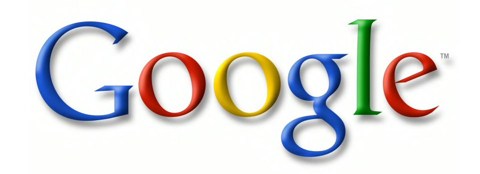




LES

SUPERCHERIES LITTÉRAIRES

DÉVOILÉES.

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
rue Bailleul, 9.

LES

SUPERCHERIES LITTÉRAIRES

DÉVOILÉES.

GALERIE DES AUTEURS

APOCRYPHES, SUPPOSÉS, DÉGUISÉS, PLAGIAIRES, ET DES ÉDITEURS INFIDÈLES

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

PENDANT LES QUATRE DERNIERS SIÈCLES:

Ensemble les industriels littéraires et les lettrés qui se sont anoblis à notre époque.

PAR M. J.-M. QUÉRARD.

TOME SECOND.



PARIS,

L'ÉDITEUR, RUE MAZARINE, 60 ET 62.

1847

LES

SUPERCHERIES LITTÉRAIRES

DÉVOILÉES.

E

EBBRA, *anagr.* [RABBE, neveu d'Alphonse], auteur d'articles dans le Journal politique et littéraire de Maine-et-Loire.

E. B. S. M. R. D., *aut. dég.* [E. BOURDAILLE, S. M. R. D.]
Théologie morale de saint Augustin, où le précepte de l'amour de Dieu est traité à fond. Paris, Guillaume Desprez, 1686, in-12. [2138]

ECCLÉSIASTIQUE (UN), *aut. dég.* [Ch.-L. de LANTAGE].
Vie de la mère Françoise des Séraphins. Clermont, 1669, in-8. [2139]

ECCLÉSIASTIQUE (UN), *aut. dég.* [l'abbé ORAME].
Vie du vénérable J. Cretenet, instituteur des missionnaires de saint Joseph, de Lyon. Lyon, 1680, in-8. [2140]

ECCLÉSIASTIQUE (UN), *aut. dég.* [le P. QUESNEL].
Lettre d'— aux religieuses qui ont soin de l'éducation des filles, pour les exhorter à seconder les intentions du pape (Innocent XI), touchant les nudités. 1685, in-8. [2141]

Voy. Bayle, Œuvres, 1727, t. I, pag. 549 et suiv.

ECCLÉSIASTIQUE (UN), *aut. dég.* (Nicolas LE TOURNEUX].
Lettres d'— à quelques personnes de la R. P. R. (religion prétendue réformée), pour les exciter à rentrer dans l'Église catholique, et pour répondre à leurs difficultés. Paris, Josset, 1686, in-12. [2142]

ECCLÉSIASTIQUE (UN), *aut. dég.* (le P. MASSUET, bénédictin].
Lettre d'— au R. P. E. L. J. (au rév. P. Etienne Langlois, jé-

suite) sur celle qu'il a écrite aux RR. PP. Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, touchant le dernier tome de leur édition de saint Augustin. Osnabruck, 1699, in-12. [2143]

Voy. n° 1323.

ECCLÉSIASTIQUE (UN), *aut. dég.* [l'abbé Jacques GALET].

Recueil des principales vertus de M. de Fénélon. Nanci, Cusson, et Paris, Lemercier, 1725, in-12. [2144]

Ouvrage intéressant, et qui est excessivement rare.

ECCLÉSIASTIQUE (UN), *aut. dég.* [le P. PATOUILLET, jésuite].

Lettre d'— à l'éditeur des Œuvres d'Antoine Arnauld. 1759, in-12. [2145]

ECCLÉSIASTIQUE (UN), *aut. dég.* [le P. Math.-Mathur. TABARAUD, oratorien].

Appels (des) comme d'abus, et de l'usage que le conseil d'État en a fait au sujet d'une lettre pastorale de M. le cardinal de Clermont-Tonnerre. Paris, Blaise, Petit, Potey, Rusand, 1824, in-8, de 44 pages. [2146]

ECCLÉSIASTIQUE DE FLANDRES (UN), *aut. dég.* [J. VARLET, chanoine de S. Amé de Douai].

Lettres d'—, à l'évêque de Soissons. 1728, in-4. [2147]

ECCLÉSIASTIQUE DE PARIS (UN), *aut. dég.* [le P. BILLUART, dominicain].

Avis d'— à M. Stievenard, sur sa seconde apologie pour Fénélon, avec un supplément. *Sine loco et an.*, in-4, de 21 pag. [2148]

ECCLÉSIASTIQUE DE PROVINCE (UN), *aut. dég.* [le P. LAMBERT].

Lettre d'— à M. l'évêque de Blois. 1787, in-8. [2149]

ECCLÉSIASTIQUE DE SAVOIE (UN), *aut. dég.* [l'abbé CHUIT].

Ami (l') du riche et du pauvre. Chambéri, Puthod, et Lyon, Ayné frères, 1824, in-12 de 82 pages. [2150]

ECCLÉSIASTIQUE DE TROYES (UN), *aut. dég.* [HERLUISON, chanoine de la cathédrale].

Lettre d'— à un de ses amis, sur l'incendie arrivé à l'église cathédrale de la même ville. Troyes, 1700, in-4. [2151]

ECCLÉSIASTIQUE DU DIOCÈSE D'AVRANCHES (UN), *aut. dég.* [LE BOHINEUX, curé de Luot].

Pseaumes de David, traduction nouvelle, avec des notes pour l'éclaircissement des endroits difficiles. Paris, Belin, 1789, in-8; — Autre édition. Londres, Dulau, 1798, in-8. [2152]

ECCLÉSIASTIQUE DU DIOCÈSE DE BAYONNE (UN), *aut. dég.* (l'abbé D'ARRIGOL, supérieur du grand séminaire de Bayonne].

Dissertation critique et apologétique sur la langue basque. Bayonne, Duhart-Fauvet, sans date, in-8. [2153]

ECCLÉSIASTIQUE DU DIOCÈSE DE REIMS (UN), *aut. dég.* [l'abbé LOISSON, curé de Vrisy].

Supplément aux « Erreurs de Voltaire » (du P. Cl.-Franç. Nonnotte), ou Réfutation complète de son « Traité sur la tolérance, etc. » Liége, et Paris, 1779, in-12. [2154]

E. C. D. L. B., *aut. dég.* [E. CHAILLOU DE LISY, bibliothécaire].

Traité des délits et des peines, trad. de l'ital. (du marquis *César Beccaria Bonesano*), d'après la sixième édition, revue, corrigée et augmentée de plusieurs chapitres par l'auteur; auquel on a joint plusieurs pièces très intéressantes, pour l'intelligence du Traité (savoir: le Jugement d'un professeur (anonyme); Réponse (de *Beccaria*) à un écrit intitulé: Notes et Observations sur le livre des Délits et des Peines). Par —. Paris, J.-F. Bastien, 1774, in-12, de xxviij et 424 pag. [2155]

On trouve le nom du traducteur sur vingt-cinq exemplaires.

Cette traduction est plus littérale que celle de Morellet (1766, in-12), mais tout aussi incomplète, quoi qu'en dise le libraire dans son avertissement.

Il existe un ouvrage qui a paru sous le titre « d'Observations » sur un ouvrage traduit de l'italien qui a titre « Traité des délits et des peines » (par Ch.-Aug. Hautefort). Amsterdam, M. M. Rey; et Paris, Le Clerc, de Hansy, 1767, in-8. — C'est contre cet écrit rempli d'injures, de personnalités et d'une satire amère contre l'auteur qu'est dirigée la réponse de Beccaria.

ÉCLUSE (de L'), chirurgien-dentiste, seigneur du Tilloy, près de Montargis, *ps.* [VOLTAIRE]. [2156]

Lettre de M. —, à son curé. 1763.

Cette *Lettre* doit être de la fin de février 1763; c'est probablement cette

pièce que Voltaire désigne sous le titre de la « Jolie préface imprimée à Genève aux dépens des chirurgiens dentistes », dans sa lettre à Damilaville, du 15 mars 1763; dans un cahier de 12 pages in-8, elle précède l'*Hymne chantée au village de Pompignan*, et la *Relation du voyage* qui suit.

ÉCOUTEUR AUX PORTES (UN), *ps.* [J.-P.-R. CUISIN].

Perfidies (les) assassines, crimes et escroqueries d'un bambocheur du grand ton, ou l'Amour et l'Hymen qui la gobent. Par—, parfois farceur, parfois grave et sermoneur. Paris, les libraires du Palais-Royal (Masson), 1818, in-18, fig., 1 fr. 50 c. [2157]

ÉCRIVAIN LE PLUS CÉLÈBRE DE NOTRE SIÈCLE (l'), *ps.* [l'abbé CHAYER].

Commentateur (le) amusant, ou Anecdotes très curieuses, commentées par—. 1759, in-12. [2158]

ÉCRIVAIN PROTESTANT (UN), *ps.* [le P. Franç.-Xav. FELLER, jésuite].

Jugement d' — touchant le livre de Febronius (intitulé : « De statu Ecclesiæ et de legitimâ potestate romani Pontificis »). Leipzig (Luxembourg), 1770, ou Liége, 1771, in-12. [2159]

Jean-Nicolas de Hontheim, évêque de Myriophite et suffragant de Trèves, publia sous le nom de « Justin Febronius, jurisconsulte, le fameux ouvrage intitulé : *De statu Ecclesiæ et de legitimâ potestate romani Pontificis*. Bullioni, 1763, 3 vol. in-4.

Voy. l'art. Febronius de ce livre.

ECRLINF, *ps.* [RUAULT, ancien libraire].

Éloge de Marie-François de Voltaire, suivi de notes instructives et édifiantes. A l'abbaye de Scellières, 1788, in-8, de 80 pag. [2160]

ECUYER (Jean-Félix), sieur D...., *ps.* [le chevalier de NISART].

Satyres sur les femmes bourgeoises qui se font appeler madame. La Haye, 1712, in-8. [2161]

E. D. L. P. D. F., *aut. dég.* [Edme de LA POIX DE FREMINVILLE].

Traité historique de l'origine et nature des dixmes. Paris, Valleyre, 1752, in-12. [2162]

E. DE N....., *ps.* [Charles NODIER].

Questions de littérature légale. — Du plagiat; de la supposition d'auteurs ; des supercheries qui ont rapport aux livres. — Ouvrage

qui peut servir de suite au Dictionnaire des anonymes et à toutes les bibliographies. Paris, Barba, 1812, in-8. [2163]

Une seconde édition, revue et considérablement augmentée a paru, en 1828, avec le nom de l'auteur. Paris, de l'impr. de Crapelet. — Roret, in-8, de xvj et 228 pag.

Toute sa vie, Nodier s'est figuré avoir une importance politique qu'il n'a jamais eu : c'était un très agréable littérateur, voilà tout; ce qui n'empêchera pas qu'avant dix ans il ne soit oublié. Il ne voyait partout que la police (impériale bien entendu) « qui servait avec une ferveur plus mala- « droite que cruelle les intérêts de son maître. J'avais reçu, dit-il, de l'ha- « bitude des persécutions une sorte de préoccupation singulière de mon « importance politique, dont je fais naïvement la confession sans craindre « qu'elle m'expose au ridicule. C'était ce qu'on appellerait aujourd'hui la « *monomanie* du malheur, mélancolie soupçonneuse, irritable et fière, plus « digne de pitié que de dérision dans un infortuné qui a passé les plus « belles années de sa vie au cachot, ou, ce qui est bien pis, à fuir les ca- « chots sous les intempéries du ciel, et à travers les rigueurs et les dé- « dains des hommes ! » (*Avertissement de la seconde édition de ce livre.*)

Et voilà pourquoi le *bon* Nodier n'eut pas le courage d'attacher son nom à la première édition d'un livre sur des « Questions de littérature légale ! »

Page xviij de notre préface nous avons dit que ce livre est peut-être le seul en bibliographie dont la lecture soit attrayante en même temps qu'instructive.

EDITEUR DES ŒUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE (l'), *aut. supp.* [E.-T.-M. OURRY].

Lettre de —, en 12 vol. in-8 à MM. les vicaires généraux du chapitre métropolitain de Paris, au sujet du dernier mandement. Paris, Th. Desoër, 1817, in-8, de 27 pages. [2164]

Quoique signée Th. Desoër, éditeur, cette Lettre a été composée par M. Ourry.

EDMOND (François), *ps.* [François FOURNIER-PESCAY, médecin].

Etrennes (les), ou Entretiens des morts sur les nouveautés littéraires, l'Académie française, le Conservatoire de musique, le Salon, les journaux et les spectacles; recueillis par un témoin auriculaire revenu ces jours derniers des enfers. Paris, J.-G. Dentu, 1813, in-8, de 92 pages, 2 fr. [2165]

EDMOND, prénom sous lequel il existe des pièces ou seulement des parts de pièces de cinq auteurs différents : *MM. Amelot, A. de*

Chazet, *Crosnier*, *Fournier et Rochefort*. Voy. ces derniers noms dans le t. XI de la France littéraire.

EDMOND, *aut. dég.* [Edmond D'OCAGNE].

Sous son prénom, M. d'Ocagne a fourni des articles de mœurs, des nouvelles et des feuilletons de théâtre à divers petits journaux, et nommément au « Frondeur », au « Succès », à « l'Avant-Scène », etc.

ÉDOUARD, prénom sous lequel ont voulu se cacher huit auteurs de pièces ou même de parts de pièces : *MM. Brazier*, *Damarin*, *Gouin*, *Mennechet*, *Monnais*, *Noël*, *Nicolle*, *Revenaz*. Voy. ces derniers noms dans le tome XI de la France littéraire.

ÉDOUARD (1), *aut. dég.* [Edouard HUARD, ancien raffineur].

Réflexions sur le raffinage des sucres et sur la fabrication du sucre de betteraves, ou Avis aux capitalistes. Paris, l'Auteur, 1829, in-12, de 24 pag., 2 fr. [2166]

Le titre de cet opuscule ne porte que le prénom d'imprimé, quand le nom s'y trouve, il est écrit.

E. D. S. (A.) Voy. DESAINTES.

E. D. W. E. B. M. T. D. P. D., *aut. dég.* [Gilles de WITTE].

I. Motivum juris, seu, justa Defensio convivalis disputationis habitæ cum medicinæ licentiatis die 8 julii an. 1685. In-4, de 8 pag. [2167]

II. Desquisitio quis sit sensus proprius, genuinus ac litteralis istius loci Math., 16. Tu es Petrus, et super hanc Petram ædificabo Ecclesiam meam : ad elucidationem Motivi juris nuper editi. (1685), in-4, de 4 pag. [2168]

III. Prosecutio probationis locum Math. 16. Tu es Petrus, et super, etc. non recte refundi in Apostolorum principis successores (1685), in-4, de 8 pag. [2169]

IV. Explanatio 11. Propositionis, de qua in Motivo juris nuper edito (1685), in-4, de 4 pag. [2170]

E. E. N. L. V. N. J. (le sieur), *ps.* [Gédéon FLOURNOIS, ministre protestant] :

Lettres sincères d'un gentilhomme françois. Cologne, 1681, et 1682, 3 vol. in-12. [2171]

---

(1) Omis par MM. Louandre et Bourquelot.

E. F., évêque de N. (Mgr.), *apocr.* [l'abbé GOUSSAULT, conseiller au Parlement].

Réflexions sur les différents caractères des hommes. Maestricht, Jacques Delessart (Liége), 1714, in-8. [2172]

Ce titre piqua ma curiosité; il ne me fut pas difficile de découvrir que les lettres initiales du frontispice indiquaient le célèbre Esprit FLÉCHIER, évêque de Nîmes. Dans un petit avis au lecteur, le libraire fait un éloge mérité de ce prélat, qu'il désigne encore par ses lettres initiales. Je lus l'ouvrage, et bientôt des négligences de style me prouvèrent qu'il ne pouvait être de l'élégant écrivain auquel le libraire de Maestricht avait voulu l'attribuer. Quelle fut néanmoins ma surprise de trouver ces Réflexions à la fin du second volume des Lettres de l'évêque de Nîmes, publiées en 1715 par l'abbé Fléchier, son neveu, chez le libraire Jacques Estienne! Cet éditeur, dans sa préface, donne beaucoup d'éloges aux « Réflexions » ; mais il ne nous fait pas connaître comment le manuscrit de cet ouvrage tomba entre les mains du libraire Delessart. Ce silence augmenta mes incertitudes au lieu de les dissiper. En vain le « Journal des savants » releva aussi le mérite de l'ouvrage, en rendant compte des Lettres de Fléchier ; mes doutes restaient les mêmes. La « Bibliothèque universelle » de Leclerc me fit enfin découvrir la supercherie du libraire de Maestricht. L'analyse que présente le tome 24, p. 530 et suiv., de l'ouvrage anonyme intitulé : « Réflexions sur les défauts ordinaires des hommes et sur leurs bonnes qualités », Paris, veuve Guerout, 1692, in-12, m'a prouvé que le sieur Delessart n'avait fait que reproduire cet ouvrage sous un titre un peu différent, et avec les initiales qu'il lui a plu de mettre sur le frontispice pour assurer le débit de sa contrefaçon. Delessart a aussi substitué un Avis de sa composition à la Préface de l'auteur original, c'est-à-dire de l'abbé GOUSSAULT, conseiller au Parlement, et dont on a plusieurs autres ouvrages de morale. Les « Réflexions sur les défauts ordinaires des hommes » font partie du Catalogue des ouvrages de ce moraliste, inséré en 1696 par le libraire Michel Brunet à la fin du livre intitulé « Portraits sérieux, galants et comiques », par le sieur B*** (Brillon). Il est à remarquer que le libraire Brunet a imprimé un des ouvrages de l'abbé Goussault, celui qui a pour titre : « Le Portrait d'un honnête homme »; lequel a beaucoup de rapports, pour le style et les citations, avec les « Réflexions. »

Après m'être bien assuré de la ressemblance parfaite de l'ouvrage attribué à Fléchier avec celui de l'abbé Goussault, j'ai consulté le Catalogue manuscrit de la Bibliothèque de la Doctrine chrétienne, rédigé vers 1730, avec une grande habileté, par le P. Baizé, doctrinaire. Ce savant bibliothécaire, sans se douter que ces deux ouvrages fussent la même chose sous différents titres, vit bien que le second ne pouvait être de l'évêque de Nîmes. Il fit part de son opinion au libraire Jacques Estienne. Celui-ci convint que beaucoup de passages des « Réflexions, etc. », ne pouvaient concerner Fléchier ; mais il avoua qu'il les avait jointes aux Lettres de cet auteur, parce que ce volume avait été imprimé à Liége sous les lettres initiales de ses noms et qualités, et parce qu'il donnait une grosseur

convenable au second tome des Lettres de Fléchier. Ainsi l'ignorance et l'intérêt particulier d'un libraire ont fait insérer parmi les œuvres de l'élégant Fléchier un ouvrage tout-à-fait indigne de lui. Il est honteux pour l'abbé Fléchier neveu d'avoir approuvé par ses éloges une pareille supercherie, qui a induit en erreur les rédacteurs de nos Dictionnaires historiques, depuis l'abbé Goujet, dans son premier supplément au « Dictionnaire de Moréri », jusqu'à MM. les rédacteurs de la « Biographie universelle » inclusivement. On trouve même les « Réflexions sur les différents caractères des hommes » dans le neuvième volume de la collection des *Œuvres* de Fléchier, publiée à Nîmes en 1782 par les soins de l'abbé Ducreux.

On trouve encore les « Réflexions » de l'abbé Goussault dans le quatrième volume d'une mauvaise édition des « Caractères de La Bruyère », avec la suite de Brillon, publiée à Lyon en 1734 et en 1735.

Article de A.-A. Barbier.

Voy. aussi le nº 2443.

EICHHOFF (J.-J.), alors maire de la ville de Bonn, et membre du conseil général du département du Rhin-et-Moselle, *aut. supp.* [Jacques PEUCHET].

Mémoire sur les quatre départements réunis de la rive gauche du Rhin, sur le commerce et les douanes de ce fleuve. Paris, s. d. (1802), in-8. [2173]

Edm. D. M—NE.

E. L., *ps.* [Antoine SERIEYS, non moins fécond compilateur que éhonté charlatan].

I. Génie (le) de *Bossuet*, ou Recueil des plus grandes pensées et des plus beaux morceaux d'éloquence répandus dans tous les ouvrages de cet écrivain, précédé de son Éloge. Paris, Dentu, 1810, in-8, 5 fr., et sur pap. vél., 6 fr. [2174]

L'auteur a reproduit beaucoup de fragments de cet ouvrage dans le suivant.

II. Esprit (l') des orateurs chrétiens, ou Morale évangélique; extrait des ouvrages de *Bossuet*, *Bourdaloue*, *Massillon*, *Fléchier* et autres orateurs célèbres. Deuxième édition, augmentée de morceaux choisis des orateurs du second ordre qui ont vécu dans le cours des XVIIe et XVIIIe siècles. Paris, Dentu, 1819, 4 vol. in-12, 10 fr. [2175]

Art. de M. De Manne.

ELBANIE, membre de l'Académie des Arcades de Rome, *aut. dég.* [la baronne Thérèse de KOURZROCK].

Voy. les nos 1363 et 1364.

ELBÉE (le comte d'), *nom abrév.* [le comte GIGOT D'ELBÉE, général vendéen. Pour ses ouvrages et ceux de son fils, voyez le t. III de la France littéraire à *Elbée*.

ELDERLE (lord), *ps.* [madame la comtesse de MONTHOLON-SÉMONVILLE].

Souvenirs de—, suivis du Chant de Moïna. Paris, de l'impr. de F. Didot, 1823, in-12. [2176]

Tiré à 100 exemplaires.

ELDIR (la sultane d') [madame MERCIER, femme d'un ancien chef de bataillon], connue généralement sous le premier de ces noms. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le t. XI de la France littéraire à *Eldir* (1).

ÉLECTEUR (UN), *aut. dég.* [Benjamin CONSTANT DE REBECQUE].

Entretien d'— avec lui-même. Paris, Plancher; Delaunay, 1817, in-8, de 16 pag. [2177]

ÉLECTEUR (UN), *aut. dég.* [Alexandre LAMETH].

Un électeur à ses collègues. Paris, de l'impr. de Gaultier-Laguionie, 1824, in-8, de 24 pag. [2178]

Réimprimé plusieurs fois dans le même mois avec le nom de l'auteur.

ÉLECTEUR A DOUBLE VOTE (UN), *aut. dég.* [BONNEAU-L'ESTANG, manufacturier de faïence à Nevers].

Lettres sur les élections de la seconde série. Nevers, septembre 1822, in-8. [2179]

ÉLECTEUR DE 1789 (UN), *aut. dég.*

Lettres d'— à un jeune électeur de 1839. (Impr. de Danel, à Lille.) Paris, boulevard Montmartre, n° 14, 1834, in-8, de 256 pages. [2180]

ÉLECTEUR DE PARIS (UN), *ps.* [S. M. LOUIS-PHILIPPE Ier, roi des Français].

Un électeur de Paris au général Lafayette (sur le programme de

---

(1) MM. Louandre et Bourquelot n'ont point consacré d'article à cette honorable dame, très connue, pourtant, dans le monde littéraire, et dont nous avons deux ouvrages et une série de rapports sur une société fondée par elle.

l'Hôtel-de-Ville). (De l'impr. de Paul Renouard, à Paris.) Paris, tous les libraires, 30 juin 1832, in-8, de 19 pages, 30 c. [2181]

En parlant de cet écrit, nous serons circonspects, car il faut peu de chose au parquet pour n'y pas trouver, quand il lui plaît, une offense envers la personne la roi, une attaque contre la dignité royale, etc., etc., etc. Nous dirons seulement que de grandes précautions furent prises pour que rien pût déceler de quelle plume sortait cet écrit. M. Faih, imprimeur de la liste civile, fut chargé de choisir un de ses confrères auquel on pût le confier.

Qu'est-ce que c'est que cet opuscule? Une lettre dont la date est du 10 juillet 1831, et qui n'a paru que le 30 juin 1832.

En tête on y trouve ce court avertissement : « Le « National » du mardi « 26 juin 1832 publie une lettre du général Lafayette dans laquelle il est « encore question d'une prétendue *démolition des principes et des engage-* « *ments de notre révolution de juillet de 1830*, ainsi que des *mécomptes* » que Monsieur Lafayette déclare qu'elle a produits pour lui et pour ses « amis politiques. Il est donc nécessaire d'examiner la nature de ces enga- « gements, pour apprécier la valeur d'une accusation aussi grave. La lettre « que M. Lafayette a adressée le 13 juin de l'année dernière (1831) à ses « commettants de l'arrondissement de Meaux contenait à cet égard des « développements qui ont provoqué une réponse de la part d'un vieux élec- « teur de Paris, qui paraît avoir été aussi témoin des deux révolutions de « 1789 et de 1830. Cette réponse établit victorieusement de quel côté fut « la droiture et la bonne foi, et nous saisissons avec empressement l'occa- « sion qu'on nous donne de la publier ».

Dans la première partie de cette lettre est rappelée la vie politique du général Lafayette, pendant la Révolution, mais avec plus de dureté, ainsi qu'on va le voir, que l'on ne devait l'attendre, pour plusieurs raisons, de la part du royal écrivain. On n'a point oublié qu'en 1830, la popularité de Lafayette aidant, il eût pu être président d'une nouvelle république française, et que néanmoins il contribua puissamment à faire accepter Louis-Philippe comme la meilleure des républiques. Le sort de ceux qui élèvent des trônes a toujours été d'être brisés après leur dévouement accompli. La révolution de 1830 n'est qu'un des mille exemples anciens et modernes : Laffitte, Lafayette, Audry Puyraveau et autres ont pu s'en convaincre.

Dans sa lettre du 26 juin 1832, insérée dans le « National », le général Lafayette avait dit qu'il était *soldat républicain dès 1776*, à quoi le royal auteur répond au général : « Ce qui semblerait impliquer que, depuis « 1776, vous avez toujours été *soldat républicain*. Cependant, il me semble, « ce n'est pas dans le temps où vous avez servi dans l'armée des États-Unis, « en qualité de major-général américain, que vous avez pu vous qualifier « de *soldat républicain*, car vous n'avez jamais été soldat républicain en « France, où vous avez cessé de servir militairement lorsque le gouverne- « ment républicain y a été substitué au gouvernement monarchique. Vos « efforts pour empêcher le renversement de la monarchie constitution- « nelle sont consacrés par l'Histoire ; et il est notoire que, lorsqu'en

« 1791, les partisans du système républicain s'étaient groupés autour « de l'autel de la patrie, au milieu du Champs-de-Mars, pour y signer une « pétition tendante à faire prononcer la déchéance de Louis XVI, ce fut « sous votre commandement que la garde nationale tira sur eux, et que ce « rassemblement fut dispersé par des décharges de mousqueterie ».

« Assurément, à cette époque, vous aviez cessé d'être *soldat républicain;* « mais il est juste de dire que vous n'aviez pas prétendu davantage à « cette qualification depuis que la terminaison de la guerre d'Amérique « vous avait fait rentrer dans votre patrie; car, dès votre retour en « France, en 1782, vous vous étiez empressé de reprendre votre place ac- « coutumée à la cour du roi Louis XVI, et sans doute vous ne pouviez plus « vous croire *soldat républicain* lorsque ce monarque vous éleva, hors de « rang, au grade de maréchal de camp, tant pour vous témoigner sa satis- « faction de votre honorable conduite en Amérique, que pour que vous eus- « siez dans l'armée française le même grade que celui que vous aviez « obtenu dans l'armée américaine. Je trouve encore une nouvelle preuve « de votre opinion et de vos sentiments à cet égard, dans la marque de « respect et de soumission que vous donnâtes à Louis XVI lorsque, le 15 « juillet 1789, les électeurs de Paris réunis à l'Hôtel-de-Ville, vous ayant « appelé au commandement de la garde nationale parisienne, en rem- « placement de M. de La Salle qui avait été élu le 14, et qui avait com- « mandé dans cette journée, vous déclarâtes que vous ne pouviez vous « rendre au vœu de vos concitoyens qu'autant que le roi vous aurait préa- « lablement accordé la permission d'accepter la haute fonction à laquelle « vous étiez cependant appelé par le libre suffrage d'une élection popu- « laire » (pag. 9-12).

Vient ensuite l'explication du roi sur démonstration déclarée véridique par quelques amis du duc d'Orléans et contestée par la royauté.

Dans sa lettre du 26 juin 1832, imprimée dans le « National », le général Lafayette avait dit : Vous me demanderez, mes chers commettants, quel fut ce *Programme de l'Hôtel-de-Ville*, souvent cité par moi, contesté par d'autres, et dont il m'appartient de réclamer le complément; puis pour l'expliquer à ses commettants, et au public, en faveur duquel le général avait bien voulu faire imprimer sa lettre, il ajoute : « Après la visite du « nouveau lieutenant-général, accompagné des députés, à l'Hôtel-de-Ville, « je crus trouver dans l'autorité et la confiance populaire dont j'étais in- « vesti, le droit et le devoir d'*aller* m'expliquer franchement, au nom de ce « même peuple, avec le roi projeté » ; et ensuite il rapporte les détails de « la conversation qu'il eut avec *le nouveau lieutenant-général* ou *roi projeté.*

« Ici, général, répond le royal écrivain, p. 14 et suiv. de cette brochure, « se présente une circonstance importante à constater, et sur laquelle « votre lettre suffirait seule pour dissiper tous les doutes, s'il pouvait y en « avoir : c'est que, même en admettant que cette conversation fût en réa- « lité, ou pût au moins être considérée comme un *Programme*, ce que pour- « tant je n'admets nullement, il serait encore inexact de la qualifier *Pro-* « *gramme de l'Hôtel-de-Ville*, puisque votre lettre, elle-même, prouve que

« ce n'est pas à l'*Hotel-de-Ville* qu'a eu lieu cette conversation devenue « *Programme selon vous*, mais *au Palais-Royal*, que vous ne nommez pas à la « vérité, et qui est cependant, d'après votre lettre, aussi bien que d'après « l'évidence de la chose, le seul local où cette conversation puisse avoir « eu lieu. »

« Ainsi, toujours en considérant, comme vous cette conversation comme « *un Programme*, il est inexact de la qualifier de *Programme de l'Hôtel-de-* « *Ville*; et si l'on veut continuer à lui appliquer cette dénomination de « *Programme*, il faudra dire le *Programme du Palais-Royal*, ce qui est déjà « bien différent, et cela par une raison que personne ne peut contester, c'est « qu'il n'y avait pas au Palais-Royal de *gouvernement provisoire*, qui pût pré- « tendre à imposer des conditions à sa reconnaissance *du lieutenant-général* « ou *du roi projeté*, tandis qu'il y en avait un *à l'Hôtel-de-Ville*, et que, mal- « gré l'algarade du général Dubourg, qui n'en faisait pas partie, le gouver- « nement provisoire n'a adressé la parole au lieutenant-général à l'Hôtel- « de-Ville, que pour l'informer qu'il regardait sa mission comme terminée, « et qu'il se démettait dans les mains du lieutenant-général des pouvoirs, « dont il avait été investi ».

« D'ailleurs, général, il est constant, et vous seriez sûrement prêt à le « confirmer au besoin, que, lorsque le duc d'Orléans s'est rendu à l'Hôtel- « de-Ville, à travers les barricades, et suivi de la réunion des députés « qui lui avaient conféré la lieutenance-générale du royaume, il n'y fut « question *d'aucun programme*, et que M. Laffitte, qui présidait la réunion, « se borna à faire lire par M. Viennet, la déclaration que les députés avaient « signée, et qui parut, tant au gouvernement provisoire qu'à toutes les « autorités alors existantes, un titre suffisant pour attribuer au duc d'Or- « léans l'autorité et les fonctions du lieutenant-général. »

« Il est donc positif qu'il n'y a point eu de *Programme de l'Hôtel-de-Ville*, « et qu'on peut répondre par la dénégation la plus formelle et la plus ab- « solue à tous ceux qui voudraient encore soutenir qu'il y en a eu un. Il « ne reste plus qu'à examiner, si la conversation particulière que vous « déclarez que vous avez eue avec le *lieutenant-général* ou *roi projeté*, après « qu'il avait quitté l'Hôtel-de-Ville, et, par conséquent, au Palais-Royal, « peut être ou non considérée comme un *Programme de gouvernement*, ou « comme un engagement que vous ayiez eu mission et pouvoir du peuple « de faire contracter au duc d'Orléans avant qu'il ne fût proclamé roi, et « dont, par conséquent, il vous appartiendrait aujourd'hui, comme vous « le dites, de *réclamer le complément* en qualité de mandataire du peuple. »

« Vous étiez député et commandant général de la garde nationale de « Paris; ni l'une, ni l'autre de ces fonctions ne pouvait vous qualifier pour « présenter à vous seul un Programme de constitution à l'acceptation ou à « la sanction du roi, et il est vraiment bizarre qu'un homme d'État, tel que « vous, veuille essayer de présenter les expressions rédigées par vous, « d'une conversation de confiance entre le roi et vous, comme le contrat « synallagmatique qui a lié la nation et le roi, et qui a déterminé la nature « d'engagements réciproques, dont chaque partie pourrait ensuite réclamer

« la réalisation, ou plutôt le complément, puisque c'est cette expression « que vous paraissez préférer ».

« J'ignore, général, si le roi reconnait et adopte la rédaction de cette con« versation que vous présentez au public comme l'expression d'engagements « contractés par S. M.; j'ignore même, car vous ne nous le dites pas, si vous « lui avez communiqué cette rédaction et si cette publication est faite avec « ou sans l'assentiment du roi. Tout cela m'est indifférent et ne me regarde « en aucune manière. Non, général, ce n'est pas dans des récits de conver« sations particulières, ce n'est pas dans ceux de tête-à-tête des cabinets « du Palais-Royal, ou de tel autre local, que j'irai chercher à connaître la « nature des engagements solennels que le roi a dû contracter avec la na« tion, avant de s'asseoir sur le trône, auquel l'appelaient les vœux de tant « de Français; c'est dans des actes solennels, votés et délibérés par l'au« torité législative avec cet éclat et cette publicité qui en est la garantie, « qui exclut tous les doutes et même la possibilité des arrière-pensées ».

La lettre est terminée par le paragraphe suivant :

« C'est donc sans cesser de m'étonner de me trouver dans le cas de vous « adresser un langage aussi solennel, que je vous dirai, général : Comme « citoyens, comme électeurs, comme Français, nous ne devons reconnaî« tre d'autre *Programme* de notre gouvernement, ni d'autre expression, « soit des engagements contractés par Louis-Philippe envers la nation, « soit de ceux contractés par chacun de nous envers lui, quand nous lui « avons, comme vous, juré fidélité, que la déclaration des Chambres, en « date du 7 août, et la Charte de 1830 ».

« J'ai l'honneur d'être avec respect,

« Général,

« Un électeur de Paris ».

Il ne nous appartient point, comme bibliographe, d'accompagner de réflexions politiques les fragments de la lettre que nous venons de donner : nos lecteurs suppléeront à leur absence.

Dans le cours de ce livre nous aurons occasion de citer, sous divers noms, des ouvrages considérés comme étant de S. M., et d'autres auxquels elle aurait eu une grande part. Déjà dans l'ordre alphabétique de ce livre, nous eussions dû consacrer un article au général *Dumouriez*, ce qui n'a pas été fait, et dire qu'on assure que le duc d'Orléans, aujourd'hui roi des Français, a eu part à la rédaction des Mémoires de ce général, écrits par lui-même (mais ne contenant que les VII[e] et VIII[e] livres de ces mémoires), qui parurent d'abord à Hambourg, en 1794, et furent réimprimés sous la rubrique de Londres (Paris), 1794, 2 vol. in-8. Ces deux éditions diffèrent beaucoup de la réimpression de 1822, augmentée et singulièrement corrigée par le général.

ÉLECTEUR DE QUIMPER-CORENTIN (UN), *ps.* [Jean-François BELLEMARE].

Prochaines (des) élections et de nos répugnances. Paris, Dentu, 1822, in-8 de 28 pag., 1 fr. [2181]

ÉLECTEUR DES COMMUNES (UN), *aut. dég.* [M. L. D. V.].

France (la) république, ou le Vœu de ces Messieurs. Paris, de l'impr. de Valleyre, s. d., in-8 de 35 pag. [2182]

ÉLECTEUR DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE (UN), *aut. dég.* [Ch.-L. CADET DE GASSICOURT].

Quatre (les) Ages de la garde nationale, ou Précis historique de cette institution militaire et civile depuis son origine, jusqu'en 1818. Paris, L'Huillier; Delaunay, 1818, in-8, 2 fr. [2183]

ÉLECTEUR PICARD (UN), *aut. dég.* [ ].

Arrières-pensées (les) du parti libéral, ou Réfutation adressée à M. de Kératry, député breton. Paris, Pillet aîné, (septembre) 1820, in-8 de 54 pag. [2184]

ÉLÉPHANT (l'), *ps.* [Jean-Henri MARCHAND, avocat].

Mémoires de l'—, écrits sous sa dictée et traduits de l'indien par un Suisse. (Ouvrage composé par Marchand). Paris, Costard, 1771, in-8. [2185]

ELEPSS (Tristan) (1), *anagr.* [Tristan LESSEP].

Juvenales (les), 1re satire, en vers, sur la situation politique. Paris, de l'impr. de Lange-Lévy, 1839, in-8 de 16 pag. [2186]

ELEUTHERIUS (Augustinus), *ps.* [Sébast. FRANCK].

Arbore (de) Scientiæ boni et mali, ex quo Adamus mortem comedit, et adhuc hodiè cuncti homines mortem comedunt. Mulhusii, 1561, in-8. [2187]

ÉLÈVE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE (UN), *aut. dég.* [GUYON].

Éloge funèbre de M. Monge, comte de Peluze, ancien sénateur, grand-officier de la Légion-d'Honneur, ex-membre de l'Institut, mort le 28 juillet 1818; précédé d'une Notice sur la vie et les ouvrages de cet homme célèbre. Paris, Plancher, 1818, in-8 de 16 pag. [2188]

---

(1) Auteur omis par MM. Louandre et Bourquelot bien qu'il soit mentionné dans la « Bibliographie de la France de 1839, sous le n° 2289 ».

ÉLÈVE DE MUNITO (UN), *ps.* [ ].

Levons-nous en masse! proclamation de Bianco et Fido, écrite sous leur dictée, par —. Paris, de l'impr. de David, 1830, in-8 de 16 pag., 50 c. [2188*]

En prose : A l'occasion d'une ordonnance de police qui ordonnait de museler les chiens.

L'année suivante parut une autre facétie, intitulée :

« Grand (le) Congrès des chiens de Paris, réunis en assemblée, pour délibérer sur les intérêts de la nation canine, et demander le redressement des torts et des griefs dont ils ont à se plaindre ». La séance a eu lieu dans le cirque du Combat, à la barrière de ce nom. (En prose.) Paris, Maldan, 1831, in-8, de 8 pag.

ÉLÈVES DE L'ABBÉ RIVE (UN DES), *ps.* [l'abbé RIVE, lui-même].

Chasse (la) aux Bibliographes et Antiquaires maladvisés; par un des élèves que l'abbé Rive a laissés dans Paris. Londres, et Aix, chez Aphobe (sans peur), 1788-89, 2 vol. in-8, dont le second ne renferme que la préface, les errata et la table très bien détaillée du premier. [2189]

ELGÉ (Marc), (1) *ps.* [Marcellin LAGARDE].

Histoire et Géographie comparée du royaume de Belgique. Ouvrage destiné à l'enseignement primaire, rédigé sur un plan entièrement neuf et orné de 12 cartes et de dix belles gravures. Bruxelles, F. Desterbecq, 1846, 1847, in-18 de 196 pag., 1 fr. 50 c. [2190]

---

(1) Inconnu à MM. Louandre et Bourquelot.

Nous placerons ici, à l'occasion de cette production originale de la Belgique, quelques observations sur la manière incohérente dont est traité la bibliographie franco-étrangère dans la « Littérature française contemporaine ».

MM. Louandre et Bourquelot étaient occupés d'études d'un ordre supérieur quand ils se chargèrent de la rédaction de ce livre, sans y être nullement préparés, sans connaître même les sources où ils pourraient aller puiser, et nous allons le prouver tout à l'heure.

Les productions littéraires franco-belges, par exemple, furent passées par eux sous silence dans les premières livraisons de leur rédaction. Le hasard voulut que plus tard il leur tomba entre les mains un « Dictionnaire des hommes de lettres, des savants et des artistes de la Belgique » (1837, in-8) et dès lors ils mirent ce livre à profit. Mais comment! en décalquant ses articles, sans s'enquérir s'il n'y avait pas d'additions à faire à ses articles, et si depuis la publication de ce livre il n'y en avait pas de nouveaux à intercaler, nécessités par l'apparition de nouveaux auteurs se lançant sur la route du Parnasse. Comme M. Eug. Gui-

ELIAS A TRANSFIGURATIONE (frater), *ps.* [Gilles de WITTE].

Amplitudo Abbatis Ursini ardentis, aliàs Abbatis Bernadi De-

---

not, dans sa revue de Bruxelles, « du Siècle » 31 juillet 1847, ils ont pensé aussi que les Belges préfèrent faire usage des idées des autres, afin de mieux ménager les leurs. S'ils avaient parcouru la Bibliographie de la Belgique, publiée par M. Muquardt, et quelques recueils du pays, justement estimés, ils seraient revenu de la fausse prévention que la littérature belge n'est que la reproduction de la nôtre. Pourtant, à partir de la lettre E de leur livre, il y a amélioration, et sauf quelques omissions, telles que celles d'*Elgé*, d'*Engelgom*, de *Jos. Ermens*, de *P.-J. van Esschen*, et quelques articles qui ne sont pas complets, la nomenclature pour cette lettre est assez satisfaisante, surtout dans un livre qui, vraisemblablement, ne sera jamais appelé à faire autorité. Cette amélioration est due, selon toute apparence, à la coopération de M. le comte Achmet d'Héricourt, de qui on lit la signature au bas des articles: *A. Ferrier des Tourettes* et *H.-J. Forir*. Mais à partir de la lettre F., c'est le même manque de recherches, le même manque de soins que par le passé. Les omissions et les articles tronqués qu'on y remarque, nous font penser que la rédaction de M. le comte d'Héricourt, en ce qui concerne les écrivains de la Belgique, n'a été que passagère.

En signalant quelques unes de leurs omissions, nous n'imiterons pas pourtant MM. Louandre et Bourquelot, qui rédigeant un livre intitulé la « Littérature française contemporaine », se sont cru obligé de comprendre dans leur travail les écrivains de tous les temps et de tous le lieux, grecs, romains, écrivains du moyen-âge et des quatre derniers siècles! n'établissant point de différence entre le livre nouveau, appartenant à leur plan, avec la réimpression d'un ancien ouvrage, laquelle, d'après le prospectus de leur livre, ne devait pas lui appartenir; car, nous aussi, il nous faudrait remonter jusqu'aux écrivains belges du temps de la république rêvée par de Grave; nous ne leur signalerons des écrivains oubliés entièrement par eux, que ceux qui sont positivement contemporains, et ces écrivains sont pour la lettre F. MM. *G. Fabri*, *G. Fallot*, *B. Fauconnier*, *Faure*, l'un des auteurs de « la Belgique industrielle »; *Feichen*, l'un des éditeurs des Œuvres d'Euler en français; *Ed. Fétis*, auteur d'un Manuel des frais de justice, et (1841), *J. de Fiennes*, *F.-L. Filleul*, médecin; *Fohmann*, professeur à l'université de Liége; *F. Fontaine*, auteur d'un bel ouvrage sur les espèces ou variétés du genre camélia (1840, in-8); *Forgeur*, *Fourdrin*, poète dramatique. Parmi les articles tronqués, nous citerons surtout ceux de MM. *Ch. Faider* et *E.-D.-M. Fallot*, et toutes ces omissions pouvaient être évitées en suivant plus soigneusement et le Dictionnaire des gens de lettres de la Belgique et la Bibliographie de ce pays.

Ainsi, après avoir signalé maintes fois l'inexactitude du simple dépouillement de la « Bibliographie de la France », le moment est venu de parler des mêmes irrégularités à l'égard de la Belgique. Des occasions se présenteront pour parler de celles à l'égard de l'Allemagne et du Nord, de l'Italie, de la Suisse, de l'Angleterre.

sirant, etc. detecta et redacta in ordinem FF. Mendicantium Erem. S. Augustini pro Strena ex munificentia. In-12 de 88 pag. [2191]

Cet écrit est attribué à G. de Witte, mais P. Le Clerc, dans son « Idée de la vie et des écrits de G. de Witte », p. 78, le croit d'Opstraet. Il est dirigé contre le P. Désidérant qui avait fait un écrit sous ce titre : « Strena pro strena », et sous le nom emprunté d'Ursin, quoique le P. Désidérant déclamât toujours avec de grandes invectives contre ceux qui ne se nommaient pas par leur nom à la tête de leurs ouvrages.

ÉLIE (le P.), *nom de religion* [Mar.-Max. HAREL, religieux de l'ordre de Saint-François]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le t. IV de la France littéraire, à *Harel.*

ELINTUS (Abraham), docteur en médecine, *anagr.* [Daniel TILENUS].

Avertissement à l'Assemblée de La Rochelle. Sine loco, 1622, in-8 de 30 pag. [2192]

Voyez Bayle, « Cabale chimérique », et M. Bouilliot, « Notice sur Tilenus », dans le Magasin encyclopédique », t. 65 (octobre 1806).

Cet opuscule de Tilenus parut d'abord anonyme en 1621 ; et c'est dans cet état qu'on le lit dans le « *Mercure françois* », t. 7, p. 223-243.

A. A. B—R.

ELI. PHILI., *édit. pseud.* [J. DU TILLET].

Opus inlustrissimi et excellentissimi, seu spectabilis viri *Caroli Magni*, nutu Dei, Regis Francorum, Gallias, Germaniam Italiamque, sive harum finitimas provincias Domino opitulante regentis, contrà synodum (Nicænam II.) quæ in partibus Græciæ (anno 787) pro adorandis imaginibus stolidè sive arroganter gesta est (edente *Eli. Phili.*, scilicet, *Joanne Tillio* seu *Du Tillet*, Briocensi posteà et anno 1567 Meldensi episcopo). (Parisiis), 1549; (Coloniæ), 1555, in-12. [2193]

Voy. J. Alb. Fabricius, *Bibl. mediæ et infimæ latin.*, in-8, t. 1, pp. 956—975.

Plusieurs auteurs ont pensé qu'Alcuin avait composé pour Charlemagne l'ouvrage sur les images. C'est probablement ce qui aura déterminé Baillet à placer Charlemagne dans sa liste des auteurs déguisés. Le nom de ce prince y est suivi de celui d'Alcuin, avec la note *douteux*.

Les mots *Eli. Phili.* sont une abréviation de ceux-ci, *Elias Phylira*, et on en a formé le nom d'*Eliphilus*. A. A. B—R.

ÉLISABAT, *aut. supp.* [Garcias Ordoguez de MONTALVAN].

Hauts (les) faits d'Esplandian, suite d'Amadis des Gaules (par

mademoiselle *de Lubert*). Amsterdam et Paris, Pissot, 1751, 2 vol. in-12. [2194]

L'original de cet ouvrage est en langue espagnole; il a paru à Alcala, en 1588, in-fol. L'auteur, *Garcias Ordognez de Montalvan*, suppose qu'il l'a traduit du grec de maître *Elisabat*; c'est ce qui a déterminé Baillet à le placer sous ce dernier nom dans sa « Liste des auteurs déguisés ».

ÉLISÉE (le P.), *nom de relig.* [Jean-François COPEL, carme déchaussé, célèbre prédicateur]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le t. III de la France littéraire, à *Élisée*.

ÉLISÉE (le P.), *nom de relig.* [Marie-Vincent TORLACHON, frère de la charité et chirurgien, élève du célèbre P. Côme]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. les t. III et XI de la France littéraire, à *Élisée*.

ELLIVERF TNIAS ED ENIATNOF, *anagr.* [FONTAINE DE SAINT-FRÉVILLE].

Réflexions sur les éloges, suivies d'un Éloge historique du nombre trois. In-8 de 36 pag. [2195]

ELLWALL (E.), *aut. supp.* [Albert RADICATI, comte de PASSERAN].

Sermon prêché dans la grande assemblée des quakers de Londres, par le fameux —, dit l'Inspiré, traduit de l'anglais. (Composé par Albert Radicati, comte de Passeran). Londres, Compagnie (Hollande), 1737, in-8 de 47 pag. [2196]

V. Freytag, « Analecta », p. 304. Ce savant bibliographe dit, à la p. 758, que l'on trouve quelquefois à la suite de ce Sermon la « Religion muhammédane comparée à la payenne de l'Indostan », épître attribuée au même Radicati. Ces deux morceaux font souvent partie du « Recueil de pièces curieuses sur les matières les plus intéressantes », par le même auteur. Londres et Rotterdam, 1736, in-8. A. A. B—R.

ELMOTTE (d'), *nom abrév.* [François-Martin POULTIER D'ELMOTTE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le t. VII de la France littéraire à *Poultier d'Elmotte*.

ELSAESSERS (EINES), *aut. dég.* [ ]

Gedichte — nebst einer musikalischen Zugabe von demselben. Strasburg, Treuttel u. Wurtz, 1846, in-12 de viij et 187 pag. [2197]

Paris, et l'établissement d'un Mont-de-Piété. Paris, Prault, 1800, in-12. [2218]

EMPLOYÉ DU TRÉSOR (UN), *ps.* [Scipion MARIN].

Histoire édifiante et curieuse du « Journal des Débats », avec les biographies de ses rédacteurs, le chiffre de ses abonnés à diverses époques, le tarif de ses subventions, etc. Paris, Baudry, 1839, in-12. [2219]

L'année précédente, M. Alfred Nettement avait déjà publié une Histoire du même journal, en 2 vol. in-8.

E.-N., *ps.* [l'abbé Aimé GUILLON], auteur de la préface de l'ouvrage de l'abbé Baston, intitulé Réclamation pour l'Église de France... (1821, in-8). [2220]

ENDORMI (l'), *ps.* [MM. DÉCOUR, DEMONVAL et Aug. GOMBAULT].

Petite (la) Somnambule, ou Coquetterie et gourmandise, vaudeville en trois tableaux; par—, mis en scène par M. Armand, représenté sur le théâtre de M. Comte, le 18 décembre 1827. Paris, Duvernois, 1828, in-8. [2221]

ENFANTIN, *ps.* Voy. BELAIR.

ENGELGOM [van] (1), de Bruxelles, *pseud.* [M. Jules LECOMTE].

Lettres sur les écrivains français. Bruxelles, 1837, in-18. [2222]

Écrit satyrique contre la littérature actuelle.

ENNERY (D') et Dennery. Voy. DENNERY (2).

E. N. F. D. S., *aut. dég.* [Etienne-Nicolas FANTIN-DESODOARDS].

Tableau des écrivains français, depuis la renaissance des lettres, jusqu'à ce jour, le lieu, l'époque de leur naissance et de leur mort; le genre dans lequel ils se sont distingués, leurs productions marquantes, les éditions estimées et recherchées de leurs œuvres. Paris, G. A. Debray, 1809, 2 vol. in-16. [2223]

« Je soupçonne, nous dit M. Boissonnade, dans une de ses notes, que

(1) Nom inconnu à MM. Louandre et Bouquelot.

(2) Renvoi décalqué de nos *Supercheries*, par MM. Louandre et Bourquelot; mais si ce renvoi convenait à notre livre, il ne convenait pas à celui de ces messieurs, et au lieu de renvoyer à *Dennery*, qui est un pseudonyme, ils eussent dû faire leur renvoi à *Eug. Philippe*.

« les initiales E. N. F. D. S. que porte cette édition, cachent Etienne-Ni-
« colas Fantin Desodoards ».

Ce livre a été réimprimé l'année suivante sous le titre de « Tablettes biographiques des écrivains français... », et avec les initiales N. A. G. D. B. (Nicolas-Amable-Germain Debray). Seconde édition, revue, corr. et considérablement augmentée. Paris, G.-A. Debray, 1810, 2 part. in-8, de 156, 148 et xvj pag.

La première partie contient les écrivains morts, et la seconde, les écrivains vivants en 1810.

C'était une heureuse idée de présenter dans un livre portatif le tableau de notre littérature, mais que ce travail ait été fait par Fantin Desodoards ou le libraire Debray, il a été fait avec si peu de soin, et sa classification alphabétique est si arbitraire, qu'il ne doit inspirer que peu de confiance et qu'il y a peu d'utilité à en retirer. Si ce livre a eu deux éditions presque consécutives, c'est qu'il n'existait rien en France, depuis la « France littéraire », de Hébrail, de Laporte et autres, qui nous donnât un aperçu un peu complet de nos richesses littéraires. La « France littéraire », du bibliographe allemand Ersch, est bien supérieure à ce livre.

Notre « France littéraire », dans l'origine, ne devait-être que la refonte et la continuation de ce volume, et l'on sait quelle proportion elle a prise avec le temps.

ENTHOUSIASTE (UN), *ps.* [J.-M. CHASSAGNON].

On cite, sous cette qualification, une édition du poëme de Julien *Pascal*, intitulé : « la Brotiade, ou les Plaisirs des Broteaux », poëme héroïque en IV chants, étrennes à l'auteur. Genève (Lyon), 1779, in-12.

ENTRECASTEAUX (Jos.-Ant. B. d'), *nom abrév.* [BRUNI D'ENTRECASTEAUX], célèbre navigateur, plus connu sous le dernier de ces deux noms. Pour l'indication d'un Voyage de lui, voy. le tom. III de la France littéraire à *Entrecasteaux*.

ENTREPRENEUR LITTÉRAIRE (UN), *ps.* [Horace RAISSON].

Code du littérateur et du journaliste. Paris, rue Hautefeuille, n. 20; Levavasseur, 1829, in-18. [2225]

Ce n'est pas un ouvrage de jurisprudence.

ÉPAGNY (d'), *nom abrév.* [J.-B.-Bonav. de VIOLLET D'ÉPAGNY (1)]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. les t. X et XI de la France littéraire, à *Viollet d'Épagny*.

---

(1) Son père était lieutenant-général criminel au bailliage de Gray, en 1789, où il était bien plus connu sous le nom de *d'Épagny* que sous celui de *Viollet*. Mais l'article du fils dans la « France littéraire » est imprimé à la lettre V, force nous est donc d'y renvoyer.

ÉPICIER (UN). Voy. REYNAERT (Karel).

ÉPIMÉNIDE, *ps.* [Jean-Joseph BOUCHOUT].

Réveil (le) d'Épiménide en Brabant. Bruxelles, Weissenbruck, 1814, in-8 de 36 pag. [2226]

ÉPIMÉNIDE l'inspiré, *ps.* [J.-M. CHASSAGNON, fils d'un épicier de Lyon].

Cataracte de l'imagination, déluge de la scribomanie, vomissement littéraire, hémorrhagie encyclopédique, monstre des monstres. Dans l'Antre des visions, 1779, 4 vol. in-12. [2227]

ÉPINAY (madame d'), *nom abrév.* [Madame L.-F.-P. DE LA LIVE D'ÉPINAY, plus connue sous le dernier de ces noms]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la France littéraire, à *Epinay* (*d'*).

ÉPINAY (d'), *nom abrév.* [G. MONTCLOUX D'ÉPINAY, aut. dr.]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. les t. VI et XI de la France littéraire, à *Montcloux d'Epinay.*

ÉPINAY (madame Marie de L') (1), *ps.* [Mademoiselle Eve DE BRADY, épouse de M. le baron BRUCHEZ (2), colonel suisse]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le t. XI de la France littéraire, à *Bruchez.*

EPITHÈTE (M. de L'), *ps.* [P.-N. CHANTREAU].

Dictionnaire national et anecdotique, pour servir à l'intelligence des mots dont notre langue s'est enrichie depuis la Révolution, et à la nouvelle signification qu'ont reçue quelques anciens mots; enrichi d'une Notice exacte raisonnée des journaux, gazettes et feuilletons antérieurs et postérieurs à cette époque; avec un Appendice contenant les mots qui vont cesser d'être en usage et qu'il est nécessaire d'insérer dans nos archives pour l'intelligence de nos neveux. Dédié à MM. les représentants de la commune de Paris; par

---

(1) Nom d'une ferme à quatre lieues d'Orléans et dépendante du château de Rubréchien qui a appartenu à M. de Brady et qui est aujourd'hui la propriété de M. Boys.

(2) C'est fâcheux pour nos continuateurs, que cette note paraisse après leur article, car ils auraient eu l'air de nous révéler un nom qui chez eux, au contraire, brille aujourd'hui par son absence.

— , élève de feu M. Beauzée, académicien, mort, de l'Académie française. Politicopolis, chez les marchands de nouv., 1790, in-8 de 200 pages. [2228]

L'auteur de cet ouvrage dit, dans une épître dédicatoire, que vivement frappé de voir notre langue s'enrichir d'une foule de mots qui caractérisaient un peuple libre, l'enthousiasme l'a porté à en former un « Dictionnaire ». C'est ce qu'il a exécuté d'une manière piquante et vraiment originale, dans une infinité d'articles. Le front du lecteur se déride malgré lui en lisant ceux *d'anglais*, *capitaliste*, *côté*, *épreuve par assis et levé*, *lanterne*, *livre rouge*, *noblesse*, *numéraire*, *opinant*, *pension*, *vaisselle*, *etc.*, *etc.* Ceux de *noblesse* et *révolution* lui ont fourni une critique dont la manière est absolument neuve ». *Note du temps.*

Les journaux qui paraissaient à l'époque où ce volume fut publié, et qui sont rappelés dans un chapitre particulier, sont au nombre de 59.

ÉPOUX (UN), *aut. dég.* [A.-F. SERGENT-MARCEAU, ancien conventionnel, mort à Nice, en juillet 1847].

Fragments de mon album et Nigrum. Écrit en 1811 ; revu et augmenté de Souvenirs en 1836. Brignolles, de l'impr. de Perreymond-Dufort, 1837, in-8 de 168 pag. plus un portr. et un fac-simile. [2229]

Ce volume est anonyme. Un premier titre ou faux-titre, porte : « Hommage de l'Amour à la vertu, par un époux ; Souvenirs : A mes amis ». Imprimé aux frais de MM. Sergent-Marceau et Agathophile, leur fils adoptif, et neveu du général.

Cet écrit est, page 153, signé Sergent-Marceau, artiste, graveur et homme de lettres..., âgé de 87 ans. A Nice, 1837.

Les derniers mots de la page 164 sont ceux-ci : Imprimé au nombre de deux cents exemplaires : aucun ne sera vendu.

« Bibl. de la France », année 1837, n° 5470.

Ce sont des Mémoires sur Emira Marceau-Desgraviers, sœur du général, et femme de M. Sergent, écrits avec une minutieuse complaisance par un époux encore passionné, quoique plus qu'octogénaire.

Madame Sergent-Marceau, née à Chartres, en 1754, et morte à Nice, le 6 mai 1834, a gravé quelques-uns des portraits de la collection publiée par son mari, de 1787 à 1789, intitulée : « Portraits des grands hommes, femmes illustres, etc. », et elle a laissé 6 vol. in-4, intitulé : « Glanures ».

EQUES A FLORE, *ps.* [J.-P.-L. BEYERLÉ, haut dignitaire maçon, membre du Directoire préfectural de Lorraine, sous le caractéristique de *Eques à Flore*, chevalier de la fleur].

Conventu (de) generali Latomorum, apud aquas Wilhelminas, prope hanoviam oratio. — Discours sur le convent général des

francs-maçons réunis aux eaux de Wilhemsbad, près Hanau. Jussu et sumptibus ⁂ Lothar. De l'ordre et aux frais du Directoire de Lorraine, sans date (1783), in-8, de 256 pag. [2230]

Ce livre français qui fait connaître en détail les opérations du couvent de Wilhelmsbad, est devenu fort rare, soit qu'il ait été tiré à un petit nombre d'exemplaires, soit qu'il ait été detruit par quelques circonstances inconnues. Cependant il en existe une contre-façon qui n'est pas moins rare, laquelle est toute semblable à l'édition originale, page pour page et ligne pour ligne. Il n'y a de différence qu'entre les vignettes, fleurons, filets et signes abréviatifs. (*Note de feu Lerouge.*)

ÉRANDRE, *ps.* [Honorat LAUGIER DE PORCHÈRES].

Cent Lettres d'amour d' — à Cléanthe. Paris, 1646, in-8. [2231]

ÉRASTE, *ps.* [de LIGNÈRES].

Lettre d' — à Philis sur la Pucelle de Chapelain. In-4. [2232]

EREMITA (Joannes), *ps.* [DE BURE DE SAINT-FAUXBIN], à qui l'on doit une édition de « De Consolatione Philosophiæ », de *A. M. T. S. Boece* (Paris, 1783, 3 part. in-18).

ERGASTE, *ps.* [F. CHARPENTIER].

Voyage (le) du Vallon tranquille, nouvelle historique. Paris, 1673, in-12. [2233]

Une nouvelle édition, avec une préface et des notes servant de clef (par Adry et Mercier, abbé de Saint-Léger), a été publié avec le véritable nom de l'auteur. (Paris, 1796, in-12.)

ERIVANNE (Charles), *ps.* [RENARD, alors professeur au collége Bourbon].

Constantine. Ode à l'armée, aux jeunes princes. Paris, Delaunay; Saint-Jorre, 1838, in-8 de 16 pag. [2233*]

ERMINIUS TACITUS, *ps.* [Terentius ALCIATUS, S.-J.].

Vitam Petri Fabri, primi Sociorum Ignatii Loyolæ, ex italico latinam fecit *Nicolaus Orlandinus*. Lugduni, 1617, in-8. [2234]

ERMITE (UN), *ps.* [de SAINT-AMANS, de Toulouse].

Lettres écrites des Cévennes, par — , sur la suprématie du monarque, la réunion des cultes, etc.; publiées avec des observations, par M. *de Beaufort*, jurisconsulte. Paris, Gautier et Bretin, 1808, in-8. [2235]

ERMITE (l'), *ps.* [Pierre-David LEMAZURIER].

Récolte (la), de —, ou Choix de morceaux d'histoires peu connus, anecdotes, remarques littéraires, contes, pièces de vers, épigrammes, bons mots, singularités remarquables échappés aux recueils déjà publiés; rassemblés par un solitaire qui vit plus avec les livres qu'avec les hommes. Paris, Chaumerot jeune, 1813, in-8, 5 fr. [2236]

ERMITE DE FLOIRAC (l'), *ps.* [ ].

Examen critique ou Réfutation de l'Histoire de Bordeaux, etc. (de M. P. Bernadau). Bordeaux, Balarac, 1838, broch. in-8. [2237].

ERMITE DE NEUSTRIE (l')., *ps.* [LEYS].

Triomphe (le) de la liberté, drame historique en trois actes et en vers, dédié aux défenseurs de la patrie. (Imp. de F. Didot, à Paris). Paris, Leys, rue de l'Odéon, n. 30, 1833, in-8, 4 fr. [2238]

Le sujet est la Révolution de 1830.

ERMITE DE SAINT-VINCENT-LEZ-AGEN (l'), *ps.* [J. de BRESSOLLES aîné, à Auvillars, département de Tarn-et-Garonne], aut. de divers articles de bibliologie, impr. dans le « Bulletin de l'Alliance des Arts, publ. par M. Paul Lacroix.

ERMITE DU FAUBOURG SAINT-HONORÉ (l'), *ps.* [Le comte FORTIA DE PILES].

Ermite (l') du Faubourg Saint-Honoré à l'Ermite de la Chaussée-d'Antin (M. de Jouy). Paris, Delaunay; Laurens Beaupré, 1814, in-8 de 96 pag., 1 fr. [2239]

ERMITE EN RUSSIE (l'), *ps.* [Emile DUPRÉ DE SAINT-MAUR].

Coup (le) de pistolet à poudre, dialogue entre un vieux classique et un jeune romantique. (En vers). Paris, Denain, 1829, in-8 de 16 pages. [2240]

Voy. aussi HERMITE.

ERMITES DU JOUR DE L'AN (les), *ps.* [P. CUISIN].

Etrennes (les) royales, trophées historiques et poétiques, offrant en couplets, romances, élégies et tableaux, la vie de Sa Majesté Charles X. Paris, Dabo jeune, 1824, in-18, fig. [2241]

Reproduites l'année suivante, avec un nouveau titre portant le millésime de 1825.

ERNEST, *ps.* [F. GRILLE, anc. chef de division au ministère de l'Intérieur, aujourd'hui bibliothécaire de la ville d'Angers].

I. Avec *Jos. Servières* : Monsieur Botte, ou le Négociant anglais, comédie en trois actes et en prose, imitée du roman de *Pigault-Lebrun*. Paris, 1803, in-8. [2242]

II. Ville (la) au village, ou les Hommes tels qu'ils sont, comédie en un acte, mêlée de couplets. Paris, Barba, 1089 (1809), in-8. [2243]

Ces deux pièces ayant été publiées sous le prénom d'*Ernest*, nous avons été conduit à les attribuer, par erreur, à Clonard (« France littéraire », t. II, p. 230), dont presque toutes les pièces portent ce prénom.

Si « Monsieur Botte » et « la Ville au Village », sont les seules pièces mentionnées au nom de Clonard, qui appartiennent à M. Grille, ce que nous ne pouvons affirmer, au moins est-il certain que ce dernier en a fait jouer davantage sur divers théâtre de la capitale.

C'est encore sous le nom d'*Ernest* ***, que ce non moins excellent homme que spirituel écrivain a écrit des articles de mœurs pour le « Mémorial universel », publié sous la direction de M. Huart.

ERNEST, prénom sous lequel il existe des pièces, ou seulement des parts de pièces de neufs auteurs différents : MM. *Ancelot*, *Boniface*, dit Saintine, *Brisset*, *Clonard*, *Damarin*, *Monnais*, *Nezel*, *Renaud*, *Rousseau*. Voyez ces derniers noms dans le t. XI de la France littéraire.

ERTÉLIB, *ps.* (1) [Jean-James FAZY, de Genève].

Voyages (ses), conte politique sur la Sainte-Alliance. Genève, Cherbuliez, 1822, in-12. [2244]

ERUESCHEP, *anagr.*

Tourelle (la), poésie. — Impr. dans le « Bulletin de la Société philomatique de Bordeaux, t. XV, p. 124. [2245]

ERUOR, *anagr.* [P. ROURE].

Monde (le) littéraire, satire. Paris, 1807, in-8, 60 c. [2246]

ESBECQ (madame van), *nom abrév.* [madame GRANDMAISON VAN ESBECQ]. Pour la liste de ses romans. Voy. la France littéraire, à *Grandmaison van E.*

---

(1) Anagrame du mot *Liberté*, ainsi qu'il est facile de s'en apercevoir.

ESCALE (le chevalier de L'), *ps.* (1) [Adam SCALIGER].

Vertu (la) ressuscitée, ou la Vie du cardinal Albornoz, surnommé le Père de l'Église, histoire parallèle, dédiée à monseigneur le cardinal de Richelieu, père de la France. Paris, Toussaint Dubray, 1629, in-8. [2247]

Le privilége du libraire est de 1628 et signé par *le roi en son conseil*, *Renouard*.

Les Scaliger voulaient tous descendre de la famille *Scala*, qui régnait jadis à Verone.

Jules-César et Joseph Scaliger sont célèbres par leur savoir et leur vanité. Le Scaliger qui nous occupe ici les reniait pour ses parents et se disait seul issu de l'illustre race veronaise. Joseph Scaliger (dans son ouvrage intitulé: « Confutatio stultissimæ Burdonom fabula), » lui répondit et assura que cet obscur écrivain qui se faisait son adversaire et fournissait des armes à ses ennemis, notamment à Gaspard Scioppius, n'était autre que le fils d'Antoine Scaliger, moine défroqué de Bar-le-Duc.

Antoine s'était retiré à Bâle, mais ayant voulu y dogmatiser, il fut chassé de la ville et forcé d'aller vivre dans un village aux environs. Il s'y maria et eut un fils, Scipion, qui, par la suite, publia plusieurs discours politiques.

Marié à son tour, Scipion Scaliger eut deux fils, Nicolas et Adam. Nicolas s'attacha au cardinal de Givri qui, à sa recommandation, fit entrer Adam dans l'ordre de Malte.

Cet Adam prit le nom de *chevalier de l'Escale*, et il composa le livre que nous avons sous les yeux, livre que je n'ai point trouvé dans Le Long ni Fontette.

Barbier n'a point non plus inscrit l'*Escale* dans sa liste des pseudonymes.

F. GR.

ESCALLIER (L'), *plag.* [DESORMES].

Bramine (le) inspiré, trad. de l'angl. (de *Dosdley*). Berlin, Etienne de Bourdeaux, 1751, in-12. [2248]

L'Escallier était secrétaire ou copiste de Desormes. Il fit imprimer sous son nom l'ouvrage qu'il avait copié. Voy. « l'Année littéraire », de Fréron, 1760, t. v, p. 167. A. A. B—R.

ESCARBOTIER (le R. P.), *ps.* [VOLTAIRE].

Colimaçons (les) du —, par la grâce de Dieu, capucin indigne, prédicateur ordinaire et cuisinier du grand couvent de la ville de Clermont en Auvergne, au R. P. Élie, carme déchaussé, docteur en Théologie. Sans indication de lieu, 1768, 1769, in-8 de 24 p. [2249]

Condamné, par décret de la cour de Rome du 1er mars 1770, avec six autres ouvrages de Voltaire.

---

(1) Inconnu à Barbier.

L'édition originale de cet opuscule a 24 pages in-8, et a dû paraître en septembre, puisque les « Mémoires secrets », après l'avoir annoncé le 6 octobre, parlent, dix jours après, d'une « Réponse d'un compagnon de Pierre Fort au philosophe de Saint-Flour, capucin et cuisinier, sur les coquilles et bien d'autres choses ». On trouve dans le « Mercure de juin » 1770, page 153 une « Lettre (de Linguet), sur l'exécution des limaçons ».

De cette première lettre, Voltaire avait, en 1771, fait la première section de l'article *Colimaçons* dans ses « Questions sur l'Encyclopédie ».

ESCLAVE FORTUNÉ (l'), *ps.* [Michel d'AMBOISE, sieur de Chevillon].

I. Complaintes (les) de —, avecque vingt épistres et trente rondeaux d'amours. 1529, in-8, goth. [2250]

II. Penthaire (la) de —, où sont contenues plusieurs lettres et fantaisies. Paris, Alain Lotrian, 1530, in-8, goth. [2251]

III. Épîtres (les) vénériennes de —, privé de la cour d'Amour. Paris, Jehan Longis et Denis Janot, 1534, in-8. [2252]

IV. Esclave (l') fortuné, le Babilon, autrement la confusion de l'Esclave fortuné, où sont contenues plusieurs lettres récréatives et joyeuses. Lyon, Olivier Arnoullet, 1535, in-8. [2253]

ESPAGNOL (UN), *ps.* [le baron de THÉIS].

Mémoires d'—, ou Histoire de don Alphonse de Peraldo, écrite par lui-même et publiée par ***. Paris, Maradan, 1818, 2 vol. in-12, 5 fr. [2254]

ESPAGNOL (UN), témoin oculaire, *aut. dég.* [don Sébastien MIÑANO].

Histoire de la révolution d'Espagne, de 1820 à 1825. (Trad. de l'esp. par MM. *Meissonnier de Valcroissant*, *Ernest de Blosseville* et don *Andrès Muriël*). Paris, Dentu, 1824, 2 vol. in-8, 13 fr. [2255]

Le manuscrit a été soumis au roi d'Espagne avant l'impression, d'après l'aveu de l'auteur.

Les 361 premières pages du t. Ier ont été traduites par MM. Meissonnier de Valcroissant et E. de Blosseville; et le reste de l'ouvrage par don A. Muriel. La majeure partie du second volume a été empruntée par M. Miñano, presque textuellement, à « l'Annuaire historique », de Lesur.

Note de M. E. de Blosseville à M. De Manne.

ESPAGNOL CONSTITUTIONNEL (UN), *aut. dég.* [GALIANO, membre des Cortès].

Appel au peuple français en faveur de la liberté d'Espagne. Paris, de l'impr. de Selligue, 1830, in-8 de 28 pag. [2256]

« Globe », du 16 novembre 1830.

ESPAGNOL NATURALISÉ FRANÇAIS (UN), *ps.* [SOUFFLET MERREY].

Réponse d' — à M. Fievée. Paris, Bouveret, 1815, in-8 de 34 p. [2257]

Non annoncé dans la « Bibliographie de la France ». C'est selon toute apparence, une réponse à un passage de la « Correspondance politique et administrative », de J. Fiévée.

ESPAÑOL RESIDENTE EN PARIS (UN), *aut. dég.* [le comte de TORRENO].

Noticia de los principales sucesos occuridos en el gobierno de España, desde el momento de la insurreccion en 1808, hasta la disolucion de las Cortes ordinarias en 1814. Paris, de la impr. de Rougeron, 1820, in-8 de 88 pag. [2258]

— Aperçu des révolutions survenues dans le gouvernement d'Espagne, depuis le premier moment de l'insurrection en 1808, jusqu'à la dissolution des Cortès ordinaires en 1814 ; trad. sur l'original, écrit par un Espagnol à Paris. Paris, Corréard, 1820, in-8 de 80 p.

ESPÉRONNIER DE DISCIPLINE (l'), *ps.* [Antoine DU SAIX].

Petits Fatras d'un apprentif surnommé — . Paris, Simon de Colines, 1537, in-4 ; ou Paris, de Marneff, 1546, in-16. [2259]

ESPILLY (Marie d'), *ps.* [Madame de LONGUEVILLE], aut. du type de « la Vieille Fille », imprimé dans le t. II des « Français peints par eux-mêmes », et d'articles dans divers journaux.

ESPINOEIL (Charles de L'), *ps.* [le P. GARASSE, jésuite].

Banquet (le) des Sages, dressé au logis et aux dépens de Louis Servin, auquel est porté jugement tant de ses humeurs que de ses plaidoyers. 1617, in-8. [2260]

ESPRÉMÉNIL (D. d'), *nom abrév.* [DUVAL D'ESPRÉMÉNIL]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littér., à *Duval d'E.*

ESPRIT (Messire), *ps.* [P.-Fr. GODARD DE BEAUCHAMPS].

Histoire du prince Apprius (Priapus), extraite des fastes du monde, depuis sa création : manuscrit persan trouvé dans la bibliothèque

d'un roi de Perse; traduction française, par —, gentilhomme provençal servant dans les troupes de Perse. Imprimé à Constantinople, l'année présente (1728), in-12. [2261]

On a imprimé une table pour l'intelligence de cette histoire; elle se trouve jointe à quelques exemplaires. L'ouvrage a été imprimé à Lyon; l'imprimeur fut condamné au bannissement et à une forte amende.

ESPRIT DÉSINTÉRESSÉ (UN), *aut. dég.* [SPINOSA].

Réflexions curieuses d' — , sur les matières les plus importantes au salut, tant public que particulier (ouvrage traduit du latin de *Spinosa*, par *de Saint-Glain*). Cologne, Claude-Emmanuel, 1678, in-12. [2262]

Cet ouvrage, traduction du « Tractatus theologico-politicus », a paru sous deux autres titres :

1° « Clef du Sanctuaire », par un savant de notre siècle. Leyde, Pierre Warnaer, 1678, pet. in-12;

2° « Traité des Cérémonies superstitieuses des Juifs tant anciens que modernes ». Amsterdam, Jacob Smith, 1678, in-12.

ESPRIT FOLLET (UN), *ps.* [DAQUIN DE CHATEAULION].

Messager (le) croustilleux, ou la Semaine récréative, avec une sauce piquante. Paris, Demoraine, an II de la République (1794), in-12. [2263]

Il n'a paru de ce journal facétieux que quelques numéros.

ESPRIT SINCÈRE ET SANS FLATTERIE (UN), *ps.* [Augustin NICOLAS, de Besançon].

Vérité (la) rendue à son jour, contre les déguisements de la passion et du mensonge. In-4, de 58 pag. [2264]

Attribué à Augustin Nicolas, de Besançon, sur lequel on peut consulter le « Menagiana », et les recueils du temps. A. A. B—R.

ESQUIRE (T.-E.), électeur futur, *ps.* [André-Thomas BARBIER].

I. Réflexions sur le nouveau projet de loi des élections, présenté à la chambre des Députés, le 15 février 1820. Paris, Delaunay, 1820, in-8, de 16 pag. [2265]

II. Appel à la justice sur la caisse des retraites, dite Caisse de vétérance. Paris, de l'impr. de Duverger, 1835, in-8 de 16 pag. [2266]

ESSEID ALY EFFENDI, *ps.* [A.-G.-F. REBMAN].

Rapport fait au Divan, par — , sur la situation actuelle de la France et sur l'esprit public. 1797, in-8. [2267]

ESTAGEL (d'), *ps.* [Etienne ARAGO, d'Estagel, aut. d'une pièce de théâtre imprimée sous ce nom]. Voy. le t. XI de « la France littéraire », à *E. Arago.*

ESTANG (le sieur de L'), *ps.* [Gaspard de TENDE, laïc, fils naturel de Claude de Savoie, comte de Tende].

Traduction (de la), ou Règles pour apprendre à traduire la langue latine en langue française. Paris, Jean Le Mire, 1660, in-8. [2268]

ESTIENNE (Charles), *apocr.*

Abusés (les), comédie. Paris, 1556, in-12. [2269]

La comédie des « Abusés » n'est pas de Charles Etienne, mais seulement traduite par lui en français. Elle fut composée par les Intronati, académiciens de Sienne, ainsi qu'il paraît par l'épître du traducteur à Mgr le Dauphin. Cette pièce pourrait s'appeler la Fille valet; le sujet est pris mot à mot des « Histoires tragiques » de Bandel (tom. IV, Hist. 59, fol. 20). Il prétend que cette aventure arriva à Rome, lorsque le duc de Bourbon, qui commandait l'armée de Charles-Quint, la prit et la saccagea. Il nomme le père des deux enfants Ambroise Nani, et dit que c'était un bon marchand dont la fille s'appelait Nicole.

Cette pièce est fort rare et des plus licencieuses; à chaque scène il y a une estampe fort jolie, gravée en bois, représentant la décoration et les acteurs.

L'on peut, par le prologue, juger de la pièce et de la licence avec laquelle elle est écrite. Il n'y a pas d'apparence qu'elle ait jamais été jouée.

MAUPOIN, « Bibliothèque des théâtres ».

ESTIENNE (Joseph d'), *ps.* [Auguste VITU], aut. d'articles dans divers journaux.

ESTRÉES (Gabrielle d'), *aut. supp.* [M. Paul LACROIX].

Mémoires (ses). Paris, Mame et Delaunay-Vallée, 1829, 4 vol. in-8. 30 fr. [2270]

ETALLONDE DE MORIVAL, *apocr.* [VOLTAIRE].

Cri (le) du sang innocent. Au Roi très chrétien, en son conseil. 1775. [2271].

Cet écrit, au nom de M. d'ÉTALLONDE (l'un des coaccusés du chevalier de La Barre), avait pour objet sa réhabilitation, et la cassation de la procédure d'Abbeville. Cet officier, au service du roi de Prusse, avait obtenu un congé illimité pour venir solliciter le succès de son affaire. L'écrit est daté de Neuchâtel, ville appartenant au roi de Prusse, où M. d'Étallonde était supposé résider; mais, dans le fait, il était alors à Fer-

ney, chez son patron, où il resta dix-huit mois. Les édit. de « Kehl ». — Le « Cri du sang innocent » date du 30 juin, et le « Précis de la procédure d'Abbeville » qui le suit, parurent au commencement de juillet 1775; mais, six mois auparavant, Voltaire en avait envoyé un modèle ou projet à d'Argental; voyez les lettres des 16 et 22 janvier. Le « Cri du sang innocent » est un supplément à la « Relation du chevalier de La Barre ».

ETIENNE (Charles-Guillaume), membre de l'Institut (Académie française).

1. Deux (les) Gendres, comédie en cinq actes et en vers, représentée, pour la première fois, à Paris, sur le Théâtre-Français, par les comédiens ordinaires de S. M. l'Empereur et Roi, le 11 août 1810. Paris, Barba, 1810, in-8. [2272]

Comédie dont Étienne a pris, a-t-on dit et prouvé, le fonds et les situations dans une ancienne pièce d'un jésuite, et qui avait été représentée dans un collége de la Compagnie, vers 1710.

Cette pièce, qui a donné matière à la publication de tant de critiques, que nous rappellerons tout à l'heure, n'en a pas moins eu une neuvième édition en 1822. Quelques-unes de ces réimpressions présentent des différences : ainsi la quatrième édition, imprimée à la fin de 1811, est précédée d'une préface, et suivie du Discours de réception de l'auteur, à l'Académie française, prononcé le 7 novembre 1811, qui n'est pas dans les précédentes; dans la sixième, imprimée en 1815, l'auteur a supprimé sa préface.

Voici la liste alphabétique de tous les opuscules, publiés en 1812, contre « Les deux Gendres ».

1° Conaxa, ou les Deux Gendres dupés. Comédie en 3 actes et en vers, représentée dans le collége de la Compagnie de Jésus pour la distribution des prix, fondée par MM. les nobles bourgeois de la ville de Rennes, le 22 août à une heure après midi (vers 1710); dans le collége de Vendôme, en 1725, et au théâtre de l'Impératrice, le 2 janvier 1812; imprimée et collationnée sur le manuscrit de la Bibliothèque impériale. Deuxième édition. Paris, Michaud frères, 1812, in-8, de XIV et 86 pag. — La préface est plus longue dans cette dernière édition que dans la première.

2° Alonzo. Épisode d'un roman espagnol, trouvé à la Bibliothèque impériale, dans le même carton que « Conaxa, » et traduit par N* L* F*** (DUFOUR). Paris, Germain Mathiot, 1812, in-8.

3° Apologie de l'auteur des « Deux Gendres ». Dialogue entre ma muse et moi. (En vers). Paris (de l'impr. d'Ange Clo), 1812, in-8.

4° Appel à l'impartialité, dans le procès intenté à l'auteur des « Deux Gendres » (par J. F. MURPHY). Paris, Delaunay, 1812, in-8.

5° Auteur (l') des « Deux Gendres », pris en flagrant délit, en réponse au précis de M. Hoffman; par F. S. D. (DELPECH). Paris, J. G. Dentu, 1812, in-8.

6° Bataille gagnée et perdue, tant tués que blessés, personne de mort,

ou Réflexions impartiales, spirituelles et piquantes sur les « Deux Gendres et Conaxa », par M. Mordax [DELAVIGNE]. Paris, J. G. Dentu, 1812, in-8.

7° Conaxa et les Deux Gendres. Résumé des débats, servant de réponse à M. Hoffman, défenseur officieux de M. Étienne, membre de l'Institut impérial de France; par M. D*** E*** N. [DESQUIRON]. Paris, J. G. Dentu, 1812, in-8.

8° Coup d'œil impartial sur les « Deux Gendres »; par M. TRIEPLER. Paris, J. G. Dentu, 1812, in-8.

9° Critique raisonnée de la comédie intitulée « les Deux Gendres », précédée d'un examen de la préface supprimée de cette pièce, et de réflexions sur l'avis des frères Michaud, éditeurs de « Conaxa »; suivie de l'errata de la préface de M. Étienne, à l'usage des personnes qui en ont des exemplaires. Ouvrage dans lequel se trouvent quelques notes, avec un avant-propos qui n'est pas hors de propos; par M. D. J*** (CHOLET DE JETPHORT). Paris, J. G. Dentu, 1812, in-8.

10° Éclaircissements (nouveaux), en forme de conversation, sur « Conaxa et les Deux Gendres » (Par HOFFMANN). Paris, Barba, 1812, in-8.

11° Épître à l'auteur des « Deux Gendres ». (En vers). Paris, Delaunay, 1812, in-8.

12° Épître à l'auteur des « Deux Gendres », sur la préface de la quatrième édition de sa comédie. (En vers). Paris, Martinet, 1812, in-8.

Épître sur la comédie des « Deux Gendres ». (En vers); par L. V. R (L. V. RAOUL). Meaux, Raoul, 1812, in-8.

13° Etiennéide (l'), poëme épico-satirique en deux chants. (En vers); par M. RUTHIGER. Paris, de l'impr. de Brasseur, 1812, in-8.

14° Fauteuil (le) de M. Étienne, ouvrage presque académique, contenant la fameuse préface du jeune homme, avec des commentaires, et le procès-verbal extrait des registres de l'Académie, au sujet de l'expulsion de Furetière; par M. D. J*** (CHOLET DE JETPHORT). Paris, J.-G. Dentu, 1812, in-8.

15° Fin du procès des « Deux Gendres », ou Histoire philosophique et morale de l'exhumation et de l'apothéose de Conaxa; par H. HOFFMANN. Paris, Barba, 1812, in-8.

16° Histoire abrégée d'un jeune homme persécuté, ou les Inconvénients de la gloire et des amis, pot-pourri en manière de vers; par Gorinet, arrière-neveu, Quinze-Vingts. Paris, J.-G. Dentu, 1812, in-8.

17° Histoire de Conaxa, riche marchand d'Anvers, publiée en 1673, par le révérend père Jacques Rinald, de la compagnie de Jésus; suivie du Testament mémorable de J. Conaxa, publié bien antérieurement (en 1624) par le révérend père François Garasse, de la même compagnie, et du Parallèle de Conaxa, des Deux Gendres, des Fils ingrats et du roi Léar, par l'éditeur (DEFOUR). Paris, G. Mathiot, 1812, in-8.

18° Histoire (p'tite) d'un auteur vaniteux. (Pot-pourri, par F.-L. DARRAGON). Paris, de l'impr. de J.-L. Scherff, 1812, in-8.

19° Jacquot n'a qu'ça ; par A. L. B. R. de Beaunoir. Paris, 1812, in-8.

20° Lettre à M. Étienne, membre de l'Institut impérial de France; par un habitant de Bar-sur-Ornain, membre de l'athénée de cette ville (M. Doublat), suivie du Rêve, ou la dernière apparition de M. Étienne. (En vers.) Paris, J.-G. Dentu, 1812, in-8.

21° Lettre d'Alexis Piron [M. Lambert Lallemand] à M. Étienne, académicien, ou Examen critique de la comédie de Conaxa, revue, corrigée, augmentée, et mise au théâtre par M. Étienne. Paris, Nouzou, 1812, in-8.

22° Lettre de Nicolas Boileau [M. Lefèvre] à Étienne, auteur des « Deux Gendres », en lui envoyant sa septième épître à Racine, sur le profit à tirer des critiques. Paris, Le Normant, 1812, in-8.

23° Lettre d'un habitant de Versailles [M. Lefèvre] à l'auteur de la Réponse à M. Hoffmann. Paris, Barba, 1812, in-8.

24° Lettre (petite) sur un grand sujet. (Par M. Granier, avocat à la cour de Cassation). Paris, Martinet, 1812, in-8.

25° Martyre (le) de saint Étienne. (En vers); par M*** (Violet). Paris, J.-G. Dentu, 1812, in-8.

26° Mes Révélations sur M. Étienne, les Deux Gendres et Conaxa ; par M. Lebrun-Tossa. Paris, J.-G. Dentu, 1812, in-8. —27° Supplément à Mes Révélations, en réponse à MM. Étienne et Hoffmann ; par M. Lebrun-Tossa. Paris, J.-G. Dentu, 1812, in-8.

28° Observations sur le jeune homme qui a écrit la comédie intitulée les « Deux Gendres », ou Lettre à M. Étienne. (Par M. Le Maitre). Paris, J.-G. Dentu, 1812, in-8 de 44 pag.

29° Prosopopée à la Bibliothèque impériale ; par Necrexoris [Éloy Johanneau]. Paris, Johanneau, 1812, in-8 de 16 pag.

30° Réflexions critiques sur l'état de guerre dans lequel la littérature est depuis quelques années, et sur quelques brochures ; par M. Misopolème. Paris, Martinet, 1813, in-8.

31° Réponse à M. Hoffmann, ou dernier Examen du procès intenté par le public à M. Étienne. (Par M. Lambert Lallemand). Paris, Nouzou, 1812, in-8.

32° Secret (le) de M. Lebrun-Tossa, ou Lettre à l'auteur de Mes Révélations ; par Henri L... (H. Lasalle). Suivie des variantes qui existent entre le manuscrit de M. Lebrun-Tossa et le manuscrit de Conaxa. Paris, Michaud frères, 1812, in-8.

33° Stéphanéide (la), ou Conaxa, les Deux Gendres et le Journal de Paris, suivis d'un fragment de lettre à M. Étienne ; par A. J.-B. Bouvet (de Cressé). Paris, J.-G. Dentu, 1812, in-8. — 34° Les Gouttes d'Hoffmann, à l'usage des journalistes petits-maîtres, ou Suite provisoire de la Stéphanéide ; par A.-J.-B. Bouvet (de Cressé). Paris, J.-G. Dentu, 1812, in-8.

35° Vives escarmouches avec M. Hoffmann ; par M. Mordax [Delavigne]. Paris, J.-G. Dentu, 1812, in-8.

Cette curieuse collection, qu'il serait impossible de réunir aujourd'hui n'existait complète dans aucune autre bibliothèque que celle de M. de Soleinne, pas même dans celle de M. Étienne, le plus intéressé dans toute cette longue polémique. « Nous avons ouï dire, dit M. Paul Lacroix, dans « le catalogue de la bibliothèque du très regrettable amateur que nous ve- « nons de nommer, que M. de Soleinne avait découvert le premier les si- « militudes et les analogies qui se trouvent dans la comédie du Jésuite « anonyme et dans celle d'Étienne. Dans sa riche bibliothèque figuraient « des *Plagiats de M. Étienne, extraits autographes de M. de Soleinne; épi- « grammes à cette occasion* , etc., in-fol. Ce fut M. de Soleinne qui fournit « sous main aux assaillants, et particulièrement à son ami Lebrun-Tossa, « les éléments de cette mémorable querelle littéraire ; ce fut lui qui diri- « gea secrètement l'attaque. On nous a même assuré qu'il avait mis la main « à la plume dans cette occasion. On comprend alors avec quel intérêt il « recueillait les brochures en vers et en prose nées du débat ».

II. Joconde, ou le Coureur d'aventures, opéra-comique en 3 actes. Paris, Le Normant, 1814, in-8. — IXe édit. Paris, le même, 1821, in-8, 2 fr. * [2273]

Une personne généralement bien informée, parce qu'elle a vécu long temps parmi l'aristocratie littéraire, M. F. Grille, jadis chef de division au ministère de l'intérieur, et aujourd'hui remplissant la modeste place de bibliothécaire de l'une de nos villes de province, Angers, nous a assuré avoir appris de bonne source que ce charmant opéra est de la composition de MARET, duc de BASSANO ; que celui-ci ne voulant pas se faire connaître comme auteur dramatique, en avait fait l'abandon à Étienne, qui avait été son secrétaire intime lorsqu'il était ministre, et auquel il avait toujours porté beaucoup d'intérêt. Il est vraisemblable qu'Étienne a retouché et fait quelques changements à cet opéra, ne fût-ce que sous le rapport de la mise en scène.

ÉTIENNE, *aut. dég.*, prénom sous lequel il existe des pièces ou seulement des parts de pièces de quatre différents auteurs : MM. *Et. Arago*, frère de l'académicien ; *Crétu*, *Jacob*, *Jourdan*. (Voy. ces derniers noms dans le t. XI de « la France littéraire».

ÉTOILE (de L'). Voy. LETOILE.

ÉTRANGER (UN), *ps.* [René-Théophile CHATELAIN].

Voyage d' — en France, pendant les mois de novembre et décembre 1816. Paris, L'Huillier, 1817, in-8, 3 fr. [2274]

Cet ouvrage est arrivé à la troisième édition dans la même année. Cette dernière porte : par l'auteur du « Paysan et le Gentilhomme » (1).

---

(1) Circonstance rappelée par M. De Manne, sous le n° 2071 de son « Nouveau Recueil d'ouvrages anonymes et pseudonymes. » Mais M. De Man-

ÉTRANGER (UN), *aut. dég.*

Mémoires d' —, ou Vingt ans à Paris. (De l'impr. de Locquin, à Paris). Paris, l'Auteur, rue de la Pépinière, n° 85, 1839, in-8. [2275]

ÉTRANGÈRE (UNE), *ps.* [Jean-Cl.-Laur. de LA GRAVIÈRE].

Lettres en vers d' — à un François. Paris, 1764, in-8. [2276]

V. T.

ETTEILLA, *anagr.* [ALLIETTE, cartonomancier]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. les t. I et XI de « la France littéraire », à *Alliette.*

ETTEN (H. van), élève de l'Université de Pont-à-Mousson, *ps.* [le P. Jean LEURECHON].

Récréation mathématique, composée de plusieurs problèmes plaisans et facétieux en fait d'arithmétique, géométrie, méchanique, optique. Pont-à-Mousson, 1626 ; — 1627, in-8. [2277]

L'abbé de Saint-Léger, dans sa *Notice sur G. Schott*, p. 72, nomme van Essen, ce masque du P. Leurechon, d'après la très fautive *Bibliothèque de Lorraine* de D. Calmet ; et il n'a pas remarqué l'identité de ce volume avec la première partie des « Récréations mathématiques », qu'il cite à la p. 90, et qu'il soupçonne faussement être de Denis Henrion.

Récréations mathématiques, composées de plusieurs problèmes plaisans, facétieux, etc., 1re et 2e parties; la 3e partie contient un recueil de plusieurs gentilles et récréatives inventions de feux d'artifice, etc. Rouen, Charles Osmont, 1628, in-8, souvent réimprimées. [2278]

La première partie de cet ouvrage avait paru sous le nom de VAN ETTEN, élève de l'Université de Pont-à-Mousson. (Voy. l'article précédent.) Un anonyme a joint à la réimpression de Rouen une deuxième et une troisième parties.

---

n'en a pourtant pas moins complétement erré sur les auteurs auquel il attribue ces deux écrits : le « Voyage d'un étranger » est attribué par lui à M. Esneaux, et pourtant A.-A. Barbier, sous le n° 19355 de son « Dictionnaire des ouvrages anonymes », avait revélé le véritable nom de l'auteur de cet écrit. La 3e édition du « Voyage d'un étranger, porte sur son titre : par l'auteur du « Paysan et le Gentilhomme, et pourtant sous son n° 1440, M. De Manne attribue ce dernier écrit à Édouard Lemontey, de l'Académie française. Voilà, par conséquent, deux noms et pas une seule fois celui de Châtelain, principal rédacteur du « Courrier français », le véritable auteur des deux écrits que nous venons de rappeler.

Denis HENRION publia à Paris, dès 1627, des « Notes critiques » sur la première partie, et en outre une nouvelle édition augmentée de l'ouvrage. En 1630, Claude MYDORGE fit réimprimer à Paris le recueil de Rouen, avec un examen critique de cette première partie.

On retrouve les notes de Henrion à la fin de l'édition de Mydorge. Le tout reparut encore sous ce titre : « Les Récréations mathématiques, avec l'examen de ces problèmes en arithmétique, etc. », premièrement revu par Denis HENRION, depuis par MYDORGE, et tout nouvellement corrigé et augmenté. Cinquième et dernière édition. Paris, Cardin Besongne, 1659, in-8.

Dans cette édition, les notes de Denis Henrion sont distribuées, dans la première partie, avant chaque remarque de Cl. Mydorge.

Il existe plusieurs autres éditions de ces « Récréations », soit avec les notes, soit sans notes. La dernière, peut-être entièrement anonyme, est de Lyon, Deville, 1680, in-8. *Art. d'A.-A. Barbier.*

ETTONVILLE (A. D'). Voy. DETTONVILLE.

ÉTUDIANT EN DROIT (UN), *aut. dég.* [J.-J. COULMANN].

Défense des Volontaires royaux. Paris, de l'impr. de Fain, 1815, in-8, de 12 pages. [2279]

ÉTUDIANT EN DROIT (UN), *aut. dég.*

Accents (les) de la liberté au tombeau de Napoléon. Paris, les march. de nouv., 1821, in-8, de 8 pag. [2280]

ÉTUDIANT EN MÉDECINE (UN), *ps.* [le docteur RETZ].

Nouvelles littéraires et critiques de médecine, chirurgie et pharmacie, servant de réplique à P. Sue. Amsterdam, et se donne à Paris, 1786, in-8. [2281]

ÉTUDIANT ORIENTALISTE (UN), *aut. dég.* [Joseph de HAMMER].

Coup-d'œil encyclopédique des sciences de l'Orient. (Leipzig), 1804, in-8. [2282]

ÉTUDIANT SUISSE (UN), *aut. dég.* [Ch.-F. RECORDON].

Poésies lyriques. Lausanne, 1823, in-12. [2283]

EUGÈNE (Théophile), *ps.* [Guill. PASQUELIN].

Protocatastasis, ceu prima Societatis Jesu institutio restauranda, summo Pontifici latino-gallicâ expostulatione proponitur, *Theophili Eugenii* zelo, Patrum societatis voto. 1614, in-8. [2284]

— Recueil des articles qui sont proposés par — , au roi très-

chrestien pour la réformation des Jésuites en France. Paris, 1615, in-8. [2285]

EUGÈNE, *ps.* [Richard SIMON].

Difficultés proposées au R. P. Bouhours, de la compagnie de Jésus, sur sa traduction française des quatre Évangélistes (par *Richard Simon*, déguisé sous le nom de *Romainville* et celui d'*Eugène*). Amsterdam, Braakmann, 1697, petit in-12. [2286]

Il y a deux lettres signées *Romainville*. L'exemplaire que j'ai sous les yeux contient, sous le même titre et avec la date d'Amsterdam, Abr. Acher, 1697, deux autres lettres signées *Eugène*. Elles sont en faveur de R. Simon.

On a eu tort d'attribuer ces dernières lettres à Nicolas Thoynard, d'Orléans, puisqu'il est constant que celui-ci a publié une critique de Richard Simon, en 1702. Il est difficile de croire qu'à si peu de distance Richard Simon ait trouvé dans ce savant un apologiste et un censeur, au lieu qu'il est très probable que Richard Simon s'est loué lui-même sous des noms empruntés.

Art. d'A.-A. Barbier.

EUGÈNE, prénom sous lequel il existe des pièces, ou mieux encore des parts de pièces de théâtre de treize différents auteurs : *Cellié*, *Coutray de Pradel*, *Devaux*, *Fillot*, *de Lamerlière*, *Laurey*, *Lebas*, *Lerozay*, *Mévil*, *Monglave*, *Planard*, *Ronteix* et *Scribe*. Voy. ces noms au t. XI de « la France littéraire (1).

EUGÈNE DE SAVOIE (le prince), *aut. supp.*

I. Mémoires historiques et politiques de François-Eugène, prince de Savoie, concernant ses campagnes. (Par *d'Artainville*). La Haye, 1712, 2 vol. in-12. [2287]

P. B.

II. Mémoires (ses), écrits par lui-même [Composés par le prince *de Ligne*]. Paris, Duprat-Duverger, 1810, in-8. [2288]

Vie du —, écrite par lui-même. [Composée par le prince *de Ligne*]. Paris, Michaud frères, 1810, in-8. [2289]

Même ouvrage que le précédent.

---

(1) Tous les renvois collectifs d'auteurs dramatiques qui figurent dans le livre de MM. Louandre et Bourquelot sont empruntés à nos Auteurs déguisés : celui-ci a été négligé.

EULER (Léonard), *apocr.* [GAIGNAT DE L'AULN'AIS].

Arithmétique (l') raisonnée et démontrée, œuvre posthume de —, traduite en français, par Bernouilly. Berlin, 1792, in-8. [2290]

Ce titre est un exemple des supercheries qui sont assez communes dans la librairie : cette prétendue Arithmétique d'Euler n'est autre chose que l'Arithmétique démontrée, opérée et expliquée, par GAIGNAT DE L'AULN'AIS Paris, Despilly, 1770, in-8.

EUPEN (Son Excellence Pierre van), chanoine et grand pénitencier d'Anvers, *ps.* [Jean-Joseph van BOUCHOUT, employé des finances et écrivain politique].

Lettre adressée par —, à Son Ex. Van der Noot, écrite de l'autre monde. Bruxelles, 1814, in-8. [2291]

C'est un pamphlet dans lequel l'auteur tourne en ridicule l'ancien dictateur Henri Van der Noot qui, sortant tout-à-coup de l'obscurité, voulait combattre l'imminente souveraineté de la maison d'Orange sur la Belgique, en faveur de l'Autriche qu'il avait jadis si ardemment desservie.

EUROPÉEN (UN), *aut. dég.* [le duc de LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT].

Prisons (des) de Philadelphie. Philadelphie et Paris, 1796, in-8. — Seconde édition, augmentée de renseignements ultérieurs sur l'administration économique de cette institution, et de quelques idées sur les moyens d'abolir en Europe la peine de mort. Amsterdam, 1799, in-8. — Paris, Dupont, 1800, in-12. [2292]

EURYSAQ, *ps.* [QUEYRAS].

Arithmétique populaire, générale et commerciale, pratique et raisonnée. Paris, Ebrard, 1841, in-12, 1 fr. 50 c. [2293]

EUSÈBE, *ps.* [le P. PINTHEREAU, jésuite].

Réponse d' —, jésuite, au théologien de robe courte, sur le sujet du libelle diffamatoire intitulé : « Théologie morale des jésuites (par Antoine Arnauld). 1644, in-8. [2294]

EUSÈBE, *ps.* [le P. Nicolas LOMBARD, jésuite].

---

(1) Déporté par le gouvernement français à Cayenne, où il finit ses jours en 1798.

Les auteurs de la Galerie historique des contemporains, publiée à Bruxelles, de 1817 à 1820, 8 vol. in-8, n'ont point consacré d'article à ce personnage.

Lettre d' — à Polémarque, sur le livre de M. Arnauld : « De la fréquente Communion ». Paris, Hénault, 1644, in-4. [2295]

EUSÈBE G******, *aut. dég.* [P.-A.-E. GIRAULT, de Saint-Fargeau, Yonne].

Revue des romans. Recueil d'analyses raisonnées des productions les plus remarquables des plus célèbres romanciers français et étrangers, contenant 1,100 analyses, faisant connaître avec assez d'étendue pour en donner une idée exacte, le sujet, les personnages, l'intrigue et le dénouement de chaque roman. Paris, F. Didot frères, 1839, 2 vol. in-8, 15 fr. [2296]

EUSEBIUS A SANCTO JUSTO, *ps.* [Fr. LANOVIUS, vel Joan. DURELL, ordinis minimorum].

Effigies contracta Roberti Fludd, cum nævis, appendice et relectione; in lucem producente Eusebio à S. Justo. Lutetiæ, 1638, in-8. [2297]

EUSEBIUS ROMANUS, *ps.* [Phil. PRIORIUS].

Animadversiones in librum Praeadamitarum. Parisiis, 1656, in-8 et in-12. [2298]

EUSEBIUS ROMANUS, *ps.* [le R. P. D. Jean MABILLON].

Eusebii Romani epistola ad Theophilum Gallum de cultu sanctorum ignotorum. Parisiis, 1698, in-4. [2299]

Le savant auteur publia, en 1705, une nouvelle édition de cette lettre, avec des explications et des augmentations. Ce fut sur cette seconde édition qu'elle fut traduite en français, la même année, par l'abbé Le Roy.

De la Barre a inséré la lettre d'Eusèbe Romain dans les « Vetera Analecta ». Parisiis, 1723, in-fol.

— Traduction de la Lettre d'Eusèbe Romain à Théophile François sur « le Culte des Saints inconnus » (par *de Boin*, suivant le P. Baizé]. Paris, Musier, 1698, in-12.

— Dissertation sur le culte des Saints inconnus (traduite du latin, par *Alexandre Le Roy*). Paris, Cl. Cellier, 1705, in-12.

EUSTACHE LE FRANC, *ps.* [RENARD-COLLARDIN, de Liége].

I. Lettre d'—à Mgr. C. R. A. van Bommel, pour la plus grande utilité du Saint-Siége, pour la mortification et le châtiment du clergé Wallon, etc. 3e édit. Liége, 1838, petit in-8, 1 fr. [2300]

Nous ignorons la date de la publication de la première édition, mais elle ne doit remonter qu'à quelques années.

Cet opuscule a été traduit en flamand, par M. C. D. G. et imprimé à Anvers.

II. Livre (le) noir. Liége,..... broch. in-8. [2301]

Ecrit politique (1),

III. Instruction publique (de l') en Belgique, ou Réponse d'un catholique constitutionnel, à l'ouvrage publié par Mgr. l'évêque de Liége (van Bommel), sous le titre de « Exposé des vrais principes de l'instruction, etc. ». Première partie. Liége, Collardin, 1840, in-8, 4 fr. [2302]

L'ouvrage de Mgr. van Bommel, divisé en trois parties, a été publié à Liége, en 1840, et forme un seul volume in-8. Le volume de M. Renard-Collardin n'est qu'une réponse à la première partie.

EUSTATHE, commentateur d'Homère, *apocr.* [EUMATHE MACREMBOLITHE, grammairien grec du IVe siècle, auteur du roman intitulé : « les Amours d'Ismène et Ismenias »]. Pour la liste des éditions et versions françaises de son roman, voy. « la France littéraire », à *Eumathe.*

EUTYPHRONUS philosophus et medicus, *ps.* [Petrus PETITUS].

Novâ (de) ratione curandorum morborum per transfusionem sanguinis, dissertatio. Parisiis, 1668, in-4. [2303]

EUVOY DE HAUTEVILLE, *ps.* [le P. JOUVE, jésuite].

Histoire de Zénobie, impératrice, reine de Palmyre. La Haye, 1758, in-12. [2304]

EVELINES (2) (madame Louise), *aut. dég.* [Madame Louise-Françoise DÉSORMERY, née Desperrières].

I. Evariste de Mauley. Paris, r. de Richelieu, n. 17, 1821, 3 v. in-12, 7 fr. 50 c. [2305]

II. Chant funèbre, regrets d'un vieillard grec, au tombeau de lord Byron. Paris, Delaunay, 1824, in-8, 75 c. [2306]

---

(1) Qu'il ne faut pas confondre, croyons nous, avec un autre *Livre noir*, impr. en Belgique, en 1838, et qu'on attribue à M. l'abbé Berchmans.

(2) Nom de famille de la mère de madame Désormery.

ÉVÊQUE (UN), *aut. dég.* [Jean Du Tillet, évêque de Meaux].

Epître d' — aux ministres des églises nouvelles. Paris, 1568, in-8. [2307]

Voy. Placcius, Hamburgi, 1708, in-fol., n° 2160.

ÉVÊQUE (UN), *aut. dég.* [Du Tillet, évêque d'Orange].

Sentiment d' — sur la réforme à introduire dans le temporel et la discipline du clergé. Paris, 1790, in-8. [2308]

ÉVÊQUE (UN), *aut. dég.* [Benoît Solari, évêque de Noli, en Ligurie].

Clergé (le) constitutionnel jugé par —; « Abrégé analytique de l'Apologie du savant évêque de Noli, en Ligurie (*Benoît Solari*), avec des notes historiques et critiques » par M. *Eustache Dégola*, docteur en théologie dans l'Université de Pise). Lausanne, 1804, in-4. [2309]

ÉVÊQUE DE *** (l'), *ps.* [le P. Lambert].

Lettre de M. — à madame la duchesse ***, sur cette question importante : S'il est permis d'exposer à la censure publique les excès dans lesquels tombent les ministres de la religion. Sans date (1784), in-12. [2310]

Reproduite à la suite des « Lettres secrètes sur l'état actuel de la Religion et du Clergé de France... » 1781-83.

ÉVÊQUE DE *** (l'), *aut. dég.* [de Coucy, évêque de La Rochelle].

Protestation de —, adressée à N. S. P. le pape Pie VII, signée du lieu de sa résidence (en Espagne), le 1er décembre 1802. In-8. [2311]

ÉVÊQUE D'ALAIS (Mgr l') (J.-L. de Buisson de Beauteville), *aut. supp.* [Le Paige].

Ordonnance et Instruction pastorale de —, au sujet des « Assertions, etc. » (rédigées par *Le Paige*). Aix, veuve David, 1764, in-12. [2312]

ÉVÊQUE D'ANGERS (l'), *aut. supp.* [Meilloc, anc. grand vicaire].

Lettre pastorale de M. — au clergé et aux fidèles de son diocèse, faite à Angers, le 1er août 1801. Angers, Fournier, 1801, in-8. [2313]

Cette pièce signée par les deux anciens grands vicaires Jean Meilloc et

F. Courtin est de la rédaction du premier. Elle fut écrite au nom de M. Couet du Vivier de Lorry, évêque d'Angers à l'époque de la Révolution, mais qui avait quitté son siége. Lors du concordat il voulut ressaisir de plein droit son évêché, et il nomma son vicaire-général. Cependant, le premier consul ne l'entendait pas ainsi : il nomma M. Charles Montault à l'évêché d'Angers, et M. de Lorry fut nommé évêque de La Rochelle, siége qu'il n'accepta pas.

M. le vicaire-général Meilloc avait déjà fait imprimer au nom du même prélat, un mandement accordant permission de faire usage des œufs pendant le carême, 30 janvier 1801. Angers, de l'impr. de la veuve Pavie.

F. Gr.

ÉVÊQUE D'ANGOULÊME (le R. P. en Dieu Mgr. l'), *aut. dég.* [Octavien de SAINT-GELAIS].

Epîtres (les) d'*Ovide*, translatées de latin en françois. Paris, Galliot-Dupré, 1528, in-12. [2314]

ÉVÊQUE D'AUTUN (l') (de 1788 à 1791), *aut. dég.* [Charles-Marie TALLEYRAND-PÉRIGORD, depuis prince de BÉNÉVENT, diplomate fameux]. Pour la liste des écrits, motions et opinions qu'il a publiés comme prélat, voy. « la France littéraire », à *Talleyrand-Périgord.*

ÉVÊQUE DE FRANCE (UN), *aut. dég.* [le comte L.-M. de BARRAL, évêque de Troyes].

Lettre d' —, à un de ses collègues, sur la démission de leur siége. Paris, madame Lami, 1801, in-8. [2315]

ÉVÊQUE DE FRANCE (UN), retiré en Allemagne, *aut. dég.*

Chrétien (le) adorateur (traduit de l'allem. d'*Eckartshausen*), par —. Paris, Poncelin, 1801, 1803, in-18. [2316]

Cet ouvrage est la même chose que celui qui est intitulé : « Morceaux choisis d'ECKARTSHAUSEN (traduits de l'allemand en français, par M. le baron DE STASSART). Paris, 1808, in-18. Ou bien : Dieu est l'amour le plus pur, ma prière et ma contemplation, par ECKARTSHAUSEN. Paris, Guyot et Pelafol, 1815, in-18.

A. A. B—R.

ÉVÊQUE DE LANGRES (Mgr. l'), *aut. dég.* [M. de PARISIS].

Liberté d'enseignement. Lettres à M. le duc de Broglie. Paris, Waille, 1844, 3 broch. in-8, ensemble de 40 pages. [2317]

Ces lettres sont au nombre de trois et ont paru successivement : la première est du 19 avril ; la seconde, du 20, ainsi que la troisième.

Les trois lettres ont été réimprimées ensemble dans la même année. Paris, Sirou, in-18 de 72 pag.

ÉVÊQUE DE LINCOLN (l'), *aut. dég.* [Thomas BARLOW].

Principes (les) et la doctrine de Rome, sur le sujet de l'excommunication et de la déposition des rois; trad. de l'angl. (par *de Rosemond*). Londres, 1679, in-8. [2318]

Il existe une édition sous le titre suivant : « Traité historique » sur le sujet de l'excommunication et de la déposition des rois, dans lequel on fait voir : 1° que l'Église de Rome enseigne que le Pape peut excommunier et déposer les rois, etc. Paris, Barbin (Genève), 1681, in-8.

ÉVÊQUE DE NOLI (le savant). Voy. ÉVÊQUE (UN).

ÉVÊQUE DE SAINT-CLAUDE (Mgr l') (J.-B. de Chabot), *aut. supp.* [le P. LAMBERT, jacobin].

I. **Mandement de —, qui ordonne des prières pour demander au Seigneur les grâces qui lui sont nécessaires pour la conduite de son diocèse** (composé par le P. *Lambert*, jésuite). Avignon, 1785, in-12, de 71 pages. [2319]

II. **Mandement et Instruction pastorale de —, pour annoncer la tenue du Synode et rappeler aux pasteurs leurs principaux devoirs envers la religion** (par le P. *Lambert*, jacobin). Paris, veuve Desaint, 1790, in-18. [2320]

ÉVÊQUE DE SOISSONS (l'), *aut. dég.* [LANGUET, de l'Académie française, depuis archevêque de Sens].

Traité de la confiance en Dieu. Paris, 1718, 1720, 1735, in-12. [2321]

ÉVÊQUE DE SOISSONS (Mgr l') (le duc François de Fitz-James), *aut. supp.* [l'abbé GOURLIN].

Mandement et Instruction pastorale de —, portant condamnation des ouvrages des PP. Hardouin et Berruyer (composés par l'abbé *Gourlin*). Paris, Desaint et Saillant, 1760, 7 vol. in-12. [2322]

ÉVÊQUE DE TOUL (Mgr l') (de Drouas), *aut. supp.* [l'abbé HUMBERT].

Instructions sur les principales vérités de la Religion et sur les principaux devoirs du Christianisme, adressées par —, au clergé et aux fidèles de son diocèse (composées par l'abbé *Humbert*). Fougères, Vannier, 1804, in-12. [2323]

Même ouvrage que celui qui parut dès 1748, sous le titre de « Pensées sur les plus importantes vérités », etc.

Il existe beaucoup d'éditions de cet ouvrage sous les deux titres.

ÉVÊQUE DE TROYES (l'), *aut. dég.* [le comte L.-M. DE BARRAL].

Sentiment de —, sur la promesse de fidélité, en réponse au Véritable état de la question de la promesse de fidélité à la constitution demandée aux prêtres (de M. de Bétizi, évêque d'Usez). Londres, 1800, in-12, et Paris, 1802, in-8. [2324]

ÉVÊQUE DU DÉPARTEMENT DES VOSGES (l'), *aut. dég.* (Jean-Antoine MAUDRU].

Réponses de M. — à diverses questions qui lui ont été faites par des ecclésiastiques et des fidèles de son diocèse. Saint-Diez, Jos. Charlot, 1792, in-8, de 344 pages. [3225]

ÉVÊQUE DU MANS (l'), *aut. dég.* [Claude D'ANGENNES].

Lettre missive de —, avec la réponse à elle faite par un docteur en théologie (*Jean Boucher*, curé de Saint-Benoît), en laquelle est répondu à ces deux doutes : si l'on peut suivre en sûreté le roi de Navarre, et le reconnaître pour roi, et si l'acte de frère Jacques Clément doit être approuvé en conscience, et si il est louable ou non? Paris, Chaudière, 1589, in-8. [2326]

ÉVÊQUE DU PUY (l') (Le Franc de Pompignan), *apocr.* [FRÉDÉRIC II, roi de Prusse]. Voy. dom CALMET.

ÉVÊQUES CATHOLIQUES DE FRANCE (les), *aut. dég.* [ASSELINE, évêque de Boulogne].

Avertissement des évêques catholiques de France, concernant l'acte de soumission aux lois de la République. Sans date, in-8 de 11 pages. [2327]

Cet *Avertissement* ayant été donné contre le décret de la Convention du 30 mai 1795 a dû paraître à la fin de cette année 1695, ou au commencement de 1796. Un grand nombre d'évêques de France y ont adhéré.

A. A. B—R.

ÉVÊQUES DE FRANCE (les), *aut. dég.* [ASSELINE, évêque de Boulogne].

Instruction sur les atteintes portées à la religion, donnée le 15 août 1798, au nom de tous — sortis du royaume par suite de la constitution civile du clergé (rédigée par *Asseline*). Réimprimée en 1819, à Besançon, in-8. [2328]

Cette Instruction est signée par quarante-huit évêques de France et par l'évêque de Basle. A. A. B—R.

ÉVÊQUES DE SAINTES (les), *aut. dég.*

Dissertations sur le pouvoir des Évêques pour la diminution ou augmentation des fêtes, par les évêques de Saintes (*Louis de Bassompierre*), de la Rochelle (*Henri de Laval*), et de Périgueux (*Guillaume Le Boux*). Paris, Dezallier, 1691, in-12. [2329]

C'est à tort que plusieurs bibliographes ont attribué ce volume à l'abbé Thiers. Il n'en est nullement question dans la notice sur l'abbé Thiers, insérée par Dreux du Radier dans ses « Éloges historiques des hommes illustres de la province de Thymerais », Paris, 1749, in-12.

Je cite cet ouvrage avec d'autant plus de confiance, que l'exemplaire que j'en possède, renferme plusieurs remarques critiques de la main de l'abbé de Saint-Léger. A. A. B—R.

ÉVÊQUES DES DÉPARTEMENTS (les), membres de l'Assemblée nationale constituante, *aut. supp.* [LE BRETON].

Accord des vrais Principes de l'Église, de la Morale et de la Raison, sur la constitution civile du clergé de France, par —. (Ouvrage rédigé par *Le Breton*). Paris, 1791, in-8 de 240 pag. — Deuxième édit. Paris, 1792, in-8. — Supplément, deuxième édit. Paris, 1792, in-8 de 46 pag. [2330]

ÉVÊQUES RÉUNIS (les), *aut. supp.* [l'abbé MAUVIEL, depuis évêque de Saint-Domingue].

Précis historique, dogmatique et critique sur les Indulgences. Paris, de l'impr. chrétienne, 1800, in-8. [2331]

EVHÉMÈRE, *apocr.* [VOLTAIRE].

Dialogues (ses). Londres, 1777, in-8. [2332]

Réimprimés dans les Œuvres de l'auteur, parmi les « Dialogues et Entretiens philosophiques ».

Évhémère ou Évémère était un philosophe de Syracuse, qui vivait dans le siècle d'Alexandre. Il voyagea autant que les Pythagore et les Zoroastre. Il écrivit peu ; nous avons sous son nom une « Histoire des dieux ».

Les « Dialogues d'Évhémère » sont au nombre de douze, et roulent sur les sujets suivants : 1° sur Alexandre ; — 2° sur la Divinité ; — 3° sur la philosophie d'Épicure, et sur la théologie grecque ; — 4° si un Dieu qui agit ne vaut pas mieux que les dieux d'Épicure qui ne font rien ; — 5° Pauvres gens qui creusent dans un abîme. Instinct, principe de toute action dans le genre animal ; — 6° Platon, Aristote, nous ont-ils instruits sur Dieu et sur la formation du monde ; — 7° sur les philosophes qui ont fleuri chez les Barbares ; — 8° grandes découvertes des philosophes barbares ; les Grecs ne sont après eux que des enfants ; — 9° sur la généra-

tion ;— 10° si la terre a été formée par une comète ;— 11° si les montagnes ont été formées par la mer ;— 12° Inventions des Barbares ; arts nouveaux, idées nouvelles.

Grimm, dans sa « Correspondance », n'a rien dit des « Dialogues d'Évhémère ». Les « Mémoires secrets », à la date du 16 novembre 1777, parlent d'une nouvelle brochure de Voltaire, intitulée : « Éphémère ». Une note de Wagnière, qui les rectifient, est ainsi conçue : « On veut parler des « Dialogues d'Évhémère » qui venaient de paraître ». Cette note, dit M. Beuchot, m'a paru donner, d'une manière certaine, la date de la publication des « Dialogues ». Cependant, dans un écrit publié en mai, Voltaire rappelle une idée qui se trouve dans les « Dialogues d'Évhémère ». Mais je pense, ajoute l'éditeur que nous venons de citer, que Voltaire l'avait déjà dit ailleurs, dans quelque passage que je n'ai pas été assez heureux pour me rappeler. Il se peut ainsi que les « Dialogues », publiés en novembre, fussent à l'impression dès le mois de mai.

EVERY-ONE (1), *ps.* [Jean-Baptiste COLSON, mort en 1825].

Tableau philosophique des probabilités des peines morales, classées selon les trois siéges de nos sensations, l'esprit, le cœur et l'âme, depuis le plus léger sentiment de déplaisance jusqu'aux plus violentes agitations du désespoir. Paris, Verdière, 1820, in-fol. d'une feuille in-plano. [2333]

EVONYME. Voy. PHILIASTRE.

EVRARD, *ps.* (2) [CHAPELLE].

Lanciers (les) et les Capucins, folie-vaudeville en un acte. Paris, Malaisie, 1831, in-8, 1 fr. 50 c. [2334]

EXAUVILLEZ (D'), *nom abrév.* [BOISTEL D'EXAUVILLEZ, petit-fils de Boistel d'Welles]. Pour la liste de ses nombreux ouvrages et ceux de son fils, voy. « la France littéraire », à *Boistel d'E.*

EX CI-DEVANT SOI-DISANT J...., *aut. supp.*

Sept (les) Péchés capitaux, ou Exemples tirés de l'Etat ecclésiastique, occupant actuellement le clergé de France ; par —, et copié littéralement par un homme qui s'amuse de tout. Paris, chez le Prieur de l'abbaye St-Germain-des-Prés, etc., 1789, in-8. [2335]

---

(1) *Chacun*, en anglais.

(2) Que MM. Louandre et Bourquelot n'ont point revélé, parce que nous ne l'avions pas donné.

EX EXCELLENCE (UNE), *ps.* [Jacques-Gilbert YMBERT].

Art (l') du Ministre. Première partie. — Le Ministre qui s'en va. (De l'impr. de Plassan, à Paris). Paris, les march. de nouv., 1821, in-8, de 104 pages. [2336]

EXCLUSSE (Alexandre de L'), *ps.* [J. DU VERGIER DE HAURANNE, abbé de Saint-Cyran].

Somme (la) des fautes et faussetés capitales, contenues en la Somme théologique du P. Garasse. Paris, Bouillerot, 1626, 3 vol. in-4. [2337]

Voy. les Réflexions de Grosley, sur cet ouvrage, dans le Journal encyclopédique, mars 1775, p. 333 et suiv.

EXOMOLOGÈSE, vicaire de ***, *ps.* [l'abbé G.-A.-R. BASTON].

Confidences de deux curés protestants du diocèse de L*** (Lisieux), au sujet d'une brochure intitulée : « Défense des droits du second ordre, etc. » Leyde. Donné au public par M. — , avec un Commentaire par le même. Edimbourg, 1778, in-8. [2338]

EX REPRÉSENTANT DU PEUPLE (UN), *aut. dég.* [CARNOT, l'un des frères de l'ancien ministre].

Histoire du Directoire constitutionnel, comparée à celle du gouvernement qui lui a succédé jusqu'au 30 prairial an VII (18 juin 1799), contenant en abrégé, celle de la République française pendant cette mémorable époque; enrichie de notes curieuses et secrètes. Paris, an VIII (1800), in-8, de xj et 280 pages. [2339]

F

F. (le chev. de), *ps.* [D'ARTAIZE].

Réflexions (nouvelles) d'un jeune homme, ou Suite à l'Essai sur la dégradation de l'homme en société. Paris, Royez, 1787, in-12. [2340]

Voy. aussi FEUCHER (le chev. de).

F *** (de), conseiller au Parlement, *ps.* [François BERTRAND, seigneur de FREAUVILLE].

Prérogatives (les) de la robe. Paris, Jacques Lefèvre, 1701, in-12. [2341]

F *** (madame), *ps.* [le chevalier DUCLOS].

Histoire et Aventures de mylord Pet. La Haye (Paris), 1755, in-12. [2342]

L'épître dédicatoire, à MM. les vidangeurs, est signée « Jeanne Fesse » : probablement la lettre initiale F ne désigne que le second de ces mots. Cependant les bibliographes contemporains présentent madame *Fagnan* comme auteur de cet ouvrage, à l'exception des auteurs de la « France littéraire de 1769, qui le donnent au chevalier DUCLOS. Leur opinion me paraît très vraisemblable. A. A. B—R.

F *** (le cit.), *ps.* [le marquis D.-A.-F. DE SADE].

Aline et Valcour, ou le Roman philosophique, écrit à la Bastille, un an avant la révolution de France. Paris, Maradan, 1795, 8 part. in-18, avec figures, 12 fr. [2343]

FABERT (Abraham), *aut. supp.* [Florentin THIRIAT, de Mirecourt].

Coustumes générales du duché de Lorraine, ès bailliages de Nancy, Vosges et Allemagne, avec des remarques d'—. Metz, 1657, in-fol. [2344]

Plusieurs savants, entre autres dom Calmet, pensent que le commentaire imprimé sous le nom d'Abraham Fabert n'est pas de lui, mais de Florentin Thiriat, avocat, né à Mirecourt, lequel fut pendu pour avoir fait quelques satires contre un prince de la maison de Lorraine. Après sa

mort, ses papiers furent dispersés, et Abraham Fabert acheta le manuscrit qui fut imprimé sous son nom.

Camus, dans sa « Bibliothèque choisie des livres de Droit », tome 2, page 106, l'attribue aussi à Canon ; mais le commentaire de ce dernier a été imprimé séparément à Espinal en 1634, in-4. A. A. B—R.

FABIEN-PILLET, *nom dég.* [Fabien PILLET]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. les tomes III et XI de « la France littéraire », à *Pillet*.

FABRE (le comte J.-P.), de l'Aude. Voy. PAIR DE FRANCE (UN).

FABRICIUS (Jacob.-Cosm.), *ps.* [Jacobus SIRMONDUS].

Notae stigmaticae ad magistrum trigenta paginarum (Edm. Richerium). Francofurti, 1612, in-4. [2345]

Le P. de La Baune n'a pas inséré cet écrit dans le Recueil des œuvres du P. Sirmond, Paris, 1696, 5 vol. in-fol.

F. A. D. L. V., *trad. supp.* [François-André DESLANDES].

Certitude (de la) des connaissances humaines, ou Examen philosophique des diverses prérogatives de la raison et de la foi ; trad. de l'angl. par — (ou plutôt composé en français par F.-A. Deslandes). Londres, 1741, in-12. [2346]

F. A. G., *trad. dég.* [frère Antoine GRANJON, minime].

Triomphes (les) de saint François de Paule, faits en la ville de Naples. Première partie, composée en italien par le cavalier *César Capaccio*, et traduite en françois par —. Paris, 1634, in-4. [2347]

Niceron, t. 34, p. 406.

FAISANDIER (UN) des chasses de S. M. le roi Charles X, *aut. dég.* [de QUINGERY].

Faisanderies (des) particulières, ou nouvelle Instruction pratique sur l'art d'élever les faisans de la manière usitée en Bohême ; trad. de l'allem., enrichi de notes, par —. Paris, Huzard, 1837, in-8, de 64 pages et 5 planches. [2348]

Catal. de la biblioth. de J. B. Huzard.

FALBAIRE, *nom abrév.* [FENOUILLOT DE FALBAIRE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire » à *Fenouillot*.

FALBERG, *ps.* [FALKENBERG], aut. dram.*

Avec M. Davesnes [*Ch.-Hipp. Dubois*] : « l'Obligeant maladroit, comédie en un acte, mêlée de couplets, Paris, Quoy, 1827, in-8, 1 fr. 50 c. [2349]

FALSA (F.), et F. DE FALSA, *ps.* [Eugène FAU], ancien directeur du journal « le Paris élégant », et aujourd'hui propriétaire-directeur de la « Silhouette ».

FANTIN-DES-ODOARS (Ant.-Et.-Nic.), *aut. supp.* [J.-P. ANDRÉ, des Vosges].

Supplément à l'Histoire philosophique de la Révolution de France, par Fantin-Des-Odoards (de la 5e édit.), dixième volume, depuis le traité définitif d'Amiens, jusqu'à la paix de Presbourg avec l'Autriche, et à celle de Paris avec la Russie. Paris, Belin, 1807, in-8 de 258 pag. [2350]

Ce volume peut être considéré comme un abrégé du règne de Napoléon, depuis son consulat jusqu'à la guerre avec la Prusse et la Russie, c'est-à-dire jusqu'à la paix de Tilsit.

La rédaction du « Supplément à l'Histoire philosophique de la révolution de France », par Fantin-Des-Odoards, avait été proposée à M. Salaville, qui la refusa Ce fut lui qui indiqua André, des Voges, comme étant l'écrivain qui pourrait le mieux continuer l'ouvrage, et qui, surtout, consentirait le plus volontiers à toutes les *modifications* qu'on pourrait en exiger.

Les éditeurs de la cinquième édition avaient proposé à Fantin d'y coopérer, en continuant l'histoire jusqu'à l'époque où elle se trouve portée par ce supplément; mais il refusa, étant instruit qu'il faudrait faire des changements aux faits concernant certains personnages existants et qui ont changé d'opinion avec les circonstances.

Les censeurs du gouvernement n'ont effectivement permis la publication de cette cinquième édition, qu'aux conditions de changements qui ont été prescrits et suivis. *Note de feu Lerouge.*

F. A. P. M...., anc. officier d'artillerie, *ps.* [A.-P.-F. MÉNÉGAULT, de Gentilly].

Palménor, ou la Magie naturelle. Histoire orientale, contenant des détails nouveaux sur les mœurs, les usages et le gouvernement actuel de la Perse. Paris, Béchet, 1814, 2 vol. in-12. [2351]

FARNÈSE (Paul), *ps.* [Laurence de BLANRY].

Avec M. *Aug. Vitu* : la Physiologie de la Polka, d'après Cellarius. Illustrations polkaïques. Paris, l'éditeur, rue des Prêtres-St-Germain-l'Auxerrois, n° 11, 1845, in-24. [2352]

On doit aussi à ce jeune écrivain des articles d'art dans le « Moniteur Parisien et la Pandore ».

FARS FAUSSE-LANDRY (madame la vicomtesse de), *aut. supp.* [le baron de LAMOTHE-LANGON].

Mémoires de —, ou Souvenirs d'une octogénaire. Evénements, mœurs et anecdotes, depuis le règne de Louis XV (1768), jusqu'au ministère La Bourdonnaye et Polignac (1830) (1). Paris, Ledoyen; Levavasseur, 1830, 3 vol. in-8, 18 fr. [2353]

Reproduits l'année suivante avec de nouveaux frontispices, ainsi conçus : « Mémoires sur Charles X, sa cour, ses ministres et ses maîtresses », par Mme la vicomtesse de Fars. Deuxième édition. Paris, Lecointe et Pougin.

Il existe pourtant de véritables « Mémoires » de cette dame « sur les journées de septembre 1792 », qui ont été insérés dans un des volumes de la « Collection des Mémoires, relatifs à la révolution française ».

FATOUVILLE (N. de), *nom abrév.* [NOLANT DE FATOUVILLE, conseiller au parlement de Rouen, et auteur dramatique du XVIIe siècle]. Pour la liste de ses pièces, voy. « la France littéraire » à *Fatouville.*

FAUCHE-BOREL (Louis), ex-agent royaliste, *aut. supp.* [Alphonse DE BEAUCHAMPS].

Mémoires (ses) (2). Paris, Moutardier, 1828, 4 vol. in-8, avec un portr., 30 fr. [2354]

Le 4e vol., composé de 572 pag., est toujours broché en deux parties, dont la dernière est intitulée Supplément au 4e volume.

On joignait à ces quatre volumes une collection de gravures (17 portr. et 19 fac-simile) au burin, 15 fr.

FAUCHET (Anna), de Quimperlé, *ps.* [G. LE BRISOYS, des Noires-Terres].

Théodora, poëme. — Impr. dans le tome Ier de « la Revue de la Province et de Paris ». [2355]

On se rappelle qu'au commencement du XVIIIe siècle le poète Desforges-Maillard, voulant se rendre la critique favorable, envoyait ses vers sous le nom de Mlle Malcrais de la Vigne, à « l'Almanach des Muses ». La prétendue jeune muse bretonne fut plus d'une fois louée. C'est à l'aide d'un nouveau nom de muse bretonne que l'auteur du poëme de « Théodora » est parvenu à mettre en défaut la perspicacité de quelques littérateurs. Les numéros 5 et 6 de la « Revue » où se trouvaient le poëme en question, furent envoyés à tous les poètes de Paris, avec une lettre autographe de

---

(1) Acceptés comme authentiques par MM. Louandre et Bourquelot.

(2) Acceptés comme authentiques par MM. Louandre et Bourquelot.

l'auteur. Deux y furent pris : Mme Valmore et M. Victor Hugo répondirent par une lettre charmante de remerciements à Mlle Anna Fauchet, et l'encouragèrent à continuer. « Je ne sais rien de plus charmant, lui écrivit « Victor Hugo, qu'une femme poète ; mais quand cette femme est une « jeune fille, je ne sais rien de plus touchant ».

FAULQUEMONT (Paul), *ps.* (1) [Paul LAMARLE].

I. Avec M. *Henry Marcaille*: Aubry-le-Boucher, drame en quatre actes. (Théâtre Beaumarchais, le 24 octobre 1844). Paris, Marchand, 1844, in-8, 50 c. [2356]

Faisant partie du « Magasin Théâtral ».

II. Avec M. *Clairville* : la grande Bourse et les petites Bourses, à propos-vaudeville en un acte. Paris, Beck ; Tresse, 1846, in-8, 50 c. [2357]

III. Avec M. *Paul* : le Prisonnier sur parole, drame en trois actes. (Théâtre Beaumarchais, le 16 juin 1846). Paris, veuve Jonas, 1846, in-8, 50 c. [2358]

Le collaborateur de M. Faulquemont, ne serait-il pas M. Faulquemont lui-même? comme on le voit, son prénom est *Paul*.

Sous le même pseudonyme, M. P. Lamarle a composé, en société avec M. Aug. Vitu, quelques autres pièces de théâtre qui ont été représentées sur des scènes bien infimes, mais qui n'ont pas été imprimées. Nous citerons entre autres : « Barbeau fils aîné », joué sur le théâtre Beaumarchais, en février 1845 ; « Perlerinette, ou les Francs Jobards, vaudeville en un acte, sur le théâtre du Luxembourg, en avril 1845 ; « les Sauvages pour rire », vaudeville en un acte, sur le même théâtre, en février 1846. Cette dernière avait un troisième auteur, M. Théodore Barrière.

FAUX ARNAULD (le), *aut. dég.* [Honoré TOURNÉLY].

Lettres du —, à M. de Ligny, à Douay. 1692, in-12. [2359]

FAVEROLLE (M. de), capitaine de dragons, *ps.* [Madame GUÉNARD, baronne de MÉRÉ, née de Faverolle]. Pour la liste des romans érotiques publiés par cette dame sous son nom de demoiselle, voy. « la France littéraire » à *Guénard*.

---

(1) Que nous n'avions point encore donné, et qui, par conséquent, est resté inconnu à MM. Louandre et Bourquelot.

FAVORI DE S. A. R. M. LE DUC D'ORLÉANS (UN), *aut. dég.* [de BOIS D'ANNEMETS].

Mémoires d' —. Leyde, Jean Sambix le jeune, 1667, très petit in-12; — Sur l'édition de Leyde, 1668, in-12; — Leyde, 1670, in-12. [2360]

Voyez dans la « Bibliothèque raisonnée », t. 5, p. 356, et t. 6, p. 371, deux lettres où l'on justifie Arnauld d'Andilly de diverses accusations avancées contre lui dans les Mémoires du favori de Bois d'Annemets.

A. A. B—R.

FAVOUR (Roque), *ps.* [l'abbé LIÉBAULT, de Dijon].

Essai sur l'Orthographe française. Dijon, Causse, 1786, in-8. [2361]

FAVRAS (le marq. de), *nom abrév.* [Thomas MAHY DE FAVRAS], plus connu sous le dernier de ces noms, sous lequel ses écrits sont cités dans le tome III de « la France littéraire ».

F. B., *aut. dég.* [Fr. BEROALDE DE VERVILLE].

Soupirs (les) amoureux de —. Rouen, 1597, in-12. [2362]

V. T.

F. B. D. S. E. M. P. D. G. (M.), *aut. dég.* [Fr. BRUYS, de Serrières en Maçonnais, professeur de grammaire].

Réflexions en forme de Lettres adressées au prochain Synode, qui doit s'assembler à La Haye au mois de septembre 1739 sur l'affaire de Saurin et sur celle de Maty. La Haye, 1730, in-12. [2363]

V. T.

F. C. L. R. D. L. (M.), *aut. dég.* [François-Candide LE ROY DE LOZEMBRUNE].

Tableau des mœurs d'un siècle philosophe; Histoire de Justine de Saint-Val. Mannheim et Paris, veuve Duchesne, 1786, 2 part. in-12. [2364]

F. D. P., *aut. dég.* [Fr. DAVESNES, parisien].

Tragédie sainte, divisée en trois théâtres, ou autrement les Évangiles de Jésus-Christ mis en poème. Paris, Boisset, 1652, in-12. [2365]

F. D. P. L., *aut. dég.* [François de Paul DE LA GARDE].

Traité historique de la souveraineté du roi, et des droits en dépendants. Paris, Durand, 1753, 2 vol. in-4. [2366]

La même édition a été reproduite quatorze ans plus tard, mais entièrement anonyme, sous le titre de « Traité historique des droits du souve-

divers écrits politiques ; en effet, ils étaient signés *Felhéméli* anagrame de Mebée fils.

V. Vérité (la) toute entière sur les trois acteurs de la journée du 2 septembre 1792, et sur plusieurs journées et nuits secrètes des anciens comités du gouvernement. (De l'impr. de la Vérité, rue du Puit qui parle.) Paris, au bur. de l'Ami des citoyens, s. d. (1794), in-8, de 69 pag. [2374]

La « Queue de Robespierre » a été, à tort, attribuée à plusieurs écrivains, et entre autres à Dussaulx. La dédicace « A mes concitoyens » de ce dernier opuscule ne laisse plus aucun doute sur le véritable auteur de la « Queue ».

« Lorsque je commençai, mes chers frères, à m'entretenir avec vous de « la « Queue de Robespierre », je croyais *la tête* du monstre coupée, et alors « il était permis de rire. La découverte du nouveau complot de Billaud Va- « rennes, de Barrère, de Duhem, pour nous remettre aux fers, avertit assez « que Robespierre vit encore. Je quitte donc la plaisanterie pour poursui- « vre sérieusement et tout de bon les oppresseurs de mon pays ; je m'atta- « che à leur existence, comme le remord à la conscience coupable, je « demande comme l'énergique Legendre « qu'ils ne meurent jamais » ; je « dédie mes efforts à la journée du 9 thermidor, source de révélation, « toutes les vérités et jugement dernier de tous les crimes : heureux si ma « plume peut ranimer les idées de la justice, de l'humanité qui, pendant « si longtemps, n'eurent pas de représentants chez le peuple français. »

FELINUS (Aretius), *ps.* [Martinus BUCERUS].

I. Expositio in Psalmos. Argentorati, 1529, in-4 ; 1530, in-fol. [2375]

II. Psalmorum libri V ad Ebraicam veritatem genuinâ versione in latinam traducti, cum explanatione. Basilae, 1547, in-fol. [2376]

FÉLIX (1), *aut. dég.* [Félix DAVIN].

Avec M. Irner (*L.-H. Martin*) : Wolfthurm, ou la Tour du Loup, histoire tyrolienne. Paris, J. Corréard jeune, 1830, 2 vol. in-12, 6 fr. [2377]

FÉLIX, prénom sous lequel se sont cachés quatre auteurs de pièces ou de parts de pièces de théâtre : MM. *Blanchard, de Coizy*, *Duvert* et *Scribe*. Pour la liste de leurs productions, voy. ces derniers noms dans la « France littéraire » (2).

---

(1) Article omis par MM. Louandre et Bourquelot

(2) Renvois omis par MM. Louandre et Bourquelot.

FEMME (UNE), *aut. dég.* [madame la baronne de STAEL].

Réflexions sur le procès de la reine. Août 1793, in-8, de 37 pag. [2378]

Réimprimées en 1814, à la suite des Réflexions sur le suicide », par la même dame.

FEMME (UNE), *aut. dég.* (mademoiselle F. RAOULT].

Opinion d'— sur les femmes; par F. R*** (revue par madame la princesse *Constance de Salm*). Paris, Giguet, 1801, in-12, de 72 pag. [2379]

FEMME (UNE), *aut. dég.* [ ]

Quelques Réflexions sur d'importantes vérités, dédiées aux hommes de bien. (De l'impr. de Trouvé, à Paris). Paris, Trouvé; Ponthieu; Adr. Leclère, 1826, in-18, de 180 pag. [2380]

Voy. sur ce livre d'une dévote, très sagement écrit, l'article de la Revue encyclopédique, t. XXX, p. 766, signé B. L.

FEMME AVEUGLE (UNE), *aut. dég.* [madame de STEVENS].

Fables et Contes de *Gellert*, traduits en vers, par—. Breslau et Leipzig, 1777, in-8. [2381]

FEMME CITOYENNE (UNE), *aut. dég.* [madame LE ROI].

Proposition d'—, pour établir les moyens de remédier à toutes les calamités qui environnent la France. 1789, in-8. [2382]

FEMME DE QUALITÉ (UNE) (madame O. D. N. (1), *aut. supp.* [M. le baron de LAMOTHE-LANGON et autres].

Mémoires (ses) et Souvenirs sur le Consulat et l'Empire. Paris, Mame Delaunay-Vallée, 1830, 4 vol. — Mémoires d'une femme de qualité sur Louis XVIII, sa cour et son règne. Paris, les mêmes, 1830, 4 vol. — Depuis la mort de Louis XVIII jusqu'à la fin de 1829. Paris, les mêmes, 1830, 2 vol. — Révélations d'une dame de qualité, sur les années 1830 et 1831. Paris, les mêmes, 1831, 2 vol. : en tout 12 vol. in-8, 90 fr. [2383]

Ainsi que des Mémoires de madame Du Barry, le manuscrit de ces quatre ouvrages a été entièrement écrit par le baron de Lamothe-Langon ; mais avec tant de précipitation et si peu de soin, que les libraires furent obligés avant de le mettre sous presse, d'en confier la révision à M. Amédée PICHOT ; ce dernier paraît avoir écrit quelques chapitres dans les deux premiers volumes des Mémoires sur Louis XVIII. Ch. NODIER, d'après la demande des libraires-éditeurs, rédigea aussi quelques chapitres pour

(1) Voy. aussi O. D. (la comtesse).

ces deux volumes. De l'aveu de M. de Lamothe-Langon, deux morceaux, dont une « Conversation avec le duc de Reichstadt », lui sont étrangers, et ont été insérés contre son gré. La tâche de refondre les Mémoires écrits par le baron de Lamothe-Langon fut confiée plus tard à MM. HINARD, GRIMAUD et Henri FERRIER, qui la remplirent. On cite comme refaits par le dernier, les chapitres qui concernent le divorce de Napoléon et le séjour de madame de Staël à Coppet dans le premier de ses ouvrages. M. Ferrier est aussi presque unique auteur des Mémoires.... depuis la mort de Louis XVIII. M. Amédée Pichot a revu le tout pour le style, qu'il a poli et semé de piquant. En tête du troisième volume des Mémoires sur Louis XVIII, on a imprimé une Lettre du duc de Rovigo, dans laquelle il se plaint de ce qu'on a inventé tout ce qui le concerne personnellement. Cette Lettre nous apprend que le personnage de la *femme de qualité* n'est point idéal, et que les notes dont s'est servi le rédacteur primitif ont été fournies, selon toute vraisemblance, par une dame nommée O.... D. N.... ou O... D... N... (et non O.... D.... C...., comme la préface est signée), laquelle dame « après avoir vécu assez légèrement à Paris, imagina d'aller utiliser les restes de sa jeunesse en Angleterre ». En partant elle offrit ses services au duc de Rovigo, qui lui donna la mission d'espionner la famille des Bourbons : un rapport qu'elle adressa à ce ministre sur une visite à Hartwell, a été inséré très fidèlement dans les Mémoires d'une femme de qualité. Cette dame rentra en France après la Restauration, et, voulant exploiter les événements à son profit, elle eut l'adresse de présenter aux Bourbons sa mission comme très honorable dans son but.

On peut se procurer chacune de ces quatre parties séparément : prix, 7 fr. 50 c. le volume. La seconde partie, contenant les Mémoires sur Louis XVIII, et la première dans l'ordre de la publication, a eu une seconde édition en 1830.

On assure qu'il y a des exemplaires des Mémoires sur Louis XVIII, sans les cartons exigés par M. de Dreux-Brezé pour les pages où il était question de lui.

FEMME DU XIVe SIÈCLE (UNE), *aut. supp.* [Paul de STETTEN, maire d'Augsbourg, conseiller intime du roi de Bavière, mort à Augsbourg, le 12 février 1808, à l'âge de 78 ans].

Lettres d' —, traduites de l'allem. (par un anonyme). Amsterdam, et Paris, Nyon l'aîné et fils, 1788, in-18. [2384]

Voy. une Notice sur Stetten, dans le Magasin encyclopédique, 1808, t. II, p. 167, mars.

L'original est d'Augsbourg, 1777, in-12, avec 13 gravures. L'ouvrage a été réimprimé en 1790.

FEMME IGNORANTE (UNE), *ps.* [madame de VERZURE].

Réflexions hasardées d'— qui ne connaît les défauts des autres que par les siens, et le monde que par relation et par ouï-dire. Amsterdam, et Paris, Vincent, 1766, 2 part. in-12. [2385]

FEMME RETIRÉE A LA CAMPAGNE (UNE), *aut. dég.* [madame SUARD].

Soirées d'hiver, extrait des feuilles du Journal de Paris, des 4, 8, 11, 14, 17, 20 et 24 novembre 1786. In-4, de 10 p.; Orléans (Paris), 1789, in-12. [2386]

Réimprimées par les soins de madame DE MONTMORENCY, dans le recueil intitulé : « Lettres de madame SUARD à son mari sur son voyage de Ferney »; suivies de quelques autres insérées dans le « Journal de Paris ». Dampierre, an X (1802), in-4.

FÉNELON (de), archevêque de Cambray. *Ouvrages apocr.*

I. Adieux (les) du duc de Bourgogne et de l'abbé de Fénelon, son précepteur, ou Dialogues sur les différentes sortes de gouvernements. (Par *Dieudonné Thiébault*). Douai (Berlin), Sam. Pitra, 1772, in-12. — (Nouv. édit., augmentée). Stockholm, et Paris, Prault, 1788, in-8, de 382 pag. [2387]

Ouvrage demandé par Ulrique de Prusse, reine de Suède, et qui influa beaucoup sur la révolution de ce royaume, en 1772.

II. M. de Fénelon...., sur les libertés gallicanes; ouvrage très rare et très estimé. Avignon, 1792, in-8, de 70 pag. [2388]

Cette brochure n'est autre chose que le discours de l'abbé Fleury « sur les libertés de l'Église gallicane ». A. A. B—R.

FENESTELLA (L.), *ps.* [Andreas FLOCCUS].

Magistratibus (de) sacerdotiisque romanorum. Lutetiae, 1549, in-8°. [2389]

Fabricii Biblioth. lat. mediæ ætatis.

FÉRANVILLE, *nom abrév.* [LE RONDELLE DE FÉRANVILLE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la France littér., à *Le Rondelle de F.*

FÉRAPIED. Voy. DUFIEU.

FERDINAND (l'empereur), *aut. supp.* [Jean de MAUMONT].

Graves (les) et saintes remontrances de — à N. S. P. le pape, Pie IV de ce nom, sur le fait du concile de Trente, etc., trad. du latin en françois. Paris, Nicolas Chesneau, 1563, in-8. [2390]

Voy. Du Verdier, in-4, t. II, p. 468.

FERDINAND, *ps.* [E.-T.-Maurice OURRY].

Avec M. Auguste [*Mario Coster*] : Monsieur Asinard, ou le Volcan de Montmartre, folie en un acte, mêlée de couplets. Paris, 1809, in-8. [2391]

FERDINAND, prénom sous lequel il existe des pièces ou seulement des parts de pièces de théâtres de six différents auteurs : MM. *Hertal*, *Laloue*, *Langlé*, *Langlumé*, *Polanchel*, *Vallou de Villeneuve*. (Voy. ces derniers noms dans la France, littéraire, au tome XI) (1).

FERDINAND-VICTOR, *aut. dég.* (2) [LACADORAIS, angevin].

Opuscule poétique. Angers, Launay-Gagnot, 1838, in-8. [2392]

FÉRÉAL (M. V. de), *ps.* (3) [madame SUBERWICK].

Mystères (les) de l'Inquisition et autres sociétés secrètes d'Espagne, par—; avec des notes historiques et une introduction de M. *Manuel de Cuendias*, contenant les extraits d'une lettre relative à cet ouvrage, par M. *Edgar Quinet*. Paris, Boizard, 1845, gr. in-8, illustré de 200 dessins et planches, 15 fr. [2393]

Ce volume a été publié en cinquante livraisons, chacune de 16 pag. et au prix de 30 c.

Les « Mystères de l'Inquisition » ont été traduits trois fois en allemand : 1° par le docteur A. Diezmann, et publiés à Leipzig, par le libr. Deubner, en 1845, gr. in-16 ; 2° par le doct. L. Meyer, et publ. dans la même ville, par O. Wigand, 1845, in-16 ; 3° enfin par un anonyme, Stuttgart, Hallberger, 1845, pet. in-8 ; cette dernière fait partie d'une collection intitulée « Aula der Schœnen Literatur. »

FÉRÉOL (A.), *ps.* [Louis SECOND], artiste dramatique lyrique.

Avec M. *** et *Edouard* [*Mennechet*] : Une bonne fortune. Opéra-comique en un acte. Paris, Barba, 1834, in-8, 1 fr. 50 c. [2394]

FERMIER DE PENSYLVANIE (UN), *aut. dég.* [DICKENSON].

Lettres d'— aux habitants de l'Amérique septentrionale, traduites de l'anglais (par *Barbeu du Bourg*). Amsterdam (Paris), 1769, in-8. [2395]

FERMOND (Denis de), théologien bourguignon, *ps.* [le P. GRATIEN de Montfort, capucin].

Tarantule (la) de Guenard de Genève, ci-devant nommé Léandre,

---

(1) Renvois omis par MM. Louandre et Bourquelot.

(2) Article omis par MM. Louandre et Bourquelot.

(3) A l'article de M. M. G. de Cuendias, t. III, p. 116, de la « Littérature française contemporaine », l'auteur des « Mystères de l'Inquisition » est nommé M. de *Toréal* : ce n'est ni Toréal ni Féréal comme on le voit. Encore une révélation que plus tard MM. Louandre et Bourquelot ne pourront pas nous accuser de leur avoir empruntée.

et à présent Constance Guenard, hérétique, apostat, dévoyé de la vraie foi. Saint-Michel, François du Roi, 1620, in-8. [2396]

FERNEY (Jules), *ps.* [Étienne ARAGO, auteur de romans-feuilletons, imprimés dans « le Siècle » sous ce pseudonyme].

FERNEY (Paul), *ps.* [Alexandre MESNIER, ex-lib.-édit. à Paris].

Joies et Pénitences. Paris, Coquebert, 1844, 2 vol. in-8, 15 fr. [2397]

Recueil de trois nouvelles qui avaient déjà paru dans « le Siècle », et autre part : 1° *Rosalie de Vandermière ;* 2° *la Chaîne d'argent ;* 3° *Anna Vallée*, auxquelles l'auteur a ajouté : 4° *les Merveilles sociales.* I, la Femme qui aime son mari.

II. Hélène. — Imp. dans « le Siècle », à la fin de 1845. [2398]

III. Aimer à la folie. — Impr. dans le feuilleton du « Siècle », à partir du 19 mai 1847. [2399]

C'est, sous des noms déguisés, l'histoire d'un projet de mariage entre la fille de M. L. G. Michaud, imp.-libr. de Paris, et M. Barthélemy, alors imprimeur de la même ville. L'auteur, seulement en a modifié le dénouement Tous les personnages sont autant de portraits.

FERNUNFTSBERG (le baron), Allemand francisé, *ps.* [le chevalier de MERAY].

Raison (la) du temps, ou la Folie raisonnée. Amsterdam (Paris), 1781, in-12. [2400]

FERRARIUS (Jan.-Alex.), *ps.* [Joh.-Lud. FABRICIUS, Heidelbergae theologiae professoris].

Euclides catholicus, seu Demonstratio romanae fidei, ex primis certis et evidentibus principiis, mathematicâ modo et connexis continuâ serie propositionibus deducta. Juxta exemplar impressum Parisiis (1667). Londini, 1676, in-4. [2401]

Satire contre l'Église romaine.

FERRIÈRE, *nom abrév.* [LEBLANC DE FERRIÈRE, aut. dramatique]. Pour la liste de ses pièces, voy. la France littér., à *Leblanc de F.*

FÉRUSSAC (de), *nom abrév.* [DAUDEBARD DE FÉRUSSAC]. Pour les ouvrages de deux savants de ce nom, le père et le fils, voy. les tomes III et XI de la France littéraire, à *Daudebard de F.*

FERRY (G.), *ps.* [L. de BELLEMARE].

Voyage et Aventures au Mexique. Paris, 1847, in-12, 3 fr. 50 c. [2402]

Sous le même pseudonyme, M. L. de Bellemare a fourni des articles à la « Revue des Deux-Mondes ».

FESSE (Jeanne). Voy. F*** (madame).

FESSI (le P.), *nom modifié* [le P. FESSE, jésuite de Lyon, que Voltaire, dans une lettre à Borde, du 10 avril 1773, accuse de l'avoir volé trois ans de suite].

FEU MON ONCLE, professeur émérite, *ps.* [Marc HILAIRE].

Art (l') de payer ses dettes et de satisfaire ses créanciers sans débourser un sou, enseigné en deux leçons. Précédé d'une notice biographique sur l'auteur et orné de son portrait. Le tout publié par son neveu.... Paris, (Hon. de) Balzac, 1827, in-18. [2403]

FEUCHER (le chev. de), *ps.* [D'ARTAISE].

I. Réflexions d'un jeune homme. Paris, 1786, 2 v. in-12. [2404]

II. Dégradation de l'homme en société, ou Essai sur les sciences et les arts. Paris, Royez, 1787, in-12. [2405]

III. Réflexions (nouv.) d'un jeune homme, ou suite à l'Essai sur la dégradation de l'homme en société; par M. le chev. de F. Paris, Royez, 1787, in-12. [2406]

FEUQUIÈRES (Ant. de PAS, marq. de), *aut. supp.* [GILLET DE MOYVRE].

Mémoires de M.—, contenant ses maximes sur la guerre, nouvelle édition, avec la vie de l'auteur, donné par le comte de Feuquières son frère (ou plutôt écrite sur ses Mémoires, par *Gillet de Moyvre*, et un avertissement rédigé par *Le Fèvre de Saint-Marc*), Londres (Paris), 1736, in-4; 1740, 1775, 4 vol. in-12. [2407]

FEU-TARDIF (H.), membre obscur de plusieurs académies, collaborateur de etc., et de etc., auteur de divers ouvrages qui n'ont jamais vu le jour, *anagr.* [Hippolyte AUDIFFRET, employé de la Bibliothèque du roi, section des manuscrits].

Saint-Charles (la) et la Saint-Louis. Dissertation historique et critique, qui peut-être n'en est pas une; enrichie de notes, etc. Paris, Delaforest; Pélicier; Delaunay, nov. 1825, in-8, de 32 p., 1 f. [2408]

L'auteur établit que saint Louis étant le patron de la France, les souve-

rains qui ont gouverné cette nation auraient dû choisir pour leur jour de fête celui du patron de la France, et ne pas effacer à chaque règne sa fête pour y substituer des fêtes de rois, telles que la saint Napoléon, la saint Charles, et plus tard la saint Philippe. L'auteur y démontre aussi que le roi Charles X de 1825 à 1830, devait être surnommé Charles XI.

F. F..., *aut. dég.* [FALSAN].

Quelques Vues sur l'économie politique et commerciale, ou Moyens d'éteindre avec facilité les dettes publiques et particulières. Paris, Renouard, an VIII (1801), in-8. [2409]

F. F. C. M. B., *aut. dég.* [frère François CHAPPÉ, moine bénédictin].

Eclaircissement (second) du droit de Sa Majesté sur les cinq abbayes de Chézal-Benoît. 1603, in-4. V. T. [2410]

F. F. D. R. C., *aut. dég.* [frère François DU HAN, religieux cordelier].

Traité où il est prouvé que les anges et les saints connaissent nos nécessités, qu'ils prient pour nous; que nous avons des anges gardiens, et que nous devons honorer et vénérer les reliques et les images des saints. Paris, de la Caille, 1675, in-12. [2411]

F. H. D. B., *aut. dég.* [François HUBERT, d'Issoudun].

Satyres (les) et l'Art poétique d'*Horace*, en vers français. Paris, 1583, in-12. [2412]

FIACRE (le vénérable frère), *nom de religion* [Denis ANTHÉAUME], dont il existe plusieurs vies qui portent ce nom de religion, celle, entre autres, du P. Gabriel (1722, in-12).

FIACRES (les), *ps.* [J.-H. MARCHAND, avocat].

Requête des—. 1768, in-8. [2413]

FIDÈLE (François), *ps.* [Mathieu de MORGUES].

Vrais et bons avis de—, sur les calomnies et blasphèmes du sieur des Montagnes (Jean Sirmond). 1631, in-4. [2414]

Impr. aussi dans le Recueil de pièces de l'auteur.

FIDÈLE (le P.), *nom de religion*, capucin de Pau.

Oraison funèbre de Mgr le Dauphin. Paris, Vente, 1766, in-4, de 21 pages. [2415]

Ce discours supprimé lors de sa publication (V. Mém. pour servir à l'his-

toire de la république des lettres, t. III, pag. 6, 8 et 43] fit découvrir à travers tout le galimatias et le ridicule dont il est plein, une imagination vive et ardente, un génie hardi et fécond.

FIDÈLE SUJET DU ROI (UN), *aut. dég.* [François CHARPENTIER, de l'Académie française].

Discours d'—, touchant l'établissement d'une compagnie française pour le commerce des Indes orientales. Paris, 1664, in-4. — Le même en français, et en allemand (par le même, sous le nom de *Jean-Christophe Wagenseil*), avec les articles et conditions, et la déclaration du roi. 1665, in-4. [2416]

FIDÈLES (les), *ps.* [le P. LAMBERT.]

Requêtes des — à nos seigneurs les évêques de l'assemblée générale du Clergé de France. 1780, in-12. [2417]

On trouve dans cette brochure la peinture la plus frappante de l'état de l'Église. L'auteur donne aux évêques les conseils les plus sages, mais qui n'ont été nullement suivis; il plaide aussi avec une nouvelle énergie la cause des corps réguliers contre la commission établie en 1766 pour l'examen de ces corps.

Une réfutation de cette brochure a été publiée sous le titre de « le Ciel ouvert à tout l'Univers ». 1782, in-8. A. A. Barbier croyait ce dernier écrit de dom LOUIS, ex-bénédictin du couvent de Saint-Denis, dont Manuel parle dans la « Police de Paris dévoilée », t. II, pag. 262.

FIELDING (Henri), romancier anglais. *Ouvrages apocryphes* :

I. Véritable (le) ami, ou la Vie de David Simple; trad. de l'anglais de — (de miss *Sara Fielding*, sœur de Henri) (par *de La Place*). Amst. (Paris), 1749; — Genève, 1782, 2 vol. in-12. [2418]

Réimpr. dans les Œuvres de H. Fielding et sous son nom. (Paris, 1797, 23 vol. in-18).

II. Aventures de Roderic Random; traduites de l'angl. de — (par *Hernandès* et *Puisieux*). Londres, Nourse, 1761, 3 vol. in-12. [2419]

C'est à tort que le nom de Fielding a été mis sur le frontispice de la traduction française de ce roman, et même sur celui de quelques éditions de l'original anglais. Il est reconnu aujourd'hui que cet ouvrage est de l'historien Tobie SMOLLETT.

Ce roman n'en a pas moins été inséré dans les Œuvres de Fielding (Paris, 1797, 23 vol. in-18).

III. Mémoires du chevalier de Kilpar, traduits ou imités de l'anglais de —. (Composés par *de Montagnac*). Paris, 1768, 2 part. in-12. [2420]

IV. Malheurs (les) du Sentiment, trad. de l'anglais, par *L.-Séb. Mercier*. Genève et Paris, 1789, 2 vol. in-12. [2421]

V. Roue (la) de Fortune, ou l'Héritière de Beauchamp, par — ; trad. de l'angl. par Ch. Def ** (*Ch. Defauconpret*), traducteur de la Prison d'Édimbourg, etc. Paris, Corbet; Nicolle, 1819, 3 vol. in-12, 7 fr. 50 c. [2422]

FIGARO, *ps.* [Jér.-Charlemagne FLEURIAU, dit le marquis de Langle].

Voyages de — en Espagne. 1785, 2 part. in-12; 1787, in-8. [2423]

Une sixième édition a été publiée, en 1803, sous ce titre : « Voyage en Espagne, par L. M. de Langle, seule édition avouée par l'auteur ». Paris, Perlet, in-8.

La première édition de ce Voyage fut condamnée à être brûlée, par arrêt du Parlement du 26 février 1788. Il existe une critique de cet ouvrage. Voy. l'article suivant.

FIGARO (le véritable), *ps.* [le comte D'ARANDA].

Dénonciation au public du Voyage d'un soi-disant Figaro en Espagne; par —. 1785, in-12. [2424]

Critique de l'ouvrage de Jér.-Charl. Fleuriau. La vignette, qui en décore le frontispice, se compose d'une poignée de verges, en croix, avec un fouet.

FIGARO (Emmanuel), *ps.* [LANTEIRES, professeur de belles-lettres à Lausanne].

Confessions d' —, écrites par lui-même et publiées par une religieuse. Paris (Lausanne), 1787, in-8. [2425]

FILINTO. Voy. ELYSIO.

FILLE D'UN ROI (la), *ps.* [Julien VATOUT, député].

Aventures (les) de —, racontées par elle-même. (Premier Chapitre.) Paris, Delaunay; Ponthieu, 1820, in-8 de 40 pag. Troisième édit. Ibid., 1821, in-8. — Second Chapitre... Ibid., 1821, in-8 de 36 pag. — Troisième Chapitre... Ibid., 1821, in-8, de 48 pag., 1 fr. 50 c. [2426]

Le second chapitre a obtenu une seconde édition en 1821.

C'est, sous un voile allégorique, l'histoire de la Charte donnée aux Français par Louis XVIII.

FILLE RELIGIEUSE (UNE), *ps.* [dom Olivier ECHALLARD, bénédictin].

École (l') du pur amour de Dieu dans la vie d'une pauvre fille idiote, *Armelle Nicolas*, décédée en Bretagne; par —, de sa con-

naissance (*Jeanne de la Nativité*, ursuline de Vannes, ou plutôt dom *Olivier Échallard*, bénédictin). Nouvelle édition (publiée par *Pierre Poiret*). Cologne (Hollande), 1704, in-12. [2427]

La première et la seconde éditions ont paru en France en 1676 et 1683, sous le titre de « Triomphe de l'amour divin ». Ce livre va de pair avec celui de la « Vie de la sœur de la Nativité », dont on a publié plusieurs éditions en 1818 et 1819. (*Article de M. Boulliot.*)

FILLON (la), *aut. supp.* [COUSTELLIER].
Lettre de —. Cologne (Paris), 1751, in-12. [2428]

FILTZ-MORITZ (M.), *aut. supp.* [l'abbé P. MARGON].
Lettres de M. — sur les affaires du temps (écrites en 1716 et 1717), traduites de l'anglois, par de Garnesay. (Composées par l'abbé *P. Margon*). Jouxte la copie imprimée à Londres. Rotterdam, Leers (Rouen et Paris), 1718, in-12. [2429]

C'est par ordre du duc d'Orléans, régent, que cet ouvrage fut composé. On y suppose deux entretiens entre *Filtz-Moritz* et différentes personnes sur la succession à la couronne de France, en cas que Louis XV mourût. Le droit de Philippe V, roi d'Espagne, y est défendu par un jésuite entre autres, mais sur de si mauvais principes, que tout l'avantage de la dispute est pour le duc d'Orléans. A. A. B—R.

FIRMIANIUS (Petrus), *ps.* [le P. ZACHARIE, de Lizieux, capucin].
I. Gyges Gallus. Parisiis, 1659, in-12. — Nova editio, cui accessere ejusdem auctoris somnia sapientis. Parisiis, 1667, in-4. [2430]

Cette fiction, où l'auteur suppose que, devenu possesseur du fameux anneau de Gygès, il en profite pour pénétrer dans l'intérieur des maisons et décrire ce qu'il y voit, prouve que l'idée du Diable boiteux de Lesage qui vit le jour pour la première fois en 1707, n'est pas neuve ; mais l'idée première n'en appartient pas non plus au P. Zacharie, car dix-huit ans auparavant Luis Velez de Guevara avait publié à Madrid son « el Diablo cojuelo, novella de la otrada vida » (in-8), et le P. Zacharie a pu s'inspirer avant Lesage du livre de L. Velez de Guevara.

Pour connaître ce qu'en dit l'abbé Coupé, qui place le *Gygès Gallus* au dessus de l'ouvrage de Lesage, Voy. la Bibliothèque des romans, décembre 1779 et février 1780 ; peu de personne, au reste, seront de son avis.

Ce livre a été souvent réimprimé : 1660, in-4 ; Ratisbonne, 1736, in-8 ; et il a été traduit en français par le père Antoine de Paris, en 1663, in-12.
EDM. D. M—NE

II. Saeculi genius. Parisiis, 1659, in-12. [2431]

FISCHER, *apocr.* [LINDNER, docteur de l'Université de Iéna].
Considérations politique sur l'état actuel de l'Allemagne, ouvrage

attribué au professeur —, et saisi au-delà du Rhin; traduction nouvelle, avec des notes et remarques de MM. *Bignon*, *de Pradt*, *Regnault-Warin*, *Scheffer*, *Theremin*, etc. Paris, Corréard, 1821, in-8. [2432]

Le véritable auteur de cet ouvrage est M. LINDNER, docteur de l'Université d'Iéna.

V. sur ce publiciste l'ouvrage de M. Bignon, intitulé : « les Cabinets et les Peuples ».

FISEN (Nic.), *ps.* [Joan.-Erard. FOULLON, Leodiensi].

Veritatis et Ecclesiæ Tungrensis breves vindiciæ, contrà Godof. Henschenium. Leodii, 1657, in-16. [2433]

FITS PATRICH, *ps.* [le vicomte D'ALÈS DE CORBET].

Dissertation sur les antiquités d'Irlande. 1749, in-12. [2434]

FITZ-ADAM (Adam), *ps.* [MOORE, aidé du comte de *Chesterfield*, *Hor. Walpole*, *Rich. Owen* et autres].

Monde (le), ou Feuille périodique sur les mœurs du temps; trad. de l'anglais (par *Gaspard-Joel Monod*). Leyde, 1757, 2 vol. in-12. [2435]

L'introduction de cet ouvrage en France n'a été permise qu'après qu'il y eût été fait un certain nombre de cartons.

— Tableau critique des mœurs anglaises : traduction de la feuille périodique, intitulée : le Monde; par Adam fils d'Adam (par *de Saint-Symphorien*). La Haye et Paris, Dufour, 1761, in-12.

FITZ-CLARENCE (Marie), *ps.* [Madame Eugénie FOA], auteur, sous ce nom d'emprunt, de plusieurs articles de journaux.

FITZ JAMES (Mgr le duc de), évêque de Soissons, *aut. supp.* [l'abbé GOURLIN].

Œuvres posthumes de —, concernant les Jésuites, etc. (publiées ou plutôt composées par l'abbé *Gourlin*). Avignon, 1769, 2 vol. in-12. [2436]

Voy. aussi : ÉVÊQUE DE SOISSONS (Mgr l').

FLACCIUS ILLYRICUS, *ps.* [Math. FRANCOWITZ].

I. Contrà papatum romanum à diabolo inventum. 1545, in-8. [2437]

II. Breves summæ religionis Jesu Christi et anti-christi. Magdeburgi, 1550, in-8, de 14 feuil. [2438]

III. Catalogus testium veritatis, qui antè nostram ætatem pontifici romano reclamarum. Basileæ, 1556, in-4. — In postremâ hâc editione emendatior et duplò auctior redditus, ordine dispositus, in libri XX tributus atque ità renovatus, ut planè novus videri possit à S. G. S. (*Simone Goulart*). Lugduni, 1597, 2 vol. in-4; Genevæ, 1608, in-fol. — Nova editio, cum notis, *Jo. Conr. Dieterici.* Francof., 1672, 2 vol. in-4. [2439]

IV. Missa latina, quæ olim antè romanam circà annum Domini 700, in usu fuit, ex vetusto authenticoque codice descripta; edita verò à *Flaccio Illyrico.* Argentinæ, 1557, in-8. [2440]

V. Ecclesiastica historia integram ecclesiæ Christi ideam, quantùm ad locum, propagationem, etc., attinet, secundùm singulas centurias complectens, per aliquot viros in urbe Magdeburgicâ, etc. (*Math. Francowitz*, vulgò *Flaccium Illiricum* et alios). Basileæ, 1561-1569, 12 vol. in-fol. [2441]

FLACHAT SAINT-SAUVEUR, *ps.* [l'abbé Anthelme TRICAUD et DU PERRIER].

Pièces fugitives d'Histoire et de Littérature anciennes et modernes, avec les Nouvelles historiques de France et des pays étrangers sur les ouvrages du temps, et les nouvelles découvertes dans les arts et les sciences; pour servir à l'histoire-anecdote des gens de lettres. Paris, 1704-1706, 5 parties in-12. [2442]

Les trois premières parties ont paru en 1704 chez Jean Cot, et les deux dernières en 1706 chez Pierre Giffart. La dédicace en tête du premier volume est signée D. P., et le privilége des trois premières parties est accordé au sieur *Flachat de Saint-Sauveur*, et celui des quatrième et cinquième au sieur *D'Aiglemont*.

La quatrième partie, de 99 pages, est rarissime, parce qu'elle fut supprimée dès qu'elle parut.

Elle renferme : 1° « Lettre du P. Fronteau sur l'ancien usage de se saluer à table et de s'exciter à boire, avec des remarques curieuses sur la Sainte-Eucharistie »; 2° du même, « de l'Origine des paroisses, et de l'obligation d'y assister »; 3° « Critique sur la vie de saint Castor, évêque d'Apt (par de Saint-Quentin); » 4° « Dissertation critique sur les Albices et les Albiciens, ancien peuple de Provence, pour servir d'éclaircissement à plusieurs endroits de l'Histoire de Pline, mal entendus jusqu'aujourd'hui par ses commentateurs (par de Saint-Quentin) ».

Cette quatrième partie n'est dans aucune de nos bibliothèques publiques de Paris. M. Boulliot l'a vue dans le cabinet curieux de M. Pons de Verdun. J'en possède un exemplaire.

Bernard, dans ses « Nouvelles de la république des Lettres », juillet

1704, p. 109, dit de cet ouvrage : « On voit depuis peu une brochure in-12, « en forme de journal, qui a pour titre : « Pièces fugitives ». Cette bro- « chure parle des ouvrages anciens et modernes. Quelques uns ont attri- « bué cet ouvrage à l'auteur des Essais de littérature (l'abbé *Anthelme de* « *Tricaud*, alors jeune bachelier de Sorbonne); mais ceux qui savent mieux « la carte du pays littéraire l'attribuent à un garçon libraire, qui a de- « meuré autrefois chez Anisson, et qui, faute de pratique dans sa profes- « sion, s'occupe à écrire présentement ».

On lit dans « l'Histoire des ouvrages des savants » par Basnage, mars 1705, p. 132, « que l'auteur s'appelle M. *Du Perrier;* que ce livre est assez « curieux, et contient des choses assez particulières ».

On voit au surplus dans le t. XII, fol. 95, du « Catalogue manuscrit de la bibliothèque de la Doctrine chrétienne », rédigé par le P. Baizé, mort en 1746: « Que ce *Du Perrier* étoit garçon libraire chez Anisson, et il a eu réel- « lement quelque part à ce journal; mais le principal auteur étoit l'abbé « *Tricaud*, ainsi qu'on l'a su d'un témoin très sûr. C'est le même qui a « donné les « Pièces fugitives » et les « Essais de littérature », dit expres- « sément l'abbé Faydit, « Supplément de ces Essais, p. 57 et ailleurs ».

Le P. Baizé ajoute qu'il n'a paru que quatre parties de ce recueil. Il ne connaissait point la cinquième.

Du reste, le « Journal de Trévoux », octobre 1705, p. 1818, dit que ces « Pièces fugitives recommençoient à paroître », et qu'on se proposait d'en donner un nouveau tome de deux mois en deux mois; ce qu'on ne peut concilier avec ce que les mêmes journalistes avancent, février 1712, p. 224, que « l'an 1704 a vu naître et finir ce Recueil, dont il n'a paru que quatre volumes ».

L'abbé *Tricaud* a avoué lui-même avoir coopéré aux trois premières parties du recueil de « Pièces fugitives », dans une lettre datée de Paris le 27 mars 1705. Voici comment il s'exprime dans cette lettre, imprimée page 175 du « Journal littéraire » (du P. *Hugo*, prémontré), Soleure, 1705, in-12 : « A l'égard des « Pièces fugitives », j'y avois, je vous l'avoue, quelque « part; mais les méchantes pièces que l'on y introduisit à mon insçu, me « firent perdre l'envie d'y donner désormais mes soins, avant qu'une « lettre de cachet m'eût éloigné de Paris. »

De tous ces éclaircissements, on doit conclure que le nom de *Flachat Saint-Sauveur* est un masque sous lequel se sont cachés *Du Perrier* et l'abbé *Tricaud* en mettant au jour les trois premières parties des « Pièces fugitives » ; il est encore permis d'inférer que le nom de *d'Aiglemont* est peut-être un nom supposé sous lequel *Du Perrier* a continué, après la retraite de l'abbé *Tricaud*, de publier les quatrième et cinquième parties de ces mêmes « Pièces fugitives ».

Je dois à M. Boulliot plusieurs parties de cette note.

Article A. A. Barbier.

FLANEUR (le), *ps.* [Eugène BRIFFAULT], aut. d'une revue hebdomadaire, imprimée dans « l'Union monarchique » (1847).

FLANEUR PATENTÉ (UN), *ps.* [E.-F. BAZOT].

Cafés de Paris (les), ou Revue politique, critique et littéraire des mœurs du siècle. Paris, Lécrivain, 1819, in-18. [2443]

FLASSAN (de), *nom abrév.* [Gaëtan de RAXIS DE FLASSAN], plus connu sous le dernier de ces noms. Pour la liste de ses ouvrages, voy, la « France littéraire » à *Flassan.*

FLASSAN (Maurice), *ps.* [Miss Rose STEWART, depuis femme de M. Henri BLAZE, baron de Bury], auteur du type de la « Cantatrice des salons », impr. dans le t. II des « Français peints par eux-mêmes ».

FLAVIEN (Amand), *ps.* [David BLONDEL].

Amandi Flaviani pacis Augustæ municipis, de fulmine nuper ex exquiliis vibrato ad reges, ordines, principes, populos christianos commonitorium. Eleutheropoli, 1640, 1651, in-4. [2444]

Fait à l'occasion du bref du pape Innocent X, contenant sa protestation contre le Traité de paix de Westphalie.

Extrait de l'examen de la bulle du pape Innocent X, contre la paix d'Allemagne conclue l'an 1648, où il est traité de la liberté de conscience, par Amand Flavien. Amsterdam, 1655, in-4, à la suite des « Actes authentiques des églises réformées en France... »

Quelques exemplaires de l'*Extrait* ont été publiés séparément sans date.

FLAVIGNY (le sergent), *aut. supp.* [A.-Fr. CHOMEL].

Histoire du —, ou Dix années de ma captivité sur les pontons anglais; avec les notes de M. Louis Garnerey, qui a fait les dessins de deux gravures représentant l'intérieur de cette affreuse prison, où il est resté lui-même pendant dix ans. Paris, A. Nepveu, 1821, 2 vol. in-12, 5 fr. [2445]

Cet ouvrage a l'intérêt du roman le plus attachant, et il ne contient cependant que des faits malheureusement trop vrais pour les pauvres prisonniers que le sort a retenus dans ces pontons destructeurs.

FLÉCHIER, évêque de Nîmes, *apocr.* [l'abbé GOUSSAULT].

Réflexions sur les différents caractères des hommes. [2246]

Imprimées à la suite de Lettres choisies de Fléchier, etc. Paris, Estienne, 1715; Lyon, 1747, 2 vol. in-12.

Le P. Baizé, savant bibliothécaire de la Doctrine chrétienne, ayant remarqué que les « Réflexions sur les défauts ordinaires des hommes » n'étaient point de Fléchier, demanda au libraire pourquoi il avait joint ce

morceau aux Lettres de l'évêque de Nîmes; le libraire répondit naïvement qu'on l'avait fait pour rendre le second volume égal en grosseur au premier. A. A. B—R.

Voy. aussi le nº 2171.

FLEURIEU (de), *nom abrév.* [CLARET DE FLEURIEU]. Voy. ce dernier nom au tome II de la « France littéraire ».

FLEURY (le marq. de), *ps.* [le marq. de TREVIÉ].

Anecdotes de l'abdication du roi de Sardaigne, Victor-Amédée II. 1753, in-8. [2447]

Voyez la préface du petit volume intitulé : « la Politique des deux partis, ou Recueil de pièces traduites de l'anglais » (de Bolingbroke et des frères Walpole). La Haye, 1734, in-18. On y a joint l'opuscule dont il s'agit ici, sous le titre « d'Histoire de l'Abdication de Victor-Amédée.

FLEURY (Joseph-Abraham BÉNARD, dit), artiste du Théâtre-Français, *aut. supp.* [J.-B.-P. LAFITTE, auteur dramatique].

Mémoires (ses). (1757-1820), précédés d'une Introduction. Paris, Ambr. Dupont, 1835-37, 6 vol. in-8, 30 fr. [2448]

Le frontispice du sixième volume seulement, publié en 1837, nous apprend que ces Mémoires ont été *rédigés sur des notes authentiques* (celles de Fleury), *et publiés par J.-B.-P. Lafitte.*

C'est moins une vie de Fleury, disent MM. Louandre et Bourquelot, qu'un récit detaillé d'anecdotes galantes et dramatiques de son époque.

FLEURY (Victor), *ps.* [Hippolyte VALLÉE, ancien libraire, et beau-frère de l'ancien libraire Vimont].

I. Famille (la) d'un Condamné, ou la Peine de mort. Paris, madame Ogé; Lecointe; Pigoreau, 1829, in-12, 3 fr. 50 c. [2449]

II. Nuit (la) de sang, roman historique. Paris, Lecointe; Corbet, 1830, 4 vol. in-12, 12 fr. [2450]

III. Faux (le) Démétrius, ou l'Imposteur, roman historique, par *Thadée de Boulgarine*; trad. du russe. Paris, les march. de nouv., 1832, 4 vol. in-12, 12 fr. [2451]

Il est douteux que M. H. Vallée sache le russe, par conséquent, il y a ici à l'égard de cette traduction une double supposition de nom de traducteur.

IV. Avec M. *L. Couaïlhac* : Campagne d'Austerlitz. Paris, au bur. de « la Bibliothèque populaire », 1832, in-18, 25 c. [2452]

Faisant partie de « la Bibliothèque populaire ».

V. Par ma Faute. Par l'auteur de la « Famille d'un Condamné ». Paris, Vimont, 1833, 2 vol. in-8, 15 fr. [2453]

FLEURY (Hippolyte), *ps.* (1) [Hippolyte VALLÉE, anc. libraire, le même que le précédent].

I. Jésuites (les) vengés, satire en vers français. Paris, Ponthieu, 1826, in-8 de 32 pag. [2454]

II. Encore une Jésuitique, ou mon dernier Mot sur les révérends Pères, satire. Paris, r. Vivienne, 1827, in-8 de 32 p. [2455]

Ces deux opuscules ont été réunis, en 1827, sous le titre de « Deux Jésuitiques ». in-8.

III. Epître à un légitimiste. Caen, de l'impr. de Pagny, 1834, de 8 pages. [2456]

Cet écrit porte : par H. Fleury, de Lizieux.

IV. Epître à M. Guizot, sur ses derniers ouvrages. Paris, de l'impr. de Moquet, 1840, in-8 de 8 pages. [2457]

V. Talma et Rachel, suivi de Conseils à un jeune ouvrier poète. Paris, Ebrard, 1840, in-8 de 8 pages. [2458]

VI. A M. Guizot, auteur de la « Vie de Wasinghton ». Paris, de l'imp. de Crapelet, 1842, in-8 de 16 pag. [2459]

La couverture porte : « A un jeune Républicain », par M. H. Fleury. C'est le titre d'une pièce de vers qui est à la suite de la pièce de vers adressée *A. M. Guizot*, et qui ne serait alors qu'une dédicace.

FLEXIER DE REVAL, *anagr.* [le P. François-Xavier de FELLER]. Pour l'indication des ouvrages qu'il a publiés sous ce nom déguisé, voy. le tome III de « la France littéraire », à *Feller*.

F. L. J., *aut. dég.* [F.-L. JOURDAN, alors employé au Télégraphe].

Voyage à Ermenonville, dédié à ma femme, ; suivi de Poésies diverses. Paris, Brasseur aîné, 1813, in-18. [2460]

---

(1) MM. Louandre et Bourquelot ont bien consacré une petite note à M. Hippolyte Fleury, mais ils n'ont pas parlé de M. Victor Fleury, auteur de cinq ouvrages. Or, MM. Hippolyte et Victor Fleury ne sont qu'un seul et même écrivain, caché sous deux pseudonymes presque semblables, et dont le véritable nom est *Hippolyte Vallée*. La petite note donnée par MM. Louandre et Bourquelot n'est donc remarquable que par son entière nullité.

FLORE [CORVÉE] (mademoiselle), artiste du théâtre des Variétés, *aut. supp.* [MM. MARION DU MERSAN et GABRIEL].

Mémoires (ses). Paris, le Comptoir des imprimeurs-unis, 1845, 3 vol. in-8, 22 fr. 50 c. [2461]

Reproduits l'année suivante par les frères Lévy, avec de nouveaux frontispices, portant : *Deuxième édition.*

Livre curieux et piquant, qui renferme une foule d'anecdotes intéressantes et de révélations indiscrètes sur les héros et les héroïnes du monde dramatique, depuis le commencement du siècle jusqu'à nos jours. Il est impossible d'avoir plus de franchise et plus d'abandon que cette femme de lettres, racontant l'histoire de son bon temps. On retrouve dans son livre des « Confessions », de J.-J. Rousseau, et du «Roman comique», de Scarron. Mademoiselle Flore s'est placée par ses Mémoires au rang de nos bas-bleus les plus excentriques. — Ainsi s'exprimait un journal qui savait bien à quoi s'en tenir sur le compte de mademoiselle Flore, comme femme auteur.

FLORE DE SAINTE-FOY, *ps.* [dom GERBERON].

Miroir (le) de la piété chrétienne. Liége, Bonnard, 1677, in-12. [2462]

Il s'éleva de grandes rumeurs contre cet ouvrage dans le corps épiscopal ; le P. Gerberon répondit à ses adversaires par différentes lettres, qu'il fit imprimer sous le titre : « le Combat des deux clefs, ou Défense du Miroir de la piété chrétienne » (du P. Gerberon), recueil d'ouvrages dans lequel, opposant la clef de la science à celle de la puissance, on fait voir l'abus des prétendues censures de quelques évêques contre ce livre. Durocortore, 1678, in-12. On y trouve une lettre de l'abbé Le Noir, par laquelle il désavoue les lettres qu'on lui attribuait touchant « le Miroir de la piété chrétienne ».

FLORENTIN, *ps.* [MM. DITTMER et CAVÉ], aut., pour un tiers, d'un vaudeville représenté, en février 1830, sur le théâtre des Variétés, et sous le titre de : « le Mardi-Gras et le lendemain, ou Vivent la joie et les pommes de terre » ! imprimé.

FLORESTAN, *ps.* [P.-J. DE SALES (1), anc. avocat, anc. magistrat, beau-père de M. Géruscz].

Pèlerinage (le), ouvrage semi-historique et politique, en douze tableaux. [En vers]. Paris, Ab. Ledoux, 1844, in-8 de 280 pag. [2463]

FLORIAN, *nom abrév.* [J.-P. CLARIS DE FLORIAN], connu en

(1) Nom inconnu à MM. Louandre et Bourquelot.

littérature sous le dernier de ces noms. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Florian*.

FLORIMOND DE RAEMOUND, conseiller au parlement de Bordeaux, *aut. supp.* [le P. Louis RICHEOME, jésuite].

Histoire (l') de la naissance, progrès et décadence de l'hérésie de ce siècle, contenant l'histoire du Luthérianisme et du Calvinisme; par — (publiée par son fils, et attribuée au père *L. Richeome*, jésuite). Paris, 1608, 1610; Rouen, L. Dumesnil, 1618, 1629. — Suite de l'ouvrage précédent, par C. M. H. S. (*Claude Malingre*, historiographe senonois) (et le P. *L. Richeome*). Paris, Chevalier, 1624 et 1629, 3 vol. in-4. [2464]

FLORINDE, habitant de la basse région de la Lune, *ps.* [Charles SOREL DE SOUVIGNY].

Aventures (ses). Sans lieu d'impression, 1625, in-8. [2465]

Très rare; inconnu à Brunet. Il ne faut pas confondre ce roman avec les « Aventures de Floride », par Beroalde de Verville.

L'auteur, qui se cache sous le nom de son héros, « Florinde », dit, dans sa préface : « La malice insupportable des esprits de ce siècle m'a forcé, sans égard, d'en dire mon sentiment, excusable en mes défauts si par un chemin jusques icy peu cognu des esprits françois, j'ay eu le courage de mettre au jour ces aventures ». Il termine par un panégyrique du roi Louis XIII, panégyrique en strophes, qui sent son historiographe, et qui me donne à penser que « Florinde » est un pseudonyme de Ch. Sorel, auteur de « Francion ». P. LACROIX.

FLORUS (L.-A.) (1), *apocr.* [J.-F.-S. MAIZONY DE LAURÉAL].

Héracléade (l'), ou Herculanum enseveli sous la lave du Vésuve. Poëme de —, traduit en vers français, avec des notes, par *J.-F.-S. Maizony de Lauréal*. Paris, Delaunay; Crozet, 1837, in-8, 8 fr. [2466]

Ouvrage composé par le prétendu traducteur.

FLORVILLE BAUDOUIN, *ps.* [GAVINIÈS-BAUDUIN].

I. Essais poétiques. Lille, de l'impr. de Blocquel, 1829, in-18, fig. [2467]

(1) Ouvrage accepté par MM. Louandre et Bourquelot comme ouvrage authentique, et dont la citation, par conséquent, a été allonger l'article « Florus » d'un livre consacré dans l'origine aux nouveaux écrivains depuis 1827 ! « Florus, historien de la fin du premier siècle de l'ère chrétienne », disent-ils pourtant, appartenait à la « Littérature française contemporaine », d'après les vues de l'*honnête* éditeur de ce livre.

II. **Préludes.** Poésies. Paris, Bohaire, 1835, in-18, 4 fr. [2468]

Sur le frontispice de ce volume le nom de l'auteur est imprimé *B. Florvil.*

III. **Au roi, au duc d'Orléans, au peuple;** par *Florvil de W...,* auteur des « Préludes ». (En vers). Paris, de l'imp. d'Éverat, 1837, in-8 de 16 pag. [2469]

F. M. (M.), *pseud.* [Fr.-Mar. MAYEUR DE SAINT-PAUL].

Itinéraire de Bonaparte à l'île Sainte-Hélène, depuis son départ de l'Élysée-Bourbon, avec des détails très circonstanciés, et des anecdotes sur ses différents séjours à la Malmaison, Rambouillet, Tours, Niord (*sic*), Rochefort, l'île d'Aix, à bord de la frégate française, du Bellerophon et du Northumberland, dans les ports de Plymouth et de Portsmouth ; suivi du protêt de Bonaparte sur sa déportation, et la liste des personnes qui se sont embarquées avec lui; rédigé par —, qui n'a quitté Bonaparte qu'à son départ pour Sainte-Hélène. Paris, Lerouge; Dentu, 1815, in-8 de 84 pages. [2470]

F. N. B. de Par., *aut. dég.* [frère Nicolas BERNARD, célestin, de Paris].

Traitez spirituels, du profit spirituel, de la défiance de soy mesme, de la mortification, de la présence de Dieu : composez en esp. par le R. P. *Franc. Arias*, de la C. de Jés., trad., revus et corrig. par —. Paris, 1608, in-12, Lyon, 1609, 2 vol. in-12. [2471]

Un jésuite de Douai a revu ces Œuvres, Douai, 1616, in-16. On voit dans les « Mémoires de Trévoux », juin 1740, page 1108, qu'elles ont été de nouveau traduites de l'espagnol, Lyon, 1740, 2 vol. in-12; et dans le « Journal des Savants », avril précédent, que le traducteur est le P. BELON, jésuite. A. A. B—R.

F. N. M., *aut. dég.* [dom F.-N. MONGÈS, bernardin].

Triomphe (le) de Jésus-Christ et de son Église, et la fin des impies très-proche; vérités démontrées par l'accomplissement actuel des prophéties, extraites des livres saints, et adressées à tous les hommes de l'Univers; par —. Paris, l'Auteur, 1818, in-8. [2472]

Dom Mongès, dans le cours de la Révolution, prit le nom de l'abbé ROSE.

FOA (madame Eugénie), *ps.* [Eugénie Rebecca RODRIGUES, dame

GRADIS, israélite; née à Bordeaux, en 1803] (1). Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tome XI de la France littéraire, à *Foa*.

FOÉ (Dan. de), *apocr.* [Alexandre SELKIRCH, matelot anglais]. Aventures de Robinson Crusoé... [2473]

Le véritable auteur de ces Aventures est Alexandre SELKIRCH, qui en a été le héros. Son manuscrit lui fut dérobé par l'éditeur, qui le fit imprimer après l'avoir vraisemblablement ajusté à sa manière. Selkirch réclama, et ne put jamais avoir justice. V. « l'Histoire des Naufrages » ; le t. X des « Découvertes faites par les Européens », par Barrow, et le « Journal des Sciences et des Beaux-Arts », 1756, t. II.

(*Note communiquée par Coquebert de Taisy*). (2).

Pour la liste des diverses éditions et traductions françaises de « Robinson », voyez néanmoins la « France littéraire », à l'article *Foé*.

FOIX (H.-C. de), *apocr.* [le P. J. VIGNANCOUR, jésuite]. Vies (les) des grands capitaines de la Grèce, de *Cornelius Nepos;* traduites en français avec le latin à côté; première édition. Paris, Lambert, 1654, in-12. [2474]

Ce n'est que la moitié de Cornelius Nepos; car la « Vie de Timothée » termine ce volume, qui est très rare. L'exemplaire que j'ai sous les yeux est le seul que j'aie vu. L'Épître dédicatoire, signée H.-C. DE FOIX, est adressée à la marquise de Senecey, dame d'honneur de la reine. Le jeune écrivain y épuise toutes les formules de la flatterie; ce sont des prémices,

---

(1) Rectification pour l'article de MM. Louandre et Bourquelot, qui nous paraît un article communiqué par l'intéressée.

La famille Gradis, dans laquelle entra mademoiselle Rodrigues, était une famille distinguée de Bordeaux. David Gradis, beau-père de madame Foa, était un honorable négociant, qui a cultivé les lettres (Voy. le « Bulletin de la Société philomatique de Bordeaux », ann. 1811, pag. 413); un de ses fils, par conséquent beau-frère de madame Eugénie Foa, s'est fait connaître sous le nom de Benjam, comme écrivain politique, et sous ce nom d'emprunt nous avons cité, t. I, p. 113-115, dix-sept ouvrages et opuscules de lui.

(2) Comme le dit un proverbe vulgaire : « qui trop embrasse mal étreint ». MM. Louandre et Bourquelot n'étaient point obligé de donner une notice sur l'auteur présumé du Robinson Crusoé, mort en 1731, dans un livre consacré aux écrivains nouveaux depuis 1827, mais dès que pour la millième fois ils ont cru devoir sortir du plan de leur livre, ils auraient dû rappeler que le manuscrit fut volé à un matelot anglais, et que, d'après un article de M. Philarète Chasles, ce fut par un Français de race, fils d'un protestant réfugié qui aurait dû s'appeler Daniel Foy, et qui signa de Foé, pour se conformer à la prononciation anglaise. Quand on veut faire de l'histoire littéraire, il faut ne pas la tronquer.

dit-il, qu'il porte à l'autel. Au reste, H.-C. de Foix n'est qu'un prête-nom; la traduction dont il fait hommage à madame de Senecey est celle du P. VIGNANCOUR, jésuite. La seconde partie a paru sous ce titre : « les Vies des grands capitaines de la Grèce, de Cornelius Nepos », traduites en français, avec le latin à côté; seconde partie. Lambert, 1635, in-12.

La seconde édition des deux parties réunies a été donnée en 1636, in-8, chez le même libraire, avec les initiales J. V. (J. Vignancour), de la Compagnie de Jésus. Une troisième édition fut publiée la même année, in-12, avec le nom du traducteur.

Cette traduction a été souvent réimprimée, non-seulement à Paris, mais en diverses villes de France, notamment à Rouen en 1672; à Limoges en 1714; à Lyon, en 1733 et en 1739, etc. Elle a donc eu de la vogue pendant plus de cent ans. Article de A.-A. BARBIER.

FONCEMAGNE, *nom abrév.* [Et. LAURÉAULT DE FONCEMAGNE], connu dans les lettres sous le dernier de ces noms. Voy. le tome III de la France littéraire, à *Foncemagne*.

FONCTIONNAIRE DE L'EMPIRE (UN), *aut. dég.* [le comte RÉAL].

Indiscrétions. 1798-1830. Souvenirs anecdotiques et politiques, tirés du portefeuille d'—. Mis en ordre par *Musnier-Desclozeaux*. Paris, Dufey, 1835, 2 vol. in-8, 15 fr. [2475]

FONDET (P.), *ps.* [P. CHANUT].

Seconde Apologie de saint *Justin*, pour les Chrétiens, traduite du grec. Paris, veuve Savreux, 1670, in-12. [2476]

FONGERAY (M. de), *ps.* [MM. Antoine-Didace-Adolphe DITTMER et Hygin-Auguste CAVÉ].

Soirées (les) de Neuilly, esquisses dramatiques et historiques (en prose), publiées par —, ornées du portrait de l'éditeur et d'un fac-similé de son écriture. Paris, Moutardier, 1827-28, 2 vol. in-8, 12 fr. [2477]

Chacun de ces volumes a été réimprimé plusieurs fois: le premier a obtenu trois éditions en 1827.

On trouve dans ces deux volumes : 1° les Alliés, ou l'Invasion, scène; — 2° Une Conspiration de province, en trois scènes; — 3° les Français en Espagne, en six scènes; — 4° Malet, ou une Conspiration sous l'Empire, en trois scènes; — 5° Dieu et le Diable, trois scènes; — les Stationnaires, en deux scènes.

FONTAINE (Fr. de), *ps.* [le P. Etienne BINET].

Réponse aux demandes d'un grand prélat, touchant la hiérar-

chie et la juste défense des privilégiés et des religieux. Pont-à-Mousson, 1625, in-12. [2478]

Francisci a Fonte (Stephani Bineti, jesuitæ) è gallico latinæ factæ à Joannes Campanus (*Joanne Rousselet*, S. J.), vendiciæ privilegiorum et gratiarum, quibus in ecclesiasticâ hierarchiâ privilegiarii et religiosi legitimè utuntur; ex SS. Conciliis, Patribus, etc., desumptæ. Herbipoli, 1626, in-12.

FONTAINES (Louis), sieur de Saint-Marcel, *ps.* [le P. ZACHARIE, de Lisieux, capucin].

Relation du pays de Jansenie, où il est traité des singularités qui s'y trouvent, des coutumes, mœurs et religion de ses habitants. Paris, Barbin, 1660, in-8; — Ib., Thierry, 1664, in-12. [2479]

Il y a une autre édition qui porte « Description du Pays.... » Paris, 1688, in-12.

FONTEIUS (Claudius), theologo, *ps.* [Jac. BOILEAU].

Antiquo (de) jure presbyterorum in regimine ecclesiastico. Taurini (Parisiis), 1676, in-12; 1678, in-8. [2480]

FONTENAI, *nom abrév.* [Claude de NONNEY DE FONTENAI]. Voy. la France littéraire, t. III, à *Fontenai.*

FONTENAY (l'abbé de), *ps.* [L.-Abel BONAFOUS], connu sous le premier de ces noms. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le t. III de la France littéraire, à *Fontenay*.

FONTENAY (M. de), *ps.* [Clément de BOISSY]. Pour les ouvrages qu'il a publiés sous ce pseudonyme, voy. le tome III de la France littéraire, à *Boissy*.

FONTENELLE, de l'Académie française, *nom abrév.* [Bernard LE BOUYER DE FONTENELLE], connu sous le dernier de ces noms. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le t. III de la France littéraire, à *Fontenelle*. — *Ouvrages apocryphes:*

I. Histoire des révolutions de Suède. (Par l'abbé *de Vertot*]. Amsterdam, de Lorme, 1696, 2 vol. in-12. [2481]

II. Entretiens ou Amusements sérieux et comiques. Suivant la copie imprimée à Paris. Amsterdam, E. Roger, 1713, in-12. [2482]

Ce sont les « Amusements sérieux et comiques », de DUFRESNY.

FONTENILLE, *nom abrév.* [ADVENIER-FONTENILLE, aut. dram.].

Pour la liste de ses pièces, voy. le tome XI de la France littéraire, à *Advenier*.

FONTETTE, *nom abrév*. [Ch.-Marie FEVRET DE FONTETTE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tome III de la France littér., à *Fevret*.

FORBACH (Henri de), *ps*. [BURAT DE GURGY jeune], *aut. dram*.

FORBIN (le comte de), chef d'escadre, *aut. supp*. [REBOULET et le P. LECOMTE].

Mémoires (ses). Amst. (Rouen), 1729, 1748, 2 vol. in-12. [2483]

FORBONNAIS, *nom abrév*. [Fr. VÉRON DE FORBONNAIS]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la France littéraire, à *Forbonnais*.

FORÇAT (UN), *aut. supp*. [MM. RABAN et Em.-Marc HILAIRE].

Mémoires (ses), ou Vidocq dévoilé. Paris, Langlois, 1828-29, 4 vol. in-8, 30 fr. [2484]

FORGES (de). Voy. DEFORGES.

FORIS (de), *nom altéré* [J.-Ennemond DEFORIS]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la France littéraire, à *Deforis*.

FORLIS (Isidore), *ps*. [Claude BREGHOT DU LUT, aujourd'hui conseiller à la Cour royale de Lyon], auteur d'imitations, en vers, de *Martial*, imprimées dans les Almanachs des Muses et ailleurs.

FORTFISCHER (M. de), *aut. supp*. [Nicolas LASSON, gentilhomme de Normandie].

Courier (le) de Traverse, ou le Tricomète observé à Oxford; trad. de l'angl. de —. (Composé en français). Paris, Jacques Bouillerot, 1665, in-4, de 8 pages. [2485]

FORTSAS (Jean-Népomucène-Auguste PICHAULD (1), comte de), *ps*. [Renier-Hubert-Ghislain CHALON, de Mons (2)].

I. Catalogue d'une très riche mais peu nombreuse collection de

---

(1) Sous le pseudonyme d'Anatole Pichauld, l'adroit mystificateur, dont nous nous occupons, avait déjà publié, en 1842, dans le « Messager des sciences historiques de la Belgique », un morceau intitulé : « Une Exécution révolutionnaire à Mons », dont il y a eu des exemplaires tirés à part.

(2) M. Chalon, de Mons, n'a point d'article dans le livre de MM. Louandre

livres provenant de la bibliothèque de feu M. le comte J.-N.-A. de Fortsas, dont la vente se fera à Binche, le 10 août 1840, à onze heures du matin, en l'étude et par le ministère de Me Mourlon, notaire, rue de l'Église, n. 9. Mons, typogr. d'Em. Hoyois, 1840, in-8, de 12 pages, avec une courte notice biographique. [2486]

Pages 62-63 du Catalogue de M. Alphonse Polain, libraire très distingué de Liége, 1842, in-8, on trouve une « Réclamation posthume de M. de Villenfagne, au sujet de l'imprimerie à Liége », dans laquelle nous avons lu le passage suivant :

« Il y a aujourd'hui dans les environs de Bruxelles, un facétieux Mon-
« tois, grand lecteur de Rabelais, homme d'esprit et de science, dépourvu,
« à la vérité, de toutes les brillantes qualités qu'on se plait à reconnaître
« dans la plupart de mes collègues à l'Académie, mais qui s'en venge en
« leur préparant de temps à autre quelque odieuse mystification. Tan-
« tôt c'est une médaille qu'il découvre sur la famille des Bonicolli (lisez
« Goethals), et qui soulève les discussions archéologiques les plus remar-
« quables ; tantôt c'est une charte authentique qu'il compose sur le même
« sujet, et que la section de paléographie déchiffrera lors de sa prochaine
« séance ; aujourd'hui c'est une édition *princeps* et inconnue qu'il annonce
« avec un art vraiment admirable ».

La « Réclamation » est datée du 6 mai 1840, et signée de Villenfagne d'Engihoul, qui mourut le 23 janvier 1826, c'est donc, comme on le voit, une nouvelle facétie *bibliophilique;* mais ce qui est réellement sérieux dans cette « Réclamation », c'est l'accusation contre le spirituel et savant Montois.

De toutes les mystifications préparées par M. Chalon, la plus habilement combinée et la plus traitreusement exécutée est celle du Catalogue que nous venons de citer, et sur lequel nous insisterons un peu à cause de la rareté du fait.

Une courte notice biographique précède le Catalogue en question, et en voici la substance :

Jean-Népomucène-Auguste Pichauld, comte de Fortsas, fut le bibliomane le plus exclusif et le plus fanatique, s'il est permis d'accoler cette épithète à la passion des livres rares, ordinairement si innocente, que les Pays-Bas aient produit. Né le 24 octobre 1770, à son château de Fortsas, près de Binche, en Hainaut, il est décédé, au lieu même de sa naissance, dans la chambre où il avait reçu le jour soixante-neuf ans auparavant, le 1er septembre 1839. Sa fin fut accélérée par la publication des « Nouvelles Recherches » de Brunet, qui lui fit *perdre* d'un coup le tiers de sa chère bibliothèque!

Qui n'eut cru à la véracité d'une telle biographie? et pourtant, le comte de Fortsas a été reconnu pour le fils de l'imagination de M. Chalon, aussi

---

et Bourquelot, et pourtant il a beaucoup écrit : ces Messieurs trouveront peut-être une excuse en ce que jamais la Bibliographie de la France ne l'a cité.

bien que les livres qui composaient la bibliothèque du prétendu défunt n'étaient que le récit de visions fantastiques d'un bibliophile passionné.

Dans un jour de désœuvrement l'adroit mystificateur avait créé le comte de Fortsas à son image. Feu Voisin fut dupe avec quantité d'honnêtes gens et des plus habiles, d'une plaisanterie prolongée avec un art infini. Il eut ensuite le tort de rougir de sa candeur, lui que des personnes malicieuses appelaient l'*enfant de chœur* de la bibliographie, tandis qu'au contraire cette ingénieuse tromperie réjouit fort Charles Nodier.

Quels sont ceux qui n'y furent pas pris : M. le baron de Reiffenberg, ce savant si multiple, eut lui-même confiance dans cette annonce. Des amateurs de variétés bibliologiques se rendirent à Benche avec empressement ; des commissions arrivèrent de France, d'Angleterre et d'Allemagne ; la princesse de Ligne écrivit même à M. Voisin, bibliothécaire de l'Université de Gand : « achetez, je vous en conjure, à tout prix, les sottises de *notre polisson de grand-père* ». Un crédit fut demandé au gouvernement, dans la vue d'enrichir la bibliothèque de l'État des articles les plus singuliers. M. le premier président de G., consulté sur ce point, prétendait que le catalogue indiquait à tort comme *uniques* des ouvrages dont il possédait un exemplaire, et ces ouvrages, notez-le bien, étaient fabuleux. Bref, la mystification fut générale. M. de Reiffenberg, l'une des nombreuses victimes, en a raconté l'histoire dans l'un des « Annuaires de la Bibliothèque royale de Bruxelles », pour 1841, pag. 269-76, ainsi que dans le « Bulletin du bibliophile belge », t. I, pag. 166-69.

Feu Étienne Hénaux avait été le complice de M. Chalon dans cette mystification. Dans son « Bulletin du bibliophile belge », ann. 1844, p. 96, M. de Reiffenberg a publié une lettre à lui adressée par Hénaux dans laquelle il avoue qu'il a commis un délit de lèze-bibliographie en fabriquant pour le Catalogue de la bibliothèque du comte de Fortsas les titres de trois ouvrages anciens, et il les rappelle.

La lettre de Hénaux se termine ainsi :

« J'en bats ma coulpe, Monsieur, ces livres et les insidieux extraits qui « accompagnaient leur description sont complétement faux. En les inven- « tant, notre but était aussi louable qu'innocent. Nous voulions acquérir la « certitude, en soulevant de savantes critiques, que Liége n'avait pas eu « d'imprimeur avant Morberius, ou, comme vous le croyez, avant Henri « Rochefort, que je n'ai pas cité dans mes « Recherches sur l'introduction « de l'imprimerie à Liége », pour faire naître des réclamations. Je de- « mande humblement pardon aux bibliophiles pour les avoir tracassés « pendant plus d'un an avec mes trouvailles merveilleuses ».

« Comme la vérité pourrait en souffrir, il serait bon, dans l'intérêt de la probité bibliographique, de faire savoir que ces trois ouvrages sont supposés ».

Le catalogue de la prétendue bibliothèque de ce fantastique personnage a été vendu, en février 1847, 20 fr., dans une vente publique.

II. Auteurs excentriques. I. Messire (Adrien-Alexandre-Marie)

Hoverlant de Beauwelaere. — Impr. dans le Bulletin du bibliophile belge, t. III, p. 433-455. [2487]

L'auteur, dans sa Notice, ne rappelle pas moins que sept ouvrages et opuscules qui ne sont pas cités dans la « France littéraire » à l'article d'Hoverland. Il faut espérer que les titres qu'il en donne ne sont pas, comme dans le catalogue précédent, de son invention.

FORTUNAT et FORTUNATUS, *ps.* (1) [Fortuné MESURÉ, d'Orléans].

I. Placide et Narcisse, ou Charité et Égoïsme. Paris, Gaume frères, 1838, in-18, 80 c. [2488]

---

(1) Page 20 de ce volume, dans la note de l'article ELGÉ (Marc), nous avons dit que « la Littérature française contemporaine » de MM. Louandre et Bourquelot ne serait, vraisemblablement, jamais appelée à faire autorité. Pour la mille-et-unième fois, nous allons, et toujours à l'occasion des pseudonymes, citer deux erreurs nouvelles qui donnent un nouveau poids à notre prévision.

Page 80, nous avons signalé un article du livre de MM. Louandre et Bourquelot, celui de M. *H. Fleury*, qui décèle le manque complet de connaissance des écrivains de notre époque. Voici maintenant, à l'occasion de deux notes qu'ils ont consacrées à MM. *Fortunat* et *Fortunatus*, un reproche tout semblable à adresser aux auteurs de deux dites notes.

Fortunat et *Fortunatus* ne font qu'un seul écrivain, etc. MM. Louandre et Bourquelot en ont fait deux, dont le nom du dernier serait, d'après eux *Gilles Fortuné*, de Saint-Germain. La source où ils ont puisé ce renseignement, comme de coutume, n'étant pas indiquée, que cette erreur pèse entièrement sur eux, puisqu'ils ont voulu en taire la source. S'ils avaient fait autre chose que décalquer une information trop précipitée, destinée à une petite feuille bibliographique, ils eussent pu éviter de reproduire une erreur ; mais il eut fallu savoir et vouloir rechercher. Copier est plutôt fait.

MM. Louandre et Bourquelot ignorent que le très regrettable savant Daunou, en rendant compte dans le « Journal des savants », d'octobre 1834, d'une nouvelle livraison de la « France littéraire », ce livre qu'ils ont la prétention de continuer, a dit que les articles de l'ouvrage dont il rendait compte étaient de deux espèces ; les uns ayant une étendue proportionnée à celle des ouvrages, à la fécondité et au renom des auteurs ; les autres forts courts et relatifs à des écrits peu considérables et peu connus. « Mais les petits articles qui, d'eux-mêmes, « n'ont pas le même intérêt, se recommandent à un autre titre : ils offrent un « ensemble de notions moins communes, et qui n'avaient pas encore été, nous « le croyons au moins, aussi laborieusement rassemblées ».

Nous demanderons à MM. Louandre et Bourquelot si, en conscience, ils pensent que l'honorable Daunou se fut déclaré satisfait de leur continuation dans laquelle la confusion et les doubles emplois sont à profusion ; et tous les Mémoires fabriqués depuis vingt ans présentés comme des ouvrages authentiques, voire même les « Mémoires de Cartouche » (t. III, 531) !

II. Michel et François, ou Écoles chrétiennes et écoles mutuelles. Paris, les mêmes, 1838, in-18, 80 c. [2489]

III. Marie et Juliette, ou Simplicité et Modestie, Coquetterie et Mondanité. Paris, les mêmes, 1838, in-18, 80 c. [2490]

IV. Deux (les) apprentissages. Paris, les mêmes, 1839, in-18, 80 c. [2491]

V. Aventures d'une pièce de dix sous et d'une pièce de vingt francs, racontées par elles-mêmes dans une correspondance intime. Paris, les mêmes, 1839, in-18, 80 c. [2492]

Ces cinq petits ouvrages font partie de la « Bibliothèque instructive et amusante », publiée par les mêmes éditeurs.

VI. Hic-hæc-hoc, cancans de l'an 40. Paris, rue de Rohan, n° 26, et Desloges, 1840, 3 vol. in-32, 3 fr. [2493]

Ce petit recueil satirique, dans le genre des « Guêpes » de M. Alph. Karr, a paru pour les mois de mars, avril et juin.

VII. Rivarol (le) de 1842, dictionnaire satirique des célébrités contemporaines. Paris, r. Méhul, n. 1, 1842, in-18, 2 fr. [2494]

Imitation du « Petit Almanach de nos grands hommes ».

VIII. Lettres infernales. (Lettre première et unique). Paris, même adresse; Pilout, 1843, in-18, 50 c. [2495]

Le frontispice porte pour nom d'auteur : *Fortunat, auteur de* Rivarol.

IX. Procuste (le) parlementaire, portraits satiriques de nos 459 députés. Session 1844. Paris, Garnier; Martinon, 1844, in-18, 2 fr. 25 c. [2496]

X. Portrait en pied du conservateur. Paris, de l'impr. de Bautruche, 1846, in-12, de 36 pag., 50 c.

FORTUNATUS. Voy. l'article précédent.

FOSSEUS (F. Fulgentius) Augustinianus, *ps.* (Cardin. NORIS].

Somnia quinquaginta Fr. Macedo in Itinerario S. Augustini post baptismum Mediolano Romam; excutiebat levi brachio —. Lugd. Batav. (Parisiis), 1681, in-4. [2497]

Réimprimé à la fin de « l'Historia Pelagiana », de Noris, 1702, in-fol.

FOU (UN), *ps.* [M. VARNET].

Mémoires (ses). Paris, an IX (1802), 2 vol. in-12. [2498]

Réimprimés en 1818, sous le titre de « Folie et Jeunesse, ou les Aventures d'un jeune militaire », avec le nom de l'auteur.

FOUCHÉ (Joseph), duc d'Otrante, *aut. supp.* [Alphonse de BEAUCHAMP].

Mémoires de — : ministre de la police générale. (Composés par *Alphonse de Beauchamp*). Paris, Lerouge, 1824, 2 vol. in-8, 14 fr. [2499]

Le premier volume a eu une seconde édition en 1824. La famille de Fouché désavoua ces « Mémoires », et les fit saisir. On a su depuis qu'ils ont été rédigés par Alphonse de Beauchamp, sur des notes qui lui avaient été fournies par M. JULLIAN, ancien agent du ministre de Napoléon.

Le général Sarrazin a publié vingt ans plus tard contre cet ouvrage : « Examen des Mémoires de Fouché, ancien ministre de la police de France depuis 1799 jusqu'à la bataille de Waterloo (1815), et autres articles complémentaires du philosophe, ou Notes historiques et critiques, de 1789 à 1844 ». Bruxelles, Parent, 1844, in-18, de xiv et 415 pag.

FOUCHY (J.-P.), *nom abrév.* [Jean-Paul GRAND-JEAN DE FOUCHY], secrétaire-perpétuel de l'Académie des Sciences, connu sous le dernier de ces noms. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le t. III de « la France littéraire », à *Fouchy*.

FOUQUIER et F.-S. RATIER, *trad. supp.* [H. NINNIN].

Celse (*A.-C.*). Traité de la Médecine, en huit livres, traduction nouvelle, par MM. Fouquier (neveu de Fouquier-Tinville), professeur de la Faculté de médecine de Paris, et F. S. Ratier, D. M. de la Faculté de Paris. (Impr. de Didot, à Paris). Paris, J.-B. Baillière, 1824, in-18, 8 fr. [2500]

Cette traduction, soi-disant nouvelle, n'est autre que celle de H. Ninnin, publiée pour la première fois, en 1753, 2 vol. in-12, revue et corr. par M. L*** (Lepage de Lingerville). Paris, Delalain, 1821, 2 vol. in-12, lat. et franç.

FOURNIER, *aut. dég.* [Jean-Antoine MOMORO (1), sous-chef au ministère des travaux publics; depuis 1830, sergent-major d'une

(1) M. Momoro appartient à des parents célèbres dans les fastes de notre Révolution. Son père fut un savant imprimeur de Paris, à la fin du siècle dernier, distingué comme imprimeur et graveur en caractères, et comme écrivain technique : il joua un rôle actif pendant la Révolution ; compris dans l'acte d'accusation lancé contre Hébert et ses partisans ; il fut condamné à mort le 4 germinal an II. Sa mère, madame Momoro, petite-fille de Fournier, graveur en caractères, a partagé, avec mademoiselle Aubry, de l'Opéra, l'insigne honneur de représenter dans les fêtes décadaires, la Liberté (mademoiselle Aubry) et la Raison (madame Momoro). Après la mort de Momoro, sa femme ne fut plus connue que sous le nom de Fournier, et c'est ce nom que son fils a longtemps porté.

compagnie de la 11e légion de la garde nationale parisienne; né à Paris, le 13 décembre 1786].

Avec M. Alfred [*Ménissier*] : Non! com.-vaud. en un acte; représentée sur le théâtre de la Gaîté, le 4 mars 1826. Paris, Quoy, 1826, in-8, 1 fr. 50 c. [2500*]

M. Momoro-Fournier est encore auteur, pour moitié, de deux autres pièces de théâtre qui ont obtenu du succès à la représentation, mais que la modestie de l'auteur principal n'a pas permis de laisser imprimer: 1° Avec M. Alfred [MÉNISSIER] : « la Pacotille », vaudeville en deux actes, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Panthéon, le 12 novembre 1835; — 2° avec Eug. Décour [LAFFILARD]: « le Mari d'un jour », comédie-vaudeville en un acte, représentée sur le même théâtre en 1836. Il avait fait précédemment, en société, le prologue d'ouverture de ce théâtre, intitulé « l'Horoscope », joué le 1er septembre 1835, non imprimé.

FOURQUEVAUX, *nom abrév.* [l'abbé J.-Baptiste-Raimond PAVIE DE FOURQUEVAUX]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tom. III de « la France littéraire », à *Fourquevaux*.

FOX DE BRUGGS (Jean), *ps.* [P. BAYLE].

Commentaire philosophique sur ces paroles de Jésus-Christ : « Contrains-les d'entrer », trad. de l'anglais, par J. F. (Composé en français). Cantorbery, 1686, 3 vol. in-12. [2501]

FOY (le général Maximilien-Sébastien), *aut. supp.* [MM. TISSOT, ETIENNE et autres].

Histoire de la guerre de la Péninsule sous Napoléon, précédée d'un Tableau politique et militaire des puissances belligérantes. Publiée par madame la comtesse Foy. Paris, Baudouin frères, 1827, 4 vol. in-8 avec un atlas, un portr. et six cartes de diverses dimensions, 32 fr. 50 c. [2502]

Cet ouvrage a eu une troisième édition en 1828.

— La même, en espagnol, sous ce titre : « Napoléon en España, o Historia de la guerra de la Peninsula, por el general Foy; precedida de un Estado politico y militar de la Francia, Inglaterra, Portugal y España. Paris, Wincopp, 1827, 8 vol. in-18, 18 fr.

Le général n'avait laissé qu'une cinquantaine de pages. Ce livre a été fait par MM. Tissot et comp.

F. P. T. (le comte de), *ps.* [que l'on croit être celui de CHEVRIER].

Albionide (l'), ou l'Anglais démasqué, poëme héroï-comique, enrichi de notes. Aix, J. William, 1759, in-8. [2503]

FRADELLE (Eugène), *ps.* [Victor COUAILHAC], artiste et aut. dramatique.

Deux (les) Grisettes, ou la Manon Lescaut du Marais, roman de mœurs. Paris, Ch. Lachapelle, 1840, 2 vol. in-8, 15 fr. [2504]

Avec M. *L. Couailhac* : Mariette, comédie-vaudeville en deux actes. Paris, 1841, in-8. [2505]

Catalogue de M. de Soleinne, t. III, n° 3464.

FRAILLYONA (Samon), *ps.* [Jano Cœcilio FREY].

Recitus veritabilis super terribili esmeuta païsanorum de Ruellio. In-12. [2506]

Les auteurs de « la Bibliothèque historique de la France », t. II, n. 19033, désignent cet auteur sous le masque de Simon Saulyona.

FRANC (Ludovicus), *ps.* [P. Carolus-Renatus BILLUART].

Epistola expostulatoria et apologetica Ludovici Franc, ad patrem Maugis, super dissertationem ejus secondam de relatione operum in Deum. Antverpiae, 1756, in-8 de 66 pag. [2507]

FRANC (le). Voy. EUSTACHE et JÉROME LE FRANC.

FRANC CHEVALIER (le), ou le Chevalier franc, *ps.* [GEFFRARD, comte de SANOIS].

Caudataires (les), ou Lettre d'un pauvre chevalier de Saint-Louis à Mgr. le maréchal prince de Soubise, chevalier du même ordre, sur l'avilissement de l'ordre, par —. Deux-Ponts, 1780, in-8; et à la fin du volume intitulé : « Aux États-Généraux, sur la nécessité d'une Réforme judiciaire », par le comte *de Sanois*, l'une des victimes de l'ordre judiciaire. Paris et Versailles, août 1789, in-8. [2508]

Cette brochure est dirigée contre les confrères indigents qui devenaient valets de chambre ou d'église d'un cardinal ou autre prélat. Leurs éminences et grandeurs appelaient *caudataires* cette espèce de domestiques.

FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [l'abbé LE BLANC].

Lettres d' —. La Haye (Paris), 1745, 3 vol. in-12. [2509]

Réimprimées sous le titre de : « Lettres de M. l'abbé Le Blanc, etc. » ; cinquième édition. Lyon, 1758, 3 vol. in-12.

FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [COUSTELLIER].

Lettre d' — à un Anglais. 1755, in-12. [2510]

FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [L.-T. HÉRISSANT].

Observations historiques sur la Littérature allemande. Nouv. édit. Strasbourg, 1781, in-12. [2511]

Imprimées d'abord avec les Œuvres choisies de Gessner. (Paris, 1774, in-12).

FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [P.-L.-Cl. GIN].

Vrais (les) Principes du gouvernement françois, démontrés par la raison et par les faits. Genève (Paris), 1777, in-8. — Nouv. édit., rev., corr. et augm. Genève et Paris, 1780, in-8 de xxiv et 427 p., avec une grav. [2512]

Voy. la « France littéraire ».

FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [CERISIER].

Pierre (la) de touche des écrits et des affaires politiques, ou Lettres sur deux brochures séditieuses. 1779, in-8 de 25 pag. [2513]

FRANÇAIS (UN), *ps.* [le baron de CRONEGK].

Observations historiques sur la Littérature allemande. Ratisbonne (Paris), 1782, in-12. [2514]

FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [Fr. CACAULT].

Dramaturgie, ou Observations critiques sur plusieurs pièces de théâtres, tant anciennes que modernes; ouvrage intéressant traduit de l'allemand de *Lessing*, par —; revu, corrigé et publié par *Junker*. Paris, Durand neveu, 1785, 2 vol. in-8. [2515]

FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [le comte DU BUAT].

Remarques d' —, ou Examen impartial du livre de M. Necker sur les finances. Genève, 1785, in-8. [2516]

Voy. le nº 267. C'est une réponse pleine de sel à une critique des « Remarques d'un Français », insérée dans la « Gazette de Leyde ».

FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [A.-B.-J. GUFFROY].

Sanction (la) royale examinée par —. 1789, in-8. [2517]

V. T.

FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [P.-A. PICHON, alors sous-chef au ministère des relations extérieures, depuis conseiller d'État].

Lettre d' —, à M. Pitt. Paris, Dupont, an VI (1798), in-8. [2518]

L'auteur publia une seconde lettre dans la même année.

FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [le comte F. BARBÉ-MARBOIS].

Voyage d' — , aux salines de Bavière et de Salzbourg, en 1776. Paris, Baudouin, 1803, in-18, 75 c. [2519]

FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [le comte FORTIA DE PILES].

Six Lettres à S.-L. Mercier, de l'Institut national de France, sur les six tomes de son « Nouveau Paris ». Paris, les march. de nouv., an IX (1801), in-12. [2520]

FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [l'abbé Jean-Claude LUCET].

Lettres d' — sur le rétablissement de la religion catholique en France, comme religion de l'État. Paris, an X (1801), in-8 de 80 pag. [2521]

FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [le comte FORTIA DE PILES].

Coup d'œil rapide sur l'état des puissances européennes, considérées dans leurs rapports entre elles et relativement à la France, précédé d'Observations critiques sur deux ouvrages politiques, publiés en l'an V. Paris, Laurent-Beaupré; l'Auteur, 1805, in-8, 5 fr. [2522]

Ce volume n'a été publié qu'en 1814.

FRANÇAIS (UN), secrétaire particulier de l'État-major d'une des divisions de l'armée de Russie, *aut. dég.* [de LA POTERIE, de Laval].

Détails abrégés sur la campagne de Moscou en 1812, en réponse à toutes les brochures qui ont paru sous ce titre jusqu'à ce jour. Paris, Picard-Dubois, 1814, in-8 de 63 pag. [2523]

FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [ARCIS CHAZOURNE, avocat].

Sentiments d' — sur le projet de constitution. Lyon, Ballanche, 1814, in-8 de 26 pag. [2524]

Signé A.-C., avocat.

FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* (Hippolyte MAZIER DU HAUME].

Observations d' — sur l'enlèvement des chefs-d'œuvre du Muséum de Paris. Paris, 1814, in-8. [2525]

FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [le comte N. DE SALVANDY, alors maître des requêtes, depuis 1830, et à deux reprises, ministre de l'Instruction publique].

Opinion d' — sur l'acte additionnel aux constitutions de l'Empire. Paris, mai 1814, in-8 de 56 pages. [2526]

FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [A.-J.-Q. BEUCHOT].

Opinion sur l'acte additionnel aux constitutions. Paris, Delaunay; Pillet, 1815, in-8 de 12 pag., 50 c. [2527]

M. de Salvandy, alors maître des requêtes, a publié un écrit anonyme, sous le même titre, et à la même époque; car, dans la « Bibliographie de la France », année 1815, l'opuscule de M. Beuchot est annoncé sous le n° 1125, et celui de M Salvandy sous le n° 1146. Le 29 mai 1841, nous avons eu entre les mains un exemplaire de l'opuscule de M. Beuchot, ayant appartenu à un amateur, sur lequel celui-ci avait écrit : « Par M. de Salvandy. Voy. Barbier, n° 13568 ». Mais l'amateur n'a pas remarqué que Barbier donnait 56 pag. à l'écrit de M. de Salvandy, et que celui de M. Beuchot n'en a que 12; qu'enfin, si l'opuscule de M. de Salvandy est anonyme, celui de M. Beuchot est signé.

FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [Paul-A. FAYOLLE].

Lettre d' — au Roi; par M. P.-A. F***. Paris, de l'impr. de Charles, (juillet) 1815, in-8 de 11 pag. [2528]

L'auteur et l'imprimeur furent arrêtés le mois suivant, mis en jugement et tous les deux condamnés pour cet écrit.

FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [Louis SIMOND].

Voyage d' — en Angleterre, pendant les années 1810 et 1811. Paris, Treuttel et Wurtz, 1816, 2 vol. in-8. [2529]

Réimprimé avec le nom de l'auteur.

FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [DE LA VAUGUYON fils aîné].

Vérité (la) sur l'Angleterre; publiée et dédiée à la nation anglaise, par *J.-A. Viévard.* Londres, Schulz, 1817, 2 part. in-8. [2530]

FRANÇAIS (UN), qui en mérite le nom, *aut. dég.* [Mich.-V. de BECOURS].

Cent quatre jours de voyage et séjours, ou Relation très fidèle et très exacte d'une traversée faite dans les mois de juin, juillet et août 1809, de Fiume à Falmouth par l'Adriatique, la Méditerranée et l'Océan occidental. (De l'impr. de Villette, à Douai). Paris, Delaunay, 1818, in-8, 3 fr. [2531]

FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [A. RONESSE, ancien conservateur de dépôt littéraire].

Réflexions d' — sur cette question : Les inscriptions des monuments français doivent-elles être mises en latin ou en français?

par A. R. a. C. d. D. L. Paris, Dondey-Dupré, 1819, in-8, 72 p. [2532]

Ces Réflexions sont dirigées contre les principes développés par M. l'abbé Petit-Radel, dans le rapport qui précède son ouvrage intitulé : « Fasti Napoleonei ».

FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [Edme-Franç.-Ant.-Mar. MIEL].

Un Français sur l'Extrait des Mémoires de M. Savary, relatifs à M. le duc d'Enghien. Paris, Ponthieu, 1823, in-8 de 52 p. [2533]

FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [le comte SANTO-DOMINGO].

Tablettes romaines, contenant des faits, des anecdotes et des observations sur les mœurs, les usages, les cérémonies, le gouvernement de Rome ; par —, qui a récemment séjourné dans cette ville. Paris, les march. de nouv., 1824, in-8, avec 2 pl. lith. [2534]

Le comte Santo-Domingo est aussi auteur des « Tablettes parisiennes » dans le « Mercure du XIXe siècle ».

FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [Marc-Ant. JULLIEN, de Paris].

France (la) en 1825, ou mes Regrets et mes Espérances, discours en vers. Par —, attaché aux véritables intérêts de la religion, de la morale publique, de la liberté, de la patrie et du Roi. Paris, A.-A. Renouard, 1825, in-8 de 24 pag., 1 fr. [2535]

Une seconde édition, très augmentée, a été publiée dans la même année sous le véritable nom de l'auteur.

FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [le vicomte Nicolas-Charles de NUGENT, auditeur au conseil d'État, avant 1830 ; né en 1805].

Réclamation d' —. Paris, G.-A. Dentu, 1830, in-8 de 12 pages. [2536]

Cet écrit fut saisi, et l'auteur traduit devant les tribunaux. Les assises de Paris, du 6 décembre 1830, le condamnèrent à trois mois de prison et trois cents francs d'amende.

L'auteur publia presque aussitôt : « Encore un procès de presse. Affaire de M. Nugent... » Paris, G.-A. Dentu, 1831, in-8 de 50 pag.

FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [DE FABRY, ancien capitaine d'artillerie].

Allemands (des). (De l'impr. de Crapelet, à Paris). Paris, Amyot, 1846, in-8 de 244 pag., 4 fr. [2537]

Ouvrage qui a été très bien accueilli des Allemands, qui l'ont traduit presque aussitôt son apparition : la traduction allemande de cet ouvrage, due à M. Robert BINDER, a été imprimée dans la même année, à Leipzig, pour Thomas, in-8.

FRANÇAIS, AMI DE LA CHARTE (UN), *aut. dég.* [ ].

Charte Vérité (la), ou le Monopole universitaire devant les chambres, résumé de la question de l'Enseignement au point de vue constitutionnel. (De l'imp. de Poussielgue-Rusand, à Paris). Paris, Poussielgue-Rusand, janv. 1844, in-8 de 176 pag., 1 fr. [2538]

FRANÇAIS AMI DE LA PATRIE ET DE LA PAIX (UN), membre d'un collége électoral, *aut. dég.* [Marc-Antoine JULLIEN].

Conciliateur (le), ou la septième époque ; appel à tous les Français ; Considérations impartiales sur la situation politique et sur les vrais intérêts de la France à l'époque du 1er mai 1815. Paris, L. Colas ; Delaunay, 1815, in-8, de 100 pag., 2 fr. [2539]

FRANÇAIS, AMI DE LA VÉRITÉ (UN), *aut. dég.* [Marc-Antoine JULLIEN].

Epître (en vers), à M. Vander Noot, ancien ministre de la République batave, retiré dans une solitude philosophique auprès d'Arnhem. Liége, Desoer, 1826, in-8 de 8 pag. [2540]

Voy aussi le no 2291.

FRANÇAIS ATTACHÉ A LA COUR DU VICE-ROI D'ITALIE (UN). Voy. CORACCINI.

FRANÇAIS CATHOLIQUE (UN), *aut. dég.* [Claude LECOZ, archevêque de Besançon].

Catéchisme sur le célibat ecclésiastique, ou Préservatif contre un écrit qui a pour titre : « Correspondance de deux ecclésiastiques catholiques sur cette question : Est-il temps d'abroger la loi du célibat des prêtres ? » rédigée par M. Henri, prêtre français, curé à Iéna]. Paris, Gautier et Bretin, 1808, in-8 de 68 pag. [2541]

FRANÇAIS D'EUROPE (UN), qui habite les colonies depuis vingt ans, et ne possède pas d'esclaves, *aut. dég.* [BARBAROUX, procureur général à l'Ile-Bourbon].

Quelques Observations sur l'émancipation des esclaves, avec un Projet pour rendre cette mesure plus facile et moins désastreuse. Paris, de l'impr. de J.-B. Gros, 1841, in-8 de 21 pag. [2542]

FRANÇAIS DE 1814 (UN), *aut. dég.* [le marq. Fréd.-Gaëtan de LA ROCHEFOUCAULT-LIANCOURT].

Pensées. Paris, Delaunay, 1814, broch. in-8. [2543]

FRANÇAIS DE QUALITÉ (UN), *aut. dég.* [le cardinal de RICHELIEU].

Remontrance à MONSIEUR. 1631, in-8. V. T. [2544]

FRANÇAIS DU XVIIIe SIÈCLE (UN), *aut. dég.* [ ].

Un Français du XVIIIe siècle aux Français du XIXe. Paris, de l'imp. de Lacour et Maistrasse, 1843, in-8 de 19 pages. [2545]

FRANÇAIS EXILÉ (UN), *aut. dég.* [l'abbé de LUBERSAC, mort à Londres, en 1804].

Apologie de la Religion et de la Monarchie française réunies : grandeur, force et majesté de ces deux puissances spirituelle et temporelle. Londres, Dulau, 1802, in-8. [2546]

FRANÇOIS FIDÈLE (le), *aut. dég.* [Jean SIRMOND].

Avis du — aux mécontents nouvellement retirez de la Cour. Sans nom de ville, ni date (1637), in-8. [2547]

V. T.

FRANÇAIS, FILS D'UN BELGE (UN), *aut. dég.* [ ].

Lettres aux Belges sur l'influence des prêtres. Première lettre. Bruxelles, 1838, in-8, 1 fr. 50 c. [2548]

FRANÇAIS FUGITIF (UN), *aut. dég.* [le marq. de MESSEY].

Voyage d' —, dans les années 1791 et suivantes. Paris, Egron; Ancelle, 1816, 3 vol. in-12, 7 fr. 50 c. [2549]

FRANÇAIS IMPARTIAL (UN), *aut. dég.* [J.-P.-G. VIENNET, alors officier d'artillerie de marine, aujourd'hui pair de France].

Profession de foi d' —, sur de grands événements. Avec cette épigraphe : « Vitam impendere vero ». Sans lieu d'impr., ni date, in-8 de 40 pag. [2550]

Signé J.-P.-G. Viennet. Cet écrit n'est pas cité dans « la France littéraire ».

FRANÇAIS IMPARTIAL (UN), *aut. dég.* [ ].

Réflexions d' —, sur la situation du pays au mois d'avril 1815. Paris, de l'impr. de la veuve Peronneau, (1er mai) 1815, in-8 de 28 pag. [2551]

FRANÇAIS LIBRE (UN), *aut. dég.* [Joseph LAVALLÉE].

Tableau philosophique du règne de Louis XIV, ou Louis XIV jugé par —. Strasbourg, Koenig, 1791, in-8. [2552]

FRANÇAIS QUI FAIT SA CONFESSION GÉNÉRALE (UN), et qui rentre dans sa patrie, *aut. dég.* [le général DOPPET].

Commissionnaire (le) de la ligue d'Outre-Rhin, ou le Messager nocturne, contenant l'histoire de l'émigration française, les aventures galantes et politiques arrivées aux chevaliers français et à leurs dames dans les pays étrangers, des instructions sur leurs projets contre-révolutionnels (*sic*), et des notices sur tous les moyens tentés ou à tenter contre la constitution. Paris, Buisson; et Lyon, Bruyset frères, 1792, in-8 de 240 pag. [2553]

FRANÇOIS RETENU DANS PARIS (UN), *aut. dég.* [ ].

Fleur de lys (la), qui est le discours d' —, sur les impiétez et desguisements contenus au manifeste d'Espagne publié au mois de janvier dernier 93, dans le « Recueil des excellents et libres discours, etc. ». 1606, petit in-12. • [2554]

Ce discours a été attribué à P. DUFRESNE-FORGET, secrétaire-d'État : Arnauld d'Andilly, dans ses « Mémoires », Hambourg, 1734, 2 parties in-8, p. 15, le revendique pour son père Ant. Arnauld.

FRANÇAIS TOUJOURS FIDÈLE AUX LYS (UN), *aut. dég.* [l'abbé P. D'HESMIVY D'AURIBEAU].

Extraits de quelques écrits de l'auteur des « Mémoires, pour servir à l'histoire de la persécution française », par — de Saint-Louis et de Henri IV. Pise, 1814, 2 vol. in-8. [2555]

Les « Mémoires » du même auteur ont paru à Rome, 1794, 2 vol. in-4. (Voy. la « France littéraire »).

FRANÇAISE (UNE), *aut. dég.* [Madame de GODEVILLE, née Marie-Magdelaine Le Vassor de La Touche].

Voyages d' — à Londres, ou la Calomnie détruite par la vérité des faits. Londres, F. Mesplet, 1774, in-8. [2556]

M. De Manne, sous le nº 2075 de son nouveau Recueil d'ouvrages anonymes et pseudonymes donne à cette dame le nom de : la comtesse *Latouche de Gotheville.*

FRANÇAISE (UNE), *aut. dég.* [Madame GAUTHIER, émigrée française].

Voyage d' — en Suisse et en Franche-Comté, depuis la Révolution. Londres (Suisse), 1790, 2 vol. in-8. [2557]

FRANÇAISE (UNE), *aut. dég.* [Madame LE NOIR LA ROCHE].

Grèce (la) et la France, ou Réflexions sur le tableau de Léonidas

de M. David, adressées aux défenseurs de la patrie, par — ; suivies de la Correspondance d'un officier d'artillerie pendant la campagne de 1814, et de différentes pièces relatives à cette époque. Paris, Rougeron, 1815, in-8, de 86 pag. [2558]

FRANCALEU, *ps*. [Paul-François BONCERF].

Fragments sur l'origine des droits féodaux et de l'examen de la règle, « nulle terre sans seigneur ». [2559]

Imprimés avec la seconde édition des « Inconvénients des droits féodaux », du même Boncerf. (Londres, 1776, in-12). Voy. le tome I de la « France littéraire », art. *Boncerf*.

FRANCHÈRE (le sieur Claude), *ps*. [Claude d'ESTERNOD].

Espadon (l') satyrique, composé en ryme françoise. Lyon, Jean Lautret, 1619, in-12. [2560]

Voyez le Catalogue de La Vallière, en 2 vol., par de Bure le jeune, n° 2868. Paris, 1767 ; et la « Biogr. univ. », article curieux de M. Weiss.

Brossette, l'abbé Lenglet et l'abbé Goujet se sont donc trompés, les deux premiers, lorsqu'ils ont avancé dans leurs éditions des « Œuvres de Regnier », in-4, et le troisième, lorsqu'il a répété dans sa « Bibliothèque française », t. XIV, p. 217, que la première édition de « l'Espadon satyrique » avait paru sous le nom de « Forquevaus ». A. A. B—R.

FRANCHEVILLE, *nom abrév*. [Joseph DU FRESNE DE FRANCHEVILLE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire », à *Du Fresne de F.*

FRANCIS, nom commun à trois auteurs dramatiques : MM. *Balgary*, *Cornu*, et Leroy, baron *d'Allarde* (1). Pour la liste de leurs pièces, voy. la France littéraire à ces derniers noms.

FRANCISCAIN (UN), *ps*. [le P. FRUCHET, cordelier].

Réflexions d'— (le P. *Fruchet*, augmentées et publiées par le P. *Hervé*, jésuite), avec une Lettre à M***, auteur en partie du Dictionnaire encyclopédique. 1752, in-12, de 60 pages. [2561]

Une édition contrefaite, sous la même date, a 53 pag.

FRANCISCAIN (UN), *ps*. [le P. BONHOMME, cordelier].

Réflexions d'— sur les trois premiers volumes de l'Encyclopédie, avec une Lettre préliminaire aux éditeurs. 1754, in-12. [2562]

Cet opuscule, de la même édition, a été reproduit sous le titre de

---

(1) Le baron d'Allarde n'ayant jamais écrit que sous le nom de *Francis*, nous n'avons pas cru devoir le mentionner dans cette nomenclature sous le premier de ces noms, ainsi que l'a fait M. Goizet dans la sienne.

« Éloge de l'Encyclopédie et des Encyclopédistes ». La Haye, 1759, in-12. Sous ce nouveau titre, l'opuscule fut attribué au P. Fruchet, cordelier. (Voy. le n° précédent.)

L'abbé Goujet regardait à tort ces dernières comme une seconde édition des « Réflexions d'un Franciscain », publiées en 1752 par l'abbé Hervé, ex-jésuite. La comparaison que j'ai faite des deux brochures me porte à croire que celle de 1754 est un ouvrage tout différent de celle de 1752. L'auteur de la « France littéraire » de 1769 le croyait aussi, puisqu'il attribue les « Réflexions » de 1754 au P. Fruchet, cordelier. Les exemplaires distribués en 1759, sous le titre « d'Éloge de l'Encyclopédie », etc., ne contiennent pas la lettre préliminaire aux éditeurs.

« L'Éloge de l'Encyclopédie », qui faisait partie de la bibliothèque de Guidi, censeur royal, contenait une note conçue en ces termes : *Ex dono auctoris*, le P. Bonhomme, cordelier.

Le P. Fruchet n'a donc été qu'un prête-nom dans cette affaire.

A. A. B—R.

FRANCISCUS PRIMUS, *aut. supp.* [Petrus CASTELLANUS].

Francisci christianiss. Francorum regis adversùs Caroli V calumnias, epistola apologetica ad Paulum III scripta. Parisiis, Rob. Stephanus, 1543, in-8, à la suite de *Pauli tertii P. M. ad Carolum V. imp. epistola hortatoria ad pacem.* [2563]

— Translation de l'Epître de François premier de ce nom, à notre sainct Père Paul III, par laquelle est répondu aux calomnies contenues en deux Lettres envoyées audict sainct Père, par Charles V^{e}, empereur. Paris, 1543, in-8.

Cette Lettre parut la même année en latin, chez Robert Étienne, in-8. On l'attribue à *Petrus Castellanus* (Pierre Du Chastel, évêque de Mâcon). (*Dictionnaire de Bayle.*) A. A. B—R.

FRANCISQUE, artiste dramatique de la troupe de M. Delcour, à Berlin, *ps.* [LALLEMANT].

FRANCISQUE, *ps.* [Jean-François GAIL], fils d'un savant helléniste (Jean-Baptiste Gail) et d'une femme distinguée par son talent musical (madame Sophie Gail), avait recueilli le double héritage paternel et maternel, l'érudition du professeur et les inspirations de l'artiste. Longtemps il suppléa son père au collège de France et publia différents ouvrages de philologie, ce qui ne l'empêchait pas de composer une foule de romances et de chansonnettes, parmi lesquelles il s'en trouve de très originales. Dans l'année 1832, il fut nommée professeur d'histoire à Toulouse, mais il ne tarda pas à revenir à Paris, et s'occupa de la direction du jour-

nal *le Voleur*, à laquelle il joignit plus tard celle du *Journal des Enfants*. L'helléniste s'effaçait alors sous le nom de *Francisque*.

FRANCISQUE aîné, *ps.* [François HUTIN, artiste dramatique, du théâtre de l'Ambigu-Comique].

Avec M. *Hippolyte Gaumé :* Lord Pikengrok, ou Encore une revanche, comédie en un acte, mêlée de couplets. Paris, Malaisie, 1831, in-8, 1 fr. 50 c. (1). [2564]

Ce nom de Francisque a été pris par deux frères, non seulement artistes distingués, mais encore tous deux auteurs. L'aîné, est l'un des deux auteurs du « Lord Pikengrok »; le jeune, Louis-Auguste, a pris part, sous le pseudonyme de PALMIR (voy. ce nom) à un mélodrame en trois actes, intitulé « Han d'Islande » joué et imprimé en 1832. Ce dernier, bibliophile distingué, a formé une bibliothèque dramatique, qui a déjà une certaine étendue.

FRANCISSE, *aut. dég.* [Francisse M....]

I. Grenadier (le) aux enfers, ode sur la musique de M. F. Dubois. Paris, les march. de nouv., 1819, in-8 de 24 p., 60 c. [2565]

II. Ils reviendront les jours heureux. Chant national, à l'occasion de la naissance de S. A. R. Mgr le duc de Bordeaux. Paris, de l'impr. de Setier, 1820, in-8, de 4 pag. [2566]

III. Ode sur la mort de Napoléon.... [2567]

IV. Épître à M. Auguste Saint-G***. Paris, Corréard; Delaunay, 1822, in-8, de 16 pag., 1 fr. [2568]

V. Satire. Paris, les march. de nouv., 1822, in-8, de 16 pag. [2569]

FRANCLIEU (le comte de), *nom abrév.* [L.-H.-C. PASQUIER, comte DE FRANCLIEU]. Voy. la France littéraire, à *Franclieu*.

FRANÇOIS Ier. Voy. FRANCISCUS PRIMUS.

FRANÇOIS (René), prédicateur du roi, *ps.* [le P. Etienne BINET, jésuite].

Essai des merveilles de nature et des plus nobles artifices, pièce

---

(1) Le véritable nom de l'auteur de cette pièce est resté inconnu à MM. Louandre et Bourquelot.

Nous ne trouvons pas mentionné, dans le livre de ces Messieurs, un autre M. Francisque, auteur de la « Petite favorite, ou le Danger de courir deux lièvres à la fois », parodie en trois tableaux et en vers, de la « Favorite ». Représentée sur les théâtres de Reims, Calais, etc. Par M. Amédée Francisque. Paris, de l'impr. de Guyot, 1845, in-12 de 60 pag.

très nécessaire à tous ceux qui font profession d'éloquence. Rouen, 1621, in-4. — XII° édit. Paris, 1646, in-8. [2570]

FRANÇOIS (Claude), docteur en théologie, *ps.* [MOREL et LE MOYNE].

Véritables (les) sentiments de Saint-Augustin et de l'Eglise touchant la grâce. Paris, 1650, in-4. [2571]

Le docteur Antoine Arnauld a réfuté cet ouvrage par son « Apologie pour les saints Pères de l'Église, défenseurs de la grâce de Jésus-Christ ». Paris, 1651, in-4.

FRANÇOIS (le frère), *nom de religion* [GENTIL, chartreux].

Jardinier solitaire (le), ou Dialogues contenant la méthode de cultiver un jardin fruitier et potager. Paris, Rigaud, 1705, in-12. [2572]

Réimpr. en 1770, in-8.

FRANÇOIS (frère), cuisinier, *ps.* [Louis-Ant. de CARACCIOLI].

Lettre du —, cuisinier du pape Ganganelli, sur les Lettres de ce pontife, à un Parisien de ses amis. Paris, Monory, 1776, in-12. [2573]

FRANÇOIS, *ps.* [François-Marie MAYEUR DE SAINT-PAUL].

Monsieur de Marlborough, ou l'Enchanteur Rossignolet, pantomi-tragi-parade en deux actes. Paris, Cailleau, 1783, in-8 ; Avignon, Jacq. Garrignan, 1791, in-8. [2574]

FRANÇOIS (Alphonse-), *aut. dég.* [Alphonse-François DERCY, aut. dram.]. Pour la liste de ses pièces, voy. le tome XI de la France littéraire, à *Dercy*.

FRANÇOIS, *ps.* [le général A.-F. MELLINET].

Muette (la) de Sénez, mélodrame en 3 actes. 1803, in-8. [2575]

Représenté sur le Théâtre des jeunes artistes.

Dans le tome III du Catalogue de M. de Soleinne, n° 3436, cette pièce est présentée comme étant anonyme, tandis qu'à la Table du même catalogue elle est indiquée comme portant le pseudonyme de *François*.

FRANÇOIS, *ps.* [mademoiselle Alexandrine-Sophie Goury de Champgrand, d'abord comtesse de Saint-Simon, depuis baronne de BAWR].

Nous avons trouvé quelque part que cette dame est auteur de pièces qui ont été imprimées sous le pseudonyme de *François*.

FRANÇOIS CHRÉTIEN. Voy. CHRESTIEN (F.).

FRANÇOIS DE VELLAY, *ps.* [Mathieu DE MORGUES].

Lettres, déclarations, manifestes, de son altesse de Savoye, examinés, etc. Paris, 1630, in-4 et in-8, et dans le Recueil de Du Chastelet. [2576]

Nicéron, t. XXXV, p. 378. Baillet a cru que J. Sirmond s'était caché sous ce masque.

FRANÇOIS DE VÉRONE, *ps.* [Jean BOUCHER].

Apologie pour Iehan Chastel, parisien, exécuté à mort, et pour les pères et eschollíers de la société de Iesus, bannis du Royaume de France.... 1595, in-8. [2577]

— Jesuita sicarius, hoc est, apologia pro Joanne Castello Parisiensi, mortis supplicio affecto, et pro patribus et scholasticis Soc. Jesu, olim Galliæ regno exterminatis. Lugduni, 1611, in-8.

FRANCS-MAÇONS (des), *ps.* [LAURENS, auteur des « Essais historiques et critiques sur la Franche-Maçonnerie »].

Vocabulaire des Francs-Maçons, suivi des Constitutions générales de l'ordre de la franc-maçonnerie, d'une Invocation maçonnique à Dieu, et de quelques pièces de poésie inédites. Ouvrage indispensable, etc., recueilli et mis en ordre par des—. Paris (1805), in-12. [2578]

La 3e édit. de ce livre parut en 1810 avec le nom de M. BAZOT, sous le titre de « Vocabulaire des francs-maçons », suivi de réglements basés sur les constitutions générales de l'ordre. M. Bazot a fait seulement quelques corrections et additions à la première édition. A. A. B—R.

FRANCUS (Theophilus), *ps.* [Sim. VIGOR].

Commentarius in responsionem synodalem concilii Basil. ad Eugenium quartum de auctoritate concilii suprà Papam. Coloniæ, Theophilus Francus, 1613, in-8. [2579]

Cet ouvrage, de la même édition, existe sous deux autres titres :

1o Responsione (ex) synodali datâ Basiliæ oratoribus D. Eugenii PP. IV in congregatione generali. III non. sept. 1432 de auctoritate cujuslibet Concilii generalis suprà papam, et quoslibet fideles, pars præcipuà et in eam commentarius. Coloniæ, 1613, in-8.

Auctoritate (de) cujuslibet concilii generalis suprà Papam et quoslibet fideles ex responsione synodali datâ Basiliæ oratoribus Eugenii Papæ IV, in congregat. generali III. non. septemb. 1432 et in eam commentarius. Coloniæ, 1613, in-8. Et dans les œuvres de l'auteur, Sim. Vigorii Opera, Paris., 1663, in-4.

FRANCUS (Cl.), *ps.* [Claudius SALMASIUS].

I. Confutatio animadversorum Antonii Cercoëtii Aremorici (D. Peavii) ad Cl. Salmasii notas in Tertullianum de Pallio. Midelburgi Parisiis), 1623, in-8. [2680]

II. Refutatio utriusque Elenchi Cerco-Petaviani (Dionysii Petavii). Parisiis, 1623, in-8. [2581]

Voy. KERKOETIUS (Ant.).

FRANGIDELPHE ESCORCHE-MESSES, *ps.* [Théod. de BÈZE].

Histoire de la Mappe-Monde papistiqve, en laqvelle est declaire tovt ce qui est contenu et pourtraict en la grande Table, ou Carte de la Mappe-Monde. Imprimée en la ville de Luce nouuelle, par Brifaud Chasse-Diables, 1567, pet. in-4. [2582]

M. de Marolles dit, dans son « Manuel bibliographique », avoir vu un exemplaire sur le frontispice duquel se lisait le nom de P. VIRET, écrit d'une main contemporaine. Voy. le « Manuel du libraire » de M. Brunet, au mot FRANGIDELPHE. A. A. B—R.

FRANKENTAL (Népomucène), *ps.* [J.-B.-Ch. ISOARD, connu sous le nom de DELISLE DE SALES].

Lettre d'un bâtard d'amour à un bâtard de littérature, ou Examen ingénu d'une parodie de la « Philosophie de la Nature », tiré de la seconde édition des « Mémoires de Candide », donnée à Moscou. Paris, 1805, broch. in-8. [2583]

FRANKLIN (Benjamin), *apocr.* [l'abbé André MORELLET].

Avis aux faiseurs de constitutions. 1789, in-8, de 12 pag. [2584]

FRÉDÉRIC II, roi de Prusse. *Ouvrages apocryphes.*

I. Pensées sur la Religion. [2585]

Imprimées dans plusieurs Suppléments aux Œuvres posthumes du roi de Prusse, notamment dans le premier volume de l'édition imprimée à Cologne (Berlin), 1789, 5 vol. in-8.

Ces « Pensées sur la Religion » sont, sous un autre titre, l'ouvrage de La Serre, lieutenant de la compagnie franche du chevalier de Vial, qui, lui-même existe sous les trois titres suivants :

1° Examen de la religion, dont on cherche l'éclaircissement de bonne foi, attribué à M. de Saint-Evremont. Trévoux, aux dépens de la Société de Jésus, 1745, in-12 ;

2° Vraie (la) Religion démontrée par l'Écriture-Sainte, trad. de l'angl. de Gilbert Burnet. Londres, G. Cook, 1745 ;

3° Examen de la Religion, dont on cherche l'éclaircissement de bonne foi, attribué à M. de Saint-Evremont, traduit de l'anglais de Gilbert Burnet. Londres, G. Cook, 1761, in-12.

L'on voit seulement, dit A.-A. Barbier, dans l'ouvrage attribué à Frédéric II, deux chapitres, l'un sur les *Miracles*, l'autre sur les *Sacrements*, qui ne se trouvent pas dans les différentes éditions du livre de La Serre que nous venons de citer.

Sur ce livre et ses transformations, ainsi que sur son auteur, voy. le n° 886.

II. Matinées (les) du roi de Prusse, écrites par lui-même. Berlin, 1766, petit in-12 de 90 p. — Autre édition, sous ce titre : « Les Matinées royales ». Sans date, in-18. — Autre édition, sous ce titre : « Soirées du roi de Prusse, ou Entretiens sur l'art de régner ». Londres, 7774, in-8 de 63 p. (1). — Autre édition, sous ce titre : « Les six Matinées du roi de Prusse, à son neveu » ; en mille sept cent soixante-et-huit (avec un avis de l'éditeur, signé *Spiess*). Paris, Dentu, l'an V de la République française (1797), in-8 de 34 p. — Autre édition, sous ce titre : « Les Matinées du roi de Prusse Frédéric II. Paris, Le Fèvre, rue de Lille, 1801, in-8. — Autre édition, sous le titre des « Matinées du roi de Prusse, dans le volume intitulé : « Conseils du trône, donnés par Frédéric II, etc. ». Paris, 1823, in-8. [2586]

Ce petit ouvrage est très connu ; s'il était de Frédéric II, on devrait le trouver dans la collection des Œuvres de ce prince. Mais il n'a été inséré ni dans les Œuvres primitives, Berlin, 1787, 4 vol. in-8, ni dans les œuvres posthumes. Berlin, 1788, 15 vol. in-8, ni dans le Supplément à ces Œuvres, Cologne, 1789, 5 vol. in-8. Si cet opuscule n'est pas de Frédéric II, il est au moins de quelque observateur malin qui a bien saisi sa physionomie, ses habitudes, son esprit et jusqu'à son style.

M. Jouyneau des Loges, dans une lettre adressée aux auteurs de la « Décade philosophique » (neuvième année de la république, 1801 second trimestre, p. 527), dit que l'on soupçonnait généralement, vers 1766, que les « Matinées du roi de Prusse » étaient de Voltaire. Quelques personnes pensaient que le manuscrit, en le supposant du roi de Prusse, avait été confié par ce monarque à Voltaire, qui l'avait rendu public après sa brouillerie avec le héros de Postdam. Cette dernière opinion me paraît peu probable.

L'édition de M. *Spiess* a été faite d'après un manuscrit qui lui fut remis en 1784 par Samuel de Pury, conseiller d'État et maître de Neufchâtel pour le roi de Prusse. La sixième matinée manquait à ce manuscrit ; la cinquième de l'ancienne édition contient un paragraphe de plus que la nouvelle. Du reste, les deux éditions présentent de la même manière un passage qui pourrait prouver la supposition de l'ouvrage, mais curieux pour l'histoire de la philosophie pendant le XVIIIe siècle. Le nom d'un auteur connu, M. de Loen, s'y trouve également défiguré par le mot LAON.

(1) On trouve dans cette édition, après la 5e soirée quelques opuscules de Voltaire.

Voici ce passage : « Mon père avait un projet excellent, mais qui ne lui réussit pas. Il avait engagé le président Laon à lui faire un petit traité de religion, pour tâcher de réunir les trois sectes et n'en faire qu'une... » Les réflexions qui suivent, et que la prudence m'empêche de transcrire ici, offrent une fidèle analyse du traité de M. de Loen, qui a pour titre : La véritable Religion, unique dans son espèce, universelle dans ses principes, corrompue par les disputes des théologiens, divisée en plusieurs sectes, réunies en Christ. Francfort et Leipsick, Jean-Frédéric Fleischer, 1751, 2 vol. in-8. L'ouvrage est dédié à Frédéric II. Comment ce prince ne se serait-il pas rappelé cette circonstance? n'est-ce pas lui, plutôt que son père, qui a engagé M. de Loen à écrire. Ce M. de Loen, président de la régence de Tecklenbourg et Lingen (Westphalie), avait publié son traité en allemand ; l'année précédente, on en avait commencé une traduction, dans laquelle l'auteur ne se reconnaissait pas; ce qui le détermina à traduire lui-même son ouvrage. L'autre traduction parut presque en même temps à Hof et à Bayreuth, sans date, 2 vol. in-8. Le traducteur était un *gentilhomme français* établi depuis peu en Allemagne.

M. de Loen mourut en 1778. Il a même publié quelques ouvrages en français, entre autres un « Système de religion univ. », 1753, in-8 de 32 p.

L'abbé Denina attribuait les « Matinées du roi de Prusse » à M. le baron Patono, ancien officier piémontais, qui, après avoir vécu longtemps à Berlin, passa au service de la Russie.

L'édition de Paris, an IX (1801), a 99 pag. On trouve dans la septième matinée (*sur la finance*) un mémoire fait par le conseil du père de Frédéric II, au décès de son grand-père : Frédéric y a joint des réflexions sur l'état de ses finances.

Bachaumont assure dans ses « Mémoires secrets », sous la date du 7 février 1765, que les « Matinées » sont une extension d'un petit imprimé qui parut plus de dix ans auparavant, intitulé : « Idée de la personne et de la manière de vivre du roi de Prusse ». Note de A. A. B—R.

III. Pensées (dernières) du roi de Prusse, écrites de sa main. (Composées par Samuel CONSTANT DE REBECQUE). Berlin (Genève), 1787, petit in-12 de 41 pages. [2587].

Voyez la Correspondance de Grimm.

Cet opuscule a été réimprimé à Paris, en 1806, in-8 de 30 pag., par les soins de M. Champelle, chirurgien.

IV. Bréviaire philosophique, ou Histoire du Judaïsme, du Christianisme et du Déïsme, en trente-trois vers, par feu le roi de Prusse, et en trente notes, par un célèbre géomètre. (Ouvrage composé et publié par *Cérutti.*) Paris, 1791, in-8. [2588]

V. Conseils (les) du trône, donnés par Frédéric II, dit le Grand, aux rois et aux peuples de l'Europe, pour servir de commentaires à tous les congrès présents et futurs, avec plusieurs lettres inédites

FRÉRET (Nicolas), historien et philosophe, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, mort en 1749.

Ouvrages apocryphes :

I. Examen critique des Apologistes de la religion chrétienne. (Composé par *Levêque de Burigny*, revu et publié par *Naigeon*). S. l. d'impr., 1766, gr. in-8; 1767, in-8. — Nouv. éd. 1775, in-8. [2596]

Inséré dans les Œuvres (philosophiques) de Fréret. Paris, 1792, 4 vol. in-8, et dans les Œuvres complètes du même. Paris, an VII (1799), 20 vol. pet. in-12.

Cet ouvrage est un de ceux qui ont été faussement attribués à l'illustre Fréret depuis sa mort. Des personnes très versées dans l'histoire littéraire et philosophique du dernier siècle le regardent comme la production de M. de Burigny. Et en effet, l'érudition qu'on y trouve ressemble beaucoup à celle qui a rendu célèbre cet estimable académicien.

Comparons en effet différents passages de la « Théologie payenne », ouvrage qui porte le nom de Burigny, avec quelques morceaux de « l'Examen critique ».

Je trouve ces réflexions à la page 164 de cette dernière production, 1767, pet. in-8 :

« Rien n'est plus aisé que de trouver dans les ouvrages des payens, et surtout dans ceux des philosophes, des dogmes aussi purs que ceux que le Christianisme enseigne. Il y a des livres entiers sur ce sujet ; on peut voir, entre autres, les « Quæstiones alnetanæ » de M. Huet, « l'Histoire de la philosophie payenne », et le douzième chapitre du quatrième livre de Grotius sur la « Vérité de la Religion chrétienne », et on trouvera que Lactance a eu raison d'avancer que, si quelqu'un vouloit recueillir toutes les verités que les philosophes ont enseignées, on en feroit un corps de doctrine qui seroit conforme aux principes de la religion chrétienne ».

On lit ces phrases dans la préface de la « Théologie payenne », 1754, 2 vol. in-12 :

« Lactance, celui de tous les auteurs ecclésiastiques qui avait le plus étudié la philosophie humaine, et qui a écrit avec tant d'agrément qu'on lui donna le surnom de Cicéron chrétien, a réfuté les erreurs des philosophes dans le premier et dans le troisième livres de ses « Institutions divines ». Il se sert aussi de leurs témoignages pour appuyer la vraie doctrine ; et il convient que presque toutes les vérités essentielles se trouvent chez eux, et que, si l'on en faisoit un recueil, il se trouverait conforme à la créance des chrétiens... Grotius, qui était instruit plus qu'aucun SAVANT de ce que pensoit l'antiquité profane, et qui a rempli ses ouvrages de la plus élégante érudition, a traité, dans quelques endroits de ses ouvrages, des points qui ont rapport à la théologie payenne. Il fait voir, dans son premier livre sur la « Vérité de la Religion chrétienne », que les anciens ont eu des idées conformes à celles des Juifs sur Dieu et sur plusieurs choses que l'on trouve dans les livres sacrés ; il finit son quatrième livre (n° 12)

par prouver que les principaux points de la morale chrétienne ont été approuvés par ce qu'il y a eu de plus sage dans le Paganisme... Les réflexions y sont en trop grande abondance (dans les ouvrages du P. Thomassin); et ce qu'il y a de plus fatigant, c'est qu'elles sont trop communes. On ne peut pas faire le même reproche au livre de M. Huet, auquel il a donné le titre de « Quæstiones alnetanæ ».

Au milieu du passage de « l'Examen critique » se trouve citée la « Philosophie payenne, ouvrage anonyme de Burigny, dont la « Théologie payenne » est une seconde édition revue et corrigée.

Qu'on lise encore le chapitre IX de « l'Examen critique », intitulé : « Les hommes sont-ils plus éclairés qu'ils ne l'étaient avant l'Évangile? » C'est le résumé des chapitres XX à XXIX de la « Théologie payenne » sur le culte de Dieu, l'amour du prochain et celui des ennemis, sur le mensonge, le jurement, l'avarice, le vol, la tempérance.

Examen critique, p. 161.	*Théologie payenne*, t. II, p. 266 et 274.
« Marc-Antonin rendoit grâces aux dieux de ce qu'il avait conservé la chasteté dans sa jeunesse... Aristote (*de Republ.*, lib. 8, c. 17, p. 448) veut qu'on punisse les jeunes gens qui s'accoutument à tenir des discours propres à blesser la pudeur, et qu'on traite avec ignominie les gens âgés lorsqu'ils ne seront pas plus retenus. Sa raison est que l'habitude de dire le mal conduit à celle de le faire ».	« Marc-Antonin rendait grâces aux dieux de ce qu'il avoit conservé la chasteté dans sa jeunesse... Aristote veut (*de Republ.*, lib. 8, c. 17, p. 448) que l'on punisse les jeunes gens qui, dans la conversation, offensent la pudeur, et qu'on traite avec ignominie les gens âgés lorsqu'ils s'en écartent en parlant. Sa raison est que l'habitude de mal parler conduit à mal agir ».

Cette ressemblance de style est-elle assez frappante?

Il est à remarquer que la citation d'Aristote est fausse dans les deux ouvrages. C'est dans le livre VII que se trouve le passage.

Je pourrais multiplier ces rapprochements : mais ils finiraient par ennuyer mes lecteurs.

Lorsque l'abbé Bergier publia une réfutation de « l'Examen critique », Burigny composa une réponse qu'il remit en manuscrit au baron d'Holbach. Naigeon l'a fait imprimer en 1770, dans le «Recueil philosophique ». Voyez ma note sur ce recueil.

On a dit que l'auteur de « l'Examen critique » était un prêtre; le savant secrétaire de l'Académie des belles-lettres va répondre pour moi à cette objection. « Lorsque M. de Burigny eut achevé le « Traité de l'autorité du Pape », dit M. Dacier dans l'Éloge de Burigny, il partit pour la Hollande, où il avoit promis à son ami Saint-Hyacinthe, qui venoit de s'y retirer, d'aller faire imprimer son livre et de passer quelque temps avec lui. Voyager, c'étoit pour Burigny, comme pour les anciens philosophes, chercher de nouveaux moyens de s'instruire. Il visita partout avec empressement les bibliothèques et les savants, il vit surtout avec assiduité deux

hommes de lettres qui jouissoient alors d'une grande célébrité, Jean Le Clerc et Basnage, dont les conseils lui furent très utiles pour l'ouvrage qu'il faisoit imprimer, et il entretint avec eux un commerce suivi plusieurs années encore après qu'il eut quitté la Hollande.

« Comme il était fort versé dans la connoissance des matières ecclésiastiques, des pères, des conciles et des ouvrages théologiques, et qu'il en faisoit volontiers le sujet de ses conversations dans les sociétés qu'il fréquentoit pendant son séjour à La Haye, on imagina qu'il étoit un *ecclésiastique déguisé*, et on en conclut qu'il devoit être un émissaire du prétendant; on alla même bientôt jusqu'à l'assurer positivement, et ce bruit fâcheux s'accrédita au point que ce ne fut pas sans quelque peine que M. le comte de Morville, alors ambassadeur de France auprès des États-Généraux, réussit à le détruire dans l'esprit de milord Cadogan, ambassadeur d'Angleterre, et à lui persuader que Burigny étoit un simple LAÏC, uniquement occupé de littérature, et bien plus jaloux de concilier les textes opposés de deux écrivains de l'antiquité que les prétentions et les intérêts des maisons de Stuard et de Hanôvre ».

« L'Examen critique », quoique imprimé seulement en 1766, en un volume in-8, a été composé de 1724 à 1732 ou 1733. La première époque est celle où Burigny publia sa « Philosophie payenne ». Il dit lui-même, dans la préface de sa seconde édition, que cet ouvrage est le résultat d'une *partie des remarques* qu'il fit dans sa jeunesse, lorsqu'il s'occupait à lire les auteurs grecs, les latins, les principaux voyageurs, enfin les ouvrages qui avaient quelque célébrité. Il nous a laissé le catalogue de ceux de ces ouvrages qui ont eu plusieurs éditions. Les mêmes ouvrages sont cités dans « l'Examen critique », et on peut regarder cette dernière production comme le résultat du *reste des remarques* que fit dans sa jeunesse le savant Burigny. En effet, l'écrivain qui a si bien développé la théologie payenne, a dû examiner en même temps et avec le même soin la théologie chrétienne, et il est beaucoup plus facile de se persuader que les deux ouvrages sont d'un même auteur qu'il ne l'est de croire que quarante ans après la publication de la « Philosophie payenne », il s'est trouvé un homme qui a eu la même manière de voir et lu les mêmes ouvrages que Burigny.

Une des plus fausses assertions de La Harpe dans sa « Philosophie du dix-huitième siècle », a été de soutenir que l'auteur de « l'Examen critique des apologistes » était encore vivant au moment où il écrivait, et l'on sait qu'il a voulu désigner l'abbé Morellet. Beaucoup de personnes, très estimables d'ailleurs, ont partagé son opinion; il me paraît facile de la réfuter.

Les partisans de cette opinion s'appuient sur la correspondance de Voltaire, et ils allèguent trois passages qui ne prouvent nullement que Voltaire ait regardé et indiqué l'abbé Morellet comme l'auteur de « l'Examen critique ». Toutes les fois que Voltaire parle de Morellet comme l'ayant vu à Ferney, ou comme d'un courageux défenseur de la philosophie, on a bonnement cru qu'il s'agissait de « l'Examen critique » : c'est prendre un

homme pour un livre; le singe de La Fontaine ne se trompe pas plus ridiculement lorsqu'il prend le nom d'un port pour celui d'un homme.

Le voyage de Morellet à Ferney en 1766 est un fait incontestable. Le 23 juin de cette année, après avoir formé des conjectures assez plaisantes sur l'auteur de « l'Examen critique », d'Alembert dit à Voltaire qu'il doit *avoir vu l'abbé Morellet* ou *Mords-les, qui sûrement ne l'aura point mordu.* Il ajoute : « Vous avez vu aussi le chevalier de Rochefort, qui est un galant homme, et qui m'a paru aussi enchanté de la réception que vous lui avez faite qu'il l'est peu du séjour de Versailles et de la société des courtisans ». Voltaire marque à d'Alembert, le 26 juin : « Je l'ai vu ce brave *Mords-les*, qui les a si bien mordus, etc. ». Voltaire ne fait ici allusion qu'à la fameuse « Vision et au Manuel des Inquisiteurs », ouvrages dans lesquels Morellet s'est montré l'intrépide défenseur de la philosophie et du dogme de la tolérance. C'est aussi le 26 juin que Voltaire écrit à Damilaville : « Je suis enchanté de l'abbé Morellet, mon cher frère. En vérité, tous ces philosophes-là sont les plus aimables et les plus vertueux des hommes, et voilà ceux qu'Omer veut persécuter ». Il s'agit certainement ici d'un homme que l'on voit et avec qui l'on cause. Voltaire parle ensuite de « l'Examen critique », parce qu'il venait de paraître alors, et il ajoute : « Il n'y a qu'un homme instruit dans la belle science de la théologie et des pères qui puisse avoir fait cet ouvrage ». Existe-t-il un rapport nécessaire entre le premier paragraphe de cette lettre et le second? Le jugement de Voltaire, très juste en lui-même, s'applique très bien à Burigny, *qui était si versé dans la connaissance des matières ecclésiastiques et des pères.* La lettre précédente, adressée au comte d'Argental, présente « l'Examen critique » sous le même aspect, sans parler de Morellet. Enfin Voltaire dit positivement, le 31 décembre de la même année : « Je sais très bien qui est l'auteur du livre attribué à Fréret, et je lui garde une fidélité inviolable ». Peut-on croire après cela que Voltaire ait laissé entrevoir clairement le nom de l'auteur de ce fameux ouvrage?

Quant à la lettre adressée par Voltaire à Morellet lui-même, sa date est du 22 janvier 1768, et elle n'a rapport qu'à la réfutation de « l'Examen critique », publiée par l'abbé Bergier. Toujours plein de l'idée que Morellet est un habile défenseur de la philosophie, Voltaire lui dit : « Il n'appartient qu'à vous, Monsieur, de faire voir le foible de ces apologies qui ne trompent que les ignorants ». Qui a pu voir dans ce compliment une preuve que « l'Examen critique » est de Morellet? Il prouve tout au plus le désir qu'avait Voltaire de voir Morellet entreprendre un ouvrage de la même nature.

Je crois avoir prouvé clairement et par des raisonnements capables de convaincre tout lecteur impartial, que l'opinion de mes adversaires est dénuée de tout fondement. Les ouvrages de Morellet sont en grand nombre; pas un n'a de rapport, soit pour le style, soit pour le fond des choses, avec « l'Examen critique ».

D'ailleurs, le « Publiciste », en date du jeudi 6 novembre 1806, a déclaré que l'*auteur vivant* qui a pu être désigné par La Harpe, dans sa « Philo-

sophie du dix-huitième siècle », comme le père de « l'Examen critique », n'avait eu aucune part à cet ouvrage.

J'ai parlé de ce fameux ouvrage à l'abbé Morellet, quelques années avant sa mort; et il me dit qu'il ne le désavouerait pas s'il l'avait réellement composé.

On ne veut point convenir que « l'Examen critique » ait été composé vers 1732; eh bien! il faut nier cette assertion de l'abbé Bergier, que je lis en tête de la préface de la réfutation de « l'Examen critique », intitulée : « Certitude des preuves du Christianisme ». Suivant lui, l'ouvrage *duquel il donne la réfutation* était connu en manuscrit depuis très longtemps; et en s'exprimant ainsi, il a parlé d'après le témoignage d'une foule d'amateurs de livres.

Il faut répondre ensuite aux observations du professeur de Genève, Jacob Vernet, qui a fait aussi une critique détaillée de « l'Examen critique » (Traité de la vérité de la Religion chrétienne. Lausanne, 1782, in-8, t. VIII, p. 208) : « Parmi les réflexions sur l'Ancien et le Nouveau-Testament, qui composent le chapitre XI du livre que nous examinons, dit ce judicieux écrivain, il en est une, p. 221 (de l'édition de 1766, et p. 206 de l'édition de 1767), qui soutient que l'histoire de la Chine contredit ouvertement celle des Juifs, non seulement pour les calculs immenses que les Chinois adoptent, mais par des endroits qui ne peuvent être contestés, comme des éclipses très anciennement observées, de quoi le P. Souciet devait bientôt rendre compte au public, d'après les lettres du P. Gaubil, missionnaire à la Chine, qui prouveraient également et l'habileté des Chinois sur l'astronomie et la haute antiquité de leurs observations ». Le premier usage que je ferai de cet endroit, c'est d'observer qu'il concourt avec un autre pour nous apprendre quand « l'Examen critique » fut composé; on voit que ce fut peu avant que le P. Souciet publiât l'ouvrage du P. Gaubil sur l'astronomie chinoise, lequel parut à Paris en 1729, et fut suivi en 1732 de deux autres volumes d'observations physiques et mathématiques faites à la Chine.

Cette observation est sans réplique; je puis encore cependant lui donner un nouveau degré d'évidence.

Écoutons sur ce sujet (l'histoire de la Chine), dit l'auteur de « l'Examen critique », écoutons un jésuite qui écrivait il *n'y a pas longtemps*, et il cite une lettre du P. Fauque dans le vingt-neuvième recueil des « Lettres édifiantes et curieuses », publié en 1729.

Je trouve ces réflexions à la page 80 (édition de 1767) : « Possidonius, fameux médecin du quatrième siècle, rapportait à des maladies naturelles ce qu'on appelle *possessions*; M. de Saint-André, qui a écrit *depuis peu* très sensément sur ce sujet, n'est pas fort éloigné de ce sentiment ». Or les *Lettres* de M. de Saint-André, *au sujet de la magie*, etc., sont de l'année 1725, in-12.

Je lis ces mots à la page 91 : « *Depuis quelques années*, un prélat, célèbre par son zèle pour *la cause* et par sa crédulité, n'a pu s'empêcher de s'écrier : Quel est l'évêque qui ait gouverné avec soin pendant plusieurs années, et qui n'ait plus confondu et rejeté de fausses possessions, de mi-

racles douteux, de visions équivoques, que la malignité des hommes du siècle n'en a critiqué? » L'auteur indique ici la « Vie de Marie à la Coque » du fameux Languet; elle parut en 1729, in-4.

Tout cela n'est-il pas écrit avec simplicité, avec bonne foi? Quel motif eût eu un philosophe de simuler en 1766 l'époque de 1730? Pour moi, je retrouve Burigny dans « l'Examen critique », c'est-à-dire *l'homme bon et simple*, *le savant modeste*, *et dont on raconte tant d'anecdotes qui toutes peignent la candeur de son caractère;* il était âgé de trente à quarante ans lorsqu'il le composa : c'est l'âge de la force et du talent. Pour ceux qui ont voulu voir dans Morellet l'auteur de « l'Examen critique », il faut qu'ils le supposent occupé de cet ouvrage dans sa vingtième année : cette fable est à peu près aussi absurde que celle qui fit paraître le grand Arnauld dans une prétendue assemblée tenue à Bourgfontaine, pour établir le Déisme sur les ruines du Catholicisme. Le célèbre docteur n'avait que neuf ans à l'époque indiquée par ses odieux détracteurs.

Les personnes que j'ai considérées jusqu'ici comme opposées à mon opinion sur l'auteur de « l'Examen critique », sont vouées par état à l'étude de la théologie, ou croient avoir acquis de l'habileté dans cette science. Les gens de lettres, les savants même, se sont rendus à l'évidence de mes preuves; l'un d'eux m'a fait l'honneur de m'écrire le 13 mars 1807 : « Je puis vous dire que l'abbé Morellet a donné publiquement, devant des personnes qui me l'ont rapporté, sa parole d'honneur que « l'Examen critique » n'était pas de lui; madame d'Houdetot a affirmé que Burigny en était l'auteur, et cela sur le témoignage même de Burigny, qui le lui avait confié ».

Aussi un homme de lettres domicilié à Reims m'a-t-il avoué que le manuscrit de « l'Examen critique » existait encore dans la famille de M. de Burigny. On ferait bien de l'envoyer à la Bibliothèque du Roi, pour mettre les curieux en état d'examiner les changements qu'il a subis à l'époque de l'impression. Si on en croit le frère de Naigeon, le *manuscrit était plein de lacunes et d'incorrections*; l'éditeur *y a fait seul tout ce qu'il fallait pour le rendre lisible.* *Article d'A.-A. Barbier.*

II. Lettres à Eugénie, ou Préservatif contre les préjugés. (Composées par le baron d'*Holbach*, et publiées avec un Avertissement et des notes par *Naigeon*). Londres (Amst., M. M. Rey), 1768, 2 vol. in-8. [2597]

Insérées dans les Œuvres (philosophiques) de Fréret (Paris, 1792, 4 vol. in-8) dont elles forment le tome I.

III. Examen critique du Nouveau-Testament. (Nouv. édition), Londres, 1777, in-8. [2598]

Inséré au tome II des Œuvres (philosophiques) de Fréret (Paris, 1792, 4 vol. in-8.

Cet ouvrage, qui n'est point de Fréret, parut pour la première fois, en 1769, sous le titre de « Réflexions impartiales sur l'Évangile », à la suite

suite des « Opinions des anciens sur les Juifs », par feu M. DE MIRABAUD, in-8. Il en existe une édition sous le même titre, Londres, 1773, in-12, accompagnée de « l'Essai sur l'Apocalypse », par Abauzit.

Il circulait des copies manuscrites de cet ouvrage longtemps avant son impression; c'est d'après une de ces copies que l'abbé Gautier en publia la critique sous ce titre : « Réfutation du Celse moderne ». Lunéville, 1752, ou Paris, 1765, in-8. A. A. B—R.

IV. Recherches sur les Miracles. (Par un anonyme). [2599]

Insérées dans le 4e vol. des Œuvres philosophiques déjà citées.

V. Réflexions sur l'argument de M. Pascal et de M. Locke, concernant la possibilité d'une autre vie. (Attribuées à *Fontenelle.*) [2600]

Imprimées dans le tome I du Recueil philosophique ... par divers auteurs (publié par Naigeon). Londres (Amst., M. M. Rey), 1770, 2 vol. in-12.

FRESNE (madame la marq. de), *aut. supp.* [SANDRAS DE COURTILZ].

Mémoires (ses). Amsterdam, 1701, 1734, in-12. [2601]

FRESNES (le sieur de), *aut. dég.* [Pierre FORGET, sieur DE FRESNES, secrétaire-d'État, celui qui a dressé le fameux Édit de Nantes].

Discours politiques et militaires du sieur *F. de La Noue*, recueillis et mis au jour par —. Basle, 1587, in-4. V. T. [2602]

FRÉTILLON (mademoiselle), *aut. supp.* [GAILLARD DE LA BATAILLE, comédien].

I. Mémoires (ses). Paris, 1740, in-12. [2603]

Première édition du livre suivant.

II. Histoire de mademoiselle Cronel, dite Frétillon (mademoiselle Clairon). (Par *Gaillard de la Bataille*). La Haye (Paris), 1743, 4 part. in-12. [2604]

Il existe plusieurs éditions de cet ouvrage.

FREYTAG (J.-D.), général, ancien commandant de Sinnamary et de Conamama, dans la Guiane française, *aut. supp.* [COUVRAY DE BEAUREGARD, anc. censeur].

Mémoires du général —, contenant des détails sur les déportés du 18 fructidor à la Guiane française; la relation des principaux événements qui se sont passés dans cette colonie pendant la révolution, et un Précis de la retraite effectuée par l'arrière-garde de l'armée

française en Russie ; ses voyages dans les diverses parties de l'Amérique ; l'Histoire de son séjour parmi les Indiens de ce continent ; accompagnés de notes historiques, topographiques et critiques, par M. C. de B. Paris, Nepveu, 1824, 2 vol. in-8, 12 fr. [2605]

M. Couvray de Beauregard n'est-il bien que l'annotateur de ces Mémoires ?

FRIDOLIN (le major), *ps.* [de VALBEZENE], aut. d'articles et de morceaux de littérature, insérés dans quelques-uns de nos recueils périodiques et journaux. Un roman-feuilleton de lui, intitulé : *le Chien d'Alcibiade*, imprimé dans le « Journal des Débats », a été contrefait à Bruxelles, en 1844, en un vol. in-18.

FRIEDENSMANN (le citoyen), *ps.* [l'abbé G.-A.-R. BASTON].

Docteur (le) romain, ou Entretien sur les démissions (des évêques) recueilli par —. Rouen, 1802, broch. in-8. [2606]

FRIÉVILLE (le doct.), *ps.* [FRIESWINKEL, connu en littérature sous le premier nom]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Friéville.*

FRIZIUS (Joachimus), *ps.* [Robertus FLUDD].

Summum bonorum quod est verum magiæ, etc., subjectum, insignis calumniatoris Fr. Marini Mersenni dedecus publicatum per —. 1629, in-fol. [2607]

FROISMONT (le sieur de), *ps.* [dom GERBERON].

Abbé (l') commandataire, où l'injustice des commandes est prouvée, etc. Cologne, 1673-74, 3 vol. in-12. [2608]

La première partie de cet ouvrage, composée par dom DELFAU, parut sous le nom de M. Des-Bois-Franc ; la seconde, qui est de dom GERBERON, fut publiée sous le nom du sieur de Froismont ; toutes deux firent beaucoup de bruit : on les lut avec avidité, et on les attribua à plus de vingt personnes, et en particulier à Lancelot, de Port-Royal, sans en nommer les véritables auteurs. A. A. B—R.

FROMENT, ex-chef de brigade du cabinet particulier de M. le préfet de police, *aut. supp.* [GUYON].

I. Police (la) dévoilée depuis la Restauration et notamment sous MM. Franchet et Delavau. Paris, Levavasseur, 1829, 3 vol. in-8, 19 fr. 50 c. [2609]

M. Froment n'a fourni que des notes et des renseignements à l'auteur.

II. Histoire de Vidocq, chef de la police de sûreté, écrite d'après lui-même. (Composée par M. *Guyon*). Paris, Lerosey, 1829, 2 vol. in-18, avec un portr., 6 fr. [2610]

M. Guyon doit être aussi l'auteur d'une Histoire de Vidocq, chef de la brigade de sûreté à la préfecture de police depuis 1812 jusqu'en 1827, etc. Par G. Paris, Chassaignon, 1829, in-12 de 10 feuilles.

FROMENTEAU. Voy. N. D. C.

FROMENTHAL, *nom abrév.* [Gabriel BERTHON DE FROMENTHAL). Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire » au dernier de ces noms.

FRONDEUR DÉSINTÉRESSÉ (UN), *aut. dég.* [Fr. DAVENNE].

Réponse au frondeur désintéressé, par un autre. 1650, in-4. [2611]

V. T.

FRONSAC (M. le duc), fils du duc de Richelieu, *apocr.* [L.-R. BARBET].

Lettres de —, ou son Histoire de quelques mois à la Cour de Russie, publiées par *L.-R. Barbet*. Paris, Michelet, 1802, 2 vol. in-12. [2612].

Ces Lettres paraissent être de la composition de l'éditeur. Voy. la Décade philosophique, 1801, t. XXXI, p. 353 et suiv.

FROTTEUR (UN), *aut. supp.* [G. TOUCHARD-LAFOSSE].

Mémoires d' — sur la Cour de Louis XVIII et de Charles X, revus par son fils l'avocat, et rédigés par *G. Touchard-Lafosse*, (Ouvrage de la composition de l'éditeur prétendu.) Paris, Ch. Lachapelle, 1829, 2 vol. in-8, 15 fr. [2613]

Ces deux volumes ne sont autres, sous un nouveau titre, que les t. V et VI des « Chroniques des Tuileries et du Luxembourg », par le même M. G. Touchard-Lafosse.

F. S., *ps.* [le P. LÉON DE SAINT-JEAN, carme réformé des Billettes].

Journal de tout ce qui s'est passé à la maladie et à la mort du cardinal de Richelieu. Paris, 1642, in-4. [2614]

F. S. L., *aut. dég.* [Fr. SOULIER, Limousin].

Traité de la Tribulation, écrit en espagnol, par le P. *Ribadeneira*, mis en français, par —. Lyon, 1606, in-12. [2615]

FULGENCE, *nom abrév.* [Fulgence de BURY], aut. dram. Pour la liste de ses pièces, voy. la « France littéraire » à *Bury*.

FULVY (le marq. de), *nom abrév.* [Philibert-Louis ORRY, marquis de FULVY]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire », à *Fulvy.*

FUM-HO-HAM (le doct.), *ps.* [Julien OFFROY DE LA METTRIE].

Politique du médecin de Machiavel, ou le Chemin de la fortune ouvert aux médecins. Ouvrage réduit en forme de conseils, par —, et trad. sur l'original chinois, par un nouveau maître ès arts de Saint-Côme. Première partie, qui contient les portraits des plus célèbres médecins de Pékin. Amsterdam, frères Bernard, sans date (1746), in-12 de XXVIII et 64 pages. [2616]

Les 28 pages préliminaires sont remplies par un avant-propos et un discours de Fum-Ho-Ham, à l'empereur Kien-Long.

Cet ouvrage fut condamné, par arrêt du parlement du 9 juillet 1746, à être lacéré et brûlé par l'exécuteur de la haute justice. On rapporte, dans l'Éloge de La Mettrie, que les matériaux lui en avaient été fournis par un homme qui aspirait à la place de premier médecin du roi et que La Mettrie ne fit que lui prêter la volubilité de sa plume, et la fécondité de son imagination.

On trouve souvent relié à la suite de cet ouvrage, celui intitulé : « Essai sur l'esprit et les beaux esprits », du même auteur.

Les trois ouvrages de La Mettrie contre les médecins sont rares et recherchés des curieux.

FURNESTERUS (Zacharius), *ps.* [Hugon. DONEAU].

Joannis Montlucii, episcopi Valentini, defensio pro illustrissimo Andium Duce adversùs calumnias quorumdam; alia adversùs hujus ipsius defensionis calumnias, Zachariæ Furnesteri defensio pro innocente tot millium animarum sanguine in Galliam effuso. 1573, in-8. [2617]

Ces deux pièces ont été traduites en français. On les trouve dans le tome second des « Mémoires du règne de Charles IX ».

Il a été publié contre cet ouvrage.

Præscriptio pro Montlucio episcopo Valentino (auctore Jac. CUJAS), adversùs libellum editum sub falso nomine Furnesteri. Antverpiæ, 1574, et Lugduni, 1575, in-8.

Un ami de l'abbé Joly, de Dijon, possédait la traduction française de cet ouvrage. C'est un in-8, inconnu au P. Le Long, à l'abbé Lenglet et au P. Niceron. L'abbé Joly devait l'insérer, en 1758, dans une nouvelle édition qu'il avait préparée du « Recueil des Mémoires de Charles IX. » (Lettre autographe de l'abbé Joly.)

G

G. (M.), vicaire de Ville-d'Avray, *ps.* [Jacob-Nicolas MOREAU].

Essai sur les bornes des connaissances humaines, par — ; nouvelle édition, à laquelle on a joint une Lettre du même auteur sur la tolérance. Lausanne, et Paris, Mérigot le jeune, 1785, in-12. [2618]

Le fameux Moreau a voulu se cacher, dans le frontispice de cet ouvrage, sous la lettre initiale d'un prétendu vicaire de Ville-d'Avray, où il avait une maison de campagne.

G*** (madame), *aut. dég.* [Madame GAULTIER-LACÉPÈDE].

Sophie, ou Mémoires d'une jeune religieuse, écrits par elle-même; adressés à la princesse de L***, et publiés par —. Paris, Belin, 1790. — Deuxième édition. 1792, in-8. [2619]

G. (J.-J.-E.), avocat, *ps.* [Gabriel PEIGNOT].

Recherches sur les ouvrages de Voltaire, contenant, 1° des Réflexions générales sur ses écrits; 2° une Notice raisonnée des différentes éditions de ses œuvres choisies ou complètes, depuis 1782 jusqu'à ce jour; le détail des condamnations juridiques qu'ont encourus la plupart de ses écrits; 4° l'indication raisonnée des principaux ouvrages où l'on a combattu ses principes dangereux. Avec cette épigraphe : *Sine ira et studio.* Tacite. Dijon, Frantin, et Paris, les march. de nouv., 1817, in-8 de viij et 68 pages. [2620]

Il en a été tiré deux exemplaires sur grand papier vélin superfin.

G*** (René de), *ps.* [de LA GARANCIÈRE].

Libérale (la) et l'Ultra, histoire véritable, publiée par —. Paris, Pillet aîné, 1820, in-8. [2621]

G*** (le baron), *ps.* [le baron de LAMOTHE-LANGON].

Spectre (le) de la galerie du château d'Estalens, ou le Sauveur mystérieux. Trad. de l'angl. par —. Paris, Corbet, 1820, 4 vol. in-12, avec grav., 10 fr. [2622]

Ouvrage de la composition du prétendu traducteur.

G*** (Marie de), *ps.* [Madame Zoé GATTI, née de Gamond], auteur de plusieurs articles signés de ce nom dans la « Revue ency-

clopédique » de Paris, dans celle de Bruxelles, dans l'Exilé, revue italienne-française, et dans l'Artiste, qui se publie à Bruxelles.

G*** (madame), institutrice, *ps.* [J.-P.-R. CUISIN].

Jeune (le) navigateur, ou les Merveilles de la Mer, ouvrage moral, instructif et amusant. Paris, Dabo jeune, 1827, in-18, avec gravures. [2623]

G****** (Eusèbe). Voy. EUSÈBE.

GA (M. R.), *ps.* [Michel de MARILLAC, garde des sceaux de France].

Imitation (l') de J.-C., divisée en quatre livres, composés par *Thomas à Kempis*, et nouvellement mis en français par —. Paris, André Soubron, 1642; J. Roger, 1646; Nic. Pépingué, 1659, in-8. [2624]

Cette traduction parut pour la première fois à Paris en 1621, sous le titre de « Quatre livres de l'Imitation... » Elle a eu plus de soixante éditions; deux seulement portent le nom du traducteur, l'une dans le format in-12, et l'autre in-24. Toutes deux ont paru en 1643, par les soins de D. Valgrave, bénédictin.

GABA (Raphaël), *ps.* [J.-B.-J. CHAMPAGNAC], auteur d'articles imprimés dans des journaux avec ce nom d'emprunt.

GABALIS (le comte de), *ps.* [l'abbé de MONTFAUCON DE VILLARS].

Comte (le) de Gabalis, ou Entretiens sur les sciences secrètes. Paris, Barbin, 1670, in-12. [2625]

GABANON (Léonard), *ps.* [Louis TRAVENOL].

I. Catéchisme des Franç-Maçons, dédié au beau sexe. Jérusalem et Limoges, P. Mortier, 1444, depuis le déluge (1744), pet. in-12. [2626]

II. Désolation (la) des entrepreneurs modernes du temple de Jérusalem, ou Nouveau Catéchisme des Francs-Maçons, dédié au beau sexe. Jérusalem, P. Mortier, 1440, depuis le déluge (1740), gr. in-12. [2627]

GABRIEL, comédien à Angers (sous le Directoire), *ps.* [CLAVEL], depuis avocat.

Joseph, tragédie. Représentée sur les théâtres de Nantes et d'Angers, sous le Directoire. [2628]

Clavel, ayant repris son nom, quitta le théâtre et se fit avocat.

Son fils est artiste et professeur au Conservatoire de musique (Violon).
F. Gr.

GABRIEL, prénom sous lequel se sont cachés deux auteurs dramatiques : MM. *de Lurieu* et *Soiron*. Pour l'indication de leurs pièces, voy. la « France littéraire », à ces derniers noms.

GABRIEL DE SAINTE CLAIRE (le P.), *nom de religion* [VIEILH, de Toulon]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le t. III de « la France littéraire », à *Gabriel de S. Cl.*

GABRIEL-HECTOR, *aut. dég.* [Gabriel-Hector de JAILLY].

Pari (le) royaliste, proverbe impromptu à l'occasion de la naissance de S. A. R. Mgr le duc de Bordeaux. Melun, de l'impr. de Lefèvre-Compigny, 1820, in-12 de 24 pag. [2629]

GABRIELLE D'ESTRÉES. Voy. ESTRÉES (G. D').

GACHEUX (Jérôme), cousin de Cadet Buteux, *ps.* pris par plusieurs écrivains.

I. Jérôme Gacheux... à la première représentation du ballet de « Zémire et Azor, ou la Belle et la Bête », pot-pourri, dédié au machiniste de l'Opéra. Paris, Martinet, 1826. [2630]

II. Jerôme Gacheux à la représentation de « Robin des Bois », pot-pourri en 3 actes (par M. *Savinien Pointe*). Paris, madame Vergne, 1825. [2631]

III. Analyse burlesque de l'opéra de « Ivanhoé », par —, pot-pourri en 3 actes. Paris, de l'impr. lith. de Montaux, 1826. [2632]

GACONDE (Ed.), *anagr.* [Edmond D'OCAGNE], auteur de poésies légères, de contes en vers, de chansons, de charades, etc., imprimés dans les recueils poétiques et lyriques. Nous connaissons de cet écrivain, sous ce nom d'emprunt l'*A. B. C. romantique, boutade* (en vers et rébus), imprimé séparément. Paris, de l'impr. de madame Delacombe, 1845, in-8, de 4 pag. [2633]

GADY (Auguste), *aut. supp.* [A. PERSON DE TEYSSEDRE].

Religion (de la) dans l'instruction publique, ou Essai sur les développements qu'exige l'éducation religieuse, et sur les limites où il convient de la renfermer; publié par —, correspondant des sociétés d'agriculture, sciences et arts d'Evreux, etc. Paris, Dentu, 1822, in-8, de 104 pag., 2 fr. [2634]

G. A. E. D. B., *aut. dég.* [GRÉGOIRE, anc. évêque de Blois].

Catéchismes (des) qui recommandent et prescrivent le paiement de la dîme, l'obéissance et le respect aux seigneurs des paroisses, etc., et de leur réimpression sous l'empire de la Charte; par —. Nouvelle édition, augmentée. Paris, Baudouin, février 1822, in-8 de 16 pages. [2635]

Cet écrit avait déjà paru environ deux ans auparavant dans la « Chronique religieuse », t. V, p. 1.

GAETAN (Angélique-Rose), *ps.* [A.-P.-F. MÉNÉGAULT, de Gentilly].

Mérite (le) des hommes, poème. Paris, Maradan, an IX (1801), gr. in-18. [2636]

Ce poème est calqué sur celui de Legouvé : mêmes rimes et même nombre de vers.

Ménégault n'a pris que le titre d'éditeur, et comme tel ne s'est encore fait connaître que par ses initiales.

Ce n'est pas la seule fois que le charmant poème du « Mérite des femmes » de Legouvé dont la première édition est de 1800, a été parodié, continué et imité. Nous connaissons outre l'imitation de Ménégault :

1° Un mot sur le « Mérite des femmes », poème de G. Legouvé, membre de l'Institut national; par G. J. (G. JOUARD). Paris, l'Auteur, an X (1801), in-12 de 127 pag.

2° Démérite des femmes (le), poème; par F.-L. PELLETIER DE SAINT-JULIEN. Paris, Debray, an IX (1801), in-12 de 52 pag.

3° Mérite des femmes (le), fragment posthume inédit et informe, trouvé dans les papiers de Legouvé, le 20 décembre 1815. (Composé par M. BEUCHOT, aujourd'hui bibliothécaire de la chambre des députés). Paris, de l'impr. de d'Hautel, 1815, in-18 de 9 pag.

C'est une allégorie à la condamnation de Lavalette. L'évasion de cet excellent homme est du 20 décembre : cet opuscule fut composé le même jour, et imprimé pour le 22.

Le prétendu éditeur prévient ses lecteurs, par une note placée au haut de la page 5, que « ce fragment vient à la page 33 de l'édition in-18 de 1813, à la suite de l'épisode sur mademoiselle de Sombreuil, et immédiatement après ces vers :

Faut-il qu'au meurtre en vain son père ait échappé ?
Des brigands l'ont absous; des juges l'ont frappé ».

Après avoir raconté succinctement, et sous un voile assez transparent néanmoins, la catastrophe de Lavalette, l'auteur termine par cette strophe, empreinte d'une amère ironie :

Ah! si Louis alors eût possédé son trône,
Il se serait montré digne de sa couronne;

Profitant du plus doux, du plus beau de ses droits,
Son auguste clémence eût élevé la voix.
Un courage héroïque, un dévoûment sublime,
Aux yeux des bons esprits rachètent même un crime;
Et ce que n'ont pas fait les prières, les pleurs,
Une belle action l'obtient sur les grands cœurs.

L'auguste clémence ne trouva rien de plus clément que de faire saisir, par sa police, l'opuscule d'un impertinent écrivain susceptible de lui supposer une noble générosité. Dix-huit exemplaires seulement échappèrent à la saisie.

4° Mérite des femmes travesti (le), poème burlesque (en un chant et en vers, suivi de notes étendues et d'un Traité du burlesque); par J.-B. SIMONNIN. Paris, F. Louis, 1825, in-18 de xij et 214 pag., avec 2 gravures.

La dédicace, en vers, de ce volume, est adressée à la femme de l'auteur. Vient ensuite une préface dialoguée entre un avocat, un docteur et l'auteur. Le poème remplit les 30 premières pages; les notes, les pages 31 à 168; puis vient le « Traité du burlesque » qui termine le volume.

5° Enfin, un poète hollandais, SPANDAW, s'occupait depuis longtemps d'un poème sur le même sujet que Legouvé, et le premier chant était achevé lorsque parut, chez Immerzel, libraire à La Haye, une traduction hollandaise du Mérite des femmes de Legouvé, par M. B. Nieuwenhuizen (vraisemblablement le père du littérateur connu à Paris sous le nom de Gustave Vaez). Spandaw fut découragé, et pendant deux ans il ne s'occupa plus de son poème. Cependant il le reprit à la sollicitation de quelques littérateurs, et, non seulement il le publia, mais encore nous en avons une traduction française, sous ce titre : les « Femmes, poème en IV chants », traduit de SPANDAW (en vers), par Auguste CLAVAREAU. Maestricht, F. Bury-Lefebvre, 1836, in-18 de 10 et 152 pag. Ce petit volume est terminé par des « Notes biographiques sur les personnages cités dans le poème ».

Si les deux poètes, français et hollandais, se sont rencontrés pour le sujet, il n'en est pas ainsi pour le plan de leurs poèmes. Dans celui de Spandaw, le premier chant est consacré à l'influence des femmes dans le monde, sous le rapport de leurs charmes, de leurs talents, de leurs vertus et de leur courage; le deuxième célèbre leur héroïsme; le troisième, leurs succès dans les beaux arts; et le quatrième nous déroule le délicieux tableau du bonheur domestique sous leur doux empire.

GAFFET, parfumeur-distillateur de Paris, *ps.* [Ch.-Yves COUSIN, d'Avallon].

Parfumeur (le) royal, contenant..., terminé par diverses recettes et procédés relatifs à la toilette. Paris, Moronval, 1818, in-18, 2 f. [2637]

GAILLARD, prêtre, secrétaire, *ps.* [Franc.-Ant. ARBAUD, mort évêque de Gap].

Complément de la circulaire du 26 décembre 1826, relative aux conférences ecclésiastiques de la ville de Gap. Gap, J. Allier, 1828, in-4 de 36 pages. [2638]

Cet opuscule signé Gaillard, prêtre, secrétaire, est réellement l'œuvre de M. Arbaud. Il est divisé en deux parties. Dans la première, l'auteur réfute, en dix propositions, la brochure de M. Lamennais, intitulée : « Doctrine du sens commun ». La seconde partie a pour titre : « Courtes observations sur l'écrit intitulé : « Des Progrès de la Révolution ». M. de Lamennais y a répondu, je crois, dans « l'Ami de la Religion ».

(*Note de feu M. Lerouge.*)

GALINDUS (Sanctius), è Societatae Jesu, *ps.* (Gaspard SCIOPPUS].

Anatomia Societatis Jesu, unà cum aliis opusculis, ad salutem ejusdem Societatis et ad excitandam regum ac principum catholicorum attentionen utilissimis. Lugdini, 1633, in-4. [2639]

GALLAND (Antoine), *apocr.* [P.-L. GOULLIART, professeur de droit].

Nouvelle Suite des « Mille et une Nuits », contes arabes, traduits par Galland, trouvés dans les papiers de ce célèbre écrivain. (Composée par *P.-L. Goulliart*). Paris, 1799, 2 vol. in-12. [2640]

GALLES (J.), *ps.* [de GOSSE], aut. d'articles sous ce nom dans le « Corsaire-Satan ».

GALLIA (J.-M.-Aristide d'). Voy. DEGALLIA.

GALLOIS, *ps.* [J.-Ant. GAUVIN], ancien tribun; correspondant de l'Institut, plus connu sous le premier de ces noms. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le t. III de « la France littéraire », à *Gallois*.

GALLOPHILE, *ps.* [l'abbé Gabriel BRIZARD].

Lettre à un ami, sur l'Assemblée des Notables. 1787, in-8. [2641]

L'auteur a donné sous le même masque une seconde lettre.

GALLUS (Joan.-Bapt.), J.-C., *ps.* [Joan. de MACHAULT, S. J.].

Jac. Aug. Thuani (in) historiarum libro notationes auctore —. Ingolstadii, 1614, in-4. [2642]

Cette critique a été condamnée à être lacérée et brûlée, par sentence du lieutenant civil de Paris. L'auteur est mort en 1619. Il ne faut pas le confondre avec un autre jésuite nommé Jean-Baptiste de Machault, mort en 1640. A. A. B—R.

GALLUS, in monte acuto cogitans, *ps.* [Renatus FEDÉ].

Meditationes metaphysicæ de animæ origine, naturâ, beatitudine, officio, defectione, restitutione, et conservatione. — Méditations métaphysiques de l'origine de l'ame, de sa nature, sa béatitude, son devoir, son désordre, son rétablissement et sa conservation, Coloniæ Agrippinæ, 1693, in-12, latin et français. [2643]

Suivant dom Liron (*Bibl. Chartraine*, p. 279), on prétend que ce livre, qu'il date de 1683, fut imprimé à Amsterdam, et il l'attribue, ainsi que Bayle, à René FEDÉ de Châteaudun, médecin d'Angers; mais il a l'air de croire que c'est seulement dans la réimpression de 1686 que ce petit ouvrage, publié, selon Bayle, à Paris dès 1673, a paru en latin et en français. Le savant religieux a pris, comme on voit, 1693 pour 1683; ce n'est pas la seule méprise qu'on lui reproche dans sa *Bibl. Chartraine*, que l'abbé de Saint-Léger n'a pas jugée digne de beaucoup de notes. Cette édition de 1693 est, au surplus, joliment imprimée en caractères qui ne ressemblent point à ceux des imprimeries de Cologne. A. A. B—R.

GALLUS, *pseudon.* [HARMENSEN, suédois, ancien premier chambellan du roi de Wurtemberg].

Lettre de — à la reine d'Angleterre après son acquittement prononcé par la chambre des pairs en novembre 1820. Paris, de l'imp. de Smith, 1820, in-8 de 104 pag. [2644]

Cette Lettre n'a pas été destinée au commerce.

GAMINVILLE, *ps.* [Louis GUILLEMAIN DE SAINT-VICTOR].

Histoire critique des mystères de l'antiquité, avec des observations et des notes sur la philosophie, la superstition et les supercheries des mages, etc. Hispahan, 1788, petit in-12 de 234 pages. [2645]

Le libraire qui publia seulement vers 1797 cet ouvrage, resté sept années dans son magasin, nous apprend la raison de ce retard. Dans un avertissement assez mal écrit, il se plaint amèrement de l'auteur, GUILLEMAIN DE GAMINVILLE, et l'accuse d'avoir vendu son manuscrit à deux personnes; « action infâme, dit-il, envers moi, qui, pendant plus d'un an, le *combloit* (*sic*) de bienfaits, soit en lui prêtant de l'argent, soit en lui avançant des impressions pour annoncer un vaisseau volant, qu'il a fait voir rue Dauphine, à l'ancien hôtel du Musée de Paris, au ci-devant Palais-Royal, etc., où il devait le faire enlever au moyen de l'air inflammable, et *dont l'exécution* n'a pas eu lieu, à cause de l'ignorance de l'auteur ».

« L'Histoire critique » est pleine de fautes de langage et de mauvais raisonnements. Les règles les plus connues de la critique y sont violées; on voit sur la même ligne, dans cette compilation, les auteurs anciens et les écrivains modernes, les fictions de l'abbé Terrasson à côté des récits d'Hérodote, de Diodore de Sicile, etc. Tel est le précis du compte qu'en a

rendu le savant de Sainte-Croix dans le « Magasin encyclopédique », t. XII p. 347.

Le libraire acquéreur de la première copie du manuscrit du sieur Guillemain de Gaminville publia l'ouvrage sous ce titre : « Origine de la maçonnerie adonhiramite, ou nouvelles Observations critiques et raisonnées sur la philosophie, les hiéroglyphes, les mystères, la superstition et les vices des mages; dédiée à monseigneur le duc de Gesvres, par l'auteur du « Recueil précieux de la maçonnerie adonhiramite ». Helyopolis, 1787, petit in-12 de 172 pag. L'épître dédicatoire est signée Louis GUILLEMAIN DE SAINT-VICTOR, vrais noms de l'auteur, car on peut soupçonner que Gaminville est l'anagramme de Guillemain.

Feu Le Rouge, amateur de livres à Paris, possédait ces deux ouvrages. Son exemplaire de « l'Histoire critique » portait un titre conçu en ces termes : « Histoire critique des mystères de l'Antiquité », et particulièrement chez les Égyptiens, avec des observations sur ce qu'elle était, ce qu'elle devint, et ce qu'elle est; et des notes sur la philosophie, la superstition et les supercheries des mages. Paris, Moutardier, an VII de la république (1799).

Le nombre des pages est le même que dans les exemplaires datés de 1788, à Hispahan.

Cette édition contient de plus que « l'Origine de la maçonnerie adonhiramite », 1° un tableau de la réception des initiés; 2° une disgression sur le nombre *ternaire*. Ces deux articles ne sont autre chose que la réimpression d'une brochure intitulée : « Essai sur l'ancienne initiation », par D. L. N. Sans indication de lieu, 1785, in-8 de 28 pag. L'auteur de ce dernier ouvrage ne dit pas que, pour tracer la réception d'un initié, il n'a fait que traduire ce que Xénophon raconte d'Hercule. 3° Des recherches historiques sur les initiales des premiers peuples du monde. C'est la première moitié de la brochure publiée à Paris, en 1779, par M. l'abbé Robin, sous le titre de « Recherches sur les initiations anciennes et modernes ».

L'on voit que tout est, pour ainsi dire, supercherie dans la compilation du sieur Guillemain de Saint-Victor.

Son « Recueil précieux de la maçonnerie adonhiramite », publié en 1781, est composé de 4 vol. in-18. A. A. B—R.

Voy. aussi : CHEVALIER DE TOUS LES ORDRES MAÇONNIQUES (UN).

GANGANELLI. Voy. CLÉMENT XIV.

GANNAL (Jean-Nicolas), chimiste, pharmacien *in partibus mortuorum* et prince de la Carotide, ainsi que le qualifie le « Plutarque drolatique » (1).

M. Gannal est dans la catégorie d'une grande partie de ses confrères les praticiens très affairés, qui n'ont point le temps d'écrire, et qui, quand ils écrivent, écrivent mal, parce qu'ils n'en ont point l'habitude. On a

(1) Le « Plutarque drolatique » est le biographe de M. Gannal qui vient im-

beaucoup d'opuscules sous le nom de M. Gannal, mais très peu sont de lui. Le *Momifieur* n'a ni le temps, ni l'habitude d'écrire, et de plus, il est Alsacien! Pour en être convaincu il ne faut que recourir à un numéro de la « Gazette médicale » où l'on a inséré une réponse faite *ab irato* par M. Gannal à une attaque dont il avait été l'objet; les malicieux rédacteurs de la « Gazette » en question ont respecté le style et l'orthographe de M. Gannal, avec une fidélité désespérante; aussi partout où un fatal *sic* était nécessaire, ils ne lui en ont pas fait grâce, et malheureusement la réponse en fourmille. M. Gannal ordinairement remet ses notes, et on lui rédige ses ouvrages. Parmi les personnes qui ont été chargées de ce soin, nous citerons entre autres MM. Alph. SANSON, le doct. GAUBERT, chirurgien, près le ministère de l'intérieur; SAINT-EDME, qui a revu le tout pour le style.

I. Chlore (du) employé comme remède contre la phthisie pulmonaire. (Rédigé par M. *Alph. Sanson*). Paris, l'Auteur, 1833, in-8 de 44 pag., avec une planche. [2646]

II. Charpie vierge. Paris, de l'impr. de Rignoux, 1834, in-8 de 20 pag. [2647]

III. Géline-gelée et gélatine. Paris, de l'impr. du même, 1834, in-8 de 20 pag. — Gelée, géline et gélatine. Deuxième partie. Paris, Ferra, 1836, in-8 de 24 pag. [2648]

IV. Gannal (J.-N.) à M. le docteur Edwards, membre de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques. (Contre la qualité nutritive de la gélatine). Paris, de l'imp. de Baudouin, 1836, in-8 de 8 pag. [2649]

V. Mémoire sur la conservation des matières animales; par —; suivi des rapports faits à l'Institut et à l'Académie de médecine, par MM. Dumas, Breschet et Dizé. Paris, de l'impr. de Baudouin, 1836, in-8 de 36 pag. [2650]

VI. Histoire des embaumements et de la préparation des pièces d'anatomie normale, d'anatomie pathologique et d'histoire naturelle; suivie de procédés nouveaux. [Rédigée par le doct. *Gaubert*]. Paris, Ferra, 1837, in-8. — Deuxième édition, revue et corrigée. Paris, l'Auteur; Desloges, 1841, in-8, 5 fr. [2651]

---

médiatement après MM. G. Sarrut et Saint-Edme, dont le dernier a été longtemps le réviseur habituel du docteur. Plutarque a pris pour épigraphe de sa biographie

In partem beneficii mortem numeravit,

CICÉRON

qu'il traduit librement par

La mort lui met du beurre dans ses épinards.

VII. Notice sur les embaumements. Procédés de M. Gannal. Paris, de l'impr. de Terzuolo, s. d. (1839), in-8 de 32 pag., plus 2 vignettes servant de couverture. [2652]

Cette notice a été distribuée à profusion.

VIII. Lettre adressée à MM. les membres du conseil de salubrité, au sujet de la translation des cendres de l'empereur Napoléon et de l'inhumation des victimes de juillet. Paris, de l'impr. de Terzuolo, 1840, in-8 de 16 pag. [2653]

IX. Procédés Gannal mis à la portée de tout le monde. Embaumement appliqué à la conservation indéfinie et sans mutilation, des oiseaux, quadrupèdes, etc. Suivi de l'art de mégir, de parcheminer, d'empailler, de monter les peaux de tous les animaux; de prendre et de conserver les papillons et autres insectes. (Rédigé par M. *Brunet*, naturaliste, à Paris). Quatrième édition. Paris, Desloges, 1846, in-18, 1 fr. [2654]

Les deux premières éditions, beaucoup moins amples que les deux suivantes, ont été publiés en 1840. M. Brunet n'a rédigé ce petit livre qu'à partir de la 3e édit., publiée aussi en 1840.

X. Lettre adressée à M. le baron Thénard (sur la gélatine). [Rédigée par M. le docteur *Gaubert*]. Paris, de l'impr. de Terzuolo, 1841, in-8 de 32 pag. [2655]

XI. Quelques Réflexions sur les embaumements, faits authentiques de conservation durable. Paris, de l'impr. de Terzuolo, 1842, in-8 de 4 pag. [2656]

XII. Gannal (M.) à M. le docteur Pasquier, embaumeur du duc d'Orléans. Paris, de l'impr. de Terzuolo, 1842, in-8 de 16 pag. [2657]

XIII. Mémoire adressé à M. le préfet de police pour l'application d'un nouveau système d'inhumation dans les cimetières de Paris. Paris, de l'impr. de Terzuolo, 1842, in-4 de 4 pag. [2658]

XIV. Mémoire descriptif d'un nouveau procédé de fabrication du blanc de céruse, ou carbonate de plomb, présenté à l'Académie des sciences. Paris, de l'impr. de Le Normant, 1843, in-8 de 12 pag. [2659]

XV. Lettre adressée à l'Institut (Académie royale des sciences) sur la question des embaumements. Paris, de l'impr. de Le Normant, 1843, in-8 de 16 pag. [2660]

XVI. Lecture faite à l'Institut (Académie royale des sciences),

séance du 7 août 1843, sur la question des embaumements. Paris, de l'impr. de Le Normant, 1843, in-8 de 16 pag. [2661]

XVII. Lettre aux médecins sur la question des embaumements. Paris, de l'impr. du même, 1844 et 1845, in-8 de 16 pag. [2662]

XVIII. A M. Caventou, président de l'Académie royale de médecine. Du 4 juillet 1845. Paris, de l'impr. du même, 1845, in-8 de 16 pag. [2663]

XIX. Avis aux familles sur le mode d'embaumement de M. Gannal. Paris, de l'impr. de Le Normant, s. d. (1846), in-8 de 16 pag. [2664]

XX. Lettre (3e) au président de l'Académie royale de médecine (le docteur Roche), au sujet des embaumements. 10 août 1846. Paris, de l'impr. de Le Normant, 1846, in-8 de 4 pag. [2665]

XXI. A M. Orfila, doyen de la Faculté de médecine de Paris, président de la commission dite des embaumements, nommée par l'Académie royale de médecine. Paris, de l'impr. de Le Normant, s. d. (1847), in-8 de 8 pag. [2666]

XXII. Protestations (cinq) adressées à l'Académie royale de médecine par Gannal, chimiste. In-8. [2667]

Ces diverses protestations ont paru successivement en 1847 : la dernière n'a que deux pages.

GARCIN DE TASSY, *aut. qui s'est anobli* [GARCIN-TASSY (1), professeur d'hindoustani]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. les tomes III et XI de la « France littéraire » à *Garcin*.

GARÇON BARBIER (UN), *ps.* [Jacques BARBEU DU BOURG].

Lettre d' — à l'abbé Desfontaines, sur la maîtrise ès-arts. Paris, 1743, in-12. [2668]

Le garçon barbier a signé ZOÏLOMASTIX.

GARÇON DE CAFÉ (UN), *ps.* [J.-D. DUMAS D'AIGUEBÈRE].

Lettre d' — au souffleur de la comédie de Rouen, sur la pièce des « Trois Spectacles » (de Dumas d'Aiguebère lui-même). Paris, 1729, in-12. [2669]

---

(1) M. Garcin, de Marseille, a épousé mademoiselle Tassy, fille d'un négociant de la même ville, ce qui, comme on le voit, ne légitime pas l'emploi de la particule qualificative.

GARDE DE LA MARINE (UN), servant sur le bord de M. Duquesne, *aut. dég.* [Claude-Michel POUCHOT DE CHANTASSIN].

Relation du voyage et retour des Indes Orientales pendant les années 1690 et 1691. Paris, Coignard, 1692; Bruxelles, de Backer, 1693, in-12. [2670]

GARDE DU CORPS (UN), *ps.* [Franç.-Mar. MAYEUR DE SAINT-PAUL].

Autrichienne (l') en goguettes, ou l'Orgie royale, opéra-proverbe. Composé par —, et publié depuis la liberté de la presse, et mis en musique par la reine. Sans nom de ville, 1789, in-8 de 16 pag., 5 à 6 fr. [2671]

Pamphlet ordurier dans lequel l'auteur a mis en scène Louis XVI, la reine, le comte d'Artois et la duchesse de Polignac.

GARDE DU CORPS (UN), *aut. dég.* [le chev. Jos.-Jacq. de NAYLIES].

Relation fidèle du voyage du roi Charles X, depuis son départ de Saint-Cloud jusqu'à son embarquement. Paris, Dentu, 1830, in-8 de 56 pag. — Seconde édition. Paris, le même, 1830, in-8 de 44 pag., 2 fr. [2672]

GARDE DU ROI (UN), *ps.* [P. MANUEL].

Lettre d' —, pour servir de suite aux Mémoires sur Cagliostro. Londres, 1786, in-12. [2673]

GARDE NATIONAL (UN), *aut. dég.*

Si j'ai tort qu'on me pende. Ouvrage dédié à la commune et aux soixante districts de Paris; par — du 4e bataillon de la 3e division. Paris, 1790, in-8. [2674]

GARDE NATIONAL (UN), *ps.* [le comte Alexandre DE LABORDE].

Quarante-huit heures de garde au château des Tuileries, pendant les journées des 19 et 20 mars 1815. Paris, Joubert, 1816, in-4. [2675]

GARDE NATIONAL A CHEVAL (UN), *ps.* [G. A.-J. HÉCART].

Louis-Philippe à Valenciennes, ou les Trois séjours. Valenciennes, Prignet, 1833, broch. in-8. [2676]

GARDE NATIONAL DE CAEN (UN), *aut. dég.* [JOYAU].

Considérations sur l'utilité des gardes nationales, pour servir à

combattre diverses préventions de quelques personnes des départements contre cette institution. (De l'impr. de Leroy, à Caen). Paris, Le Normant; Pillet, 1815, in-8 de 40 pag. [2677]

GARDIEN DES CAPUCINS DE RAGUSE (le), *ps.* [VOLTAIRE].

Instruction du — à son frère Pédiculoso, partant pour la Terre-Sainte. 1768, in-8. [2678]

Cette Instruction est postérieure aux « Questions de Zapata », qui y sont citées. Les « Mémoires secrets » en parlent à la date du 1er février 1769; cette instruction peut donc être de décembre 1768.

C'est une continuation, ou plutôt une répétition des perpétuels sarcasmes de Voltaire contre la Bible. Cette brochure a été condamnée à Rome, le 3 décembre 1770. On en a fait une réfutation assez plaisante dans une brochure intitulée : « Instruction du père gardien des capucins de G... » (Gex), à un frère quêteur, partant pour le château de F... (Ferney) ; ouvrage traduit de l'italien par le R. P. Adam. Amsterdam (Avignon), 1772, in-12.

GARENGEOT, *nom abrév.* [René-Jacques CROISSANT DE GARENGOT], célèbre chirurgien, plus connu sous le dernier de ces deux noms. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tome III de la « France littéraire », à *Garangeot*.

GARIEL (P.), ecclesiae Monspessulanae decano, *ps.* [le P. Benoît BONNEFOY, jésuite].

Series seu Historia episcoporum Magalonensium. Tolosae, 1652. — Nova editio, aucta. 1665, in-fol. [2679]

Dictionnaire universel de Trévoux, au mot *Maguelone*. Sotuel assure que cet ouvrage est du jésuite B. Bonnefoy.

GARNESAY (de), *trad. supp.* Voy. FILTZ-MORITZ.

GARY (Alphonse), *aut. supp.* [CORNET].

Essai sur le nouvel équilibre de l'Europe, par —. (Rédigé par M. *Cornet*). Paris, 1806, in-8. [2680]

GASPARD L'AVISÉ, *ps.* [ ].

Ah! que c'est bête! ou la Revue des pamphlets. (Paris), de l'impr. de Cellot, s. d. (1814), in-8 de 8 pag. [2681]

Opuscule dirigé en partie contre celui intitulé « la Lanterne magique de la rue impériale », et trois de ses suites (par Ant. Caillot), et contre un autre intitulé : « Nicolas l'Avisé ».

GASTINE (Civique de), *ps.* [E.-L.-J. TOULOTTE].

Exposé d'une décision extraordinaire rendue par la régie des

Droits-Réunis, qui exile un citoyen français pour un écrit prétendu séditieux; par —, auteur de l'Histoire de la république d'Haïti, etc. Paris, de l'impr. de Hardy, 1822, in-8 de 59 pag. [2682]

GAUBERT (l'abbé), *apocr.* [Antoine SÉRIEYS].

Éloge historique de Louis-François de Paule Le Fèvre d'Ormesson de Noiseau. Paris, 1789, in-8. [2683]

Voici ce que Sérieys raconte sur l'abbé Gaubert, dans les « Anecdotes inédites de la fin du dix-huitième siècle ».

« Il se faisait un revenu annuel de 10 à 12,000 fr. en mettant à contribution la bourse des grands seigneurs, des princes, des empereurs. Tous les ans il leur envoyait un ouvrage de sa prétendue composition, dont le sujet pouvait les flatter. Le dernier dont il les gratifia, ce fut le panégyrique de Le Fèvre d'Ormesson, premier président au parlement de Paris : cette oraison funèbre, qu'il avait achetée 48 fr. à crédit, lui rapporta 6,000 fr., et lui valut, entre autres gratifications, 300 roubles de la part de l'impératrice de Russie ; le prince Henri lui envoya juste de quoi payer le salaire de l'auteur ».

L'abbé Gaubert a été massacré à Paris, à l'abbaye Saint-Germain, dans les premiers jours de septembre 1792. A. A. B—R.

GAUDENCE, de Lucques, *aut. supp.* [Georges BERKELEY].

Mémoires de *Gaudentio* di Lucca, où il rend compte aux pères de l'inquisition de Bologne, qui l'ont fait arrêter, de tout ce qui lui est arrivé de remarquable dans sa vie... Traduits de l'italien sur une copie du manuscrit original de la bibliothèque de Venise (ou plutôt traduit de l'anglais de *George Berkeley*, par *Miltz*, Anglais lui-même, et revus par le chevalier *de Saint-Germain*, qui y ajouta beaucoup de choses de son invention), avec des notes critiques et historiques du savant M. *Rhedi*...). Amsterdam (Paris), 1746, 2 parties in-12. — Nouvelle édition, sous le titre de Mémoires de *Gaudence*, de Lucques, prisonnier de l'inquisition, augmentés (par *Dupuy-Demportes*) des cahiers qui avaient été perdus à la douane de Marseille. Amsterdam (Paris, Duchesne), 1753, 4 parties in-8. — Nouvelle édition. Paris, Rousseau, 1797, 4 parties in-8. [2684]

Voyez un extrait détaillé de ce roman dans les « Lettres » de Fréron sur quelques écrits de ce temps, t. VIII, p. 313. C'est la « Biographie britannique » qui apprend que cet ouvrage a été assez généralement attribué à BERKELEY. A. A. B—R.

GAULAY (David), *ps.* [le marq. Fréd.-Gaétan DE LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT].

Histoire du congrès de Vienne. Bruxelles, de l'impr. d'Ad. Stapleaux, 1815, in-8 de 47 pag. [2685]

Cet opuscule est présenté comme traduit de l'allemand de *David Gaulay*, par l'auteur, et publié par M. de La Rochefoucauld; mais il est de ce dernier. David Gaulay est le nom sous lequel M. de La Rochefoucault a voyagé pendant ses proscriptions.

GAVARNI, *ps.* [Paul CHEVALLIER], l'un de nos artistes dessinateurs les plus distingués, auteur d'un très grand nombre des dessins, et des meilleurs du « Charivari » depuis son origine.

GAY, *ps.* [le P. GARASSE, jésuite].

Nouveau jugement de ce qui a été dit et écrit pour et contre le livre de la Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps, dialogue. Paris, 1625, in-12. [2686]

GAY-LUSSAC, chimiste, membre de l'Académie des sciences, *nom modifié* [GAY, de Lussac]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. les tomes III et XI de la « France littéraire » à *Gay-Lussac*.

GAYA, *aut. supp.* [HURTAUT, maître de pension].

Coup d'œil anglais sur les cérémonies du mariage, avec des notes et des observations, auxquelles on a joint les aventures de M. Harry et de ses sept femmes; ouvrage traduit de l'anglais sur la seconde édition de Londres. (Ouvrage composé en français). Genève (Paris), 1750, in-12 de 49 et 168 pag., non compris la table alphabétique, qui en a six. [2687]

Cette prétendue traduction de l'anglais n'est, en grande partie, que la copie du petit volume intitulé « Cérémonies nuptiales de toutes les nations du monde ». Cologne, P. Marteau, 1694, in-12 de 154 pag., sans compter la table qui en a six. A. A. B—R.

GAZETIER CUIRASSÉ (le), *ps.* [Ch. THÉVENEAU DE MORANDE].

I. Gazetier cuirassé (le), ou Anecdotes scandaleuses de la Cour de France. (Londres), 1771, in-12 (1). [2688]

Avec des « Recherches sur la Bastille », etc., qui ont une pagination particulière.

II. Philosophe (le) cinique, pour servir de suite aux « Anecdotes

---

(1) Barbier donne à cet ouvrage la date de 1772, ce qui est impossible, puisque les nos II et III, publiés en 1771, rappellent le « Gazetier cuirassé ».

scandaleuses de la Cour de France ». (Londres), 1771, 3 part. in-8. [2689]

III. Mélanges confus sur des matières fort claires ; par l'auteur du —. Imprimé sous le Soleil (Londres), 1771, in-8. [2690]

IV. Diable (le) dans le bénitier et la Métamorphose du — en mouche, ou Tentative du premier receveur-inspecteur de la police de Paris pour établir à Londres une police à l'instar de celle de Paris. Londres, sans date, in-8. [2691]

V. Gazette noire (la), par un homme qui n'est pas blanc, ou Œuvres posthumes du —. Imprimé à cent lieues de la Bastille, etc. Londres, 1784, in-8. [2692]

GAZUL (Clara), comédienne espagnole, *aut. supp.* [Prosper MÉRIMÉE].

Théâtre (son). Précédé d'une Notice sur Clara Gazul, par Joseph de L'Estrange. Paris, Sautelet et Cie, 1825, in-8 ; et Paris, Fournier, 1830, in-8, 6 fr. [2693]

Ouvrage de la composition de M. Mérimée. Le nom de Jos. L'Estrange, qu'on lit au bas de la Notice sur la prétendue comédienne auteur, est un nouveau pseudonyme sous lequel notre écrivain s'est caché. Ce volume contient huit comédies en prose, chacune suivie de notes, savoir : les « Espagnols en Danemarck », en trois journées, précédés d'un prologue ; une « Femme est un diable, ou la Tentation de saint Antoine », en un acte ; « l'Amour africain », en un acte ; « Inès Mendo, ou le Préjugé vaincu » (en un acte) ; « Inès Mendo, ou le Triomphe du préjugé », en trois journées ; « le Ciel et l'Enfer », en un acte ; « l'Occasion », en un acte ; « le Carrosse du Saint Sacrement », saynète.

M. Mérimée a publié depuis plusieurs ouvrages qui portent : *par l'auteur du Théâtre de Clara Gazul.* (Voy. le t. VI de la « France littéraire) ».

G. C., *ps.* [Marc-Antoine LEGRAND, aut. et acteur de la Comédie-Française].

Chevalier errant (le) (parodie de l'Œdipe de La Motte), en un acte et en vers, joué au Théâtre-Italien, le 30 avril 1726. [2694]

G. C. D. C. E. T., *ps.* [Jacques-Félix GIRARDIN].

Histoire de la ville et de l'église de Fréjus. Paris, Delarue, 1729, 2 vol. in-12. [2695]

G. C. DE M., *aut. dég.* [GIRARDIN, curé de Mailleroncourt].

Réflexions physiques en forme de commentaire sur le chapitre VIII du livre des Proverbes, depuis le verset 22 jusqu'au verset 31. Paris, Vautrin, 1758 ; — Besançon, Charmet, 1759, in 12. [2696]

G. C. D. T., *aut. dég.* [Gabriel CHAPPUIS, de Tours].

Théâtre (le) des divers cerveaux du monde, auquel tiennent place toutes les manières d'esprits et humeurs des hommes, traduit de l'italien de *Thomas Garzoni*. Paris, Houzé, 1586, in-16. [2697]

G. D... (M), *ps.* [madame GUÉNARD, baronne de MÉRÉ].

Athanaïse, ou l'Orpheline de qualité, pensionnaire de l'abbaye de Saint-Antoine. Paris, Le Rouge, 1804, 4 vol. in-12. [2698]

G. D. C. Voy. BORDEAUX (de).

G. D. D. S., *aut. dég.* [le général DESDORIDES].

Vestiges de l'Homme et de la Nature, ou Essais philosophiques. Metz, Collignon, an IX (1801), 2 vol. in-12. [2699]

G. DE L'A., *ps.* [HUET, évêque d'Avranches].

Mémoires (nouveaux) pour servir à l'histoire du Cartésianisme. 1692. — Nouvelle édition, augmentée. Amsterdam, 1698 ; Paris, Mazières, 1711, in-12. [2700]

GILLES DE L'AUNAY, qui tenait des conférences publiques de philosophie à Paris, voulut bien prêter son nom à l'évêque d'Avranches pour la première édition de cet ouvrage.

G. DE W...Y (le), *aut. dég.* [le général de WARNERY].

I. Remarques sur plusieurs auteurs militaires et autres, par le G. de W. Lublin, Staroludzki, in-8. [2701]

II. Remarques sur « l'Essai général de tactique », de Guibert; par le G. de W...y. Varsovie, 1782, in-8. [2702]

Il existait déjà des « Remarques sur quelques articles de l'Essai de tactique » (par de SILVA). Turin, frères Reycend, 1773, in-8.

G. D. M., *ps.* [Claude LA BOTTIÈRE].

Vie (la) et les aventures de Zizime, fils de Mahomet II, empereur des Turcs. (Nouv. édit.). Paris, 1722, 1724, in-12. [2703]

Cet ouvrage parut d'abord sous le titre de « Zizimi, prince ottoman », amoureux de Philippine-Hélène de Sassenage, histoire dauphinoise; par L. P. A. Grenoble, 1673, in-12.

Sous le dernier de ces titres, A.-A. Barbier, sous son numéro 19567, attribue l'ouvrage au président ALLARD, de Grenoble, connu par d'autres ouvrages sur l'Histoire, et que les initiales semblent effectivement indiquer ; mais il ajoute que l'ouvrage a été réimprimé à Paris, en 1722, et 1724, sous le titre que porte notre n° 2703, et il donne alors l'ouvrage, dans ces réimpressions, à Claude La Bottière. Ou cet ouvrage est le même sous deux titres différents, et La Bottière n'est que le plagiaire du prési-

dent Allard, ou si ce sont deux ouvrages, ils sont de deux auteurs. Ces deux ouvrages seraient à comparer si on le pouvait.

Le président Allard prétendait que son « Zizimi » n'était pas un roman, et que ce qu'il rapportait, était appuyé sur de bonnes preuves. Lenglet Du Fresnoy ne l'en a pas moins placé dans sa « Bibliothèque des romans ».

G. E. J. M. L., *aut. dég.* [madame G. E. J. de MONTMORENCY-LAVAL].

Vie (la) et les très surprenantes aventures de Robinson Crusoë, en anglais (par *Daniel Foé*), avec la traduction française interlinéaire. A Dampierre, 1797, 2 vol. in-8. [2704]

GELASIRE, *ps.* [l'abbé de PURE].

Prétieuse (*sic*) (la), ou le Mystère de la ruelle, dédiée à telle qui n'y pense pas. Paris, 1656-60, 4 vol. in-8. [2705]

GELGUIN (J.-P.), peintre, *ps.* [J.-Bern. MICHAULT, de Dijon].

Explication des dessins des tombeaux des ducs de Bourgogne qui sont à la Chartreuse de Dijon, présentés à S. A. S. Mgr le Duc, le 1er mai 1736. Nuits, Mignoret, 1736, in-4. — Seconde édition. Dijon, Marteret, 1737, in-8. [2706]

GELLER (J.-H.-F.), *ps.* [madame GUÉNARD, baronne de MÉRÉ].

I. Atala et Musacop, histoire péruvienne, suivie des petits Orphelins des hameaux. Paris, Locard et Davy, 1821, 2 vol. in-12, 4 fr. [2707]

Chacune de ces deux nouvelles a été imprimée aussi séparément dans la même année, en 2 vol. in-18, 2 fr.

II. Capucin (le) défroqué, ou la Puissance de la barbe. Paris, les mêmes, 1820, in-18, 1 fr. 25 c. [2708]

III. Elma, ou la Morte vivante. Paris, Locard et Davy, 1820, in-18, 1 fr. 25 c. [2709]

IV. Paul et Virginie, ou les Amants des Bermudes; suivi de Victor, ou l'Enfant des bois. Paris, les mêmes, 1821, 2 vol. in-12, 4 fr. [2710]

Ces deux nouvelles ont été aussi imprimées chacune séparément dans la même année, en 2 vol. in-18, 2 fr.

GEMBERLACHIUS (Wilh.-Rodulphus), apud Triboces consule, *ps.* [Antoine LE BRUN].

Spongia Franço-Gallicae liturae. Œnoponti, 1646, in-4. [2711]

Matthieu de Morgues publia une violente réponse non seulement à cet

écrit, mais encore à deux autres du même auteur. Cette réponse parut sous le titre de « Bruni Spongia, etc. ». (Parisiis, 1647, in-4.)

GENDRE (LE). Voy. LE GENDRE.

GÉNÉRAL DES JÉSUITES (le), *ps.* [le baron F. de REIFFENBERG].

Épître du — à un jeune Père. Bruxelles, Tarlier, 1827, in-8. [2712]

Réimprimée à la suite de la brochure du même auteur, intitulée : « Lettre d'un membre du côté gauche ».

GENLIS [Stéphanie-Félicité Ducrest de Saint-Aubin, comtesse de Genlis, et plus tard, marquise de Sillery, connue en littérature sous le nom de].

« Nul écrivain, peut-être, n'a poussé plus loin le brigandage littéraire que madame de Genlis. Elle eut, à ce sujet, en 1830, un procès déplorable avec le libraire Roret, éditeur de la collection des « Manuels ». Elle s'était engagée, moyennant 400 fr., à composer pour lui un « Manuel encyclopédique de l'enfance ». On allait imprimer le manuscrit, qui avait été payé, lorsqu'on s'aperçut qu'il était la copie exacte d'un livre du même genre, publié, en 1820, par M. Masselin. Il fallut un jugement pour que le libraire obtînt la restitution de son argent ».

Lud. Lalanne, Curios. littér., p. 145.

GÉNEVOIS (UN), *aut. dég.* [César MALAN, docteur en théologie, ministre du saint Évangile, pasteur de l'église du Témoignage à Genève].

Questions d' — sur les doctrines particulières de l'Église de Rome : 1° Pourquoi la messe est-elle rejetée par les protestants? 2° Pourquoi le culte de Marie est-il rejeté par les protestants? 3° Pourquoi la lecture de la Bible, en langue vulgaire, est-elle interdite aux romanistes, mais prescrite aux protestants? Genève, 1844, 3 part. in-12. [2713]

On peut se procurer chacune de ces trois parties séparément.

GÉNOIS (UN), *ps.* [le chevalier de MOUHY].

Lettre d' — à son correspondant à Amsterdam, avec des remarques. Gênes (Paris), 1747, in-12. [2714]

GENOUDE (l'abbé Eugène de), propriétaire de la « Gazette de France et de la Nation », et député [Antoine-Eugène GENOUD, né à Montélimar (Drôme), fils d'un limonadier de Grenoble, maître d'études, avant 1814, anobli par la Restauration, non pour des services

rendus à la France, mais bien pour des services rendus aux Bourbons, dans le Dauphiné, lors de la deuxième invasion; depuis maître des requêtes, sous le nom de Genoude, puis de *de Genoude*, ensuite imprimeur].

Ouvrages qui peuvent lui être contestés.

I. Imitation de Jésus-Christ (de l'), traduction nouvelle. Par E. Genoude; augmentée d'une Préface et de Réflexions à la fin de chaque chapitre. Par l'abbé F. de Lamennais, ornée de figures d'après les dessins de P. Bouillon. Paris, 1820, in-32 sur gr. raisin vélin satiné, 5 fr. [2715]

Faisant partie de la « Bibliothèque des dames chrétiennes ».

Dans la même année parut un écrit intitulé :

Sur deux traductions nouvelles de « l'Imitation de Jésus-Christ », et principalement sur celle de M. Genoude. (Par l'abbé Aimé Guillon). Paris, 1820, in-8 de 20 pag.

Cette brochure est signée C. D. La seconde traduction, examinée par M. l'abbé Guillon, est celle de M. Gence, qu'il trouve bien supérieure à celle de M. Genoude, laquelle est une espèce de contrefaçon de la traduction de P. Lallemant, jésuite. On peut porter le même jugement de la nouvelle traduction publiée en 1824 par M. l'abbé de Lamennais.

II. Sainte Bible, traduite d'après les textes sacrés, avec la Vulgate, par M. Eugène Genoude. Paris, Méquignon fils aîné, 1821 et ann suiv., 16 vol. in-8. [2716]

On s'accorde à considérer M. de Genoude comme l'auteur du « Discours préliminaire de la Bible, et le traducteur des *Prophéties d'Isaïe* qu'il avait déjà fait paraître dès 1815; *du Livre de Job*, qui avait été aussi imprimé en 1818, *les Psaumes* et les *Petits Prophètes*. Les autres livres de la Bible ont été traduits par diverses personnes.

Les *Discours préliminaires* de chacun des livres de la Bible ont été pris en partie, dans les cahiers de M. l'abbé Garnier, de Saint-Sulpice; et les *notes* et les *commentaires* sont tirés de tous les apologistes de la Religion.

Il a été fait de cette traduction des éditions en divers formats : une autre dans le format in-8 ordinaire, une en cinq volumes grand in-8 à deux colonnes ; une en trois volumes in-8; enfin une édition diamant en un seul volume in-18.

Aux éditions in-8, il faut joindre des « Dissertations sur la sainte Bible », faisant suite à la traduction de M. de Genoude.

III. Raison (la) du Christianisme, ou Preuves de la vérité de la Religion tirée des écrits des plus grands hommes de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne. Ouvrage publié sous la direction de

M. de Genoude. Paris, Sapia, rue de Sèvres, 16, 1835, 12 vol. in-8, 60 fr. — Deuxième édition. Paris, Pourrat frères; Sapia, 1836, 3 vol. in-4, imp. à 2 colon., 39 fr. [2717]

Ce qui, dans ce recueil, appartient à M. de Genoude se réduit à l'*Introduction*, et à deux *Lettres aux élèves de l'École Polytechnique et aux écoles savantes*, qui sont placées à la tête de l'ouvrage.

C'est une compilation, bonne sans aucun doute, prise dans tous les apologistes de la Religion, et dont chaque morceau est précédé d'une Notice sur son auteur. Or, ces Notices, aussi bien que l'agencement des matières ne sont pas de M. de Genoude, mais de plusieurs jeunes gens qu'il avait à ses ordres, soit à son château du Plessis, soit dans les bureaux de « la Gazette de la France ».

Il faut ajouter à l'édition de 1835, in-8, l'ouvrage suivant :

IV. Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée, prononcés à Rome, par *Nicolas Wiseman* (évêque de Melipotamos, etc.); pour faire suite à « la Raison du Christianisme », publiée par M. de Genoude. Paris, Sapia, 1837, ou 1841, 2 vol. in-8 avec 4 pl. et une carte, 10 fr. [2718]

Il n'est pas vraisemblable que cette traduction ait été faite par M. de Genoude.

V. Pères de l'Église (les), traduits en français. (Première série, comprenant les Pères des trois premiers siècles). Ouvrage publié par M. de Genoude. Paris, Sapia, 1837 et ann. suiv., 8 vol. in-8, 56 fr. [2719]

Sauf l'*Introduction* à cette traduction, et un *Tableau historique des trois premiers siècles de l'Église*, qui sont de la composition de M. de Genoude, le reste lui est étranger. Les traductions des Pères ont été faites par diverses personnes, dans le nombre desquels on cite MM. l'abbé Grabus et H. Denain.

Faisons remarquer, pour la justification de M. de Genoude, qu'au moins sur les frontispices de trois derniers ouvrages, il n'a pris que les titres de directeur et d'éditeur.

En 1845, M. de Genoude a publié, comme éditeur, un vol. in-12, portant pour titre « Défense de l'Église gallicane »; par Bossuet (Paris, Perrodil). Ce volume n'est ni de Bossuet, ni de M. de Genoude, mais d'un prêtre gallican, l'abbé Cl.-Ant. Coulon, mort en 1820, comme l'a fait voir naguère le « Mémorial catholique », dans son t. VI, p. 301 et suiv.

L'ouvrage de l'abbé Coulon avait été imprimé, en 1813, sous ce titre « Abrégé du célèbre ouvrage de M. Bossuet, intitulé : Défense de la Déclaration de l'assemblée générale de France de 1682, ou Exposition des principales preuves établies par ce savant pontife, avec la Réponse à toutes les plus importantes objections de ses adversaires ». Londres, et Paris, Méquignon junior, in-8.

GENTILHOMME (UN)..., *aut. dég.* [de BOURDONNÉ, Parisien, gouverneur de la Bassée, et ensuite de Moyenvic].

Pensées d' — qui a passé la plus grande partie de sa vie dans la cour et dans la guerre. Paris, A. Vitré, 1659, in-12 ; — Jouxte la copie, à Paris, chez Antoine Vitré, imprimeur du roi (peut-être Amsterdam, Elzevir), 1665, in-12. [2720]

Cet ouvrage avait déjà paru sous le titre du « Courtisan désabusé, ou Pensées », etc., etc. Paris, Vitré, 1658, in-8;— Le Gras, 1685, 1688, 1696, 1700, 1705, 1711 et 1713, in-12.

GENTILHOMME (UN), *ps.* [l'abbé J.-B. GIRARDIN, curé de Mailleroncourt].

Lettre d' — à un docteur de ses amis, pour savoir s'il est obligé de se confesser au temps de Pâques, à son curé, ou d'obtenir de lui la permission de s'adresser à un autre confesseur, avec la réponse du docteur. Épinal, Claude-Anselme Dumoulin, 1762, in-12. [2721]

GENTILHOMME (UN), *aut. dég.* [de BEAUPOIL].

Observations d' — sur la soumission proposée au clergé par la République. Londres, Dulau, 1800, in-8. [2722]

GENTILHOMME (UN), *aut. dég.* [le baron Auguste de SCHONEN, alors conseiller à la Cour royale de Paris].

Noblesse française (de la) selon la Charte, et un Mot sur les ordres de la chevalerie. Par — qui, avant tout est Français et citoyen. Paris, Dondey-Dupré; Delaunay, 1817, in-8 de 112 pag., 2 fr. [2723]

On a toujours considéré M. de Schonen comme appartenant aux anciens Pays-Bas autrichiens.

GENTILHOMME (UN), A. C., *aut. dég.* [le comte Adolphe de CALONNE].

Analogies entre l'ancienne constitution et la Charte, et des institutions qui en sont les conséquences. Paris, C.-J. Trouvé, 1828, in-8 de 149 pag., 3 fr. [2724]

GENTILHOMME ALLEMAND (UN), *aut. supp.* [Richard SIMON, curé de Belleville].

Lettres critiques, où l'on voit les sentiments de M. *Simon* sur plusieurs ouvrages nouveaux, publiées par —. Basle (Rouen), chez

Wackermann, 1699, in-12 ; — Sur l'imprimé à Basle, pour Christian Wackermann, 1699, in-12. [2725]

Même ouvrage que celui qui avait déjà paru sous le titre de « Lettres critiques sur l'édition des Œuvres de saint Jérôme, donnée par les bénédictins » (par Richard Simon), 1699, in-12.

Ces Lettres sont très rares ; on ne les trouve dans aucune édition des lettres de Simon. Il y a treize lettres : trois sur le livre publié sous le nom « Bibliothèque divine de saint Jérôme », quatre sur le volume deuxième de l'édition des Œuvres du même. Les autres sont contre la Défense de la Bible de saint Jérôme, publiée par dom Martianay contre Simon ; sur le Canon hébreu de saint Jérôme ; sur le *Speculum* attribué à saint Augustin ; sur le commentaire d'Hesychius sur le Lévitique, et une Défense d'Antoine Gallonius, prêtre de l'Oratoire de Rome, et de Gabriel Naudé. Il y a dans ces lettres beaucoup d'érudition assaisonnée d'une trop grande vivacité. Dom Martianay a répondu à ces Lettres. *Note extraite du Catalogue de l'abbé Goujet.*

La réimpression ou la reproduction de ces Lettres, sous le nom d'un gentilhomme allemand, renferme tous les articles indiqués dans la note précédente.

Il s'agit donc d'un même ouvrage publié sous différents titres ; mais il ne renferme que onze lettres et non *treize*, comme le dit l'abbé Goujet. La même faute se trouve dans l'article MARTIANAY de « l'Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur », parce que dom Tassin a rédigé cet article d'après le « Catalogue manuscrit » de Goujet. A. A. B—R.

Les cinq lettres J. S. C. D. B., qui sont au bas de quelques unes de ces Lettres critiques, doivent désigner Jacques Simon, curé de Belleville, qui paraît écrire pour son oncle, ci-devant prêtre de l'Oratoire. On peut consulter, à ce sujet, le Dictionnaire de Bayle, article GALLONIUS, note B, qui a rapport à ces « Lettres critiques », dont il est aussi question à l'article FONTEVRAUD, à la fin de la note P.

Les autres lettres concernent le second volume des œuvres de saint Jérôme, et elles ne se trouvent dans aucune collection des autres écrits de Simon. Page 185, ligne 12, les mots *à un savant homme*, désignent le P. Hardouin, jésuite. *Note de De Manne*, n° 970.

GENTILHOMME ALLEMAND (UN), *aut. dég.* [Jean-Michel de LOEN].

Lettres curieuses d' — pour l'année 1741, touchant les mœurs et les affaires du temps. Francfort-sur-le-Mein, Heinschut, 1741, 2 vol. in-8. [2726]

GENTILHOMME ANGLAIS (UN), *ps.* [Guy JOLY].

Lettre d' — à un de ses amis (sur la remise de Mardick et autres places entre les mains de Cromwell). La Haye, 1658, in-8. [2727]

GENTILHOMME BOURGUIGNON (UN), *aut. dég.* [le vicomte de CHASTENAY-SAINT-GEORGE].

Lettre d' — à un gentilhomme breton. Dijon, 1791, in-8. [2728]

GENTILHOMME BRETON (UN), *aut. dég.* [le comte Armand-Guy-Simon de KERSAINT].

I. Bon-Sens (le). Avec cette épigraphe :

ALDAMONT. Je ne suis qu'un soldat, un simple citoyen.
TANCRÈDE. Je le suis comme vous, les citoyens sont frères.
VOLT., *Tancrède, trag.*

Sans lieu d'impression, 1788, in-4 de viij et 135 pag., et in-8. [2729]

Presque aussitôt la publication de cet ouvrage, il parut un écrit, intitulé :

« Lettre à M. le comte de *** (Kersaint), auteur d'un ouvrage intitulé « le Bon Sens ». (Par le comte Alexandre de LAMETH). Sans lieu d'impression ni date, in-8 de 22 pag.

Auquel le comte de Kersaint répliqua par le suivant :

II. Réponse de l'auteur de l'ouvrage intitulé « le Bon Sens », à la Lettre qu'il a reçue à cette occasion. Avec cette épigraphe :

On en vaut mieux quand on est regardé :
L'œil du public est aiguillon de gloire.
VOLT., *Pucelle.*

Sans lieu d'impression, 1788, in-8 de 25 pag. [2730]

III. Rubicon (le). Par l'auteur du « Bon Sens ». 1789, in-8. [2731]

GENTILHOMME DE LA VÉNERIE DU ROI (UN), *aut. dég.* [Antoine GAFFET, sieur de LA BRIFARDIÈRE].

Traité (nouveau) de la Vénerie, contenant la chasse du cerf, celle du chevreuil, etc.; par —, publié par *P.-Clément de Chappeville.* Paris, Nyon, 1750, in-8. [2732]

GENTILHOMME DE PICARDIE (UN), *aut. dég.* [de BINVILLE].

Vérités françoises (les) opposées aux calomnies espagnoles. Beauvais, 1636-39, 3 vol. in-8; — 1643, in-4. [2733]

GENTILHOMME DE PROVENCE (UN), *ps.* [le P. VIDIAN DE LA BORDE, prêtre de l'Oratoire].

Lettre d' — à M. L. M. D., du 26 janvier 1721. In-12 de 28 p. [2734]

Cette Lettre est une apologie de la conduite des PP. de l'Oratoire du-

rant la peste, contre les calomnies de M. de Belsunce de Castelmoron, évêque de Marseille. *Catalogue de l'abbé Goujet.*

GENTILHOMME DE PROVINCE (UN), *ps.* [le P. BOUHOURS].

Doutes sur la langue française, proposés à l'Académie françoise. Paris, Cramoisy, 1674, in-12. [2735]

GENTILHOMME DE PROVINCE (UN), *ps.* [le P. MENESTRIER].

Lettre d' — à une dame de province, sur le sujet de la comète. Paris, 1681, in-4. [2736]

GENTILHOMME DE PROVINCE (UN), *ps.* [LE FEBVRE].

Lettre d' — au sujet de la tragédie d'Inès de Castro. Paris, 1723, in-8. [2737]

Imprimée aussi dans le tome XI des « Amusements du cœur et de l'esprit ».

GENTILHOMME DES ÉTATS DE LANGUEDOC (UN), *ps.* [VAUVILLIERS].

Lettres d' — à un membre du parlement de Rouen, sur la cherté des grains. 1768, in-12. [2738]

GENTILHOMME FRANÇOIS (UN), *aut. dég.* [le maréchal de LA CHASTRE].

Histoire contenant les plus mémorables faits advenus en l'an 1587, tant en l'armée commandée par M. le duc de Guise, qu'en celle des huguenots, conduite par le duc de Bouillon, etc.; le tout envoyé par un gentilhomme françoys à la royne d'Angleterre. Paris, Millon, 1588, in-8. [2739]

Ce titre a été pris sur un exemplaire, et c'est le même ouvrage que le n° 3930, tiré de la « Bibliothèque historique de la France », t. II, n° 18884.

GENTILHOMME FRANÇOIS (UN), *ps.* [Samuel SORBIÈRE].

Lettre d'— à un de ses amis à Amsterdam, sur les desseins de Cromwell. 1650, in-8. V. T. [2740]

GENTILHOMME FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [l'abbé LIVERDYS].

Journal d'un voyage de France et d'Italie fait par —, commencé le 14 septembre 1660, et achevé le 31 mai 1661. Paris, Michel Vaugon, 1667, in-8. [2741]

GENTILHOMME FRANÇOIS (UN), *ps.* [Gédéon FLOURNOIS, ministre protestant]. Voy. E. E. N. L. V. N. J.

GENTILHOMME FRANÇOIS (UN), *ps.* [Michel LE VASSOR].

Lettres d' — sur l'établissement d'une capitation générale. Liége, J. Le Bon, 1695, in-12. [2742]

GENTILHOMME FRANÇAIS (UN), *aut. dég.* [le comte de SANOIS].

Lettre d' — sur la nécessité de la réforme de la justice criminelle. 1788, in-8. [2743]

GENTILHOMME LORRAIN (UN), *aut. dég.* [MORY D'ELVANGE].

États, droits, usages en Lorraine. Lettre d' — à un prince allemand. (Nanci, veuve Bachot), 1788, in-8. [2744]

GENTILHOMME NORMAND (UN), *aut. dég.* [le chev. de BEAUMONT].

Accord (l') parfait de la Nature, de la Raison, de la Révélation et de la Politique, ou Traité dans lequel on établit que les voies de rigueur en matière de Religion, blessent les droits de l'humanité. Cologne, Marteau (Avignon), 1753, 3 part. en 2 vol. in-12. [2745]

Voltaire, dans son « Traité sur la tolérance », présente un fidèle abrégé de plusieurs chapitres de « l'Accord parfait ». Il y avait lieu de s'étonner de voir les éditeurs de nos anciens dictionnaires historiques attribuer cet ouvrage à l'abbé de Caveyrac, qui n'a écrit que pour justifier l'intolérance.

Il existe un ouvrage en réponse à celui du chevalier de Beaumont, lequel a été publié sous le titre suivant : « Dissertation sur la tolérance des Protestants, ou Réponse à deux ouvrages » dont l'un est intitulé : « l'Accord parfait », et l'autre : « Mémoire au sujet des mariages clandestins des Protestants de France ». Paris, 1757, in-12.

GENTILHOMME PÉRIGOURDIN (UN), *aut. dég.* [Charles-Honoré LE GALLOIS, sieur de GRIMAREST].

Lettre d' — à un académicien de Paris, sur la réfutation de la « Grammaire italienne » de l'abbé Antonini, par M. de La Lande, interprète du roi, etc. Paris, Claude Robustel, 1730, in-12. [2746]

GENTILHOMME POLONAIS (UN), *aut. dég.* [PRZEBENDOWSKI].

Mémoires sur les dernières révolutions de la Pologne, où l'on

justifie le retour du roi Auguste. Amsterdam, Fritsch, 1710, in-8. [2747]

GENTILHOMME SUÉDOIS (UN), *aut. supp.* [BORRELLY].

Mémoires d' — (le comte de Hordt, rédigés par Borrelly, et publiés sans sa participation). Berlin, 1788, in-8 [2748]

Voy. la nouvelle rédaction de ces Mémoires, publiés par M. Borelly. Paris Buisson, 1805, 2 vol. in-8. A. A. B.—R.

GENTY, *ps.* [le comte Joseph-Léopold-Sigismond HUGO, lieutenant-général, père de MM. Victor et Abel Hugo].

Mémoire sur les moyens de suppléer à la traite des nègres par des individus libres, et d'une manière qui garantisse pour l'avenir, la sûreté des colons et la dépendance des colonies. Blois, de l'impr. de Verdier, 1818, in-8, de 16 pag. [2749]

GENTY DE BUSSY, intendant-militaire, chargé de missions spéciales (13 octobre 1839), conseiller d'État extraordinaire, membre du comité de la guerre et de la marine, et député, *superfétation nominale* [Pierre GENTY, de Choisy (1), neveu, par alliance, de feu Royer-Collard, ancien député, et beau-frère de MM. Paul et Hippolyte Royer-Collard]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le t. XI de la « France littéraire » à *Genty*.

GENULFE, *ps.* [l'abbé de MONRUFET].

Discussion au sujet des démarches consenties pendant la Révolution par une très grande partie du clergé français, depuis et non compris le serment constitutionnel. London (Toulouse), printed for the Author, in-8. [2750]

On lit la fin de la dernière page, 1817, Genulfe. C'est le faux nom sous lequel s'est déguisé l'abbé de Monrufet.

GEOFFROY (l'abbé Julien-Louis), ancien professeur de l'Université de Paris. — *Ouvrages apocryphes.*

I. Mort (la) de César, tragédie en cinq actes en vers. (Par *Cubières-Palmézeaux*). Paris, 1804, in-8. [2751]

---

(1) Pour que rien ne rappelât son père, gros marchand de bois, à Choisy, devenu maire de sa commune, ni un frère, qui n'a pas été aussi heureux que lui, M. Genty a ajouté à son nom, comme superfétation, celui de Bussy, du lieu où il a été élevé.

II. Manuel dramatique, à l'usage des auteurs et des acteurs, et nécessaire aux gens du monde qui aiment les idées toutes trouvées et les jugements tous faits. (Par M. *René Perrin*). Paris, Painparré, 1822, in-18. [2752]

Extraits des feuilletons du « Journal des Débats ».

GEOFFROI (Louis), *ps.* (au moins, nous l'a-t-on affirmé).

Napoléon apocryphe. Histoire de la conquête du monde et de la monarchie universelle, 1812-1832. Paris, Paulin, 1841, in-8. — Nouv. édit., revue et augm. Paris, le même, 1841, in-12, format angl., 3 fr. 50 c. [2753]

L'édition in-8 n'est que la reproduction à l'aide de faux-titre et titre du livre qui avait été publié en 1836, et alors intitulé « Napoléon et la conquête du monde, 1812 à 1832. Histoire de la monarchie universelle ». Paris, Delloye. Anon.

GEOFFROY-CRAYON, *ps.* [Washington IRWING]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire » à *Irwing.*

GEORGES, *pseudon.* commun à deux auteurs dramatiques : MM. A.-L.-Gervais *Gerdret* et de *Saint-Georges*. Voy. ces noms dans « la France littéraire ».

GEORGES, *aut. dég.* [Georges OZANEAUX, inspecteur-général des études].

I. Avec M. *T. Sauvage* : Newgate, ou les Voleurs de Londres, mélodrame en quatre actes. Représenté sur le théâtre de la Gaîté, le 20 novembre 1829. Paris, Bezou, 1829, in-8. [2754]

II. Avec *le même* : le Bigame, drame en trois actes; représenté sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 17 mai 1830. Paris, Bezou, 1830, in-8, 2 fr. [2755]

III. Avec *le même* : le Gentilhomme de la chambre, ou Dix jours après, à-propos national en vaudevilles; représenté sur le théâtre de l'Odéon, le 19 août 1830. Paris, Barba, 1830, in-8. [2756]

IV. Avec *le même* : l'Ivrogne, drame grivois, mêlé de couplets, en deux actes; représenté sur le théâtre des Variétés, le 26 août 1830. Paris, Barba, 1830, in-8, 2 fr. [2757]

GEORGIN (Jeannot), *ps.* [Ant.-Urbain COUSTELIER].

Lettres de Montmartre. Londres, 1750, in-12. [2758]

Suivant une note déposée par Jamet le jeune sur un exemplaire de ces Lettres, Nicolas JOUIN, auteur des « Sarcelades », a eu part à cette polisson-

nerie. Elle a le mérite d'avoir fait rire le fameux Voltaire. « J'ai vu, ajoute-t-il, le bon abbé Le Bœuf en rire aux larmes ». Ces lettres de Coustelier sont écrites en style poissard. A. A. B—r.

GÉRANDO [le baron de], *nom anobli par la particule* [le baron Joseph-Marie DÉGERANDO (1)]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. les tom. II et XI de « la France littéraire », à *Dégerando*.

GÉRARD (l'abbé), *apocr.* [J.-Ch.-Vinc. BETTE D'ETIENVILLE].

Infortunes (les) de la marquise de Ben ***, ou la Vertu malheureuse; par l'auteur du « Comte de Valmont ». Spa, 1789, 2 vol. in-12. [2759]

Ce titre est une imposture littéraire. L'ouvrage dont il s'agit est intitulé « La marquise de Ben *** ». Spa et Paris, Buisson, 1788, 2 vol. in-12.
A. A. B—r.

GÉRARD (le père François), laboureur bas-breton, député à l'Assemblée nationale, *aut. supp.*

I. Motion du —, député de Bretagne, déposée sur le bureau, à l'assemblée des Jacobins, le 27 avril 1790. (Par un inconnu). Paris, les march. de nouv., 1790, in-8 de 28 pag. [2760]

Ce pamphlet put servir de joujou aux aristocrates qui y trouvèrent leur parti soutenu assez plaisamment au nom du député dont on avait emprunté le nom. Ses conclusions tendaient : 1° à ce qu'on laissât le roi libre; 2° qu'on lui rendît toute l'autorité due à sa place; 3° qu'on gardât la religion de nos pères, vu qu'elle en vaut bien une autre; 4° qu'on acceptât les 400,000,000 que le clergé avait offert à l'État; 5° qu'on restituât à la noblesse ses droits utiles et honorifiques; 6° statuer sur tout ce que le Roi avait proposé le 23 juin 1790, et enfin « s'en aller chacun chez soi planter des fèves ». *Note du temps.*

II. Almanach du —, pour l'année 1792, 3e de la liberté. (Par *J.-M. Collot-d'Herbois*. Paris, 1791, in-32 avec fig. [2761]

Réimprimé en divers formats, et aussi sous le titre « d'Étrennes aux amis de la constitution française, ou Entretiens du père Gérard avec ses concitoyens ». 1792, in-12.

Il en existe une Réfutation sous le titre « d'Almanach de l'abbé Maury ».

Une Imitation a aussi paru sous le titre « d'Almanach de la mère Gérard ».

III. Discours prononcé par — [électeur de Saint-Martin] devant les électeurs de sa commune, et grand nombre d'assistants jeunes et vieux. [Composé par M. *Joseph Bernard*, après 1830, préfet

(1) C'est ainsi que sont signés les premiers écrits de philanthrope.

du Var, aujourd'hui l'un des conservateurs de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève]. Paris, de l'impr. de Goetschy, juin 1830, in-8 de 4 pag. [2762]

Ce Discours qui fait partie des publications de la Société « Aide-toi, le ciel t'aidera » rappelle et la verve et le style de P.-L. Courrier : il a été réimprimé dans la même année par Cardon, à Troyes.

Le père Fr. Gérard n'est point un nom imaginaire : c'est celui d'un honorable paysan breton qui fut député à l'une des premières législatures de la Révolution.

Un anonyme lui dédia un ouvrage intitulé : « l'Horloge du laboureur, ou Méthode très facile de connaître l'heure de la nuit, à l'aspect des étoiles ». Paris, 1791, in-4 de 15 pag. avec 2 pl.

GÉRARD, *ps.* [Charles-Yves COUSIN, d'Avalon].

Vies et Campagnes des plus célèbres marins français, depuis François Ier jusqu'à nos jours. Paris, Corbet aîné, 1825, in-12, fig. 4 fr. [2763]

GÉRARD (le P.), patriote de 1789. Voy. le n° 2775.

GÉRARD, *nom abrév.* [Gérard LABRUNIE DE NERVAL, littérateur, l'ami et l'un des collaborateurs ordinaires de M. Alexandre Dumas].

I. Napoléon et la France guerrière, élégies nationales. Paris, Ladvocat, 1826, in-8 de 32 pag. [2764]

II. Mort (la) de Talma, élégie nationale. Paris, Touquet, 1826, in-8 de 4 pag., 15 c. [2765]

III. Napoléon et Talma, élégies nationales nouvelles (en vers libres). Paris, le même, 1826, in-12 de 12 pag., 30 c. [2766]

IV. Académie (l'), ou les Membres introuvables, comédie satirique en vers. Paris, Touquet, 1826, in-8 de 52 pag. [2767]

Réimpr. dans la même année, in-8 de 44 pag., 1 fr. 25 c.

V. France (la) guerrière, élégies nationales (1re livraison). Sec. édit., corr. et augm. de pièces nouvelles. Paris, Touquet, 1827, in-8 de 32 pag. [2768]

VII. Élégies nationales et Satires politiques. Paris, imp. de David, 1827, in-8, 4 fr. [2769]

On trouve dans ce volume la comédie satirique que nous avons citée sous le n° 639, « M. Dentscourt, ou le Cuisinier d'un grand homme ».

Il a été fait, dans la même année, un nouveau frontispice pour ce volume, portant *seconde édition*; mais il n'y en a eu qu'une seule.

VII. Faust, tragédie de *Gœthe*, nouvelle traduction complète en

prose et en vers. Paris, Dondey-Dupré fils, 1847, in-18, avec une fig., 3 fr. 50 c. — Deuxième édition. Paris, le même, 1835, in-18, avec une grav., 4 fr. [2770]

— Le même, suivi du second Faust. Choix de ballades et de poésies de *Gœthe*, *Schiller*, *Bürger*, *Klopstock*, *Schubert*, *Kœrner*, *Uhland*, etc. Paris, Ch. Gosselin, 1840, in-18 form. angl., 3 fr. 50 c. [2771]

Voy. le no 2773.

Le second *Faust* n'avait pas encore été traduit. M. Gérard n'a pas osé en donner une traduction complète; il a pensé qu'une analyse, accompagnée de trois ou quatre principales scènes, en ferait suffisamment comprendre la marche logique. Dans cette seconde partie, Gœthe est tout-à-fait sorti des limites de la réalité humaine; il a voulu créer une sorte de vraisemblance fantastique aux yeux mêmes de l'imagination, et pour ainsi dire personnifier et mettre en scène l'immortalité de l'âme.

La traduction de M. Gérard est d'une rare élégance et d'une fidélité scrupuleuse. Il n'a pas cherché à inventer un sens nouveau aux phrases trop abstraites de l'original; il ne s'est pas soucié, comme certains de ses confrères, de *refaire* Gœthe quand la pensée du célèbre écrivain lui semblait douteuse ou inintelligible. C'est ce louable motif qui l'a engagé à analyser les scènes du second Faust, qu'une traduction littérale eût laissées obscures et qu'une traduction libre eût dénaturées. M. Gérard, qui a une connaissance approfondie de la littérature tudesque et qui a fréquenté, dans ses voyages, les meilleurs écrivains de l'Allemagne, n'a pas oublié d'enrichir son ouvrage d'une excellente Introduction critique et d'un Choix des plus célèbres ballades, odes, etc., de Schiller, Bürger, Uhland, Kœrner et Schubert, bouquet de fleurs poétiques qui couronne à merveille ce vieux sombre monument littéraire, le Faust de Gœthe.

VIII. Couronne poétique de Béranger. Paris, Chaumerot jeune, 1828, in-32, 1 fr. [2772]

IX. Poésies allemandes. *Klopstock*, *Gœthe*, *Schiller*, *Bürger*. Morceaux choisis et traduits par —. Paris, rue Férou, 28; Méquignon-Havard; Bricon, 1830, in-18. [2773]

Réimprimées avec la troisième édition du Faust, de Goëthe, traduit par le même. Voy. le no 2771.

X. Choix de poésies de *Ronsard*, *Dubellay*, *Baïf*, *Belleau*, *Dubartas*, *Chassignet*, *Desportes*, *Régnier*; précédé d'une Introduction, par —. Paris, mêmes adresses, 1830, in-18. [2774]

Ces deux volumes font partie d'une « Bibliothèque choisie », publiée par M. Laurentie.

XI. Nos Adieux à la chambre des députés de l'an 1830, ou Allez-vous-en, vieux mandataires. Par le père Gérard, patriote de

1798, ancien décoré de la prise de la Bastille. (Couplets). Paris, les libr. du Palais-Royal, 1831, in-12 de 24 pag., 60 c. [2775]

XII. Avec M. *Alex. Dumas* : Piquillo, opéra-comique en trois actes (en prose). Paris, Marchant, 1837, in-8 de 84 pag. [2776]

XIII. Avec *le même* : l'Alchimiste, drame en cinq actes, en vers. Paris, Dumont, 1839, in-8 de 176 pag. [2777]

XIV. (Avec *le même*) : Léo Burckart (drame en cinq actes, et en prose, précédé d'un prologue). Accompagné de Mémoires et de Documents inédits sur les sociétés secrètes d'Allemagne. Paris, Barba; Desessart; Brockhaus et Avenarius, 1839, in-8 de 340 pag., 6 fr. [2778]

XV. Avec *le même* : Excursions sur les bords du Rhin. Paris, Dumont, 1841-42, 3 vol. in-8, 22 fr. 50 c. [2779]

M. Labrunie, en outre, a fondé « le Monde dramatique » (Paris, 1835-41, 7 ann. en 10 tomes gr. in-8).

GÉRAU (H.), *anagr.* [Hippolyte AUGER].

I. Avec M. *Ch. Desnoyer* : la Folle, drame en trois actes; représenté sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 26 janvier 1836. Paris, de l'impr. de Dondey-Dupré, 1836, in-8. [2780]

II. Avec *le même* : Pierre-le-Grand, drame en cinq actes; représenté sur le même théâtre, le 23 juillet 1836. Paris, Barba, 1836, in-8, 2 fr. 50 c. [2781]

III. Avec *P. Tournemine* : Treize à table, ou Un pique-nique. Collation accompagnée de couplets, en un acte; représentée sur le théâtre de la Porte-Saint-Antoine, le 16 février 1837. Paris, Nobis, 1837, in-8, 20 c. [2782]

GERBER (Anatole), *anagr.* [Anatole BERGER].

I. Rosane. Désordre, crime et vertu. Paris, Eug. Renduel, 1832, in-8, 7 fr. 50 c. [2783]

II. Deux (les) commandeurs. Paris, Lachapelle, 1836, 2 vol. in-8, 15 fr. [2784]

GÉRÉON (Léonard de), *ps.* [Eug. RONTEIX].

Rampe (la) et les coulisses. Esquisses biographiques de tous les directeurs, acteurs et actrices de tous les théâtres. Paris, Bréauté, 1832, in-8. [2785]

GERIMONT (de), *ps.* [l'abbé BRUSLÉ DE MONTPLEINCHAMP].

Jeux (les) admirables de la Providence (ou Vies de Josef, d'Eus-

tache, de Boniface, d'Andronique, d'Adrien VI, d'Edmond Auger, de Nicolas et de Queriolet). Cologne, Corneille Egmont, et Bruxelles, F. Foppens, 1690, in-8. [2786]

Voyez la préface de la traduction française des Lettres du baron de Busbeke à l'empereur Rodolphe II, Amsterdam, 1718, petit in-12. Le traducteur dit, à la page 5, que « Montpleinchamp a fait l'histoire d'Edmond Auger ». etc.; ce qui ne peut s'entendre que du volume publié sous le nom de Gerimont.

GÉRIN, *ps.* [Joseph DESESSARTS D'AMBREVILLE].

Avec M. *Laqueyrie* : Blaisot, ou la Leçon d'amour, tableau villageois, en un acte, mêlé de couplets. Paris, Pollet, 1825, in-8, 50 c. [2787]

GERMAIN, docteur en théologie, *ps.* [le P. Pasquier QUESNEL].

I. Tradition de l'Église romaine sur la prédestination des Saints. Cologne, 1687-90, 4 vol. in-12. [2788]

II. Défense de l'Église romaine et des souverains pontifes contre Melchior Leydecker, théologien d'Utrecht. Liége, 1696, in-12. [2789]

C'est le quatrième tome de la « Tradition de l'Église romaine sur la grâce ».

GERMANOS, *ps.* [le docteur François LALLEMAND]. Sous ce pseudonyme, le docteur Lallemand a dû fournir quelques articles aux recueils de médecine.

GÉROFLE, *ps.* [VOLTAIRE].

I. Lettre de — à Cogé. 1767. [2790]

Cette pièce fait partie du recueil intitulé : « les Choses utiles et agréables », 1769-1770, 3 vol. in-8. M. Clogenson, qui, le premier, l'a admise, en 1825, dans les Œuvres de Voltaire, croit qu'elle est la *Défense* que Voltaire cite dans sa lettre à Marmontel, du 14 octobre 1767. C'est par plaisanterie que Voltaire nomme « Cogé » le personnage dont le véritable nom est « Coger ».

II. Réponse catégorique au sieur Cogé. 1767. [2791]

GÉRONVAL, *nom abrév.* [AUDOUIN DE GÉRONVAL]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire » à *Audouin*.

GERSON (Jehan), *ps.* [Jehan CHARLIER, de Gerson, dépendance de Barby, près Rethel, savant théologien, chancelier de l'Université de Paris], auquel on a attribué dans ces derniers temps le beau livre

de « l'Imitation de Jésus-Christ ». (Voy. la Biographie des Champenois célèbres morts et vivants, p. 169). Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Gerson*.

GERVAIS, *nom abrév.* [A.-L.-Gervais GERDRET]. Il paraît qu'il existe d'une pièce, dont il est l'auteur, intitulée : « les Nouveaux Valets de ferme », opéra-comique en un acte et en prose. (Lyon, 1825), des exemplaires sous trois noms différents : sous le pseudonyme de Georges, et sous les noms de Gerdret et Gervais. (Voy. la table du Catalogue de la bibliothèque de M. de Soleinne, par M. Goizet).

GERVILLE, *nom abrév.*. [LE HÉRICIER DE GERVILLE, de Valognes, correspondant de l'Académie de Caen et de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, nomination du 8 mars 1839]. Pour la liste de ses ouvrages et mémoires, voy. les tom. III et XI de « la France littéraire » à *Gerville*.

GERY (M.), bachelier en théologie, *ps.* [le P. Pasquier QUESNEL].

Apologie historique des deux censures de Louvain et de Douai sur la matière de la grâce. Cologne, 1688, in-12. [2792]

GESSEN (Jean), religieux de l'ordre de Saint-Benoît, l'un de ceux en faveur desquels on revendique l'Imitation de Jésus-Christ. Il existe une édition latine de ce livre, sous ce nom. Rome et Paris, 1616, in-12 (Voy. le Dictionnaire des ouvrages anonymes de Barbier, n° 21638).

G. G., *ps.* [ZACHARIE].

Prostituée (la) trompeuse trompée. Amsterdam, 1755, in-12. [2793]

G. G. D. M., *ps.* [J. BRUSLÉ DE MONPLEINCHAMP].

Vie de Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur. Cologne, Marteau, 1689. — Deuxième édition. Londres, 1737, 2 vol. in-12. [2794]

La seconde édition a été retouchée, mais tronquée, suivant une note manuscrite de Beaucousin. La première édition est la même que « l'Histoire de Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur ». Cologne, Marteau, 1689, in-12. Anonyme.

G. G. G. G., *aut. dég.* [GRANDGAGNAGE, conseiller à la Cour supérieure de justice de Liége, membre de l'Académie royale de

Bruxelles, classe des lettres], auteur de beaucoup d'articles dans les journaux belges.

GIACOBBI (J.-M.), avocat, *prête-nom* [Charles-Antoine-Marie PEZZI, archi-prêtre].

I. Coup d'œil sur le gouvernement absolu, suivi d'une déclaration solennelle des libéraux. Paris, Mongie aîné, 1827, in-8 de 16 p., 60 c. [2795]

II. Nécessité d'une nouvelle organisation européenne en harmonie avec notre révolution populaire, ou Coup d'œil sur la situation et les besoins de la France et de l'Europe. Paris, Rouanet, 1831, in-8 de 20 pag., 60 c. [2796]

GIBLET (Henri), Cypriot, *apocr.* [J.-Fr. LOREDANO].

Histoire des rois de Chypre de la maison de Lusignan, traduit de l'italien de —. Paris, Cailleau, 1732, 2 vol. in-12. [2797]

Henri Giblet n'a été que l'éditeur de cet ouvrage. A. A. B—R.

GIBLOUX (Moussu J. de), *ps.* [PIERQUIN, de Gembloux].

Fleurétas. (De l'impr. de la veuve Ménager, à Bourges). Paris, Dumoulin, 1844, in-12 de 104 pag. [2798]

Poésies en patois de Montpellier, tirées à 100 exemplaires.

GIGAULT (E.), *nom abrév.* [Émile Gigault de LABÉDOLLIÈRE].

Vie politique de Marie-Paul-Jean-Roch-Yves-Gilbert Moitié, marquis de Lafayette, né à Chavagnac (Haute-Loire), le 6 septembre 1757. Paris, Delaunay; Bousquet, 1833, in-8 de 52 pag. — Deuxième édition. Paris, les mêmes, 1833, in-8 de 84 pag. [2799]

La première édition a été rajeunie au moyen d'un quart de feuille qui se composait d'un faux-titre, portant 2e édition, et d'un appendice.

GIGAULT (Louis), *ps.* [ ].

Monde (le) et ses travers, ou les Hommes et les choses du temps au dix-neuvième siècle. Bruxelles, et Paris, Chamerot, 1839, 2 vol. in-8. [2800]

Ouvrage imprimé en Belgique.

D'après quelques journaux, le nom de Louis Gigault est un masque sous lequel se cache un écrivain monarchique fort connu.

GIGUET (Antoine), maire de Saint-Côme, *ps.* [Edelestand DU MÉRIL].

Art (l') poétique, à l'usage du dix-neuvième siècle, poème pos-

thume en V chants et en vers. Paris, Le Normant, 1826, in-8 de 108 pag., 1 fr. 50 c. [2801]

L'auteur de ce poème ne voulant point être connu, le publia comme posthume, et poussa la plaisanterie jusqu'à donner une Notice biographique sur le prétendu défunt, né en 1758, mort le 9 juin 1825 : ces dates ont été recueillies par la Bibliographie de la France, et de là sont passées dans notre France littéraire, où elles ont constitué une note nécrologique sur un personnage tout-à-fait idéal.

GILLES, de Pontoise, *ps.* [M.-N. BALISSON, de Rougemont].

Femme (la) innocente, malheureuse et persécutée, ou l'Époux crédule et barbare, pantomime en quatre actes et en prose, tirée des meilleurs auteurs, jouée avec le plus grand succès sur le théâtre de Pontoise, le mardi-gras de l'année dernière, et précédé d'un prologue en prose ; par M. B. de R**. Paris, 1811, in-8. [2802]

Cette pièce a été reprise, en 1824, au second Théâtre-Français, et affichée sous le pseudonyme que nous indiquons.

GILLES DE L'AUNAY. Voy. G. DE L'A.

GILLET (le R. P.), *ps.* [Edme MENTELLE].

Portefeuille du —, dans lequel on n'a mis que des choses essentielles pour servir de supplément aux gros qui renferment tant d'inutilités. Madrid (Paris), Valade, 1767, in-12. — Nouvelle édition, augmentée de la Descente du P. G*** (Girard), aux enfers et de son retour. Paris, 1769, in-12. [2803]

GIMÉES (mademoiselle V.-C. DES). Voy. DES GIMÉES.

GIMONT (Paul de), sieur d'Esclaroles, *ps.* [Jean BOUCHER, chanoine de Tonrnay].

I. Avis contre l'appel interjeté par Edmond Richer, de la censure de son livre « Sur la puissance ecclésiastique et politique ». 1612, in-8. [2804]

II. Avis sur le plaidoyé (*sic*) de Mᵉ P. de La Martelière contre les jésuites, fait en parlement les 17 et 20 décembre 1611, etc. Paris, Fr. Théophile, à la Vérité, 1612, in-8. [2805]

GINIFACCIO SPIRONCINI, *ps.* [Ferrante PALLAVICINO].

Courrier dévalisé, tiré de l'italien de —. Villefranche, Guibaud, 1644, in-12. [2806]

GIRARDEL (Fr.), *aut. supp.* [le P. JACQUES DE SAINT-DOMINIQUE, nom de religion].

Vie du P. Pierre Girardel, jacobin, avec la Vie de sœur Anne de

Sainte-Marie, religieuse de Saint-Dominique. Langres, 1682, in-12. [2807]

Voy. Bibliothèque historique de la France, t. Ier, n° 13816.

GIRAUDEAU DE SAINT-GERVAIS, *superfétation nominale* [Jean GIRAUDEAU, de Saint-Gervais (Vienne) (1), D. M. P., l'homme-argent, l'un des types les plus caractéristiques de notre époque.

> Le penchant le plus impérieux du docteur Giraud... c'était l'ambition vénale...
>
> Mme *A. Jullemier*, t. II, p. 42.

I. Art (l') de se guérir soi-même, ou Traitement des maladies vénériennes par la méthode végétale, d'après un mémoire présenté à la faculté de médecine le 1er février 1825 sur la guérison de la syphilis sans mercure. Septième édition. Paris, l'Auteur, rue Boucher, 5: (Germer) Baillière; Guitel, 1828, in-8 de 36 pag. avec un portr., 1 fr. 50 c. [2808]

Cette édition, comme on le voit, porte le chiffre sept; mais dans la Bibliographie de la France, nous n'avons pas retrouvé d'éditions antérieures, soit qu'elles aient paru sans nom d'auteur et sous un autre titre, ou qu'il n'en existe pas d'antérieures. Du reste, cet opuscule a été réimprimé bien de fois depuis 1828, toujours avec de nouvelles additions pour chaque édition, et des modifications dans le titre. Ainsi, d'après la Bibliographie de la France, cet opuscule a été réimprimé sous les titres suivants:

1° « Conseils aux Victimes de l'amour », art de guérir soi-même les maladies syphilitiques sans mercure. Xe édit. Paris, l'Auteur, 1829, in-8 de 48 pag.

2° « Conseils sur l'Art de guérir soi-même » les maladies syphilitiques sans mercure, par la méthode végétale de M. Giraudeau de Saint-Gervais. XIe édit. Paris, l'Auteur, 1829, in-8 de 48 pag. — XIIIe édit. Paris, l'Auteur, 1830, in-8 de 84 pag. — XIVe édit. Ibid., 1834, in-8 de 88 pag. — Autre édit. (XVe). Ibid., 1836, in-8.

3° « Maladies secrètes » : Description et traitement de l'art de se guérir soi-même par la méthode végétale de M. G. de S. G. (XVIe édit.). Paris, l'Auteur, 1837, in-8 de 48 pag.

Une biographie du docteur Giraudeau dit que « ses brochures furent « traduites dans toutes les langues de l'Europe » : il eut été plus exact de dire que le docteur lui-même fit faire à ses frais des versions allemande,

---

(1) Voy. la Biographie des hommes du jour, par MM. Sarrut et Saint-Edme, t. II, Ire partie, p. 275. D'ailleurs le docteur lui-même a signé du nom de *J. Giraudeau*, D. M. P., les ouvrages les plus importants que nous rappelons dans cette notice : les nos V, VII, XIII.

anglaise, espagnole et italienne de la VII[e] ou première édition de l'opuscule publié en 1828, et qu'il publia ces versions en même temps que l'original, et la preuve, c'est que ces traductions se vendaient chez le docteur. (Voyez la table des auteurs de la Bibliographie de la France, pour 1828.) Il ne s'agirait donc pas ici d'admiration des étrangers pour le mérite dudit opuscule, mais bien d'une spéculation de la part du docteur, qui tenait à ce que ses prospectus et ses annonces de remèdes pussent être répandus et lus chez cinq nations.

II. Art de guérir les dartres en détruisant leur principe par une méthode végétale, prompte et facile à suivre. Paris, l'Auteur, rue Aubry-le-Boucher, 5; Royer, pharmacien, 1828, in-12 de 24 pag. [2809]

Cet opuscule a aussi subi plusieurs modifications dans les réimpressions suivantes. Nous connaissons des éditions qui portent les titres suivants :

1° « Manuel de santé » : le Médecin des valétudinaires : Traitement des dartres par le Rob régénérateur du sang, du docteur Giraudeau de Saint-Gervais. Paris, l'Auteur, 1829, in-8 de 16 pag.

2° « Médecin (le) des valétudinaires », art de guérir les dartres en détruisant leur principe par une méthode prompte et facile à suivre, suivi, etc. VI[e] édit. Paris, l'Auteur, 1829, in-12 de 48 pag. — Autre édition (VII[e]). Ibid., 1829, in-8 de 48 pag.

3° « Manuel de santé », ou l'Art de guérir soi-même les dartres et les maladies organiques, provenant de l'âcreté des humeurs, en détruisant leur principe par le traitement dépuratif du docteur de G. de S. G. Paris, l'Auteur, 1833, in-8 de 68 pag. — Autre édition, sous le même titre. Ibid., 1834, in-8 de 72 pag., avec 2 planches.

4° « Médecin (le) sans médecine. » Conseils aux gens du monde pour guérir soi-même les dartres et toutes les maladies provenant de l'âcreté du sang et des humeurs, en détruisant leur principe par la méthode végétale du docteur G. de S. G. Paris, l'Auteur, 1837, in-18 de 36 pag., 1 fr. 50 c.

III. Art (l') de se guérir soi-même, ou Traitement des maladies vénériennes sans mercure. Paris, l'Auteur, rue Aubry-le-Boucher, 5; Royer, pharmacien, 1828, in-12 de 24 pag. [2810]

Diffère peu du n° 2808.

IV. Choléra-Morbus : son origine, sa marche, sa nature épidémique, danger des cordons sanitaires, causes, description, dévastation, mortalité, invasion en France et à Paris, terreur, tourments, mort horrible, moyens préservatifs, traitement et guérison, conseils au gouvernement, avis au peuple, conclusion. Paris, l'Auteur, 1831, in-8 de 32 pag. [2811]

V. Italie (l'), la Sicile, Malte, la Grèce, l'Archipel, les îles Ioniennes et la Turquie : Souvenirs de voyages historiques et anecdoti-

ques. Paris, l'Auteur, rue Richer, 6, 1835, in-8, avec 14 grav., 7 fr. 50 c. — Seconde édition. Paris, l'Auteur; Delaunay; Jules Laisné; Bohaire, 1835, in-8 avec des lithogr. [2812]

La seconde édition publiée en 1839, sous la date de 1835, n'est autre que la première.

Cette *seconde* édition a une demi-feuille de plus que la première, parce que les vignettes qui, dans la première étaient sous la couverture, sont, dans la seconde, imprimées à la fin du texte.

Sur le frontispice de la première, l'auteur prenait le titre de membre de plusieurs sociétés scientifiques; sur celui de la seconde, il a ajouté les initiales D. M. P., qui signifient *Docteur Médecin Parisien*.

Ce voyage est dit avoir été fait à bord du « Francesco Ier », armé en guerre pour une expédition scientifique, vaisseau que montait aussi la duchesse de Berri lorsqu'elle quitta la France avec le marquis Luchesi-Palli, son mari.

La rédaction de cet ouvrage a été attribuée à feu JULIA FONTENELLE, qui faisait des livres pour tout le monde, et sous les noms qu'on voulait, et qui en a fait plusieurs pour M. Giraudeau (Voy. la note finale de cet article). Le docteur aurait néanmoins donné ses idées à Julia, à en juger par la note suivante d'une personne qui paraît bien savoir comment le livre a été fait.

« Il existe dans le monde littéraire un « Voyage à Constantinople », pu-
« blié par M. de Choiseul-Gouffier. Tel est l'ouvrage que M. Giraud... refait
« en 1835. Mais, s'il ressort de cette tâche quelque excès d'amour-propre,
« il n'y a pas du moins danger de ruine. M. de Saint-Gervais a juré qu'il
« ne compromettrait jamais sa fortune en émission de conscience, et je
« sais mieux que personne qu'il est homme à tenir son serment. Pour pre-
« mière preuve, je dirai, en mémorialiste sincère, que de sa vie le nou-
« veau voyageur aux Dardanelles ne visita la ville fondée par Constantin
« sur les ruines de Byzance. Il est bien vrai qu'il a passé quelques jours
« à Smyrne; mais on n'a pas encore inventé une longue vue qui, de ce port
« de l'Orient, puisse faire découvrir Constantinople. Du reste, c'est d'un
« peu plus loin que le rival de Gouffier a tracé ses descriptions: je possède
« encore le petit bureau où, du fond de mon boudoir, il se faisait orienta-
« liste, sans frais de poste, sans frais de traversée, et sans heurter ses
« habitudes gastronomiques contre les fades repas des caravanserails ».

Mém. auth. d'une sage-femme, t. II, p. 150 (1).

Ce livre fut pour le docteur la cause d'une suite de déconvenues très plaisantes.

---

(1) Il existe de ces *Mémoires*, publiés en 1835, une *deuxième édition*, portant la même date. C'est la même édition, dans laquelle on a introduit de nombreux cartons. Le passage que nous venons de citer est au nombre de ceux qui ont été cartonnés. Partout où l'on lisait primitivement M. *Giraud...* et M. *de Saint-Gervais* : on lit dans la prétendue seconde édition : M. *Dureche, le docteur*.

A l'aide de ce volume il se fit présenter à la Société royale des Antiquai-
es de France ; mais dans la séance de cette société, où fut faite cette pré-
entation, un membre prit la parole et dit : « Je déclare atteint et con-
aincu de v....., tout membre qui voterait pour l'admission de M. Girau-
eau dans la société ». On rit beaucoup, et l'admission n'eut pas lieu.

M. Giraudeau, dans les nombreuses annonces, prospectus et catalogues
e ses drogues et de ses livres, dit à l'occasion de celui-ci : Le ministre de
nstruction publique, suivant sa « lettre du 11 décembre 1838, a fait par-
venir à toutes les bibliothèques du royaume un exemplaire de ce Voyage
en Orient ». Cette note pour être succinte n'en est pas moins inexacte.
est très vrai que M. de Salvandy avait accepté l'offre du docteur d'en-
oyer un exemplaire de son livre à chacune des bibliothèques de la France,
. que ces exemplaires furent adressés au ministère ; mais, avant de faire
artir cet ouvrage, on eut la précaution de le parcourir, et de nombreux
assages graveleux, une planche, faite d'après le dessin de M. Giraudeau,
eprésentant le pont du Francesco Ier, sur lequel se passe une scène d'a-
mour entre la duchesse de Berri et le marquis Lucchesi qui est aux genoux
e la princesse, firent trouver que l'envoi de ce livre par le ministère de
instruction publique serait inconvenant, et l'on écrivit alors au docteur
ue l'on tenait son ballot à sa disposition.

VI. A M. le président et à MM. les conseillers à la Cour de cas-
ation. Explications de M. Giraudeau de Saint-Gervais, docteur en
médecine de la faculté de Paris. Paris, de l'impr. de Malteste, 1837,
n-4 de 12 pag. [2813]

Publié à propos du procès intenté au docteur pour la fabrication et la
ente de remèdes secrets (le Rob anti-syphilitique et la mixture anti-
gonorrhéenne), procès qui se termina par une condamnation contre lui, en
ate du 21 juin 1837 (voy. le « Moniteur universel », du 19 juillet 1837).

VII. Art (l') de prolonger la vie et la santé. Conseils aux gens du
monde. Par un docteur-médecin de la Faculté de Paris. Paris, Bo-
aire, vers 1837, broch. in-8 avec grav., 1 fr. 50 c. [2814]

VIII. Traité des maladies syphilitiques, ou Étude comparée de
toutes les méthodes qui ont été mises en usage pour guérir les affec-
ions vénériennes, suivi de Réflexions pratiques sur les dangers du
mercure et sur l'insuffisance des anti-phlogistiques ; terminé par
es Considérations hygiéniques et morales sur la prostitution. (Ré-
igé par le docteur *Jean-Louis Michu*). Paris, Bohaire ; l'Auteur,
838, in-8 de xxxij et 608 pag., avec le portrait de M. Giraudeau,
t 4 planches coloriées, représentant 20 sujets, 6 fr. [2815]

Cet ouvrage rappelle dans plus d'un endroit celui que le docteur JOUR-
DAN a publié, en 1826, sous le titre de « Traité complet des maladies
vénériennes... », Paris, 1826, 2 part. in-8, au point que l'on a été jusqu'à

soupçonner ce docteur d'avoir fait paraître un abrégé de son livre sous un prête-nom, ce qui n'était pas exact. Les « Considérations... sur la prostitution » ne portent point ce titre dans le volume, mais « Notice historique sur la prostitution et sur son état actuel dans Paris » divisée en 29 chapitres, et remplissant les pag. 501 à 569 du volume. Cette Notice est empruntée à l'ouvrage de A.-J.-B. Parent-Duchatelet, qui a paru, en 1836, sous le titre « De la Prostitution dans la ville de Paris... », 2 vol. in-8 avec 3 planches. Sur les vingt sujets que représentent les quatre planches, onze sont copiés, quant au trait, dans l'Atlas des Maladies de la peau, du docteur Rayer, 2e édit.

Suivant une note de la Bibliographie de la France, année 1838, n° 5869, cet ouvrage n'est autre que celui qui avait paru quelques mois auparavant sous un autre titre et avec un autre nom d'auteur.

Ce premier ouvrage est intitulé :

Nosographie des maladies vénériennes, ou Étude comparée des divers agents thérapeutiques, qui ont été mis en usage pour combattre ce genre d'affections; par le docteur J. G. Human, de Strasbourg. Paris, Béchet jeune.

On fut très intrigué, lorsque ce livre parut, pour savoir quel était ce docteur Human, de Strasbourg, qui, pour faire connaître son livre, le faisait annoncer par tous les journaux, et le faisait afficher à tous les carrefours de Paris. On fit des recherches, et ces recherches conduisirent à apprendre :

Que cet ouvrage, composé par le docteur Michu, assure t-on, était prêt à paraître sous le nom de M. Giraudeau, lorsqu'un procès pendant contre celui-ci fut vidé à son désavantage. Et la preuve, c'est que sur la couverture d'une réimpression du n. 1, en 1837, sous le titre du « Médecin sans médecine », in-8, et non in-18, comme nous l'avons dit par erreur, on le trouve déjà annoncé comme paraissant sous ce titre : « Traité des maladies syphilitiques, ou l'Art de les guérir par la méthode végétale, prompte et peu dispendieuse du docteur G. de Saint-Gervais (*sic*)... ». Paris, l'Auteur, D. M., rue Richer, 6 bis; Delaunay. Comme il n'était pas prudent de fair[e] paraître alors cet ouvrage sous le nom de M. Giraudeau, on inventa le doc- teur Human, de Strasbourg, et on lui donna un correspondant à Paris, le- quel demeurait rue de la Femme-sans-Tête, n. 8. Or, cette adresse ét[ait] justement celle de M. Baugrand, grand *majordum* et conservateur des ar- chives secrètes du docteur Giraudeau, et la vérité fut connue.

Le livre parut avec plusieurs cartons. Ils sont au nombre de neuf, et [...] trouvent aux pages suivantes : 17, 41, 203, 205, 219, 223, 269, 293 et 3[...] On avait vraisemblablement fait disparaître tout ce qui pouvait ravi[...] la question qui venait d'être résolue par les tribunaux.

Une détresse de laquelle M. Giraudeau avait refusé de le tirer (il ne s'a[...] sait pourtant que d'une somme de 500 fr.), jeta M. Baugrand dans un pro[...] désespoir, et un soir, après avoir tout brisé dans son appartement, et b[...] les registres et papiers de M. Giraudeau, le malheureux s'asphyxia. [...] de mois après sa mort, le docteur crut le moment opportun de faire r[...]

raître la « Nosographie des maladies vénériennes » sous son nom, et avec le titre de « Traité des maladies syphilitiques », en sorte que les possesseurs de la Nosographie, voyant annoncer un autre ouvrage sous un autre titre et avec un nouveau nom d'auteur, ne pensèrent pas que ce pouvait être un seul et même ouvrage, et sont devenus une seconde fois les tributaires du docteur.

Ces faits sont en partie confirmés dans une Notice sur le docteur Giraudeau, notice qui ne pouvait pourtant que lui être favorable, puisqu'elle est écrite par un homme qui lui était tout dévoué, et imprimée dans « la Propagande, journal des sciences naturelles et médicales », journal dans lequel on trouve des articles sous le nom de M. Giraudeau.

Après avoir parlé de la conversion, en 1819, de Gasparone, le voleur de grand chemin des Marais Pontins, l'auteur aborde la conversion de M. Giraudeau à la science. « Le docteur Giraudeau de Saint-Gervais, dit-il, veut « aussi faire une fin, et pour cela, il a fait un livre; il a voulu une au« réole scientifique et s'est écrié : *Anch'io son pittore.*

« Quand son livre a été fait, digéré, accouché enfin, il l'a entouré de tous les soins possibles; il a été même jusqu'à lui trouver un père putatif, une bonne pâte de père, et il a publié la première édition (l'unique, ainsi que nous venons de l'établir) de son traité sous le pseudonyme du docteur Humann, Alsacien pur sang et peu jaloux de son rôle. Ce père débonnaire a fait sa présentation à l'état civil de la science, puis quand l'enfant a été nommé, reçu, choyé, applaudi, admiré, le bonhomme Humann a repris sa pipe, son bâton de voyage, et la route de Strasbourg où il fume tranquillement et boit sa cannette sans penser à son enfant abandonné; mais il existe pour les enfants abandonnés une providence, et cette providence a été propice à l'enfant du père pseudonyme, car elle a donné du cœur à M. de Saint-Gervais (*sic*); il a senti des tressaillements dans ses entrailles paternelles, il s'est redressé et s'est écrié: *ego sum pater* ».

« Grande rumeur au camp de la rue de Poitiers et dans quelques autres sociétés savantes! M. Giraudeau est le père du livre que nous avons trouvé bien fait, bien écrit!... Oh! cet homme ne se convertira jamais!... je vous demande pardon, messieurs, il se convertira, et c'est déjà un commencement de conversion que de publier un livre scientifique in-8 de 800 pag. (lisez de 640) ».

Par ce que nous avons dit précédemment, on doit juger de l'utilité des amis parmi les journalistes.

Très peu de journaux consacrés aux sciences médicales crurent devoir rendre compte du livre du docteur Humann, que personne ne connaissait, et qui n'avait rien de remarquable. Lorsque M. Giraudeau se présenta comme le véritable père de l'*enfant abandonné*, il rendit les journaux plus favorables à son livre : et pourtant il n'est pas épuisé.

Le Traité des maladies... a été reproduit sous le titre suivant :

« Traité des maladies vénériennes », des affections de la peau et des maladies des organes génito-urinaires. 2e édit. Paris, l'Auteur; (Germer) Baillière, 1840, in-8, avec 5 planches et un portr., 7 fr.

IX. Aux électeurs (1837). Paris, Bohaire, 1839, in-8 de 24 p., 50 c. [2816]

X. Description de la rougeole, de la scarlatine, et de leurs traitements. Paris, Germer-Baillière, 1841, in-8 de 48 pag. [2817]

XI. Description de la gale et de son traitement. Paris, Germer-Baillière, 1841, in-8 de 28 pag. [2818]

XII. Guide-pratique pour l'étude et le traitement des maladies de la peau. Paris, l'Auteur, 1841, in-8, avec un portr. et 5 planch., gravées sur acier, représentant trente-deux sujets coloriés, 7 fr. [2819]

Il existe des exemplaires de la même édition qui portent pour titre : « Étude et Traitement des maladies de la peau » : il n'y a que le frontispice de changé.

XIII. Précis historique et Observations sur les effets du Rob anti-syphilitique de Boyveau-Laffecteur. Paris, rue de Varennes, n° 12; Trablit, pharmacien, 1843, in-8 de 144 pag. [2820]

XIV. Précis historique du Poitou, pour servir à l'histoire générale de cette province; suivi d'un Aperçu statistique des départements de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée. (Composé par M. *Caboche d'Estilly*, D. M.). Paris, B. Dusillon, 1843, in-8, avec 5 cartes. [2821]

On sait que, parmi ses nombreuses industries, M. le docteur Giraudeau a compté la librairie sous le nom de M. B. Dusillon, son gérant.

XV. Manuel hygiénique pour l'emploi du rob Boyveau-Laffecteur pour guérir les dartres, maladies de la peau et toutes les affections provenant de l'âcreté du sang et des humeurs. Paris, Martinon, 1847, in-18, 1 fr. [2822]

XVI. Guide-pratique pour guérir soi-même, sans mercure, les maladies syphilitiques, les affections de la peau et les maladies provenant de l'âcreté du sang et des humeurs, par l'emploi du rob Boyveau-Laffecteur et d'après les conseils du docteur Giraudeau de de Saint-Gervais. Paris, l'Auteur, s. d. (1847), in-18 de 192 pag., avec un portr. et 4 planch. [2823]

M. Giraudeau est auteur, en outre, des notes d'un poème en deux chants, intitulé : « la Syphilis » par lequel le poète, auteur de la Némésis, du Fils de l'homme, et le traducteur de Virgile, a souillé sa plume, à la demande du docteur. Une nouvelle édition, augmentée d'un troisième chant, a été imprimée avec luxe, à la fin de 1847 sous la date de 1848 en un vol. in-18 de vij et 172 pag. (Paris, de l'impr. de Lacrampe fils et Cie). Dans

le troisième chant, intitulé « le Remède », le poète, à la demande du médecin, y a introduit l'éloge du rob de Boyveau Laffecteur! Les trois chants du *poëme*, dans cette dernière édition, ne remplissent que les 44 premières pages, et les notes, les pages 45 à 172! Cette dernière édition a été distribuée gratis, à domicile, à tous les habitants de Paris. Les exemplaires adressés aux médecins de la capitale étaient reliés, couverture noire, relevée par des ornements d'argent parmi lesquels figurent sur chaque plat sept têtes de mort et un hibou. Ces exemplaires étaient accompagnés d'une lettre d'envoi, signée de l'auteur des notes de ce poëme, qui se terminait ainsi : « Quant aux notes que Barthélemy a bien voulu confier à ma ré-« daction, je les ai rédigées au point de vue des gens du monde. Si j'ai « donné plus de développements aux notes du 3ᵉ chant, c'est que j'ai « pensé qu'il fallait éclairer les médecins sur la fabrication du rob de « Boyveau Laffecteur, indiqué dans le poëme. J'ai relaté les pièces of-« ficielles qui, mieux que des paroles, répondent aux allégations menson-« gères imprimées dans tous les journaux ». Des exemplaires brochés de la nouvelle édition de ce poëme ont aussi été distribués à tous les habitants de Paris.

Vers le même temps, on jetait aussi de porte en porte une Biographie du docteur, avec son portrait, qui a paru dans l'Encyclopédie biographique du XIXᵉ siècle. Huitième catégorie : Médecins célèbres. Gr. in-8 de 20 pag., Notice signée : A. B.

On lit dans la Notice sur le docteur Giraudeau de Saint-Gervais, de la Biographie des hommes du jour, par MM. Sarrut et Saint-Edme, t. II, 1ʳᵉ part., p. 275, un article auquel le docteur n'a pas dû être étranger, car cet article n'est autre qu'une réclame sous la forme biographique, on lit :

« Depuis son retour d'Orient (1833), M. Giraudeau a donné de l'exten-« sion à ses relations industrielles en s'associant avec l'inventeur des *fu-« sils Robert*, et en devenant le principal actionnaire commanditaire d'un « grand nombre d'entreprises commerciales (dans lesquelles il faut com-« prendre la librairie, sous la raison B. Dusillon), à la direction desquel-« les il apporte son caractère actif et intelligent ». Il fut aussi le commanditaire de M. Ancelot, lorsque celui-ci était directeur du Vaudeville.

Au milieu de ses nombreuses affaires d'industrie, le docteur Giraudeau a-t-il eu le temps d'écrire des livres, et ceux publiés sous son nom, sont-ils bien de lui? Là est la question,

On dit que l'abbé Roquette
Prêche les sermons d'autrui;
Moi, qui sais qu'ils les achète,
Je prétends qu'ils sont à lui,

nous pourrait-on répondre. Mais en histoire littéraire, ce n'est pas avec de l'argent que se fait un écrivain. Les opuscules publiés par le docteur Giraudeau, avant ses voyages en Angleterre et en Orient, ont passé pour avoir été écrits par JULIA FONTENELLE. Lors d'un procès qu'eut à soutenir M. Gi-

raudeau, en 1836, pour fabrication et vente de remèdes secrets, M. Lascoux, avocat du roi, rappela que dans une précédente poursuite, de 1829, contre ce médecin, il avait été prouvé qu'il avait copié la recette de son rob dans une brochure publiée dès 1821 par le pharmacien Mousselot, et même transplanté dans sa brochure (celle citée sous le n. 1) plusieurs passages de M. Mousselot. (Voy. le « Moniteur universel » du 4 octobre 1836). Depuis son prétendu retour d'Orient, il a publié des ouvrages d'une plus grande importance, tels sont les nos V, VIII, XII et XIV; n'a-t-il pas eu des secrétaires pour la composition de ces ouvrages. On dit que feu Julia-Fontenelle est le véritable auteur de « l'Italie, la Sicile, etc. » (no V); que le docteur Michu, a fait quelques-uns de ses livres de médecine, et surtout le no VIII; quant au « Précis historique du Poitou » (no XIV), ce livre est trop en dehors des études du docteur, pour ne pas penser qu'il n'en a été que le parrain magnifique; effectivement, on a su que ce livre a été composé par M. Caboche d'Estilly, D. M., attaché au cabinet de M. Giraudeau : le manuscrit entièrement écrit de la main de ce dernier a été vu chez l'imprimeur Wittersheim. C'est un nouveau titre pour M. Giraudeau pour se représenter à la Société royale des Antiquaires (1).

GIRAULT-DUVIVIER (Ch.-P.), *plag.* [P.-Alex. Lemare].
Traité complet d'orthographe d'usage... [2824]

M. Girault Duvivier ayant inséré, en 1817, dans la troisième édition de sa « Grammaire des Grammaires », presque en entier et textuellement un « Traité complet d'orthographe d'usage », publié, en 1815, par P. A. Lemare, celui-ci ne s'en vengea qu'en faisant sur lui l'épigramme que voici :

Combien sur moi vous avez d'avantage!
Girault, sans ajouter, sans effacer,
Sans aucun souci de penser,
Vous entassez page sur page.

---

(1) Dans tous les journaux scientifiques où moyennant argent, on peut faire admettre des *éloges-réclames*, aussi bien que dans les biographies de nos jours, où l'on achète à beaux deniers la voix prématurée de la postérité, M. Giraudeau, cet homme « qui résume en lui notre siècle essentiellement industriel » a des éloges et des biographies. Les deux seuls ouvrages où ce fameux docteur ait été consciencieusement apprécié, ce sont d'abord les « Mémoires authentiques d'une sage-femme, par madame Alexandrine Jullemier, sage-femme de la Faculté de Paris ». Paris, Dumont, 1835, 2 vol. in-8. Ces Mémoires sont autant ceux de M. Giraudeau que ceux de madame A. Jullemier, avec laquelle il fut intimement lié pendant plusieurs années. Ces Mémoires ont été cartonnés dans la même année, parce que le docteur n'y était pas toujours peint avec des couleurs qui lui fussent favorables (Voy. l'article Jullemier de ce livre). Le second ouvrage: ce sont « les Médecins de Paris jugés par leurs œuvres, etc », par C. Sachaile (M. Lachaise), D. M. Paris, l'Auteur, 1845, in-8. Le *chantage* a été étranger à ces deux ouvrages.

Par le seul art de déplacer
Vous produisez un grand ouvrage,
Et donnez à votre labeur
Le titre de LIVRE DES LIVRES.
Des ciseaux qui coûtent deux livres.
Vous ont obtenu cet honneur (1).

GIRONCOURT (de), père et fils, *nom abrév.* [REGNARD DE GIRONCOURT]. Pour la liste de leurs ouvrages, voy. la « France littéraire » à *Gironcourt.*

GIROUX (César), *ps.* [J.-T.-B. CLAVEL], auteur d'articles dans « la Semaine » sous ce nom d'emprunt.

G... L..., *aut. dég.* [GAUDIN DE LA GRANGE].
Solitaire (le) des Pyrénées, ou Mémoires pour servir à la vie d'Armand, marquis de Felcourt. Paris, Maradan, an IX (1801), 3 vol. in-12. [2825]

G. L. A. C., [Germain LAFAILLE, ancien Capitoul].
Recueil des plus beaux endroits de *Martial*, en latin et en françois, par *P. Costar;* avec un Traité de la beauté des ouvrages d'esprit, et particulièrement de l'épigramme; traduit du latin (de *P. Nicole*). Toulouse, Colomyez, 1689, 2 vol. in-12. [2826]

On attribue ordinairement à Germain Lafaille la traduction du « Traité de la beauté des ouvrages d'esprit », etc. L'abbé de Saint-Léger, dans ses notes manuscrites sur la « Bibliothèque des Romans », de Lenglet Dufresnoy, dit que c'est une erreur grossière; et sa raison est que l'ouvrage étant dédié à ce même Germain Lafaille, celui-ci n'a pu insérer dans ce Recueil une traduction dont il était l'auteur. Ce raisonnement me paraît manquer un peu de justesse; le Recueil dont il s'agit ici est composé de deux parties : la première renferme la traduction des plus beaux endroits de Martial; la seconde contient un Traité traduit du latin de Nicole. N'est-il pas possible que l'éditeur ait dédié la première partie à Germain Lafaille, et qu'il ait reçu du même Lafaille un morceau de littérature destiné à compléter le second volume? je ne vois rien dans tout ceci de contraire aux principes de l'honnêteté. Et d'ailleurs, les lettres initiales qui se trouvent au frontispice de l'ouvrage, M. G. L. A. C., conviennent très bien à Germain Lafaille, ancien Capitoul, ainsi que celles qui se lisent au frontispice particulier du « Traité de la beauté des ouvrages d'esprit », L. S. G. L. A. C., c'est-à-dire, le sieur Germain Lafaille, ancien Capitoul. Ce savant magis-

(1) Cours de langue française, par A. Lemare. 2e édit., 1819, in-8, t. II, p. 1057, aux mots *davantage* et *d'avantage*.

trat était connu dans le temps pour l'auteur de cette traduction, puisque Basnage rappelait en novembre 1693, dans son « Histoire des ouvrages des savants », que Germain Lafaille n'avait publié depuis peu d'années que des « Notes sur Martial, de la Manière de juger dans les ouvrages d'esprit », etc.
A. A. B—R.

GLAUMALIS DE VEZELET, *anagr.* [Guillaume DES AUTELS].

Traité touchant l'ancienne écriture de la langue françoise et de la poésie, contre l'orthographe des Meygretistes. Paris, 1548 ; Lyon, 1550, in-12. [2827]

Ce livre tend à réfuter un ouvrage de Louis Meygret, qui voulait introduire une nouvelle orthographe. A. A. B—R.

G. L. D. L., témoin oculaire, *aut. dég.* [G. LECOINTE DE LAVEAU, secrétaire de la Société impériale des naturalistes de Moscou].

Moscou avant et après l'incendie, ou Notice contenant une Description de cette capitale, des mœurs de ses habitants, des événements qui se passèrent pendant l'incendie, et des malheurs qui accablèrent l'armée française pendant la retraite de 1812. Paris, Gide fils, 1814, in-8 de 176 pag., 3 fr. 50 c. [2828]

GOBE-MOUCHE, *ps.* [GRAVILLE et GUICHARD].

I. Entendons-nous, ouvrage posthume de M. —. Aux boulevarts, 1760, in-12. [2829]

II. Lettre de M. — à tous ceux qui veulent entendre. (Suite de la brochure précédente). Amsterdam, 1765, in-8. [2830]

GOBE-MOUCHE (Léonard), *ps.* [WILLEMAIN D'ABANCOURT].

I. K. L. Essai dramatique, ouvrage posthume de —, publié par Marc-Roch-Luc Pic-Loup, citoyen de Nanterre (autre masque de Willemain d'Abancourt). Montmartre et Paris, Cellot, 1776, in-8. [2831]

GOBERT, *nom falsifié* [MONGOBERT, artiste dramatique].

I. Avec *J.-B. Dubois :* Tipoo-Saïb, ou la Prise de Seringapatam, mélodrame historique, en trois actes, en prose. Paris, Barba, an XII (1804), in-8. [2832]

II. Avec *le même :* la Fausse marquise, mélodrame en trois actes (en prose); par MM***. Paris, Barba, an XIII (1805), in-8. [2833]

Cette pièce a été reproduite, sans autre réimpression que les quatre pre-

mières pages, sous le titre de la « Dame du château, ou la Ressemblance » mélodrame-comédie. Paris, Barba, 1816, in-8.

III. Avec M. *Auguste Jouhaud* : le Soldat de la Loire (épisode de 1828), drame-vaudeville en un acte. Représenté sur le théâtre de la Porte Saint-Martin, le 20 décembre 1839. Paris, Tresse, 1839, gr. in-8. [2834]

Faisant partie de la « France dramatique ».

GODARD (P.), *ps.*

I. Dîners (les) de madame de Lascy, ou le nouveau Spectateur français. Paris, de l'impr. de Brasseur aîné, 1821, in-12. [2835]

Cet ouvrage a été annoncé comme devant former deux volumes et paraître en six livraisons : la première seulement (de 96 pag.) a vu le jour.

II. Premier Appel aux sifflets, ou petit Rapport au public sur le grand Benjamin Constant. Paris, imp. de Brasseur aîné, 1821, in-8. [2836]

GODEFROY (Antoine), docteur en théologie, *ps.* [Antoine ARNAULD et Godefroy HERMANT].

Conduite (la) canonique de l'Église touchant la réception des filles dans les monastères. Paris, Savreux, 1668, in-12. [2837]

GODET DES MARAIS, évêque de Chartres, *prête-nom* [madame de MAINTENON, femme de Louis XIV, de libertin devenu bigot].

Esprit (l') de l'institut des Filles de Saint-Louis. Paris, Jean Anisson, 1699, in-32. [2838]

Réimprimé dans le Recueil qui a pour faux-titre : « Règle, l'Esprit de l'Institut, Constitutions et Règlements de la maison de Saint-Louis, établie à Saint-Cyr ». Paris, Jacques Colombat, 1711.

« C'est à madame de Maintenon qu'on doit ce Traité admirable, quoique pour lui donner plus de poids elle ait voulu le faire passer sous le nom de Godet-des-Marais (évêque de Chartres, supérieur-né de la maison de Saint-Cyr). Tout ce qu'on peut dire de mieux sur la grandeur de cet institut, sur l'éducation des demoiselles, sur la pauvreté, la simplicité, le travail, le catéchisme, l'éloignement du monde, le silence, la régularité, y est réuni en peu de mots. En recommandant le désintéressement, on y remarque qu'un des grands avantages de la riche fondation de Saint-Cyr, c'est qu'on n'y a jamais besoin de recevoir de dots, de legs pieux, de présents, ce qui est le poison le plus dangereux pour les communautés; qu'on n'y est point exposé à recevoir des mauvais sujets pour avoir des dots qui paient

les dettes d'une maison, qui fournissent aux dépenses des bâtiments, qui donnent des ornements superbes, ou mettent en état d'étendre l'enclos par quelque nouvelle acquisition. Quel bonheur d'être à l'abri de tous ces piéges, de n'avoir aucun besoin du siècle, de pouvoir tenir ferme pour les règles, sans craindre de rebuter des bienfaiteurs!

« Pour donner une juste idée de cet excellent ouvrage sur « l'Esprit de l'Institut », il suffira de citer l'approbation et le nom du censeur :

« J'ai lu ce Traité, qui explique parfaitement les intentions que j'ai eues « dans la fondation de la maison de Saint-Louis; je prie Dieu de tout mon « cœur que les dames ne s'en départent jamais ». *Signé* Louis.

« Les dames de Saint-Cyr désirèrent que madame de Maintenon y mît son nom; elle répondit : « Il vaut bien mieux que celles qui suivront, le « croient d'un évêque que d'une femme ».

(« Discours la fête séculaire de Saint-Cyr », par l'abbé du Serre-Figon. Paris, Berton, 1786, in-8.)

M. Renouard, libraire, a publié une nouvelle édition de cet opuscule de madame de Maintenon. Paris, 1808, in-12. A. A. B—r.

GOGUELAT (le baron de), *apocr.* [Fr. L'Héritier, de l'Ain].

Mémoires de M. —, fragment sauvé du feu, contenant une lettre inédite de *Louis XVI* à ses frères. [2839]

Imprimés dans le tome III des « Mémoires de tous ». Paris, Levavasseur, 1835, in-8.

Le savant M. de Monmerqué, après la lecture de ces Mémoires, n'avait pas hésité à dire qu'au milieu de tous les Mémoires apocryphes qui avaient été publiés, ceux-ci avaient un cachet qui ne permettait pas de douter de leur authenticité. Et pourtant, sauf la lettre de Louis XVI que le baron de Goguelat avait été effectivement chargé de porter aux princes français en émigration, tout est de la composition de M. L'Héritier.

GOLDSMITH (Olivier), *apocr.* [Richard Phillips, pendant trente ans éditeur et propriétaire du « Monthly Magazine »]. Rich. Phillips est l'auteur des divers Abrégés, à l'usage des écoles, des Histoires grecque, romaine et d'Angleterre d'Olivier Goldsmith, dont il a conservé le nom sur ces divers Abrégés. Ils ont été tous trois traduits en français à diverses reprises. Voy. la « France littéraire » à *Goldsmith.*

GOLENTH (W.), *ps.*

Petit (le) couvent de Charenton. Paris, les march. de nouv., an x (1802), pet. in-8 de 35 pag. [2840]

Satire en vers contre Geoffroy, La Harpe, Clément, madame de Genlis, etc. Il y a lieu de croire que le nom de l'auteur est supposé.

GOMICOURT (D. de), *nom abrév.* [D[illegible]
Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « F[illegible] » à [illegible]*miens.*

GONIA DE PALAJOS, *ps.* [Laurent ANGLIVIEL DE LA BEAUMELLE].

Mes Pensées, ou Qu'en dira-t-on? 1751, in-12. — Mes Pensées, avec le Supplément. Nouv. édit. 1761, in-12. [2841]

L'Épître dédicatoire à M. F. est signée Gonïa de Palajos.

GONNELIEU (le P. Jérôme de), jésuite, *trad. supp.* [CUSSON, imprimeur et avocat au Parlement].

Imitation de (l') de Jésus-Christ, traduction nouvelle, par le sieur C. J. A. A. P. Paris, Cusson, 1673, pet. in-12. [2842]

Première édition de cette traduction qui a une grande vogue depuis plus d'un siècle et demi, et se réimprime encore tous les jours sous le nom du P. Gonnelieu, qui n'est auteur que des pratiques et prières à la fin de chaque livre, ajoutées plus tard.

— La même (de la même traduction, dédiée à la duchesse de Lorraine et de Bar), avec une prière à la fin de chaque chapitre; par le R. P. de Gonnelieu, de la compagnie de Jésus. Nanci, J.-B. Cusson, 1712, in-12. [2843]

Première édition de la traduction de l'Imitation de J. C., par Cusson, retouchée par J.-B. CUSSON, son fils, avec les pratiques et prières du P. de Gonnelieu, très souvent réimprimée.

Le P. Gonnelieu n'y a d'autre part que d'avoir fourni les *prières* et *pratiques*. Cependant, dès 1713, le « Journal des savants » le présenta comme traducteur de l'ouvrage. Les jésuites savaient bien à quoi s'en tenir; mais, par une fraude pieuse, ils se sont bien gardés de redresser l'erreur du journaliste.

Au commencement de l'année 1738, les jésuites auteurs du « Journal de Trévoux » reprochèrent aux jansénistes d'avoir altéré plusieurs ouvrages, entre autres la traduction du Nouveau-Testament par le P. Amelotte, et celle de l'Imitation de Jésus-Christ par le P. Gonnelieu. Ils s'exprimèrent ainsi au sujet de ce dernier ouvrage : « On ne se défie pas de l'Imitation de Jésus-Christ par le P. Gonnelieu. Sous ce nom, qui rassure les fidèles, la même cabale a fait passer des *réflexions* infusées de ses sentiments et de ses maximes ».

Il n'existe aucune traduction française de l'Imitation, portant le nom de Gonnelieu, qui contienne d'autres *pratiques* et *prières* que celles qui ont été composées par ce jésuite. L'inculpation adressée ici aux jansénistes est donc dénuée de tout fondement. Voici probablement ce qu'a voulu dire le dénonciateur. L'abbé Le Duc, vicaire de Saint-Paul, à Paris, attaché aux

principes de MM. de Port-Royal, avait publié en 1737 une traduction de l'Imitation, accompagnée de *réflexions, pratiques* et *prières* dans le genre de celles du P. Gonnelieu. Le succès qu'obtint cette traduction excita sans doute la jalousie des jésuites rédacteurs du « Journal de Trévoux », et leur fit écrire une dénonciation mensongère, dénonciation néanmoins qui a été reproduite en 1752 par le P. Patouillet, dans son édition du « Dictionnaire des livres jansénistes ». Voyez la préface. A. A. B—R.

GONZAGUE (Anne de), princesse palatine, *aut. supp.* [SENAC DE MEILHAN].

Mémoires (ses). Londres et Paris, 1786, in-8. [2844]

GONZALÈS (Dominique), aventurier espagnol, autrement dit le Courrier, *ps.* [François GODWIN].

Homme (l') dans la Lune, ou le Voyage chimérique fait au monde de la Lune, nouvellement découvert par —, mis en nôtre langue par F. B. D. (trad. de l'angl. de *François Godwin*, par *F. Baudouin*). Paris, F. Piot, 1648, in-8 ; Cochart, 1666, pet. in-12. [2845]

GOODHEART (le docteur), *ps.* [VOLTAIRE].

Paix (de la) perpétuelle, proposée par —, traduction de M. Chambon (autre masque de *Voltaire*). S. d. (1769), in-8. [2846]

Écrit composé par Voltaire. Il a été condamné par décret de la cour de Rome, le 3 décembre 1770.

Cet écrit, dirigé contre celui de l'abbé de Saint-Pierre, doit avoir suivi de très près ou précédé de très peu l'opuscule : « Tout en Dieu, commentaire sur Malebranche ». Les « Mémoires secrets » en parlent pour la première fois, à la date du 17 septembre 1769 ; mais d'Alembert en parle dans une lettre à Frédéric, du 7 août, comme d'un ouvrage publié. Le nom de Goodheart est formé de deux mots anglais qui signifient « bon cœur ».

GORALLUS (Theodorus), *édit. pseud.* [Jean CLERICUS], éditeur de « C. Pedonis Albinovani » elegiæ III, et fragmenta, cum interpretatione et notis *Jos. Scaligeri*, et variorum, curante. — Amstelodami, 1703, in-8. [2847]

GORDON (Thomas), *apocr.* [le baron d'HOLBACH].

Contagion (la) sacrée, ou Histoire naturelle de la superstition, traduite de l'anglais. (Composé en français par le baron d'Holbach). Londres (Amsterdam, M. M. Rey), 1768, in-8. [2848]

Cet ouvrage est réellement de la composition du baron d'Holbach. C'est pour se soustraire, lui et ses amis, à tout genre de désagréments qu'il a

annoncé, dans l'avertissement, l'avoir traduit de l'anglais de Jean R chard et de Thomas Gordon.

Le Maire, connu sous le nom de *Bonhomme Richard*, en a donné une nouvelle édition avec des notes relatives aux circonstances. Paris, 1797, 2 part. in-8.

GORDON DE PERCEL (le C.), *ps.* [l'abbé LENGLET DU FRESNOY].

Usage (de l') des romans, où l'on fait voir leur utilité et leurs différents caractères, avec une Bibliothèque de romans, accompagnée de remarques critiques sur leur choix et sur leurs éditions. Amsterdam, chez la veuve de Poilras, à la vérité sans fard (Paris), 1734, 2 vol. in-12. [2849]

L'exemplaire de ce livre que nous possédons porte la note critique suivante :

« L'auteur y adopte un système qui ne paraît pas conforme à la saine morale, par rapport à la lecture des romans. Il y a glissé aussi beaucoup de traits extrêmement libres. Aussi a-t-il jugé à propos de ne se pas faire connaître sous son nom. Cet ouvrage devient rare, et peut avoir son utilité, surtout par le catalogue qui compose le deuxième volume ». Un bigot ou un sot, devenu possesseur de cet exemplaire, a ajouté à la note primitive : « l'ouvrage est trop mauvais d'ailleurs, et fait honte à l'auteur ».

Il existe dans le monde des exemplaires curieux de cet ouvrage. Feu A.-A. Barbier possédait celui de l'abbé Sépher, l'un des plus grands bibliophiles du dix-huitième siècle.

Cet abbé, mort en 1785 à Paris, laissa une bibliothèque très nombreuse ; il a écrit en tête des notes plus ou moins étendues, et toujours instructives. Quant à « l'usage des Romans », le second volume, qui renferme la « Bibliothèque des Romans », est chargé de notes et d'additions de la main de cet abbé.

La Bibliothèque du Roi possède un exemplaire de « l'Usage des Romans », chargé de notes manuscrites par l'abbé Lenglet lui-même. L'abbé de Saint-Léger en a eu communication, et il a fait à ces notes des additions considérables.

Le savant oratorien Adry avait copié sur un exemplaire du second volume du même ouvrage la plus grande partie des additions manuscrites de l'abbé Lenglet et des notes de l'abbé Saint-Léger. Il y a ajouté ses propres observations. Je possède aussi ce curieux volume.

A. A. B—R.

C'est aussi sous le pseudonyme du C. GORDON DE PERCEL que l'abbé Lenglet du Fresnoy avait publié quelques années auparavant : les Œuvres de *Clément Marot*, avec celles de *Jean Marot*, son père, et de *Michel Marot*, son fils, accompagnées d'une préface historique et d'observations

critiques. La Haye, P. Gosse et Jean Néaulme, 1731, 4 vol. in-4 ou 6 vol. in-12.

GORINET, arrière-neveu, quinze-vingts, *ps.*

Histoire abrégée d'un jeune homme persécuté, ou les Inconvénients de la gloire et des amis, pot-pourri en manière de vers. Paris, J.-G. Dentu, 1812, in-8. [2850]

L'un des nombreux pamphlets à l'occasion des « Deux Gendres », d'Étienne.

GORJU (Thomas), *ps.* [J.-T.-B. CLAVEL], auteur d'articles dans le journal « la Semaine ».

GOSFORT, *ps.* [l'abbé LENGLET DU FRESNOY].

I. Calendrier historique, où l'on trouve la généalogie de tous les princes de l'Europe. Paris, 1750, in-24. [2851]

Ce calendrier fut supprimé par arrêt du conseil du 3 janvier 1750, et l'auteur fut mis à la Bastille. Voy. « la Bastille dévoilée ». Paris, 1789, in-8, première livraison, p. 109.

II. Métallurgie, ou l'Art de tirer et de purifier les métaux, traduit de l'espagnol d'*Alph. Barba*, avec les dissertations les plus rares sur les mines. Paris, Le Prieur, 1751, 2 vol. in-12. [2852]

L'épître dédicatoire est signée GOSFORT.

Gosfort se peint comme un étranger qui est venu habiter la France; mais il trace avec trop d'exactitude l'histoire de la famille des Grassins, pour qu'on ne le considère pas comme un Français qui cherche en vain à se déguiser sous un nom emprunté. C'est un masque déjà pris par l'abbé LENGLET DU FRESNOY, ainsi que le prouve le commencement d'une « Lettre de M*** à M***, au sujet du nouvel Abrégé chronologique de l'Europe », in-4 de 8 pag. sans date. Voici ce commencement :

« Vous avez sans doute appris, Monsieur, que M. l'abbé Lenglet a composé un nouvel Abrégé chronologique de l'histoire de l'Europe, et que, pour pressentir le goût du public, il a donné, sous le nom supposé de *Gosford*, un extrait de cet ouvrage dans un « Calendrier historique », qui contient l'origine de toutes les maisons souveraines ». A.-A. B—R.

GOTTIS (madame Augustine), *apocr.* [J.-B. BRÈS].

I. Jeune Loys (le), prince des Francs, ou les Malheurs d'une auguste famille. Paris, A. Eymery, 1817, 4 vol. in-12, 10 fr. [2853]

II. Marie de Clèves, princesse de Condé, suivie de Valentine de

Milan, anecdote du quinzième siècle. Paris, Lecointe et Durey, 1820, 3 vol. in-12, 7 fr. 50 c. [2854]

Nous avons dit dans notre « France littéraire » : Quoique ces deux romans aient été publiés sous le nom de madame Gottis, on prétend qu'ils ne sont pas d'elle. Une personne, digne de foi, nous a assuré que cette dame est devenue l'héritière des nombreux manuscrits de J.-B. Brès, mort à Paris, au commencement de 1817, et que dans ces manuscrits se trouvaient plusieurs romans : « le Jeune Loys », et « Marie de Clèves », entre autres, y ont été vus. Cette personne, digne de foi, était feu Joseph Delort, alors sous-chef à la direction des belles-lettres, des sciences et des beaux-arts, au ministère de l'intérieur. Il n'est pas vraisemblable que ces deux romans soient les seuls de J.-B. Brès que madame Gottis ait publié sous son nom à elle.

GOUBAULT (Ch.), anc. magistrat, *aut. supp.* [MM. P. C., comte de LASTEYRIE, Arth. CONDORCET O'CONNOR, ISAMBERT, et autres publicistes].

Journal de la liberté religieuse, paraissant le 15 de chaque mois à partir du 15 mai 1843... Paris, rue du Dragon, 29, 1er mai 1843 — janv. et fév. 1844, dix numéros in-8. [2855]

Ainsi que l'indique son titre, ce journal ne devait commencer à paraître que le 15 mai, mais le premier numéro a paru dès le premier du même mois.

Reproduit l'année suivante sous le titre de : « État religieux de la France et de l'Europe d'après les sources les plus authentiques, avec les controverses sur la séparation de l'Église et de l'État », et avec les véritables noms des principaux auteurs. Paris, Brockhaus et Avenarius, 1844, 2 part. in-8.

La première partie a xxvj et 424 pag.; la seconde, viij et la pagination de 425 à 800 pag.

GOUBEAU DE ROSPOEL (F.) (1), *ps.* [Sylvain VAN DE WEYER, ministre plénipotentiaire belge à Londres, membre de l'Académie royale de Bruxelles, classe des lettres].

Hollande (la) et la conférence, ou Examen raisonné des actes de la conférence de Londres, et de la conduite du cabinet de La Haye. Londres, B. Fellowes, rue Ludgate, mars 1833, in-8 de 115 pag. [2856]

GOUGIBUS, *ps.* [J.-T. GOUGY, artiste pantomimique].

I. Zelly, ou le Naufrage, pantomime en un acte. Sans nom de ville, ni d'impr. et sans date (Paris, 1795), in-8. [2857]

(1) Nous avons trouvé ce pseudonyme écrit : *Goubau de Rospoul.*

II. Mioco et Filoli, ou le Triomphe de l'humanité, pantomime en deux actes. Paris, Barba, an V (1797), in-8. [2858]

III. Homme d'airain (l'), ou Rozabella et Alberto, pantomime en trois actes. Paris, Fages, an XII (1804), in-8. [2859]

GOUIN, amateur et membre de plusieurs sociétés savantes, *ps.* [Ch.-Yves COUSIN, d'Avalon].

Nouveau (le) Bon jardinier, ou Manuel des jardiniers, contenant, etc. (Sec. édit.). Paris, Corbet aîné, 1824, in-12 avec une grav.; — Troisième édition. Paris, le même, 1826, in-12, 5 fr. [2860]

La première édition, publiée en 1823, a paru avec les initiales de C. d'Av., auteur du « Parfait agriculteur ».

GOUJU (Charles), *ps.* [VOLTAIRE].

Lettre de — à ses frères. 1761, in-8 de 12 pag.; et in-12 de 11 pag. [2861]

C'est dans une lettre du 28 septembre, à d'Argental, que Voltaire parle pour la première fois de sa « Lettre à Charles Gouju », composée pour prouver que les prêtres ne croient pas à la religion chrétienne. — Cette lettre fut condamnée à Rome, le 24 mai 1762.

GOULET (le baron Paul de), *ps.* [Almire GANDONNIÈRE], auteur sous ce nom d'emprunt d'articles de blason, imprimés dans « la Chronique, revue mensuelle », dont M. Gandonnière a été rédacteur en chef depuis octobre 1841.

GOULMY DE ROSOY, *ps.* [l'abbé Jos.-Guill. CLÉMENCE].

Défense des livres de l'Ancien-Testament contre l'écrit (de Voltaire) intitulé : « la Philosophie de l'Histoire ». Rouen, Dumesnil, et Paris, Pillot, 1768, in-8. [2862]

GOURDAN (madame), *aut. supp.* [Charles THÉVENEAU DE MORANDE].

Portefeuille (le) de —. 1783, in-8. [2863]

Réimprimé, en 1785, sous le titre de « Correspondance ».

GOUROFF (de), *nom russisé* [A. Jeudy DUGOUR].

M. Dugour, né à Clermont-Ferrand, en janvier 1766 (1), était avant la Révolution, père de la doctrine chrétienne (doctrinaire), et à ce

(1) M. P. G. Aigueperse dans sa Biographie ou Dictionnaire historique des personnages de l'Auvergne (1836, 2 vol. in-8) n'a point consacré d'article à M. A. Jeudy Dugour.

titre avait été professeur dans les collèges dirigés par sa congrégation, d'abord à la Flèche, ensuite à l'école centrale de la rue Saint-Antoine, à Paris, comme professeur d'Histoire. Après la suppression des ordres religieux, M. Dugour se fit libraire à Paris, ainsi que l'ont été tant d'autres érudits, tels que Ch. Pougens, Vatar-Jouannet, Colnet, etc. Comme éditeur des derniers volumes du Cours complet d'agriculture de l'abbé Rozier, il eut en 1800 à soutenir un procès contre les contrefacteurs de cet ouvrage, et il rédigea à cette occasion un *Mémoire* curieux, où il soutint que les contrefaçons étant un délit contre la propriété, devaient faire traduire leurs auteurs devant les tribunaux de police correctionnelle, et le Directoire adopta cette jurisprudence qui est devenue générale dans tout le royaume. M. Dugour ne fut pas heureux en librairie. Il sollicita une place dans l'instruction publique en Russie, qu'il ne tarda pas à obtenir. Il y fut d'abord professeur et bibliothécaire à Kharkhoff. Lors de la déclaration de guerre de la France contre la Russie, M. Dugour eut à opter entre son retour dans sa patrie et sa naturalisation russe. Il se fit naturaliser. Une ukaze de l'empereur Alexandre donna en 1812 au nom de M. Dugour une orthographe et une terminaison russe. Il s'est appelé depuis *de Gouroff*, bien que la particule qualificative *de* n'existe pas en Russie. M. Dugour fut nommé, en 1825, recteur de l'Université de Saint-Pétersbourg, et il est mort son directeur.

Les titres de notre ancien compatriote étaient en 1829 : conseiller d'État actuel, directeur de l'Université de Saint-Pétersbourg, professeur d'histoire et de littérature, membre du comité scientifique près le ministère des finances, chevalier de l'ordre de Sainte-Anne, 2e classe, avec les insignes en diamants, et de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur. Depuis son arrivée en Russie, M. Dugour a publié les divers ouvrages suivants (1) :

I. Critique et défense de l'Histoire. Discours prononcé à l'Université de Kharkhoff, en 1807. Kharkhoff, 1807, in-4. [2864]

II. Révolutions (des) opérées dans l'état social au quinzième siècle. Kharkhoff, 1809, in-4. [2865]

(1) Pour la liste de ses ouvrages antérieurs, voy. « la France littér. », t. II, au nom Dugour.

III. Civilisation (de la) des Tartares Nogaïs dans le midi de la Russie européenne. Kharkhoff, 1816, in-8. [2866]

IV. Mémoire sur l'état actuel de l'hôpital impérial des pauvres malades à Saint-Pétersbourg, avec des détails sur la nouvelle institution des veuves de la charité. Saint-Pétersbourg, Pluchart, 1817, in-8. [2867]

V. Direction (de la) donnée à l'enseignement dans les universités. Discours. Saint-Pétersbourg, 1823, in-8. [2868]

VI. Influence (de l') des lumières sur la condition des peuples. Discours. Saint-Pétersbourg, 1826, in-8. [2869]

VII. Rapport (du) des lettres avec la morale. Discours. Saint-Pétersbourg, 1828, in-8. [2870]

VIII. Essai sur l'histoire des enfants-trouvés, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, servant d'Introduction aux Recherches sur les enfants-trouvés et les enfants illégitimes en Russie et dans le reste de l'Europe. (De l'impr. de F. Didot, à Paris). Paris, rue de Grenelle Saint-Germain, 59, 1829, in-8 de 180 pag., 3 fr. [2871]

Il n'a été tiré que cent exemplaires de cet *Essai*, divisé en douze chapitres, qui sert d'introduction à l'ouvrage suivant.

IX. Recherches sur les enfants-trouvés et les enfants illégitimes, en Russie, dans le reste de l'Europe, en Asie et en Amérique ; précédées d'un Essai sur l'histoire des enfants-trouvés depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours. Tome Ier (et unique). Paris, F. Didot, 1839, in-8, 6 fr. [2872]

Le prospectus imprimé à Paris, par les frères F. Didot, en 1829 (in-8 de 16 pag.), promettait cet ouvrage en trois volumes avec 120 tableaux statistique : le premier seul a été publié.

Les recherches de l'auteur tendent à démontrer que les établissements d'enfants-trouvés sont contraires aux mœurs et à la prospérité des nations (1).

---

(1) Les auteurs de « la Littérature française contemporaine », ont, t. III, p. 321, cité le nom de M. Dugour, qui fait le sujet de cette notice, mais sans aucun renseignement sur la personne de cet écrivain, sans renvoi à la France littéraire dans laquelle il a un article, t. II, 651. Aucun des neuf ouvrages que nous venons de citer n'est rappelé dans le leur. On s'est borné à citer de ce savant un « Mémoire justificatif pour Louis XVI, etc. », imprimé en 1793 ! ce qui donne à penser que M. Dugour n'a pas écrit autre chose, ni avant, ni après.

Allons, messieurs les rédacteurs, encore un plagiat à ajouter à tant d'autres,

G*** P*** (le comte de), *aut. dég.* [Fr. DARUT, baron de GRANDPRÉ, lieutenant-général].

Aimable (l') Petit-Maître, ou Mémoires militaires et galants du —, capitaine au régiment de Touraine, écrits par lui-même à M. de Té***. Cythère, 1750, in-12. [2873]

G. P. L., ancien pâtissier retiré, *ps.* [l'abbé G.-P. TARENNE DE LAVAL, prêtre habitué de la paroisse Saint-Louis en l'Ile ; né à Lyon, en 1763, mort à Paris, le 7 juin 1847].

Pâtissier (le) à tout feu, ou nouveaux Principes économiques de pâtisserie, à l'usage des dames, etc. Deuxième édition, considérablement augmentée. Paris, Audot, 1838, in-12, avec 6 grav., 2 fr. [2874]

La première édition, publiée dans la même année, ne portait pour nom d'auteur que : *Par un Pâtissier retiré.*

GR., *ps.* [Antoine GARNIER, de Langres, mort en 1710].

Rudiments (les) de la langue latine, avec des règles pour apprendre facilement et en peu de temps à lire, décliner et conjuguer. Langres, vers 1710, in-8. — Nouvelle édition, corrigée et augmentée de trois degrés de comparaison. Sur l'imprimé à Langres. Metz, veuve de Jean Collignon, 1737, in-8. — Nouv. édit., considérablement augmentée dans cette sixième édition (par *François Bistac*, son disciple et son successeur, mort en 1752). Langres, Personne, 1745, in-8. [2875]

Ce Rudiment, ainsi augmenté par Bistac, a été réimprimé dans plusieurs villes de France, notamment à Chaumont, à Lyon, à Avignon, à Auxerre, etc., etc. Bistac avait déjà fait des corrections à l'édition de Langres, 1717.

GRACE (Félix de la). Voy. LA GRACE.

GRACOBUD (mademoiselle de), *trad. supp.* [mademoiselle de LUBERT].

Princesse (la) Coque d'œuf et le prince Bonbon, trad. de l'arabe. (Composé en français). La Haye (Paris), 1745, in-12. [2876]

---

pour le nom *de Gouroff*, et vous dissimuleres votre *Unwissenheit*, en bibliographie bien entendu. Seulement, vous vous trouverez avoir consacré, non pour la première fois, deux articles à la même personne ; mais on l'excusera à des auteurs qui n'ont jamais voulu sérieusement faire un livre sérieux, et partant se sont évités la peine de chercher à rien apprendre.

GRADUÉ DE CAMPAGNE (UN), *aut. dég.* [BERNARD, conseiller au bailliage de Bourg en Bresse].

Suppression (la) de tous les droits féodaux. 1790, in-8. [2877]

GRAINVILLE, *nom abrév.* [Charles-Joseph de LESPINE DE GRANVILLE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Grainville.*

GRAINVILLE (l'abbé), *nom abrév.* [Jean-Baptiste-François-Xavier COUSIN DE GRAINVILLE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Grainville.*

GRAMME (Philippe), imprimeur à Liége, *ps.* [dom CLÉMENCET].

Lettre de —, à l'auteur (Denesle) de la « Lettre sur le nouvel Abrégé de l'histoire ecclésiastique ». 1759, in-12. [2878]

Denesle a publié une réponse à la lettre de Philippe Gramme, 1759, in-12.

GRAN (de), *anagr.* [GÉNARD].

École (l') de l'Homme, ou Parallèle des portraits du siècle et des tableaux de l'Écriture sainte. Amsterdam (Noyon, Rocher), 1752, 3 vol. in-12. — Nouvelles éditions. 1753, 1755, 2 vol. in-12, sous la rubrique de Londres. [2879]

L'abbé Sepher, dans ses notes manuscrites sur la *Bibliothèque des Romans* de Lenglet du Fresnoy, soutient que l'auteur de cet ouvrage était un soldat aux gardes, nommé *Dupuis*; il ajoute qu'il a eu une de ses lettres ainsi signée. A. A. B—R.

GRANDMENIL, anc. comédien français, *nom abrév.* [J.-B. FAUCHARD DE GRANDMENIL, mort en 1816, membre de l'Institut].

Savetier joyeux (le), opéra-comique en un acte. Paris, Prault, 1759, in-8 de 47 pag. [2880]

GRAND-NEZ (le chev. du). Voy. D. G. N.

GRANDPRÉ, *nom abrév.* [DARUT DE GRANDPRÉ]. Pour la liste des ouvrages de deux frères portant le même nom, voy. le t. III de « la France littéraire », à *Grandpré.*

GRANDPRÉ (le comte de), *nom abrév.* [le comte Louis-Marie-Jos. O'HIER DE GRANDPRÉ]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le t. III de « la France littéraire », à *Grandpré.*

GRANDVAL (le sieur), *ps.* [J. DU VERGIER DE HAURANNE, de Saint-Cyran).

Vie de la Sainte-Vierge. Paris, 1664; Ibid., Jombert, 1688, in-12. [2881]

GRANDVAL, père et fils, *nom abrév.* [RAGOT DE GRANDVAL]. Pour la liste de leurs ouvrages, voy. le t. III de « la France littéraire », à *Grandval.*

GRANGE (la). Voy. LA GRANGE.

GRANGÉ (1) (Eugène), *ps.* [Eugène-Pierre BASTÉ], auteur dramatique.

I. Avec M. Dennery [*Eugène Philippe*] : les petits Souliers, ou la Prison de Saint-Crépin, vaudeville en un acte; représenté sur le théâtre du Panthéon, le 2 décembre 1836. Paris, Nobis, 1837, in-8 de 22 pag., 20 c. [2882]

Formant la quinzième livraison du tome Ier du « Musée dramatique».

II. Fils du portier (le), vaudeville en un acte; représenté sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 21 mai 1837. Paris, Morain, 1837, in-8. [2883]

III. Avec M. A. Dennery [*Eugène Philippe*] : le Tour de faction, drame-vaudeville en un acte; représenté sur le théâtre des Variétés, le 20 juillet 1837. Paris, de l'impr. de Dondey-Dupré, 1837, in-8 de 16 pag. [2884]

IV. Eric-le-Fou, drame-vaudeville en deux actes; représenté sur le théâtre de la Porte Saint-Antoine, le 25 juillet 1837. Paris, Marchant, 1837, in-32 de 64 pag., 15 c. [2885]

V. Avec Dennery [*Eugène Philippe*] : une Femme de lettres, folie-vaudeville en un acte; représenté sur le théâtre des Folies-Dramatiques, le 14 novembre 1837. Paris, de l'impr. de Dondey-Dupré, 1837, in-8 de 12 pag. [2886]

VI. Avec *le même :* Gras et Maigre, bouffonnerie en un acte; représentée sur le théâtre du Palais-Royal, le 25 février 1838. Paris, Marchant, 1838, in-8 de 16 pag. [2887]

VII. Avec MM. A. Dennery [*Eugène Philippe*] et Cormon [*P.-Ét. Piestre*] : Raphaël, ou les Mauvais conseils, drame en trois

---

(1) Sur le frontispice de la première des pièces que nous citons, le pseudonyme de M. Basté est orthographié *Granger.*

actes; représenté sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 30 juin 1838. Paris, de l'impr. de Dondey-Dupré, 1838, in-8 de 24 pag. [2888]

VIII. Avec MM. *Rougemont* et Dennery [*Eugène Philippe*] : la Reine des blanchisseuses, vaudeville en deux actes; représenté sur le théâtre des Variétés, le 25 septembre 1838. Paris, de l'impr. de Dondey-Dupré, 1838, in-8 de 24 pag. [2889]

IX. Avec MM. Dennery [*Eugène Philippe*] et (*Ernest*) *Bourget* : 1840, ou la Guerre des saisons, revue-vaudeville en un acte; représenté sur le théâtre de la Gaîté, le 29 décembre 1839. Paris, Mifliez, 1840, in-8 de 16 pag., 20 c. [2890]

Formant le nº 31 du « Répertoire dramatique ».

X. Avec M. Dennery [*Eugène Philippe*] : le Dernier oncle d'Amérique, vaudeville en un acte; représenté pour la première fois sur le théâtre du Panthéon, le 1er février 1840. Paris, rue d'Enghein, nº 10; Mifliez, 1840, in-8 de 16 pag., 20 c. [2891]

Nº 48 de la collection précédemment citée.

XI. Avec M. *Ernest Bourget* : le Retour de Saint-Antoine, prologue-vaudeville en un acte; représenté sur le théâtre de la Porte Saint-Antoine, le 18 avril 1840. Paris, Vert; Gallet, 1840, in-8 de 16 pag., 15 c. [2892]

45e numéro de « Paris dramatique ».

XII. Avec MM. *Selme Davenay* et Abel [*Abel Lahure*, architecte] : le Pâté de Chartres, vaudeville en un acte; représenté sur le théâtre de la Porte Saint-Antoine, le 24 octobre 1840. Paris, Gallet, etc., 1840, in-8 de 10 pag., 30 c. [2893]

Cette pièce fait partie de la collection précédemment citée.

XIII. Avec M. Dennery [*Eugène Philippe*] : Feu Peterscott, vaudeville en deux actes; représenté sur le théâtre des Variétés, le 24 décembre 1841. Paris, Tresse, 1842, gr. in-8 de 24 pag. à 2 colon. [2894]

Faisant partie de la « France dramatique au XIXe siècle ».

XIV. Avec *le même* : Amour et amourette, drame en cinq actes, mêlé de chants; représenté sur le théâtre des Folies-Dramatiques, le 12 avril 1842. Paris, Marchant, 1842, in-8 de 36 pag.. 50 c. [2895]

Faisant partie du « Magasin théâtral ».

XV. Avec C P.-Ét.
deville en un acte ; représe
avril 1842. Paris, Beck ; Tr 2, 12

N° 208 du « Répertoire dramatique des auteurs contemporains ».

XVI. Avec M. Dennery [*Eugène Philippe*] : la Dot d'Auvergne, vaudeville en un acte; représenté sur le théâtre du Palais-Royal, le 21 août 1842. Paris, Marchant, 1842, in-8 de 12 pag., 40 c. [2897]

Faisant partie du « Magasin théâtral ».

XVII. Avec *le même :* Pauvre Jeanne, drame-vaudeville en trois actes. (Théâtre des Folies-Dramatiques, le 30 mars 1843). Paris, Marchant, 1843, in-8 de 28 pag., 50 c. [2898]

Faisant partie du « Magasin théâtral ».

XVIII. Avec *le même :* les Bohémiens de Paris, drame en cinq actes et en huit tableaux; représenté sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 27 septembre 1843. Paris, Marchant, 1843, in-8 de 44 pag. [2899]

Faisant partie du « Magasin théâtral ».

XIX. Avec *le même :* la Grisette de qualité, drame-vaudeville en quatre actes; représenté sur les Folies-Dramatiques, le 2 mai 1844. Paris, Marchant, 1844, in-8 de 28 pag., 40 c. [2900]

Faisant partie de la même collection.

XX. Avec M. Cormon [*P.-Et. Piestre*] : les Premières armes du Diable, vaudeville fantastique en cinq actes, représenté sur le théâtre des Folies-Dramatiques, le 19 novembre 1844. Paris, Marchant, 1844, in-8 de 44 pag., 50 c. [2901]

Faisant partie de la même collection.

XXI. Avec *le même :* un Mari qui se dérange, comédie-vaudeville en deux actes. (Théâtre du Gymnase-Dramatique, le 25 mars 1846). Paris, Michel Lévy, 1846, in-8 de 24 pag. [2902]

Faisant partie de la « Bibliothèque dramatique ».

XXII. Avec *le même* et M. *Leprévost :* les Amours d'une rose, ou Hannetons, fleurs et papillons, vaudeville fantastique en trois actes. (Théâtre des Folies-Dramatiques, le 29 octobre 1846). Paris, Marchant, 1846, in-8 de 28 pag. [2903]

Faisant partie du « Magasin théâtral ».

GRASSET (Gabriel) et associés, *ps.* [VOLTAIRE].

Epître dédicatoire (des Guèbres, ou la Tolérance, tragédie de Voltaire) à M. de Voltaire. — Imp. en tête de l'édition de cette tragédie, sans lieu d'impression (Genève), 1769, in-8 de 116 pag. [2904]

La ruse n'était pas nouvelle. Voltaire lui-même l'avait employée en se faisant adresser ses « Lettres sur la Nouvelle Héloïse ».

GRATIEN, *ps.* [l'abbé Guill.-André-René BASTON].

Rareté (la), ou les Insermentés défendus et pleinement justifiés. Sans nom de ville et sans date (Rouen, 1792), in-8. [2905]

GRAVE (madame de LA). Voy. LA GRAVE.

GRAVELOT, *ps.* [Hubert-François BOURGUIGNON, dessinateur, frère du célèbre d'Anville]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le t. III de « la France littéraire », à *Gravelot.*

GRAVIÈRE (Ludovic LA). Voy. LA GRAVIÈRE.

GRÉCOURT (l'abbé de), *nom abrév.* [J.-Bapt.-Jos. WILLART DE GRÉCOURT, chanoine de Saint-Martin de Tours]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France », à *Grécourt.*

GREMAUD (Jean-Joseph), de Vuippens, *ps.* [Louis BOURGEOIS, ancien châtelain des Clées].

Pinte (la) où l'on va, ou le Poile à Jean-Pierre (*sic*). Vuippens (Yverdon), 1801, broch. in-8. [2906]

GRENADIER DE LA VIEILLE ARMÉE (UN), *aut. dég.*

Adresse au Roi. Paris, Plassan, 1818, in-8 de 36 pag. [2907]

GRESSET, *apocr.* [Michel de CUBIÈRES-PALMÉZEAUX].

Épître à Gresset, au sujet de la reprise du « Méchant » en 1814, suivie de deux ouvrages de ce poète célèbre (le « Chien pêcheur » et la « Musique », poèmes) qui ne sont dans aucune édition de ses œuvres, et d'une Épître à un jeune provincial, intitulée : « l'Art de travailler aux journaux ». Par l'ex-révérend P. Ignace de Castelvadra, petit-neveu du R. P. Brumoy (Cubières-Palmézeaux). Paris, Moronval, 1812, in-8 de 93 pag. [2908]

Je ne sais si Cubières-Palmézeaux a fait quelques dupes par l'annonce de ces prétendus ouvrages de Gresset; mais il est certain que le « Chien

pêcheur, ou le Barbet des cordeliers d'Étampes », a été publié vers 1730, par HÉMARD D'ANJOUAN.

Le poème sur la musique est de SERRÉ, et parut en 1717, in-4.

A. A. B—R.

GREVÉ (Victor), *trad. pseud.* [Ant. FUSI].

Mastigophore (le), ou le Précurseur du zodiaque, contre Juvain Solanicque (Nic. Vivian); trad. du latin. 1609, in-8. [2909]

Voyez ce que dit de cet ouvrage le P. Niceron, t. XXXIV, p. 310.

GRIBEAUVAL, *nom abrév.* [Jean-Baptiste VAQUETTE FRECHENCOURT DE GRIBEAUVAL]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Gribeauval.*

GRILLOT le bedeau, *pseud.* [FOUGERET DE MONTBRON].

Discours (en vers) prononcé au Roi par un paysan de Chaillot. 1744, in-4 de 8 pag. [2910]

Catalogue manuscrit de l'abbé Goujet.

GRIMAREST, père et fils, *nom abrév.* [LE GALLOIS, sieurs de GRIMAREST]. Pour la liste de leurs ouvrages, voy. la « France littéraire », à *Grimarest.*

GRIMM (le baron Frédéric Melchior de), envoyé du duc de Saxe-Gotha à la Cour de France et ministre plénipotentiaire de l'impératrice de Russie près des États du cercle de la Basse-Saxe.

I. Correspondance littéraire, philosophique et critique, adressée à un souverain d'Allemagne. Par le baron *Grimm* et *Diderot.* Paris, 1813-14, 17 vol. in-8; Ibid., 1829, 16 vol. in-8. [2911]

Pour des détails sur les différentes éditions de cette Correspondance, voy. l'article GRIMM de « la France littéraire », t. III, 479.

« Grimm n'est pas l'auteur de la Correspondance littéraire qu'il a plu à « quelques éditeurs ignorants de lui attribuer; il n'avait ni le loisir ni le « talent de la composer. C'est l'ouvrage de DIDEROT, de madame D'EPINAY « et de leurs faiseurs. Il ne faudrait pas avoir lu ce que Grimm a bien « évidemment écrit, pour lui faire l'honneur d'une correspondance dans « laquelle on trouve tout ce qui manquait au baron : de vastes connaissan-« ces littéraires, un goût souvent très pur, un talent d'observations, un tact « qui n'avait rien de germanique, et un style dont aucun de ceux d'outre-« Rhin ne s'était jamais avisé. Toute la part que Grimm peut avoir eu à « cet ouvrage, a donc été de la faire faire pour des souverains et même « pour des princes subalternes, dont la protection lui était d'autant plus « précieuse que c'était à elle qu'il devait sa fortune diplomatique. Rien « ne contraste mieux avec cette correspondance, que celle qu'il entrete-« nait avec Catherine et avec Frédéric : c'est là que Grimm se montre ce

« qu'il est, un pauvre courtisan qui se creuse l'esprit pour trouver de « nouvelles flagorneries. Il épuise la coupe de la flatterie à chaque phrase « qu'il écrit; les formes les plus basses sont celles qu'il emploie de pré- « férence. Le nain, il croit aggrandir ses héros, en se rapetissant encore! « Il semble qu'il ne puisse en mesurer la hauteur qu'en se mettant sous « leurs pieds. Ce souverain littéraire qui aurait parlé avec tant de morgue « de Rousseau, ne veut pas, comme ce philosophe, que l'homme redes- « cendu à l'état de nature, marche à quatre pattes, il trouve encore « dans cette attitude quelque chose de trop altier; c'est sur le ventre qu'il « rampe au pied des trônes. Nous avons lu de quelle manière il recomman- « dait il y a cinquante ans, à M. le prince de Nassau-Siegen, le jeune et « depuis si infortuné comte de Sombreuil. On ne sait en lisant cette lettre « si la langue n'a pas encore plus de reproches à faire au baron de Grimm « que le goût et les convenances. Quoi qu'il en soit, il ne nous manque « que de connaître l'histoire secrète de la littérature du temps, pour dire « positivement de qui il avait acheté ses « Lettres », sur la littérature al- « lemande, et sur Omphale, tragédie lyrique de Lamothe-Houdard (1752), « le Petit Prophète de Boemischbroda » (1753), et la dissertation « sur le « poème lyrique », insérée dans l'Encyclopédie, et pour révéler le nom de « celui qui lui écrivait ses lettres au grand Frédéric. Tandis que d'autres « faisaient pour lui la littérature de la diplomatie, il faisait, lui, la diplo- « matie de la littérature ». P. R. A—s.

II. Mémoires politiques et anecdotiques, inédits, du —, agent secret à Paris de l'impératrice de Russie, de la reine de Suède, du roi de Pologne, du duc des Deux-Ponts, du prince de Saxe-Gotha et autres souverains du Nord, depuis l'année 1743 jusqu'en 1789; traduits de l'allemand par M. Zinmann. Paris, Lerouge-Wolff, 1829, 2 vol. in-8, 15 fr. [2912]

GRIMM, *ps.* [Amédée ACHARD].

I. Lettre de — (sur Paris). — Imprimées dans le journal « l'Époque », en 1846. [2913]

II. Lettres sur les mariages espagnols. — Ibid. [2914]

GRIMOD DE LA REYNIÈRE, *apocr.* [RIVAROL et CHAMPCENETZ].

Parodie du songe d'Athalie. 1787, in-8. [2915]

Une édition de cette Parodie, qui parut d'abord sous le voile de l'anonyme, porte le nom de M. GRIMOD DE LA REYNIÈRE; c'est une petite noirceur que les véritables auteurs se sont permise, mais qui n'en a imposé à personne.

GRINBERGHEN (le prince de), *aut. supp.* [l'abbé PIC, précepteur du prince].

Timandre instruit par son génie ; traduit du grec, par le P. D. G. Paris, 1702, in-12. [2916]

Voyez les Essais critiques de prose et de poésie. Paris, Ribou, 1703, in-12, p. 14.

GRINGOIRE (Pierre), nom qu'il a plu à Paul DELASALLE (1) d'inscrire en tête d'un volume de *Vers* qu'il a publié, en 1836 (Paris, Charpentier, in-18).

GRISBOURDON (le P.), *ps.* [de JUNQUIÈRES].

Épître du — à M. de V*** (de Voltaire), sur le poème de « la Pucelle ». Sans date (1756), in-12 de xi pag. V. T. [2917]

GRISIER, maître d'armes à Paris, *aut. supp.* [le comte Ludovic d'HORBOURG (2)].

Armes (les) et le duel, par Grisier, professeur de LL. AA. RR. les princes fils du roi, à l'École royale polytechnique, au collége royal Henri IV et au Conservatoire de musique (!). Ouvrage agréé par S. M. l'empereur de Russie ; précédé d'une Preface anecdotique, par *A. Dumas.* Notice sur l'Auteur, par *Roger de Beauvoir*; Épître en vers, de *Méry* ; Lettre du comte *Ludovic d'Horbourg*; dessins par *E. de Beaumont.* Paris, Garnier frères, 1847, gr. in-8 de 583 pag., avec dessins, 10 fr. [2918]

— Il n'y a donc rien d'original en ce moment à Paris ?
— Une seule chose.
— Apprenez-moi vite...
— La publication d'un maître d'armes, qui a beaucoup d'esprit.
— Vous l'appelez ?
— Grisier.
— Je l'ai beaucoup connu. Il a trop d'esprit pour sa profession. Je me souviens d'avoir lu dans sa salle d'armes cette inscription d'une étourdissante originalité :

Exterminez, grand Dieu, de la terre où nous sommes,
Quiconque avec plaisir répand le sang des hommes.

---

(1) Né à La Haye du Puy (Manche), en 1812, mort à Auteuil, en 1845. Voir une Notice sur cet écrivain, par M. G. MANCEL, de Caen, formant la 27e livraison des « Normands illustres ».

(2) Futur auteur, nous assure-t-on, des Mémoires du général Dumas, père du marquis de la Pailleterie, de ce brave qui crut tout bonnement être le père d'un citoyen (V. t. 1er, p. 414).

Ces deux vers de *Mahomet* chez un maître d'armes! Je ne sais s'il n'y a pas autant de mérite à les avoir placés sous forme d'inscription qu'à les avoir faits.

— Ce livre est donc, comme je vous le disais, illustre mort, un recueil charmant et instructif d'anecdotes, de préceptes, de règles, de réflexions. On le lit, comme on lisait autrefois *Adolphe*. Il est moins mélancolique, mais aussi paradoxal parfois. L'auteur veut, à force d'esprit, et il y réussit souvent, faire croire que son art doit marcher de pair avec la poésie, la politique, la peinture et même la méditation. La médecine du duel! c'est adorable.

Et comment s'appelle ce livre, me dit-il, pour que j'en parle à Saint-Georges?

— Les *Armes et le Duel*.

Extrait d'un nouveau Dialogue des morts, tiré du « Charivari. »

GRISOLLES (mademoiselle de), *aut. supp.* [de BEAUCLAIR].

Histoire de —, écrite par elle-même. Londres, 1770, in-8. [2919]

GROS (LE). Voy. LE GROS.

GROS-JEAN DINDON, membre de l'Académie des sourds-muets, *ps.*

I. Madame Verdâtre, trag. en quatre farces en prose. (De l'impr. de E. Hadamard, à Metz). Paris, Corbet jeune, 1830, in-8, fig. [2920]

II. Cinq coqs pour une poule, farce en prose. (De l'impr. du même). Paris, Corbet jeune, 1830, in-18, fig. [2921]

GROS-RÉJOUI (UN), *ps.*

Quintessence anecdotique pour désopiler la rate et donner de l'esprit à ceux qui n'en ont pas; à l'usage des bons vivants. Stuttgard, Hallberger, 1839, in-16 de 96 pag. [2922]

GROU (le chanoine), *ps.* [le chanoine JOURDAN].

Lettre dans laquelle on prouve que le retour des Juifs est proche. Sans nom de ville, 1759, in-12. [2923]

Catalogue manuscrit de l'abbé Goujet.

Le chanoine Grou avait fixé le retour des Juifs à l'année 1748, ou environ. A. A. B—R.

Jourdan est encore auteur, sous ce pseudonyme « du Discours préliminaire, du Catalogue des livres de la Bibliothèque du Roi (rédigé par les abbés Sallier et Boudot). 1739.

GRUBINIUS (Oporinus), *ps.* [Gasp. SCIOPPIUS].

Oporini Grubinii amphotides Scioppianae. Parisiis, 1611, in-8. [2924]

G....T, *trad. dég.* [Jean-Baptiste GOURIET].

Voyages du capitaine *Cook*, dans la mer du Sud, aux deux pôles, et autour du Monde, accompagnées des relations de *Byron*, *Carteret* et *Wallis*, de 1764 à 1804 ; par M. G...t. Paris, Lerouge, 1811, 6 vol. in-12, ornés d'une carte générale et de 30 grav., 20 fr. [2925]

G. T. V., *aut. dég.* [Math.-Guill.-Thérèse VILLENAVE, ex-rédacteur du « Journal des curés »].

Abrégé (nouvel) des Vies des Saints, rédigé d'après le grand ouvrage d'*Alban Butler*, tiré des actes originaux et des monuments les plus authentiques, avec des additions et des corrections ; suivi d'une Instruction sur les dimanches et les fêtes mobiles. Paris, de l'impr. de Belin, 1812-13, 4 vol. in-8, ou 5 vol. in-12. [2926]

Ouvrage non terminé, il ne comprend, dans l'une comme dans l'autre édition, que les huit premiers mois de l'année.

GUALDI (l'abbé), *ps.* [Gregorio LÉTI].

Histoire de dona Olympia Maldachini ; traduite de l'italien (par *Renoult*). Leyde, 1666, in-12. [2927]

— Le même ouvrage, sous ce titre : la Vie de dame Olympe Maldachini, traduite en français de l'italien de — avec des notes (par *Jourdan*). Genève et Paris, veuve David, 1770, 2 part. in-12. [2928]

GUÉPAIN (UN), *aut. dég.*

Almanach pour rire. Orléans, de l'impr. de Durand, 1844, in-12 de 144 pag., 75 c. [2929]

GUERCHY (le marq. de), *nom abrév.* [le marquis Louis REYNIER DE GUERCHY]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », à *Guerchy*.

GUETHENOC (le comte), *ps.* [le comte Frédéric de BRUC].

Blancs (les), les bleus et la Cour de Charles X. Paris, Dolin, 1844, 2 vol. in-8, 10 fr. [2930]

Ouvrage publié en vingt livraisons.

GUEUX (UN), *ps.*

Lettre à M. Ferdinand Dugué. Du 9 janvier 1847. — Impr. dans la « Silhouette », du 12 janv. 1847. [2931]

GUILLAUME, prêtre dans le diocèse de Rouen, *aut. dég.* [l'abbé Guill.-André-René BASTON].

Guillaume, prêtre dans le diocèse de Rouen, à M. C. de la R. (Charrier de la Roche), évêque constitutionnel de la Seine-Inférieure, salut et retour à l'unité. (Rouen, 1791) in-8. [2932]

GUILLAUME, *ps.* sous lequel CUVELIER DE TRIE a fait imprimer l'une de ses nombreuses pièces. (Voy. « la France littéraire »).

GUILLAUME LE DISPUTEUR, *ps.* [T.-J. DUVERNET].

Intolérance (l') religieuse. 1782, in-8. [2933]

Voy. « Bastille dévoilée », 1782, in-8, troisième livraison, p. 43.

GUILLAUME LE FLANEUR, *ps.* [Amable VILLAIN DE SAINT-HILAIRE].

Biographie dramatique (petite), silhouette des acteurs, actrices, chanteurs, cantatrices, directeurs, directrices, régisseurs, souffleurs, danseurs, danseuses, figurants, figurantes, peintres, machinistes, etc., des théâtres de la capitale. Étrennes aux oisifs. Paris, Lemonnier, 1821, in-12. [2934]

GUILLEMARD (Robert), sergent en retraite, *aut. supposé* [MM. C.-O. BARBAROUX et LARDIER].

Mémoires (ses); suivis de documents historiques, la plupart inédits de 1805 à 1823. Paris, Delaforest, 1826, ou 1827, 2 vol. in-8 avec carte et portr., 14 fr. [2935]

GUILLERAGUES (le comte), *nom abrév.* [le comte de LAVERGNE DE GUILLERAGUES]. Pour ses ouvrages, voy. le t. III de « la France littéraire », à *Guilleragues*.

GUIMENIUS (Amadaeus), *ps.* [Matth. de MOYA, S. J.].

Amadæi Guimenii Lomarensis, opusculum singularia universæ ferè theologiæ moralis complectens, adversùs quorumdam expostulationes contrà nonnullas jesuitarum opiniones morales. Lugduni, 1664, in-4; 1665, in-12. [2936]

La Faculté de théologie de Paris a censuré cet ouvrage le 3 février 1665.

GUINAN LAOUREINS, *ps.* [Jean-Baptiste REINOLDS (1), écrivain belge].

---

(1) Nous devons ce renseignement à M. l'abbé comte de Robiano.

I. Projet d'une censure agraire à établir en France. Paris, Moussard, 1802, in-8 de 24 pag., 50 c. [2937]

II. Aura, ou Fragment de l'Histoire de quelques illustres bannis de la Grèce et de leur établissement dans les montagnes de l'Ibérie; avec des notions sur les côtes méridionales de ce dernier pays, sur la Sicile et les principales îles de la mer Egée. Ouvrage orné de gravures et suivi de notes. Paris, au bureau du Classique des dames, et chez Moussard, an X (1802), in-8 de 256 pag., fig., 3 fr. [2938]

III. Classique (le) des dames, ou Cahiers élémentaires d'histoire, de mythologie, de langues française, italienne et anglaise, et de morale universelle. Paris, madame Plauzoles; Firmin Didot, 1803, 3 vol. in-8, 9 fr. [2939]

IV. Dépôts (des) de mendicité, et de l'influence qu'ils peuvent avoir sur la prospérité publique. Paris, Rosa, 1814, br. in-8. [2940]

V. Tableau de Rome vers la fin de 1814. Bruxelles, Weissenbruck (* A. Lacrosse), 1816, in-8, 6 fr.; ou Paris, Rosa, 1821, 3 vol. in-12, 10 fr. [2941]

La seconde édition porte pour titre « Tableau de Rome en 1814 ».

VI. Influence (de l') anglaise. Bruxelles, Weisseinbruck (* A. Lacrosse), 1817, in-8, 4 fr. 50 c. [2942]

GUIRAUDET (Ch.-Ph.-Touss.), anc. préfet de la Côte-d'Or, *apocr.* [GUIRAUDET, son frère].

I. Anti-Machiavel, ou Examen du « Prince » de Machiavel. Paris, Treuttel et Wurtz, 1789, in-8. [2943]

Frédéric II a fait un Anti-Machiavel, mais c'est ici un ouvrage sous le même titre, et dont Guiraudet est l'auteur.

II. Harmonie des cultes catholique, protestant et mosaïque avec nos constitutions; par l'auteur de « l'Anti-Machiavel ». Paris, 1809, in-8. [2944]

Il y a eu deux Guiraudet, Gascons et frères.

Quérard cite le Guiraudet, préfet, et il lui donne plusieurs ouvrages auxquels il n'a mis que son nom.

Le véritable auteur de « l'Anti-Machiavel », de « l'Harmonie » et autres volumes (vraisemblablement aussi de la traduction de Machiavel), est Guiraudet le bossu, le jeune, le malingre, le bizarre personnage, qui vivait à Paris retiré, isolé, mais instruit, grand travailleur, peu amant de la renommée et laissant à son frère tout le fruit et le prix de ses veilles.

Fr. G.

GUISE (Henri de Lorraine, duc de).

Mémoires de M. le duc (*Henri*) *de Guise*, contenant son entreprise sur le royaume de Naples, jusqu'à sa prison (publiés par *de Saint-Yon*, son secrétaire, avec l'Éloge de l'auteur par le duc *de Saint-Aignan*). Paris, Martin, 1668, in-4; Hollande, Elzevier, 1668, 2 vol. in-12; Paris, veuve Martin, 1681, in-12. [2945]

On croit qu'ils ont été rédigés par Philippe Goibaud, sieur Du Bois, de l'Académie française.

Voyez le « Dictionnaire social » de Le Fèvre de Beauvray, p. 329. On sait que ces Mémoires ont été publiés par les soins de Saint-Yon, secrétaire du duc de Guise, à qui M. de Saint-Hélène en a attribué faussement la rédaction.

Il existe une édition plus récente de ces Mémoires, sous le titre de « Mémoires de Henri de Lorraine, duc de Guise ». Amsterdam, Lombrail, 1703, 2 vol. in-12.

GUITONIÈRE (Léon de LA). Voy. LA GUITONIÈRE.

GUSTAVE, *ps.* commun à cinq auteurs dramatiques : MM. *Héquet*, *Robillard*, *de Vieu*, *Vulpian* et *Wailly*. Voy. ces noms dans « la France littéraire » et ses Corrections et Additions (ou t. XI).

GUYNÉE (mylord), *ps.* [Henri Pajon].

Aventures (les) de la belle Grecque (Iphigénie), traduites de l'anglais. (Composées en françois). Paris, Lesclapart, 1742, in-12. [2]

GUYON DE ROCHECOTTE [le comte Fortuné], *aut. supp.* [Alphonse de Beauchamp].

Mémoires du comte Fortuné Guyon de Rochecotte, ancien officier au régiment du Roi, commandant en chef des royalistes du Maine, du Perche et du pays Chartrain, en 1795-96-97 et 98, rédigés sur ses papiers et sur les notes de ses principaux officiers, avec des pièces justificatives. Paris, A. Eymery, 1818, in-8, 5 fr. [2947]

GUYOT, *ps.* [Bernard-Joseph Saurin, le fils].

Réplique à la Réponse du P. Castel (sur la Lettre critique de Saurin, sur le Traité de mathématiques, du même P. Castel). 1730, in-4. [2948]

GUYOT DE MERVILLE, *aut. supp.* [l'abbé Bruté de Loirelle].

Ennemis (les) réconciliés, pièce dramatique, en trois actes et en

prose, dont le sujet est tiré d'une des anecdotes les plus intéressantes du temps de la Ligue. La Haye et Paris, Lacombe, 1766, in-8. [2949]

C'est à tort que quelques bibliographes attribuent cette pièce à GUYOT DE MERVILLE, qui s'était noyé l'année précédente dans le lac de Genève.

G... V... (madame), *aut. dég.* [madame GRANDMAISON VAN ESBECQ].

Synaïb et Zora. Paris, Ouvrier, 1800, 2 vol. in-12, 3 fr. [2950]

Roman allégorique. Il en existe des exemplaires qui portent pour titre: « Synaïb et Zora, ou l'Héritière de Babylone »; par madame G... V..., auteur de « Adolphe, ou la Famille malheureuse ». Paris, 1801.

G... VAN... (madame), *aut. dég.* [madame GRANDMAISON VAN ESBECQ].

I. Edwige de Milvar. Paris, Fréchet, 1807, 3 vol. in-12, 5 fr. [2951]

II. Époux (les) philosophes au dix-huitième siècle. Paris, Allais, 1808, 3 vol. in-12, 5 fr. 50 c. [2952]

G. V^e. D. V. Voy. G., vicaire de Ville-d'Avray.

G...Y, *ps.* [l'abbé SABATIER, de Castres].

Vie polémique de Voltaire, ou Histoire de ses proscriptions. (Nouv. édit.). Paris, Dentu, 1802, in-8. [2953]

Nouvelle édition d'un livre qui a d'abord paru sous le titre de « Tableau philosophique de l'esprit de Voltaire ». Genève, Cramer, 1771, in-8 et in-12.

GYGÈS, *ps.*, auteur d'une Chronique de Paris, imprimée dans les derniers mois (janvier et février 1848) du « Conservateur », journal quotidien dont le premier numéro est du 15 septembre 1847.

H

H***, doyen des habitués du café de Foi, *ps.* [Alexand. MARTIN].
Manuel de l'amateur de café, ou l'Art de prendre toujours de bon café. Ouvrage contenant plusieurs procédés nouveaux, faciles et économiques, pour préparer le café et en rendre la boisson plus claire et plus agréable. Dédié aux amateurs, aux bonnes ménagères, etc. Paris, Audot, 1828, in-18. [2954]

H... Voy. CHARP.

HABITANT DE BAR-SUR-ORNAIN (UN), *aut. dég.* [DOUBLAT].
Lettre à M. Etienne, membre de l'Institut impérial de France, par —, membre de l'Athénée de cette ville ; suivie du Rêve, ou la Dernière apparition de M. Etienne. (En vers). Paris, J.-G. Dentu, 1812, in-8. [2955]

HABITANT DE BERLIN (UN), *aut. dég.* [Guillaume de MOULINES].
Lettre d' — à son ami à La Haye. Berlin, 1773, in-8. [2956]

Cette Lettre est relative au fameux passage sur Frédéric II, roi de Prusse, inséré par l'abbé Raynal dans la seconde édition de son « Histoire philosophique ». A. A. B—R.

HABITANT DE BORDEAUX (UN), *aut. déguisé.*
Sautons-nous au cou et n'y retournez plus, ou le Misanthrope par accident, et la Philanthrope par repentir, folie nouvelle sur de vieux airs, en trois actes, en prose et en vaudevilles. Bordeaux, P. Beaume, 1797, in-8. [2957]

HABITANT DE BREST (UN), *aut. dég.* [MICHEL, imprimeur].
Bonne (la) cause et le bon parti. Brest, Michel, 1814, in-8 de 48 pag. [2958]

HABITANT DE CAMBRIDGE (UN), *ps.* [l'abbé COULON, grand-vicaire de Nevers].
Lettres critiques et charitables d' —, à M. le rédacteur du « Courrier de Londres ». Londres, 1803, in-8 de 59 pag. [2959]

Dans la première de ces Lettres, l'auteur examine si M. de Boisgelin,

archevêque d'Aix, est le même personnage que M. de Boisgelin, nommé archevêque de Tours par Bonaparte, et il a l'air d'en douter. Cette lettre fut insérée au mois de mars 1803. Dans la seconde, du 20 mai 1803, l'abbé Coulon y plaisante avec beaucoup d'esprit et de finesse sur le compliment adressé à Bonaparte par MM. de Belloy, de Boisgelin, Fesch et Cambacérès pour le remercier de les avoir fait élever à la dignité de cardinal.

A. A. B—R.

HABITANT DE GENÈVE (UN), *pseud.* [de SAINT-SIMON].

Lettre d' — à ses contemporains. (1803), in-12. [2960]

HABITANT DE LA CAMPAGNE (UN), *pseud.* [de GUILBERT].

Lettres d'un habitant de la campagne à son ami, sur un ouvrage célèbre (« l'Administration des finances, de Necker »). In-12. [2961]

L'édition de cet ouvrage a été brûlée en présence de Necker et à sa sollicitation, à l'exception d'un très petit nombre d'exemplaires.

A. A. B—R.

HABITANT DE LA CORSE (UN), *aut. dég.* [le comte LIBRI-BAGNANO].

Vérité (la) sur les Cent-Jours. Bruxelles, Tarlier, 1826, in-8, 5 fr. [2962]

HABITANT DE LA LUNE (UN), *pseud.* [ ].

Lettre d' —, ou Mémoire, en forme de lettre, pour feu Caron de Beaumarchais, ancien horloger, musicien, orateur, fournisseur de fusils, pour ses péchés auteur dramatique, et pour sa félicité aujourd'hui demi-dieu, demeurant ci-devant boulevart Saint-Antoine, actuellement habitant de la lune ; contre M. Mary Lafon, membre de la troisième classe de l'Institut historique, cause pendante devant le public. Paris, de l'impr. de Ducessois, 1834, in-8 de 112 pag. [2963]

HABITANT DE LA VILLE DE CENA (UN) (1), département du Salvocad, *pseud.* [G.-A.-J. HÉCART, de Valenciennes].

Goualana (la). Première et dernière édition. De l'impr. de Carnaval aîné (Valenciennes), in-18 de 22 pag. [2964]

Hécart, dans une brochure tirée à 20 exemplaires : « Manuscrits de l'auteur, Lettre à M. Lerouge », Valenciennes, Prignet, 1828, in-18 de 72 pag., dit pag. 9 : « la Goualana » n'est nullement de moi (il l'a fait imprimer), « j'en ignore absolument l'auteur ; je tiens cet opuscule de M. Beuchot, « qui veut garder le silence ou qui ne peut le rompre ».

(1) Cena et Salvocad sont, ainsi qu'on s'en apercevra facilement, des anagrammes de *Caen* et *Calvados*.

HABITANT DE LYON (UN), *aut. dég.* [LESPOMARÈDE, né le 25 juin 1751, à Labouheyre, Landes].

Vœux (les) d' —. Lecteurs, méditez-les dans leur simplicité et leur but ! Lyon, Guyot frères, 1819, in-8 de 58 pag. [2965]

Cet estimable auteur désirait qu'on établît une fête anniversaire de la Charte, à perpétuité. A. A. B—R.

HABITANT DE L'OUEST (UN), *aut. dég.* [LETOUDAL père, à Angers].

Lettre à une dame, en réponse à ses questions sur quelques actes du gouvernement, concernant la religion et les prêtres. Par —, ami de la monarchie constitutionnelle et de l'ordre public. Paris, Delaunay, 1832, in-8 de 16 pag. [2966]

HABITANT DE MONTPELLIER (UN), *aut. dég.* [Auguste SEGUIN, libraire].

Considérations sur la mort de Louis XVI, pour servir à la béatification et canonisation de ce saint roi. Montpellier, Aug. Seguin, 1829, in-8 de 32 pag. [2967]

La dédicace au Roi-Martyr est signée : *Auguste Seguin.*

HABITANT DE NANCY (UN), *auteur déguisé.*

I. Contre la disette et la vileté du prix des grains, sur des questions de finances, et contre le système du prix sans limites pour les vivres de la guerre. Par —. A MM. les électeurs de son département. Nancy, de l'imp. de F.-A. Bachot, 1820, in-8 de 32 pag. [2968]

II. Sur les événements du 19 août. Nancy, de l'impr. du même, 1820, in-8 de 8 pag. [2969]

HABITANT DE NANTES (UN), *aut. dég.* [le P. MATHIAS DE SAINT-JEAN, carme nantais].

Commerce (le) honorable, ou Considérations politiques, contenant les motifs de nécessité, d'honneur et de profit, qui se trouvent à former des compagnies de personnes de toutes conditions pour l'entretien du négoce de mer en France. Nantes, Guill. Le Monnier, 1646, in-4. — Seconde édition en 1651. [2970]

Voy. *Bibliotheca* S***. Lugduni, Duplain, 1741, in-8, no 661.

On trouve un bon extrait de cet ouvrage dans le « Conservateur » du mois d'août 1757, p. 67 et suiv. A. A. B—R.

HABITANT DE PARIS (UN), *aut. dég.* [le comte Fr.-L. d'ESCHERNY, Suisse].

Correspondance d' — avec ses amis de la Suisse et d'Angleterre, sur les événements de 1789 jusqu'au 4 avril 1791. Paris, Desenne, 1791, pet. in-8 de 480 pag. [2971]

Réimprimé sous le titre de « Tableau historique de la Révolution jusqu'à la fin de l'Assemblée constituante ». Sec. édit., rev. corr. et augm. d'un grand nombre de morceaux sur différents sujets. Paris, Treuttel et Würtz, Delaunay, 1815, 2 vol. in-8.

Le « Moniteur » du 19 août 1791, disait, en rendant compte de la première édition de cet ouvrage:

« Quoique l'auteur de cet ouvrage soit noble, décoré et lié avec tout le corps diplomatique, il n'en est pas moins l'ardent ami de l'humanité, de la liberté; il chérit, il admire la nation française. Il porte aux nues la Révolution qui la place au premier rang des peuples libres; il dépeint, il caractérise les diverses époques de cette Révolution mémorable avec plus de chaleur et d'éloquence qu'aucun Français qui en ait encore écrit. Loin de calomnier le peuple, il loue son énergie et son courage ».

HABITANT DE PARIS (UN), réfugié à Blois, *aut. dég.* [FABRY].

Régence (la) à Blois, ou les Derniers moments du gouvernement impérial, recueillis par —. Paris, Le Normant; Fantin, 1814, in-8 de 24 pag. [2972]

Une sixième édition de cet opuscule a été publiée en mars 1815.

HABITANT DE PENSYLVANIE (UN), *pseud.* [J.-E. BONNET].

Réponse aux principales questions qui peuvent être faites sur les Etats-Unis d'Amérique. Lausanne, 1795, 2 vol. in-8. [2973]

HABITANT DE POSTDAM (UN), *aut. dég.* [le professeur DANTAL, lecteur de Frédéric II].

Hipparchia et Cratès, conte philosophique, renouvelé des Grecs. Sans indication de lieu (Berlin), 1787, in-12 de 62 pag. [2974]

J'étais fort curieux de connaître l'auteur de cet opuscule; M. le baron Thiébault a eu la complaisance d'écrire à ce sujet, à un ami domicilié à Berlin. Un vieux libraire de Postdam a révélé à cet ami le nom de M. DANTAL. A. A. B—R.

Il ne faut pas confondre cet opuscule avec les n°s 370 et 7258 de Barbier, comme l'a fait le littérateur Mercier, de Compiègne, lorsqu'il donna une nouvelle édition de ces mêmes numéros.

HABITANT DE VALENCIENNES (UN), *aut. dég.* [Gabr.-Jos.-Ant. HÉCART].

Observations sur un passage du troisième rapport fait par M. Bot-

tin à la Société royale des Antiquaires de France. Valenciennes, Henry, 1823, in-8 de 8 pag. [2975]

Tiré à 25 ex.

HABITANT DE VERSAILLES (UN), *ps.* [François FOURNIER-PESCAY].

Encore un mot sur « Conaxa, ou les Deux Gendres », ou Lettre d' — à l'auteur de la Réponse à M. Hoffmann, etc. Paris, Barba, 1811, in-8. [2976]

HABITANT DE VINCENNES (UN), *aut. dég.* [C.-J. LA FOLIE].

I. Observations d' — sur une demande adressée à M. le cardinal archevêque de Paris, tendant à ce que la cure du canton de Vincennes soit fixée à Montreuil. Paris, 1803, in-8. [2977]

II. Petite Leçon d' — à un grand docteur de Montreuil. Paris, 1803, in-8. [2978]

HABITANT DES HAUTES-ALPES (UN), *aut. dég.* [ROCHAS].

Nouveau pas sur les sentiers de la Nature, etc. Gap, 1808, in-12. [2979]

HABITANT DES HAUTES-ALPES (UN), *aut. dég.* [J. FAURE].

Stances sur les élections de 1820. Gap, Genoux, 1820, in-8 de 7 pag. [2980]

HABITANT DU DÉPARTEMENT DE L'EURE (UN), *aut. dég.* [le duc de CLERMONT-TONNERRE (1)].

Essai sur les chemins de fer en général et sur le chemin de fer de Paris à Cherbourg en particulier. (De l'impr. de Crapelet, à Paris). Paris, Delaunay, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 1846, in-8 de 80 pag., plus une carte. [2981]

HABITANT DU JURA (UN), *aut. dég.* [Emmanuel JOBEZ].

Epître à Palissot. Paris, Debray, 1806, in-8. [2982]

Le « Magasin encyclopédique » a rendu compte de cette Épître, ann. 1807, t. II, p. 230.

Barbier l'attribue à M. Jobez ; nous, nous l'avons trouvée attribuée à M. Cl.-Mar. Guyetand.

HABITANT DU NORD (UN), *aut. dég.* [ ].

Clavicule (la) de la science hermétique, écrit par — dans ses heures de loisir, l'an MDCCXXXII (en latin et en français). Amsterdam, P. Mortier, 1751, pet. in-8, de 73 pag. [2983]

(1) Auteur inconnu à MM. Louandre et Bourquelot.

HABITANT DU PAYS [DE LA VENDÉE] (UN), *ps.* [HULLIN].

Mémoire pour la pacification de la Vendée. Angers, Jahyer et Geslin, an IV (1796), in-8. [2984]

Proposition d'un commissaire civil pour le gouvernement de tout le pays de la guerre. F. Gn.

HABITANT DU SCIOTO (UN), *ps.* [ ].

Songe d' —, publié par lui-même. Paris, les march. de nouv., 1790, in-8 de 47 pag. [2985]

« Après quelques réflexions un peu tristes sur la situation où se trouve le nouveau colon, possesseur de cinquante arpents de terre inculte, accablé de lassitude, il s'endort au pied d'un manglier, après avoir bâillé plus de vingt fois. C'est alors qu'il songe et qu'il bâtit de beaux châteaux en Espagne, sur le bonheur dont la France doit jouir dans peu. Son style est pur, concis et assez élégant. L'épilogue de son ouvrage nous a paru suffisant pour en donner une juste idée. « Je me réveillai alors dans toute « la force de mes visions; j'en fus fâché. Je voyais le divorce établi, les « prêtres mariés, les universités anéanties, l'impôt bien posé et réparti « sur tous également. Heureux Français, vous verrez tout cela ! Ah! je re- « grette de ne plus être au milieu de vous. Pourquoi suis-je au Scioto? »

Note du temps.

HABITANT OBSCUR DE L'ANCIEN HÉMISPHÈRE (UN). Voy. BOURGEOIS DE NEW-HEAVEN (UN).

HABITANTS DE LA FERTÉ SOUS-JOUARRE (DEUX), *ps.* [M. Alfred de MUSSET].

Lettres au rédacteur de la « Revue des Deux-Mondes ». [2986]

Ces lettres, qui sont au nombre de quatre, ont été imprimées dans les t. VII à X de la 4e série de la « Revue des Deux-Mondes ». Ces Lettres sont intitulées : la première « de l'Abus qu'on fait des adjectifs » (t. VII); la deuxième, « les Humanitaires » (t. VIII); la troisième, « les Journaux » (t. IX), et la quatrième « les Exagérés » (t. X).

HABITANTS DES SEPT VILLES DE BLEU (LES), en Normandie, *pseud.* [Adrien DE LACROIX].

Représentations par — au gouvernement. Paris, Fain, an XII (1804), in-4 de 60 pag. [2986*]

HABITUÉ DE L'ORCHESTRE (UN), *pseudonyme.*

Ministre (le) et la danseuse. [2987]

Feuilleton imprimé dans « le Siècle », no du 20 décembre 1845.

HABITUÉ DU BOULEVART DE GAND (UN), *ps.* [J.-B.-Auguste d'ALDÉGUIER].

Flâneur (le), galerie pittoresque, philosophique et morale de tout ce que Paris offre de curieux et de remarquable dans tous les gen-

res, etc. Première partie (et unique). Paris, de l'impr. de Boucher, 1826, in-12. [2988]

HABITUÉ DU THÉATRE (UN), *auteur déguisé*.

Observations d' — sur la représentation du 26 août 1817. Toulouse, de l'impr. de Navarre, 1820, in-4 de 4 pag. [2989]

HADECZUCA (Didaque), *trad. supp.* [Louis de CAHUSAC].

Grigri, histoire véritable, traduite du japonois en portugois par —, et du portugois en françois par l'abbé de *** (composée par de Cahusac). Nangazahi, Klupozzenkru, l'an du monde 59749 (1739), 2 part. in-8; — Nouv. édit. Amsterdam, 1774, in-12. [2990]

HADGI MEHEMMED EFENDY, *aut. supp.* [PETIS DE LA CROIX].

Lettres critiques à madame la marquise de G***, au sujet des « Mémoires de M. le chevalier d'Arvieux », avec des éclaircissements curieux sur les mœurs, les usages, les religions et les différentes formes de gouvernement des Orientaux; traduites du turc par Ahmed Franguy, renégat flamand. Paris, Quillau, 1735, in-12. [2991]

L'auteur et le traducteur ne sont que le seul Petis de la Croix.

HAKOHEN [Joshiah], *pseudon.* [le chevalier RIVOIRE SAINT-HIPPOLYTE].

I. Israélites (les) modernes, ou Aventures des deux frères Daroca. Paris, Pigoreau, etc., 1812, 2 vol. in-12, 3 fr. [2992]

II. Adar et Melek, ou les Pirates barbaresques, trad. de l'arabe de Joshiah Hakohen, par le chevalier de R..., officier de marine, l'an de la création du monde 5809, et de l'hégire 1187. [Ouvrage composé en français par le chevalier Rivoire Saint-Hippolyte]. Paris, Pigoreau, 1815, 4 vol. in-12, 8 fr. [2993]

HALLER (le baron Albert de), *apocr.* [Georges-Louis SCHMID].

Traités sur divers sujets intéressants de politique et de morale. 1760-61, 2 vol. in-8. [2994]

C'est par erreur que ces Traités sont assez généralement indiqués comme des productions du savant Haller, qui les a désavoués en indiquant leur véritable auteur. *Année littéraire* de Fréron (1761).

HALLY PIFPOUF, *pseudonyme*.

Accoucheur (l') par supercherie, dialogue entre Bredouille et Latronaux. 1782, in-8. — Mastricht, 1789, in-8. [2995]

HALMA GRAND (le doct.), *superfétation nominale* [N. GRAND,

médecin, neveu du chanoine Halma, dont il a pris le nom]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *Grand.*

HAMBRELIN (maistre), serviteur de maistre Aliborum, cousin germain de Paccolet, *pseudonyme.*

Navigation (la) du compaignon à la bouteille, avec les Discours des arts et sciences de maistre Hambrelin..... Rouen, Dugort, 1547 ; Paris, Micard, 1576, in-16; Troyes, s. d., in-12. [2996]

Cet ouvrage a été faussement attribué à Rabelais. Voy. Barbier, 19,382.

Il existe des réimpressions de cet ouvrage, sous les divers titres suivants :

1° *Voyage (le) et navigation des isles incongnües*, contenant choses merveilleuses et difficiles à croire. Lyon, Benoît Rigaud, 1556, in-12.

2° Le même ouvrage, sous le titre de *Bringuenarilles, cousin-germain de Fesse-Pinte,* revu et corrigé par H. D. C. Rouen, l'Escuyer, 1578, in-16.

Ch. Nodier en possédait un exemplaire, intitulé *Bringuenarilles, cousin-germain de Fesse-Pinte.* Rouen, 1544, in-12. (Voy. Catalogue de la vente Nodier, n° 869). Ce qui établit l'antériorité de ce volume sur celui intitulé *la Navigation du compaignon à la bouteille.*

3° *Disciple (le) de Pantagruel,* ou le Voyage et navigation de Panurge aux isles incognües, et de plusieurs choses merveilleuses qu'il dict avoir veües. Paris, Den. Janot, in-12.

4° *Rabelais ressuscité*, récitant les faits admirables de Grangosier, roi de la place vuide; traduit du grec en français par N. de Horry. Rouen, J. Petit, 1611, in-12, et Paris, 1614, in-12.

Voy. la Notice bibliographique des éditions de Rabelais, dans le 3e volume des Œuvres de Rabelais (édition dirigée par M. de l'Aulnaye). Paris, Desoer, 1820, 3 vol. in-18. — Autre édition (dirigée par le même). Paris, Louis Janet, 1823, 3 vol. in-8. A. A. B—r.

Nodier possédait l'édition de 1614 du n° 4, et à sa vente son exemplaire fut acheté 30 fr.

Dans son Extrait des Tablettes d'un bibliophile. Vente Nodier (Bulletin du bibliophile belge, I, 270), M. Gustave Brunet, de Bordeaux, a donné une note sur trois de ces volumes, qu'il ne considère point comme autant de réimpressions, mais bien comme des ouvrages différents. Voici la note du spirituel et érudit bibliophile sur ces trois volumes.

Rabelais ressuscité, où l'on retrouve le genre d'idées qu'inspira, dans les vingt-cinq premières années du dix-septième siècle, tant d'écrits facétieux, aurait mérité d'être indiqué avec quelque détail par les éditeurs de l'immortelle épopée de l'Homère bouffon ; il est divisé en vingt-trois chapitres ; nous transcrirons les sommaires de quelques-uns :

Chap. I. Comment Trousseviande, père de Grangosier, fut marié avec la fille du roi Malengeance, et comment ils ne pouvaient avoir d'enfants.

Chap. VI. Comment Grangosier beut toute l'eau de la mer et mangea tous les poissons de là qui y estoient.

Chap. XIII. Comment Grangosier reçut nouvelles de son père, comme sa mère estoit morte dont il fut joyeusement fasché.

Chap. XV. Comment Grangosier avait pris l'église de Notre-Dame de Sens en intention de la transporter en son pays, et comme il fut descouvert par un crocheteur qui l'en empescha.

L'action se passe au pays de Veautuerie, qui est situé environ demi-lieue au delà du bout du monde. Le palais du père de Grangosier était assez spacieux pour y loger deux mille mouches ; lorsque ce fils tant désiré vint au monde, son père témoigna sa joie en rendant un édit qui portait que tous les prisonniers seraient élargis, soit pendant leur vie, soit après. — Grangosier faisait disparaître, à chacun de ses repas, deux mille bœufs, huit mille moutons, six mille veaux, dix mille chapons, vingt-cinq mille perdrix, quarante-deux mille allouettes et plusieurs autres choses ; il avait un verre de bois qui tenait quatre cents muids de vin, qu'il vuidait tousiours douze fois pour le moins à chacun de ses repas. — Un jour, il ne fit qu'une bouchée de deux baleines... — Sa mère s'étrangla en mangeant une poire cuite fricassée dans du beurre vert. — Lorsqu'il se maria, son beau-père lui donna en dot la somme de trois cent mille livres, sauf à en rabattre cent mille écus ; un beau chapeau tout neuf n'ayant été porté que dix-huit ans ; une bonne cruche de terre qui n'estoit qu'un peu cassée, deux torchons aussi blancs que l'encre, etc. A cette occasion furent promulguées des lettres-patentes ainsi conçues : « A tous aveugles que ces présentes verront, et à tous muets qui d'icelles parler vouldront, salut... »

N'oublions pas un autre volume indispensable à toute collection rabelaisienne, *Bringuenarilles, cousin-germain de Fesse-Pinte*, Rouen, 1544, in-12 (vendu 220 fr.). (Voy. le nº 2). Récit du voyage imaginaire d'un géant. Exagérations démesurées et tout-à-fait dépourvues de sel. Bringuenarilles rencontre un navire chargé de douze cents tonneaux de vin ; il avale le navire et la cargaison. Un autre jour, il engloutit dans son estomac un moulin, le meûnier et son chien. Le vent de ses narines jette par terre une tour aussi grosse que celle de Notre-Dame. Il aborde dans un pays où croissent dans les champs fromages, épées et couteaux, où les arbres fruitiers sont chargés de florins et de ducats. Il se fait servir des anguilles de mille toises de long. Toutes ces inventions sont d'une platitude désolante, dit M. G. Brunet. A la fin du livre se trouve une liste de danses alors en vogue : la frisque; mal maridade; c'est à grand tort; touche luy l'anticquaille; la marquise; curez, venez donc, etc. Et pourtant cette platitude a trouvé acquéreur à 220 fr.! Ah ! bibliophiles où placez-vous vos affections !

La Navigation du compaignon à la bouteille, est, à de légères différences près, le même ouvrage que *Bringuenarilles*. Vendu, édition de Troyes, s. d., 40 fr. à la vente de Ch. Nodier.

HAMILTON (Emma HARTE, depuis lady), *aut. supp.* [ ].

Mémoires de [Emma Harte, depuis] lady Hamilton, ambassadrice d'Angleterre à la cour de Naples ; ou Choix d'Anecdotes curieuses sur cette femme célèbre, tirées des relations anglaises les

plus authentiques, orné de son portrait, par le célèbre Romney. (Trad. de l'angl. par PICOT, de Montpellier). Paris, Dentu, 1816, in-8, 5 fr. [2997]

Cette femme, qui a joué un rôle si magnifique en Europe, qui avait soumis à l'empire de ses charmes le vainqueur d'Aboukir et de Trafalgar, avait commencé sa carrière par l'humble emploi de bonne d'enfants et de servante d'auberge. Un jeune libertin, le chevalier Featherston, fut le premier qui découvrit ce trésor de beauté ; il conduisit la jeune Emma dans ses terres; mais au bout de quelques mois, il la délaissa sans pitié ; et l'infortunée jeune fille, n'ayant d'autre asile que le pavé de Londres, grossit bientôt le cortége de ces beautés faciles que l'on voit pulluler le soir sur les trottoirs des rues de la capitale de l'Angleterre. De cette milice, Emma passa entre les mains d'un charlatan, qui l'exposait aux yeux du public comme une preuve vivante de l'efficacité de ses préparations cosmétiques pour entretenir la fraîcheur du teint. Le célèbre peintre Romney l'aperçut un jour sur les tréteaux de l'opérateur, et, frappé de la beauté de ses formes et des grâces de sa figure, il la fit poser comme modèle. La vue de tant de charmes enflamma son cœur en même temps que son esprit ; mais Romney, amoureux septuagénaire, était toujours en contemplation; et la vive Emma s'ennuya bientôt de n'être heureuse qu'en peinture. Un jeune homme, M. Greville, vient à l'atelier de l'artiste et fait des offres qui sont acceptées ; il donne à Emma des chevaux, des diamants, une maison ; enfin, il se ruinait, quand lord William Hamilton (1), son oncle, ambassadeur à Naples, arrive subitement pour rompre une liaison qui l'indigne. Mais il voit Emma, et semblable au Gouvignac d'Andrieux, il devient épris de la beauté qui avait excité son courroux, paie les dettes de son neveu, qui, moyennant cette complaisance, lui cède ses droits sur Emma, et après avoir terminé ce singulier marché, repart pour Naples, où les soins et les artifices d'Emma le décident à l'épouser. Les événements de la guerre amènent Nelson à Naples ; il était couvert de gloire, il était puissant ; il n'eut qu'à se présenter pour plaire, et le pauvre lord Hamilton fut peut-être le seul homme de l'Europe qui l'ignora ou feignit de l'ignorer. A son arrivée à Naples, la maîtresse de lord Hamilton n'était pas encore mariée, et la noblesse avait refusé de la voir ; elle jura de s'en venger, et elle tint parole aux Napolitains qui l'avaient méprisée. A la suite d'une révolution, lord Nelson rentre en vainqueur à Naples, et lady Hamilton use de sa funeste influence sur l'esclave de ses charmes pour faire couler des flots de sang : tous ses ennemis personnels tombent sous la hache des bourreaux. Après de si doux passe-temps, elle reconduit son amant en Sicile, et achève de l'endormir au milieu des fêtes et des plaisirs. Mais tandis qu'il s'enivre à longs traits dans la coupe de ses voluptés, sa flotte est en proie à la famine et à la maladie. Le ministère anglais, ne voulant pas rappeler son amiral, rappelle son ambassadeur; Nelson,

(1) Savant, auquel on doit plusieurs ouvrages dont quelques uns ont été traduits en français. (Voy. notre « France littéraire », p. 20).

désespéré, quitte sans ordre sa flotte et son armée, et après avoir promené sa maîtresse dans plusieurs capitales de l'Europe, revient à Londres pour scandaliser par sa conduite le pays qu'il avait illustré par ses victoires. Le vieux Hamilton meurt, et se venge de sa femme par son testament, en laissant à son neveu une fortune immense sur laquelle elle avait toujours compté. Les revenus de Nelson lui restaient, et tant qu'il vécut, elle passa ses jours dans le faste et l'opulence ; mais à sa mort, lady Hamilton devint pour tout le monde un objet d'horreur ; méprisée, avilie, ruinée de fond en comble, elle fut jetée par ses créanciers dans une prison, où elle serait morte sans la générosité d'un échevin qui paya ses dettes et qui lui donna des secours nécessaires pour passer sur le continent. Arrivée dans les environs de Calais, elle y fut atteinte d'une maladie grave ; et cette femme superbe, qui avait vu la population de Naples et de Palerme à ses pieds, mourut dans la misère, l'abandon et l'oubli.

Les Mémoires que nous citons, sous le nom de cette courtisane fameuse, ne sont pas d'elle.

HAMILTON (lady Mary), *apocryphe*.

I. Famille (la) du duc de Popoli. Mémoires de M. de Cantelmo son frère. Paris, A.-A. Renouard, 1811, 2 vol. in-12, 4 fr. — Auguste et Jules de Popoli, suite des Mémoires de M. de Cantelmo. Paris, le même, 1812, 2 vol. in-12, 4 fr. [2998]

II. Village (le) de Munster, traduction libre de l'anglais. Paris, A.-A. Renouard, 1811, 2 vol. in-12, 4 fr. [2999]

« Lady Hamilton a publié en français un roman intitulé : *la Famille du duc de Popoli*, dont les journaux se sont accordés à faire l'éloge. C'est, selon eux, un ouvrage d'autant plus remarquable, qu'il est écrit en français par un auteur anglais, et que cet auteur anglais est une femme. Il y a même des journalistes qui ont trouvé le moyen de s'extasier sur l'élégance du style, d'en admirer la facilité, le charme et l'intérêt. Je ne sais même pas si quelques-uns n'ont pas voulu le comparer au style incomparable de cet Hamilton, qui, tout Anglais qu'il était, a écrit dans notre langue de si charmantes choses. Mais que penseront de tous les éloges qu'ils ont donnés à lady Hamilton, les journalistes si complaisants qui ne sortent de l'exagération de la critique, que pour s'enfoncer dans l'exagération de la louange, quand ils apprendront que cette femme qui écrit avec tant de grâce, de facilité et même d'élégance, la langue française, ne la sait pas mieux que Figaro ne savait la langue de son pays. Il n'y a rien d'exagéré dans ce que je dis : j'ai entre les mains un petit billet qu'elle écrivait à une personne qui avait fait la traduction française de l'un de ses romans anglais : ce qui devait être au féminin était au masculin, *et vice versâ :* le pluriel était mis pour le singulier : pas un mot n'était employé dans l'acception qui lui appartient ; le tout y était d'une ignorance de la langue qui n'eût été que ridicule sous une autre plume ; mais qui devenait très plaisante dans une femme qui n'avait pas craint d'attacher

son nom à des ouvrages écrits dans notre langue avec correction et facilité. Mais l'étonnement de mes lecteurs cessera quand ils sauront que lady Hamilton avait alors pour secrétaire M. Charles Nodier, qui depuis... Mais alors il était malheureux. Je pourrais dire de feu M. Croift, baron et Anglais, mort à Paris, dans les premiers mois de 1816, et qui aussi publia quelques ouvrages de sa composition écrits en français, ce que je viens de dire de lady Hamilton avec laquelle il demeurait. P. R. A—s.

HANCARVILLE (D'), *ps.* [P.-Fr. HUGUES], antiquaire, connu sous le premier de ces noms. Pour liste de ses ouvrages, voy. le tome IV de « la France littéraire » à *Hancarville.*

HANCENALD (la vicomtesse Sylvia-Clarisse de), *pseudonyme.*

A la chambre des pairs sur le recrutement. Paris, imprimerie de Demonville, 1818, in-8 de 40 pages, 1 fr. 25 cent. [3000]

HANNETAIRE (Jean-Nic. d'), *nom abrév.* [Jean-Nicolas SERVANDONI D'HANNETAIRE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire », tome IV, et à ses Corrections et Additions, à *Hannetaire.*

HANS WERNER. Voy. WERNER [H.].

HARDENBERG (le prince de), ministre de Prusse. Voy. HOMME D'ÉTAT (UN).

HARDI (Félicité), *pseud.* [Amable LEMAITRE], auteur d'un feuilleton imprimé dans le « Journal des femmes » intitulé *Jeanne Hachette.*

HARDI (Félix), *ps.* [Amable LEMAITRE], auteur de deux feuilletons imprimés dans « la Lanterne magique », intitulés : *le Flâneur et l'Oisif, le Sabot rouge.*

HARDY, maître de quartier au collége des Grassins, *ps.* [l'abbé Pierre-Mathias de GOURNÉ].

Lettre de M. —, à M. l'abbé Guyot-Desfontaines, au sujet de la nouvelle traduction de Virgile. Paris, 1743, in-4 de 16 pages. [3001]

HARMONIPHILE (UN), *aut. dég.* [Antoine-Jacques LABBET, abbé de MORAMBERT, nom sous lequel il est connu].

Sentiment d' — sur différents ouvrages de musique. 1756, in-12. [3002]

HASE (Charles-Bénédict), l'un des conservateurs de la Bibliothèque nationale, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-

Lettres, etc., *édit. supp.* de deux auteurs latins qui font partie de la Bibliothèque classique latine, publiée par Lemaire. Ces deux auteurs latins sont SUÉTONNE et VALÈRE MAXIME. (Voy. la « France littéraire » à ces deux noms).

HAUSSEZ (le baron d'), *nom abrév.* [le baron LEMERCHER D'HAUSSEZ], ancien ministre de France. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *Haussez.*

HAUTÉCOURT (l'abbé d'), *ps.* [le R. P. DESMARAIS, jésuite].

Amusement physique sur le système newtonien, par le R. P. D***. Paris, Humblot, 1760, in-12. [3003]

HAUTEFEUILLE, *pseud.* [Prosper GOUBAUX].

Avec M. *de Planard* : la Mantille, opéra-comique en un acte, représenté sur le théâtre de l'Opéra-Comique, le 31 octobre 1836. Paris, Barba; Bezou, 1839, gr. in-8 de 16 pag. à 2 colon. [3004]

Faisant partie de la « France dramatique » au XIXe siècle.

HAUTERIVE (le comte d'), *nom abrév.* [le comte Alex.-Maurice BLANC D'HAUTERIVE, conseiller d'État, garde des archives au ministère des relations extérieures, etc.]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire », à *Hauterive.*

HAUTEROCHE (de), *nom abrév.* [Noël LE BRETON, sieur de HAUTEROCHE, auteur et artiste dramatique]. Pour la liste de ses pièces, voy. la « France littéraire » à *Hauteroche.*

HAUTE-SERRE, *nom abrév.* [Antoine DADIN DE HAUTE-SERRE, jurisconsulte français du dix-septième siècle]. Voy. le tome IV de la « France littéraire » à *Haute-Serre.*

HAUTEVILLE (de), *pseud.* [Gaspard de TENDE].

Relation historique de la Pologne. Paris, 1697, in-12. [3005]

HAUTPOUL (Mme), *nom abrév.* [Mme BEAUFORT-D'HAUTPOUL]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire », tomes II et XI à *Beaufort d'Hautpoul.*

HAYE (DE LA). Voy. LA HAYE (de).

HAYMON d'Halberstadt, *ps.* [REMI, bénédictin d'Auxerre dans le neuvième siècle].

Haymonis libri VII commentariorum in Apocalypsim B. Johan-

nis, nunc primùm editi et ad multorum codicum fidem castigati. Parisiis, Ambr. Girault, 1540, 1621, 1640 ; Coloniæ, 1620, in-8. [3006]

Il y a tant de manuscrits qui donnent ce Commentaire à REMI, bénédictin d'Auxerre dans le neuvième siècle, qu'il faut espérer, dit l'abbé Le Beuf, qu'on ne l'imprimera plus sous le nom d'Haymon d'Halberstadt. (Mémoires concernant l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre, t. II, p. 483).

A. A. B—R.

H. B. P., *auteur déguisé* [Hiérosme BIGNON, parisien].

Traité sommaire de l'élection des Papes. Paris, Le Clerc, 1605, in-8. [3007]

H. D'E., *auteur déguisé* [le comte H. d'ESTERNO].

Essais poétiques. Paris, de l'impr. de Moreau, 1822, in-8, de 112 pag. [3008]

Non destinés au commerce.

H. DE P. (le P.), *aut. dég.* [le président HENRION DE PANSEY].

Pairs (des) de France, et de l'ancienne Constitution française. Impr. de P. Didot l'aîné, à Paris. — Paris, Th. Barrois père, 1816, in-8, de 184 pag., 2 fr. [3009]

HÉDOUVILLE (le sieur de), *ps.* [Denis de SALLO], le fondateur et l'un des premiers rédacteurs du « Journal des savants », en 1665.

HÈLE (d') et DHELL, *nom angl. francisé* [Thomas HALES, auteur dramatique français, né en Angleterre, mort le 27 décembre 1780]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tome II de la « France littéraire » à *Dhell*.

HÉLITAS, *pseud.* [Joseph-Hélitas de MEUN, mort à Paris, le 19 avril 1823].

Avec *Cuvelier* : la Mort du Tasse, tragédie lyrique, en trois actes. Paris, Vente, 1821, in-8, 1 fr. 50 c. [3010]

On dit aussi que M. J.-Martin BAROUILLET s'est caché sous ce pseudonyme.

HELENO CRANIR, de Mnos, en Argolide, *anagr.* (1) [R.-H.-G. CHALON, de Mons].

De la vitesse relative et anaclastique de l'akinesie d'un corps so-

---

(1) Dans lequel on trouve Renier Chalon, de Mons (Mnos).

lide en repos. Mémoire présenté à l'Académie pétrélaionique et bomboraxale [classe des sciences exactes], etc., etc. A Morlanwelz, imprimé par l'ordre de l'Académie. 1840. (Mons, 1834, in-8). [3011]

Facétie tirée à 50 exemplaires numérotés à la presse.

HELLÉNOPHRON, *ps.* [Constantin-Agathophron NICOLOPOULO]. Sous ce pseudonyme, Nicolopoulo a fourni, en 1818 et 1819, « à l'Hermès ho Logios », journal rédigé en grec et imprimé à Vienne en Autriche, plusieurs articles de littérature, des poésies, des fables, des chants patriotiques, etc. La plupart de ces morceaux ont été traduits en allemand par M. Iken, et insérés dans sa « Leucothea » (Leipzig, 1825, in-8).

HELVETUS, *ps.* [le général Fréd.-César de LA HARPE, ancien précepteur d'Alexandre et de Nicolas, empereurs de Russie].

Lettre de — sur les questions qui agitent la Suisse. (Lausanne), 1814, in-8. [3012]

HELVIDIUS (Stanislas), *pseud.* [Joachimus CAMERARIUS].

Stanislai Helvidii responsio ad epistolam ornatissimi viri (Pibracii). 1573, in-8. [3013]

Traduit en français dans les « Mémoires de l'état de la France » (publiés par Simon Goulart), 1578, 3 vol. in-8.

L'écrit de Du Faur de Pibrac est intitulé : « Ornatissimi cujusdam viri de rebus gallicis ad Stanislaum Elvidium epistola ». Lutetiæ, 1573, in-4.

HELYON DE CHAMP-CHARLES, *ps.* [Fr. GRILLE, bibliothécaire de la ville d'Angers].

I. Lettre à M. Paul Lacroix, sur le prêt des livres et le Catalogue de la bibliothèque du roi, datée de Codexopolis, le 30 juillet 1847. (Paris, France, 1847), in-8 de 8 pag. [3014]

II. Pièces inédites sur la guerre civile de l'Ouest, publiées par —. De l'impr. de Cosnier et Lachèse, à Angers. — Paris, Charavay, 1847, in-8 de 64 pag. [3015]

III. Notes d'un représentant du peuple. Lettres d'un moine, d'un abbé, d'un médecin, et Pièces authentiques sur la Révolution, publiées par —. De l'impr. de Cosnier et Lachèse, à Angers. — Paris, Charavay, 1847, in-8 de 44 pag. [3016]

Ces deux derniers opuscules n'ont pas que le seul mérite de n'être tiré qu'à un très petit nombre d'exemplaires, ils ont encore celui de renfermer des pièces peu ou point connues, coordonnées avec le bon goût qu'on

connaît à l'éditeur, et assaisonnées de ses réflexions non moins judicieuses que piquantes.

HENRI, nom commun à dix auteurs dramatiques : MM. *Alix*, *Boniface*, dit Saintine, *Decourchamps*, *Dupin*, *Dupuis* (*-Delcourt*), *Martin*, *A.-H. Monnier*, *Simon*, *Tully*, *Vilmot*. Pour la liste de leurs pièces, voy. à chacun de ces noms dans « la France littéraire » et ses Corrections et Additions.

HENRI (le baron), *auteur déguisé* [***, de Besançon].

Senneval. Paris, Hipp. Souverain, 1843, 2 vol. in-8, 10 fr. [3017]

HENRI (L.), *aut. dég.* [L.-N. BOURRALCHION, chorégraphe, compositeur de ballets]. Pour la liste des ballets de sa composition, voy. le tome XI de « la France littéraire », à *Bourralchion*.

HENRI SAINT-M., *ps.* [Léonce GUILHAUD DE LAVERGNE], auteur de trois Nouvelles sur les Pyrénées, intitulées : *Paquita*, *Une Leçon*, et *la Caverne des Protestants*, ainsi que d'une ballade, intitulée *la Fille de l'orfèvre* : le tout imprimé dans la « Revue du Midi », à laquelle M. de Lavergne a beaucoup participé.

HENRIK (A.), *pseud.* [H.-A. CAHAISSE].

I. Jeux (des) publics de hasard et de commerce, considérés sous leur véritable point de vue. Paris, Corbet, 1818, in-8, de 30 p. [3018]

II. Doit-on tolérer les jeux? Doit-on les prohiber? Suivi d'un sommaire historique, concernant ceux qui les ont géré, depuis l'époque où ils ont été affermés jusqu'à ce jour. Paris, les march. de nouv., 1818, in-8, de 44 pag. [3019]

Avant, et surtout depuis cette époque, Cahaisse a publié sous le voile de l'anonyme, une quinzaine d'écrits contre les jeux. (Voy. le t. XI de la « France littéraire »).

HENRY (P.), *pseud.* [le P. J.-B. GUESNAY, jésuite].

Auctuarium historicum de Magdalenâ Massiliensi advenâ adversus Launoium, operâ —. (Lugduni), 1644, in-4. [3020]

Pour une traduction française de cet ouvrage, voy. le nº 1545.

HENRY, coutellier de la Chambre des pairs, *aut. supp.* [Alexandre DEVILLIERS, ancien officier].

Précis descriptif sur les instruments de chirurgie anciens et modernes, etc. Paris, Béchet jeune; Baillière, 1825, in-8, avec un grand nombre de planches, 7 fr. [3021]

HENRY, *ps.* [Jean-Baptiste-Alphonse HENRIOT, ancien administrateur du théâtre des Variétés, mort à Paris, le 5 octobre 1846].

Révolution française (la) expliquée au peuple. Paris, Bréauté, 1830, in-18. [3022]

Cet ouvrage, dans lequel le parti jacobin était réhabilité, fut poursuivi; mais la Révolution de juillet étant survenue immédiatement après, il n'en résulta aucun dommage pour Henriot.

HER... (le chevalier d'), *ps.* [Bern. LE BOUYER DE FONTENELLE].

Lettres diverses de M. —. Paris, Blageart, et Lyon, Amaulry, 1683, in-12. [3023]

Première édition de ces fameuses Lettres. La seconde partie parut en 1687.

Les autres éditions sont de Lyon, 1683, in-12; Paris et Lyon, 1683, in-12; Amsterdam, Mortier, 1686, in-12.

Dans la « Bibliothèque française » de Du Sauzet, on ôte ces Lettres à Fontenelle pour les donner au sieur d'Hermainville, baron de la Troussière: celui-ci a protesté le contraire dans une lettre datée de Pont de Veyle, 16 novembre 1734. « Mercure suisse », avril, 1735, p. 97.

HÉRAULT DE SÉCHELLES (feu), *apocr.* [Ant. de LA SALLE].

Théorie de l'ambition, par —, avec des notes par J.-B. S*** (*Salgues*). Paris, Bouquet, 1802, in-8. [3024]

M. Salgues, avant la Révolution, était professeur d'éloquence au collége de Sens, sa patrie.

On prétend que la « Théorie de l'ambition » est de Antoine de La Salle, qui l'avait communiquée à Hérault de Séchelles, et qui, n'ayant pu ravoir son manuscrit, le fit imprimer de mémoire dans sa « Mécanique morale », sous le titre de « Théorie du charlatanisme ».

HERBERGHEN (Henri van), *aut. supp.* [Charles FROMENT].

Coup d'œil sur le royaume des Pays-Bas en 1829. Bruxelles, Tencé, 1829, in-8, de 79 pages (1). [3025]

M. Henri van Herberghen n'est pas précisément un pseudonyme. C'était un négociant de Tirlemont, dont les affaires étaient fort dérangées sans que le public le sût. Il voulut alors les rétablir en jouant un rôle politique, et en essayant de se faire nommer dans quelque assemblée d'État; mais il était sans talent, et ne savait pas écrire une ligne de français correctement. Il s'adressa à M. Charles Froment, qui, moyennant salaire et bonne table, s'installa chez lui pendant un mois ou deux, et rédigea cette spirituelle brochure, non sans se moquer tout haut de son amphitryon qui n'osait pas s'en plaindre, et ne croyait pouvoir acheter trop cher la réputation d'un publiciste et d'un homme d'esprit. Malheureusement personne

(1) Ouvrage inconnu à MM. Louandre et Bourquelot.

ne se laissa prendre pour dupe, et M. van Herberghen, ayant failli, ne trouva que moins de commisération dans ses créanciers. De R—e.

HERBIGNY (d'), *nom patrim.* [Pierre-Franc.-Xavier BOURGUIGNON D'HERBIGNY, écrivain politique]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. nos « Omissions et Bévues de la Littérature française contemporaine », pag. 6 et suiv.

HERIBERTUS (Jo.), *pseud.* [Theophilus RENAUDUS, S. J.].

Eunuchi nati, facti, mystici, ex sacrâ et humanâ litteraturâ illustrati. Zacharias Pasqualigus puerorum emasculator, ob musicam, quo loco habendus. Responsio ad quæsitum per epistolam Jo. Heriberti Cemeliensis. Divione, 1655, in-4. [3026]

Vide ejus *Opera*, Lugduni, 1665-1669, tom. XIV, in-fol.

HERMANN (le bar. de), *nom abrév.* [le bar. Jacq.-Dom. HARMAND DE HERMANN]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire », tom. IV et XI à *Hermann.*

HÉRIN (Joseph), *pseud.* [Alexandre de SAILLET, maître de pension, à Paris, auteur, sous ce nom d'emprunt, de plusieurs ouvrages d'éducation]. Voy. le t. XI de la « France littér. » à *Saillet.*

HERMANNUS, *pseudonyme* (Joannes GROPPERUS].

Enchiridion Christianæ institutionis in concilio provinciali Coloniensi editum ; auctore Hermanno archiepiscopo Coloniensi (seu potiùs *Joanne Groppero*, archidiacono Coloniensi, posteà cardinali). Parisiis, 1558, in-8. [3027]

Voy. J. Boileau, « Hist. conf. auricularis », admon. ad lect., pag. 2.

HERMILLY (d'), *nom abrév.* [VAQUETTE D'HERMILLY, traducteur]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tom. IV de la « France littéraire » à *Hermilly.*

HERMITE (UN), *pseudonyme* [René de BONNEVAL].

Lettre d' — à J.-J. Rousseau. 1753, in-8. [3028]

HERMITE (UN), *pseudonyme* [Louis-Sébastien MERCIER].

Songes d' —, à l'hermitage de Saint-Amour. (Paris, Hardy), 1770, 2 vol. in-12. [3029]

HERMITE DE GENTILLY (L'), *pseudon.* [DESTRUISSARTS, curé de ce lieu].

Mort (la) d'un philosophe esprit fort, apologue... Paris, de l'impr. de Sétier, 1813, in 8 de 16 pag. [3030]

HERMITE DE LA CHAUSSÉE DU MAINE (L'), *pseudonyme* [Ant. SÉRIEYS].

Épigrammes anecdotiques inédites, concernant des hommes célèbres et des événements mémorables de nos jours, avec des commentaires et des pièces justificatives. Paris, madame veuve Perronneau; Delaunay, 1814, in-12. [3031]

Réimprimées, en 1819, sous le titre de « l'Hermite de la Chaussée du Maine, ou Anecdotes inédites... ». Paris, Roux, in-12.

HERMITE DE LA GUYANNE (L'), *pseudon.* [Victor-Joseph ÉTIENNE, dit de JOUY].

C'est sous le pseudonyme de « l'Hermite de la Guyanne » que Jouy a publié son « Hermite en province », dont le premier article sur Bordeaux a paru dans le « Mercure de France » du 11 janvier 1817, tom. I, pag. 51. Voy. « Hermite en province ».

HERMITE DE LA SARTHE (L'), *pseud.* [THORY DE MORCY].

Hermite (l') de la Sarthe, ou mes Boutades. Le Mans, Fleuriot, 1818, 2 n^os^ in-8, plus un supplément au 1er, ensemble de 48 pag. [3032]

HERMITE DE RUSSIE (L'), *pseudon.* [Pierre KORSÀKOF] (1).

Hermite (l') de Russie à celui de la Guyanne (Joüy). — Lettre insérée dans le « Conservateur impérial » (journal français de Pétersbourg), en janvier 1817, in-4, et reproduite dans le « Mercure de France », Paris, du 26 avril 1817, in-8, tom. II, pag. 173-176. [3033]

Cette lettre (de 3 pag. in-8) est suivie de la réponse de Jouy « Mercure », id., pag. 176-178.

---

(1) Cet article, sur « l'Hermite de Russie » (*Korsàkof*), est extrait d'un recueil manuscrit ayant pour titre : « Bibliothèque russe-française, ou la Russie et la France historiques et littéraires » ; par M. S. P., de Moscou. Outre ce fragment, nos lecteurs en auront remarqué plusieurs autres, portant cette signature. M. S. P., bibliophile distingué et possesseur d'une des plus considérables bibliothèques de la Russie, aime non seulement à posséder des livres, mais encore, ce qui le distingue des bibliomanes, à faire une connaissance intime avec eux : leur lecture se fait la plume à la main ; aussi que de notes curieuses sur les livres et leurs auteurs n'a-t-il pas recueillies ! L'ancienne « Revue encyclopédique » nous avait déjà fait connaître de nombreux articles sur l'histoire littéraire de la Russie, sous la modeste signature S. P. Depuis 1848, M. S. P. paraît avoir adopté comme dépositaire de ses observations l'excellent « Bulletin du bibliophile belge », rédigé par M. le baron de Reiffenberg, et c'est là qu'il a donné plusieurs fragments de l'immense publication à laquelle

L'auteur de cette lettre est *Pierre Korsàkof*, qu'il ne faut pas confondre avec le général russe Kòrsakof, dont le nom se prononce autrement.

Pierre Korsàkof, mort il y a quelques années à Pétersbourg, a rédigé en 1817 (avec M. Zagoskine, auteur dramatique et romancier), un recueil russe hebdomadaire, d'abord sous le titre de « l'Hermite russe » et ensuite sous celui « d'Observateur du Nord ». Il a publié dans ce recueil la traduction russe de sa lettre, ainsi que de la réponse de Jouy.

La lettre de « l'Hermite de Russie » a pour objet de relever ce que l'auteur du nouveau « Mérite des femmes » (1), 1 vol. in-18, dit dans sa préface, d'inexact, d'absurde et de malveillant sur les femmes russes.

Voici la lettre de *Korsàkof* publiée dans le « Mercure de France » du 26 avril 1817 (tom. 2 pag. 175-176) :

« L'Hermite de Russie à celui de la Guyanne.

« Je ne m'attendais pas, cher et bon confrère, que les rêveries de nos ancêtres dussent se renouveler de nos jours. J'en parlais même avec un *franc-parleur* de mon pays, lorsqu'un tiers (grand frondeur d'opinions qui ne sont pas les siennes) me présenta un joli petit livre renfermé dans un étui couleur de rose. Je l'ouvris au hasard et trouvai que le luxe typographique répondait parfaitement au brillant extérieur : beau papier, beaux caractères, belles gravures dans le genre de celles qui ornent votre édition..... : restait à comparer le contenu des deux ouvrages ! — Le « Mérite des femmes », pour titre du livre, élevait déjà une prévention favorable à l'auteur. Lisons pourtant avant de juger, écoutons l'auteur avant de le condamner ou de l'absoudre.

« Après quelques lieux communs, tirés d'annales obscures, l'auteur du « nouveau « Mérite des femmes », s'écrie (2) : « Les Russes et les Anglais « sont aujourd'hui les peuples d'Europe qui asservissent le plus les femmes. « — Tout le monde connait la douceur, la simplicité des Anglaises ; aux « clôtures, aux gardiens près, elles jouissent d'une liberté aussi grande « qu'en Turquie ; les femmes russes presque aussi jolies, sont soumises, « sédentaires et bonnes mères de famille. Il est malheureux qu'une que-

---

il se prépare lentement, comme on doit faire pour tous travaux sérieux. M. S. P. a déjà fourni au recueil de M. le baron de Reiffenberg, comme fragments de sa « Bibliothèque russe-française » : 1° trois articles intitulés : « Archives bibliographiques et littéraires » (t. V, 1848) ; le dernier article est particulièrement consacré à la « Bibliographie des journaux et recueils périodiques, publiés en langue française, dans les différents pays du globe » ; — 2° « Sur Michel Lermontof », poète et romancier russe, et sur les diverses traductions françaises de son roman : « Le Héros du jour » (tom. VI, 1849) ; — 3° « Les deux Chouvalof » (ibid.). Il a été tiré de ces cinq articles des exemplaires à part, à petit nombre, pour l'auteur et ses amis. J.-M. Q.

(1) Sous ce titre, Korsàkof désigne le « Mérite des femmes » ; par *Charles Malo*. (En prose). Paris, Janet, 1816, in-18 avec gravures.

(2) Pag. 9, lig. 4 et suiv., à l'article Introduction, « Petit Panorama ». (Note de « l'Hermite de Russie », dans le « Mercure de France » du 26 avril 1817, tom. II, pag. 174).

« relle de ménage, en Russie, finisse toujours par des coups ; les dames se « laissent battre avec une patience admirable ! il leur semble qu'il est « dans l'ordre de la nature que les choses se passent ainsi, et les maris de « leur côté trouvent peut-être aussi naturel de les laisser dans les pleurs, « couvertes de meurtrissures, de contusions, pour aller tranquillement « boire ou dormir ; aussi l'on assure que les dames se vengent en Russie « comme les femmes des autres nations. Elles aiment, du reste, le jeu, le « luxe, la parure, et sont très superstitieuses ».

« Voilà certes, continue « l'Hermite de Russie », une description digne, à quelque chose près, de figurer dans le voyage d'un nouveau Gulliver!... Si le petit auteur du « Petit Panoramá » discutait ainsi sur l'intérieur de l'Afrique, dont nous n'avons (par parenthèse) que des notions vagues, je lui pardonnerais volontiers sa crasse ignorance ; mais parler ainsi d'un pays plus que jamais en relation avec la patrie de l'écrivain, voilà ce qui ne se conçoit pas ».

« Il est assez singulier de voir un « hermite hyperboréen » devenu l'avocat des dames de son pays, et plaidant leur cause au tribunal de la raison et à celui de « l'Hermite de la Guyanne ». Contre qui encore ? contre l'auteur du « Mérite des femmes »!!!! — Il en est pourtant ainsi : tout en plaidant la cause de mes compatriotes persiflées par l'ignorance et la prévention, je plaide la cause de la justice et celle de la vérité ».

« C'est par le témoignage des Français résidant à Saint-Pétersbourg et en d'autres lieux de mon pays ; c'est par l'aveu des Parisiens même qui ont reçu l'hospitalité au sein de ma patrie, que je prétends confondre l'iniquité d'un auteur ignare ou malveillant. — On peut déraisonner dans le fond de son cabinet, mais imprimer des absurdités en les donnant pour des faits certains, mais les publier avec le ton de la vérité et sous le masque de la bienveillance, voilà de ces actions basses et d'autant plus honteuses pour l'humanité, qu'elles outragent toute une nation civilisée, éclairée et hospitalière. — Étranger à la langue dans laquelle je suis obligé de m'énoncer, je pourrai peut-être me tromper d'expression ; mais j'ose croire que mon cher confrère m'entendra, parce qu'il voudra bien m'entendre, et me pardonnera les fautes du style en faveur de la vérité. Le petit auteur du « Petit Panorama » vante d'abord les vertus des femmes russes, et le moment d'après il les tourne en ridicule ; il en fait alternativement de patientes odalisques et de galantes Européennes ; il les nomme d'abord de « bonnes mères de famille » pour nous dire ensuite qu'elles aiment, avant tout, le jeu, le luxe, la parure, et toutes ces contradictions dans l'espace d'une demi-page in-18 ! — Avouez, cher hermite, que ce n'est point la manière de raisonner de vos deux prédécesseurs ni la vôtre ! c'est peut-être celle qu'emploient les grands « faiseurs de petits Almanachs », si joliment décrits dans un de vos discours hebdomadaires ».

« Que dit-il et que ne dit-il pas, ce cher auteur du nouveau « Mérite des femmes » (1), au sujet de nos maris russes ! Est-ce par ouï dire qu'il en

---

(1) « J'ajoute toujours mon épithète pour distinguer le nouveau « Mérite des femmes » de celui que Legouvé nous a décrit en si jolis vers ». (Note de

parle? Est-ce par sa propre expérience?... Dans les deux cas, je voudrais bien lui faire une question : de quels maris s'agit-il dans sa diatribe? parle-t-il du *rebut de la populace?* il est à peu près le même partout : ivrogne, brutal et mal élevé... Si l'auteur n'a connu que les maris *battant leurs femmes* et s'enivrant dans les cabarets, je lui en fais mon compliment, sa société a dû être bien choisie! Certainement il n'a pas voulu parler des classes supérieures de la nation russe; je crois, sans vanité, que les officiers de nos troupes occupant une partie de la France, les seigneurs qui ont suivi notre auguste souverain lors de son entrée à Paris, ont dû vous donner une idée toute contraire. A quels autres titres qu'à ceux de notre urbanité, de notre galanterie même, nous avez-vous donné le surnom de *Français du Nord?...* S'il est ainsi, le libelle de l'auteur ne s'adresse-t-il pas à vous comme à nous?... Défendez donc vos compatriotes tout en défendant les miens. Vengez l'honneur de nos dames, en vengeant l'outrage à la vérité, et rendant hommage à qui il est dû, justifiez l'estime particulière que vous avez inspirée toujours à votre confrère et à votre admirateur ».

« Saint Pétersbourg, le 24 janvier 1816.
Signé : L'HERMITE DE RUSSIE ».

J'ai transcrit en entier cette lettre si piquante de « l'Hermite de Russie ». Les collections du « Mercure de France » sont devenues très rares, et il est bon que mes lecteurs sachent jusqu'où vont les absurdités et les calomnies de tout genre qu'on débite sur la Russie, lorsque ses détracteurs ne se laissent inspirer, en écrivant sur ce pays, que par leurs préventions et leur bile.

Je donne également la *Réponse* que « l'Hermite de la Guyanne » a publiée dans le « Mercure de France » (du 26 avril 1817, tom. II, pag. 177-178) à la lettre de « l'Hermite de Russie ». Jouy était alors (en 1817) un des principaux rédacteurs du « Mercure »; sa *Réponse* ne se trouve point dans les 27 volumes de ses *Œuvres* dites *complètes*, publiées en 1823-1828.

RÉPONSE (DE JOUY).

« Mon très aimable confrère,

« Je n'ai reçu qu'au bout de trois mois la lettre que vous avez bien voulu m'écrire, et dans laquelle vous attaquez avec beaucoup d'avantage l'auteur d'un nouveau « Mérite des femmes » où l'on paraît méconnaître celles de votre pays. Je n'ai point lu ce livret *couleur de rose* qui vous donne tant d'humeur, et j'ignore conséquemment jusqu'à quel point vos plaintes sont fondées; ce n'est donc qu'en thèse générale que je m'élève contre cette légèreté impertinente avec laquelle certains écrivains prononcent sur tout un peuple, dont ils portent le plus souvent, sur la foi d'autrui, des jugements aussi injustes que ridicules. Quelle nation a plus que la nôtre à se plaindre de ces burlesques arrêts! Quelle autre a vu payer de plus de calomnies, de plus d'injures, l'hospitalité qu'elle exerce avec tant de

---

« l'Hermite de Russie », dans le « Mercure de France », du 26 avril 1817, tom. II, pag. 175).

grâce envers les étrangers? N'a-t-on pas vu le dramaturge Kotzbuë (1) déclarer à la face de l'Europe, que Paris (où il a passé quinze jours dans une mauvaise auberge), est la ville du monde où les femmes des hautes classes de la société (qu'il n'a pu voir que chez une actrice) sont les plus *futiles* et les plus *galantes* (j'adoucis ses expressions un peu trop tudesques) ».

« Ne pourrais-je pas vous citer vingt autres écrivailleurs ambulants, d'outre-Rhin et d'outre-mer, qui, dans leur « Voyage en France » dans leur « Séjour à Paris », dans leurs « Lettres écrites des bords de la Seine, de la Loire, de la Durance », se sont plu à tracer avec le même esprit, avec la même équité, des portraits de femmes et de mœurs françaises, dont il est aisé de voir où ils ont pris les modèles? Ces observations de cabaret me font souvenir qu'il y a quelques mois je présentai chez une des femmes les plus aimables de Paris, un docteur allemand que la maîtresse de la maison invita à dîner pour le lendemain et plaça près d'elle à table; le dîner fini, cette dame me prit à part et me signifia que mon docteur était un impertinent, et, qu'à compter de ce jour, sa porte lui serait fermée. J'insistai pour connaître la cause d'une pareille résolution. — « Croiriez-vous, me dit-elle, moitié en riant, moitié en colère, que ce ridicule personnage s'est avisé, pendant le repas, de me presser le pied, en jetant sur moi, à la dérobée, les regards le plus comiquement langoureux que j'aie rencontrés de ma vie : cet homme est un fou ou un imbécille; ne me le ramenez plus. » — En sortant avec mon homme, je m'acquittai, le plus honnêtement qu'il me fut possible, de la commission que j'avais reçue pour lui. — « Que voulez-vous, me répondit-il, j'ai lu dans tous les écrits de nos voyageurs, qu'à moins de vouloir passer pour un sot, on ne peut rester un quart-d'heure auprès d'une jolie femme française sans lui faire une déclaration ». J'ai beaucoup ri de la bonhomie de mon docteur allemand ; riez aussi, mon confrère hyperboréen, de nos faiseurs d'almanachs, et, sans vous fâcher, contentez-vous de ne pas prendre des leurs ».

« Je n'ai point voyagé en Russie ; je n'ai connu vos compatriotes que dans la capitale de la France (ce qui n'était point une recommandation à mes yeux, je vous l'avoue bien franchement), je n'en suis pas moins prêt à convenir que leur présence a réformé en grande partie mes idées sur la nation russe, et que, s'il est permis en pareil cas de raisonner par analogie, on doit croire que les fils puînés de la civilisation européenne n'ont désormais rien à envier à leurs aînés. J'ai rencontré plusieurs de vos compatriotes dans les cercles de Paris, où se trouvaient rassemblés les hommes les plus marquants de l'Europe, et je ne les ai vus inférieurs à personne ; il en est même quelques uns parmi lesquels je pourrais nommer les comtes W... (2), Oz... (3), le prince G... (4), MM. Th..., Star... (5)

(1) Kotzebue.
(2) Les comtes Worontzof.
(3) Ozarofsky.
(4) Le prince Gagarine.
(5) Starinkévitch.

qui m'ont paru réunir au degré le plus éminent les qualités de l'esprit, la grâce des manières, la noblesse du caractère et l'élévation des sentiments ».

« J'ai eu moins d'occasion de rendre justice au mérite des femmes de votre pays ; mais dans le très petit nombre de celles que j'ai eu l'honneur de connaître, aucune ne m'a paru douée de cette *admirable patience à se laisser battre par leurs époux*, dont parle l'auteur du « Petit Panorama » ; quant à leur fidélité, j'aime mieux en croire leurs maris qui s'en louent, que les écrivains qui en doutent ».

« Agréez, mon cher confrère des bords de la Néwa, l'assurance, etc. »

S. P., de Moscou.

HERMITE DE SAINT-ÉLOI DES VENTES (L'), *pseudonyme.*

Amours et malheurs des fiancés normands. Paris, Ébrard, 1839, in-8, 7 fr. 50 c. [3034]

Sur le frontispice de ce volume, le nom de l'auteur est écrit l'*Hermitte*..., et peut-être alors est-ce un véritable nom au lieu d'un pseudonyme.

HERMITE DE SEINE-ET-MARNE (L'), *ps.* [Michel CUBIÈRES DE PALMEZEAUX].

I. Essai historique sur la vie et les écrits de François (de Neufchâteau) entremêlé de quelques conseils qu'on lui adresse sur son ministère. Paris, J.-B. Chemin, an VII (1799), in-8. [3035]

II. Essai sur l'art poétique en général, et en particulier sur la versification française, divisé en quatre épîtres aux Pisons modernes. Paris, Froullé, 1812, in-18 de 180 pag., 2 fr. [3036]

HERMITE DU JURA (L'), *ps.* [J.-B. CRESTIN, maire et depuis préfet à Saint-Claude].

Contes en vers... [3037]

HERMITE DU MONT PERDU (L'), *pseudonyme.*

Office (l') du mort, ou le Mariage du bas-clergé de France, comédie en 3 actes, en prose, dans le genre du théâtre espagnol. Sans lieu d'impression, mai 1790, in-8 de 58 pag. [3038]

La scène est dans un faubourg de Paris.

HERMITE EN PROVINCE (L'), *pseudonyme* [Victor-Joseph ÉTIENNE, dit de JOUY].

Hermite (l') en province, ou Observations sur les mœurs et les usages français au commencement du dix-neuvième siècle. Paris, Pillet aîné, 1818 et ann. suiv., 14 vol. in-12, ornés de gravures et vignettes. [3039]

C'est sous le pseudonyme de « l'Hermite en province » que parut le pre-

mier article de ces « Observations », dans le « Mercure de France », du 11 janvier 1817, tom. Ier, pag. 51. Jouy s'est servi à l'occasion de cette publication de divers pseudonymes; le titre de ce premier article porte : « l'Hermite en province », et la signature : « l'Ermite de la Guyanne ».

Ce premier article de « l'Hermite en province » publié dans le « Mercure », a encore un troisième titre : « l'Hermite en voyage ».

On trouve dans « le Mercure » (du 11 janvier 1817, tom. I, pag. 51-52) un morceau préliminaire d'environ deux pages, servant d'introduction à « l'Hermite en province ». Ce morceau a été omis dans les quatre éditions de « l'Hermite en province » (Paris, 1818, tom. I) ainsi que dans les *Œuvres* dites *complètes* de Jouy, tom. VIII; il ne peut donc être trouvé que dans le « Mercure ».

Le second article de « l'Hermite en province » (un Dîner à Bordeaux) a paru sous ce titre, et non plus sous celui « d'Hermite en voyage » dans le « Mercure de France » du 25 janvier 1817, tom. I, pag. 134-142.

Ce second article est suivi dans le « Mercure » (pag. 142-143 d'un *post-scriptum* et d'une *lettre* signée : le « Bachelier de Salamanque ». Ce pseudonyme doit être aussi de Jouy.

Ce morceau de « l'Hermite en province » : « un Dîner à Bordeaux », publié dans le « Mercure de France » du 25 janvier 1817 (tom. I, pag. 134-142) se trouve réimprimé dans les quatre éditions de « l'Hermite en province » (Paris, 1818, in-12, tom. I, pag. 9 22) et dans le tom. VIII (publié en 1825) des *Œuvres de Jouy;* mais sans être suivi du *post-scriptum* de « l'Hermite », ni de l'article du « Bachelier de Salamanque ». Ces deux morceaux ne peuvent donc être trouvés que dans le « Mercure de France ».

Le « Mercure de France » ayant cessé de paraître en janvier 1818 (tom. V), a été remplacé par la « Minerve française », en février 1818.

On trouve dans « la Minerve » (tom. I à VII, 1818-1819) la suite des articles de mœurs de Jouy, sous le titre « d'Hermite en province ». Ces articles ont cessé de paraître dans « la Minerve française » et dans les volumes VIII (1819-1820) et IX (1820) de la « Minerve », il n'y a plus d'articles de « l'Hermite en province ».

« L'Hermite en province » se compose aujourd'hui de quatorze volumes, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

Chacun de ces quatorze volumes renferme une contrée différente, aussi a-t-on pu se les procurer séparément. Voici la distribution de cet ouvrage :

T. I...... Béarn, Guienne, Gascogne.
— II..... Languedoc.
— III.... Provence.
— IV.... Dauphiné.
— V..... Lyonnais.
— VI.... Bretagne.
— VII... Haute-Normandie.
— VIII.. Basse-Normandie.
— IX.... Picardie, Artois, Flandre française.
T. X...... Franche-Comté.
— XI..... Alsace, Lorraine.
— XII... Maine, Anjou, Touraine, Orléans, Poitou.
— XIII.. Aunis, Saintonge, Angoumois, Berri, Guienne, Limousin, Auvergne, Bourgogne.
— XIV... Bourgogne, Champagne, Isle-de-France.

On n'apprendra pas sans surprise que Jouy n'a écrit pour ces quatorze volumes qu'un seul chapitre, qui est imprimé dans le tome XIV : c'est la *Conclusion*.

Voici les noms des personnes qui ont le plus contribué à cette publication, avec l'indication de la part de chacune d'elles :

MM. AMOUDRU, ingénieur des ponts et chaussées, auteur du tome XI, qui renferme *l'Alsace* et *la Lorraine*.

DUTHILLOEULL, auteur de la partie qui concerne le département du *Nord*.

LA MOTHE-LANGON (le baron de), auteur de la partie du *Languedoc*.

LEFEBVRE-DURUFLÉ (J.-N.), auteur des t. VII et VIII, renfermant la *Haute-Normandie* et *Basse-Normandie*.—Un exemplaire unique de ces deux volumes, sur papier couleur feuille morte, format in-8, avec gravures tirées sur papier de Chine, compris dans la vente faite en 1830, des livres de la bibliothèque de M. Riaux, archiviste de la chambre du commerce de Rouen, porte l'annotation suivante, écrite à la main : Offert à M. Riaux par l'auteur, Lefebvre-Duruflé.

L'HÉRITIER (L.-F.), de l'Ain, auteur des chapitres sur l'*Albigeois*.

PIERQUIN, médecin, et, après 1830, inspecteur-général des universités d'abord de Grenoble, ensuite de Bourges, a écrit pour le volume qui renferme le *Languedoc*, les chapitres qui concernent *Montpellier*.

De Jouy a ensuite appliqué son coloris à la plupart de ces parties.

On a publié, soit dans les journaux, soit dans des brochures à part un grand nombre de *réfutations* de « l'Hermite en province ». Nous en citons cinq ici qui sont venues à notre connaissance :

1° *Capuchon* (*le*) *soulevé*, essai d'observations critiques sur « l'Hermite en province » ; par M. S*** (Jean-Raym.-Pascal SARRAN). Première partie. — Hérault. Paris, Dentu, 1818, in-8 de 108 pages, 2 fr.

2° *Réponse à l'Hermite en province*, t. IX, ou Lettre au rédacteur des Petites-Affiches de Valenciennes, sur l'arrondissement d'Avesnes. (Extrait des Petites-Affiches de Valenciennes.) Valenciennes, imp. de J.-A. Prignet, nov. 1826, pet. in-4 de 20 pag.

3° *Lettre d'un ex-canonnier de la garde nationale de Strasbourg*, qui n'est ni jeune ni vieux, à un *vieux canonnier* de cette garde, qui, en avril 1827, a écrit à M. Jouy au sujet de l'article sur l'Alsace, que ce littérateur a mis dans son « Hermite en province ». Strasbourg, de l'impr. de Ph.-J. Dannbach (mai 1827), in-8 de 20 pag.

4° *Ermite Toulonnais*, faisant suite à l'Hermite en province » de M. de Jouy, etc. ; par M. B. (BELLUE, libraire, à Toulon). Toulon, Bellue; et Paris, Roret, 1828, in-12.

5° *Cent Bévues de M. Jouy dans trente-quatre pages de l'Hermite en province*, relevées par un Blésois et par un Solonais. De l'impr. de Fournier, à Paris. Paris, les march. de nouv., et Blois, Giroud, 1828, in-8 de 32 pages, 1 fr.

Un article remarquable, ayant pour objet de rectifier les « Erreurs et les Bévues de « l'Hermite en province », a paru dans le « Journal des Débats » du 30 mars 1825. — Il a rapport au chapitre de « l'Hermite en pro-

vince ». intitulé FERNEY-VOLTAIRE, avec la date d'octobre 1819 et de 1822, dans l'édition in-12 de « l'Hermite en province » (1825, t. V, p. 281-321), et avec la date du 30 décembre 1819 et de 1822, dans l'édition in-8 des « Œuvres complètes de Jouy » (t. X, 1823, publié en septembre 1825, p. 433-464). Nous ignorons par quel motif *Jouy* a donné à son chapitre : FERNEY-VOLTAIRE, deux dates différentes, celle d'octobre 1819, et ensuite celle du 30 décembre 1819. Mais ce qui est curieux et intéressant pour l'histoire littéraire, c'est qu'il a rectifié dans ce chapitre deux passages inexacts, d'après les observations du « Journal des Débats » du 30 mars 1825, et qu'il n'a point corrigé les erreurs d'une autre note, ainsi qu'on va le voir :

« Au Rédacteur du « Journal des Débats », feuilleton du 30 mars 1825.

« Monsieur,

« En lisant le cinquième volume (1) de « l'Hermite en province » par M. E. Jouy, édition 1825, j'ai remarqué au nº 92, intitulé : « Ferney-Voltaire », *deux erreurs de fait* offensantes pour la famille de M. le marquis de Villette, avec lequel je suis lié depuis plusieurs années. Je crois devoir les redresser.

1º Dans une note au bas des pages 390 et 391 (2), M. E. Jouy pose en fait que mademoiselle de Varicourt, que Voltaire avait surnommée *belle et bonne*, a été dotée par lui de 50,000 écus lors de son mariage avec feu M. le marquis de Villette. Ce fait est *inexact* (3). Mademoiselle de Varicourt devait entrer dans un couvent; Voltaire ayant eu l'occasion d'apprécier le cœur, les grâces et l'aimable caractère de cette jeune personne, obtint de ses parents la faveur de la confier aux soins et à l'amitié de Mme Denis, sa nièce. C'est ainsi qu'il conserva à la société une femme qui s'y est fait remarquer par les charmes de sa personne, les grâces et l'éclat de son esprit.

L'amitié la plus vive unissait M. de Voltaire et M. le marquis de Vil-

---

(1) Ce cinquième volume de « l'Hermite en province », in-12, a été publié en décembre 1824, et annoncé dans la Bibliographie de la France », du 18 décembre 1824, sous le nº 6654.

(2) Le « Journal des Débats » du 30 mars 1825 fait un renvoi aux pag. 390 et 391. C'est une erreur ; c'est à la page 290 qu'il eût fallu faire le renvoi. Il n'y a pas de pag. 390-391 dans le 5e vol. de « l'Hermite en province ». (Paris, 1825, in-12); ce volume n'a que 323 pag., avec la table.

(3) La rectification du « Journal des Débats » est du 30 mars 1825. Eh bien! *Jouy*, qui a profité, comme on va le voir, de deux observations du « Journal des Débats », n'a pas voulu rectifier ce qu'il avait dit de la dot de cinquante mille écus. Ce fait, qualifié d'*inexact* par le « Journal des Débats », se trouve répété textuellement dans le tom. X, pag. 440 des *Œuvres de Jouy*. Le titre de ce dixième volume porte la date de 1823; mais il a été publié en septembre 1825, c'est-à-dire *postérieurement de cinq mois* à la réclamation du « Journal des Débats », ainsi qu'on peut le voir dans la « Bibliographie de la France », qui a annoncé le tom. X des *Œuvres de Jouy* dans son numéro du 3 septembre 1825, sous le nº 4913.

lette, qui jouissait alors d'une fortune immense (1). Ce dernier vit à Ferney mademoiselle de Varicourt, l'aima, en fit la demande à ses parents, qui la lui accordèrent. Mais Voltaire ne la dota point; il avait le tact trop exquis pour en faire même l'offre, sachant combien, par une offre de cette nature, il aurait blessé tout à la fois le noble désintéressement de son ami et la délicatesse d'une famille distinguée et honorable. Voltaire n'a donc pas été le bienfaiteur de mademoiselle de Varicourt, mais son protecteur et son ami, mais l'homme excellent auquel elle a dû le bonheur de son union avec un époux qu'elle a tendrement aimé jusqu'à la mort, et naturellement Voltaire a dû entrer en partage de ce sentiment dans le cœur de mademoiselle de Varicourt.

Déjà feu M. le marquis de Villette a réfuté dans le temps cette assertion, et j'ai vu entre les mains de M. son fils l'original de la lettre qu'il fit insérer dans les journaux d'alors.

La terre de Ferney est tombée en héritage à madame Denis, nièce et unique héritière de Voltaire. M. le marquis de Villette père en fit l'acquisition; mais les pertes énormes qu'il essuya ensuite par la faillite Rohan-Guéménée et autres, l'obligea à la revendre. On voit dans sa correspondance combien de regrets lui coûta ce sacrifice.

2° Dans une autre note, pages 301 et 302, on lit ce qui suit : « Depuis la « mort de cette dame (madame la marquise de Villette), on assure que la « boîte de vermeil qui renferme le cœur du meilleur et du plus grand des « hommes est reléguée dans une armoire *avec quelques vieilles pièces d'ar-* « *genterie destinées à être quelques jours vendues au poids.* »

Cette dernière assertion (2), aussi aventurée et aussi inexacte que les autres, doit blesser plus particulièrement M. le marquis de Villette fils. Ce jeune homme ne se permet pas de juger les doctrines philosophiques de Voltaire, mais il admire dans les œuvres qui ont assuré l'immortalité à ce rare et brillant génie; il le vénère comme l'homme bon, comme l'ami de son père, comme le protecteur délicat de sa mère et l'auteur de leur bonheur commun. Peut-on supposer qu'avec de semblables sentiments, M. le marquis de Villette fils n'attacherait aucun prix à la possession de la boîte de vermeil!!! Combien cette erreur est grande!! La preuve en repose sur des faits bien faciles à vérifier, les voici :

---

(1) « Toute la correspondance de Voltaire et de M. le marquis de Villette prouve cette amitié, et pourtant M. le marquis de Villette n'est pas mis au nombre des amis de Voltaire dans la liste qu'en a faite M. E. Jouy à la fin de son article ». (Note du feuilleton du « Journal des Débats », du 30 mars 1825). *Jouy* a profité de cette observation dans le tom. V (1823, publié en septembre 1825) de ses Œuvres complètes, pag. 460, où se trouve le nom de *Villette*.

(2) Cette assertion se trouve, ainsi que l'a indiqué le « Journal des Débats », aux pag. 301-302, de « l'Hermite en province », tom. X, 1825, in-12. Mais *Jouy* l'a fait disparaître du dixième volume de ses *Œuvres complètes*. (Paris, in-8, 1823, publié comme je l'ai dit, en septembre 1825). On ne la trouve pas à la page 449. Pourquoi donc, dans l'édition de ses *Œuvres*, Jouy n'a-t-il pas également rectifié le fait inexact de la dot de cinquante mille écus?

N'étant plus propriétaire de la terre de Ferney, où devaient naturellement reposer les restes de Voltaire, M. le marquis de Villette fils les a tous religieusement réunis dans sa belle terre du Plessis-Villette, située à quinze lieues de la capitale, près Pont-Sainte-Maxence. La nouvelle bibliothèque du château est en quelque sorte consacrée au chantre illustre de Henri IV : là, se voit la statue de ce grand homme, exécutée par Desenne, et restaurée par M. Lesueur. Elle est posée sur un piédestal en bois des îles ; sur la face gauche de ce piédestal est une couronne de lauriers ; sur la face droite une couronne de myrte, l'une et l'autre surmontées de l'étoile de l'immortalité. Sur le devant est une *auréole* étoilée, au centre de laquelle est écrit :

Son esprit est partout et son cœur est ici.

Dans l'intérieur du piédestal est le cœur, renfermé dans une boîte de vermeil et déposé dans un petit coffre d'acajou et d'ébène garni au dedans de satin violet foncé et de parfums. Sur ce petit coffre est un coussin qui supporte la couronne décernée à Voltaire au Théâtre-Français, lors de la représentation de sa tragédie d'*Irène*. Dans un compartiment supérieur, sont placées des lettres manuscrites, dont plusieurs sont inédites. Au dessous du petit coffre et dans une espèce de tiroir, on a conservé la robe de chambre en soie dont Voltaire était revêtu la dernière année de sa vie, lorsqu'il a reçu les hommages de toute la capitale (1). A côté du piédestal, est le fauteuil dans lequel il a constamment travaillé dans ses dernières années, et qu'il avait lui-même commandé tout exprès pour sa plus grande commodité, en faisant adapter à l'un des bras de ce fauteuil un pupitre, et à l'autre une petite table à tiroir ; ces deux objets pivotant à volonté, lui servaient ensemble ou séparément. En face de la statue et sur un rayon isolé de la bibliothèque, est rangée une belle édition complète, in-folio, des « Œuvres de Voltaire », par Didot.

Tous ces faits auraient pu facilement arriver à la connaissance de M. E. Jouy, s'il eût voulu prendre la peine de s'en informer ; car voilà plus de *deux ans* (2) que la bibliothèque du château du Plessis-Villette est ouverte à tous les curieux. Cette circonstance offre de plus aux amateurs de la belle nature l'occasion de parcourir un parc enchanteur et d'admirer l'une des plus magnifiques terres qui avoisinent la capitale.

Recevez, M. le Rédacteur, etc.

Cette lettre relative à Voltaire, porte dans le « Journal des Débats » du 30 mars 1825, la signature D. — Elle m'a paru avoir un grand intérêt non moins pour l'histoire que pour la bibliographie, et c'est par ce motif que je l'ai transcrite ici en entier. S. P., de Moscou.

HERMITE EN VOYAGE (L'), *ps.* [V.-Jos. Étienne, dit de Jouy].

C'est sous le titre « d'Hermite en voyage » que *Jouy* a publié son premier

(1) « Ce piédestal et ses ornements en bronze ont été exécutés sur les dessins et sous la direction de M. Hédouin, un de nos plus habiles architectes ». (Note du « Journal des Débats », du 30 mars 1825).

(2) Ce feuilleton du « Journal des Débats » est du 30 mars 1825.

article de « l'Ermite en province », sur Bordeaux, dans le « Mercure de France », du 11 janvier 1817, t. I, p. 51. Voy. HERMITE EN PROVINCE.

HERMITE QUI N'EST PAS MORT (UN), *pseud.* [A.-P.-F. MÉNÉGAUT, de Gentilly].

Martyrologe littéraire, ou Dictionnaire critique de sept cents auteurs vivants. Paris, G. Mathiot, 1816, in-8. [3040]

HERMITE SOLITAIRE (L'), *pseud.* [J. CHESNEL, sieur de LA CHAPPERONAYE].

Révélations (les) de — sur l'état de la France. Paris, Du Bray, 1617, in-8. [3041]

HERMITES (les). Collection d'Observations sur les mœurs et usages (des Algériens, des Anglais, des Belges, des Écossais, des Espagnols, des Français, des Grecs, des Irlandais, des Italiens, des Russes et des Suisses) au commencement du dix-neuvième siècle. Ouvrages ornés de jolies gravures en taille-douce, dessinées par Desenne, Deveria, Tony Johannot, Adam, etc., et gravées par Alexandre Johannot, Roger, Muller, Dupont, Leroux, Coupé, Lefèvre aîné, Emson, Burdett, etc., et d'un grand nombre de culs-de lampe et vignettes sur bois, gravés par MM. Thompson, Normand, Porret, etc. Paris, Pillet aîné, etc.; Bruxelles, 1812-30, 76 vol. in-12, ornés de jolies gravures, cartes géographiques, vues de monuments, culs-de-lampe, etc. [3042]

Quoique ne portant pas *Hermite* comme nom d'auteur, mais seulement comme titre, il nous a paru convenable de placer à la suite des articles qui précèdent la liste de trente ouvrages, dont la plupart ont obtenu dans leur temps un grand succès, un succès de vogue.

Pour que notre aperçu des ouvrages de la même famille fut à peu près complet, nous avons été jusqu'à joindre à la collection primitive des *Observations sur les mœurs et usages... au commencement du dix-neuvième siècle*, publiée par M. Pillet aîné, plusieurs autres livres qui s'y rattachent, publiés par d'autres éditeurs, et même quelques autres ouvrages étrangers qui, les uns et les autres, complètent cette collection (1). Beaucoup d'eux étant soit pseudonymes ou anonymes, nous avons l'espoir de donner des renseignements dont la majeure partie n'a été que peu ou point connue.

(1) Il existe de tous les ouvrages publiés par M. Pillet une édition dans le format in-8. Chacun de ces volumes coûtait dans l'origine ; in-12, 3 fr. 75 c., et in-8, 6 fr. Ces prix sont bien tombés.

MOEURS ALGÉRIENNES.

1° *Hermite (l') à Alger...* (Par M. Alexandre MARTIN).

Tel était le titre d'un ouvrage qui devait voir le jour en 1832; mais le libraire-éditeur ayant fait de mauvaises affaires, l'impression en fut suspendue à la troisième feuille. L'*Hermite à Alger* devait former 2 vol. in-8 et 2 vol. in-12.

MOEURS ANGLAISES, ÉCOSSAISES ET IRLANDAISES.

2° *Hermite (l') de Londres*, ou Observations sur les mœurs et usages des Anglais, au commencement du dix-neuvième siècle; faisant suite à la collection des mœurs françaises. (Trad. de l'angl. de Thom. Skinner SURR par M. A.-J.-B. DEFAUCONPRET). Paris, Pillet aîné, 1819-20, 3 vol. in-12 ornés de gravures et de vignettes.

3° *Hermite rôdeur (l')*, ou Observations sur les mœurs et usages des Anglais et des Français au commencement du dix-neuvième siècle. Par l'auteur de « l'Hermite à Londres » (Thom. Skinner SURR. Imité de l'angl. par MM. P.-J. CHARRIN et MALEPEYRE, libraire). Paris, Malepeyre, 1823, 2 vol. in-12, 7 fr.

La même année, le même libraire a publié une édition de l'original « The Wandering Hermit ». By the author of the Hermit in London, 3 vol. in-32, faisant partie d'une collection intitulée : The British prose Writers, with biographical and critical prefaces; by J.-W. Lake, esq. Paris, printed by F. Didot.

4° *Hermite (l') en Ecosse*, etc. (Traduit de l'angl. de Thom. Skinner SURR, par M. A.-J.-B. DEFAUCONPRET). Paris, Pillet aîné, 1826, 2 vol. in-12, ornés de gravures et de vignettes.

5° *Hermite (l') en Irlande*, etc. (Traduit de l'angl. de Thom. Skinner SURR, par M. A.-J.-B. DEFAUCONPRET). Paris, le même, 1826, 2 vol. in-12 orné de gravures et de vignettes.

C'est d'après M. Defauconpret lui-même (voy. la « Liste complète de ses ouvrages », en tête du roman intitulé « Robert Fitzooth ») que nous avons cité dans notre « France littéraire », t. II, p. 419, « l'Hermite de Londres, l'Hermite en Écosse et l'Hermite en Irlande », comme des productions originales : pourtant nous avons lieu de douter qu'ils soient dans cette catégorie. Comme les Français ne connaissent guère de la littérature anglaise que ce que les traducteurs veulent bien leur faire connaître, il est bien facile d'abuser de leur crédulité, en leur présentant des traductions comme des ouvrages originaux, et *vice versâ* : c'est au bibliographe à signaler ces tromperies, autant que faire se peut. Or, le « Dictionnary of the living author of the Great-Britain » fait mention d'un M. Thomas Skinner SURR, employé à la banque d'Angleterre, neveu du dernier Alderman Skinner. M. Surr est auteur de plusieurs ouvrages, dont trois, à notre connaissance, ont été depuis longtemps traduits en français (voy. l'article SURR de « la France littéraire »). C'est à ce *celebrated author* que les journaux anglais attribuent : 1° the Hermit in London ; 2° the Hermit in Country ; 3° the Hermit abroad ; 4° the Wandering Hermit (traduit en français sous

le titre de « l'Hermite rôdeur »); 5° Hermit in Edinburgh, etc. Voilà une circonstance qui permet de douter que les trois Hermites publ. à Paris soient d'origine française... d'autant plus qu'ils ont paru en anglais, presque toujours deux ans avant ceux de M. Defauconpret.

MŒURS BELGES.

6° *Hermite (l') en Belgique*; par une Société de gens de lettres (MM. P.-Aug.-Flor. Gérard, avocat, Ch. Froment et autres). Bruxelles, Galaud et Cie, 1827, 2 vol. in-12, 6 fr.

M. Gérard a écrit pour le premier volume de cet ouvrage que nous n'avons pas pu voir, les chapitres qui concernent *Liége*, et en Société avec M. Ch. Froment celui intitulé : *Voyage à la Grotte de Ham*. Le second volume renferme Mons, les Hobereaux, Courtray, Nivelles, Namur, Alost; fragment d'un voyage, Binche, Gand, etc.

7° *Hermite (l') belge* en prison, ou Réflexions philosophiques d'un détenu; par Adolphe Levae. Bruxelles, 1827, in-12 avec figures.

MŒURS ESPAGNOLES.

8° *Madrid*, ou Observations sur les mœurs et usages des Espagnols au commencement du dix-neuvième siècle, pour faire suite à la collection des mœurs françaises, anglaises et italiennes. (Par M. Théod. Anne). Paris, Pillet aîné, 1825, 2 vol. in-12, avec gravures et vignettes.

MŒURS FRANÇAISES.

9° *Morale (la) appliquée à la Politique*, pour servir d'introduction aux Observations sur les mœurs françaises au dix-neuvième siècle; par E. Jouy, membre de l'Institut (ou plutôt par Antoine Année). Paris, Pillet aîné, 1822, 2 vol. in-12, avec portr. de Jouy.

10° *Hermite (l') de la Chaussée d'Antin*, ou Observations sur les mœurs et les usages parisiens au commencement du dix-neuvième siècle. (Par de Jouy). Paris, Pillet aîné, 1812-14, 5 vol. in-12 et 5 vol. in-8, avec gravures et vignettes.

M. Merle est auteur des « Observations détachées » qui font partie des deux ou trois premiers volumes.

Chacun des volumes de cet ouvrage a eu plusieurs éditions.

11° *Guillaume le Franc-Parleur*, suite de « l'Hermite de la Chaussée d'Antin », par le même auteur. Paris, le même, 1814, 2 vol. in-12, et 2 vol. in-8 avec gravures et vignettes. — Septième édition. Paris, le même, 1817, 2 vol. in-12, fig.

Ces deux derniers Hermites n'ont pas été plus exempts de censures, que ne l'a été plus tard « l'Hermite en province » (voy. le n° 3039). Nous citerons une critique toute spéciale d'un homme d'esprit qui a été publiée sous le titre suivant :

Ermite (l') du faubourg Saint-Honoré, à « l'Ermite de la Chaussée d'Antin. » (Par le comte Fortia de Piles.) Paris, Delaunay; Laur. Beaupré,

1814, in-8 de 96 pag. — L'*Ermite du faubourg Saint-Honoré* à l'Ermite de la Chaussée d'Antin et à Guillaume le Franc-Parleur. (Par *le même*). Paris, imp. Porthmann, 1817, in-8 de 80 pag.

Cette critique embrasse les cinq volumes de « l'Hermite de la Chaussée d'Antin », chapitre par chapitre, et celle du Franc-Parleur, qui termine avec la quarante-neuvième note, dernier chiffre des chapitres du « Franc-Parleur ».

En censurant Jouy avec esprit, le censeur montre un royaliste de vieille roche, peu Français ; mais il avait tout avantage sur celui qui avait été constamment girouette, jusqu'à louer la Restauration et le roi imposé à la France par l'étranger envahisseur.

12° *Hermite (l') de la Chaussée du Maine*... (Par Ant. Sérieys). Seconde édition. Paris, Roux, 1819, in-12.

La première édition a paru en 1814, sous le titre d'*Épigrammes anecdotiques inédites*, et sous le nom de l'Hermite de la Chaussée du Maine (voy. le n° 3031).

13° *Hermite (l') de la Guiane*, ou Observations sur les mœurs et les usages français au commencement du dix-neuvième siècle ; par M. de Jouy. Paris, le même, 1816, 3 vol. in-12 ou 3 vol. in-8, avec grav. et vign.

Ce sont les souvenirs de la jeunesse de Jouy, qui, avant la Révolution, dut, en qualité de sous-lieutenant, prendre rang dans l'état-major du baron de Besner, qui fut nommé gouverneur de la Guiane française, et l'accompagna dans ce long voyage d'outre-mer.

Il a paru, en 1816, chez le même libraire, une traduction anglaise du premier volume de cet ouvrage. Dans l'avant-propos de « l'Hermite de la Guiane », p. ij, note, l'auteur, lui-même, dit qu'il a traduit en anglais ce premier volume.

14° *Rôdeur (le) français*, ou les Mœurs du jour; par M. (Mich.-Nic. Balisson) de Rougemont. Paris, Rosa et Th. Grandin, 1816-21, 5 vol. in-12, ornés de gravures, 17 fr. 50 c.

Chaque volume ayant été publié isolément, et à des époques assez éloignées, les premiers volumes de cette collection ont été réimprimés plusieurs fois. Le t. Ier a eu une cinquième édition, en 1821; le t. II, une quatrième en 1822, etc. Les premières éditions des deux premiers volumes sont anonymes.

15° *Bonhomme (le)*, ou Nouvelles Observations sur les mœurs parisiennes au commencement du dix-neuvième siècle; par M. (Mich.-Nic. Balisson) de Rougemont. Paris, Pillet aîné, 1818, in-12, orné de 2 grav. et vign., ou un vol. in-8.

Ce sont des feuilletons de « la Gazette de France ». L'auteur avait promis un second volume qui n'a jamais paru.

16° *Hermite (l') en province*...; par de Jouy. Paris, le même, 1818 et ann. suiv., 14 vol. in-12 et 14 vol. in-8, avec grav. et vign.

Voy. le n° 3039.

17° *Hermite (l') du Marais*, ou le Rentier observateur. (Par Jean-Rémy Paccard). Paris, Laurens aîné, Pélicier 1819, 2 vol. in-12.

« L'Hermite du Marais » vient de paraître; il passe en revue les théâtres, les journaux, les gens de lettres et les libraires, les boulevards et le Palais-Royal, les établissements publics, et tous les monuments depuis le Louvre jusqu'à la Morgue. Cet Hermite, qui aime assez à moraliser, adresse successivement à tous les acteurs et actrices de la Comédie-Française, des observations, des conseils, et même des reproches assez vifs et assez motivés. Ce n'est pas un bonhomme, ce n'est pas un censeur, c'est une espèce de penseur qui a vu et qui se donne carrière en se promenant de tous côtés dans Paris; il est bon à connaître. » « Journal général du 28 février 1819. »

«L'Hermite du Marais», heureux avec ses 1,500 fr. de rente sur le grand-livre, se sent des impatiences dans les jambes; il embrasse sa femme, ses enfants, il prend sa canne et son chapeau, sort de chez lui, quitte la place Royale, et tout en descendant le long des boulevards, il regarde de côté et d'autre, réfléchit, observe, esquisse un portrait, lorgne les marchands, les marchandes, et, tout en s'avançant, en s'égarant, en s'oubliant, quelquefois très heureusement, il garnit ses tablettes d'hermite : on reconnaît en lui un homme heureux, passablement instruit, point jaloux de ce qui brille et s'élève : l'auteur s'est peint dans son livre; il a de plus su le remplir d'anecdotes, de faits, d'observations, et surtout de moralités qui doivent le faire rechercher, et lui mériter un prix assez flatteur, celui d'avoir été utile et amusant ». « Courrier des spectacles, du 1er juillet 1819. »

18° *Hermite (le petit) du faubourg Saint-Germain*; par le chevalier B*** D***. Paris, Lefebvre; Pélicier, 1820, 1 vol. en 2 parties in-12, 3 fr.

19° *Hermites (les) en prison*, ou Consolations de Sainte-Pélagie; par MM. Jouy et Jay (ou plutôt par MM. Magallon et Barginet). Paris, Ladvocat, 1823, 2 vol. in-12, et 2 vol. in-8 ornés de 2 portraits et de 6 vignettes.

Une notice relative aux frères Faucher de la Réole, dans la « Nouvelle Biographie des contemporains » avait fait condamner correctionnellement de Jouy à trois mois de prison. Il mit à profit le temps de sa captivité et publia un nouvel *Hermite*, production médiocre qui ne dut son immense succès (14,000 exemplaires furent vendus en peu de mois) qu'à la réputation des auteurs dont il portait le nom, et à l'intérêt qu'ils inspiraient.

On a dit que cet ouvrage a été composé par Magallon et Barginet, alors détenus à Sainte-Pélagie.

Cet ouvrage a eu trois éditions dans la même année, et une autre en 1826.

Il a été réimprimé dans les « Œuvres de Jouy » mais sans les articles signés de Jay.

20° *Hermites (les) en liberté*; par MM. Jouy et Jay (?). Paris, le même, 1824, 4 vol. in-12, ou 2 vol. in-8, avec 4 gravures et 18 vignettes.

Réimprimé trois fois dans la même année, et de nouveau en 1829, dans le format in-12, 3 vol. avec 3 gravures et 18 vignettes.

Cet ouvrage n'a pas été réimprimé dans les Œuvres de Jouy.

21° *Hermite (l') du faubourg Saint-Germain*, ou Observations sur les mœurs et les usages parisiens au commencement du XIX[e] siècle, faisant suite à la collection des mœurs françaises de M. de Jouy; par M. Ch. Colnet, auteur de « l'Art de dîner en ville, etc. » Paris, Pillet aîné, 1825, 2 vol. in-12, avec un plan de Paris, une gravure et des vignettes.

22° *Écrivain (l') public*, ou Observations sur les mœurs et les usages du peuple au commencement du XIX[e] siècle, recueillies par feu Le Ragois (mort vers 1683!), et publiées par M[me] Sophie P*** (Panier), auteur du « Prêtre ». Paris, Pillet aîné, 1825-26, 3 vol. in-12, ornés de gravures et de vignettes.

23° *Tableaux (nouveaux) de Paris*, ou Observations sur les mœurs et usages des Parisiens au commencement du XIX[e] siècle, faisant suite à la collection des mœurs françaises, anglaises, italiennes et espagnoles. (Par MM. Jos. Pain et C. de Beauregard). Paris, Pillet aîné, 1828, 2 vol. in-12, ornés de grav. et de vignettes.

Sous ce titre, le même libraire avait déjà publié, dès 1822, un ouvrage qui n'a aucun rapport avec la collection de mœurs, in-4 oblong, orné de planches avec texte.

24° *Frondeur (le)*, ou Observations sur les mœurs de Paris et de la province au commencement du XIX[e] siècle, faisant suite à la collection de mœurs françaises, anglaises, italiennes, espagnoles, russes, etc. (Par le chev. Gérard Jacob). Pillet aîné, 1829, in-12 avec une gravure.

25° *Hermite (l') de Belleville*, ou Choix d'opuscules politiques, littéraires et satiriques de Charles Colnet, tirés de « la Gazette de France » et autres recueils périodiques; précédés d'une Notice sur la vie de l'auteur, et de deux fragments inédits de « l'Art de dîner en ville » (de Ch. Colnet) Paris, r. du Doyenné, n° 12; V[e] Le Normand; Dentu, 1833, 2 vol. in-8, 12 fr. — Seconde édition, augmentée de cinq articles sur le « Mémorial de Sainte-Hélène », et de trois autres sur les « Mémoires de madame de Genlis ». Paris, V[e] Le Normand; Dentu, 1834, 2 vol. in-8, de 53 feuilles 3/4; plus un supplément de 5 feuilles 1/2, 15 fr.

Les cinq articles ajoutés à cette *nouvelle* édition forment le *Supplément*, consistant en un cahier à part.

MŒURS GRECQUES.

26° *Nouvel (le) Anacharsis dans la nouvelle Grèce*, ou l'Hermite d'Épidaure. Ouvrage faisant suite à la collection des mœurs françaises, anglaises, italiennes et espagnoles. (Par P. Dupuy). Paris, Pillet aîné, 1828, 2 vol. in-12 ornés de gravures et de vignettes.

MŒURS ITALIENNES.

27° *Hermite (l') en Italie*, ou Observations sur les mœurs et usages des Italiens au commencement du XIX[e] siècle, faisant suite à la collection des mœurs françaises de M. de Jouy..., orné de gravures et de vignettes. Paris, Pillet aîné, 1824, 4 vol. in-12, et 4 vol. in-8.

Une personne, qui a longtemps habité l'Italie, avait remis à M. Pillet de

nombreux manuscrits sur ce pays : ils furent confiés à M. Max. de Villemarest avec la mission d'en extraire les matériaux d'un livre que l'on pût ajouter à la collection des mœurs, publiée par le même libraire. M. Max. de Villemarest a donc été l'éditeur de « l'Hermite en Italie », mais le nom du propriétaire des nombreux manuscrits dont il a été extrait, est aujourd'hui oublié.

Le frontispice d'un ouvrage publié en 1840 sous le titre de « Choix de physionomies ante et post-diluviennes du XIXe siècle et de la fin du monde, nouvelles ». (Paris, Chaumerot, in-8), porte : par M. Louet, principal auteur de « l'Hermite en Italie, etc. ». M. Louet ne serait-il pas l'auteur des manuscrits remis à M. Pillet ?

MOEURS RUSSES.

28° *Hermite (l') en Russie*, ou Observations sur les mœurs et les usages russes au commencement du XIXe siècle, faisant suite à la collection des mœurs françaises, anglaises, italiennes, espagnoles, etc.; par E. Dupré de Saint-Maur. Paris, Pillet, 1829, 3 vol. in-12, ornés de gravures et de vignettes.

29° *Pétersbourg, Moscou et les provinces*, ou Observations sur les mœurs et usages russes au commencement du dix-neuvième siècle, suite de « l'Hermite en Russie »; par E. Dupré de Saint-Maur. Paris, Pillet aîné, 1829, 3 vol. in-12, avec une grav. et un fac-simile.

MOEURS SUISSES.

30° *Hermite (l') en Suisse*, ou Observations sur les mœurs et les usages suisses au commencement du dix-neuvième siècle, faisant suite à la collection des mœurs françaises, anglaises, etc. (Par M. Alexandre Martin). Paris, Pillet aîné, 1829-30, 4 vol. in-12, ornés d'une carte générale et exacte de la Suisse ; des vues des lieux et des monuments les plus remarquables de ce pays, etc., etc.

Un doyen des lettres françaises en Suisse, le respectable M. Philippe Bridel, nous écrivait, à nous personnellement, en date du 20 mars 1834 :

« Je pourrais réclamer pour ma part la moitié au moins des ouvrages « suivants, copiés mot pour mot des miens : *Tableau pittoresque de la Suisse*, « par M. le marquis de Langle. Paris, 1790. — *Dictionnaire d'anecdotes* « *suisses*. Paris, 1825.—*L'Hermite en Suisse*. Paris, 1829-30, 4 vol. in-12. J'i- « gnore les noms de ces deux derniers collègues, et je ne me plains point « de leurs plagiats puisqu'au fond ils me font l'honneur de me juger digne « d'être reproduit dans leurs compilations. Les Allemands, qui ont repro- « duit plusieurs de mes pièces, sont plus loyaux et ont indiqué leurs « sources. La piraterie littéraire, au reste, ne m'affecte point ».

Nous tenions d'autant plus à faire bien connaître cette collection et les auteurs des ouvrages qui la composent, que l'un des hommes qui tiennent à Paris le sceptre de la critique, a grandement erré sur plusieurs de ces ouvrages dans une appréciation littéraire de Jouy imprimée dans le « Journal des Débats » trois jours après la mort de cet académicien (4 sep-

tembre 1846), par conséquent trop précipitamment pour que dans cette appréciation il ne se fût pas glissé des erreurs et même un peu fortes. Nous rapportons ici le jugement que M. J. Janin a porté des « Essais » de Jouy, et un autre contradictoire de M. Patin, qui parut aussi dans le « Journal des Débats » le lendemain de celui de M. J. Janin.

M. Jules Janin fait ainsi la critique de ces « Essais » dans le feuilleton du « Journal des Débats » du 7 septembre 1846, page 2, colonne 5 :

« Il écrivit, pour les journaux, une suite nombreuse de petits tableaux très étroits, dans un cadre très rétréci, d'une touche *plutôt vraie* que fine et gaie, et ces petits tableaux, dans leurs petits cadres, obtinrent tous les honneurs de la lecture. En ce tems-là on lisait peu (1), on lisait vite, on aurait eu peur de ces longues pages écrites avec tant de peine que chaque matin nous livrons au lecteur, pour que le lecteur les oublie le soir; le public ne demandait à ses peintres ordinaires que des esquisses; il s'extasiait d'une pochade, il était heureux d'un croquis. Ainsi naquirent, page par page, au jour le jour, ces livres que M. de Jouy appelait « l'Ermite de « la Chaussée d'Antin (2), l'Ermite en prison, l'Ermite en province, l'Er« mite en Italie, l'Ermite de la Guyanne, l'Ermite en Suisse (3), l'Ermite « en liberté », et autres Ermites. Paris était aux ermites comme il était naguère aux mystères! Paris admirait beaucoup ces divers chapitres d'une histoire qui n'a pas eu de commencement, qui n'aura pas de fin, car cette histoire c'est l'histoire de Paris. A voir aujourd'hui amoncelés devant soi les nombreux volumes remplis d'une seule et même étude, on ne sait pas ce qu'il faut admirer de plus de la *fécondité étroite* de l'auteur ou de la patience obstinée du lecteur. Notre moraliste procède par sauts et par bonds, ne s'inquiétant guère que de cette *vérité triviale* si facile à atteindre et d'un succès si facile; il écrit comme parlerait un homme d'esprit, *sans chercher* aucune des *graces de la parole*, aucun des *effets du style;* en trois ou quatre pages son chapitre est complet, puis, sans tourner le feuillet, il commence un autre chapitre; que va-t-il dire? il n'en sait rien! Il ne

---

(1) Un écrivain étranger, plus savant en histoire littéraire de notre pays que M. Jules Janin, et peut-être meilleur appréciateur de notre littérature que *le prince des critique*, M. de Reiffenberg, tout en jugeant de Jouy avec assez de sévérité, a dit : « Le feuilleton du « Journal de l'Empire » était attendu avec impatience par toute l'Europe; mais la « Gazette de France » d'alors, Jouy, c'est tout dire, faisait oublier les malices et les méchancetés de Geoffroy ».

(2) Je respecte la manière d'orthographier de M. J. Janin; mais de Jouy orthographiait *hermite.*

(3) Une preuve du peu de connaissances de M. J. Janin en histoire littéraire de son pays, c'est que l'*Hermite en Italie*, l'*Hermite en Suisse*, ne sont pas de Jouy. Le premier est de M. Villemarest; le second est de M. Alexandre Martin, beau-frère de M. Audin, aujourd'hui biographe. Qu'eût-ce été s'il avait nommé *les autres Ermites* qu'il lui donne?

commence pas, il ne finit pas, il ne s'inquiète pas de la conclusion (1) le moins du monde? Son livre ressemble à ces pages d'album sur lesquelles l'artiste jette au hasard cent mille images : une pipe, un chien, une grisette, un espion, une duchesse, un gamin de la rue, un sabot, un trône, une brique (2), un cheval, une poupée ; puis ces pages d'*album* deviennent ce qu'elles peuvent devenir : le vent les emporte, les enfants les déchirent, quelques rares curieux les conservent ; — l'album de M. Jouy a été enflé outre mesure. Comme il ne donnait aucun développement à ses meilleures idées, quand il avait *une idée*, il fut bien vite au bout de ses textes ; les promenades, les salons, le pays latin, les restaurateurs, c'est bientôt dit, quand on ne voit qu'un *petit côté* de la question ; mais vienne un observateur vraiment habile, vraiment ingénieux, vraiment passionné, M. de Balzac, M. Gavarni, par exemple, vous verrez que la peinture des mœurs d'une nation comme la France, ce n'est pas sitôt fait ni sitôt dit qu'on le pensait du temps de M. de Jouy. Rien qu'avec la description d'une *pension bourgeoise*, M. de Balzac a écrit la moitié d'un très beau livre ; sous le titre de *Clichy*, M. Gavarni a trouvé plus d'images, plus de mots de comédie que M. de Jouy n'en pouvait mettre dans six tomes de ses *Ermites*. Passe encore pour le premier de tous les *Ermites* « l'Ermite de la Chaussée d'Antin », mais les autres? Sauf quelques épisodes qui sentent leur roman d'une lieue, le premier *Ermite* est un livre qui peut se lire encore ; on voit que l'auteur sait son Paris ; il raconte ce qu'il a vu, il répète ce qu'il a entendu ; il n'invente pas, il copie, il est dans sa profession tout-à-fait ; et puis ce sont les costumes parisiens, ce sont les habitudes parisiennes, c'est la vraie physionomie de la ville changeante au moment où le peintre l'a vue. Mais les autres *Ermites* (3) ! ce ne sont plus que des fantaisies sans réalité ! des pastels dessinés au hasard et sans charme ; les puériles inventions « d'un homme qui manquait de souffle, d'imagination, de poésie » ! Dans la Suisse (4), si notre Ermite y est allé, et j'en doute, à Bor-

(1) C'est M. Jules Janin, n'est-ce pas, *qui commence*, *qui finit*, qui s'inquiète *de la conclusion*, dans ses feuilletons bavards, prolixes, interminables, qu'il publie sur les *théâtres* tous les lundis, dans le « Journal des Débats », sur quinze colonnes !

(2) Allons, M. Jules Janin, tirez du vocabulaire *tous les substantifs* possibles, et enflez-en les quinze colonnes de votre feuilleton de commande ! cela donnera à votre feuilleton *ces grâces de la parole*, ces *effets de style* dont vous venez, avec un si inconcevable aveuglement, de refuser le mérite aux charmantes *esquisses* de mœurs de Jouy.

(3) Ici, M. Jules Janin a raison. L'*Ermite de la Chaussée d'Antin* est infiniment supérieur à tous les autres *Ermites* de Jouy, contre lesquels, en effet, on aurait beaucoup à dire ; on a plus d'une fois, et avec raison, réclamé contre les inexactitudes, par trop manifestes, de son *Ermite en province*. — Sous le n° 3089 de ce livre, il a été établi que ce dernier Ermite était de toutes mains, et par conséquent Jouy n'est reprochable que de ne pas avoir mis sa responsabilité à couvert en nommant les auteurs de cet Ermite.

(4) Nous avons dit plus haut que l'*Ermite en Suisse* n'est pas de Jouy.

deaux, à Caen, je ne retrouve plus l'observateur, je ne trouve pas le voyageur; le paysage manque d'horizon, le dialogue manque de naturel, nous n'avons plus qu'une Suisse d'opéra-comique, une Guyenne de vaudeville, une Normandie de comédie; il faut rendre justice aux modernes romanciers, ils entendent autrement l'histoire pittoresque de leurs provinces favorites, et si par hasard Frédéric Soulié relisait le chapitre de M. de Jouy, intitulé *Béziers*, M. Frédéric Soulié serait bien étonné que l'on pût dire si peu sur une *contrée* curieuse et *rare* (1) qu'il connaît si bien. Nous nous rappelons fort bien d'avoir lu les « Ermites en prison » au moment même où le livre paraissait en pleine colère de 1823; eh bien! même en ce temps-là, on trouvait que ce livre n'était pas un livre, et on commençait à le regarder avec étonnement (2). (J. J., feuilleton du « Journal des Débats » du 7 septembre 1846, p. 2 et 3).

Telle est la critique sévère et injuste que le « Journal des Débats » a faite, par l'organe de M. Jules Janin, des « Esquisses de Jouy sur les mœurs ».

Cependant, *vingt-quatre heures plus tard*, ce *même* journal vous parlait des *Ermites* de Jouy sur un tout autre ton. Le « Journal des Débats » du 8 septembre 1846 (page 2, colon. 3), cite le discours de M. Patin aux obsèques de Jouy, discours qu'il trouve être « d'une mesure ingénieuse et parfaite ». Voici le passage relatif aux *Ermites*, que le « Journal des Débats » venait de condamner si impitoyablement la veille, à vingt-quatre heures d'intervalle. C'est une *instabilité* d'opinions vraiment par trop saillante :

« N'oublions pas surtout les *charmants* écrits rassemblés en si grand nombre sous le titre collectif « d'Essai sur les mœurs ». Car ce *poète*, qui pouvait, sans s'effacer lui-même, fournir des thèmes si favorables au génie dramatique d'un compositeur inspiré (3), d'un acteur sublime (4), était en même temps et avant tout un *moraliste au regard pénétrant*, fécond, varié, plein de délicatesse, d'enjouement autant que de bon sens. A l'exemple d'*Addison*, il fit, dans des feuilles légères, devenues un *livre durable*, la chronique quotidienne de nos humeurs, de nos travers, de nos mobiles usages. Pendant les années de l'Empire et de la Restauration, il tint tout le monde attentif à ces *peintures exquises* qui lui venaient sans fin, ou bien d'un ermitage imaginaire, placé, par une supposition piquante, dans le centre même du tumulte social; ou bien des relais de poste, également

---

(1) Une *contrée rare*. M. J. Janin, que voulez-vous dire?

(2) Si M. Jules Janin était un peu plus versé qu'il ne l'est dans l'histoire littéraire de son pays, il aurait su que la publication des *Ermites en prison* fut peut-être une bonne action de la part de Jouy, qui couvrit de son nom la composition de deux écrivains besoigneux, *A. Barginet*, de Grenoble, et *Magallon*, alors détenu comme lui à Sainte-Pélagie pour crime de *libéralisme*, ne pouvant venir en aide d'une autre façon à ces deux malheureux.

(3) Spontini, auteur de la musique de la « Vestale », opéra de Jouy.

(4) Talma, qui jouait le rôle principal dans « Sylla », tragédie du même auteur.

fictifs, d'un débarqué des colonies, d'un voyageur courant la province, ou bien enfin d'une prison, mais d'une prison réelle, où, dans la compagnie d'un autre ingénieux moraliste (1), l'observateur sous les verroux n'en observait pas moins ». (*Discours de M. Patin*, cité dans le « Journal des Débats » du 8 septembre 1846, page 2. colon. 3).

Ainsi, dans le « Journal des Débats » du 7 septembre 1846, Jouy est déclaré comme ayant, dans ses « Essais sur les mœurs », « une touche plutôt « vraie que fine, une fécondité étroite, comme procédant par sauts et par « bonds, ne cherchant aucune des grâces de la parole, aucun des effets du « style ; comme ne sachant pas ce qu'il va dire ; ne commençant pas, ne « finissant pas, ne s'inquiétant pas de la conclusion ; n'écrivant que des « pages enflées outre mesure, que le vent emporte, que les enfants déchi- « rent, et que quelques rares curieux conservent; comme ne donnant aucun « développement à ses meilleures idées, quand il avait une idée ; ne voyant « qu'un petit côté de la question ; enfin comme un homme qui manque de « souffle, d'imagination, de poésie ! »

Et vingt-quatre heures après, ce même journal (8 septembre 1846), oubliant ses arrêts littéraires de la veille, proclame les « Essais sur les mœurs» de Jouy des écrits charmants, un livre durable, offrant des peintures ex- « quises, et dit que Jouy est un moraliste au regard pénétrant, fécond, varié, « plein de délicatesse, d'enjouement autant que de bon sens ».

Ensuite, après avoir rapporté dans ses deux numéros successifs, à un jour d'intervalle (7 et 8 septembre 1846), les deux jugements *tout-à-fait contradictoires* de M. Jules Janin et de M. Patin sur Jouy, puisque le premier de ces deux critiques condamne sans pitié l'auteur des *Ermites* et le proclame un écrivain fort médiocre, tandis que le second le loue sans restriction, le « Journal des Débats » prononce son propre jugement, en se dispensant de contrôler et d'expliquer ces contradictions si manifestes consignées dans ses colonnes. « Jouy (dit-il) dans son numéro du 8 septembre 1846, page 2, colon. 3) est l'un des *esprits les plus célèbres* et des hommes *les plus brillants* de son époque ».

Concordez tout cela comme vous le pourrez, et ajoutez-y encore, pour plus d'édification, les lignes suivantes, qui se trouvent dans le feuilleton de M. Jules Janin et dans les colonnes de ce même « Journal des Débats » du 7 septembre 1846, page 3, col. 4.

« Tel fut le courage de Jouy, qu'*en pleine défaite littéraire* il a publié à ses frais ses « Œuvres complètes » en 27 vol. in-8 ! Ce fut là la fin de *son labeur*. Désormais à l'abri de ce monument qu'il *élevait à sa propre gloire*, M. de Jouy vécut en paix, honoré, aimé, et content d'avoir échappé, même *par la défaite*, à ces rudes batailles où il était à peu près seul contre tous ».

S. P. Q. R.

HERPIN (René), *pseudonyme* [Jean Bodin].

---

(1) Nous avons dit précédemment quels étaient les véritables auteurs des « Ermites en prison ».

Apologie pour la République de Jean Bodin. Paris, Jacques du Pays, 1581, in-8. [3043]

Voy. *Draudii bibliotheca exotica*, p. 83.

Cette Apologie se trouve dans plusieurs éditions de la « République » de Bodin.

HERRGOTT (le P. Marquard), *pseud.* [le P. JEAN-JACQUES, bénédictin, conseiller et historiographe de la cour d'Autriche au dix-huitième siècle]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tom. IV de « la France littéraire » à *Herrgott.*

HERTAL, *ps.* [Ferdinand GROUBENTHAL, auteur dramatique].

I. Avec M. Aslin [*Alph. Salin*] : Un cœur et 30,000 livres de rente, vaudeville en un acte. Paris, Gallet, 1839, in-8, 15 c. [3044]

II. Avec MM. Aslin [*Salin*] et *Chabenat* : la Nièce du pasteur, comédie-vaudeville en deux actes. Paris, Gallet, 1841, in-8 de 12 pag., 15 c. [3045]

Faisant partie de « Paris dramatique ».

III. Avec M. *Chabenat* : un Déjeuner d'étudiant, tableau-vaudeville. Paris, de l'impr. d'Appert, 1843, in-8 de 12 pag., 15 c. [3046]

HERTZ WEISEL (le rabbin Naphtali), *ps.* [HARTWIG WESSELY]. Instruction salutaire adressée aux communautés juives qui habitent paisiblement les villes de la domination du grand empereur Joseph II, glorieusement régnant. Traduite de l'hébreu du célèbre rabbin — de Berlin. Berlin, 1782, in-12 de 86 pag. [3047]

HESMOGÈNE DU CARPENCRAS (le R. P.), capucin indigne, *pseudonyme.*

Oraison funèbre et Testament de J.-G. Bricotteau de Soissons, avec son épitaphe faite par le fameux Thomas Brizon. Troyes, Garnier, s. d., in-16 de 36 p. [3048]

HÉTROPOLITAIN (L') *auteur déguisé* [Jean LE BON].

I. Adages et Proverbes de Solon de Voge, par —. Paris, Bonfons, in-16. [3049]

Catalogue de Cangé, pag. 135.

II. Etymologicon françois. Paris, 1571, in-12. [3050]

Jean Le Bon s'appelait Hétropolitain ou Hétéropolitain, parce qu'il était né à *Autreville*, près Chaumont en Bassigny. Suivant La Croix du Maine, il aimait à écrire sous *noms déguisés*. En 1554 il avait pris le nom de Jean

Nobel, qui est son anagramme ; en 1576 il fut Solen de Voge pour un livre d'adages et proverbes français, et Jean Macer pour une philippique contre les *poétrastes* de son temps. Le récit un peu confus de La Croix du Maine, rapproché de l'énoncé du Verdier, ferait croire que ce dernier ouvrage n'a pas vu le jour.

HEURES (Mme Marie d'), *ps.* [Mme Gabrielle PABAN]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire » et ses « Corrections et Additions » à *Paban.*

HILL, *pseudonyme* [GRIFFET DE LA BAUME].

I. (Avec *Notaris*) : Victime (la) de l'imagination, ou l'Enthousiaste de Werther; trad. de l'anglais par Hill. Paris, 1794, 2 vol. in-18. [3051]

II. (Avec *David de Saint-Georges*) : Poèmes d'Ossian et de quelques autres Bardes, pour servir de suite à l'Ossian de Le Tourneur. Paris, 1795, 3 vol. in-12. [3052]

Ces deux traductions ne portent pas d'autre nom que celui de Hill, qui cache trois personnes, mais plus particulièrement La Baume.

HIPPOLYTE, nom sous lequel cinq auteurs dramatiques se sont cachés : MM. *Gauné, Hostein, Levesque, Magnien, Messant.* Voy. ces divers noms dans « la France littéraire » pour les parts de pièces dont ils sont les auteurs.

HIPPOLYTE-LOUIS, *aut. dég.* [Hippolyte-Louis MESSANT, auteur dramatique]. Pour la liste de ses pièces, voy. « la France littéraire » à *Messant.*

HIPPOMANE BAS-NORMAND (UN), *aut. dég.* [Ch. HOUEL].

Notes inutiles sur un sujet important. (Rouen), 1819, in-8 de 32 p. [3053]

Un exempl. de cet opuscule se trouvait dans la bibliothèque de feu J.-B. Huzard, auquel était annexé plusieurs copies de lettres échangées entre l'auteur et Huzard, en 19 pag. mss.

HISTORIEN DES HOMMES (L'), *aut. dég.* [J.-B. ISOARD, plus connu sous le nom de DELISLE DE SALES].

Histoire générale et particulière de la Grèce. Paris, 1783, 13 vol. in-8. [3054]

H. J. S., *auteur déguisé* [Héliodore-J. de SKORZEWSKY].

Du Mariage entre proches parents. Paris, Eberhart, 1824, in-8 de 92 p., 2 fr. [3055]

Tiré à 76 exemplaires.

HILAIRE LE GAI, *pseudonyme.*

I. Un million de bêtises et de traits d'esprit, bons contes, bons mots, bouffonneries, calembourgs, facéties anciennes et modernes, parades de Bobèche, etc., recueillies par —. Paris, Passard, 1848, in-32 de 568 p., 2 fr. [3056]

II. Un million de plaisanteries, calembourgs, naïvetés, jeux de mots, facéties, reparties, saillies, etc., etc., recueillies par —. Paris, le même, 1848, in-32 de 580 p., 2 fr. [3057]

Ces deux petits volumes ont été recueillis par un homme d'esprit auquel on ne doit que des ouvrages graves.

HIX (Auguste), *ps.* [Joseph ROUGET DE LISLE, poète lyrique et musicien].

Macbeth, tragédie lyrique en trois actes, représentée sur le théâtre de l'Académie royale de musique, le 29 juin 1827. Paris, Barba, 1827, in-8 de 52 p. [3058]

HODE (LA). Voy. LA HODE.

HOFFMANS (de), *pseudonyme* [LOUTON].

Des Réactions politiques et des coups d'État. Bruxelles, 1843, in-8. [3059]

HOLBACH (d'), *nom abrév.* [Paul THYRY, baron d'HOLBACH, connu seulement sous le dernier de ces noms]. Pour la liste de ses ouvrages, voyez le tom. IV de « la France littéraire » à *Holbach.*

HOLDA (la sœur), *nom de religion* [Marie-Anne-Elisabeth FRONTEAU].

Recueil de Prédictions intéressantes faites en 1733, par diverses personnes, sur plusieurs événements importants (principalement par *Marie-Anne-Élisabeth Fronteau*, connue sous le nom de sœur *Holda*). (Lyon probablement), 1792, 2 vol. in-8. [3060]

Ces volumes ne contiennent que des extraits des prédictions de la sœur Holda. Cinq volumes in-12, tirés de ses manuscrits, ont été imprimés à Paris, chez Doublet, en 1821, et publiés en 1822. Le nouvel éditeur a mis à la fin du cinquième volume une introduction de 92 pages.

Depuis la page 65 jusqu'à la fin, on lit une notice sur la vie de mademoiselle Fronteau; elle est née à Paris au mois de janvier 1730, et y mourut le 31 décembre 1786. Son père était marchand tapissier. L'éditeur des deux volumes de 1792 paraît avoir été M. DESFOURS DE LA GENETIÈRE.

Voyez l'*Histoire des sectes religieuses*, par M. Grégoire. Paris, 1810, in-8, t. I, p. 389 et suiv.

HOLLANDAIS (UN), *ps.* [François BRODEL, prêtre du diocèse de Turin].

Observations d' — sur le texte de M. Bossuet, rapporté dans la réclamation de l'assemblée du clergé de 1760. In-12. [3061]

HOLSTEIN (le vicomte d'), *ps.* [Charles-Maxime de VILLEMAREST].

Saint-Cloud et Fontainebleau. Paris, Vimont, 1832, gr. in-18, 4 fr. [3062]

HOMME (UN), *auteur déguisé* [Guy-Jean-Bapt. TARGET].

Lettre d' — à un autre homme, sur l'extinction de l'ancien parlement et la création du nouveau. — Réflexions sur la destitution de l'universalité des officices du parlement de Paris, par voie de suppression. (1771), in-12. La première pièce de 16 pag., la seconde de 32. [3063]

Cette lettre a été précédée de huit autres, qui parurent en une seule fois.

« Je ne sais si vous connaissez les « Lettres d'un homme à un homme », écrivait Mirabeau à Chamfort, le meilleur des écrits polémiques qui parurent au temps de Maupeou ; cela est de lui (Target) ». Voyez « Lettres de Mirabeau à Chamfort », p. 81.

HOMME CHRÉTIEN (UN), *aut. dég.* [Florent CHRESTIEN].

Apologie ou Défense d' —, pour imposer silence aux répréhensions de Pierre Ronsard. 1564, in-8. [3064]

Niceron, t. XXXIV, p. 126.

HOMME CIVIL (L'), *pseudonyme* [Fr.-Louis-Cl. MARIN].

Lettre de l' — à l'homme sauvage (J.-J. Rousseau). Amsterdam, 1763, in-12. [3065]

HOMME COMME IL FAUT (UN), *ps.* [Jacques-Gilbert YMBERT].

Art (l') de faire des dettes et de promener ses créanciers, dédié aux gens destitués, réformés, aux victimes des révolutions et des changements de ministères passés, présents et à venir. Première partie. *L'Art de faire des dettes.* Paris, Pélicier, 1822, in-8 de 84 pag. — *L'Art de promener ses créanciers*, ou Complément de

l'Art de faire des dettes. Paris, le même, 1824, in-8 de 116 pag. [3066]

« L'Art de faire des dettes » a eu, en 1822, une seconde édition, augmentée d'une Lettre à l'éditeur. In-8 de 90 pag.

HOMME D'AFFAIRES (UN), *aut. dég.* [Den.-Jos.-Cl. LE FÈVRE].

Délassements d' —. Paris, de l'imp. roy., vers 1820, in-8. [3067]

Tirés à 100 exempl.

HOMME DE BIEN (UN), *aut. dég.* [TRIAU, ancien gendarme].

Rêve (le) d' —, adressé aux illustres représentants de la nation française; par Tri... 1789, in-8. [3068]

HOMME DE BONS SENS (UN), *aut. dég.* [Jonas de GELIEU].

Réflexions d' — sur les comètes et sur leur retour, ou Préservatif contre la peur. Sans lieu d'impression, août 1773, broch. in-8. [3069]

HOMME DE COUR (UN), *pseudonyme* [de LA GORSE].

Souvenirs d' —. Paris, Dentu, an XIII (1805), 2 vol. in-8. [3070]

HOMME DÉSINTÉRESSÉ (UN), *auteur déguisé.*

Examen du Voltéranisme (suivi d'Epîtres d' — à M. de Voltaire sur son poème de la religion naturelle). Sans lieu d'impr., 1757, in-8 de 59 pag. [3071]

L'*Examen* est en prose et remplit les vingt-huit premières pages ; les *Épîtres*, au nombre de trois, sont en vers, et terminent la brochure.

HOMME D'ÉTAT (UN) *ps.* [Jean-Nicolas-Marcelin GUERINEAU, chevalier de SAINT PERAVI, poète].

Principes du commerce opposé au trafic, développés par —. 1787, 2 vol. in-8. [3072]

HOMME D'ÉTAT (UN), *pseudon.* [MAUGARD, généalogiste].

Correspondance d' — avec un publiciste, sur la question de savoir si le roi peut affranchir les serfs des seigneurs, à charge d'indemnité. Paris, Cailleau, 1789, in-8. [3073]

HOMME D'ÉTAT (UN), *ps.* [Bapt.-Honoré-Raymond CAPEFIGUE].

I. Histoire de la Restauration et des causes qui ont amené la chute de la branche aînée des Bourbons. Paris, Dufey et Vezard, 1831-33, 10 vol. in-8, 75 fr. [3074]

Cette Histoire a été écrite sous l'influence et d'après des notes d'un mi-

nistres de la Restauration : de MM. de Talleyrand, de Dalberg, Molé, etc. On assure même que M. Decazes en a revu les épreuves.

Une troisième édition de cette Histoire, publiée par le libraire Charpentier, 1842, 4 vol. in-12, format anglais, porte le nom de M. Capefigue.

II. Gouvernement (le) de juillet, les partis et les hommes politiques. Par l'auteur de « l'Histoire de la Restauration ». Paris, Dufey, 1835, 2 vol. in-8, 15 fr. [3075]

III. Ministère (le) de M. Thiers, les Chambres et l'opposition de M. Guizot. Par l'auteur de « l'Histoire de la Restauration ». Paris, Dufey, 1836, in-8, 7 fr. (1) [3076]

IV. Présidence (la) du conseil de M. Guizot et la majorité de 1847 ; par un homme d'État. Paris, Amyot, sans date (1847), in-8 de 384 pag., 7 fr. 50 c. [3077]

Cet écrit a eu trois tirages dans le mois de son apparition.

HOMME D'ÉTAT (UN), ps. [le comte Armand-François d'ALLONVILLE, ancien colonel d'infanterie (2)].

Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État, sur les causes qui ont déterminé la politique secrète des cabinets dans les guerres de la Révolution. Paris, Michaud, 1831-37, 13 vol. in-8, 101 fr. [3078]

Les deux premiers volumes avaient déjà eu une première édition, publiée en 1828 par le libraire Ponthieu.

Les deux premiers volumes, sans contredit les plus intéressants, réimprimés en 1831 avec des corrections et des additions essentielles, et accompagnées d'une carte pour la campagne de 1792, révèlent les causes secrètes de la coalition contre la France, ainsi que les résultats des trois premières campagnes jusqu'aux préludes de la pacification de Bâle. La seconde livraison, qui se compose des troisième et quatrième volumes, renferme toute l'histoire occulte de la politique de l'Europe, à partir de la paix de Bâle jusqu'à celle de Campo-Formio. Cette époque de l'histoire contemporaine est aussi variée que fertile en opérations militaires, en révolutions politiques et en négociations du premier ordre. Les cinquième

(1) MM. Louandre et Bourquelot n'ont point connu les nos II et III pour être de M. Capefigue, aussi ne sont-ils pas à son article.

(2) Nous donnons ici à M. le comte d'Allonville, d'après une note, le titre d'ancien colonel ; mais nous craignons que ce ne soit une erreur. Avant la Révolution, on ne pouvait être colonel avant l'âge de vingt-huit ans, et après avoir été deux ans major ; or, le comte d'Allonville n'avait pas l'âge requis lorsque la Révolution éclata. Pendant l'émigration, le comte d'Allonville fut secrétaire du duc de Serra-Capriole, ambassadeur du roi des Deux-Siciles près la cour de Saint-Pétersbourg ; mais il rentra de bonne heure en France.

et sixième volumes, non moins importants, arrivent 'à l'évacuation de Rome par les Français, et à l'occupation de Livourne par les flottes anglaise et napolitaine (novembre 1798). Le septième volume offre les secrets mobiles de la grande coalition de 1799, ceux du congrès de Rastadt et de la catastrophe qui le termina, enfin les causes, les moyens plus importants encore de l'avènement de Bonaparte au pouvoir, jusqu'à l'espèce de trève qui suivit la bataille de Marengo. Le huitième volume présente tous les événements postérieurs à cette bataille jusqu'à celle d'Austerlitz, intervalle de cinq années qui comprend les deux paix de Lunéville et d'Amiens, ainsi que la dernière lutte de Pitt avec Napoléon. On trouve dans le neuvième volume les immenses résultats de la bataille d'Austerlitz. Les t. XI et XII renferment le précis des grands événements de 1807 à 1815. Le t. XIII est composé de « Notes et éclaircissements complémentaires » et d'une « Table générale, méthodique et analytique », laquelle remplit les pag. 341 à 484, c'est-à-dire le reste du volume.

Le nom de l'auteur de ces Mémoires a été longtemps un mystère.

Un an auparavant qu'on ne les publiât, on avait annoncé des « Mémoires d'un homme d'État prussien », qui ne devaient former que trois volumes. Des personnes qui eurent connaissance des dix premières feuilles de cet ouvrage crurent qu'on avait l'intention de l'offrir comme les Mémoires du prince de Hardenberg, ministre de Prusse : elles en avertirent Fr. Schœll, Strabourgeois, devenu conseiller intime de Prusse, celui-ci se hâta de réclamer, avant même que les deux premiers volumes de ces Mémoires ne parussent, contre la fausse attribution qui pourrait être faite. Sa réclamation est imprimée dans le « Journal de la librairie », année 1827, p. 543.

Aujourd'hui un nom d'auteur des « Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État » est connu de tout le monde, depuis que sur l'ouvrage publié en 1838, par le comte d'Allonville, cet écrivain s'en est avoué le père ; mais il n'est pas le seul qui ait travaillé à la composition de ce livre. La première idée appartient à Alphonse de Beauchamp, qui avait recueilli des matériaux pour la valeur de trois volumes in-8 qu'il proposa à la maison Ponthieu, comme des Mémoires du prince de Hardenberg. Alex. Schubart, l'un des successeurs de Ponthieu, homme de goût et écrivain, examina le manuscrit de Beauchamp, et ne trouva rien qui put justifier le titre que le compilateur voulait donner à son livre. Nonobstant cela, les Mémoires offrant de l'intérêt, et ce genre de publication étant de mode, l'impression en fut arrêtée. A. Schubart s'engagea à augmenter le travail d'un nombre de pièces tirées des archives du ministère des affaires étrangères, engagement qu'il remplit. Pendant qu'on imprimait à Paris la première livraison des « Mémoires d'un homme d'État prussien », un libraire de Berlin, qui avait traité avec les successeurs de Ponthieu, faisait imprimer simultanément une version allemande. Schœll eut connaissance de cette version, c'est alors qu'il signala l'abus qu'on voulait faire du nom du prince de Hardenberg, et c'est par suite de sa réclamation, dont nous avons parlé plus haut, que les auteurs et libraires se déterminèrent à modifier le titre de leurs Mémoires en publiant les deux pre-

miers volumes, en 1828. Ces deux volumes sont de Beauchamp et de Schubart. Ces deux messieurs, quelque temps après, ne s'étant plus entendus, Beauchamp laboura seul; mais survint sa mort, et le libraire Michaud ayant acquis ses manuscrits, chargea Schubart de la publication des volumes III à V. A Schubart succéda M. le comte d'Allonville qui utilisa encore les matériaux laissés par Beauchamp, et en compila de nouveaux pour la publication des t. VI à X, dont il est par conséquent le rédacteur. Alph. de Beauchamp est auteur du dixième volume. Une personne très bien informée (M. Beuchot, bibliothécaire de la chambre des députés), nous a assuré que le manuscrit de ce volume a été trouvé parmi les papiers laissés par cet historien, et acheté de son héritière au prix de 1,000 fr. par le libraire-éditeur. Les XI à XIII volumes sont encore du comte d'Allonville.

Quant à la valeur historique que présente cette publication, il nous suffira de dire que ces Mémoires compilés dans les ouvrages que les émigrés et les *chouaneurs* ont écrit sur la Révolution française, ouvrages remplis de bourdes, reproduisent les mêmes mensonges.

Un honorable écrivain, digne à plus d'un titre d'apprécier le mérite des « Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État », qu'il a lus avec beaucoup d'attention, M. de Montvéran devait publier un ouvrage en 4 vol. in-8 sous le titre de « Souvenirs de mon temps », dans lequel il se proposait de faire connaître toutes les sources ou les deux principaux rédacteurs des « Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État » ont puisé, et le peu de confiance que les rédacteurs de ces Mémoires auraient dû mettre dans le récit de faits par tel ou tel écrivain royaliste, qu'on ne pouvait admettre sans une scrupuleuse vérification, parce qu'ils n'étaient présentés que par des hommes éloignés, la plupart, du théâtre des événements, et qui n'écrivaient que d'après des gazettes organes de leur parti. Le livre que nous promettait M. de Montvéran eut été un bon correctif aux « Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État », parce que l'auteur ne parlait que de ce qu'il avait vu ; il avait un avantage immense sur les auteurs de bien des Mémoires : c'est d'avoir beaucoup vu, et surtout bien vu. Malheureusement jusqu'à ce jour le livre de M. de Montvéran n'a point paru.

HOMME D'ÉTAT (UN), *pseudonyme* [Léon CHANLAIRE] (1).

Martyre (le) et la Mort du Bizet, poème héroï-comique, par un homme d'État. Dédié, sans permission, à S. E. Monseigneur le baron Thiers, président du conseil des ministres, grand d'Espagne de par le *Charivari*, et grand officier de la Légion-d'Honneur de par lui-même, attendu sa maxime que le roi règne et ne gouverne

(1) Le nom de M. L. Chanlaire est au nombre de tous ceux omis par MM. Louandre et Bourquelot dans leur « Littérature française contemporaine ».

pas. Paris (de l'impr. de Guiraudet et Jouaust), les march. de nouv., 1840, in-8 de 36 pag., avec un portrait. [3079]

En vers. Des calculs statistiques, en prose, remplissent les pages 28 à 36. Signé à la fin Diogène.

Le portrait en tête de cette brochure est celui de l'auteur : il ressemble beaucoup à Charles X ; et on pourrait se ressembler de plus loin, car on dit que l'homme d'État, et depuis Diogène (voyez ce nom) est fils de Louis XVI.

HOMME D'ÉTAT (UN), *pseudonyme* [Ferdinand SEGOFFIN].

Système conservateur (du). Examen de la politique de M. Guizot et du ministère du 29 octobre 1840. Paris, Amyot, 1843, in-8, 7 fr. 50 c. [3080]

HOMME D'ÉTAT (UN), *ps.* [SAINT-CHÉRON, ancien saint-simonien et beau-frère de M. Bazar, depuis écrivain ultramontain].

Église (l'), son autorité, ses institutions et l'ordre des jésuites, défendus contre les attaques et les calomnies de leurs ennemis; instruction pastorale, par Mgr. l'archevêque de Paris, *Christophe de Beaumont ;* suivie des témoignages et jugements rendus en faveur des jésuites par les papes, les évêques, le clergé, les rois, les peuples, les plus célèbres écrivains catholiques, philosophes et protestants des trois derniers siècles. Documents recueillis, annotés, augmentés d'une introduction et d'une conclusion. Par *un homme d'État.* Paris, Debecourt, 1844, in-8 de 320 pag., 3 fr. [3081]

HOMME D'ÉTAT RUSSE (UN), *aut. dég.* [PELTCHINSKY, conseiller d'État et chambellan de l'empereur de Russie].

Russie (la) en 1844, système de législation, d'administration et de politique de la Russie en 1844. Leipzig, Michelsen, 1845, in-8 de 142 pag., 2 fr. 50 c. [3082]

La Russie est encore pour l'Europe un pays plein de mystères ; son organisation sociale et politique ne peut être bien appréciée par un étranger. Quelque soin qu'il apporte à ses recherches, beaucoup de points essentiels lui échappent, quand même il posséderait la langue du pays. D'ailleurs, le gouvernement russe connaît à merveille le moyen de déguiser la vérité à ceux qui ne peuvent la saisir au passage, et d'*enguirlander* les observateurs de manière à leur dérober le spectacle odieux des fruits inévitables que portent le despotisme et la servitude.

Un ouvrage du plus haut mérite, « la Russie et les Russes », écrit par un Russe, homme de cœur et d'intelligence, M. Tourgueneff, qui, depuis plus de vingt ans, habite la France, jette un jour tout nouveau sur la si-

tuation morale et sur les institutions du vaste empire des czars. L'auteur de « la Russie en 1844 » a reproduit, avec le coup d'œil ferme et sûr de l'homme d'État, les questions les plus importantes qui se rattachent au passé et à l'avenir de cette puissance colossale, dont il faut savoir mesurer les ressources et connaître les côtés vulnérables.

HOMME D'ÉTAT SANS PÉRUQUE (*sic*) (UN), *pseudonyme* [Joseph de ROSSI].

Considérations sur les principes politiques de mon siècle et sur la nécessité pressante d'une morale politique. Londres, A. Grant, 1775, in-8. [3083]

HOMME DÉGAGÉ DE TOUT INTÉRÊT PERSONNEL (UN), *aut. déguisé* [Albert FRITOT, avocat à la Cour royale de Paris].

Constitution reformée et proposée à l'acceptation du peuple français et du souverain, ou Nécessité et principes élémentaires d'une organisation nationale, demontrés et mis à la portée de tous les citoyens. Paris, 1815, in-8 de 34 pag. [3084]

HOMME DE GUERRE (UN), *aut. déguisé* [de SAVORNIN].

Sentiments d' — sur le nouveau système du chevalier Folard. Briasson, 1733, in-4. [3085]

HOMME DE L'UNIVERSITÉ (UN), *aut. dég.* [l'abbé Ant.-Aug. Lambert GAYET DE SANSALE, bibliothécaire de Sorbonne].

Un mot à M. Pastoret, un rien à M. Gaudin, sur le rapport qu'ils ont fait à l'Assemblée nationale au mois de février 1792, concernant le Tribunal de l'Université de Paris, la Faculté de Théologie et la Société de Sorbonne. Paris, Crapart, 1792, in-8 de 28 pag. [3086]

Pastoret s'était déjà exposé à la haine des théologiens, en composant la belle inscription qu'on lit sur la façade du Panthéon : *Aux grands hommes la patrie reconnaissante.* A. A. B—R.

HOMME DE LETTRES (UN), *aut. dég.* [Elie-Catherine FRÉRON].

Histoire de Louis IX du nom, vingt-cinquième dauphin de France. [3087]

Imprimée avec « l'Histoire des Dauphins de Viennois, d'Auvergne et de France », de Le Quien de la Neufville, 1760, 2 vol. in-12.

HOMME DE LETTRES (UN), *aut. dég.* [Cl.-Sixte SAUTEREAU DE MARSY].

Réflexions d' — à un de ses amis, sur la tragédie de Warwich. 1763, in-8. [3088]

Permission tacite, registre 42. V. T.

Il est probable que les Réflexions dont parle Van Thol n'ont été imprimées que beaucoup plus tard, sous ce titre : « Examen critique du *Comte de Warwick*, tragédie de M. de La Harpe ; par M. ***, auteur de ***, tragédie reçue à la Comédie-Françoise. Amsterdam et Paris, Dupuis, 1780, in 8. 36 p. A. A. B—R.

HOMME DE LETTRES (UN), *auteur déguisé*.

Opinion d' — sur de prétendues prophéties que l'on applique aux événements présents. Paris, 1791, in-8 de 16 pag. [3089]

On trouve dans cette petite diatribe une jolie chanson composée, dit-on, à Chanteloup, chez le duc de Choiseul, en 1774, et que l'on peut regarder, non pas comme une prophétie, mais comme une peinture que l'on pouvait se faire à l'avance d'une révolution telle que la nôtre.

Note du temps.

HOMME DE LETTRES (UN), *aut. dég.* [P.-J.-B. CHOUDARD-DESFORGES].

Poète (le), ou Mémoires d' —, écrits par lui-même. Paris, 1798, 4 vol. in-12 ; — Hambourg (Paris), 1799, 8 vol. in-18 ; — Nouv. édition, augmentée d'une Notice biographique (sur l'auteur), et de la clef des noms des principaux personnages. Paris, 1819, 5 vol. in-12. [3090]

HOMME DE LETTRES (UN), *aut. dég.* [Jacques-André JACQUELIN].

Honorine, ou Mes vingt-deux ans, histoire véritable de Mlle D***. Paris, Marchant, 1803, 3 vol. in-12. [3091]

HOMME DE LETTRES (UN), *aut. dég.* [Antoine SERIEYS], éditeur du « Delilliana », de *Cousin*, d'Avalon (1813, in-18).

HOMME DE LETTRES (UN), *aut. dég.* [Jacques LABLÉE].

Mémoires d' —, ouvrage anecdotique, faisant suite aux « Mémoires sur la Révolution française ». Paris, l'Auteur, 1824, in-8, 5 fr. [3091*]

Il y a des exemplaires sous la même date, qui portent, sur le frontispice, les adresses des libraires Tenon, Eymery, Ponthieu, etc., et d'autres portant seconde édition. Paris, l'Auteur, 1825 : c'est toujours la même édition, dont le frontispice a été deux fois rajeuni.

HOMME DE LETTRES (UN), *aut. dég.* [Emmanuel ANTOINE, fils du fécond compilateur de ce nom].

Dictionnaire (nouveau) de poche de la langue française, rédigé d'après le dictionnaire de l'Académie et ceux de Wailly, de Laveaux et de Boiste, par un homme de lettres, et revu et corrigé par

M. *Jannet*, professeur de rhétorique de l'Université. Paris, Thiériot, 1828, gr. in-32. [3092]

Souvent réimprimé depuis cette époque.

HOMME DE LETTRES PATRIOTE (UN), citoyen du district des Petits-Augustins, *auteur déguisé.*

Tous les absens n'ont pas tort, ou Réponse au « Domine salvum fac Regem » (de Peltier). Paris, de l'impr. de Baudouin, s. d., in-8 de 16 p. [3093]

Le pamphlet de Peltier porte la date du 21 octobre 1789 ; la réponse parut peu de jours après.

HOMME DE LETTRES QUI ENTEND SES INTÉRÊTS (UN), *auteur déguisé* [Nic.-Edme RÉTIF DE LA BRETONNE].

Contr'avis aux gens de lettres. (Paris, Humblot, 1770), in-12 de 56 pag. [3094]

Cette brochure se trouve aussi dans la cinquième partie de l'ouvrage de l'auteur, intitulé : « Lettres d'une fille à son père », 1772, in-12.

HOMME DE LOI (UN), nommé à une fonction publique, *aut. déguisé.*

Motifs et considérations sur le refus du serment exigé de tous les fonctionnaires publics. Paris, 1791, in-8 de 62 pag. [3095]

Écrit d'un antagoniste du serment.

HOMME DE LOI (UN), *auteur déguisé.*

Lettre d' — à M*** (l'abbé Herluison), réconciliateur de la Théologie et du Patriotisme. Paris, 1791, br. in-8. [3096]

Contre l'ouvrage de l'abbé Herluison, qui est intitulé : « la Théologie réconciliée avec le Patriotisme, ou Lettres théologiques sur l'origine de la puissance royale ». Paris, 1791, 2 vol. in-12.

HOMME DE LOI (UN), *auteur déguisé.*

Code rural, ou Recueil chronologique des décrets de l'Assemblée nationale constituante (de 1789 à 1791), qui intéressent plus particulièrement le régime des campagnes. Paris, Prault Saint Martin, 1791, in-8 de 546 pag. [3097]

HOMME DEPUIS VINGT ANS COSMOPOLITE (UN), *aut. déguisé* [LA ROCQUE].

I. Multiplions les hôpitaux et les secours. Londres, 1813-16, 2 br. in-8. [3098]

II. Lettre à sa seigneurie le lord comte de Moira, etc. Londres, Schultz et Dean, 1813, in-8. [3099]

HOMME DE RIEN (UN), *ps.* [Joseph Bernard, ancien député, ancien préfet, aujourd'hui l'un des conservateurs de la bibliothèque Sainte-Geneviève].

Bon sens (le) d' —, ou la vraie Politique à l'usage des simples. Paris, Moutardier, 1828, in-8. — 2e édit. Paris, Perrotin, 1833, in-8, 6 fr. [3100]

« Livre rempli d'excellentes vérités ; les chapitres sur les vices et les « abus semblent écrits avec du vitriol, ils brûlent ; c'est le langage d'un « citoyen passionné pour toutes les améliorations sociales ».

HOMME DE RIEN (UN), *pseudonyme* [Louis de Loménie].

Galerie des contemporains illustres, avec une lettre-préface de M. *de Châteaubriand.* Paris, A. René et Compag., 1840-47, 10 vol. in-18 avec portraits gravés sur acier. [3101]

Cette publication, dont les premiers volumes ont obtenu l'honneur de plusieurs éditions et d'un aussi grand nombre de contrefaçons étrangères, est un monument élevé à toutes les gloires contemporaines, à celles de l'étranger, souvent trop peu connues, comme à celles de la France, souvent défigurées. Conçu en dehors de tout esprit de parti, résultat de recherches longues et consciencieuses, œuvre d'un seul écrivain, jeune, plein de verve et d'avenir, ce livre a obtenu la sympathie et les éloges des hommes les plus distingués de notre époque. MM. de Châteaubriand, Dupin, de Cormenin, qui représentent des opinions diamétralement opposées, se sont rencontrés au sujet de cet ouvrage dans la même appréciation.

Le modeste anonyme sous lequel l'auteur a voulu se cacher est un gage de son indépendance; placé à la source des meilleurs renseignements, nourri d'études aussi fortes que variées, vivant au milieu des illustrations dont il a tracé les portraits, l'*Homme de rien* peut éviter les écueils contre lesquels se sont brisés tant d'autres biographes avant lui : il a été plus qu'un autre à l'abri de l'enthousiasme comme de la haine, et de ces nombreux mensonges admis si aisément par l'opinion publique quand il s'agit d'hommes sortis de la classe commune.

Ces notices, dont chacune est contenue dans un joli cahier de 36 à 52 p. gr. in-18, orné d'un portrait gravé avec soin (1), sont écrites, de l'av[illegible] des hommes du plus haut mérite, avec un rare talent et une grande impartialité.

On peut choisir entre toutes les livraisons qui suivent, et qui se v[illegible]

---

(1) Tous les portraits, d'abord lithographiés, ont été successivement ref[illegible] sur acier par un artiste distingué, qui a obtenu plusieurs heures de pose d[illegible] plupart des illustres biographiés.

dent séparément 35 cent., ou en volumes à raison de 4 fr.; chaque volume contient 12 livraisons.

DÉTAIL DES NOTICES PUBLIÉES:

1er VOLUME. — MM. le maréchal Soult, Thiers, de Châteaubriand, Laffitte, Guizot, de Lamartine, Berryer, de La Mennais, Dupin (aîné), Béranger, Odilon Barrot, Victor Hugo.

2e VOL. — MM. Arago, George Sand, de Broglie, de Cormenin, Wellington, Molé, Ingres, Metternich, Alfred de Vigny, Mohammed-Aly, Ibrahim-Pacha, Garnier-Pagès.

3e VOL. — MM. O'Connel, Meyerbeer, Mauguin, Scribe, Mickiewicz, Espartero, Ballanche, Bernadotte, de Balzac, lord Palmerston, Augustin Thierry, Rossini.

4e VOL. — MM. Robert Peel, Silvio Pellico, Royer-Collard, le maréchal Moncey, Martinez de la Rosa, lord John Russell, Casimir Delavigne, Duperré, Schlegel, Horace Vernet, l'archiduc Charles, Villemain.

5e VOL. — MM. de Lafayette (3 livraisons), lord Brougham, Larrey, le P. Lacordaire (2 livr.), Nothomb, Marmont, de Humboldt, Alexandre Dumas, Cousin.

6e VOL. — MM. Casimir Périer (2 livr.), Manzoni, maréchal Gérard, Czartorisky, Gay-Lussac, de Villèle, Lebeau, Toréno, Bosio, Pasquier, Eugène Delacroix.

7e VOL. — MM. de Talleyrand (2 livr.), Berzélius, général Bertrand, Reschid-Pacha, Ch. Nodier, Thomas Moore, Oudinot, Paul Delaroche, de Sismondi, Auber, Colettis.

8e VOL. — MM. Benjamin Constant (2 liv.), Maurocordatos, David (d'Angers), Abd-el-Kader, Sébastiani, Tieck, Decazes, Nesselrode, Dupuytren, Armand Carrel, Cooper.

9e VOL. — MM. G. Cuvier (2 livr.), le général Jackson, le maréchal Bugeaud, Thorwaldsen, Sainte-Beuve, Cherubini, de Martignac, de Barante, Uhland, Walter Scott (2 liv.).

10e VOL. — MM. Goethe (2 livr.), Spontini, Salvandy, Schelling, Ampère (2 livr.), Cobden (2 livr.), Montalembert, Saint-Simon et Fourier.

HOMME DU MONDE (UN), *pseudonyme* [l'abbé BON].

Lettres d' — au sujet des billets de confession et de la bulle *Unigenitus*. 1753, in-12. [3102]

C'est vraisemblablement une réponse à cet ouvrage que Barbier a cité sous le no 16367, d'après le Catalogue d'Orléans, 1777, in-12 :

Réponse à l'écrit intitulé : « Lettre d'un homme du monde », à un théologien, au sujet des calomnies qu'on prétend avoir été avancées contre saint Thomas (par le P. Théas, dominicain, ou par le P. Thouron, voy. le Catalogue d'Orléans, 1777, in-4). In-12 de 67 p.

HOMME DU MONDE (UN), *auteur déguisé* [P.-L.-Cl. GIN].

Religion (de la). Paris, Moutard, 1778-80, 5 vol. in-8. [3103]

Voy. l'article GIN de « la France littéraire ».

HOMME DU MONDE (UN), *pseudonyme* [l'abbé FANGOUSSE].

Religion (la) prouvée aux incrédules, avec une lettre à l'auteur du « Système de la nature ». Paris, Debure l'aîné, 1780, in-12. [3104]

HOMME DU MONDE (UN), *auteur déguisé* [le comte FORTIA DE PILES].

I. Quelques Réflexions d' — sur les spectacles, la musique, le jeu et le duel. Paris, Porthmann, 1812, in-8. [3105]

II. A bas les masques! ou Réplique amicale à quelques journalistes, déguisés en lettre de l'alphabet. Suite de Quelques réflexions d' —, sur les spectacles, la musique, le jeu et le duel. Paris, 1813, in-8. [3106]

HOMME DU MONDE (UN), *auteur déguisé* [FUSTIER].

Mystère (le) des magnétiseurs et des somnambules dévoilé aux âmes droites et vertueuses. Paris, Legrand, 1815, in-8 de 56 pag., 1 fr. 50 c. [3107]

Attribué faussement à l'abbé Fiard par quelques bibliographes.

HOMME DU MONDE (UN), *auteur déguisé* [GIOVANELLI, anc. directeur des Douanes].

I. Dieu et l'Homme. Lyon et Paris, Périsse, 1846, in-12. [3108]

II. Libérateur (le) annoncé et promis à tous les peuples. Dans une première partie : Conformité de l'Evangile avec les prophéties touchant la naissance, la vie, les miracles, la mort et la résurrection de Jésus-Christ et l'établissement de son Eglise. Dans une seconde partie : Exposition des dogmes révélés par le Sauveur des hommes et de ses préceptes, dans lesquels on trouvera, sans recherches, la règle des devoirs, ainsi que les consolations et les promesses des biens réservés à ceux qui accomplissent ces devoirs. Précédé d'un Précis historique de la Religion, depuis la déchéance de l'Homme jusqu'à la venue du Messie. Par l'auteur de « Dieu et l'Homme ». Paris, Parent-Desbarres, 1846, 2 vol. in-8, 10 fr. [3109]

HOMME DU PEUPLE (UN), *pseud.* [Benjamin-Edme-Charles GUÉRARD, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres].

Conseils au pouvoir. Paris, de l'impr. de Guiraudet, 1830, in-8 de 24 pag. [3110]

HOMME DU PEUPLE (UN), *pseudonyme.*

Napoléon. Histoire complète. Paris, Prin, rue du Chaume, n. 2, 1845, in-8 avec gravures. [3111]

N. B. Ouvrage qui avait été promis en 50 livraisons qui eussent formés 2 vol. in-8; mais il n'en a paru que quelques livraisons.

HOMME EN DÉMENCE (UN), *ps.* [Gabr.-Ant.-Jos. HÉCART].

Stultitiana, ou petite Biographie des fous de la ville de Valenciennes. (Valenciennes), 1823, in-8 de 24 pag. [3112]

Tiré à 45 exemplaires.

HOMME EN PLEINE CAMPAGNE (UN), *aut. dég.* [Jos.-Michel.-Ant. SERVAN].

Apologie de la Bastille. Pour servir de réponse aux Mémoires de M. Linguet sur la Bastille, avec des notes politiques, philosophiques et littéraires, lesquelles n'auront, avec le texte, que le moindre rapport possible. Philadelphie (Lausanne), 1784, in-8 de xvj et 231 pag. [3113]

HOMME GRAVE (UN), membre de l'Académie des sciences morales.... de Château-Chinon, *pseudonyme* [Jules VIARD].

Almanach des cocus. Première année. 1847. Paris, Labitte, 1847, in-18 de 36 pag. [3114]

Publication nationale et humanitaire, dit le titre de cette facétie.

HOMME IMPARTIAL (UN), *aut. dég.* [Julien-Jacques MOUTONNET-CLAIRFONS].

Lettre à M. Clément, dans laquelle on examine son Épitre de Boileau à M. de Voltaire, avec cette épigraphe :

Je veux dans la satire un esprit de candeur.

BOILEAU, *Art poét.*

Genève et Paris, Valade, 1772, in-8. [3115]

HOMME LIBRE (UN), *aut. déguisé* [P.-J.-B. CHAUSSARD].

Lettre d' — à l'esclave Raynal. Paris, 1791, in-8. [3116]

Cette lettre est aussi bien écrite que vigoureusement pensée; on pourrait dire de son jeune auteur qu'il a terrassé le géant Goliath.

Note du temps.

HOMME LIBRE (UN) et un ami des hommes, *aut. dég.* [J.-Marie CHASSAIGNON, de Lyon].

Offrande à Chalier, ou Idées vraies et philosophiques tracées à la

hâte et offertes à son défenseur officieux (Onuphre Moulin). 1793, in-8 de 30 pag. [3117]

Réimprimée parmi les éclaircissements historiques et pièces officielles, à la suite du tome I[er] des « Mémoires pour servir à l'histoire de Lyon », par l'abbé A. Guillon.

HOMME LIBRE (UN), *aut. dég.* [Jean-Franç. de LA HARPE].

Salut public (le), ou la Vérité dite à la Convention. Paris, Migneret, an III (1795), in-8 de 58 pag. [3118]

HOMME POTENCE (L'), *ps.* [Cl.-Théoph. DUCHAPT, conseiller à la Cour royale de Bourges].

Lettre à M. de La Mennais. (En vers). Bourges ....., broch. in-8. [3119]

HOMME QUI A VOYAGÉ DANS LA LUNE (UN), *pseud.* [C.-J. ROUGEMAITRE, de Dieuze].

Lune (la), ou le Pays des coqs, histoire merveilleuse, incroyable et véridique, contenant les principaux traits de la vie de Pélican XXXI, papa des coqs, et du casoar, son mignon. Paris, G. Mathiot, 1819, in-12, 2 fr. 50 c. [3120]

HOMME QUI JUSQU'A PRÉSENT N'A RIEN JURÉ (UN), *aut. dég.* [A.-J.-Q. BEUCHOT, aujourd'hui bibliothécaire de la Chambre des députés].

Dictionnaire des immobiles; par —, et n'ose jurer de rien. Paris, Delaunay; Pélicier, (sept.) 1815, in-8 de 48 pag. [3120*]

Sur cet écrit voyez ce que nous avons dit à l'article BEUCHOT dans le tome I[er] de la « Littérature française contemporaine ».

HOMME QUI N'EST PAS BLANC (UN). Voy. GAZETTIER CUIRASSÉ (le).

HOMME QUI N'EST PAS SOT (UN), *aut. dég.* [François-Antoine CHEVRIER].

Almanach des gens d'esprit, pour l'année 1762 et le reste de la vie. 1762, in-12. [3121]

HOMME QUI N'EST RIEN (UN). Voy. LE FRANC (J.).

HOMME QUI SAIT COMPTER (UN), *aut. dég.* [A.-J.-C. SAINT-PROSPER].

Almanach des cumulards, ou Dictionnaire historique desdits individus cumulards, etc. Paris, N. Pichard, 1820, in-18. [3122]

HOMME QUI S'EST MARIÉ SEPT FOIS (UN), *ps.* [P. CUISIN].

Guide (le) des épouseurs pour 1825, ou le Conjugalisme : Etrennes aux futures. Paris, au Palais-Royal, galerie de bois, n. 233, 1825, in-18, fig. [3123]

Cet ouvrage est la reproduction de celui publié en 1823 sous le titre de : *le Conjugalisme*... par le vicomte de S***.

HOMME RAISONNABLE (UN), *aut. dég.* [M.-P.-J. GALLIMARD].

Ce qu'on dit des femmes et ce que j'en pense. Paris, 1805, in-8. [3124]

HOMME RETIRÉ DU MONDE (UN), *ps.* [le marquis de LUCHET].

Folies philosophiques (les). 1784, 2 vol. in-8. [3125]

HOMME VOLANT (UN), *ps.* [Nic.-Edme RÉTIF DE LA BRETONNE].

Découverte australe (la), ou le Dédale français; nouvelle très philosophique, suivie de la Lettre d'un singe. Leipzig et Paris (1781), 4 vol. in-12. [3126]

HONESTA (Mlle), *pseudonyme* [ ].

Satire contre les hommes du dix-huitième siècle, ou Récriminations des femmes contre la satire Xe de Boileau ; parodiée sur les mêmes rimes, avec le texte en regard. Paris, Pillet aîné, 1816, in-8, 2 fr. [3127]

HONNÊTE HOMME (UN), *auteur déguisé* [Nic.-Edme RÉTIF DE LA BRETONNE].

Pornographe (le), ou Idées d' — sur un projet de réglement pour les prostituées. Londres, Nourse, 1769, in-8. [3128]

HONNÊTE HOMME (UN), *auteur déguisé* [le marq. de LALLY-TOLLENDAL].

Essai sur quelques changements qu'on pourrait faire dès à présent dans les lois criminelles de la France. 1787, in-8. [3129]

HONNÊTE HOMME (UN), *auteur déguisé* [Nic.-Jos. SÉLIS].

Lettre à un père de famille, sur les petits spectacles de Paris. Paris, Garnery, 1789, in-8. [3130]

HONORAIRE (UN) des académies des sciences d'Amiens, Arras, etc.

Produit (le) et le droit des communes et autres biens, ou l'Encyclopédie rurale, économique et civile. Paris, 1782, in-8. [3131]

HONORÉ, auteur dramatique, *ps.* [Dominique BOUTARD]. Pour la liste de ses pièces, voy. le tom. II de « la France littéraire » à *Boutard.*

HONORÉ DE SAINTE-MARIE, *nom de religion.* [Blaise VANZELLE, religieux carme déchaussé, connu sous le nom de]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tome IV de « la France littéraire » à *Honoré de Sainte-Marie.*

HONTAN (DE LA). Voy. LA HONTAN (de).

HOOKER (R.), *ps.* [William WEBSTER, théologien anglais, mort le 4 décembre 1758].

Essai sur l'honneur, en forme de lettres. (Traduit de l'anglais). Sans indication de lieu (Paris), 1745, petit in-12. [3132]

La préface est signée R. Hooker, masque de W. Webster, « l'Essai sur l'honneur » est tiré de ses « Mélanges hebdomadaires ». On a de lui beaucoup d'ouvrages sur différents objets de théologie. Voy. Nichols, « Anecdotes littéraires du dix-huitième siècle. Londres, 1812, t. V, p. 162.

HORACE, *auteur déguisé* [Horace RAISSON].

Salle (la) nouvelle, vaudeville improvisé pour le théâtre de Sens. Sens, de l'impr. de Tarbé (décembre 1833), in-8. [3133]

HORATIAN (Quintil), *pseudon.* [Charles FONTAINE].

Sur la défense et illustration de la langue française de Joachim de Bellay. Paris, 1555, in-16. [3134]

Réimprimé dans le volume suivant : « l'Art poëtique françois » (par Thomas SIBILET) ; le « Quintil Horatian » (par Ch. FONTAINE), et le « Traité de la ponctuation » (par DOLET). Lyon, 1576, in-16.

HORATIANUS (Octavius), *pseud.* [Theodorus PRISCIANUS].

Octavii Horatiani rerum medicarum libri IV. *Albucasis* de Cauterio, de Phlebotemiâ, etc., libri (Ed. *Hermanno Nuenario*). Argentorati, 1532, in-fol. [3135]

HORATIUS GENTILIS PERUSINUS, *pseud.* [Nicolai BOURBON].

Horatii Gentilis Perusini de Mamurio dictatore epigrammata [3136]

Impr. dans le tome II, p. 280 de « l'Histoire de Pierre de Montmaur », professeur royal en langue grecque dans l'Université de Paris, par Albert-Henri de Sallengre. La Haye, 1715, 2 vol. in-8. C'est un recueil de toutes les pièces qui ont été faites contre ce fameux parasite du dix-septième siècle, ou à son occasion, avec une préface de l'éditeur, qui en explique toutes les particularités.

En 1722, époque où parurent les « Jugements des savants de Baillet », avec les notes de La Monnoye, on ne connaissait pas encore l'auteur dont on trouve dans ce recueil des Hendécasyllabes et des Scazons, sous le nom d'*Horatius Gentilis*; le même La Monnoye nous apprend, dans de nouvelles notes manuscrites, que M. de La Croze, bibliothécaire du roi de Prusse, lui a mandé avoir vu le nom de Nicolas Bourbon à la marge des Hendécasyllabes et des Scazons du faux *Horatius Gentilis*. A. A. B—r.

HORDT (le comte de), *auteur supposé* [J.-Alex. Borrelly].

Mémoires du — (rédigés par Borrelly, mais publiés sans son concours). Berlin, Samuel Pitra, et Paris, Buisson, 1788, 2 vol. in-8. [3137]

Voyez la préface de la nouvelle rédaction de ces Mémoires, publiés par Borrelly, à Paris, chez Buisson, en 1805, 2 vol. in-8.

HOREL (Jacob de), ministre de la parole de Dieu, *pseud.* [le P. Isnard, jésuite].

Mercure (le) réformé, apportant consolation à messieurs et révérends pères les ministres du Diois et Valentinois. A la Rochelle, par Guillaume du Coing, 1620, in-12. [3138]

Voyez les Mémoires de l'abbé d'Artigny, t. VI, p. 172.

HORLOGER ANGLOIS (UN), *pseud.* [P.-L. Moreau de Maupertuis].

Lettre d' — à un astronome de Pékin, traduite par M. ***. Année 1740, in-12. [3139]

C'est une satire assez plaisante composée par de Maupertuis contre MM. Cassini, au sujet de la mesure de la Terre. On n'en a tiré que quatre exemplaires, dont un a été donné à M. d'Argenson, qui engagea M. de Maupertuis à faire imprimer ce badinage, lequel n'est que le résultat d'une conversation qu'il avait eue chez ce ministre. M. Guérin, qui l'avait imprimé, avait conservé un exemplaire d'épreuves : c'est celui que j'ai lu. (*Article du P. Brotier, jésuite*).

HORMISDAS-PEATH (sir), *pseud.* [Jacq.-Aug.-Simon Collin, de Plancy].

Voyage au centre de la Terre, ou Aventures diverses de Clairency

et de ses compagnons, dans le Spitzberg, au Pôle-Nord, et dans les pays inconnus; trad. de l'angl. par Jacq. Saint-Albin (autre masque de M. *Collin*). Paris, Caillot et fils, 1821, 3 vol. in-12, 7 fr. 50 c. [3140]

HORSTIUS, *pseud.* [Jacques MERLO, docte curé de Cologne, mort en 1644, auteur du « Paradisus animae Christianae »]. Voy. le t. IV de « la France littéraire » à *Horstius*.

HOTTENTOT (UN), *pseudonyme*.

Parisiade (la), poème héroï-tragi-comique (en vers), dédié au comité d'inquisition. Au cap de Bonne Espérance, 1789, in-8. [3141]

HOTTINGA (Dominique de), Frison, *voleur littéraire* [COLLANGE].

Polygraphie de *Trithème*, traduite en françois par —. Embden, 1620, in-4. [3142]

Cette traduction n'est autre qu'une nouvelle édition de celle donnée par Collange, en 1540, dans le même format. Dom. de Hottinga y mit son nom, et osa parler, dans la préface, des longues veilles que ce travail lui avait coûtées, sans faire la moindre mention de l'auteur ou du traducteur. Lud. LALANNE, Curios. littér., p. 144.

HOUSSAYE (1) (Arsène), *plagiaire*.

Histoire de la peinture flamande et hollandaise. Paris, Hetzel, 1846, in-fol de planches, avec texte, 300 fr.; et sur papier grand aigle, 500 fr. 2e édition. Paris, Sartorius, 1847, 2 vol. in-8°, 10 fr., et avec 2 port., 12 fr. [1343]

« Le Charivari », dans son numéro du 8 août 1847, contient la réclamation suivante :

A M. le rédacteur du Charivari,

Monsieur,

Dans votre numéro du 30 juillet dernier, vous dites que l'histoire de la peinture flamande et hollandaise était un ouvrage à faire, et que M. Houssaye vient de combler cette lacune. Vous avez pu être induit en erreur à cet égard, mais vous avez trop de loyauté pour ne pas me permettre de répondre. Lorsque le livre de M. Houssaye parut, à la fin de décembre 1846, j'avais déjà publié trois volumes sur cette matière. L'auteur des « Onze maîtresses délaissées » le savait si bien qu'il s'est emparé non seulement de mon titre, mais d'une partie de mes idées, du résultat de mes recherches, de faits que j'avais découverts, et a même copié tex-

(1) D'aucuns veulent que la véritable ortographe du nom de cet écrivain soit *Housset*.

tuellement plusieurs passages. Voilà ce que je le défie de nier; s'il l'essaie je mettrai sous les yeux du public toutes les preuves de ce que j'avance.

Agréez, je vous prie, le témoignage de ma parfaite considération.

Alfred MICHIELS.

Peu de temps après parut une brochure intitulée :

Un Entrepreneur de littérature; par Jules Perrier. Sceaux, de l'impr. de E. Dépée, 1847, in-8 de 44 pag.

Dans cette brochure l'auteur, après avoir signalé un bon nombre de bévues et de contre-sens de M. A. Houssaye, démontre que le volume publié par lui ne renferme rien de neuf; que les planches sont celles de la « Galerie des peintres flamands, hollandais et allemands » de Lebrun, commencée en 1777, et terminée en 1796, collection de 212 planches, et dont les beaux exemplaires, c'est-à-dire de bonnes épreuves, s'achètent, à l'heure qu'il est, cent francs. Celles du volume de M. Houssaye ont été faites avec des planches usées, hors de service : cent d'entre ces planches ont été retouchées tant bien que mal : elles ont fourni des épreuves grossières, très inférieures à celles de Lebrun. Quant au texte, il est emprunté partie à la « Vie des peintres flamands, allemands et hollandais » de Descamps, 4 vol. in-8, et partie aux trois premiers volumes de l'ouvrage que M. Alfred Michiels avait publié auparavant sous le même titre que celui de M. A. Houssaye.

M. A. Houssaye répondit à cette brochure par une autre intitulée :

Un Martyr littéraire, touchantes révélations. Paris, typogr. d'A. René (1847), in-8 de 16 pag.

Des personnalités contre M. A. Michiels, voilà ce que l'on trouve dans cet écrit, mais de la justification de M. Houssaye pas un mot.

Cette polémique violente se termina par une réponse de M. Alfred Michiels, intitulée :

Nouvelles (les) Fourberies de Scapin. Paris, Moreau, 1847, in-12 de 36 pag., en caractères compactes.

HOZIER (L.-Pierre d'), *apocr.* [Louis de CORMIS, sieur de BEAURECUEIL, président à Mortier au parlement d'Aix].

Tables contenant les noms des Provençaux illustres par leurs actions et faits militaires, par leur élévation aux grandes dignités de l'Église, colligées de quantité d'histoires chrétiennes et militaires, imprimées ou manuscrites, chartres d'église, grefs et autres monuments publics. Aix, 1677, in-fol. [3144]

H....T DEVANTEUIL, *aut. déguisé* [HERQUET DEVANTEUIL].

Poète (le) désabusé, épître. Paris, 1819, in-8 de 14 pag. [3145]

HUART (Félix), *ps.* [Alfred LETELLIER, de Saint-Malo]. Pour la

liste de ses ouvrages, voy. le tome XI de « la France littéraire » à *Letellier.*

HUBERT, *ps.* [Philippe-Jacques de LAROCHE, aut. dramat.]. Pour la liste de ses pièces de théâtre, voy. « la France littéraire » à *Laroche.*

HUDAULT (Armand), *ps.* [Armand OVERNAY, auteur et plus tard censeur dramatique]. Voy. « la France littéraire » à *Overnay.*

HUDE, échevin d'Amsterdam, *pseudonyme* [VOLTAIRE].

Lettre de M. —, écrite en 1620. [3146]

Impr. dans les Œuvres de Voltaire, édition de M. Beuchot, t. L., p. 593.

HUDSON LOWE (sir), *aut. supp.* [MM. Léon VIDAL et Alphonse SIGNOL].

Mémorial de sir — relatif à la captivité de Napoléon [composé par MM. *Léon Vidal* et *Alphonse Signol*], avec le portrait de l'auteur et une vue de Long-Wood. Paris, Dureuil, 1830, in-8. [3147]

HUEN-DUBOURG (J.), *pseud.* [HAMOND, supérieur du séminaire de Bordeaux].

Vie du cardinal de Cheverus, archevêque de Bordeaux. Paris, de l'impr. de Bailly. — Périsse frères, 1837, in-8, 5 fr. 50 c. — Deuxième édition. Paris, de l'impr. de Vrayet de Surcy. — Périsse frères, 1841, in-8, avec un portrait; et in-12, avec un portr. [3148]

Une troisième édition, revue, corrigée et augmentée, a été publiée en 1842, simplement sous le voile de l'anonyme. Paris, de l'impr. de F. Didot. —Périsse frères, 1842, in-8, et in-12.

HUET, évêque d'Avranches, *apocr.* [P.-J.-B. Publicola CHAUSSARD].

Anténors (les) modernes, ou Voyages de Christine et de Casimir en France, pendant le règne de Louis XIV; esquisses des mœurs générales du dix-septième siècle, d'après les mémoires des deux ex-souverains, continués par Huet. Paris, 1807, 3 vol. in-8, fig., 18 fr. [3149]

HUET, membre du parlement d'Angleterre, *pseud.* [VOLTAIRE].

I. Saül, drame (en cinq actes et en prose); trad. de l'angl. de

M. HUT. Sans nom de ville, ni d'impr., 1758, in-8. — Genève, 1763, in-8 de 48 pag. [3150]

M. Huet, membre du parlement d'Angleterre, était petit-neveu de M. Huet, évêque d'Avranches. Les Anglais, au lieu de Huet, avec un *e* ouvert, prononcent *Hut*. Ce fut lui qui, en 1728, composa le petit livre très curieux : « The Man after the heart of God » (l'homme selon le cœur de Dieu).

Indigné d'avoir entendu un prédicateur comparer à David le roi George II, qui n'avait ni assassiné personne, ni fait brûler ses prisonniers français dans des fours à briques, il fit une justice éclatante de ce roitelet juif. (*Les édit. de Kehl*).

S'il fallait s'en rapporter à la date que porte la première édition que nous citons de *Saül*, cette espèce de tragédie serait de 1758; mais il est arrivé fréquemment à Voltaire d'antidater ses écrits ; et ce n'est pas, dit M. Beuchot, une des moindres difficultés pour un éditeur de rétablir les dates.

Saül circulait en manuscrit dès janvier 1763, et fut imprimé la même année. D'Hemery, inspecteur de police, en saisit, au mois d'août, chez divers pauvres diables une, centaine d'exemplaires d'une édition qu'il croyait faite à Liége. Voltaire envoya à Damilaville, pour être insérée dans les papiers publics, une petite note qui contenait le désaveu de cette pièce.

Cette prétendue traduction fut jugée comme une production impie contre David et l'Ecriture sainte, et proscrite en France. Elle a également été condamnée à Rome, le 8 juillet 1765.

Le désaveu envoyé par Voltaire à Damilaville n'empêcha pas les frères Cramer d'admettre *Saül* (sous le titre de : *Drame traduit de l'anglais de M. Hut*) dans la cinquième partie des «Nouveaux Mélanges philosophiques» publiés en 1768. *Saül* avait déjà été réimprimé plusieurs fois dans « l'Évangile de la raison », 1765, in-8 ; 1768, in-24.

Dans les premières éditions de *Saül*, des notes au bas des pages renvoyaient aux passages de la Bible. Dans « l'Evangile de la raison », on supprima quelques unes de ces notes, mais on en ajouta quelques autres qui renvoyaient au prétendu original anglais. La plupart des unes et des autres avaient disparu depuis longtemps. M. Beuchot, dans son édition, les a toutes rétablies.

II. A, B, C (l'), dialogue curieux entre A, B, C. Londres, R. Freemann, 1762 (1768), in-8. — Neufchâtel, 1772, in-8. [3151]

Ouvrage présenté comme traduit de l'anglais de Huet, mais composé par Voltaire ; il contient dix-sept entretiens sur différents sujets.

Ces dix-sept entretiens sont intitulés : 1° sur Hobbes, Grotius et Montesquieu ;—2° sur l'Ame ;—3° Si l'homme est né méchant et enfant du diable ; —4° de la loi naturelle, et de la curiosité ;—5° des manières de perdre et de garder sa liberté, et de la théocratie ; — 6° des trois gouvernements, et mille erreurs anciennes ; — 7° l'Europe moderne vaut mieux que l'Europe

ancienne ;—8° des serfs de corps ;—9° des esprits serfs ;—10° sur la religion ;—11° du droit de la guerre ;—12° du code de la perfidie ;—13° des lois fondamentales ;—14° que tout État doit être indépendant ;—15° de la meilleure législation ;—16° des abus ;—17° sur des choses sérieuses.

Condamné, avec *la Raison par alphabet*, par décret de la cour de Rome du 11 juillet 1776.

Cet ouvrage a été inséré par les éditeurs des œuvres de l'auteur parmi les *Dialogues et Entretiens philosophiques ;* mais M. Beuchot l'a inséré au tome XLV, ou neuvième volume des *Mélanges*, de son édition.

J'ai, de cet ouvrage, dit M. Beuchot, trois éditions ayant le même titre : *L'A, B, C, dialogue curieux, traduit de l'anglais de M. Huet*, à Londres, chez Robert Freeman, mais sous trois millésimes différents : 1762, in-8 de vij et 160 pages ; 1768, in-8 de IV et 135 pages ; 1769, in-8 de 120 pages.—L'édition portant la date de 1762 me paraît être l'originale, ajoute l'intelligent éditeur ; mais cette date est supposée. L'*Homme aux quarante écus*, qui est cité dans le seizième entretien, ne parut qu'en février 1768. L'*A, B, C*, ne vit le jour que plusieurs mois après. La première lettre où Voltaire en parle est celle à Christin, du 13 novembre 1768. C'est cet ouvrage qu'il désigne dans sa lettre à Mme Du Deffant, du même mois de novembre, quand il lui dit : « Vous avez demandé *cela*, je vous envoie *cela*. Si votre ami avait lu *cela* ». Plusieurs lettres de Voltaire, du mois de décembre, à diverses personnes, contiennent aussi mention de l'A, B, C. C'est au 12 décembre 1768 qu'en parlent les « Mémoires secrets ».—Les trois éditions de 1762, 1768, 1769, désignées plus haut, ne contenaient que seize entretiens. Celui qui est aujourd'hui le treizième (*des Lois fondamentales*) fut ajouté dans l'édition qui est à la suite de *la Raison par alphabet*, sixième édition, 1769, 2 volumes in-8. L'auteur y fit en même temps d'autres additions, et l'intitula : *L'A, B, C, dix-sept dialogues traduits de l'anglais de M. Huet.* Le titre actuel est dans l'édition in-4, tome XIII, daté de 1771.

HUGOT, maître savetier, *pseud.* [de MONTROGER, ingénieur à Troyes].

Lettre critique de M. —, à l'auteur des « Ephémérides troyennes ». Troyes, le 15 mars 1762, in-12 de 72 pag. [3151]

Cette lettre, pleine de sel et de solidité, est revêtue, à la fin, de la signature « d'Hugot, chevalier de la Longue-Alène, commandeur de l'ordre du Tire-Pié ». On la croit de M. de Montroger, ingénieur à Troyes. On lui attribue encore : *Observations sur la Critique des Éphémérides troyennes*, par M. N. Troyes, 28 avril 1762, in-12 de 7 pages. C'est une apologie de la lettre précitée. L'auteur avait fait précéder ces deux écrits de *la Bampenide, ou Critique des Ephémérides troyennes*, 1762, in-12.

HULDIGER, *ps.* [Léger-Marie-Phil. TRANCHANT DE LAVERNE].

Théorie de la pure religion morale, considérée dans ses rapports avec le pur Christianisme, par *Ph.-M. Kant*, ouvrage traduit de

l'allem., et augmenté de Considérations sur la philosophie critique. [3152]

Imprimée dans le « Conservateur », tome II, page 92-96.

HULLIN (le comte P.-Aug.), *aut. supposé* [DUPIN aîné].

Explications offertes aux hommes impartiaux, par M. le comte Hullin, au sujet de la commission militaire instituée en l'an XII, pour juger le duc d'Enghien. (Rédigées par M. Dupin aîné). Paris, Baudouin frères, 1823, in-8 de 20 pag. [3153]

Réimprimées dans le même mois.

Voyez dans le n° 165 des « Annales de la littérature et des arts », une lettre au sujet de ces explications, par le baron de Marguerit, ancien officier de la maison militaire du roi (Louis XVI).

HUMAN (le docteur J.-G.), de Strasbourg, *ps.* [le doct. Jean-Louis MICHU].

Nosographie des maladies vénériennes, ou Etude comparée des divers agents thérapeutiques, qui ont été mis en usage pour combattre ce genre d'affection. Paris, Béchet jeune, 1838, in-8. [3154]

Ouvrage reproduit quelques mois plus tard sous un nouveau titre, et avec le nom de M. J. GIRAUDEAU, de Saint-Gervais comme auteur. Voy. la note du n° 2815.

HUME, ministre anglican, *apocryphe* [VOLTAIRE].

Café (le), ou l'Écossaise, comédie en cinq actes et en prose. Londres (Genève), 1760, in-12 de xij et 204 pag. — Amsterdam (Paris), 1760, in-12 de xij et 108 pag. [3155]

Cette fameuse pièce est présentée comme traduite de l'anglais, de Hume (ministre anglican, frère de David Hume, l'historien), par Jérôme Carré.

Voltaire la composa pour se venger de Fréron, qui, depuis la fin de 1758, ne se lassait de le harceler. Voltaire mit en scène le personnage de Fréron, sous le nom de *Wasp*, qui, en anglais, signifie *guêpe*. Il y avait près de deux mois que l'*Ecossaise* était imprimée, lorsqu'on la représenta sur le Théâtre-Français, le 26 juillet. A la représentation, on substitua au nom de Frélon celui de Wasp. Le 25 juillet avait été distribuée la *Requête de Jérôme Carré aux Parisiens*. L'*Ecossaise* eut seize représentations, mais, pendant qu'on cessait de la jouer sur le Théâtre-Français, on se disposait à la faire paraître sur le théâtre des Italiens, où, le 20 septembre, on donna l'*Ecossaise mise en vers* par M. de Lagrange.

La substitution de Wasp à Frélon ne fut pas le seul changement que Voltaire fit à sa pièce pour la représentation. Les additions et corrections se retrouvent dans l'édition d'Amsterdam (Paris). M. Beuchot ne sait com-

ment il se fait qu'un aussi grand nombre de ces corrections n'est pas dans les éditions suivantes, malgré l'importance et la justesse de la plupart. Mais il les a toutes introduites et rétablies dans son édition.

Les éditions de 1760, ainsi que leurs réimpressions, ou contrefaçons, n'ont d'autre préliminaire que la préface. Dans la réimpression de *l'Ecossaise*, qui fait partie du volume publié en 1761, sous le titre de « Seconde Suite des Mélanges de littérature, etc. », Voltaire a rétabli le nom de Frélon, et a mis en tête de cette comédie : 1° une Épître dédicatoire du traducteur (soi-disant) à M. le comte (Louis-Léon-Félicité) de Lauraguais, né le 3 juillet 1733, depuis duc de Brancas, mort le 9 octobre 1824; 2° la « Requête de Jérôme Carré à messieurs les Parisiens; 3° un Avertissement; 4° la Préface de 1760 ».

Il a été fait de cette pièce une contrefaçon qui porte pour titre *l'Ecossaise*. Vienne (en Autriche), de l'impr. de J.-Th. Trattnern, 1768, in-8.

HUMBLE ÉVÊQUE D'ALETOPOLIS (L'), *pseud.* [VOLTAIRE].

Instruction pastorale, à l'occasion de Jean-Georges [Le Franc de Pompignan], humble évêque du Puy (1763). [3156]

Imprimée dans les Œuvres de Voltaire, édition de M. Beuchot, t. XLI, p. 196.

HURTAUT, maître de pension, *plagiaire* [de GAYA].

Coup d'œil anglais sur les cérémonies du mariage, avec des notes et des observations, auxquelles on a joint les Aventures de M. Harry et de ses sept femmes; ouvrage (supposé) traduit sur la seconde édition de Londres, par MM. ***. (Rédigé par *Hurtaut*). Genève (Paris), 1750, in-12 de xlix et 168 pag., sans compter la table alphabétique, qui en a six. [3157]

Cette prétendue traduction de l'anglais n'est, en grande partie, que la copie du petit volume intitulé : « Cérémonies nuptiales de toutes les nations et religions du Monde, par le sieur Gaya. Cologne, P. Marteau, 1694, in-12 de IV et 154 pages, sans la table, qui en a six. A. A. B—r.

HUS (Eugène), *pseud.* [P.-L. STAPLETON, auteur dramatique, plus connu sous le premier de ces noms, mort le 24 février 1823]. Pour la liste de ses pièces, voy. le tome XI de la « France littéraire » à *Stapleton*.

HUSSON (madame), *plagiaire* [madame LE MARCHAND].

Boca, ou la Vertu récompensée. Paris, Duchesne, 1756, in-12. [3158]

Madame Husson, jeune et très jolie femme, dit l'abbé de La Porte dans l'*Histoire littéraire des Femmes françaises*, t. IV, p. 182, fit imprimer sous

son nom le roman de madame Le Marchand, qui faisait partie des nouveaux Contes de fées allégoriques, publiés par cette dernière en 1735, sous le voile de l'anonyme. Ce larcin, qu'elle ne s'était pas même donné la peine de déguiser, fut découvert par une lettre anonyme écrite à un journaliste, qui révéla le plagiat. Madame Husson prit alors le seul parti qu'il y eût à prendre, qui fut de convenir de bonne foi de son vol, et d'en faire une sorte d'excuse au public, par une lettre qui fut insérée dans le même journal où l'avait été la dénonciation du larcin. L'abbé de La Porte cite en entier cette lettre, qui est très spirituelle. A. A. B—r.

HYACINTHE, nom commun à quatre auteurs dramatiques: MM. *Albertin*, *Decombcrousse*, le marq. *de Flers* et *Pernet*. Pour la liste de leurs pièces, voy. la « France littéraire » à ces divers noms.

HYACINTHE DE L'ASSOMPTION (le P.), *nom de religion* [Robert-François MONTARGON]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tome VI de la « France littéraire » à *Montargon*.

HYÉVAL (Noël), *anagrammes* [Léon HALÉVY].

Emma, ou la Nuit des noces. Paris, G.-C. Hubert, 1821, in-12. [3159]

HYPOCRATE (*sic*), *apocr.* [le comte de BOULAINVILLIERS].

Lettre d'Hypocrate à Damagète, traduite du grec (composée en français et attribuée au comte de Boulainvilliers). Cologne, le Sage, 1700, in-12. [3160]

Réimprimée dans la *Bibliothèque volante*. Amsterdam, 1700, in-12 première partie.

I

IBRAHIM-MANZOUR-EFFENDI, *aut. supp.* [Alphonse CERFBERR].

Mémoires sur la Grèce et l'Albanie, pendant le gouvernement d'Ali-Pacha. Par Ibrahim-Manzour-Effendi, commandant du génie au service de ce vizir; ouvrage pouvant servir de complément à celui de M. de Pouqueville. [Composé en français par M. *Cerfberr*]. Paris, Paul Ledoux; Ponthieu, 1827, in-8, 7 fr. [3161]

ICILIUS, *pseudon.* [Cyprien ANOT, connu aussi sous le nom d'*Anot de Mezières*, professeur d'éloquence au Collége royal (aujourd'hui Lycée) de Versailles.

Lettres d' — sur l'état actuel des choses. Versailles, 1828-47, 16 broch. in-8. [3162]

Ces *Lettres* sont au nombre de seize : la dernière qui a paru en juillet 1847, a pour objet l'examen de l'Université. Elles ont reparu successivement par cahiers de 16, 20, 24, 32 et 36 pag.

IDA SAINT-ELME (madame). Voy. CONTEMPORAINE (la).

IDIOT (l'), le visionnaire, *pseud.* [CHAMBET père].

Bonaparte à Lyon, ou mon Rêve de la nuit du 9 au 10 mars dernier, en cinq actes, et en prose; scènes burlesques, prélude d'une grande tragédie. Lyon, Chambet, 1815, in-8. [3163]

IDIOTA, *pseud.* [Raymondus JORDAN].

Contemplationes *Idiotæ* de amore divino, de Mariâ Virgine, de vera pœnitentiâ, etc. (edente *Jac. Fabro*, Stapulensi). Parisiis, Henri Stephanus, 1519, in-4; — Paris., Simon Collin, 1530, in-12. [3164]

L'auteur, prévost de l'église d'Uzès, en 1381, avait pris par modestie le nom d'Idiot.

Son livre a été plusieurs fois réimprimé avec quelques traités ascétiques publiés sous le nom de S. Augustin, mais qui ne sont qu'extraits de ses œuvres : les Méditations, les Soliloques et le Manuel.

I. D. P. M., *auteur déguisé* [I.-D.-P. MONNIER].

Discours sur les comètes, suivant les principes de Descartes, composé par —. Paris, Guignard, 1665, pet. in-12. [3165]

Note manuscrite.

Le Catalogue de la bibliothèque de Le Tellier, archevêque de Reims, attribue cet ouvrage à J. Denis.

I. D. S. F. P., *pseudonyme* [le P. Jean-Joseph SURIN, jésuite].

Catéchisme spirituel, contenant les principaux moyens d'arriver à la perfection. Paris, Cl. Cramoisy, 1661, 1663, 2 vol. in-12. — Nouv. édit., revue et corrigée par le P. T. B. F. (le P. *Thomas-Bernard Fellon*, de la même compagnie). Lyon, 1730, 2 vol in-12. [3166]

Par les initiales I. F. P. des éditions de 1661 et 1663, on a voulu désigner Jean de Sainte-Foi, prêtre.

Ce Catéchisme a été réimprimé à Évreux, chez Ancelle, 1801, 2 vol. in-12.

IGNACE DE LOYOLA (S.), fondateur de la compagnie de Jésus, *imposteur littéraire*.

Exercitia spiritualia S. P. Ignatii Loyolæ, directorium in exercitiâ, industriæ ad curandos animæ morbos. [3167]

Livre dont il a été fait et plusieurs éditions et plusieurs traductions en France (Voy. la « France littéraire », tom. IV, pag. 177, article IGNACE DE LOYOLA).

Le bénédictin Constantin Cajetan a prétendu que ces *Exercices spirituels* existaient cent cinquante ans avant saint Ignace, dans la bibliothèque du Mont-Cassin. Il a même soutenu que cet ouvrage était de Garcias CISNEROS, abbé de Montferrat. Le jésuite Feller a réfuté cette assertion dans le « Journal historique et littéraire de Luxembourg », en 1785. Mais que n'eût réfuté ce jésuite pour l'honneur de son ordre !

IGNARE, *pseudonyme* [J. DU HAMEL, professeur de l'Université].

Panégyrique de l'ignorance (traduit du latin). [3167*]

Inséré pag. 123 à 178 d'un petit in-32 intitulé : « Encyclopédie lilliputienne » (1780). C'est la traduction de l'ouvrage cité sous le n° 38.

IGNORANT (UN) qui frissonne au seul nom de bémol, *pseudon.* [Henri-Barthélemy AIGRE].

Réforme à faire dans la manière d'écrire la musique, au moyen de laquelle les commençants n'éprouveront plus de difficultés, soit dans la lecture, soit même dans l'exécution. Paris, Ladvocat, 1830, in-8 de 15 pag. et une planche de musique. [3168]

L'auteur propose d'employer dans la manière d'écrire la musique, au lieu de notes, des lettres, comme en Allemagne.

IGNORANTE (UNE), *pseudon.* [mademoiselle BOISSIER, depuis madame Agénor de GASPARIN].

Voyage d' — dans le midi de la France et de l'Italie. Recherches et Observations curieuses, historiques et anecdotiques. Ouvrage écrit jour par jour et sur les lieux. Paris, Paulin, 1835, 2 vol. in-8, 14 fr. [3169]

IGNORANTIN SIMPLINET, *pseud.* [Laurent REMACLE, instituteur à Liége, né à Verviers].

Voyage de Verviers à Liége, tant à pied qu'en diligence, par —, avec des notes critiques, historiques et philosophiques par Dominique Mirlifique (autre masque de M. Remacle). Verviers, Charles, 1821, in-12. [3170]

IMBERT DE LAPHALÈQUE (G.), *aut. supp.* [L.-Fr. L'HÉRITIER, de l'Ain].

I. De la musique en France. De Rossini. — De Guillaume Tell. [3171]

Imprimé en trois articles dans la « Revue de Paris », 1829, tom. V.

II. Notice sur le célèbre violoniste Nicolo Paganini. Paris, Guyot, 1830, in-8 de 66 pag. avec un portr., 3 fr. [3172]

IMBERT DES B., *apocryphe* [GRIFFET DE LA BAUME].

Épanchements (les) de l'imagination et de l'amitié; Lettres du docteur *Langhorne*, traduites de l'angl. par M. —. Paris, impr. de Monsieur, 1787, in-18 de 173 pag. [3173]

G. Imbert est connu par quelques traductions de l'anglais. Cependant La Baume a revendiqué lui-même cette traduction dans la notice sur sa vie et ses ouvrages, qu'il a adressée à Desessarts. Voy. les « Siècles littéraires de la France ». tom. IV.

En lisant cet article des « Siècles littéraires », on ne peut douter que l'auteur ne l'ait rédigé lui-même. Il y en a un certain nombre de la même espèce dans l'ouvrage de Desessarts. Ces articles, joints aux quarante ou cinquante fournis à l'éditeur par de Sainte-Croix, donneront toujours quelque prix à la compilation des « Siècles littéraires », d'ailleurs très inexacte et très fautive.

Une preuve qu'en effet la traduction de Langhorne est de La Baume, c'est que plusieurs morceaux de ce volume sont tirés du « Censeur universel anglais », auquel travaillait alors La Baume. Voyez, par exemple, la lettre douzième des « Épanchements ». On la trouve aussi dans le « Journal encyclopédique » de décembre 1785.

A. A. B—R.

IMHOF, *pseudonyme* [VOLTAIRE].

Adorateurs (les), ou les Louanges de Dieu, ouvrage unique de M. Imhof, trad. du latin. 1769, in-8 de 42 pag. [3174]

Ce fut la même composition dont on se servit pour l'impression qui fait partie du tome II des *Choses utiles et agréables*.

Une partie de cet opuscule a été reproduite par Voltaire dans ses « Questions sur l'Encyclopédie », au mot Eternité.

IMPARTIAL, S'IL EN EST (UN), *auteur déguisé* [J.-M.-Pascal BUHAN].

Revue des auteurs vivants, grands et petits. Coup d'œil sur la République des lettres en France, 6e année de la République française. Lausanne, et Paris, s. d., in-18 de 86 pag. [3175]

I. M. D. L. D. V. (M.), *auteur déguisé* [M. JAQUELOT, ministre de l'église de Vassy].

Réflexions sur les « Mémoires de M. l'évêque de Tournay (Du Plessis-Praslin), touchant la religion ». Cologne (La Haye), 1684, in-12. [3176]

Ces lettres initiales, suivant Bayle, *République des lettres*, juin 1685, p. 690, s'expliquent ainsi : M. JAQUELOT, ministre de l'église de Vassy. Les *Réflexions* se trouvent dans la *Réponse de M. l'évêque de Tournay* aux Réflexions de M. I. M. D. L. D. V. Paris, 1685, in-12. La Réponse forme le troisième volume des Mémoires de l'auteur.

IMPRIMEUR DE PARIS DU XVIIIe SIÈCLE (UN), *auteur déguisé* [Aug.-Martin LOTTIN l'aîné].

Plainte de la Typographie contre certains imprimeurs ignorants qui lui ont attiré le mépris où elle est tombée, poème latin, par *Henri Estienne*, 2e du nom, imprimeur de Paris, du seizième siècle, traduite en françois par un imprimeur de Paris du dix-huitième. Paris, Lottin, 1785, in-4. [3177)

INARCO CELENIO. Voy. CELENIO.

INCHOFFER (Melchior). Voy. CORNELIUS (Lucius).

INCONNU (UN), *pseudonyme* [Abraham-Jos. de CHAUMEIX].

Sentiment d' — sur « l'Oracle des nouveaux philosophes » pour servir d'éclaircissements et d'*errata* à cet ouvrage, dédié à M. de Voltaire. Paris, Hérissant, 1760, in-12. [3178]

INCONNU (UN), *auteur déguisé* [Charles GOLDONI].

bus Gallorum Suecicorumque hâc tempestate belli proferendi, pacis evertendæ studia publicè exhibentur, auctore Erasmo Irenico. Utopiæ, apud udonem neminem, vico ubique, hoc anno (Parisiis, 1642), in-4. [3206]

L'imprimeur fut condamné au feu, par arrêt du parlement de Paris. V. la *Bibliothèque histor. de la France*, t. II, nº 28734.

IRNER, *pseudonyme* [Louis-Henri MARTIN].

En société avec M. Félix [*Davin*] : Wolfthurm, ou la Tour du Loup, histoire tyrolienne. Paris, Corréard jeune, 1830, 2 vol. in-12, 6 fr. [3207]

ISIDORE (saint), archevêque de Séville, *apocr.* [Ambroise AUTPERT, abbé].

Combat (le) des Chrétiens, trad. du latin. Paris, 1676, in-12. [3208]

C'est la traduction du traité intitulé *De conflictu virtutum et vitiorum* qui se trouve dans l'appendice du tome VI de saint Augustin, édition des bénédictins, quoiqu'il ne soit pas de ce père de l'Église.

Le traducteur anonyme l'a attribué à tort à Isidore de Séville.

ISIDORE, prénom sous lequel il existe des parts de pièces de théâtre imprimées de cinq auteurs contemporains différents : MM. *Baron*, *Belle*, *Berny*, *Courville* et *Simart*. Pour l'indication de ces parts de pièces, voy. la « France littéraire » à chacun de ces cinq noms.

ISIDORUS MERCATOR vel Peccator.

Tomus primus quatuor conciliorum generalium — quadraginta septem conciliorum provincialium authenticorum — decretorum sexaginta novem pontificum ab apostolis et eorumdem canonibus usque ad Zachariam primum, *Ysidoro* (Hispalensi) authore. (Seu potiùs, post *Ysidorum*, *Riculfo* episcopo Moguntino colligente, in lucem editus studio et labore *Jacobi Merlini*). — Tomus secundus (curante eodem *Jac. Merlino*). Parisiis, 1524, 2 vol. in-fol. [3209]

Je suis très porté à croire, avec l'abbé de Feller dans son *Dictionnaire historique*, que le fameux Isidore *Mercator* ou *Peccator* est le même que celui dont il est ici question ; par humilité il prenait le nom de *Peccator*, dont par erreur les copistes auront fait *Mercator*. En effet, on n'a jamais pu avoir aucune notice sur ce prétendu *Isidorus Peccator*. On ne connaît que sa collection des *Décrétales* ; et comme cette collection est originai-

-ement et fondamentalement celle de saint Isidore de Séville, il n'est pas raisonnable de supposer un Isidore différent de ce saint et savant évêque.

V. la dissertation de La Serna Santander, qui a pour titre : « Præfatio « historico-critica in veram et genuinam collectionem veterum canonum « Ecclesiæ Hispanæ, à Divo ISIDORO Hispalensi metropolitano, Hispaniarum « doctore primùm, ut traditur, adornatam, consequentibus deindè seculis « ab Hispanis Patribus auctam, è pluribus ms. codd. erutam, studio et « operâ Andreæ BURRIEL, Soc. Jesu, quam accurantissimè exscriptam va- « riantibusque lectionibus ornatam possidet Carolus DE LA SERNA SAN- « TANDER, Bibliothecæ publicæ Bruxellensis custos. Bruxellis, 1800, in-8.

A.-A.-B—R.

ISLE (DE L'). Voy. DE L'ISLE.

ISLY (le maréchal BUGEAUD, duc d').

Colonisation (de la) de l'Algérie. (Rédigé par *Petrus Borel*). Paris, A. Guyot, 1847, in-8 de 95 pag. [3210]

ISRAÉLITE FRANÇAIS (UN), *auteur déguisé* [Michel BERR].

Abrégé de la Bible, et Choix de morceaux de piété et de morale à l'usage des Israélites de France. Paris, l'Auteur ; Baudouin, 1820, in-12. [3211]

I. X., *pseudonyme* [J.-P. THÉNOT], auteur d'articles de beaux-arts dans divers journaux.

IXIXIUS, *pseudonyme* [S' GRAVESANDE], auteur de notes dans le « Chef-d'œuvre d'un inconnu » de Sainte-Hyacinthe.

J

J., abbé régulier de Rolduc, de l'ordre de S. Augustin, *pseud.* [le P. Pasquier QUESNEL, de l'Oratoire].

Jour (le) évangélique, ou trois cent soixante-six Vérités tirées du Nouveau-Testament pour servir de sujet de méditation chaque jour de l'année, recueillis par —. Paris, 1700, in-12. [3212]

J., *auteur déguisé* [l'abbé Jules MOREL].

Compte-Rendu de l'ouvrage de M. de Falloux sur le pape Pie V. — Article inséré dans le « Journal de Maine-et-Loire », du 10 mai 1844. [3213]

L'abbé insiste sur Marie Stuart et la défend d'avoir *été aveugle dans ses passions.*

J. A****, *pseudon.* [Abel HUGO].

Tombeaux (les) de Saint-Denis, ou Description historique de cette abbaye célèbre, des monuments qui y sont renfermés et de son riche trésor; suivie du Récit de la violation des tombeaux en 1793, de détails sur les restaurations de l'église en 1806 et depuis 1814; de Notices sur les rois et les grands hommes qui y ont été enterrés, et sur les cérémonies funèbres qui y ont eu lieu; et précédée de la Description des cérémonies usitées aux obsèques des rois de France, et de la Relation des funérailles de Louis XVIII. Paris, F. M. Maurice, 1825, in-18, avec 6 gravures, 3 fr. [3214]

J. A................, *pseudon.* [J.-A.-M. d'AURÉVILLE].

Passion (de la) du jeu, de l'infidélité des joueurs et de leurs ruses, ouvrage anecdotique. Paris, N. Pichard, 1824, in-8, 4 fr.— Seconde édition, corrigée et augm. Paris, le même, 1825, in-8, 3 fr. [3215]

La première édition a douze feuilles un quart et la deuxième douze feuilles et demie.

JACOB, avocat en parlement, *pseudon.* [A. de MONTFLEURY].

Mariage (le) de rien, comédie en un acte. Paris, 1660, in-12. V. T. [3216]

JACOB, de l'Académie royale de musique, *pseudon.* [l'abbé ROUSSIER].

Méthode de musique sur un nouveau plan. Paris, 1769, in-8. [3217]

Note mss. d'un contemporain.

JACOB (le P. Thomas), prieur des Dominicains de la rue du Bac, *pseudon.* [le P. Bern. LAMBERT, dominicain].

Essai sur la jurisprudence universelle. Paris, v[e] Desaint, 1779, in-12. [3218]

On lit dans le privilége le nom du père JACOB, prieur des Dominicains de la rue du Bac; mais l'ouvrage est certainement du père Lambert, qui le composa pour servir d'introduction aux Œuvres du chancelier d'Aguesseau.

Suivant de bons critiques, l'auteur découvre avec plus de succès que la plupart des publicistes et des philosophes le fondement de la loi naturelle. Aucun ouvrage peut-être ne fait mieux connaître les méprises des philosophes anciens et modernes sur cet important objet. L'élégance du style s'y trouve unie à la force des raisonnements. A. A. B—R.

JACOB (le bibliophile), *pseudon.* [Paul LACROIX]. Pour la liste des nombreux ouvrages publiés sous ce pseudonyme, voyez les tomes IV et XI de « la France littéraire », à *Lacroix*.

JACOB, *pseudon.* [JOLY].

Juif-Errant (le). Mystification fantastique en trois tableaux, représentée sur le théâtre des Folies-Dramatiques, le 25 octobre 1834. Paris, Marchant, 1834, in-8 de 16 pag., 15 c. [3219]

Le M. Joly, auteur de cette parodie, doit être M. Victor-Vincent JOLY, de Bruxelles, le même qui, en 1845, a publié une critique ultramontaine du roman célèbre de M. Eug. Sue, sous ce titre : « Des Jésuites et quelques engouements littéraires à propos du Juif-Errant ». Bruxelles, Landoy, in-8 de 180 pag.

JACOB LE MUSCOPHILE, *pseudonyme.*

Pamphlet du Diable, chapitre omis dans le « Diable boiteux », de Lesage; trad. de l'espagnol par —. Lyon, de l'imp. de Boursy, 1839, in-8, 6 fr. [3219*]

Traduction supposée. Cet ouvrage a été publié en six livraisons.

JACOBINS (des), *aut. dég.* [F. CHABOT, député à la Convention, et autres].

Journal populaire, ou le Catéchisme des Sans-Culottes, ouvrage sur l'éducation et l'instruction. Paris, 1792, 12 n[os] in-8. [3220]

JACQUES d'Autun (le R. P.), *nom de religion* [CHEVANES, prédicateur capucin].

Conduite (la) des Illustres pour aspirer à la gloire d'une vie héroïque; par le R. P. J. D. P. C. Paris, Soubron, 1659, in-4. — 3e édit. 1664. [3221]

JACQUES (le Cousin). Voy. COUSIN JACQUES (le).

JACQUES BONHOMME, *pseudon.* [Ange BLAISE, neveu de M. de La Mennais, aujourd'hui directeur du Mont-de-Piété].

I. Jacques Bonhomme. Le bon sens du peuple sur les absolutistes. Rennes, de l'impr. de Marteville, 1832, in-8 de 8 pag. [3222]

II. Jacques Bonhomme aux représentants de la nation. Rennes, de l'impr. de Marteville, 1832, in-8 de 8 pag. [3223]

III. Opinion de Jacques Bonhomme sur l'élection d'un député à Beaune. Dijon, de l'impr. de Douillier, 1834, in-8 de 16 pag. [3224]

IV. Civilisation (la), satire, suivie d'une Notice critique sur la poésie moderne, par Jacques Bonhomme. Paris, de l'impr. de Gratiot, 1839, in-8 de 16 pag. [3225]

V. Recensement (du), par Jacques Bonhomme. Paris, de l'impr. de Lange-Lévy, 1841, in-16 de 64 pag., 25 c. [3226]

Cet opuscule fut saisi et fit condamner son auteur à l'emprisonnement.

VI. Jacques Bonhomme à ses descendants, manuscrit de l'autre monde découvert au centre d'un aérolithe tombé du ciel dans la plaine des Vertus, le 1er avril 1842. Paris, de l'impr. de Blondeau, 1842, in-8 de 24 pag. [3227]

JACQUET (François), religieux récollet, et missionnaire apostolique, *pseudon.* [Ant. ARNAULD, docteur en théologie].

Bibles catholiques (les) défendues contre les accusations de David Mallebovin, ministre de l'église Wallone de Groningue, etc. Liége, Simon Bavat, 1679, in-8. [3228]

L'abbé Le Clerc, dans sa *Bibliothèque* du Richelet, s'est livré à bien des conjectures frivoles sur cet auteur, puisque l'ouvrage dont il s'agit n'est autre chose que la réimpression de la « Nouvelle Défense du Nouveau-Testament de Mons » contre M. Mallet, par le docteur ARNAULD. Le libraire y mit un nom imaginaire, parce qu'il savait que l'ouvrage ne pouvait entrer en France sous son vrai titre.

Voyez la « Préface historique et critique » qui se trouve en tête du sep-

lume de la collection des Œuvres du docteur Arnauld. Lausanne, ınn. suiv., 42 vol. in-4. A. A. B—R.

ɪUOT, ouvrier forgeron et poète naturel limousin, *pseudon.* ;onaventure de VIOLET D'EPAGNY].

ɪlainte historique sur le procès du Glandier. Paris, Breteau ;ry, 1840, in-18 de 14 pag. — L'Ombre de M. Lafarge, plaidoyer en faveur de cet époux infortuné, en 16 couplets. dédiée aux hommes de marteau et aux hommes de con- faisant suite à la Complainte, etc. Paris, les mêmes, 1840, e 15 pag. [3229]

D. B., *auteur déguisé* [Jean-Antoine de BAÏF].

; de l'Imagination, tiré du latin de *J.-Fr. Pic de la Miran-* ıris, Wechel, 1577, in-8. [3230]

LOT, *pseudon.* [J.-B.-Mich. RENOU DE CHEVIGNÉ, plus ous le nom de]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le t. IV France littéraire », à *Jaillot.*

ɪUX (UN), *pseudon.* [Félix NOGARET].

; et Monologue d'— sur les opuscules de M. le chevalier de Amsterdam, et Paris, Nyon, 1782, in-12. [3231]

M...., *auteur déguisé* [J.-A. MARC, de Vesoul].

de quatrains moraux imités de *Pibrac*, *Du Faur* et *Mathieu*, le maximes et adages. Paris, Villier, an IX (1801), in-8. [3232]

ꞩS (Maxime), *pseudon.* [Maxime de VILLEMAREST et James ʌU].

ɪires de mes créanciers, mœurs parisiennes, avec cette épi- : Paye ce que dois, advienne que pourra. Paris, Dufey et 1832, 2 vol. in-8, 15 fr. [3233]

ꞩS, *pseudon.* (Charles LETELLIER].

d'Albert. — Roman imprimé dans le journal « le Com- , en 1847. [3234]

luit par le « Courrier de Nantes, l'Avenir national de Limoges, le ı Calvados et le Journal de Rouen ». (Voir « l'Époque » du 4 mars, e des tribunaux).

pseudon. [Jean DUBIGNON, de Redon].

s nouvelles, mises en vers. Rennes, an IX (1801), in-18. [3235]

JANE *** (lady), *pseudon.* sous lequel madame Pitre CHEVALIER a publié cinq ou six Nouvelles dans les journaux et les recueils suivants : « la Paix, le Journal général de France, Paris-Londres, Keepsake et le Courrier français ». L'une de ces nouvelles, *le Mauvais parti*, a fourni le sujet de « Reine de France », comédie jouée sur le théâtre de la Renaissance.

JANIN (Jules-Gabriel). *Ses conquêtes et adoptions littéraires.*

I. Barnave. Paris, Alex. Mesnier, 1831, 4 vol. in-12, 15 fr. — 2e édition. Paris, Levavasseur; Alex. Mesnier, 1831, 4 vol. in-12. [3236]

On lit dans l'un des recueils biographiques de notre temps, l'un de ceux où, moyennant argent, on peut avoir sa *pourtraicture au vrai* parce qu'on la fait soi-même (1), la note suivante sur ce roman.

« Lorsqu'en 1830, Janin attaqua le premier, dans *Barnave*, la maison » d'Orléans, ce fut par accès de mauvaise humeur plutôt que par convic- « tion. Ce livre, dont les exemplaires ne sont plus dans le commerce, fut « réimprimé trois fois (lisez deux fois) de suite. L'auteur, parfaitement « accueilli par le roi, depuis, est décidé à n'en pas faire de nouvelle édi- « tion, parce qu'une nouvelle édition le placerait entre une lâcheté et un « procédé de mauvaise compagnie ».

Mais le biographe officieux se garde bien de nous dire comment a été composé *Barnave*. Un écrivain, qui y a eu plus de part qu'il n'a voulu en avouer, M. Félix Piat, dans « Marie-Joseph Chénier et le prince des critiques » (1844, in-8), supplée à ce silence par la terrible note qui suit.

M. Janin avait reproché à Chénier d'avoir, pour son Tibère, emprunté à Voltaire.

Vous reprochez à l'auteur (M.-J. Chénier), dit M. Félix Piat, de ressembler à Voltaire. Quel malheur ! Ah ! pauvre critique, que vous seriez heureux de ce malheur là. Ah ! si l'on voulait dépécer vos rapsodies à leur tour, découdre un peu vos guenilles, les œuvres du temps de votre jeunesse, analyser votre gros roman historique, par exemple, que vous resterait-il de cet examen, à vous qui trouvez que les autres copient? Vous qui faites mieux que copier, qui empruntez, qui avez pris de tout le monde pour composer ce livre, les vers de Barbier, la prose de Quinet, votre fameuse préface de Béquet, que, par reconnaissance, sans doute, vous avez rendu ridicule en le comparant à Mirabeau, je ne sais où (2), et tant d'autres morceaux de tant d'autres auteurs? Que vous resterait-il donc pour votre part de ces fils de tant de pères, de cette œuvre à mille carreaux, comme votre souquenille et votre conscience?

---

(1) La Revue générale biographique et littéraire, ann. 1841.

(2) Dans une longue Notice sur Etienne Béquet, en douze colonnes de feuilleton, insérée au « Journal des Débats », le 1er octobre 1838, trois jours après la mort de Béquet.

Un passage d'une Notice sur M. Félix Piat, imprimée dans « l'Annuaire dramatique de Bruxelles, » ann. 1844, page 156, est plus explicite encore. *La préface* de Barnave est de BÉQUET. C'est, dit M. Félix Piat, un soufflet sanglant donné à la monarchie, dont M. Janin mendia ensuite le pardon dans un « Voyage à Fontainebleau, » dans un Almanach de Versailles, rachetant ainsi une préface d'injures par deux volumes de flatteries; les pages *sur Mirabeau* sont de M. Aug. BARBIER ; *les Filles de Séjan*, petit drame de l'intérêt le plus poignant et en même temps modèle de récit, cet épisode qui a été si singulièrement remarqué dans le Barnave de M. Janin, est de M. Félix PIAT ; d'autres parties ont été écrites par MM. Théodose BURETTE et Edgar QUINET.

Peu de jours après la publication de la deuxième édition, parut de l'ouvrage la critique suivante : *Branche (la) royale d'Orléans, ou le Barnave de M. J. Janin, réfuté par l'Histoire.* Paris, de l'impr. de Mme Ve Thuau, 1831, in-8 de 128 pages.

II. Rosette, histoire du dix-huitième siècle. [3237]

Imprimée d'abord dans la « Revue de Paris », 1re série, t. XXXVII (1832), ensuite insérée au tome III des Contes fantastiques de M. J. Janin.

M. Darthenay, rédacteur en chef du « Cabinet de Lecture, » avait cité dans son journal un morceau de la « Confession », roman de M. J. Janin, dont il donnait la critique. M. Jules Janin ou son libraire le fit condamner à 500 fr. de dommages-intérêts pour la reproduction de ce morceau. M. Darthenay reçut alors la lettre suivante inédite.

Monsieur le Rédacteur,

« M. Jules Janin a une grande horreur pour les emprunts littéraires, si j'en juge par certain procès qu'il vous fit pour des extraits que vous aviez donnés de son roman « la Confession ». C'est de la délicatesse fort louable, assurément, mais dont il semble ne pas faire usage pour son propre compte, à moins que, pénétré des idées spartiates sur le vol, il n'admire le plagiaire hardi qui s'attribue le bien d'autrui et ne réserve ses anathèmes pour l'emprunteur ingénu qui nomme sa source. Parmi les « Contes fantastiques » qu'il vient de publier, le plus remarquable et le plus remarqué est une anecdote du dix-huitième siècle, intitulée *Rosette*, laquelle avait paru dans la « Revue de Paris ». Les critiques ont admiré la vérité des couleurs qui règne dans ce petit tableau de mœurs, le papillotage du style tout musqué, tout parfumé d'ambre; et les niais de s'écrier : « Comme c'est boudoir, comme c'est *chaise longue* »; comme c'est dix-huitième siècle! « C'est trop dix-huitième siècle, Monsieur, car cela est *pris, mot pour mot*, dans un petit roman qui a paru vers 1750 sous ce titre : *Thémidore, ou mon Histoire et celle de ma maîtresse*, et avec cette épigraphe :

Togatos
Cum venere in molli gramine bella decen .
OVID.

« M. Janin n'a eu que la peine d'abréger et de supprimer les traits les plus lestes. Vous voyez que son conte n'est rien moins que « fantastique », car

il lui a coûté peu de frais d'imagination ». Ce *Thémidore*, qui, du reste, ne porte pas de nom d'auteur et semble échappé à la verve libertine de quelque magistrat, a été réimprimé plusieurs fois (1), notamment en 1781, dans cette petite collection de romans graveleux, faussement datée de Londres, qui comprend « le Sopha», « Angola », « le Grelot », etc., et que je recommande à M. Jules Janin quand il voudra *faire du dix-huitième siècle.*

Agréez, M. le Rédacteur.

Paris, 3 novembre 1832.

UN VIEUX BIBLIOPHILE.

COMPARAISON ENTRE LES DEUX OUVRAGES.

Rosette, par M. Jules Janin.—Impr. dans la Revue de Paris, et dans les Contes nouveaux, 1832.

Contes nouveaux, t. III, p. 78 : Enfin, marquis, j'ai possédé la belle Rosette. Voici son portrait :

Elle a de l'esprit, du jugement, de l'imagination, des talents. Extérieur éveillé, démarche légère, bouche petite, grands yeux, belles dents, grâces sur tout le visage. Rosette entend au premier coup d'œil, elle part à votre appel, et vous rend aussitôt votre déclaration. Voilà celle qui a fait mon bonheur.

Page 80 : Il y a huit jours, en allant au Palais-Royal, je vis arriver le président Mondonville. il était pimpant à son ordinaire, la tête élevée, l'air content; il s'applaudissait par distraction et se trouvait charmant par habitude ; il badinait avec une boîte d'un nouveau goût et y prenait quel-

Thémidore, etc. (par Godard-d'Aucour). La Haye, 1745.

Page 1 : Enfin, j'ai possédé la belle Rosette ; voici son portrait :

Elle a de l'esprit, du jugement, de l'imagination et se plaît dans l'exercice de ses talents. . . . .
Extérieur éveillé, démarche légère, bouche petite, grands yeux, belles dents, grâce sur tout le visage. Voilà celle qui a fait mon bonheur. Rosette entend au mieux le coup d'œil, elle part à votre appel, et vous rend aussitôt votre déclaration.

Page 2 : Je fus au Palais-Royal les communiquer à nos amis et ensuite me promener dans une allée un peu écartée. Je vis arriver le président de Mondonville, il était pimpant à son ordinaire, la tête élevée, l'air content ; il s'applaudissait par distraction et se trouvait charmant par ha-

(1) « Thémidore » est de GODARD-D'AUCOUR, fermier-général, mort en 1795. (Voy. la « France littéraire, » t. III, p. 388). Barbier, dans son « Dictionnaire des ouvrages anonymes », cite trois éditions de cet ouvrage : la première de La Haye (Paris), 1745, une autre de 1776, toutes deux en trois parties in-12, enfin une autre de Paris, 1797, in-12. Notre célèbre bibliographe ajoute que « Thémidore » est un roman licencieux, dans lequel on trouve l'histoire du président Dubois, non conformiste, et que ce roman fit mettre à la Bastille le libraire Mérigot.

ques légères couches de tabac, dont, avec certaines minauderies, il se barbouillait le visage. Je suis à vous, me dit-il, je cours au méridien.	bitude ; il badinait avec une boîte d'or d'un nouveau goût, et y prenait quelques légères couches de tabac, dont, avec certaines minauderies, il se barbouillait le visage. Je suis à vous.
Page 81 : Mon cher marquis, dit le conseiller, voulez-vous une prise d'Espagne ? C'est un marchand arménien qui est là-bas sous les arbres, qui me l'a vendue.	Page 4 : Mon cher conseiller, dit-il, une prise d'espagnol. C'est ce marchand arménien qui est là-bas sous ces arbres, qui me l'a vendu.
. . . .	. . . .
Vous voilà beau comme l'amour ! On vous prendrait pour lui si vous étiez aussi volage. Votre père est à la campagne, divertissons-nous à la ville. Quel désert que Paris. Il n'y a pas dix femmes. Aussi, celles qui veulent se faire examiner ont des yeux à choisir. — Touchez là, ajouta le conseiller, je vous fais dîner avec trois jolies filles, nous serons cinq, le plaisir sera le sixième, il sera de la partie puisque vous en êtes. J'ai renvoyé mon équipage, et la Verdure doit me ramener un remise.	Vous voilà beau comme l'amour. On vous prendrait pour lui, si vous étiez volage ; mais on sait que la jeune baronne vous tient dans ses chaînes. Votre père est à la campagne, divertissons-nous à la ville ! Quel désert que Paris ! il n'y a pas dix femmes. Aussi, celles qui veulent se faire examiner ont des yeux à choisir. Je vous fais dîner avec trois jolies filles, nous sommes cinq, le plaisir sera le sixième ; il sera de la partie puisque vous en êtes. J'ai renvoyé mon équipage et la Verdure doit m'amener un remise.
Page 82 : Il a du génie et de l'honneur, mais il tient furieusement au plaisir. C'est une belle vie que la sienne : la nuit au bal, à sept heures du matin au Palais ; il n'est ni pédant en parties fines, ni dissipé à la chambre : charmant à une toilette, intègre sur les fleurs de lys, sa main joue avec les roses de Vénus, et tient toujours en équilibre la balance de Thémis.	Page 5 : Il a du génie et de l'honneur, mais il tient furieusement au plaisir. La nuit au bal, à sept heures du matin au Palais : il n'est ni pédant en parties, ni dissipé à la chambre. Charmant à une toilette, intègre sur les fleurs de lys ; sa main joue avec les roses de Vénus, et tient toujours en équilibre la balance de la justice.

M. Jules Janin ajoute : — « Je crois sans vanité que j'attrape assez bien le style précieux ». — Puis il croit s'excuser de ce plagiat en disant à la fin : « J'ai acheté à une vente publique, au milieu de vieux meubles et de vieux livres le portrait de Rosette peint au pastel par un élève de Latour ». C'est l'histoire et non le portrait de Rosette qu'il avait achetée. L'ayant achetée, il a cru pouvoir la revendre.

III. Gaspard Hauser, roman. [3238]

Imprimé dans le tome VI du Salmigondis, 1833, in-8.

M. Jules Janin vient d'être condamné par la 6e chambre de police correctionnelle à 25 fr. d'amende et à 500 fr. de dommages-intérêts envers « l'Echo Britannique ». Un article publié par ce journal, sous le titre de *Gaspard Hauser*, a été *pris* si complétement par l'accusé, qu'il l'a reproduit avec les mêmes fautes d'impressions, dans le « Journal des Enfants ». Il s'était contenté d'y ajouter quelques lignes d'introduction. Quand on fait de la littérature un métier, on finit toujours par s'avilir ».

Le Causeur, 25 mai 1834.

Nous avons dit précédemment que *Gaspard Hauser* a été aussi inséré dans le tome VI du Salmigondis.

IV. Prince Royal (le). Paris, Bourdin, (août) 1842, in-18, avec deux portraits, 1 fr. [3239]

Imprimé d'abord dans le « Journal des Enfants », mois d'août. Cet écrit fut annoncé dans le journal « le Droit » du 14 août, sous le titre de *Panégyrique du prince royal*, puis dans le même journal du 17, sous le titre de *Vie du prince royal.*

Voici en quels termes le « Journal des Débats » du 12 août 1842, annonçait ce petit ouvrage de M. J. Janin.

Le prince royal, par M. Jules Janin, tel est le titre d'une histoire *complète* de S. A. R. le duc d'Orléans. Dans ces pages écrites avec la grâce, la vivacité et l'éclat d'un nom populaire, nous retrouvons, en effet, racontée tout entière, cette biographie royale d'un prince mort si jeune, après s'être acquitté déjà de tant et de si grands devoirs. On ne saurait croire l'effet que produit sur l'âme du lecteur ce récit tout rempli de fêtes, de batailles, d'accidents heureux, et qui se terminent si brusquement par une affreuse mort. Ici, les douces joies du collége, les premiers triomphes de la révolution de juillet; les premières armes sous les murs d'Anvers; l'instant d'après, le palais de Fontainebleau, tout rempli par les fiançailles du prince royal, le Musée de Versailles inauguré pour ces fêtes, l'Arc-de-Triomphe dans toute sa majeste; jours de joie unanime, interrompus par les terribles accidents du Champ-de-Mars; plus loin, des combats, des dangers, des victoires; le col de Mouzaïa et les Portes-de-Fer, et enfin la route de Sablonville, Neuilly, Notre-Dame de Paris, l'église de Dreux et les caveaux sombres dans lesquels la princesse Marie n'a pas attendu son noble frère... Tel est le sujet de ce livre : il est écrit en toute admiration pour tant de qualités excellentes, en toute sympathie pour un malheur irréparable. M. Charlet, *à propos du livre de M. Jules Janin*, a desiné un charmant portrait de M. le duc d'Orléans.

Le lendemain de cette annonce dans le « Journal des Débats», par conséquent le 13, paraissait dans le même journal la réclame suivante :

« Le libraire Ernest Bourdin vient de faire paraître, sous le nom de M. Jules Janin, une brochure intitulée *le Prince royal*, dans laquelle se trouvent textuellement reproduites près de cinquante pages empruntées à la série d'articles que nous avons publiés en 1837 sur le mariage, et récemment sur la mort et les obsèques de M. le duc d'Orléans. Nous devons tous ces articles à la collaboration de M. Cuvillier-Fleury, qui n'a autorisé personne à les reproduire et à les débiter, et qui n'a pas été consulté sur

ces emprunts, auxquels nous sommes d'ailleurs persuadés que M. Jules Janin, si riche de son propre fonds, est complétement étranger ».

Deux jours après, le 15, M. Ernest Bourdin réclamait à son tour, près du même journal, ainsi que le prouve la note suivante qui a paru dans le n° du 15 :

« M. Ernest Bourdin, éditeur du livre intitulé « le Prince Royal », nous adresse une lettre pour nous donner, sur les emprunts dont nous avions cru devoir nous plaindre, des explications qu'il nous semble juste de faire connaitre au public. Il résulte de ces explications que M. Ernest Bourdin n'a eu recours à ces emprunts, dans le but de compléter sa publication, que parce qu'il a considéré nos articles, à tort, selon nous, mais à très bonne intention de sa part, comme des documents purement officiels, et qui étaient d'ailleurs précédés de cet avertissement » :

« Au reste, nous ne saurions mieux faire que de répéter dans *ses moindres détails* la relation d'un témoin oculaire, homme plein de cœur, qui a suivi la douleur dans l'âme ces imposantes funérailles ».

V. Bretagne (la) historique, politique et monumentale. Par M. *Jules Janin* (aidé d'abord de M. *Keranbrun* et ensuite de M. *Aurélien de Courson*). Paris. Ernest Bourdin, 1844, grand in-8 avec planches. [3240]

Sont-ce bien là tous les délits et toutes les peccadilles littéraires que l'on a à reprocher à M. J. Janin? nous ne le pensons pas, mais c'est au moins ce qui a été signalé jusqu'à ce jour.

JANSÉNISTE JÉROSOLYMITAIN (UN), *pseudon.* [l'abbé Marc-Antoine REYNAUD].

Réponse d' — à « l'Avis aux fidèles » (par un Janséniste samaritain). 1791, in-12 de 12 pages pour l'Avis et la Réponse. [3241]

JANSÉNISTE SAMARITAIN (UN). Voy. l'article précédent.

JANUARIUS FRONTO (Q.), *pseudon.* [Hadr. VALESIUS], annotateur de *Petri Monmauri* opera (Lutetiae, 1643, in-4).

JAQUELOT, *auteur supposé* [Jean LOCKE].

Que la Religion chrétienne est très raisonnable, telle qu'elle est représentée dans l'Écriture-Sainte. La Haye, Fouque, 1710, 2 vol. in-8. [3242]

C'est la reproduction de l'ouvrage publié sous le même titre à Amsterdam, en 1696 et 1703, mais portant alors sur les frontispices : traduit de l'anglois de Locke (par Coste). Le libraire Foulque chercha à se débarrasser de quelques exemplaires, en plaçant sur de nouveaux titres le nom de Jaquelot.

JARNOWICK, *pseudon.* [Jean-Marie GIORNOVICCHI], violoniste célèbre, mort le 21 novembre 1804.

JANE *** (lady), *pseudon.* sous lequel madame Pitre CHEVALIER a publié cinq ou six Nouvelles dans les journaux et les recueils suivants : « la Paix, le Journal général de France, Paris-Londres, Keepsake et le Courrier français ». L'une de ces nouvelles, *le Mauvais parti*, a fourni le sujet de « Reine de France », comédie jouée sur le théâtre de la Renaissance.

JANIN (Jules-Gabriel). *Ses conquêtes et adoptions littéraires.*

I. Barnave. Paris, Alex. Mesnier, 1831, 4 vol. in-12, 15 fr. — 2e édition. Paris, Levavasseur; Alex. Mesnier, 1831, 4 vol. in-12. [3236]

On lit dans l'un des recueils biographiques de notre temps, l'un de ceux où, moyennant argent, on peut avoir sa *pourtraicture au vrai* parce qu'on la fait soi-même (1), la note suivante sur ce roman.

« Lorsqu'en 1830, Janin attaqua le premier, dans *Barnave*, la maison » d'Orléans, ce fut par accès de mauvaise humeur plutôt que par convic- « tion. Ce livre, dont les exemplaires ne sont plus dans le commerce, fut « réimprimé trois fois (lisez deux fois) de suite. L'auteur, parfaitement « accueilli par le roi, depuis, est décidé à n'en pas faire de nouvelle édi- « tion, parce qu'une nouvelle édition le placerait entre une lâcheté et un « procédé de mauvaise compagnie ».

Mais le biographe officieux se garde bien de nous dire comment a été composé *Barnave*. Un écrivain, qui y a eu plus de part qu'il n'a voulu en avouer, M. Félix Piat, dans « Marie-Joseph Chénier et le prince des critiques » (1844, in-8), supplée à ce silence par la terrible note qui suit:

M. Janin avait reproché à Chénier d'avoir, pour son Tibère, emprunté à Voltaire.

Vous reprochez à l'auteur (M.-J. Chénier), dit M. Félix Piat, de ressembler à Voltaire. Quel malheur ! Ah ! pauvre critique, que vous seriez heureux de ce malheur là. Ah ! si l'on voulait dépécer vos rapsodies à leur tour, découdre un peu vos guenilles, les œuvres du temps de votre *jeunesse*, analyser votre gros roman historique, par exemple, que vous resterait-il de cet examen, à vous qui trouvez que les autres copient? Vous qui faites mieux que copier, qui empruntez, qui avez pris de tout le monde pour composer ce livre, les vers de Barbier, la prose de Quinet, votre *fameuse préface* de Béquet, que, par reconnaissance, sans doute, vous avez rendu ridicule en le comparant à Mirabeau, je ne sais où (2), et tant d'autres morceaux de tant d'autres auteurs? Que vous resterait-il donc pour votre part de ces fils de tant de pères, de cette œuvre à mille carreaux comme votre souquenille et votre conscience?

---

(1) La Revue générale biographique et littéraire, ann. 1841.

(2) Dans une longue Notice sur Etienne Béquet, en douze colonnes de feuilleton, insérée au « Journal des Débats », le 1er octobre 1838, trois jours après la mort de Béquet.

Un passage d'une Notice sur M. Félix Piat, imprimée dans « l'Annuaire dramatique de Bruxelles, » ann. 1844, page 156, est plus explicite encore. *La préface* de Barnave est de BÉQUET. C'est, dit M. Félix Piat, un soufflet sanglant donné à la monarchie, dont M. Janin mendia ensuite le pardon dans un « Voyage à Fontainebleau, » dans un Almanach de Versailles, rachetant ainsi une préface d'injures par deux volumes de flatteries; les pages *sur Mirabeau* sont de M. Aug. BARBIER ; *les Filles de Séjan*, petit drame de l'intérêt le plus poignant et en même temps modèle de récit, cet épisode qui a été si singulièrement remarqué dans le Barnave de M. Janin, est de M. Félix PIAT ; d'autres parties ont été écrites par MM. Théodose BURETTE et Edgar QUINET.

Peu de jours après la publication de la deuxième édition, parut de l'ouvrage la critique suivante : *Branche (la) royale d'Orléans, ou le Barnave de M. J. Janin, réfuté par l'Histoire.* Paris, de l'impr. de Mme Ve Thuau, 1831, in-8 de 128 pages.

II. Rosette, histoire du dix-huitième siècle. [3237]

Imprimée d'abord dans la « Revue de Paris », 1re série, t. XXXVII (1832), ensuite insérée au tome III des Contes fantastiques de M. J. Janin.

M. Darthenay, rédacteur en chef du « Cabinet de Lecture, » avait cité dans son journal un morceau de la « Confession », roman de M. J. Janin, dont il donnait la critique. M. Jules Janin ou son libraire le fit condamner à 500 fr. de dommages-intérêts pour la reproduction de ce morceau. M. Darthenay reçut alors la lettre suivante inédite.

Monsieur le Rédacteur,

« M. Jules Janin a une grande horreur pour les emprunts littéraires, si j'en juge par certain procès qu'il vous fit pour des extraits que vous aviez donnés de son roman « la Confession ». C'est de la délicatesse fort louable, assurément, mais dont il semble ne pas faire usage pour son propre compte, à moins que, pénétré des idées spartiates sur le vol, il n'admire le plagiaire hardi qui s'attribue le bien d'autrui et ne réserve ses anathèmes pour l'emprunteur ingénu qui nomme sa source. Parmi les « Contes fantastiques » qu'il vient de publier, le plus remarquable et le plus remarqué est une anecdote du dix-huitième siècle, intitulée *Rosette*, laquelle avait paru dans la « Revue de Paris ». Les critiques ont admiré la vérité des couleurs qui règne dans ce petit tableau de mœurs, le papillotage du style tout musqué, tout parfumé d'ambre; et les niais de s'écrier : « Comme c'est boudoir, comme c'est *chaise longue*»; comme c'est dix-huitième siècle ! « C'est trop dix-huitième siècle, Monsieur, car cela est *pris, mot pour mot*, dans un petit roman qui a paru vers 1750 sous ce titre : *Thémidore, ou mon Histoire et celle de ma maîtresse*, et avec cette épigraphe :

Togatos
Cum venere in molli gramine bella decen .
OVID.

« M. Janin n'a eu que la peine d'abréger et de supprimer les traits les plus lestes. Vous voyez que son conte n'est rien moins que «fantastique», car

il lui a coûté peu de frais d'imagination ». Ce *Thémidore*, qui, du reste, ne porte pas de nom d'auteur et semble échappé à la verve libertine de quelque magistrat, a été réimprimé plusieurs fois (1), notamment en 1781, dans cette petite collection de romans graveleux, faussement datée de Londres, qui comprend « le Sopha», « Angola », « le Grelot », etc., et que je recommande à M. Jules Janin quand il voudra *faire du dix-huitième siècle*.

Agréez, M. le Rédacteur.

Paris, 3 novembre 1832.

UN VIEUX BIBLIOPHILE.

COMPARAISON ENTRE LES DEUX OUVRAGES.

Rosette, par M. Jules Janin.—Impr. dans la Revue de Paris, et dans les Contes nouveaux, 1832.

Contes nouveaux, t. III, p. 78 : Enfin, marquis, j'ai possédé la belle Rosette. Voici son portrait :

Elle a de l'esprit, du jugement, de l'imagination, des talents. Extérieur éveillé, démarche légère, bouche petite, grands yeux, belles dents, grâces sur tout le visage. Rosette entend au premier coup d'œil, elle part à votre appel, et vous rend aussitôt votre déclaration. Voilà celle qui a fait mon bonheur.

Page 80 : Il y a huit jours, en allant au Palais-Royal, je vis arriver le président Mondonville. il était pimpant à son ordinaire, la tête élevée, l'air content; il s'applaudissait par distraction et se trouvait charmant par habitude ; il badinait avec une boîte d'un nouveau goût et y prenait quel-

Thémidore, etc. (par Godard-d'Aucour). La Haye, 1745.

Page 1 : Enfin, j'ai possédé la belle Rosette ; voici son portrait :

Elle a de l'esprit, du jugement, de l'imagination et se plaît dans l'exercice de ses talents. . . . . Extérieur éveillé, démarche légère, bouche petite, grands yeux, belles dents, grâce sur tout le visage. Voilà celle qui a fait mon bonheur. Rosette entend au mieux le coup d'œil, elle part à votre appel, et vous rend aussitôt votre déclaration.

Page 2 : Je fus au Palais-Royal les communiquer à nos amis et ensuite me promener dans une allée un peu écartée. Je vis arriver le président de Mondonville, il était pimpant à son ordinaire, la tête élevée, l'air content ; il s'applaudissait par distraction et se trouvait charmant par ha-

(1) « Thémidore » est de GODARD-D'AUCOUR, fermier-général, mort en 1795. (Voy. la « France littéraire, » t. III, p. 888). Barbier, dans son « Dictionnaire des ouvrages anonymes », cite trois éditions de cet ouvrage : la première de La Haye (Paris), 1745, une autre de 1776, toutes deux en trois parties in-12, enfin une autre de Paris, 1797, in-12. Notre célèbre bibliographe ajoute que « Thémidore » est un roman licencieux, dans lequel on trouve l'histoire du président Dubois, non conformiste, et que ce roman fit mettre à la Bastille le libraire Mérigot.

ques légères couches de tabac, dont, avec certaines minauderies, il se barbouillait le visage. Je suis à vous, me dit-il, je cours au méridien.	bitude ; il badinait avec une boite d'or d'un nouveau goût, et y prenait quelques légères couches de tabac, dont, avec certaines minauderies, il se barbouillait le visage. Je suis à vous.
Page 81 : Mon cher marquis, dit le conseiller, voulez-vous une prise d'Espagne? C'est un marchand arménien qui est là-bas sous les arbres, qui me l'a vendue.	Page 4 : Mon cher conseiller, dit-il, une prise d'espagnol. C'est ce marchand arménien qui est là-bas sous ces arbres, qui me l'a vendu.
. . . .	. . . .
Vous voilà beau comme l'amour! On vous prendrait pour lui si vous étiez aussi volage. Votre père est à la campagne, divertissons-nous à la ville. Quel désert que Paris. Il n'y a pas dix femmes. Aussi, celles qui veulent se faire examiner ont des yeux à choisir. — Touchez-là, ajouta le conseiller, je vous fais dîner avec trois jolies filles, nous serons cinq, le plaisir sera le sixième, il sera de la partie puisque vous en êtes. J'ai renvoyé mon équipage, et la Verdure doit me ramener un remise.	Vous voilà beau comme l'amour. On vous prendrait pour lui, si vous étiez volage ; mais on sait que la jeune baronne vous tient dans ses chaînes. Votre père est à la campagne, divertissons-nous à la ville ! Quel désert que Paris ! il n'y a pas dix femmes. Aussi, celles qui veulent se faire examiner ont des yeux à choisir. Je vous fais dîner avec trois jolies filles, nous sommes cinq, le plaisir sera le sixième ; il sera de la partie puisque vous en êtes. J'ai renvoyé mon équipage et la Verdure doit m'amener un remise.
Page 82 : Il a du génie et de l'honneur, mais il tient furieusement au plaisir. C'est une belle vie que la sienne : la nuit au bal, à sept heures du matin au Palais ; il n'est ni pédant en parties fines, ni dissipé à la chambre : charmant à une toilette, intègre sur les fleurs de lys, sa main joue avec les roses de Vénus, et tient toujours en équilibre la balance de Thémis.	Page 5 : Il a du génie et de l'honneur, mais il tient furieusement au plaisir. La nuit au bal, à sept heures du matin au Palais : il n'est ni pédant en parties, ni dissipé à la chambre. Charmant à une toilette, intègre sur les fleurs de lys ; sa main joue avec les roses de Vénus, et tient toujours en équilibre la balance de la justice.

M. Jules Janin ajoute : — « Je crois sans vanité que j'attrape assez bien le style précieux ». — Puis il croit s'excuser de ce plagiat en disant à la fin : « J'ai acheté à une vente publique, au milieu de vieux meubles et de vieux livres le portrait de Rosette peint au pastel par un élève de Latour ». C'est l'histoire et non le portrait de Rosette qu'il avait achetée. L'ayant achetée, il a cru pouvoir la revendre.

III. Gaspard Hauser, roman. [3238]

Imprimé dans le tome VI du Salmigondis, 1833, in-8.

M. Jules Janin vient d'être condamné par la 6e chambre de police correctionnelle à 25 fr. d'amende et à 500 fr. de dommages-intérêts envers « l'Echo Britannique ». Un article publié par ce journal, sous le titre de *Gaspard Hauser*, a été *pris* si complétement par l'accusé, qu'il l'a reproduit avec les mêmes fautes d'impressions, dans le « Journal des Enfants ». Il s'était contenté d'y ajouter quelques lignes d'introduction. Quand on fait de la littérature un métier, on finit toujours par s'avilir ».

Le Causeur, 25 mai 1834.

Nous avons dit précédemment que *Gaspard Hauser* a été aussi inséré dans le tome VI du Salmigondis.

IV. Prince Royal (le). Paris, Bourdin, (août) 1842, in-18, avec deux portraits, 1 fr. [3239]

Imprimé d'abord dans le « Journal des Enfants », mois d'août. Cet écrit fut annoncé dans le journal « le Droit » du 14 août, sous le titre de *Panégyrique du prince royal*, puis dans le même journal du 17, sous le titre de *Vie du prince royal*.

Voici en quels termes le « Journal des Débats » du 12 août 1842, annonçait ce petit ouvrage de M. J. Janin.

Le prince royal, par M. Jules Janin, tel est le titre d'une histoire *complète* de S. A. R. le duc d'Orléans. Dans ces pages écrites avec la grâce, la vivacité et l'éclat d'un nom populaire, nous retrouvons, en effet, racontée tout entière, cette biographie royale d'un prince mort si jeune, après s'être acquitté déjà de tant et de si grands devoirs. On ne saurait croire l'effet que produit sur l'âme du lecteur ce récit tout rempli de fêtes, de batailles, d'accidents heureux, et qui se terminent si brusquement par une affreuse mort. Ici, les douces joies du collége, les premiers triomphes de la révolution de juillet ; les premières armes sous les murs d'Anvers ; l'instant d'après, le palais de Fontainebleau, tout rempli par les fiançailles du prince royal, le Musée de Versailles inauguré pour ces fêtes, l'Arc-de-Triomphe dans toute sa majesté; jours de joie unanime, interrompus par les terribles accidents du Champ-de-Mars; plus loin, des combats, des dangers, des victoires; le col de Mouzaïa et les Portes-de-Fer, et enfin la route de Sablonville, Neuilly, Notre-Dame de Paris, l'église de Dreux et les caveaux sombres dans lesquels la princesse Marie n'a pas attendu son noble frère... Tel est le sujet de ce livre : il est écrit en toute admiration pour tant de qualités excellentes, en toute sympathie pour un malheur irréparable. M. Charlet, *à propos du livre de M. Jules Janin*, a desiné un charmant portrait de M. le duc d'Orléans.

Le lendemain de cette annonce dans le « Journal des Débats», par conséquent le 13, paraissait dans le même journal la réclame suivante :

« Le libraire Ernest Bourdin vient de faire paraître, sous le nom de M. Jules Janin, une brochure intitulée *le Prince royal*, dans laquelle se trouvent textuellement reproduites près de cinquante pages empruntées à la série d'articles que nous avons publiés en 1837 sur le mariage, et récemment sur la mort et les obsèques de M. le duc d'Orléans. Nous devons tous ces articles à la collaboration de M. Cuvillier-Fleury, qui n'a autorisé personne à les reproduire et à les débiter, et qui n'a pas été consulté sur

ces emprunts, auxquels nous sommes d'ailleurs persuadés que M. Jules Janin, si riche de son propre fonds, est complétement étranger ».

Deux jours après, le 15, M. Ernest Bourdin réclamait à son tour, près du même journal, ainsi que le prouve la note suivante qui a paru dans le nº du 15 :

« M. Ernest Bourdin, éditeur du livre intitulé « le Prince Royal », nous adresse une lettre pour nous donner, sur les emprunts dont nous avions cru devoir nous plaindre, des explications qu'il nous semble juste de faire connaître au public. Il résulte de ces explications que M. Ernest Bourdin n'a eu recours à ces emprunts, dans le but de compléter sa publication, que parce qu'il a considéré nos articles, à tort, selon nous, mais à très bonne intention de sa part, comme des documents purement officiels, et qui étaient d'ailleurs précédés de cet avertissement » :

« Au reste, nous ne saurions mieux faire que de répéter dans *ses moindres détails* la relation d'un témoin oculaire, homme plein de cœur, qui a suivi la douleur dans l'âme ces imposantes funérailles ».

V. Bretagne (la) historique, politique et monumentale. Par M. *Jules Janin* (aidé d'abord de M. *Keranbrun* et ensuite de M. *Aurélien de Courson*). Paris. Ernest Bourdin, 1844, grand in-8 avec planches. [3240]

Sont-ce bien là tous les délits et toutes les peccadilles littéraires que l'on a à reprocher à M. J. Janin? nous ne le pensons pas, mais c'est au moins ce qui a été signalé jusqu'à ce jour.

JANSÉNISTE JÉROSOLYMITAIN (UN), *pseudon.* [l'abbé Marc-Antoine REYNAUD].

Réponse d' — à « l'Avis aux fidèles » (par un Janséniste samaritain). 1791, in-12 de 12 pages pour l'Avis et la Réponse. [3241]

JANSÉNISTE SAMARITAIN (UN). Voy. l'article précédent.

JANUARIUS FRONTO (Q.), *pseudon.* [Hadr. VALESIUS], annotateur de *Petri Monmauri* opera (Lutetiae, 1643, in-4).

JAQUELOT, *auteur supposé* [Jean LOCKE].

Que la Religion chrétienne est très raisonnable, telle qu'elle est représentée dans l'Écriture-Sainte. La Haye, Fouque, 1710, 2 vol. in-8. [3242]

C'est la reproduction de l'ouvrage publié sous le même titre à Amsterdam, en 1696 et 1703, mais portant alors sur les frontispices : traduit de l'anglois de Locke (par Coste). Le libraire Foulque chercha à se débarrasser de quelques exemplaires, en plaçant sur de nouveaux titres le nom de Jaquelot.

JARNOWICK, *pseudon.* [Jean-Marie GIORNOVICCHI], violoniste célèbre, mort le 21 novembre 1804.

JAUCOURT (le chev. Louis de), *plagiaire* [l'abbé DU RESNEL, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres].

Sorts (les) des Saints. — Article imprimé dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. [3243]

Cet article est copié presque mot à mot de la dissertation de l'abbé Du Resnel, sur le même sujet, insérée dans le recueil de l'Académie des Inscriptions, t. XXXI, p. 115; mais M. de Jaucourt n'a pas même daigné la citer.

JAUFFRET (Louis-François), *apocr.* [l'abbé Gaspard-J.-André-Joseph JAUFFRET].

Paroles mémorables des grands hommes de l'Antiquité et des temps modernes. Paris, 1802, 2 vol. in-18. [3244]

JAURE (de), père et fils, *pseudon.* [BÉDENO]. Pour la liste de leurs pièces, voy. le tome II de la « France littéraire », à *Dejaure*.

JAVOTTE (Mlle), *pseudon.* [de BARRETT].

Mademoiselle Javotte, ouvrage moral, écrit par elle-même, et publié par une de ses amies. Londres et Paris, 1762, in-8. [3245]

Réimprimé à la suite d'une édition de « l'Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut » (de l'abbé Prévost). Londres (Paris), 1782, 2 vol. in-18.

JAVOTTE (Mlle), ravaudeuse, *pseudon.* [André-Charles CAILLEAU].

Chiffons (les), ou Mélange de raison et de folie; dédié au Cousin Jacques. Premier et deuxième paquets. Paris, Cailleau et L'Esclapart, 1787, 2 vol. in-12. [3246]

Barbier a attribué, à tort, cet ouvrage à Magne de Saint-Aubin, artiste et auteur dramatique, car le premier paquet ou premier volume est annoncé dans le Journal de la librairie du 2 décembre 1786 avec le nom de Cailleau, comme auteur; le second, publié six mois plus tard, ne porte au contraire que celui de mademoiselle Javotte.

J. B., garçon apothicaire, *pseudon.* [Thomas CARERRE].

Réponse à la question de médecine, dans laquelle on examine si la théorie de la botanique est nécessaire à un médecin. 1740, in-4 de 28 pag. [3247]

J. B. A. S., initiales dont Jean-Baptiste-Antoine SUARD signait ses articles de critique, d'où ses amis s'amusaient à le nommer *Ibas*.

J. B. D., *auteur déguisé* [J.-B. DESMAULANTS].

Sur Saint-Domingue, et des Moyens de le rétablir. Paris, Dentu, 1814, in-8 de 104 pag., 3 fr. [3248]

J. B. D. S., *auteur déguisé* [J. BOUCHETEL DE SASSY].

Discours politique de l'état de Rome, au roi Très-Chrétien. Anno 1626, in-8. [3249]

L'Épître dédicatoire est signée J. B. D. S. L'auteur y dit qu'il a été plusieurs fois employé à Rome par Henri IV et sous le règne précédent. Il était probablement mort lors de l'impression de son ouvrage.

Les lettres initiales paraissent désigner Jean ou Jacques *Bouchetel de Sassy*, fils d'un secrétaire d'État de Henri II, élève du célèbre Amyot. C'est la conjecture de L.-T. Hérissant, dans les notes manuscrites qu'il avait confiées à Barbier.

J. C...., *pseudon.* [Charles-Denis COLLEVILLE, ancien capitaine de cavalerie].

Un peu du temps présent, un peu du temps passé. Paris, Debray, 1804, in-18 de 70 pag. [3250]

J. C. A. G., *pseudonyme* [l'abbé COUTURE].

Abrégé de l'histoire de la monarchie des Assyriens, des Perses, des Macédoniens et des Romains; par —. Paris, 1699, in-12. [3251]

Ce ne fut pas l'abbé Couture qui mit cet ouvrage au jour; on le doit à quatre de ses écoliers, auxquels il l'avait dicté : ils le publièrent sans en faire l'honneur au véritable auteur, et en le souscrivant des premières lettres de leurs noms J. C. A. G. Voy. « Mémoire sur le collége de France », par l'abbé Goujet, édit. in-12, t. II, p. 455.

J. C. D. N. (le sieur), *aut. dég.* [JOLI, curé de Nantou].

Odes du sieur —. Châlons, Lamotte-Tort, 1716, in-8. [3252]

J. C. F. L., *aut. dég.* [le baron Jean-Charles-François de LA DOUCETTE].

I. Nouvelles, Contes, Apologues et Mélanges. Paris, Fantin, 1822, 3 vol. in-12. [3253]

II. Troubadour (le), ou Guillaume et Marguerite, histoire provençale, suivie de Notices sur la ville de Mons-Séleucus, et sur le souterrain du Mont-Viso. Paris, Masson, 1824, in-12 orné de deux figures et de musique, 3 fr. [3254]

Cet ouvrage présente une peinture aussi vive qu'animée des mœurs de la Provence au douzième siècle, et la description des principales antiquités qui en couvrent le sol. L'auteur y fait preuve d'érudition.

J. C. M. D. S. E., *aut. dég.* [J. CLAUDE, ministre du saint Évangile].

Traité en forme de lettre à un ami, sur la lecture des Pères et sur la justification. Amsterdam, 1685, in-12. [3255]

J. C. S. D. V., *aut. dég.* [J. CLODORÉ, secrétaire de vaisseau].

Relation de ce qui s'est passé dans les Isles et Terre-Ferme de l'Amérique en 1666 et 1667. Paris, Clousier, 1671, 2 vol. in-12. [3256]

J. D., *pseudonyme* [Bart. LINAND].

Traité (nouv.) des eaux minérales de Forges. Paris, 1696-1697, in-8. [3257]

J*** D., *auteur déguisé* [Pierre JOUHAUD, avocat].

Paris dans le dix-neuvième siècle, pour faire suite au « Tableau de Paris », de M. Mercier, ou Réflexions d'un observateur sur les nouvelles institutions, les embellissements, l'esprit public, la société, les ridicules, les femmes, les journaux, le théâtre, la littérature, etc. Avec cette épigraphe : « Son siècle fut empreint du sceau de son génie ». Paris, J.-G. Dentu, 1810, in-8, 6 fr. [3258]

J. D., *aut. dég.* [J. DEGRAND, avocat-avoué et juge-suppléant au tribunal de Carcassonne].

I. Matinadas (las) de J. D. Carcassonne, vers 1822, in-8. [3259]

II. Repaïch (le) campestré, ou l'Empoisounement dal Barréou de Carcassouno, pouémo comiqué en 4 chants et en versès; seguit d'Elegios et de Pouésios diversos. Per J. D., aoutou de las Matinados. Carcassonne, 1823, in-8. [3260]

J. D. C., *pseudonyme* [G. de REBOUL].

I. Cabale (la) des Réformés, tirée nouvellement du puits de la Réformation. Montpellier, chez le Libertin, imprimeur de la sainte Réformation, 1599, in-8. [3261]

« Le Mercure français » (de Richer), Paris, 1611 et ann. suiv., attribue cet ouvrage au sieur Reboul. Voy. t. II, p. 154.

II. Fortunes et Vertus du roi Henri IV, comparées à celles d'Alexandre-le-Grand. Paris, 1604, in-12. [3262]

J. D. C. (l'abbé). Voy. DOUSSEAU (Jean).

J. DE S. F. Voy. JEAN DE SAINT-FRANÇOIS.

« Opuscules en vers », publiés en 1801, in-8 de 72 p. (voy. la « France littéraire », t. VII, p. 11), ne sont point compris dans la Notice qu'a publiée M. Peignot de ses propres ouvrages, d'où il faudrait en conclure qu'ils sont du nombre de ceux qu'on lui a attribués à tort; mais ce serait une erreur. Les « Opuscules en vers » portent des initiales qui désignent bien clairement M. Peignot : ce livre porte pour adresses de vendeurs les mêmes noms que les premiers ouvrages bibliographiques de l'auteur; au verso du titre on trouve l'indication de quelques livres qui se trouvent chez les mêmes libraires, et ce sont des livres de M. Peignot : une autre circonstance plus concluante encore, c'est que sur les dix épîtres en vers, adressées à diverses personnes, qui font partie de ce volume, plusieurs sont adressées à Jos. Beauchamps, célèbre astronome, ami de M. Peignot, et, entre autres, une intitulée : « Épître au Grand-Turc, pour lui redemander mon ami Beauchamps, envoyé, en 1795, consul à Mascate », etc., pièce imprimée d'abord dans la Décade philosophique, en 1798, et que, page 20 de sa Notice, M. Peignot avoue pour être de lui. Quant aux « Opuscules philosophiques et poétiques du frère Jérôme », il n'y a pas plus de doute que pour le premier ouvrage, que ces Opuscules sont de M. Peignot : outre l'Ode à Jos. Beauchamps et les Poésies libres, signées de : G. P., à Arc, n'y trouve-t-on pas « le Bailly amoureux », com. dont M. Peignot parle dans une note de ses « Bagatelles dramatiques » comme ayant été imprimée en 1796?

Note de la « France littéraire ».

JÉROME (feu M.), *pseudon.* [le comte Antoine FRANÇAIS DE NANTES, pair de France].

I. Manuscrit (le) de —, contenant son Œuvre inédite, une Notice biographique sur sa personne, un fac-simile de son écriture, et le portrait de cet illustre contemporain. Paris et Leipzig, Bossange frères, 1825, in-8, 7 fr. [3289]

II. Recueil de fadaises, composé sur la montagne, à l'usage des habitants de la plaine. Par M. —, (en son vivant) littérateur distingué, et consommateur accrédité dans le faubourg Saint-Marceau. Paris, Bossange frères, 1826, 2 vol. in-8, 10 fr. [3290]

III. Voyage sur les Alpes côtiennes et maritimes, ou Second Manuscrit de feu M. Jérôme. Par le comte Français de Nantes... Paris, Dupont, 1833, in-8, 6 fr. [3291]

JÉROME (le chantre), *pseudon.* [J. MEIFFRED, artiste cor de l'Académie royale de musique].

Commentaires du — sur la première représentation des Huguenots, opéra. (En vers). Paris, Delloye, 1836, in-8 de 16 pag. [3292]

JÉROME D'ARRAS (le P.), *nom de religion.* Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tome IV de la « France littéraire », p. 224, à *Jérôme*, d'Arras.

il lui a coûté peu de frais d'imagination ». Ce *Thémidore*, qui, du reste, ne porte pas de nom d'auteur et semble échappé à la verve libertine de quelque magistrat, a été réimprimé plusieurs fois (1), notamment en 1781, dans cette petite collection de romans graveleux, faussement datée de Londres, qui comprend « le Sopha», « Angola », « le Grelot », etc., et que je recommande à M. Jules Janin quand il voudra *faire du dix-huitième siècle.*

Agréez, M. le Rédacteur.

Paris, 3 novembre 1832.

UN VIEUX BIBLIOPHILE.

COMPARAISON ENTRE LES DEUX OUVRAGES.

Rosette, par M. Jules Janin.—Impr. dans la Revue de Paris, et dans les Contes nouveaux, 1832.	*Thémidore*, etc. (par Godard-d'Aucour). La Haye, 1745.
Contes nouveaux, t. III, p. 78 : Enfin, marquis, j'ai possédé la belle Rosette. Voici son portrait :	Page 1 : Enfin, j'ai possédé la belle Rosette ; voici son portrait :
Elle a de l'esprit, du jugement, de l'imagination, des talents. Extérieur éveillé, démarche légère, bouche petite, grands yeux, belles dents, grâces sur tout le visage. Rosette entend au premier coup d'œil, elle part à votre appel, et vous rend aussitôt votre déclaration. Voilà celle qui a fait mon bonheur.	Elle a de l'esprit, du jugement, de l'imagination et se plaît dans l'exercice de ses talents. . . . . Extérieur éveillé, démarche légère, bouche petite, grands yeux, belles dents, grâce sur tout le visage. Voilà celle qui a fait mon bonheur. Rosette entend au mieux le coup d'œil, elle part à votre appel, et vous rend aussitôt votre déclaration.
Page 80 : Il y a huit jours, en allant au Palais-Royal, je vis arriver le président Mondonville. il était pimpant à son ordinaire, la tête élevée, l'air content; il s'applaudissait par distraction et se trouvait charmant par habitude ; il badinait avec une boîte d'un nouveau goût et y prenait quel-	Page 2 : Je fus au Palais-Royal les communiquer à nos amis et ensuite me promener dans une allée un peu écartée. Je vis arriver le président de Mondonville, il était pimpant à son ordinaire, la tête élevée, l'air content ; il s'applaudissait par distraction et se trouvait charmant par ha-

(1) « Thémidore » est de GODARD-D'AUCOUR, fermier-général, mort en 1795. (Voy. la « France littéraire, » t. III, p. 388). Barbier, dans son « Dictionnaire des ouvrages anonymes », cite trois éditions de cet ouvrage : la première de La Hayo (Paris), 1745, une autre de 1776, toutes deux en trois parties in-12, enfin une autre de Paris, 1797, in-12. Notre célèbre bibliographe ajoute que « Thémidore » est un roman licencieux, dans lequel on trouve l'histoire du président Dubois, non conformiste, et que ce roman fit mettre à la Bastille le libraire Mérigot.

ques légères couches de tabac, dont, avec certaines minauderies, il se barbouillait le visage. Je suis à vous, me dit-il, je cours au méridien.

bitude ; il badinait avec une boite d'or d'un nouveau goût, et y prenait quelques légères couches de tabac, dont, avec certaines minauderies, il se barbouillait le visage. Je suis à vous.

Page 81 : Mon cher marquis, dit le conseiller, voulez-vous une prise d'Espagne ? C'est un marchand arménien qui est là-bas sous les arbres, qui me l'a vendue.

Page 4 : Mon cher conseiller, dit-il, une prise d'espagnol. C'est ce marchand arménien qui est là-bas sous ces arbres, qui me l'a vendu.

. . . .

Vous voilà beau comme l'amour ! On vous prendrait pour lui si vous étiez aussi volage. Votre père est à la campagne, divertissons-nous à la ville. Quel désert que Paris. Il n'y a pas dix femmes. Aussi, celles qui veulent se faire examiner ont des yeux à choisir. — Touchez-là, ajouta le conseiller, je vous fais dîner avec trois jolies filles, nous serons cinq, le plaisir sera le sixième, il sera de la partie puisque vous en êtes. J'ai renvoyé mon équipage, et la Verdure doit me ramener un remise.

Vous voilà beau comme l'amour. On vous prendrait pour lui, si vous étiez volage ; mais on sait que la jeune baronne vous tient dans ses chaînes. Votre père est à la campagne, divertissons-nous à la ville ! Quel désert que Paris ! il n'y a pas dix femmes. Aussi, celles qui veulent se faire examiner ont des yeux à choisir. Je vous fais dîner avec trois jolies filles, nous sommes cinq, le plaisir sera le sixième ; il sera de la partie puisque vous en êtes. J'ai renvoyé mon équipage et la Verdure doit m'amener un remise.

Page 82 : Il a du génie et de l'honneur, mais il tient furieusement au plaisir. C'est une belle vie que la sienne : la nuit au bal, à sept heures du matin au Palais ; il n'est ni pédant en parties fines, ni dissipé à la chambre : charmant à une toilette, intègre sur les fleurs de lys, sa main joue avec les roses de Vénus, et tient toujours en équilibre la balance de Thémis.

Page 5 : Il a du génie et de l'honneur, mais il tient furieusement au plaisir. La nuit au bal, à sept heures du matin au Palais : il n'est ni pédant en parties, ni dissipé à la chambre. Charmant à une toilette, intègre sur les fleurs de lys; sa main joue avec les roses de Vénus, et tient toujours en équilibre la balance de la justice.

M. Jules Janin ajoute : — « Je crois sans vanité que j'attrape assez bien le style précieux ». — Puis il croit s'excuser de ce plagiat en disant à la fin : « J'ai acheté à une vente publique, au milieu de vieux meubles et de vieux livres le portrait de Rosette peint au pastel par un élève de Latour ». C'est l'histoire et non le portrait de Rosette qu'il avait achetée. L'ayant achetée, il a cru pouvoir la revendre.

III. Gaspard Hauser, roman. [3288].

Imprimé dans le tome VI du Salmigondis, 1833, in-8.

M. Jules Janin vient d'être condamné par la 6e chambre de police correctionnelle à 25 fr. d'amende et à 500 fr. de dommages-intérêts envers « l'Echo Britannique ». Un article publié par ce journal, sous le titre de *Gaspard Hauser*, a été *pris* si complétement par l'accusé, qu'il l'a reproduit avec les mêmes fautes d'impressions, dans le « Journal des Enfants ». Il s'était contenté d'y ajouter quelques lignes d'introduction. Quand on fait de la littérature un métier, on finit toujours par s'avilir ».

Le Causeur, 25 mai 1834.

Nous avons dit précédemment que *Gaspard Hauser* a été aussi inséré dans le tome VI du Salmigondis.

IV. Prince Royal (le). Paris, Bourdin, (août) 1842, in-18, avec deux portraits, 1 fr. [3239]

Imprimé d'abord dans le « Journal des Enfants », mois d'août. Cet écrit fut annoncé dans le journal « le Droit » du 14 août, sous le titre de *Panégyrique du prince royal*, puis dans le même journal du 17, sous le titre de *Vie du prince royal*.

Voici en quels termes le « Journal des Débats » du 12 août 1842, annonçait ce petit ouvrage de M. J. Janin.

Le prince royal, par M. Jules Janin, tel est le titre d'une histoire *complète* de S. A. R. le duc d'Orléans. Dans ces pages écrites avec la grâce, la vivacité et l'éclat d'un nom populaire, nous retrouvons, en effet, racontée tout entière, cette biographie royale d'un prince mort si jeune, après s'être acquitté déjà de tant et de si grands devoirs. On ne saurait croire l'effet que produit sur l'âme du lecteur ce récit tout rempli de fêtes, de batailles, d'accidents heureux, et qui se terminent si brusquement par une affreuse mort. Ici, les douces joies du collége, les premiers triomphes de la révolution de juillet ; les premières armes sous les murs d'Anvers ; l'instant d'après, le palais de Fontainebleau, tout rempli par les fiançailles du prince royal, le Musée de Versailles inauguré pour ces fêtes, l'Arc-de-Triomphe dans toute sa majesté; jours de joie unanime, interrompus par les terribles accidents du Champ-de-Mars; plus loin, des combats, des dangers, des victoires; le col de Mouzaïa et les Portes-de-Fer, et enfin la route de Sablonville, Neuilly, Notre-Dame de Paris, l'église de Dreux et les caveaux sombres dans lesquels la princesse Marie n'a pas attendu son noble frère... Tel est le sujet de ce livre : il est écrit en toute admiration pour tant de qualités excellentes, en toute sympathie pour un malheur irréparable. M. Charlet, *à propos du livre de M. Jules Janin*, a desiné un charmant portrait de M. le duc d'Orléans.

Le lendemain de cette annonce dans le « Journal des Débats», par conséquent le 13, paraissait dans le même journal la réclame suivante :

« Le libraire Ernest Bourdin vient de faire paraître, sous le nom de M. Jules Janin, une brochure intitulée *le Prince royal*, dans laquelle se trouvent textuellement reproduites près de cinquante pages empruntées à la série d'articles que nous avons publiés en 1837 sur le mariage, et récemment sur la mort et les obsèques de M. le duc d'Orléans. Nous devons tous ces articles à la collaboration de M. Cuvillier-Fleury, qui n'a autorisé personne à les reproduire et à les débiter, et qui n'a pas été consulté sur

ces emprunts, auxquels nous sommes d'ailleurs persuadés que M. Jules Janin, si riche de son propre fonds, est complétement étranger ».

Deux jours après, le 15, M. Ernest Bourdin réclamait à son tour, près du même journal, ainsi que le prouve la note suivante qui a paru dans le nº du 15 :

« M. Ernest Bourdin, éditeur du livre intitulé « le Prince Royal », nous adresse une lettre pour nous donner, sur les emprunts dont nous avions cru devoir nous plaindre, des explications qu'il nous semble juste de faire connaître au public. Il résulte de ces explications que M. Ernest Bourdin n'a eu recours à ces emprunts, dans le but de compléter sa publication, que parce qu'il a considéré nos articles, à tort, selon nous, mais à très bonne intention de sa part, comme des documents purement officiels, et qui étaient d'ailleurs précédés de cet avertissement » :

« Au reste, nous ne saurions mieux faire que de répéter dans *ses moindres détails* la relation d'un témoin oculaire, homme plein de cœur, qui a suivi la douleur dans l'âme ces imposantes funérailles ».

V. Bretagne (la) historique, politique et monumentale. Par M. *Jules Janin* (aidé d'abord de M. *Keranbrun* et ensuite de M. *Aurélien de Courson*). Paris. Ernest Bourdin, 1844, grand in-8 avec planches. [3240]

Sont-ce bien là tous les délits et toutes les peccadilles littéraires que l'on a à reprocher à M. J. Janin? nous ne le pensons pas, mais c'est au moins ce qui a été signalé jusqu'à ce jour.

JANSÉNISTE JÉROSOLYMITAIN (UN), *pseudon.* [l'abbé Marc-Antoine REYNAUD].

Réponse d' — à « l'Avis aux fidèles » (par un Janséniste samaritain). 1791, in-12 de 12 pages pour l'Avis et la Réponse. [3241]

JANSÉNISTE SAMARITAIN (UN). Voy. l'article précédent.

JANUARIUS FRONTO (Q.), *pseudon.* [Hadr. VALESIUS], annotateur de *Petri Monmauri* opera (Lutetiae, 1643, in-4).

JAQUELOT, *auteur supposé* [Jean LOCKE].

Que la Religion chrétienne est très raisonnable, telle qu'elle est représentée dans l'Écriture-Sainte. La Haye, Fouque, 1710, 2 vol. in-8. [3242]

C'est la reproduction de l'ouvrage publié sous le même titre à Amsterdam, en 1696 et 1703, mais portant alors sur les frontispices : traduit de l'anglois de Locke (par Coste). Le libraire Foulque chercha à se débarrasser de quelques exemplaires, en plaçant sur de nouveaux titres le nom de Jaquelot.

JARNOWICK, *pseudon.* [Jean-Marie GIORNOVICCHI], violoniste célèbre, mort le 21 novembre 1804.

JAUCOURT (le chev. Louis de), *plagiaire* [l'abbé Du Resnel, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres].

Sorts (les) des Saints. — Article imprimé dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. [3243]

Cet article est copié presque mot à mot de la dissertation de l'abbé Du Resnel, sur le même sujet, insérée dans le recueil de l'Académie des Inscriptions, t. XXXI, p. 115; mais M. de Jaucourt n'a pas même daigné la citer.

JAUFFRET (Louis-François), *apocr.* [l'abbé Gaspard-J.-André-Joseph Jauffret].

Paroles mémorables des grands hommes de l'Antiquité et des temps modernes. Paris, 1802, 2 vol. in-18. [3244]

JAURE (de), père et fils, *pseudon.* [Bédeno]. Pour la liste de leurs pièces, voy. le tome II de la « France littéraire », à *Dejaure.*

JAVOTTE (Mlle), *pseudon.* [de Barrett].

Mademoiselle Javotte, ouvrage moral, écrit par elle-même, et publié par une de ses amies. Londres et Paris, 1762, in-8. [3245]

Réimprimé à la suite d'une édition de « l'Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut » (de l'abbé Prévost). Londres (Paris), 1782, 2 vol. in-18.

JAVOTTE (Mlle), ravaudeuse, *pseudon.* [André-Charles Cailleau].

Chiffons (les), ou Mélange de raison et de folie; dédié au Cousin Jacques. Premier et deuxième paquets. Paris, Cailleau et L'Esclapart, 1787, 2 vol. in-12. [3246]

Barbier a attribué, à tort, cet ouvrage à Magne de Saint-Aubin, artiste et auteur dramatique, car le premier paquet ou premier volume est annoncé dans le Journal de la librairie du 2 décembre 1786 avec le nom de Cailleau, comme auteur; le second, publié six mois plus tard, ne porte au contraire que celui de mademoiselle Javotte.

J. B., garçon apothicaire, *pseudon.* [Thomas Carerre].

Réponse à la question de médecine, dans laquelle on examine si la théorie de la botanique est nécessaire à un médecin. 1740, in-4 de 28 pag. [3247]

J. B. A. S., initiales dont Jean-Baptiste-Antoine Suard signait ses articles de critique, d'où ses amis s'amusaient à le nommer *Ibas.*

« Opuscules en vers », publiés en 1801, in-8 de 72 p. (voy. la « France littéraire », t. VII, p. 11), ne sont point compris dans la Notice qu'a publiée M. Peignot de ses propres ouvrages, d'où il faudrait en conclure qu'ils sont du nombre de ceux qu'on lui a attribués à tort; mais ce serait une erreur. Les « Opuscules en vers » portent des initiales qui désignent bien clairement M. Peignot: ce livre porte pour adresses de vendeurs les mêmes noms que les premiers ouvrages bibliographiques de l'auteur; au verso du titre on trouve l'indication de quelques livres qui se trouvent chez les mêmes libraires, et ce sont des livres de M. Peignot: une autre circonstance plus concluante encore, c'est que sur les dix épîtres en vers, adressées à diverses personnes, qui font partie de ce volume, plusieurs sont adressées à Jos. Beauchamps, célèbre astronome, ami de M. Peignot, et, entre autres, une intitulée: « Épître au Grand-Turc, pour lui redemander mon ami Beauchamps, envoyé, en 1795, consul à Mascate », etc., pièce imprimée d'abord dans la Décade philosophique, en 1798, et que, page 20 de sa Notice, M. Peignot avoue pour être de lui. Quant aux « Opuscules philosophiques et poétiques du frère Jérôme », il n'y a pas plus de doute que pour le premier ouvrage, que ces Opuscules sont de M. Peignot: outre l'Ode à Jos. Beauchamps et les Poésies libres, signées de: G. P., à Arc, n'y trouve-t-on pas « le Bailly amoureux », com. dont M. Peignot parle dans une note de ses « Bagatelles dramatiques » comme ayant été imprimée en 1796?

Note de la « France littéraire ».

JÉROME (feu M.), *pseudon.* [le comte Antoine FRANÇAIS DE NANTES, pair de France].

I. Manuscrit (le) de —, contenant son Œuvre inédite, une Notice biographique sur sa personne, un fac-simile de son écriture, et le portrait de cet illustre contemporain. Paris et Leipzig, Bossange frères, 1825, in-8, 7 fr. [3289]

II. Recueil de fadaises, composé sur la montagne, à l'usage des habitants de la plaine. Par M. —, (en son vivant) littérateur distingué, et consommateur accrédité dans le faubourg Saint-Marceau. Paris, Bossange frères, 1826, 2 vol. in-8, 10 fr. [3290]

III. Voyage sur les Alpes côtiennes et maritimes, ou Second Manuscrit de feu M. Jérôme. Par le comte Français de Nantes... Paris, Dupont, 1833, in-8, 6 fr. [3291]

JÉROME (le chantre), *pseudon.* [J. MEIFFRED, artiste cor de l'Académie royale de musique].

Commentaires du — sur la première représentation des Huguenots, opéra. (En vers). Paris, Delloye, 1836, in-8 de 16 pag. [3292]

JÉROME D'ARRAS (le P.), *nom de religion.* Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tome IV de la « France littéraire », p. 224, à *Jérôme*, d'Arras.

JÉROME DE SAINTE-MARIE, *nom de religion* [Claude GEOFFRIN ou JOFFRAIN, feuillant]. Voy. « la France littéraire », t. III, pag. 316, à *Geoffrin*.

JÉROME LE FRANC, *pseudon.* [J.-Fr. de BELLEMARE].

Remontrances (les) du parterre, ou Lettre d'un homme qui n'est rien, à tous ceux qui ne sont rien. Paris, Pillet, 1814, in-8 de 23 pag. [3293]

Il existe une réfutation de cet écrit, sous ce titre :

Remontrances (les) du parterre, etc., par M. Bellemare, ci-devant Jérôme Le Franc, ci-devant commissaire-général de police à Anvers ; réfutées par M. H. D. (*Huvier Desfontenelles*), ôtage de Louis XVI. Paris, Panckoucke, 1814, in-8 de 39 pages.

JÉROME LE PACIFIQUE, *pseudonyme*.

Grand combat du Combat des montagnes, ou la Campagne des calicots, pot-pourri. Paris, Mlle Huet-Masson, 1817, in-8. [3294]

JÉROME LE ROND, *pseudon.* [Cl.-Théoph. DUCHAPT, conseiller à la Cour royale de Bourges].

Lettre. [3295]

JÉROME PATUROT. Voy. PATUROT (Jér.)

JÉROME PIMPURNIAUX. Voy. PIMPURNIAUX (Jér.)

JESSEN, conte (*sic*) de Malte, *anagr.* [Estienne de MALESCOT].

Morologie des Jésuites, morologie des faux-prophètes et manticores jésuites... ou Description de plusieurs hérésies, erreurs, etc., mises naguères en avant contre M. Est. de Malescot. Caen, 1593, in-12. [3296]

JESTERMAN (W.), *aut. supposé* [RABAUT SAINT-ETIENNE].

Triomphe de l'intolérance, ou Anecdotes de la vie d'Ambroise Borely, mort à Londres, âgé de cent trois ans, recueillies par — ; ouvrage traduit de l'anglais et trouvé parmi les papiers de M. Voltaire (composé par *Rabaut Saint-Etienne*), suivi de la Tolérance au pied du trône, ou Réflexions d'un citoyen catholique sur les lois de France relatives aux protestants (par *Condorcet*). Londres, 1779, in-8. [3297]

Ouvrage réimprimé sous les deux titres suivants :

« Vieux (le) Cevenol, ou Anecdotes de la vie d'Ambroise Borely »..... Londres, 1784, in-8.

« Justice et Nécessité d'assurer en France un état légal aux protestants ». Augsbourg, l'an du rappel, in-8.

JÉSUITE (UN), *auteur déguisé* [le P. de LA BARRE].
Vie (la) de la vénérable mère Marie-Agnès Dauvaine, l'une des premières fondatrices du monastère de l'Annonciade céleste de Paris; par —, ami de cet ordre. Paris, Michallet, 1675, in-4. [3298]

JÉSUITE (UN), *auteur déguisé* [le P. CHAPPUYS].
Éloge funèbre de Louis Boucherat, prononcé à Die. Lyon, 1700, in-4. [3299]

JÉSUITE (UN), *auteur déguisé* [le P. A. CAHOUR].
Des Jésuites. Première partie. *Examen des textes*. Paris, Poussielgue-Rusand, 1843, in-12 avec un Appendice, 1 fr. — Deuxième partie. *Examen des faits historiques*. Paris, le même, 1844, in-12, 2 fr. [3300]

L'un et l'autre de ces deux volumes a eu deux ou trois éditions.
L'ouvrage a été traduit en allemand par J. Alan Ammann, et imprimé à Augsbourg, pour Kollmann, en 1844, 2 part. in-12.

JÉSUITES (les), *pseudonyme* [G. HERMANT].
Requête présentée par — contre l'Université de Paris, et Observations importantes sur cette requête. Paris, 1643, in-12. [3301]

Catalogue mss. de l'abbé Goujet.

JÉSUITES (les), *pseud.* [le P. JOSSELIN DES DÉSERTS, jésuite].
Dom Pacifique d'Avranches.... [3302]

Il existe une réplique à cette attaque, qui a paru sous ce titre :
Réponse au libelle intitulé « Dom Pacifique d'Avranches », publié par les Jésuites, contre le Mémoire de feu M. l'évêque de Belley et contre les curés de Paris. 1654, in-4.
Les rédacteurs du Catalogue de la Bibliothèque du roi, *Théologie*, t. II, D. 1297, attribuent cette Réponse à Ant. ARNAULD. On ne la trouve point dans la collection des *Œuvres* de ce docteur.

JÉSUITES (les RR. PP.), *pseudonyme* [l'abbé de VILLIERS].
Moines (les), comédie en musique, composée par —, et représentée devant le P. D. C. (de La Chaize). Berg-op-Zoom, 1709, in-12. [3303]

JÉSUS (Th. de). Voy. THÉRÈSE DE JÉSUS.

JEUNE (le P. LE). Voy. LE JEUNE.

JEUNE AMÉRICAIN (UN), *auteur déguisé.*

Essais poétiques en vers français et italiens. Paris, Peytieux, 1827, in-18 de 90 pag. [3304]

Contient, pages 19-34, une Imitation d'une scène de la « Françoise de Remini », de Silvio Pellico.

JEUNE AVOCAT (UN), *pseudonyme* [l'abbé DESFONTAINES].

Voltairomanie (la), ou Lettre d'un jeune avocat, en forme de mémoire, en réponse au libelle du sieur de Voltaire, intitulé : « le Préservatif, etc. ». 1738, in-12. [3305]

JEUNE AVOCAT (UN), *pseudon.* [l'abbé Théod. PERRIN, du Mans].

Plaidoyer religieux, ou le Dogme de la confession attaqué par un vieil officier et défendu par —. Lille, Lefort, et Paris, Adr. Leclère, 1829, 1830, in-18, 30 c. [3306]

Faisant partie de la « Nouvelle Bibliothèque catholique ».

JEUNE BACHELIER ÈS-LETTRES (UN), *aut. dég.* [Joël CHERBULIEZ, aujourd'hui libraire à Genève].

Une Pichenette, ou les Fantômes, orientale de M. Victor Hugo, avec un commentaire en faveur des Français qui n'entendent que leur langue maternelle. Paris, les march. de nouv. (J. Cherbuliez), 1829, in-8 de 74 pag., 1 fr. 50 c. [3307]

Contient le texte de la trente-troisième orientale (les Fantômes), sujet du commentaire.

JEUNE BELGE (UN), *auteur déguisé.*

Alliance (de l') des partis modérés, ou Considérations politiques, philosophiques et religieuses sur les partis en Belgique. Malines, Hanicq, 1841, broch. in-8. [3308]

JEUNE BRETON (UN), *auteur déguisé* [PÉRINÈS].

Conquête (la) d'Alger en 1830, poème en trois chants. Paris, Dentu, 1832, in-8 de 96 pag., 2 fr. [3309]

JEUNE CÉLIBATAIRE (UN), *aut. dég.* [Honoré de BALZAC].

Physiologie du mariage, ou Méditations de philosophie éclectique sur le bonheur et le malheur conjugal ; publiées par —. Paris, Levavasseur ; Urb. Canel, 1830, 2 vol. in-8, 15 fr. [3310]

Imprimé depuis sous le nom de l'auteur et à diverses reprises.

JEUNE CRÉOLE (UNE) à l'âge de dix-sept ans, *auteur déguisé*.
Ode faite en 1795. 1802, in-8. [3310*]

Voici le début de cette ode :

Tyrans ! à qui, dans leur vengeance,
Les dieux ont confié la suprême puissance,
Inéquitables magistrats, etc. F. GR.

JEUNE DAME (UNE), *pseudonyme* [l'abbé HÉLAINE].
Amants (les) vertueux, ou Lettres d'—, ouvrage traduit (ou supposé traduit) de l'anglais. Paris, 1774, 2 vol. in-12. V. T. [3311]

Permission tacite.

JEUNE DAME (UNE), *auteur déguisé* [Mme de MONTBARD].
Loisirs d'—. Berlin, 1776, in-8. [3312]

JEUNE DEMOISELLE (UNE), *aut. dég.* [Mlle Mar.-Franç. LOQUET].
I. Entretiens d'Angélique, pour exciter les jeunes personnes du sexe à l'amour et à la pratique de la vertu. Paris, Morin, 1781, in-12. [3313]
II. Entretiens de Clotilde, pour servir de suite aux Entretiens d'Angélique. Paris, 1788, in-12.

JEUNE DIDACHOPHILE (UN), *auteur déguisé* [LAMBOT fils].
Promenade d'— en Alsace, en Suisse, en Allemagne, dans l'été de 1786. 1786, in-18. [3314]

JEUNE FRANÇAIS (UN), *auteur déguisé* [Jules PORTHMANN].
Éloge de Corneille. Paris, 1808, in-8. [3315]

JEUNE GREC (UN), *pseudonyme* [Mme CASTEL DE COURVAL].
Mémoires d'— sur la prise de Tripolizza et pour servir à l'histoire de la régénération de la Grèce. Paris, Bonnet; Corbet, 1825, in-8 de 208 pag. [3316]

JEUNE HABITANT D'ÉPONE (UN), *pseudon.* [Antoine de LA SALLE].
Codicille politique et pratique d'—. Épone, 1788, in-12. [3317]

Même ouvrage que le nº 3024, et dont il n'existe peut-être qu'un exemplaire. Voy. la note placée par M. Solvet, sous le nº 73 du Catalogue des livres de M. Thurot. Paris, 1825, in-8.

JEUNE HOMME DE 17 ANS (UN), *pseudon.* [P.-J.-B. NOUGARET].

JEAN-JOSEPH DE SAINTE-THÉRÈSE (le P.), *nom de religion*, Portugais, de l'ordre des Carmes déchaussés, auteur d'une Histoire du Brésil.

Amour de Jésus pour les hommes dans l'Eucharistie, et Ingratitude des hommes envers lui, par rapport à ce sacrement ; trad. du portugais par M. *Xav. Lemaître*. Paris, Waille, 1842, in-32, 1 fr. [3275]

L'auteur a dédié l'original au pape Innocent XII.

JEAN LA SOUPE, *pseudonyme*.

Calendrier (le) à la mode, représentant la comédie du monde, pour l'année 1721 (4 scènes en prose). Maestricht, Lambert Bertus, in-8. [3276]

JEAN LE BRABANÇON, *pseud.* [Sylvain VANDEWEYER, aujourd'hui ambassadeur belge à Londres], auteur de petits pamphlets politiques, ou plutôt de feuilles volantes ayant trait à la révolution belge de 1830.

JEAN LE RIMEUR, *ps.* [Jean-Baptiste de DE PREZ MAHAUDEN].

Petites Actualités littéraires, artistiques, gouvernementales et industrielles. Liége, Philippart frères, 1842, in-18. [3277]

L'une des nombreuses imitations des « Guêpes » de M. Alph. Karr. Le premier numéro porte la date de juillet de 1842. Nous ignorons s'il a été suivi d'un ou de plusieurs autres.

JEAN-LOUIS d'Amiens (le P.), *nom de religion* [le sieur de LA MOTTE].

Atlas (l') des Temps, ou Chronologie, par le sieur de La Motte (le P. *Jean-Louis* d'Amiens, capucin). Paris, 1683, in-fol. [3278]

Voyez le Catalogue de Giraud, p. 30.

On trouve ce nom masqué dans la *liste* de Baillet : je dois faire observer cependant que l'exemplaire que possédait la Doctrine chrétienne renfermait les noms de l'auteur sans masque, soit dans le privilége, soit dans les approbations. A. A. B—R.

JEAN-LOUIS, *pseudonyme* [Auguste AUDIBERT].

Papillotes (les), scènes de tête, de cœur et d'épigastre. Paris, Hipp. Souverain, 1831, in-8, 7 fr. [3279]

C'est la réunion d'assez courts, mais nombreux morceaux de littérature qui avaient paru dans la « Caricature » et peut-être ailleurs. L'auteur les a classés en neuf sections : I. Mœurs de convention. II. Mœurs politiques. III. Battements de cœur. IV. Fatalités. V. Mœurs ecclésiastiques. VI Mœurs d'artistes. VII. Mœurs populaires. VIII. Silhouettes. IX. Florentine.

JEAN-PAUL, *pseudon.* [Frédéric RICHTER], célèbre écrivain allemand du dix-neuvième siècle. Pour des ouvrages de lui qui ont été traduits dans notre langue, ainsi que pour les éditions de ses Œuvres faites de ce côté-ci du Rhin, voy. « la France littéraire » à *Richter*.

JEAN-PIERRE, *pseudonyme* [Marie AYCARD].

I. Fille bleue (la), ou la Novice, l'archevêque et l'officier municipal. Paris, Lecointe et Pougin, etc., 1832, 4 vol. in-12, 12 fr. [3280]

II. Couvent (le) de los Ayudos. Paris, Delange-Taffin; Thoisnier-Desplaces, 1833, 4 vol. in-12, 12 fr. [3281]

JEAN-PIERRE-LOUIS P. P., *pseudonyme* (Louis HUGO].

Défense de la Lorraine contre les prétentions de la France. La Haye, 1697, in-12. [3282]

JEAN QUI PLEURE ET QUI RIT, *pseudonyme* [DARMAING].

Nouvelle (la) Tour d'Ugolin et les Catacombes, ou les Francs-Maçons vengés; roman dialogué, semi-historique, politico-dramatique. Paris, Dentu, 1821, in-12. [3283]

Trois ans plus tard l'auteur a fait paraître, mais avec son nom : « la Fin de la Tour d'Ugolin », suivie de Projets annoncés en 1821, et publiés pour célébrer l'avènement de Charles X au trône, etc. Paris, l'Auteur, 1824, in-12.

JEAN SECOND, *pseudon.* [J. EVERTS], célèbre poète latin de la Hollande, au dix-huitième siècle, plus connu sous le premier de ces noms. Pour les diverses traductions et éditions que nous possédons de ses ouvrages, voy. « la France littéraire » à *Jean Second.*

JEAN XXII, pape, *apocr.* Voy. JULIEN DE S. ACHEUL.

JEANNE DE LA NATIVITÉ. Voy. FILLE RELIGIEUSE (UNE).

JEANNE FESSE. Voy. F. (Mme).

JEANNETTE, petit cordon bleu de Paris, *pseudon.* [ ].

Jeune (la) Cuisinière, ou l'Économie des petits ménages. 2e édition. Paris, Fayé, 1845, in-18. [3284]

JEHAN (D.), moine de l'abbaye de Haute-Selve, *aut. supp.* [SINDEBAD, Indien].

Sept (les) Sages de Rome (tirés du latin de D. Jehan). Genève, 1492, 1494, in-fol. goth. [3285]

Le savant bibliographe Panzer n'a pas connu l'édition de 1494; il en

cite une de 1490, qui est très suspecte. V. le « Manuel » de M. Brunet, t. III.

L'ouvrage a été composé dans l'origine par l'Indien SINDEBAD, un siècle avant l'ère chrétienne. Il a été successivement traduit en persan, en arabe, en hébreu, en syriaque, en grec. A. A. B—R.

JENNEVAL, *pseudon.* [Louis-Hippolyte-Alexandre DESCHEZ, artiste dramatique, né à Lyon, mort à Bruxelles, en 1831 ou 1832].

Études poétiques. Bruxelles, 1831, in-8. [3286]

JEOFFROY (Clara), *pseudon.* [Charles BALTARD], auteur d'articles qui, sous ce nom d'emprunt, ont paru dans un petit journal intitulé « le Petit-Poucet » (1832 et ann. suiv., gr. in-18).

JÉROME, rapeur de tabac, *pseudonyme* [Ch.-Nic. COCHIN].

Réponse de M. — à M. Raphaël, etc. Paris, Jombert fils, 1769, in-8 de 33 pag. [3287]

JÉROME (le frère), *pseudonyme* [Gabriel PEIGNOT].

I. Opuscules philosophiques et poétiques du frère Jérôme; mises (*sic*) au jour par son cousin Gabriel P. Paris, de l'impr. de Mercier, an IV [1796], in-18 de vj et 143 pag., avec une gravure. [3288]

Ce petit volume ayant été imprimé chez Mercier, de Compiègne, A.-A. Barbier a été conduit à l'attribuer à son imprimeur, mais c'est une erreur, il est bien de M. Gabr. Peignot, et c'est son premier ouvrage.

Les six pages préliminaires sont remplies par le titre que nous venons de donner, et au verso des approbations; un Avis au lecteur et la Profession de foi du frère Jérôme. Après quoi vient un autre titre, ainsi conçu: « Songe systéma-physi-comico-moral de M. Jérôme », mis au jour par sa tante Barba-Catherine-Charlette Amidon, des confréries du Sacré-Cœur de Jésus, et du Saint-Rosaire, avec cette épigraphe : Un vil atôme retourné dans son néant. ARETIN, Réf. des églises. A l'hôtel de la tolérance et de la liberté, 30 novembre 1790, et amplifié le 25 mai 1792. A la suite, une épître dédicatoire à M. Thomas Bou..., maire d'un chef-lieu de canton, et un Avis de Barba-Charlette Amidon, etc. Le « Songe systéma-physi-comico-moral » (en prose), est une plaisanterie sur les systèmes des naturalistes : il y a eu des exemplaires tirés à part. — « L'Histoire de l'âme d'Ivriel » (en prose). — Discours en vers sur la Révolution française. — Deux Odes, dont l'une sur le départ de Beauchamps, consul de Mascatte, ode qui a été réimprimée dans les Opuscules poétiques de l'auteur. — « Poésies libres », par G. P., à Arc. 1793 et 94. — Le « Bailly cabaleur », comédie en prose, en un acte, le 3 février 1793. Représentée le 3 mars, même année.

Ces « Opuscules philosophiques et poétiques », aussi bien que d'autres

« Opuscules en vers », publiés en 1801, in-8 de 72 p. (voy. la « France littéraire », t. VII, p. 11), ne sont point compris dans la Notice qu'a publiée M. Peignot de ses propres ouvrages, d'où il faudrait en conclure qu'ils sont du nombre de ceux qu'on lui a attribués à tort ; mais ce serait une erreur. Les « Opuscules en vers » portent des initiales qui désignent bien clairement M. Peignot : ce livre porte pour adresses de vendeurs les mêmes noms que les premiers ouvrages bibliographiques de l'auteur ; au verso du titre on trouve l'indication de quelques livres qui se trouvent chez les mêmes libraires, et ce sont des livres de M. Peignot : une autre circonstance plus concluante encore, c'est que sur les dix épîtres en vers, adressées à diverses personnes, qui font partie de ce volume, plusieurs sont adressées à Jos. Beauchamps, célèbre astronome, ami de M. Peignot, et, entre autres, une intitulée : « Épître au Grand-Turc, pour lui redemander mon ami Beauchamps, envoyé, en 1795, consul à Mascate », etc., pièce imprimée d'abord dans la Décade philosophique, en 1798, et que, page 20 de sa Notice, M. Peignot avoue pour être de lui. Quant aux « Opuscules philosophiques et poétiques du frère Jérôme », il n'y a pas plus de doute que pour le premier ouvrage, que ces Opuscules sont de M. Peignot : outre l'Ode à Jos. Beauchamps et les Poésies libres, signées de : G. P., à Arc, n'y trouve-t-on pas « le Bailly amoureux », com. dont M. Peignot parle dans une note de ses « Bagatelles dramatiques » comme ayant été imprimée en 1796?

Note de la « France littéraire ».

JÉROME (feu M.), *pseudon.* [le comte Antoine Français de Nantes, pair de France].

I. Manuscrit (le) de —, contenant son Œuvre inédite, une Notice biographique sur sa personne, un fac-simile de son écriture, et le portrait de cet illustre contemporain. Paris et Leipzig, Bossange frères, 1825, in-8, 7 fr. [3289]

II. Recueil de fadaises, composé sur la montagne, à l'usage des habitants de la plaine. Par M. —, (en son vivant) littérateur distingué, et consommateur accrédité dans le faubourg Saint-Marceau. Paris, Bossange frères, 1826, 2 vol. in-8, 10 fr. [3290]

III. Voyage sur les Alpes côtiennes et maritimes, ou Second Manuscrit de feu M. Jérôme. Par le comte Français de Nantes... Paris, Dupont, 1833, in-8, 6 fr. [3291]

JÉROME (le chantre), *pseudon.* [J. Meiffred, artiste cor de l'Académie royale de musique].

Commentaires du — sur la première représentation des Huguenots, opéra. (En vers). Paris, Delloye, 1836, in-8 de 16 pag. [3292]

JÉROME D'ARRAS (le P.), *nom de religion.* Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tome IV de la « France littéraire », p. 224, à *Jérôme*, d'Arras.

J. N. D. B. C. D. L., *aut. dég.* [Jean-Nicole MOREAU DE BRASEY].

Mémoires politiques, amusants et satyriques de messire —. Véritopolie, Jean disant vrai (Amsterdam, Roger, 1716), 1735, 3 vol. in-8. [3346]

J. N. D. P., *auteur déguisé* [J.-N. de PARIVAL].

Vrai (le) intérêt de la Hollande, élevé sur les ruines de celui qui voit le jour, sous le nom de V. D. H. 1662, in-8. [3347]

JOANNY, *nom de théâtre* [Jean-Bernard BRISEBARRE (1), né à Dijon, le 2 juillet 1775, célèbre tragédien, ex-sociétaire du Théâtre-Français].

La carrière théâtrale de Joanny est très connue. On sait qu'après avoir longtemps parcouru les provinces dans lesquelles il avait joué avec beaucoup de succès « Venceslas, » les « Templiers », « l'École des pères », « Depuis et Desronais », etc., il fut engagé à l'Odéon où il joua les principaux rôles dans le « Paria », « le Comte Julien » et les « Machabées »; il passa ensuite au Théâtre-Français, dont il était sociétaire, lorsqu'il quitta la scène. Là il créa encore plusieurs grands rôles. Mais Joanny, homme de lettres, est peu connu, parce que ce qu'il a écrit, n'a été destiné qu'à un petit nombre d'amis. Inutile de dire que tous les opuscules qu'on lui doit sont anonymes : sa modestie se refusait à ce qu'il se posât en poète. Du reste, il faut l'avouer, chez Joanny, le poète n'est point à la hauteur du grand tragédien que nous avons vu, il n'a jamais eu la prétention d'être poète. C'est un écrivain de cœur et d'une charmante naïveté, ce qui compense bien de l'absence de vers ronflants.

Sur trente-six pièces de poésies composées par Joanny et dont ses amis le pressent de faire imprimer le recueil, sept seulement ont vu le jour, encore fort incomplètement, car l'auteur a fait à chacune d'elles de nombreuses corrections et additions. Voici dans l'ordre de dates l'indication de celles qui ont été imprimées.

I. Un Enterrement au village. (En vers.) Paris, juillet 1844, in-8 de 4 pag. [3348]

---

(1) Et non Brisebanne comme on l'a souvent imprimé.

Brisebarre nous apprend dans l'une des notes de son opuscule intitulée « Ma Confession », comment il est arrivé à ce changement de nom. « C'est comme devant être peintre que j'épousai une femme veuve, madame N***. Mais lorsqu'un fol enthousiasme m'entraîna au théâtre, tout se brouilla avec ma famille et surtout avec la sienne; il fallut même quitter le nom de mes pères. C'est alors que je pris l'un de mes prénoms *latinisé*. Si je recommençais ma vie, je n'aurais là-dessus aucune discussion avec personne ».

II. Épouse (l') modèle. (En vers.) Paris, septembre 1844, in-8 de 4 pag. [3349]

III. Conseils (les) de l'expérience. (En vers.) Paris, novembre 1844, in-8 de 3 pag. [3350]

IV. Apothicaire (l') et son curé. (En vers.) Paris, novembre 1844, in-8 de 4 pag. [3351]

V. Biographie véridique ou Histoire d'un pauvre acteur, écrite par lui-même. (En vers.) Paris, typogr. Lacrampe et Cie, 1845, in-8 de 24 pag. [3352]

Au verso du faux-titre d'un exemplaire, nous trouvons écrit de la main même de l'auteur, cet avis au lecteur :

Ne cherchez point l'esprit dans cette bagatelle,
L'auteur, en l'écrivant avec simplicité,
Ne s'est proposé qu'un modèle,
Ce modèle est ... la vérité.

Joanny partit, en 1792, comme volontaire, n'ayant point encore dix-sept ans accomplis. En 1793, il passa dans le 7e régiment de hussards; il fit partie des escadrons qu'on envoya de l'armée du Nord à celle de l'Ouest, et qui revinrent ensuite à l'armée de la Moselle. Ce fut là que, dans une attaque nocturne, il reçut dans la main un coup de feu qui les mit hors de combat. Il fut réformé, et retourna dans sa famille. Avant son départ pour l'armée, Joanny avait commencé l'étude de la peinture dans l'atelier de M. Vincent, de Dijon ; à son retour, il reprit ses pinceaux ; mais là n'était pas sa vocation. L'artiste lui-même dans la *Biographie véridique*, p. 10, nous dit avec une naïveté charmante comme il advint que d'étudiant peintre il est devenu artiste dramatique.

Me voilà donc dessinant le modèle,
Quand, tout à coup, un lumineux rayon,
De son éclair traversa ma cervelle.
Qui le croirait? ce fut un vieux bouquin,
Que de notre atelier recouvrait la poussière,
Qui de notre illustre Lekain
Me fit embrasser la carrière.
Ce vieux bouquin, presque en lambeaux,
Etait pourtant grande merveille ;
Il renfermait les extraits les plus beaux
De Racine et du grand Corneille.
Me consolant ainsi de mes tristes revers,
En les lisant, je me sentais renaître.
Quand d'autres déjeunaient, loin des regards du maître,
J'en récitais les beaux vers.

Nous sommes assez heureux de posséder un exemplaire de cet opuscule

qui, au verso de son titre, présente une strophe inédite faisant suite à la précédente, écrite tout entière de la main de l'auteur ; la voici :

Ah !... j'adorais la tragédie,
Et j'en perdais l'appétit, le repos ;
Je sentais mon âme agrandie
Aux fiers accents de ses héros !...
Après ce don sublime et de plaire et d'instruire
Du poète attributs divins ;
Sur la scène les reproduire
Aux yeux du spectateur qui, charmé, bat des mains ;
Transmettre à la foule enivrée
Le feu des nobles passions,
Ou des douces émotions
Dont l'âme se sent pénétrée ;
Des antiques vertus retracer le tableau...
Ah ! cet art, parmi tous, me semblait le plus beau !

VI. Épître en vers à Arnal ; par un ex-sociétaire du Théâtre-Français (Suivie de notes). Paris, typogr. Lacrampe et Cie (avril) 1846, in-8 de 24 pag. [3353]

Éloge de plusieurs acteurs comiques de ce siècle : Beaulieu, Baptiste cadet, mademoiselle Contat, Brunet, Thiercelin, Potier, Vernet, Perlet, Samson, Bouffé, Bernard-Léon et Neuville. Les notes qui remplissent les pages 19 à 24 sont consacrées à des notices biographiques et à des particularités sur ces divers artistes.

VII. Ma confession (en trois parties et en vers, suivie de notes). Paris, typogr. Lacrampe et Cie, 1846, in-8 de 86 pages. [3354]

Les notes remplissent les pages 49 à 86.

Si la *Biographie véridique* (no v) est l'auto-biographie de l'artiste, *sa Confession* est celle de l'homme d'intérieur, vie remplie d'amertume et de désespoir, ce qui influa beaucoup sur la retraite prématurée du Théâtre-Français de cet honorable artiste.

En tête de cet écrit se trouve un court *Avant-Propos* que nous nous faisons un devoir de reproduire ici, parce que d'abord il est plein de sens, et qu'ensuite la prétention de Joanny comme poète, y est bien peinte.

« La poésie se juge moins par l'analyse que par le sentiment : il y a « beaucoup de gens, lorsqu'ils entendent lire ou réciter des vers, ne s'ap« pliquent pas à suivre le fil et la pensée, mais à y chercher quelques mots « à reprendre ; ils font ce qui s'appelle *la guerre aux mouches*, et oublient « que *la lettre tue l'esprit ;* mais ils en tirent l'avantage de faire briller le « leur, et c'est tout ce qu'ils y cherchent ».

« Je ne suis pas *homme de lettres* ; ayant besoin, plus qu'un autre, de « beaucoup d'indulgence, je ne m'adresse qu'au cœur, et n'écris point pour « l'esprit ».

M. Joanny a été le sujet de quelques écrits; nous connaissons entre au-

tres : l'*Épître à M. Joanny*, acteur tragique (par M. BELMONTET), Toulouse, 1818, in-8; 2° *Parallèle de Talma et de Joanny* (par M. Edmond DE MANNE). Paris, sans date (1822), in-8.

JOB LE RÊVEUR, *pseudon.* [Edouard PLOUVIER], auteur d'articles dans le « Corsaire-Satan ».

JOBIN (Claude), ganache du dix-huitième siècle, *pseudon.* [le vicomte Emmanuel d'HARCOURT].

Supériorités (les) modernes, ou le Baron de Soussussous, comédie-proverbe en quatorze actes et en prose, destinée à servir de document à l'histoire du dix-neuvième siècle, depuis le 1er janvier 1820 jusqu'au 1er janvier 1830 exclusivement. Dédié à la Jeune France par son très humble admirateur —. Paris, Dentu, 1832, 2 vol. in-8, 12 fr. [3355]

JODOIGNOIS (UN), *aut. dég.* [Alex. BOUVIER, né à Jodoigne].

Notice historique sur la ville de Jodoigne. Bruxelles, Wouters, Raspoet et Cie, 1843, in-18 de 60 pag. [3356]

JOHNSON (Abraham), *pseudon.* [sir John HILL].

Lucina sine Concubitu. Lettre adressée à la Société royale de Londres, dans laquelle il est pleinement démontré par des preuves tirées de la théorie et de la pratique, qu'une femme peut concevoir et enfanter sans le commerce de l'Homme; trad. de l'angl. (par *Moet*). 1750, in-8 et in-12. [3357]

Cette traduction, lors de son apparition, fut brûlée par ordre du Parlement.

— Le même ouvrage (de la même traduction). — *Concubitus sine Lucina*, ou le Plaisir sans peine; trad. de l'angl. de *Richard Roe* (par *de Combes*). Londres, 1752, pet. in-8. [3358]

— Femme (la) comme on n'en connaît point, ou Primauté de la Femme sur l'Homme. (Par *de Sainte-Colombe*). Londres, Gabriel Goldt, au Phœnix, et chez les meilleurs libraires de l'Europe, 1786, in-12 de 165 pag. [3359]

Ce dernier ouvrage, dit Grimm dans la troisième partie de sa Correspondance, tome 4, page 121, n'est, sous un titre différent, qu'une nouvelle édition de la *Lucina sine Concubitu* d'Abraham Johnson (John Hill).

Le nouvel éditeur a fait beaucoup de changements à l'ancien ouvrage, et il y a joint une dédicace au beau sexe, une *adresse générale*, un *post-scriptum* et des observations particulières.

A.-A. Barbier dit que quelques exemplaires de cet ouvrage ont reparu en 1810, sous ce titre : *Primauté de la Femme sur l'Homme*. On y a joint l'opus-

cule (de Richard Roë), intitulé : *Concubitus sine Lucina*, ou le Plaisir sans peine.

Nous pensons que ce n'est point l'édition de 1786 qui a été reproduite en 1810, mais bien une autre postérieure, qui avait paru sous ce titre : *Lucine affranchie des lois du concours*, ou le Plaisir sans peine, ouvrage singulier. (Traduit du latin par MOET). Nouvelle édition, augm. de plusieurs morceaux qui n'ont pas été imprimés. 1799, in-18.

JOHN TELL TRUTH, *auteur supposé* [l'abbé LE BLANC].

Patriote (le) anglais, ou Réflexions sur les hostilités que la France reproche à l'Angleterre; par —, traduit en français par un avocat. (Ouvrage composé par l'abbé Le Blanc). Genève (Paris), 1756, in-12. [3360]

JOLY (Timothée), de Lyon, *pseudon.* [Nic.-Edme RÉTIF DE LA BRETONNE], éditeur supposé des « Contemporaines » de Rétif. (1780 et ann. suiv., 42 vol. in-12).

JONAS (Justus), *pseudon.* [Josse COK].

Traité des Conciles et de la vraie Eglise, traduit de l'allemand de *Luther*, en latin, par —, et ensuite en français. Genève et Paris, 1557, in-8. [3361]

Remarques de l'abbé Joly sur Bayle, au mot Wicelius.

JONAS PHILOLOGUS, *pseudon.* [J. GUNTHERIUS].

Epitome sive compendium institutionum oratoriarum *M. Fabii Quintiliani*. Parisiis, 1531, in-8. [3362]

J. Gonthier d'Andernac commença les traductions qu'il a données de plusieurs ouvrages de Galien par l'*Introductio seu Medicus et de sectis*, Parisiis, 1528, in-8; et cette traduction, publiée d'abord en latin seulement, fut réimprimée à Basle en 1537, in-8, avec le texte grec, et *Definitionibus medicinalibus*, *interprete Joanne Philologo*. *Joannes* n'est pas tout-à-fait *Jonas ;* mais le nom pris ici par Gonthier, et les premières occupations de ce célèbre médecin, qui s'était d'abord adonné aux belles-lettres, qui a même fait imprimer en 1527 une grammaire grecque, ne peuvent-ils pas mettre sur la voie pour découvrir quel est le Jonas Philologus qui a fait imprimer en 1531, chez Colines, un abrégé latin des institutions de Quintilien, abrégé réimprimé en 1539 et en 1542 chez le même Colines, en 1547 chez Robert Etienne. et en 1550 chez Mathias David ? Les rédacteurs de la Notice littéraire des éditions de Quintilien, dans la collection des auteurs classiques donnée à Deux-Ponts, avouent, sous l'année 1531 de leur Notice, qu'ils ne connaissent point le Jonas Philologus *qui*, disent-ils, *circa illa tempora et sub hoc nomine*, *sive latere sive inclarescere voluit*. On trouve encore moins dans les *Jugements des Savants*, de Gilbert, la solution de cette énigme bibliographique; ce livre, ou lui a échappé, ou il ne l'a pas jugé digne de ses remarques ; et lorsque mon frère Louis-Antoine-

Prosper composa l'éloge de Gonthier, que la Faculté de Médecine honora de ses suffrages, en 1763, j'étais bien loin de pouvoir lui indiquer la conjecture que son discours, page 76, me met lui-même à portée de proposer aux bibliographes. Mais plus je réfléchis à l'idée que l'incertitude de MM. de Deux-Ponts et le passage cité du discours de mon frère m'ont inspirée tout à coup il y a quelques jours, plus je crois pouvoir y tenir jusqu'à ce qu'on découvre quelque chose de plus positif.

Le catalogue de l'avocat Bluet. Paris, 1647, indique, page 188, le titre suivant : *Jonæ Philologi dialogi aliquot*. Paris, 1540, in-8.

Ce serait encore un ouvrage à joindre à ceux que l'on connaît de Gonthier d'Andernac, si ma conjecture n'est pas une indiscrète aberration du chemin de la vérité.

Pour faire oublier cette phrase un peu pompeuse dans une note telle que celle-ci, je la finirai en disant fort simplement que les rédacteurs de la notice des éditions de Quintilien citent, sous les années 1539 et 1542, les *Dissertationes epistolicæ* de Maittaire, page 30. Est-ce une source dans laquelle on puisse espérer de puiser avec fruit sur cet objet? Je l'ignore, n'ayant de Maittaire que sa collection des poètes latins, 2 vol. in-fol.

Un chose qui semble appuyer ma conjecture en faveur de Gonthier, c'est que la première édition de l'Abrégé des Institutions de Quintilien est de Paris, où Gonthier a demeuré depuis 1525 jusqu'en 1537.

(*Note de L. T. Hérissant.*)

J'ajouterai, dit A.-A. Barbier, pour confirmer les conjectures de M. Hérissant, que l'*Epitome* de Quintilien est dédié à un Allemand nommé Sibert Louvenborch, avec lequel Gonthier a pu se lier d'amitié lorsqu'il demeurait en Allemagne. D'ailleurs Jonas Philologus dit, dans cette Épître dédicatoire, qu'il a enseigné la rhétorique à des jeunes gens. On voit, dans l'éloge de Gonthier, qu'il fut quelque temps professeur à Louvain.

JONAS PHILOMUSUS, *pseudon.* [J. GUNTHERIUS].

Commentariorum linguæ latinæ *Stephani Doleti* epitome duplex, quarum altera quidem vocum omnium in illis explicatarum, et in alphabeticum ordinem redactarum significationes continet; altera verò similia affiniaque verba et eorum contraria, eodem, quo ipsi autori visum est, ordine complectitur : ad hæc, dictionum, quæ præter alphabeti ordinem in explicandis aliis inseruntur, index; per quendam *Doleti* nominis studiosum (scilicet *Jonam Philomusum*). Basileæ, 1537 et 1539, 2 vol. in-8. [3363]

Les recherches sur le pseudonyme Jonas Philologus qui se trouvent à la suite du précédent article nous font encore connaître le Jonas Philomusus dont il est ici question.

M. Née de la Rochelle convient dans sa Vie de Dolet, que Jonas Philologus et Jonas Philomusus sont un seul et même personnage; d'ailleurs il y a un rapport assez naturel entre l'*Epitome Quintiliani* et l'*Epitome Doleti*; un jeune professeur aussi zélé que Gonthier a pu s'occuper de la rédaction de ces deux abrégés. J'ajouterai encore que Gonthier a fait im-

primer à Bâle, en 1537, sous le masque de Jonas Philologus, sa traduction latine de l'*Introduction* de Gallien.

JONATHAN LE VISIONNAIRE, *pseudon.* [Xavier BONIFACE, connu en littérature sous le nom de *Saintine*]. C'est sous ce nom d'emprunt qu'ont paru, en tout ou en partie, dans « le Mercure du dix-neuvième siècle », les Contes philosophiques et moraux de M. Xav. Boniface; au moins y avons-nous remarqué ceux intitulés *les Contradictions*, et *la Vengeance*, histoire africaine (aux tomes VI et VII, 1824). Quand, en 1825, l'auteur en publia le recueil, il lui donna pour titre le nom du signataire de chacun de ces contes.

JORE. Voy. JAURE.

JOSAPHAT (le P.), *nom de religion*, capucin, prédicateur distingué, né à Rouen.

Oraison funèbre du R. P. Honoré Bouchart de Champigni, capucin, fameux par sa sainteté et par le don des miracles. Paris, 1724, in-4. [3364]

JOSEPH (P.), *auteur déguisé* [P. Joseph de HAITZE].

Moines (les) empruntés. 1698, 2 vol. in-12. [3365]

JOSEPH II, empereur d'Allemagne, *apocryphe*.

Testament politique de l'empereur —, etc. Vienne, 1791, 2 vol. in-12. [3366]

Sur le titre seul, on soupçonnera que c'est ici une de ses suppositions si multipliées depuis le testament, vrai ou faux, du cardinal de Richelieu, et dès qu'on en aura lu quelques lignes, on n'en doutera plus.

Annal. polit. de Linguet, 9 juin 1790.

L'année précédente, on avait déjà publié à Bruxelles un écrit qui n'a pas plus d'authenticité que celui que nous venons de citer :

Testament de Joseph II, empereur et roi des Romains, traduit de l'allemand par M. LINGUET. Bruxelles, de l'impr. des États, 1790, in-8.

JOSEPH, nom commun à deux auteurs dramatiques : *Dusaulchoy* et *B. de Rougemont*. Voy. leurs articles dans « la France littéraire » et ses « Corrections et Additions ».

JOSEPH, ancien corsaire, *pseudon.* [MORÉNAS].

Castes (des) de l'Inde, ou Lettres sur les Hindoux, à l'occasion de la tragédie du « Paria », de M. Casimir Delavigne; suivies de notes sur les mots et sur les usages de l'Inde, dont il est fait mention dans cette tragédie; terminées par des observations critiques sur les

notes jointes à la traduction du « Voyage de Tone chez les Mahrattes », et publiées en forme de glossaire, par M. Langlès, professeur de persan, etc. Paris, P. Corneille, 1822, in-8 de 148 pag., 3 fr. [3367]

JOSEPH DE MORLAIX (le P.), *nom de religion*, capucin, né en Bretagne.

I. Dialogue et Entretien d'un solitaire et d'une âme damnée, sur les vérités effrayantes de l'Éternité malheureuse et de ses tourments. Dinan, 1703, in-12. [3368]

II. Réglements (nouv.) pour les missions. Morlaix, 1706, in-12. [3369]

III. Méthode d'oraison très sûre, agréable et facile pour toutes sortes de personnes et de conditions. Dinan, 1712, in-12. [3370]

IV. Præparatio ad sanctam mortem. In-8. [3371]

V. Oratio in funere Dominae de Joinville. In-4. [3372]

JOSEPH-LÉONARD, *aut. dég.* [Joseph-Léonard DETCHEVERY].

I. Restauration (la) des lettres et des arts sous François Ier, envoyé à l'Académie française. Paris, Delaunay, 1822, in-8 de 16 pag. [3373]

II. Début poétique, ou Choix de poésies diverses. Paris, Pigoreau fils; Corbet jeune, 1823, in-18. [3374]

III. Avec M. *Eug. Monglave* : Histoire abrégée de Paris, d'après Grégoire de Tours, Sauval, Saint-Foix, Mercier, Jouy, Dulaure et plusieurs autres. Paris, au Palais-Royal, galerie de bois, n° 233, 1824, 2 vol. in-18. [3375]

IV. Avec M. *Ader* : les Deux Écoles, ou le Classique et le Romantique, comédie en trois actes et en vers. Représentée sur le théâtre de l'Odéon. Paris, A. Dupont, 1825, in-8. [3376]

V. Résumé de l'Histoire du Roussillon (Pyrénées-Orientales), du comté de Foix (Arriége), du Bigorre (Hautes-Pyrénées) et autres provinces. Paris, Lecointe et Durey, 1825, in-18. [3377]

VI. Enthousiaste (l'), comédie en trois actes et en vers. Représentée sur le théâtre royal de l'Odéon, le 30 décembre 1826. Paris, Barba, 1827, in-8. [3378]

Cet écrivain a débuté dans la carrière des lettres à l'âge de dix-sept ans, par un *Poëme de Lutzen* (Paris, Delaunay, 1813, in-8 de 4 pages).

JOSÉPHINE (l'impératrice), première femme de Napoléon, *apocr.* [J.-B.-J.-I.-P. REGNAULT-WARIN].

Mémoires et Correspondance de —. Paris, Plancher, 1819, in-8, 4 fr. 50 c. [3379]

Le prince Eugène, par une lettre datée de Munich, le 15 avril 1820, et adressée aux journalistes de France, a remercié l'auteur de cet ouvrage de la justice qu'il a rendue à sa mère en plaçant presque toujours dans les paroles qu'il lui prête, ou dans les lettres qu'il lui attribue, les sentiments français dont elle fut toujours animée; mais il déclare qu'il n'y a pas dans ce livre une seule lettre qui soit réellement de sa main.

JOUANNET (F.), *nom abréviatif* [F. VATAR-JOUANNET, de Rennes], bibliothécaire de Bordeaux, et membre de plusieurs Académies. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire » et ses « Corrections et Additions », à *Jouannet*.

JOUBERT (le docteur), *aut. supp.* Voy. au Supplément Flor. DUBOIS.

JOUFFROY (Thomas), professeur de philosophie, *trad. apocr.* [Adolphe GARNIER, depuis professeur de philosophie à la Faculté].

Œuvres complètes de *Thomas Reid*, publiées par —, avec des Fragments de M. *Royer-Collard*, et une Introduction de l'éditeur. Paris, Sautelet (* Vict. Masson), 1828 et ann. suivantes, 6 vol. in-8. [3380]

La traduction tout entière est de M. Garnier. Ce qu'a fait Th. Jouffroy pour cette édition, se réduit à l'Introduction. Voy. La « France littéraire » à l'article REID.

JOUIN (Nicolas), *apocryphe* [les frères QUESNEL, de Dieppe].

Véritable, (le) Almanach nouveau pour l'année 1733, ou le nouveau Calendrier jésuitique extrait de leur martyrologe, ménelóge et nécrologe. Trévoux, pour la plus grande gloire de la Société, in-24. [3381]

La *France littéraire* de 1769 donne cet opuscule à Nicolas JOUIN; mais j'ai plus de confiance dans une note écrite de la main du médecin Falconet, qui l'attribue aux frères QUESNEL de Dieppe, sous le titre d'*Étrennes jansénistes*, son faux titre.

La même note attribue aux mêmes auteurs un *Abrégé chronologique et Calendrier*. Falconet a voulu sans doute parler des ouvrages suivants, qui semblent sortis de la même imprimerie.

1° *Abrégé historique et chronologique*, dans lequel on démontre par les faits, depuis le commencement du monde jusqu'en l'année 1733, que la

vraie religion a toujours été et sera toujours combattue, etc. Francfort, 1732, in-24.

2° *Étrennes jansénistes*, ou Journal des principaux faits de l'histoire du prétendu jansénisme, depuis son origine, et des miracles opérés par l'intercession du B. H. Pâris, en forme d'almanach pour l'année 1733. 1733, in-24.

3° *Le Calendrier ecclésiastique pour l'année* 1736, avec le nécrologe des personnes qui, depuis un siècle, se sont le plus distinguées par leur piété, leur attachement à Port-Royal, etc. Utrecht, 1736, in-24.

Un semblable calendrier parut en 1738.

La note manuscrite de Falconet, dont il est ici question, m'a donné des détails neufs sur les deux frères QUESNEL, dont l'un, auteur de l'*Almanach du Diable* (voyez le n° 944), mourut à la Bastille vers 1739, tandis que l'autre se retira en Hollande, où il termina sa vie en 1774. L'un de ces deux frères, suivant Falconet, est auteur de l'*Histoire admirable de don Inigo de Guipuscoa* (dont Charles LEVIER a été seulement l'éditeur). La Haye, 1736, 2 vol. in-12.

A.-A. B.-R.

JOURNALISTE (UN), *auteur déguisé* [L. COUAILHAC].

Physiologie du Théâtre, avec des vignettes de MM. Emy et Birouste. Paris, J. Laisné, 1841, in-32. [3382]

JOUSSOUF-CHEREBI, *pseudonyme* [VOLTAIRE].

De l'horrible danger de la lecture. 1765. [3383]

Mandement facétieux de Joussouf-Cherebi. Il a été imprimé pour la première fois à la page 159 du t. III des « Nouveaux Mélanges », qui porte le millésime de 1765.

JOUY (Victor-Joseph ÉTIENNE, dit de), membre de l'Académie française. *Ouvrages apocryphes :*

I. Hermite (l') en province, ou Observations sur les mœurs et les usages français au commencement du dix-neuvième siècle. (Par MM. *Amoudru*, *Duthillœul*, *La Mothe-Langon*, *Lefebvre-Duruflé*, *L.-F. L'Héritier*, de l'Ain, *Pierquin* et plusieurs autres). Paris, Pillet aîné, 1818 et ann. suiv., 18 vol. in-12 et in-8 ornés de gravures et de vignettes. [3384]

Voyez sur cet ouvrage et les critiques auquel il a donné lieu les p. 217 à 222 de ce volume. Jouy n'a écrit pour ces quatorze volumes que le dernier chapitre, intitulé : « Conclusion ».

II. Morale (la) appliquée à la Politique, pour servir d'Introduction aux Observations sur les mœurs françaises au dix-neuvième siècle. (Par *Antoine Année*). Paris, Pillet aîné, 1822, 2 vol. in-12, avec le portrait de Jouy. [3385]

III. Avec *Jay :* les Hermites en prison, ou Consolations de

Sainte-Pélagie. (Par MM. *A. Burginet* et *Magallon*). Paris, Ladvocat, 1823, 2 vol. in-12 et in-8, ornés de deux portraits et de six vignettes. [3386]

Voyez une note de la page 227.

IV. Cécile, ou les Passions. (Par M. *Philarète Chasles*, alors secrétaire de Jouy). Paris, l'Éditeur, rue Garancière, n° 4, 1827, 5 vol. in-12. [3387]

On voit que Jouy, avant M. Alex. Dumas, s'entendait à exploiter la plume d'autrui. Et pourtant nous ne citons pas tout. Qui dira le nombre des pages écrites par M. Merle pour « l'Hermite de la Chaussée-d'Antin » et « Guillaume le Franc-Parleur »? Quant à la « Biographie nouvelle des contemporains », publiée sous les noms de MM. Jay, Jouy, Arnault, etc., la rédaction en avait été abandonnée à des gâcheurs littéraires, qui n'avaient pas toujours l'intelligence de changer l'esprit d'une notice copiée textuellement dans une Biographie royaliste, quand celle à laquelle ils travaillaient était libérale.

JOVIS, *pseudonyme* [JOIGNY, auteur dramatique]. D'après M. Goizet il existerait une pièce de cet écrivain, jouée à l'Odéon et imprimée sous ce nom d'emprunt.

JOYEUX (LE). Voy. LE JOYEUX.

J. P. C. P., *auteur déguisé* [Jean-Pierre CAMUS, Parisien, évêque de Belley].

Remarques amiables sur le pouvoir qu'ont les religieux d'ouïr les confessions. 1642, in-8. [3388]

J. P. D. E. M., *aut. dég.* [Jacques PONS, docteur en médecine].

Sommaire Traité des Melons. Lyon, de Tournes, 1583, in-8; Paris, Rigaud, 1586, in-16. [3389]

J. P. de N***, *auteur déguisé* [Jean PONS, de Nîmes].

Réflexions philosophiques et politiques sur la tolérance religieuse, etc. Paris, Gautier et Bretin, 1808, in-8. [3390]

J. P. J. A. D. L., *aut. dég.* [J.-P.-J. Auguste de LA BOUISSE].

Pensées. Paris, Ch. Pongens, an IX (1801), in-18. [3391]

J. P. N. DU C., dit V., *aut. dég.* [Jean-Pierre-Nicolas DU COMMUN, dit VÉRON (1), ministre protestant à Étupes, né au village de Montécheroux, dans la seigneurie de Clémont, mort en mars 1745].

---

(1) Il se plaisait à faire remarquer que ses noms et prénoms formaient un alexandrin parfait.

Yeux (les), le Nez et les Tétons, ouvrages curieux, galants et badins, composés pour le divertissement d'une certaine dame de qualité; par J.-P.-N. DU C. dit V., avec les Poésies diverses du sieur DU COMMUN. Amsterdam, Etienne Roger, 1716, 1717 et 1720, 3 part. in-8.— Les mêmes ouvrages. Nouvelle édition. Amsterdam, Pauli, 1760, in-8. [3392]

Chaque partie de cet ouvrage parut isolément et sous une date particulière. Elles ont aussi une pagination particulière dans la nouvelle édition.

Les « Yeux », ouvrage curieux et galant, sont de 1715; « l'Éloge des T... » est de 1720. Les « Tetons » furent annoncés de la manière suivante en 1721 par le libraire de La Haye, Van Duren, dans un Catalogue qu'il plaça en tête de la traduction française de la « Charlatanerie des Savants ».

« Les Tetons », ouvrage curieux, galant et badin, composé pour le divertissement d'une dame de qualité (par l'auteur du titre et d'une partie du « Dictionnaire comique, satirique... et proverbial »; de l'Avertissement, des notes, des augmentations, et de quelques vers qui manquaient à la dernière édition du « Théâtre-Italien »; du titre et du titre-planche du livre intitulé : « Jean danse mieux que Pierre », et de quantité d'autres beaux ouvrages de même nature). Cet auteur a déjà donné le « Nez » et les « Yeux », dans le même goût; et l'on s'attend à voir ainsi de suite toutes les *parties du corps humain* ».

Dans l'article qui suit immédiatement cette note, Van Duren cite le « Théâtre-Italien » de Gherardi, nouvelle édition augmentée des « Amusements » (de Dufresny) et de quelques vers de la façon du sieur Étienne ROGER.

Van Duren nous apprend donc que le libraire Roger, connu par une grande activité dans son commerce, est l'auteur des trois opuscules intitulés « les Tetons », « le Nez » et « les Yeux »

Note de A.-A. Barbier.

A.-A. Barbier a été induit en erreur par la note du libraire Van Duren, car Du Commun n'est point un écrivain imaginaire, et il est bien l'auteur des trois éloges dont il vient d'être parlé. (Voyez les Éphémérides du comté de Montbéliard, par M. Duvernoy. Besançon, 1832, in-8, p. 103). Du Commun n'est pas auteur que de ces trois éloges. Il eut l'idée singulière de mettre en prose les *Fables* de La Mothe, et de les publier ainsi métamorphosées, en 1731. Plus tard, il fit imprimer des « Quatrains ». Neuchâtel et Montbéliard, 1740.

Il y a une édition récente de l'un des trois éloges cités, sous ce titre :

« Éloge du sein des femmes, ouvrage curieux ». Nouvelle édition, entièrement refondue et augmentée de trois chapitres nouveaux. Paris, 1800, in-18. — Réimprimé en 1803.

On a attribué cette réimpression à Cl.-Fr.-Xav. Mercier, de Compiègne, qui y aurait fait quelques additions en changeant le titre, probablement à dessein de le faire croire le sien propre. Mais Ersch (France littéraire),

dans la nomenclature qu'il a donnée des ouvrages de ce littérateur plus que médiocre, a passé celui-ci sous silence.

J. S., *aut. dég.* [J.-B. SNIADECKI, ancien professeur de mathématiques et d'astronomie à l'Université de Cracovie].

Réflexions sur les passages relatifs à l'Histoire et aux affaires de Pologne, insérés dans l'ouvrage de M. Villers, qui a remporté le prix de l'Institut national de France, le 2 germinal an XII (23 mars 1804). Paris, 8 mai 1804, in-12 de 29 pag. [3393]

J. T., *aut. dég.* [Jean-Toussaint MERLE], auteur des comptes-rendus des théâtres de la « Quotidienne ».

J. T., *pseudon.* [le marq. de CLINCHAMP, au Mans, l'un des plus riches et plus distingués bibliophiles de notre époque].

Bibliothèques et collections de province. (Suite aux Visites des bibliothèques de province). Le Mans. — Impr. dans le « Bull. du bibl. », de J. Techener, VIIe série, p. 983-1002 (oct. 1846). [3394]

Cet article étant laudatif pour M. le marquis de Clinchamp, l'auteur ne voulut point y mettre son nom, aussi est-il signé des initiales du libraire Techener.

J. T. A. P., *auteur déguisé* [J. TOURNET, avocat, Parisien].

Sermons de saint Bernard, traduits par —. Paris, Joly, 1620, 2 vol. in-4. [3395]

JUDICIS DE MIRANDOL. Voy. MIRANDOL.

JUDIVAR (P.-L.), *pseudon.* [Jules VIARD, ancien rédacteur en chef de « l'Opéra », depuis rédacteur ordinaire du « Corsaire-Satan » où il a fourni des articles sous ce nom d'emprunt].

JUGE DE PAIX DE LYON (UN), *aut. dég.* [Camille BILLION]. Observations sur les justices de paix de Lyon. Lyon, 1811, in-8 de 56 pag. [3396]

JUIF DE METZ (UN), *auteur déguisé* [Isaïe BERR-BING].
Lettre d' — à M. A. D. 1788, in-8. [3397]

JUIFS ÉTABLIS EN FRANCE (les), *pseudon.* [GODARD, avocat au Parlement et auteur d'un Discours en faveur des Israélites, inséré dans le n° 33 du « Moniteur » de 1790].

Pétition des —, adressée à l'Assemblée nationale, le 28 janvier 1790, sur l'ajournement du 24 décembre 1789. Paris, de l'impr. de Prault, 1790, in-8 de 107 pag. [3398]

JUIFS RÉSIDANT A PARIS (les), *auteurs déguisés.*

Adresse présentée à l'Assemblée nationale, le 26 août 1789. (Paris, de l'impr. de Prault, 1789), in-8 de 9 pag. [3399]

Cette adresse est signée : J. Goldschmit, président; Abraham Lopes, Lugouna, vice-président; M. Weil, J. Benjamin, J. Fernandès, électeurs; Mardoche Lévy, Lazare Jacob, Tronelle père, Mardoche Élie, Joseph Pereyra-Brandon, Delcampo fils, députés.

JULES, *pseudon.* [Pierre-Ange VIEILLARD, l'un des conservateurs actuels de la bibliothèque de l'Arsenal].

Avec M. *Geo. Duval :* le Retour au comptoir, ou l'Education déplacée, comédie vaudeville en un acte. Paris, M. Lecouvreur, 1808, in-8. [3400]

JULES, prénom sous lequel il existe des parts de pièces imprimées de sept auteurs dramatiques : MM. *Delahaye*, *Dulong*, *Gabriel*, *Leblanc*, *Merle*, *Saint-Georges* et *Vernet*. Voy. ces noms dans la « France littéraire » et ses « Corrections et Additions ».

JULES-JOSEPH, *pseudon.* [M. Jules ARNOUX], rédacteur des articles de théâtre dans « le Globe ».

JULIA DE FONTENELLE, chimiste qui s'était anobli [J.-S.-E. JULIA (1), né à Narbonne, où il tenait boutique de pharmacie avant de venir à Paris. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » et ses « Additions et Corrections » au nom *Julia.*

JULIEN et JULIEN DE M., *aut. dég.* [Julien de MALLIAN], auteur dramatique. Pour la liste de ses pièces, voy. la « France littéraire » et ses « Corrections et Additions » à *Mallian.*

JULIEN DE SAINT-ACHEUL, *aut. supp.* [Antoine DUPINET].

Taxes des parties casuelles de la boutique du Pape, rédigées par Jean XXII, et publiées par Léon X, selon lesquelles on absout, argent comptant, les assassins, les parricides, les empoisonneurs, les hérétiques, les adultères, les incestueux, etc., etc.; avec la Fleur des cas de conscience décidés par les jésuites, un Faisceau d'anecdotes y relatives, des Commentaires aux taxes, des Pièces antidotiques composées par les jésuites de Picardie, et le texte latin du Tarif. Publié par —. (Recueilli par M. *Jules Garinet*, avocat, pu-

(1) Il a quelquefois signé ses ouvrages : *de Fontenelle.*

blié par M. *Collin*, de Plancy). Paris, chez les libraires de théologie, et chez Collin, de Plancy; Ponthieu, 1820, in-8, 5 fr. [3401]

Reproduit dans la même année, comme une seconde édition, avec un titre ainsi modifié :

« Taxes des parties casuelles..... », rédigées par Jean XXII et publiées par Léon X, pour l'absolution (argent comptant) de toute espèce de crimes; avec la Fleur des cas de conscience décidés par les jésuites, un grand nombre d'anecdotes et de pièces accessoires et le texte latin des taxes. Paris, Brissot-Thivars; Aimé André.

L'avertissement n'est pas le même que celui des exemplaires avec les précédentes adresses de vendeurs, mais les feuillets 327-328, sur lequel est le nom de l'imprimeur, est un onglet.

Cet ouvrage n'est autre que le livre publié au seizième siècle, sous ce titre :

« Taxe des parties casuelles de la boutique du pape » (ou de la Chancellerie et Pénitencerie romaine), en latin et en françois, avec annotations, par A. D. P. (*Antoine Du Pinet*). Lyon, 1564, in-8, etc., et dont une nouvelle édition, retouchée, avait paru dans la première année du dix-huitième siècle, sous le titre suivant :

« Taxe de la Chancellerie romaine », traduite de l'ancienne édition latine avec des remarques, et augmentée d'une nouvelle préface (par *Renout*, ex-cordelier, depuis ministre du S. E.). Londres, 1701, in-8.

JULLEMIER [mademoiselle Alexandrine], sage-femme de la Faculté de Paris, *apocryphe* [M. TOUCHARD-LAFOSSE].

Mémoires authentiques d'une sage-femme. [Rédigés par M. *Touchard-Lafosse*]. Paris, Dumont; Bonnaire, 1835, 2 vol. in-8. — Deuxième édition. Paris, les mêmes, 1835, 2 vol. in-8, 12 fr. [3402]

Cet ouvrage piquant a été rédigé sur les notes de mademoiselle Jullemier.

Le premier volume, presque en entier, ne renferme que des particularités peu connues sur l'origine obscure et l'élévation de l'un des plus éhontés industriels de l'époque, le fameux M. Giraudeau, sur sa famille, mère, sœurs et frère, ainsi que sur sa femme. Voyez particulièrement sur toute cette famille, le chapitre intitulé : « Scènes d'intérieur. École d'intrigue et d'ingratitude », t. Ier, p. 135-221. Le second volume renferme des anecdotes sur la pratique de mademoiselle Jullemier, racontées avec esprit.

La seconde édition ne diffère de la première que par de nombreux cartons exigés par le docteur, parce qu'il n'y était pas toujours peint avec des couleurs qui lui fussent favorables. Partout où l'on lisait primitivement M. *Giraud...* et M. *de Saint-Gervais*, on lit dans la prétendue seconde édition : M. *Duroche*, *le docteur*. Des cartons ont été aussi faits pour d'autres noms propres appartenant à la famille de l'industriel. Il n'est pas jusqu'aux noms géographiques qui n'aient été changés.

Mademoiselle Jullemier fut longtemps intimement liée avec M. Girau-

deau ; ce fut elle qui fut la cause première de sa fortune actuelle. Le docteur des maladies honteuses l'en remercia par la plus noire ingratitude, et même que par mieux que cela.

Pour donner une idée des mutilations qui ont été faites à ce livre, nous en transcrirons un passage quelconque, pris au hasard (1).

Mademoiselle Jullemier était très attachée au docteur dont elle partageait non seulement les goûts d'industrialisme, mais encore les vues d'ambition vénale. Elle apprend que le docteur la trahit, qu'il va se marier, et elle se met à sa poursuite.

« Le matin du cinquième jour de mon attente, une de mes connaissances vint me dire : « Vous attendez ici M. Giraud... (M. *Duroche*, dans les exemplaires cartonnés) : c'est une peine inutile, ses noces se font à Bouffemont (*Argenlieu* (Oise) dans les exemplaires cartonnés).

« — Eh bien ! j'y cours ; je veux le voir, l'entretenir devant tout le monde des motifs qui feront de cet hymen une chaîne honteuse ; puis, j'ajouterai : « Osez, monsieur, osez me démentir ; c'est de vous que je tiens ces détails, c'est vous qui avez déchiré le voile du mystère, pour me découvrir les indignités sur lesquelles, pour un peu d'or que l'on vous promet, vous passez aujourd'hui l'éponge, mais qui n'en saliront pas moins votre vie... »

Une heure plus tard, j'étais sur la route de Bouffemont (*Argenlieu*, dans les exemplaires cartonnés), accompagnée d'un respectable ami, qui m'avait amené son cabriolet. Nous nous arrêtâmes au bourg de Moisselles, bourg situé à une demi-lieue environ, (*à Pont Saint-Maxence*, *bourg situé à une lieue* environ, dans les exemplaires cartonnés) du but de notre voyage. L'hôtel où nous descendîmes est tenu par le père et la mère d'une demoiselle dont les manières et le ton sont au dessus de son état. Comme nous avions demandé quel chemin nous devions suivre pour nous rendre à Bouffemont (à *Argenlieu*, dans les exemplaires cartonnés), cette demoiselle, soupçonnant peut-être les motifs qui m'y conduisaient, me parla sur-le-champ du mariage environné de mystères, que l'on préparait chez les Val... (les *Dup...*, dans les exemplaires cartonnés). Elle ajouta, avec une maligne expression de traits, que, bien informés des antécédents de la mariée et de sa mère, les habitants de Moiselles (de *Pont Saint-Maxence*, dans les exemplaires cartonnés), et des environs s'égayaient tant soit peu du dévouement philosophique de M. le docteur. « On assure, ajouta la jeune aubergiste, et c'est le plus plaisant de l'aventure, que l'on a fait autour de la maison de M. Val... (*Dup...*, autre part), un déploiement de forces tout-à-fait imposant ; je ne sais qui l'on craint, mais la gendarmerie est, dit-on, en permanence ; on garde militairement le *beau manoir* des Val... (depuis *Dup...*), et peut-être n'approcherez-vous pas de Bouffemont (depuis Argenlieu), sans que l'on vous crie : qui vive ! ». Ce qu'il y a de certain, c'est que trois mouchards passèrent deux jours et deux nuits, à cette époque, dans l'hôtellerie de Moiselles (toujours remplacé par Pont Saint-Maxence). Un peu de doute sur l'absence de M. Giraud..., et, je crois, l'envie d'observer les dispositions militaires dont on me parlait,

(1) T. I[er], pag. 193 à 197.

me déterminèrent à pousser jusqu'à Bouffemont (*Argentieu*, dans les exemplaires cartonnés). La jeune aubergiste nous montra, vis-à-vis de sa maison, un sentier qui devait nous conduire tout droit à ce hameau : mais, bon Dieu! quel chemin... Vingt fois notre cabriolet faillit être brisé dans cette voie essentiellement vicinale, et révélant, par les plus rudes oscillations imprimées au léger équipage, l'insuffisance des centimes additionnels de la commune. Meurtris par les cahots, nous dûmes descendre, et suivre à pied les côtés herbeux de la route. Malgré cet allégement, notre voiture eut encore quelque peine à se tirer d'une succession non interrompue de fondrières et de mauvais pas. « Certes, me dit mon compagnon de voyage, pour essayer de faire diversion à ma tristesse, si jamais M. Giraud... trouve le bonheur dans ces lieux, il n'arrivera pas par un chemin semé de fleurs.

— Des fleurs, répondis-je, M. Giraud... sait bien qu'il n'en trouvera pas une dans tout ceci.

A notre arrivée, nous nous dirigeâmes vers la demeure du premier magistrat de la commune, autorité en sabots, qui nous reçut avec une abondante émission de *j'avions* et *j'étions*, dans une maison qui ne ressemble guère à l'hôtel du lord maire de Londres; et pourtant cette habitation avec celle d'un acteur de province retiré, sont les plus beaux édifices de l'endroit. Quant à la masure renforcée qu'habitent les Val... (depuis les *Dup*...), on peut, en l'honorant, la comparer à une prison où l'on est renfermé pour l'expiation de ses péchés, et c'est sans doute pour cette raison que les Val... et les Giraud... (aujourd'hui *Duroche*) songent à s'y confiner. Mais si l'austérité de la retraite doit être proportionnée aux méfaits, ce doit être encore pour ces pécheurs un lieu de plaisance ».

Mademoiselle Jullemier rentre à Paris ; elle a besoin d'aller chez le docteur qui demeure rue Richer; mais comme c'est effectivement la demeure de M. Giraudeau, on a substitué au nom de rue Richer, *la Chaussée-d'Antin*.

Toute la partie de ces Mémoires, qui concerne le fameux docteur, est ainsi mutilée.

Il y a dans ces Mémoires des renseignements très curieux sur les industries pharmaceutiques du docteur, et particulièrement sur le *Rob Laffecteur*.

JUMIÉGES (Th.), *pseud.* [A. RABUTEAUX], auteur d'une « Biographie du duc Doudeauville », imprimée dans un recueil intitulé « la Renommée ».

JUNGERMAN (Valentin), *traducteur pseudonyme* [BRUZEN DE LA MARTINIÈRE].

Entretiens des ombres aux Champs-Élysées, sur divers sujets d'histoire, de politique et de morale ; traduits de l'allemand. Amsterdam, Uytwerf, 1723, 2 vol. in-12. [3403]

JUNGERMANUS (Hygenus-Thalassus), *pseudon.* [Petrus de MERCENNE].

Experimenta nova anatomica, quibus incognitum hactenùs chyli

receptaculum, et ab eo per thoracem in ramos usque subclavios vasa lactea deteguntur, etc. Parisiis, 1654, in-4. [3404]

JUNIEN C., *auteur déguisé* [Junien CHAMPEAUX, aut. dram.].

I. Avec MM. *Auguste G.* (*Gombault*) et *** (*Hyac.-Eug. Laffillard*, dit Décour) : les petits Maraudeurs, ou les Tambours en goguettes, tableau en un acte, mêlé de vaudevilles. Paris, Duvernois, 1823, in-8. [3405]

II. Avec MM. *Armand L.* (*Legrand*) et (*Aug. G. Gombault*) : le petit Chaperon-Rouge, conte en action, mêlé de couplets. Représenté sur le théâtre des petits acteurs de M. Comte, le 13 octobre 1823. Paris, Duvernois, 1823, in-8. [3406]

JUNIUS, *pseudonyme* célèbre.

Junius' Letters. A new edition, with Notes and general Index. Paris, Baudry, 1819, 2 vol. in-8, vel. papel, 6 fr. [3407]

— The same, with a Dissertation. Paris, Malepeyre, 1822, 2 vol. in-32 with a portr., 6 fr. [3408]

Cette édition fait partie de la « Collection of the British prose Writers ».

Lettres de Junius, traduites de l'angl. (par *Varnery*). Avec cette épigraphe : Brutus était-il un lâche assassin ? Est-ce un crime d'enfoncer le poignard dans le cœur d'un tyran ? Paris, Gueffier et Volland, 1791, 2 parties en un vol. in-8. [3409]

Il avait déjà paru en Angleterre plusieurs éditions de ces Lettres célèbres lorsque fut publiée cette traduction : elle est faite sur l'édition la plus soignée et la plus complète qui existât alors.

« Ces Lettres sont écrites avec hardiesse ; l'auteur se récrie contre les attentats portés à la constitution anglaise Il est tout à la fois habile jurisconsulte, profond politique et philosophe éclairé; les amis de la liberté, les personnes à qui tous les genres de despotisme déplaisent, les citoyens d'un patriotisme éclairé, les hommes fiers et courageux qui préfèrent la mort aux chaînes de la tyrannie et aux fers de l'esclavage trouveront avec plaisir, dans les lettres de Junius, ce civisme pur qui ne plie point, ce caractère inflexible qui ne peut être dompté quand les lois sont violées, la constitution en danger, la liberté publique menacée et les lois sacrées du peuple envahies ». (*Chronique de Paris*, 6 octobre 1791.)

— Les mêmes, trad. de l'anglais avec des notes historiques et politiques, par *J.-T. Parisot*. Paris, Béchet aîné, 1823, 2 vol. in-8, 12 fr. [3410]

Édition reproduite, en 1830, au moyen de faux-titres et de titres, comme une nouvelle édition. Paris, Pichon et Didier.

Beaucoup de personnes, chez toutes les nations, ont lu ces célèbres Lettres, mais aucune d'elles n'a été sûre d'en connaître le véritable auteur, bien que l'édition originale ait bien près d'un siècle. Le secret de l'auteur a été bien gardé. Aussi a-t-on été réduit à faire des conjectures, et ces conjectures ont amené à attribuer les Lettres de Junius, à huit auteurs différents. En voici les noms :

Boyd (Hugues). — G. Bonnecarrère, ancien diplomate, a inséré au *Moniteur*, du 1er octobre 1816, une lettre dans lequel il considère H. Boyd, comme l'auteur des Lettres de Junius. Pour être l'opinion la plus générale, elle n'est peut-être plus fondée qu'un autre.

Burke ;

Delolme (J.-L.), auteur d'un excellent ouvrage sur la constitution de l'Angleterre. — Ce qu'on peut affirmer sans crainte d'être démenti, c'est que Junius savait parfaitement le français, ainsi que le prouve la note qui accompagne sa lettre du 30 janvier 1771. Or, s'il est reconnu que la langue française n'était pas familière à Boyd, le véritable nom de Junius ne serait celui-ci. J.-L. Delolme était Suisse, et membre du Conseil des Deux Cents de la République de Genève. La première édition de sa Constitution de l'Angleterre parut, en français, à Amsterdam, en 1771. Pourquoi Delolme, auteur de ce bon livre, ne serait-il pas celui des Lettres de Junius.

Germaine (le lord vicomte Sackville, plus connu sous le nom de lord). — M. G. Coventry, qui a publié à Londres, en 1825, « A critical Inquiry regarding the real Author of the Letters of Junius », considère le lord vicomte Sackville, comme leur auteur ;

Francis (sir Philip), mort en 1819. — Byron veut que ces Lettres soient de ce dernier. Voy. « Conversations of lord Byron ». Paris, 1824, t. II, p. 4.

Glower. Voy. la Biographie universelle à ce nom ;

Lée (le général);

Portland (le duc de);

On conçoit que par amour-propre les Anglais aient revendiqué ce livre pour leur patrie, mais enfin Delolme ne peut-il pas pourtant en être l'auteur ?

JUNIUS II, *pseudonyme*.

Lettre de — sur le ministère français, la Chambre des Députés et la Pologne. Paris, de l'impr. de Fournier, 1831, in-8 de 8 pages. [3411]

Cet écrit doit être de l'auteur du nº 3413.

JUNIUS FRANÇAIS (le), *pseudonyme* [Marat].

Junius français (le), journal politique, du mercredi 2 juin 1790. Paris, Guilhemat et Arnulphe, 1790, 13 numéros in-8. [3412]

A dater du quatrième, le nom de l'auteur se trouve sur le frontispice de chaque numéro.

JUNIUS FRANÇAIS (le), *pseudonyme*.

Junius (le) français. Lettres sur les affaires de la France. Impr.

de Guiraudet, à Paris. — Paris, Bréauté, 1829, in-8 de 48 pages. [3413]

Voy. le n° 344.

JURISCONSULTE (UN), *auteur déguisé* [STEEK].

Réflexions d'— sur l'ordre de la procédure et sur les décisions arbitraires et immédiates du souverain, (traduites librement de l'allemand d' — par de *Moulines*). Berlin, 1765, in-8. — Nouvelle édition (précédée d'un Avant-Propos, par *Perrenot*). La Haye, de Tune, 1777, in-8. [3414]

JURISCONSULTE (UN), *pseudon.* [l'abbé CLÉMENT].

Lettres d'— sur les intérêts actuels du Clergé. Paris, 1790, in-8. V. T. [3415]

JURISCONSULTE (UN) qui a concouru à la confection du Code, *auteur déguisé* [le baron FAVARD DE LANGLADE].

I. Conférence du Code civil, avec la discussion particulière du conseil d'État et du Tribunat; par un jurisconsulte qui a concouru à la confection du Code. Paris, Didot, an XIII (1805), 10 vol. in-12. [3416]

Cet ouvrage est tout-à-fait distinct de l'édition des cinq Codes avec l'exposé des motifs et une table analytique des matières. Paris, Didot, 1804, et années suivantes, 10 vol. in-12.

II. Supplément au Code civil, ou Collection raisonnée des lois et décrets rendus depuis 1789 et qui se rattachent au Code civil, avec des notes explicatives. Paris, 1821, 2 vol. in-12. Anon. [3417]

JURISCONSULTE CITOYEN (UN), auteur de plusieurs ouvrages sur l'ordre public, *auteur déguisé.*

Journal historique et politique de constitution, de législation, d'administration, des tribunaux de police, avec des observations sur l'agriculture, le commerce et l'industrie. Paris, Boulard, 1790, in-8. [3118]

Ce journal est très intéressant; le discours préliminaire contient un tableau fort bien fait des événements qui ont rapport à notre législation, depuis le règne de Louis XV.

Note du temps.

JURISCONSULTE DE CYTHÈRE (UN), *pseudonyme* [Horace RAISSON].

Code des boudoirs, moyens adroits de faire des conquêtes, de devenir heureux en amour, et d'acquérir un certain aplomb auprès

des femmes. Par —. Ouvrage indispensable aux novices. Paris, Bréauté, 1829, in-18 sur papier rose, 1 fr. [3419]

JURISCONSULTE FRANÇAIS (UN), *auteur déguisé* [GOEZMANN].

Lettre d'— à un jurisconsulte allemand, sur une question de droit public. Londres (Paris), 1771, in-8. [3420]

Le Journal historique de la révolution Maupeou, 2e édit. t. VII, cite une deuxième Lettre du même auteur.

JURISCONSULTE RUSSE (UN), *auteur déguisé* [de THIS, conseiller d'État de S. M. l'empereur de Russie, procureur-général au sénat de Varsovie].

Notice historique et analytique sur le Code pénal de la Russie. [3421]

Imprimée dans le t. III de la « Revue de droit français et étranger », pages 245-53 et 257 à 277 (1846).

L'auteur de cette Notice venait à peine d'en corriger les épreuves, lorsqu'il est mort à Paris, le 7 avril 1846, des suites d'une maladie de poitrine, qui, depuis longtemps, ne laissait plus d'espoir à sa famille et à ses amis.

JURISTE (UN), *auteur déguisé* [Edme POURCHOT].

Lettre d' — à l'auteur du livre de la Véritable Éloquence. (B. Gibert). 1703, in-12. [3422]

JUSTIN, *auteur déguisé* [Jean-Marie-Alexandre-Justin GENSOUL], auteur dramatique. Pour la liste de ses pièces, voyez « la France Littéraire et ses Corrections et Additions » à *Gensoul.*

JUSTIN *** [GRANDGAGNAGE, conseiller à la Cour supérieure de Liége, membre de l'Académie royale de Bruxelles, classe des lettres, élu le 7 mars 1835].

I. Voyages et Aventures de M. Alfred Nicolas au royaume de Belgique. Bruxelles, Leroux, 1835, 2 vol. in-8. [3423]

II. Alfred Nicolas, ou la Littérature monstre. Liége, 1836, in-8. [3424]

Il existe des exemplaires tirés sur papier de couleur.

III. Wallonades ; par l'auteur d'Alfred Nicolas. Liége, Oudart, 1844, in-8 de 156 pages, 1 fr. 50 c. [3425]

L'auteur a publié dans la même année « Deux Wallonades nouvelles », par l'auteur « d'Alfred Nicolas », qui ont paru dans le no du 15 novembre 1844 de la « Revue de Liége », et voici ce que M. le baron de Reiffenberg,

on « Bulletin du bibliophile belge », t. II, p. 85, dit à l'occasion de ux dernières :

loiqu'elles n'appartiennent pas précisément à la bibliographie, nous uvons résister au plaisir de les mentionner en deux ou trois li-

fred Nicolas est un homme d'esprit et de savoir, qui fait bon mar- s talents qu'il possède le mieux : c'est le wallon dans son expres- a plus perfectionnée, avec sa loyauté, son bon sens, sa verve et sa . Dans sa causerie facile et abondante, vive et naturelle, il y a quel- iose de Montaigne et de Voltaire, et pourtant il reste toujours lui- ; il est original par tempérament, rien n'a gâté sa bonne et franche belge. Dire de quels sujets se joue la plume de M. Nicolas serait e; guidé seulement par sa capricieuse fantaisie, il parle de tout et de quelque autre chose, et il en parle constamment d'une manière nte, car chez lui la philosophie est alègre et rieuse, et lorsqu'il nous fléchir nous croyons n'avoir pris qu'une distraction agréable. Nous is pourtant lui pousser une botte à la *Mathanasius*, et lui montrer ous ne sommes pas non plus tout-à-fait ignorant en matière de wal- ie. Il remarque quelque part que si les éditeurs de vieux textes is savaient le wallon, ils éviteraient bien des méprises, et cela est Là dessus, toujours en badinant et avec son ton aimable, il s'en va her à M. Buchon, autre aimable érudit, qui sait à quoi s'en tenir grandes prétentions de la science, il s'en va, dis-je, le gourmander r rendu le mot *fel* par *cruel*, attendu qu'en wallon, le susdit mot si- *animé*, *ardent*. Je le veux bien, mais dans le patois dit *rouchi*, ou inaut, il est certain que *fel* n'a pas perdu le sens de *cruel*. Il n'est pas sûr que cette signification existait dans l'ancienne langue romane : ur du « Roman de Mahomet » ne dit-il pas à propos de *Néron* (p. 15 lition de MM. F. Michel et Reynaud) :

... Et de Noiron le *fel* homme.

« *Roman de la Rose* » ne contient-il pas ces vers (2118-19) :

Villain est *fel* et sans pitié,
Sans service et sans amytié.

in, la langue anglaise, qui garde encore tant de vestiges du roman, elle pas le mot *fell* qu'on traduit rigoureusement par *cruel*, *fa-* ?

Nicolas doit nous remercier de nous abstenir de lui citer le sanscrit ous ne savons pas et le grec que nous savons peu. Il nous suffit de oir prouvé que nous sommes presque digne d'être membre de l'*Aca- d'archéologie..... wallone*. Nous n'en demandons pas davantage.

portes de l'Académie de Bruxelles ont été ouvertes à M. Grandga- avant la publication de ces trois ouvrages, par suite de deux lec- et plus sérieuses et plus savantes. En 1830, il a obtenu un prix de lémie de Bruxelles pour sa réponse à la question : « De l'Influence de islation française sur celle des Pays-Bas, pendant les seizième et

dix-septième siècles », 1830 (vol. 8 des Mémoires couronnés). Il a aussi donné une « Notice sur un ancien manuscrit concernant Pierre l'Hermite », lue à la séance du 1er mars 1834.

En dernier lieu il a fait paraître un « Dictionnaire étymologique de la langue wallone ». Première partie. A.-H. Liége, 1845-47, 3 livraisons ensemble de 358 pages.

JUVÉNAL (L.-C.), *pseudonyme* [Léon CHAUMONT], écrivain satirique.

I. France (la) à Barthélemy. Réponse à Archiloque (M. Almire Gandonnière), guizophile. Paris, Pilout, 1843, in-8 de 16 pages. [3426]

En réponse à la première livraison du recueil de satires publié par Archiloque (M. Gandonnière), sous le titre de « A toi, Barthélemy! »

II. Lettre d'un Anglais de Londres à Guizot, Anglais de Paris. Réponse à l'*Angleterre*, de Barthélemy. (En vers.) Paris, Pilout, 1844, in-8 de 16 pages, 25 c. [3427]

La seconde livraison de la « Nouvelle Némésis » est sur l'Angleterre.

III. Vérité sur l'épée d'honneur du contre-amiral Dupetit-Thouars. Réponse à Archiloque, poète guizotin. (En vers). Paris, galeries de l'Odéon, et les marchands de nouveautés, 1845, in-8 de 16 pages, 50 c. [3428]

IV. Guerre (la) des portefeuilles, ou le Diable au bal du ministre, intrigue en un acte (et en dix scènes, en prose). Paris, galeries de l'Odéon, 1845, in-8 de 16 pages, 30 c. [3429]

V. Anti-Guizotines (les), satires politiques. Réponse des escarpes à Barthélemy. Paris, galeries de l'Odéon; les marchands de nouv., 1845, in-8 de 16 pages, 30 c.

VI. Anti-Guizotines, satires politiques. Paris, galeries de l'Odéon, 1845, in-8 de 100 pages, 75 c. [3430]

Réunion de pièces déjà imprimées. Chacune à sa pagination particulière.

VII. M. Alexandre Dumas sur la sellette. [En vers), Paris, rue Saint-Honoré, n° 70, 1845, in-8 de 16 pag., 30 c. [3431]

VIII. Écoles et Faubourgs de Paris, suivi de Napoléon en wagon, à-propos sur les chemins de fer. Paris, galeries de l'Odéon; les marchands de nouveautés, 1845, in-18 de 108 pages, 30 c. [3432]

IX. Art de sauter, enseigné par le grand éléphant de la pagode,

à propos de bêtes, pour servir à tous les gens d'esprit. (Chanson parlée). Paris, galeries de l'Odéon, 1845, in-8 de 8 pages, 10 c. [3433]

J. W. C.-T.-SS. de R-S-G., *auteur déguisé* [Justine WINNE, comtesse de ROSEMBERG].

Poésies morales et sentimentales de madame —, écrites à une campagne, etc. Londres, J. Robson, 1785, in-18. [3434]

KENTISCH (le docteur), *pseudonyme* [PIET].

Lettres du —, neveu de Smellie, à M. Baudeloque, sur quelques passages de son Traité des Accouchements. Paris, 1799, in-8. [3442]

KERARDVEN (L.), *ps.* [L. DUFILHOL, profess. de mathém.].

Guionva'h. Études sur la Bretagne. Paris, Ebrard, 1835, in-8, 7 fr. 50 c. [3443]

KERCKHOVE DE LA VAREND (le vicomte), grand chancelier de l'ordre des Quatre Empereurs et du Lion de Limbourg, etc., *usurpation nominale* [le chevalier Joseph-Louis-Romain KIRCKOFF, ancien officier de santé]. Pour la liste de ses ouvrages, voyez la « France littéraire » et ses Corrections et Additions à *Kirckoff*.

KERDALL (Gaston), *pseudonyme* [Aug. JOHANET, avocat], l'un des rédacteurs du journal intitulé d'abord « le Drapeau de la République » et ensuite « le Drapeau national ».

KERGARADEC (de), *nom abrév.* [LEJUMEAU DE KERGARADEC, médecin]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *Kergaradec*.

KERKOETIUS (Antonius), Aremoricus, *ps.* [Dionysius PETAU].

I. Animadversorum liber ad Cl. Salmasii notas ad Tertullianum de Pallio. Rhedonis (Parisiis), 1662, in-8. [3444]

C'est une critique du commentaire de Saumaise sur le traité *de Pallio*, de Tertullien. Saumaise répliqua au père Pétau, qui riposta par les opuscules suivants :

II. Mastigophorus, sive Elenchus confutationis, sub ementito nomine, animadversis Kerkoetianis opposuit. Parisiis, 1623, 3 part. in-8. [3445]

Saumaise se vantait, dit-on, à tout propos, d'*étriller* les auteurs; le P. Pétau, pour lui rendre son expression, intitula ses répliques, au nombre de trois, *Mastigophorus*, c'est-à-dire *étrilleur*.

KERKORKURK AYLADECK (M. de), *annotateur pseudonyme* de Marlborough, poème comique en prose-rimée du cousin Jacques [BEFFROY DE REIGNY].

KERMOR (Arthur), *pseudonyme* [Aug. JOHANET, avocat], l'un des rédacteurs du journal intitulé d'abord « le Drapeau de la République » et ensuite « le Drapeau national ».

KERNOC (Augusta), *ps.* [Aug. ROMIEU, préfet sous Louis-Phil.].

Mousse (le). Paris, J.-P. Roret, 1833, in-8, 7 fr. 50 c. [3446]

KERVÉLEGAN, *nom abrév.* [Aug.-Bern.-Franç. LEGOARRE DE KERVÉLEGAN]. Voy. « la France littéraire » à *Kervélegan.*

KICK (Paul de), *pseudonyme* [le vicomte Paul de CHOULOT].

Souvenirs et Impressions d'un sous-lieutenant. Nice, ses environs et la rivière de Gênes. Moulins, Desrosiers, et Paris, Chamerot, 1842, gr. in-8 de 379 pag. [3447]

KLIMIUS (Nicolas), *pseudonyme* [le baron L. de STOLBERG].

Voyage de — dans le monde souterrain, ouvrage traduit du latin, par *de Mauvillon.* Copenhague, Selt, 1753, in-12 et in-8. [3448]

Imprimé aussi dans la collection des « Voyages imaginaires ». L'original latin est de 1741.

KNICKERBOCKER (Diedrich), *pseud.* [Washington IRWING].

History (a) of New-York from the beginning of the Wold to the end of the dutch dynasty. (A new edition). Paris, Galignani, 1824, 2 vol. in-12, 18 fr. [3449]

— Histoire de New-York, depuis le commencement du Monde jusqu'à la fin de la domination hollandaise. Traduit de l'anglais. Paris, Sautelet, 1827, 2 vol. in-8, 12 fr. [3450]

KOKERBOURN, *pseudonyme* [l'abbé BONNAUD, ex-jésuite].

Tartuffe (le) épistolaire démasqué, ou Épître familière au marquis Caraccioli. Liége, 1777, in-8. [3451]

KOLIADÈS (Constantin), professeur dans l'Université ionienne, *pseudonyme* [Jean-Baptiste LECHEVALIER, mort premier conservateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève].

Ulysse-Homère, ou Du véritable auteur de l'Iliade et de l'Odyssée. Paris, De Bure frères, 1829, in-f° avec 5 c. et 15 pl., 24 fr. [3452]

Il faut s'assurer si un supplément de 4 pages, publié dans la même année par l'auteur, est joint aux exemplaires. Ce supplément existe aussi in-8, mais il est moins étendu.

Lechevalier est du nombre des savants qui contestent à Homère les deux grands poèmes qui nous sont parvenus sous son nom.

KONG-KIA (le lettré), *pseudonyme* [S.-V.-R. LINGUET].

Pierre (la) philosophale, Discours économique, prononcé dans l'Académie imp. de Fong-Yang-Fou, par —. La Haye, 1768, in-12, de 47 p. [3453]

KOTZEBUE, *apocryphe* [l'abbé GRANDIDIER].

Notice sur la confrérie de la Corne. [3454]

Malte-Brun a inséré dans son piquant recueil intitulé « Mélanges scien-

tifiques et littéraires » (1828, 3 vol. in-8), t. III, pages 241-45, une Notice sur la confrérie de la Corne, trad. de l'allem., de Kotzebue. Or, Kotzebue s'est contenté de traduire lui-même un Mémoire de l'abbé Grandidier, inséré dans le « Journal de Nanci » et dans « l'Esprit des journaux », février 1781, p. 235-250. Cette particularité singulière nous a été signalée par M. le baron de Reiffenberg.

KOUZNETZOFF (Alexandre], *traducteur supposé* [VOGEL].

Examen de l'ouvrage de M. le marquis de Custine : « la Russie en 1839 », traduit du russe, de M. *N. Gretsch*. Paris, au comptoir des Imprimeurs, 1844, in-8. [3455]

Le nom pris par le traducteur était celui du valet de chambre de M. Gretsch.

KOUTLOUC-FOULADI. Voyez TUTUNDJU-OUGLOU-MOUSTAFA-AGA.

KRANTZOVIUS (Irénée), *pseudonyme*.

Traité mathématique sur le bonheur, ouvrage traduit de l'allemand en anglais (composé en anglais), avec des remarques par *A. B.* et traduit de l'anglais en français, avec une lettre préliminaire par le traducteur français (*de Silhouette*). Londres, Darrès, 1741, in-12 de 66 pages. [3456]

Réimprimé à la suite de la « Dissertation sur Elie et Enoch », par Boulanger, dix-huitième siècle, in-8. A. A. B—R.

KRASIOWNA (Marguerite), *pseudonyme* [RIZZI-ZANNONI].

Carte de l'éclipse de Lune du premier avril 1764. [3457]

Cette carte donna lieu dans son temps à une injuste accusation de plagiat d'une autre carte de madame Lepaute. Il a été publié à cette occasion une brochure intitulée « Éclaircissements historiques sur un fait littéraire ». Utrecht, 1764, in-12 de 14 pages, dans laquelle Rizzi-Zannoni est pleinement justifié.

KRINELBOL (le voyageur), *pseudonyme* [Laurent ANGLIVIEL DE LA BEAUMELLE].

Amours (les) de Zeokinizul (Louis-Quinze), roi des Kofirans. Ouvrage (supposé) traduit de l'arabe du —. Amsterdam, 1746, petit in-8 ; — Amsterdam, aux dépens de Michel, 1747, in-16, de 306 (206) pages. [3458]

Cet ouvrage a été attribué à Crébillon fils dont on retrouve l'anagramme dans le nom du prétendu voyageur ; mais ce fut encore sous ce nom, retourné en celui de Bekrinoll, que La Beaumelle publia, en 1748, son « Asiatique tolérant ». (Voy. le n° 353).

L'édition de 1747 des « Amours de Zeokinizul » que nous avons sous les yeux, titre rouge et noir, a 306 pages, mais la pagination sautant, par suite d'une faute typographique, de la page 159 à 260, le volume n'a par le fait que 206 pages.

Presque partout on a commencé les alinéas avec de l'*italique*. C'est le premier livre dans lequel nous ayons trouvé cette singularité typographique. Comme dans l'ancienne typographie française et étrangère, on commençait les alinéas par un mot en PETITES CAPITALES, tout porte à croire que c'est la disette de ce caractère qui aura décidé l'imprimeur à se servir d'*italique*.

Sur les 306 (206) pages de ce petit volume, la *préface* en occupe six, et il est terminé par une *clef* qui forme quatre pages (les 303 à 306); cette clef ne nous a pas paru contenir tous les noms cités dans l'ouvrage.

Clef des noms et anagrammes des *Amours de Zeokinizul.*

Alniob (l'île d'), l'île d'Albion ou l'Angleterre.

Alniobiens, Anglois.

Anserol (le kam d'), le duc d'Orléans.

Bapasis (les), les Pays-Bas.

Bassa, duc.

Bileb, la Bible.

Dervis, prêtres et moines.

Dourtavan (le bassa), le duc de Vantadour.

Dyesois (les), Suédois.

Faquirs, jésuites.

Ghinoer (la reine de), la reine de Hongrie.

Ginarkan (la princesse de), la princesse de Carignan.

Goilaus (les), les Gaulois.

Goplone, la Pologne.

Guernonies (les), les Norwégiens.

Houris (les), les femmes.

Iguelean (l'), l'Évangile.

Imans, prêtres et moines.

Jestur (le mollak), le cardinal de Fleury.

Jercbi (le roy de), le roy d'Ibérie, ou d'Espagne.

Junes (les provinces), les provinces unies.

Kalontil, Châtillon.

Kam, duc et comte.

Katenos (le grand kam de), le grand duc de Toscane.

Kerilieu (le kam de), le duc de Richelieu.

Kertras (le kam de), le duc de Chartres.

Kigenpi, Pequigni.

Kismar, marquis.

Kismare, marquise.

Kofir, Paris.

Kofirans (le roy des), le roy de France.

Kofiranes (les troupes), les troupes françaises.

Kranfs (les), les François.

Krinelbol, Crébillon.

Lenertoulla, madame de la Tournelle.

Leosanil, Noailles.

Leutinimil, madame de Vintimille.

Liamil, madame de Mailli.

Lundamberk (le kam de), le duc de Cumberland.

Manoris (les), les Romains.

Marogins (les), les Germains, ou Allemands.

Meani (le kam du), le duc du Maine.

Methers, gentilshommes.

Mollak, cardinal.

Nasica, mademoiselle de Jansac.

Neitilane, Italienne.

Nhir (le fleuve), le Rhin.

Nodais (les), les Danois.

Omerifferiufs, sous-fermiers.

Pemenralt (le), le Parlement.
Pepa (le), le pape.
Reinarol (la), la Lorraine.
Sesems, messes.
Sicidem, grand kam de Katenos, Medicis, grand duc de Toscane.
Sokans (les), les Saxons.
Suesi, Jésus.
Tezoulou (le kam de), le comte de Toulouse.
Vameric, Maurice, comte de Saxe.
Visir, ministre.
Vorompdap, madame de Pompadour.
Vosaïe, Savoie.
Vosaïe (le kam de), le duc de Savoie.
Zeokinizul, Louis XV.
Zeoteirizul, Louis XIII.
Zokitarezoul, Louis XIV.

Il existe des exemplaires auxquels sont joints des clefs manuscrites plus amples que la précédente.

KRUDNER [Mme de], *auteur supposé*.

Valérie, ou Lettres de Gustave de Linar à Ernest de G.... Paris, Giguet et Michaud, 1803, 2 vol. in-12. [3459]

Première édition de ce joli roman, souvent réimprimé.

Un digne et respectable vieillard, M. Tournachon de Montvéran, qui fut l'amant de madame Krudner, longtemps avant qu'elle ne devint l'Égérie d'Alexandre de Russie, nous a personnellement affirmé que « Valérie » n'est point de cette dame. Parmi ses relations, madame Krudner comptait un oratorien, de la maison de Montmorency, très épris de ses charmes et de son esprit : il ne fut point heureux; néanmoins, son admiration pour elle ne finit qu'avec sa vie. Lorsque madame Krudner quitta la France pour aller s'établir en Suisse, l'oratorien la suivit. Là, pour charmer ses loisirs, il composa ce petit roman. Mais notre oratorien fit une maladie qui l'enleva. En mourant, il laissa à madame de Krudner une somme pour faire imprimer son livre. Il le fut bien, mais sous le nom de l'exécutrice de sa dernière volonté.

M. de Montvéran, dont les souvenirs de son intimité avec madame de Krudner sont encore très vifs, n'a pu se rappeler du nom de l'oratorien, le véritable auteur de « Valérie ».

M. de Montvéran se proposait, il y a quelques années, de publier des « Souvenirs de mon temps », dans lesquels trois ou quatre feuilles d'impression eussent été consacrées à madame Krudner. Il est à regretter que ces Mémoires n'aient pas été publiés : ils renfermaient, dit-on, une foule de faits excessivement intéressants et curieux.

KRUGER, *apocryphe* [Fr.-A. DESLANDES].

Histoire des anciennes révolutions du globe terrestre, avec l'histoire des tremblements de terre, depuis Jésus-Christ jusqu'à présent; traduit de l'allemand (par *Sellius*), revue et augmentée (par l'abbé *Sépher*). Paris, 1752, in-12. [3460]

Une note manuscrite de Naigeon le jeune attribue cette traduction à Deslandes. En lisant le « Journal des savants », édition de Hollande, jan-

vier 1754, page 182 et suivantes, on voit effectivement que Deslandes est le véritable et seul auteur de cet ouvrage.

K***S., *pseudonyme* [Henri-Alexis CAHAISSE].

I. Dix Titres pour un : les Effets du Fatalisme; les Erreurs de la Justice, etc. Paris, Jombert, an IX (1801), 2 vol. in-12, 3 fr. [3461]

Recueil de dix Nouvelles.

II. Il était temps, ou Mémoires du marquis de Blinval; par l'auteur de « Dix Titres pour un ». Paris, Léopold Collin, 1808, 3 vol. in-12, 6 fr. [3462]

III. Prisonnier (le) de Spandaw; par l'auteur de « Dix Titres pour un ». Paris, librairie économique, 1809, 3 vol. in-12, 6 fr. [3463]

IV. Mémoires de Joseph-Jean-Baptiste-Albouy Dazincourt, comédien-sociétaire du Théâtre-Français, directeur des spectacles de la Cour, et professeur de déclamation au Conservatoire. Paris, Favre, 1809, in-8, 3 fr. — Deuxième édition. Paris, le même, 1810, in-8, avec un portrait, 3 fr. 60 c. [3464]

V. Mémoires de Préville. Paris, Favre, 1812, in-8. [3465]

Ces deux derniers ouvrages ont été insérés dans la « Collection des Mémoires sur l'art dramatique », publiée par M. Ourry, et, réunis, ils en forment le t. VIII.

M. Cahaisse ne s'est donné que comme l'éditeur de ces deux ouvrages; mais l'opinion publique dit qu'il en est l'auteur.

VI. Ministres (les) anciens et ceux de l'époque actuelle, jugés d'après leurs œuvres. Paris, Lebègue, 1826, in-8 de 48 pages. [3466]

KYPSELER (Gottlieb), *pseudonyme* [Abraham RUCHAT].

Délices (les) de la Suisse, où l'on peut voir tout ce qu'il y a de plus remarquable. Leiden, 1714, 4 vol. in-12. [3467]

L

L. (le chev. de), *pseudonyme* [le baron de TSCHOUDY].

Vatican (le) vengé, apologie ironique pour servir de pendant à l'Etrenne au Pape, ou Lettre d'un père à son fils, à l'occasion de la bulle de Benoît XIV, avec les notes et commentaires. La Haye, Van Cleef, 1752, in-8. [3468]

L'initiale L est celle du nom *Lussy*, sous lequel Tschoudy a aussi écrit.

L., *pseudonyme* [VOLTAIRE].

Notes sur la Lettre de M. de Voltaire à M. Hume (au sujet de J.-J. Rousseau). 1760. [3469]

La lettre sur laquelle sont ces notes fait partie d'un opuscule publié en novembre 1766, sous ce titre : « le Docteur Pansophe », contenant deux lettres : celle de Voltaire, et une autre de Bordes.

Ce fut peu de temps après qu'on publia les *Notes* que nous venons de citer. Elles ne contredisent en rien la Lettre. Elles en sont le complément, l'explication et le développement. Ces notes n'étant pas plus favorables à Rousseau que le texte même, on fut autorisé à penser qu'elles étaient de la même main, avec d'autant plus de raisons, que l'annotateur avait reproduit textuellement des opinions émises dans « le Sentiment des citoyens ».

L., *pseudonyme* [l'abbé BAUDEAU].

Lettres historiques sur l'état actuel de la Pologne et sur l'origine de ses malheurs. Paris, 1772, in-8. [3470]

L., *pseudonyme* [A.-L.-J. GODIN].

Vies et aventures de Joachim Murat, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Paris, Ménard et Desenne, 1816, in-12, avec un portr. [3471]

Quoique publié sous l'initiale L., ce volume a bien l'air d'être sorti de la même plume que « l'Histoire de Buonaparte », etc., publiée dans la même année, et par les mêmes libraires.

L.., *pseudonyme* [ISOARD, connu sous le nom de *Delisle de Sales*].

Bardinade (la), ou les Noces de la Stupidité, poème divisé en X chants. 1765, in-8. — Nouv. édit. (prétendue), à laquelle on a joint le Parallèle de Descartes et de Newton (par le même auteur). La Haye, et Paris, Cuissart, 1768, in-8. [3472]

Delisle de Sales prétend, page 73 de sa « Défense de l'Essai sur le Jour-

nalisme », ne pas être l'auteur de ce poème. Il assure que « les biblio-« graphes connaissent l'auteur, M. L..., son ami ». Aucun bibliographe de notre connaissance, dit M. Beuchot, n'a pu nous expliquer quel était le M. L... dont veut parler Delisle de Sales. Au reste, tout en appelant M. L..., son ami, Delisle de Sales déclare ignorer si cet ami vit encore; il avoue au surplus être l'auteur de l'un des dix chants.

L*** (Mme la marquise de), *pseudonyme* [LA CHAUSSÉE].

Lettre de —, sur les Fables nouvelles (de La Motte), avec la Réponse de M. D***, servant d'apologie. Paris, Pepie, 1719, in-12. [3473]

Imprimé aussi dans le t. VI des « Amusements du cœur et de l'esprit ». L'éditeur des « Amusements » dit que, suivant des gens bien instruits, le P. BUFFIER, jésuite, est l'auteur de ces deux critiques. L.-Th. Hérissant, dans la table des auteurs du « Fablier français », 1771, in-12, attribue ces deux morceaux à LA CHAUSSÉE : c'était l'opinion de l'abbé Desfontaines dans le « Nouvelliste du Parnasse »; c'est aussi celle de l'auteur de la « France littéraire » de 1769. On croit que Sablier y a eu part.

A. A. B—R.

L*** (M. de), *auteur déguisé* [de LA PIMPIE DE SOLIGNAC].

Récréations littéraires, ou Recueil de Poésies et de Lettres, etc. Paris, Boudot, 1723, in-8. [3474]

L***, *pseudonyme* [le P. BONAVENTURE, de Sisteron].

Histoire de la ville et de la principauté d'Orange. La Haye, Marc Chaves, 1741, in-4. [3475]

Il y a des exemplaires ainsi intitulés : « Histoire nouvelle de la ville et principauté d'Orange...; par le P. BONAVENTURE de Sisteron, prédicateur capucin. Avignon, Chaves, 1741, avec une autre préface, à la fin de laquelle l'auteur annonce un second volume qu'il n'a point donné. On trouve ensuite les *permissions des supérieurs* et le sommaire des dissertations. A. A. B—R.

L*** (Madame), *pseudonyme* [Jean-Pierre MOET].

Conversation de la marquise D*** avec sa nièce nouvellement arrivée de province. Ouvrage posthume de —, recueilli par M***. Amsterdam (Strasbourg), 1753, in-8 de 76 pag. [3476]

L***, ancien médecin des armées du roi, *pseudonyme* [Charles-Auguste VANDERMONDE].

Dictionnaire partatif de santé...; par —, et M. B***, médecin des hôpitaux. Paris, Vincent, 1759, 1760, 1761, in-8. — IVe édition, revue et considérablement augmentée. Paris, 1771, 2 vol. in-8. [3477]

Vandermonde ne voulait pas être connu comme auteur de cet ouvrage.

Lettre d' — à M. N*** (Necker), auteur prohibitif à Paris. Paris, 1775, in-8. [3497]

LABOUREUR DU GATINAIS (UN), *aut. dég.* [de LA FAGE].

Moyens (des) de s'enrichir par l'agriculture. Paris, (Hautdeboud), 1803; et Paris, Aubry, 1804, in-12. [3498]

LA BRACTÉOLE (M. de), *pseudonyme* [J. de MAIMIEUX].

Éloge philosophique de l'impertinence, ouvrage posthume de —. Abdère et Paris, Maradan, 1788, in-8. — Nouvelle édition, Paris, 1806, 2 vol. in-18. [3499]

LA BRAGERESSE, *nom abrév.* [BONNET DE LA BRAGERESSE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. les Corrections et Additions de « la France littéraire » à *Bonnet de la Brageresse.*

LABROUSSE, *nom abrév.* [Clotilde-Suzanne COURCELLES LABROUSSE, célèbre visionnaire]. Voy. le tome IV de « la France littéraire » à *Labrousse.*

LA BRUÈRE, *nom abrév.* [LECLERC DE LABRUÈRE]. Voy. « la France littéraire. » à *Leclerc de L.*

LA CAILLE et CAILLE (l'abbé), *pseudonyme* [VOLTAIRE].

I. Trois (les) Empereurs en Sorbonne. (A l'occasion de la censure de « Bélisaire », par la Sorbonne), par M. l'abbé Caille. 1768. [3500]

Réimprimés dans les « Contes en vers, Satires et Poésies » de l'auteur.

II. Histoire de Jenny, ou le Sage et l'Athée, par M. Sherloc (masque de Voltaire), traduite par M. de La Caille, suivie d'une lettre de La Visclède (troisième masque de Voltaire) au sécrétaire de l'Académie de Pau. Londres (Genève), 1775, in-8. [3501]

Les éditeurs de Kehl datent « l'Histoire de Jenny » de 1769; mais M. Beuchot la croit de 1775. C'est sous cette date que les « Mémoires secrets » en parlent; et, s'il ne faut pas toujours ajouter foi à ce piquant recueil, on peut s'en rapporter à lui pour les dates, lorsque rien ne les contredit.

LA CALPRENÈDE (Mme de), *auteur déguisé* [Gauthier de Costes, seigneur de LA CALPRENÈDE].

Nouvelles (les), ou les Divertissements de la princesse Alcidiane. Paris, 1661, in-8. [3502]

« Je crois, dit Nicéron, qu'on peut mettre au nombre des ouvrages de La Calprenède ce petit roman, qui a paru sous le nom de sa femme ». (T. XXXVII, p. 243.)

L... (le marquis de), *pseudonyme* [CHAMPCENETS].

Lettre du marquis de L... (Louvois) quinze jours avant sa mort, avec la réponse de M. de C. (Chrmpcenets). 1788, in-8. [3486]

LA B*** (le chevalier de), *pseudonyme* [de BASTIDE].

I. Confessions (les) d'un Fat. Paris, 1749, 2 part. in-12. [3487]

II. Tribunal (le) de l'Amour, ou les Causes célèbres de Cythère. Cythère, 1750, 2 part. in-12. [3488]

III. Tombeau (le) philosophique, ou Histoire du marquis de ***. Amsterdam, 1751, 2 part. in-12. [3489]

LA BAÏSSE (de), *pseudonyme* [le P. SARRABAT].

Dissertation sur la circulation de la sève dans les plantes. Bordeaux, 1735, in-8. [3490]

Cette pièce a été insérée dans le Recueil de dissertations couronnées par l'Académie de Bordeaux, depuis 1715 jusqu'en 1739, 6 vol. in-12.

LA BARONIE (François de), *pseudonyme* (Florent CHRÉTIEN].

Seconde Réponse de —, à M. Pierre de Ronsard, prêtre, gentilhomme vendomois, évêque futur; plus le Temple de Ronsard, où la Légende de sa vie est écrite. (Orléans), 1563, in-4. [3491]

La Croix du Maine, in-4, t. I, p. 204.

LA BARRE, *nom abrév.* [François POULAIN DE LA BARRE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire » à *La Barre.*

LA BARRE (Eugène), *pseudonyme* [F. GRILLE], auteur de *Petites Lettres sur la province* (au nombre de sept), imprimées dans « l'Album », journal [1819].

LA BASSÉE, écuyer de M. l'électeur de Bavière, *auteur supposé* [Jacques de SOLLEYSEL]. [3492]

Deux ouvrages de Solleysel, son « Maréchal méthodique », et son « Dictionnaire des termes de cavalerie » ont été imprimés sous le nom de La Bassée dans la première partie du livre intitulé: les « Arts de l'homme d'épée, ou Dictionnaire du gentilhomme », contenant l'art de monter à cheval, l'art militaire, l'art de la navigation, etc. (par le sieur Guillet). Paris, 1678, 3 vol. in-12; — La Haye, 1686, 1 vol. in-12.

LA BASTIE (le baron de), *nom seign.* [Joseph BIMARD, baron de LA BASTIE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire à *La Bastie.*

LÀ BASTIE (de), *nom abrév.* [Jean-Joseph FOUGASSE D'ENTRECHAUX DE LA BASTIE, évêque de Saint-Malo]. Voy. « la France littéraire » à *La Bastie.*

LABAT (Eugène), *pseudonyme* [CAVAZZI].

I. Avec M. *Charles Desnoyer :* Richard Savage, drame en 5 act. (et en prose). Paris, Barba; Delloye, 1839, in-8 à 2 col. [3493]

Représenté pour la première fois sur le Théâtre-Français, le 11 octobre 1838.

II. Avec M. *Charles Desnoyer :* la Vie d'un comédien, comédie en quatre actes. Paris, Ch. Tresse, 1842, in-8 à 2 colon. [3494]

Représentée pour la première fois sur le théâtre de l'Odéon, le 23 décembre 1841.

Ces deux pièces font partie de « la France dramatique au dix-neuvième siècle ».

LABAUME (l'abbé de), *nom abrév.* [MORIN DE LABAUME]. Voy. « la France littéraire » à *Labaume.*

LABAUME (G. de), *nom abrév.* [GRIFFET DE LABAUME]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. les Corrections et Additions de « la France littéraire » à *Griffet de Labaume.*

LABÉ (Louise), *pseudonyme* [Louise Charly, dame PERRIN, plus connue sous le nom de]. Voy. « la France littéraire » à *Labé.*

LA BEAUMELLE, *nom abrév.* [ANGLIVIEL DE LA BEAUMELLE]. Pour deux écrivains de ce nom, le père et le fils, voy. « la France littéraire » et ses Corrections et Additions à *La Beaumelle.*

LA BÉDOLLIÈRE (Eugène de), *nom abrév.* [Eugène GIGAULT DE LA BÉDOLLIÈRE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. les Corrections et Additions de « la France littéraire » à *La Bédollière.*

LA BÉDOYÈRE, *nom abrév.* [le comte Henri HUCHET DE LA BÉDOYÈRE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire » à *La Bédoyère.*

LA BERCHÈRE, *nom abrév.* [LE GOUX DE LA BERCHÈRE]. Pour la liste de ses ouvrages, « la France littér. » *Le Goux de La Berchère.*

LA BERGERIE, *nom abrév.* [ROUGIER DE LA BERGERIE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire » et ses Corrections et Additions à *Rougier de la Bergerie.*

LA BOISSIÈRE, *pseudonyme* [HERVIEUX, plus connu sous le nom de], curé de Saint-Jacques, à Corbeil.

On lui attribue, mais on l'attribue aussi à l'abbé de La Molère, l'ouvrage intitulé : « Préservatif contre les faux principes et les maximes dangereuses établies par M. de M*** (de Montgeron), pour justifier les secours violents qu'on donne aux convulsionnaires ». 1750, 1787, in-12.

LABORDE [Jean-Benjamin de], fermier général, *apocryphe*.

Tableaux topographiques, pittoresques, physiques, historiques, politiques et littéraires de la Suisse, avec la Table analytique. Paris, Clousier, 1780-81, 4 vol. in-fol, ornés de 278 planches, ou 13 tomes formant 8 vol. in-4, et 2 vol. gr. in-fol. de planches. [3495]

Les Tableaux ou Voyages pittoresques de la Suisse, entrepris dans la vue de bien faire connaître tout ce que cet intéressant pays offre de curieux dans tous les genres, tant au physique qu'au moral, a été moins exécuté par de Laborde que par le concours de plusieurs savants littérateurs et artistes recommandables. La description minéralogique est traitée avec beaucoup de soins et d'exactitude, par BESSON. Ce qui est relatif à l'histoire et aux institutions des cantons de la ligue, est en grande partie l'ouvrage de M. le général ZURLAUBEN DE ZOUG, membre de l'ancienne Académie des inscriptions, et homme d'État profondément versé dans la connaissance des annales civiles et militaires, de même que des antiquités de sa patrie. La topographie est calquée sur FOESI, le plus exact et le plus complet des géographes indigènes de l'Helvétie. La table analytique a été rédigée par QUÉTANT.

LABORDE [le comte Alexandre-Louis-Joseph de), membre de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, de la Société des Antiquaires de Londres, etc.; mort à Paris, le 20 octobre 1842.

Il existe beaucoup d'ouvrages sous le nom du comte Alexandre de Laborde (voy. la « France littéraire » et ses « Corrections et Additions »), mais beaucoup d'entre eux lui sont contestés. Voici ce que nous lisons dans la fameuse « Préface envoyée de Berlin », pag. xxxiij et xxxiv, au sujet de diverses révendications.

« Quelqu'un qui entreprendrait de prouver au public que M. Alexandre de Laborde n'est auteur d'aucun des ouvrages qu'il a publiés sous son nom, ne lui apprendrait peut-être rien de nouveau. Mais celui qui aurait l'indiscrétion de faire connaître le nom des personnes par qui ces ouvrages ont été composés, serait sûr que la malignité lui saurait gré de cette révélation. Mais il serait à craindre qu'en cherchant à divulguer des secrets qu'on est convenu de tenir cachés, il ne commit quelques méprises. Nous ne pourrons nous dispenser de blâmer les personnes qui s'obligent à se dire à l'oreille, assez haut pour que tout le monde l'entende, que l'*It*-

néraire descriptif de l'Espagne (1), qui a fait la réputation littéraire de M. de Laborde, n'est point son ouvrage, et qu'on n'est même pas certain qu'il ait lu les cinq volumes qui le composent. Pourquoi soutenir que ce livre soit l'ouvrage d'un humble médecin français qui avait longtemps séjourné en Espagne? Il n'y a pas de doute que si M. CARRÈRE eût effectivement composé cet ouvrage, il n'en aurait pas vendu le manuscrit 3,000 fr. à M. de Laborde, et n'aurait pas pour cette somme permis que M. de Laborde le fît imprimer sous son nom. Il est bien vrai que le docteur Carrère avait composé un excellent Itinéraire d'Espagne, mais qui prouve que ce soit celui que M. de Laborde nous a donné sous son nom? J'ai entendu vingt personnes se vanter d'avoir eu part à la composition des ouvrages de M. de Laborde. A les en croire, M. de Laborde n'aurait fait qu'y mettre son nom; ils poussent l'indiscrétion jusqu'au point de faire connaître la portion de chaque ouvrage dont chacun d'eux est l'auteur. Tandis que d'un côté l'Espagnol MARCHENA se vante d'avoir fait à lui seul la *Description de la mosaïque d'Italica* (2), l'abbé Girod, MM. de Châbriand, Boutard, Rabbe, Malmontet, Lenoir, et je ne sais combien d'autres, comptent le nombre de livraisons du grand *Voyage pittoresque de l'Espagne* (3) dont le texte est leur ouvrage. Plus loin, j'entends les dessinateurs se plaindre que M. de Laborde a mis son nom au bas de plusieurs dessins qu'il n'a jamais faits. M. Bourgeois apprend, à qui veut le savoir, par qui a été faite la *Description des nouveaux jardins de la France et de ses anciens châteaux* (4), que M. de Laborde a entrepris de faire connaître. L'auteur de la *Collection de vases grecs de M. le comte de Lamberg expliquée* (5), n'est pas tenu plus secret. Je ne sais combien de personnes se sont vantées d'avoir travaillée au *Voyage pittores-*

(1) *Itinéraire descriptif de l'Espagne, et Tableau des différentes branches d'administration et de l'industrie de ce royaume.* Paris, 1808 ou 1809, 5 vol. in-8, et Atlas pet. in-4 de 29 cartes. — IIIe édition, revue, corrigée et considérablement augmentée; précédée d'une *Notice sur la configuration de l'Espagne et de son climat*, par M. de HUMBOLDT; d'un *Aperçu sur la géographie physique*, par M. le colonel BORY DE SAINT-VINCENT; et d'un *Abrégé historique de la monarchie espagnole et des invasions de la Péninsule jusqu'à nos jours*; enrichie 1° de vignettes; 2° de deux cartes de ce royaume (par le colonel Bory de Saint-Vincent); 3° d'un Atlas. Paris, F. Didot, 1827 et ann. suiv., 6 vol. in-8, et Atlas de 37 cartes et 4 plans, 60 fr.

(2) *Description d'un pavé mosaïque découvert dans l'ancienne ville d'Italica, aujourd'hui le village de Santipona, près de Séville*; suivie de *Recherches sur la peinture en mosaïque chez les Anciens, et les monuments en ce genre qui n'ont point encore été publiés.* Paris, de l'impr. de P. Didot aîné, an x (1802), très grand in-fol. avec 22 pl., 200 fr.

(3) *Voyage pittoresque et historique d'Espagne.* Paris, Nicolle, 1807-18, 4 vol. grand in-fol..

(4) Paris, Bourgeois, 1808-15, in-fol. de 130 pl. avec texte.

(5) Paris, Giard, 1824-28, 2 vol. gr. in-fol.

que d'Allemagne (1) ? Combien d'autres soutiennent avoir traduit de l'anglais les ouvrages que M. de Laborde a fait passer dans notre langue ? Je ne finirais pas si je devenais l'écho des prétentions de ceux qui se donnent en tous lieux et sans crainte d'être démentis, pour les auteurs des brochures politiques de M. de Laborde. C'est à qui démembrera avec le plus d'effronterie la réputation littéraire de M. de Laborde. Les généraux d'Alexandre attendirent la mort de ce conquérant pour se partager ses conquêtes. Je conseille aux auteurs de M. de Laborde d'imiter cette sage retenue. C'est bien quelque chose que d'avoir du mérite ; mais tout celui qu'on a ne tient pas lieu de celui qu'on croit avoir ».

P. R. A—s.

LA BORIE (le chevalier de), *plagiaire* [le chevalier Guillaume-Alexandre MÉHÉGAN].

Lettres sur l'éducation des femmes et sur leur caractère en général. Saint-Omer, 1758, in-12. [3496]

Ces Lettres, qu'on avait annoncées sous le nom du chevalier de La Borie, sont tirées mot à mot des « Considérations sur les révolutions des arts » de Méhégan (1755, un vol. in-12).

« Annales typographiques », juillet 1760 (1759), p. 258, t. II. V. T.

LABORIE, *nom abrév.* [ROUX DE LABORIE]. Pour la nomenclature des ouvrages de deux écrivains de ce nom, le père et le fils, voy. « la France littéraire » et ses Corrections et Additions à *Roux de Laborie.*

LA BOURDONNAIS, *nom abrév.* [B.-F. MAHÉ DE LA BOURDONNAIS]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire » à *Mahé de la Bourdonnais.*

LABOUREUR DE PICARDIE (UN), *pseudonyme* [le marquis de CONDORCET].

---

(1) Non Voyage pittoresque d'*Allemagne*, mais bien *en Autriche*. Paris, de l'impr. de P. Didot, 1821, 2 vol. grand in-fol. Il a été publié, deux années plus tard, un *Précis historique de la guerre entre la France et l'Autriche*, formant le troisième volume du *Voyage pittoresque en Autriche*. Ce *Précis* a été imprimé aussi en 1823, dans le format in-8, avec un Atlas de cinq planches, comme publication complète en elle-même. — La « Biographie universelle et portative des contemporains », dit que ce *Précis* est généralement attribué à M. Alph. RABBE, qui pourrait même revendiquer une partie considérable des brillants discours du « Voyage pittoresque d'Espagne ». Or, Rabbe a été le principal rédacteur de la Biographie en question, et il y a tout lieu de croire qu'il est l'auteur de la Notice qui le concerne. Mieux que personne, RABBE connaissait le degré de vérité de ces deux dernières assertions.

Lettre d' — à M. N*** (Necker), auteur prohibitif à Paris. Paris, 1775, in-8. [3497]

LABOUREUR DU GATINAIS (UN), *aut. dég.* [de LA FAGE].

Moyens (des) de s'enrichir par l'agriculture. Paris, (Hautdeboud), 1803; et Paris, Aubry, 1804, in-12. [3498]

LA BRACTÉOLE (M. de), *pseudonyme* [J. de MAIMIEUX].

Éloge philosophique de l'impertinence, ouvrage posthume de —. Abdère et Paris, Maradan, 1788, in-8. — Nouvelle édition, Paris, 1806, 2 vol. in-18. [3499]

LA BRAGERESSE, *nom abrév.* [BONNET DE LA BRAGERESSE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. les Corrections et Additions de « la France littéraire » à *Bonnet de la Brageresse.*

LABROUSSE, *nom abrév.* [Clotilde-Suzanne COURCELLES LABROUSSE, célèbre visionnaire]. Voy. le tome IV de « la France littéraire » à *Labrousse.*

LA BRUÈRE, *nom abrév.* [LECLERC DE LABRUÈRE]. Voy. « la France littéraire. » à *Leclerc de L.*

LA CAILLE et CAILLE (l'abbé), *pseudonyme* [VOLTAIRE].

I. Trois (les) Empereurs en Sorbonne. (A l'occasion de la censure de « Bélisaire », par la Sorbonne), par M. l'abbé Caille. 1768. [3500]

Réimprimés dans les « Contes en vers, Satires et Poésies » de l'auteur.

II. Histoire de Jenny, ou le Sage et l'Athée, par M. Sherloc (masque de Voltaire), traduite par M. de La Caille, suivie d'une lettre de La Visclède (troisième masque de Voltaire) au sécrétaire de l'Académie de Pau. Londres (Genève), 1775, in-8. [3501]

Les éditeurs de Kehl datent « l'Histoire de Jenny » de 1769; mais M. Beuchot la croit de 1775. C'est sous cette date que les « Mémoires secrets » en parlent; et, s'il ne faut pas toujours ajouter foi à ce piquant recueil, on peut s'en rapporter à lui pour les dates, lorsque rien ne les contredit.

LA CALPRENÈDE (Mme de), *auteur déguisé* [Gauthier de Costes, seigneur de LA CALPRENÈDE].

Nouvelles (les), ou les Divertissements de la princesse Alcidiane. Paris, 1661, in-8. [3502]

« Je crois, dit Nicéron, qu'on peut mettre au nombre des ouvrages de La Calprenède ce petit roman, qui a paru sous le nom de sa femme ». (T. XXXVII, p. 243.)

LACAN (Mme), *pseudonyme* [Charles COTTU, ancien magistrat et publiciste légitimiste]. Sous ce nom d'emprunt il existe un écrit de cet ancien magistrat, dont nous n'avons pu retrouver le titre.

LACASE, *pseud.* [Franç. DANTON], auteur d'articles dans quelques journaux et dans « Paris pittoresque » (1837, 2 vol. in-8).

LA CAUCHIE (le P. Antoine de), *pseudonyme* [le P. de LA CHAUSSÉE, jésuite flamand].

Pieuse (la) Allouette, avec son Tire-lire; le petit cors et plumes de notre Allouette, sont chansons spirituelles, qui toutes lui font prendre le vol et aspirer aux choses célestes et éternelles. En vers. Valenciennes, Vervliet, 1619-21, 2 vol. in-8. [3503]

Mémoires littéraires de Paquot, t. Ier, p. 588, édition in-fol.

LA CAZE, *pseudonyme* [...... Russe, neveu du comte Divoff], rédacteur principal de divers journaux, et entre autres du « Foyer dramatique », de « la Vérité ».

LACENAIRE (GAILLARD, dit), chansonnier, voleur et assassin, *apocryphe*.

I. Procès complet de Lacenaire et de ses complices, imprimé sur les épreuves corrigées de sa main; avec le réquisitoire entier du ministère public, le plaidoyer complet de l'avocat de Lacenaire, fac-simile de l'écriture de Lacenaire; traits nouveaux, conversation et détails inédits, articles et poésies de ce condamné; extraits de ses Mémoires. Paris, rue du faubourg Montmartre, n° 10, 1835, in-8 de 168 pages, 2 fr. 50 c. [3504]

Extrait de « l'Observateur des tribunaux ».

II. Lacenaire après sa condamnation, ses Conversations intimes ses Poésies, sa Correspondance, un Drame en trois actes. Paris, Marchant, 1836, in-8, 7 fr. 50 c. [3505]

Une note disait que les autographes de toutes ces pièces étaient déposées chez l'éditeur. C'est une ruse employée assez fréquemment pour induire le public en erreur sur certaines authenticités, et rien de plus.

Ce volume a été recueilli par MM. Hippol. BONNELLIER et Refay de Lusignan, instituteur, qui n'existe peut-être pas. Aussi assure-t-on que ce nom est le masque de M. Jacques ARAGO. — Nous croyons être certain que le drame, intitulé *Aigle de la Selléïde*, qui fait partie de ce volume, et qui est attribué à Lacenaire n'est autre qu'un opéra de *Botzaris*, composé par M. H. Bonnellier et reçu à corrections à l'Académie royale de musique, en 1823. *Biblioth. dramat. de M. de Soleinne*, t. II, n° 2818.

Pages 161 à 193 de ce volume, on trouve six pièces de poésie qui portent

le nom de Lacenaire, aucune d'elles ne fait partie d'un ouvrage dont nous allons parler. Peut-être ont-elles aussi pour père celui de l'*Aigle de la Salleïde*, ou M. Jacques Arago. Le seul ouvrage qui soit authentique est celui publié sous ce titre :

Mémoires, Révélations et Poésies de Lacenaire, écrits par lui-même à la Conciergerie. Paris, les marchands de nouveautés. (L'éditeur, rue Saint-André-des-Arcs, n. 33), 1836, 2 vol. in-8, avec portrait et fac-simile, 15 fr.

Les coureurs d'idées ne pouvaient manquer de chercher à exploiter la célébrité de Lacenaire : déjà on a parlé de ses « Mémoires ».

Lacenaire n'a contracté qu'un engagement, n'a écrit qu'un seul ouvrage, et c'est à la Conciergerie, depuis sa condamnation ; c'est celui que nous publions et dont nous avons le manuscrit original dans les mains (1).

« Les Mémoires de Lacenaire » n'étaient pas seulement un ouvrage intéressant par les récits et l'existence romanesque de cet homme : il devait s'y trouver mieux que des anecdotes.

Lacenaire porte une lyre et un poignard.

Il est poète, et il assassine.

Il chante comme Chénier, et il vole comme Cartouche.

Lacenaire, publiant un livre, attire l'attention de toutes les intelligences et satisfait à toutes les curiosités ; car la physiologie voudra se rendre compte de cette supériorité de talent, produite par l'imagination la plus criminelle qui, depuis longtemps, ait été citée devant nos tribunaux.

« Les Mémoires de Lacenaire », commencés sous la geôle, continués même depuis la connaissance du rejet de son pourvoi, portent l'empreinte d'une force morale extraordinaire; ils disent vrai, car Lacenaire a mis sa gloire à ne pas mentir.

Son impiété, son immoralité, nous ne voulons pas, on le pense bien, en accepter la responsabilité ; mais nous avons conservé, pour rester fidèles à notre publication, jusqu'aux incorrections qui résultent d'une composition aussi rapide, aussi spontanée.

Ses poésies parlent tous les tons; cet homme est poète, penseur ; il est érudit, il réfléchit ses meurtres; les pages tracées pendant son agonie et que nous publions, ne peuvent manquer d'attacher à sa mémoire un souvenir plus durable que celui de ses crimes.

Prospectus de l'ouvrage.

Le second volume est terminé par des Mélanges qui se composent des *poésies* de Lacenaire et de son procès. Les poésies du précédent ouvrage sont ou élégiaques ou dithyrambiques, celles-ci, au contraire, appartiennent presque toutes à la poésie lyrique ; ce sont des chansons, pour la plupart, au nombre de vingt-deux, précédées d'une pièce de cent onze vers, sans titre, et signée d'Auxi.

Lacenaire avait déjà composé antérieurement (en 1834) une vingtaine de chansons politiques; il avait aussi fourni au journal « le Bon Sens » quelques articles sur les prisons.

---

(1) Le manuscrit original *n'ayant point été communiqué*, tout ouvrage sur lui, autre que ses « Mémoires », serait apocryphe et de mauvaise foi.

LACÉPÈDE (le comte de), *nom seign.* [Bern.-Germ.-Étienne LA VILLE-SUR-ILLON, comte de LACÉPÈDE]. Pour la liste de ses ouvrages, voyez la « France littéraire » à *Lacépède.*

LA CHABEAUSSIÈRE, *nom abrév.* [POISSON DE LA CHABEAUSSIÈRE, nom commun à deux écrivains]. Pour la liste de leurs ouvrages, voyez le t. IV de la « France littéraire » à *La Chabeaussière.*

LA CHABEAUSSIÈRE (le vicomte de), *pseudonyme* [Alexis EYMERY, ancien libraire, à Paris].

Titus, surnommé les Délices du genre humain. — Article imprimé dans le tome II des « Anges de la terre » (1835). [3506]

LA CHALOTAIS, *nom abrév.* [Anne-Raoul CARADEUC DE LA CHALOTAIS]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *Caradeuc.*

LA CHALOTAIS, *apocr.* [Jacq.-Aug.-Simon COLLIN, de Plancy].

Résumé des Consultations des Jésuites; par —. Paris, les march. de nouveautés (Mongie aîné), 1826, 1 vol. — Résumé de la Doctrine des Jésuites; par —, suivi de l'Histoire des Jésuites du Paraguay. Paris, les mêmes, 1826, 1 vol. En tout 2 vol. in-32, 1 fr. [3507]

LA CHAMBRE (l'abbé de), *nom abrév.* [Fr. ILHARAT DE LA CHAMBRE]. Pour la liste de ses ouvrages, voyez le tome IV de la « France littéraire » à *La Chambre.*

LA CHAMBRE (Etienne de), *éditeur pseudonyme* [BRUZEN DE LA MARTINIÈRE], éditeur des réimpressions, de 1721 et 1732, de la traduction de « l'Introduction à l'Histoire universelle », de Puffendorf. Voyez la « France littéraire » à *Puffendorf.*

LA CHAPELLE (Arm. de), *nom abrév.* [Armand BOIBELEAU DE LA CHAPELLE]. Pour la liste de ses ouvrages, voyez le tome IV de la « France littéraire » à *La Chapelle.*

LA CHARBONNELAIS (de), *auteur déguisé* [le marquis Louis-Pierre-François-Adolphe de CHESNEL]. Nom sous lequel ont été imprimés quelques articles dans des journaux (1).

LA CHATAIGNERAYE, *nom seign.* [J.-B.-F.-Aug. de PONS,

---

(1) Il paraît que ce nom appartient à la famille de M. le marquis de Chesnel.

Mémoires de —, seigneur de Savoie et de Fontenai, inspecteur général des armées du roi. Cologne, Marteau, 1699, in-8; — 1701, 2 vol. in-8. [3530]

LA FONTAINE (de). Voy. DE LA FONTAINE.

LAFONTAINE (Auguste), romancier allemand. *Ouvrages apocryphes.*

I. Deux Années de souffrances, ou Histoire de la famille Blancoff, roman historique; traduit de l'allemand par Cangrosse de Plantade [*J.-Fr.-Jacq. Corsange de la Plante.* (Ouvrage de la composition du prétendu traducteur). Paris, Laurens aîné, 1817, 4 vol. in-12. [3531]

II. Invisibles (les), ou les Ruines du château des bois, traduit de l'allemand par *Léon A...* (*Astoin*). Paris, 1820, 2 vol. in-12. [3532]

III. Prison (la) d'État, ou la Jeunesse de Gustave, trad. de l'allemand par *Léon A**** (*Astoin*). Paris, Lecointe et Durey, 1822, 4 vol. in-12. [3533]

IV. Enfants (les) de deux lits, ou la Belle-Sœur, traduit de l'allemand par *Léon A...* (*Astoin*). Paris, r. de l'Arbre-Sec; Ponthieu, 1822, 4 vol. in-12. [3534]

Si ces trois derniers romans sont effectivement traduits de l'allemand, ils ne le sont pas de La Fontaine, car ils ont une teinte de licence qui n'appartient pas au moral Auguste La Fontaine.

V. Victime (la) persécutée, ou les Malheurs de don Raphaël d'Aquillas, roman historique du commencement du XVIIe siècle; traduit de l'allemand [de *F.-M. Klinger*] par le baron ***. Paris, Corbet, 1823, 3 vol. in-12, 7 fr. 50 c. [3535]

LA FORCE (de), *nom abrév.* [CAUMONT DE LA FORCE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littér. » à *Caumont de La Force.*

LA FORTELLE (de), *pseudonyme* [PEYRAUD DE BEAUSSOL].

Vie militaire, publique et privée de mademoiselle d'Eon. Paris, 1779, in-8. [3536]

On sait qu'à sa mort, ce personnage a été reconnu pour être homme et non femme.

LA FOSSE (Pierre de), de la rue des morts, *pseudonyme.*

Vampire (le), mélodrame en 3 actes (pot-pourri). Paris, Martinet; Castrique, 1820, in-8 de 16 pages, 40 c. [3537]

I. Sainte (la) du Vorarlberg. Paris, Ambroise Dupont, 1838, in-8, 7 fr. 50 c. [3512]

II. Théodule. Paris, Labitte, 1845, 2 vol. in-8, 15 fr. [3513]

LA CRESSONNIÈRE, acteur du Théâtre historique, *pseudonyme* [LE SOT DE LA PENNETERIE].

LACRETELLE le jeune, *apocryphe* [Napoléon et Lucien BONAPARTE].

Parallèle entre César, Cromwell, Monck et Napoléon. Paris (décembre 1800), in-8. [3514]

Sous le nº 23173 de son Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes A. A. Barbier attribue cet écrit à Lacretelle jeune; mais il a été reproduit dans le t. VI, pag. 81 à 96 des « Mémoires de Bourrienne », qui l'attribue à Napoléon et à son frère Lucien, et nous sommes porté à croire que Bourrienne a raison.

LACROIX, *nom seign.* [François GRUDÉ, sieur de LACROIX, connu aussi sous le nom de *Lacroix du Maine*]. Voy. « la France littéraire » à *Lacroix*.

LACROIX (Demetrius de), médecin irlandais, auteur du *Connubia florum.*

Le véritable nom de cet écrivain est, suivant les auteurs de la Biographie universelle, MAC-ENCROÉ, que l'on a traduit en français par De la Croix.

Le poème *Connubia florum* a été imprimé pour la première fois à la tête du « Botanicon Parisiense » de Vaillant, édit. de Leyde, 1727, in-fol. sous le titre de : *Fratris ad Fratrem de Connubiis florum*, *epistola prima.* Pour les éditions et traductions françaises de ce poème, voy. la « France littéraire » à LACROIX. Vict.-Paul COLOMB DE BATINES.

LA CROIX (le frère de). Voy. DE LA CROIX.

LA CROIX (de), *pseudonyme* [BAILLY, ancien prote de la maison Didot jeune, auteur d'un « Choix d'anecdotes anciennes et modernes »].

Dictionnaire poétique d'éducation. Paris, 1775, 2 vol. in-8. [3515]

Nous ne connaissons cet ouvrage que par la citation qu'en fait A. A. Barbier sous le nº 3846 de son Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, car on ne le trouve pas annoncé dans le « Catalogue hebdomadaire » de 1775, ni des années voisines.

LA CROZE, *nom abrév.* [VEYSSIÈRE DE LA CROZE, orientaliste]. Voy. « la France littéraire » à *Lacroze.*

IV. Revue littéraire de l'Allemagne. — Mouvement politique et littéraire en 1842. [Par M. *Saint-René Taillandier*]. 1er février 1843. [3542]

V. Livres (les) illustrés. [Par M. *Eugène Pelletan*], 15 février 1843. [3542*]

VI. Roman (le) dans le monde. — Article servant à encadrer une charmante nouvelle, intitulée « le Médecin de village », par un anonyme (Mme la comtesse Loyré d'Arbouville, sœur du baron de Bazancourt). (Par M. *Ch. Labitte*). 15 mai 1843. [3543]

VII. Feuilleton (le). A propos des « Lettres parisiennes », de M. le vic. de Launay (madame Em. de Girardin [Par M. *Ch. Labitte*]. 1er octobre 1843. [3544]

VIII. Derniers (les) Romans de M. de Balzac et de M. F. Soulié. [Par M. *G. de Molènes*]. 1er décembre 1843. [3545]

IX. Histoire d'une déportée à Botany-Bay. [Par M. *Philar. Chasles*]. 15 août 1845. [3545*]

X. Un Humoriste en Orient (Eothen). [Par M. *Phil. Chasles*]. 1er décembre 1845. [3546]

XI. Peintres et Sculpteurs modernes. I. Ingres. [Par M. *Frédéric Mercey*]. 1er août 1846. [3547]

XII. Salon (le) de 1848. [Par M. *Frédéric Mercey*]. 15 avril et 15 mai 1848. [3547*]

LAGNY (Thomas FANTET DE), *auteur supposé* [l'abbé Claude RICHER], chanoine de Provins, mathématicien distingué].

Analyse générale qui contient des méthodes nouvelles pour résoudre les problèmes de tous les genres et de tous les degrés à l'infini. 1733, in-4. [3548]

Cet ouvrage forme le onzième volume des Mémoires de l'Académie des sciences de 1666 à 1999. Paris, 1733, 11 vol. in-4.

Quoiqu'il ait paru sous le nom de M. de Lagny, on est certain, dit l'abbé Goujet, qu'il est de M. l'abbé Richer, qui a seulement profité des matériaux informes de M. de Lagny, son ami.

LAGOBE, *pseudonyme*.

Vie (la) de l'illustre M. Gogo. Tribulations, désappointements, gaucheries, crédulités, brioches et cornichonneries d'un melon social. Paris, de l'impr. de Baudouin, 1839, in-18. [3549]

LA GRACE (Félix de), *ps.* [le P. Louis RICHEOME, jésuite].

Chasse (la) du renard Pasquin, découvert et pris en sa tanière,

LA DOUCEUR (Mademoiselle Amable), élève de Jacotot, arrière-petite-fille de Melis Stock, *pseud.* [Edouard SMITS].

Petite Biographie des grands hommes de la Belgique, ou Chronique rimée. (Bruxelles, 1828), in-8 de 16 pages lithogr. [3518]

Satire qui fut jetée sous les portes de Bruxelles, et que l'on envoya dans les provinces, par la poste. Cette pièce fit un bruit épouvantable... sur le parnasse belge. L'auteur « d'Elfrida » auquel on l'a imputée et auquel on l'impute encore, n'avait jamais frappé un vers avec tant de vigueur. Ce n'est pas que le pamphlet en question brille d'un grand talent poétique, mais on y trouve de la force et parfois de l'originalité. MM. Baron, Quetelet, Froment, Gérard, Thonet y sont surtout maltraités.

DE RG.

LADULFI (Léon), *anagramme* [Noël DU FAIL, sieur de LA HÉRISSAYE].

Propos rustiques de —. Lyon, de Tournes, 1549, in-16. [3519]

Réimprimés, en 1549, avec des augmentations, sous le titre de « Ruses et Finesses de Ragot... ».

Autres éditions de cette facétie :

1° « Discours d'aucuns propos rustiques, facétieux et de singulière récréation », ou les Ruses et Finesses de Ragot, capitaine des gueux. Paris, Estienne Groulleau, 1554, in-12.

2° « Finesses (des), ruses ou tromperies de Ragot, prince des gueux ». Lyon, 1576, in-16.

3° « Ruses (les) et finesses de Ragot, jadis capitaine des gueux de l'Hostière et de ses successeurs », ou Propos rustiques de —. Lyon, de Tournes, 1576, in-16.

4° « Discours d'aucuns propos rustiques, facétieux et de singulière récréation, etc. » Nouv. édit. (Paris), 1732, in-12.

LAENSBERG (Mathieu), *pseudonyme* [RANSONNET, chanoine de Saint-Pierre de Liége].

Anecdote prophétique de —, traduite fidèlement du gaulois par un Liégeois, pour résister aux fureurs posthumes du « Journal encyclopédique » contre Liége. Liége, vᵉ Barnabé, 1759, in-12. [3520]

LA FAVERGE (le sieur de), *pseudonyme*. Voy. CAMPESE.

LA FAYETTE (la comtesse de), *nom seign.* [Mar.-Mad. PIOCHE DE LA VERGNE, comtesse de La Fayette]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire » à *La Fayette*.

LA FAYETTE (de), *nom seign.* [Marie-Paul-Jean-Roch GIL-

LAGRANGE (Max.), *plagiaire* [H. ZSCHOKKE].

Aventures (les) guerrières d'un homme pacifique, nouvelle. — Impr. dans la Revue de Paris, en août 1846. [3561]

Nous lisons dans l'un des recueils littéraires de nos voisins les Belges, le Bulletin du bibliophile belge, de M. le baron F. de Reiffenberg, t. IV, p. 347, la note suivante sur ce plagiat :

» *Petit plagiat parisien.* — La littérature des feuilletons fait argent de tout. Obligée de produire beaucoup et vite, elle prend sans façon dans la poche d'autrui, et fait la *nouvelle* ou le roman comme un filou fait le mouchoir ou la montre. Le célèbre Zschokke est auteur d'un conte très amusant : les *Aventures guerrières d'un homme pacifique*, traduites en français dès l'année 1813, dans un recueil en trois volumes. Or, voilà que dans « la Revue de Paris » du mois d'août dernier, un M. Max. Lagrange trouve à propos de copier ce joli récit sans nommer Zschokke pas plus que si c'était un écrivain inconnu qu'on pût voler impunément. Tout ce qu'il y a de gai et de comique dans l'opéra du « Brasseur de Preston » est déjà pris, on le sait, de la nouvelle de l'auteur allemand ».

LA GRAVE (Mme de), *apocryphe* [VAIDY].

Juliette Belcourt, ou les Talents récompensés, nouvelle anglaise, traduite par —, et dédiée aux jeunes demoiselles. Paris, Barba, an XI (1803), in-12. V. T. [3562]

LAGRAVIÈRE (l'abbé Ludovic), *pseudonyme* [l'abbé de LA BOURDONNAYE].

Histoire abrégée de l'Église, etc., pour servir de suite à l'Histoire de la Religion avant J.-C.; par M. *Lhomond.* Nouvelle édition, augmentée d'une Notice sur la vie de l'auteur, et continuée jusqu'au Concordat de 1817; par —. Paris, 1819, in-12. [3563]

Réimprimée, en 1824, par les éditeurs de la « Bibliothèque catholique ».

Le respectable Lhomond est mort en 1795, après avoir publié seulement deux éditions de son livre, celles de 1787 et 1792. Après sa mort, les jésuites Feller et Proyart se sont emparés de son livre, qu'ils ont souvent réimprimé, en y faisant de coupables interpolations, pour inspirer à la jeunesse des principes d'intolérance. (Voy. sur les changements faits au livre de Lhomond le n° 7,273 du Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes de Barbier.)

Au retour de Louis XVIII, l'édition de l'abbé Proyart, qui était la plus répandue en France, ne pouvait circuler dans les maisons d'éducation sans de graves inconvénients. Ce ne fut cependant qu'en 1819 que l'on vit paraître une nouvelle édition de l'*Histoire abrégée de l'Église*, avec une continuation rédigée dans des principes applicables au temps présent. On la doit à M. l'abbé de La Bourdonnaye. Il a adopté treize chapitres des précédents éditeurs, et il en a ajouté sept nouveaux, dans lesquels on remar-

LA DOUCEUR (Mademoiselle Amable), élève de Jacotot, arrière-petite-fille de Melis Stock, *pseud.* [Edouard SMITS].

Petite Biographie des grands hommes de la Belgique, ou Chronique rimée. (Bruxelles, 1828), in-8 de 16 pages lithogr. [3518]

Satire qui fut jetée sous les portes de Bruxelles, et que l'on envoya dans les provinces, par la poste. Cette pièce fit un bruit épouvantable... sur le parnasse belge. L'auteur « d'Elfrida » auquel on l'a imputée et auquel on l'impute encore, n'avait jamais frappé un vers avec tant de vigueur. Ce n'est pas que le pamphlet en question brille d'un grand talent poétique, mais on y trouve de la force et parfois de l'originalité. MM. Baron, Quetelet, Froment, Gérard, Thonet y sont surtout maltraités.

DE RG.

LADULFI (Léon), *anagramme* [Noël DU FAIL, sieur de LA HÉRISSAYE].

Propos rustiques de —. Lyon, de Tournes, 1549, in-16. [3519]

Réimprimés, en 1549, avec des augmentations, sous le titre de « Ruses et Finesses de Ragot... ».

Autres éditions de cette facétie :

1° « Discours d'aucuns propos rustiques, facétieux et de singulière récréation », ou les Ruses et Finesses de Ragot, capitaine des gueux. Paris, Estienne Groulleau, 1554, in-12.

2° « Finesses (des), ruses ou tromperies de Ragot, prince des gueux ». Lyon, 1576, in-16.

3° « Ruses (les) et finesses de Ragot, jadis capitaine des gueux de l'Hostière et de ses successeurs », ou Propos rustiques de —. Lyon, de Tournes, 1576, in-16.

4° « Discours d'aucuns propos rustiques, facétieux et de singulière récréation, etc. » Nouv. édit. (Paris), 1732, in-12.

LAENSBERG (Mathieu), *pseudonyme* [RANSONNET, chanoine de Saint-Pierre de Liége].

Anecdote prophétique de —, traduite fidèlement du gaulois par un Liégeois, pour résister aux fureurs posthumes du « Journal encyclopédique » contre Liége. Liége, v° Barnabé, 1759, in-12. [3520]

LA FAVERGE (le sieur de), *pseudonyme*. Voy. CAMPESE.

LA FAYETTE (la comtesse de), *nom seign.* [Mar.-Mad. PIOCHE DE LA VERGNE, comtesse de La Fayette]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire » à *La Fayette*.

LA FAYETTE (de), *nom seign.* [Marie-Paul-Jean-Roch GIL-

max. jussu editus; nunc denuò sincerus et integer, mendisque iterùm repurgatus, operâ P. D. L. H. P. (P. de la Haye, presbyteri), à quo additus est apparatus ad Catechismum in quo, ratio, auctores, auctoritas, approbatores et usus declarantur. Parisiis, 1650, petit in-12. — Secunda editio. Ibid. et apud eosdem librarios, 1656, in-12. [3566]

Je ne parlerai ici que du nouvel éditeur, P. de La Haye, dont le nom se lit dans le privilége du roi annexé aux deux éditions que je cite. Ce privilége n'ayant pas été reproduit dans les nombreuses éditions qui ont suivi les deux premières, l'éditeur est anonyme aux yeux de presque tous les lecteurs.

Dès l'année 1659, trois libraires de Lyon réimprimèrent le Catéchisme du Concile de Trente, avec la préface de l'abbé de La Haye, mais sans le privilége du Roi. Cette édition étant tombée entre les mains du P. Antonin Regnault, dominicain de Toulouse, ce religieux, qui avait publié en 1648 une édition du même Catéchisme, précédée d'une Dissertation sur *son autorité*, remarqua avec surprise que l'*éditeur anonyme* avait copié plusieurs articles de sa Dissertation, en y ajoutant des détails absolument faux; il dévoila ce plagiat et ces faussetés dans une nouvelle édition de sa Dissertation, imprimée en 1672. Le P. Regnault accuse l'*éditeur lyonnais* d'avoir supprimé son nom à dessein. On voit que ce reproche ne doit tomber que sur les imprimeurs lyonnais.

L'abbé de La Haye, en abrégeant la Dissertation du P. Regnault, a estropié quelques noms propres, entre autres celui de Jules Pogiani, qu'il appelle Jules *Spogiani*. Cette faute se trouve dans toutes les réimpressions, qui sont encore défigurées par des fautes encore plus graves. Cette préface doit donc être lue avec beaucoup de précaution.

On remarque tant de différences entre cet excellent Catéchisme et ceux qui se publient en France depuis cent ans, que l'on croirait que ceux-ci ont pour objet l'explication d'une nouvelle religion. V. dans la « Chronique religieuse, Paris, 1820, in-8, t. 5, p. 5, des *observations critiques* sur les Catéchismes officiellement réimprimés depuis 1817. Art. de A. A. BARBIER.

LAHCERAM (P.), parisipolitain, *anagramme* [P. Sylvain MARÉCHAL]. Voy. ARLAMECH.

LA HODE (de), *pseudonyme* [de LA MOTHE, ex-jésuite].

I. Anecdotes historiques, galantes et littéraires. La Haye, 1737, 2 vol. petit in-12. [3567]

On a eu tort d'attribuer ces Anecdotes au marquis d'Argens; c'est ce marquis lui-même qui, d'après l'abbé d'Artigny, les donnait à l'ex-jésuite de La Hode, dont le vrai nom était La Mothe.

II. Histoire des révolutions de France, où l'on voit comment cette monarchie s'est formée, et les divers changements qui y sont arri-

LAFFORGUE (Vital), secrétaire de la mairie, et maître d'école de la commune de Barastruc Magnosc, *pseudonyme* [César PRADIER, alors conseiller de préfecture du Morbihan].

I. Croisade (la) en France, ou le Fanatisme, roman historique, extrait de la chronique languedocienne, intitulé : « La Veraia Ystoria de la crosada contra los fé-mentits de Langadoc et Provensa ». Trad. par —. (Composé en français par M. César Pradier). Paris, Pigoreau, 1828, 4 vol. in-12, fig., 12 fr. [3526]

II. Quiberon, nouvelle morbihannaise; par V**** L********. Vannes, de l'impr. de Galles, novembre 1829, in-8. [3527]

LA FON (de). Voy. DE LA FON.

LAFON, *pseudonyme* [RAPENOUILLE, médecin à Paris, rue de Sèvres, n° 54], auteur d'articles dans les journaux de médecine.

LA FONTAINE (Jean de). *Ouvrages qui ont été faussement imprimés sous son nom.*

I. Suite des Œuvres posthumes de —, publiées par M. *Simien Despréaux*, précédées d'une préface historique. Paris, Boudin, 1798, in-8 de 52 pages. [3528]

Des vingt Fables que contient cette brochure, onze appartiennent à FURETIÈRE, qui les publia en 1671, sous le titre de « Fables morales ». Une douzième du même auteur, mais qui ne fait pas partie de son recueil, est traduite du latin du P. COMMIRE, jésuite. Elle est intitulée le « Soleil et les Grenouilles ». Une autre est de VALINCOUR, une autre de FIEUBET. V. le « Recueil de vers choisis » du P. Bouhours, et la Lettre de M. Grainville, insérée dans la « Décade philosophique », an VI (1798), 4e trimestre, p. 368 et suiv.

Qu'on ne croie pas, au reste, que M. Simien Despréaux se soit donné la peine de tirer ces vingt Fables de différents recueils; on les trouve toutes dans la cinquième partie d'une édition des Fables de La Fontaine, ainsi intitulée : « Nouvelles Fables choisies, mises en vers par M. de La Fontaine et autres plus célèbres auteurs françois de ce temps ». Amsterdam, Daniel de la Feuille, 1698, pet. in-8. A. A. B—R.

II. Fables inédites (deux) (composées par M. *Niquevert*, peintre, à Saint-Germain. — Imprimées il y a trois ou quatre ans dans le journal de Saint-Germain-en-Laye. [3529]

LA FONTAINE (messire Jean-Baptiste de), *auteur supposé* [SANDRAS DE COURTILZ].

LAJARIETTE, *pseudonyme* [Aristide **Letorzec, de Nantes**], artiste et auteur dramatique, directeur du théâtre des **Délassements-Comiques**.

I. Avec M. Maillard [*Frédéric Prieur*] : **Allons à la chaumière**, vaudeville en un acte. Représenté sur le théâtre de la porte Saint-Martin, le 1er décembre 1839. Paris, Gallet, 1839, in-8, 15 c. [3575]

Faisant partie de la collection intitulée « Paris dramatique ».

II. Avec M. Lubize [*Pierre-Henri Martin*] : **Un mauvais Père**, drame en trois actes, mêlé de chant. Représenté sur le théâtre de la Gaîté, le 17 avril 1843. Paris, Marchant, 1843, in-8 de 24 pages à 2 colonnes, 50 c. [3576]

Faisant partie du « Magasin théâtral ».

III. **Première (la) cause**, drame en actes. Représenté sur le théâtre du Panthéon, en novembre 1843. — Non imprimée. [3577]

IV. Avec M. *Boulé* : **les Ruines de Vaudemont**, drame en quatre actes. Représenté sur le théâtre de la Gaîté, le samedi 22 février 1845. Paris, Marchant, 1845, in-8 de 32 pag. à 2 col., 50 c. [3578]

V. Avec M. Dennery [*Eugène Philippe*] : **Parlez au portier**, vaudeville en un acte. Représenté sur le théâtre du Palais-Royal, le 2 mars 1845. Paris, Marchant, 1845, in-8, 40 c. [3479]

Ces deux dernières pièces font aussi partie du « Magasin théâtral ».

VI. Avec M. Lubize [*Pierre-Henri Martin*] : **l'Homme et la mode**, comédie-vaudeville en deux actes. Représentée sur le théâtre du Vaudeville, le 22 juillet 1845. Paris, Beck ; Tresse, 1845, in-8 à deux colonnes, 60 c. [3580]

L'Homme et la mode est une paraphrase en deux actes de l'épître de Sedaine *A mon habit*. Il s'agit d'un jeune étudiant doué de toutes les qualités du cœur et de l'esprit, mais qui, par malheur pour lui, se présente chez madame de Ferrières dans un costume tellement provincial, qu'il devient tout aussitôt l'objet de la risée générale; mieux avisé, il se fait habiller par Staub et par Human, coiffer par Giovanni, chausser par Chantomme, et, transformé ainsi en *lion*, il fait tourner la tête à toutes les femmes, et surprend le cœur de Mme de Ferrières, qui lui accorde sa main. Tout cela est bien commun et bien usé; on a donné au Palais-Royal, il y a un an, une pièce sur le même sujet, qui valait beaucoup mieux que celle du Vaudeville, cependant celle-ci a réussi, grâce à quelques mots spirituels.

L'Homme et la mode n'a obtenu qu'un tout petit succès.

VII. Avec M. *Boulé* : **les Enfants du facteur, drame en trois ac-**

tes. Représenté sur le théâtre Beaumarchais, le 20 novembre 1845. Paris, Marchant, 1845, in-8 à 2 colonnes. [3581]

Faisant partie du « Magasin théâtral ».

LAJARRY (E.), *plagiaire* [J.-G.-J.-S. ANDRIEUX, de l'Institut].

Saint Thomas. Paris, de l'imprimerie de Belin, 1836, in-8 de 16 pages. [3582]

Cette pièce est précédée d'un envoi, dans lequel M. E. Lajarry la donne pour une rêverie émanée de ses loisirs. Or, cette pièce est d'Andrieux, qui l'a publiée chez Dabin, en 1802, après la mort de mademoiselle Chameroy. Des cent soixante-dix vers d'Andrieux, un seul a été changé; au lieu de : Vestris, Millet, Delille, et cætera, on lit : Taglioni, Vestris, et cætera.

« Journal des Savants », avril 1836, p. 251.

LAJONCHÈRE (de). Voy. DELATOUR.

LA LANDE (de), *pseudonyme* [Charles SOREL].

Anti-Roman (l'), ou l'Histoire du berger Lysis, accompagnée de ses remarques. Paris, 1635-53, 2 vol. in-8. [3583]

Ce roman est une critique de « l'Astrée » de d'Urfé. Il existe aussi sous ce titre : le « Berger extravagant », où, parmi les fantaisies amoureuses, on voit les impertinences des romans et de la poésie. Rouen, Osmont, 1646, 4 vol. in-8.

LA LANDE (Jos.-Jérôme), *nom abrév.* [LE FRANÇOIS DE LALANDE, célèbre astronome]. Pour la liste de ses ouvrages, voyez la « France littéraire » à *Lalande*.

LA LANDELLE (G. de), ancien officier de marine, auteur de plusieurs romans maritimes, *plagiaire* [José de Santa Rita DURAO].

Homme (l') de feu...., [3584]

Roman publié il y a quelques années dans le feuilleton d'un journal, que nous croyons être « la Quotidienne ».

L'*Homme de feu* n'est autre que « Caramuru, ou la Découverte de Bahia », roman-poème héroïque brésilien, par José de Santa Rita Durao, dont M. Eugène de Montglave nous avait donné, sous le voile de l'anonyme, une traduction française, en 1829, 3 vol. in-12. Son reproducteur n'a apporté d'autre changement à cette traduction que de faire disparaître le dernier chant de l'original, dans lequel l'auteur envoie son héros en France faire à Catherine de Médicis, la description géographique de Bahia, et celle des produits de son sol. Cette traduction a été de nouveau réimprimée par un autre auteur, et sous un nouveau titre, qui nous échappe; mais de Durao, pas plus que de M. Eug. de Monglave, son unique traducteur, il n'est fait aucune mention.

IV. Revue littéraire de l'Allemagne. — Mouvement politique et littéraire en 1842. [Par M. *Saint-René Taillandier*]. 1er février 1843. [3542]

V. Livres (les) illustrés. [Par M. *Eugène Pelletan*], 15 février 1843. [3542*]

VI. Roman (le) dans le monde. — Article servant à encadrer une charmante nouvelle, intitulée « le Médecin de village », par un anonyme (Mme la comtesse Loyré d'Arbouville, sœur du baron de Bazancourt). (Par M. *Ch. Labitte*). 15 mai 1843. [3543]

VII. Feuilleton (le). A propos des « Lettres parisiennes », de M. le vic. de Launay (madame Em. de Girardin [Par M. *Ch. Labitte*]. 1er octobre 1843. [3544]

VIII. Derniers (les) Romans de M. de Balzac et de M. F. Soulié. [Par M. *G. de Molènes*]. 1er décembre 1843. [3545]

IX. Histoire d'une déportée à Botany-Bay. [Par M. *Philar. Chasles*]. 15 août 1845. [3545*]

X. Un Humoriste en Orient (Eothen). [Par M. *Phil. Chasles*]. 1er décembre 1845. [3546]

XI. Peintres et Sculpteurs modernes. I. Ingres. [Par M. *Frédéric Mercey*]. 1er août 1846. [3547]

XII. Salon (le) de 1848. [Par M. *Frédéric Mercey*]. 15 avril et 15 mai 1848. [3547*]

LAGNY (Thomas FANTET DE), *auteur supposé* [l'abbé Claude RICHER], chanoine de Provins, mathématicien distingué].

Analyse générale qui contient des méthodes nouvelles pour résoudre les problèmes de tous les genres et de tous les degrés à l'infini. 1733, in-4. [3548]

Cet ouvrage forme le onzième volume des Mémoires de l'Académie des sciences de 1666 à 1999. Paris, 1733, 11 vol. in-4.

Quoiqu'il ait paru sous le nom de M. de Lagny, on est certain, dit l'abbé Goujet, qu'il est de M. l'abbé Richer, qui a seulement profité des matériaux informes de M. de Lagny, son ami.

LAGOBE, *pseudonyme.*

Vie (la) de l'illustre M. Gogo. Tribulations, désappointements, gaucheries, crédulités, brioches et cornichonneries d'un melon social. Paris, de l'impr. de Baudouin, 1839, in-18. [3549]

LA GRACE (Félix de), *ps.* [le P. Louis RICHEOME, jésuite].

Chasse (la) du renard Pasquin, découvert et pris en sa tanière,

LAMARDELLE, *auteur déguisé* [Jean-Baptiste MARDELLE, auteur dramatique et romancier]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » et ses Corrections et Additions à *Mardelle*.

LA MARRE (Victor de). Voy. DE LA MARRE.

LA MARTINE, *nom nobiliaire* [Alphonse de PRAT, connu plus tard sous le nom de] (1), l'un des plus grands poètes français du dix-neuvième siècle. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *La Martine*.

Trois mois au pouvoir. Paris, Michel Lévy frères, 1844, in-18 format anglais, 2 fr. [3588]

Plusieurs journaux de l'époque ont avancé que cet ouvrage était apocryphe. « L'Estafette » du 12 septembre 1848, page 3, colonne 3, s'est rendue leur écho. Voici ce que l'un de ces journaux, le « Corsaire », du 12 septembre 1848, disait à ce sujet :

« Voilà les inconvénients du métier de grand homme, on a constamment autour de soi une cour de flatteurs, pareils à l'ours de la fable.— Il vient de paraître un livre intitulé : *Trois mois au pouvoir*, qu'une affiche collée sur tous les murs de Paris attribue à M. de Lamartine. — Selon M. Alphonse Karr, M. de Lamartine est absolument étranger à cette publication. M. de Lamartine serait même assez contrarié de cette spéculation de librairie pour réclamer publiquement contre l'éditeur. Nous remarquerons qu'en réalité les documents contenus dans le volume sont du domaine public et que les libraires étaient en droit de les emprunter au *Moniteur* où ils ont paru textuellement ; le tort des libraires, c'est d'avoir voulu faire croire que leur compilation venait de M. de Lamartine. — M. de Montalembert aurait dit à cette occasion :

« — Que voulez-vous, il en coûte pour jouer le rôle de paratonnerre ».

Le même journal, précédemment cité, disait dans le même numéro :

« Il est beaucoup question depuis quelques jours, dans le monde politique, d'une brochure que va très prochainement publier M. François Arago. — Le but de cette publication serait de réfuter, ou pour le moins

---

(1) Cette adoption de nom nous fournissait un excellent prétexte, ainsi que nous le faisons plus loin pour une autre illustration contemporaine, M. de La Mennais, de compléter l'article de notre « France littéraire » qui a vieilli, et d'y faire un adjonction piquante, celle de l'indication des critiques, apologistes et biographes de M. de Lamartine, tour à tour poète, politique, historien et homme d'État ; mais de semblables articles demandent et de trop longues préparations et de trop longues investigations ; à notre grand désespoir, nous sommes forcés de rejeter au supplément de ce livre, l'emploi de nos matériaux incomplets, quoique nombreux, pour en faire un article satisfaisant de bibliographie moderne.

LAGRANGE (Max.), *plagiaire* [H. ZSCHOKKE].

Aventures (les) guerrières d'un homme pacifique, nouvelle. — Impr. dans la Revue de Paris, en août 1846. [3561]

Nous lisons dans l'un des recueils littéraires de nos voisins les Belges, le Bulletin du bibliophile belge, de M. le baron F. de Reiffenberg, t. IV, p. 347, la note suivante sur ce plagiat :

» *Petit plagiat parisien.* — La littérature des feuilletons fait argent de tout. Obligée de produire beaucoup et vite, elle prend sans façon dans la poche d'autrui, et fait la *nouvelle* ou le roman comme un filou fait le mouchoir ou la montre. Le célèbre Zschokke est auteur d'un conte très amusant : les *Aventures guerrières d'un homme pacifique*, traduites en français dès l'année 1813, dans un recueil en trois volumes. Or, voilà que dans « la Revue de Paris » du mois d'août dernier, un M. Max. Lagrange trouve à propos de copier ce joli récit sans nommer Zschokke pas plus que si c'était un écrivain inconnu qu'on pût voler impunément. Tout ce qu'il y a de gai et de comique dans l'opéra du « Brasseur de Preston » est déjà pris, on le sait, de la nouvelle de l'auteur allemand ».

LA GRAVE (Mme de), *apocryphe* [VAIDY].

Juliette Belcourt, ou les Talents récompensés, nouvelle anglaise, traduite par —, et dédiée aux jeunes demoiselles. Paris, Barba, an XI (1803), in-12. V. T. [3562]

LAGRAVIÈRE (l'abbé Ludovic), *pseudonyme* [l'abbé de LA BOURDONNAYE].

Histoire abrégée de l'Église, etc., pour servir de suite à l'Histoire de la Religion avant J.-C.; par M. *Lhomond.* Nouvelle édition, augmentée d'une Notice sur la vie de l'auteur, et continuée jusqu'au Concordat de 1817; par —. Paris, 1819, in-12. [3563]

Réimprimée, en 1824, par les éditeurs de la « Bibliothèque catholique ».

Le respectable Lhomond est mort en 1795, après avoir publié seulement deux éditions de son livre, celles de 1787 et 1792. Après sa mort, les jésuites Feller et Proyart se sont emparés de son livre, qu'ils ont souvent réimprimé, en y faisant de coupables interpolations, pour inspirer à la jeunesse des principes d'intolérance. (Voy. sur les changements faits au livre de Lhomond le n° 7,273 du Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes de Barbier.)

Au retour de Louis XVIII, l'édition de l'abbé Proyart, qui était la plus répandue en France, ne pouvait circuler dans les maisons d'éducation sans de graves inconvénients. Ce ne fut cependant qu'en 1819 que l'on vit paraître une nouvelle édition de l'*Histoire abrégée de l'Église*, avec une continuation rédigée dans des principes applicables au temps présent. On la doit à M. l'abbé de La Bourdonnaye. Il a adopté treize chapitres des précédents éditeurs, et il en a ajouté sept nouveaux, dans lesquels on remar-

que moins de virulence que dans les autres. Son édition est composée de deux cent un chapitres, comme celle de 1801. Il a eu la sagesse d'exclure le chapitre sur le mariage, et de rétablir celui qui concerne les investitures, qui avait été supprimé dans l'édition de 1801. Ce nouvel éditeur nous apprend que ce fut Tallien qui fit sortir M. Lhomond, son ancien maître, du séminaire Saint-Firmin, où il était enfermé avec beaucoup d'autres prêtres, et où il n'eût pas manqué de partager le sort affreux qui leur était réservé.

Il n'y a donc que la première et la seconde édition de l'*Histoire abrégée de l'Église* qui puissent être considérées comme l'ouvrage de l'abbé Lhomond. A. A. B—R.

LAGRÉE (de), *nom nobiliaire* [Marc-Octavien DOUDART DE LAGRÉE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *Lagrée.*

LA GRELAIE (de), *nom nobiliaire* [RENAUD DE LA GRELAIE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *Renaud de La G.*

LAGUERIE (de), *nom nobil.* [J. TESSON DE LAGUERIE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *Laguerie.*

LA GUERINIÈRE (de), *nom nobiliaire* [François ROBICHON DE LA GUERINIÈRE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire à *La Guerinière.*

LA GUESNERIE (Mlle de), *nom nobiliaire* [CHERBONNIER DE LA GUESNERIE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *La Guesnerie.*

LA GUETTE, *nom nobiliaire* [BROÉ, seigneur de CITRY et de la GUETTE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire à *Citry de La Guette.*

LA GUITONIÈRE (Léon de), *pseudonyme* [Noël AUBERT DE VERSÉ].

I. Protestant (le) pacifique, ou Traité de la paix de l'Église, contre M. Jurieu. Amsterdam, 1684, in-12. [3564]

II. Traité de la liberté de conscience, ou de l'Autorité des souverains sur la religion des peuples; par L. D. L. G. Cologne, P. Marteau, 1687, in-16. [3565]

LA HAYE (l'abbé P. de), *plagiaire* [le P. Antonin REGNAULT, dominicain de Toulouse].

Catechismus ex decreto Concilii Trid. ad parochos Pii V, pont.

max. jussu editus; nunc denuò sincerus et integer, mendisque iterùm repurgatus, operâ P. D. L. H. P. (P. de la Haye, presbyteri), à quo additus est apparatus ad Catechismum in quo, ratio, auctores, auctoritas, approbatores et usus declarantur. Parisiis, 1650, petit in-12. — Secunda editio. Ibid. et apud eosdem librarios, 1656, in-12. [3566]

Je ne parlerai ici que du nouvel éditeur, P. de La Haye, dont le nom se lit dans le privilége du roi annexé aux deux éditions que je cite. Ce privilége n'ayant pas été reproduit dans les nombreuses éditions qui ont suivi les deux premières, l'éditeur est anonyme aux yeux de presque tous les lecteurs.

Dès l'année 1659, trois libraires de Lyon réimprimèrent le Catéchisme du Concile de Trente, avec la préface de l'abbé de La Haye, mais sans le privilége du Roi. Cette édition étant tombée entre les mains du P. Antonin Regnault, dominicain de Toulouse, ce religieux, qui avait publié en 1648 une édition du même Catéchisme, précédée d'une Dissertation *sur son autorité*, remarqua avec surprise que l'*éditeur anonyme* avait copié plusieurs articles de sa Dissertation, en y ajoutant des détails absolument faux; il dévoila ce plagiat et ces faussetés dans une nouvelle édition de sa Dissertation, imprimée en 1672. Le P. Regnault accuse l'*éditeur lyonnais* d'avoir supprimé son nom à dessein. On voit que ce reproche ne doit tomber que sur les imprimeurs lyonnais.

L'abbé de La Haye, en abrégeant la Dissertation du P. Regnault, a estropié quelques noms propres, entre autres celui de Jules Poglani, qu'il appelle Jules *Spogiani*. Cette faute se trouve dans toutes les réimpressions, qui sont encore défigurées par des fautes encore plus graves. Cette préface doit donc être lue avec beaucoup de précaution.

On remarque tant de différences entre cet excellent Catéchisme et ceux qui se publient en France depuis cent ans, que l'on croirait que ceux-ci ont pour objet l'explication d'une nouvelle religion. V. dans la « Chronique religieuse, Paris, 1820, in-8, t. 5, p. 5, des *observations critiques* sur les Catéchismes officiellement réimprimés depuis 1817. Art. de A. A. Barbier.

LAHCERAM (P.), parisipolitain, *anagramme* [P. Sylvain Maréchal]. Voy. ARLAMECH.

LA HODE (de), ***pseudonyme*** **[de La Mothe, ex-jésuite].**

I. Anecdotes historiques, galantes et littéraires. La Haye, 1737, 2 vol. petit in-12. [3567]

On a eu tort d'attribuer ces Anecdotes au marquis d'Argens; c'est ce marquis lui-même qui, d'après l'abbé d'Artigny, les donnait à l'ex-jésuite de La Hode, dont le vrai nom était La Mothe.

II. Histoire des révolutions de France, où l'on voit comment cette monarchie s'est formée, et les divers changements qui y sont arri-

vés, par rapport à son étendue et à son gouvernement. La Haye, 1738, 4 vol. in-12. [3568]

LA HONTAN (le baron de), *pseudonyme* [GUEUDEVILLE].

Suite du Voyage de l'Amérique (du baron de La Hontan), ou Dialogues de M. le baron de La Hontan et d'un sauvage dans l'Amérique. Amsterdam, 1704, in-8. [3569]

Leibnitz croyait ces Dialogues de La Hontan lui-même. Voyez « l'Historia litteraria » de Jugler. Ienæ, 1763, t. III, p. 1753.

LAIC (UN), *auteur déguisé* [de GAND, d'Alost].

Observations d'— sur les Réflexions manuscrites de M. de Sépouse, vicaire-général d'Arras, relatives au serment; par l'auteur de la « Question du serment ». Liége, Bourguignon, an VII (1799), in-8 de 48 pages. [3570]

LAIDAES (F.), *pseudonyme* [Félix DELHASSE], auteur de biographies et d'articles littéraires dans les journaux belges.

LAINÉ (P.-Louis), *apocryphe* [VITON], généalogiste.

Dictionnaire véridique des origines des maisons nobles ou anoblies du royaume de France, contenant aussi les vrais ducs, marquis, comtes, vicomtes et barons. Paris, l'Auteur; A. Bertrand, 1818 et 1819, in-8. [3571]

Cet ouvrage devait être composé de plusieurs volumes dont chacun eût été publié en cinq livraisons. Trois cahiers formant le premier volume, et le second volume, voilà tout ce qui en a paru.

LAINIER DE VERTON (Albert), *pseudonyme* [Adrien BAILLET].

Satyres (des) personnelles, traité historique et critique de celles qui portent le titre d'*Anti*. Paris, Dezallier, 1689, 2 vol. in-12. [3572]

LAIQUE (UN), *auteur déguisé*.

Réflexions critiques d'—, sur la Suite du Préservatif contre le schisme, ou M. Larrière, refuté par lui-même. Avec cette épigraphe : Filii hominum, usque quo, etc. Paris, Guerbart, 1792, in-8 140 pages. [3573]

LAIQUE (UN), *auteur déguisé*.

Age du désordre pris pour celui de la raison, par M. Payne, ou Défense de la religion chrétienne, etc.; écrite par —. Londres, 1794, in-8. [3574]

LAJARIETTE, *pseudonyme* [Aristide LETORZEC, de Nantes], artiste et auteur dramatique, directeur du théâtre des Délassements-Comiques.

I. Avec M. Maillard [*Frédéric Prieur*] : Allons à la chaumière, vaudeville en un acte. Représenté sur le théâtre de la porte Saint-Martin, le 1er décembre 1839. Paris, Gallet, 1839, in-8, 15 c. [3575]

Faisant partie de la collection intitulée « Paris dramatique ».

II. Avec M. Lubize [*Pierre-Henri Martin*] : Un mauvais Père, drame en trois actes, mêlé de chant. Représenté sur le théâtre de la Gaîté, le 17 avril 1843. Paris, Marchant, 1843, in-8 de 24 pages à 2 colonnes, 50 c. [3576]

Faisant partie du « Magasin théâtral ».

III. Première (la) cause, drame en actes. Représenté sur le théâtre du Panthéon, en novembre 1843. — Non imprimée. [3577]

IV. Avec M. *Boulé* : les Ruines de Vaudemont, drame en quatre actes. Représenté sur le théâtre de la Gaîté, le samedi 22 février 1845. Paris, Marchant, 1845, in-8 de 32 pag. à 2 col., 50 c. [3578]

V. Avec M. Dennery [*Eugène Philippe*] : Parlez au portier, vaudeville en un acte. Représenté sur le théâtre du Palais-Royal, le 2 mars 1845. Paris, Marchant, 1845, in-8, 40 c. [3479]

Ces deux dernières pièces font aussi partie du « Magasin théâtral ».

VI. Avec M. Lubize [*Pierre-Henri Martin*] : l'Homme et la mode, comédie-vaudeville en deux actes. Représentée sur le théâtre du Vaudeville, le 22 juillet 1845. Paris, Beck; Tresse, 1845, in-8 à deux colonnes, 60 c. [3580]

L'Homme et la mode est une paraphrase en deux actes de l'épître de Sedaine *A mon habit*. Il s'agit d'un jeune étudiant doué de toutes les qualités du cœur et de l'esprit, mais qui, par malheur pour lui, se présente chez madame de Ferrières dans un costume tellement provincial, qu'il devient tout aussitôt l'objet de la risée générale; mieux avisé, il se fait habiller par Staub et par Human, coiffer par Giovanni, chausser par Chantomme, et, transformé ainsi en *lion*, il fait tourner la tête à toutes les femmes, et surprend le cœur de Mme de Ferrières, qui lui accorde sa main. Tout cela est bien commun et bien usé; on a donné au Palais-Royal, il y a un an, une pièce sur le même sujet, qui valait beaucoup mieux que celle du Vaudeville; cependant celle-ci a réussi, grâce à quelques mots spirituels.

L'Homme et la mode n'a obtenu qu'un tout petit succès.

VII. Avec M. *Boulé* : les Enfants du facteur, drame en trois ac-

tes. Représenté sur le théâtre Beaumarchais, le 20 novembre 1845. Paris, Marchant, 1845, in-8 à 2 colonnes. [3581]

Faisant partie du « Magasin théâtral ».

LAJARRY (E.), *plagiaire* [J.-G.-J.-S. ANDRIEUX, de l'Institut].

Saint Thomas. Paris, de l'imprimerie de Belin, 1836, in-8 de 16 pages. [3582]

Cette pièce est précédée d'un envoi, dans lequel M. E. Lajarry la donne pour une rêverie émanée de ses loisirs. Or, cette pièce est d'Andrieux, qui l'a publiée chez Dabin, en 1802, après la mort de mademoiselle Chameroy. Des cent soixante-dix vers d'Andrieux, un seul a été changé; au lieu de : Vestris, Millet, Delille, et cætera, on lit : Taglioni, Vestris, et cætera.

« Journal des Savants », avril 1836, p. 251.

LAJONCHÈRE (de). Voy. DELATOUR.

LA LANDE (de), *pseudonyme* [Charles SOREL].

Anti-Roman (l'), ou l'Histoire du berger Lysis, accompagnée de ses remarques. Paris, 1635-53, 2 vol. in-8. [3583]

Ce roman est une critique de « l'Astrée » de d'Urfé. Il existe aussi sous ce titre : le « Berger extravagant », où, parmi les fantaisies amoureuses, on voit les impertinences des romans et de la poésie. Rouen, Osmont, 1646, 4 vol. in-8.

LA LANDE (Jos.-Jérôme), *nom abrév.* [LE FRANÇOIS DE LALANDE, célèbre astronome]. Pour la liste de ses ouvrages, voyez la « France littéraire » à *Lalande*.

LA LANDELLE (G. de), ancien officier de marine, auteur de plusieurs romans maritimes, *plagiaire* [José de Santa Rita DURAO].

Homme (l') de feu...., [3584]

Roman publié il y a quelques années dans le feuilleton d'un journal, que nous croyons être « la Quotidienne ».

L'*Homme de feu* n'est autre que « Caramuru, ou la Découverte de Bahia », roman-poëme héroïque brésilien, par José de Santa Rita Durao, dont M. Eugène de Montglave nous avait donné, sous le voile de l'anonyme, une traduction française, en 1829, 3 vol. in-12. Son reproducteur n'a apporté d'autre changement à cette traduction que de faire disparaître le dernier chant de l'original, dans lequel l'auteur envoie son héros en France faire à Catherine de Médicis, la description géographique de Bahia, et celle des produits de son sol. Cette traduction a été de nouveau réimprimée par un autre auteur, et sous un nouveau titre, qui nous échappe; mais de Durao, pas plus que de M. Eug. de Monglave, son unique traducteur, il n'est fait aucune mention.

Ce renseignement nous a été donné verbalement par le traducteur anonyme du poème de Santa Rita Durao.

LALLEMANDUS, S. Th. D., *éditeur apocr.* [JOS. MARCHENA].

Fragmentum Petronii ex bibliothecæ S. Galli antiquissimo mss. excerptum, nunc primùm in lucem editum; gallicè vertit ac notis perpetuis illustravit *Lallemandus*, S. Th. D. (opusculum à *D. Marchena*, conscriptum). Basileæ, 1800, in-8. [3585]

LALLEMANT (le P.), jésuite.

Réflexions morales, avec des notes sur le Nouveau Testament, traduit en français (par le P. Lallemant, jésuite). Paris, Montalant, 1713-25; — Liége, 1793, 12 vol. in-12. [3586]

Cette construction de titre donne lieu à une erreur que nous détruirons. La traduction du Nouveau Testament est celle du P. *Boukours*; les notes sont du P. *Languedoc*; les Réflexions sont du P. *Lallemant*.

En 1740, Montalant publia cet ouvrage en six vol. in-12, sans les Réflexions du P. Lallemant, sous le titre « Nouveau Testament, traduit en français, avec des notes, et la concorde des quatre Evangiles.

LALLIER DE VAINES, *pseudonyme* [SELVES, fils de Jean-Baptiste Selves, ancien juge]. Sous ce pseudonyme, M. Selves fils est auteur de quelques ouvrages dont nous n'avons pu retrouver la trace; ce sont vraisemblablement des atlas ou des cartes géographiques, qui pourraient bien encore n'être pas de lui, car il a souvent favorisé de sa bourse des publications qui lui étaient étrangères, et qui ont paru sous son nom.

LA LOUPTIÈRE, *nom nobiliaire* [Jean-Charles de RELONGUE DE LA LOUPTIÈRE], ce dernier nom de celui de son lieu natal, dans le le diocèse de Sens. Pour la liste de ses ouvrages, Voy. la « France littéraire » à *La Louptière*.

LA MARCHE (l'abbé), *pseudonyme* [l'abbé MARÉCHAL, ex-jésuite].

Temple (le) de la critique; par M***. Amsterdam, et Paris, 1772, in-12. [3587]

Sous les initiales de M... J. le père Marchal, a été l'éditeur des tomes XXIX à XXXII des « Lettres édifiantes et curieuses des missions étrangères, etc. », édition de Paris, 1707-76, 34 vol. in-12.

LAMARCK, *nom nobiliaire* [J.-B.-P.-Ant. de MONNET, chevalier de LAMARCK, naturaliste distingué]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *Lamarck*.

LAMARDELLE, *auteur déguisé* [Jean-Baptiste MARDELLE, auteur dramatique et romancier]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » et ses Corrections et Additions à *Mardelle*.

LA MARRE (Victor de). Voy. DE LA MARRE.

LA MARTINE, *nom nobiliaire* [Alphonse de PRAT, connu plus tard sous le nom de] (1), l'un des plus grands poètes français du dix-neuvième siècle. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *La Martine*.

Trois mois au pouvoir. Paris, Michel Lévy frères, 1844, in-18 format anglais, 2 fr. [3588]

Plusieurs journaux de l'époque ont avancé que cet ouvrage était apocryphe. « L'Estafette » du 12 septembre 1848, page 3, colonne 3, s'est rendue leur écho. Voici ce que l'un de ces journaux, le « Corsaire », du 12 septembre 1848, disait à ce sujet :

« Voilà les inconvénients du métier de grand homme, on a constam-
« ment autour de soi une cour de flatteurs, pareils à l'ours de la fable.—
« Il vient de paraître un livre intitulé : *Trois mois au pouvoir*, qu'une af-
« fiche collée sur tous les murs de Paris attribue à M. de Lamartine. —
« Selon M. Alphonse Karr, M. de Lamartine est absolument étranger à
« cette publication. M. de Lamartine serait même assez contrarié de cette
« spéculation de librairie pour réclamer publiquement contre l'éditeur.
« Nous remarquerons qu'en réalité les documents contenus dans le vo-
« lume sont du domaine public et que les libraires étaient en droit de les
« emprunter au *Moniteur* où ils ont paru textuellement ; le tort des li-
« braires, c'est d'avoir voulu faire croire que leur compilation venait de
« M. de Lamartine. — M. de Montalembert aurait dit à cette occasion :
« — Que voulez-vous, il en coûte pour jouer le rôle de paratonnerre ».

Le même journal, précédemment cité, disait dans le même numéro :

« Il est beaucoup question depuis quelques jours, dans le monde poli-
« tique, d'une brochure que va très prochainement publier M. François
« Arago. — Le but de cette publication serait de réfuter, ou pour le moins

---

(1) Cette adoption de nom nous fournissait un excellent prétexte, ainsi que nous le faisons plus loin pour une autre illustration contemporaine, M. de La Mennais, de compléter l'article de notre « France littéraire » qui a vieilli, et d'y faire un adjonction piquante, celle de l'indication des critiques, apologistes et biographes de M. de Lamartine, tour à tour poète, politique, historien et homme d'État ; mais de semblables articles demandent et de trop longues préparations et de trop longues investigations ; à notre grand désespoir, nous sommes forcés de rejeter au supplément de ce livre, l'emploi de nos matériaux incomplets, quoique nombreux, pour en faire un article satisfaisant de bibliographie moderne.

« de rectifier certaines parties de la brochure M. de Lamartine, relative aux « efforts isolément tentés par ce dernier pour combattre les menées du « parti anarchiste. Ce serait une sorte de déclaration de guerre à la par- « tie exaltée de l'ex-pentarchie ».

LA MATHE (B. de), *auteur déguisé* [BRAIT DE LA MATHE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *La Mathe.*

LAMB..... (l'abbé), *nom abrév.* [l'abbé LAMBERT, dernier confesseur du duc de Penthièvre].

Mémoires de famille, historiques, littéraires et religieux. Paris, Ch. Painparré, 1822, in-8, 6 fr. [3589]

LAMB (Félix), *pseudonyme* [la comtesse Jenny d'HÉRICOURT].

Fils (le) du réprouvé. Paris, Pétion, 1844, 2 vol. in-8, 15 fr. [3590]

Un nouveau roman de cette dame était prêt à paraître en feuilleton dans « l'Assemblée constituante » (du 1er au 15 mai 1848), lorsque ce journal a cessé de paraître.

LAMBALLE [Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan, princesse de], *auteur supposé.*

I. Mémoires historiques de —, une des premières victimes immolées dans les horribles journées des 2 et 3 septembre 1792. (Composés par Mme *Guénard*, baronne de Méré). Paris, Lerouge, 1801, 4 vol. in-12, fig., 6 fr., et 4 vol. in-18, fig., 4 fr. [3591]

Une 4e édit. a été publiée, en 1815 par le même libraire, en 2 vol. in-12.

II. Mémoires relatifs à la famille royale de France pendant la Révolution; accompagnés d'anecdotes inconnues et authentiques sur les princes contemporains, et autres personnages célèbres de cette époque. Publiés pour la première fois, d'après le journal, les lettres et les entretiens de la princesse de Lamballe. Par une dame de qualité, attachée au service confidentiel de cette infortunée princesse (Mme *Catherine Hyde,* marquise *Govion Broglio-Solari*. Traduits de l'angl. par M. *Théodore Licquet*). Paris, Treuttel et Würtz, 1826, 2 vol. in-8 avec un portrait, et le chiffre de Marie-Antoinette, 15 fr.; sur papier vélin, superfin satiné, 30 fr. [3592]

Si la princesse a laissé des documents pour ses Mémoires, ils n'ont pas dû être écrits en anglais; on peut donc considérer Mme la marquise Govion Broglio-Solari comme l'auteur de cet ouvrage.

LAMBERT L., *auteur déguisé* [Lambert LALLEMAND]. Voy. PIRON (Alex.).

LAMBERT (Emile), *pseudonyme* [Anatole SAULNIER], auteur d'articles dans le « Courrier de la Montagne » et dans la « Revue nationale ».

Le nom pris par M. Anatole Saulnier se trouvant être celui d'un publiciste, il y eut réclamation de la part de celui-ci. M. Anatole Saulnier s'empressa de publier, dans quelques journaux, la lettre suivante au véritable M. Emile Lambert (1):

« Ayant rédigé « le Courrier de la Montagne » sous le pseudonyme d'Emile Lambert, j'ai cru pouvoir conserver ce nom pour faire faire quelques insertions dans votre journal pendant mon séjour provisoire à Paris; mais un malheureux hasard a voulu qu'il existât une personne portant véritablement ce nom, et dont vous avez inséré la réclamation dans votre journal du 15 août dernier. Mon nom suffira, j'espère, pour repousser les insinuations que cette personne a cru devoir élever contre les compagnies d'assurances en général, à l'occasion d'une demande d'employés ».

« Je m'empresse donc de renoncer à ce nom, pour des motifs particuliers, *le restituant avec sa responsabilité au véritable Émile Lambert, directeur de la* Revue nationale, *demeurant rue Lavoisier*, 22.

« Agréez, etc. Anatole SAULNIER.

LAMBIN DE SAINT-FÉLIX, *pseudonyme* [Antoine-Prosper LOTTIN].

Essai sur la mendicité. Amsterdam, M. M. Rey, 1779, in-8. [3593]

LA MENNAIS (l'abbé F. de), *nom seign.* [l'abbé Félicité ROBERT (2)], dit *de La Mennais*, d'une propriété appartenant au chef de la famille, négociant estimable de Saint-Malo, auquel des revers firent néanmoins faire banqueroute au commencement de ce siècle. Après ces revers, le chef de la famille quitta Saint-Malo, fut s'établir à Rennes, dans le même département, et il se fit alors connaître sous le nom de La Mennais, que portèrent aussi ses deux fils et une fille. A notre époque, de tels changements de noms ont été si fréquents qu'en vérité on aurait mauvaise grâce à insister particulièrement sur celui qu'a pris la famille Robert, quant M. Prat a pris le nom *de La Martine* et M. Samson celui *de*

---

(1) M. Émile Lambert dont il est ici question est celui qui s'est présenté, comme candidat à la représentation pour Paris, en 1848. Sa profession de foi que nous avons sous les yeux porte la date du 2 avril.

(2) Né à St-Malo (Ille-et-Vilaine), le 19 juin 1782, ordonné prêtre en 1817.

Pongerville, Tenaille celui *de Vaulabelle*, etc., etc.; tandis que le vaillant général Inchault de Lamoricière n'a voulu prendre qu'une partie du sien, ce qui le rend plus commun, mais que la propre gloire de celui qui le porte a rendu si illustre. Nous ne sommes surpris que d'une chose, c'est que les deux frères Robert, tous deux prêtres, n'aient pas suivi en cela l'exemple de deux ecclésiastiques célèbres du dix-huitième siècle, qui, pour se distinguer, prirent l'un le nom de Condillac, l'autre celui de Mably, pour ne point s'appeler MM. Bonnot, et que l'un d'eux ne se fût pas nommé de La Mennais et l'autre de La Chenaie. Nous n'avons qu'une objection à faire : c'est que tant que M. Félicité Robert a rêvé la prélature, le nom de La Mennais était plus convenable que le véritable; mais depuis que le prélat s'est évanoui pour faire place à un chef de démagogues, M. Félicité Robert eût dû renoncer à un nom aristocratique, et arriver à la chambre des représentants, comme tel autre qui a pris par vanité la profession de portefaix, avec son véritable nom de famille.

Mais ainsi que nous l'avons dit, il ne faut pas apporter plus d'importance qu'on ne le doit à ces ridicules anoblissements, faiblesses qu'on regrette de trouver chez un esprit supérieur, mais enfin, faiblesses ou ridicules, si fréquents depuis la suppression des titres nobiliaires. (Voy. l'Introduction de ce livre, pages lxix à lxxxvj). Disons-le de suite, nous n'avons inséré le nom de M. de La Mennais dans nos « Supercheries littéraires dévoilées » bien moins pour un reproche sur un fait futile, que pour donner une liste de ses ouvrages plus complète que celle que nous avons imprimée, en 1830, dans le tome IV de « la France littéraire ». Sans ce fait, l'occasion nous échappait.

Si, en philosophie, M. de La Mennais n'a pas, à proprement parler, fondé une école, il est du moins avec le comte de Maistre, le vicomte de Bonald et quelques autres ultramontains, à la tête de ce qu'on appelle « l'École catholique », école qui a pris pour devise : Dieu et la Liberté !

Voici le jugement que porte sur M. de La Mennais, comme philosophe, un homme estimable qui s'est longtemps occupé de matières philosophiques, le baron Massias, dans son « Mouvement des idées dans les quatre derniers siècles, ou Coups de pinceau historiques » (Strasbourg, 1837, in-8 de 49 pages) : « Prêtre paradoxal, dissem- « blable à lui-même ; philosophe-théologien, combattant la raison

« par la tradition, et prouvant la tradition par la raison (1), répu-
« blicain soumettant la souveraineté du peuple à un pontife par son
« propre droit souverain. Papiste, allant à Rome proposer un duel
« mystique au Pape; traducteur de « l'Imitation de Jésus-Christ »,
« appelant les peuples à la révolte, et, pour en finir, Rousseau en
« soutane, simple, naïf, dialecticien, éloquent et sublime comme
« l'auteur des « Confessions », de la « Lettre à l'archevêque de Pa-
« ris », « d'Héloïse » et « d'Émile ».

Voici un autre jugement porté sur M. de La Mennais, dès 1825, par un écrivain catholique (2) :

« L'abbé de La Mennais... nous paraît avoir commis, de la meilleure et de la plus pure foi du monde, des fautes et même de très grandes fautes. Elles sont d'autant plus dangereuses qu'elles portent : elles ont à la fois le privilége du talent et surtout celui de la vertu (nous pouvions alors dire ce mot que nous ne pouvons plus dire aujourd'hui) ».

« Le fondement de toute sa doctrine, l'autorité universelle, est faux ».

« Le caractère de ses discussions politiques et religieuses ne l'est pas moins. C'est, d'une part, le désordre d'une imagination ardente et d'un cœur flatté et superbe; et d'autre part, l'ironie, le sarcasme, non envers les choses, mais envers les personnes sociales : armes funestes, propres à la Philosophie, que les Pères de l'Église n'employèrent pas sans se repentir, et que Jésus-Christ et les apôtres n'employèrent jamais ».

« M. de La Mennais ne peut guère compter comme publiciste ».

« Comme théologien, cet écrivain n'a fait que suivre deux bril-

(1) Il fait de *la raison universelle* le CRITÉRIUM de la certitude, ôtant à la *raison individuelle* le pouvoir et le droit de juger de la vérité. En affirmant ceci, il émet deux grands paralogismes : d'abord il compose le *vrai* et le *faux*, puisque la *raison universelle* ne peut être composée que des *raisons individuelles;* en second lieu, il soumet son CRITÉRIUM à un tribunal que lui-même a déclaré incapable de vérité; dès lors, qui saura que la *raison* est *universelle*, si ce n'est la *raison individuelle ?* qui saura si et comment cette *raison universelle* a raison, si ce n'est point la raison que Dieu a donnée à chacun de nous ? Disons donc que LE PRINCIPE DE LA CERTITUDE EST DANS LA RAISON ET LA CONSCIENCE INDIVIDUELLES FORTIFIÉES ET ÉCLAIRÉES PAR LA RAISON ET LA CONSCIENCE UNIVERSELLES.

(2) M. Madrolle, dans sa « Défense de l'ordre social, attaqué dans ses fondements ». Paris, 1825, in-8.

lants modèles, Pascal et le comte de Maistre. On pourrait, nous croyons, porter le défi de citer dans ses œuvres une seule pensée qu'on ne trouvât pas dans les œuvres des deux autres ».

« Il réunit à la fois les formes originales d'un dissident, et l'allure franche d'un fidèle ».

« En somme, il nous semble plus doué d'imagination que de jugement. Son talent est de hasard plutôt que de système. Il a fait d'assez beaux Mélanges, des articles de journaux, des brochures, des pages, des Pensées décousues assez belles. Il n'a pas, selon nous, fait un bel ouvrage (1).

« L'abbé de La Mennais est une sorte de Diderot catholique; s'il continuait, nous tremblerions qu'il ne devint l'autre (2). Sa célébrité est supérieure à son génie. S'il n'y prend garde, elle se modifiera beaucoup avec le temps. L'illustre écrivain est un enfant gâté de louanges irréfléchies et prématurées : il y a tel journal encore aujourd'hui qui semble moins le *Mémorial* de la vérité *catholique*, que celui de l'amour-propre de son idole. Si l'on trouvait que nous sommes bien hardis à juger cet homme avec autant de sévérité, nous répondrions qu'il l'a été bien davantage à juger ses propres maîtres. En l'attaquant, nous ne faisons que défendre l'autorité. C'est là l'excuse de notre hardiesse, comme c'est la cause de notre puissance. Notre jugement, tout téméraire qu'il paraisse, n'est pas de l'orgueil, mais de la soumission ».

Les faits importants de la vie de M. de La Mennais sont ses livres; jamais homme ne se montra plus complétement identique avec les

---

(1) Outre un certain nombre de réfutation du livre qui a fait la réputation de M. de La Mennais, son « Essai sur l'indifférence en matière de religion », vingt propositions des t. III et IV de cet ouvrage ont été censurées par treize évêques de France (voy. la 2e partie de cette notice, parmi les réfutations générales des ouvrages de M. de La Mennais).

(2) Les craintes de M. Madrolle ne se sont que trop réalisées. M. de La Mennais ne nous a-t-il pas successivement donné : les « Paroles d'un croyant », ouvrage que Grégoire XVI, qui l'a condamné, a jugé comme « peu considérable par son volume, mais immense par sa perversité »; le « Livre du peuple », et enfin cette feuille démagogique, intitulée le « Peuple constituant »? La société peut, certes, avoir tout à redouter des doctrines, si hardiment insurrectionnelles, que prêche depuis 1834, l'ancien Rousseau en soutane devenu Babeuf en rabat, ainsi que M. Madrolle qualifie M. de La Mennais par rapport à ces mêmes doctrines.

œuvres de sa pensée, et c'est au point que presque tout ce qu'il a eu d'accidentel dans sa carrière se rattache à l'histoire de la publication des siennes. L'énonciation complète de tout ce qu'il a produit est donc le moyen le plus direct et le plus simple de le faire connaître.

Malheureusement, les convictions de M. de La Mennais, comme prêtre et comme écrivain, ont été tellement variables qu'on aura, un jour, de la peine à croire que des opinions si opposées aient appartenu au même personnage, tour à tour gallican sincère, libéral catholique, c'est-à-dire ultramontain, et révolutionnaire.

M. de La Mennais a écrit quelque part : « Toute dissidence avec « le chef visible de l'Église catholique, le représentant, le vicaire « de Jésus, le Pape, en un mot, est un schisme coupable; toute ré- « sistance, à son infaillible décision, est une rébellion impie ». Et M. de La Mennais n'a pas hésité à soulever ce schisme par la publication de « l'Avenir ». Plusieurs propositions de ce journal furent non seulement désavouées mais condamnées par le Saint-Siége, et son rédacteur principal dut faire amende honorable. Mais l'orgueilleux prêtre ne voulait point s'humilier; et tandis que d'un côté il sollicitait son pardon, de l'autre il préparait la plus déplorable apostasie. Le brandon d'anarchie que lança M. de La Mennais, les « Paroles d'un croyant » est presque de la même époque que le pardon de Grégoire XVI.

Il y aurait un livre bien curieux à faire, en opposant aux « Paroles d'un croyant », les doctrines professées par M. de La Mennais dans les écrits qu'il a publiés avant 1830.

Il est digne de remarque, que dans le commencement du dix-neuvième siècle les savants et érudits qui ont le plus fixé l'attention, ceux dont la critique se soit le plus occupée, étaient non seulement trois Bretons, mais encore trois hommes de la même ville (Saint-Malo) : *Broussais*, *Châteaubriand* et *La Mennais*. Combien de fois le système de médecine physiologique du premier n'a-t-il pas été combattu et défendu! Ce qu'on a écrit sur les flottantes opinions de Châteaubriand est immense! M. de La Mennais, par ses fréquentes variations religieuses et politiques, devait subir un grand nombre de critiques. Aussi ne lui en a-t-il pas manqué! Nous avons donc pensé qu'en présentant ici la nomenclature complète des ouvrages de cet écrivain, il serait piquant d'y joindre un aperçu de leurs apologies et de leurs critiques, et même des biographies de l'écrivain.

glise, n'ont guère servi de nos jours qu'à le faire taxer d'ambition sans mesure et d'exagération insensée par ceux-là même qui étaient les plus intéressés à marcher dans la ligne qu'il a suivie. Ce double reproche, également injuste, devait pourtant lui être adressé, car il faut bien qu'une multitude, qui ne croit plus à la foi par la raison qu'elle en est privée, trouve dans des passions purement humaines les motifs de toute direction énergique de doctrine et de conduite.

La première édition est anonyme : elle fut saisie et supprimée par la police impériale. La seconde, avec le nom de l'auteur, est de 1814.

Selon l'abbé Manet (Biographie des Malouins célèbres, p. 245), M. Jean-Marie de La Mennais, le frère de celui-ci, aurait eu quelque part à cet ouvrage.

— Les mêmes. (III° édit.). Suivies de « Mélanges religieux et philosophiques » (et de « Pensées diverses »). Paris, Tournachon-Molin et Seguin, 1819, in-8 de 575 pages, 6 fr. [3603]

Ce volume, ainsi composé, est considéré comme le premier recueil des Mélanges » de l'auteur.

On a mis à des exemplaires de 1819 des titres de quatrième édition, lesquels portent pour adresse : Lesage et Méquignon-Havard, et la date de 1825.

A la tête de l'édition de 1819 de ces *Réflexions*, on trouve la courte Préface suivante :

« Les *Réflexions sur l'état de l'Église*, publiées en 1800, furent aussitôt saisies par la police de Buonaparte. On y a rien ajouté. Il y a trop à dire sur ce qui s'est passé depuis cette époque, et sur ce qui se passe encore aujourd'hui relativement à l'Église de France ».

« Le reste du recueil que l'on offre au public, se compose d'articles qui ont paru dans les journaux, et de quelques petits écrits du même genre, que la censure, du temps de sa splendeur, ne permit pas d'y insérer. On y a joint, sous le titre de *Pensées diverses*, de courtes réflexions sur différents sujets de religion et de philosophie ».

« Dans une note de la 2° édition du « Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes » de A.-A. Barbier, et sous le n° 15,914, on lit ce qui suit à l'occasion de ladite préface :

Dans la très courte Préface placée en tête de l'édition de 1821 (lisez 1819), l'auteur déclare n'avoir rien ajouté à ses *Réflexions sur l'état de l'Église*. Il devait plutôt dire qu'il en a au moins retranché *une page entière*. Voy. la page 95 de l'édition de 1808 et la page 91 de l'édition de 1821 (1819). La page retranchée est un éloge pompeux de Napoléon ».

D'un autre côté, un écrivain religieux, M. A.-M. Madrolle, pages 47-48 de son Histoire secrète du parti et de l'apostasie de M. de La Mennais... (Paris, 1834, in-8), dit que M. de La Mennais a successivement élevé et rabaissé les hommes illustres et les points fondamentaux de l'Histoire et de la Philosophie. « Bonaparte est le seul dont il ait fait, en 1808, la plus haute apologie, et qu'il persiste à exhalter encore. Il fut saint Louis au fort de sa puissance; et c'est encore saint Louis après sa mort ». Mais

orné de 5 gravures, 20 fr.; grand-jésus vélin, épreuves avant la lettre (tiré à 100), 35 fr., et même papier, sur format in-4 (tiré à 50), 65 fr.

Édition précédée de prières pendant la messe, par le P. *Sanadon*, de la compagnie de Jésus. Paris, Lasneau, 1826, in-18, 3 fr., et sur pap. vélin, 4 fr. — Deux éditions dans la même année, l'une de 13 feuilles 8/9, l'autre de 13 feuilles avec une gravure.

Avec les prières du P. *Sanadon*. Paris, Belin-Mandar et Devaux, 1827, in-18 de 14 flles 8/9, 3 fr.

Paris, les mêmes, 1828, in-32 de 2 flles 7/8 avec une gravure.

VIIe édition. Paris, Belin-Mandar, 1832, in-32, fig.

VIIIe édition. Paris, Daubrée, 1836, in-32.

Autre édition. Paris, Delloye; Lecou, 1837, in-18, 2 fr. 60 c.

— Paris, Picard, 1839, 1841, 1842, in-18, 2 fr. 60 c.

Xe édition. Paris, Picard, 1843, in-32, 2 fr. 60 c.

XIIe édition. Paris, Furne, 1844, gr. in-8 avec 6 grav. sur acier et des vignettes dans le texte, 12 fr. 50 c. — Édition publiée en 25 livraisons à 50 c.

XIVe édition. Paris, Pagnerre; Perrotin; Furne, 1845, in-18, 2 fr. 60 c.

L'un des libraires dépositaires de M. de La Mennais, car il faut qu'on le sache bien, M. de La Mennais est le propre éditeur de tous ses ouvrages, sauf de l'Imitation dont il a plusieurs fois aliéné la propriété pour quelques années, l'un des libraires dépositaires de M. de La Mennais, disons-nous, a imprimé sur son catalogue, à l'occasion de l'Imitation, la note suivante :

« Ce livre, admiré par les plus beaux génies, attendait encore un génie « pour le traduire. M. de La Mennais a fait disparaître la différence qui « existait entre l'original et les traductions antérieures. Il a joint à cha- « que chapitre des réflexions qui semblent des *post-scriptum* de l'auteur ».

Or, l'un des plus savants bibliographes de la France, A.-A. Barbier, qui s'est occupé de recherches particulières sur les traductions de l'Imitation de Jésus-Christ, et qui a publié le résultat de ses recherches sous le titre de « Dissertation sur soixante traductions françaises de l'Imitation de Jésus-Christ » (Paris, 1812, in-12 et in-8), A.-A. Barbier nous apprend, dans son Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, 2e édit., no 2,1863, que les traductions de ce livre célèbre par MM. de Genoude et de La Mennais ne sont que des espèces de contrefaçons de celle du P. Lallement, jésuite.

Quant aux *Réflexions* dont parle le libraire dépositaire des livres de M. de La Mennais, Préface et Réflexions avaient déjà paru, en 1820, à la tête de la traduction de l'Imitation de Jésus-Christ par M. de Genoude, qui forme le premier volume de la « Bibliothèque des dames chrétiennes » (voy. plus bas le chapitre des *éditions dues à M. de La Mennais*).

Inédite ou rebadigeonnée, cette traduction de l'Imitation de Jésus-Christ renferme un passage traduit ou adopté alors par M. de La Mennais, qui, plus tard, a été relevé pour être jeté à la face du prêtre devenu fougueux démagogue. Voici en quels termes est rappelé ce passage dans un journal de septembre 1848 (le « Canon d'alarme »).

« De là l'histoire de ses contradictions, ou, si l'on veut, de ses variations sur les hommes et les points fondamentaux de l'Histoire et de la Philosophie. Il a successivement élevé et rabaissé, par exemple, Bossuet et Louis XIV (1), M. de Bonald, M. Frayssinous (2), les jésuites et les jansénistes (3), et, comme nous le verrons, les déclarations gallicanes, l'indépendance de l'Église et ses concordats ».

« De là enfin, pour tout dire dans une observation unique, ses détractations successives de la philosophie libérale et de la philosophie religieuse, de la révolte et de l'obéissance, du système individuel et du système d'autorité, et, pour parler comme son école dernière, de la *liberté* et de *Dieu* ».

« Voulez-vous apprécier la logique de l'écrivain dans la conception même de son grand ouvrage? Vous la verrez plus vicieuse encore. Il divise, ainsi qu'on sait; les indifférents qu'il veut attaquer en trois classes: les indifférents (voyez la seule table des chapitres), qui ne croient la religion nécessaire que pour le peuple; les indifférents, qui ne reconnaissent de religion incontestablement vraie que la religion naturelle où ils sont nés; et enfin les indifférents, qui admettent une religion révélée, de manière néanmoins qu'il soit permis d'en rejeter certaines vérités. Et cependant ces trois hypothèses, qui sont les trois fondements de l'ouvrage, sont trois chimères : car 1° nul homme n'a jamais dit sérieusement que la religion était nécessaire, au peuple seulement, sans la regarder comme nécessaire à lui-même ; 2° nul homme n'a jamais regardé comme

---

brochures. Les derniers efforts de l'érudition de l'écrivain ne sont pas plus heureux que les premiers. Il cite à l'appui de son système de la souveraineté du peuple, dans sa *Réponse* au P. Ventura, des textes courts ou isolés de saint Thomas, de Suarès, de Liguori, de Fénelon, et même de Bossuet, qui ne disent pas même ce qu'il leur fait dire, et qui, les deux derniers, ont foudroyé, *ex professo*, son système tout entier, dans leurs écrits recueillis par le célèbre Emery, sous le titre de « Principes de Bossuet et de Fénelon sur la souveraineté ».

(1) « On fut redevable à deux prélats illustres, à deux grands hommes, Bossuet et Fénelon, de l'intervalle de calme qui se prolongea jusqu'à la mort de Louis XIV ». (*Réflexions sur l'état de l'Église*, 1819, pag. 15, et encore pag. 125.)

(2) Il avait appelé M. de Bonald, qu'il a depuis ravalé si fort, « le plus profond philosophe que la France ait eu depuis Malebranche ». Il a écrit de M. Frayssinous dans le « Conservateur », qu'il rendait la vérité vivante, et il le compare à Luther dans des brochures.

(3) « L'ordre tout entier des jésuites, dit-il dans un de ses ouvrages, ne fut qu'un grand dévouement à l'Humanité et à la Religion. Qui pourrait compter tous leurs bienfaits? Qui les a remplacés dans nos chaires? Qui les remplacera dans nos colléges?.... Et plus de douze pages employées à développer cet éloge! » — Et ensuite : « Le jansénisme, enfant honteux de la réforme, en vain désavoue sa mère, etc. »

Letourneur, prédicateur ordinaire du roi, avec une Préface de l'éditeur. Paris, rue des Marais Saint-Germain, nº 14, 1830, in-18 avec une fig. — Ce petit livre a été réimprimé, à Paris, en 1840, in-32, et publié par le libraire Picard, sous le nom de M. l'abbé F. de La Mennais, qui, ainsi qu'on vient de le voir, n'en est que l'éditeur.

VI. Recueil de piété. Paris, Belin-Mandar et Devaux, 1828, in-16 de 96 pag. [3599]

VII. Évangiles (les). Traduction nouvelle, avec des notes et des réflexions à la fin de chaque chapitre. Paris, Pagnerre, 1846, in-12, 3 fr. 50 c. [3600]

Autres éditions :

Deuxième édition, illustrée de dix magnifiques gravures sur acier. Paris, Pagnerre; Perrotin, 1846, in-8, 12 fr. — Édition publiée en 20 livraisons.

Troisième édition. Paris, les mêmes, 1846, in-12, 3 fr. 50 c.

M. de La Mennais a été l'éditeur de quelques autres ouvrages ascétiques. (Voy. la dernière section de cette partie).

II. SCIENCES EN GÉNÉRAL.

VIII. Sommaire d'un système des connaissances humaines, Paris (vers 1820), broch. in-8 (Anon.). [3601]

Non annoncé dans la « Bibliographie de la France ».

Ce travail ne se trouve reproduit que dans l'édition des Œuvres de l'auteur. Paris, Pagnerre, 1844, 11 vol. in-18, au t. VI, pag. 241-260.

III. RELIGION ET PHILOSOPHIE.

IX. Réflexions sur l'état de l'Église en France pendant le dix-huitième siècle, et sur sa situation actuelle. Paris, Société typographique, 1808, in-8 de viij et 151 pages. — Seconde édition. Paris, 1814, in-8. [3602]

Ce premier écrit de l'auteur, publié à l'époque du couronnement de Napoléon, et à l'occasion du Concordat, révéla au monde littéraire un talent de premier ordre, et au Catholicisme un puissant soutien de sa cause expirante. En effet, depuis que la réforme luthérienne a porté un coup mortel à l'autorité des papes, et pour parler avec franchise, à l'édifice tout entier du Christianisme, il serait difficile de citer un homme, parmi les athlètes descendus dans l'arène en faveur des croyances de nos pères, qui fût plus capable d'exercer une grande influence sur ses contemporains que M. de La Mennais. Mais, tant il est vrai que rien n'est plus nécessaire que de naître à propos! ces mêmes efforts de talent, cette même ardeur de zèle, et cet éclat d'une éloquence par lesquels un tel homme, s'il eût paru au dix-huitième siècle, eût foudroyé l'hérésie naissante et restauré l'É-

glise, n'ont guère servi de nos jours qu'à le faire taxer d'ambition sans mesure et d'exagération insensée par ceux-là même qui étaient les plus intéressés à marcher dans la ligne qu'il a suivie. Ce double reproche, également injuste, devait pourtant lui être adressé, car il faut bien qu'une multitude, qui ne croit plus à la foi par la raison qu'elle en est privée, trouve dans des passions purement humaines les motifs de toute direction énergique de doctrine et de conduite.

La première édition est anonyme : elle fut saisie et supprimée par la police impériale. La seconde, avec le nom de l'auteur, est de 1814.

Selon l'abbé Manet (Biographie des Malouins célèbres, p. 245), M. Jean-Marie de La Mennais, le frère de celui-ci, aurait eu quelque part à cet ouvrage.

— Les mêmes. (III[e] édit.). Suivies de « Mélanges religieux et philosophiques » (et de « Pensées diverses »). Paris, Tournachon-Molin et Seguin, 1819, in-8 de 575 pages, 6 fr. [3603]

Ce volume, ainsi composé, est considéré comme le premier recueil des Mélanges » de l'auteur.

On a mis à des exemplaires de 1819 des titres de quatrième édition, lesquels portent pour adresse : Lesage et Méquignon-Havard, et la date de 1825.

A la tête de l'édition de 1819 de ces *Réflexions*, on trouve la courte Préface suivante :

« Les *Réflexions sur l'état de l'Église*, publiées en 1800, furent aussitôt saisies par la police de Buonaparte. On y a rien ajouté. Il y a trop à dire sur ce qui s'est passé depuis cette époque, et sur ce qui se passe encore aujourd'hui relativement à l'Église de France ».

« Le reste du recueil que l'on offre au public, se compose d'articles qui ont paru dans les journaux, et de quelques petits écrits du même genre, que la censure, du temps de sa splendeur, ne permit pas d'y insérer. On y a joint, sous le titre de *Pensées diverses*, de courtes réflexions sur différents sujets de religion et de philosophie ».

« Dans une note de la 2[e] édition du « Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes » de A.-A. Barbier, et sous le n° 15,914, on lit ce qui suit à l'occasion de ladite préface :

Dans la très courte Préface placée en tête de l'édition de 1821 (lisez 1819), l'auteur déclare n'avoir rien ajouté à ses *Réflexions sur l'état de l'Église*. Il devait plutôt dire qu'il en a au moins retranché *une page entière*. Voy. la page 95 de l'édition de 1808 et la page 91 de l'édition de 1821 (1819). La page retranchée est un éloge pompeux de Napoléon ».

D'un autre côté, un écrivain religieux, M. A.-M. Madrolle, pages 47-48 de son Histoire secrète du parti et de l'apostasie de M. de La Mennais... (Paris, 1834, in-8), dit que M. de La Mennais a successivement élevé et rabaissé les hommes illustres et les points fondamentaux de l'Histoire et de la Philosophie. « Bonaparte est le seul dont il ait fait, en 1808, la plus haute apologie, et qu'il persiste à exhalter encore. Il fut saint Louis au fort de sa puissance ; et c'est encore saint Louis après sa mort ». Mais

l'écrivain cité, ajoute aussitôt en note : « cependant, je trouve qu'il l'appelle (Bonaparte) Moloch, à la page 358 de (ses premiers) Mélanges. »

Nous avons été curieux de connaître l'éloge pompeux qu'en 1808 M. de La Mennais faisait de Napoléon, au moment de son couronnement. Nous avons recueilli les deux éditions citées par A.-A. Barbier des *Réflexions sur l'état de l'Église*, et, à notre grand étonnement, aux pages 95 de celle de 1808, et 91 de celle de 1819, nous n'avons trouvé ni aucune page supprimée, ni éloge d'aucun genre de Napoléon qui n'y est même pas nommé. Et voilà comme on écrit l'histoire!

Dans son écrit intitulé « Du Droit du gouvernement sur l'éducation », publié en 1817, et réimprimé dans le premier volume de ses Mélanges religieux et philosophiques, M. de La Mennais dit, en parlant de Napoléon : « Il est inouï à quel point Buonaparte nous a familiarisé avec le désordre, « à quel point il a corrompu la raison, la conscience publique. C'est la « plus grande calamité de son règne, et le plus grand crime de cet homme « si étrangement supérieur dans le crime. Il a appris aux peuples à re- « garder le mal sans frayeur et sans étonnement ». Si aux yeux de M. Madrolle ce passage est de l'exaltation, et tant d'autres que nous pourrions citer, quelle physionomie doit donc avoir l'injure?

Il est pourtant vrai qu'à la fin du court avertissement de l'édition de 1808 de ces *Réflexions* l'auteur crut devoir dire : « Je me suis trouvé heu- « reux, en défendant ma foi, d'avoir à établir les principes fondamen- « taux du gouvernement qu'*un grand homme* a rendu à la France pour « son bonheur ». La forme ne garantit pas le fonds, puisque l'ouvrage fut saisi.

Voici deux aphorismes tirés de cet ouvrage qui donneront une idée de l'extrême facilité avec laquelle M. de La Mennais change d'opinions.

« Alors (en 1793) se réalisèrent dans toute leur étendue les principes et « les espérances de la Philosophie. La Société sans culte, sans Dieu, sans « roi, fut libre enfin, c'est-à-dire qu'au nom de la liberté, vingt-cinq mil- « lions d'hommes gémirent dans le plus abject esclavage. Les richesses, « la naissance, les talents, les vertus, devinrent des titres de proscription. « Tout était crime, excepté le crime même, et pendant deux années la « terreur et la mort se promenèrent en silence d'un bout de la France à « l'autre ».

—

« Il y a dans l'Homme une rectitude d'esprit, une logique naturelle qui « ne lui permet pas de s'écarter à demi de la vérité. Il faut qu'il avance « dans la route où il est une fois entré; et l'erreur n'est si dangereuse que « parce qu'on en tire nécessairement, un peu plus tôt, un peu plus tard, « toutes les conséquences ».

—

Et l'auteur de ces aphorismes a été depuis, l'auteur des « Paroles d'un croyant », du « Livre du peuple, etc., etc. », et le principal rédacteur du « Peuple constituant »!

Les écrits imprimés à la suite de l'édition de 1819, et qui constituent les premiers *Mélanges religieux et philosophiques* de l'auteur, sont :

1° Influence des doctrines philosophiques. 1815;

2° Observations sur la promesse d'enseigner les quatre articles de la Déclaration de 1682. 1818 ;

3° Sur une demande faite aux évêques par le ministère de l'intérieur. 1819 ;

4° Sur un ouvrage intitulé : De la nouvelle Église de France. 1816;

5° Dotation du clergé. 1814 ;

6° Clergé (du). 1816;

7° Sur un ouvrage intitulé : Réflexions sur quelques parties de notre législation civile..., par Ambr. Rendu. 1814;

8° Sur un ouvrage intitulé : Principes sur la distinction du contrat et du sacrement de mariage... 1816 ;

9° Sur l'Observation du dimanche. 1816 ;

10° Observations sur un mémoire pour le sieur Jacques Paul Roman. 1818;

11° Sur la prétention de l'autorité civile de forcer le clergé à concourir à l'inhumation... 1819;

12° Missions (des). 1819 ;

13° Sociétés bibliques (des). 1819 ;

14° Réponse à une Lettre contre l'article précédent. 1819;

15° Sur les Vies des justes, par M. l'abbé Carron. 1819;

16° Université impériale (de l'). 1814;

17° Éducation du peuple (de l'). 1818;

18° Sur les attaques dirigées contre les frères des écoles chrétiennes. 1818 ;

19° Droit (du) du Gouvernement sur l'Éducation. 1817;

20° Éducation (de l') considérée dans ses rapports avec la liberté. 1818;

21° Sur la Manifestation de l'esprit de vérité. 1819;

22° Sur un ouvrage intitulé : Réponse aux quatre concordats de M. de Pradt... 1819;

23° Sur un ouvrage intitulé : Exposition de la doctrine de Leibnitz sur la Religion..., par M. Emery. 1819;

24° Réunion (de la) des différentes communions chrétiennes. 1819;

25° Ouvrages ascétiques (des);

26° Vérité (de la);

27° Que le Christianisme rapproche l'Homme de Dieu;

28° Qu'il y a une alliance naturelle entre le despotisme et les doctrines matérialistes;

29° Nécessité (de la) du culte.

Ces cinq derniers morceaux paraissent avoir été imprimés pour la première fois dans ce volume.

30° Pensées diverses.

Ces *Pensées* sont au nombre de cent. Nous en extrayons la quatre-vingt-douzième pour que l'on puisse juger quelle énorme distance il y a entre le M. de La Mennais de 1819 et celui d'après 1834.

—

« Quel changement dans le monde, si l'Homme n'avait pas besoin d'ali-

« ments pour subsister ! Cette masse énorme de mouvement et de travaux « qui ont la vie pour objet, tournant au profit des passions, nulle société, « nul ordre ne serait possible. Otez la peine, la misère, la faim, la soif; « les durs labeurs, je ne vois que des crimes sur la terre ».

X. Avec M. l'abbé *J.-M. de La Mennais*, son frère : Tradition de l'Église sur l'institution des évêques. Par M. l'abbé L***. Paris, Adr. Leclère, 1814, 3 vol. in-8, 18 fr. [3604]

Cet ouvrage est plus de l'abbé J.-M. de La Mennais que celui de M. F. de La Mennais, aussi n'a-t-il point été réimprimé parmi les œuvres de ce dernier.

XI. Influence des doctrines philosophiques sur la Société. (1815). [3605]

Réimpr. dans le premier recueil des Mélanges religieux et philosophiques de l'auteur, 1819, pages 147 à 188.

XII. Essai sur l'indifférence en matière de religion. Paris, Tournachon-Molin et Seguin; Lesage, 1817-1823, 4 vol. in-8, 28 fr. — Défense de l'Essai sur l'indifférence, etc. Paris, Méquignon fils aîné, 1821; ou Paris, Belin-Mandar et Devaux, 1827, et 1829, in-8, 6 fr. [3606]

— Les mêmes (l'Essai et sa Défense). Paris, Belin-Mandar et Devaux, 1827, 5 vol. in-12, 18 fr. [3607]

Le t. Ier de « l'Essai » a eu une huitième édition en 1825. (Les trois premières sont anonymes.) Le t. II, publié pour la première fois en 1820, a obtenu une cinquième édition en 1825.

Chacun de ces quatre volumes a été l'objet d'un nombre, plus ou moins grand, de réfutations et de critiques. (Voy. le chapitre des Réfutateurs, etc.).

Autres éditions :

IXe édit. Paris, Daubrée et Cailleux, 1835, 4 vol. in-8.

(Xe édit.). Paris, Pagnerre, 1843-44, 4 vol. in-12, 14 fr.

— Ensayo sobre la indiferencia en materia de religion..., traducido de la cuarta edicion francesa por *Fr.-José-Maria Faso de la Vega*, revista, cotedaja, y continuada sobre la octava edicion por don *J. M.* Paris, Rosa, 1835, 6 vol. — Defensa del Ensayo sobre la indiferencia en materia de religion, trad. por don *J. M.* Con una Biografia de los filosofos mencionadas en esta Defensa. Paris, el mismo, 1835, 1 vol. En tout 7 vol. in-12.

Le livre qui a fondé la réputation de M. de La Mennais d'une manière durable, le fameux « Essai sur l'indifférence en matière de religion » contient le développement de toutes ses opinions; et c'est là qu'il faudrait en puiser l'exposé : le premier volume de cet ouvrage parut en 1817, et pro-

démagogique, qui prenait le titre de « Société de la solidarité républicaine », laquelle comptait avoir en quinze jours 300,000 adhérents. Singulière assemblée ecclésiastique !

— Worte eines Glaubigen, von *F. von de La Mennais*, nach der neusten Ausgabe aus dem franzœsischen übersetzt von *Ehrenfried Stoeber*. Strasburg, gedruckt bey Schuler, 1834, in-8 de 88 p.

— Worte des Glaubens von abbé *de La Mennais*, aus dem franzœsischen uebersetzt von *Ludwig Bœrne*. Paris, Aillaud, 1834, in-8.

— Words (the) of a Beliver, translated by the author of « Erin's Island ». Paris, printed by Belin, 1835, in-8.

— Palabras de un Creyente, obra traducida del frances al español. Marseille, de la impr. de Barile, 1835, in-12.

— Palabras de un Creyente, obra escrita en frances, traducida al castellano sobre la octava edicion, corregida y aumentada por el autor de un appendice sobre la Libertad y el Absolutismo. Paris, Rosa, 1835, in-12.

— Harpes des peuples, ou Paroles d'un Croyant, de M. *F. de La Mennais*, mises en vers par M. *Mercier*; précédées d'une Lettre de M. *F. de La Mennais* à l'auteur. Paris, Desrez, 1839, in-8, 7 fr. 50 c.

M. Duchapt, conseiller de la cour d'appel de Bourges, s'est aussi attaché à mettre en vers un chapitre des « Paroles d'un croyant ». Cette version a paru dans le journal de Bourges.

XXVII. Mélanges (Troisièmes). Paris, Daubrée et Cailleux, 1835, in-8, 7 fr. 50 c. [3622]

Ces « Troisièmes Mélanges » sont précédés d'une *Préface* très étendue. Nous n'avons pas eu sous les yeux l'édition de 1835 de ces Mélanges, mais nous avons eu leur réimpression formant le t. X des Œuvres complètes de l'auteur, 1836-37, 10 vol. in-8; elle doit être conforme à son aînée, car M. de La Mennais, il faut l'avouer, n'ajoute et ne supprime rien à aucun de ses ouvrages publiés; il a, ou le courage de ses opinions, ou l'entêtement du Breton. Or, dans la réimpression, cette *Préface* n'a pas moins de cxxij pages. A la suite se trouvent les morceaux suivants, extraits de divers journaux auxquels M. l'abbé de La Mennais a coopéré :

1° Quelques Réflexions sur le procès du « Constitutionnel » et du « Courrier » en 1825, et sur les arrêts rendus à cette occasion par la Cour royale ;

2° Lettre au rédacteur du « Mémorial catholique » (sur un article de la « Revue protestante »);

3° Lettre au rédacteur du « Mémorial catholique », en réponse à la « Revue protestante »;

rence, on ne trouve partout que violence en matière de religion (1)? Au lieu d'établir d'abord un système, qui réfute la philosophie implicitement, chassant pêle-mêle les philosophes devant lui, à mesure qu'ils se présentent, il commence par les réfuter littéralement. Il devait les dominer, il se laisse au contraire dominer par eux. J.-J. Rousseau est devenu de cette façon, le maître du premier volume de « l'Essai » L'auteur était si loin de connaître son sujet avant de le traiter, qu'il pensait d'abord à le renfermer en deux volumes (2); et voilà qu'il se trouve forcé d'en publier un troisième, et puis un quatrième et un cinquième, etc., etc.; la Philosophie, en elle-même si simple, s'étend sous sa plume, et se complique sous son intelligence. — Comme il voit partout son sujet, il ne le trouve nulle part. »

« Tout ce qu'il y a de vrai dans « l'Essai sur l'indifférence en matière de religion », avait été mille fois dit avant M. de La Mennais et mieux que par lui, même par ses contemporains. Ses meilleures pensées sont prises, quelquefois copiées et décolorées, de M. de Maistre, de M. de Bonald, et même de M. de Châteaubriand (3). Il n'est pas, jusqu'à, son titre « d'Indifférence en matière de religion », qu'il n'ait emprunté, et encore à des protestants (4) ».

« Le désordre de l'esprit, étant plus qu'on ne le pense une erreur, appelle l'ignorance et l'erreur avec lui. Quand je parle d'ignorance, c'est la savante que je veux dire; et celle-là, est peut-être la plus universelle et la plus funeste. M. de La Mennais a plus étudié les langues que l'Histoire, plus la Philosophie que la Théologie (5), plus les livres et même les hommes profanes, que les hommes et les livres saints ».

De là une stérile manie de citer un long texte anglais, allemand et même grec, plutôt qu'un latin ou un français; de copier de nombreuses pages de Rousseau et de Pascal (6); de là des méprises sur les faits et sur le sens des auteurs par lui cités (7).

---

(1) Cette observation a été faite par M. de Montlosier lui-même, dans sa *Dénonciation* fameuse, pag. 95.

(2) Voyez l'Avertissement du premier volume.

(3) Il a pris à ce dernier le chapitre X de son premier volume sur l'*Importance de la religion par rapport à la société, etc.;* et il existe d'assez bonnes preuves que le premier volume tout entier, en ce qu'il a de bon, est autant de M. Teissère, trop tôt ravi aux Sulpiciens, que de lui.

(4) Voyez le « Traité contre l'indifférence des religions », de Pictet, 1612; et « l'Indifférence inexcusable en fait de religion », de l'évêque anglais Squire, 1748.

(5) La « Tradition de l'Église sur l'institution des évêques », 1814, 3 vol. in-8, est presque tout entière de son frère.

(6) Dans le premier volume, il cite jusqu'à dix pages consécutives des « Pensées de Pascal », qui sont pourtant assez communes, ou du moins assez connues.

(7) A cet égard, il a été relevé en partie par M. l'abbé Flottes dans diverses

« De là l'histoire de ses contradictions, ou, si l'on veut, de ses variations sur les hommes et les points fondamentaux de l'Histoire et de la Philosophie. Il a successivement élevé et rabaissé, par exemple, Bossuet et Louis XIV (1), M. de Bonald, M. Frayssinous (2), les jésuites et les jansénistes (3), et, comme nous le verrons, les déclarations gallicanes, l'indépendance de l'Église et ses concordats ».

« De là enfin, pour tout dire dans une observation unique, ses détractations successives de la philosophie libérale et de la philosophie religieuse, de la révolte et de l'obéissance, du système individuel et du système d'autorité, et, pour parler comme son école dernière, de la *liberté* et de *Dieu* ».

« Voulez-vous apprécier la logique de l'écrivain dans la conception même de son grand ouvrage? Vous la verrez plus vicieuse encore. Il divise, ainsi qu'on sait; les indifférents qu'il veut attaquer en trois classes: les indifférents (voyez la seule table des chapitres), qui ne croient la religion nécessaire que pour le peuple; les indifférents, qui ne reconnaissent de religion incontestablement vraie que la religion naturelle où ils sont nés; et enfin les indifférents, qui admettent une religion révélée, de manière néanmoins qu'il soit permis d'en rejeter certaines vérités. Et cependant ces trois hypothèses, qui sont les trois fondements de l'ouvrage, sont trois chimères : car 1º nul homme n'a jamais dit sérieusement que la religion était nécessaire, au peuple seulement, sans la regarder comme nécessaire à lui-même ; 2º nul homme n'a jamais regardé comme

---

brochures. Les derniers efforts de l'érudition de l'écrivain ne sont pas plus heureux que les premiers. Il cite à l'appui de son système de la souveraineté du peuple, dans sa *Réponse* au P. Ventura, des textes courts ou isolés de saint Thomas, de Suarès, de Liguori, de Fénelon, et même de Bossuet, qui ne disent pas même ce qu'il leur fait dire, et qui, les deux derniers, ont foudroyé, *ex professo*, son système tout entier, dans leurs écrits recueillis par le célèbre Emery, sous le titre de « Principes de Bossuet et de Fénelon sur la souveraineté ».

(1) « On fut redevable à deux prélats illustres, à deux grands hommes, Bossuet et Fénelon, de l'intervalle de calme qui se prolongea jusqu'à la mort de Louis XIV ». (*Réflexions sur l'état de l'Église*, 1819, pag. 15, et encore pag. 125.)

(2) Il avait appelé M. de Bonald, qu'il a depuis ravalé si fort, « le plus profond philosophe que la France ait eu depuis Malebranche ». Il a écrit de M. Frayssinous dans le « Conservateur », qu'il rendait la vérité vivante, et il le compare à Luther dans des brochures.

(3) « L'ordre tout entier des jésuites, dit-il dans un de ses ouvrages, ne fut qu'un grand dévouement à l'Humanité et à la Religion. Qui pourrait compter tous leurs bienfaits? Qui les a remplacés dans nos chaires? Qui les remplacera dans nos colléges?.... Et plus de douze pages employées à développer cet éloge! » — Et ensuite : « Le jansénisme, enfant honteux de la réforme, en vain désavoue sa mère, etc. »

incontestablement vraie une religion, par cela seul qu'il y est né; 5° et enfin nul homme non plus ne fut jamais assez contradictoire, d'une part, pour admettre une religion révélée, et de l'autre pour rayer une partie de ce qu'elle enseigne. A la seule vue du plan de « l'Essai sur l'Indifférence », il faut dire que l'écrivain n'entendait rien à son sujet : il n'a pas même fait un *essai*. Il voulait élever un monument; et il n'a pas su poser la première pierre! Il a fait comme je ne sais quel philosophe indien, qui supposait le monde sur une tortue, et la tortue sur le vide (1) ».

Nous placerons ici un quatrième aphorisme (voy. les n[os] II et IX), oublié depuis par M. de La Mennais, tiré du livre en question, pour établir que les opinions de l'auteur des « Paroles d'un croyant » et du rédacteur du « Peuple constituant » n'ont pas été constamment celles d'un vrai sage.

—

« Les peuples ont aussi leur volonté, leur intérêt, leur orgueil plus terrible que celui d'aucun tyran. De là, une haine secrète contre le pouvoir qui les gêne et les humilie, haine qui s'étend du pouvoir à tous les agents du pouvoir, à toutes les institutions, à toutes les lois, à toutes les distinctions sociales; et si on leur laisse un moment sentir leur force, ils en abuseront pour tout détruire, et courront à l'anarchie en croyant marcher à la liberté ».

XIII. Vérité (de la). [3608]

Réimprimé dans le premier recueil des « Mélanges religieux et philosophiques » de l'auteur, 1819, aux pages 319-26.

XIV. Que le Christianisme rapproche l'Homme de Dieu, et que la Philosophie l'en sépare. [3609]

Réimprimé dans le premier recueil des « Mélanges religieux et philosophiques » de l'auteur, 1819, aux pages 327-29.

XV. Qu'il y a une alliance naturelle entre le despotisme et les doctrines matérialistes. [3610]

Réimprimé dans le premier recueil des « Mélanges religieux et philosophiques » de l'auteur, 1819, aux pages 330-32.

XVI. Mélanges religieux et philosophiques. (Premier recueil.) 1819. Voy. le n° IX. [3611]

XVII. Pensées diverses. 1819. [3612]

Imprimées dans le premier recueil des « Mélanges religieux et philosophiques » de l'auteur, 1819, aux pages 338-75, et encore dans les « Nouveaux (seconds) Mélanges », 1826.

(1) Nous avons dit précédemment que vingt propositions des t. III et IV de « l'Essai » ont été censurés par les supérieurs de M. de La Mennais.

XVIII. Sur le suicide (1819). [3613]

Réimprimé dans les « Nouveaux (seconds) Mélanges » de l'auteur, 1826.

XIX. Sur la prière (1820). [3614]

Imprimé d'abord à la tête du Paroissien complet faisant partie de la « Bibliothèque des dames chrétiennes » et réimprimé dans les « Nouveaux (seconds) Mélanges » de l'auteur, 1826.

XX. Orgueil (de l') dans notre siècle. (1820). [3615]

Réimprimé dans les « Nouveaux (seconds) Mélanges » de l'auteur, 1826.

XXI. Sur les causes de la haine qu'inspire à certains hommes la religion catholique. (1820). [3616]

Réimprimé dans les « Nouveaux (seconds) Mélanges » de l'auteur, 1826.

XXII. Réponse à un protestant (sur une objection contre la présence réelle qui l'empêchait encore de regarder l'Église romaine comme dépositaire exclusive de la vérité). (1821). [3617]

Réimprimée dans les « Nouveaux (seconds) Mélanges » de l'auteur, 1826.

XXIII. Défense de l'Essai sur l'indifférence en matière de religion, etc. Paris, Méquignon fils aîné, 1821 ; ou Paris, Belin-Mandar et Devaux, 1827, et 1829, in-8, 6 fr. [3618]

Voy. le n° XII.

XXIV. Mélanges (nouv.). Tome I. Paris, Lasneau, 1826, in-8, 7 fr. [3619]

Réimprimés en 1835 sous le titre de *Seconds Mélanges*. Deuxième édition. Paris, Daubrée et Cailleux, in-8, 5 fr.

Les premiers Mélanges sont formés du volume publié, en 1819, sous le titre de *Réflexions sur l'état de l'Église en France...* » (voy. le n° IX).

Ces *Nouveaux Mélanges* renferment les morceaux suivants :

1° Sur la foi (morceau en partie traduit de l'allemand) ;
2° Sur la prière ;
3° Sur les Pères de l'Église ;
4° Sur les Confessions de saint Augustin ;
5° Sur la Journée du chrétien;

Ces quatre derniers morceaux sont extraits de la « Bibliothèque des dames chrétiennes », où ils servent de préfaces au Paroissien complet, à la Doctrine tirée des Pères, aux Confessions de saint Augustin, et à la Journée du chrétien.

---

(1) Nous ne pouvons indiquer où les opuscules cités en *italiques* ont paru primitivement, ni les dates de leurs premières publications.

6° De la Réunion des différentes communions chrétiennes (1819);

7° Des ouvrages ascétiques;

8° *De la vérité;*

9° *Que le Christianisme rapproche l'homme de Dieu, et que la Philosophie l'en sépare;*

10° *Qu'il y a une alliance naturelle entre le despotisme et les doctrines matérialistes;*

11° De la nécessité d'un culte;

12° Réponse à un protestant (1821);

13° Sur l'arrangement conclu avec le Saint-Siége (1819);

14° Sur l'état du clergé de France (1820);

15° Sur un ouvrage intitulé « Du Pape », par M. le comte de Maistre (1820);

16° Sur un arrêt rendu par la Cour de cassation (1819). — Sur l'appel réitéré d'un protestant (M. Roman), condamné à six francs d'amende pour avoir refusé de tendre le devant de sa maison sur le passage du Saint-Sacrement.

17° Lettre à M. l'éditeur du « Conservateur » (sur le même sujet. En réponse à M. Odilon Barrot);

18° Sur les causes de la haine qu'inspire à certains hommes la religion catholique (1820);

19° Sur l'éducation des filles (1819);

20° Sur le suicide (1819);

21° Quelques Réflexions sur la censure et sur l'Université (1820);

22° Réflexions sur la nature et l'étendue de la soumission due aux lois de l'Église en matière de discipline. A l'occasion d'un discours prononcé par le ministre de l'intérieur, le 21 novembre 1820, lors de la pose de la première pierre du séminaire Saint-Sulpice;

23° Sur un ouvrage intitulé « Mémoires, Lettres et Pièces authentiques touchant la vie et la mort de S. A. R. monseigneur Charles-Ferdinand d'Artois, fils de France, duc de Berry »; par M. le vicomte de Châteaubriand (1820);

24° Sur une nouvelle traduction de la Bible, par M. de Genoude;

25° De la Liberté (1820);

26° Sur un caractère de la faction révolutionnaire;

27° De l'orgueil de notre siècle (1820);

28° Association de Saint-Joseph (1822);

29° Vingt-et-un janvier (1823);

30° De la Sainte-Alliance (1822);

31° De l'Espagne (1820);

32° De l'Avenir (1823);

33° Politique de l'Angleterre à l'égard de la guerre d'Espagne (1823).

34° Conduite ambiguë du ministère français dans les affaires d'Espagne (1823);

35° De l'Opposition (1823);

36° Quelques Réflexions sur notre état présent (1823);

37° De la Justice au dix-neuvième siècle, par M. Laurentie (1823);

38° Sur l'observation du dimanche;

39° De la tolérance (1823);
40° Éducation publique;
41° Sur la poursuite judiciaire dirigée contre le « Drapeau blanc » au sujet de l'Université;
42° Sur le même sujet;
43° Du devoir dans les temps actuels (1823);
44° (Sur l') Histoire véritable des momiers de Genève, suivie d'une Notice sur les momiers du canton de Vaud ; par un témoin oculaire (1823);
45° Défense de la vénérable compagnie des pasteurs de Genève, à l'occasion d'un écrit intitulé « Histoire véritable des momiers » ;
46° (Sur la) Restauration de la science politique, par M. de Haller;
47° Du projet de loi sur le sacrilége, présenté à la chambre des pairs le 4 janvier 1825;
48° Du projet de loi sur les congrégations religieuses de femmes, présenté à la chambre des pairs par monseigneur l'évêque d'Hermopolis, le 4 janvier 1825;
49° *Nazon;*
50° *Physcon;*
51° Pensées diverses. — Les mêmes que celles du premier volume de « Mélanges », de 1819.

— Nueva Miscelanea, o sea Coleccion de varios opusculos de M. F. de La Mennais, traducida del frances al castellano. Paris, de la impr. d'Éverat, 1834, in-12.

XXV. Sur une exposition des sentiments des catholiques belges et sur deux mandements épiscopaux. [3620]

Article imprimé d'abord dans la « Revue catholique », du 15 mars 1831, et reproduit ensuite dans les troisièmes Mélanges de l'auteur, 1835.

XXVI. Paroles d'un croyant (1). 1833. Paris, Renduel, 1834, in-8, 6 fr. et in-18 (6e édit.), 1 fr. 25 c. — VIIe édit., augmentée de l'Absolutisme et de la Liberté. Paris, le même, 1834, in-8, 6 fr. [3621]

Des fragments de cet ouvrage ont d'abord été publiés dans la « Revue des Deux-Mondes », IIIe série, t. II (avril-juin 1834) et dans la « Revue de Paris », nouvelle série, t. V, 1834. Le fragment, qui a paru dans ce dernier recueil, est intitulé « Une Vision ».

Ce livre a obtenu, dans la même année, huit éditions : six dans le format in-8, et deux in-18, les sixième et huitième.

Autres éditions :

Édition populaire. Paris, Daubrée et Cailleux, 1835, in-18 de 5 flles 1/2, 60 c. — Il y a eu de cette édition trois tirages faits dans la même année : les

(1) Ce titre de *Paroles* a été pris de 1834 à 1836 plusieurs fois par divers auteurs, mais aucun des ouvrages qui le portent, sauf ceux que nous citons plus bas aux Réfutations, n'ont rapport au livre de M. de La Mennais.

deuxième et troisième ont été faits au nombre de 10,000 chacun. Un quatrième tirage a été fait en 1836, également au nombre de 10,000.

Nouvelle édition populaire. Paris, Delloye et Lecou, 1837, in-32. — Tirée à 15,000 exempl.

Autres éditions. Paris, Pagnerre, 1838, in-32, 75 c.
— — — 1841, in-32, 75 c.
— — — 1843, in-32, 75 c.

M. de La Mennais était depuis quelques années en différend avec la Cour de Rome, à cause de la ligne politique que lui et ses disciples suivaient dans « l'Avenir ». Des négociations, pour le faire rentrer dans le giron de l'Église romaine, avaient été entamées tant de la part des supérieurs ecclésiastiques que de celle du rédacteur en chef de la feuille qui avait fait naître les dissensions. A peine rentré en grâce près du Saint-Siége, par suite de la soumission qu'il avait promise à Grégoire XVI, et de sa déclaration de respect aux doctrines enseignées par la lettre encyclique du souverain pontife, du 18 septembre 1832, et la preuve, c'est que la lettre de félicitation du Pape à l'abbé de La Mennais est du 28 décembre 1833, que déjà les « Paroles d'un croyant » s'imprimaient. Ainsi, M. de La Mennais, d'un côté, sollicitait son pardon à Rome, et, d'un autre côté, il préparait un brandon de discorde pour toute la chrétienté !

Grégoire XVI fut vivement affligé de cette apostasie. Une nouvelle Lettre encyclique ne tarda pas à être répandue : elle porte la date du 7 juillet 1834. Le souverain pontife y fulmine une condamnation longuement motivée de l'ouvrage intitulé les « Paroles d'un croyant », « peu considé« rable par son volume, mais immense par sa perversité ». Cette condamnation est en des termes si absolus, que nous ne pouvons résister à la donner ici :

« ... Après avoir entendu quelques-uns de nos vénérables frères les « cardinaux de la sainte Église romaine, de notre propre mouvement, de « notre science certaine, et de toute la plénitude de notre puissance apos« tolique, nous réprouvons, condamnons et voulons qu'à perpétuité on « tienne pour réprouvé et condamné le livre ... qui a pour titre : « Paroles « d'un croyant », où, par un abus impie de la parole de Dieu, les peuples « sont criminellement poussés à rompre les liens de tout ordre public, à « renverser l'une et l'autre autorité, à exciter, nourrir, étendre et fortifier « les séditions dans les empires, les troubles et les rébellions ; livre ren« fermant par conséquent des propositions respectivement fausses, calom« nieuses, téméraires, conduisant à l'anarchie, contraires à la parole de « Dieu, impies, scandaleuses, erronées, déjà condamnées par l'Église, spé« cialement dans les Vaudois, les Wicléfites, les Hussites et autres héré« tiques de cette espèce ».

C'était en 1834 que Grégoire XVI signait cette condamnation. Nous avons vu depuis l'abbé de La Mennais à l'œuvre : il a justifié par ses derniers ouvrages les prévisions du souverain pontife. Tout n'est pas fini avec l'agitateur La Mennais. Il s'est laissé nommer président de banquets socialistes. Les journaux de la fin d'octobre nous apprennent que ce pasteur des âmes venait d'accepter la présidence d'une monstrueuse société

démagogique, qui prenait le titre de « Société de la solidarité républicaine », laquelle comptait avoir en quinze jours 500,000 adhérents. Singulière assemblée ecclésiastique !

— Worte eines Glaubigen, von *F. von de La Mennais*, nach der neusten Ausgabe aus dem franzœsischen übersetzt von *Ehrenfried Stoeber*. Strasburg, gedruckt bey Schuler, 1834, in-8 de 88 p.

— Worte des Glaubens von abbé *de La Mennais*, aus dem franzœsischen uebersetzt von *Ludwig Bœrne*. Paris, Aillaud, 1834, in-8.

— Words (the) of a Beliver, translated by the author of « Erin's Island ». Paris, printed by Belin, 1835, in-8.

— Palabras de un Creyente, obra traducida del frances al español. Marseille, de la impr. de Barile, 1835, in-12.

— Palabras de un Creyente, obra escrita en frances, traducida al castellano sobre la octava edicion, corregida y aumentada por el autor de un appendice sobre la Libertad y el Absolutismo. Paris, Rosa, 1835, in-12.

— Harpes des peuples, ou Paroles d'un Croyant, de M. *F. de La Mennais*, mises en vers par M. *Mercier*; précédées d'une Lettre de M. *F. de La Mennais* à l'auteur. Paris, Desrez, 1839, in-8, 7 fr. 50 c.

M. Duchapt, conseiller de la cour d'appel de Bourges, s'est aussi attaché à mettre en vers un chapitre des « Paroles d'un croyant ». Cette version a paru dans le journal de Bourges.

XXVII. Mélanges (Troisièmes). Paris, Daubrée et Cailleux, 1835, in-8, 7 fr. 50 c. [3622]

Ces « Troisièmes Mélanges » sont précédés d'une *Préface* très étendue. Nous n'avons pas eu sous les yeux l'édition de 1835 de ces Mélanges, mais nous avons eu leur réimpression formant le t. X des Œuvres complètes de l'auteur, 1836-37, 10 vol. in-8; elle doit être conforme à son aînée, car M. de La Mennais, il faut l'avouer, n'ajoute et ne supprime rien à aucun de ses ouvrages publiés; il a, ou le courage de ses opinions, ou l'entêtement du Breton. Or, dans la réimpression, cette *Préface* n'a pas moins de cxxij pages. A la suite se trouvent les morceaux suivants, extraits de divers journaux auxquels M. l'abbé de La Mennais a coopéré :

1° Quelques Réflexions sur le procès du « Constitutionnel » et du « Courrier » en 1825, et sur les arrêts rendus à cette occasion par la Cour royale ;

2° Lettre au rédacteur du « Mémorial catholique » (sur un article de la « Revue protestante »);

3° Lettre au rédacteur du « Mémorial catholique », en réponse à la « Revue protestante »;

4° Sur une attaque dirigée contre M. l'abbé de La Mennais et le « Mémorial catholique » (contre les réfutations de M. l'abbé Flottes);

5° Traditions des sauvages de l'Amérique septentrionale;

6° Lettre au rédacteur de la « Quotidienne »;

7° Lettre au rédacteur du « Mémorial catholique » sur les attaques dirigées contre M. de La Mennais à l'occasion de son ouvrage : « De la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil. Juillet 1826;

8° Lettre au rédacteur du « Mémorial catholique » sur le jugement du tribunal de police correctionnelle dans le procès de M. de La Mennais. Juillet 1826;

9° Lettre au rédacteur de la « Quotidienne » (contre le mandement de l'archevêque de Paris). Datée de La Chenaie, le 27 février 1829;

10° Sur une exposition des sentiments des catholiques belges et sur deux mandements épiscopaux. — Réimpression d'un article de la « Revue catholique », du 15 mars 1831;

Articles publiés dans l'Avenir;

11° Article sans titre. — Appel aux catholiques pour la révolte;

12° De la position du Gouvernement;

13° De la séparation de l'Église et de l'État;

14° De la libre communication avec Rome;

15° Nécessité de s'unir pour le maintien de l'ordre et la conservation des droits communs;

16° D'une grave erreur des honnêtes gens;

17° Oppression des catholiques;

18° Des doctrines (du journal) de « l'Avenir; »

19° Le Pape;

20° De la position de l'Église de France;

21° Sur une pétition présentée à la chambre des députés, et sur une ordonnance contre-signée Mérilhou;

22° Fausse direction du Gouvernement;

23° Réponse à la lettre du père Ventura;

24° De la République;

25° Intérêts et devoirs des catholiques;

26° Sur la Profession de foi de l'Église catholique française, précédée de l'Esprit de l'Église romaine ou de l'éducation anti-nationale des séminaires;

27° Du serment politique;

28° De la liberté;

29° De la pairie;

30° De l'avenir de la Société;

31° Ce que sera le Catholicisme dans la société nouvelle;

32° Du système suivi par les ministres depuis la révolution de juillet;

33° De la loi de justice dans ses rapports avec la Société;

34° De la liberté religieuse;

35° Réponse à un article du « Moniteur » (à l'occasion d'une circulaire de l'archevêque de Paris);

36° Prise de Varsovie;

37° Constitution du souverain pontife Grégoire XVI ;
38° Suspension de « l'Avenir ».

XXVIII. Affaires de Rome (suivi des *Maux de l'Église et de la Société*). Paris, Cailleux, 1837, in-8, 7 fr. 50 c. — Deuxième édition. Paris, Pagnerre, 1838, 2 vol. in-32, 2 fr. 50 c. [3623]

Récit du voyageur. — Mémoire présenté au Pape par les rédacteurs de « l'Avenir ». — Des maux de l'Église et de la Société : État du Catholicisme en Italie, en Espagne, en Portugal et en France.

— Angelegenheiten Rom's, uebersetzt von *A. Hindemidt*. Strasburg, gedruckt bey Schuler, 1836, in-8.

XXIX. Livre (le) du peuple. Paris, Delloye; Lecou, 1838 (1837), in-8, 7 fr. 50 c. [3624]

Autres éditions :
Deuxième édition. Paris, Pagnerre, 1838, in-32, 1 fr. 25 c.
Troisième édition. Paris, le même, 1838, in-32, 1 fr. 25 c.
Sixième édition, augmentée. Paris, le même, 1838, in-32, 1 fr. 25 c.
Nouvelle édition, augmentée. Paris, Edme et Alexandre Picard, 1838, in-8, 3 fr. 75 c.

En faisant allusion aux éditions populaires des pamphlets de M. de La Mennais, les « Paroles d'un croyant » et le « Livre du peuple », en particulier un poète a dit :

S'il est vrai que, courbé sous des lois homicides,
Le pauvre est là qui meurt de faim,
Pour apaiser le cri de ses entrailles vides,
De grands mots galoppant sur des coursiers sans brides,
Ne valent pas un peu de pain.

Et du pain, ce n'est pas des phrases factieuses,
Des déclamations furibondes et creuses,
Effets tirés sur lui par la mauvaise foi.
Tes pamphlets qu'il achète à l'étal de Pagnerre (1),
Sont un dernier impôt levé sur sa misère,
Et ne font quelque bien qu'à Pagnerre et qu'à toi.

UN HOMME POTENCE, Lettre à M. l'abbé de La Mennais, 1840, pag. 8.

— Libro (el) del pueblo; traducido di la 4ª edicion francesa. Marseille, de la impr. de Mossy, 1838, in-32.

XXX. Esclavage (de l') moderne. Paris, Pagnerre, 1839, in-32 de 80 pag., 75 c. — Deuxième édition. Paris, le même, 1840, in-32 de 128 pag., 75 c. [3625]

---

(1) M. Pagnerre est, comme on sait, l'éditeur des pamphlets politiques de M. l'abbé de La Mennais, du ci-devant vicomte de Cormenin, de MM. Cabet, Altaroche, Louis Blanc et autres personnages dont la spécialité consiste à aimer le peuple en paroles. *Note de l'homme potence.*

XXXI. Questions politiques et philosophiques. Recueil des articles publiés dans « l'Avenir » (du 16 octobre 1830 au 15 novembre 1831). Paris, Pagnerre, 1840, 2 vol. in-16. [3626]

C'est au moins la troisième fois que les articles de « l'Avenir » de M. de La Mennais sont colligés dans ces deux volumes in-16. Ils l'avaient été d'abord pour les « Mélanges catholiques » (1831, 2 vol. in-8), publiés par « l'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse », Agence dont M. de La Mennais était le président ; et ensuite dans les Troisièmes Mélanges de l'auteur (1835, 1 vol. in-8). M. de La Mennais n'a point oublié qu'il a tenu autrefois une boutique de librairie.

XXXII. Esquisse d'une Philosophie. T. I à IV. Paris, Pagnerre, 1841-46, 4 vol. in-8, 30 fr. [3627]

Les trois premiers volumes ont paru en 1841.

M. de La Mennais voit partout son sujet, il ne le trouve nulle part.

Quoi qu'il en soit, l'écrivain paraissait avoir reculé les bornes de la science. Mais ne voilà-t-il pas que depuis quatre ou cinq ans, reconnaissant par là même que tout ce qu'il avait écrit sur la Philosophie, pourtant n'était pas de la Philosophie, il se met à concevoir, ce qu'il appelait une Philosophie, qu'il faisait annoncer partout, ces dernières années, prôner à l'avance, et qu'il avait nommée en dernier lieu, après mille variantes, « Théorie catholique de l'esprit humain ! » (Voy. les « Éléments de Philosophie » de l'abbé Combalot). A la juger par les dernières paroles de l'auteur, ce devait être la théorie de la folie d'un esprit humain.

MADROLLE, « Hist. secr. du parti et de l'apostasie de M. de La Mennais.

— Grundriss einer Philosophie, aus dem franzœsischen. (I-III^r Baende. Uebers. von *Aug. Kahlhorst*, aus Strasbourg, u. *Emich*, aus Pesth). Paris, Renouard, 1841, 3 vol. in-8, 22 fr. 50 c.

XXXIII. Discussions critiques et Pensées diverses sur la Religion et la Philosophie. Paris, Pagnerre, 1841, in-8, 5 fr. [3628]

La Préface de ce volume est datée de Sainte-Pélagie, le 10 avril 1841.

Ce volume intitulé « Discussions critiques et Pensées diverses ... » ne renferme que des *réflexions diverses* et des *pensées*, qui ne sont pas celles imprimées à la suite des premiers *Mélanges* de l'auteur, 1819.

Voici le début de la préface de M. de La Mennais, écrite à Ste-Pélagie :

« Les fragments que nous publions ont été écrits, pour la plupart, il y a longtemps, sous l'influence, soit des idées qui nous frappaient à l'instant même, soit des émotions que tant de causes diverses font naître en chacun de nous dans le cours de notre vie si agitée. Nous étions loin de prévoir alors qu'un jour nous dussions rassembler, pour les offrir au public, ces feuilles éparses, et on le verra bien par ce que la pensée sous-entend quelquefois, et par la forme native, spontanée qu'elle revêt, sans travail et sans art ».

« Nous devons expliquer cependant quels motifs nous ont décidé, après

de longues hésitations, à communiquer, pour ainsi dire à tous, ce qui, uniquement destiné d'abord à fixer nos propres idées, n'était qu'une sorte de secret entretien avec nous-mêmes ».

« Il s'est opéré, on le sait, un changement dans nos convictions (1), et ce changement, déterminé par des réflexions nouvelles, déterminées elles-mêmes par un devoir rigoureux, plusieurs ont cru pouvoir l'attribuer à des causes qui, si elles avaient quelque réalité, porteraient une grave atteinte à notre conscience et à notre honneur. Nous n'avons, durant des années, opposé que le dédain à ces indignes inculpations. Maintenant le dédain ne suffit plus : il faut montrer avec quel soin, avec quelle attention scrupuleuse nous examinâmes, à l'époque indiquée dans les *Affaires de Rome*, les importantes questions d'où dépendaient notre foi comme homme, et notre conduite particulière dans la position difficile qu'on nous avait faite ».

Dans le reste de cette Préface, l'orgueilleux prêtre cherche à justifier son apostasie, en essayant de justifier ses doctrines condamnées et par les évêques de France et confirmées par la Cour de Rome. Ne pouvant être plus papiste que le Pape, il prêche au peuple de son pays d'être plus anarchiste que le peuple de 93. Ou chef ultramontain, ou chef démagogue, c'est toujours être chef, et l'orgueil de M. de La Mennais veut qu'il commande à un parti quel qu'il soit.

XXXIV. Religion (de la). Paris, Pagnerre, 1841, in-32, 1 fr. 25 c. [3629]

XXXV. Amschaspands et Darvands. Paris, Pagnerre, 1843, in-8. — III° édit. Paris, le même, 1843, in-8, 6 fr. [3630]

Le cadre de ce livre, qui présente un tableau vif et animé de la société actuelle, est emprunté à la cosgonie persane; les *Amschaspands* sont les génies du bien, et les *Darvands* les génies du mal.

XXXVI. Ignorance (de l'). 1844. [3631]

Nous ne savons où ce morceau a primitivement paru. Nous l'avons trouvé pour la première fois dans les Œuvres de l'auteur, édition Pagnerre, t. VII, pag. 311 à 326.

XXXVII. Société première (de la) et de ses lois, ou de la Religion. Paris, Garnier frères, 1848, in-12 de viij et 260 pag., 2 fr. 50 c. [3632]

C'est une partie inédite de « l'Esquisse d'une philosophie », divisée en trois livres : Livre Ier : « De la Société en général ». Livres II et III : « De la Société spirituelle ».

IV. DU CATHOLICISME DANS SES RAPPORTS AVEC LA SOCIÉTÉ POLITIQUE.

XXXVIII. Sur l'observation du dimanche. (1816). [3633]

Réimprimé dans le premier recueil des « Mélanges religieux et politi-

(1) D'ultramontain, l'auteur est devenu agitateur catholique, puis démagogue.

ques » de l'auteur, aux pages 299 et suiv., et dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges*, 1826.

XXXIX. Lettre sur les missions. Montpellier, 1819, in-8 de 8 pag. [3634]

Réimprimée dans le premier recueil des « Mélanges religieux et philosophiques » de l'auteur, aux pages 327-33, sous le titre « Des Missions ».

XL. Sociétés bibliques (des). (1819). [3635]

Réimprimé dans le premier recueil des « Mélanges religieux et philosophiques » de l'auteur, aux pages 334 et suiv.

XLI. Réponse à une Lettre (des membres de la Société biblique protestante de Paris) contre l'article précédent. (1819). [3636]

Même volume, aux pages 343-63.

XLII. Réunion (de la) des différentes communions chrétiennes. (1819). [3637]

Réimprimé dans le premier recueil des « Mélanges religieux et philosophiques » de l'auteur, aux pages 496-513, et aussi dans ses *Nouveaux* (seconds) *Mélanges*, publiés en 1826.

XLIII. Nécessité (de la) du culte. [3638]

Réimprimé dans le premier recueil des « Mélanges religieux et philosophiques » de l'auteur, aux pages 533-37 (1819), et aussi dans ses *Nouveaux* (seconds) *Mélanges*, publiés en 1826.

XLIV. Devoir (du) dans les temps actuels. Paris, de l'impr. de Le Normant, 1823, in-8 de 20 pag. [3639]

Réimp. dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

XLV. Religion (de la) considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil. Paris, au bureau du « Mémorial catholique », 1825-26, 2 part. in-8, 7 fr. [3640]

La première partie a eu une troisième édition en 1825.

Cet ouvrage a été réimprimé dans les Œuvres de l'auteur, édition Pagnerre, gr. in-18, dont il forme le tome VII, sous le titre *Du Catholicisme dans ses rapports avec la société politique.*

La première partie de ce livre parut en 1825; elle est une étude de l'état religieux et politique de la France. La seconde, qui parut au commencement de 1826, attaque la doctrine de l'inadmissibilité du pouvoir qu'avait inaugurée en France l'assemblée du clergé de 1682, sous le nom de Libertés de l'Église gallicane.

La Religion en France, a dit M. de La Mennais, *est entièrement hors de la société politique et civile, et, par conséquent, l'État est athée.* Or, dans le système de sa doctrine, cette mise, hors la loi de la religion, a été le coup le plus mortel, porté non seulement aux institutions monarchiques,

mais encore aux éléments de tout véritable ordre politique. « La Révolu-
« tion française, dit-il, est née du Protestantisme; les protestants avaient
« nié le pouvoir dans la société religieuse, il fallait nécessairement le nier
« aussi dans la société politique, et substituer dans l'une et dans l'autre la
« raison et la volonté de chaque homme à la raison et à la volonté de Dieu,
« base immuable, universelle de toute vérité, de toute loi, de tout devoir.
« Tous les liens qui unissent les hommes et leur auteur étant ainsi brisés,
« il ne resta plus de la religion que l'athéisme, et que l'anarchie pour So-
« ciété. Le meurtre s'arrêta, mais les doctrines restèrent; elles n'ont pas
« cessé un moment de régner; leur autorité, loin de s'affaiblir, se légitime de
« jour en jour; elles deviennent une espèce de symbole national, consacré
« par les institutions publiques, et révéré de ceux même qui l'avaient
« longtemps combattu. Si Buonaparte rendit aux catholiques le libre exer-
« cice de leur culte, l'État, pendant son règne, n'en demeura pas moins
« athée, et rien depuis n'a été changé à ce qui existait sous ce rapport ».

Les passages que nous venons de citer sont pris non point dans le traité de « l'Indifférence, etc. », mais dans l'un des traités subséquents de l'auteur où se trouvent déduits, comme corollaires de sa doctrine générale, les principes d'après lesquels il veut qu'elle soit appliquée; cet écrit a pour titre *la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*.

On pense bien que le nombre des réfutateurs que s'était attiré M. de La Mennais, par la publication de son *Essai sur l'indifférence*, s'accrut considérablement à la publication de ce dernier écrit. Ses réfutateurs doivent être rangés dans deux catégories : la première comprend tous les philosophes rationalistes, naturalistes et les déistes purs, et la seconde, tous ceux qui pensent pouvoir admettre la suprématie de l'Église de Rome, et préserver l'unité catholique, nonobstant une foule de restrictions. Les premiers avaient dit à M. de La Mennais : « Vous voulez rejeter le témoignage
« de la raison individuelle pour n'admettre que le sentiment universel et
« l'autorité de la révélation; mais ce sentiment universel et les preuves
« de cette révélation, sur quel fondement assuré reposent-ils qui ne se
« résolve définitivement en raison individuelle, en témoignage d'hommes
« pris un à un, et rassemblés par la faculté d'abstraire, propre à notre es-
« prit. Vous dites : On ne peut être certain d'aucune vérité, pas même de
« sa propre existence, si auparavant on ne s'est assuré s'il y a un Dieu ».
Mais le premier fait de l'intelligence humaine est la conscience de son activité, et c'est cette vérité fondamentale, cette base de toute certitude que Descartes a si admirablement formulée en ces termes : *Je pense, donc je suis*. Le grand Leibnitz avait de même posé la conscience de l'existence individuelle comme le point de départ de toutes nos connaissances, et voici ses expressions : « On n'a point assez observé que
« nous avons en nous-même la conscience de l'âme et de la substance,
« lorsque nous nous considérons nous-même et que l'idée de Dieu est
« comprise dans celle que nous avons de nous, en l'affranchissant des
« limites qui bornent nos facultés; de même que l'idée de l'étendue abso-
« lue est contenue dans l'idée d'un globe en supprimant les surfaces qui
« le terminent. » Dans ce système de réfutation, on rétorquait contre M. de La Mennais les autorités qu'il avait lui-même invoquées pour ap-

puyer son sentiment, en arguant de faux, ou du moins d'altérations, les citations qu'il avait faites de Descartes, de Malebranche, Leibnitz, Bacon, Bossuet, Pascal et autres philosophes célèbres. Les adversaires que nous avons rangés dans la seconde catégorie, et parmi lesquels les gallicans se montraient les plus irrités, repoussant d'abord avec indignation la qualification de schismatique, et professant leur respect conditionnel pour le chef de l'Église universelle, s'attachaient ensuite à venger du reproche odieux d'athéisme l'État dont ils sont membres, et ils disaient à ce sujet : « Un État peut, sans manquer aux devoirs que lui impose la religion qu'il » professe, souffrir et protéger d'autres cultes, parce qu'il n'est aucun de » ces cultes qui n'ait pour base la religion naturelle ; que tout gouvernement doit protection à ses sujets ; que la conscience est un asile inviolable ; qu'il suffit pour être traité en citoyen d'observer les lois du pays. » Le gouvernement, en adoptant une religion, ne s'est point imposé l'obligation d'interdire les autres religions ; s'il est assez heureux pour professer la seule religion vraie, son unique devoir est d'éclairer ses sujets » sans leur faire violence. Mais en admettant les principes de M. l'abbé » de La Mennais, on allumerait tous les feux de la guerre parmi les nations, car chaque religion se croyant la seule vraie, il faudrait qu'elle » proscrivît toutes les autres, et la religion catholique ne serait pas plus » épargnée que toute autre ; ce serait alors la force qui déciderait de la » croyance ; l'univers entier tomberait dans la confusion et l'anarchie ». Ils ajoutaient : « Vous essayez de flétrir nos Codes, parce que, dites-vous, » le nom de Dieu n'y est pas prononcé une seule fois ; mais nos Codes, nos » lois, les plus simples ordonnances, ne sont-ils pas publiés au nom d'un » prince régnant par la *grâce de Dieu*? Les Codes ne contiennent ils pas » des dispositions pénales contre les outrages faits à la Religion, et cette » loi contre le sacrilége, qui a excité tant de débats dans les deux chambres, cette loi qui nous déplaît, non à cause de ses rigueurs, mais parce » qu'elle ne s'applique pas exclusivement à la religion catholique, et que » pour cette raison, vous frappez du même reproche hyperbolique d'athéisme, n'est elle pas un hommage public et solennel rendu à la Divinité ? Vous prétendez que toute loi sur le sacrilége suppose la croyance » des dogmes, et qu'ainsi l'État, en rendant une loi qui s'applique à tous » les cultes, déclare par cela même qu'il croit à tous les cultes! C'est un » misérable sophisme. Il y a dans tout culte une idée première c'est un » hommage rendu à Dieu, et quel que soit le rite sous lequel s'accomplit » cet hommage, quand les lois lui ont assuré leur protection, il n'est permis à personne de l'outrager. M. de La Mennais, lui même, a reconnu » cette vérité ; car il admet pour preuve de l'existence de Dieu la croyance » universelle des peuples. Il pense donc que cette croyance est digne de » respect ; et si, après avoir admis cette preuve de l'existence de Dieu, il » s'est avisé depuis de déclarer athées tous ceux qui n'étaient pas catholiques, c'est une contradiction évidente ». M. l'abbé de La Mennais, engagé dans cette polémique, ne recula pas d'une ligne ; il poursuivit hardiment la mission réformatrice qu'il s'était donnée, et ne cessa de faire la guerre à l'état moral de la Société et à l'organisation civile du clergé, soit par les écrits qui furent une suite de l'*Essai sur l'indifférence*, comme ce

lui qui fut publié sous le titre de *Défense*, soit par les articles qu'il donna au *Conservateur* et au *Défenseur*, journaux périodiques qui se succédèrent.

En 1823, M. de La Mennais fut traduit devant les tribunaux pour un article qui avait paru dans « le Drapeau blanc. » (Voyez plus bas la section des journaux.)

En 1826, le célèbre écrivain fut de nouveau appelé devant les tribunaux, à raison de l'écrit que nous avons cité plus haut, ayant pour titre *De la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*, et dans lequel il attaquait la célèbre déclaration de 1682, regardée en France comme une de nos lois politiques constitutives. M. de La Mennais présentait les quatre articles, comme destructifs des bases de la religion chrétienne, et comme bases eux-mêmes d'un schisme que les gallicans répudiaient en vain. Le ministère public l'accusait formellement d'effacer les limites du pouvoir temporel et de la puissance spirituelle; de proclamer la suprématie, l'infaillibilité du Pape, et de lui reconnaître le droit de déposer les princes et de délier les peuples du serment de fidélité. L'illustre accusé fut défendu par M. Berryer, et ne prit la parole que pour prononcer la profession de foi suivante. « Je dois à ma conscience et au caractère sa« cré dont je suis revêtu, de déclarer au tribunal que je demeure inébran« lablement attaché au chef légal de l'Église : que sa foi est ma foi, que sa « doctrine est ma doctrine, et que, jusqu'à mon dernier soupir, je conti« nuerai de les professer et de les défendre ». L'arrêt qui intervint condamna à 30 francs d'amende l'abbé de La Mennais, et prononça la saisie de l'ouvrage : cette peine peu grave était ainsi motivée par les considérants de l'arrêt : « En ce qui touche à la prévention d'attaques à la dignité du « roi, à l'ordre de successibilité au trône, aux droits que le roi tient de sa « naissance, etc.; attendu que le caractère de l'abbé de La Mennais, ses « opinions, ses sentiments religieux et monarchiques, ne permettent pas « même de supposer l'intention d'un pareil délit; et (sur le premier chef « de la plainte) attendu que le livre de M. de La Mennais ne peut être lu « et apprécié que par les personnes instruites et éclairées; enfin, que le « caractère de M. de La Mennais doit être *pris en grande considération, etc.* » Ainsi finit ce procès qui, de même que le premier, n'eut ni tout l'éclat ni toutes les suites sur lesquelles on avait compté.

XLVI. Progrès (des) de la Révolution et de la guerre contre l'Église. Paris, Belin-Mandar et Devaux, 1829, in-8, 6 fr. [3641]

Réimprimé la même année.

M. de La Mennais fit ce livre à propos des ordonnances du 28 juin 1828, contre les établissements ecclésiastiques consacrés à l'éducation de la jeunesse. Dans cet ouvrage, qui renferme en germe les doctrines développées plus tard dans « l'Avenir », et annonce comme inévitable la crise de 1830, l'auteur discute de la manière la plus large les théories despotiques du pouvoir, et se montre défenseur, également sincère, des droits du prêtre et des droits de l'homme.

Il est des hommes et des questions qui ont la vertu de remuer puissamment les intelligences. Aussi cet ouvrage de M. de La Mennais a-t-il été bien des fois réfuté. (Voy. la seconde partie de cette Notice.)

XLVII. Lettre (première) à monseigneur l'archevêque de Paris. Paris, Belin-Mandar et Devaux, 1829, in-8 de 64 pag., 1 fr. 50 c. — Seconde Lettre au même. Paris, les mêmes, 1829, in-8, 1 fr. 50 c. [3642]

M. de La Mennais, attaqué dans un mandement de Mgr l'archevêque de Paris, à l'occasion du livre intitulé : « Progrès de la Révolution », répondit à Sa Grandeur, dans deux Lettres passionnées, qui continuent et complètent la discussion commencée dans son ouvrage.

XLVIII. Déclaration présentée au Saint-Siége. Par les rédacteurs de « l'Avenir », 2 février 1831. Paris, rue Jacob, n° 20, 1831, in-8 de 32 pages. [3643]

Une réimpression de cet écrit faite à Clermont-Ferrand, in-8° de 24 pages, parut presqu'en même temps que l'édition originale.

Réimprimé aussi dans les « Mélanges catholiques », t. II, pag. 393-420.

Cette déclaration est signée : F. de La Mennais, prêtre; P. Gerbet, prêtre ; Rohrbacher, prêtre ; H. Lacordaire, prêtre ; C. de Coux ; A. Bartels ; d'Ault-Dumesnil ; vicomte Ch. de Montalembert; J. d'Ortigue; A. de Sallnis ; Daguerre ; Harel de Tancrel, rédacteur en chef, et Waille, rédacteur-gérant.

XLIX. Ce que sera le Catholicisme dans la société nouvelle. 30 juin 1831. [3644]

Article de « l'Avenir », reproduit dans les troisièmes *Mélanges* de l'auteur, 1835.

V. POLITIQUE.

LOIS ET INSTITUTIONS DE LA FRANCE AU POINT DE VUE DES IDÉES ULTRAMONTAINES, AGITATRICES ET RÉVOLUTIONNAIRES DE M. DE LA MENNAIS.

L. Dotation du clergé. (1814). [3645]

Réimprimé dans le premier recueil des « Mélanges religieux et philosophiques » de l'auteur, 1819, aux pages 230-38.

LI. Université impériale (de l'). Avec cette épigraphe : Parcere personis, dicere de vitiis. (1814). [3646]

Réimprimé dans le premier recueil des « Mélanges religieux et philosophiques » de l'auteur, 1819, aux pages 376-401.

LII. Clergé (du). (1816). [3647]

Réimprimé dans le premier recueil des « Mélanges religieux et philosophiques » de l'auteur, 1819, pages 239-57.

LIII. Droit (du) du Gouvernement sur l'Éducation. Paris, Tournachon-Molin et H. Seguin, 1817, in-8 de 16 p. (Anon.). [3648]

Réimpr. dans le premier recueil des « Mélanges religieux et philosophiques » de l'auteur, 1819, aux pages 435-50.

LIV. Observations sur la promesse d'enseigner les quatre articles de la Déclaration de 1682, exigée des professeurs de théologie par le ministre de l'intérieur. Paris, Adr. Leclère, 1818, in-8 de 28 pag. — Sec. édit. Paris, au bureau du « Mémorial catholique », 1824, in-8 de 28 pag. [3649]

La première édition est anonyme.

Cet écrit a été réimprimé dans le premier recueil des « Mélanges religieux et philosophiques » de l'auteur, 1819, aux pages 189 à 212.

LV. Observations (nouvelles) sur la promesse d'enseigner les quatre articles de la Déclaration de 1682, exigée des professeurs de théologie par le ministre de l'intérieur ; par un rédacteur du « Mémorial catholique ». Paris, au bureau du « Mémorial catholique », 1824, in-8 de 16 pag. [3650]

Nous n'avons retrouvé cet écrit dans aucun des trois volumes des « Mélanges » de l'auteur.

LVI. Observations sur un Mémoire pour le sieur Jacques-Paul Roman, par M. Odilon Barrot. (1818). [3651]

Réimprimées dans le premier recueil des « Mélanges religieux et politiques » de l'auteur, 1819, aux pages 308-17.

Le sujet du Mémoire était cette question : Un citoyen peut-il être contraint à tapisser le devant de sa maison lors du passage du Saint-Sacrement? L'auteur des Observations est pour l'affirmative. (Voy. les n°s LXIV et LXV).

LVII. Éducation du peuple (de l'). (1818). [3652]

Réimprimé dans le premier recueil des « Mélanges religieux et philosophiques » de l'auteur, 1819, aux pages 402-23.

—

Aphorisme tiré de ce livre, opposé à l'auteur des « Paroles d'un croyant » et au rédacteur du « Peuple constituant ».

Il y a eu, il y aura à peu près la même proportion entre le nombre de ceux qui possèdent et le nombre de ceux qui ne subsistent que de leur travail. Est-ce à troubler cette proportion que vous tendez? Alors, en parlant du bonheur des hommes, vous rêvez la destruction de la Société.

LVIII. Sur les attaques dirigées contre les frères des écoles chrétiennes. (1818). [3653]

Réimprimé dans le premier recueil des « Mélanges religieux et philosophiques » de l'auteur, 1819, aux pages 424-34.

LIX. Éducation (de l'), considérée dans ses rapports avec la liberté. (1818). [3654]

Réimprimé dans le premier recueil des « Mélanges religieux et politiques » de l'auteur, 1819, aux pages 451-67.

LX. Sur une demande faite aux évêques par le ministre de l'intérieur. (1819). [3655]

Imprimé dans le premier recueil des « Mélanges religieux et philosophiques » de l'auteur, 1819, aux pages 213-17.

Le ministre de l'intérieur demandait que les évêques rendissent compte des aumônes faites à leurs séminaires.

LXI. Sur la prétention de l'autorité civile de forcer le clergé à concourir à l'inhumation de ceux à qui les lois de l'Église défendent d'accorder la sépulture. (1819). [3656]

Réimprimé dans le premier recueil des « Mélanges religieux et philosophiques » de l'auteur, 1819, aux pages 318-26.

LXII. Sur l'arrangement conclu avec le Saint-Siége. (1819). [3657]

Réimpr. dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

LXIII. Sur l'éducation des filles. (1819). [3657*]

Réimprimé dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

LXIV. Sur un arrêt rendu par la Cour de cassation. (1819). [3658]

Sur l'appel réitéré d'un protestant, M. Roman, condamné à 6 francs d'amende pour avoir refusé de tendre le devant de sa maison sur le passage de la procession du Saint-Sacrement. (Voy. le nº LVI).

LXV. Lettre à M. l'éditeur « du Conservateur », 15 janv. 1820. [3659]

A l'occasion d'une lettre de M. Odilon Barrot à M. de La Mennais sur le sujet précédent.

Ces deux écrits ont été réimprimés à la suite l'un de l'autre dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

LXVI. Sur l'état du clergé de France. (1820). [3660]

Réimpr. dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

LXVII. Liberté (de la). (1820). [3661]

Philippique violente contre la liberté. Voy. sur ce morceau la dernière note du nº CXLII.

Réimpr. dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

LXVIII. Quelques Réflexions sur la censure et l'Université. Paris, de l'impr. de Cosson, 1820, in-8 de 16 pag. [3662]

Réimpr. dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

LXIX. Réflexions sur la nature et l'étendue de la soumission due aux lois de l'Église en matière de discipline, à l'occasion d'un dis-

cours prononcé par M. le ministre de l'intérieur, le 21 novembre dernier, lors de la pose de la première pierre du séminaire de Saint-Sulpice. Paris, à la libr. grecque-lat.-allem., 1820, in-8 de 16 pag. [3663]

Réimpr. dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

LXX. Espagne (de l'). (1820). [3664]

Réimprimé dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

LXXI. Sainte-Alliance (de la). 1822. [3665]

Réimpr. dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

LXXII. Association de Saint-Joseph. (1822). [3666]

Réimpr. dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

LXXIII. Vingt-et-un janvier. (1823). [3667]

Réimpr. dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

L'auteur, à cette occasion, a fait un magnifique éloge de la royauté. Voy. sur cet article l'avant dernière note du n° CXLII.

LXXIV. Avenir (de l'). (1823). [3668]

Réimpr. dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

LXXV. Politique de l'Angleterre à l'égard de la guerre d'Espagne. (1823). [3669]

Réimpr. dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

LXXVI. Conduite ambiguë du ministère français dans les affaires d'Espagne. (1823). [3670]

Réimpr. dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

LXXVII. Opposition (de l'). (1823). [3671]

Réimprimés dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

LXXVIII. Quelques Réflexions sur notre état présent. (1823). [3672]

Réimpr. dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

LXXIX. Tolérance (de la). (1823). [3673]

Réimpr. dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

LXXX. Quelques Réflexions sur le procès du « Constitutionnel » et du « Courrier », en 1825, et sur les arrêts rendus à cette occasion par la Cour royale. Paris, au bureau du « Mémorial catholique », 1825, in-8 de 45 pag., 1 fr. [3674]

Réimpr. dans les troisièmes *Mélanges* de l'auteur (1835).

Le 30 juillet 1825, M. le procureur-général Bellard déféra aux tribunaux

le « Constitutionnel » et le Courrier français », et conclut à ce que ces deux journaux fussent suspendus, le « Constitutionnel » pendant un mois, et le « Courrier français » pendant trois mois, « attendu que l'esprit de « dits journaux résultant de l'ensemble de leurs feuilles, et notamment « d'une succession d'articles cités en entier par l'exposant dans un cahier « signé de lui, est de nature à porter atteinte au respect dû à la religion « de l'État ».

Le prétexte de M. de La Mennais était de défendre les deux journaux incriminés, mais son but réel était d'attaquer cette même religion de l'État, sa marotte d'alors, et de préconiser l'unité de l'Église, l'ultramontanisme en un mot.

LXXXI. Projet (du) de loi sur le sacrilége, présenté à la Chambre des pairs, le 4 janvier 1825. Paris, au bureau du « Mémorial cathol. », 1825, in-8 de 19 pages. [3675]

Réimpr. dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

Dans la réimpression, la date du projet de loi porte, par erreur, celle du 4 janvier 1832, quant l'écrit original est de 1825.

LXXXII. Projet (du) de loi sur les congrégations religieuses de femmes, présenté à la Chambre des pairs, par monseigneur l'évêque d'Hermopolis, le 4 janvier 1825. Paris, au bureau du « Mémorial catholique », 1825, in-8 de 30 pages, 1 fr. 50 c. [3676]

Réimpr. dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

LXXXIII. In quatuor articulos declarationis anno 1682 editæ aphorismata, ad juniores theologos. Auctore F. D. L. M. Parisiis, au bureau du « Mémorial catholique », 1826, in-8 de 8 p. [3677]

LXXXIV. Sur un caractère de la faction révolutionnaire. [3678]

Réimp. dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

LXXXV. Lettre au rédacteur de « la Quotidienne », 11 avr. 1826. [3679]

Réimpr. dans les troisièmes *Mélanges* de l'auteur, 1835.

LXXXVI. Sur la poursuite judiciaire dirigée contre le « Drapeau blanc » au sujet de l'Université. — II. Sur le même sujet. [3680]

Réimpr. dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

LXXXVII. Lettre au rédacteur du « Mémorial catholique » sur le jugement du tribunal de police correctionnelle dans le procès de M. de La Mennais. Juillet 1826. [3681]

Réimpr. dans les troisièmes *Mélanges* de l'auteur, 1835.

LXXXVIII. Éducation publique. [3682]

Réimpr. dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

LXXXIX. Doctrines générales (du journal « l'Avenir ». Introduction). Avenir, 16 octobre 1830. [3683]

Réimpr. dans les « Mélanges catholiques », t. I, 1831.

XC. Sur les libertés publiques. 16 octobre 1830. [3684]

Article de « l'Avenir », réimpr. dans les troisièmes *Mélanges* de l'auteur, 1835.

XCI. Position (de la) du gouvernement. 17 octobre 1830. [3685]

Article de « l'Avenir », réimpr. et dans les *Mélanges catholiques* (1831, 2 vol. in-8) et dans les troisièmes *Mélanges* de l'auteur, 1835.

XCII. Séparation (de la) de l'Église et de l'État. 18 octobre 1830. [3686]

Article de « l'Avenir », réimpr. d'abord dans les *Mélanges catholiques* (1831, 2 vol. in-8), et ensuite dans les troisièmes *Mélanges* de l'auteur, 1835.

XCIII. Libre (de la) communication avec Rome. 26 octobre 1830. [3687]

Article de « l'Avenir », reproduit dans les troisièmes *Mélanges* de l'auteur, 1835.

XCIV. Nécessité de s'unir pour le maintien de l'ordre et la conservation des droits communs. 30 et 31 octobre 1830. [3688]

Deux articles de « l'Avenir », reproduits et dans les *Mélanges catholiques* (1831, 2 vol. in-8) et dans les troisièmes *Mélanges* de l'auteur, 1835.

XCV. Une (d') grave erreur des honnêtes gens. 9 novembre 1830. [3689]

Article de « l'Avenir », reproduit dans les *Mélanges catholiques* (1831, 2 vol. in-8), et dans les troisièmes *Mélanges* de l'auteur, 1835.

XCVI. Oppression des catholiques. 26 novembre 1830. [3690]

Article de « l'Avenir », reproduit dans les *Mélanges catholiques* (1831, 2 vol. in-8), et dans les troisièmes *Mélanges* de l'auteur, 1835.

XCVII. Doctrines (des) de « l'Avenir » (journal). 7 décembre 1830. [3691]

Article de « l'Avenir », reproduit dans les *Mélanges catholiques* (1831, 2 vol. in-8), et dans les troisièmes *Mélanges* de l'auteur, 1835.

Les doctrines de « l'Avenir » ne furent point approuvées par les autorités ecclésiastiques ; seize propositions tirées de divers numéros furent censurées par elles et soumises à l'approbation de la cour de Rome. De là naquit entre le Saint-Siége et M. l'abbé de La Mennais, un différend qui dura près de deux ans.

XCVIII. Pape (le). 22 décembre 1830. [3692]

Article de « l'Avenir », reproduit dans le t. II des *Mélanges catholiques*, 1831, et daus les troisièmes *Mélanges* de l'auteur, 1835.

XCIX. Bases (des) naturelles d'une réorganisation politique de la France. [3693]

Article de « l'Avenir », du 3 janvier 1831, réimpr. sans nom d'auteur, dans le t. I des *Mélanges catholiques*, mais qui doit être de M. de La Mennais, quoiqu'il n'ait pas été réimprimé dans le t. III des « Mélanges » de l'auteur.

C. Position (de la) de l'Église de France. 6 janvier 1831. [3694]

Article de « l'Avenir », reproduit d'abord dans les *Mélanges catholiques* (1831, 2 vol. in-8), ensuite dans les troisièmes *Mélanges* de l'auteur, 1835.

CI. Sur une pétition présentée à la Chambre des députés (sollicitant une ordonnance du roi qui réduise de moitié les archevêques et évêques, et qui mette à la retraite ceux qui seraient éliminés), et sur une ordonnance contre-signée Mérilhou. 13 janvier 1831. [3695]

Article de « l'Avenir », reproduit dans les troisièmes *Mélanges* de l'auteur, 1835.

CII. Fausse direction du Gouvernement. 27 janv. 1831. [3696]

Article de « l'Avenir », reproduit dans les *Mélanges catholiques* (1831, 2 vol. in-8), et dans les troisièmes *Mélanges* de l'auteur, 1835.

CIII. Loi sur les communes (de la). [3697]

Article de « l'Avenir », du 7 février 1831, réimpr., sans nom d'auteur, dans le t. I des *Mélanges catholiques*, mais qui doit être de M. de La Mennais, quoiqu'il n'ait pas été réimprimé dans le t. III des « Mélanges » de l'auteur.

CIV. Réponse à la lettre du P. Ventura (sur les doctrines de « l'Avenir »). 12 février 1831. [3698]

Impr. d'abord dans « l'Avenir », et reproduite dans les *Mélanges catholiques* (1831, 2 vol. in-8), et dans les troisièmes *Mélanges* de l'auteur, 1835.

CV. République (de la). 9 mars 1831. [3699]

Article de « l'Avenir », reproduit dans les *Mélanges catholiques*, et dans les troisièmes *Mélanges* de l'auteur, 1835.

CVI. Lettre de M. l'abbé F. de La Mennais. Juilly, le 7 avril 1831. [3700]

Imprimée dans « l'Avenir », nº du 29 avril. En tête de cette lettre, on lit cet avis : « La lettre suivante, qui s'explique sur quelques uns des reproches les plus fréquemment adressés à « l'Avenir », avait été écrite sans « aucune intention de publicité. On a cru plus tard qu'elle pourrait dissi-

« per des préventions de bonne foi, si elle était connue; nous la donnons, « comme elle fut écrite, avec le désir d'éclairer ceux qui ne haïssent pas « la lumière et la paix ».

CVII. Intérêts et devoirs des catholiques. 7 avril 1831. [3701]

Article de « l'Avenir », reproduit et dans les *Mélanges catholiques* (1831, 2 vol. in-8), et dans les troisièmes *Mélanges* de l'auteur, 1835.

CVIII. Serment (du) politique. 28 avril 1831. [3702]

Article de « l'Avenir », reproduit dans les *Mélanges catholiques* et dans les troisièmes *Mélanges* de l'auteur, 1835.

CIX. Liberté (de la). 23 mai 1831. [3703]

Article de « l'Avenir », reproduit dans les troisièmes *Mélanges* de l'auteur, 1835.

CX. Pairie (de la). 28 mai 1831. [3704]

Article de « l'Avenir », reproduit dans les *Mélanges catholiques*, et dans les troisièmes *Mélanges* de l'auteur, 1835.

CXI. Avenir (de l') de la Société. 28 et 29 juin 1831. [3705]

Deux articles de « l'Avenir », réimprimés dans le t. I, pag. 53-83 des *Mélanges catholiques* (1831, 2 vol. in-8), et dans les troisièmes *Mélanges* de l'auteur, 1835.

CXII. Système (du) suivi par les ministres depuis la révolution de juillet. 1er juillet 1831. [3706]

Article de « l'Avenir », reproduit dans les *Mélanges catholiques*, et dans les troisièmes *Mélanges* de l'auteur, 1835.

CXIII. Loi (de la) de justice dans ses rapports avec la Société. 3 juillet 1831. [3707]

Article de « l'Avenir », reproduit dans les troisièmes *Mélanges* de l'auteur, 1835.

CXIV. Liberté religieuse (de la). 30 août 1831. [3708]

Article de « l'Avenir », reproduit dans les troisièmes *Mélanges* de l'auteur, 1835.

CXV. Réponse à un article du « Moniteur » (à propos de la circulaire de M. l'archevêque de Paris). 14 septembre 1831. [3709]

Article de « l'Avenir », reproduit dans les troisièmes *Mélanges* de l'auteur, 1835.

CXVI. Prise de Varsovie. 17 septembre 1831. [3710]

Article de « l'Avenir », reproduit dans les troisièmes *Mélanges* de l'auteur, 1835.

CXVII. Constitution du souverain pontife Grégoire XVI. 10 octobre 1831. [3711]

Article de « l'Avenir », reproduit dans les troisièmes *Mélanges* de l'auteur, 1835.

CXVIII. Suspension de « l'Avenir ». 15 novembre 1831. [3712]

Article de « l'Avenir », reproduit dans les troisièmes *Mélanges* de l'auteur, 1835.

CXIX. Préface des « Mélanges catholiques ». Extraits de « l'Avenir », 1831. [3713]

CXX. Réponse de M. de La Mennais à M. de Potter. [3714]

La Lettre de M. de Potter à M. de La Mennais est de Paris, le 4 septembre 1832. La Réponse, qui a été imprimée sans date, a dû être écrite dans le même mois. Comme nous n'avons trouvé cette *Réponse* imprimée dans aucun des recueils de son auteur, mais seulement dans la Censure de cinquante-six propositions extraites des divers écrits de M. de La Mennais », 1835, pages 166 et 167, nous croyons devoir la reproduire ici pour constater que les idées subversives de tout ordre sont plus anciennes qu'on ne le croit généralement chez M. l'abbé de La Mennais.

« Je partage votre avis sur la marche des affaires de votre pays. On a tout perdu en se mettant à la suite de la conférence; et aujourd'hui, je ne vois pas de moyen de réparer tant de fautes, et des fautes si graves. La Belgique a, comme nous, son gouvernement de juste-milieu, et s'il présente à quelques égards un caractère différent du nôtre, cela ne tient pas au fond du système, mais à la diversité des dispositions et de l'esprit qui domine chez les deux peuples. Du reste, les conséquences seront les mêmes, c'est-à-dire qu'après avoir beaucoup souffert, il faudra en venir, à Bruxelles comme à Paris, à reprendre par ses fondements l'œuvre d'une vraie régénération. Ce qui se passe en France prépare les voies aux nouveaux changements que la folie et les passions des hommes ont rendus nécessaires. Les trois partis qui forment le plus grand obstacle au renouvellement social, les légitimistes, les terroristes et le juste-milieu dégénéré en despotisme militaire, se détruisent maintenant l'un par l'autre, et ma seule crainte est que la dernière catastrophe n'arrive avant qu'une opinion saine et organisée ne soit en état d'en tirer parti au profit de l'ordre. Car la force qui renverse n'est qu'une calamité de plus, quand elle n'a pas derrière elle une pensée qui puisse édifier. Je conçois absolument de la même manière que vous, l'action à exercer sur le monde. C'est au peuple, au vrai peuple qu'il faut s'identifier; c'est lui seul qu'on doit voir; c'est lui qu'il faut amener à défendre sa propre cause, à vouloir, à agir. Tout mouvement moins profond sera stérile pour le bien; parce qu'il sera vicié dans son principe. Plus convaincu de cela que jamais, je me sens aussi plus que jamais plein d'ardeur pour retourner au grand combat auquel j'ai consacré ma vie... Mais, dans aucun cas, je ne resterai muet, et vous pouvez compter que ma parole sera nette. Le temps est venu de dire tout ».

CXXI. Hymne à la Pologne. 1833. [3715]

Impr. à la suite du « Livre des pélerins polonais », traduit du polonais d'Adam Mickiewicz, par M. le comte de Montalembert. Paris, Renduel, in-18 (1).

(1) L'encyclique fulminante de 1838 avait déjà été publiée; le prêtre semblait

pas permis de les y insérer, nous les publions séparément sans en changer la forme. *Avis en tête de la première page de cet écrit* :

Nous n'avons retrouvé cet écrit dans aucun des trois volumes de « Mélanges » de l'auteur.

CLV. Lettre au rédacteur du « Mémorial catholique » en réponse à la « Revue protestante ». Septembre 1825. [3749]

Réimprimé dans les troisièmes *Mélanges* de l'auteur, 1835.

CLVI. Sur une nouvelle traduction de la Bible, par M. Genoude. [3750]

Réimpr. dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

CLVII. (Sur la) « Restauration de la science politique », par M. de Haller. [3751]

Réimpr. dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

CLVIII. Sur une attaque dirigée contre M. l'abbé de La Mennais et le « Mémorial catholique ». [3752]

A l'occasion de deux réfutations de « l'Essai sur l'indifférence en matière de religion », par l'abbé Flottes, examinées dans le « Journal des Débats », par M. l'abbé A.

Réimprimé dans les troisièmes *Mélanges* de l'auteur, 1835.

CLIX. Lettre de M. l'abbé F. de La Mennais (au rédacteur du « Mémorial catholique ») sur les attaques dirigées contre lui à l'occasion de son dernier ouvrage ; suivie d'une Réponse à l'ouvrage intitulé : « Antidote contre les Aphorismes » de M. L. M. (de M. l'abbé P.-D. Boyer, alors directeur du séminaire de Saint-Sulpice). (Extrait du « Mémorial catholique »). Paris, au bureau du « Mémorial », 1826, in-8 de 44 pag. [3753]

Réimpr. dans les troisièmes *Mélanges* de l'auteur, 1835.

CLX. Lettre au rédacteur de la « Quotidienne » (à l'occasion du mandement de l'archevêque de Paris sur la mort de Léon XII et sur l'ouvrage de M. de La Mennais, intitulé « Des Progrès de la Révolution...). La Chenaie, le 27 février 1829. [3754]

Réimpr. dans les troisièmes *Mélanges* de l'auteur, 1835.

CLXI. Sur l'Histoire des anciens peuples italiens, de Micali. Études littéraires. — Impr. dans la « Revue des « Deux-Mondes », Ie série, 15 mai 1833. [3755]

CLXII. Lettre au rédacteur du « Mémorial catholique » (à l'occa-

T. I, 1° Préface; — 2° Exposition sommaire de nos doctrines politiques; — 3° De la loi sur les attributions municipales; — 4° De quelques projets de lois anti-sociales; — 5° Tous les hommes naissent égaux en droit; — 6° Affaiblissement de la puissance anglaise; — 7° Des intérêts de la bourgeoisie; — 8° Du système conservateur; — 9° De la haute bourgeoisie; — 10° De la politique de l'esprit et de la politique matérielle; — 11° Question d'Alger; — 12° Loi sur les caisses d'épargne; — 13° Du droit et du devoir; — 14° Pourquoi les chambres ont si peu d'influence sur l'opinion publique; — 15° Loi d'apanage; — 16° Que peut faire le Gouvernement? — 17° Que le véritable conservateur, c'est le peuple; — 18° Emploi de la session; — 19° Laissez passer la justice de Dieu; — 20° De la fraternité humaine; — 21° Allocation des fonds secrets; — 22° Loi sur l'instruction secondaire; — 23° Des pauvres; — 24° État intérieur de l'Angleterre; — 25° Qu'est-ce que la bourgeoisie? — 26° Misère du peuple; — 27° Apanage du duc de Nemours; — 28° Du peuple.

Tome II. 29° Affaire d'Alger; — 30° Caractère des journaux du pouvoir; — 31° Mariage des princes; — 32° De la crise ministérielle; — 33° De la préoccupation exclusive des questions purement politiques; — 34° De l'aristocratie du cens; — 35° De l'inconnu en politique; — 36° De la formation du ministère; — 37° De la stabilité sociale; — 38° De la reconstruction du ministère; — 39° Presse doctrinaire; — 40° De la politique et du progrès social; — 41° Culte sanglant; — 42° Des partis en Angleterre; — 43° Des gouvernements constitutionnels; — 44° Du système des majorités; — 45° Du droit de grâce; — 46° Du système doctrinaire; — 47° Amnistie; — 48° Des gouvernements européens; — 49° De l'opposition dans la chambre; — 50° De la justice politique; — 51° De la composition du Gouvernement; — 52° Ce que sont devenues les espérances de juillet; — 53° L'ommium, association du crédit général.

CXXVI. Institutions financières. — D'un nouveau système de crédit général. — Impr. dans la « Revue des Deux-Mondes », IVe série, t. XV (juillet à septembre 1838). [3720]

CXXVII. Situation présente. [3721]

Imprimé dans la « Revue du progrès politique, social et littéraire », de M. L. Blanc, n° du 15 février 1839.

CXXVIII. Lutte (de la) entre la Cour et le pouvoir parlementaire. Paris, Pagnerre, 1839, in-32 de 32 pag., 50 c. [3722]

Reimprimé la même année comme préface de la quatrième édition du n° CXXV.

CXXIX. Lettre de M. de La Mennais. 1840. [3723]

Imprimée dans un petit pamphlet intitulé : « Tout ou rien. De la Réforme électorale », par un homme du peuple, A. Bougeart. 2e édit. (Paris, 1840, in-32.)

CXXII. Lettres de M. de La Mennais. 1833. [3716]

Imprimées avec la « Lettre encyclique et bref de notre saint père le pape Grégoire XVI ». Circulaire de M. l'évêque de Rennes.... Paris, Adr. Leclère, in-8° de 60 pages; puis aussi parmi les pièces justificatives de la Censure de 56 propositions (1835, in-8), et encore à la fin des « Affaires de Rome ».

CXXIII. Absolutisme (de l') et de la Liberté. (Dialoghetti).—Imprimé dans la « Revue des Deux-Mondes », IIIe série, t. III (juillet à septembre 1834). [3717]

Cet écrit a été réimprimé à la suite de plusieurs éditions des *Paroles d'un croyant*. (Voy. le n° XXVI.)

CXXIV. Fragment politique. 1835. — Imprimé dans la « Revue des Deux-Mondes », IVe série, t. I (janv. à mars 1835). [3718]

CXXV. Politique à l'usage du peuple, recueil des articles publiés dans le « Monde », du 10 février au 4 juin 1837, la « Revue des Deux-Mondes », et la « Revue du Progrès »; précédé d'une Préface. Paris, Pagnerre, 1838, 2 vol. in-32, 2 fr. 50 c. — Quatrième édition, augmentée. Paris, le même, 1839, 2 vol. in-32, 2 fr. 50 c. [3719]

La « Bibliographie de la France » n'a annoncé ni de deuxième ni de troisième éditions.

On a mis en tête du premier volume de la quatrième édition, et paginé en chiffres romains l'opuscule : *De la lutte entre la Cour et le pouvoir parlementaire* (voy. le n° CXXVIII), et qui n'était donné que comme devant servir de préface à une nouvelle édition de la *Politique à l'usage du peuple*.

L'impression, sous le titre de : *De la lutte, etc.*, était paginée en chiffres arabes. La reproduction, intitulée : « Préface », est en chiffres romains.

Ces deux petits volumes sont présentés comme étant la réunion des articles de l'auteur qui ont paru dans le « Monde », la « Revue des Deux-Mondes » et la « Revue du progrès »; mais cette réunion n'est point complète, car on n'y trouve ni le n°s CXXIII, CXXIV, CXXVI, ni les n°s CXXVII, CLXI, CLXV, qui n'ont été reproduits dans aucun des Mélanges de M. de La Mennais.

Les articles que renferment ces deux volumes sont au nombre de cinquante-trois, et en voici les titres :

---

déjà s'être soumis, et le seul noble de ses disciples (M. le comte Ch. de Montalembert) lançait, sous le titre de « Pèlerin polonais », une torche sur tous les rois de la chrétienté, et, par conséquent, sur le souverain pontife Grégoire XVI; et le prêtre lui-même dotait le pèlerin d'une *Hymne* séditieuse, où il excite de rechef à l'insurrection le pays, toujours plus malheureux après ses héroïsmes, en lui disant : « Console-toi, ta tombe est ton berceau ! » (*Madrolle*, p. 56).

T. I, 1° Préface; — 2° Exposition sommaire de nos doctrines politiques; — 3° De la loi sur les attributions municipales; — 4° De quelques projets de lois anti-sociales; — 5° Tous les hommes naissent égaux en droit; — 6° Affaiblissement de la puissance anglaise; — 7° Des intérêts de la bourgeoisie; — 8° Du système conservateur; — 9° De la haute bourgeoisie; — 10° De la politique de l'esprit et de la politique matérielle; — 11° Question d'Alger; — 12° Loi sur les caisses d'épargne; — 13° Du droit et du devoir; — 14° Pourquoi les chambres ont si peu d'influence sur l'opinion publique; — 15° Loi d'apanage; — 16° Que peut faire le Gouvernement? — 17° Que le véritable conservateur, c'est le peuple; — 18° Emploi de la session; — 19° Laissez passer la justice de Dieu; — 20° De la fraternité humaine; — 21° Allocation des fonds secrets; — 22° Loi sur l'instruction secondaire; — 23° Des pauvres; — 24° État intérieur de l'Angleterre; — 25° Qu'est-ce que la bourgeoisie? — 26° Misère du peuple; — 27° Apanage du duc de Nemours; — 28° Du peuple.

Tome II. 29° Affaire d'Alger; — 30° Caractère des journaux du pouvoir; — 31° Mariage des princes; — 32° De la crise ministérielle; — 33° De la préoccupation exclusive des questions purement politiques; — 34° De l'aristocratie du cens; — 35° De l'inconnu en politique; — 36° De la formation du ministère; — 37° De la stabilité sociale; — 38° De la reconstruction du ministère; — 39° Presse doctrinaire; — 40° De la politique et du progrès social; — 41° Culte sanglant; — 42° Des partis en Angleterre; — 43° Des gouvernements constitutionnels; — 44° Du système des majorités; — 45° Du droit de grâce; — 46° Du système doctrinaire; — 47° Amnistie; — 48° Des gouvernements européens; — 49° De l'opposition dans la chambre; — 50° De la justice politique; — 51° De la composition du Gouvernement; — 52° Ce que sont devenues les espérances de juillet; — 53° L'omnium, association du crédit général.

CXXVI. Institutions financières. — D'un nouveau système de crédit général. — Impr. dans la « Revue des Deux-Mondes », IV° série, t. XV (juillet à septembre 1838). [3720]

CXXVII. Situation présente. [3721]

Imprimé dans la « Revue du progrès politique, social et littéraire », de M. L. Blanc, n° du 15 février 1839.

CXXVIII. Lutte (de la) entre la Cour et le pouvoir parlementaire. Paris, Pagnerre, 1839, in-32 de 32 pag., 50 c. [3722]

Reimprimé la même année comme préface de la quatrième édition du n° CXXV.

CXXIX. Lettre de M. de La Mennais. 1840. [3723]

Imprimée dans un petit pamphlet intitulé : « Tout ou rien. De la Réforme électorale », par un homme du peuple, A. Bougeart. 2° édit. (Paris, 1840, in 32.)

CXXX. Pays (le) et le Gouvernement. Paris, Pagnerre, 1840, in-32 de 128 pag., 75 c. [3724]

Ouvrage qui fit traduire l'auteur devant les tribunaux, et le fit condamner à quelques mois de prison.

CXXXI. Passé (du) et de l'avenir du peuple. Paris, Pagnerre, 1841, in-32, 1 fr. 25 c. [3725]

CXXXII. Une voix de prison. Sainte-Pélagie, 1841. Paris, Pagnerre, 1846, in-32 de 128 pag., 75 c. [3726]

CXXXIII. Avec (l'abbé) *A. Constant* : le Deuil de la Pologne. Protestation de la Démocratie française et du Socialisme universel. Paris, Bellay aîné, 1846, in-8 de 16 pag., 50 c. [3727]

CXXXIV. Projet de Constitution de la République française. Paris, au bur. du « Peuple constituant », 1848, pet. in-18 de 62 p., 20 c. [3728]

CXXXV. Avec M. *Aug. Barbet* : Projet de Constitution du crédit social. Paris, au bur. du « Peuple constituant », 1848, pet. in-18 de 30 pag., 15 c. [3729]

CXXXVI. Question du travail. Paris, au bureau du « Peuple constituant », 1848, pet. in-18 de 31 pag., 10 c. [3730]

CXXXVII. Famille (de la) et de la Propriété. Paris, au bureau du « Peuple constituant », 1848, pet. in-18 de 32 pag., 10 c. [3731]

Ces quatre derniers opuscules sont des extraits du « Peuple constituant », journal dont M. de La Mennais était le principal rédacteur.

VI. CRITIQUE ET POLÉMIQUE RELIGIEUSES.

CXXXVIII. Sur un ouvrage intitulé : « Réflexions sur quelques parties de notre législation civile, envisagée sous le rapport de la religion et de la morale, le mariage, le divorce, les enfants naturels, l'adoption, la puissance paternelle, etc.; par Ambroise Rendu, avocat à la Cour royale de Paris, inspecteur général et conseiller ordinaire de l'Université royale de France. (1814). [3732]

Réimprimé dans le premier recueil des « Mélanges religieux et philosophiques » de l'auteur, 1819, aux pages 230-38.

CXXXIX. Sur un ouvrage intitulé : « De la nouvelle Église de France » (par le président Joly de Bévy). (1816). [3733]

Réimprimé dans le premier recueil des « Mélanges religieux et philosophiques » de l'auteur, 1819, aux pages 218-29.

CXL. Sur un ouvrage intitulé : « Principes sur la distinction

du contrat et du sacrement de mariage, sur le pouvoir d'opposer des empêchements dirimants, et sur le droit d'accorder des dispenses matrimoniales » (de M. Tabaraud). (1816). [3734]

Réimprimé dans le premier recueil des « Mélanges religieux et philosophiques » de l'auteur, 1819, pages 273-98.

CXLI. Sur les « Vies des justes », de M. l'abbé Carron. (1818). [3735]

Réimprimé dans le premier recueil des « Mélanges religieux et philosophiques » de l'auteur, 1819, aux pages 365-75.

CXLII. A l'occasion de l'ouvrage intitulé : « la Manifestation de l'Esprit de vérité » (de M. Alexis Dumesnil). Paris, Plancher, 1819, in-8. — Article imprimé dans le t. II du « Conservateur », pag. 258 et suiv. [3736]

Cet article, aujourd'hui si curieux, si décisif, et dont la présence seule eût peut-être arrêté la plume et la main de l'auteur, lorsqu'elles allaient se salir dans les « Paroles d'un croyant » parut dans la seizième livraison, et se trouve aux pages 258 et suivantes du tome deuxième, dans la collection du « Conservateur. » Nous affirmons, car nous le savons de science certaine, que l'article signé seulement de l'initiale F., est bien de l'abbé de La Mennais; nous le lui avons entendu avouer à lui-même; et M. Rives, aujourd'hui conseiller à la Cour de cassation, qui était à cette époque le secrétaire du comité de rédaction du journal, est là pour affirmer le fait, si l'abbé osait aujourd'hui ne pas le reconnaître (1).

A.-M. MADROLLE.

Cet article est effectivement assez curieux pour ne pas nous borner à en donner simplement l'indication. Nous le reproduisons ici, afin qu'on puisse en comparer l'esprit avec celui des « Paroles d'un croyant ».

« La Manifestation de l'Esprit de vérité ». Tel est le titre d'un écrit publié récemment, sans nom de lieu, ni d'imprimeur. Il se compose de différentes parties intitulées « l'Esprit de vérité; — le vrai Disciple; — le vrai Disciple à ses amis; — les Écritures; — le vrai Disciple aux nations chrétiennes; — l'accomplissement de l'Évangile; — l'Esprit de vérité aux hommes frères; — l'Esprit de vérité aux politiques; — la Communauté; — l'Esprit enseigne un nouveau temps; chacun de ces discours est signé *Alexis Dumesnil* ».

« M. Dumesnil enseigne une doctrine *si étrange, qu'à moins d'une mission particulière*, il serait difficile d'excuser le zèle qu'il met à la répandre; aussi se déclare-t-il inspiré ». Après m'avoir ôté du monde, dit-il, l'Esprit m'a conduit dans toute la vérité, afin que je puisse appeler les hommes à leur enseigner ce que j'ai appris moi-même. Je dis ce que l'Esprit me révèle, et je ne dis pas autre chose ».

(1) Cet écrit a été réimprimé dans le premier recueil des « Mélanges religieux et philosophiques » de l'auteur, 1819, pag. 408-72.

« Or, l'Esprit lui a révélé que « les riches et les grands sont en abomination devant Dieu »; que le *Christ* était pénétré d'une profonde horreur pour les riches et les prêtres; que la parole de Dieu, en abolissant l'esclavage, a anéanti le principe même de la *propriété*. Là où l'on peut se dire, ce champ est à moi, la terre m'appartient, l'homme n'est-il pas toujours l'ennemi de l'homme, son maître et son tyran? L'indépendance et l'égalité en sont bannies, et, par conséquent la justice. Il n'y a *ni maître, ni pontife*, ni ordonnances humaines, ni cérémonies pour le disciple de la vérité. Ne vous étonnez donc point de la *haine* que manifestent actuellement les peuples contre les mœurs et les institutions anciennes, puisque c'est l'effet même de la parole de vérité et l'accomplissement de l'Évangile. Peuples! ne craignez pas d'entendre toute la vérité; la vérité n'est-ce pas Dieu même? Ah! redoutez plutôt cet esprit d'erreur qui a fait les riches, et les *puissants*, et les prêtres, et qui mène a la suite le fanatisme et la servitude. Que sert d'attaquer un mensonge, quand tout est mensonge; un vice, quand tout est vice et corruption? Ce sont les riches et les superbes, c'est le sacerdoce, c'est la justice du monde, c'est le monde tout entier que l'éternelle vérité promet d'anéantir. Dieu a condamné le monde, et moi, je vous le montre où il est, dans vos lois, dans vos institutions. *Toute richesse, toute puissance individuelle* est contraire à la loi de Dieu. Gouverner, c'est détruire. Si vous demandez que les riches et les grands soient détruits, ils le seront.... » Alexis Dumesnil.

« Je me lasse de transcrire *ces abominables folies*. Il est bon cependant de montrer *jusqu'où* les esprits s'emportent, quand ils ont brisé leur frein, et qu'ils ne connaissent plus de règles hors d'eux-mêmes. *Renversez l'autorité*, aussitôt la raison s'éteint; il ne reste qu'un aveugle et sombre fanatisme. Les uns, en rejetant l'autorité divine, détruisent la Société et l'Homme même : les autres, *sous prétexte de rejeter l'autorité humaine*, anéantissent la Religion, et *finissent par nier tout, même Dieu*. Les doctrines les plus opposées en apparence se confondent dans leurs effets, elles s'allient pour dévaster, et marchent ensemble contre la vérité qui les repousse également. Ainsi la communauté des biens, ou *l'abolition de la propriété, que Diderot et Babeuf prêchaient* au nom de l'athéisme, M. Dumesnil les réclame au *nom de l'Évangile* et de Jésus-Christ ».

« Et parce que cet homme est *un insensé*, il ne faut pas croire que ses maximes soient sans conséquences. *D'autres insensés* les répandent en Angleterre, où elles font des progrès parmi le peuple. Madame Krudner les sème en Allemagne; elles y germeront, qu'on n'en doute pas, et porteront *un jour* des fruits sanglants. *Jamais on ne provoqua vainement les passions de la multitude* ».

« Des fanatiques d'un autre genre se nourrissent d'idées semblables; elles influent sur les gouvernements même, elles deviennent une partie de leur politique. L'indifférence absolue des religions établies par les lois tend à détruire tout culte. Les *principes démocratiques*, introduits dans ces mêmes lois, *tendent à détruire toute grandeur sociale*. D'immenses confiscations ont ébranlé le droit de propriété; et, en favorisant à l'excès la division des terres, on prépare le moment où, appartenant à tout le monde,

elles n'appartiendront *à personne*. Plus les propriétés sont divisées, plus elles changent de mains, et peut-être ne faudrait-il pas morceler le sol beaucoup davantage, pour que, les droits de mutation et l'impôt foncier absorbant tous les revenus, l'État fut par le fait seul propriétaire. »

« Les passions les plus exaltées se joignant à tant de causes de désordre, personne ne peut dire quels destins Dieu réserve à la Société. Les doctrines religieuses, morales et politiques, les lois et les institutions qu'elles avaient consacrées, formaient comme un vaste édifice, demeure commune de la grande famille européenne. *On a mis le feu à cet édifice.* Les peuples s'entre-regardent à la lueur de l'incendie, et, agités d'un sentiment inconnu, attendent avec anxiété un avenir plus inconnu encore ».

F. de La Mennais.

Ainsi s'exprimait M. de La Mennais, en 1819, à l'occasion d'un livre de socialiste précoce; mais l'année 1834 n'était pas encore venue, et avec elle les fameuses « Paroles d'un croyant », dans lesquelles l'auteur devait renier ses opinions de 1819, et renchérir sur les *abominables folies* de M. Alexis Dumesnil.

« On conçoit qu'après avoir ainsi parlé, en 1819, l'abbé ait fait, six ans après, à l'occasion du 21 janvier, un article dans le « Drapeau blanc » (sitôt devenu le Drapeau rouge, que nous voudrions encore pouvoir reproduire tout entier, et où il s'écrie : « Qu'elle est haute la condition des rois ! » Le souverain qui laisse mettre son autorité en litige l'abandonne... Ce n'est pas sous la Convention, mais sous les États-Généraux (beau titre pour les élections de 1834!) que la monarchie périt en France...... Le Christianisme a créé la Royauté, elle est un de ses bienfaits. Il a élevé le pouvoir, il l'a *divinisé*... Hors le Christianisme, il y a des maîtres que l'on *hait*. (A ce train, vous êtes assez hors le Christianisme aujourd'hui!) — La Royauté est le *seul* état *durable*, le *seul* même qui soit *possible* aujourd'hui. — La Société croule quand la Royauté est abattue. — La Royauté et le sacerdoce sont *divins* dans leur origine (c'est, ce me semble, le *Droit divin*, aujourd'hui abhoré, ou il n'en fut jamais).... L'on est roi, comme on est prêtre.... Un roi est le ministre de Dieu.... Et voilà ce qui fit de la mort de Louis XVI une calamité telle, qu'aucune nation n'en éprouva de semblable... (sauf la nation anglaise, pourtant, qui sacrifia Charles Ier). Les souverains, en abandonnant *une partie* (vous voulez aujourd'hui qu'ils abandonnent tout), ne réussissent qu'à irriter des désirs à demi satisfaits, et à légitimer les factions..... Le pouvoir est tout ensemble la raison, la volonté, la force de la Société; il est *indivisible* par son essence.... Chefs de nations, c'est à vous que la voix du sang de Louis XVI s'adresse; et que dit-elle? Tout en un seul mot : *Soyez rois!* » Malheureux sujet, vous ne leur permettez même pas aujourd'hui d'être roi-citoyens! Et qui sait, si vous ne direz pas un jour, comme nous ne savons quel régicide : « Un roi mort n'est pas un homme de moins...... »

« A quelques pages de là enfin, nous lisons dans les « Mélanges » que l'auteur a publiés en 1826, un article intitulé, à toutes pages : Liberté, lequel n'est autre chose qu'une philippique violente contre cette Liberté devenue aujourd'hui son Dieu, et dont nous ne voudrions que cette propo-

sition pour pulvériser les « Paroles d'un croyant » : « Chacun n'étant libre que dans la Société, et nulle Société ne pouvant exister sans Pouvoir, il s'ensuit que le Pouvoir est la première condition de la Liberté. » — Or, « dans l'état parfait de la Société, le Pouvoir est UN. » — Malheur aux nations divisées ! — Nous dirons, nous, seulement, malheur aux *diviseurs* (1) ! »

CXLIII. Sur un ouvrage intitulé : « Réponse aux Quatre concordats », de M. de Pradt, ancien archevêque de Malines, par M. l'abbé Clausel de Montals, prédicateur ordinaire du roi. (1819). [3737]

Réimprimé dans le premier recueil des « Mélanges religieux et philosophiques » de l'auteur, 1819, aux pages 473-82.

CXLIV. Sur un ouvrage intitulé : « Exposition de la doctrine de Leibnitz sur la Religion ; suivie de Pensées extraites du même auteur » ; par M. Emery, ancien supérieur-général de Saint-Sulpice. (1819). [3738]

Réimpr. dans le premier recueil des « Mélanges religieux et philosophiques » de l'auteur, 1819, aux pages 483-93.

CXLV. Ouvrages ascétiques (des). [3739]

Réimprimé dans le premier recueil des « Mélanges religieux et philosophiques » de l'auteur, 1819, aux pages 514-518, et dans les Nouveaux (seconds) Mélanges, 1826.

CXLVI. Sur un ouvrage intitulé : « Du Pape », par M. le comte de Maistre. (1820). [3740]

Morceau qui ne forme pas moins de 61 pages. Il a été réimprimé dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

CXLVII. Sur la « Journée du chrétien ». 1820. [3741]

Morceau imprimé d'abord à la tête de la « Journée du chrétien », qui fait partie de la « Bibliothèque des dames chrétiennes », et reproduit ensuite dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

CXLVIII. Sur un ouvrage intitulé : « Mémoires, Lettres et Pièces authentiques touchant la vie et la mort de S. A. R. monseigneur Charles-Ferdinand d'Artois, fils de France, duc de Berri », par M. le vicomte de Châteaubriand. (1820). [3742]

Réimpr. dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

---

(1) Écrit en 1834, par M. A.-M. Madrolle, dans son « Histoire secrète du parti et de l'apostasie de M. de La Mennais, etc. », et imprimé pag. 125-26 de cet ouvrage, etc.

CXLIX. Sur les Pères de l'Église. 1821. [3743]

Morceau imprimé à la tête de la « Doctrine chrétienne tirée des Pères », faisant partie de la « Bibliothèque des dames chrétiennes », et réimprimé dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

CL. Sur les « Confessions de saint Augustin ». 1821. [3744]

Imprimé d'abord à la tête des « Confessions de saint Augustin », qui font partie de la « Bibliothèque des dames chrétiennes », puis réimprimé dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

CLI. De la Justice du dix-neuvième siècle, par M. Laurentie. (1823). [3745]

Réimpr. dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

CLII. Sur l'Histoire véritable des Momiers de Genève, suivie d'une Notice sur les momiers du canton de Vaud; par un témoin oculaire. (1823). [3746]

Réimpr. dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

CLIII. Défense de la vénérable compagnie des pasteurs de Genève, à l'occasion d'un écrit (de M. Nachon) intitulé : « Véritable histoire des Momiers ». Genève, 1er mai 1824, in-8. [3747]

Signée C. P. Cet écrit satirique a été réimprimé dans le mois de juillet du « Mémorial catholique », et depuis, dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

Au bas de la première page, on lit cette note : « Cette *Défense*, supposée écrite par un protestant, représente, avec une extrême fidélité, l'état actuel du Protestantisme sous le rapport des doctrines. On défie la *vénérable compagnie des pasteurs de Genève* de désavouer aucun des principes qu'on lui attribue, et d'en opposer d'autres aux *momiers* ». La « Revue protestante » convient elle-même que le Protestantisme consiste dans le *droit d'examen* conçu selon sa plus grande extension. C'est beaucoup que d'avoir obtenu un pareil aveu, d'où il résulte que le Protestantisme *n'est point une Religion*, mais *l'amas incohérent de toutes les pensées qui peuvent monter dans l'esprit de l'Homme.* »

CLIV. Examen impartial de l'avis du conseil d'État, touchant la lettre pastorale de M. le cardinal de Clermont-Tonnerre. Paris, au bur. du « Mémorial catholique », 1824, in-8 de 37 pages (Anon.). [3748]

Cet *Examen* ou ces Réflexions étaient destinées à paraître dans un recueil périodique, pour rendre compte de l'ouvrage intitulé « Des Appels comme d'abus, et de l'usage qu'en a fait le conseil d'État, au sujet d'une Lettre pastorale de Mgr le cardinal de Clermont-Tonnerre », par un ecclésiastique (le P. Tabaraud, ancien oratorien); leur étendue n'ayant

« Il existe en France des maisons soumises, d'une manière plus ou moins di-
« recte, à l'Université, et où les enfants sont élevés dans l'athéisme pratique
« et dans la haine du Christianisme : dans un de ces horribles repaires du
« vice et de l'irréligion, on a vu trente élèves aller ensemble à la table sainte,
« garder l'hostie consacrée, et en cacheter les lettres qu'ils écrivaient à leurs
« parents ». On y lisait encore qu'une « race impie, dépravée, révolution-
« naire, se forme sous l'influence de l'Université ». Malgré l'issue du procès dont nous venons de parler, M. de La Mennais n'échappa point complétement aux effets du ressentiment qu'il avait provoqué, et il fut frappé dans la personne d'un frère qu'il aime tendrement. Ce dernier, M. J.-M. de La Mennais, alors vicaire de la Grande-Aumônerie, fut destitué à cette occasion (1). Quoi qu'il en soit, Rome gardait à l'éloquent défenseur de l'unité catholique et de l'autorité papale de flatteurs dédommagements ; en effet, dans un voyage qu'il fit l'année suivante (1824), à la capitale du monde chrétien, il fut accueilli et fêté comme aurait pu l'être un homme de la première distinction dans la hiérarchie. On a été jusqu'à dire que le Pape lui offrit le chapeau de cardinal, qu'il ne put lui faire accepter, et cet exemple d'une grandeur d'âme toute chrétienne ne surprit pas ceux qui se souvinrent que sous le ministère de M. Decazes, M. l'abbé de La Mennais avait déjà refusé un évêché! Qui connaît l'orgueil, l'ambition démesurée et l'intérêt de ce prêtre, ne croira point à cette assertion. Il est pourtant vrai, qu'après la soumission apparente de M. de La Mennais au Saint-Siége, en 1833, « le généreux, le confiant archevêque de Paris était allé jusqu'à offrir au prêtre renouvelé des lettres de grand-vicaire, qu'il refusa. L'infidèle avait déjà dit dans son cœur : Il n'y a point de prêtre! » On a dit aussi « qu'en 1823, il avait été sur le point d'être nommé député par un arrondissement dans la province de Bretagne; mais nous garantissons d'autant moins l'authenticité du fait, que les conditions du cens et de l'âge, qui manquaient à M. de La Mennais, le rendent peu vraisemblable ». Disons pourtant encore pour combattre l'une de ces deux dernières assertions que M. de La Mennais est né en 1782; qu'en 1823 il avait quarante-un ans, et qu'à cette époque il avait largement l'âge d'éligibilité.

« M. de La Mennais a successivement écrit dans tous les journaux de-
« puis 1814. Après 1830, il en a fondé, acquis, vendu et fondé de nouveau
« plusieurs : c'est de là qu'est venue sa renommée, et même sa ruine ».

Après 1830, le prêtre ultramontain ayant ajouté une seconde qualité à la première, celle de démagogue, non seulement ne se borna plus à écrire dans les journaux religieux, mais il écrivit encore dans les journaux

---

(1) « L'abbé de La Mennais n'a jamais accepté ni demandé aucune fonction « du Gouvernement. L'indépendance est la compagne du génie » (Biographie de l'abbé de La Mennais, par l'abbé Gerbet). — Les apôtres du désintéressement du clergé et de la séparation de l'Église et de l'État, devaient donner, ce semble, une meilleure raison que celle-là. Quoi qu'il en soit, le frère Félix était parvenu à introduire le frère Jean à la Grande-Aumônerie; et telle fut un moment la puissance de la coterie, que le directeur de la police lui-même venait à bout d'empêcher l'impression d'un ouvrage de l'abbé Baston contre elle.

profanes et même révolutionnaires. Il fonda, en 1830, le journal « l'Avenir » (16 octobre 1830, — 3 novembre 1831) dont les doctrines subversives furent attaquées par tous les amis de nos libertés gallicanes.

Seize propositions des articles de ce journal ont été censurées par les autorités ecclésiastiques et confirmées par le Saint-Siége. La plupart des articles où ces propositions sont contenues ont été rassemblées dans les « Mélanges catholiques » (Paris, 1831, 2 vol. in-8). Il faut pourtant observer que certains articles de « l'Avenir » que l'autorité ecclésiastique a cru dignes de censure, ou ne se trouvent pas dans ce recueil, ou y ont été essentiellement altérés, quoique son titre annonce des extraits de « l'Avenir », et que les éditeurs déclarent dans la préface, que c'est « là ce « qu'ils ont fait, qu'ils ne le cachent à personne; qu'on n'aura pas de peine « de chercher çà et là leurs pensées pour les leur reprocher ». (*Censure*, page IV.)

En 1833, il écrivit dans la « Revue catholique »; de 1833 à 1836 il fournit à la « Revue des Deux-Mondes » quelques articles de politique, et surtout les premiers fragments de ses « Paroles d'un croyant », détestable et dangereux ouvrage qui lui valut de la part des critiques modérés, le nom de Condorcet ecclésiastique. Du 10 février au 4 juin 1837, il fournit des articles au journal « le Monde ». Il prit aussi part à la rédaction d'un recueil fondé par l'un des hommes qui a le plus mis la France en péril, par ses dangereuses utopies, M. Louis Blanc, la « Revue du progrès politique, social et littéraire » (1er juin 1839). Enfin, lorsqu'après avoir jeté le froc aux orties, notre abbé eut pris le parti de se faire l'apôtre de la démagogie la mieux prononcée, il fonda ce qu'il a intitulé, sataniquement, « le Peuple constituant » (1848).

M. de La Mennais n'est pas homme à laisser une page se perdre dans un recueil soit religieux ou politique. Il sait qu'avec des pages, on fait des feuilles, et avec des feuilles des volumes, qu'une classe de lecteurs achète. Or, il faut qu'on le sache, M. de La Mennais est son propre marchand; les libraires ne sont que ses commis, sauf pour « l'Imitation de Jésus-Christ » dont il a aliéné la propriété pour six ans; aussi est-on sûr de trouver reproduit dans l'un ou l'autre des trois volumes de ses « Mélanges », dans les « Mélanges catholiques » et dans plusieurs autres petits recueils à l'usage de ce bon peuple qu'il aime tant, parce qu'il achète ses anarchiques rêveries, tous les articles qui ont été publiés dans les journaux, depuis et y compris le « Conservateur » jusqu'au « Peuple constituant », distance énorme!

Nos lecteurs ne liront pas sans intérêt les adieux qu'à deux époques différentes le prêtre journaliste a adressés à ses abonnés, les premiers, comme ultramontain, renfermant un appel aux catholiques à la révolte, et les derniers, comme démagogue en surplis, un autre appel à l'écume de la société française contre le Gouvernement accepté par les gens honnêtes.

Suspension de « l'Avenir », 15 novembre 1831. N° 28.

« Les catholiques ont commencé, depuis un an, un grand combat, qui finira s'ils persévèrent, par le plus beau triomphe qui ait jamais été accordé

« Or, l'Esprit lui a révélé que « les riches et les grands sont en abomination devant Dieu »; que le *Christ* était pénétré d'une profonde horreur pour les riches et les prêtres; que la parole de Dieu, en abolissant l'esclavage, a anéanti le principe même de la *propriété*. Là où l'on peut se dire, ce champ est à moi, la terre m'appartient, l'homme n'est-il pas toujours l'ennemi de l'homme, son maître et son tyran? L'indépendance et l'égalité en sont bannies, et, par conséquent la justice. Il n'y a *ni maître, ni pontife*, ni ordonnances humaines, ni cérémonies pour le disciple de la vérité. Ne vous étonnez donc point de la *haine* que manifestent actuellement les peuples contre les mœurs et les institutions anciennes, puisque c'est l'effet même de la parole de vérité et l'accomplissement de l'Évangile. Peuples! ne craignez pas d'entendre toute la vérité; la vérité n'est-ce pas Dieu même? Ah! redoutez plutôt cet esprit d'erreur qui a fait les riches, et les *puissants*, et les prêtres, et qui mène a la suite le fanatisme et la servitude. Que sert d'attaquer un mensonge, quand tout est mensonge; un vice, quand tout est vice et corruption? Ce sont les riches et les superbes, c'est le sacerdoce, c'est la justice du monde, c'est le monde tout entier que l'éternelle vérité promet d'anéantir. Dieu a condamné le monde, et moi, je vous le montre où il est, dans vos lois, dans vos institutions. *Toute richesse, toute puissance individuelle* est contraire à la loi de Dieu. Gouverner, c'est détruire. Si vous demandez que les riches et les grands soient détruits, ils le seront.... » Alexis DUMESNIL.

« Je me lasse de transcrire *ces abominables folies*. Il est bon cependant de montrer *jusqu'où* les esprits s'emportent, quand ils ont brisé leur frein, et qu'ils ne connaissent plus de règles hors d'eux-mêmes. *Renversez l'autorité*, aussitôt la raison s'éteint; il ne reste qu'un aveugle et sombre fanatisme. Les uns, en rejetant l'autorité divine, détruisent la Société et l'Homme même : les autres, *sous prétexte de rejeter l'autorité humaine*, anéantissent la Religion, et *finissent par nier tout, même Dieu*. Les doctrines les plus opposées en apparence se confondent dans leurs effets, elles s'allient pour dévaster, et marchent ensemble contre la vérité qui les repousse également. Ainsi la communauté des biens, ou *l'abolition de la propriété, que Diderot et Babeuf prêchaient* au nom de l'athéisme, M. Dumesnil les réclame au *nom de l'Évangile* et de Jésus-Christ ».

« Et parce que cet homme est *un insensé*, il ne faut pas croire que ses maximes soient sans conséquences. *D'autres insensés* les répandent en Angleterre, où elles font des progrès parmi le peuple. Madame Krudner les sème en Allemagne; elles y germeront, qu'on n'en doute pas, et porteront *un jour* des fruits sanglants. *Jamais on ne provoqua vainement les passions de la multitude* ».

« Des fanatiques d'un autre genre se nourrissent d'idées semblables; elles influent sur les gouvernements même, elles deviennent une partie de leur politique. L'indifférence absolue des religions établies par les lois tend à détruire tout culte. Les *principes démocratiques*, introduits dans ces mêmes lois, *tendent à détruire toute grandeur sociale*. D'immenses confiscations ont ébranlé le droit de propriété; et, en favorisant à l'excès la division des terres, on prépare le moment où, appartenant à tout le monde,

elles n'appartiendront *à personne*. Plus les propriétés sont divisées, plus elles changent de mains, et peut-être ne faudrait-il pas morceler le sol beaucoup davantage, pour que, les droits de mutation et l'impôt foncier absorbant tous les revenus, l'État fut par le fait seul propriétaire. »

« Les passions les plus exaltées se joignant à tant de causes de désordre, personne ne peut dire quels destins Dieu réserve à la Société. Les doctrines religieuses, morales et politiques, les lois et les institutions qu'elles avaient consacrées, formaient comme un vaste édifice, demeure commune de la grande famille européenne. *On a mis le feu à cet édifice.* Les peuples s'entre-regardent à la lueur de l'incendie, et, agités d'un sentiment inconnu, attendent avec anxiété un avenir plus inconnu encore ».

F. de La Mennais.

Ainsi s'exprimait M. de La Mennais, en 1819, à l'occasion d'un livre de socialiste précoce; mais l'année 1834 n'était pas encore venue, et avec elle les fameuses « Paroles d'un croyant », dans lesquelles l'auteur devait renier ses opinions de 1819, et renchérir sur les *abominables folies* de M. Alexis Dumesnil.

« On conçoit qu'après avoir ainsi parlé, en 1819, l'abbé ait fait, six ans après, à l'occasion du 21 janvier, un article dans le « Drapeau blanc » (sitôt devenu le Drapeau rouge, que nous voudrions encore pouvoir reproduire tout entier, et où il s'écrie : « Qu'elle est haute la condition des rois! » Le souverain qui laisse mettre son autorité en litige l'abandonne... Ce n'est pas sous la Convention, mais sous les États-Généraux (beau titre pour les élections de 1834!) que la monarchie périt en France...... Le Christianisme a créé la Royauté, elle est un de ses bienfaits. Il a élevé le pouvoir, il l'a *divinisé*... Hors le Christianisme, il y a des maîtres que l'on *hait*. (A ce train, vous êtes assez hors le Christianisme aujourd'hui!) — La Royauté est le *seul* état *durable*, le *seul* même qui soit *possible* aujourd'hui. — La Société croule quand la Royauté est abattue. — La Royauté et le sacerdoce sont *divins* dans leur origine (c'est, ce me semble, le *Droit divin*, aujourd'hui abhoré, ou il n'en fut jamais).... L'on est roi, comme on est prêtre.... Un roi est le ministre de Dieu.... Et voilà ce qui fit de la mort de Louis XVI une calamité telle, qu'aucune nation n'en éprouva de semblable... (sauf la nation anglaise, pourtant, qui sacrifia Charles Ier). Les souverains, en abandonnant *une partie* (vous voulez aujourd'hui qu'ils abandonnent tout), ne réussissent qu'à irriter des désirs à demi satisfaits, et à légitimer les factions..... Le pouvoir est tout ensemble la raison, la volonté, la force de la Société; il est *indivisible* par son essence.... Chefs de nations, c'est à vous que la voix du sang de Louis XVI s'adresse; et que dit-elle? Tout en un seul mot : *Soyez rois!* » Malheureux sujet, vous ne leur permettez même pas aujourd'hui d'être roi-citoyens! Et qui sait, si vous ne direz pas un jour, comme nous ne savons quel régicide : « Un roi mort n'est pas un homme de moins...... »

« A quelques pages de là enfin, nous lisons dans les « Mélanges » que l'auteur a publiés en 1826, un article intitulé, à toutes pages : Liberté, lequel n'est autre chose qu'une philippique violente contre cette Liberté devenue aujourd'hui son Dieu, et dont nous ne voudrions que cette propo-

sition pour pulvériser les « Paroles d'un croyant » : « Chacun n'étant libre que dans la Société, et nulle Société ne pouvant exister sans Pouvoir, il s'ensuit que le Pouvoir est la première condition de la Liberté. » — Or, « dans l'état parfait de la Société, le Pouvoir est UN. » — Malheur aux nations divisées! — Nous dirons, nous, seulement, malheur aux *diviseurs* (1)! »

CXLIII. Sur un ouvrage intitulé : « Réponse aux Quatre concordats », de M. de Pradt, ancien archevêque de Malines, par M. l'abbé Clausel de Montals, prédicateur ordinaire du roi. (1819). [3737]

Réimprimé dans le premier recueil des « Mélanges religieux et philosophiques » de l'auteur, 1819, aux pages 473-82.

CXLIV. Sur un ouvrage intitulé : « Exposition de la doctrine de Leibnitz sur la Religion; suivie de Pensées extraites du même auteur »; par M. Emery, ancien supérieur-général de Saint-Sulpice. (1819). [3738]

Réimpr. dans le premier recueil des « Mélanges religieux et philosophiques » de l'auteur, 1819, aux pages 483-95.

CXLV. Ouvrages ascétiques (des). [3739]

Réimprimé dans le premier recueil des « Mélanges religieux et philosophiques » de l'auteur, 1819, aux pages 514-518, et dans les Nouveaux (seconds) Mélanges, 1826.

CXLVI. Sur un ouvrage intitulé : « Du Pape », par M. le comte de Maistre. (1820). [3740]

Morceau qui ne forme pas moins de 61 pages. Il a été réimprimé dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

CXLVII. Sur la « Journée du chrétien ». 1820. [3741]

Morceau imprimé d'abord à la tête de la « Journée du chrétien », qui fait partie de la « Bibliothèque des dames chrétiennes », et reproduit ensuite dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

CXLVIII. Sur un ouvrage intitulé : « Mémoires, Lettres et Pièces authentiques touchant la vie et la mort de S. A. R. monseigneur Charles-Ferdinand d'Artois, fils de France, duc de Berri », par M. le vicomte de Châteaubriand. (1820). [3742]

Réimpr. dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

---

(1) Écrit en 1834, par M. A.-M. Madrolle, dans son « Histoire secrète du parti et de l'apostasie de M. de La Mennais, etc. », et imprimé pag. 125-26 de cet ouvrage, etc.

CXLIX. Sur les Pères de l'Église. 1821. [3743]

Morceau imprimé à la tête de la « Doctrine chrétienne tirée des Pères », faisant partie de la « Bibliothèque des dames chrétiennes », et réimprimé dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

CL. Sur les « Confessions de saint Augustin ». 1821. [3744]

Imprimé d'abord à la tête des « Confessions de saint Augustin », qui font partie de la « Bibliothèque des dames chrétiennes », puis réimprimé dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

CLI. De la Justice du dix-neuvième siècle, par M. Laurentie. (1823). [3745]

Réimpr. dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

CLII. Sur l'Histoire véritable des Momiers de Genève, suivie d'une Notice sur les momiers du canton de Vaud ; par un témoin oculaire. (1823). [3746]

Réimpr. dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

CLIII. Défense de la vénérable compagnie des pasteurs de Genève, à l'occasion d'un écrit (de M. Nachon) intitulé : « Véritable histoire des Momiers ». Genève, 1er mai 1824, in-8. [3747]

Signée C. P. Cet écrit satirique a été réimprimé dans le mois de juillet du « Mémorial catholique », et depuis, dans les *Nouveaux* (seconds) *Mélanges* de l'auteur, 1826.

Au bas de la première page, on lit cette note : « Cette *Défense*, supposée écrite par un protestant, représente, avec une extrême fidélité, l'état actuel du Protestantisme sous le rapport des doctrines. On défie la *vénérable compagnie des pasteurs de Genève* de désavouer aucun des principes qu'on lui attribue, et d'en opposer d'autres aux *momiers* ». La « Revue protestante » convient elle-même que le Protestantisme consiste dans le *droit d'examen* conçu selon sa plus grande extension. C'est beaucoup que d'avoir obtenu un pareil aveu, d'où il résulte que le Protestantisme *n'est point une Religion*, mais *l'amas incohérent de toutes les pensées qui peuvent monter dans l'esprit de l'Homme.* »

CLIV. Examen impartial de l'avis du conseil d'État, touchant la lettre pastorale de M. le cardinal de Clermont-Tonnerre. Paris, au bur. du « Mémorial catholique », 1824, in-8 de 37 pages (Anon.). [3748]

Cet *Examen* ou ces Réflexions étaient destinées à paraître dans un recueil périodique, pour rendre compte de l'ouvrage intitulé « Des Appels comme d'abus, et de l'usage qu'en a fait le conseil d'État, au sujet d'une Lettre pastorale de Mgr le cardinal de Clermont-Tonnerre », par un ecclésiastique (le P. Tabaraud, ancien oratorien) ; leur étendue n'ayant

a des efforts humains. Le monde leur devra la liberté, non pas cette liberté menteuse et destructive qu'on suit à la trace du sang, et qui, après d'horribles dévastations, aboutit à planter un sabre sur des ruines; mais une liberté réelle, fondée sur le respect des droits, inséparable de l'ordre, pure comme le ciel où elle recevra son dernier développement, sainte comme Dieu, qui en a gravé l'ineffaçable désir dans le cœur de l'Homme. Alors, et alors seulement, le Christianisme, dégagé des nuages qui le voilent, apparaîtra de nouveau à l'horizon de la Société comme l'astre qui l'éclaire, l'échauffe, la vivifie, et les peuples, tournant vers lui leurs regards, accompagneront sa course magnifique de leurs chants de joie et des hymnes sans cesse renaissants de leur amour. Car il ne faut pas s'y méprendre, si la foi languit, si la Religion n'inspire à plusieurs qu'un superbe dédain ou une pitié amère, c'est que là où les gouvernements la tiennent sous leur dependance, elle a perdu dans la servitude son caractère natif de grandeur et tout ensemble cette fécondité qui, s'épanchant en bienfaits inépuisables, suivait, en quelque sorte, dans leurs plus secrètes voies, nos misères pour les réparer; c'est qu'impuissante à défendre les droits que Jésus-Christ a rendus aux fils d'Adam dégénérés, au lieu de rétablir sur leur front le sceau divin, elle semble elle-même, sous les fers qui la dégradent, porter l'empreinte de leur faiblesse et de leur caducité. En la voyant telle qu'ils l'ont faite, ou telle qu'ils ont souffert qu'on la fît, les hommes ont rougi de cette œuvre de l'Homme.

« Mais que les catholiques ne l'oublient point, ce n'est pas en un jour qu'ils briseront ces vieilles chaînes. Partout la puissance humaine les serre convulsivement dans sa main, persuadée qu'elle ne peut vivre, si la pensée, si la conscience est libre. Mais cette main se lassera, déjà ses forces s'épuisent; et c'est pourquoi le pouvoir, pressentant la fin de son insolente domination sur ce qui n'a pas été soumis à son empire, tend, si l'on peut dire, tous ses muscles pour retenir ce qui lui échappe, et perpétuer sa tyrannie par un effort désespéré. De là ce qui se passe en France. Le ministère travaille à réaliser de fait la Constitution civile du clergé, en s'y substituant à la place du peuple dans la nomination des évêques et des curés. Il cherche à s'emparer de l'administration temporelle des séminaires, en attendant qu'il envahisse l'administration spirituelle, par le choix qu'il s'attribuera des directeurs et des professeurs. Et il ne s'arrêtera pas là : M. de Montalivet, dans son ivresse de despotisme, ne se croit-il pas autorisé à désigner les livres de religion dont on devra faire usage dans les écoles primaires du monopole! Il s'est mis dans la tête qu'en France tous les enfants lui appartenaient, que c'est à lui, à lui seul de régler leur foi, de former leur intelligence, afin de les rendre à la patrie purs de toute *superstition*, et l'on sait ce que ce mot signifie dans sa bouche. Les mêmes précautions, n'en doutez pas, seront prises pour tous les degrés de l'enseignement. On remontera jusqu'aux évêques; car il faut aller jusqu'à eux pour en finir avec la *superstition*. Déjà dépouillés du droit de nommer des vicaires-généraux, des chanoines, des curés qui aient leur confiance, on essaiera de leur dicter leurs mandements, leurs circulaires, leurs lettres pastorales. Esclaves jusque dans l'intérieur même de leurs

églises, on les forcera, lorsqu'on le trouvera bon, à les déserter pour faire place à des schismatiques ; et puis après les avoir souillées par mesure de police, on leur dira froidement : Rentrez, nous vous le permettons. Le ministre prescrira jusqu'aux détails du culte ; on priera, ou l'on ne priera pas à telle heure ou à telle autre heure, selon qu'il lui plaira de l'ordonner. Que sais-je, enfin ? et je ne dis pas ce qui sera ; je dis ce qui est, je raconte ce que la France a sous les yeux, ce qui soulève d'indignation quiconque a un cœur d'homme. Non, non, les catholiques n'accepteront pas le joug infâme qu'on tente de leur imposer ; ils broieront cette tyrannie, et dans sa poussière ils planteront la liberté qui sera leur salut et le salut du monde. Trop longtemps ils se sont courbés sous la verge de leurs oppresseurs, trop longtemps ils ont dormi du sommeil de l'esclave : que leur réveil marque dans l'Histoire une époque aussi glorieuse que le règne de leurs tyrans est exécrable et flétrissant pour l'humanité. Lorsque leur voix hardie, puissante, s'élèvera comme la tempête qui frappe les créneaux d'une antique prison, elle pénétrera là où reposent les vieux héros chrétiens ; et dans la tombe où ils descendirent usés de travaux et de combats, leurs ossements s'agiteront.

« Et nous qui disons ceci, nous qui appelons nos frères, de toute la force de notre amour pour la plus sainte des causes, à la défense de ce qui leur est, comme à nous, plus cher mille fois que la vie, est-ce donc que nous délaisserions cette cause sacrée ? Que Dieu nous préserve d'une telle honte ! Si nous nous retirons un moment, ce n'est point par lassitude, encore moins par découragement ; c'est pour aller, comme autrefois les soldats d'Israël, *consulter le Seigneur en Silo* (1). On a mis en doute notre foi et nos intentions mêmes, car, en ce temps-ci, que n'attaque-t-on point ? Nous quittons un instant le champ de bataille, pour remplir un autre devoir également pressant. Le bâton du voyageur à la main, nous nous acheminerons vers la chaire éternelle ; et là, prosternés aux pieds du pontife que Jésus-Christ a préposé pour guide et pour maître à ses disciples, nous lui dirons : O père, daignez abaisser vos regards sur quelques uns d'entre les derniers de vos enfants qu'on accuse d'être rebelles à votre infaillible et douce autorité : les voilà devant vous ; lisez dans leur âme, il ne s'y trouve rien qu'ils veuillent cacher ; si une de leurs pensées, une seule, s'éloigne des vôtres, ils la désavouent, ils l'abjurent. Vous êtes la règle de leurs doctrines ; jamais, non jamais ils n'en connurent d'autre. O père, prononcez sur eux la parole qui donne la vie, parce qu'elle donne la lumière, et que votre main s'étende pour bénir leur obéissance et leur amour ».

Quant au « Peuple constituant », n° 134, portant la date du 11 juillet 1848, numéro, comme on le sait, qui portait un cadre noir à la première page, vraisemblablement en signe de deuil de la démagogie, voici deux articles qu'on lit à la première colonne :

---

(1) En termes moins poétiques et plus vrais, M. de La Mennais s sauvait pour éviter une prise de corps, comme spéculateur malheureux. Voy. la note de la page 422.

Avis. — « Le cautionnement imposé aux journaux ne nous permettant pas de continuer le nôtre, nous prévenons nos abonnés, qu'à partir de ce jour ils recevront le journal « la Réforme » à la place du « Peuple Constituant », suspendu forcément. Que nos lecteurs reçoivent avec nos fraternels adieux, l'expression de notre reconnaissance. Leurs sympathies nous ont soutenu, encouragé dans la tâche, souvent difficile et rude, que nous nous étions imposée. Puissent-ils nous rendre ce témoignage, que nous n'avons point failli à nos devoirs ! Maintenant nous sommes dans les jours mauvais : il en viendra de meilleurs. Désespérer de la France serait un sacrilége ».

Paris, 10 juillet. — Le « Peuple Constituant » a commencé avec la République, il finit avec la République. Car ce que nous voyons, ce n'est pas, certes, la République, ce n'est même rien qui ait un nom : Paris est en état de siége, livré au pouvoir militaire livré lui-même à une faction qui en a fait son instrument ; les cachots et les forts de Louis-Philippe encombrés de 14,000 prisonniers, à la suite d'une affreuse boucherie organisée par des conspirateurs dynastiques devenus, le lendemain, tout puissants ; des transportations sans jugement, des proscriptions telles que 93 n'en fournit pas d'exemple ; des lois attentatoires au droit de réunion, détruit de fait ; l'esclavage et la ruine de la presse, par l'application monstrueuse de la législation monarchique remise en vigueur ; la garde nationale désarmée en partie ; le peuple décimé et refoulé dans sa misère, plus profonde qu'elle ne le fut jamais : non, encore une fois, non, certes, ce n'est pas là la République ; mais, autour de sa tombe sanglante, les saturnales de la réaction ».

« Les hommes qui se sont faits ses ministres, ses serviteurs dévoués, ne tarderont pas à recueillir la récompense qu'elle leur destine et qu'ils n'ont que trop méritée. Chassés avec mépris, courbés sous la honte, maudits dans le présent, maudits dans l'avenir, ils s'en iront rejoindre les traîtres de tous les siècles dans le charnier où pourrissent les âmes cadavéreuses, les consciences mortes ».

« Mais que les factieux ne se flattent pas non plus d'échapper à la Justice inexorable qui pèse les œuvres et compte les temps. Leur triomphe sera court. Le passé qu'ils veulent rétablir est désormais impossible. A la place de la royauté, qui, à peine debout, retomberait d'elle-même sur un sol qui refuse de la porter, ils ne parviendront à constituer que l'anarchie, un désordre profond, dans lequel aucune nation ne peut vivre, et de peu de durée dès lors. En vain, ils essaieraient de le prolonger par la force. Toute force est faible contre le droit, plus faible encore contre le besoin d'être. Cette force, d'ailleurs, où la trouveraient-ils ? Dans l'armée ? L'armée de la France sera toujours du côté de la France ».

« Quant à nous, soldats de la presse, dévoués à la défense des libertés de la patrie, on nous traite comme le peuple, on nous désarme. Depuis quelque temps, notre feuille, enlevée des mains des porteurs, était déchirée, brûlée sur la voie publique. Un de nos vendeurs a même été emprisonné à Rouen, et le journal saisi sans aucune formalité. L'intention était claire ; on voulait à tout prix nous réduire au silence. On y a réussi par le cau-

tionnement. Il faut aujourd'hui de l'or, beaucoup d'or, pour jouir du droit de parler : nous ne sommes pas assez riche. Silence au pauvre ! »

LA MENNAIS.

Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots !

Ajoutons, pour en finir avec la carrière de journaliste de M. F. de La Mennais, qu'après avoir semé le désordre et l'anarchie dans le « Peuple Constituant », il est allé mourir ignominieusement dans le plus plat libelle de ces temps, dans « la Réforme », dans un nouveau journal intitulé « la Révolution démocratique et sociale » (novembre 1848) et dans divers Almanachs démocratiques et socialistes!!!

IX. ŒUVRES.

CLXVII. Œuvres complètes. Paris, Cailleux, 1836-37, 12 vol. in-8, 78 fr. [3761]

Composition de cette édition : T. I à IV, Essai sur l'indifférence en matière de religion. T. V, Défense de l'ouvrage précédent. T. VI, Réflexions sur l'état de l'Eglise et Mélanges. T. VII, De la Religion considérée ... T. VIII (Nouveaux) Mélanges religieux et philosophiques. T. IX, Des Progrès de la Révolution. T. X, Journaux (Troisièmes Mélanges de l'auteur). T. XI, Paroles d'un croyant. T. XII, Affaires de Rome.

— Les mêmes. Paris, Pagnerre, 1844 et années suiv., 11 vol. in-18 gr. jésus vél., 38 fr. 50 c. [3762]

Comme toutes les éditions des Œuvres d'un auteur publiées de son vivant, ces deux éditions présentent deux inconvénients : d'abord de n'être pas complètes, ensuite d'être classées dans un mauvais ordre.

L'édition en 11 vol. in-18 est néanmoins plus complète que celle de 1836-37, 12 vol. in-8, qui ne renferme aucun des ouvrages et écrits publiés depuis et y compris le « Livre du peuple », c'est-à-dire de 1838 à 1844.

On peut se procurer chaque ouvrage séparément à 3 fr. 50 c. le vol.

Tous les ouvrages de M. La Mennais seront successivement publiés dans le format de cette nouvelle édition, *la seule véritablement complète* et qui joint encore à l'avantage d'un extrême bon marché, le mérite d'une exécution typographique très soignée, d'un magnifique papier vélin superfin et d'un format dont l'élégance et la commodité ont depuis longtemps assuré le succès.

L'édition Pagnerre renferme quelques morceaux que nous n'avons pas trouvés imprimés autre part. Ainsi l'on en trouve un intitulé « Liberté d'enseignement » (à la fin du t. V) : ceux-ci : « Processions, — Sépulture, — Aumônes » (au t. VII). « Les Morts » (au t. X). Le t. XI contient les « Evangiles ».

— Œuvres choisies politiques et philosophiques. Paris, le même, 1837-41, 10 vol. in-32 sur jésus vélin. [3763]

Cette petite édition contient les ouvrages suivants que l'on peut se pro

curer séparément : Livre du peuple, 1 vol., 1 fr. 25 c.; — Paroles d'un croyant, 1 vol., 75 c.; — Politique à l'usage du peuple, 2 vol., 2 fr. 50 c.; — Questions politiques et philosophiques, 2 vol., 2 fr. 50 c.; — De l'Esclavage moderne, 1 vol., 75 c.; — De la Religion, 1 vol., 1 fr. 25 c. — Du passé et de l'avenir du peuple, 1 vol., 1 fr. 25 c. — Une voix de prison, 1 vol., 75 c.

X. ÉDITIONS DUES AUX SOINS DE M. DE LA MENNAIS.

(M. DE LA MENNAIS, LIBRAIRE.)

CLXVIII. Bibliothèque des dames chrétiennes (1). Paris, de l'impr. de P. Didot aîné.—A la librairie grecque-latine-allemande, puis Lesage, rue du Paon, n° 8, 1820-24, 20 vol. in-32, ornés de gravures d'après les dessins de Bouillon, 100 fr. [3764]

M. de La Mennais a fourni à cette collection plusieurs des traductions d'opuscules qui en font partie; des préfaces, et quelques morceaux originaux, entre autres. « Un dialogue sur le danger du monde dans le premier âge », lequel a été depuis réimprimé à part. La plus grande partie de tout ce qui lui appartient en propre a été reproduite dans l'un ou l'autre volume de ses « Mélanges ».

Voici, du reste, comment est composée cette collection:

1. Imitation de Jésus-Christ (l'), traduction nouvelle; par *E. de Genoude*,

(1) Un écrivain si haineux, a dit M. Madrolle, ne saurait être auteur ascétique. Il a mis son nom, mais pas son âme, ni même sa plume, à la plus grande partie des ouvrages cités par nous sous les numéros I à VII, à la Bibliothèque des Dames chrétiennes, etc. Pour nous, nous croyons que la publication de ces petits ouvrages avait moins un but pieux, que la création d'un fonds de librairie. On se rappelle qu'à l'exemple de l'abbé Ganilh, éditeur de la « Bibliothèque catholique » et de quelques autres abbés qui s'étaient faits marchands, M. de La Mennais, vers 1820, se fit libraire, en société avec M. B. de Saint-Victor, d'abord sous la raison Lesage, ensuite sous celle de Belin-Mandar et Devaux. « L'abbé de La Mennais est entré en pure perte dans toutes sortes de « spéculations, indignes, je ne dirai pas, dit M. Madrolle, du sacerdoce et de « la pure philosophie, mais de la noblesse bretonne, à laquelle il prétend ap« partenir ». M. de La Mennais éprouva peu après un malheur plus grand et une peine plus sensible par la rupture de ses liaisons avec l'homme de lettres qui, après l'avoir entraîné dans une entreprise littéraire et de librairie, abusa de sa confiance, et compromit sa signature pour une somme qui représentait la valeur de toute la fortune de son généreux associé. La perte fut si énorme, que M. de La Mennais dut souscrire à M. Belin-Mandar des billets de commerce une seule fois pour 60,000 fr., qui ont entraîné sa condamnation, même par corps, à la requête de M. de La Bouillerie, et par contre-coup, la cessation de « l'Avenir », et la fuite à Rome. (Voy. « l'Ami de la religion » du 20 décembre 1831). On dit que M. de Saint-V., non content d'avoir si indignement trompé l'amitié de M. de La Mennais, n'a cessé de le calomnier depuis plus lâchement encore, en le représentant comme un homme odieux.

augmentée d'une Préface et de Réflexions à la fin de chaque chapitre, par M. *F. de La Mennais*. 1820, un volume avec 6 grav.

2. Combat spirituel (le); par le révérend père *D. Laurent Scupoli*, clerc religieux théatin ; suivi d'un Traité de la prière de l'âme, par le *même auteur*, traduction nouvelle par *** (*de Saint-Victor*); augmenté de Prières tirées des paraphrases de *Massillon* et d'un morceau inédit du *P. Bourdaloue*. 1820, 1 vol. avec 6 grav.

Le morceau inédit de Bourdaloue est « l'Instruction pastorale » donnée le 30 octobre 1688 à madame de Maintenon, et dont une première édition a été publiée séparément en 1819.

3. Guide spirituel (le). Voy. le nº I.

4. Journée du chrétien (nouvelle), ou Moyens de se sanctifier au milieu du monde ; par M. l'abbé *Letourneur*, prédicateur ordinaire du roi ; avec Préface, par M. l'abbé *de La Mennais*. Traduction nouvelle des Psaumes, par M. *E. de Genoude*. Traduction des prières tirées des Pères et des auteurs ascétiques, par MM. *Letourneur* et *de La Mennais*. Maximes traduites de sainte *Thérèse* ; litanies et jours tirés des Œuvres de Fénelon, etc. 1820, un volume avec 6 grav. — Volume réimprimé dès l'année suivante.

5. Discours de saint *Bernard* à sa sœur la religieuse, sur la manière de vivre saintement, traduction nouvelle par *** (*de Saint-Victor*); suivis d'un Dialogue sur les dangers du monde dans le premier âge, par M. l'abbé *F. de La Mennais*, et du Discours sur la vie cachée en Dieu, de *Bossuet*. 1820, un vol., avec 6 grav.

6 et 7. Paroissien complet, contenant l'office des dimanches et fêtes, en latin et en français, selon l'usage de Paris et de Rome ; par M. l'abbé *F. de La Mennais* ; traduction nouvelle des Psaumes sur la Vulgate, par *E. de Genoude* ; traduction nouvelle des Hymnes et de toutes les parties des offices, par M. l'abbé *Letourneur*. Partie d'hiver et partie d'été. 1820-21, 2 vol., avec 12 grav.

8 à 12. Doctrine et morale chrétiennes, ou Choix de morceaux tirés des Pères et auteurs ecclésiastiques modernes, avec des traductions nouvelles des passages extraits des textes grecs et latins. Précédés d'une préface par M. l'abbé *F. de La Mennais*. 1821-24, 5 vol.

13 à 16. Opuscules des Pères. L'Enchiridion de saint *Augustin*, et le Manuel, traduction nouvelle par M. *A****, les Soliloques, traduction nouvelle par M. *V****, précédée d'un Avertissement. 1821, 1 vol. — De l'Oraison dominicale, par saint *Cyprien*, traduction nouvelle, par M. *C****; les Méditations de saint *Anselme*, traduction nouvelle, par M. *A**** ; — De la Componction, par saint *Jean Chrysostôme*, traduction nouvelle par M. *A****; — De la Nécessité de mourir, par saint *Cyprien*, traduction nouvelle par M. *C****; — Que la mort est un bien, par saint *Ambroise*, traduction nouvelle par M. *D. B****. 1821, 1 vol.; — De la Providence et de la Virginité, par saint *Jean Chrysostôme*, traduction nouvelle par M. *A****. — De la Pénitence, discours ascétiques, et discours sur la vie chrétienne, par saint *Ephrem*, traduction nouvelle, par M. *V****; — Lettre de saint *Basile*, sur la solitude, et Louanges de la solitude, par *le même*, traduction

nouvelle par M*** ; — Lettre de saint *Eucher* à Valérien, traduction nouvelle, par M. O'M... (*O'Mahony*). 1823, 1 vol. — Discours de saint *Césaire*, traduction nouvelle, par M. *V****; — Lettre de saint *Jérôme* à Héliodore, traduction nouvelle, par M. *A****; — Institution spirituelle, par le B. *Louis de Blois*, traduction nouvelle par M. *V****; — Traité de l'amour de Dieu, par saint *Bernard*, traduction nouvelle, par M. *V****; — De la Patience, Éloge du martyre, Exhortation au martyre, Prière pour le martyre, par saint *Cyprien*, traductions nouvelles par M. *C****. 1823, 1 vol. En tout 4 vol., avec 4 grav.

17 et 18. Confessions (les) de saint *Augustin*. Traduction nouvelle par le traducteur du « Chemin de la perfection, et des Discours de saint Bernard à sa sœur la religieuse » (M. *de Saint-Victor*), avec Préface, par M. l'abbé *F. de La Mennais*, et une Notice historique sur les Manichéens. 1821, 2 vol. avec 2 grav.

19 et 20. Lettres choisies des Pères. 1824, 2 vol. avec 2 grav.

CLXIX. Lettres sur les quatre articles dits du clergé de France, par le cardinal *Litta*. Nouvelle édition, avec des notes (de M. l'abbé *F. de La Mennais*). Paris, au bureau du « Mémorial catholique », 1826, in-12 de 250 pag. [3765]

Ces lettres, au nombre de vingt-neuf, sont contre la célèbre déclaration du clergé de France de 1682.

A leur tête, l'éditeur a mis une Préface, une Notice sur le cardinal Litta, et un Avertissement, le tout formant sept pages.

L'Ultramontanisme nous avait déjà fait cadeau de trois éditions de ces Lettres avant que celle-ci parut. Il en a été donné une autre en 1828. (Voy. la « France littéraire », article Litta.)

CLXX. Lettres d'Atticus, ou Considérations sur la religion catholique et le protestantisme; par un Anglois protestant (lord *Fitz-William*). (Nouv. édit., publiée par M. l'abbé *F. de La Mennais*, avec un avertissement et quelques notes de l'éditeur). Paris, au bureau du « Mémorial catholique », et chez Rusand, 1826, in-12 de 194 pag. [3766]

Ces Lettres sont au nombre de cinq. L'auteur les dédia à Louis XVIII. La première édition est de Londres, 1802, in-12. L'abbé Vinson en donna une seconde édition dans la même ville, en 1814, in-12. Celle-ci est augmentée des « Pensées d'Atticus », du même auteur, Pensées que M. de La Mennais n'a pas reproduites dans la sienne.

L'Avertissement de la réimpression de 1826 est presque entièrement tiré d'un autre écrit de lord Fitz-William, publié, en 1801, sous le titre : le « Concordat expliqué ».

CLXXI. Mémoire pour servir à l'histoire des Cacouacs (par *Jacq.-Nic. Moreau*, nouv. édit.), suivi d'un petit Supplément à l'histoire des Cacouacs jusqu'à nos jours (par M. l'abbé *F. de La Mennais*). Paris, Bricon, 1828, in-12, de 200 pag. [3767]

CLXXII. De la Servitude volontaire, ou le Contr'un. Par *Estienne de La Boëtie* (1548), avec les notes de M. *Coste* et une préface de M. *de La Mennais* (1835). Paris, Daubrée et Cailleux, 1835, in-8, 3 fr. 50 c. [3768]

Il y a des exemplaires sur la couverture desquels on lit : *Deuxième édition*, d'autres *Troisième édition*.

CLXXIII. Cri de l'âme. Par *André Imberbis*. (Poésies). Avec une Introduction par l'abbé *de La Mennais*. Paris, Renduel, 1836, in-8, 5 fr. 50 c. [3769]

CLXXIV. Confessions (les) de saint *Augustin*. Traduction nouvelle, par M. *de Saint-Victor*, avec une préface, par M. l'abbé *de La Mennais*, et une Notice historique sur les Manichéens. Paris, Charpentier, 1841, 1844, in-12, 3 fr. 50 c. [3770]

Imprimées d'abord dans la Bibliothèque des Dames chrétiennes », aux t. XVII et XVIII.

CLXXV. Collection des meilleurs apologistes de la religion chrétienne. 24 vol. in-8. [3771]

Collection que nous ne connaissons pas, mais qui est citée par l'abbé Manet dans sa notice sur MM. Robert de La Mennais.

XI. OUVRAGES FAUSSEMENT PUBLIÉS SOUS LE NOM DE M. DE LA MENNAIS.

CLXXVI. Dernier mot de M. de La Mennais. (Par M. *Alphonse Viollet*). Paris, Duvernois, 1834, in-8 de 16 pag., 75 c. [3772]

CLXXVII. Journée du chrétien, ou Moyen de se sanctifier au milieu du monde. (Par l'abbé *Letourneur*, publié avec une Préface de M. *de La Mennais*). Paris, Picard, 1840, in-32. [3773]

Voy. la note du n° V.

II.

RÉFUTATEURS, APOLOGISTES ET BIOGRAPHES DE M. F. DE LA MENNAIS.

RÉFUTATEURS ET APOLOGISTES.

I. EN GÉNÉRAL.

1. Système de M. de La Mennais sur les traductions de la Bible et sur la lecture de l'Écriture-Sainte (par M. *Tabaraud*, ex-oratorien). 1820.

Impr. avec l'écrit de l'auteur intitulé : MM. de Bausset et La Mennais, etc. Paris, Baudouin, in-8 de 24 pages.

2. Nécessité (de la) et des avantages de la philosophie individuelle. Lettres adressées à M. de La Mennais; par *Jos. Bellugou*, prêtre. Montpellier, A. Virenque, 1821, in-8, 5 fr.

Il a paru sept lettres.

Ce volume a été publié en sept livraisons.

3. Lettre à M. de La Mennais, contre sa méthode philosophique; par l'abbé *Bataille*. Paris, N. Pichard, 1821, in-8 de 32 pages.

4. M. Lamennais et M. de Maistre; par *Alph. Rabbe*. — Imprimé dans l'Album, tome VII (1823), pag. 61 et suiv.

5. Considérations philosophiques, théologiques, morales et politiques, ou Examen critique des opinions de l'abbé de La Mennais; par M. l'abbé *Paganel*. Paris, Pillet aîné, 1824, in-8 de 304 pages, 5 fr. — Sec. édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Paris, Gauthier frères, 1825, 2 vol. in-8.

Voy. la Rev. encycl., tome XXIX, pag. 412.

6. Qu'est-ce que l'abbé de La Mennais? Paris, de l'impr. de Feugueray, 1826, in-8 de 40 pag.

Voy. la Rev. encycl., tome XXXII, pag. 473.

7. Défense de l'ordre social attaqué dans ses fondements, au nom du libéralisme du dix-neuvième siècle, par M. de Montlosier, où l'on défère au roi, aux chambres et aux cours les Œuvres de cet écrivain, comme le résumé des erreurs avec lesquelles la Philosophie a fait la Révolution; par M. *Ant. Madrolle*. Paris, Ponthieu; Leclère et Cie, 1826, et 1827, in-8, 6 fr.

C'est une double attaque, qui parut alors hardie, des deux systèmes en apparence opposés, et que l'auteur jugea dès lors identiques, de M. de Montlosier et de l'abbé de La Mennais. L'auteur a fait dans cet ouvrage un portrait, qui s'est trouvé prophétique, de ce dernier écrivain.

Il a été publié, à part, sous le voile de l'anonyme, deux chapitres de cet ouvrage; le premier sous ce titre :

« Démonstration de la souveraineté pontificale, comme unique principe de vérité et de salut, à l'occasion de son jubilé, etc. » Paris, Ponthieu, 1826, in-8 de 44 p. — Cet écrit, qui a, dit-on, ébranlé plusieurs protestants, paraît être dirigé contre le système d'*autorité universelle*, de M. l'abbé de La Mennais, bien que cet ecclésiastique ne soit pas nommé.

Le second, sous celui :

« Des Congrégations, considérées comme le premier moyen d'ordre ou de désordre dans l'état, selon qu'elles se forment au nom de Dieu ou au nom de la liberté ». Paris, le même, 1826, in-8.

Ce dernier tirage a été fait pour être distribué aux chambres, à l'époque de la Dénonciation de M. de Montlosier, et cet opuscule a été cité dans le discours de l'évêque d'Hermopolis, sur ce sujet, à la chambre des députés, en 1826.

Le portrait de M. de La Mennais, dont il est question dans la première de ces notes, a été reproduit par l'auteur à la fin de son « Histoire secrète du parti et de l'apostasie de M. de La Mennais » La page de ce livre

est assez curieuse pour que nous l'ayons reproduite dans le préliminaire de cette notice.

8. **Réflexions diverses sur les écrits de M. F. de La Mennais, et sur le « Mémorial catholique »; par M. l'abbé *Clausel de Coussergues*. 1826.**
Voy. la section *Journaux*.

9. **Encore un mot sur le « Mémorial » et les doctrines subversives de la saine philosophie et de la foi; par l'abbé *Clausel de Coussergues*, vicaire-général de Beauvais. Paris, Adr. Leclère, 1827, in-8 de 60 pages, 1 fr.**

10. **Mémorial catholique (le), la Société catholique et l'Encyclopédie catholique ne font qu'un, ou Justification d'un écrit intitulé « Encore un mot sur le Mémorial, etc. »; par *le même*. Paris, Adr. Leclère, 1827, in-8 de 56 pages.**

11. **Doctrine (la) de M. l'abbé de La Mennais, déférée, comme destructive du Christianisme, au corps épiscopal de l'Église de France et à la Cour de Rome; par M. l'abbé *Paganel*. Paris, Mahler et Cie, 1828, in-8 de 240 pages, 5 fr.**
Voy. la Revue encycl., tome XXXIV, pag. 197.

12. **Lettres sur la Religion et la Politique, adressées à M. l'abbé de La Mennais, M. le vicomte de Châteaubriand et M. le comte de Montlosier; par *H.-Th. Tzschirner;* publiées après la mort de l'auteur. Strasbourg, Treuttel et Wurtz, et Paris, Mesnier, 1829, in-8 de 204 pag.**
René-Théophile Tzschirner est mort le 17 février 1828.

13. **Sur l'étude des autorités et l'autorité unique de M. l'abbé J.-F. de La Mennais. Où l'on verra, 1° de quelle importance est l'étude des autorités, et dans quel abîme de calamités nous nous sommes jetés en la négligeant; 2° que les deux puissances sont absolument indépendantes l'une de l'autre, et relèvent immédiatement de Dieu seul, chacune dans son district; 3° que l'autorité unique de M. l'abbé de La Mennais renverse d'un seul coup la création et la révélation, la nature et la grâce, l'Église et l'État, les trônes et les autels; 4° que c'est Dieu qui, lui-même, a arrangé les deux autorités telles qu'elles sont. (Par M. l'abbé *Thorel*, auteur de « l'Origine des sociétés et absurdité de la souveraineté du peuple », etc.). Avec cette épigraphe: *Quæ sunt, à Deo ordinatæ sunt*. Paris, Pihan-Delaforest; Hivert; Leclère, l'Auteur, 1829, in-8 de iv pages non chiffrées et 32 pages, 2 fr.**
Le faux-titre de cet ouvrage porte :
« Dialogues entre deux missionnaires de la Chine, sur l'étude des autorités, et les systèmes inouïs de M. l'abbé J.-F. de La Mennais ».
Ce sont effectivement des dialogues entre deux missionnaires de la Chine, l'un jeune et l'autre vieux : ils sont au nombre de cinq et roulent sur les sujets suivants : 1° sur les deux autorités; 2° sur nos deux pères; 3° sur la transmission; 4° sur l'usurpateur; 5° sur la théocratie.

14. **Manifeste des catholiques français sur le devoir de soumission aux puissances, ou Traité des devoirs catholiques dans les révolutions. (Par *A. M. Madrolle*). Paris, Dentu; Bricon, 1831, in-8, 4 fr.**

Réimpr. dans la même année sous le second titre, et avec le nom de l'auteur.

15. Observations à M. de La Mennais et son école, et, à cette occasion, quelques mots sur la noble nation polonaise; par le baron *Eugène d'Andrée*. Paris, de l'impr. d'Aug. Mie, 1831, in-8 de 16 pages.

16. Coup d'œil sur la controverse chrétienne depuis les premiers siècles jusqu'à nos jours; par l'abbé *Ph. Gerbet*. Paris, aux bureaux de l'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse, 1831, in-8, 4 fr. 50 c.

17. Crimes (les) des faux catholiques, considérés comme principale cause des troubles de la France et de leur prolongation; par *A.-M. Madrolle*. Paris, 1832, in-8. — Seconde édition, augmentée. Ibid., 1832, in-8 de 150 pag.

18. Nécessité (de la) d'une réforme fondamentale dans la Littérature, dans la Philosophie, dans l'Enseignement et dans la Législation, ou Traité complet de littérature historique; par *Ant.-M. Madrolle*. 3 vol. in-8.

Ouvrage non encore publié.

La moitié de l'un de ces trois volumes est consacré à la réfutation de MM. de Châteaubriand et de La Mennais.

19. Conférences de philosophie catholique. Introduction à la philosophie de l'Histoire; par M. l'abbé *Ph. Gerbet*. Paris, aux bureaux de l'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse, 1832, in-8, 9 fr.

20. Erreurs (les) de M. de La Mennais; par M. l'abbé *Wrindts*, prêtre belge. Bruxelles, Rampelberg, 1832, in-8.

21. Église (de l') et de la Philosophie catholique : M. de La Mennais. (Nº VIII des Lettres philosophiques adressées à un Berlinois); par M. *Lerminier*. 1832. — Imprimé dans la « Revue des Deux-Mondes », 15 septembre 1832 (première série, tome VII).

22. Triomphe du saint Siége et de l'Église, ou les Novateurs modernes combattus avec leurs propres armes; par *Maur Capellari*, actuellement *Grégoire XVI*, souverain pontife; traduit de l'italien, par l'abbé *Jammes*. Lyon, Rusand, 1833, 2 vol. in-8.

23. Éléments de philosophie catholique; par M. l'abbé *Combalot*. Paris, 1833, in-8.

M. Combalot était alors l'un des disciples de M. de La Mennais, qu'il a depuis abandonné.

24. Considérations sur le système philosophique de M. de La Mennais; par M. l'abbé *Henri Lacordaire*, chapelain du premier monastère de la Visitation de Paris. Paris, Derivaux, 1834, in-8 de 208 pages.

Cet ouvrage se compose de treize chapitres. Leur énonciation le fera mieux connaître que le simple titre.

Chapitre préliminaire, intitulé : De l'état actuel de l'Église en France. Ce morceau avait déjà paru dans « l'Univers religieux » du 2 mai 1834. L'auteur l'a reproduit en tête de ce volume, parce qu'il contient les motifs qui l'ont engagé à publier sa pensée sur le système philosophique de M. de La Mennais. — Chap. Ier Exposition du système philosophique de M. de La Mennais. — Ch. II. De l'autorité du genre humain telle qu'elle

était reconnue dans l'Église avant M. de La Mennais. — Ch. III. Que la nécessité d'une autorité enseignante et infaillible a toujours été la base de la défense du Christianisme, mais qu'on plaçait cette autorité dans l'Église et non dans le genre humain. — Ch. IV. De l'usage de la Philosophie dans l'Église avant M. de La Mennais. — Ch. V. Platon. — Ch. VI. Aristote. — Ch. VII. Descartes. — Ch. VIII. Doctrine de saint Thomas sur l'usage de la Philosophie dans l'Église. — Ch. IX. Résumé de ce qui précède, et définition de la Certitude. — Ch. X. Que le système philosophique de M. de La Mennais est inutile à la défense du Christianisme. — Ch. XI. Que le système philosophique de M. de La Mennais renferme le plus vaste Protestantisme qui ait encore paru. — Ch. XII. Conclusion.

Cet ouvrage est devenu rare en France ; mais il a été contrefait en Belgique, suivi de la Lettre sur le Saint-Siége, du même auteur, et de son Mémoire sur le rétablissement en France de l'ordre des Frères-Prêcheurs. Louvain, Fonteyn, 1848, in-8 de 232 pag.

25. Rationalisme (du) et de la Tradition, ou Coup-d'œil sur l'état actuel de l'opinion philosophique et de l'opinion religieuse en France ; par *J.-B.-C. Riambourg*. Paris, Bricon, 1834, in-8 de 252 pages.

J.-B.-C. Riambourg, mort le 16 avril 1846, avait publié une série d'articles contre la philosophie de M. de La Mennais, qui ont été recueillis et imprimés dans les Œuvres philosophiques de l'auteur, publiées par MM. Th. Foisset et l'abbé S. Foisset. (Paris, Debécourt, 1838, 3 vol. in-8).

26. Adversaires (les) de M. de La Mennais ; par M. *Lerminier*. 1834.— Imprimé dans la » Revue des Deux-Mondes », troisième série, tome III, 1834.

27. Examen de la doctrine de M. de La Mennais, considérée sous le triple rapport de la Philosophie, de la Théologie et de la Philosophie, avec une Dissertation sur Descartes, considéré comme géomètre, comme physicien et comme philosophe ; par *P.-D. Boyer*, directeur du séminaire Saint-Sulpice. Paris, Adr. Leclère, 1834, in-8 de 368 pages, 4 fr. 50 c.

28. Démonstration du Catholicisme, fondée sur les lois constitutives de l'intelligence et sur les propres caractères de la vérité ; par M. l'abbé *L.-H. Caron*, chanoine honoraire d'Amiens. Paris, Bricon, Gaume frères ; Meyer et Cie, Delossy, mai 1834, 2 gros vol. in-8.

Cet ouvrage, d'un ancien adepte de M. de La Mennais, est divisé en deux livres, dont le premier donne la *Théorie du Critérium de la vérité*, et le second le *Critérium de la vérité établie par l'expérience et les faits*.

De nombreux passages de cet ouvrage sont consacrés à la réfutation acerbe des systèmes de philosophie de MM. Bautain et P.-D. Boyer.

Livre plein d'érudition. C'est néanmoins une longue thèse en faveur du critérium de la vérité de M. de La Mennais, système reconnu faux par tout le monde et censuré par les autorités ecclésiastiques. L'auteur s'appuie des opinions de tout le parti ultramontain, et donne dans son ouvrage de longs passages de ses propagateurs : de MM. de La Mennais, Bonald, de Maistre, Nicolas, Rohrbacher, et même de MM. les abbés Combalot et Gerbet, parce qu'alors ces deux derniers n'étaient pas encore séparés

vembre 1833 ; — Deuxième déclaration de M. de La Mennais. La Chenaie, 4 août 1833 ; — Troisième déclaration de M. de La Mennais. Paris, 5 novembre 1833. Ces deux déclarations sont deux lettres à Grégoire XVI ; — Lettre de l'évêque de Rennes à M. de La Mennais en lui envoyant la formule de soumission exigée par le souverain pontife, et Réponse de M. de La Mennais ; — Réponse de M. de La Mennais à une lettre de son éminence le cardinal Pacca, 11 décembre 1833 ; — Lettres de M. de La Mennais à M. l'évêque de Rennes et à M. l'archevêque de Paris ; — Lettres de Grégoire XVI à l'évêque de Rennes, 28 décembre 1833 ; à M. de La Mennais ; — Lettre encyclique de Grégoire XVI à tous les patriarches, primats, archevêques et évêques. 7 juillet 1834. Cette dernière encyclique porte condamnation de l'ouvrage intitulé : les « Paroles d'un croyant » peu considérable par son volume, mais immense par sa perversité » ; — Dédicace de la nouvelle édition des « Paroles d'un croyant ». Au peuple.

32. Débats sur le Christianisme : M. Bautain, etc., par M. *E. Lerminier*. — Impr. dans la « Revue des Deux-Mondes », 15 juillet 1835.

33. Réflexions sur la chute de M. de Lamennais ; par l'abbé *Ph. Gerbet*. Paris, rue Saint-Guillaume, nº 24, 1838, in-8 de 172 pages.

34. Essai d'un Traité complet de Philosophie au point de vue du Catholicisme et du Progrès ; par M. *Buchez*. Paris, Eveillard ; Périsse, 1839, 3 vol. in-8, 22 fr. 50 c.

Voyez, sur cet ouvrage, un article de M. Jules Simon dans la « Revue des Deux-Mondes », nº du 15 mai 1841.

35. État de la Philosophie en France. — Les Radicaux, le Clergé, les Éclectiques ; par M. *Jules Simon*. — Impr. dans la « Revue des Deux-Mondes », nouvelle (5e) série, tome Ier (1843).

36. Lettre sur les doctrines philosophiques et politiques de M. de Lamennais ; par *Vincent Gioberti*. (Trad. de l'italien). Bruxelles, Meline, Cans et Cie, 1843, in-8 de 115 pages, 1 fr. 75 c.

37. Philosophie (de la) du Clergé ; par *Émile Saisset*. — Impr. dans la « Revue des Deux-Mondes », 1er mai 1844.

38. Christianisme (le) et la Philosophie à propos d'une brochure de M. l'archevêque de Paris ; par M. *Em. Saisset*. — « Revue des Deux-Mondes », 15 mars 1845.

39. Critique philosophique (de la) : M. de La Mennais, M. Bordas Dumoulin ; par M. *E. Lerminier*. — Impr. dans la « Revue des Deux-Mondes », 1er février 1846.

II. EN PARTICULIER.

OUVRAGES ASCÉTIQUES.

Évangiles (Nº VII).

40. Compte-rendu des Évangiles, traduction nouvelle, avec des Réflexions. — Imprimé dans la « Revue des Deux-Mondes », 1er février 1846.

41. Néo-Christianisme (le) de M. de La Mennais, et sa traduction des Évangiles; par *H. Maret*. — Impr. dans le « Correspondant », tome XIV, page 161 et suiv.

III. RELIGION ET PHILOSOPHIE.

Réflexions sur l'état de l'Église en France (*N° IX*).

42. Sur les Réflexions sur l'état de l'Église en France; par M. *Alexis Dumesnil*. 1822.

Imprimé dans le tome VI de « l'Album », pag. 331 et suiv.

Essai sur l'Indifférence (*N° XII*).

43. Observations sur l'unité religieuse, en réponse au livre de M. de La Mennais, intitulé « Essai sur l'indifférence en matière de Religion », dans la partie qui attaque le Protestantisme; par *J.-L.-S. Vincent*, l'un des pasteurs de l'Église réformée de Nîmes. Paris, Treuttel et Würtz, 1820, in-8 de viij et 224 pages, 3 fr. — Observations sur la voie d'autorité appliquée à la Religion, en réponse au second volume de « l'Essai sur l'indifférence en matière de Religion », de M. de La Mennais. Pour faire suite aux « Observations sur l'unité religieuse », du *même auteur*. Paris, les mêmes, 1820, in-8 de viij et 74 pages, 1 fr.

44. Essai de réfutation du système erroné et dangereux que prétend établir M. l'abbé F. de La Mennais, dans le second volume de son « Essai sur l'indifférence en matière de Religion »; par *J. Bellugou*, prêtre. Paris, Chanson, 1820, in-8 de 320 pages, 5 fr.

45. Anti-Pyrrhonien (l'), ou Réfutation complète des principes contenus dans le deuxième volume de « l'Essai sur l'indifférence en matière de Religion », principes subversifs de toute croyance religieuse, de toute morale, et contraire aux notions de la saine physique, ainsi qu'à l'expérience de l'Histoire; par M. (*Etienne*) *Jondot*, de l'ancienne Société des Observateurs de l'Homme. Paris, Pillet aîné, 1821, in-8 de 424 pages, 6 fr.

46. Examen critique de l'Essai sur l'indifférence en matière de Religion, de M. l'abbé de La Mennais; par L. Saint-Acre [*J.-M. Mossé*]. Paris, Maze, 1820, in-8, 5 fr. — Essai sur l'intolérance en matière de Philosophie et de Religion, où l'on examine les tomes III et IV de « l'Essai sur l'indifférence en matière de Religion », de M. l'abbé de La Mennais, et dans lequel on venge les philosophes, les juifs, les protestants, la raison et le goût; par *J.-M. Mossé*. Paris, Maze, 1823, in-8, 6 fr.

47. Recherches philosophiques sur le fondement de la Certitude, avec quelques réflexions préliminaires sur la nature et l'origine de nos idées. (Par l'abbé *J.-F. Receveur*). Besançon, de l'impr. de Chalandre, 1821, in-12.

Le frontispice a été changé en 1823, et on y a substitué celui-ci : « Observations sur le système de M. de La Mennais, ou Recherches, etc. »

48. Réfutation de la doctrine exposée par M. l'abbé de La Mennais dans le second volume de « l'Essai sur l'indifférence en matière de Religion »

par *L.-H. Bouchitté*, ancien élève de l'École normale. Paris, Maradan, 1821, in-8 de 112 pages, 1 fr. 80 c.

49. Doctrine (la) du Sens commun, ou Traité des premières vérités et de la source de nos jugements, suivi d'une Exposition des preuves les plus sensibles de la véritable religion. Par le P. R., D. L. C. D. J. (de la compagnie de Jésus). Ouvrage qui contient le développement primitif du principe de l'autorité générale, adopté par M. l'abbé de La Mennais, comme l'unique fondement de la Certitude. Pour servir d'appendice au t. II de « l'Essai sur l'indifférence en matière de Religion ». Avignon, Seguin aîné, et Paris, Tournachon-Molin et Séguin, etc., 1822, in-8 de 31 feuil., 5f.

50. Antidote contre les erreurs et la réputation de « l'Essai sur l'indifférence en matière de Religion »; par M. *Baston*, docteur de Sorbonne. Besançon, et Paris, Gauthier frères, 1823, in-8. — Seconde édition. Ibid., 1823, in-8, 6 fr.

51. Réponse d'un pasteur au livre de M. l'abbé F. de La Mennais, sur l'Indifférence en matière de Religion.

Voy. la Revue encycl., tome V, 575. — C'est l'un des deux ouvrages indiqués sous le nº 43.

52. Errata du troisième volume de l'Essai sur l'indifférence en matière de Religion, ou Observations critiques adressées à M. l'abbé F. de La Mennais, par un ancien professeur de théologie (l'abbé *J.-B.-M. Flottes*). Montpellier, de l'impr. de Tournel aîné, 1823, in-8 de 36 pages.

53. Supplément aux réfutations ou examens critiques de « l'Essai sur l'indifférence en matière de Religion, précédé de Réflexions importantes sur cet ouvrage, et suivi d'un Essai sur l'indifférence la plus remarquable en matière de Religion, opuscule en vers; par M. *Lucas*, ex-député de la Seine-Inférieure. Rouen, de l'impr. de Baudry, 1825, in-8 de 224 pages.

54. M. l'abbé F. de Lamennais réfuté par les autorités mêmes qu'il invoque, ou Observations critiques sur le 3e et le 4e volume de l'Essai, pour faire suite aux « Observations critiques sur la Défense »; par M. l'abbé (*J.-B.-M.*) *Flottes*. Montpellier, Aug. Seguin, 1825, in-8 de 160 pages.

55. Sur deux réfutations de « l'Essai sur l'indifférence », de M. l'abbé Flottes; par M. l'abbé A***. — Imprimé dans le « Journal des Débats ».

56. Catéchisme du sens commun. Nanci, de l'impr. de Hissette, 1825, in-8 de 8 pag.

Cet opuscule doit être le programme du livre suivant.

57. Catéchisme du sens commun; par M. *R.* (*Rohrbacher*), supérieur des missionnaires du diocèse de Nanci. Paris, rue Cassette, 1825, nº 35, in-12. — Deuxième édition. Paris, rue Cassette, nº 35, 1826, in-18.

L'abbé Rohrbacher était le bras droit de M. de La Mennais.

Le « Catéchisme du sens commun » est la charte du parti Lamennaisien, traitant l'autre, celle de Louis XVIII, de *folle* et d'*aliénée*, et peut-être se rappellera-t-on que M. de La Mennais a été traduit pour cela à la barre même de la Cour royale, par M. Dupin, plaidant, je crois, pour « le Constitutionnel. » ANT. M.

Le « Catéchisme du sens commun » est l'un des ouvrages compris dans la Censure ecclésiastique publiée en 1835 (voy. le n° 31).

58. Réfutation de l'opinion de M. l'abbé de La Mennais sur l'étendue de la puissance spirituelle du Pape. Paris, Adr. Leclère, 1826, in-8 de 116 pages, 2 fr.

59. Démonstration de la souveraineté pontificale, comme unique principe de vérité et de salut, à l'occasion de son jubilé, etc.; par M. *Ant. Madrolle*. Paris, Ponthieu, 1826, in-8 de 44 pag.

L'un des deux chapitres du n° 7.

Cet écrit, qui a, dit-on, ébranlé plusieurs protestants, paraît être dirigé contre le système d'*autorité universelle*, de M. l'abbé de La Mennais, bien que cet ecclésiastique ne soit pas nommé.

60. Doctrines (des) philosophiques sur la Certitude dans leurs rapports avec les fondements de la théologie ; par M. l'abbé *Ph. Gerbet*. Paris, Waille 1826, in-8.

Ouvrage compris dans la Censure ecclésiastique publiée en 1835. (Voy. le n° 31.)

61. Essai sur la Certitude, où l'on simplifie enfin la question de la vraie source des connaissances humaines; par l'abbé *Rozaven*. Avignon, Séguin aîné, ..., in-8.

Cité par M. Madrolle.

Nous craignons que M. Madrolle n'ait fait une confusion. M. l'abbé J.-L. Rozaven, D. L. C. D. J. a bien publié l'Examen d'un ouvrage intitulé « des Doctrines philosophiques sur la Certitude, dans leurs rapports avec les fondements de la Théologie », par l'abbé Gerbet, et dont une seconde édition, augmentée, a été imprimée à Avignon, chez Seguin aîné, en 1833, in-8. Mais, ainsi qu'on le voit, c'est un examen d'un livre de M. l'abbé Gerbet, et non de M. l'abbé de La Mennais. Pourtant, M. Gerbet étant alors de l'école lamenaisienne, M. Rozaven a pu s'occuper du maître et du disciple, surtout à l'occasion de la doctrine sur la Certitude.

62. Sens commun (le) de M. Gerbet, ou Examen de ses doctrines philosophiques dans ses rapports avec les fondements de la Théologie; suivi de deux appendices sur le Sens commun de M. de La Mennais et de M. Laurentie; par M*** (l'abbé *Jammes*, alors aumônier de l'École polytechnique). Paris, Brunot-Labbe, 1827, in-8 de 277 pages.

Voy. la Rev. encycl., tome XXXIX, pag. 202, article signé J. L.

Le *Sens commun de M. Gerbet* remplit les pages 2 à 186; un *Appendice sur le Sens commun de M. de La Mennais*, remplit les pages 187 à 269; enfin l'*Appendice sur le Sens commun de M. Laurentie*, remplit celles de 270 à 273. La *Table des matières contenues dans ce volume* forme les trois dernières pages.

63. Complément de la circulaire du 26 décembre 1826, relative aux conférences ecclésiastiques de la ville de Gap. Gap, J. Allier, 1828, in-4 de 36 pages.

Cet opuscule signé Gaillard, prêtre, secrétaire, est réellement de M. *Arbaud*, évêque de Gap.

Il se divise en deux parties. Dans la première, l'auteur réfute, en dix propositions, la brochure de M. La Mennais, intitulée « Doctrine du Sens commun, ou plutôt un chapitre de « l'Essai sur l'indifférence », portant ce titre. La deuxième partie a pour titre : Courtes observations sur l'écrit intitulé « des Progrès de la Révolution ». M. de La Mennais y a répondu, je crois, dans « l'Ami de la religion ».

[*Note de feu M. Lerouge.*]

64. Observations sur le principe philosophique de M. de La Mennais, touchant le fondement de la Certitude; par *G.-M. Raymond*. In-8.

Extrait du tome des « Mémoires de la Société royale académique de Savoie.

65. Essai (nouvel) sur la Certitude, où l'on simplifie enfin la question fondamentale de la certitude humaine, agitée en particulier dans « l'Essai sur l'indifférence en matière de Religion; par M. l'abbé *Wrindts*. Lyon et Paris, Rusand, 1828, in-8 de 408 pages.

66. Essai historique et critique sur la suprématie temporelle du Pape et de l'Église, etc.; par M. *Affre*, alors vicaire-général du diocèse d'Amiens, depuis archevêque de Paris. Amiens, Caron-Vitet, 1829, in-8 de 32 feuilles 3/4, 6 fr.

M. l'abbé de La Mennais venait de publier son « Essai sur l'indifférence », et il cherchait à propager, à répandre sa doctrine du sens commun, qu'on accueillait assez froidement. M. Affre, alors vicaire-général du diocèse d'Amiens, depuis archevêque de Paris, se décida, en 1829, à lancer son « Essai historique et critique sur la suprématie temporelle du Pape et de l'Église », en le faisant précéder de cet avertissement : « Il y a trois ans « que M. de La Mennais essaya de ressusciter au milieu de nous les opi- « nions factieuses de la Ligue ; malgré le talent de l'auteur, les prestiges « de son style, sa brillante réputation et les efforts de ses disciples, il ne « parvint qu'à produire une sensation momentanée. Nous composâmes à « cette époque l'écrit que nous publions aujourd'hui ; à peine était-il ter- « miné, que la discussion qui l'avait provoqué commença à s'affaiblir. Il « nous parut plus sage de ne pas ranimer une controverse que nous espé- « rions voir tomber dans l'oubli d'où elle n'aurait jamais dû sortir. M. de « La Mennais vient de la reproduire dans un ouvrage qui ne contient ni des « faits nouveaux, ni des raisonnements plus concluants, Il paraît cepen- « dant dans un moment moins opportun ; il vient diviser, par une guerre « domestique, les défenseurs de la Religion, qui auraient besoin plus que « jamais d'union et de concorde. C'est dans l'intérêt de cette cause sacrée, « c'est pour ôter à ses ennemis les prétextes d'opposition et de haine, « qu'ils ne sont que trop habiles à saisir, que nous venons protester au « nom du corps auquel nous avons l'honneur d'appartenir, que M. de La « Mennais n'a professé que des doctrines qui lui sont exclusivement pro- « pres; que, loin d'être l'organe avoué du Clergé, il n'a fait que dénaturer « ses sentiments les plus connus, altérer ses plus constantes opinions. « Pénétré de la première de nos obligations, celle de rendre à Dieu ce qui « appartient à Dieu, nous le sommes aussi de nos devoirs envers le trône « et le gouvernement du pays. Nous pensons que si c'est un crime aux

« partisans de l'anarchie, de mettre le pouvoir à discrétion de la multi-
« tude, pour qu'elle en dispose en maître souverain, c'est un excès non
« moins réel de dire avec M. de La Mennais, que l'autorité ecclésiastique a
« le droit d'émanciper une nation et de l'autoriser à changer ses maîtres ».

On a dit que M. de Lamennais avait changé, on a eu tort. Le tribun qui cherchait à diviser l'Église en 1821, est bien le même qui, démagogue de 1848, sème le désordre et l'anarchie dans « le Peuple constituant », pour aller mourir ignominieusement dans le plus plat libelle de ces temps-ci, dans « la Réforme ». Une puissance mystérieuse le pousse vers le mal, et il semble lié par un pacte à toutes les associations mystiques et malfaisantes de notre époque. — Voici le portrait que M. Affre traçait de ce fameux abbé en 1829; on verra combien il est encore ressemblant : « C'est ainsi que, dans son humeur guerroyante, M. de La Mennais s'attaque à toutes les positions, à tous les partis, à toutes les opinions; lance des traits contre ce qu'il y a de plus humble et de plus élevé, à droite et à gauche, dans les directions les plus contraires : rois, peuples, ministres, évêques, séminaires, libéraux et royalistes, jésuites et jacobins, tous sont rudoyés par cet inflexible censeur, attaqués par ce vigoureux athlète qui frappe sur tous à coups redoublés, et qui, après avois combattu tout le monde, finit par se combattre lui-même ».

Cet ouvrage fut donc destiné à combattre le système alors ultramontain de M. de La Mennais. M. Affre y trace l'histoire complète de l'opinion si répandue dans le moyen-âge du pouvoir du Pape de déposer les rois, et il mêle continuellement à sa controverse le récit et la critique des faits. Il a préféré la forme de réfutation à une polémique théologique fort inutile pour repousser une opinion surannée. Engagé à composer cet ouvrage par plusieurs prélats, il en reçut une approbation non équivoque. « L'Ami de la religion » [t. LX, p. 117] en porte le jugement suivant : « Le grand nombre de faits qu'embrasse l'auteur, les discussions qu'il y mêle, le soin qu'il prend de réfuter ce qu'il y a de plus important et de plus spécieux dans les écrits de ses adversaires, ses jugements sur les hommes et les choses, tout annonce une marche ferme, de vastes recherches et l'habitude de traiter ces sortes de matières. L'auteur venge l'Église de France d'une injuste agression : il a même au milieu de ses raisonnements des morceaux écrits avec chaleur. Enfin, dans un post-scriptum plein de force, il résume les contradictions, les inconséquences et les méprises de l'auteur qu'il avait à combattre ». L'ouvrage reçut un accueil bien différent du parti, alors fort exalté, auquel il était adressé : Le Mémorial catholique l'attaqua avec une grande violence.

Un journal ultramontain de l'époque, en annonçant quelques ouvrages qui venaient de paraître contre M. de La Mennais, s'exprimait ainsi sur celui de M. Affre : Ceci est plus sérieux, comme on voit; l'ouvrage de. M. Affre est un gros volume, et ici on prend décidément parti contre M. de La Mennais et tous ses écrits à la fois. Nous n'entrerons pas dans la discussion où s'engage M. Affre; nous lui demanderons seulement, si sa conscience est bien tranquille, après la manière pleine de réserve et d'ambiguité dont il a parlé des fatales ordonnances du 16 juin, de ces actes d'op-

pression par lesquels on a prétendu acheter à prix d'argent la liberté de l'Église et son indépendance, de ces actes iniques, qui font aujourd'hui rougir ceux même qui en furent d'abord les approbateurs, et sur lesquels on connaît enfin le jugement sévère du grand Pape qui vient de mourir.

Quelques personnes prétendent que l'ouvrage de M. Affre lui vaudra une mitre : cela est possible, nous sommes sûrs du moins, qu'il ne l'a pas plus composé dans cette espérance, que M. de La Mennais n'a écrit le sien dans la pensée du chapeau de cardinal, comme on l'a dit si misérablement.

67. Sur l'étude des autorités et l'autorité unique de M. de La Mennais... Voy. le n° 13.

68. Enseignement (de l') philosophique de M. Bautain dans ses rapports avec la Certitude. Strasbourg, 1833, in-8.

69. Raison (de la) et de l'autorité en matière de Philosophie; par M. *Nicolas*. Metz, 1833, in-12 (1).

70. Essai sur la nature de l'âme, sur l'origine des idées et le fondement de la Certitude; par l'abbé *J.-F. Receveur*. Paris, Gaume; Hachette, 1834, in-8, 6 fr. 50 c.

71. Démonstration du Catholicisme... Voy. n° 28.

72. Censure (de vingt propositions) des t. III et IV de « l'Essai sur l'indifférence, par les évêques de France. 1833.

Voy. le n° 31.

Défense de l'Essai sur l'Indifférence (N° XXIII).

73. Sur un dernier ouvrage de M. l'abbé de La Mennais (le t. II de « l'Essai sur l'Indifférence »); par M. *de Bonald*.

74. Sur le second volume de « l'Essai sur l'indifférence en matière de Religion ; par M. *de Genoude*.

75. Lettre de M. *de Genoude* à M. le directeur du « Défenseur » (sur le deuxième volume de « l'Essai sur l'indifférence »).

76. Quelques Observations respectueuses aux adversaires de M. de La

---

(1) « M. de La Mennais et son école étaient, en 1833, sous le joug de deux jugements ecclésiastiques (l'Encyclique et la Censure). Ils adhérèrent à l'Encyclique, fort bien, c'est-à-dire qu'ils abjurèrent leur politique scandaleuse; mais leur philosophie sceptique, leur théologie erronée restèrent. On y tint plus fortement que jamais; on a dit même que l'adhésion à l'Encyclique était comme un signal, comme un mot d'ordre donnés de proclamer plus hautement que jamais leur système philosophique : témoin l'explosion des ouvrages de MM. Combalot, Gerbet, Nicolas, etc., apologétiques de la raison générale, et tous de la même date que l'Encyclique, et les adhésions qu'on lui accorde. Et l'un d'entre eux n'a-t-il pas osé invoquer ce jugement doctrinal en faveur de ce pyrrhonisme moderne? »

P.-D. Boyer, Examen de la doctrine de M. de La Mennais.

Mennais (au sujet du t. II de « l'Essai sur l'indifférence »); par M. *R*... (M. l'abbé *Rohrbacher* (1)).

77. Nouvelles Observations respectueuses aux adversaires de M. de La Mennais (sur le même volume); par M. *R*... (M. l'abbé *Rohrbacher*).

78. Lettre à M. le rédacteur du « Défenseur » (à l'occasion du t. II de « l'Essai sur l'indifférence); par M. *B*..., professeur de théologie au séminaire de N.

79. Extrait d'une Lettre au même (sur le même volume); par M. l'abbé *F*..., prof. dè théologie au séminaire de N.

80. Lettre à M. l'abbé de La Mennais (sur le second volume de « l'Essai sur l'indifférence; par M. *R*... (M. l'abbé *Rohrbacher*).

81. Lettre à M. l'éditeur du « Défenseur » (sur le t. II de « l'Essai sur l'indifférence »). Ornans, 20 janvier 1821 ; par l'abbé *Doney*.

82. Lettre à M. l'abbé de La Mennais (sur le t. II de « l'Essai sur l'indifférence); par *Cl.-Ignace Busson*, prêtre.

83. Doctrine (de la) philosophique développée dans « l'Essai sur l'indifférence; par l'abbé de ***.

Ces onze derniers écrits étant des apologies du t. II de « l'Essai sur l'indifférence », M. de La Mennais a cru devoir en grossir la Défense du livre attaqué.

84. Réfutation de la Défense de « l'Essai sur l'indifférence en matière de Religion », de M. de La Mennais; par M. *Suremain de Missery*, ancien officier au corps royal d'artillerie, etc. Dijon, Gaulard-Marin, et Paris, Deschamps, 1822, in-8 de 64 pages.

85. Rapport sur une Réfutation de la Défense de M. de La Mennais; par M. *Jos.-Théoph. Foisset*.

86. Réponse au Rapport de M. Foisset sur une Réfutation de la Défense de M. de La Mennais; par l'auteur de cette Réfutation, M. *Suremain de Missery*. Dijon, de l'impr. de Carion, 1823, in-8 de 56 pag.

87. Rapport lu (à l'Académie de Dijon) par M. *de Riambourg*, dans la séance du 23 juillet 1823, sur la Réfutation qu'a faite M. de Missery, du système de M. de La Mennais. Dijon, de l'impr. de Frantin, 1824, in-8 de 36 pag.

88. M. l'abbé M. de La Mennais, réfuté par M. le comte J. de Maistre, ou Supplément aux Observations critiques sur la Défense et sur les t. II

---

(1) L'ancien bras droit de M. l'abbé de La Mennais, et qui, du sens commun de son maître, a fait un catéchisme dont il a été le principal rédacteur, intitulé « Catéchisme du sens commun ». Paris, 1825, in-12.

M. l'abbé Rohrbacher était, en fait d'outrages, celui des disciples de La Mennais qui l'entendait le mieux : c'est lui, ainsi qu'on sait, qui injuriait le plus grossièrement Louis XIV et Bossuet, M. l'archevêque de Paris et M. Frayssinous. Il comparait Louis XIV à Henri VIII, et Bossuet à Crammer, etc. (*Lettres d'un Anglican*, etc.)

et IV de « l'Essai » ; par M. l'abbé *Flottes*. Montpellier, Auguste Séguin, 1826, in-8 de 44 pag.

89. Résumé de deux écrits contre la Défense de « l'Essai sur l'indifférence »; par l'abbé *Bataille*. Paris, N. Pichard, 1821, in-8 de 44 pages, 1 fr. 25 c.

90. M. l'abbé F. de La Mennais réfuté par les autorités mêmes qu'il invoque, ou Observations sur la Défense de cet illustre écrivain ; par M. l'abbé *Flottes*, chanoine honoraire, aumônier et professeur de philosophie au collége royal de Montpellier. Montpellier, Aug. Séguin, 1824, in-8 de 120 pag., 1 fr.

Nouveaux Mélanges (*N° XXIV*).

91. Réflexions sur le dernier ouvrage de M. l'abbé de La Mennais (ses Nouveaux Mélanges), suivies de Quelques mots sur M. Fiévée ; par M. le comte *Arthur O'Mahony*. Extrait du « Mémorial catholique ». Paris, au bureau du « Mémorial catholique », 1826, in-8 de 24 pag.

Paroles d'un croyant (1) (*N° XXVI*).

92. Vingt jours de secret, ou le Complot d'avril; par M. *Armand Marrast*, rédacteur en chef de « la Tribune ». Paris, Guillaumin, 1834, in-8 de 76 pages. — IVe édit. Paris, le même, 1834, in-8 de 80 pages, 1 fr. 25 c.

Il est beaucoup question de l'ouvrage de M. de La Mennais dans cet écrit de M. Marrast, dès lors représentant d'une majorité républicaine honorable, parce qu'elle était jeune, généreuse ou de bonne foi. Or, M. Marrast nous apprend que les « Paroles d'un croyant », attachées à *une corde*, lui arrivèrent, au moment de leurs nouveautés, comme par miracle, vraiment *tombé du ciel* pour lui, en ajoutant : qu'il a *dévoré ce volume et béni le prophète* », et que... « jamais depuis Samuël, plus rude coup ne fut porté *à la bête qui fait sa pâture de chair et de sang* ». — Et M. Marrast se résume ainsi, après avoir expliqué tous les précédents travaux

(1) A son apparition, ce livre excita l'indignation de toutes les âmes honnêtes et l'admiration de toute la plèbe sociale. Bien que nous citions de ce dangereux livre un assez grand nombre de critiques, nous sommes loin d'avoir pu découvrir toutes celles qui parurent à cette époque. Beaucoup ont été imprimées dans des recueils périodiques et dans les feuilles quotidiennes, et dès lors elle nous échappent. Pourtant nous rappellerons, d'après M. Madrolle, quelques uns des jugements qui furent portés sur cet ouvrage, « peu considérable par son volume, mais immense par sa perversité » (Encyclique, 7 juillet 1834).

Le mot de M. Michaud sur les « Paroles d'un croyant » : « C'est 93 qui fait ses Pâques »; celui de M. de Châteaubriand : « C'est un club sous un clocher », sont acceptés dans l'ancien parti royaliste. Dans les partis opposés, « le Constitutionnel », l'un des premiers, a présenté très judicieusement les « Paroles

de M. de La Mennais : « Ce qu'il n'a pu accomplir par le Pape, il l'essaie malgré le Pape ». — Il faut que l'argent du budjet ne souille plus la majesté des autels ». — C'est un foudre lancé contre les foudres du Vatican, etc., etc.

93. Livre (le). Vision! (A l'occasion des « Paroles d'un croyant »). Par *Barthélemy Bouvier*, pasteur de l'Église de Genève. Genève, de l'impr. de L.-A. Viguier, 1834, in-8 de 24 pag.

Cet écrit est la reproduction d'un article du « Protestant de Genève », avec quelques développements que les bornes d'un journal avaient interdits à l'auteur.

En tête de cet opuscule, on trouve ces *Quelques mots sur le présent ouvrage :*

Un livre a paru, petit pour l'étendue, mais colossal de génie et de renommée. Avec le double instinct du génie et de la méchanceté, l'auteur prévoyait qu'il serait lu d'un bout du monde à l'autre, et il l'a été. Le nombre inouï des réimpressions, des traductions, et surtout des réponses qui l'ont suivi coup sur coup, fait foi de l'enthousiasme comme de l'indignation qu'il a fait naître. Pour moi, en insérant le présent jugement dans le *Protestant de Genève* (15 juin), je n'ai pas eu la prétention de me mesurer avec La Mennais; je n'ai fait que céder au besoin de déposer quelque part mes impressions telles quelles, et voilà sans doute pourquoi cette réponse a été honorée de plus de faveur que je n'en attendais : dans la candeur de mon exposé je m'étais rencontré avec tout le monde, j'avais exprimé à haute voix ce que chacun s'était dit ; je n'ai pas eu d'autre mérite.

Je reproduis aujourd'hui cette courte analyse, avec quelques développements que les bornes d'un journal m'avaient interdits, et en vue de lui donner plus d'essor. Ce n'est pas que je ne sente qu'entre un La Mennais et la simple conviction, surtout entre La Mennais et la droiture, les armes sont inégales, toutes n'étant bonnes à la dernière ; mais aussi j'aurai de mon côté la sympathie des cœurs honnêtes, et la force de la vérité : j'en-

---

d'un croyant » comme la seconde édition du projet de Munster, qui fit aussi son *Évangile* et sa *Terre de paix*, l'an 1534, trois cents ans avant les « Paroles d'un croyant », et l'auteur comme le pire des hommes, un *mauvais prêtre*. « Le Courrier français », la feuille la plus remarquable qu'il y ait eu dans ce moment, par son indépendance et la gravité de son genre d'opposition, « le Courrier français » n'a point hésité, dans son article *ad hoc*, du jour de la Pentecôte, en avouant d'ailleurs l'ancienneté de la formule de l'ouvrage, de présenter sa doctrine, qu'il reconnaît « plus radical que celle des saints-simonniens », comme « sapant le peu qui reste des croyances dans la Société », et ne constituant rien moins que « des excitations aux exterminations ! » — Enfin, un journal dans lequel M. de La Mennais écrit : « La Révolution démocratique et sociale »! du 19 novembre 1848, nous révèle que M. Jules Lechevalier a dit, en 1837, dans ses « Vues politiques sur les intérêts moraux et matériels de la France... » que les « Paroles d'un croyant » étaient « l'Évangile diabolique de la science sociale ».

tends, de cette vérité commune aux gens de bien de toute secte et de toute opinion, et par laquelle ils se tiennent et se répondent à quelque distance qu'ils soient d'ailleurs ; de cette vérité qui se sent, qui a son siége dans le cœur, et non dans les partialités de telle ou telle doctrine.

Puissé-je aller où ira le livre, et verser quelque goutte d'antidote où il a versé à plein bord les poisons !

94. Paroles d'un voyant, en réponse aux « Paroles d'un croyant », de M. de La Mennais ; par *J.-Auguste Chaho* (de Navarre). Paris, Dondey-Dupré, 1834, in-8 de 184 pag., 4 fr. 50 c. — Nouv. édit. Paris, Laisné; madame Goullet; Dondey-Dupré, 1839, in-32.

95. A M. l'abbé de La Mennais, auteur des « Paroles d'un croyant »; par M. *J. Huber.* (En vers.) Paris, Cherbuliez ; Barba, 1834, in-8 de 26 pages.

La couverture imprimée porte pour titre : « Lequel de nous est le croyant ? » du dernier vers de l'opuscule.

Nous reproduisons cet écrit parmi les *Stigmates de l'apostat*, poésies qui terminent la Notice bibliographique de M. de La Mennais.

96. Contre-paroles d'un croyant ; par *Elzéar Ortolan.* Paris, Gouas ; Ledoyen, 1834, in-8 de 108 pages, 2 fr. 50 c.

97. Histoire secrète du parti et de l'apostasie de M. de La Mennais ; où l'on dévoile, par la logique d'un fidèle, la perfidie des « Paroles d'un croyant »; suivie d'une Lettre au clergé sur ses devoirs à l'occasion de la chute d'un de ses membres ; par *A.-M. Madrolle.* Paris, P. Baudouin, imprimeur ; Parent-Desbarres, 1834, in-8 de xv et 128 pages, 3 fr.

Le faux-titre et le titre courant portent *Logique d'un fidèle.*

C'est l'une des critiques les plus acerbes qui aient été publiées contre « les Paroles d'un croyant », mais elle est aussi d'un écrivain religieux qui a lu attentivement non seulement « les Paroles d'un croyant », mais encore les ouvrages que le même auteur a publiés auparavant : il a pu les apprécier tous. C'est donc une sorte d'histoire littéraire de M. de La Mennais (1), dans laquelle M. Madrolle s'est attaché à signaler les contradictions flagrantes du fameux abbé.

Quoique peu volumineux, cet écrit est divisé en huit parties ainsi intitulées : I. Dédicace aux électeurs de tous les partis sur la candidature de M. de La Mennais. — II. Avant-propos sur l'importance occasionnelle de la dernière publication de M. de La Mennais, et l'urgence d'en faire justice. — III. Table analytique des « Paroles d'un croyant ». — IV. Exposition de la lettre et de l'esprit de ces Paroles. — V. Exposition de la philosophie, de la politique, de l'école et du parti Lamennaisiens depuis 1817 jusqu'aux « Paroles d'un croyant » exclusivement. — VI. Lettre au clergé de France sur sa dignité et ses devoirs, à l'occasion de la chute de l'abbé La Mennais. —VII. Précédents des deux partis. — Les « Paroles d'un croyant» de 1819, réfutées, comme de Diderot, par l'abbé La Mennais, dans « le

(1) Nous en avons tiré un grand profit pour notre travail.

Conservateur ». — VIII. Les « Paroles d'un croyant » de 1834, et la chute de leur auteur, annoncées, dès 1825, dans la « Défense de l'ordre social » (par M. A.-M. Madrolle).

M. Madrolle a publié, en 1837, une seconde édition de son livre, augmentée d'un chapitre, à l'occasion de la publication des Affaires de Rome. Ce chapitre est intiulé : *La Rechute de l'abbé de La Mennais.*

Cette seconde édition porte pour titre : « La Logique du fidèle », où l'on présente l'histoire du parti et la réfutation des ouvrages de M. l'abbé de La Mennais.

98. Paroles d'un mécréant. Antithèse sur l'ordre et le plan de l'œuvre de M. de La Mennais. Avec conclusion! (Par M. le comte *A.-A.-J. Milon de Villiers*). Paris, Dentu, 1834, in-8 de 236 pages. — Seconde édition. Paris, le même, 1834, in-8 de 236 pages, 4 fr.

99. Épître de Lucifer à l'auteur des « Paroles d'un croyant ». Paris, de l'impr. de Decourchant, 1834, in-8 de 8 pages.

L'exiguité de ce piquant opuscule nous engage à le donner ici complet persuadé qu'on le lira avec plaisir.

Aux Enfers...

Longtemps je t'ai regardé, La Mennais, comme un de mes plus cruels ennemis, et tu avais mérité par certains écrits ma haine diabolique. Les colonnes de mon empire s'étaient ébranlées ; les puissances infernales avaient frémi ; mes démons, refoulés dans leurs sombres cachots, exhalaient en hurlant leur rage et leur fureur ; j'ai vu le moment où ma cour allait devenir presque semblable au désert, lorsque ta voix faisait retentir son tonnerre contre l'indifférence; lorsque, doux et humble de cœur comme le Christ qui fut ton maître, tu proclamais l'obéissance. C'en était fait de mon sceptre et de ma couronne si les peuples t'avaient cru alors, et les portes de mon ténébreux séjour allaient se refermer, croyais-je, pour jamais. La philosophie vaincue fuyait en rugissant et s'enfonçait dans les éternels abîmes! Mais voilà que tout à coup, changeant de route, tu es revenu vers moi quand on te croyait dans le chemin du Ciel. Je t'ai envoyé un guide habile, *le Démon des Libertés* (1), que tu as pris, comme tant d'autres, pour un ange de Dieu, et que tu l'as suivi avec ardeur, entraînant après toi une foule innombrable. Je n'osais espérer une réussite aussi complète, et les enfers ont retenti de cris de joie à la vue des maux que tu vas attirer sur la race humaine.

Quelques écrivains qui me sont tous dévoués travaillaient depuis longtemps à l'émancipation des peuples ; déjà, grâce à leurs écrits, la paix du monde était troublée, la Discorde agitait ses brandons, les trônes chancelaient, les peuples, aveuglés, se ruaient sur les rois, le sang coulait, et des millions de victimes arrivaient chaque jour dans mon empire... Mais leurs efforts n'étaient que des jeux d'enfants, comparés à ton ouvrage : la religion du Christ venait bientôt arrêter le cours de ces dévastations et amener la paix au milieu des hommes. L'union régnait encore parmi les enfants

(1) Qu'il ne faut pas confondre avec une juste et sage liberté.

du Christ; ses ministres avaient une seule foi, une seule doctrine; ils prêchaient l'obéissance, la soumission, le respect aux lois! J'avais cependant déjà suscité *Châtel* et quelques autres comme lui, qui me servaient avec zèle, mais sans talent et surtout sans adresse; il me manquait dans le sacerdoce un homme d'une imagination ardente, d'un talent supérieur, d'une brillante réputation, capable d'exercer sur l'esprit des autres prêtres du Christ une puissante influence. J'avais frappé à plus d'une porte, et pour toute réponse on me montrait d'une main le Christ, et de l'autre l'autorité de l'Église; on me disait: « Retire-toi, Satan! » et je me retirais confus. Enfin, je t'ai trouvé, La Mennais, et tu as entendu ma voix: je t'ai fait journaliste, je t'ai dit de créer « l'Avenir », et tu m'as obéi. C'était un acheminement pour faire de toi un petit prophète... Tes doctrines ont été condamnées: elles devaient l'être parce qu'elles émanaient de moi. Tu as paru te soumettre à la décision du Pontife romain, tout en résistant quelque peu: c'est encore moi qui t'ai dicté cette règle de conduite, parce que l'heure n'était pas venue, parce qu'une résistance opiniâtre eût été maladroite; il fallait paraître docile pour conserver tes partisans. On a cru à ta bonne foi: c'était un piége dans lequel beaucoup de gens sont tombés; j'en ai souri et tous mes démons aussi, comme bien tu le penses.

La tranquillité commençait à renaître; les passions politiques s'apaisaient; les idées d'une folle indépendance disparaissaient devant le besoin du repos; tout se calmait... A l'œuvre! t'ai-je dit. Les torches de l'anarchie s'éteignent, il est temps de les secouer de nouveau!... Aussitôt, fidèle à mes inspirations, tu as lancé au milieu du monde tes « Paroles d'un croyant », ouvrage digne de moi, et dans lequel tu t'es surpassé. Foi de Satan, je n'ai rien vu de mieux! Ni les obscénités de Parny, ni les turpitudes de Voltaire, ni les folies de J.-J. Rousseau, ni les absurdités de Dupuy et de Volney ne m'amèneront autant de monde que les « Paroles d'un croyant ». Quel assemblage admirablement monstrueux de charité pour les uns et de haine pour les autres, de désirs du bonheur public et d'appels à la guerre civile, de douceur et d'amère exagération, de sentiments religieux et de parodie de l'Écriture!...

J'admire tes ingénieuses pensées pour exciter les peuples à sortir de l'esclavage, à secouer le joug des rois, à lever l'étendard de la révolte, à s'unir pour la conquête de leur liberté. Comme ce républicain d'odieuse mémoire, tu proclamas, mais en termes plus pompeux, que *l'insurrection est le plus saint des devoirs!* Moi, Lucifer, je n'aurais pas dit autre chose; tu t'es identifié avec moi! Plus de sujets, plus de distinction dans les rangs et les fortunes, plus de supériorité, plus d'obéissance, plus de maîtres, plus de serviteurs, plus d'autorité paternelle, plus de tribunaux, parce qu'il n'y aura plus de lois, plus de religion, surtout parce que toute religion suppose quelque supériorité; plus rien enfin... que des frères!!! Quelle confusion! quels troubles! quel chaos!... Je m'en réjouis d'avance, car voilà où ton système conduira les hommes! C'était aussi le mien, quand le Dieu que je suis forcé de reconnaître pour mon maître me précipita dans les abîmes infernaux! J'avais, comme toi, voulu l'égalité!...

J'aime surtout les sept rois foulant aux pieds le Christ, buvant le sang

humain dans les crânes humains... Quand Diderot voulait étrangler le dernier des rois avec les entrailles du dernier des prêtres, il n'en faisait pas une aussi belle peinture que toi ! Dans ces temps de désordre et de calamité où le vent de la persécution soufflait avec violence, où les têtes roulaient sur les échafauds, où les représentants d'un peuple *libre* faisaient couler à grands flots le sang innocent, et se torturaient à inventer des genres de mort plus expéditifs, où tout ce qui pouvait rappeler le Christ et sa doctrine étant banni avec la dernière rigueur, où la calomnie semblait avoir tout inventé, tout dit sur le compte des rois, on n'avait pas encore songé à les représenter *buvant le sang humain dans des crânes humains.* Ce progrès t'était réservé, illustre La Mennais ; maintenant tu peux cesser d'écrire... On ne saurait aller plus loin !!!...

Tant de zèle pour mes intérêts mérite une récompense, et tu l'obtiendras ; l'or ne saurait te suffire : tu es le loup ravisseur couvert d'une peau de brebis ; ta place est réservée près de moi ; tu seras mon premier ministre, et cependant tu demeureras l'égal des hommes dont tu auras fait le bonheur ! A bientôt, je t'attends : nous nous embrasserons en frères !...

LUCIFER.

100. Paroles d'une croyante ; par mademoiselle *Aimable Lebot.* Paris, Gaume frères, 1834, in-8 de 88 pages.

101. Réfutation de l'Avenir, selon La Mennais et Châteaubriand ; par *J.-C.-B. Bonnin.* Paris, Havard, 1834, in-8 de 32 pag.

102. Réplique de M. La Mennais. (Par M. *Alph. Viollet*). Paris, Duvernois ; au bur. du Grand-Livre, 1834, in-8 de 24 pag.

103. Deux mots sur la Réplique de M. l'abbé de La Mennais; par H. F. J****. Paris, Duvernois, 1834, in-8 de 16 pag.

La *Réplique* n'est point de M. de La Mennais mais de M. Alph. Viollet.

104. Paroles d'un catholique, ou Défense de l'Ordre social ; par l'abbé *O. Vidal.* Paris, Méquignon junior, 1834, in-8 de 248 pages, 4 fr.

— Palabras de un catolico (impugnacion de las Palabras de un creyente), o Defensa del orden social, su autor el s^r^ *O. Vidal*, traduction libre ; por el d^r^ *Frey D. Antonio Guillem de Mazon.* Perpiñan, de la impr. de Alzine, 1835, in-12.

105. Deux mots de l'abbé de La Mennais, extraits des « Paroles d'un croyant ». Paris, de l'impr. d'Herhan, 1834, in-8 de 4 pag.

Signé : *F.-D. Demay*, officier destitué, mais non encore assommé ni aux galères, quoique combattant et décoré de juillet.

106. Réponse d'un chrétien aux « Paroles d'un croyant » ; par l'abbé *Bautain.* Strasbourg, Février, et Paris, Derivaux, 1834, in-8 de 96 pages, 2 fr.

107. Lettres de monseigneur *Tharin*, ancien évêque de Strasbourg, à M. le comte de S***, sur l'ouvrage de M. l'abbé de La Mennais, intitulé : « Paroles d'un croyant ». Lyon, Rusand, 1834, in-8 de 88 pages.

Dans un petit livre du même prélat, intitulé « Méditations religieuses et politiques d'un exilé », 2e édit. (Paris, Gaume frères, 1835), in-18, on

trouve un chapitre, le 26e, intitulé *Un Génie tombé*. C'est une allusion très saisissante à M. de La Mennais, et fort juste.

« Où vas-tu, génie brûlant, coursier fougueux, tu ne sens plus le frein, tu cours aux abîmes ».

« Tu voulais être doux et docile, comme l'agneau sous la houlette du berger, et tu rugis comme le lion ; mais ta voix se perdra dans l'Église, ainsi que la voix du lion dans le désert ».

« Tu veux être le flambeau de l'Univers ; et depuis ta révolte, je ne vois sortir de ta belle intelligence que les ténèbres de l'erreur, et de ton cœur passionné que les fumées de l'orgueil ».

« Tu veux être un grand arbre sous lequel les oiseaux du ciel trouvent un abri salutaire au moment de la tempête, et tu n'as plus de racines qu'à la surface du sol, et il ne faut qu'un coup de vent pour t'abattre ».

« La mer mugit contre le roc assis au fond de ses abîmes ; mais en vain elle le frappe jour et nuit : ses flots se brisent en écume contre la pierre, et se dissipent comme les nuages. Pauvre génie tombé ! tu ne seras qu'une vague légère, qui se brisera contre le rocher de l'Église ».

« Entends-tu sortir des entrailles de la terre ces mille voix confuses et funèbres qui t'appellent ? Ce sont les voix des enfants rebelles de l'épouse du Christ, qui n'ont pas dit avant leur dernière heure : Je me suis trompé, je me repens ».

« Jette un regard vers les collines éternelles ; et tu verras ton ange effacer, lentement, d'un air triste, ton beau nom sur le livre de vie. Arrête sa main par un cri de repentir. Il est temps encore. Ah ! pauvre génie tombé ! j'ai bien pitié de ton malheur ; aie pitié de toi-même ».

108. Lettre encyclique de notre saint-père le pape *Grégoire XVI* à tous les patriarches, primats, archevêques et évêques, du 25 juin 1834. Paris, impr. d'Adrien Leclère et Comp., 1834, in-8 de 15 pag.

Portant condamnation des « Paroles d'un croyant ». (Voy. la note du no XXVI.

109. Lettre circulaire de M. l'évêque de Chartres (*Claude-Hippolyte Clausels de Montals*) au clergé de son diocèse, au sujet de l'encyclique de Grégoire XVI, portant condamnation des « Paroles d'un croyant ». Paris, de l'impr. d'Adrien Leclère et Comp. (8 sept.) 1834, in-8 de 63 pag.

110. Paroles (les) d'un croyant, revues, corrigées et augmentées ; par un catholique (l'abbé *Wrindts*). Paris, Jeanthon, 1834, in-8, 4 fr.

Le texte de M. de La Mennais n'est pas reproduit dans cette glose ou critique ; et pourtant, lorsque ce livre parut, l'éditeur de l'ouvrage de M. de La Mennais présumant que le public pourrait être trompé par le titre et acheter l'un pour l'autre, intenta un procès à M. Jeanthon, et le tribunal le condamna à supprimer ce titre. Il fut remplacé par celui-ci : *Réfutation des Paroles d'un croyant, selon l'Église romaine* ; par un catholique.

111. Paroles d'un conciliateur catholique, ou de l'Esprit religieux au dix-neuvième siècle ; par *Victor Lagracerie*. Paris, Dérivaux, 1834, in-8 de 268 pages, 2 fr.

112. Lettres (deux) à l'auteur des « Paroles d'un croyant », avec le fac-simile d'une lettre de M. de La Mennais. (Par M. le marquis *de La Gervesais*). Paris, madame Goullet, 1834, in-18 de 108 pages.

Voy. plus bas le n° 114.

113. Paroles de providence; par madame *Clarisse Vigoureux*. Paris, Bossange père, 1848, in-8 de 236 pages, 5 fr.

114. Examen critique de l'ouvrage de M. l'abbé F. de Lamennais, intitulé: « Paroles d'un croyant ». Paris, Pihan-Delaforest, 1834, in-8 de 36 pages.

L'auteur termine cet écrit par ce paragraphe :

« Il ne nous reste qu'à prier Dieu de rappeler à l'humilité, au repentir, le cœur de M. l'abbé François (lisez Félicité) de La Mennais, et de lui faire miséricorde, s'il revient de son orgueilleuse frénésie ».

A la suite, et remplissant les pag. 33 à 36, est le *post-scriptum* que voici :

« Les derniers mots de l'opuscule qui précède exprimaient un vœu sincère, de notre part, pour la guérison mentale de M. l'abbé F. de La Mennais ».

« Mais voilà qu'au moment où nos pages sont sous presse, il nous tombe entre les mains une petite brochure toute récente, ayant pour titre : « Deux Lettres à l'auteur des Paroles d'un croyant », avec le fac-simile d'une « Réponse de M. de La Mennais », etc. (Voy. le n° 112) ».

« Cette brochure est l'ouvrage d'un homme dont nous respectons l'âge et le nom, d'un homme qui a beaucoup écrit depuis quarante ans, mais qui n'a pas toujours su se préserver des écarts fréquents de son imagination ».

« Cet homme est M. le marquis de .... (La Gervesais); et M. le marquis de .... dit, dans sa seconde lettre : « Si le sort m'avait donné à débattre les conditions de l'existence, j'aurais *recusé* et d'être *homme* et d'être *Français*, et d'être *noble* (1), tant à chacun de ces titres, il y a honte à recueillir ! »

« Du reste, les deux lettres, et quelques autres pièces qui suivent, prodiguent à M. de La Mennais les éloges de l'enthousiasme le plus outré, non seulement pour son talent et son génie, mais encore pour la haute sagesse des « Paroles d'un croyant, » pour l'admirable conception d'un système qui nie la *légitimité des rois* et *de tout gouvernement quelconque*, qui ne reconnaît d'autre légitimité que la *légitimité sociale*, c'est-à-dire celle de l'association universelle des hommes appelés à vivre entre eux fraternellement, sans chefs, sans lois, sans tribunaux !... »

« M. l'abbé de La Mennais, cet écrivain d'un aussi beau talent, d'un si grand génie, répond en ces termes aux compliments du marquis de ....: « Je crois, Monsieur, que nous nous rapprochons beaucoup pour le fonds « des idées, si nous ne sommes pas tout-à-fait d'accord. Il y a beaucoup à

(1) M. de La Gervesais était très orgueilleux de sa noblesse : elle n'était pourtant pas ancienne. Son père était un pêcheur, qui, ayant fait une belle fortune par le commerce de sardines, avait acheté le titre de marquis. Aussi son fils a-t-il été connu en Bretagne sous le sobriquet de *marquis de la Sardine*.

« faire *pour éclairer les esprits*, et cela demande du temps. *Je ne m'y épar-*
« *gnerai point en ce qui me concerne* autant que Dieu me donnera des for-
« ces. — Sauf le jugement trop favorable que vous portez de moi, *je ne*
« *trouve rien que de très vrai dans l'écrit que vous m'avez envoyé*, et dont il *se-*
« *rait bien désirable que les hommes de notre temps se pénétrassent*, etc., etc. »

« Ainsi donc, M. l'abbé de La Mennais, qui, par le malheureux ouvrage que nous venons de critiquer, a causé dans le monde un déplorable scandale, et qui, pour ce même ouvrage, est sous le coup de la haute censure ecclésiastique; M. l'abbé de La Mennais, que nous supposions confus et repentant, écrit encore, de La Chenaie, sous la date du 9 août 1834, la lettre qui contient le passage ci-dessus transcrit : il annonce que tant que Dieu lui prêtera force, il continuera d'*éclairer les esprits* dans le sens des « Paroles d'un croyant »; il admet, comme *vérités* incontestables et conformes à ses propres doctrines, toutes les idées surprenantes que proclame aujourd'hui M. le marquis de .... ».

« Pauvre abbé de La Mennais !... Est-il donc tout-à-fait en état de démence? »

« Si M. l'abbé de La Mennais n'est pas fou, nous passons de la pitié à l'indignation : nous ne voyons plus en lui qu'un *fils de Satan* !... Nous n'avons plus qu'à lui dire : *Errare humanum est, perseverare diabolicum* !... »

115. Paroles d'un homme, dédiées au croyant de La Mennais; par *Harro-Harring*. Trad. de l'all. par *Emmanuel-Napoléon Perrot*. Strasbourg, Schuler, et Paris, Dérivaux, 1834, in-8 de 76 pages, 3 fr.

116. Satanasso e la Revoluzione, con trapposto alle Parole di un credente ; da *Ludovico de Haller*. Modena, 1836, in-8.

Ce n'est ici qu'une traduction. Nous ignorons où a paru l'original français, de cette réfutation des « Paroles d'un croyant ».

117. Pensées d'un croyant catholique, ou Considérations philosophiques, morales et religieuses sur le matérialisme moderne, et sur divers autres sujets, tels que l'âme de bêtes, la phrénologie, le suicide, le duel et le magnétisme animal; par *P.-J.-C. Debreyne*. Paris, Poussielgue-Rusand, 1839, in-8 de 30 flles 3/4, 5 fr. — IIIe édit., augm. Paris, le même, 1844, in-8, 6 fr.

118. Voyant (le); par *Jos.-Prosper Enjelvin*. Clermont-Ferrand, Thibaud-Landriot, et Paris, Gaume frères, 1839, in-8 de 28 flles 1/4, 6 fr.

119. Examen des « Paroles d'un croyant »; par M. *Du Plessis de Grenedan*. 1840.

Voy. le n° 137.

Troisièmes Mélanges (N° XXVII).

120. Réponse d'un prêtre catholique français à un article des Troisièmes Mélanges de M. l'abbé de La Mennais. Paris, de l'impr. de Malteste, 1835, in-8 de 16 pag.

Affaires de Rome (N° XXVIII).

121. Du dernier ouvrage de M. de La Mennais (Affaires de Rome); par

M. *Sainte-Beuve.* — Impr. dans la « Revue des Deux-Mondes », octobre à décembre 1836.

M. Sainte-Beuve, grand admirateur de M. de La Mennais, n'a examiné les « Affaires de Rome » que sous le côté poétique, tel qu'il l'avait fait précédemment pour « l'Apocalypse du démon », ainsi qu'un illustre évêque a qualifié les « Paroles d'un croyant ».

M. Madrolle nous a transmis dans les notes de son « Histoire secrète du parti et de l'apostasie de M. de La Mennais » de piquants renseignements sur les rapports du poète avec le prêtre.

« M. de La Mennais avait assuré à tous ses anciens amis, qu'il avait renoncé à toute publication ; qu'il emportait comme Bias, tout avec lui, en retournant à la Chesnaye ; et cela pendant les semaines qu'il employait à lire et à arrêter les épreuves de ses *Paroles* impies, avec un ami, chez un imprimeur et chez un libraire, du nouvel ordre. L'ami est M. Sainte-Beuve, il corrigeait d'une main les épreuves, et de l'autre il préparait l'apologie de l'œuvre pour la « Revue des Deux-Mondes ».

« Selon le nouveau disciple du *Croyant*, celui-ci « a des pages retrouvées dans « l'Imitation »! Il y a dans l'apologiste des révolutions « un reste du sang des *Machabées* », les défenseurs élus du peuple de Dieu ; élus, si on peut le dire, par Dieu lui-même? Cependant, comme il est refusé à l'audace de ne pas se mentir à elle-même, le panégyriste indiscret reconnaît que le philosophe n'est plus qu'un poète; qu'il ne luit pas, mais qu'il brûle: *Ardet plus quàm lucet ;* et que ses dernières *Paroles*, qui, dans le fait, effafacent ses écrits, « forment son volume de prédilection!!! »

Autre part, on trouve la déclaration suivante, imprimée par M. Sainte-Beuve : « Avec le temps, l'abbé La Mennais a compris que le Saint-Siége se refusait à verser présentement la *Doctrine régénératrice*, et qu'il demeurait PLUS SOURD QUE LE ROCHER (mot sacré dans un chiffre des « Paroles d'un croyant) », quoique le peuple eût soif dans le désert ».

Et puis, le disciple bien-aimé du nouveau Dieu dit encore, en toutes lettres : « la MÉTHODE DE LA LIBERTÉ A REMPLACÉ, chez l'abbé La Mennais, la MÉTHODE D'AUTORITÉ... Il a cessé d'invoquer directement le Saint-Siége pour l'œuvre temporelle ».

Qui eut cru qu'après un si chaleureux panégyrique, le doux M. Sainte-Beuve, l'homme au premier rang parmi les plus remarquables et des plus honorables de la littérature française actuelle, dût, moins de dix ans plus tard, abandonner patrie, famille et fortune pour échapper aux conséquences des doctrines qu'il avait préconisées ; et aller vivre tranquille, loin des agitateurs, des poètes révolutionnaires et des démagogues qui nous ont amené les journées, si peu poétiques, de juin 1848, et leurs suites!!!

Pauvres poètes! de la vérité, si belle de sa noble simplicité, grâces aux oripeaux dont ils l'affuble, ils en ont fait ou un objet de risée, ou un épouvantable mégère.

Poésie! si enivrante pour les rêveurs disposés à t'employer selon les passions, tour à tour aux plus nobles et aux plus viles, ne pourras-tu donc jamais saisir plus convenablement la vérité!

122. Première Lettre de M. l'abbé *Combalot* à M. F. de La Mennais en réponse à son livre contre Rome, intitulé : « Affaires de Rome ». Paris, Gaume frères; Debécourt, 1836, in-8 de 108 pag.; ou 2e édit., de 99 pag., 1 fr. 50. c. —Deuxième Lettre. Paris, les mêmes, 1837, in-8 de 189 pag., 3 fr.

La première Lettre, datée de Châtenay, le 21 novembre 1836, a été imprimée à Lyon, chez Gabr. Rossary : elle a eu une seconde édition dans la même année. La deuxième Lettre a été imprimée à Paris, chez Béthune et Plon.

M. Combalot a été l'un des fervents disciples de M. de La Mennais, avant l'apostasie du prêtre; mais il a quitté le parti de ce dernier dès ses querelles avec Rome.

Les deux lettres de M. Combalot sont assez remarquables pour que nous extrayions de la première quelques passages, qui contiennent des appréciations et sur M. de La Mennais et sur les *Affaires de Rome*.

« Le temps, qui calme et assoupit d'ordinaire les émotions les plus vives et les douleurs les plus désespérées, n'a pu encore affaiblir dans mon âme la profonde indignation qu'a fait naître en moi le livre, où, au déclin de votre carrière, vous avez eu l'imaginable courage de consigner votre apostasie et la haine immense que vous inspire l'Église ».

« La chute d'un trône, l'exil de trois générations de rois, les sourde agitations qui se font entendre au sein de nos sociétés artificielles, me causent, je l'avoue, moins de surprise que la révolution morale et intellectuelle qui s'est accomplie en vous ».

« Rien de plus ordinaire, en effet, que ces mutations politiques, dont il faut chercher l'origine et la source dans les ténébreux calculs de l'égoïsme et dans l'absence des doctrines qui président à la stabilité des empires ».

« Les phases de votre génie formeront un jour l'un des chapitres le plus curieux et les plus lamentables de l'histoire des variations de l'esprit humain ; car peu d'hommes, en politique, en philosophie, en théologie même, ont varié autant que vous, jusqu'au jour fatal où s'est consommé la ruine de votre foi « par ces modifications profondes que vous avez dû subir nécessairement ». Mais cet examen me mènerait loin. Je dois dire, cependant, que nul homme peut-être, ne posséda plus pleinement que vous les défauts de ses qualités. Votre génie est inflexible et absolu, et vous êtes plus poète que philosophe. Quand vous envisagez une question quelle qu'elle soit, votre pensée synthétique s'imagine toujours la contempler dans ses rapports universels : vous croyez la tenir tout entière, et les conséquences les plus étonnantes, les plus extrêmes et les plus hardies jaillissent de votre raison. Mais, dès que le point de vue d'où vous la considérez a changé pour vous, et a fait naître des rapports inaperçus, vous n'en tenez aucun compte. Votre esprit procède à sa manière, et voilà la cause des incessantes modifications, ou plutôt des perpétuelles contradictions de votre vie politique et littéraire ».

M. l'abbé Combalot examine ensuite la nouvelle publication de M. de La Mennais.

« L'acte d'accusation que vous avez dressé, dans les *Affaires de Rome*,

contre l'Église et contre son chef, et dans lesquelles vous avez ramassé, comme en un faisceau, tous vos blasphêmes, se résume ainsi : »

« Le Pape et la hiérarchie pontificale ont vendu la doctrine de Jésus-Christ aux tyrans. Pour prix de l'or qu'ils reçoivent des rois de la terre, ils ont marqué le livre des Saints-Évangiles du sceau du despotisme et de la servitude, et ils ont dit : « Peuples, obéissez aux hommes à diadème ; vos biens, vos vies, tout leur appartient : quoi qu'ils fassent, vous devez tout souffrir, sans résister, sans murmurer ; leur pouvoir est indéfectible, ils sont ici-bas les images de Dieu ».

« Quiconque a lu attentivement les *Affaires de Rome* sera forcé de convenir, que telle est la pensée dominante de cet ouvrage. C'est là le cauchemar de votre haine, et le cercle dans lequel tourbillonne incessamment votre raison tombée ».

Un examen sévère de l'opuscule sur *les Maux de l'Église*, démontrerait, peut-être, que déjà à cette époque votre foi avait reçu de cruelles atteintes, et qu'il s'y était fait des modifications effrayantes ; mais quel abîme vous sépare aujourd'hui de Frascati (1) ? Le savant religieux, dans le sein duquel vous versiez vos amères douleurs, vous regardait peut-être comme le Jérémie de ces tristes temps. Qu'il était loin de soupçonner que le livre, dont vous lui lisiez les pages brûlantes, était conçu dans un ordre d'idées qui subiraient bientôt de profondes et nécessaires modifications !

« Catholique et prêtre encore à Frascati, vous êtes devenu l'ennemi de l'Église et du sacerdoce ; et voilà le sens littéral de ces paroles désespérantes : « Il fut conçu dans un ordre d'idées qui ont dû nécessairement « subir de profondes modifications ».

« ... Quel est l'homme au monde qui, après avoir lu le livre que vous avez composé à Frascati, et qui n'offre qu'un développement *exagéré* des pensées principales exposées dans « l'Avenir », puisse se persuader que vous ayez attendu, avec un filial amour pour l'Église, dans le calme de cette retraite, la décision du Saint-Siége sur les doctrines de « l'Avenir ? »

« Méditez, Monsieur, l'épilogue sacrilége que vous avez placé à la suite des *Maux de l'Église*, et vous avouerez vous-même que cette pièce de poésie est une production délirante, qui suppose, non pas simplement « des modifications subies par une intelligence », mais une perturbation tellement profonde, qu'elle serait de nature à épouvanter l'enfer ».

« Ce dernier opuscule commencé à Rome ou à Frascati, pendant la halte de colère que vous y faisiez, en attendant l'examen de vos théories révolutionnaires, ressuscite, en les exagérant, toutes les doctrines de « l'Avenir », et récèle le germe de l'erreur monstrueuse que vous voudriez substituer au Protestantisme, pour n'avoir pas la honte de vous faire le disciple d'un moine apostat en cessant d'être celui de Jésus-Christ ».

123. Lettre (première) de *J.-J.-L. Goudard*, prêtre du diocèse de Greno-

---

(1) Lieu où ce livre a été composé.

ble, à M. l'abbé Combalot, à l'occasion de la première Lettre adressée par celui-ci à M. de La Mennais. Paris, Daubrée, 1837, in-8 de 188 pag.

Cette première Lettre n'a pas eu de suite.

124. Appendice à la dernière brochure de M. de La Mennais, intitulée : « Affaires de Rome »; par un indigène du bassin septentrional de la Tournette. Traduit du manuscrit en italien par M. l'abbé ***. Chambéry, de l'impr. du Gouvernement, 1836, in-8 de 26 pages.

125. Rechute (la) de l'abbé de La Mennais; par M. *Madrolle*. 1837.

Chapitre ajouté à la seconde édition de la « Logique d'un fidèle, ou l'on présente l'histoire du parti et la réfutation des ouvrages de M. l'abbé de La Mennais », par le même auteur. Ce chapitre a pour objet la critique des *Affaires de Rome* et les *Maux de l'Église et de la Société*.

126. Stances à M. l'abbé de Lamennais, à l'occasion de son dernier ouvrage intitulé : « Affaires de Rome »; par l'abbé *L.-F.-E.* (*Eymin*). Grenoble, Prudhomme, 1837, in-8 de 24 pag.

Quelques beaux vers, ce qui est déjà beaucoup, parmi d'autres assez faibles.

127. Premiers Chants, précédés de deux Épîtres à M. de Lamennais sur les « Affaires de Rome »; par *Victor Davin* (de Veynes, Hautes-Alpes). Lyon, Pelagaud; Lesne et Crozet, 1837, in-12 de x et 112 pag.

L'une des deux Épîtres avait été déjà imprimée : Gap, J. Allier, 1837, in-8 de 15 pag.

Le Livre du peuple (N° XXIX).

128. Épître à M. l'abbé de La Mennais. (En vers); par M. le comte *A.-H. de Lahaye*. Paris, Hivert, 1837, in-8 de 16 pages.

129. Peuple (le) au citoyen La Mennais; par *T. Dinocourt*. Paris, Bohaire; Delaunay, 1838, in-18.

130. Lettre (deuxième) à M. de La Mennais, à l'occasion de son « Livre du peuple », avec de nombreuses notes, et suivie d'une Notice biographique sur le même, de divers fragments d'un poème inédit sur la première révolution française, et d'une Notice sur les Camaldules, l'église de Saint-Grégoire, à Rome, etc; par M. le comte *A.-H. de Lahaye*. Paris, Hivert, 1838, in-8 de 108 pages, 2 fr. 50 c.

131. Radicalisme (du) évangélique. Le « Livre du peuple » de M. F. de La Mennais; par M. *Lerminier*. — Imprimé dans la « Revue des Deux-Mondes », IVe série, t. XIII, janv.-mars 1838.

132. Lettre à M. Lerminier sur son examen du « Livre du peuple »; par George Sand [madame *Aurore Dudevant*]. — Impr. dans la « Revue des Deux-Mondes », IVe série, t. XIII, janv.-mars 1838.

133. Réponse à George Sand (madame Aurore Dudevant) (sur le précédent article); par M. *Lerminier*. — Impr. dans la « Revue des Deux-Mondes », IVe série, t. XIII, janv.-mars 1838.

134. Lettre à G. Sand, sur sa polémique avec M. Lerminier, à l'occasion

de M. de La Mennais; par *Edouard de Pompery*. Paris, Beaujouan, 1838, in-8 de 38 pag., 75 c.

135. Abbé (l') de La Mennais devant le tribunal du peuple; par *Napoléon Caillot*, membre de l'Académie du Prytanée. Avec cette épigraphe:

> Quand il parlerait d'un ton humble,
> ne vous fiez point à lui, parce qu'il y
> a sept replis au fond de son cœur.
>
> (BIBLE.)

Paris, imp. de L.-B. Thomassin et Comp. — Au bureau central, boulevart du Temple, n° 46, 1838, in-8 de 192 pag.

136. Paroles (les) d'un homme du peuple; réfutation du « Livre du peuple », de F. de La Mennais; par *M. G. de Cuendias*. Toulouse, de l'impr. de Valery, 1838, in-12 de 5 files 2/3.

137. Examen des « Paroles d'un croyant » et du « Livre du peuple »; par M. *Du Plessis de Grenedan;* Rennes, Frout, et Paris, Dentu, 1840, in-8 de 26 files, 7 fr. 50 c.

138. Lettre à M. l'abbé de La Mennais; par un homme potence (M. *Cl.-Théoph. Duchapt*, alors conseiller à la Cour royale de Bourges). (En vers.) Paris, Schwartz et Gagnot, 1840, in-8 de 30 pag.

C'est sous la qualification d'hommes potences que M. l'abbé de La Mennais, dans son « Livre du peuple » désigne les magistrats du dernier gouvernement, magistrats qu'il a bien le courage d'assimiler aux juges du tribunal de Fouquier-Tainville et aux membres des commissions militaires de l'Empire et des cours prévotales de la Restauration. Voici ses propres expressions :

« On a des juges dont le métier est d'expédier les accusés comme les « bourreaux les condamnés, purs instruments de torture et de mort, « HOMMES-POTENCES !! » (pag. 73).

A la page 93, il dit de la Société que c'est un *parc*, un troupeau de *bétail humain destiné par le pouvoir à assouvir ses convoitises*.

Note de l'opuscule.

Cet opuscule, qui renferme de beaux vers et de nobles pensées, était prêt à être livré au public lorsque M. de La Mennais fut traduit pour la troisième fois devant les tribunaux, et cette fois-ci condamné à la prison. L'auteur de cet opuscule eut la générosité de ne pas le mettre en circulation. Nous reproduisons cette pièce, peu connue, parmi celles, qui, à la fin de cette notice, forment les *stygmates de l'apostat*.

139. Un petit Livre philosophique à propos d'un autre petit livre qui ne l'est pas (le « Livre du peuple »), de M. de La Mennais; par M. *Simonot*, officier d'administration des hôpitaux militaires. 1843.

Impr. dans le volume de l'auteur intitulé « Jeanbouchedor, ses Contes bigarrés et Discours en l'air », in-12.

De l'Esclavage moderne (N° XXX).

140. Réponse à M. de La Mennais sur l'esclavage moderne et le suffrage

universel; par *Adolphe Archier*. Paris, Adrien Leclère, 1840, in-8 de 32 pages.

Esquisse d'une philosophie (N° XXXII).

141. Sur l'Esquisse d'une philosophie, de M. F. de La Mennais; par M. *Jules Simon*. — Impr. dans la « Revue des Deux-Mondes, IVe série, tome XXV (1841).

142. M. La Mennais réfuté par lui-même, à l'occasion de son ouvrage intitulé : « Esquisse d'une philosophie ». (Par M. l'abbé *Peltier*.) Paris, Debécourt, 1841, in-8 de 92 pages, 1 fr. 50 c.

143. Esquisse d'une critique sur « l'Esquisse d'une philosophie », par M. La Mennais; par *Alfred Vigneron*, avocat. De l'impr. de Faye, à Bordeaux. — Paris, les libr. du Palais-Royal; Hivert, 1841, in-8 de 80 pag.

Amschaspands et Darvands (N° XXXV).

144. Sur les Amschaspands et Darvands de M. de La Mennais; par *A. de Courcy*. — Impr. dans « le Correspondant », tome II, pag. 250 et suiv.

145. De la Poésie de M. La Mennais, à l'occasion de : Amschaspands et Darvands; par M. *Lerminier*. — Imprimé dans la « Revue des Deux-Mondes », nouv. (5e) série, tome Ier (1843).

IV. DU CATHOLICISME DANS SES RAPPORTS AVEC LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE.

Des Sociétés bibliques (N° XL).

146. Lettre à M. l'abbé F. de La Mennais, sur son article intitulé : « Des Sociétés bibliques ».

Imprimée en 1819 dans le « Moniteur ». M. de La Mennais fit une *Réponse* à cette Lettre; elle a été réimpr. dans le premier recueil des « Mélanges religieux et philosophiques » de l'auteur, aux pages 343-63.

De la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil (N° XLV).

147. A M. de La Mennais (sur son ouvrage intitulé : « De la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil »). Avec cette épigraphe : *Medià autem nocte clamor factus est*. Lyon, de l'impr. J.-M. Boursy, 1825, in-8 de 26 pages.

Signé : *J.-W. Würtz*, vicaire de Saint-Nizier, à Lyon.

148. Épître à M. l'abbé de La Mennais; par *J.-P.-G. Viennet*. Avec cette épigraphe : *Tantæne animis cœlestibus iræ*. VIRG. Æneid. Paris, Ladvocat, 1825, in-8 de 31 pag.

Vingt-cinq notes remplissent les cinq dernières pages.

Cette *Épître* a obtenu deux éditions en moins de trois mois.

149. Quelques mots sur des réflexions nouvelles de M. l'abbé de La Mennais; par le comte *J.-Denis de Lanjuinais*. 1826.

Impr. à la suite de l'opuscule intitulé : « Les Jésuites en miniature »

ou le livre « du Jésuitisme » (de M. de Pradt) analysé.... Paris, Baudouin frères, 1826, in-18.

150. Lettre d'un grand-vicaire (M. l'abbé *Clausel de Coussergues*, membre du conseil de l'instruction publique) à un homme du monde, sur l'écrit de M. l'abbé de La Mennais, intitulé : « De la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil ». Paris, Adr. Leclère et Comp., 1826, in-8 de 74 pag.

151. Quelques Observations sur le dernier écrit de M. l'abbé de La Mennais ; par un ancien grand-vicaire (M. l'abbé *Clausel de Coussergues*, membre du conseil de l'instruction publique, vicaire-général de Beauvais). Paris, Adr. Leclère, 1826, in-8 de 24 pag., 50 c.

152. Lettre de M. l'évêque de Chartres (*Cl.-H. Clausel de Montals*), à un de ses diocésains, sur un écrit de M. l'abbé de La Mennais, intitulé : « De la Religion dans ses rapports avec l'ordre civil et politique ». Paris, Adr. Leclère et Comp., 1826, in-8 de 80 pages, 1 fr. 50 c.

153. Gallican ultramontain (le), ou Défense des ultramontains contre leurs adversaires irréfléchis ou mal intentionnés; par un Français catholique. Paris, Dentu; Ponthieu, 1826, 2 part. in-8, ensemble de 160 pages.

154. Quelques Observations sur le dernier écrit de M. l'abbé de La Mennais; par un ancien grand-vicaire (l'abbé *Clausel de Coussergues*). Paris, Leclère, 1826, in-8 de 20 pages, 50 c.

Ces Observations sont courtes; elles sont écrites dans un but de conciliation. *En rejetant le système* de l'abbé de La Mennais *sur la manière d'entendre le pouvoir indirect de la puissance spirituelle sur la temporelle*, l'auteur ne croit pas avec les gallicans que *les nations ainsi que les particuliers doivent se laisser égorger comme un troupeau de moutons, le souverain fut-il pire que Néron, Caligula, Henri VIII.* Les *erreurs* de l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* sont à ses yeux *des peccadilles qu'on doit pardonner à cet illustre Breton.*

155. Nouvelles Observations sur l'ouvrage de M. l'abbé F. de La Mennais, intitulé : « De la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil, et sur diverses apologies de cet auteur, avec une courte Réfutation de certains jugements portés sur les discours de M. l'évêque d'Hermopolis, relatifs aux affaires ecclésiastiques »; par un ancien grand-vicaire (M. l'abbé *Clausel de Coussergues*, membre du conseil de l'instruction publique, vicaire-général de Beauvais). Paris, Adr. Leclère, 1826, in-8 de 68 pag., 1 fr. 25 c.

156. Dernières Observations sur le dernier ouvrage de M. F. de La Mennais et sur les nouveaux écrits de ses apologistes; par un ancien grand-vicaire (M. l'abbé *Clausel de Coussergues*, membre du conseil royal de l'instruction publique). Paris, Adr. Leclère, 1826, in-8 de 68 pages, 1 fr. 50 c.

157. Enfin un mot sur divers écrits intitulés : Quelques Observations, nouvelles Observations, Réflexions diverses, etc., etc., d'un ancien grand-vicaire; par *un ancien professeur*, qui appelle un chat un chat..., ou Enfin

un mot sur ce M. Clausel. De l'impr. d'Ant. Boucher, à Paris. Paris, les march. de nouv., 1827, in-8 de 54 pag.

Défense de M. de La Mennais et de son école contre MM. les gallicans et M. Clausel de Coussergues, dont ce dernier s'est constitué le champion.

En tête de cet écrit, on trouve le court avis suivant:

« M. l'abbé Clausel, qui, dans ses élucubrations théologiques, suit le précepte d'Horace, et va toujours *crescendo*, vient de se surpasser encore dans son dernier mot sur le « Mémorial » Il y dénonce la « Société catholique des bons livres » comme ayant les mêmes doctrines que le « Mémorial, c'est-à-dire selon lui, des *doctrines subversives de la saine philosophie et de la foi;* il y traite de Vadius et de Trissotin, les savants et les pieux auteurs qui se livrent à cette bonne œuvre; et *se fait*, dit-il, *un devoir de conscience* de mettre sous les yeux des évêques un *programme* rempli de *folies* qu'elle a publié, etc., etc. »

« Persuadé que la « Société catholique » répondra pour elle, et MM. du « Mémorial catholique » pour eux, nous laisserons l'impudent Zoïle dans sa dernière brochure, espérant toutefois que son supérieur lui fera incessamment administrer quelques remèdes, si mieux il n'aime s'en séparer et l'envoyer à Antycire ».

« Nous prévenons aussi que tout ce qui est en *italiques*, dans le cours de cet écrit, appartient à M. l'abbé Clausel ».

Les termes de cet avis établissent suffisamment que tout l'écrit n'est qu'un pamphlet d'un des hommes du parti lammenaisien.

158. Lettre à M. l'abbé La Mennais. Paris, Delaforest; Boucher, 1826, in-8 de 28 pag.

M. de La Mennais a répondu à plusieurs de ces critiques.

Des Progrès de la Révolution... (*Nº XLVI*).

159. Mandement de M. l'archevêque de Paris (*de Quélen*) sur la mort de Léon XII et sur l'ouvrage de M. de La Mennais, intitulé : « Des Progrès de la Révolution, etc. Paris, Adr. Leclère, 1829.

M. F. de La Mennais répondit à ce Mandement par deux lettres. (Voyez le nº LXVII).

160. Courtes Observations sur l'écrit intitulé : « Des Progrès de la Révolution. (Par M. *Arbaud*, évêque de Gap.) 1828.

Imprimé dans le nº 63.

161. Lettre de M. *de Frenilly* à M. de *** (de Bonald), pair de France, sur le livre de M. l'abbé de La Mennais, intitulé : « Des Progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église. 23 février 1829. Paris, J.-J. Blaise, 1829, in-8 de 66 pages.

162. Réponse de M. de *** (le vic. *de Bonald*), pair de France, à la Lettre qui lui a été adressée par M. de Frenilly, au sujet du dernier ouvrage de M. l'abbé de La Mennais. Paris, A. Leclère et Comp., 1829, in-8 de 23 pag.

163. Sur l'ouvrage de M. de La Mennais, intitulé : « Des Progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église »; par M. le baron *d'Eckstein*. 1829. — Imprimé dans le recueil intitulé « le Catholique ».

164. Un mot sur la conduite politique des catholiques belges, des catholiques français et sur l'ouvrage de M. de La Mennais, intitulé : « Des Progrès, etc. »; par M. le comte *Félix de Mérode*. Bruxelles, 1829, broch. in-8.

165. Simiel et Sabaoch, dialogue; par M. le comte *Arthur O'Mahony*. 1829. — Imprimé dans le « Mémorial catholique », février 1829.

L'esprit est, comme on le pense bien, la chose qui y manque le moins. Ce petit écrit, qui s'annonce sous une forme plaisante, est pourtant souvent sérieux et donne beaucoup à penser.

166. Progrès (des) de la guerre contre les sens commun, ou M. l'abbé de La Mennais jugé par les conséquences de ses principes; par l'abbé *Leroy de Chantigny*. Paris, rue Hautefeuille, n° 20, 1829, in-8 de 96 pages.

167. Observations sur la brochure de M. F. de La Mennais, intitulée : « Des Progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église »; par M. l'abbé *Flottes*. Montpellier, Virenque, 1829, in-8 de 24 pag.

168. Compte-rendu des Observations de M. l'abbé Flottes sur l'ouvrage de M. F. de La Mennais, ayant pour titre : « Des Progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église; suivi de Réflexions sur un article de M. le comte O'Mahony, inséré dans le « Mémorial catholique » (février); par M. *C. Huart*. Montpellier, Virenque, 1829, in-8 de 40 pag.

V. POLITIQUE.

LOIS ET INSTITUTIONS DE LA FRANCE AU POINT DE VUE DES IDÉES ULTRAMONTAINES, AGITATRICES ET RÉVOLUTIONNAIRES DE M. DE LAMENNAIS.

In quatuor articulos declarationis anno 1682 *editæ aphorismata* (*N° LXXXIII*).

169. Instruction pastorale de Mgr l'évêque de Chartres (*Cl.-Hipp. Clausel de Montals*) au sujet des attaques livrées dans ces derniers temps à la religion et à ses ministres. Paris, Adr. Leclère et Comp., 1826, in-8 de 50 pag., 1 fr.

En faveur des libertés de l'Église gallicane, contre les doctrines de M. de La Mennais.

170. Aphorismata opposita aphorismatibus in quatuor articulos declarationis anno 1682 editae, auctore *J. L.* (*Jean Labouderie*). Parisiis, Moutardier, 1826, in-8 de 8 pages.

171. Antidote contre les Aphorismes de M. F. D. L. M. Par un professeur de théologie, directeur de séminaire (l'abbé *P.-D. Boyer*, alors directeur du séminaire Saint-Sulpice). Paris, Adrien Leclère, 1826, in-8 de 20 pag. — Seconde édition. Paris, le même, 1826, in-8 de 144 pag.

172. Lettres d'un théologien catholique romain et bon français à un homme en place qui lui avait manifesté la peine que lui causaient les discussions qui viennent de s'élever au sujet des quatre articles de 1682 et les craintes qu'il en concevait pour l'avenir. Lons-le-Saulnier, 1827, in-8 de 96 pag.

Cinq lettres.

173. Aphorismatibus in quatuor articulos declarationis anno 1682 editae, ad juniores theologos, auctore F. D. L. M., alia apponuntur aphorismata, auctore *J.-B.-M. F.* (*Flottes*). Monspeliensis, Aug. Seguin, 1826, in-8 de 8 pages.

Politique à l'usage du Peuple (*N° CXXV*).

174. Politique (de la) à l'usage du peuple, de M. F. de Lamennais; par M. *Paulin Lymayrac*. Paris, Dentu, 1840, in-8 de 108 pag., 3 fr.

Imprimé d'abord dans la « Revue du dix neuvième siècle », seconde série, 1840, tome VI.

Le Pays et le Gouvernement (*N° CXXX*).

175. Procès de M. F. La Mennais devant la Cour d'assises, à l'occasion d'un écrit intitulé : « le Pays et le Gouvernement ». Relation complète, contenant les faits préliminaires, le réquisitoire, les plaidoiries, tous les passages incriminés, l'opinion des journaux, etc. Suivie d'une Notice biographique et littéraire sur M. F. La Mennais ; par M. *Elias Regnault*. Paris, Pagnerre, 1841, in-8, 1 fr.

Du Passé et de l'Avenir du Peuple (*N° CXXXI*).

176. M. La Mennais refuté par lui-même, ou Examen critique du livre intitulé : « Du passé et de l'avenir du peuple » ; par *T. Dezamy*. Paris, Prevost; Rouanet, 1841, in-32.

Projet de Constitution (*N° CXXXIV*).

177. Examen critique de quelques articles du projet de Constitution publié par M. Lamennais; par *un Belge*. Lille, F. Bracke, et Paris, tous les libraires, 1848, in-8 de 24 pages, et in-12 de 48 pages.

En tête de cet opuscule, on lit l'avis suivant *au lecteur :*

Si je croyais pouvoir critiquer tous les articles du projet de Constitution de M. Lamennais, je tomberais à côté de ce célèbre abbé dans une grave et prétentieuse erreur : je supposerais qu'un seul homme pût rédiger les lois fondamentales d'un grand peuple. — L'Assemblée nationale a jugé qu'il fallait dix-huit capacités spéciales pour faire le projet de Constitution et elle a jugé très sagement.

Je ne parlerai que de ce que je connais, de ce que l'expérience m'a appris et qu'une conviction raisonnée m'a fait mettre en principe. Je critique un très petit nombre d'articles et je ne parle que de quelques autres qu'en passant. — C'est surtout de ce qui a rapport à l'enseignement que j'ose parler et dont je crois devoir parler afin de prévenir les amis du bien public.

178. Réforme communale et départementale. — Impr. dans le journal « le Commerce », nos des 6 et 7 septembre 1848, et reproduit par « la Patrie ».

Dans le second article de cet écrit, l'auteur reconnaît qu'il est en désaccord avec M. de La Mennais, qui l'a précédé dans cette voie.

« La commune cantonale de M. La Mennais est loin d'être une nouveauté. Sous l'ancien Directoire, la France a déjà fait l'expérience de ce système, dont les résultats n'ont pas répondu aux espérances qu'il avait données. La Constitution du 5 fructidor an II supprima les districts, autrement dit, les arrondissements. En même temps elle fit de chaque chef-lieu de canton le siége d'une municipalité dont l'action s'étendait à plusieurs communes, dans chacune desquelles existait un simple agent municipal, préposé à la tenue des registres de l'État civil. Cette même constitution décida qu'un commissaire du gouvernement nommé par le pouvoir central serait institué auprès de chaque administration cantonale ».

« Ainsi, M. La Mennais ne s'est pas mis en grands frais d'imagination quand il a proposé la commune cantonale. Non seulement il n'a rien innové dans cette matière ; mais il est même difficile de copier avec plus de servilité qu'il ne l'a fait une constitution dont l'essai malheureux ne semblait cependant pas devoir l'encourager à jouer, à l'égard des législateurs de l'an II, le modeste rôle de plagiaire. Il est évident que M. de La Mennais obéissait vaguement à des préoccupations de même nature que les nôtres. Le point de départ de ses vues est nécessairement cette conviction où nous sommes qu'il existe un nombre considérable de communes infimes et impuissantes qui ne peuvent que gagner à être groupées autour d'un centre administratif plus important. Mais ses opinions étant plus instinctives que raisonnées, il a pu facilement errer sur le terrain de la pratique tout en étant dans le vrai sur le terrain de la théorie ».

Avant tout, est-ce bien aujourd'hui qu'on pourrait songer à créer un nouveau corps d'administrateurs? »

VIII. M. F. DE LA MENNAIS, JOURNALISTE.

(Nº CLXVI).

179. Esprit de MM. de Châteaubriand, Bonald, La Mennais, Fiévée, Salaberry, Labourdonnaye, Castel-Bajac, d'Herbouville, O'Mahony, Martainville, Jouffroi, Sarran, etc., etc., ou Extraits de leurs ouvrages politiques et périodiques depuis la Restauration jusqu'à ce jour. (Par le baron *Staigé*). Paris, A. Egron, 1819, in-8, 3 fr. 50 c.

180. Coup-d'œil (nouveau) sur le « Mémorial catholique »; par un ancien grand-vicaire (M. l'abbé *Clausel de Coussergues*, conseiller au conseil de l'instruction publique, vicaire-général de Beauvais). Paris, Adr. Leclère et Comp., 1827, in-8 de 53 pages, 1 fr. 25 c.

181. Encore un mot sur le « Mémorial et ses doctrines subversives de la saine philosophie et de la foi » ; par M. l'abbé *Clausel de Coussergues*, conseiller au conseil d'instruction publique, vicaire-général de Beauvais. Paris, Adr. Leclère, 1827, in-8 de 60 pag., 1 fr. 25 c.

182. Mémorial catholique (le), la Société catholique et l'Encyclopédie catholique ne font qu'un, ou Justification d'un écrit intitulé : « Encore un mot sur le « Mémorial », etc.; par M. l'abbé *Clausel de Coussergues*, conseiller au conseil royal de l'instruction publique, vicaire-général de Beauvais. Paris, Adrien Leclère, 1837, in-8 de 56 pag., 1 fr.

183. Réflexions diverses sur les écrits de M. l'abbé F. de La Mennais, et sur le « Mémorial »; par un ancien grand-vicaire (M. l'abbé *Clausel de Cousergues*, membre du conseil royal de l'instruction publique). Paris, de l'imp. d'Adr. Leclère et Comp., 1826, in-8 de 55 pag., 1 fr. 50 c.

Dans un court Avertissement placé en tête de cet écrit, l'auteur dit :

En publiant nos « Dernières Observations sur l'ouvrage de M. de La Mennais et sur les écrits de ses apologistes », nous avions cru terminer nos débats avec MM. du « Mémorial ». Nos espérances ont été trompées. Dans le numéro du mois de septembre qui vient de s'écouler, trois de nos adversaires répondent tour à tour, et chacun à sa manière, à nos « Observations ». Toutefois, il est probable que nous n'aurions opposé que le silence à leurs interpellations un peu rudes, si d'autres considérations ne nous avaient fait un devoir de réprendre une tâche que nous croyions achevée. Plusieurs archevêques, qui ont eu la bonté de lire nos « Observations » avec une bienveillance et un intérêt que nous rapportons entièrement à la cause que nous avons essayé de défendre, nous ont fait l'honneur de nous écrire pour nous témoigner le regret que ces « Observations » fussent les « dernières », et en nous engageant à continuer un travail qu'ils ne jugent pas inutile, ils ont bien voulu nous indiquer quelques points de cette controverse que nous n'avions pas encore développés. De tels suffrages font oublier facilement l'amertume de quelques écrivains, et nous faisons volontiers, à des conseils honorables, le sacrifice de nos propres pensées et de notre répugnance.

« Le titre des « Dernières Observations », que portait notre dernier écrit, nous a déterminé à donner celui de « Réflexions diverses » à ces nouvelles remarques. MM. du « Mémorial » ne verront peut-être dans ce changement qu'une distinction subtile, mais nous espérons qu'elle nous sera pardonnée par tous ceux qui ont lu avec quelque satisfaction nos précédents écrits ».

184. De M. de La Mennais et de son journal « l'Avenir ». — Impr. dans la « Revue de Paris », tome XXII (1831).

185. Courte Réponse à M. de Châteaubriand, avec un mot à M. de La Mennais. (Par M. le comte *Desnos*). Paris, de l'impr. de Béthune (vers 1831), in-8 de 8 pag.

Contre les doctrines de « l'Avenir ».

L'exemplaire que nous avons tenu entre les mains a de plus, à la fin, un feuillet, non paginé, extrait en grande partie de « l'Origine des sociétés », etc., de M. l'abbé Thorel.

186. Lettre encyclique de notre saint-père le Pape *Grégoire XVI* à tous les patriarches, primats, archevêques et évêques. Rome, le 18 septembre 1832. Paris, libr. d'Adrien Leclère et Comp., 1832, in-8 de 29 pag.

Contre les doctrines de « l'Avenir ».

187. Lettre encyclique (nouvelle édition) et Brefs de notre saint-père le Pape *Grégoire XVI*. — Circulaire de M. l'évêque de Rennes et Lettres de M. de La Mennais. Paris, de l'impr. d'Adr. Leclère et Comp., 1833, in-8 de 79 pag.

Sur le recto du deuxième feuillet de cette seconde édition, on lit la note suivante :

« On a cru utile de recueillir toutes les pièces officielles relatives à une « affaire qui occupe beaucoup en ce moment, le public religieux ; on « donne ces pièces dans leur ordre naturel et sans réflexions. On a seu- « lement ajouté une note après les lettres de M. de La Mennais ».

188. Quelques Réflexions sur la lettre encyclique. (Extrait de la « Revue européenne) ». Paris, de l'impr. de Béthune, s. d., gr. in-8 de 26 pag.

Sur la ligne politique suivie par « l'Avenir », condamnée par la Cour de Rome.

189. A M. de La Mennais; par *H. de La Rochejacquelein*. Paris, 28 avril 1848. (Paris, de l'impr. d'A. René), 1848, in-8 de 8 pag.

Réponse à quelques articles violents du « Peuple constituant » contre les *légitimistes*, que, dans sa bonne foi M. de La Rochejacquelein affirme n'exister qu'à l'état imaginaire de parti.

190. Un Évangélisant. — Imprimé dans le « Corsaire » du 7 juillet 1848.

Article trop spirituel, et d'ailleurs très court, pour que nous résistions à le donner ici.

« Voilà l'ex-abbé La Mennais qui met décidément « le Peuple constituant », journal socialiste, au dessus de l'Évangile ».

« L'Évangile est un petit livre qui obtint autrefois à son apparition une certaine vogue ; il eût douze éditeurs, nommés apôtres, qui le répandirent dans le petit Univers alors connu. Ces éditeurs furent décapités ou crucifiés à cause de ce livre, ce qui n'est jamais arrivé encore au gérant du journal de M. La Mennais, ni M. La Mennais lui-même »

« Chez les Corinthiens, les Galates, les Éphésiens, les Alexandriens, le petit volume fut tiré à un nombre inouï d'exemplaires. Des légions romaines qu'on appelait la *Foudroyante* et la *Victorieuse*, ayant pour colonels Maurice et Victor, se firent massacrer pour l'Évangile. Jamais succès pareil. Homère fut éclipsé ».

« Entre autres choses remarquables, ce livre disait : *Celui qui s'abaisse sera exalté, celui qui s'élève sera abaissé. — Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais point qu'il te fût fait. — Heureux ceux qui souffrent parce qu'ils seront consolés. — Aimez Dieu et votre prochain*, *voilà la loi et les prophètes.* »

« L'ex-abbé La Mennais arrive mil huit cent quarante-huit ans après l'Évangile, et publie le « Peuple constituant », feuille socialiste adressée nécessairement au peuple. Il y a cette différence pourtant que l'Évangile des apôtres se délivre gratis dans les églises, et que le « Peuple constituant » se vend 24 fr. par an. Aussi, le peuple ne balance pas un instant, il va écouter l'Évangile à Saint-Eustache ou à Notre-Dame, et il achète pour 24 fr. de pain, de viande et de vêtement. Il n'y a pas encore de journal qui vaille cela ».

« L'ex-abbé de La Mennais est un homme de talent et de style, qui paraît garder un ressentiment profond de ce qu'on ne l'a pas nommé pape.

C'est pour cela qu'il s'est jeté dans toutes les fureurs de la démagogie, et qu'il publie un Évangile socialiste au prix de 24 fr. par an. »

« On trouve de tout dans cet Évangile, excepté une parole évangélique. Toute phrase y récèle l'inimitié. Point d'alinéa qui ne demande que l'aristocratie soit jetée en pâture aux bêtes du Cirque. Des forcenés qui viennent d'ensanglanter la ville et de remplir Paris d'orphelins, M. de La Mennais en fait des anges parés de blanches ailes ».

« Chose bizarre! dans l'incroyable Évangile dont nous parlons, quand on vint à lire le mot de pardon, il se trouve placé immédiatement auprès de celui de haine. — Pardon pour les insensés qui ont organisé les ouvriers des faubourgs en hordes assassines, haine à ceux qui les ont contraints à mettre bas les armes! Ceux-là n'ont ni cœur, ni entrailles, ni pitié, ni conscience, ni sentiments d'humanité; il est évident qu'ils ne demandent que l'effusion du sang, — du sang des anges ».

« Ils osent invoquer la voix de la justice, c'est une cruauté inqualifiable; ils ne craignent pas de dire que celui qui a tiré sur la milice citoyenne est un parricide, c'est un indice de férocité peu commune, — ils soutiennent qu'on doit éloigner à jamais de nos murs les braves gens qui ont coupé les bras des gardes mobiles, à l'aide de couperets, et qui ont mutilé le brave général Bréa; c'est attentatoire à la liberté des opinions ».

« Telle est pourtant la thèse étrange soutenue par l'ex-abbé depuis le 29 juin. Il faut cependant que M. de La Mennais le sache, il n'y a pas de forme ni de style qui puisse jamais faire tolérer des idées si contraires à la morale publique et à la loi divine ».

Le « Peuple constituant » a donné lieu à un grand nombre de sévères et justes critiques. Parmi ces critiques, nous choisirons encore la suivante, que nous tirons du petit journal, intitulé : le « Paysan du Danube », juillet 1848. Elle renferme un portrait peu flatté de M. de La Mennais, et pourtant très ressemblant.

191. *L'abbé de La Mennais.* — Entre tous les prêtres, voilà certainement le prêtre le plus bilieux, le plus haineux, et conséquemment le moins chrétien de toute la chrétienté.

Au milieu du râle du « Peuple constituant », hier, dans les contorsions de la rage du désespoir, il a comme un pécheur endurci qui expire dans l'impénitence, lancé à la face de tous la menace, les imprécations et l'anathème.

Mais que veut donc enfin cet homme?

Après avoir prêché la suprématie de Rome, il a insulté la papauté; — Après avoir proclamé la légitimité, le plus pur rayonnement du pouvoir divin sur la terre, il l'a reniée et flagellée.

Après avoir exalté la souveraineté du peuple, le voilà qui s'insurge contre la suprême volonté de tous; il ameute contre la société la partie troublée de la nation; il soulèverait des plus bas fonds du bourbier parisien, des sentines les plus impures de l'égout populacier, les ex-pensionnaires et les hôtes du bagne, les voleurs de profession, les sicaires à la solde de tous les partis, les lépreux et les pestiférés dont l'aspect dégoûte ou le contact est mortel; enfin, il soufflerait volontiers dans tous les cœurs gangrenés et malades la haine qui déborde du sien.

Et quelle peut être l'espérance de cet homme? quels sont ses desseins? qu'il le dise!

Lui appartient-il de protester contre la violation d'un droit, lui qui n'a jamais su accomplir un devoir?

Prêtre, par quel grand ou simple exemple a-t-il prêché?

Il a scandalisé l'Église par ses déportements, et l'Église lui a interdit l'approche du sanctuaire;

Citoyen, quels signalés services a-t-il rendus à l'État?

Au nom d'une liberté sans bornes, d'une égalité chimérique, d'une fraternité qui n'est pas dans son cœur, il a promené sur la société la torche de l'incendiaire; et aujourd'hui que cette torche lui est arrachée de la main, et qu'il désespère de voir réaliser son abominable rêve, il lance contre l'ordre et la société les plus fougueuses imprécations.

Honte éternelle à ce prêtre dont l'âme fut en tous les temps sans amour et sans charité! Honte éternelle à l'écrivain dont la plume a toujours distillé le fiel et la haine, et qui a établi sur la désolation et le deuil les fondements impies de son effroyable popularité.

N'en doutons pas, un jour, ce nouveau Mathan, dans l'épouvante de son passé et dans l'effroi de son avenir, dira, comme le prêtre de Baal:

Au comble de ma gloire,
Du Dieu que j'ai quitté l'importune mémoire
Jette *au fond* de mon âme une *sombre* terreur;
Et c'est ce qui redouble et nourrit ma fureur.
Heureux, si, sur son temple achevant ma vengeance,
Je puis convaincre enfin sa haine d'impuissance,
Et parmi les débris, le ravage et les morts,
A force d'attentats perdre tous mes remords!!!

PR. P.

192. Grand procès fait au « Peuple constituant ». La République du bon sens. Paris, Alex. Pierre, 1848, in-fol. de 2 pag. à 3 colon.

Écrit qui porte le nom de l'abbé de Lamennais, mais qui n'est pas de lui.

Ce *canard* a été reproduit huit jours plus tard, sous le titre de *la Colère de M. l'abbé de Lamennais.* Paris, Alexandre Pierre et Cie, in-fol. d'une demi-feuille à 3 colonnes.

193. Lettres parisiennes. La Semaine des cautionnements. A M. Lamennais. Avec cette épigraphe : Tombe, tombe, feuille éphémère. *Millev.*. 23 juillet 1848. Paris, Lévy, éditeur, rue du Cadran, nº 15, 1848, in-fol. de 2 pag. à 3 colonnes.

Signé *Carloman.*

C'est une feuille volante, très bonne à conserver; aussi la reproduisons-nous ici. Elle renferme une appréciation du caractère de M. de La Mennais, qui n'est malheureusement que trop juste.

Parmi les feuilles nombreuses dont le mois de juillet a été le dernier mois d'automne venait, certainement en première ligne, par son éloquence épileptique, celle enrichie de votre collaboration, le « Peuple constituant »,

qui, martyr du cautionnement, a trouvé du moins, dans la solennité de sa mort, une compensation à la brièveté de sa vie.

Faisant une spéculation morale, tant sur l'attention religieuse qu'on accorde toujours aux dernières paroles d'un mourant que sur le charlatanisme d'un encadrement noir, vous aviez réservé, pour le numéro de ce journal *in extremis*, votre venin le plus subtil, vos menaces les plus furieuses.

La spéculation a été bonne, dans un sens; tout Paris a lu vos sinistres adieux, qui, s'ils ne vous ont pas fait des prosélytes, vous ont ont récolté d'innombrables malédictions.

Et pour vous, récolter des malédictions, c'est faire une heureuse moisson ; puisque c'est donner par réciprocité, un débouché au fiel que renferme votre cœur.

Il est vrai que pour détester et maudire vous n'avez pas besoin de motifs.

Comment votre cœur seul peut-il suffire à contenir tant de haine? Ne déborde-t-il pas de trop plein ? Ne craignez-vous pas que, se brisant, toute votre fortune vous échappe? Car la haine est votre trésor, et, vous le savez, on meurt de rage et de colère.

Qui donc vous a assuré que la faculté de haïr vous sera donnée dans un autre monde?

Votre enfer à vous serait d'aimer et de pardonner.

Mais quel est donc votre but? Où voulez-vous en venir?

Seriez-vous l'un des adeptes de cette secte nouvelle, qui, voulant s'établir sur les ruines de la Civilisation et les décombres des villes, demande l'abolition de la famille et l'anéantissement de la propriété?

Prêtre, vous avez tenté de saper le Catholicisme ; citoyen, voudriez-vous renverser la Société?

La Société vous repousserait comme l'Église vous a chassé.

Votre dernier cri est celui du tigre muselé, c'est l'expression suprême de la rage qui se sent maîtrisée.

Pendant vos nuits fiévreuses, sans tranquillité pour le présent, sans espérance pour l'avenir, cherchant en vain le sommeil qui vous fuit, ne vous est-il jamais arrivé de jeter un long regard vers le passé et d'arrêter votre pensée sur le jour où, n'écoutant que les conseils d'un orgueil indomptable, vous refusâtes de courber la tête sous la censure du pasteur dont, prêtre, vous aviez reconnu la domination indiscutable?

C'est de ce jour de première humiliation que datent vos premiers pas dans les sentiers perdus.

N'avez-vous pas souvent relu, avec des larmes peut-être, cette bulle qui, vous frappant d'interdit, vous chasse du giron de l'Église, qu'après quinze ans d'études vous aviez adoptée comme la seule véritable?

Lorsque dans le fiel de votre cœur vous élaborez ces écrits, semant la discorde, prêchant la vengeance, respirant la haine, vous souvenez-vous que ce cœur avait juré de n'avoir que des pensées de paix et de charité?

Et dans cette main qui trace les lignes dictées par le cœur, voyez-vous la main qui tenait l'hostie consacrée, symbole de pardon et d'amour?

N'est-ce pas que la pente est rapide, qu'une fois engagé dans le labyrinthe des erreurs, n'ayant pour conducteur que l'orgueil, il est bien difficile de retrouver le droit chemin? Tout pas fait en avant est une impossibilité de plus au retour à la lumière, et à chaque pensée d'un pas en arrière votre guide vous crie : *En avant, marche, marche toujours!*

Que votre âme hautaine a dû souffrir de sa première humiliation, pour vous avoir ainsi amené d'échelons en échelons, de chutes en chutes, où vous en êtes aujourd'hui.

Vous êtes à plaindre! vous l'êtes d'autant plus que vous reconnaissez la main de Dieu qui, pour confondre votre orgueil, vous a frappé de vertige, car vous n'êtes pas tellement atteint de cécité que, pour vous, lumières et ténèbres soient une seule et même chose.

Votre lucidité fait votre première douleur; vient ensuite votre isolement, qui déchire votre cœur en abaissant votre esprit.

Quoi! avec votre éloquence sublime, votre génie incontestable, vous ne trouvez pas une tente où vous réfugier, vous n'avez personne qui veuille accepter sa part de l'anathème que le monde entier vous jette d'une seule voix?

Où sont vos partisans, vos amis, vos coreligionnaires?

Vos partisans! Existe-t-il en France un drapeau portant pour devise : *Félonie et Mensonge?*

Ne reniez-vous pas hautement ces quelques utopistes, sans talent, ces prétendus socialistes, sans idées, ces théoristes, sans pratique, qui, à l'aide d'un gilet à la Robespierre, d'un visage à tous crins et d'une voix enflée, pensent se rendre importants en jouant au *Croquemitaine?*

Vos amis! le cœur voué à la haine peut-il s'ouvrir à l'amitié?

Vos coreligionnaires! Prêtre renégat, vous êtes-vous fait juif ou mahométant?

Entendez-vous cette voix venant de la Judée, traversant dix-huit cents ans, et criant: Qu'il soit crucifié!... C'est la voix du peuple juif se ruant sur l'Homme-Dieu, garrotté et sans défense.

Voyez-vous cette caravane nombreuse se rendant à la Mecque? C'est la tribu de Mahomet, allant pieusement se prosterner devant la tombe du maître.

Mêlez donc votre voix à la voix ou joignez-vous à la caravane; au moins, en religion, vous compterez pour quelque chose, tandis qu'aujourd'hui, chrétien sans foi, catholique excommunié, prêtre sans ministère, vous êtes la négation de toute croyance, car, novateur hardi, vous n'avez pas la prétention de fonder une religion; les Luther et les Calvin de notre siècle se nomment Châtel et Jean Journet.

La crainte du ridicule vous retiendrait! puis, votre mission est de démolir et non d'édifier.

Porté par le suffrage populaire sur les bancs de l'Assemblée nationale, qu'avez-vous fait pour justifier la confiance que les électeurs avait mise en vous?

Sur quelle question obscure avez-vous fait jaillir la lumière?

Quelle innovation heureuse avez-vous proposée? Vous ne vous abusez pas à ce point de croire que ce sont les sympathies pour vos opinions actuelles qui vous ont valu l'honneur de représenter le peuple; non, vous le savez, la plupart des électeurs n'ont vu en vous que l'homme éloquent, l'esprit supérieur qu'on espérait voir sortir des utopies irréalisables, pour se vouer aux développements des principes dont l'application était devenue possible.

Arrive le jour des nouvelles élections, et il vous sera facile de compter ceux de vos clients que la ligne de conduite suivie par vous aura satisfaits.

Les électeurs seront d'autant plus exigeants que le mandataire était plus éminent, et c'est en raison de ce qu'on attendait de l'homme que le représentant sera jugé.

Que parlez-vous de boucherie organisée par des conspirateurs monarchiques? Les organisateurs véritables de la lutte sanglante qui a désolé la France, ne les connaissez-vous pas?

Ce sont ces hommes au cœur haineux, à la plume vénéneuse, qui, abusant de leur éloquence, se plaisent à torturer les âmes faibles par l'exhibition des maux souvent imaginaires, les réduisant au désespoir, les font se jeter sur une arme et courir à la rue, non pour se faire une vie meilleure, mais pour tuer, et se venger contre la Société, qui n'est pas coupable des maux qu'elles n'ont pas soufferts.

A Dieu ne plaise! qu'optimiste satisfait, je veuille nier le malheur et la souffrance; mais c'est par l'esprit ulcéré et non par le cœur malade que s'arme la main.

A qui s'adressent vos dernières menaces? Quels sont les traîtres que vous voulez effrayer du *charnier où pourrissent les âmes cadavéreuses, les consciences mortes!*

En traîtrise, vous devez être expert; il y a loin, ce me semble, du camp du *DRAPEAU BLANC* à la tente du *PEUPLE CONSTITUANT*, et ce n'est pas sans félonie qu'on passe ainsi d'un parti à un autre, avec armes et bagages.

Singulière existence que la vôtre! Votre âge mûr a répudié toutes les croyances, toutes les sympathies de votre jeunesse; votre vieillesse, à son tour, rejettera au loin tous les songes creux de l'âge mûr; mais alors où ira-t-elle chercher un aliment nouveau pour la galvaniser et lui rendre cette vie factice et nerveuse dont votre âme a besoin! Reprendrez-vous en entrant dans cette jeunesse de la tombe le bagage de sentiments laissés au seuil de l'âge mûr; vous souviendrez-vous de vos premiers serments; vos premiers sentiments se retrouveront-ils, enfouis qu'ils sont, au fond de votre cœur?

J'oubliais... Vous ne pouvez reculer.

Deux hommes que vous auriez dû compter pour frères, l'un par le sacerdoce, l'autre par le génie, viennent de mourir (1) : quelles noires ré-

---

(1) L'archevêque de Paris (Affre) et Châteaubriand.

flexions, quels tristes retours sur vous-même n'avez-vous pas à faire en présence de ces tombes glorieuses! Celle-ci est celle d'un prêtre mourant victime de sa charité chrétienne, celle-là est celle d'un poète expirant fidèle à ses premiers serments, à ses premières convictions.

Ne donneriez-vous pas les jours qui vous restent à vivre pour l'une de ces deux tombes?

Votre conscience dit : *oui*.

Votre orgueil criera : *non*.

Peut-être cette Lettre se glissera-t-elle jusqu'à vous, Monsieur; peut-être à la vue de la signature, vous drapant dans votre superbe indifférence à l'égard de tous ceux que la célébrité n'a pas marqué de son auréole, la rejetterez-vous sans la lire.

Peut-être, au contraire, voyant au sommet de la feuille votre nom écrit en grosses lettres, serez-vous curieux de savoir ce qu'un homme qui vous est parfaitement inconnu, et qui ne peut avoir aucun motif personnel pour vous louanger ou vous blâmer, pense et dit de vous.

Ma critique, je ne m'abuse pas, vous paraîtra de mauvais goût, et mon langage peu parlementaire. Que voulez-vous! Peu accoutumé aux fleurs de la rhétorique, je ne connais qu'un moyen pour me faire comprendre, c'est de dire, en termes reconnus par le vocabulaire ou adoptés par l'usage, ce que je veux faire savoir.

Mon but sera atteint aujourd'hui, si mes lecteurs, donnés par le hasard, comprennent que, méprisant le prêtre renégat, condamnant le citoyen traître à ses principes et à la Société, blâmant le représentant infidèle à son mandat, je m'incline avec respect devant l'homme de génie dont la magnifique intelligence, malheureusement au service de l'erreur, n'en est pas moins un don de Dieu détourné de sa première destination.

CARLOMAN.

Paris, le 25 juillet 1848.

—

Nous terminerons ici notre liste des ouvrages et écrits pour, contre et sur les opinions émises par M. de La Mennais en matières de Religion, de Philosophie et de Politique. Son étendue a beaucoup dépassé les limites que nous avions arrêtées; et pourtant notre travail est loin d'être complet. Combien de critiques, dues à de dignes ecclésiastiques et d'honorables savants, ont été insérées dans les recueils religieux, tels que ceux-ci : « l'Ami de la Religion, la « Chronique religieuse », les « Tablettes du clergé », le « Mémorial catholique », qui comptaient au nombre de leurs rédacteurs ordinaires des hommes aussi distingués que les Grégoire, les Lanjuinais, les Tabaraud, etc.; la « Revue protestante » et surtout le « Semeur », autre recueil protestant, qui a donné dix à douze articles sur les ouvrages de M. de La Mennais; dans les recueils philosophiques, et jusque dans les feuilles rendant quotidiennement compte des conquêtes et des aberrations de l'esprit humain. Nous passons toutes ces indications sous silence, parce que leur recherche et leur citation nous eussent contraint à dépasser une mesure de temps et de place déjà assez bien remplie. Néanmoins, à la table des critiques de M. de La Mennais, nous avons en-

core cité quelques opuscules particuliers que nous n'avons connu que tardivement.

IX. BIOGRAPHIES DE M. L'ABBÉ F. DE LA MENNAIS.

194. Notice sur MM. (Jean-Marie et Félicité) Robert de la Mennais; par M. *F.-G.-P.-B. Manet*, prêtre, chef d'institution de la ville de Saint-Malo.

Imprimée pages 244 à 246 de la « Biographie des Malouins célèbres, etc. » de l'auteur (Saint-Malo, l'Auteur, 1824, in-8.)

195. Biographie de l'abbé de La Mennais; par M. l'abbé *Gerbet*.—Imprimée pages 179 et suiv. du tome II du « Biographe et Nécrologe réunis » (1828).

196. Ecrivains contemporains. — M. l'abbé de La Mennais; par M. *Sainte-Beuve*. — Impr. dans la « Revue des Deux-Mondes », première série, 1er février 1832.

Écrit par un enthousiaste du nouveau Jérémie, qui, dans le poète, n'avait pas pressenti le Babeuf en rabat.

197. Études et Notice biographique sur l'abbé F. de La Mennais; par *Edmond Robinet*. Paris, Paul Daubrée et Cailleux, 1835, in-8 de 116 pages, 2 fr. 50 c.

M. E. Robinet a écrit ces études en élève et ami de M. de La Mennais.

198. Notice sur M. François (lisez Félicité) Robert de la Mennais. (Par *Alph. Rabbe*).

Imprimée dans le tome III de la « Biographie universelle et portative des contemporains », page 565 et suiv. au nom *Mennais*.

Nous avons beaucoup profité de cette Notice, l'une des plus impartiale qui existe sur ce fameux abbé.

199. Notice biographique sur M. Félicité-Robert, abbé de Lamennais; par MM. *G. Sarrut* et *B. Saint-Edme*.

Imprimée dans la « Biographie des hommes du jour », publiée par ces deux écrivains, tome Ier, 2e partie, page 175 et suivantes (1836).

Les auteurs avouent avoir emprunté une grande partie de cette Notice à celle de M. E. Robinet. (Voy. le n° 199.)

200. Notice biographique sur M. de Lamennais; par le comte *A.-H. de Lahaye*. 1838.

Voy. le n° 130.

201. Notice sur M. l'abbé F. de La Mennais; par un homme de rien (M. *Louis de Léomenie*). Paris, A. René, 1840, in-18.

Faisant partie du tome Ier de la « Galerie des contemporains illustres », du même auteur.

202. Notice biographique et littéraire sur M. F. de La Mennais; par M. *Elias Regnault*.

Impr. à la suite du Procès de M. F. de La Mennais (1841, in-8). Voy. le n° 175.

203. Biographie de M. l'abbé de La Mennais; par un solitaire (M. *Hip-*

polyte Barbier, d'Orléans). Paris, rue du Vieux-Colombier, n° 21; Grand; Desloges, 1841, in-18, 40 c.

Faisant partie de la « Biographie populaire du clergé contemporain », du même auteur.

204. Notice sur M. F. de La Mennais.

Impr. dans le cinquième numéro des « Profils révolutionnaires » (décembre 1848).

Les loups ne se mangent pas entre eux, a-t-on dit. Le citoyen de La Mennais n'eut pas mieux parlé de lui.

X. COURONNE POÉTIQUE DE M. F. DE LA MENNAIS (1).

205. A M. l'abbé de La Mennais; par *J. Chopin*. Paris, de l'impr. de Duverger, 1834, in-8 de 4 pag.

Six strophes, chacune de dix vers.

206. Épître à M. de La Mennais; par *M. Davin*, de Veynes. Gap, de l'impr. d'Allier, 1837, in-8 de 16 pag.

207. A M. de La Mennais (en vers), avec un portrait; par *Louis Bastide*, de Marseille.

Quatrième livraison de la Pythonisse, satires populaires. (Paris, 1838, in-8).

208. A M. La Mennais; par *Édouard Turquety*. (Stances.) Rennes, Molliex; Paris, Debécourt, 1838, in-8 de 16 pag.

209. Où va le Monde? A La Mennais; par *Prosper Blanchemain* (En vers). — Imprimé dans « Revue de Rouen et de la Normandie », ann. 1848.

210. A M. de La Mennais, deux épîtres : Politique et Religion; par *Désiré Carrière*. Nanci, Thomas; et Paris, Debécourt, 1837, gr. in-8, 1 fr.

211. La Mennais, poésie; par Mme *Louise Collet-Revoil*.

Impr. dans la « Revue du progrès politique, social et littéraire », de M. Louis Blanc, n° du 15 mars 1839.

212. Épître au roi sur la captivité de La Mennais. (En vers). Lyon, de l'impr. lithogr. de Barillot, 1841, in-4 de 4 pag lithogr.

213. A M. de La Mennais. Beauport. (En vers.) 1842.

Imprimé pages 129 et 130 de « Bretagne », par *Amand Guérin*. Paris, 1842, in-12.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en reproduisant ici une courte pièce d'un très jeune compatriote de M. de La Mennais, jeune homme naïf, qui a eu foi dans le nouvel Athanase.

Lorsqu'à ces cœurs brisés et fuyant le naufrage,
Frêles esquifs battus par la vague et l'orage,

(1) Plusieurs autres pièces de vers inspirées par les ouvrages de M. F. de La Mennais sont citées parmi les réfutations particulières auxquelles elles ont rapport.

Calme à l'abri des vents, vous méditiez un port,
Une anse où recevoir leur errante chaloupe,
Où radouber leur voile et remâter leur poupe
Une rade, Beauport;

Prêtre, c'était le fait d'une noble pensée;
Le fait d'une raison dans les cieux élancée,
Recevant du Très-Haut le souffle inspirateur;
Le fait d'un esprit pur; un rayon d'espérance
Emané de celui qui guérit la souffrance,
Du grand Consolateur.

A votre appel sacré combien de tristes âmes,
S'enfuyant des cités où s'éteignent leurs flammes,
Auraient au monde vain dit un suprême adieu,
Et là, trouvant un lieu de paix, seraient venues
Y retremper leur vie aux sources méconnues
De la terre de Dieu!

Mais il n'est rien de sûr dans cette vie humaine.
Ce qu'amène le flux, le reflux le remmène.
Le projet le meilleur cède au projet plus beau;
Le fait mis de côté cède à la théorie;
On sème sur les vents, chacun discute, on crie...
Puis tout entre au tombeau.

La dernière strophe de cette pièce, composée en l'honneur du prêtre malouin, n'a-t-elle pas aujourd'hui tout l'air d'une épigramme, tant le personnage a changé.

APPENDICE.

LES STIGMATES DE L'APOSTAT.

POÉSIES.

Les poètes, aussi bien que les prosateurs, ont jugé M. de La Mennais, et ils étaient dans leur droit; car le nouveau Père de l'Église, comme on le disait alors, a été plus poète que théologien, que philosophe; et poète de cette école de poésie que Ludvig Tieck, le chef de l'école romantique allemande, a si bien caractérisée dans son « Voyage dans le bleu »; de cette poésie, belle de formes, désespérante et infernale par le fond. A l'occasion de M. de La Mennais, il s'est trouvé des poètes, non des poètes *fantastiques* ou nébuleux, encensant à leur manière toute célébrité quelconque; mais des poètes à nobles et vrais sentiments, et qui ont pressenti que le masque d'un écrivain élégant cachait un homme dangereux qui voulait se venger, sur la Société, de son ambition déçue. Honneur à ces poètes courageux, qui ont marqué au front cet homme trois fois apostat.

Le premier est M. Viennet, de l'Académie française, ce poète si spirituel et si mordant. Il a connu M. de La Mennais dans sa jeunesse, qui a été fort peu édifiante par parenthèse, et grande a été l'indignation du poète, quand a paru le livre de la doublure du comte de Maistre, intitulé : « De la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil. » Il a stigmatisé notre ultramontain non seulement par de bons et beaux vers, mais encore par des notes historiques qui accompagnent son Épître (Voy. le n° 148). M. Lucas, ex-député de la Seine-Inférieure, a composé un écrit à l'occasion de « l'Essai sur l'indifférence » (Voy. n° 53); M. J. Huber a exprimé, en bons vers, toute son indignation contre les « Paroles d'un croyant » (Voy. le n° 95); deux écrivains, l'abbé L.-F. Eymin et M. Victor Davin, nous ont communiqué les impressions que la lecture des « Affaires de Rome » a produites sur leur esprit (Voy. les n°s 126 et 127); M. le comte A.-H. de Lahaye a combattu le « Livre du peuple » (Voy. le n° 128). Enfin, un honorable magistrat, poète spirituel et de bon goût, qui s'est caché sous le nom d'un homme-potence, nous a donné sous le titre de « Lettre » une véritable satire, très fine, de « le Pays et le Gouvernement » (Voy. le n° 138) (1). Nous avions eu l'intention de terminer notre notice par trois de ces diverses pièces de poésie; celles de MM. Viennet, J. Huber et de l'Homme-Potence ; mais M. Viennet, qui nous avait permis de reproduire son Épître, s'est rappelé à temps qu'il avait signé les statuts de la Société des gens de lettres, et que cette société, par suite de son amour pour les lignes, ne

(1) C'est par erreur que nous avons compris cet écrit parmi les réfutations du « Livre du peuple. »

donnait point, mais vendait très bien l'autorisation de reproduire des fragments de ses affiliés; nous avons dû, à grand regret, renoncer à reproduire la chaleureuse Épître de M. Viennet, mais nous donnons celles de MM. J. Huber et de l'Homme-Potence, que certainement on lira avec plaisir.

I.

SUR LES PAROLES D'UN CROYANT.

ÉPITRE.

(1834.)

Gloire à toi! tu l'as dit; le siècle a son prophète!
A la voix d'un croyant j'ai relevé la tête...
Un croyant! dans ces jours incertains, sans ardeur,
En est-il un encor? Oh! qu'il parle! j'écoute.
Que ses doux chants d'amour et de sainte ferveur
Chassent loin de mon cœur la tristesse et le doute!

Écoutez!... Vain espoir!... Il a parlé!... Trompeur
Comme son fanatisme, il sème l'épouvante!
Prêtre, ta sainte foi n'est qu'une torche ardente;
Ta charité nous jette une robe sanglante,
Tu n'espères que le malheur!

Tu dis: « Malheur! malheur! j'entends des bruits étranges!
« C'est le terrible choc des humaines phalanges;
« Les rois tombent glacés d'effroi;
« Les monts sont ébranlés, l'eau des mers est rougie;
« Au baptême de sang la terre est rajeunie;
« C'est l'éternelle et juste loi
« De l'Univers, qui se consomme;
« Et pour vous l'annoncer il ne reste qu'un homme,
« Et cet homme... c'est moi! »

Ministre du Seigneur, oui, tu l'étais encore
Quand, arrachant ton siècle au doute qu'il adore,
Tu réveillais sa piété;
Quand, tes regards frappés d'une grande lumière,
Tu voulais attacher à la croix de saint Pierre
Le drapeau de la Liberté.

Ah! tu l'étais encor quand ta douce parole
Donnait, donnait, au nom de celui qui console,
A l'exilé dans ses douleurs,
Bien plus que tous les dons qu'une main peut lui tendre,
La foi pour espérer, un cœur pour le comprendre,
Un sein pour y cacher ses pleurs.

Maintenant quelle fièvre a saisi ton génie?
De Brutus, de Saül, de Marat, d'Isaïe,
De ces ombres laquelle a troublé ton sommeil?
Voyais-tu sur son front les palmes du prophète?
Ou bien un bonnet rouge enfoncé sur ta tête
A-t-il fait délirer le prêtre à son réveil?

« Plus d'ordre, plus de paix, de raison sur la terre.
« Pour toi, deux étendards et deux longs cris de guerre.
« Dieu juste dans son œuvre a fait deux camps, deux parts;
» D'un côté les vertus et de l'autre les crimes,
« Là des sceptres souillés et là de saints poignards,
« De sinistres bourreaux et de pâles victimes.
« Le vice est le seul roi des immondes cités,
« Il étreint l'Univers dans ses bras empestés;

« Le fer et le feu seuls peuvent guérir nos plaies.
« Les charités des grands sont de fausses monnaies.
« Tous les forts sont tyrans, tous les faibles trompés!
« Le pauvre seul est juste et la jeunesse sainte!
« Au confessional les grands t'ont dit leur plainte;
« Ils souffrent tous au cœur; c'est la place, frappez!
« Tu sais tous les secrets de la prostituée;
« Elle est rouge de sang sa pourpre bafouée.
« Frappez, jeunes soldats! toujours! toujours au cœur!
« Et les martyrs au ciel chanteront vos louanges,
« Et vous serez bénis, car vous êtes des anges
« Armés contre Satan par le bras du Seigneur. »

Ainsi te comprendra le peuple qui t'écoute!
De ton nouvel Éden la Mort garde la route;
Pour soulager nos maux il faut des attentats,
La foudre pour briser nos chaînes de forçats.....
Et d'où tiens-tu ce droit d'insulter à la terre?
L'Ange n'a pas crié trois fois: Adonaï!
Homme, tu n'es pas Dieu; ta voix, c'est le tonnerre,
Mais ce n'est pas la voix sainte du Sinaï.

Qui t'a dit l'éternel mystère?
As-tu prié... car la prière
Est le seul chemin sans détour.
Je te croirai si ta science,
Humble comme la confiance,
Est fervente comme l'amour,

Prêtre, il est dans ton cœur de terribles tempêtes!
L'eau calme réfléchit seule l'azur du ciel;
La Paix fuit tes regards, les combats sont tes fêtes!
Ta chaîne était rivée au marbre de l'autel,

Mais le siècle passait, roulait ses flots immenses;
La Raison, de ton âme allume le volcan,
Tu dis en te dressant : Liberté!... tu t'élances,
Et tu vas échouer au pied du Vatican.
Ta Liberté fut un blasphème,
Et, pour éviter l'anathème,
Il fallut à genoux mettre à terre ton front,
A tous, humble pécheur, te donner en exemple.
Mais la force est restée à tes bras de Samson...
Et c'est l'homme aujourd'hui qui renverse le temple
Où le prêtre reçut l'affront.

Précipité du haut de Rome catholique,
Tu promènes partout ton regard prophétique,
Les martyrs et les saints se détournent de toi.
Mais la terre a du fer pour venger une injure,
Et chef des révoltés, tu dis : Ange parjure...
Peuple! jeunes soldats, à moi!

Courage! fais rugir tes saintes Euménides!
Frappe ces grands du monde, insolents et perfides,
Par les siècles passés gorgés de sang et d'or;
Porte-les palpitants au sommet du Tabor;
Entasse les débris des temples et des trônes;
Brise en mille morceaux tiares et couronnes;
Levant les mains au ciel en invoquant la Mort,
Le crucifix dans l'une et le tison dans l'autre,
Entonne un chant d'amour de la voix d'un apôtre;
Prosterne saintement ta face devant Dieu;
Fais de ton œuvre immense un bûcher qui vacille;
Et puis sers-toi de l'Évangile
Pour allumer le feu.

Belle gloire à glaner sur un champ de ravage
Où le bourreau même a fauché,
Champ que le scepticisme impie a desséché,
Champ de gloire et champ de carnage
Où tous les vainqueurs ont couché.

Elle est d'orgueil et non d'épines ta couronne,
Non, tu n'es pas celui qui prie et qui pardonne
Écrasé sous la croix, frappé par les soldats.
Ton Dieu n'est pas le Dieu de saint François de Paule;
Pour appuyer leurs faibles pas
Aux pauvres chancelants il prêtait son épaule.
Belzunce à des mourants parlait de guérison,
Leur montrait dans le ciel l'espérance pour guide,
Comme toi, dans la plaie empestée et livide,
Il ne versait pas du poison.

Oh ! tes larmes d'amour, tes pleurs pour la misère,
Ne sont que des concerts de rage et de colère ;
Et ta haine, du pauvre irritant la douleur,
Embrase sans pitié la paille de sa couche.
L'Évangile est une hymne adressée au malheur...
Son harmonie est sur ta bouche,
Son esprit n'est pas dans ton cœur !

Poète, dans tes chants il en est de sublimes ;
C'est le torrent qui tombe en ébranlant les cimes,
Le cri de l'aigle épouvanté.
Mais il est des vertus que tu ne peux comprendre,
Des bruits sourds d'avenir que tu ne peux entendre,
Un chant que tu n'as pas chanté.

Le torrent, en brisant ses digues et ses chaînes,
Bondissant trop fougueux, ne sait rien de ces plaines
Où brillent et meurent ses flots ;
Tandis que le ruisseau de nos vertes prairies
Apprend par ses bienfaits des rives refleuries
Les doux mystères de ses eaux.

Cet aigle qui du ciel s'en va frapper la voûte
De l'orage au soleil élancé sur la route
De ces magnifiques splendeurs,
Ne sait pas les secrets révélés sur la terre,
A l'oiseau de l'amour plaintif et solitaire
Qui fait son nid parmi les fleurs.

Oh ! juste et noble ardeur, fier et pieux courage,
De soutenir les droits des faibles désarmés !
Mais il est des tyrans partout ; les opprimés
Sont encor tous ceux qu'on outrage.
Oui, tu peux étonner les hommes; leurs regards
Suivent tes pas; déjà la sottise t'affuble
De noms et de lauriers! Un forban en chasuble,
Intrépide soldat jeté dans les hasards
De nos mers sombres et ridées,
Courant ses houleuses bordées,
Du môle de l'Autorité
Au gouffre bouillant du Schisme,
Du rocher de la Trinité
Au grand phare du Journalisme,
Et du vieux golfe du Papisme
Jusqu'au port de la Liberté ;
Un Luther jacobin lançant son Évangile
A la tête des rois surpris ;
Et ce Robespierre en surplis
Sur le trépied de la Sybille :

Tout cela doit frapper les yeux.
Mais, tu le sais, il est deux gloires :
La gloire des vertus et celle des victoires ;
L'une éclate en bruits fastueux,
Se répand sur la terre en superbes louanges ;
L'autre est le doux secret des anges
Dont ils parlent tout bas entre eux.

Oh ! s'il te faut un rôle au théâtre du monde...
J'en sais un digne en tout de ta verve féconde ;
Bien plus grand que celui des tribuns aux grands noms,
Que celui de chercheur de puissance suprême,
Que celui de martyr et de prophète même,
Au temps où nous vivons.

Entre un monde qui tombe et celui qui s'élève,
Au milieu des débris d'un siècle qui s'achève
Et des socles nouveaux des âges renaissants,
Monte sur le rocher aux bases éternelles,
Où les flots mugissants des tempêtes mortelles
Viennent se briser impuissants.

Et, comme le guerrier pensif sur la colline,
Les bras croisés sur sa poitrine,
Médite la bataille et compte ses soldats.
De même sur la terre où nos destins s'agitent,
Regarde tous ces camps que les haines excitent...
Regarde... et tu verras.

Tu verras au néant rentrer plus d'un fantôme,
La vertu sous la pourpre et sous le toit de chaume,
Et le vice, comme elle, égal dans nos penchants ;
Tu verras, non deux camps tracés par nos colères,
Mais parmi les erreurs de ces hommes, tes frères,
Seulement deux partis, les bons et les méchants.
Dieu ne te dira point : A ceux-ci la conquête,
A ceux-là le servage, à ceux-ci la défaite,
Les uns seront vainqueurs, les autres abattus.
Enfant, te dira-t il, à ceux-là la victoire,
Qui sauront apporter dans la future histoire
Et le plus de sagesse et le plus de vertus.

Alors tu comprendras le rôle du Génie !
Sous les coups du bélier de la Philosophie
Tous les vieux murs sont renversés.
Debout sur cette brèche immense,
Le Christ, la Liberté, qui veillent en silence,
Ne disent pas à tous : « Passez !
« Passez si vos cœurs purs adorent la patrie ;
« A la terre promise allez chercher la vie ;

« Passez sur le vaisseau des révolutions,
« Si, pilotes hardis au milieu des orages,
« Vous savez appeler à vous tous les courages,
« Et non toutes les passions ;

« Passez pour défricher cette terre nouvelle,
« Citoyens et soldats, si tous vos bras unis
« Croisent le même fer devant ses ennemis,
« Et savent tous prier et travailler pour elle. »

Et toi, vers l'horizon regarde devant nous!
Toi qui vois l'avenir dans cette nuit profonde,
Ne vois-tu pas aussi que le salut du monde
Est dans la justice pour tous?

N'as-tu jamais été conduit par ton vieux père
Dans le champ paternel, ou béni par ta mère
Au nom du Dieu de paix?
N'as-tu jamais appris l'histoire de la vie
Dans le soupir d'amour de la vierge qui prie?
Et n'as-tu jamais vu le repentir?... Jamais
La jeune mère craindre et bannir ses alarmes?
Un vieillard pardonner? Un enfant dans ses larmes
Sourire sans vouloir,
Comme un trait du soleil perce dans un nuage...
Pleurs et regard d'azur, triste et charmante image
De souffrance et d'espoir?

Espère donc aussi! Sur tes lèvres brûlantes
Retiens ces flots amers de haines dévorantes
Qui voilent ta justice et te cachent le jour;
Le génie est encor moins divin que l'amour!

A tous la vérité! Les flatteurs sont impies;
Et les flatteurs des rois, aux lèvres avilies,
Et les flatteurs du peuple, au cœur gonflé d'orgueil.
Plus grand que le naufrage et debout sur l'écueil,
Lance de tous côtés les éclats de ta foudre;
Brise le cèdre altier, qu'il tombe dans la poudre
S'il lève sur l'abîme un front d'iniquité.
Brave la popularité;
Cette fragile et fausse idole,
Qui mène sous le joug tant d'esclaves soumis
A l'autel chancelant sur lequel on immole
Sa conscience et son pays.

Seul, méconnu, peut-être oublié par l'Histoire,
Il est vrai, désormais plus d'hymnes à ta gloire.
Donne force à ton âme en regardant le Ciel!
Puis reviens au combat pour n'épargner personne.

Frappe, frappe la haine écumante de fiel,
Et l'orgueil de pygmée où chacun s'abandonne,
Et cette fièvre lente et d'envie et d'erreur,
Et le front paresseux de la molle langueur,
Le sophisme géant dont la terre est étreinte,
Et les folles ardeurs, et nos vœux pervertis;
Lève un drapeau! celui de l'humanité sainte.
Frappe, frappe tous ces partis
Étroitement parqués à ta gauche, à ta droite,
Comme leur seule idée en leur cervelle étroite;
Et de face et de flanc combats, combats-les tous
Dans le monstre de l'Égoïsme,
Déchire sur son dos le manteau de civisme
Qu'ils traînent, insensés, aux fanges des égouts.
Calme par la Raison leur impuissant délire,
Et par la Charité ce qui les fait souffrir:
Tonne sur eux pour les instruire,
Ouvre tes bras pour les unir.
Partout contre le Mal tourne ton fanatisme;
Le Mal! premier tyran qu'il faut anéantir,
De tous les partis Roi couronné de cynisme;
Ecrasé sous la pourpre et dans sa nudité,
Qu'il retombe à l'enfer où Dieu l'avait jeté!
Car le Mal c'est le Despotisme,
Et le Bien c'est la Liberté!

Courage! c'est le but. En avant! c'est la route;
Du vieux pont, sous lequel les siècles sont liés,
Par de nobles efforts élargissons la voûte
Ne la brisons pas sous nos pieds!
Que fais-tu parmi nous, si l'amour qui t'enflamme,
Ne se peut exhaler qu'en noirs torrents de fiel?
Que dois-tu montrer à l'autel...
Les épouvantes de ton âme,
Ou les espérances du ciel?

Prie, et pour tous! Assez de voix dans nos querelles
Sans y mêler ta voix. Dis à tous que par elles
Dieu veut sonder nos cœurs et nous veut éprouver.
Que les jeunes enfants et les vierges timides,
Vers l'aurore à venir trouvent de meilleurs guides;
Apprends, pour nous sauver,
A tous ces innocents une même prière;
Que tous lèvent les mains devant le même père!
Car nous ne prions plus. Prêtre, Prêtre, à genoux!
Tous ces chants monteront sous la voûte immortelle,
Tous ces cœurs s'uniront dans la gloire éternelle;
Hélas! pour toi du moins, si l'heure est loin de nous,

Que la Religion nouvelle
Soit la Paix entre tous!

Je crois à des vertus, tu ne vois que le vice;
Je vois un Dieu de paix, toi le Dieu foudroyant;
Tu crois à ses fureurs, je crois à sa justice:
Lequel de nous est le Croyant?

M. J. Huber.

II.

SUR LE PAYS ET LE GOUVERNEMENT.

—

ÉPITRE.

(1840.)

Et quintus angelus tubâ cecinit, et vidi stellam de cœlo cecidisse in terram, et data est ei clavis putei abyssi. — Et aperuit puteum abyssi, et ascendit fumus putei sicut fumus fornacis magnæ et obscuratus est sol et aer de fumo putei.

(*Apocalypse*, ch. 9, v. 1 et 2.)

Quid fecit tibi hic populus ut induceres super eum peccatum maximum?

(*Exode*, ch. 32, v. 21.)

Desine ab irâ et derelinque furorem; noli æmulari ut maligneris.

(*Ps.*, 36, v. 8.

Prêtre d'un Dieu de paix et de miséricorde,
O toi que ses puissantes mains
Avaient mis sur la terre en exemple aux humains,
Pour maintenir entre eux l'amour et la concorde,

Comment as-tu rempli ta sainte mission?
Qu'as-tu fait, et pourquoi de ta bouche sacrée,
Comme une hymne de mort par l'enfer inspirée,
Sort-il des cris de haine et de division?

Toi qui sais, maniant la harpe des archanges,
En tirer des sons purs, des modulations
Douces comme un écho du doux concert des anges (1),

(1) Telles, par exemple, que le chapitre XII du « Livre du Peuple », et les

As-tu pu ramasser, au milieu de nos fanges,
Le clairon discordant des révolutions?

Tremble qu'en y touchant ta main ne soit rougie
Du sang mal essuyé dont il est encor teint,
Et cesse d'affubler du bonnet de Phrygie
Un front marqué du sceau du Rédempteur divin.

—

Que veux-tu donc? Quel est le but que se propose
La virulente ardeur de ton esprit morose?
Pourquoi l'enfer, par toi, parlant au nom du Ciel,
Et ces discours trempés au plus amer du fiel?

« C'est que, dis-tu, le peuple est là que l'on opprime,
« Et que ton cœur, au mal qu'endure la victime
« Sous le joug d'un pouvoir qui l'écrase du pié,
« Se remplit d'amertume et se fend de piété!

« C'est qu'il te vient à l'âme une rage cruelle
« De voir qu'on mange au peuple et la chair et la moelle,
« Qu'on boit son sang, et que, comme au chien mort les vers,
« Le pouvoir va paissant à ses flancs entrouverts!

« C'est que son corps n'est plus rien qu'une immense plaie.
« Qu'un cadavre écorché que traînent sur la claie,
« Après l'avoir rongé, les goules du pouvoir;
« Un objet misérable, indicible et difforme,
« Une ombre qui n'a plus de couleur ni de forme,
« Et qui fait peur à voir.

« C'est que, sous le fardeau de tant de tyrannie,
« Chez un peuple réduit à tant d'ignominie,
« Il ne faut plus parler de lois, de liberté,
« Ni de société,

« Et qu'un amas confus d'humaines créatures
« Dont la plupart n'ont pas, pour dormir, un fenil,
« Ne forme plus, en proie à ses mille tortures,
« Une société, mais à peine un chenil (1)! »

---

chapitres XVII, XXV et XLI des « Paroles d'un croyant », qui tous, tant sous le rapport du but moral que pour le charme du style, peuvent être mis au rang de ce qui a été écrit de plus suave dans notre langue.

(1) Ce vers et ceux qui précèdent, depuis et y compris celui-ci :

« C'est que, dis-tu, le peuple est là que l'on opprime, »

sont imités de M. La Mennais lui-même.

« Et tout cela, dit-il à la page 56 de son pamphlet intitulé : « Le Peuple et le

Assez, ô prêtre, assez! voilà certe une page
Brûlante plus que l'eau qui sort de l'échaudoir,
Des phrases à jeter au cœur le désespoir;
Mais d'un prêtre chrétien est-ce là le langage?

Était-ce là, dis-moi, les tableaux, les discours
Que tu devais au peuple? Est-ce là le secours,
Le baume bienfaisant, le généreux dictame
Qu'attendent ses douleurs, qu'il faudrait à son âme,
Contre le poids des maux que tu lui peins si lourds?

Le pélerin, s'il trouve un mourant sur sa voie,
Au lieu de le remettre aux bras du médecin,
Le va-t-il retournant sans cesse pour qu'on voie
Et qu'on puisse compter les coups de l'assassin?

Lui va-t-il, — sans piété des douleurs qu'il endure,
Faire en style effrayant une horrible peinture
Des blessures, des coups dont il le voit souffrir,
Et du danger qu'il court de n'en jamais guérir?

Non ; — mais la charité, qui guide sa parole,
Lui fait trouver des mots dont la douceur console
Et rend, malgré le mal dont leur charme est vainqueur,
Le sourire à la lèvre et l'espérance au cœur.

—

Celui-là plus que toi se montre charitable,
Plus que le tien surtout son zèle est véritable;
Aider et consoler ceux qui souffrent, voilà
La mission du prêtre et la tienne ; c'est là

Pourquoi le Créateur, de trésors d'éloquence
T'avait rempli le sein,
Et non pour exciter le peuple à la vengeance
Par le glas incessant d'un infernal tocsin.

Gouvernement » *, et tout cela pourquoi? pour se jeter à son tour sur la proie que l'on convoite, pour, à son tour, dévorer le pays, s'engraisser *de sa chair et de sa moelle* ».

« Et nous, dit-il à la page 92, nous vous disons que votre société n'est pas une société, qu'elle n'en est pas même l'ombre, mais *un assemblage d'êtres, qu'on ne sait comment nommer* ».

« Chez un peuple qui en est là, dit-il à la page 80, *on ne doit plus parler ni de liberté ni de société*, et *ce n'est pas une société qu'un amas de créatures humaines* réduites à cette extrémité, *c'est à peine un chenil* ».

* L'auteur s'est trompé sur le titre : l'ouvrage auquel il répond est intitulé : le « Pays et le Gouvernement ». Voilà ce qui nous a conduit à placer sa critique parmi celles du « Livre du peuple ».

Le peuple! oh! que lui sert l'anathème farouche
Qu'en son nom ta voix lance à la Société?
Quel bien lui fait le fiel qui, sorti de ta bouche,
Tombe à si larges flots sur son cœur irrité?

S'il est vrai que, courbé sous des lois homicides,
Le pauvre est là qui meurt de faim,
Pour apaiser le cri de ses entrailles vides,
De grands mots galoppant sur des coursiers sans brides
Ne valent pas un peu de pain.

Et du pain, ce n'est pas des phrases factieuses,
Des déclamations furibondes et creuses,
Effets tirés sur lui par la mauvaise foi.
Tes pamphlets qu'il achète à l'étal de Pagnerre (1),
Sont un dernier impôt levé sur sa misère,
Et ne font quelque bien qu'à Pagnerre et qu'à toi.

—

Puis, l'image des maux dont ton ardeur s'effraie
N'est-elle pas vingt fois plus terrible que vraie?
Et ces maux que sans cesse à ses tristes regards
Tes pinceaux apocalyptiques
Se plaisent à charger de couleurs sataniques,
N'en as-tu pas, dis-moi, rêvé plus des trois quarts?

—

Quoi donc! ce beau pays de France,
Où j'étais si fier d'être né,
Est-il vrai? ne serait plus rien qu'un parc immense,
Où quelques oppresseurs, sous un chef couronné,
Couchés dans la mollesse et la fainéantise,
Tiendraient un peuple emprisonné,
Vil bétail par eux destiné
A repaître leur convoitise!

Quoi! pour comble d'impiété,
Serait-il vrai que la justice,
Cette émanation de la divinité,
De tant d'horreurs se fit complice,
Et que, vendue à l'or d'un pouvoir détesté,
Elle jetât en proie aux atroces sentences

---

(1) Pagnerre est, comme on sait, l'éditeur des pamphlets politiques de M. l'abbé de La Mennais, du ci-devant vicomte de Cormenin, de MM. Cabet, Altaroche et autres personnages dont la spécialité consiste à aimer le peuple en paroles.

De ses hommes-potences (1),
L'innocence livrée à leur iniquité ?

—

Grâce au ciel ! tout cela n'est point la vérité,
Et, n'en déplaise aux fous que ta voix persuade,
N'existe nulle part qu'en ton esprit malade,
Qui prend à son réveil, pour la réalité,
Les rêves dont la nuit tu fus épouvanté ;

Et le peuple, — non pas cette oisive canaille,
Peuple des mauvais lieux et des estaminets,
Vagabonds, culotteurs de pipes, valetaille
Hurlant la *Marseillaise*, en cuvant tes pamphlets ;
Mais le seul peuple vrai, le peuple qui travaille,
Qui nourrit sa famille et, par la probité,
L'ordre, l'économie, à la propriété
Arrive honnêtement, — s'il ouvrait, pour les lire,
Les écrits où tu peins son prétendu martyre,
Serait fort étonné
De voir jusqu'à quel point il est infortuné.

Fais-nous donc, si tu peux, des contes plus croyables.
Que parles-tu de cruauté,
De potences, d'iniquité
Et de juges impitoyables ?

La justice jamais, avec plus d'équité,
Ne se montra moins formidable.
En quels lieux, en quels temps a-t-elle présenté
A l'innocent plus de sécurité
Et plus d'humanité, même pour le coupable ?

En quels lieux à l'autorité
Vit-on plus de douceur, de longanimité ?
Quand aura-t-on trouvé la clémence royale
Envers ses assassins même plus libérale ?

En quels jours, sur le front du crime repentant,
La grâce, le pardon, bienfaisante rosée
Que l'on pourrait croire épuisée,
Tombèrent-ils du trône à flot plus abondant ?

De monomanie indulgente
Dis donc plutôt que les cœurs sont imbus,
Et qu'il s'en fait chez nous un si grossier abus,
Qu'eût-on coupé, je crois, père et mère, oncle et tante,

---

(1) C'est sous cette qualification que M. l'abbé de La Mennais désigne les magistrats d'aujourd'hui, magistrats qu'il a bien le courage d'assimiler aux

En vingt morceaux, — pourvu qu'on n'en ait rien mangé,
On est certain d'être jugé
Coupable, — mais avec l'accessoire obligé :
La circonstance atténuante.

—

Tu parles d'ignorance où tu dis qu'on maintient
Le peuple ; — mais les faits démentent tes paroles,
Et le pouvoir, partout érigeant des écoles,
Y donne, — car le mal est toujours près du bien, —
Au peuple, — en lui montrant à lire, — le moyen
De se fausser l'esprit aux étranges folies
Qu'à son grand détriment chaque jour tu publies.

—

Cependant je t'admire en toute humilité,
Quand, posant ton surplis d'urbanité française,
Tu te vas écriant que la Société
De nos jours, n'est plus rien qu'un chenil; — si la thèse
Est peu noble, — elle exprime au moins la vérité;
Car, jamais chiens harnieux n'ont pu mieux à leur aise,
Pour peu qu'à ces Messieurs sa conduite déplaise,
Aux jambes du pouvoir sautant de tout côté,
Japper, hurler et mordre avec impunité.

—

Hélas! comme partout, sans doute il est en France
Plus d'un homme du peuple en proie à la souffrance;
Mais leurs maux, bien moins grands que ceux que tu combats,
Ou de près ou de loin, dans l'essence des choses,
Dans la nature humaine, ont presque tous leurs causes :
Maux qu'on peut déplacer parfois, mais qu'ici-bas,
A moins de changer l'homme, on ne détruira pas.

—

Oui, — sans doute aussi qu'au bien-être
Les mortels en ce monde ont tous des droits égaux,
Et qu'il faut à chacun sa part, — cela doit être

---

juges du tribunal de Fouquier-Tainville et aux membres des commissions militaires de l'Empire et des cours prévôtales de la Restauration. Voici ses *propres* expressions :

« On a des juges dont le métier est d'expédier les accusés comme les bourreaux les condamnés, purs instruments de torture et de mort, HOMMES-POINCES!! » (Page 73.)

A la page 93 il dit de la Société que c'est *un parc*, un troupeau de *bétail humain destiné par le pouvoir à assouvir ses convoitises.*

Ranime en lui, par tes discours,
Le courage et la patience;
Montre-lui que la violence
Ne peut être à ses maux qu'un stérile secours;
Dis-lui que le travail, ce père de l'aisance,
L'ordre et l'économie, à présent et toujours,
Peuvent seuls à son sort apporter allégeance;

Au lieu d'exalter ses douleurs
Par le tableau de ses malheurs,
Que ta voix, en son nom, prêche la bienfaisance,
Et sur lui, sur les siens, fasse de l'opulence
Descendre en même temps les trésors et les pleurs.

Apprends-lui que ton divin Maître,
Que le Dieu tout amour, de qui tu te dis prêtre,
Même au sein des tourments et de l'affliction,
Prêchait la patience et la soumission.

Enfin, dis-lui qu'un jour, jour terrible et suprême,
La mort, qui pour nous tous, riche et pauvre, est la même,
Otant à qui les eut les habits précieux,
Nous mènera tout nuds ensemble dans les cieux,

---

tionnaire s'est levé sur nos têtes; il a menacé d'anéantir toute l'ancienne Société. M. de La Mennais ne peut nier, que, par ses prédications insensées depuis ses « Paroles d'un croyant » jusqu'à son journal le « Peuple constituant » y compris, il n'ait beaucoup contribué à faire déployer l'étendard de la plus affreuse révolte. Les journées de juin sont arrivées, mais ces fatales journées n'ont point fait que le repentir soit venu au cœur du prêtre apostat. Loin de là, il a persisté à tenir son rang parmi les démagogues les plus éffrénés, ceux qui s'appellent Montagnards.

Et pourtant, avant de siéger aux plus hauts bancs de la Montagne de 1848, M. de La Mennais pensait et écrivait ceci des Montagnards de 1793 :

« ..... Ils ne pardonnèrent ni à la naissance parce qu'ils étaient sortis de la boue, ni aux richesses parce qu'ils les avaient longtemps enviées, ni aux talents parce que la nature les leur avait refusés, ni à la science parce qu'ils étaient ignorants, ni à la vertu parce qu'ils étaient couverts de crimes, ni au crime lui-même lorsqu'il annonçait quelque supériorité... Pour peindre la révolution française, cette scène épouvantable de forfaits, de dissolution et de carnage, ces proscriptions, ces fêtes impures, ces cris de blasphème, ce bruit sourd du marteau qui démolit, de la hache qui frappe les victimes, ces détonations terribles et ces rugissements de joie lugubre, annonce d'un vaste massacre ; ces cités veuves, ces rivières encombrées de cadavres, ces temples et ces villes en cendre, et le meurtre et la volupté, et les pleurs et le sang ; pour peindre, dis-je, toutes ces horreurs, il faudrait emprunter à l'Enfer sa langue, comme quelques monstres lui empruntèrent ses fureurs ».

Le peuple! oh! que lui sert l'anathème farouche
Qu'en son nom ta voix lance à la Société?
Quel bien lui fait le fiel qui, sorti de ta bouche,
Tombe à si larges flots sur son cœur irrité?

S'il est vrai que, courbé sous des lois homicides,
Le pauvre est là qui meurt de faim,
Pour apaiser le cri de ses entrailles vides,
De grands mots galoppant sur des coursiers sans brides
Ne valent pas un peu de pain.

Et du pain, ce n'est pas des phrases factieuses,
Des déclamations furibondes et creuses,
Effets tirés sur lui par la mauvaise foi.
Tes pamphlets qu'il achète à l'étal de Pagnerre (1),
Sont un dernier impôt levé sur sa misère,
Et ne font quelque bien qu'à Pagnerre et qu'à toi.

—

Puis, l'image des maux dont ton ardeur s'effraie
N'est-elle pas vingt fois plus terrible que vraie?
Et ces maux que sans cesse à ses tristes regards
Tes pinceaux apocalyptiques
Se plaisent à charger de couleurs sataniques,
N'en as-tu pas, dis-moi, rêvé plus des trois quarts?

—

Quoi donc! ce beau pays de France,
Où j'étais si fier d'être né,
Est-il vrai? ne serait plus rien qu'un parc immense,
Où quelques oppresseurs, sous un chef couronné,
Couchés dans la mollesse et la fainéantise,
Tiendraient un peuple emprisonné,
Vil bétail par eux destiné
A repaître leur convoitise!

Quoi! pour comble d'impiété,
Serait-il vrai que la justice,
Cette émanation de la divinité,
De tant d'horreurs se fit complice,
Et que, vendue à l'or d'un pouvoir détesté,
Elle jetât en proie aux atroces sentences

(1) Pagnerre est, comme on sait, l'éditeur des pamphlets politiques de M. l'abbé de La Mennais, du ci-devant vicomte de Cormenin, de MM. Cabet, Altaroche et autres personnages dont la spécialité consiste à aimer le peuple en paroles.

De ses hommes-potences (1),
L'innocence livrée à leur iniquité?

—

Grâce au ciel ! tout cela n'est point la vérité,
Et, n'en déplaise aux fous que ta voix persuade,
N'existe nulle part qu'en ton esprit malade,
Qui prend à son réveil, pour la réalité,
Les rêves dont la nuit tu fus épouvanté ;

Et le peuple, — non pas cette oisive canaille,
Peuple des mauvais lieux et des estaminets,
Vagabonds, culotteurs de pipes, valetaille
Heurlant la *Marseillaise*, en cuvant tes pamphlets ;
Mais le seul peuple vrai, le peuple qui travaille,
Qui nourrit sa famille et, par la probité,
L'ordre, l'économie, à la propriété
Arrive honnêtement, — s'il ouvrait, pour les lire,
Les écrits où tu peins son prétendu martyre,
Serait fort étonné
De voir jusqu'à quel point il est infortuné.

Fais-nous donc, si tu peux, des contes plus croyables.
Que parles-tu de cruauté,
De potences, d'iniquité
Et de juges impitoyables ?

La justice jamais, avec plus d'équité,
Ne se montra moins formidable.
En quels lieux, en quels temps a-t-elle présenté
A l'innocent plus de sécurité
Et plus d'humanité, même pour le coupable ?

En quels lieux à l'autorité
Vit-on plus de douceur, de longanimité ?
Quand aura-t-on trouvé la clémence royale
Envers ses assassins même plus libérale ?

En quels jours, sur le front du crime repentant,
La grâce, le pardon, bienfaisante rosée
Que l'on pourrait croire épuisée,
Tombèrent-ils du trône à flot plus abondant ?

De monomanie indulgente
Dis donc plutôt que les cœurs sont imbus,
Et qu'il s'en fait chez nous un si grossier abus,
Qu'eût-on coupé, je crois, père et mère, oncle et tante,

---

(1) C'est sous cette qualification que M. l'abbé de La Mennais désigne les magistrats d'aujourd'hui, magistrats qu'il a bien le courage d'assimiler aux

Dans la nef, matelot ; dans l'État, prolétaire,
Et peuple et gouvernés et ne gouvernant pas ;
Car, malgré tes écarts de style populaire,
Si tu ne te fais Dieu, jamais tu n'obtiendras
Que la Société marche la tête en bas (1).

—

Eh ! mon ami, calme ta bile !
Si les maîtres te sont un objet importun ;
En monarchie on n'en a qu'un,
En république on en a mille ;
Et puis, à te parler franchement, mon tribun :

Ce que la France a fait, l'ira-t-elle défaire
Chaque matin, pour satisfaire
Le premier intrigant qui le lui vient prêcher.
Cherche ailleurs qui consente à cela pour te plaire ;
Nous n'irons pas troubler l'océan populaire
Pour que les factieux y puissent mieux pêcher.

Songe aux maux où pourrait expirer la patrie,
S'il lui fallait subir d'autres commotions ;
Assez longtemps la haine et les dissensions
L'ont ensanglantée et meurtrie.
Songe, songe surtout aux viles passions
Dont la rage, par toi nourrie,
Peut se traduire en actions
D'une sauvage barbarie.

Songe quel repentir te viendrait prendre au cœur,
Et combien, de ton éloquence
Tu devrais regretter le prestige vainqueur
Et maudire en pleurant l'infernale puissance,

S'il te fallait jamais apprendre qu'un feuillet
Des écrits que ta plume au peuple de juillet
Prodigue, et que la haine avec ardeur savoure,
Au mousquet régicide a pu servir de bourre ?

—

Si ce penser te fait horreur
Laisse en toi la raison triompher de l'erreur ;
Et quand ta brillante parole,
Des cœurs sait si bien le chemin,
D'une torche flambante au lieu d'armer sa main,
Soutiens le pauvre et le console (2).

---

(1) C'est pourtant le projet d'un autre fanatique démagogue, qui siége près de M. de La Mennais sur les plus hauts bancs de la Montagne.

(2) Ceci est écrit en 1840. Huit ans plus tard, un terrible ouragan révolu-

Ranime en lui, par tes discours,
Le courage et la patience;
Montre-lui que la violence
Ne peut être à ses maux qu'un stérile secours;
Dis-lui que le travail, ce père de l'aisance,
L'ordre et l'économie, à présent et toujours,
Peuvent seuls à son sort apporter allégeance;

Au lieu d'exalter ses douleurs
Par le tableau de ses malheurs,
Que ta voix, en son nom, prêche la bienfaisance,
Et sur lui, sur les siens, fasse de l'opulence
Descendre en même temps les trésors et les pleurs.

Apprends-lui que ton divin Maître,
Que le Dieu tout amour, de qui tu te dis prêtre,
Même au sein des tourments et de l'affliction,
Prêchait la patience et la soumission.

Enfin, dis-lui qu'un jour, jour terrible et suprême,
La mort, qui pour nous tous, riche et pauvre, est la même,
Otant à qui les eut les habits précieux,
Nous mènera tout nuds ensemble dans les cieux,

---

tionnaire s'est levé sur nos têtes; il a menacé d'anéantir toute l'ancienne Société. M. de La Mennais ne peut nier, que, par ses prédications insensées depuis ses « Paroles d'un croyant » jusqu'à son journal le « Peuple constituant » y compris, il n'ait beaucoup contribué à faire déployer l'étendard de la plus affreuse révolte. Les journées de juin sont arrivées, mais ces fatales journées n'ont point fait que le repentir soit venu au cœur du prêtre apostat. Loin de là, il a persisté à tenir son rang parmi les démagogues les plus éffrénés, ceux qui s'appellent Montagnards.

Et pourtant, avant de siéger aux plus hauts bancs de la Montagne de 1848, M. de La Mennais pensait et écrivait ceci des Montagnards de 1793 :

« ..... Ils ne pardonnèrent ni à la naissance parce qu'ils étaient sortis de la boue, ni aux richesses parce qu'ils les avaient longtemps enviées, ni aux talents parce que la nature les leur avait refusés, ni à la science parce qu'ils étaient ignorants, ni à la vertu parce qu'ils étaient couverts de crimes, ni au crime lui-même lorsqu'il annonçait quelque supériorité... Pour peindre la révolution française, cette scène épouvantable de forfaits, de dissolution et de carnage, ces proscriptions, ces fêtes impures, ces cris de blasphême, ce bruit sourd du marteau qui démolit, de la hache qui frappe les victimes, ces détonations terribles et ces rugissements de joie lugubre, annonce d'un vaste massacre ; ces cités veuves, ces rivières encombrées de cadavres, ces temples et ces villes en cendre, et le meurtre et la volupté, et les pleurs et le sang; pour peindre, dis-je, toutes ces horreurs, il faudrait emprunter à l'Enfer sa langue, comme quelques monstres lui empruntèrent ses fureurs ».

En vingt morceaux, — pourvu qu'on n'en ait rien mangé,
On est certain d'être jugé
Coupable, — mais avec l'accessoire obligé :
La circonstance atténuante.

—

Tu parles d'ignorance où tu dis qu'on maintient
Le peuple ; — mais les faits démentent tes paroles,
Et le pouvoir, partout érigeant des écoles,
Y donne, — car le mal est toujours près du bien, —
Au peuple, — en lui montrant à lire, — le moyen
De se fausser l'esprit aux étranges folies
Qu'à son grand détriment chaque jour tu publies.

—

Cependant je t'admire en toute humilité,
Quand, posant ton surplis d'urbanité française,
Tu te vas écriant que la Société
De nos jours, n'est plus rien qu'un chenil; — si la thèse
Est peu noble, — elle exprime au moins la vérité;
Car, jamais chiens harnieux n'ont pu mieux à leur aise,
Pour peu qu'à ces Messieurs sa conduite déplaise,
Aux jambes du pouvoir sautant de tout côté,
Japper, hurler et mordre avec impunité.

—

Hélas ! comme partout, sans doute il est en France
Plus d'un homme du peuple en proie à la souffrance ;
Mais leurs maux, bien moins grands que ceux que tu combats,
Ou de près ou de loin, dans l'essence des choses,
Dans la nature humaine, ont presque tous leurs causes :
Maux qu'on peut déplacer parfois, mais qu'ici-bas,
A moins de changer l'homme, on ne détruira pas.

—

Oui, — sans doute aussi qu'au bien-être
Les mortels en ce monde ont tous des droits égaux,
Et qu'il faut à chacun sa part, — cela doit être

---

juges du tribunal de Fouquier-Tainville et aux membres des commissions militaires de l'Empire et des cours prévôtales de la Restauration. Voici ses *propres* expressions :

« On a des juges dont le métier est d'expédier les accusés comme les bourreaux les condamnés, purs instruments de torture et de mort, HOMMES-POTENCES !! » (Page 73.)

A la page 93 il dit de la Société que c'est *un parc*, un troupeau de *bétail humain destiné par le pouvoir à assouvir ses convoitises*.

« O médicastres insensés,
« Vers son lit de douleur, quand vous vous empressez,
« Vous ne portez que la torture ;
« C'est de l'huile et du miel qu'il faut à sa blessure,
« C'est du fiel que vous y versez ! »

UN HOMME-POTENCE.

30 octobre 1840.

C'est un port magnifique, immense
Dont les clefs ne sont plus aux seules mains du sort;
Où, de tous les points de la France,
On entre librement et d'où parfois l'on sort;
C'est un palais à mille portes,
Dont aux hommes de toutes sortes
Il n'est rien qui ferme l'abord;
C'est l'échelle brillante à Jacob apparue,
Et par laquelle, sous ses yeux,
Montait et descendait la cohorte accourue
Des anges radieux.

—

Que viens-tu donc, traitant le riche de pirate,
Crier du haut des toits en style démocrate :
A l'aristocratie! — Abbé, le sens commun
Te dira qu'à ce compte, et, pour qui n'en a qu'un,
Quiconque a deux gros sous est un aristocrate,
Et qu'on peut t'accuser toi-même aussi, — tribun,
Qu'on voit, au nez du gueux rongé par la vermine,
Endosser l'habit neuf sur la chemise fine.

—

Ame promise au Christ, reviens à lui, crois-moi;
Reviens et montre-nous ce que c'est qu'un bon prêtre (1) :
Ce que c'est qu'un mauvais, tu nous l'as fait connaître
Quand tu jetas aux vents les trésors de ta foi.

—

Laisse, oh! laisse à jamais la fantasmagorie
Qui depuis si longtemps sème au monde l'effroi,
Et, dans l'éternelle patrie,
Fait pleurer les anges sur toi!
Écoute la raison qui, par ma voix, te crie
D'abandonner enfin les rêves de Babeuf
A ces tribuns ardents, dont la haine et l'envie
Vont corrodant la vie;
A ces ambitieux qui, pour se cuire un œuf,
Mettraient, poussés qu'ils sont d'un égoïsme immonde,
Le feu, s'il le fallait, aux quatre coins du monde;

---

(1) On se rappelle le mot fameux de M. de La Mennais lors du procès qu'il eut à subir à l'occasion de son écrit intitulé : « De la Religion dans ses rapports avec l'ordre civil et politique » : VOUS SAUREZ CE QUE C'EST QU'UN PRÊTRE! »

A ces déclamateurs, dont la feinte pitié
Du peuple qu'elle abuse en ses mains prend la cause,
Pour s'en servir ainsi qu'on fait d'un marche-pié
Sur lequel, quand on veut se grandir, on se pose.

—

Malheur à l'imprudent qui joue avec le feu
De la passion populaire!
Nous avons vu combien c'est un terrible jeu.
Malheur à toi surtout, qui viens, homme de Dieu,
Souffler sur ce brasier le vent de la colère!
Crois-tu que l'incendie, à ta voix allumé,
Au signal de ta voix s'éteindrait comprimé?
Non, non! Quand une fois cette flamme terrible
Des lieux où, sous la cendre, elle dormait paisible,
Ardente s'est levée au souffle furieux
Qui la pousse; elle marche, et, le front dans les cieux,
Quand elle va, semant partout sur son passage,
La désolation, la mort et le ravage;
Nul obstacle assez fort qui la puisse arrêter,
Rien qui puisse contre elle un seul moment lutter;
Ce qu'on fait pour calmer sa fureur, la ranime;
Elle marche, entassant victime sur victime,
Jusqu'à ce qu'à la fin le vorace élément
S'affaisse sur lui-même à défaut d'aliment.

—

Et quel spectacle alors la terre ravagée
Offre-t-elle en tous lieux à la vue affligée?
Partout, partout la mort, la dévastation,
Partout pleurs et soupirs et désolation;
Du travail les sources taries,
Le commerce détruit, plus d'arts, plus d'industries:
Partant surcroît de mal au peuple; car toujours
Il restera quelqu'un qui soit peuple. — En leur cours,
Les révolutions qui passent sur le monde
Peuvent bien y briser de leur main furibonde,
Et balayer du pied les trônes et les rois,
Mais n'en sauraient changer les éternelles lois.

—

Il se peut qu'au milieu des tempêtes humaines,
Quant tout esquif sur l'onde est battu par le vent;
Quelques soldats heureux deviennent capitaines;
Mais l'air tombe; en leur lit les eaux rentrent sereines;
Et le surplus, qu'est-il? — Ce qu'il était avant:

P.

S.

NOMENCLATURE

DES TRADUCTEURS, APOLOGISTES, RÉFUTATEURS ET BIOGRAPHES, ANONYMES, *SYNONYMES* ET PSEUDONYMES, DE M. F. DE LA MENNAIS.

(Les chiffres romains renvoient aux ouvrages de M. de La Mennais, et les chiffres arabes à leurs critiques).

(1) C'est ce même abbé Juin, connu aussi sous le nom de Juin-d'Allas, né à Champagne d'Allas (Charente-Inférieure), qui, après avoir désapprouvé hautement les doctrines des « Paroles d'un croyant », se mit plus tard dans le cas d'être interdit par l'autorité ecclésiastique, prit depuis « l'Apocalypse de Satan » pour son Évangile, devint effréné démagogue, et fut président du club de la Sorbonne sous le nom de Michelot. Les tribunaux l'ont condamné, en 1848, pour une ancienne banqueroute frauduleuse à cinq ans de galères.

TABLE GÉNÉRALE.

FIN DE LA NOTICE LA MENNAIS.

LA MENNAIS (l'abbé Jean-Marie ROBERT, dit de), frère du précédent, chanoine honoraire de Rennes, ancien grand-vicaire de Saint-Brieuc, vicaire-général de la grande aumônerie de France, place qui lui fut brutalement enlevée, en mars 1824, à la suite d'un procès perdu par son frère; supérieur et fondateur des filles de la Providence, en Bretagne, est, conjointement avec M. l'abbé Deshayes, l'instituteur de cette *Congrégation de l'instruction chrétienne*, qui a pour but de fournir des maîtres irréprochables aux écoles primaires de la Bretagne, et qui a été autorisée par l'ordonnance du roi, du 1er mai 1822 : société précieuse, dont les membres, connus parmi les Bretons, sous le nom de *petits-frères*, rivalisent avec succès, mais sans jalousie, avec ceux de Saint-Yon. On a de l'abbé de Jean-Marie de La Mennais les ouvrages suivants :

I. Avec M. l'abbé *F. de La Mennais*, son frère : Réflexions sur l'état de l'Église en France pendant le dix-huitième siècle, et sur sa situation actuelle. Paris, Société typographique, 1808, in-8. — Seconde édition. Paris, 1814, in-8. [3774]

Voy. l'article de M. F. de La Mennais.

II. Avec *le même :* Tradition de l'Église sur l'institution des évêques, etc.; par M. l'abbé L***. Paris, Adr. Leclère, 1814, 3 vol. in-8, 18 fr. [3775]

Livres pleins d'une profonde érudition, mais dont quelques expressions ne nous ont point paru être d'une parfaite exactitude théologique.

Telles sont, par exemple dans la *Tradition de l'Église*, ces deux phrases : « Toute juridiction spirituelle découle de la puissance des papes, etc. » (*Introduction*, page 29) ; « la chaire de saint Pierre est l'unique source du pouvoir pastoral, etc. (Tome Ier, page 208) » : manières de s'exprimer, qui, selon nous, auraient été plus justes, si l'on eût dit : Toute juridiction spirituelle vient, par les papes, de Jésus-Christ qui les a établis centre de l'unité catholique, et pierre fondamentale de son Église; la chaire de saint Pierre est la filière par où tout pouvoir pastoral, pour être légitime, doit passer soit médiatement, soit immédiatement ».

« Du reste, l'abbé de La Mennais a depuis bien mérité de la Religion et de l'État par beaucoup d'autres œuvres excellentes, dont le détail nous mènerait trop loin.

L'abbé MANET, Biogr. des Malouins célèbres.

III. Enseignement mutuel (de l'). Saint-Brieuc, 1819, in-8. [3776]

IV. Règles des filles de la Providence, établies à Saint Brieuc. Rennes, de l'impr. de Vatar, 1847, in-32. [3777]

LAMERLIERE (Eugène de), vaudevilliste et romancier, *pseud.* [Eugène CATIN, de la Merlière (Isère)]. Pour la liste de ses productions, voy. la « France littéraire », à *Lamerlière.*

LA MESANGÈRE (Pierre-Antoine), *nom nobil.* [Pierre-Joseph LEBAUX, sieur de LA MÉSANGÈRE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire », à *La Mesangère.*

L'AMI, *pseud.* [J.-M. MOSSÉ, tout à la fois, marchand de meubles, libraire-éditeur et médiocre écrivain].

I. Art (l') de plaire et de fixer, ou Conseils aux femmes sur les moyens de faire briller leurs attraits du plus grand éclat, de les conserver, d'en corriger et déguiser les imperfections, etc., etc. Paris, de l'impr. de F. Didot. — L'Auteur (* Roret), 1821, in-18, 3 fr.; pap. vél., 6 fr. [3778]

II. Art (l') de se faire aimer des femmes et de se conduire dans le monde, ou Conseils aux hommes, etc. Paris, l'Auteur (* Roret), 1822, in-18, 3 fr. [3779]

III. Art (l') de choisir une femme et d'être heureux avec elle, ou Conseils aux hommes à marier et aux chefs de famille. Paris, de l'impr. de F. Didot. — L'Éditeur (* Roret), 1823, in-18, 3 fr. [3780]

IV. Art (l') de conserver et d'augmenter la beauté, de corriger et déguiser les imperfections de la nature. Paris, 1822, in-18, 3 fr. — Sec. édit., entièrement refondue, augmentée de plus du double et formant un nouvel ouvrage. Paris, de l'impr. de J. Didot aîné. — L'Éditeur (* Roret), 1824, 2 vol. in-18, 6 fr. [3781]

LAMI, *pseud.* [P.-R. CRUSSOLLE, littérateur distingué, fils naturel de mademoiselle Crusolle et de l'honorable Daunon, mort pair de France]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire », à *Lami.*

LA MONNOYE (Bernard de), *apocr.* [l'abbé DU REVEST].

Histoire de M. Bayle et de ses ouvrages. Nouvelle édition, augmentée des pièces suivantes : 1° Exacte revue de l'Histoire de M. Bayle (par *Jean Masson*); 2° Dissertation où l'on découvre le véritable auteur de « l'Avis aux Réfugiés », par M. *de La Bastide*). Amsterdam, Desbordes, 1716, in-12. [3782]

La première édition, Genève, 1715, in-12, est simplement anonyme. Un *avis* inséré dans le « Journal des Savants », mai 1716, édition de Hol-

lande, et attribué à Jean Le Clerc, porte que « l'Exacte revue » ne peut être que de Jean Masson, qui a repoussé cette imputation comme une insigne fausseté. On lit dans le même avis que « l'Histoire de Bayle » est de La Monnoye; mais c'est une erreur reconnue assez généralement aujourd'hui. A. A. B—r.

LA MORICIÈRE (le général de), *nom abrév.* [Christophe-Louis-Léon Juchault de la Moricière].

Indépendamment des discours qui ont été prononcés par ce vaillant général dans le sein de l'Assemblée nationale, reproduits par les feuilles quotidiennes, on doit bien avoir de lui quelques morceaux imprimés dans les recueils consacrés aux sciences militaires. Il est le principal auteur du volume publié sous le titre de « Projets de colonisation pour les provinces d'Oran et de Constantine, présentés par MM. les lieutenants-généraux de La Moricière et Bedeau ». Paris, de l'impr. roy., 1847, in-8 de 235 pag. La part de M. de La Moricière occupe 185 pag. Le général Lamoricière est l'un des bibliophiles les plus distingués de notre époque.

LA MORLIÈRE (de), *nom nobil.* [Ch.-Jacq.-Louis-Aug. Rochette de La Morlière]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire », à *La Morlière.*

LA MOTHE-HOUDANCOURT, *pseud.* [le baron E.-L. de Lamothe-Langon].

Cinq Épîtres de mon roman, ou les Rêves de ma cousine. Paris, Levallois, 1808, in-12. [3783]

LA MOTHE-JOSSEVAL (le sieur de), *pseud.* [Amelot de la Houssaye].

I. Histoire du concile de Trente, de *Fra Paolo Sarpi*, traduite par —, avec des remarques. Amsterdam, Blaew, 1683, 1686, in-4. [3784]

II. Tibère, discours politiques sur Tacite. Paris, Léonard, 1683, in-4.

Réimprimé, en 1685, in-8, sous le vrai nom de l'auteur.

LA MOTTE (le sieur de), *pseud.* [Pierre Thomas, sieur du Fossé].

I. Histoire de Tertullien et d'Origène. Paris, Lambert Roulland, 1675; Lyon, J. Certe, 1691, in-8. [3785]

II. Vies (les) des Saints et Saintes, tirées des PP. de l'Église et des auteurs ecclésiastiques. Paris, Le Petit, 1686, 2 vol. in-4. [3786]

L'auteur n'a donné que les mois de janvier et de février.

LA MOTTE (le sieur de), *pseud.* [le P. JEAN-LOUIS, d'Amiens].

Atlas (l') des Temps, ou Chronologie. Paris, 1683, in-fol. [3787]

Voy. le Catalogue de Giraud, p. 30.

On trouve le nom masqué dans la *liste* de Baillet. Je dois observer cependant que l'exemplaire que possédait la doctrine chrétienne renfermait les noms de l'auteur sans masque, soit dans le privilége, soit dans les approbations. A. A. B—R.

LA MOTTE (madame de), *pseud.* [madame LATOUR DE FRANQUEVILLE].

Jean-Jacques Rousseau vengé par son amie, ou Morale pratico-philosophico-encyclopédique des coryphées de la secte. Au temple de la Vérité (Hollande), 1779, in-8 de 72 pag. [3788]

On trouve dans ce volume :

1° Lettre d'un anonyme à un anonyme, ou Procès de l'esprit et du cœur de M. d'Alembert ;

2° Lettre à M. Fréron, par madame *de La Motte ;*

3° Lettre de madame *de Saint-G**** à M. Fréron.

Madame de la Tour s'est cachée sous ces différents masques.

Ces lettres ont été insérées dans le trentième volume de « Œuvres » de J.-J. Rousseau, édition de Genève, 1782, avec d'autres opuscules de madame de Franqueville. A. A. B—R.

LA MOTTE DE LA PENISSIÈRE (Jeanne de Valois de Saint-Remy de Luze, comtesse de), *apocr.* [le baron d'AGIOULT].

Mémoires de la comtesse de Valois de Lamotte, écrits par elle-même. Paris, Recoules, 1848, 2 vol. in-8. [3789]

Il existe sous le nom de cette comtesse des Mémoires infâmes contre Marie-Antoinette, qu'on dit authentiques. (Voy. la « France littéraire », article La Motte). L'ouvrage de 1848 n'est pas une réimpression de celui de 1791, dont l'édition tout entière fut brûlée dans les fours de la manufacture de Sèvres, le 30 mai 1792.

Bien des écrits, soit *synonymes* ou anonymes ont été publiés pour et contre cette misérable femme qui s'est fait un nom fameux dans l'affaire du collier.

Un amateur a autrefois réuni toutes les pièces qui ont été publiées à l'occasion de l'affaire du collier dans laquelle la fameuse comtesse de La Motte a été la principale actrice ; il en a formé un recueil pour lequel il a fait imprimer des frontispices et des tables. Ces nombreuses pièces sont réunies en 4 vol. in-8, sous le titre de « Collection complète des pièces relatives à l'affaire du collier ». Paris, 1786.

Si nous ne nous trompons, cet amateur doit être un homme qui, depuis 1786, s'est fait connaître dans les lettres par des romans, Jean-Charles-Vincent de Bette d'Etienville, gravement impliqué dans cette sale affaire.

Il a écrit quelques notes sur plusieurs des factums qui composent la collection formée par lui. Ce recueil, qui est peut-être unique, est aujourd'hui la propriété de M. Xavier Marmier, qui a bien voulu nous le communiquer. Nous en donnons ici la composition afin de parfaire les indications qui concernent la susdite comtesse de La Motte.

1° Mémoire instructif, remis à S. M. la reine le 12 mai 1785 par les sieurs *Bohmer* et *Bassange*. Avec les Plaintes du procureur-général et autres pièces relatives à l'affaire du collier. S. l., 1786, 24 pag.

Les pièces qui se trouvent à la suite de la Plainte et Réquisitoire de M. le procureur général, sont un Mémoire instructif sur la connaissance de madame la comtesse de Valois avec les sieurs Bohmer et Bassange, et une Lettre contenant la déposition de madame la comtesse Du Barry.

2° Lettre à l'occasion de la détention de S. E. M. le cardinal de Rohan, à la Bastille. S. l., 1785, 24 pag.

3° Coup-d'œil philosophique à l'occasion de M. le cardinal de Rohan, avec des notes essentielles. 1785, de 14 pag.

4° Mémoire fait pour dame Jeanne de Saint-Remi de Valois, épouse du comte de La Motte, pour l'affaire du fameux collier; par *Doillot*, avocat. Paris, 1785, de 71 pag.

5° Mémoire pour le comte de Cagliostro, accusé, contre M. le procureur-général, accusateur; en présence de M. le cardinal de Rohan, de la comtesse de La Motte et autres co-accusés. Paris, de l'impr. de Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain, 1786, de 63 pag.

6° Requête au Parlement, les chambres assemblées, par le comte de *Cagliostro*, signifiée à M. le procureur-général, le 24 février 1786; pour servir d'Addition au Mémoire distribué le 18 du même mois, à nosseigneurs de parlement, les chambres assemblées. Supplie humblement Alexandre, comte de Cagliostro, au nom et comme mari, et exerçant les droits de Séraphina Félichiani, son épouse, disant qu'il y a tout lieu d'espérer que le premier sénat de France ne rejettera pas la requête d'un étranger qui demande la liberté de son épouse expirante dans les cachots de la Bastille. 7 pag.

7° Mémoire pour *Jean-Charles-Vincent de Bette d'Étienville*, bourgeois de Saint-Omer en Artois, accusé; contre le sieur Vaucher, marchand horloger, et le sieur Loque, marchand bijoutier, à Paris, plaignants. (Défense à une accusation d'escroquerie. Mémoire à consulter et Consultation). Paris, de l'impr. de L. Cellot, 1786, de 56 pag.

8° Mémoire (second) à consulter et Consultation, sur la défense à une accusation d'escroquerie, pour le même. Paris, de l'impr. de Cailleau, 1786, de 56 pag.

9° Observations d'un homme impartial sur le Mémoire publié le 15 février 1786, pour le sieur Bette d'Etienville. Avec cette épigraphe :

> Plus aveugle cent fois que ceux des Quinze-Vingt,
> Ou plus adroit escroc que Cartouche et Mandrin.

Batavia (Paris), 1786, in-8 de 40 pag.

Cette pièce ne se trouve pas dans la collection que nous décrivons, mais elle se trouve dans celle que l'un de nos amis, M. Dard, avocat honorable du barreau de Paris, a formé des écrits des hommes célèbres et fameux de la province d'Artois, dont il se propose d'être l'historien.

10° Mémoire pour la demoiselle Le Guay d'Oliva, fille mineure, émancipée d'âge, accusée; contre M. le procureur-général, accusateur; en présence de M. le cardinal prince de Rohan, de la dame de La Motte-Valois, du sieur Cagliostro et autres; tous co-accusés. Paris, P.-G. Simon et N. Nyon, 1786, de 63 pag.

On trouve au verso du titre de ce Mémoire une note ainsi conçue :

« Il s'est répandu, au sujet de ce Mémoire, des bruits aussi absurdes, « que dénués de fondement, et qui ont percé jusque dans les maisons les « plus respectables. On a diffamé la demoiselle d'Oliva : il fallait encore « calomnier sa défense. Il n'en a été donné, ni fait, ni même imaginé d'au- « tre que celle-ci ».

Une note manuscrite superposée sur la précédente, et qui nous paraît être de la main de Bette d'Étienville, qui a formé la collection que nous décrivons, dit : « On prétend que la demoiselle Le Guay d'Oliva (connue d'abord « sous le nom d'Éssigny) était une baronne de Durkheim de Fraeschwei- « ler, dans la Basse-Alsace, et qui ressemblait beaucoup à Marie-Antoi- « nette. Elle a dû depuis épouser le baron de Heindel, de Romanwiller, « près de Wasselonne. Sa mère était née Bock, et ne valait guère mieux « que cette fameuse courtisane ».

« Je fus après coup détenu à Besançon, puis à Champlite, pendant quinze « mois, en 1793 et 1794, avec le frère de cette fameuse Oliva, ex-baronne « Durkheim, ci-devant seigneur de Fraeschweiler, autrefois capitaine « au régiment de Nassau, hussard. Entre deux cent cinquante détenus, « nous deux étions les seuls protestants, mais pas les moins estimés de « tous ».

11° Observations de Motus, sur le Mémoire de mademoiselle d'Oliva. 1786.

Nous ne connaissons point cet écrit qui ne fait point partie de la collection que nous décrivons.

12° Suite des Observations de Motus, sur le Mémoire de mademoiselle d'Oliva. Lima (Paris), 1786, in-8 de 71 pag.

Écrit qui ne se trouve pas dans la collection que nous décrivons, et qui pourtant se trouve dans la bibliothèque de M. Dard, déjà cité.

13° Mémoires authentiques pour servir à l'histoire du comte de Cagliostro. (Par le marq. de *Luchet*). Londres et Hambourg, Fr. Fauche, 1785, de 76 pag.

14° Réponse pour la comtesse de Valois La Motte au Mémoire du comte de Cagliostro (contenant sa Confession, son Interrogatoire dans l'affaire du collier et sa Réfutation du Mémoire de la comtesse de La Motte, en ce qui concerne le comte de Cagliostro). (Par Me *Doillot*, avocat). Paris, de l'impr. de L. Cellot, 1786, de 48 pag.

15° Requête justificative adressée à nosseigneurs du parlement à Paris par M. le cardinal de Rohan. Paris, 1786, de 60 pag.

16° Mémoire pour M. le baron de *Fages-Chaulnes*, garde-du-corps de Monsieur, frère du roi, accusé; contre les sieurs Vaucher et Loque, marchands bijoutiers, accusateurs, et encore contre M. le procureur-général. Paris, Prault, 1786, de 44 pag.

17° Mémoire (troisième) pour le sieur *Bette d'Étienville*, servant de réponse à celui de M. Fages. Paris, de l'impr. de Cailleau, 1786, de 38 pag.

18° Mémoire pour les sieurs Vaucher, horloger, et Loque, bijoutier, accusateurs; contre le sieur Bette d'Étienville, le baron de Fages-Chaulnes et autres accusés, en présence de M. le procureur-général. S. l., 1786, de 96 pag.

19° Supplément et suite aux Mémoires du sieur *Bette d'Étienville*, ancien chirurgien sous-aide-major, pour servir de Réponse aux différents Mémoires faits contre lui. Paris, de l'impr. d'And.-Ch. Cailleau, 1786, de 71 pag.

20° Procès comique et instructif pendant entre le fameux Cagliostro et le sieur (Theveneau) de Morande, rédacteur du « Courrier de l'Europe », où le premier est entièrement démasqué, son véritable état prouvé et ses impostures découvertes. Le tout appuyé de pièces justificatives. (Extrait du « Courrier de l'Europe »). Première partie (et unique). Londres, 1787, de 64 pag.

21° Mémoire pour Louis-René-Édouard de Rohan, cardinal de la sainte Église romaine, évêque et prince de Strasbourg, landgrave d'Alsace, prince-État de l'Empire, grand aumônier de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, proviseur de Sorbonne, etc., accusé; contre M. le procureur-général, en présence de la dame de La Motte, du sieur de Villette, de la demoiselle d'Oliva, et du sieur comte de Cagliostro, co-accusés. Paris, de l'impr. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain, 1786, de 169 pag. non compris 8 pag. de table.

22° Sommaire pour la comtesse de Valois La Motte, accusée; contre M. le procureur-général, accusateur, en présence de M. le cardinal de Rohan et autres co-accusés. (Suivi d'un Mémoire sur la maison de Saint-Remy de Valois, issue du fils naturel que Henri II, roi de France, eut de Nicole de Savigny, dame et baronne de Saint-Remy). (Par Me *Doillot*, avocat). Paris, de l'impr. de L. Cellot, 1786, de 64 pag.

23° Réflexions rapides pour M. le cardinal de Rohan, sur le « Sommaire de la dame de La Motte ». Avec les pièces justificatives de son Mémoire. Paris, de l'impr. de Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain, 1786, de 26 pag. et de 36 pour les Pièces justificatives.

24° Requête pour le sieur Marc-Antoine Rétaux de Villette, ancien gendarme, accusé; contre M. le procureur-général, accusateur, en présence de M. le cardinal prince de Rohan, de la dame de La Motte-Valois, du sieur Cagliostro, de la demoiselle d'Oliva et autres, tous co-accusés. S. l., 1786, de 26 pag.

25° Mémoire (second) pour la demoiselle Le Guay d'Oliva... Analyse et

résultat des récolements et confrontations. Paris, P. G. Simon, 1786, de 61 pag.

26° Charlatan (le) démasqué, ou les Aventures et exploits du comte de Cagliostro. Précédé d'une Lettre (sur M. de Cagliostro) de M. le comte *de Mirabeau*. Francfort-sur-le-Mein, 1786, de 62 et 30 pag.

27° Compte-rendu de ce qui s'est passé au Parlement relativement à l'affaire de M. le cardinal de Rohan, avec trois suites. S. l., 1786, de 157 pag. — Autre édition. S. l. (Strasbourg), ni date (1786), in-8 de 125 pag.

28° Requête à joindre au Mémoire du comte *Cagliostro*. A nosseigneurs de parlement, de la grand' chambre assemblée. (Paris), de l'impr. de Lottin l'aîné et Lottin de Saint Germain, mai 1786, de 14 pag.

29° Arrêt du Parlement la grand' chambre assemblée du 31 mai 1786. Paris, de l'impr. de Cl. Simon, 1786, de 44 pag.

Voici l'extrait de cet arrêt en ce qui concerne les peines encourues par les principaux coupables :

« La Cour condamne Marc-Antoine-Nicolas de La Motte, accusé absent, « à être battu et fustigé nu de verges, et flétri d'un fer chaud en forme « de trois lettres G. A. L. sur l'épaule droite, par l'exécuteur de la haute- « justice; ce fait, mené et conduit ès galères du roi, pour en icelles être « détenu et servir ledit seigneur roi, comme forçat à perpétuité ; déclare « tous les biens dudit Marc-Antoine-Nicolas de La Motte, acquis et con- « fisqués au roi, ou à qui il appartiendra, sur iceux préalablement pris la « somme de 200,000 livres d'amende envers ledit seigneur roi, au cas « que confiscation n'ait pas lieu à son profit ; laquelle condamnation, at- « tendu la contumace dudit de La Motte, sera transcrite dans un tableau, « lequel sera attaché à un poteau pour ce planté en place de Grève. Ban- « nit Louis Marc-Antoine Rétaux de Villette à perpétuité du royaume ; lui « enjoint de garder son ban, sous les peines portées par les déclarations « du roi. Condamne Jeanne de Valois de Saint-Remy de Luze, femme de « Marc-Antoine-Nicolas de La Motte, à être, ayant la corde au col, battue « et fustigée de verges, et flétri d'un fer chaud en forme de la lettre V, sur « les deux épaules, par l'exécuteur de la haute-justice, au devant de la « porte des prisons de la Conciergerie du Palais ; ce fait, menée et con- « duite en la maison de force de l'hôpital général de la Salpêtrière, pour « y être détenue et renfermée à perpétuité. Déclare pareillement tous les « biens de ladite de La Motte, et dudit Rétaux de Villette, acquis et con- « fisqués au roi, ou à qui il appartiendra, sur chacun d'iceux préalable- « ment pris la somme de 200,000 liv. d'amende envers ledit seigneur roi, au « cas que confiscation n'ait pas lieu à son profit. La Cour ordonne, en ou- « tre, que les Mémoires imprimés pour Jeanne de Saint-Remy de Valois « de La Motte, seront et demeureront supprimés, comme contenant des « faits faux, injurieux et calomnieux, tant au cardinal de Rohan qu'au « comte de Cagliostro ».

Le même arrêt renvoie de fins de plaintes et d'accusations Marie-Nicole Le Guay, dite d'Oliva ou d'Essigny, le cardinal de Rohan et le comte Ca-

gliostro. La justice fit des réserves envers Bette d'Étienville; mais les pièces relatives à cet autre procès manquent dans la collection que nous décrivons, et cela se conçoit, si c'est Bette d'Étienville lui-même qui l'a formée.

La comtesse de La Motte subit, dans toute sa rigueur, la sentence portée contre elle. Elle ne sortit de l'hôpital de la Salpêtrière que par l'effet de la Révolution de 1789. Elle se réfugia en Angleterre, et fit imprimer un Mémoire très violent contre la reine. La Cour, en ayant été instruite, donna l'ordre d'acheter toute l'édition de cet ouvrage, qui fut envoyée à Paris. Une version dit que tous les exemplaires furent trouvés après le siége des Tuileries; mais une autre version, qui paraît plus raisonnable, dit qu'ils furent brûlés dans les fours de la manufacture de Sèvres, le 30 mai 1792; néanmoins un certain nombre d'exemplaires fut trouvé aux Tuileries, après le siége qui en fut fait le 10 août 1792.

Au retour de l'émigration, l'abbé de C***, évêque de ***, introduisit dans une noble maison du faubourg Saint-Germain une dame mystérieuse sous le nom de la *comtesse Jeanne;* elle reçut à la mort du marquis L. une pension viagère de 20,000 fr. dont elle a joui pendant trente années environ. Elle mourut à Paris, vers le 20 mai 1844, et le faubourg Saint-Germain fut en deuil. Dans la chambre de la défunte, on ramassa quelques papiers à moitié brûlés. La dernière heure l'avait surprise pendant qu'elle effeuillait dans les flammes les secrets de sa vie. Le feu n'avait pas tout dévoré, et ce qui restait suffisait pour éclairer le mystère. O stupeur! la comtesse Jeanne, cette digne et sainte femme, si vénérée, est la *Jeanne de Luze de Saint-Remy-Valois, comtesse de La Motte* de l'affaire du collier. Réfugiée en Angleterre, les uns disaient qu'elle était morte d'une indigestion, les autres qu'elle s'était jetée par la fenêtre, on n'en parlait plus, et voici qu'on apprend sa mort dans sa quatre-vingt-neuvième année!

Quant au comte de La Motte, il avait fui en Angleterre avant l'instruction du procès, emportant avec lui une grande partie du collier qu'il y vendit. Il revint à Paris, à la faveur de la Révolution. Arrêté néanmoins par ordre du comité de salut public en l'an II (1794), il fut relâché, parce que sa peine était prescrite par le laps de temps de sa contumace. La Motte repassa en Angleterre, et de là s'en fut en Turquie, où il apostasia, car la Restauration le fit reparaître à Paris, sous un nom musulman, et avec une qualité turque. Il est mort en 1828, comme il avait vécu.

30° Relation de l'exécution de l'arrêt rendu contre madame La Motte et les autres condamnés dans l'affaire du collier. Paris, 21 juin 1786. S. l., de 8 pag.

31° Dernière (la) pièce du fameux collier. (Contre Cagliostro.) S. l., ni date, de 34 pag.

32° Mémoire pour le comte de Cagliostro, contre Me Chesnon, le fils, commissaire au Châtelet de Paris, et de Launay (le même qui, en 1789, à la prise de la Bastille, fut la première victime de la Révolution), chevalier de l'ordre royal et militaire de saint Louis, gouverneur de la Bastille, défendeurs. (Par *Thilorier,* avocat). S. l., 1786, de 40 pag.

33° Lettre du comte de Cagliostro au peuple anglais. (En réponse aux attaques de Thevenœau de Morande, rédacteur du « Courrier de l'Europe »). Pour servir de suite à ses Mémoires. S. l., 1787, de 76 pag.

« L'article Borri dans le Dictionnaire de Bayle, dont l'aventurier Caglios-« tro est l'exact pendant, nous dévoile aussi le sort de celui-ci : comme « son prédécesseur du dix-septième siècle, dont il avait peut-être trouvé « des papiers, il finit par être enfermé à Rome, dans le château de Saint-« Ange, et dès lors il fut mort pour le public. Lorsque les troupes du gé-« néral Bonaparte s'emparèrent, en 1797, du château de Saint-Ange on « n'entendit nullement parler de Cagliostro. Avait-il déjà fini sa turbu-« lente carrière à cette époque?

« Je me souviens, que peu avant le procès du collier, lorsque le cardinal de Rohan fit son dernier voyage à Strasbourg, il lui envoya par un de ses gens un sac de 12 à 1800 livres, de son carrosse qui s'arrêta devant la porte de l'abbé Hüffel, prévôt de Saint-Pierre-le-Vieux, et que Cagliostro, pour faire une douceur à ce coureur, emprunta 12 livres à la cuisinière de son hôte le prévôt, tant il était dénué d'argent, malgré sa baguette magique, sa poudre d'or, son élixir, son esprit familier, etc., etc.

Note manuscrite sur l'exemplaire de cette Lettre qui fait partie de cette collection : elle est signée : *Phil. Rheinbold.*

34° Recueil de pièces authentiques, secrètes et intéressantes pour servir d'éclaircissement à l'affaire concernant le cardinal prince de Rohan. S. l., 1786, de 70 pag.; — Paris, 1786, in-8 de 59 pag., et Strasbourg, 1786, in-8 de 52 pag.

35° Pièces judiciaires et curieuses concernant le différend survenu entre le sieur Carlo Sachy, grand bourgeois d'Amsterdam, et maître en chirurgie, contre le sieur Cagliostro, se disant comte, et grand médecin, avec les Pièces justificatives. S. l., ni date (février 1782), de 37 pag. — Cette dernière pièce n'a nul rapport à l'affaire du collier. C'est une réclamation de 3,000 livres faite par Sachy à Cagliostro.

36° Mémoires historiques des intrigues de la Cour, et de ce qui s'est passé entre la reine, le comte d'Artois, le cardinal de Rohan, madame de Polignac, madame de La Motte, Cagliostro et MM. de Breteuil et de Vergennes. Venise, 1790, in-8.

Nos écrivains contemporains se sont emparés plusieurs fois, soit du fond du procès, ou des personnages qui y ont figuré. De ce nombre sont MM. les S.-H. Berthoud qui, peu après la mort de la comtesse La Motte, a fourni à la « Presse » un feuilleton intitulé la « Comtesse Jeanne », et M. Alexandre Dumas qui, dans ses « Mémoires de Cagliostro », a donné beaucoup de développement à l'épisode du collier (*le Collier de la Reine*).

LA MOTTE ROMANCOURT (le sieur de), *pseudon.* [le P. Jean de Machault, jésuite, mort en 1619, âgé de cinquante-huit ans].

Théologie mystique du P. *Henri Harphius*, traduite en françois. Paris, 1617, in-4. [3790]

LAMST, *pseudon.* [Louis-P.-E.-Amélie SÉDILLOT].

Manuel de la Bourse, ou des fonds publics français et étrangers. Des opérations de la Bourse de Paris. Du change. De l'état des finances de toutes les puissances. Paris, Crochard, 1821, in-18, 2 fr. 50 c. [3791]

Première édition d'un petit ouvrage qui en a eu une douzaine. Quelques exemplaires des réimpressions, à partir de la cinquième, portent le vrai nom de l'auteur, aujourd'hui employé supérieur au collége de France.

LAMY (le sieur), *pseudon.* [Antoine LE MAITRE].

I. Vie de saint Bernard, premier abbé de Clervaux (*sic*), en partie traduite du latin de trois célèbres abbés de son temps, et en partie tirée de ses ouvrages. Paris, Vitré, 1648, in-4; 1649, in-8. [3792]

II. Traduction de trois excellents ouvrages de saint *Bernard*, de la Conversion des mœurs, de la Vie solitaire, des Commandements et dispenses, traduits du latin. Paris, Le Petit, 1649, 1656, in-12. [3793]

III. Sacerdoce (le) de saint *Jean Chrysostôme*, traduit en françois. Paris, Vitré, 1650 ; Paris, Villery, 1699, in-12. [3794]

LANÇAY (Jules de), *pseudon.* [J.-T.-B. CLAVEL], auteur d'articles dans les journaux.

LANCOSME-BREVES. Voyez SAVARY DE LANCOSME-BREVES.

LANCRI (Édouard), *pseudon.* sous lequel, selon M. Goizet, rédacteur de la « Table générale du catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne » (1845, in-8), M. Édouard LAFARGUE aurait eu part à une ou quelques pièces de théâtre, non imprimées, peut-être, car nous n'avons retrouvé le titre d'aucune.

LANDIÉ (Édouard), ex-officier français, depuis médecin à Coulommiers, *apocr.* [le chancelier DAGUESSEAU].

Développements historiques de l'intelligence et du goût par rapport à l'Éloquence. Paris, de l'impr. de F. Didot, 1813, gr. in-8, sur pap. vél. [3795]

Volume imprimé avec beaucoup de luxe, et tiré à 100 exempl., destinés à être offerts à de puissants protecteurs.

— Le même ouvrage, sous ce titre : Histoire morale de l'Éloquence, ou Développements historiques sur l'intelligence et le goût

par rapport à l'Éloquence. Sec. édit. (avec des changements et corrections, par M. *A.-A. Renouard*). Paris, A.-A. Renouard, 1815, in-8, 5 fr. [3796]

Il a été tiré de cette édition trois exemplaires sur grand papier vélin.

Cet ouvrage, d'un mérite éminent, paraît avoir été composé par un homme supérieur. Le sort l'ayant fait tomber dans les mains de M. Landié, celui-ci, pour se l'approprier avec plus de sécurité, le défigura par beaucoup de bévues, en le tronquant et en intercalant maladroitement parmi des idées profondes celles d'un jeune homme de vingt-cinq ans. M. Renouard qui, dans son « Catalogue de la bibliothèque d'un amateur », tome II, pag. 57, a donné sur les deux éditions de ce livre une note très curieuse, considère cet ouvrage comme une production non achevée du grand Daguesseau. Voy. aussi les Questions de littérature légale, de Ch. Nodier. sec. édit., pag. 52 et suiv.

LANDON (C.-P.). *Ouvrages qui lui sont faussement attribués.*

Amours (les) de Pysché et de Cupidon, par *Apulée*, traduction nouvelle (par M. *L.-F. Feuillet*), ornée de figures de Raphael, publiée par C.-P. Landon. Paris, 1809, in-fol. [3797]

Landon était un bon critique artistique, mais très médiocre peintre; il eût pu écrire, il se borna à être un intelligent éditeur. Dans le texte, aussi bien que dans les gravures au trait de ses nombreuses publications, il y a peu de choses de lui. Notre illustre poète lyrique, M. Béranger, qui a été le secrétaire de Landon, a eu part à ses ouvrages. Ainsi, nous savons pertinemment que M. Béranger a rédigé entièrement le texte de deux volumes des « Annales du Musée »; qu'il a fait un bon nombre de notices pour la « Galerie historique des hommes les plus célèbres », etc., publiée sous le nom de Landon, et dont M. Béranger fut le directeur. Les personnes qui contribuèrent le plus à la rédaction de cette Galerie, après M. Béranger furent M. Feuillet, mort bibliothécaire de l'Institut, qui a fourni au delà de cent notices; M. de Barante, etc.

Et, pourtant, Landon mettait autant de soin à imprimer son nom, en toutes lettres, sur des ouvrages dont il n'était que l'éditeur, que les auteurs ou traducteurs en mettaient à cacher les leurs. Ainsi, il a encore été l'éditeur des « Antiquités d'Athènes », mesurées et dessinées par J. Stuart et N. Revett; traduites de l'angl. par L. F. F. (Feuillet), et publiées par C.-P. Landon. Paris, 1808-24, 4 vol. in-fol.

LANDREMONT, *pseudon.* [Félix-Joseph-François WOUTERS].

Récit de la révolution de Paris jusqu'à l'ouverture de l'Assemblée nationale. Bruxelles, Wouters frères, 1848, in-32. [3798]

Réimprimé dans la même année, sous le véritable nom de l'auteur, avec augmentation d'un 5e chapitre, pour servir d'Introduction à « l'Histoire parlementaire de l'Assemblée nationale », publiée avec des notes de l'éditeur, M. Wouters, gr. in-4. Il a été fait des tirages à part de cette 2e édition du Récit, gr. in-4 de lvj pag.

LANDRESSE, *nom patrim.*, orientaliste, bibliothécaire de l'Institut, membre de la Société asiatique [CLERC, de Landresse, petite commune du département du Doubs, arrondissement de Baume-les-Dames]. Il paraît que cet orientaliste adopta le nom de son lieu natal pour se distinguer de tous les « Cler » très répandus dans la Franche-Comté. Du reste, c'est aussi le nom patrimonial de ses ancêtres. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *Landresse*.

LANDSVRIEND (H.-E.), *pseudon.* [Henri BRUNEEL].

Scènes historiques flamandes. Tome Ier. Bouchard d'Avesnes Lille, Wanackère, et Paris, Magen et Comon, 1841. — Avec M. *Edward Leglay*. Tome II. Schild en Vriend, 1302-03; Charles le Mauvais, 1356-86. Lille et Paris, les mêmes, 1841. En tout 2 vol. in-18, 3 fr. [3799]

Le second volume porte le nom véritable du premier auteur.

LA NEUFVILLE (de), *nom patrim.* [LE QUIEN DE LA NEUFVILLE]. Pour la liste des ouvrages de deux écrivains de ce nom, voy. la « France littéraire » à *La Neufville.*

LA NEUVILLE (de), *pseudon.* [Adrien BAILLET].

Histoire de Hollande, d'après la trève de 1609 jusqu'à la paix de Nimègue. Paris, de Luyne, 1693, 4 vol. in-12. [3800]

On a publié une suite de cette Histoire. Amsterdam, 1704, 2 vol. in-12.

LANFRANCHI (le marq. Louis-Rainier), chevalier de l'ordre de Saint-Étienne, *pseudon.* [le baron de LAMOTHE-LANGON].

Voyage à Paris, ou Esquisses des hommes et des choses dans cette capitale. Paris, veuve Lepetit, 1830, in-8, 7 fr. 50 c., et sur pap. vél., 15 fr. [3801]

Ce livre a été refait, en grande partie, par M. L'héritier, de l'Ain.

LANGALLERIE (Philippe de GENTILS, marquis de), *apocr.* [SANDRAS DE COURTILZ].

Guerre (la) d'Italie, ou Mémoires historiques, politiques et galants du —. Cologne (Rouen), 1707, 1709, 2 vol. in-12. [3802].

Il ne faut pas confondre cet ouvrage avec les « Mémoires du marquis de Langallerie, histoire écrite par lui-même dans sa prison à Vienne ». Cologne, ou La Haye, 1743, in-12, que Fontenelle croit avoir été réellement écrits par Lagallerie, auquel Muller, son valet de chambre ajouta les derniers moments de sa vie, et que le Hollandais, Gautier de Faget, publia.

Le livre de Sandras de Courtilz, dans lequel des anecdotes curieuses sont entremêlées de grossières bévues, est dénué de toute authenticité, et, comme toutes les productions semi-historiques de ce romancier fécond, ne mérite aucune confiance.

LANGEAC, *nom patrim.* [le chev. de L'ESPINASSE DE LANGEAC]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *Langeac.*

LANGLE (le marquis de), *pseudon.* [Jérôme-Charlemagne FLEURIAU].

I. Voyage en Espagne; par L. M. de Langle. VI[e] édit., la seule avouée par l'auteur. Paris, Perlet, 1803, in-8, 5 fr. [3803]

Les précédentes éditions de cet ouvrage ont paru sous le titre de « Voyage de Figaro en Espagne » (voy. le n° 2423). La première est de 1785, 2 vol. pet. in-12.

II. Tableau pittoresque de la Suisse. Paris, 1790, in-8; Liége, 1790, in-12. [3804]

M. Ebel, dans une partie du second volume de ses « Instructions pour un voyageur qui se propose de parcourir la Suisse », etc. (Bâle, 1795, 2 vol. in-12), a donné une bonne Notice bibliographique de tous les ouvrages qui ont paru sur la Suisse. Le marq. de Langle y est très mal traité, pag. 216, à l'occasion du « Tableau pittoresque de la Suisse », qu'il a publié en 1790, et qui n'est guère qu'une réimpression du « Voyage en Espagne », dont il a changé les noms de villes. — Ce qui a été ajouté à ce premier ouvrage ainsi déguisé, a été pris au doyen de la littérature française en Suisse, le savant M. Philippe Bridel qui se plaignait, dans une lettre du 20 mars 1834 à nous personnellement adressée, des transcriptions, mot pour mot, que plusieurs écrivains français ont faites de ses ouvrages sur la Suisse. Le soi-disant marquis de Langle est cité dans le nombre de ses plagiaires. (Voy. la note sur « l'Hermite en Suisse », du tom. II des « Supercheries », pag. 229.

III. Paris littéraire. Première partie. Paris, Mellan, an VII (1800), in-12. Anon. [3805]

Les trois autres parties, ou n'ont jamais été faites, ou sont demeurées dans le portefeuille de l'auteur. Ce pamphlet, qui parut en l'an VII, est plein d'injures contre tous les auteurs dont les noms se sont présentés à la mémoire de Fleuriau. Il le reproduisit en l'an IX sous le titre de « Alchimiste littéraire, ou Décomposition des grands hommes du jour ». Les pages 1 et 2, 119 et 120 furent recomposées. Il mit à la fin de « l'Alchimiste », etc., ce qui était au commencement de « Paris littéraire ». Ces deux ouvrages sont parfaitement semblables.

— Le même ouvrage, sous ce titre : Nécrologe des auteurs vi-

vants; par L. M. D. L***. Paris, Frechet, 1807, in-18 de 214 pages.

IV. Mon Voyage en Prusse, ou Mémoires secrets sur Frédéric le Grand et sur la cour de Berlin; par L. M. D. L***. Paris, Frechet, 1809, in-8. [3806]

De Langle est-il bien l'auteur du « Voyage de Figaro en Espagne »? Je ne l'ai jamais cru. J'ai toujours pensé, au contraire, que c'était l'ouvrage de quelque homme de beaucoup d'esprit, mais d'un très mauvais goût, qui avait abandonné à de Langle le soin de le mettre en lumière. Je fonde cette opinion sur ce qu'un homme, qui aurait fait ce voyage, aurait dû nécessairement semer dans ses autres écrits quelques uns des traits d'esprit dont celui-ci est rempli. Or, dans tout ce que le marquis de Langle a publié depuis, on ne retrouve partout que l'esprit de Figaro, que les mêmes saillies, les mêmes phrases, les mêmes mots, les mêmes traits; il lança, au bout de cinq ans contre la Suisse, les épigrammes que cinq ans auparavant il avait déjà lancées contre l'Espagne; il ne monte au sommet des Alpes que pour répéter ce qu'il nous avait déjà tant de fois dit du sommet des Pyrénées, il peint les mœurs champêtres du simple Helvétien des mêmes couleurs qui lui avaient servi à peindre le caractère altier et superbe du magnifique Castillan. Les pamphlets littéraires que de Langle a publiés sous le titre de « Paris littéraire », « d'Achimiste littéraire », de « Nécrologe des auteurs vivants », ne sont eux-mêmes pas autre chose que le « Voyage de Figaro en Espagne ». Il n'y a que le titre de l'ouvrage et quelques noms de changés. Ne doit-on pas conclure de tout cela que l'homme qui aurait eu assez d'esprit pour trouver les mots heureux, les traits piquants qui font du « Voyage de Figaro en Espagne », un ouvrage original, aurait eu le secret de faire jaillir des autres sujets qu'il aurait traités, du moins quelques étincelles nouvelles, quelques saillies nées du sujet? De deux choses l'une, ou le marquis de Langle n'est pas l'auteur du « Voyage de Figaro en Espagne », ou les autres ouvrages qu'il a publiés ne sont pas de lui? »

Préface envoyée de Berlin, pag. xxxij.

LANGLÈS (Louis-Mathieu), médiocre orientaliste.

I. Ambassades réciproques d'un roi des Indes, de la Perse, et d'un empereur de la Chine, avec la vie de ces deux souverains. Traduit du persan d'*Abd Oul-Rizac*, aumônier de Châh Roukh, roi de l'Inde. Paris, Royez, 1788, in-8. [3807]

II. Voyage de la Perse dans l'Inde; par *Abd Oul Rizac*, traduit du persan. Paris, 1798, in-18. [3808]

Ce volume fait partie d'une « Collection portative de Voyages », publiée par Langlès, 1798-1820, 6 vol. in-12.

Une notice très curieuse sur Langlès; par M. P.-H.-J.-J.-B. Audiffret, mort premier employé de la section des manuscrits français près la Bibliothèque nationale, notice imprimée dans le tom. III de la « Biographie uni-

LAONAIS (UN), *aut. dég.* [BEFFROY, frère du « Cousin Jacques »].
Etrennes à mes compatriotes. Paris, 1789, in-8. [3819]

LA P***** (l'abbé de), *pseudon.* [Charles-Yves COUSIN, d'Avalon].

Dictionnaire biographique et bibliographique des prédicateurs et sermonnaires français, depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours, dont les sermons, prônes, homélies, etc., ont été imprimés, avec l'indication des meilleures éditions; suivi de Préceptes sur l'art oratoire, extraits des ouvrages de La Harpe, Marmontel, Maury, etc.; par l'abbé de La P***** (masque de *Cousin*, d'Avalon), précédé d'un Essai historique sur l'éloquence de la chaire, par *B. de Roquefort.* Paris, Persan, et Lyon, Périsse frères, 1824, in-8. [3820]

L'Essai, le Dictionnaire et les Préceptes ont chacun leur pagination particulière : l'Essai forme xv-91 pag.; le Dictionnaire 258, et les Préceptes, 172.

Le Dictionnaire n'est pas autre chose que le « Dictionnaire portatif des prédicateurs » (par A. ALBERT et J.-Fr. COURT). Lyon, 1757, un vol. in-8, dans lequel l'éditeur a intercalé de nouveaux articles.

LA PALME (de), *nom patrim.* [AUBRIOT DE LA PALME]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. les « Corrections et Additions à la France littéraire » à *Aubriot de la Palme.*

LAPANOUSE [Joseph de], *pseudon.* [l'abbé P.-Denis BOYER, directeur du séminaire Saint-Sulpice, à Paris].

Duel (le) jugé au tribunal de l'honneur et de la raison. 1802, in-8. [3821]

Cet ouvrage valut à l'auteur supposé une lettre de félicitations du général Bonaparte. On prétend que l'abbé Boyer a publié, en 1837, une 2e édition de son écrit.

LA PARAZ (l'abbé), *pseudon.* [l'abbé CHARVOZ, curé de la paroisse de Mont-Louis, au diocèse de Tours].

Prisons (les) d'un prophète actuel (Pierre-Michel Vintras, ouvrier) poursuivi par tous les pouvoirs. Caen, Ch. Woinez, 1846, in-12 de 342 pages, 2 fr. [3822]

Voici le court prospectus de cet ouvrage :

Les « Prisons d'un Prophète » sont un livre saisissant d'intérêt, qui fixera l'attention au plus haut degré. Rien ne lui manque, ni le fond, ni la

forme, ni l'importance du sujet. Un prophète aux prises avec toute la hiérarchie gouvernementale et judiciaire qui s'efforce en vain d'étouffer sa voix ; un prophète que ses écrits placent, sans blasphème, à côté d'Isaïe, puisqu'ils viennent du même inspirateur ; un homme, simple ouvrier, sans instruction, qui désespère les théologiens et les académiciens, et dont la sainteté désespère ses ennemis ; un prodige enfin dont on s'occupe aujourd'hui en hauts lieux, de Londres jusqu'à Rome, et que l'on cache soigneusement au public : voilà, certes, une histoire qui ne laissera pas de regrets à son acheteur.

Un bibliothécaire, de nos amis, nous fournit sur ce nouveau prophète et ses partisans des détails trop piquants pour qu'ils ne trouvent pas leur place ici.

Depuis 1839, un petit moulin à papier, situé à Tilly-sur-Seulles, à quatre lieues de Caen, est devenu la *crèche de Bethléem*, la *Jérusalem*, le point unique enfin vers lequel se tournent les yeux d'une certaine secte de fanatiques. D'abord, groupés en petit nombre autour d'un contre-maître de la fabrique nommé Pierre-Michel Vintras, sorte de convulsionnaire qui a des communications avec les puissances célestes, et fait des miracles ; les fripons et les dupes, qui composent cette société, firent, en prêchant leur nouvel Évangile, d'assez nombreux prosélytes parmi les esprits faibles, et surtout parmi ceux qui croient encore à l'existence du duc de Normandie, Louis XVII (le prétendu baron de Richemont) (1), car pour opérer on a réuni la foi politique à la croyance religieuse. On compte, dit-on, près de deux mille adeptes dans les villes de Caen, le Mans, Rouen, Elbeuf, Paris, Angers, Tours, Cahors et Albi. Caen, sans doute, parce que nul n'est prophète en son pays, en fournit très peu.

Un des principaux apôtres des nouvelles doctrines fut un certain abbé Charvoz, qui fit paraître, vers 1841, une brochure anonyme imprimée chez Locquin, à Paris, et intitulée : « Opuscules sur des communications annonçant l'œuvre de la miséricorde » (sans date, ni nom de vendeur). Ce fut la première publication des « Enfants de l'œuvre », ainsi qu'ils l'appellent. Quelque temps après, Vintras fut arrêté et condamné avec un autre individu comme exploitant la crédulité des hommes simples, en un mot, pour escroquerie.

A partir de ce moment, les disciples de Vintras mirent au jour plusieurs brochures collectivement rédigées qui se résumèrent à la fin de 1842 en une publication périodique nommée la « Voix de la Septaine » dont il parut quarante-huit livraisons (4 vol. in-8), et qui ne cessa qu'en 1846. Le livre qui nous occupe, signé La Paraz, termine la série des œuvres données par la secte ; il est le résumé de ses travaux, en même temps qu'il donne d'assez longs aperçus sur son chef principal, Pierre-Michel Vintras. Hélas ! la gloire que l'écrivain promet à son héros a dû bientôt s'évanouir : le prophète, en sortant de prison a trouvé son troupeau dispersé ;

(1) Voyez sur cet imposteur, l'article « Louis-Charles de France » de ce livre.

ses agneaux étaient devenus des loups dévorants qui se déchiraient entre eux à belles dents, et il n'a pu réunir encore toutes ses brebis égarées. Cependant, tout n'est pas désespéré. Vintras commence à s'entourer d'ouailles nouvelles, le moulin a été transformé en une jolie maison de plaisance, et la fortune du protégé du ciel va prendre une rondeur confortable pour la seconde fois, si la police qui ne respecte pas même les prophètes, ne s'en mêle pas.

Mais revenons à l'auteur des « Prisons ». On lit page 10 et suiv. de ce livre à propos de l'élévation du style des prétendues communications du ciel à l'inspiré. « Ce n'est point à l'ouvrier Pierre-Michel qu'on en faisait « honneur, c'est aux habiles qu'on supposait cachés derrière la toile, et « notamment à un certain abbé Charvoz, curé d'une paroisse appelée « Mont-Louis, au diocèse de Tours, connu par diverses publications, entre « autres, le « Précis d'antiquités liturgiques », et la « Fille du Mandarin ». « C'est à cet ecclésiastique qu'on attribuait ces « Prétendues communi- « cations », pour employer le langage des opposants. C'était une suppo- « sition à vérifier... Je voulus interroger l'abbé qui avait le bonheur d'ê- « tre accusé d'écrire comme un ange du ciel... Déjà riche de renseigne- « ments, *j'allai le trouver, j'eus avec cet ecclésiastique de longs entretiens*, « *etc., etc.* »

Voici bien deux individus distincts, tous deux partisans de Vintras, M. Charvoz, auteur, interrogé par M. La Paraz, auteur aussi, et dont l'un n'est pas plus pseudonyme que l'autre.

Mais voici aussi que nous trouvons dans la quatrième livraison, première année de la « Voix de la Septaine », page 144, une lettre datée du 10 novembre 1842, et signée Charvoz La Paraz, *curé de Mont-Louis*, et cela nous dévoile un mystère facile à saisir. Dans ses divers écrits, M. Charvoz La Paraz n'était connu que sous son premier nom. Il était maltraité par l'autorité ecclésiastique supérieure de son diocèse pour ses opinions religieuses, il n'était pas moins compromis dans les affaires diverses suscitées par les autorités civiles du Calvados à l'*œuvre de la Miséricorde*; il avait donc besoin d'un avocat pour lui et pour son culte. M. Charvoz l'a trouvé dans M. La Paraz, en partie, son homonyme. et peut-être son parent, qui, converti par lui, lui a prêté par reconnaissance son nom et sa plume. Ceci est une preuve de fraternité que nous sommes loin de blâmer; nous trouvons seulement que le style des deux écrivains se ressemble singulièrement; ce n'est pas à nous à expliquer cette ressemblance, c'est peut-être encore un miracle de l'*œuvre de la Miséricorde*.

Maintenant, mon cher ami, si vous mettez le La Paraz dans vos « Supercheries », je vous conseille de mettre à la suite de votre article le renvoi : voyez Pierre-Michel, c'est sous ces deux prénoms seulement que les partisans de Vintras désignent leur prophète. J'aurai sur cet individu et sur la « Voix de la Septaine » un long article à vous envoyer. Les auteurs de ce singulier journal ont adopté une série de pseudonymes fort cocasses, dont la liste ira fort bien dans votre livre audit article Pierre-Michel. *Vintras* s'appelle aussi Strathanael, un autre rédacteur se

nomme AZANAEL, puis viennent les THEDORAEL, et une foule d'autres AEL fort amusants, je vous assure (1).

G. MANCEL,
Bibliothécaire de Caen.

L. A. P. D. P. S. D. H. (M.), *pseudon.* [A.-J. CHAUMEIX].

Plan (nouveau) d'études, ou Essai sur la manière de remplir les places dans les colléges que les jésuites occupaient autrefois. Cologne (Paris), 1762, 2 vol. in-12. [3823]

LA PEYRONIE (Fr. de), *nom patrim.* [François GIGOT DE LA PEYRONIE], célèbre chirurgien de la première moitié du dix-huitième siècle]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire » à *La Peyronie.*

LA PEYRONIE (G. de), *nom patrim.* [GAUTHIER DE LA PEYRONIE, traducteur français, mort en 1804]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire » à *Gauthier de la Peyronie.*

LA PEYROUSE (de), *nom patrim.* [J.-Fr. GALAUD DE LA PEYROUSE, chef d'escadre]. Pour son article, voy. « la France littéraire » à *La Peyrouse.*

LA PEYROUSE (de), *nom patrim.* [le baron Philippe PICOT DE LA PEYROUSE, botaniste]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire » à *Picot de La Peyrouse.*

LAPHALÈQUE (de). Voy. IMBERT DE L.

LAPIDE (Cornelius à), *nom latinisé* [le P. Corneille VAN DEN STEEN, en français De la Pierre, jésuite, du pays de Liége]. On cite une édition de son Commentaire latin sur la Bible, publiée à Lyon, en 1732. Il en a été fait récemment une autre édition à Lyon, Pelagaud, 1841 et ann. suiv., in-4.

LAPIDE (Hippolytus à), *pseudon.* [Philippe-Bogislas de CHEMNITZ].

Intérêts des princes d'Allemagne, traduits du latin de Joachim de Transée, par *Bourgeois de Chastenet.* Freistadt (Paris), 1712, 2 vol. in-12. [3824]

L'original de cet ouvrage a paru sous le titre de « Dissertatio de ratione status in Imperio nostro Romano Germanico, auctore Hippolitho a Lapide ». Frestadii, 1647, in-16.

---

(1) M. Bérard, avocat du barreau de Paris, grand partisan de l'œuvre de la Miséricorde, a dû se cacher sous l'un de ces noms.

Bourgeois de Chastenet a fait erreur en mettant sur les frontispices de sa traduction le nom de Joachim de Transée, comme étant l'auteur qui s'est caché sous le nom d'Hippolytus à Lapide. Cette opinion est généralement abandonnée aujourd'hui.

— Le même ouvrage, sous ce titre : les Vrais intérêts de l'Allemagne, traduction (faite par *Samuël Formey*) du fameux ouvrage d'Hippolytus à Lapide ; avec des notes relatives aux conjonctures présentes (traduites de l'allemand d'un jurisconsulte de Halle, par le même *Formey*). La Haye, 1762, 3 part. in-8.

LA PIPARDIÈRE (de), *pseudon.* [Philippe LE CERF].

Défense de la « Bibliothèque historique et critique des auteurs de la congrégation de Saint-Maur », de Phil. Le Cerf. Paris, Chaubert, 1727, in-12. [3825]

LA POPELINIÈRE (de), *nom patrim.* [Alex.-J.-Jos. LERICHE DE LA POPELINIÈRE, fermier-général]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire » à *Leriche de La Popelinière.*

LA PORTE (feu l'abbé de), *apocr.* [MÉRARD DE SAINT-JUST].

Poésies diverses. Partout et pour tous les temps (1789), in-18. [3826]

Ces poésies sont présentées comme ayant été recueillies par l'abbé de La Porte, mais elles ont plutôt été composées et rassemblées par Mérard de Saint-Just.

LA PYLAIE (de), *nom patrimonial* [A.-J.-M. BACHELOT, baron de LA PYLAIE, naturaliste-voyageur et antiquaire]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tome 1er de la « Littérature française contemporaine », à *Bachelot de La Pylaie.*

LAQUEYRIE, *pseudon.* [Jean-Baptiste PELLISSIER, auteur dramatique]. Pour la liste de ses pièces, voy. le t. VII de la « France littéraire » au nom *Pellissier.*

LA RANCUNE, *pseudon.* [Jean BERNIER].

Anti-Menagiana, où l'on cherche ces bons mots, cette morale, etc., et tout ce que l'affiche du Menagiana nous a promis. Paris, d'Houry, 1693, in-12. [3827]

LARCY (de), *nom patrimonial* [SAUBERT DE LARCY, député sous Louis-Philippe, et plus tard membre de la chambre des représentants, pour le département du Gard]. On a de lui des discours prononcés dans les deux assemblées dont il a fait partie, et qui ont été recueillis par le « Moniteur ».

L. A. R. D. (M.), *aut. dég.* (l'abbé François-Séraphin RÉGNIER-DESMARAIS].

Recueil de quelques Poésies morales. Paris, 1700, in-8. [3828]

LAREBONIUS (Carus), *pseudon.* [Pierre BAYLE].

Janua cœlorum reserata cunctis religionibus, à celeberrimo admodùm viro Domino Petro Jurieu, Roterodami, verbi divini pastore et theologiæ professore. *Porta patens esto, nulli claudatur honesto.* Amstelodami, 1692, in-4. [3829]

C'est à tort que De Bure le jeune (*Bibliographie instructive*), Table des auteurs de la Théologie, et Table générale des auteurs, a attribué cet ouvrage à Jurieu. Le titre l'a induit en erreur. A. A. B—R.

LA RENAUDIÈRE (de), *nom patrimonial* [LASNON DE LA RENAUDIÈRE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. les « Corrections et Additions à la France littéraire, au nom *La Renaudière.*

LA REYNIÈRE (G. de), *nom patrim.* [GRIMOD DE LA REYNIÈRE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *Grimod de La Reynière.*

LA RIVIÈRE (le sieur de), curé de Sainte-Foy-lès Annonay, *pseudon.* [Guillaume COURBON, curé d'Annonay].

Calvinistes (les) pupilles et sans père. (Vers 1650), in-8. [3830]

Ouvrage dirigé contre le ministre Alexandre de Vinay.

LA RIVIÈRE (de), *nom patrim.* commun à trois écrivains. Voy. pour leurs ouvrages, la « France littéraire « à *Davach, Le Mercier* et *Poncet de La Rivière.*

LA ROCHEFOUCAULD (François de), cardinal, *apocr.* [P. PADET, proviseur du collége d'Harcourt].

Raisons pour le désaveu fait par les évêques de ce royaume, d'un livret publié avec ce titre : « Jugement des cardinaux, archevêques », etc., sur quelques libelles diffamatoires, sans les noms des auteurs, contre les schismatiques de ce temps. Au roi Louis XIII. Paris, 1626, in-4. [3831]

Le cardinal peut bien avoir fourni ses idées pour cet ouvrage, mais il n'en reste pas moins que Padet en a été le rédacteur. Voy. les Tables de Dupin, t. II, pag. 1065.

Il parut deux ans après une critique de ce livre, sous le titre de « Considérations » sur un livre intitulé : « Raisons pour le désaveu fait par les évêques de ce royaume », etc.; par Timothée, François catholique (Edmond RICHER). 1628, in-8.

LA ROQUE (Daniel de), *apocr.* [le P. BOISSARD, sacristain des Chartreux de Paris].

Véritables (les) motifs de la conversion de l'abbé de la Trappe, avec quelques réflexions sur sa vie et sur ses écrits, ou les Entretiens de Timocrate et de Philandre, sur un livre qui a pour titre : « les Devoirs de la vie monastique ». Cologne, Pierre Marteau, 1685, in-12. [3832]

Chardon de La Rochette a trouvé sur un exemplaire de ce livre qui avait appartenu au président Bouhier la note suivante :

« Ce livre est ordinairement attribué au sieur Daniel DE LA ROQUE, alors protestant, fils du célèbre ministre Mathieu de La Roque. Cependant, dans la réfutation qui en parut la même année sous ce titre : « La conduite et les sentiments de M. l'abbé de la Trappe », etc., et que j'ai vu attribuer à M. Thiers, il est dit, p. 159, que l'auteur de ces « Entretiens » est un solitaire, sur la table duquel on les a vus manuscrits avant l'impression ; et pag. 307, il est ajouté, que ce solitaire est un moine blanc, qui avait poursuivi avec une chaleur scandaleuse un bénéfice ; ce qui l'avait fait appeler l'abbé B... Le P. Bouhours fut accusé d'être auteur de ce livre, sur quoi il écrivit à un de ses amis. *On ne peut imputer un tel ouvrage qu'à un homme dont la conscience est sans honneur. Journal de Trévoux*, 1733, pag. 786 ».

Ce moine blanc qui poursuit un bénéfice est probablement le P. Boissard, sacristain des Chartreux de Paris. Voyez les « Mélanges de critique et de philologie », par Chardon de La Rochette. Paris, 1812, t. III, pag. 281.

Note tirée d'A. A. Barbier.

LA ROQUE (Louis de), *ps.* [Louis BOYER, inspect. des théâtres].

Nièce (la) de Mélanie, tragédie bouffonne, mêlée de prose, de vers, de couplets et de vignettes, et un prologue, cinq actes et cinq épilogues. Paris, de l'imp. de Brière, 1847, in-32 de 64 p. [3833]

Parodie de « l'Agnès de Méranie », de M. Ponsard. Il paraît, d'après la « Bibliographie de la France » qu'il en existe des exemplaires qui sont anonymes.

LA ROUNAT (Charles de), *pseudon.* [Auguste ROUVENAT], jeune écrivain qui a eu part, dans ces dernières années, à quelques vaudevilles, et a écrit des articles et des nouvelles pour divers journaux. Nous avons lu de lui : « le Pauvre Henry », nouvelle, imprimée dans le Commerce, en avril 1844.

LA ROUPILIÈRE, *pseudon.* [VOLTAIRE].

Une Lettre *A Messieurs les Juifs*, datée de Perpignan, le 15 sept. 1776, qui termine l'ouvrage du célèbre écrivain, intitulé « le Vieillard du mont Caucase aux Juifs portugais » (1777, in-12) est signée de ce pseudonyme.

Cette Lettre avait d'abord paru avec un autre écrit de Voltaire, publié sous le nom de Damilaville. Voy. le n° 1369.

LA RUELLE (de), *pseudon.* [Théodore MAIMBOURG].

Réponse au livre du cardinal de Richelieu, intitulé : « Traité pour convertir ceux qui se sont séparés de l'Église ». Groningue, J. Gillot, 1664, in-4. [3834]

LA S*** (M. de), *aut. dég.* [le P. FÉTU DE LA S....., chanoine régulier de Mellinais].

Poésies. Rouen, 1787, in-12. [3835]

LA SABLIÈRE (de), *nom patrim.* [RAMBOUILLET DE LA SABLIÈRE]. Pour la liste des ouvrages de trois des membres de cette famille, voy. la « France littéraire » à *La Sablière.*

LA SALLE, *pseudon.* [Guill.-Alex. MÉHÉGAN].

Lettre à M. de ***, sur « l'Année littéraire » (et particulièrement sur la feuille du 11 mai 1755). Paris, 1755, 1762, in-12. [3836]

LA SALLE (de), *nom patrim.* [A.-E. GIGAULT DE LA SALLE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littér. » à *La Salle.*

LA SAUSSE (l'abbé), *apocryphe* [l'abbé CHOMEL].

Ecole (l') du Sauveur (traduite du latin de *Jacques Planat*, par l'abbé *Chomel*). Paris, Crapart, 1791-93, 7 vol. in-12. [3837]

Il a été publié postérieurement un ouvrage qui porte pour titre : « Dialogues chrétiens sur la Religion », etc., par l'auteur de « l'École du Sauveur ». Paris, Le Clère, vers 1808, 3 vol. in-8.

Les Dialogues chrétiens sont bien de l'abbé La Sausse ; mais leur titre semble vouloir les donner à l'auteur de « l'École du Sauveur », publication dans laquelle il n'est pour rien, c'est alors un auteur apocryphe que l'on a constitué.

Voy. la « France littéraire », article PLANAT.

LA SAUVAGÈRE, *nom patrim.* [LE ROYER D'ARTEZET DE LA SAUVAGÈRE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire » à *La Sauvagère.*

LAS CASAS, *pseudon.* [l'abbé FONTAINE, d'abord pro-curé à Essoyes (Aube), ensuite desservant de la commune de Saint-Mesmin, canton de Méry-sur-Seine].

I. Lettre champenoise ou Considérations sur l'état de la Religion dans nos pays. Troyes, A. Guignard, 1844, in-8 de 42 p. [3838]

Cette Lettre valut une disgrâce à son auteur. M. Debelay, son évêque,

le fit sortir d'Essoyes, et l'envoya comme simple desservant dans la petite commune de Saint-Mesmin. Mais, lorsqu'en 1849, un ultramontain, ancien rédacteur du fameux journal « l'Avenir », M. Cœur, fut nommé à l'évêché de Troyes, il s'empressa de rendre à M. l'abbé Fontaine, la place qu'il avait perdue.

II. Lettre apologétique des manifestations ultramontaines faites en Champagne en l'an 1844. Signée : L. S. C. S. S. Troyes, Febvre, 1845, in-8 de 29 pages. [3839]

III. Cardinal (le) Pierre de Bérulle devant la Champagne, son pays. Troyes, Amand Berthelon, 1847, in-8 de 320 pag. , avec un port., 5 fr. [3840]

Ouvrage de peu de mérite, et que de nombreuses fautes typographiques déparent encore.

IV. Conseiller (le) de l'électeur républicain. Troyes, typogr. Poignée (1848), in-8 de 8 pag. [3841]

Cet opuscule et l'assistance de l'auteur aux clubs valurent une interdiction à M. l'abbé Fontaine. Après avoir quitté le diocèse, il y est rentré, et depuis quelques mois il lui a été accordé de reprendre ses fonctions (juillet 1849).

LAS CASES [le comte Marin-Jos.-Emm.-Dieudonné de] *apocr.* [l'abbé A. LESAGE].

Atlas historique, généalogique, chronologique et géographique, ou Tableau général de l'histoire universelle, présentant un moyen sûr de classer avec fruit tout ce qui s'est passé depuis la Création jusqu'à Jésus-Christ. Par A. Lesage. Paris, ans XI et XII (1803-04), gr. in-folio. [3842]

Première édition de cet Atlas célèbre, qui fut presque entièrement épuisée *ad usum Delphinorum*, c'est-à-dire, exportée lors des licences accordées en 1813 à la librairie, qui la jeta à la mer, comme tant d'autres de ses produits.

Une note de notre « France littéraire », reproduite dans quelques livres, entre autres dans les « Curiosités littéraires ». (Paris, 1845, in-18, p. 152), et que nous avions écrite par suite d'une causerie à Londres, avec le chef de l'honorable maison de librairie Dulau, de cette capitale, est ainsi conçue :

« Si l'on devait ajouter foi à tous les *on dit*, le nom d'A. Lesage, sous lequel cet ouvrage a été publié primitivement, ne serait point un pseudonyme du comte de Las Cases, mais le nom d'un prêtre français réfugié en Angleterre, d'après les uns, ou d'un prêtre irlandais d'après les autres, véritable auteur de l'Atlas. On prétend que M. de Las Cases eut occasion pendant son émigration de faire connaissance avec ce dernier, qui se trouvait dans une pénurie extrême. L'ecclésiastique proposa au comte de lui céder son travail moyennant une somme de cinquante louis : le marché se conclut. L'ecclésiastique mourut peu de temps après, et M. de Las Ca-

ses put publier « l'Atlas historique », comme son propre travail à sa rentrée en France. C'est une assertion dont nous sommes loin de garantir l'authenticité, mais à laquelle les notices concernant M. de Las Cases, imprimées dans plusieurs biographies modernes, peuvent donner quelque apparence de vérité ».

Nous ajouterons aujourd'hui que « l'Atlas historique » est un très grand travail, qui suppose de longues et persévérantes recherches historiques. Or, M. de Las Cases, né en 1766, n'avait que trente-sept ans lorsque commença à paraître l'Atlas qui porte son nom. M. de Las Cases avait été l'un des hommes les plus brillants de la société de la fin du dix-huitième siècle. Or, ce n'est point au milieu des plaisirs que l'on conçoit et que l'on exécute un ouvrage d'un aussi vaste plan.

Ajoutons encore que la dernière édition de l'Atlas historique, publiée en 1824 et 1825, se compose de trente-trois cartes, comme les précédentes. Depuis, plusieurs cartes ont été successivement ajoutées à cet Atlas, et on a dit qu'elles étaient l'ouvrage de M. Eyriès, mort, membre de l'Institut, en 1846.

LA SICOTIÈRE (L. D. de), *nom patr.* [Léon DUCHESNE DE LA SICOTIÈRE, avocat, jeune littérateur normand, de Valframbert (Orne)].

I. Notice sur l'arrondissement de Mortagne. Caen, de l'imprim. de Leroy, 1838, in-8 de 32 pag. [3843]

II. Rapport sur les monuments de Laval (Mayenne). Caen, Hardel, 1839, in-8 de 16 pag. [3844]

III. Béranger. Alençon, de l'imp. de Ralu-Matrot, 1840, in-8 de 32 pag. [3845]

Article plus littéraire que biographique sur notre chansonnier.

IV. Mémoire sur le roman historique, présenté au congrès scientifique de France, tenu au Mans, en septembre 1839. Le Mans, Richelet, 1840, in-8 de 56 pag. [3846]

V. Excursions dans le Maine. Le Mans, de l'impr. de Richelet, 1841, in-8 de 120 pag. [3847]

VI. Histoire du collége d'Alençon. Caen, de l'impr. de Leroy, 1842, in-8 de 80 pag. [3848]

VII. Notice sur la cathédrale de Séez. Alençon, de l'impr. de Bonnet, 1844, in-8 de 24 pag. [3849]

VIII. Charlotte Corday. Nouveaux détails. Avec deux vignettes. — Impr. dans la Mosaïque de l'Ouest et du Centre, 3ᵉ année, 1846, p. 135 et suiv. [3850]

M. Duchesne de la Sicotière a dû participer à la rédaction de quelques recueils littéraires de la Normandie. Nous connaissons déjà de lui, sur

cette province, en société avec M. Poulet-Malassis : le Département de l'Orne archéologique et pittoresque. (Alençon, 1845 et ann. suiv., in-fol.). Il a été l'un des rédacteurs de la « Mosaïque de l'ouest et du centre » (1845-46), et nous venons de citer l'un de ses articles.

On a une Notice sur ce littérateur dans « l'Annuaire normand », année 1842, pag. 437.

LASPHRISE, *nom patrim.* [Marc de PAPILLON, seigneur de LASPHRISE, poète français du XVIe siècle]. Voy. son article dans « la France littéraire » à *Lasphrise.*

LASSAY, *nom seign.* [Armand-Léon DE MADAILLAN DE LESPARRE, marquis de LASSAY]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire » à *Lassay.*

LASSÈNE (Edouard), *pseudon.* [A. RABUTEAUX], l'un des rédacteurs de la « Revue de la Province et de Paris ».

LA S. R. (de), *pseudon.* [David DURAND, membre de la Société royale de Londres].

Dissertation sur la prosodie française. [3851]

Impr. d'abord avec la nouv. édit. du Dictionnaire royal, français-anglais et anglais-français, de Boyer. (Londres, 1748, et Amsterdam, 1752, 2 vol. in-4); ensuite, à part, Genève, 1755, in-12, et à la suite du Traité de la prosodie française de d'Olivet, 1760.

LA THUILLERIE, acteur et poète dramatique. On a, sous son nom, deux tragédies « Hercule » et « Soliman », qui sont, à ce qu'il paraît, l'une du P. de Larue, et l'autre de l'abbé Abeille.

LA TOUCHE (Jacques-Ignace de), chevalier de Saint-Louis, *apocr.* [DE CREDEN, officier irlandais].

Militaire (le) en solitude, ou le Philosophe chrétien. Paris, 1735, 2 vol. in-12. [3852]

Formey, dans les corrections de sa « France littéraire », Berlin, 1757, in-8, assure que cet ouvrage n'est pas de de La Touche.

LATOUCHE (Henri de). *Ouvrages qui lui sont faussement attribués :*

I. Marie Stuart, tragédie en cinq actes. Par *Frédéric Schiller;* traduction de l'allemand (par M. le baron *de Riedern*, gouverneur de Léopold), publiée par M. *de La Touche*; précédée de quelques Réflexions sur Schiller, Marie Stuart, et les deux pièces allemande et française (par l'éditeur). Paris, Bataille; Barba, 1820, in-8, 3 fr. 50. [3853]

II. Olivier Brusson. Paris, 1823, 2 vol. in-12. Anon. 5 fr. [3854]

Cet ouvrage, que M. H. de Latouche s'est laissé attribuer, et dont il n'est que l'éditeur, était primitivement la traduction fidèle de la nouvelle d'HOFFMANN, intitulée « Mademoiselle de Scudéry », par un étranger. M. de Latouche, devenu propriétaire, y fit des corrections et de tels changements que ce n'est plus guère aujourd'hui qu'une imitation de l'écrit d'Hoffmann.

III. Fragoletta. Naples et Paris en 1799. (Imitation du roman d'*Hoffmann*, intitulé « la Princesse Brambilla »). Par *H. de La Touche*. Paris, Levavasseur; Urb. Canel, 1829, 2 vol. in-8, 15 fr. Sec. édition. Paris, les mêmes, 1829, 4 vol. in-12, 12 fr. [3855]

LA TOULOUBRE, *nom patrim.* [Louis VENTRE, seigneur de LA TOULOUBRE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire » à *La Touloubre*.

LA TOUR, *nom patrim.* [BONAFFOS DE LA TOUR]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le dernier de ces noms dans « la France littéraire ».

LA TOUR, *nom patr.* [GASTELLIER DE LA TOUR]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. ce dernier nom dans « la France littéraire ».

LA TOUR (de), *pseudon.* [Guillaume LE ROY].

Lettre au P. Adam, jésuite, sur la traduction qu'il a faite en vers de quelques hymnes de l'Église, avec un Parallèle de sa traduction et de celle de M. Dumont [de Sacy]. 1651, in-4 de 66 pages, sans le Parallèle à trois colonnes. [3856]

LA TOUR (l'abbé de), *pseudon.* [Mme de CHARRIÈRE].

I. Honorine d'Uzerches, ou le Danger des systèmes. Genève, 1796, in-12. [3857]

II. Trois (les) Femmes, nouvelle. Lausanne et Paris, Mourer, 1798, 2 vol. in-12; et Genève, 1809, in-8. [3858]

LATOUR (Mme Charlotte de), *pseudon.* (Mme CORTAMBERT, mère du géographe de ce nom].

Langage (le) des fleurs. Paris, Audot, 1819, in-18, orné de 14 gravures et d'un frontiscipe gravé, 6 fr.; avec les figures coloriées, 12 fr.; sur format in-12, fig. color., tiré à 100 ex., 20 fr. [3859]

Première édition de ce charmant petit ouvrage qui a été souvent réimprimé et contrefait en Belgique et en Allemagne. La dernière édition originale est la 6e, augm. de plusieurs (cinq) chapitres. Paris, Garnier frères, 1845, in-12. Prix : avec les grav. en noir, 4 fr. 50 c., et color., 7 fr. 50 c.

Il a été tiré de celle de 1819 un seul exemplaire sur papier rose, avec les figures sur satin, retouchées au pinceau; et un seul exempl. in-12 sur vélin, pour joindre aux quinze dessins de Bessa.

Ce petit ouvrage a été faussement attribué à M. Aimé Martin, peut-être parce qu'il avait été chargé par l'auteur de traiter avec un éditeur.

LA TOUR D'AUVERGNE (T.-M.), *nom nobil.* [Théophile-Malo CORRET DE LA TOUR D'AUVERGNE, vaillant soldat et écrivain distingué]. Voy. son art. dans « la France littéraire » à *La Tour d'Auvergne.*

LATOUR-MAUBOURG, *nom seign.* [Marie-Victor FAY, marquis de LATOUR-MAUBOURG]. Voy. son article dans « la France littéraire » à *Latour-Maubourg.*

LA TOURELLE (le sieur de), ecclésiastique, *pseudon.* [le P. DESMARES, de l'Oratoire].

Divers doutes contenus sous neuf titres, présentés à l'assemblée des prêtres de l'Oratoire. 1658, in-4 de 16 pag. [3860]

Voy. l'Histoire du cardinal de Bérulle, par M. Tabaraud. Paris, 1817, in-8, t. II, pag. 252-53.

LA TOURNERIE, *nom patrim.* [ROYER DE LA TOURNERIE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. « la France littéraire » au dernier de ces noms.

LATRADE (Félix), *pseudon.* [Frédéric-Alexandre-Auguste LOCK, d'abord chef et ensuite sous-chef de bureau au ministère de l'Instruction publique, sous la République de 1848].

Pendant le court séjour du citoyen Ledru-Rollin au ministère de l'intérieur, M. Lock fut nommé à une direction dépendante de ce ministère, laquelle comprenait les théâtres et la librairie. Grandes furent les clameurs de petits journaux, qui portent assez habituellement sur les hommes et leurs travaux, des jugements qui dénotent une parfaite ignorance des hommes et des faits dont ils s'occupent. Nous avons sous les yeux l'une de ces petites méchancetés qui furent imprimées sur M. Lock, à l'époque où il fut question pour lui d'une nouvelle direction, qui ne se créa pas. Nous l'empruntons au nº du 28 mai 1848, du « Lampion », petite feuille qui était peu dans le cas de nous éclairer dans une question d'histoire littéraire. Voici ce petit pamphlet :

« M. Lock, nom beaucoup plus célèbre dans la pharmacie que dans la littérature, très petit employé dans l'instruction publique, vient d'être nommé, grâce aux soins de M. Marrast, directeur des théâtres et de la librairie au ministère de l'intérieur ».

« Cette place, qui n'existait pas, a été créée pour donner un chef à deux bureaux que le régime nouveau vient d'amoindrir de moitié, et qui se trouvaient auparavant dans la division des beaux-arts ».

« Nous verrons si ce Lock sera goûté par la prochaine commission du budget ».

Il n'y a qu'un petit malheur dans ce petit article méchant : c'est qu'il décèle l'ignorance de son auteur en histoire littéraire, car si M. Lock a eu la modestie de ne vouloir écrire que sous le voile de l'anonyme et sous le pseudonyme de Félix Latrade, il n'en a pas moins écrit la valeur de plusieurs volumes in-8, et sur des sujets plus sérieux que l'auteur de l'article en question n'eût pu en écrire. C'est donc à nous à éclairer le « Lampion ».

On doit à M. Lock : 1° des articles de critique dramatique et littéraire, ainsi que deux nouvelles, *Jean de Carrouges* et *Josè del Pilar*, imprimés dans le « Nouvelliste », de 1838 à 1840; 2° des articles de critique littéraire, dans le « Messager », « l'Echo de la littérature », la « Revue du dix-neuvième siècle »; 3° des *Notices biographiques*, dans « l'Encyclopédie du dix-neuvième siècle »; 4° des Nouvelles dans le « National », de 1843 à 1845 : *Deux sœurs* (10 décembre 1843); *Pierre Valréas* (31 décembre 1843); le *Prieuré du Val*; *André Lambert* (6, 9, 10, 16 et 17 mai 1845); 5° des articles de critique littéraire et administrative dans le « Manuel général de l'instruction primaire », la « Revue de l'instruction publique » et dans le « Journal général de l'instruction publique »; 6° des articles de critique historique dans la « Nouvelle Revue encyclopédique »: sur « l'Histoire des deux Restaurations », de M. Achille de Vaulabelle, en quatre articles (tom. II, III et V); sur « l'Histoire du Consulat et de l'Empire », de M. Thiers, en deux articles (tom. III); sur « l'Histoire de l'Hôtel de Ville de Paris », par M. Le Roux de Lincy (tom. III); sur les « Guerres maritimes de la République et de l'Empire », de M. Jurien de la Gravière (tom. V).

Quand nous disions que les études de M. Lock étaient trop sérieuses pour être connues des écrivains légers de nos petits journaux!

LA TREMOLIÈRES, *pseudon.* [Henri PANET-TRÉMOLIÈRES]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. les « Corrections et Additions de la « France littéraire » à *Trémolières*.

LA TUDE (Henri MASERS DE) (1). *Ouvrages qui lui sont faussement attribués :*

I. Histoire d'une détention de trente-neuf ans dans les prisons d'État par le prisonnier lui-même, ou Mémoires du sieur Henri Masers de La Tude, contenant les opérations qu'il a pratiquées pour se sauver une fois de la Bastille et deux fois du donjon de Vincennes, avec la suite de ces évènements. (Composés par le marquis *de Beaupoil*). Amsterdam (Paris), 1787, in-8 de 112 pages. [3861]

La Tude a désavoué formellement cette Histoire, qu'on a su depuis être

(1) Ce personnage a été aussi appelé Danry, Danger et Jador, mais son vrai nom était *Masers*.

du marquis de Beaupoil. Outre l'inexactitude à raconter les faits, on ne trouve dans cette Histoire qu'une très petite partie des aventures qui sont arrivées à La Tude.

M. de Beaupoil a encore publié deux autres écrits qui se rapportent au même sujet :

1° A un ami à l'occasion du Mémoire de M. Masers de La Tude, ou Histoire de l'abbé de Buquoi. Paris, Buisson, 1787, in-12 de 72 pag.

L'auteur y prétend que le récit de l'évasion de La Tude, de la Bastille, en 1756, n'est que le souvenir de l'aventure de Buquoi.

2° Lettre de M. le marquis de Beaupoil à M. de Bergasse sur l'histoire de M. La Tude et sur les ordres arbitraires. 1787, in-8 de 40 pag.

II. Despotisme (le) dévoilé, ou Mémoires de Henri Masers de La Tude, détenu pendant trente-cinq ans dans les diverses prisons d'État ; rédigés sur les pièces originales, par M. *Thierry*, avocat. Dédié à M. de La Fayette. Paris, Masers de La Tude; Lejay, 1790, 3 vol. in-8, avec le portrait de La Tude; ou 1793, in-8. [3862]

Cet ouvrage, mal écrit et beaucoup trop diffus, offre néanmoins de curieux détails.

— Le même ouvrage, sous ce titre : Mémoires de Henri Masers de Latude, prisonnier pendant trente-cinq ans à la Bastille, à Vincennes, à Charenton et à Bicêtre. (Nouv. édit.). Paris, Abel Ledoux; Pontillon, 1835, 2 vol. in-8 avec un portr., 15 fr.

Pour n'avoir écrit aucun de ces deux ouvrages, La Tude n'en est pas moins auteur de trois Mémoires qui sont cités à son article dans notre « France littéraire » (voy. *Masers de La Tude*).

Dans ce siècle-ci l'on a encore publié d'autres Mémoires qui ne doivent pas être plus autographes que les précédents. Ils ont paru sous ces titres :

1° Mémoires inédits de l'infortuné et imprudent La Tude, contenant des particularités inconnues jusqu'à ce jour sur les grands torts de La Tude envers madame de Pompadour, et le véritable motif de la vengeance de cette favorite, vengeance qui s'étendit au delà du tombeau, et qui datait du temps du siége de Berg-op-Zoom, époque à laquelle l'impudente maîtresse décacheta dans son cabinet noir une lettre venue du théâtre de la guerre, signée de La Tude, ingénieur, et contenant des injures dirigées contre elle. La lettre était adressée à M. Tilloy des Noyettes, avocat à Paris. Paris, Gauvin, 1834, in-8 de 96 pag.

Ce n'est qu'une première livraison, qui est vraisemblablement unique. Le titre, au moins singulier, que nous avons copié entièrement, ne prévenait pas en faveur de cette publication.

2° Mémoires inédits de Henri Masers de La Tude, écrits par lui-même, détenu pendant trente-cinq ans à la Bastille et autres prisons d'État; suivis de plusieurs lettres autographes, et précédés d'une Notice, par M. Antony Béraud. Paris, Bourdin, 1835, in-18, avec un portr., 60 c.

Les infortunes de La Tude ont été plusieurs fois dramatisées. Nous citerons entre autres :

La Tude, ou Trente-cinq ans de captivité. Mélodrame historique en trois actes et cinq tableaux ; précédé de « Une Matinée à Trianon ». Par MM. G. de PIXÉRÉCOURT et A. BOURGEOIS. Représenté sur le théâtre de la Gaîté, à Paris, le 15 novembre 1834. Paris, Marchant ; Barba, 1835, in-8, 2 fr. 50 c.

LAUGHER (Milord), *pseudon.* [Victor-Donatien MUSSET-PATHAY, père de MM. Alfred et Paul de Musset].

Anglais (l') cosmopolite, ou Voyage de —, traduit de l'anglais. Paris, Debray et Delance, an VIII (1800), in-8. [3863]

Traduction supposée. Une seconde édition, revue, corrigée et augmentée, a paru avec le véritable nom de l'auteur. Paris, 1802, in-12, 2 fr.

LAUNAY, *pseudon.* [Pierre BOAISTUAU, dit LAUNAY, natif de (Nantes) Bretaigne].

Histoires prodigieuses extraites de plusieurs fameux autheurs grecs et latins, sacrez et prophanes : mises en nostre langue par —. Avec les portraits et figures. Dédiées à très haut et très puissant seigneur Jehan de Rieux, seigneur de Dasserac. Paris, pour Vincent Normant et Jehanne Bruneau, 1564, in-8 de 180 feuillets, sans les préliminaires. [3864]

C'est la description, assez étendue, de cet ouvrage qu'a donnée le savant baron F. de Reiffenberg, dans son « Bulletin du Bibliophile belge », t. IV, pag. 148-49 (1847), qui nous oblige à comprendre Boaistuau au nombre des auteurs déguisés.

La soigneuse conscience que M. de Reiffenberg apporte constamment dans la description qu'il donne de livres qu'il examine, ne peut nous faire révoquer en doute qu'il n'ait bien vu un exemplaire qui porte pour nom d'auteur : P. Boaistuau, surnommé Launay. Cet exemplaire n'est-il pas d'une contrefaçon.

M. Miorcec de Kerdanet, dans ses Notices chronologiques sur les théologiens, jurisconsultes, philosophes, artistes, littérateurs, poètes, bardes, troubadours et historiens de Bretagne (Brest, 1818, in-8), en a donné une sur P. Boaistuau, pag. 89 et 90, mais il ne parle pas du surnom qui se trouve sur l'exemplaire que M. de Reiffenberg a eu sous les yeux.

Puisque nous avons été amené à parler de ce livre, à cause d'un surnom, nous emprunterons à M. Miorcec de Kerdanet une note qui ajoutera à la description que nous en donne M. de Reiffenberg, du livre de Boaistuau.

La première édition est de Paris, Vincent Sestenas, 1561, in-8 ; celle citée par M. de Reiffenberg, doit être la seconde ou une contrefaçon. La troisième est de 1575, 6 vol. in-16, qui sont ordinairement reliés en trois. D'autres éditions ont été imprimées à Anvers, en 1594, in-8, et à Paris,

en 1598. C'est de ce petit ouvrage que La Fontaine a tiré le sujet du « Paysan du Danube ».

D'après M. Miorcec de Kerdanet, M. de Reiffenberg aurait fait erreur en présentant cet ouvrage comme ayant été continué après la mort de Boaistuau (arrivée à Paris, en 1566), par François de Belleforest. Ce serait d'un autre ouvrage de Boaistuau (qui en a composé sept), et intitulé « Six Histoires tragiques », traduites de l'italien de Bandello. Paris, Jacques Macé, 1568, in-8, que Belleforest serait le continuateur, dans l'édition de 1580-1616, 7 vol. in-16.

LAUNAY (le vicomte Charles de). Voy. DE LAUNAY.

LAUNAY (le marquis de), *pseudon.* [Léon GOZLAN], auteur d'un très spirituel Avant-Propos sur notre littérature militante, formant 96 pag., imprimé à la tête du 1er vol. des « Romans du cœur ». (Paris, Oliv. Cassanet, 1840-46, 6 vol. in-8).

LAUNOIUS (Joannes), *pseudon.* [P. Hyacinthus SERRY].

Epistola —, ex Elysio ad generalem Soc. Jesu præpositum data, quâ conceptum ex latâ in suam de gratiâ et prædestinatione sententiâ dolorem amicè significavit. In Campis Elysiis, 1705, in-12 de 24 pages. [3865]

LAUNOY (de), *pseudon.* [Louis MARAIS].

Véritable tradition de l'Église sur la prédestination et la grâce. Liége, Le François, 1702, in-12. [3866]

On assure que Richard Simon a été l'éditeur de cet ouvrage.

LAUNOY, *pseudon.* [Antoine PÉRICAUD, bibliothécaire de Lyon].

Lettre sur un point d'histoire littéraire. Lyon, de l'impr. de Barret, 1828, in-8 de 8 pag. [3867]

L'auteur démontre dans cette Lettre que la traduction de « l'Art poétique » d'Horace, par M. Poupar, publiée dans la même année, est, sauf une vingtaine de vers, la même chose que la traduction publiée à Londres, en 1816, par le marquis de Sy.

LAURÉAL, *nom abrév.* [Joseph-François-Stanislas MAIZONY DE LAURÉAL (1), ancien avocat général à la Cour impériale de Florence].

Avec M. (*Jules-Henri Vernoy*) *de Saint-Georges* : Louis XII, ou la Route de Reims, opéra-comique en trois actes... Représenté sur le théâtre royal de l'Odéon, le 7 juin 1825, à l'occasion du sa-

(1) Ce nom doit être celui de la mère de l'auteur, car M. Maizony de Lauréal était fils naturel du comte d'Abrial, pair de France.

cre de S. M. Charles X. Paris, Bouquin de la Souche, 1825, in-8, 3 fr. 50 c.; et sur papier vélin, tiré à 100 ex., 7 fr. [3868]

Maizony de Lauréal fit dans le temps, la « Complainte de Pierrie », que M. Ernest Lesourd tira à 50,000 exempl.

Pierrie était un scélérat qui fut exécuté à mort à Angers avec sa femme, sa fille, son gendre, complices de ses crimes.

LAURENCE (L.), *nom abrév.* [LAURENCE DE BLANRY], a fait au « Moniteur et à « la Pandore » une Revue de Paris hebdomadaire.

LAURENCIN, *pseudon.* [FROMAGE-CHAPELLE, fécond auteur dramatique, ancien employé du ministère de la marine et des colonies]. Pour la liste de ses pièces, voy. les « Corrections et Additions de la France littéraire » à *Fromage-Chapelle.* — Un oncle paternel de M. Laurencin, employé supérieur dans l'administration militaire a écrit sous le nom de Sainte-Chapelle.

LAURENS (DU). Voy. DU LAURENS.

LAURENT-ETIENNE (le frère), solitaire, *pseudon.* [Laurent-Etienne RONDET].

Art (l') de bien vivre et de bien mourir, contenant la vie des élus (d'après saint Augustin), par le frère Laurent-Etienne..... et la Mort des élus, par le P. *Archange*, religieux Picpus. Paris, 1777, pet. in-12. [3869]

LAURÈS (le chevalier de), *pseudon.* [le chevalier de CUBIÈRES].

Lettre du — aux Messieurs qui doivent concourir cette année pour le prix de poésie de l'Académie française, suivie d'une Réponse de Corneille (autre masque de Cubières). Paris, Valleyre, 1779, in-8. [3870]

LAUSANNE (A. de) (1), *pseudon.* [Aug. SARRAZIN DE MONTFERRIER], l'un des fondateurs de la Société du magnétisme à Paris.

I. Éléments du magnétisme animal, ou Exposition succincte des

(1) M. Goizet, le rédacteur de la Table générale du Catalogue de la Bibliothèque dramatique de M de Soleinne (1845, in-8), a voulu voir dans M. Auguste-Théodore de Lauzanne de Vauxroussel, le même écrivain que celui à qui l'on doit les deux ouvrages sur le magnétisme que nous citons. Il y a ici une grave erreur, car M. Sarrazin de Montferrier ne s'est point occupé de littérature, mais exclusivement de sciences.

procédés, des phénomènes et de l'emploi du magnétisme animal. Paris, Dentu, 1818, in-8 de 68 pag. [3871]

II. Principes (des) et des procédés du magnétisme animal et de leurs rapports avec les lois de la physique et de la physiologie. Paris, Dentu, 1819, 2 vol. in-8, 10 fr. [3872]

Cet ouvrage est extrait en grande partie de celui qui a été composé par feu M. BRUNO, introducteur des ambassadeurs et savant physiologiste. Ce manuscrit fut remis à l'éditeur par M. de Gombault, à qui il appartenait. L'Avertissement est aux trois quarts formé du discours que M. PERREAU, professeur, prononça, à l'ouverture des cours, sur le magnétisme qu'il avait entrepris, en 1785, à la Société de l'Harmonie, sous la direction de Mesmer. (Archives du « Magnétisme animal », tom. VIII, pag. 266 et suiv.)

LAUTERBACH (Wilh.), professeur de langues orientales, *pseud.* [J. KLAPROTH].

Wilhem Schott's vorgebliche uebersetzung der werke der Confucius aus der ursprache, eine litterarische Betruegerei dargestellt von —; mit funf lithogr. Tafeln chinesischer texte. Leipzig und Paris, Ponthieu, Michelsen u. C°, 1828, in-8 de 69 pages avec 5 planches. [3873]

Cet écrit a été imprimé en Allemagne.

LAUZUN (Armand-Louis GONTAUT, duc de), plus tard, en 1788, duc de BIRON, *apocr.* [Lew. GOLDSMITH et P.-Fr. TISSOT].

Mémoires de M. le duc de Lauzun (jusqu'en 1783). Paris, Barrois l'aîné, 1821, in-8, 6 fr.; et sur pap. vélin, 12 fr.; — ou 1821, 2 vol. in-18, 3 fr., et sur pap. vélin, 7 fr. [3874]

Les Mémoires de Lauzun sont un pamphlet contre Marie-Antoinette. L'homme, qui est censé les avoir écrits, est l'un des trois ou quatre favoris sérieux qu'on ait donnés à cette malheureuse reine.

Cette publication est, par ordre de sa date, l'une des premières faussetés littéraires de ce siècle, car elle avait été tentée sous le gouvernement impérial.

A l'époque impériale, la liberté de la presse illimitée comme on la réclame aujourd'hui n'existait aucunement. Était-ce un mal? Il fallait pour bien des publications obtenir au préalable l'autorisation du gouvernement. Les auteurs de ce livre durent donc adresser leur manuscrit au ministère de la police.

Celui-ci ayant trouvé le manuscrit trop inconvenant, il en référa au maître, qui, l'ayant lu, en fut indigné. Quoi, dit-il, ce n'est pas assez que ces misérables aient fait monter cette malheureuse femme sur l'échafaud, il faut encore qu'ils salissent sa mémoire. Que veulent les auteurs de ce pamphlet? de l'argent : qu'on leur donne de l'argent, et que cette saleté ne voie

pas le jour. Nous avons entendu dire que les auteurs furent largement désintéréssés.

Mais vint la Restauration. Alors nos auteurs se posèrent en victimes du despotisme impérial ; ils firent des démarches pour que leur livre pût être imprimé, et, à la honte du gouvernement de cette époque, ils trouvèrent un grand seigneur de la Cour, qui, non seulement, s'intéressa à eux, mais encore leur fit obtenir de l'argent. Ainsi, Louis XVIII eut la lâcheté de favoriser la publication d'un pamphlet contre sa belle-sœur, tandis que Napoléon avait eu la générosité de la défendre.

Le principal auteur de ces Mémoires est un homme qui s'est attaché plus d'une fois à salir les noms les plus éminents de la France, le juif et libelliste Lewis GOLDSMITH (voy. son article dans notre « France littéraire »). Son complice est un M. TISSOT, qu'on nous a assuré être l'académicien; mais pour l'honneur de celui-ci, nous aimons à croire qu'il y a erreur par suite de l'homonymie. L'éditeur littéraire et le libraire-éditeur sont une seule et même personne : M. Ch.-J. BARROIS.

LAVAISSE (de), *nom patrim.* commun à deux écrivains. Pour la liste de leurs ouvrages, voy. « la France littéraire » à *Dauxion* et *Lagentie de Lavaisse*.

LAVAL (le sieur de), *pseudon.* [l'abbé LE ROY, abbé de HAUTEFONTAINE].

Prière pour demander à Dieu la grâce d'une véritable conversion. Sans date (1650), in-12; — Cologne, 1691, in-12, sans nom d'auteur. [3875]

Le nom de *Laval* est le masque ordinaire du duc de Luynes; mais Baillet place aussi sous ce nom le célèbre abbé de Hautefontaine ; et c'est sans doute pour la prière dont il est ici question, prière qui a eu un grand succès. V. *Moréri*.

LAVAL (le sieur de), *pseudon.* [Louis-Charles d'ALBERT, duc de LUYNES, pair et grand fauconnier de France, mort en 1690].

I. Instruction pour apprendre à ceux qui ont des terres dont ils sont seigneurs, ce qu'ils peuvent faire pour la gloire de Dieu et le soulagement du prochain. Paris, Le Petit, 1656, in-4. [3876]

Réimprimé sous le titre suivant :

II. Devoirs (des) des seigneurs dans leurs terres, suivant les ordonnances de France. Paris, Le Petit, 1668; Paris, Saugrain, 1687, pet. in-12. [3877]

III. Divers ouvrages de piété, tirés de *S. Cyprien*, *S. Basile* et autres, traduits du latin par —. Paris, Savreux, 1664, in-8. [3878]

IV. Quarante (les) homélies de *S. Grégoire*-le-Grand, sur les

Évangiles de l'année, traduites par —. Paris, Le Petit, 1665, in-4. [3879]

V. Morales (les) de *S. Grégoire* sur le livre de Job, traduites en françois par —. Paris, Le Petit, 1666, 3 vol. in-4. [3880]

VI. Sentences, prières et instructions chrétiennes, tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament. Paris, Le Petit, 1676, in-12. [3881]

VII. Sentences, prières et instructions chrétiennes, tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament. Paris, Le Petit, 1676, in-12. [3882]

VIII. Sentences et instructions chrétiennes, tirées des Œuvres de *S. Augustin*. Paris, Le Petit, 1677, 2 vol. in-12. [3883]

IX. Sentences et instructions chrétiennes, tirées des anciens Pères de l'Église (*S. Ignace* et autres). Paris, P. Le Petit, 1680, 2 vol. in-12. [3884]

X. Sentences et instructions chrétiennes, tirées des Œuvres de *S. Jean Chrysostôme*. Paris, Le Petit, 1682, 2 vol. in-12. [3885]

XI. Morale (la) pratique de *S. Grégoire*, extraite de ses Morales sur Job, traduites en françois, par —. Paris, Coignard, 1697, 2 vol. in-12. [3886]

XII. Sentences et instructions chrétiennes, tirées des Œuvres de *S. Grégoire*-le-Grand et de *S. Paulin*. Paris, Villette, 1701, 1734, in-12. [3887]

XIII. Sentences et instructions chrétiennes, tirées des Œuvres de *S. Bernard*. Paris, Villette, 1709, 1734, in-12. [3888]

LAVAL (P.-A.), comédien, *pseudon.* [L.-H. DANCOURT, auteur et artiste dramatique].

I. P.-A. Laval, comédien, à M. J.-J. Rousseau, citoyen de Genève, sur les raisons qu'il expose pour réfuter M. d'Alembert, qui, dans le VIIe volume de l'Encyclopédie, article « Genève », prouve que l'établissement d'une comédie dans cette ville y ferait réunir la sagesse de Lacédémone à la politesse d'Athènes. La Haye, sans nom de libraire, 1758, in-8. [3889]

C'est une apologie de la comédie et des comédiens, en réponse au discours de Rousseau contre les spectacles. C'est sans contredit le meilleur de tous les ouvrages qui parurent en réplique à la lettre de Rousseau.

Cette pièce a été réimprimée l'année suivante, sous ce titre: « L.-H. Dan-

court, arlequin de Berlin, à M. J.-J. Rousseau, citoyen de Genève ». Amsterdam, J.-H. Schneider, 1759, in-8.

II. Lettre de l'Arlequin de Berlin à Fréron sur la retraite de M. Gresset. (Nouv. édition.) Amsterdam, J.-H. Schneider, 1760, in-8. [3890]

Cette réimpression porte le nom de Laval, tandis que l'édition originale, qui est de la même année, n'en porte aucun.

LA VALETTE (Louis de NOGARET, cardinal de), *aut. supposé* [Jacques TALON, secrétaire de ce cardinal].

Mémoires de —, général des armées du roi, etc., années 1635 à 1637 (rédigés par *Jacques Talon*....., et publiés par *Gobet*). Paris, Pierres, 1772, 2 vol. in-12. [3891]

Il y a des frontispices de 1787, ainsi conçus : « Nouveaux Mémoires historiques et politiques du cardinal de La Valette », etc.

LAVALETTE, *nom théâtral* [GREVÉ, artiste du théâtre de Bordeaux], auquel on attribue une comédie en trois actes et en vers, intitulée le « Théâtre à la mode », 1767. Voy. à ce sujet le n. 649 de ce livre.

LAVALETTE (le comte Marie CHAMANS), aide-de-camp du géral Bonaparte, conseiller d'état et directeur général des postes, *aut. supposé*.

Mémoires et Souvenirs du —, publiés par sa famille et sur ses manuscrits. Paris, Fournier, 1831, 2 vol. in-8, 15 fr. — Sec. édition, revue et corrigée. Paris, le même, 1831, 2 vol. in-8, 15 fr. [3892]

Il avait été déjà publié, en 1816, un petit écrit intitulé : « Vie politique et militaire de Marie Chamans de Lavalette, ancien aide-de-camp de Bonaparte et ex-directeur des postes, condamné à mort le 10 novembre 1815, et évadé des prisons de la Conciergerie du palais le 20 décembre 1815. Paris, de l'impr. de Baudouin, in-12 de 12 pag. Réimpr. dans la même année à Lille, par madame veuve Dumortier, in-12 de 12 pag.

LA VALLÉE (René de), *pseud.* [le P. Théophile RAYNAUD, jésuite].

Hipparque, du Religieux marchand, par —, traduit en français par un de ses amis (*Tripier*, précepteur des enfants naturels du duc de Savoie). Sans indication de lieu, 1645, in-12. [3893]

Voyez les Remarques de l'abbé Joly sur le Dictionnaire de Bayle, au mot Raynaud, pag. 660.

— Le même ouvrage sous ce titre : le « Moine marchand, ou

Traité contre le commerce des religieux », traduit de Renatus à Valle. (Traduction nouvelle.) Amsterdam, 1714, 1761, in-12.

LAVALLÉE (Joseph), *pseud.* [le marquis de BOIS-ROBERT]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire », au seul nom sous lequel cet écrivain a été connu, *Lavallée.*

LA VALLIÈRE (de), *nom seign.* [Louise-Fr. de LA BAUME LE BLANC, duchesse de LA VALLIÈRE].

Mémoires de madame de La Vallière (composés par M. *A. Brizeux*]. Paris, Mame et Delaunay-Vallée, 1829, 2 vol. in-8, 15 fr. [3894]

Pour les ouvrages authentiques de cette femme célèbre, voy. la « France littéraire » à *La Vallière.*

LA VALLIÈRE (de), *nom seign.* [Louis-César de LA BAUME LE BLANC, duc de LA VALLIÈRE, petit-neveu de la précédente, l'un des bibliophiles français les plus distingués].

I. Ballets, Opéras et autres ouvrages lyriques, par ordre chronologique, depuis leur origiue, avec une Table alphabétique des ouvrages et des auteurs. Paris, Cl.-Jos.-Bapt. Bauche, 1760, in-8. [3895]

II. Bibliothèque du Théâtre Français, depuis son origine, contenant un extrait de tous les ouvrages composés pour ce théâtre, depuis les Mystères jusqu'aux pièces de Corneille; une liste chronologique des pièces composées depuis cette dernière époque jusqu'à présent : avec des Tables alphabétiques, l'une des auteurs, et l'autre des pièces. Dresde, Michel Groell (Paris, Bauche), 1768, 3 vol. pet. in-8. [3896]

Ces deux ouvrages sont généralement attribués au duc de La Vallière, mais il est certain qu'ils ont été rédigés par plusieurs personnes.

Sur un exemplaire de la « Bibliothèque du Théâtre-Français », qui a appartenu à Mercier, abbé de Saint-Léger, il a été trouvé une note manuscrite de ce célèbre bibliographe ainsi conçue : « Le duc de La Vallière, qui se croyait auteur de cette « Bibliothèque », faite par L.-Fr.-Cl. MARIN, CAPPERONNIER, moi et autres gens de lettres (parmi lesquels il faut mettre l'abbé BOUDOT, qui fut bibliothécaire du duc), vendit le manuscrit à J.-B.-Cl. Bauche, etc.

LAVARENNE, *pseudon.* [Guil.-Ed.-Dés. MONNAIS].

Avec M. Laurencin [*Fromage-Chapelle*] : l'Anneau, ou Départ et retour, comédie-vaudeville en deux actes. Représentée sur le

théâtre de l'Ambigu-Comique, le 3 décembre 1832. Paris, Marchant, 1833, in-8, 1 fr. 50 c. [3897]

LAVATER (Louis), *pseudon.* [Édouard SPACH, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle de Paris].

I. Henri Farel. Roman alsacien. Paris, Guyot, 1834, 2 vol. in-8, 15 fr. [3898]

II. Nouveau Candide (le). Première partie. Rome. Paris, Mansut, 1835, 2 vol. in-8, 13 fr. [3899]

LA VAUGUYON (de), *nom seign.* [de QUÉLEN, marquis de SAINT-MÉGRIN, duc de LA VAUGUYON]. Pour trois écrivains membres de cette famille, voy. la « France littéraire » à *La Vauguyon.*

LAVAUX (l'abbé de), *nom abrév.* [l'abbé P.-F. BRIQUET DE LAVAUX]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *Lavaux.*

LAVEAU (G. L. de), *nom abrév.* [Georges LECOINTE DE LAVEAU]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *Lecointe de Laveau.*

LAVERDY (de), contrôleur général, *aut. supp.* [LORRY, inspecteur-général du domaine].

Preuves de la pleine souveraineté du roi sur la province de Bretagne. Paris, 1765, in-8. [3900]

Cet ouvrage est composé de trois lettres de M. le contrôleur-général (DE LAVERDY), et de deux réponses de M. D'AMILLY, premier président du parlement de Rennes.

Les trois Lettres sont de LORRY, inspecteur-général du domaine. Les deux réponses sont de DUPARC-POULLAIN, avocat à Rennes, frère de Poullain de Saint-Foix.

(*Note trouvée sur un exemplaire*).

LAVERGNE (Alexandre de), *nom abrév.* [Alexandre-Marie-Anne LAVAISSIÈRE DE LAVERGNE, auteur dramatique].

I. Avec MM. *Ch. Desnoyer* et *P. Foucher* : Marguerite de Quélus, drame en trois actes (et en prose). Paris, Marchant, 1835, in-8. [3901]

Pièce qui n'a pas été annoncée par la « Bibliographie de la France ».

II. Avec M. Saint-Yves [*Déaddé*] : Rosette, ou Promettre et tenir, comédie-vaudeville en deux époques. Représentée au théâtre de l'Ambigu-Comique, le 28 novembre 1835. Paris, Barba; Bezou; Quoy, 1835, in-8, 40 c. [3902]

III. Avec M. *Paul Foucher :* le Transfuge, drame en trois actes, représenté sur le théâtre de la Porte Saint-Martin, le 28 février 1836. Paris, de l'impr. de Dondey-Dupré, 1836, in-8 de 24 pag. [3903]

IV. Avec *le même :* le Comte de Mansfeld, drame en quatre actes. Représenté sur le théâtre de la Porte Saint-Martin, le 30 novembre 1840. Paris, Henriot, 1840, in-8 de 24 pag., 50 c. [3904]

Faisant partie du « Répertoire dramatique ».

V. Avec *le même :* l'Audience secrète, drame en trois actes. Représenté sur le théâtre royal de l'Odéon, le 16 mai 1842. Paris, Beck; Tresse, 1842, in-8 de 24 pag., 50 c. [3905]

VI. Avec M. Saint-Yves [*Déaddé*] : Brancas-le-Rêveur, comédie-vaudeville en un acte. Représentée sur le théâtre du Palais-Royal, le 12 août 1845. Paris, Marchant, 1845, in-8 de 12 pag., 40 c. [3906]

Faisant partie du « Magasin théâtral ».

LAVERGNE (Alexandre de) (1), *nom abrév.* [Alexandre GUILHAUD DE LAVERGNE, romancier].

I. Avec M. *Auguste Arnould* : les Trois aveugles. Paris, Ambr. Dupont, 1838, in-8, 7 fr. 50 c. [3907]

II. Aîné (l') de la famille. Paris, Ambr. Dupont, 1839, 2 vol. in-8, 15 fr. [3908]

Réimprimé, en 1844, dans le recueil intitulé : les « Mille et un romans, nouvelles et feuilletons », dont ce roman remplit les livraisons 43 à 47.

III. Abbaye (l') de Port-Royal des Champs. — Impr. dans le tom. Ier de « Babel », 1840, gr. in-8. [3909]

IV. Comte (le) de Mansfeld (Roman). Paris, Dumont, 1841, in-8, 7 fr. 50 c. [3910]

---

(1) Il était d'autant plus indispensable d'établir une distinction entre ces deux homonymes, qu'ils ne sont pas les seuls écrivains portant le nom de Lavergne. M. A. Guilhaud de Lavergne a un frère dont les prénoms sont : Louis-Gabriel-Léonce; un autre M. de Lavergne, membre de l'Académie des Jeux Floraux, de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, etc., porte aussi le prénom de Léonce; un médecin signe le plus ordinairement Lavergne, tandis que son nom est Magneur-Lavergne. Que de confusions pour notre histoire littéraire future, si l'on n'apportait des soins à désigner particulièrement les écrivains dont elle doit s'occuper.

V. Course (la) au clocher. Paris, Dumont, 1841, in-8, 7 fr. 50 c. [3911]

VI. Marquise (la) de Contades. Paris, Dumont, 1842, in-8, 7 fr. 50 c. [3912]

VII. Pension (la) bourgeoise. Paris, Ambr. Dupont, 1843, in-8, 7 fr. 50 c. [3913]

VIII. Duchesse (la) de Mazarin. Paris, Dumont, 1843, 2 vol. in-8, 15 fr.; — Paris, Paulin, 1846, 2 vol. in-16. [3914]

Appuyé sur le double témoignage de deux écrivains célèbres, Saint-Réal et Saint-Evremont, qui, tous deux, on le sait, ont été passionnément épris de cette belle et aventureuse duchesse, et qui s'étaient constitués ses historiographes, M. Alexandre de Lavergne a cherché à compléter leur tâche, en la dramatisant.

« Journ. des Débats », 5 nov. 1842.

IX. Recherche (la) de l'inconnue. Paris, Dumont, 1843, 2 vol. in-8, 15 fr. [3915]

Traduit en allemand par madame Fanny Tarnow, sous le titre de « Die Unbekannte ». Leipzig, 1844, 2 vol. pet. in-8.

X. Châteaux et Ruines historiques de France. Paris, Ch. Warée, rue de Richelieu, 45 bis, 1844, in-8. [3916]

Cet ouvrage était promis en trente livraisons, chacune de 8 pag., et eût été orné de 400 dessins, médaillons, têtes de pages, armoiries, vignettes et culs-de-lampes, au prix de 50 c. la livraison. Il a été discontinué dès les premières par des circonstances indépendantes de la volonté de l'auteur.

XI. Princesse (la) des Ursins. Paris, Cadot, 1845, 2 vol. in-8, 15 fr. [3917]

XII. Dernier (le) seigneur de village. — Le Secret de la confession. Paris, Cadot, 1845, 2 vol. in-8, 15 fr. [3918]

Ce sont deux nouvelles qui avaient déjà été imprimées comme feuilletons. La première avait été publiée par le « Siècle » dès novembre 1841.

XIII. Un Gentilhomme d'aujourd'hui. Paris, Cadot, 1847, 3 vol. in-8, 22 fr. 50 c. [3919]

Roman réimpr. la même année dans le « Musée littéraire » du journal « le Siècle ».

XIV. Circassienne (la). Paris, Pétion, 1847, 3 vol. in-8, 22 fr. 50 c. [3920]

Sur les frontispices de ces deux derniers romans le nom de l'auteur est écrit : *Delavergne*.

M. Alex. Guilbaud de Lavergne est en outre l'un des auteurs du « Livre de beauté ». (Paris, Janet, 1833, in-8.)

LAVERNE (de), *nom abrév.* [TRANCHANT DE LAVERNE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *Tranchant de Laverne.*

LA VIGNE (Jean de), *pseudon.* [Denis-Jos.-Claude LEFÈVRE].

Vingt millions d'économie, ou Opinion de — sur l'exercice et les octrois. Paris, de l'impr. de A.-F. Didot, 1830, in-8 de 14 pag. [3921]

LA VILLEGILLE (de), *nom patrimonial* [Arthur NOUAIL DE LA VILLEGILLE, l'un des secrétaires du comité historique pour la publication des monuments écrits de l'histoire de France, membre de la Société des antiquaires de France, de la Société de l'histoire de France, etc.].

Anciennes (des) fourches patibulaires de Montfaucon. Recueil touchant l'origine, l'emplacement, l'usage et la description de ce gibet, avec plan et vue, et une Notice sur les principaux personnages qui y ont été exposés. Paris, Techener, 1836, in-8 de 120 pag., avec une lithogr. et deux plans, 3 fr. [3922]

M. Nouail de la Villegille a fait plusieurs Rapports aux deux sociétés que nous avons citées, et ils ont été imprimés dans les recueils de ces sociétés.

LA VILLEMARQUÉ (Th. de), *nom patrimonial* [Th. HERSART DE LA VILLEMARQUÉ].

I. Barzas-Breiz. Chants populaires de la Bretagne, recueillis et publiés avec une traduction française, des éclaircissements, des notes et des mélodies originales. Paris, Charpentier; Techener, 1839, 2 vol. in-8, avec 12 pag. de musique, 15 fr. [3923]

II. Contes populaires des anciens Bretons, précédés d'un Essai sur l'origine des épopées chevaleresques de la Table-Ronde. Paris, Coquebert, 1842, 2 vol. in-8, 15 fr. [3924]

III. Fontanella, stances en dialecte de Tréguier, avec la traduction en regard par M. de La Villemarqué. [3925]

Impr. à la suite des « Chroniques bretonnes », de M. Ed. Georges. (Paris, 1844, 2 vol. in-8.)

IV. Dictionnaire français-breton de *Le Gonidec*, enrichi d'additions et d'un Essai sur l'histoire de la langue bretonne, par *Th. Her-*

sart de la Villemarqué. Saint-Brieuc, Prudhomme, 1847, gros in-4. [3926]

LAVILLÉNIÉ (J.-F. de), *nom anobli* [J.-F. DELAVILLÉNIÉ (1)]. Épître à Lamartine sur sa méditation intitulée : « Bonaparte ». (En vers). Paris, l'Auteur, 1840, in-8 de 16 pag. [3927]

LA VILLETTE (de). Voy. DE LA VILLETTE.

LA VISCLÈDE (Ch. de), *nom abrév.* [CHALAMONT DE LA VISCLÈDE, poète]. Pour la liste de ses opuscules, voy. la « France littéraire » à *Chalamont de la Visclède.*

LA VISCLÈDE (de), secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille, *pseudon.* [VOLTAIRE].

Dimanche (le), ou les Filles de Minée (conte en vers, suivi d'une Lettre en prose). A madame Arnanche. [3928]

La première édition de ce conte parut sous le pseudonyme que nous donnons.

LAW (Will.), *auteur supposé* [L. de DIVONNE].

Voie (la) de la science divine, etc., ou Développement des principes et des bases fondamentales de cette science, etc., en trois dialogues traduits librement de l'anglais de W. Law; précédés de la Voix qui crie dans le désert, par Lodoïk (trad. de l'angl.). (Le tout composé en français par L. de Divonne). Lausanne, an XIII (1805), in-8. [3929]

LAZARE, *pseudon.* [Almire GANDONNIÈRE].

I. Nouvelle (la) Némésis. (Satire). — Impr. dans la « Chronique, revue mensuelle », en 1842. [3930]

M. Gandonnière a entrepris peu de mois après, la publication d'une suite de satires sur la « Nouvelle Némésis », de M. Barthélemy, mais cette publication a paru sous un autre pseudonyme : celui d'Archiloque (voyez le no 287).

II. Ode à la mémoire de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans; par l'auteur de la « Nouvelle Némésis ». Paris, Hugot, 1842, in-8 de 16 pag. [3931]

L. B. D., *aut. dég.* [le baron d'UTRUY, général].

Recueil des lettres d'un Ressuscité, à tous ceux qui ont eu une

---

(1) C'est, au reste, sous ce nom que l'auteur a publié ses deux ou trois premiers ouvrages (romans).

grande influence dans la politique et le gouvernement de France, depuis 1788 jusqu'à ce jour; et à ceux qui en ont et doivent en avoir encore. Paris, 1814, in-8. [3932]

L. B. de B., *aut. dég.* [l'abbé BONNEFOY DE BONYON].

Un peu de tout. Paris, 1788, in-8. [3933]

Le nom de l'auteur se trouve en entier sur quelques exemplaires. On a donc eu tort d'attribuer cet ouvrage au baron de Bock.

A. A. B—R.

L. B. de M. (M.), *aut. dég.* [Louis-Simon-Joseph de BERNARD DE MONTBRISON, ancien recteur de l'Académie de Strasbourg (1)].

Thalie à la campagne, ou Suite des « Propos de table ». Première soirée. Montpellier, Aug. Ricard, février 1805, in-8 de 170 pag. [3934]

Ce volume ne renferme que deux pièces de théâtre : 1° le « Triomphe du babillard », comédie en un acte et en vers; 2° « Madame de Sévigné aux Rochers », comédie en deux actes et en prose.

L. B. D. S. I., *aut. dég.* [le baron LE FÉBURE DE SAINT-ILDEPHONT].

Manière d'enluminer l'estampe posée sur toile. Londres, 1773, in-8 de 8 pag. [3935]

L. C. (M.), de diverses académies, *aut. dég.* [l'abbé COYER].

Voyage en Italie pendant les années 1763 et 1764. Bruxelles, et Paris, 1789, 2 vol. in-12. [3936]

L. C., *pseudon.* [Léon GUILLEMIN, auteur d'un très grand nombre de chansons de circonstances, impr. à Paris, chez A. René en 1848 et 1849, par demi-feuille in-fol. avec des gravures sur bois.

L. C. D., *auteur déguisé* [DISCRET].

Nopces (les) de Vaugirard, ou les Naïvetés champêtres. Paris, 1638, in-8. [3937]

L. C. D. B., *auteur déguisé* [le cardinal de BAUSSET].

Notice sur la vie de l'abbé Legris-Duval. 1820. [3938]

Imprimé à la tête des Sermons de Legris-Duval. Paris, Adr. Leclère, 2 vol. in-12.

---

(1) Voyez sur cet homme distingué, auteur de six autres ouvrages, la notice que nous lui avons consacrée dans la « Littérature française contemporaine », tom. Ier, pag. 337-38.

L. C. D. M. (M.), *auteur déguisé* [le chev. de Méré].

Aventures (les) de Renaud et d'Armide. Paris, 1678, in-12. [3939]

Note manuscrite du libraire Barbin. Ce renseignement me paraît plus probable que celui qui m'a porté à attribuer le même ouvrage au chevalier de Mailly. A. A. B—r.

L. C. D. M., *auteur déguisé* [le chev. de Mailly].

Rome galante, ou Histoire secrète sous les règnes de Jules-César et d'Auguste. Paris, Guignard, 1696, 2 vol. in-12. [3940]

Réimpr. sous le titre des « Amours des empereurs romains ».

L. C. de R., *aut. dég.* [le chevalier Prudence-Guillaume de Roujoux].

Prophétie de saint *Césaire*, évêque d'Arles, au sixième siècle, et Fragment de l'Histoire de la ville d'Is (en Basse-Bretagne). Paris, A. Egron, 1814, in-8 de 46 pag. [3941]

L. C. D. R., *aut. dég.* [le comte Sigismond Ehrenreich de Redern].

I. Influence (de l') de la forme des gouvernements sur les nations, ou Fragment historique et politique. Bruxelles, De Mat, 1817, in-8. [3942]

Ce Fragment, qui se compose du VIIIe chapitre d'un ouvrage resté inédit, avait été livré à l'impression en 1816; mais des causes accidentelles en retardèrent la publication jusqu'en 1817.

Le hasard nous ayant fait tomber cet écrit entre les mains, et y ayant trouvé de grandes opinions, exprimées très sagement, nous eûmes l'envie d'en connaître l'auteur; dans ce but nous en écrivîmes à M. Alexandre De Mat, l'un des fils de l'honorable maison de librairie de Bruxelles, l'un de nos correspondants les plus constants et les plus obligeants. Nous ne tardâmes pas à obtenir les renseignements suivants :

« En 1817, feu le docteur Harbaur, de Louvain, a fait imprimer les deux ouvrages « De l'Influence de la forme des gouvernements », et « Histoire abrégée de la grande émigration des peuples barbares » (voy. le no suivant) par feu mon père; mais je doute que mon père ait eu connaissance du nom de l'auteur désigné sous les initiales L. C. D. R. ».

« En compulsant l'ancien registre de la fabrication de mon père, j'y ai vu que deux exemplaires du premier ouvrage avaient été donnés à M. Van Meenen; je me suis donc adressé à cet ami qui m'a répondu qu'il tenait de M. Harbaur, que l'auteur de l'ouvrage dont je lui parlais était le comte de Redern, dont je trouverais la Biographie, tom. LXXVIII, pag. 401 de la Biographie universelle de Michaud, où à la vérité ni l'un ni l'autre des opuscules ne sont cités (1); mais les initiales qui correspondent avec ce

(1) L'article est signé M-d j. (Michaud jeune).

nom viennent confirmer la révélation du docteur Harbaur. J'ajouterai que c'est ce docteur qui a soldé les frais d'impression des deux ouvrages à mon père. — Je trouve dans votre excellent ouvrage, la « France littéraire », auquel j'ai souvent recours, l'article du comte de Redern, je serais heureux d'apprendre que ma petite note ait pu contribuer à compléter la série de productions de cet auteur.

Alex. De Mat, 6 mai 1848 (1).

II. Abrégé historique de la grande émigration des peuples barbares, et des émigrations principales, arrivées dans l'ancien monde, depuis cette époque. Bruxelles, P.-G. De Mat, 1817, in-8 de 112 pages. [3943]

L. C. D. T., *pseudon.* [l'abbé SAUNIER DE BEAUMONT].

Lettres philosophiques, sérieuses, critiques et amusantes, traitant de la pierre philosophale, de l'incertitude de la médecine, etc. Paris, Saugrain, 1733, in-12. — La Haye, 1748, in-12. [3944]

L'Épître dédicatoire, adressée au *chevalier Yonge*, est signée L. C. D. T.; mais tout cela, aussi bien que les adresses des lettres, sont autant de fictions de l'auteur, l'abbé SAUNIER DE BEAUMONT. Ces lettres sont tirées de différents auteurs, et notamment d'un Anglais.

L'approbation et le privilége, de 1732, sont donnés à un *philosophe provincial*.

A. A. B—R.

L. C. D. T. (2), *pseudon.* [le comte Charles PASERO DE CORNELIANO].

I. Dissertation sur quelques points importants de l'histoire d'Italie, contenant des éclaircissements à l'occasion d'un ouvrage inti-

---

(1) Nous sommes heureux qu'à l'occasion de ce petit fait d'histoire littéraire nous puissions nous appuyer d'un document qui nous justifie du reproche indirect de charlatanisme, et puisse faire rendre justice à nos bénévoles correspondants. Un homme que nous admirons pour son profond savoir, que nous estimons et aimons pour lui-même, a, dans un recueil estimable et estimé qu'il publie, en Belgique, laissé entrevoir que dans la liste de nos collaborateurs, il en était un que l'on devait considérer comme fictif. Notre honneur veut que nous déclarions que c'est une grave erreur de la part du savant à qui nous devons beaucoup, de mettre en doute la collaboration bienveillante de M. Alex. De Mat, qui, pour ne s'être pas donné à nous comme bibliographe, ne nous en a pas moins fourni, comme libraire d'élite, un bon nombre de notes précieuses pour l'histoire littéraire... des écrivains français de la Belgique, bonne fortune pour nous, et peu de gens de son pays n'ont pas la même volonté de nous faire connaître.

(2) Ces quatre initiales sont celles de cette qualité : *le chevalier du Tibre*.

tulé : « Essai sur la puissance temporelle des papes » (de feu M. Daunou). Paris, Bailleul, 1818, in-8 de 68 pag. [3945]

II. Dissertation historique sur l'élection et sur l'institution des évêques dans les différents siècles de l'Église. Paris, Delaunay, 1818, in-8 de 52 pag. [3946]

III. Mélanges historiques et religieux. Paris, Bailleul, 1820, in-8. [3947]

On trouve dans ce volume plusieurs opuscules publiés séparément par l'auteur.

L. C. J. P. (M.), *auteur déguisé* [le comte Jean POTOCKI].

Avadoro, histoire espagnole. Paris, Gide fils ; Nicolle, 1813, 4 vol. in-12, 10 fr. [3948]

Épisode d'un manuscrit considérable du même auteur, intitulé « Manuscrit trouvé à Saragosse », in-4, tiré à 100 exempl.

C'est l'un des deux ouvrages reproduits par le plagiaire comte de Courchamps, dans les prétendus Mémoires de Cagliostro. (Voy. le n° 882).

L. C. P. D. (M.), *aut. dég.* [L. C. P. MASSON D'AUTUMNE, ancien officier d'artillerie].

Projet d'une ordonnance royale pour la réunion des trois corps de l'artillerie, du génie militaire et de l'état-major général, avec cette épigraphe : *Vis unita fortior.* Paris, et Metz, 1815, in-8. [3949]

M. Masson d'Autumne a été le capitaine de Napoléon, alors que ce dernier n'était que lieutenant.

L. C. P. D. V., *aut. dég.* [le comte Pierre-Louis RIGAUD DE VAUDREUIL].

Tableau des mœurs françaises aux temps de la chevalerie, tiré du roman de « Sire Raoul et de la belle Ermelinde », mis en français moderne, et accompagné de notes, etc. Paris, Goujon ; Delaunay; Brédif, 1825, 4 vol. in-8, avec 2 pag. de musique, 20 fr. [3950]

L. D. B., *aut. dég.* [de MAROLLES, alors abbé de Baugerais].

Pétrone (le) en vers, traduction nouvelle. Paris, Barbin, 1667, in-12. [3951]

Marolles avait été nommé abbé de Baugerais avant d'obtenir l'abbaye de Villeloin.

L. D. B., *pseudon.* [l'abbé Anthelme de TRICAUD].

Lettre critique sur les ouvrages du temps, ou Gazette littéraire à madame la comtesse D. M. Paris, Grou, 1703, in-12. [3952]

Les initiales L. D. B. veulent désigner l'abbé de Belmont, qui n'a été pour rien dans ce livre.

L. D. B., *auteur déguisé* [L. D. B. de BERTAULT].

Serin (le) de Canarie, poème, ouvrage dans un genre nouveau, etc. Londres (Paris), 1755, in-12. [3953]

Réimprimé en 1792 par les soins de Mercier, de Compiègne, in-18.

L. D. B. (M.), *auteur déguisé* [Louis DUBOIS].

Histoire civile, religieuse et littéraire de l'abbaye de la Trappe et des autres monastères de la même observance, qui se sont établis tant en France que dans les pays étrangers, avant et depuis la Révolution de 1789, et notamment de l'abbaye de Mellerai (*sic*), suivie de chartes et d'autres pièces justificatives, la plupart inédites. Paris, Raynal, 1824, in-8 avec une planche. [3954]

L. D. D. L. V. (M.), *aut. dég.* [le duc de LA VAUGUYON].

I. Système (du) général des finances. Paris, de l'impr. de Didot l'aîné..., in-8 de 28 pag. [3955]

II. Simplification (de la) des principes constitutifs et administratifs, ou Commentaire nouveau sur la Charte constitutionnelle. Paris, de l'impr. de Didot l'aîné, 1820, in-8 de 122 pag. [3956]

L. D. F. (M.), *auteur déguisé* [l'abbé DESFONTAINES].

Nouveau (le) Gulliver, ou Voyage de Jean Gulliver, trad. d'un manuscrit anglais, par — (composé en français par l'abbé Desfontaines). Paris, Clousier, 1730, 2 vol. in-12. [3957]

L. D. H. (l'Ami des hommes) (1), *aut. dég.* [Victor RIQUETTI, marquis de MIRABEAU].

I. Économiques (les); par L. D. H. Paris, Lacombe, 1769, 2 vol. in-4 ou 4 vol. in-12. [3958]

II. Leçons économiques. Amsterdam, 1770, in-12. [3959]

III. Science (la), ou les Droits et les devoirs de l'Homme. Lausanne, Grasset, 1774, in-12. [3960]

IV. Lettres sur la législation, ou l'Ordre légal dépravé, rétabli et perpétué. Berne, 1775, 3 vol. in-12. [3961]

V. Éducation civile d'un prince. Dourlac, Muller, 1788, in-8. [3962]

La marquise de Mirabeau rapporte dans un Mémoire qu'elle publia dans

(1) Du titre d'un ouvrage du même écrivain.

un procès qu'elle avait à soutenir contre son mari, que celui-ci n'était pas l'auteur de « l'Ami des hommes » (1755, 5 vol. in-12); que cet ouvrage n'était qu'une amplification du manuscrit d'un Anglais, décédé il y avait quarante ans, sur la population, confié à ce philosophe, et qu'il a commenté à sa manière, et dans son style. Quant à la « Théorie de l'impôt » (1760, in-4 et in-12), elle confirme le bruit général qui attribue cet ouvrage au docteur Quesnay. Le premier ouvrage avait paru en 1755, et la sensation qu'il produisit, se manifesta par le vœu public qui portait l'auteur à la place de sous-gouverneur des enfants de France. Il faut voir comment, dans une lettre du 25 juin de la même année, il se glorifie de ce but. Quoique le second lui eût mérité une détention à Vincennes, en 1761, il en tira encore vanité. *Préface envoyée de Berlin*, pag. 48-49.

L. D. L. G., *pseudonyme* [Noël AUBERT DE VERSÉ].

Traité de la liberté de conscience, ou de l'Autorité des souverains sur la religion des peuples. Cologne, P. Marteau, 1687, in-16. [3963]

Les initiales sous lesquelles Aubert de Versé s'est caché, tendaient à faire croire que cet ouvrage était de Léon de la Guitonière.

L. D. P., *auteur déguisé* [l'abbé ANSQUER DE PONÇOL].

Traduction en prose et en vers d'une ancienne hymne sur les fêtes de Vénus, intitulée « Pervigilium Veneris » (et attribuée à *Catulle*. Dédiée à madame la comtesse d'Estaing). Londres, et Paris, Barbou, 1766, in-8 de 47 pag. [3964]

L. D. S. M. C. A. C. (M.), *aut. dég.* [l'abbé de SAINT-MARTIN, conseiller au Châtelet].

Réfutation de l'ouvrage de M. l'évêque duc de Langres, ayant pour titre : « Sur la forme d'opiner aux États-Généraux ». 1789, in-8 de 54 pag. [3965]

L. D. V. (le sieur), *auteur déguisé* [LE FEVRE].

Histoire de mademoiselle de Cerni. Berlin, 1750, in-12. [3966]

L. D. V. R., *pseudonyme* [ROUSSEAU DE LA VALETTE].

Casimir, roi de Pologne. Paris, Barbin, 1679, in-12; — Amsterdam, 1680, in-12. [3967]

LE ... (M.), ex-ministre de S. M. Impériale et Royale, *pseudon.* [le baron de LAMOTHE-LANGON].

Napoléon, sa famille, ses amis, ses généraux, ses ministres, ses contemporains, ou Soirées secrètes du Luxembourg, des Tuileries, de Saint-Cloud, de la Malmaison, de Fontainebleau, etc. Paris, P.-H. Krabbe, 1840, 4 vol. in-8, 20 fr. [3968]

LE B......, *auteur déguisé* [André LE BRUN].

Théâtre lyrique, avec une Préface, où l'on traite du poème de l'Opéra. Paris, Ribou, 1712, in-12. [3969]

LE BACHELIER, *pseudonyme* [Thomas GUYOT].

I. Nouvelle traduction des Bucoliques de *Virgile*, avec des notes et le texte à côté. Paris, Cl. Thiboust, 1666, in-12. [3970]

II. Nouvelle traduction d'un nouveau recueil des plus belles lettres que *Cicéron* escrit à ses amis. Paris, Cl. Thiboust, 1666, in-12. [3971]

III. Billets que *Cicéron* a écrits tant à ses amis communs qu'à Attique, son ami particulier, traduits en françois. Paris, Claude Thiboust, 1667, in-12 de 148 pag. [3972]

Souvent réimprimés avec une Épître dédicatoire au chevalier de Rohan.

On ne trouve dans aucune édition la « Méthode en forme de préface, pour conduire un escolier dans les lettres humaines », qui est annoncée dans « l'Extrait du privilége du roy ». Elle me semblait devoir exister au moins dans la première édition. Mais il m'est tombé sous la main deux ou trois exemplaires de cette édition ; ils ne contiennent ni préface, ni épître dédicatoire. Ils n'ont même qu'un faux titre, ainsi conçu : « Billets que Cicéron a écrits à ses amis ».

Je suis donc porté à croire que l'auteur n'a jamais composé cette « Méthode », quoiqu'il l'ait annoncée. Voy. son article dans mon « Examen critique des Dictionnaires historiques ».

La dernière édition des « Billets » de Cicéron est probablement celle de Limoges, Barbou, 1747, in-12. Note de A. A. B—R.

IV. Fleurs (les) morales et épigrammatiques tant des anciens que des nouveaux auteurs. Dédié à Mgr le Dauphin. Paris, veuve de Claude Thiboust, 1669, in-12 de 390 pag., avec un avis au lecteur, de 13 pag. [3973]

LE B.... D...., *aut. dég.* [LE BOUCHER DES LONGS-PARCS].

Anneau (l'), conte (en vers). Caen, de l'imp. de F. Poisson, 1821, in-8 de 78 pag. [3974]

Sous le n° 22014 de son « Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes », 2e édit., Barbier dit que cet opuscule a été publié sous les initiales Le B.... D....; mais la « Bibliographie de la France », année 1821, n° 4350 en donne d'autres, et qui sont L...... G......

LE BLAN (Claude-Saintin), avocat, *aut. supp.* [l'abbé GIRARD].

Théorie nouvelle de la parole et des langues. Paris, Mérigot, 1750, in-12. [3975]

« Quelques uns attribuent à feu M. l'abbé Girard la « Théorie des lan-

gues », excellent livre qui vient d'être publié par M. Le Blan, qu'on dit avoir hérité des papiers du défunt et non de ses lumières ». (« Journal des Savants », édition de Hollande, novembre 1730, pag. 223.)

LE BLANC (abbas Augustinus), *pseudon.* [le P. Jacques-Hyacinthe SERRY, dominicain].

Historiæ Congregationum de Auxiliis divinæ gratiæ, sub summis pontificibus Clemente VIII et Paulo V, libri IV. Quibus etiam datâ operâ confutantur recentiores hujus historiæ depravatores, maxime verò nuperrimus autor libelli gallicè inscripti « Remontrance à M. l'archevêque de Reims, sur son ordonnance du 15 juillet 1697 (par le P. Daniel, jésuite) », et actorum fides adversus inanes epistolæ Leodiensis (Livini Meyeri, jesuitæ) argutias vindicatur. Autore Augustino Le Blanc, S. theol. doctore (Jac.-Hyac. Serry, dominic.). Lovanii (vel potius Bruxellis, Foppens), 1700, in-fol. — Addenda suis locis in præcedenti Historiâ. Iisdem typis, in-fol. [3976]

Quesnel a été l'éditeur de ce volume.

— Ejusdem Historiæ. Editio nova, longè auctior, adjecta libro 5° contra Theodori Eleutherii (L. Meyer) historiam. Antwerpiæ (vel potius Bruxellis), 1709, in-fol.

Serry était thomiste fort zélé; dans son « Histoire des Congrégations de Auxiliis », il laissa tout l'avantage aux thomistes sur leurs adversaires. Aussi, sitôt qu'il parut, l'auteur eut-il à défendre son livre contre les attaques des jésuites. Il fut publié divers écrits dans cette polémique, et entre autres les suivants:

1° Lettre de M. l'abbé Le Blanc (le P. Serry), auteur de « l'Histoire de Auxiliis », pour servir de réponse au secrétaire de Liége. 1699, in-12.

2° Questions importantes, à l'occasion de « l'Histoire des Congrégations de Auxiliis » (par le P. Germon). Liége, 1700, in-8.

L'auteur répliqua par:

3° « Histoire (l') des Congrégations de Auxiliis », justifiée contre l'auteur des « Questions importantes ». Louvain (ou plutôt Bruxelles, Foppens), 1702, in-8.

4° Errata de « l'Histoire de la Congrégation de Auxiliis », et Réfutation du livre précédent (par le P. Germon). Liége, 1702, in-8.

Serry publia en réponse:

5° Correcteur (le) corrigé, suite de la justification de la même Histoire, contre le faux Errata, avec une Lettre, etc. Liége, Bronkart, 1704, in-fol.

6° Une brochure d'un syndic de l'Université de Trèves.

Théodore Eleuthère (le P. Meyer, jésuite) ne publia son « Histoire des Congrégations de Auxiliis » qu'en 1705 (Anvers); et Serry ne lui répondit que dans la seconde édition de son ouvrage.

LEBLANC (N.-V.-S.-S.), amateur, *pseudon.* [Fabien PILLET].
Noir (le) et le blanc, ou ma Promenade au salon de peinture (de 1812). Paris, de l'impr. de Hocquet, 1812, in-8 de 52 pag. [3977]

LEBLANC, *nom abrév.* [LEBLANC DE FERRIÈRE, auteur dramatique]. Pour la liste de ses pièces, voy. le tom. V de la « France littéraire » à *Leblanc de Ferrière.*

LEBLANC DE GUILLET, *pseudon.* [Antoine BLANC]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » au nom sous lequel il était connu : *Leblanc de Guillet.*

LEBLOND (l'abbé Gaspard), *pseudon.* [l'abbé Gaspard MICHEL], savant antiquaire connu généralement sous le pseudonyme qu'il avait adopté. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tom. V de la « France littéraire » à *Leblond.*

LE BLOND, de Neuvéglise, colonel d'infanterie légère, *pseudon.* [l'abbé Liévain-Bonaventure PROYART].
Vie (la) et les crimes de Robespierre, surnommé le tyran, etc. Augsbourg, 1795, in-8. [3978]

Ouvrage très peu connu en France. Barbier est le seul bibliographe qui l'ait cité : il tenait la révélation du véritable nom de son auteur de M. le comte de Firmas-Periès.

LE BON, *pseudon.* sous lequel s'est caché P. NICOLE pour la part qu'il a eue, avec Ant. Arnauld, à la « Logique de Port-Royal », dont la première édition est de Paris, 1662, in-12.

LE BRET, *plagiaire* [le P. DU BOSC, cordelier].
Élise, ou l'Idée d'une honnête femme. Amsterdam et Paris, 1766, in-12. [3979]

Ce volume n'est autre chose que la seconde partie de « l'Honnête Femme » du père Du Bosc, cordelier, publiée pour la première fois en 1634, dont le style a été légèrement retouché par Le Bret.

LEBRET (le P.), jésuite portugais, *pseudon.* [Charles DORIS, de Bourges].
Usurpateur (l'), ou Testament historique et politique d'Alompra, empereur des Birmans dans l'Inde ; traduction libre de la traduction latine, par le baron de B***. Paris, G. Mathiot, 1818, 3 vol. in-8, 18 fr. [3980]

C'est sur Napoléon un nouveau pamphlet de l'auteur qui en avait déjà publié six sous le nom du baron de B*** (voy. les nos 400 à 406).

LE BRIGANT (Jacques), *apocr.* [Louis-Paul ABEILLE].

Recherches fondamentales sur les langues anciennes et modernes. Paris, Barrois l'aîné, 1787, in-4. [3981]

L'abbé de Saint-Léger disait que Le Brigant avait étudié toutes les langues, excepté la sienne.

LE BRUN (le sieur), *apocr.* [dom MORILLON].

Mes recherches ne m'ont procuré sur ce pseudonyme de Baillet d'autre renseignement que celui-ci : Le Brun est le nom d'un libraire ou imprimeur de Tours qui a peut-être mis au jour quelque ouvrage de Dom Morillon. A. A. B—R.

LEBRUN (P.-D.-E.), *nom abrév.* [Ponce-Denis ECOUCHARD LEBRUN]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » au nom sous lequel il était le plus connu : *Lebrun.*

LEBRUN (Charles-François), depuis prince de l'Empire et duc *de Plaisance.*

Iliade (l') (d'*Homère*), traduction nouvelle. Paris, 1776, 3 vol. in-4, 3 vol. in-8 et 2 vol. in-12. [3982]

Souvent réimprimée. Cette première édition est anonyme. « M. Lebrun n'est pas l'auteur de la traduction de l'Iliade qu'on s'est toujours obstiné à lui attribuer, et que lui-même a eu la complaisance de se laisser attribuer ; cette traduction a été composée par un M. CHATAIGNIER, ancien professeur de rhétorique à l'Université de Paris, et ami de M. Lebrun, qui permit à celui-ci de la publier et d'en faire son profit. Ce M. Chataignier était Normand, quoique son procédé ne l'indique guère ; j'ignore s'il vit encore ». *Préface envoyée de Berlin*, pag. xxxij.

Cette assertion est du nombre de celles émises dans la Préface en question, qui nous paraissent au moins hasardées, dépourvues qu'elles sont de pièces à l'appui. Il est vrai que le duc de Plaisance ne fit imprimer que quarante-trois ans plus tard sa traduction du second poème d'Homère ; mais le duc de Plaisance, de 1789 à 1814, a eu, comme homme public et d'État, tant de fonctions actives à remplir, que l'on conçoit qu'il ait eu peu de temps à consacrer à la culture des lettres. La traduction de l'Odyssée d'Homère n'a donc été imprimée qu'en 1819. (Paris, Bossange, 2 vol. in-12). Mais si l'on n'a point contesté au duc de Plaisance la plus élégante traduction de la « Jérusalem délivrée » que nous ayons en notre langue, et qui parut pour la première fois deux ans auparavant (Paris, 1774, 2 vol. in-8 et 2 vol. in-12), pourquoi douter qu'il ait pu traduire aussi l'Iliade, et avec la même élégance. D'ailleurs, le M. Chataignier, en faveur duquel on revendique cette traduction, est entièrement inconnu dans les lettres, et s'il eût réellement traduit Homère avant 1776, il se fût fait connaître depuis par quelques autres ouvrages : c'était un assez beau début pour l'encourager.

LEBRUN, *pseud.* [Pierre-Henri-Marie TONDU], souvent nommé *Lebrun-Tondu,* tour à tour abbé à Paris, imprimeur et journaliste en Belgique. Il fut d'abord le rédacteur du « Journal général de l'Europe. Politique, commerce, agriculture » (1785-92, 40 vol. in-8). Ce journal est connu sous le nom de « Journal de Hervé », parce que les années 1788 à 1790 ont été imprimées dans cette ville. Il était rédigé avec beaucoup de talent et dans les principes d'une saine liberté. Tondu, ou Lebrun-Tondu, participa aussi à la rédaction du « Journal patriotique, pour servir à l'histoire de la révolution arrivée à Liége, le 18 août 1789... » (Liége, 18 août 1789-20 mars 1790, 3 vol. in-8). Lebrun-Tondu revint à Paris, et obtint une place dans les bureaux des affaires étrangères. Après la journée du 10 août 1792, il devint ministre de ce département, par l'influence des Girondins, et fut guillotiné, en décembre 1794 à l'âge de trente ans.

A. WARZÉE, « Essai sur les journaux belges ».

LEBRUN (madame Camille), *pseudon.* [mademoiselle GUYOT].

I. Bracelet (le), ou l'Étourdie corrigée ; suivi de Théodore et Constantin, ou les Amis de collége. Paris, Pesron, 1841, in-12, 2 fr. 50 c. [3983]

II. Une amitié des femmes. Paris, Amyot, 1843, in-8, 7 fr. 50 c. [3984]

III. Histoire d'un mobilier. Paris, Amyot, 1843, in-8 de 60 pag., avec 12 planch., 5 fr. [3985]

IV. Julien Morel, ou l'Aîné de la famille. Tours, Pornin, 1844, in-12, avec 4 grav. ; ou 1846, in-12, avec une grav. et un fac simile. [3986]

V. Petites Histoires vraies racontées aux enfants. Paris, Marcilly, 1844, in-16 oblong, orné de 12 vign. [3987]

VI. Royaume (le) des nains. Paris, Marcilly, 1845, in-32 orné de 8 vign. [3988]

VII. Vacances (les) à Fontainebleau. Tours, Pornin, 1845, in-12, orné de 4 grav. ; ou 1847, in-12 orné d'un frontispice et de 3 vign. [3989]

VIII. Amitié et dévouement, ou Trois mois à la Louisiane. Tours, Pornin, 1846, in-12, avec 2 grav. — 2e édit. Tours, Mame, 1848, in-12. [3990]

IX. Madeleine, ou la Jeune montagnarde. Limoges, Barbou, 1846, in-12, avec une grav. [3991]

X. Famille (la) Raimond. Paris, Marcilly, 1846, in-8 oblong orné d'un frontispice et de 5 lithogr., 6 fr. [3992]

XI. Dauphiné (le). Histoire. Descriptions pittoresques. Antiquités. Scènes de mœurs. Personnages célèbres. Curiosités naturelles. Châteaux et ruines. Anecdotes. Monuments et édifices publics. Coutumes locales. Paris, Amyot, 1847, in-8, 7 fr. 50 c. [3993]

XII. Improvisatore (l'), ou la Vie en Italie; par *Hans-Christian Andersen.* Trad. du danois. Paris, Amyot, 1847, 2 vol. in-12, 7 fr. [3993*]

Mademoiselle Guyot, en outre, a eu part à plusieurs recueils littéraires, entre autres à la « Revue britannique », au « Musée des familles », etc. Elle en a fondé un elle-même sous le titre de : le « Miroir de la France; Revue pour tous », qui paraît depuis le 1er mai 1849.

LEBRUN DE GRANVILLE, *aut. dég.* [Jean-Etienne ECOUCHARD LEBRUN, frère de Ponce-Denis]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » au nom sous lequel il était connu : *Lebrun de Granville.*

LE BUY (Jonas), sieur de LA PERIE, *pseudon.* [P. DE LAUNAY].

Paraphrase et Exposition sur l'Apocalypse. Genève, 1651, in-4. [3994]

Le superficiel et inexact abbé Tricaud porte un jugement très favorable sur cet ouvrage dans ses « Essais de littérature » pour le mois de mai 1704, pag. 86; mais il a dénaturé les noms des deux auteurs, en appelant l'un *Debuy*, et l'autre *De Lannoy.*

Moïse Amiraut écrivit en 1654 contre cet ouvrage; M. de la Périe ne se trouvant pas en état de répondre, de Launay le fit pour lui, et publia sous son nom une réponse au livre d'Amiraut, du « Règne de mil ans », etc. Charenton, L. Vendosme, 1655, in-8. Cette réponse, quoique d'un protestant, peut, suivant l'abbé Goujet, être également utile aux catholiques.

LE CAMUS (Hieronymus), theologus Parisiensis, *pseudon.* [Richard SIMON].

Hieronymi Le Camus theologi Parisiensis (Richardi Simonis) judicium de nuperâ Isaaci Vossii ad iteratas P. Simonii objectiones responsione. Edimburgi (Amstelodami), 1685, in-4. [3995]

R. Simon avait pris d'abord un autre nom pour publier cet ouvrage, car on lit au haut des pages : « Hieronymi à Sanctâ Fide judicium de responsione Vossii ». Voy. « l'Éloge historique de R. Simon », par Bruzen de la Martinière, en tête de ses « Lettres », édition de 1730, tom. I, pag. 59.

Baillet n'aurait pas dû affirmer que Simon n'avait pas pris le masque de Jérôme de Sainte-Foi. (*Auteurs déguisés*, pag. 554.)

LE CLERC (Gabriel), médecin ordinaire du roi, *aut. supposé* [François POUPART].

Chirurgie (la) complète, par demandes et par réponses. Paris, d'Houry, 1694, in-12. — La même. Tom. II. Paris, Girin, 1706, in-12. — Le même ouvrage. Nouvelle édition, corrigée et augmentée. Paris, d'Houry, 1719, 2 vol. in-12. [3996]

Cet ouvrage a joui longtemps de l'estime publique. Fontenelle donne à entendre que François Poupart en est le véritable auteur.

Voyez son éloge de Poupart. A. A. B—R.

LE CLERC, *apocryphe* [l'abbé de LA MORLIÈRE].

Mélange critique de littérature, recueilli par M***. Amsterdam, P. Brunel (Rouen), 1701, in-12. [3997]

Ce volume n'est qu'un extrait du « Mélange critique de littérature », recueilli des conversations de David ANCILLON (par Ch. ANCILLON, son fils). Basle, 1698, 2 vol. in-12. Cet extrait a été désavoué par Ch. Ancillon. Quelques exemplaires portent le nom de LE CLERC, qui n'y a eu aucune part. A. A. B—R.

LE CLERC (N.-G.), *nom dég.* [Nicolas-Gabriel CLERC, médecin et historien]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *Le Clerc*.

LE CLERC, *pseud.* [de FORBONNAIS].

Mémoires sur la manufacture des glaces. Paris, 1756, in-12. [3998]

LE CLERC DE SEPT-CHÊNES, *prête-nom* [Louis XVI, roi de France].

Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire Romain, par *Gibbon* (traduction commencée par *Louis XVI*, roi de France, sous le nom de M. *Le Clerc de Sept-Chênes;* continuée, dès le quatrième tome, par MM. *Démeunier* et *Boulard*, finie par MM. *Cantwel* et *Marinié*, et revue, quant aux derniers volumes, par M. *Boulard*). Paris, Moutard et Maradan, 1777-95, 18 vol. in-8. [3999]

Extrait du « Roi martyr, ou Esquisse du portrait de Louis XVI », par A. J. R. D. B. DE MOULIÈRES, de plusieurs académies et sociétés savantes et littéraires, censeur royal honoraire. Paris, Eymery, 1815, in-8 « Le troisième ouvrage de (Louis XVI) est « l'Histoire de la décadence de l'Empire Romain », par Gibbon. Après en avoir traduit *cinq* volumes, M. le Dauphin, ne voulant pas être connu, chargea M. Le Clerc de Sept-Chênes, son lecteur du cabinet, de les faire imprimer sous son nom. M. Le Clerc

de Sept-Chênes ayant prié M. le garde-des-sceaux de lui donner un censeur, l'ouvrage fut envoyé à l'abbé Aubert, qui le rendit avec une approbation motivée et distinguée. Environ deux ans après, M. le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères, fait demander le censeur de l'ouvrage : l'abbé Aubert se rend chez le ministre, qui, en lui remettant un exemplaire relié en maroquin rouge et doré sur tranche, lui dit : « Je « suis chargé par le traducteur de vous remettre cet exemplaire, pour « vous remercier de l'examen que vous avez pris la peine de faire de sa « traduction, et de l'approbation que vous lui avez donnée ». Sur l'observation du censeur, que M. Le Clerc de Sept-Chênes aurait pu se dispenser de la magnificence de la reliure, M. de Vergennes lui dit : « C'est M. le « Dauphin qui est le véritable traducteur, et qui m'a chargé de vous faire « ce cadeau en son nom. »

« Nous tenons cette anecdote de l'abbé Aubert lui-même ».

L'ÉCLUSE (de). Voy. ÉCLUSE (de l').

LE COMTE, *pseudon.* [HULLIN DE BOISCHEVALIER, ancien procureur au Parlement, ancien référendaire à la Cour des comptes].

Mémoires, ou Journal historique de la révolution de France. Paris, Duponcet et Le Fort, an IX (1801), 6 vol. pet. in-12. [4000]

LECOMTE, *pseudon.* [Amable LEMAÎTRE], auteur d'un feuilleton imprimé dans le « Contemporain », et intitulé « Une page de ma jeunesse », et d'un autre dans le « Tam-Tam », intitulé « Souvenirs de Champagne ».

LE CROM, *pseudonyme* [Fr.-Marie-Pompée COLONNE].

Vade Mecum (le) philosophique. Paris, 1719, in-12. [4001]

LEFEBVRE (Augustin), ancien contrôleur principal des droits réunis, *pseudon.* [le comte Jean-Gabriel-Maurice ROCQUES DE MONTGAILLARD].

Esprit, Maximes et Principes de M. François-Auguste de Châteaubriand, membre de l'Institut. Paris, Delaunay, 1815, in-8. [4002]

Ce volume a été reproduit, en 1818, comme seconde édition, au moyen d'un nouveau frontispice.

LEFEBVRE DE VILLEBRUNE (Jean-Baptiste), *plagiaire.*

Banquet (le) des savants, trad. du grec d'*Athénée*, tant sur les textes imprimés, que sur plusieurs manuscrits. Paris, de l'impr. de Didot jeune. — Treuttel et Würtz, 1789-91, 5 vol. in-4, 80 fr., et sur pap. vél., 120 fr. [4003]

Traduction inexacte et mal écrite : il en a pourtant été tiré deux exemplaires sur vélin.

« Lefebvre de Villebrune, helléniste fort médiocre de la fin du dix-huitième siècle, renouvela, dans son édition d'Athénée, le procédé que Domenechi avait employé à l'égard de Doni; il copia six mille deux cents notes de CASAUBON; et, non content de cela, il se laissa aller à injurier le savant bibliothécaire de Henri IV ».

« Curiosités littéraires », 1845, in-18, pag. 144.

LE FÉVRE, *pseudonyme* [Henri BASNAGE DE BEAUVAL].

Lettre des fidèles de France à M. Jurieu, sur sa vingt-deuxième Lettre pastorale. In-12. [4004]

Voyez le Dictionnaire de Chaupefié, article Jurieu, pag. 74.

LEFÈVRE (Louis), *apocryphe* [Hégésippe MOREAU].

École (l') des princes, comédie en cinq actes et en vers. Représentée sur le second Théâtre-Français, le 29 novembre 1843. Paris, Tresse, 1843, in-8, 60 c. [4005]

Les journaux de l'époque ont présenté cette comédie comme une œuvre posthume d'Hég. Moreau.

LE FOULON (Joachim), dentiste à Paris, *aut. supp.* [VILLEMAIN, médecin à Paris].

Traité (nouv.) théorique et pratique sur l'art du dentiste. Paris, Chamerot; Fortin et Masson, 1841, in-8, 7 fr. [4006]

LEFRANC, *pseudonyme* [Ferdinand BROGLIA].

Furets (les). Bruxelles, Lelong, 1843, in-18. [4007]

Pamphlet mensuel, dans le genre des « Guêpes ».

LEFRANC DE POMPIGNAN (le marq. J.-Jacq.), *apocr.* [FONTANES].

Bible (la). — Impr. dans « l'Almanach des Muses », année 1802. [4008]

Belle pièce de vers. *Note de M. Beuchot.*

LE FRANC DE POMPIGNAN (J.-G.), archevêque de Vienne, ci-devant grand observateur pour le ministère en Dauphiné, et président des États de cette province, *aut. supp.* [le baron Hon.-Mar.-Nicolas DUVEYRIER].

Lever (le) de Baville, drame héroïque en trois actes, pour servir de suite à la « Cour plénière ». Rome, Barbarini, impr. de S. E. S. Mgr le cardinal de Brienne, 1788, in-8. [4009]

La pièce à laquelle celle-ci fait suite a été imprimée sous le nom de l'abbé de Vermon, lecteur de la reine; quelques bibliographes ont voulu voir dans ce nom un masque de Gorsas, mais la « Cour plénière » est bien du baron Duveyrier.

LE FRANÇOIS (A.-B.), *ps.* [Alexand. BAILLY, impr. à Paris].
Mystères des vieux châteaux de France. Amours secrètes des rois et des reines, des princes et des princesses, ainsi que des grands personnages du temps. Aventures mystérieuses, scènes nocturnes, faits merveilleux, apparitions, âmes en peine, revenants, visions, spectres, fantômes, etc. Par une Société d'archivistes, sous la direction de A.-B. Le François. Ouvrage illustré de 48 grav. Paris, Eugène Penaud et Comp., rue du faub. Montmartre, n° 10, 1848-49, 45 séries (ou livraisons) chacune de 48 pag. avec grav., et formant ensemble 6 vol. in-8. [4010]

Les « Mystères des vieux Châteaux de France » étaient promis en 70 livraisons, qui eussent formé quatre beaux volumes grand in-8 jésus, glacés et satinés, qui auraient pu être reliés en 2 vol. Ils ont été terminés en 6 vol.

Chaque volume devait contenir environ 340 pag. de texte et 12 grav. imprimées à part.

Il devait paraître une livraison toutes les semaines.

Le prix de la livraison était de 50 c.

Depuis que l'ouvrage est achevé, on en a fait une matière à prime ; les personnes qui ont besoin d'une pendule peuvent prendre cet ouvrage ! La pendule prend place dans cette publication comme l'atlas dans d'autres ouvrages.

LEGAN, anagramme d'Angel, *ps.* [Ange-Jean-Robert EUSTACHE, aut. dram.], a eu part à quelques vaudevilles sous ce pseudonyme.

LE GENDRE (le sieur), curé d'Henoüville, en Normandie, *apocr.* [Rob. ARNAULD D'ANDILLY].

Manière de cultiver les arbres fruitiers, où il est traité des pépinières, des espaliers, des contre-espaliers, des arbres en buisson et à haute tige. Paris, Ant. Vitré, 1652, pet. in-12 de 240 pag., non compris 28 pag. de liminaires non chiffrées. — Nouv. édit., augmentée de l'Instruction sur les arbres fruitiers, par M. R. T. P. D. S. M. (*R. Triquet*, prieur de Saint-Mars). Paris, de Beaujeu, 1672, in-12. [4011]

Tous les dictionnaires historiques annoncent l'abbé de Pont-Château comme le véritable auteur de cet ouvrage ; mais il n'avait que dix-huit ans à l'époque de sa publication. Baillet, dans ses « Auteurs déguisés », l'attribue à Guillaume de Lamoignon et à Olivier Lefèvre d'Ormesson ; en effet, le P. Rapin nous apprend, dans son beau poème des « Jardins » que l'illustre Lamoignon s'occupait, dans sa terre de Basville, non seulement de la direction des arbres fruitiers, mais de la rédaction d'un ouvrage sur cet objet important. (Hortor. liber IV, v. 12.)

Le digne émule du P. Rapin, Vanière, qui fréquenta aussi le séjour de

Basville sous le fils de M. de Lamoignon, et lui consacra plusieurs des chants de son « Prædium rusticum », parle aussi des écrits du père sur la culture; mais il le fait de manière à expliquer clairement la difficulté; car c'est en disant positivement qu'ils n'avaient pas encore été publiés. (« Præd. rust. », lib. V, v. 16 et seq.)

Il est donc certain que le P. Rapin parlait d'un ouvrage autre que celui du sieur Le Gendre. La Quintinie, dans la préface de son « Instruction pour les jardins » nous apprend que c'est ARNAULD D'ANDILLY qui, sous le nom et sur les Mémoires du fameux curé d'Hénouville, a si poliment écrit sur la culture des arbres fruitiers. Voy. le « Recueil de rapports et de Mémoires sur la culture des arbres fruitiers », par M. Aubert du Petit-Thouars. Paris, Arthus-Bertrand, 1815, in-8, pag. 23, 55 et suiv.

LEGOUVÉ, *apocryphe* [A.-J.-Q. BEUCHOT, bibliothécaire].

Mérite (le) des femmes, fragment posthume inédit et informe, trouvé dans les papiers de Legouvé, le 20 décembre 1815. Paris, de l'impr. de d'Hautel, 1815, in-18 de 9 pag. [4012]

C'est une allégorie à la condamnation du comte Lavalette.

Voy. sur cet opuscule notre Notice sur M. Beuchot, dans le premier volume dans la « Littérature française contemporaine », pag. 441.

LE GRAS DU VILLARD (l'abbé), chanoine de Grenoble, mort en 1785, *apocr.* [le marq. Jean-Louis de MALETESTE, ancien conseiller au Parlement de Dijon].

Esprit de « l'Esprit des lois ». 1749, in-8 et in-12. [4013]

Cet opuscule a été faussement attribué à l'abbé Le Gras du Villard, chanoine de Grenoble, mort en 1785, âgé de quarante-cinq ans. Voy. la « France littéraire » de 1769, la nouvelle édition de la « Bibliothèque historique de la France, tom. II, n° 27072, et les « Lettres sur la profession d'avocat », par Camus, Paris, 1818, in-8, tom. II, pag. 27.

Il ne faut que se rappeler les titres de plusieurs productions de cet abbé, telles que la « Vie de sœur Louise », le « Voyageur spirituel des sœurs de Parménie », pour se persuader qu'il n'a jamais pensé à composer « l'Esprit de l'Esprit des Lois ». M. Chalvet fait observer avec raison, dans sa nouvelle édition de la « Bibliothèque du Dauphiné », par Guy Allard, que le mauvais goût et le peu de jugement de l'abbé Le Gras sont impardonnables dans un siècle aussi éclairé que celui où il écrivait.

« L'Esprit de l'Esprit des Lois » est une rapide analyse de l'immortel ouvrage de Montesquieu; il n'a pu être composé que par un écrivain versé dans les matières législatives: et, en effet, on le doit au marquis DE MALETESTE, digne élève du président Bouhier, son oncle à la mode de Bretagne. Il l'a inséré dans ses « Œuvres diverses ». Londres (Lausanne), 1784, in 8. On lira peut-être avec intérêt le morceau de sa préface, relatif à « l'Esprit de l'Esprit des Lois » :

« A la première lecture de « l'Esprit des Lois », je me sentis emporté par un enthousiasme qui ne me laissoit pas de liberté du jugement.

« Je le lus et relus plusieurs fois, et je m'en pénétrai si fortement, que

sans autre secours que celui de ma mémoire, qui, communément, n'est pas bonne, je me trouvai en état de conserver presque toujours les mêmes expressions dans l'extrait d'un livre qui n'est lui-même que l'extrait d'une foule d'idées conçues par un grand homme ».

Cet opuscule commence par ces mots : « Les lois sont les rapports nécessaires... » Il finit par ceux-ci : « Lois civiles sur les fiefs ». On lit en tête une préface d'une page. Je n'ai pu encore en découvrir un exemplaire particulier : il n'existe pas même à la Bibliothèque du Roi. La présente désignation suffira aux bibliophiles pour le leur faire reconnaître, si jamais il tombe sous leur main. Il est à croire qu'il n'en a été tiré qu'un très petit nombre d'exemplaires. A. A. B—R.

LEGREVILLE, *pseud.* [Prosper LEPOITEVIN DE SAINT-ALME]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *Lepoitevin de Saint-Alme.*

LE GROS DE SAINT-HILAIRE (Claude), *trad. supp.* [Claude SAUMAISE].

Apologie royale pour Charles Ier, roi d'Angleterre, traduite du latin, par — (Saumaise lui-même). Paris, 1650, in-4. [4014]

LE GUAT (François), *aut. supposé.*

Voyages et Aventures de — et de ses compagnons, etc. Londres, Mortier, 1708, 2 vol. in-12, avec une préface de 20 pag. [4015]

L'ex-bénédictin Casimir Freschot est fort maltraité dans cette Préface, et c'est lui qui nous apprend qu'elle a été composée par Maximilien MISSON. Il nous apprend aussi que le Voyage lui-même a été rédigé par Paul Be. . le, de Metz, un des compagnons de voyage de Le Guat. (« Nouvelle Relation de Venise ». Utrecht, 1709, in-8, pag. 439-455.)

LEHCIM DNAMRA OLLAS SENNERAVED, *anagrammes* [Michel-Armand SALLO DE VARENNES, ancien maire perpétuel de Sens, mort en floréal an X (1802), âgé de soixante-cinq ans].

Horoscope (l') de la Révolution. Londres, et se trouve à Paris, chez les impartiaux, 1790, in-8 de 62 pag. [4016]

LEIDHRESSERIUS (Desiderius), *pseudon.* [HÉRAULT].

Desiderii Leidhresseri, super doctrinæ capitibus inter Academiam Parisiensem et Jesuitas controversis; Dissertatio politica duobus libris comprehensa. Coloniæ, 1612, in-8. [4017]

LE JEUNE (le P.), *apocryphe* [le P. LORIOT, de l'Oratoire].

Sermons sur les plus importantes matières de la morale chrétienne, à l'usage de ceux qui s'appliquent aux missions. Nouv. édit. Paris, 1759, 10 vol. in-12. [4018]

Ces Sermons parurent pour la première fois, avec des frontispices por-

tant par le P*** pour nom d'auteur. Paris, E. Couterot, 1695 et ann. suiv., 7 tom. 8 vol. in-12.

On appelle ordinairement ces Discours les Sermons corrigés du P. LE JEUNE, de l'Oratoire, parce que le P. Loriot déclare, dans la préface, avoir suivi les mêmes plans que son célèbre confrère, et lui avoir quelquefois emprunté des morceaux. Aussi a-t-on mis le nom du P. LE JEUNE au frontispice d'une nouvelle édition publiée à Paris en 1759, 10 vol. in-12.

LE JOYEUX DE SAINT-ACRE, *ps.* [J.-M. MOSSÉ, ou peut-être mieux Mosès, marchand de meubles et homme de lettres].

I. Examen critique de « l'Essai sur l'indifférence en matière de religion », de M. l'abbé de La Mennais. Paris, aux Archives des lettres, sciences et arts, quai Voltaire, n° 3, 1820, un vol. — Essai sur l'intolérance en matière de philosophie et de religion; où l'on examine les tom. III et IV de « l'Essai sur l'indifférence en matière de religion », de M. l'abbé de La Mennais, et dans lequel on venge les philosophes, les juifs, les protestants, la raison et le goût. Par *Mossé*, auteur de « l'Examen » des tom. I et II de « l'Essai sur l'indifférence », publié sous le nom pseudonyme de Lejoyeux de Saint-Acre, et de divers opuscules. Paris, l'Éditeur, 1823, un vol. En tout, 2 vol. in-8. [4019]

La couverture imprimée du premier volume porte le nom de *Lejoyeux de Saint-Acre*, tandis que le titre ne porte que celui de *Saint-Acre*.

II. Travers (les) des salons et des lieux publics. Caractères, portraits, anecdotes, faits bizarres, où l'on reconnaîtra d'innombrables originaux. Paris, l'Éditeur, 1822, in-12, 4 fr. [4020]

Cet ouvrage se compose d'une partie extraite de la « Chronique de Paris », autre ouvrage du même auteur, et d'une partie inédite.

LELIÉVRE (mademoiselle A.), *aut. supposé* [F. GUILLOIS, gendre du poète Roucher].

Justification des sciences divinatoires; par mademoiselle A. Lelièvre; précédée du Récit des circonstances de sa vie, qui ont décidé sa vocation pour l'étude de ces sciences et de leur application. Paris, l'Auteur, rue de Breda, n° 2, Garnier frères, 1847, in-12. [4020*]

Reproduit en 1848, comme une seconde édition, sous le titre de « Prophéties de la nouvelle Sibylle... ».

LÉLIO, *pseudon.* [Louis RICCOBONI, artiste et écrivain dramatique], connu au théâtre sous le nom de Lélio. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *Riccoboni*.

LELIO, *pseudon.* [Joseph-Alfred BONNOMET, alors professeur au collége royal de Douai].

M. Bonnomet a publié sous le pseudonyme de Lélio : *Gayant ajourné*, poème qui parut au mois de juillet 1842 dans le « Libéral du Nord » et quelques feuilletons du même journal.

LEM..... (madame), *auteur déguisé* [madame LE MAIGNEN].

Richard III, tragédie en cinq actes et en vers. Paris, Égron, et Barba, 1818, in-8, 2 fr. 50 c. [4021]

LEMAIRE (Henri), *plagiaire* [Robert DODSLEY, libraire anglais du dix-huitième siècle].

Indispensable (l'), ou Raisonnement humain. Ouvrage utile à la jeunesse. Paris, Blanchard; Vauquelin; Delaunay, 1815, in-18, 1 fr. [4022]

Ce petit livre n'est point d'origine française, c'est la traduction du « Bramine inspiré » de l'anglais DODSLEY; la traduction publiée sous le nom de M. H. Lemaire n'est pas même nouvelle, car c'est celle faite par DESORMES, et publiée sous le nom de L'ESCALIER, qui était son secrétaire, et qui la lui avait volée. C'est le cas de dire à l'occasion de MM. l'Escalier et H. Lemaire, à trompeur trompeur et demi.

Sur la fin de 1815, une nouvelle fraude a été commise. Le prétendu livre de M. H. Lemaire, et de la même édition, a été reproduit sous le titre de « l'Epictète de la jeunesse, ou Pensées morales sur les principaux devoirs de la Société, exprimées de manière à se graver dans la mémoire ». Sec. édit. Paris, les mêmes, in-18.

Pour les nombreuses traductions françaises de ce petit livre, voy. notre « France littéraire » à Dodsley.

LE MAURE (le P.), prêtre de l'Oratoire, *apocryphe* [le P. Charles de LA RUE, jésuite].

Recueil de sermons sur les évangiles du caresme, et sur les mystères de N.-S. et de la sainte Vierge, etc. Nouv. édit. Bruxelles, Fr. Foppens, 1734, 4 vol. in-12. [4023]

Ce titre est fait pour exciter l'attention, puisqu'il rappelle un confrère de Massillon et un de ses rivaux dans la carrière de l'éloquence. Les journaux du temps nous offrent un parallèle plein d'intérêt entre le P. Massillon et le P. Le Maure; j'avais cependant entendu dire que les sermons de ce dernier n'avaient jamais été imprimés. Ce fut un motif pour examiner avec soin le Recueil annoncé par le libraire Foppens; la lecture seule de l'Avertissement me prouva que le titre était une supercherie. En effet, 1° l'on y présente l'auteur des Sermons comme un prédicateur célèbre, mais que l'on n'est pas autorisé à nommer; 2° l'on parle de cet auteur comme d'un homme qui a cultivé avec succès la poésie, et dont les ouvrages en ce genre ont mérité l'approbation du grand Corneille. Cette der-

nière circonstance s'applique très bien au P. de La Rue, jésuite, dont Corneille a traduit en vers français plusieurs poèmes latins. Elle m'a d'ailleurs fait ressouvenir que le libraire Foppens avait publié dès 1706 les Sermons du P. de La Rue sur des copies très infidèles. C'est ce même Recueil dont il a changé le frontispice en 1734, pour attribuer à un oratorien célèbre les sermons tronqués d'un habile jésuite. A. A. B—R.

LE MAZAN, *pseudonyme* [BESLY].

Mémoires des choses passées en Guyenne ès-années 1621 et 1622, tirez du cabinet de de Vignoles la Hire. Nyort, 1624, in-8. V. T. [4024]

LEMOINE D'ESSOIES, *nom anobli* [Edme-Marie-Joseph LEMOINE, né à Essoies, près de Châlons-sur-Marne]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la France littéraire » à *Lemoine*.

L'EMPIRÉE. Voy. EMPIRÉE (L').

LEMYRE DE SASIE (C.-M.), *pseudon.* [C. MEISSIER, propriétaire à Claye, Seine-et-Marne].

Réfutation des prétendues fautes des Bourbons, adressée aux seuls gens de bien, aux citoyens honnêtes des villes et des campagnes, le 26 mai 1815. Paris, Poulet, 1815, in-8 de 88 pag., 2 fr. [4025]

LE NASSIER (Thibaut), clerc du lieu de Barges en Bassigny, *pseudon.* [N. HORRY].

Rabelais ressuscité récitant les faits et comportements admirables de très valeureux Grand-Gousier, roy de Place vuide, traduit du grec africain en françois, par — (composé par *N. Horry*). Paris, 1614, in 12. P. B. [4026]

L'ENCLOS ou LENCLOS (Mlle Anne de), dite Ninon, *apocr.*

I. Lettres de Ninon de l'Enclos au marquis de Sévigné (composées par *L. Damours*, avocat), augmentées de sa Vie et de quarante-trois Lettres. Amsterdam, Fr. Joly, 1752, 2 vol. in-12. — Paris, Imbert, 1796, 2 vol. in-16. — Nouvelle édition, enrichie de notes historiques et explicatives sur chaque lettre, par MM. G. des H. et A. L. (MM. *Guyot des Herbiers* et *Auguste de Labouïsse*), terminées par l'Histoire de Marion de Lorme, amie intime de Ninon (rédigée par de *La Borde*). Paris, Capelle et Renand, 1800, 3 vol. in-18. — Autre édition, précédée d'une Notice historique, par *Bret*, augm. de la « Coquette vengée », pièce attribuée à Ninon, etc. Paris, les mêmes, 1806, 3 vol. in-18, avec 3 jolis portraits. [4027]

Parmi les pièces ajoutées à cette dernière édition, on trouve : « Ninon »,

comédie en un acte et en vers libres, par Vigée, et « Ninon, ou l'Épicuréisme », com.-vaud. en un acte, par Creuzé de Lesser.

— Les mêmes. Nouvelle édition, précédée d'une Notice sur Ninon de Lenclos, par *L.-S. Auger*. Paris, Léop. Collin, 1806, 2 vol. in-12.

II. Correspondance secrète entre mademoiselle Ninon de Lenclos, le marquis de Villarceaux et madame de M*** (de Maintenon). (Composée par le vicomte *Alexandre-Joseph-Pierre de Ségur*, dit Ségur jeune). Paris, Lejay, 1789, in-8, et 2 vol. in-12. — Sec. édit. Paris, 1797, 2 vol. in-18. — Nouv. édit. Paris, Renard, an XIII (1805), in-12, fig., 2 fr. 50 c. [4028]

Ces deux correspondances sont apocryphes. Il ne nous reste que onze lettres qui soient vraiment de Ninon de l'Enclos ; elles sont insérées dans les Œuvres de Saint-Evremont. Ce sont des espèces de billets, écrits sans prétention. Du naturel, de l'esprit et de la philosophie ; voilà ce qu'on aime à y retrouver.

Il y a aussi beaucoup d'esprit dans la Correspondance publiée par M. de Ségur ; mais il n'est pas possible de s'y méprendre ; ce n'est ni le ton, ni le style de cette époque qui n'était pas encore celle du brillant persifflage (1). M. de Ségur n'a donc su conserver dans son livre ni les mœurs ni le ton de l'époque. On assure qu'il y fit entrer des billets qui lui avaient été adressés par quelques grandes dames de ses maîtresses, car le vicomte de Ségur partageait toute l'immoralité de son siècle, se faisait un honneur de multiplier ses succès auprès des femmes et de les afficher.

On prétend que les femmes de qualité envoyaient leurs enfants chez mademoiselle de l'Enclos, pour prendre de ses leçons. Ici elle en donne de singulières au marquis de Villarceaux, qu'elle a aimé au point de passer *trois ans dans une terre à lui*, presque tête à tête (elle qui fut aussi volage dans ses amours que tant d'autres bas-bleus, libres ou mariées de notre époque). Quelques notes, mises au bas des pages, se font lire avec plaisir. On distingue celles qui concernent Marion De Lorme, qui passa longtemps pour être la maîtresse de Richelieu. Les événements de sa vie, rapportés par l'auteur, sont si extraordinaires, qu'ils semblent romanesques : il ne dit pas ce qui en garantit l'authenticité.

Cette Correspondance apocryphe a été insérée dans les Œuvres diverses du vicomte de Ségur, publiées, en 1819, par M. Fr.-J.-M. Fayolle. (Paris, Dalibon, 1819, in-8).

Ce que nous avons d'authentique de Ninon de l'Enclos se réduit à sa Correspondance avec Saint-Evremont qui a duré de 1696 à 1701 ; elle est

---

(1) Les véritables Lettres sont écrites avec plus de délicatesse et avec moins d'apprêt. La morale y est toujours assaisonnée par l'enjouement, et l'esprit ne s'y montre que sous les apparences d'une imagination libre et naturelle.

Madame Briquet, « Dict. hist. des Françaises ».

composée de dix-neuf lettres, dont huit de Saint-Evremont et onze de Ninon. La dernière est du 1[er] janvier 1701. Ces Lettres ont été primitivement ensevelies dans le volumineux recueil des Œuvres de Saint-Evremont : on les en a exhumées pour les imprimer d'abord à part, en 1751, et ensuite dans la « Collection des Lettres de femmes célèbres », publiée en 1805, par Léopold Collin, et elles se trouvent dans la partie intitulée : Lettres de mesdames de Villars, de Coulanges et de La Fayette, de Ninon de Lenclos et de madame Aïssé. 1805; 2e édit., 1805, 2 vol. in-12. — 3e édit., 1806, 3 vol. in-12. On attribue à Ninon, sur la foi de Mercier, abbé de Saint-Léger, un petit écrit intitulé : « la Coquette vengée », 1659, pet. in-12 de 48 pag. Cet opuscule est une critique de l'ouvrage intitulé : « Portrait de la coquette, ou la Lettre d'Aristandre à Timagène » (par Félix de Juvenel). Paris, Ch. de Sercy, 1659, pet. in 12. L'opuscule attribué à Ninon a été reproduit dans la Collection de Léopold Collin, par les soins d'Auger, et à la suite de l'édition de 1806 des prétendues Lettres de Ninon au marquis de Sévigné (celles de L. Damours). Quelques bons mots de Ninon ont été recueillis et imprimés à la fin du tom. II de ces mêmes Lettres, pag. 258-60.

Trois ouvrages biographiques particuliers ont été publiés sur cette femme célèbre :

1° *Mémoires sur la vie de Ninon de Lenclos.* (Par A. BRET). Paris, 1750 ; Amsterdam, F. Joly, 1775, in-12.

Réimpr. en tête des éditions de 1800 et de 1806 des Lettres de Ninon de Lenclos au marquis de Sévigné.

2° *Mémoires et Lettres pour servir à l'histoire de la vie de mademoiselle de Lenclos.* (Par le chevalier d'OUXMENIL, ou DOUXMENIL, mort en 1778). Rotterdam, 1751, in 12.

On a faussement attribué à l'abbé Raynal un ouvrage sous le même titre, en sorte que d'un ouvrage nos bibliographes en ont fait deux.

3° *Notice sur Ninon de Lenclos*; par L.-S. AUGER. 1806.

Imprimée à la tête des Lettres composées par L. Damours.

Plusieurs beaux esprits du temps, plusieurs écrivains assez distingués célébrèrent Ninon en prose et en vers. Dans ce nombre furent Scarron et Saint-Evremont, les abbés de Châteauneuf et Regnier-Desmarais. La fin du dix-huitième siècle et le commencement de celui-ci ont vu naître et pièces de vers et des compositions dramatiques inspirées par Ninon : nous les rappellerons toutes ici.

1° *Étrennes (à Ninon.* En vers); par SCARRON.

Trois strophes, de six vers libres.

Il y a apparence que les premiers vers adressés à Ninon, lorsqu'elle commença à faire parler d'elle, sont ceux de Scarron. On n'en sait pas la date précise ; mais on y voit que Ninon était fort jeune, et n'avait pas encore affiché la licence de ses mœurs, puisque le poète *lui souhaite un mari* pour ses étrennes. Ces vers ne sont pas de très bon goût ; mais personne n'ignore quel était celui de l'auteur.

2° *Lettre de l'autre Monde.* (En vers).

Quarante-huit strophes, de quatre vers croisés, de huit et neuf pieds.

Cette pièce se trouve dans les éditions complètes de SAINT-ÉVREMONT, et on ne voit pas de raison de douter qu'elle soit de sa main. On y reconnait sa gaîté philosophique, et jusqu'au négligé de sa versification.

3° *Réponse à la Lettre de l'autre Monde.*

Seize strophes de quatre vers croisés, de neuf et dix pieds.

Il serait difficile d'assurer que cette Réponse soit de Ninon elle-même, quoique cette illustre fille ait fait quelques vers. Plusieurs personnes la donnent à mademoiselle de LA VIGNE.

4° *Épitaphe de Ninon* ; par l'abbé RÉGNIER-DESMARAIS.

Dix-neuf vers libres, adressés à Ninon, alors âgée de quatre-vingt-cinq ans.

5° *Portrait* (moral) *de mademoiselle de Lenclos* (à près de quatre-vingt-dix ans); par l'abbé de CHATEAUNEUF.

Imprimé dans l'ouvrage de l'auteur, intitulé : « Dialogue sur la musique des anciens », etc. (Paris, 1725, in-12).

Ce portrait est fait par le dernier ami de Ninon. C'est le récit d'une conversation qui se tint chez mademoiselle de Lenclos, en 1705, c'est-à-dire dans la dernière année de sa vie.

Les interlocuteurs sont déguisés sous les noms de Callimaque et de Théagène : celui-ci est vraisemblablement l'abbé de Châteauneuf lui-même : on ignore le véritable nom de Callimaque.

6° *Quelques vers sur Ninon* (par le baron de BLOT, BELLY, CHEVREAU et autres).

Recueillis à la fin du tom. II des « Lettres de Ninon de Lenclos au marquis de Sévigné », éditions de 1800 et de 1806, pag. 261-64.

7° *Temple (le) du goût*, poème ; par VOLTAIRE. 1733, in-8.

Voltaire a introduit Ninon dans son poème, et elle était bien faite pour y tenir une place distinguée.

8° *Dialogue entre madame de Maintenon et mademoiselle Ninon de Lenclos*; par VOLTAIRE (1751), in-12.

Une notice de la police, qui se trouve à la Bibliothèque du roi, attribue cet opuscule à la marquise de Créqui ; le libraire de Tune fait remarquer, pag. 15 de la lettre D de son catalogue, La Haye, 1785, in-8, que cet opuscule a été attribué à Voltaire.

Ce Dialogue est imprimé, dès 1751, dans les Œuvres de Voltaire. Il est question de madame de Maintenon dans les *Anecdotes;* et Voltaire en parle dans beaucoup d'autres endroits. Anne, ou Ninon de Lenclos, née le 15 mai 1616, mourut le 17 octobre 1705 à quatre-vingt-neuf ans cinq mois et deux jours. Voltaire, dans une note de l'opuscule que nous citons, ne lui donne que quatre-vingt-huit ans.

Ce Dialogue a été réimprimé, en 1820, dans les « Dialogues et Entretiens philosophiques de Voltaire », édition stéréot. de Firmin Didot, 2 vol. in-18. Il est le troisième dans cette collection qui est composée de trente-et-un Dialogues et Entretiens.

9° *Sur mademoiselle de Lenclos*, à M***; par VOLTAIRE. 1751.

Ce morceau fait partie du tom. III des « Nouveaux Mélanges philosophiques, historiques, critiques, etc. », 1763. C'est donc par erreur, dit M. Beuchot, que les éditeurs de Kehl l'ont daté de 1771. Des éditeurs modernes ont mis 1751, et avec raison, puisque c'est de 1751 qu'est daté un des ouvrages dont Voltaire parle comme venant de paraître.

Le même écrivain s'est plus tard encore occupé de Ninon de Lenclos. On peut le voir, dans sa Correspondance, lettre du 15 avril 1752, par un fragment qui la concerne; par le chapitre VIII de la « Défense de mon oncle » (1767, in-8), et par une autre lettre de 1771, qui a rapport à elle; puis enfin, Ninon est le principal personnage de sa comédie « le Dépositaire » (1772).

10° *Dépositaire (le)*, comédie en cinq actes et en vers; par VOLTAIRE. Paris, Valade, 1772, in-8.

Pièce composée en 1767, et qui n'a jamais été représentée.

Il existe deux éditions de cette pièce portant la date de 1772. La première édition est sans préface; mais, au bas de la liste des personnages, on lit en note : « Le fond de cette comédie est tiré des mémoires du temps. « Rien n'est plus connu que l'histoire d'un dépôt nié par un homme très « grave, et rendu par la célèbre Ninon ». L'autre édition n'a plus cette note, mais contient une préface. C'est le texte de cette dernière que les éditeurs de Voltaire ont suivi; la première a servi pour recueillir les variantes.

11° *Épître à Ninon de Lenclos* (par le comte J.-André CHOUVALOF, chambellan de l'impératrice de Russie, et président de législation (1); publiée par Jean Chouvalof, son oncle, et Voltaire). 1773.

Pièce de cent vingt-sept vers alexandrins.

Lorsque cette *Épître* parut, on l'attribua à Voltaire, qui déclara franchement qu'elle n'était pas de lui, et qui loua la pureté avec laquelle un étranger faisait des vers français (2).

12° *Réponse de Ninon de Lenclos à M. de V****.

Pièce de trois cent soixante-dix vers alexandrins.

Cette *Réponse* a été mise sur le comte de LA HARPE, et il s'en est faiblement défendu.

La Harpe revint bientôt de l'attribution de cette Épître, car nous trouvons que peu de temps après sa publication, il fit paraître une *Épître à M. le comte Chouvalof, sur les effets de la nature champêtre et sur la poésie descriptive.*

13° *Épître à Ninon de Lenclos* (par le comte J.-And. CHOUVALOF, publiée par Jean Chouvalof, son oncle, et Voltaire), — et Réponse de M. de V***

(1) Voy. l'article, neuf et intéressant, de M. S. Poltoratzky sur les deux Schouvalof, au tome III de ce livre.

(2) L'article de M. Poltoratzky sur les deux Schouvalof donne cinq Lettres de Voltaire à divers, relatives à « l'Épître à Ninon ».

(VOLTAIRE, à qui cette pièce était faussement attribuée), publiée par M. Asinoff, ancien pasteur d'Oldenbourg. Genève, 1774, in-8.

On a attribué la publication de cette édition à Maucherat de Longpré, mais elle a dû être donnée par Voltaire. Voy. sa lettre au chevalier Delisle, du 18 avril 1774.

Les deux premières éditions de « l'Épître à Ninon », du comte Chouvalof, sont maintenant très rares, mais l'Épître a été réimprimée non seulement parmi les pièces relatives à Ninon à la suite de ses prétendues Lettres au marquis de Sévigné, mais encore dans « l'Encyclopédie poétique », volume contenant les Épîtres.

La Réponse de Voltaire est en prose, et ne peut pas, par conséquent, être confondue avec celle, en vers, de La Harpe. D'ailleurs, Voltaire donna plutôt un démenti à ceux qui lui attribuaient l'*Épître à Ninon de Lenclos* qu'une *Réponse* à ladite Épître.

Voici la Réponse de Voltaire :

« J'admire cette Épître ; je donne un nouveau démenti à ceux qui osent dire que j'y ai quelque part. Cet honneur inouï, que les Russes font à notre langue, doit nous convaincre de l'énergie avec laquelle ils écrivent dans la leur, et nous faire rougir de tous les fades écrits dont nous sommes inondés dans ce siècle des abominations et des fadaises ».

« La frivolité qui succède chez nous si rapidement à la barbarie, cette foule d'écrits si insipides en prose et en vers qui nous accable et qui nous déshonore ; ce déluge de Nouvelles et d'Années littéraires ; ces Dictionnaires de mensonges dictés par la faim, par la rage, par l'hypocrisie ; tout doit nous faire voir combien nous dégénérons, tandis que des étrangers nous instruisent, en se formant sur nos bons modèles. Ce n'est pas la seule leçon qu'on nous donne dans le Nord (1). Si on lisait les lettres de l'impératrice de Russie, du roi de Prusse, du feu comte de Tessin, etc., on apprendrait à penser, supposé que cela puisse s'apprendre. Il semble que ces génies n'aient cultivé notre langue que pour nous corriger ; mais nous ne nous corrigerons pas.

14° *Réponse de Ninon à un comte Russe* (Chouvalof) ; par DORAT. 1774.

Pièce de cent quarante-trois vers libres, qui parut d'abord dans un opuscule intitulé : « Anacréon citoyen, suivi d'une Réponse de Ninon à un comte russe et d'une Épître à la Lune ». Amsterdam, et Paris, Monory, 1774, in-8.

---

(1) Qu'eût donc dit Voltaire, s'il eût prévu que l'auteur d'un livre, considéré par un grand nombre de personnes sérieuses comme un monument en l'honneur des lettres françaises, n'eût dû obtenir qu'un misérable encouragement du gouvernement français, lorsque tant de folliculaires à la solde du plus offrant, tant de margots littéraires absorberaient les récompenses dues aux travailleurs nationaux, et que ce serait justement un bibliophile russe, M. Serge-Poltoratzky, de Moscou, qui, par suite de son amour pour notre littérature, ferait ce que le gouvernement français n'a su faire : patronerait les travaux du pauvre auteur. Oh ! nationalité française !

Cette pièce de Dorat a réussi dans son temps. Elle doit plaire davantage aujourd'hui que l'envie commence à se détacher de la statue de ce poète aimable dont elle avait abrégé les jours.

La pièce de Dorat a été quelquefois réimprimée sous le titre d'*Epître de Ninon de Lenclos à M. de* ***. C'est sous ce dernier titre qu'elle a été insérée dans le 3e vol. des « Lettres de Ninon de Lenclos au marquis de Sévigné », éditions de 1800 et de 1806, parmi les pièces relatives à Ninon.

15° *Ninon de Lenclos*, comédie en un acte et en vers (libres); par L.-J.-B.-E. Vigée. Paris, Everat, 1797, in-8.

Réimprimée dans les Œuvres diverses de l'auteur (Paris, 1797, in-8), ses Poésies (1813, in-8), et ses Œuvres dramatiques (1824, in-8).

16° *Mariage (le) de Scarron*, comédie-vaudeville en un acte; par Barré, Radet et Desfontaines. Paris, Mignerct, 1797, in-8.

Ninon est l'un des personnages de cette pièce.

17° *Ninon de Lenclos, ou l'Épicuréisme*, comédie-vaudeville en un acte et en prose; par A. Creuzé de Lesser. Paris, Chollet, an VIII (1800), in-8.

Cette dernière comédie, aussi bien que celle de Vigée, a été réimprimée avec d'autres pièces concernant Ninon, à la suite des « Lettres de Ninon », par Damours. Paris, 1806, 3 vol. in-18.

18° *Molière chez Ninon, ou la Lecture de Tartuffe*, comédie-vaudeville en un acte; par MM. Chazet et J.-B. Dubois. Paris, 1802, in-8.

19° *Voltaire chez Ninon*, fait historique en un acte et en prose, mêlé de vaudevilles; par MM. Moreau et La Fortelle. Paris, Barba, 1806, in-8.

Ce fut l'abbé de Châteauneuf, ami intime de Ninon, qui présenta à l'illustre nonagénaire Voltaire à l'âge d'environ treize ans : elle pressentit ce qu'il devait être un jour. Dans son testament, elle lui fit un legs de 2,000 livres pour acheter des livres.

20° *Couplets sur Ninon de Lenclos*; par M. le chev. de Piis.

Neuf couplets, insérés d'abord dans les recueils lyriques du temps, puis dans les Œuvres de l'auteur, et reproduits dans le tom. III des « Lettres de Ninon de Lenclos au marquis de Sévigné », éditions de 1800 et de 1806, parmi les pièces relatives à Ninon, pag. 31-35.

21° *Ninon chez madame de Sévigné*, comédie en un acte et en vers, mêlée de chants; par M. Dupaty. Paris, Barba, 1808, in-8.

22° *Ninon, Molière et Tartuffe*, comédie-vaudeville en un acte; par Henri Simon. Paris, Barba, 1815, in-8.

Molière consultait Ninon sur ses comédies.

23° *Ninon à la campagne*, comédie en un acte. Lyon, de l'impr. de Coque, 1826, in-8.

24° *Papillotes (les)*, comédie en un acte, mêlée de chants; par MM. Ancelot et Jacques Arago. Paris, Marchant; Barba, 1844, in-8.

Ninon est le principal personnage de cette pièce.

25° *Fils (le) de Ninon*, drame en trois actes, mêlé de chants; par MM. Ancelot et Hipp. Raimbault. Paris, Marchant, 1834, in-8 de 72 pag., 2 fr. ou in-8 de 32 pag.

Un jeune homme éprouva une grande passion pour Ninon alors dans un âge très avancé. Ce jeune homme était son fils et celui du marquis de Villarceaux. Il se tua en apprenant ce secret.

26° *Nanon, Ninon et Maintenon, ou les Trois boudoirs*, comédie en trois actes, mêlée de chants; par MM. Théaulon, Dartois et Lesguillon. Paris, Ch. Tresse, 1844, gr. in-8 à 2 colon.

Faisant partie de la « France dramatique » au dix-neuvième siècle.

27° *Un Duel chez Ninon*, comédie-vaudeville en un acte; par MM. Théodore Barrière et Michel Carré. Paris, Mich. Lévy, 1849, in-18 format angl., 60 c.

Faisant partie de la collection intitulée : « Théâtre du Gymnase-Dramatique ».

Nous sommes vraisemblablement loin d'avoir cité tout ce qui a été écrit sur la célèbre fille qui nous occupe; mentionnons pourtant encore un couplet de la chanson de Chazet sur les « Serments »; deux couplets d'Anson, traducteur d'Anacréon, dans des couplets consacrés à l'éloge du Marais, pour une fête.

Il a été publié, en allemand :

Lapeyron, Geheimnisse der beruehmten Schœnheit Ninon Lenclos, oder die Kunst, den Koerper zu verschœnern und bis in das hœchste Alter schœn zu erhalten. Aus dem franz. Manuscripte uebers. v. *Ferd. v. Heffen*. Magdeburg, Baensch, 1843, in-16 de xij et 95 pag.

L'ENDORMI. Voy. ENDORMI (L').

LENFONCÉ (Pierre), *pseudonyme*.

Lettre de — aux autorités constituées du royaume et à divers personnages, pour la défense des intérêts du peuple. Sec. édit., augmentée d'une préface et de notes, et ornée d'un beau portrait de l'auteur. Bar-le-Duc, Laguerre, 1836, in-8 de 92 pag., avec un portrait. [4029]

Nous ignorons la date de la première édition, qui n'a pas été annoncée dans la « Bibliographie de la France ».

LENIS (Vincentius), *pseud.* [Libertus Fromondus].

Vincentii Lenis theologi Arausicani Theriaca adversùs Dion. Petavii et Ant. Ricardi (Dechamps), de libero arbitrio libros. Lutetiæ Parisiorum, 1647, in-4. [4030]

Réfuté par le P. Annat, jésuite, sous ce titre :

Catholica disceptatio de Ecclesiâ præsentis temporis, auctore Vincentio SEVERINO Claravallensi. Parisiis, Cramoisy, 1650, in-8.

LE NORMAND (Jacques), *pseudon.* [J.-G.-A. LUTHEREAU, depuis directeur-fondateur de la « Revue de la Province et de Paris », auteur d'articles dans « l'Indicateur de Bayeux » (1837), dans le « Cultivateur de la Basse-Normandie », dans la « Revue de la Province et de Paris ».

LENORMANT D'ÉTIOLES (1), *aut. supp.* [Th. BOURG, plus connu en littérature sous le nom de *B. Saint-Edme*].

Mémoires d'un baptisé congréganiste, filleul de M. le prince de Polignac. Paris, rue des Boucheries Saint-Germain, n° 38, 1830, in-8, 3 fr. 50 c. [4031]

LEO SUAVIUS SOLITARIUS, *pseudonyme* [Jacques GOHORY].

Discours responsif à celui d'Alexandre de la Tourrette, sur les secrets de l'art chimique, par L. S. S. (c'est-à-dire Leo Suavius Solitarius). Paris, Jean de la Astre, 1579, in-8. [4032]

LÉON, hébreu, *pseudonyme* [ABARBANEL].

Philosophie (la) de l'Amour, traduite de l'italien en français, par le seigneur du Parc [*Denis Sauvage*]. Lyon, 1559, in-16. [4033]

LÉON, prénom sous lequel cinq auteurs dramatiques contemporains ont caché leur participation à plusieurs vaudevilles : MM. Bucquet, G. Duval, L. Pillet, Rabbe et Théaulon. (Voy. la « France littéraire » à ces divers noms).

LÉON et LÉON H***, *aut. dég.* [Léon HALEVY], aut. dram.

I. Avec M. *Jaime :* le Chevreuil, ou le Fermier anglais, comédie en trois actes, mêlée de chants. Paris, J.-N. Barba, 1831, in-8, 2 fr. [4034]

Réimpr. en 1834 dans la « France dramatique au dix-neuvième siècle ».

II. Avec MM. *Jaime* et Jules [*Vernoy*, dit *de Saint-Georges*] : Folbert, ou le Mari de la cantatrice, comédie en un acte, mêlée de couplets. Paris, Riga ; Barba, 1832, in-8, 1 fr. 50 c. [4035]

---

(1) On sait que ce nom était aussi celui du mari de la fameuse marquise de Pompadour.

III. Avec M. *Jaime* : le Grand Seigneur et la Paysanne, ou une Leçon d'égalité. Comédie en deux actes, mêlée de couplets (imitée d'un épisode de Barnave, de M. Jules Janin). Paris, Barba, 1832, in-8, 1 fr. 50 c. [4036]

IV. Avec *le même* : M. Mouflet, ou le Duel au troisième étage, comédie-vaudeville en un acte. Paris, Barba, 1833, in-8, 1 fr. 50 c. [4037]

V. Avec MM. *Mallian* et *Jaime* : les Fileuses, comédie-vaudeville en un acte (tirée des Coutumes irlandaises). Paris, Barba, 1833, in-8, 1 fr. 50 c. [4038]

VI. Avec M. *Jaime* : Geneviève, ou la Grisette de province, drame en quatre actes, mêlé de chant. (Imité du roman d'André, de G. Sand). Paris, boulev. Saint-Martin, n° 12, 1836, in-8 de 80 pag.; et 1837, in-32, 15 c. [4039]

LÉON, *auteur déguisé* [A.-A.-Léon LAYA], auteur dramatique.

I. Avec M. *Ancelot* : le Dandy, comédie en deux actes, mêlée de chant. Paris, Dondey-Dupré; Marchant, 1832, in-8, 2 fr. [4040]

II. Avec *le même* : la Robe de chambre, ou les Mœurs de ce temps-là, comédie en un acte, mêlée de chant. Paris, Marchant, 1833, in-8, 1 fr. 50 c. (1). [4041]

III. Avec M. Regnault [*Potron*] : la Liste de mes maîtresses, comédie en un acte, mêlée de couplets. Représentée sur le théâtre du Palais-Royal, le 26 janvier 1838. Paris, Barba; Delloye; Bezou, 1838, gr. in-8 à 2 colon. [4042]

Faisant partie de la « France dramatique au dix-neuvième siècle ».

IV. Avec M. *Ancelot* : la Lionne, comédie en deux actes, mêlée de chant. Paris, Marchant, 1840, in-8, 40 c. [4043]

V. Hochet (le) d'une coquette, comédie en un acte. Paris, Ch. Tresse, 1840, gr. in-8 à 2 colon. [4044]

Faisant partie de la « France dramatique au dix-neuvième siècle ».

---

(1) Suivant une autorité que nous avons adoptée pour notre article Ancelot de la « Littérature française contemporaine (tom. Ier, pag. 37-42), le M. Léon collaborateur de M. Ancelot pour *Dandy* et la *Robe de chambre* ne serait point M. Laya, mais M. Bucquet.

VI. Œil (l') de verre, comédie en un acte, mêlée de chant. Paris, Ch. Tresse, 1840, gr. in-8 à 2 colon. [4045]

VII. Je connais les femmes, comédie en un acte, mêlée de chant. Paris, Ch. Tresse; Delloye, 1840, gr. in-8 à 2 colon. [4046]

Faisant partie de la « France dramatique au dix-neuvième siècle ».

VIII. Avec M. *Carmouche* : l'Esclave à Paris, comédie anecdotique en un acte, mêlée de couplets. Paris, Henriot; Tresse, 1841, in-8, 30 c. [4047]

IX. Avec M. Regnault [*Potron*] : un Mari du bon temps, comédie en un acte, mêlée de chants. Paris, Ch. Tresse, 1841, gr. in-8 à 2 colon. [4048]

Faisant partie de la « France dramatique au dix-neuvième siècle ».

Sous le nº 1049 de son « Nouveau Recueil d'ouvrages anonymes et pseudonymes », M. De Manne attribue à M. Laya une participation quelconque à la comédie-vaudeville de M. Ancelot, intitulée «Reine, cardinal et page » (1833), appuyant son opinion sur ce que la pièce porte avec celui de M. Ancelot le nom d'un M. Léon. Les deux exemplaires du dépôt légal ne porte que le premier de ces deux noms. Ensuite, la paternité de cette pièce, « Reine, cardinal et page », est contestée à M. Ancelot par M. L. Huart, dans la « Galerie de la presse » pour la rendre, selon lui, à son véritable auteur, madame Ancelot.

LÉON, premier maître des ballets du grand théâtre de Lyon.

I. Partie (la) de chasse, ou la Séduction, ballet-pantomime en trois actes. Lyon, de l'impr. de Boitel, 1834, in-8 de 16 pages. [4049]

II. Arbre (l') de Belzébuth, ou la Forêt des sorciers, ballet féerie-pantomime en deux actes. Lyon, de l'impr. de Boursy, 1835, in-12 de 12 pag. [4050]

Analyse ou programme.

III. Intrigues (les) espagnoles. Ballet-pantomime en deux actes. Lyon, de l'impr. de Boitel, 1836, in-12 de 12 pag. sur pap. rose. [4051]

LÉON, maître des ballets au théâtre de Marseille.

Avec M. M*** : les Amours de Faublas, ballet-pantomime en quatre tableaux; représenté sur le théâtre de la Porte Saint-Martin, le 12 juin 1835. Paris, Marchant, 1835, in-8 de 16 pag., 20 c. [4052]

LÉON, *pseudon.* [Jean-Pierre BERNARD, plus connu sous le nom de *Bernard-Léon*, artiste et auteur dramatique].

Avec MM. *Lhérie* frères : Un tissu d'horreurs, vaudeville en un acte; représenté sur le théâtre de la Gaîté, le 19 novembre 1835, jour de l'ouverture (direction de Bernard-Léon). Paris, Barba, 1836, in-8, 2 fr. [4053]

LEON (d'Amboise), *pseudon.* [Léon GUILLEMIN].

I. Avec M. *A. Decomberousse* : le Cheval de Créqui, comédie en deux actes et en trois parties, mêlée de chant. Représentée sur le théâtre du Vaudeville, le 26 octobre 1839. Paris, Mifliez, 1839, in-8, 40 c. [4054]

II. Physiologie du parterre, types du spectateur, illustrations de H. Emy. Paris, Desloges, 1841, in-32, 1 fr. [4055]

LÉON ***, *auteur déguisé* [Léon PILLET].

I. Avec M. *Adolphe* *** [*Vaunois*] : la Vendetta, opéra en trois actes. Représenté sur le théâtre de l'Académie royale de musique, le 11 septembre 1839. Paris, de l'impr. de Duverger, 1839, in-8. [4056]

D'après une nouvelle de M. Prosper Merimée, intitulée « Mœurs de la Corse. — Mateo Falcone », qui avait été publiée dans la « Revue de Paris », tom. III, 1829.

II. Avec *le même* : la Mazurka, ou les Clarinettes et les marionnettes, vaudeville en un acte. (Théâtre des Variétés). Paris, rue d'Enghien, n° 32; Tresse, 1844, in-8, 40 c. [4057]

LÉON (Louis de), vraisemblablement un *nom littéraire*. L'auteur, qui n'était pas sans talent, est mort très jeune, en 1843.

Tragédie (la) du monde. (Poésies). Paris, Charpentier, au Palais-Royal, 1842, in-18, 3 fr. 50 c. [4058]

LÉON A...., *aut. dég.* [Léon ASTOIN, traducteur, ancien garde du corps]. Pour la liste de ses traductions, voy. la « Littérature française contemporaine », tom. Ier, pag. 85.

LÉON DE CHAUMONT, *pseudonyme* [Léon GUILLEMIN, officier de dragons, démissionnaire après l'avènement de Louis-Philippe].

I. Épée (l') de Napoléon. (En vers.) Paris, de l'impr. de Dupuy, 1833, in-8 de 8 pag. [4059]

II. Constantine. (Poésie.) Paris, de l'impr. de Mevrel, 1837, in-8 de 8 pag. [4060]

III. Français (les) en Afrique, poème en deux chants (et en vers). Paris, de l'impr. du même, 1837, in-8 de 10 pag. [4061]

IV. Physiologie du recensement. (En vers et en prose.) Paris, de l'impr. de Pollet, 1841, in-8 de 16 pag. — Deuxième édition. Paris, Rozier, 1841, in-32, 1 fr. [4062]

La première édition est anonyme, la seconde porte le nom de Léon de Chaumont.

La « Gazette de France » annonce le 15 octobre 1841, que M. Léon de Chaumont, auteur d'une « Physiologie du Recensement », a été le même jour l'objet d'une visite domiciliaire faite à six heures du matin par un commissaire de police. Tous ses papiers ont été visités pour y trouver des exemplaires de cet écrit, dont une seule livraison a paru.

V. Physiologie du boudoir et des femmes de Paris. Paris, l'Éditeur, 1841, in-32. [4063]

L'auteur a publié dans la même année une troisième « Physiologie », celle du *parterre* qu'il a publiée sous le nom de Léon (d'Amboise). Voy. le nº 4055.

VI. Français (les) en Afrique, 1830-1845 (en vers) ; avec le bulletin d'honneur d'Isly et de Mogador, par ordre alphabétique. Paris, Breauté, 1845, in-8 de 48 pag. [4064]

VII. Quinet et les étudiants de Paris. 8 décembre 1845. (En vers). Paris, galeries de l'Odéon, 1845, in-8 de 8 pag. [4065]

VIII. Etoile (l') du roi. Paris, Breauté, 1846, in-8 de 8 pag. [4066]

IX. Diable (le) médecin. Paris, Gabr. Roux ; Cassanet; Poureau, 1847, 2 vol. in-8, 15 fr. [4067]

Depuis la révolution de Février 1848, M. Guillemin a adopté un autre genre de production littéraire beaucoup plus profitable pour lui que ne l'avaient été ses précédentes publications : il s'est fait chansonnier de toutes les circonstances et de tous les événements advenus depuis l'établissement de la République. C'est à lui que l'on doit les très nombreux canards lyriques, imprimés in-fol. plano, ornés de gravures sur bois, et portant la signature L. C. (Léon Chaumont). Chaque édition de ses chansons est ordinairement tirée à 60,000 exempl., et plusieurs d'entre elles en ont obtenu jusqu'à dix.

LÉON DE SAINT-FRANÇOIS, *pseudonyme* (1).

I. Physiologie du soleil. Paris, Fiquet, galerie de l'Odéon, n. 6, 1841, in-32, 1 fr. [4068]

II. Aventures (les) du chevalier Cléas. Paris, Pinard, 1843, in-8, 5 fr. [4069]

---

(1) On dit pourtant que ce nom est véritablement celui de cet écrivain.

LÉON DE SAINT-JEAN (le P.), *nom de religion* [Jean MACÉ, de Rennes], carme réformé des Billettes, prédicateur et aumônier du roi.

I. Politesse (la) de la langue françoise, pour parler purement et écrire nettement, par N. Fr. (le P. Léon, carme), prédicateur et aumônier du roi. Paris, Ant. Padeloup, 1656. — 2e édit., chez le même, 1664. — 3e édit. Lyon, 1668, in-12. [4070]

Le nom de l'auteur se trouve sur le frontispice de l'édition de Lyon, qui, sans doute, a été inconnue à l'abbé Goujet, puisqu'il a cru que les lettres initiales N. Fr. signifiaient Noël François. Voy. sa « Bibliothèque françoise », tom. II, pag. 425.

Ce volume ne renferme que des parties de l'ouvrage publié par le même auteur, sous le nom de *Du Tertre*, en 1650 et en 1652. Voy. le no 2122.

II. Histoire de l'hostie miraculeuse de Paris. Paris, 1660, in-8. — Nouv. édit., publiée par l'abbé *Montépin*. Paris, 1753, in-12. [4071]

Ce religieux est auteur de plusieurs autres ouvrages qui ont été publiés sous les pseudonymes de DU TERTRE, Fr. IRENÉE (voy. ces noms), et sous les initiales F. S.

LÉON DE SAINT-MARCEL (C.-M.), *pseudon.* [J. LINGAY].

Monarchie (de la) avec la Charte. Paris, les marchands de nouveautés, 1816, 3 parties formant ensemble un vol. in-8 de 260 pag., 6 fr. [4072]

Il devait y avoir une quatrième partie qui n'a point paru.

LÉON L...., *auteur déguisé* [Léon LAURIER], auteur dramatique.

I. Petit (le) Poucet, féerie en trois actes, sans intermède, mêlée de chants, de pantomime et de transformations; représenté sur le théâtre de M. Comte, le 5 décembre 1822. Paris, de l'impr. de Nouzou, 1822, in-18. [4073]

II. Petite (la) Valérie, drame en un acte, mêlé de chants, imité de l'allemand de *Kotzebue*. Représenté le 5 août 1823, sur le théâtre des petits acteurs de M. Comte. Paris, Constant Chantpie, 1823, in-8. [4074]

LÉONAIS (L. le), *pseudon.* [LE HIR, avocat à la Cour royale de Paris].

Harmonies sociales. Avec cette épigraphe : Amour, liberté, autorité, unité. De l'impr. de Desrues, à Melun. — Paris, H.-L. Delloye, 1844, in-8 de 277 pag. [4075]

LÉONARD (G...), *auteur déguisé* [Léonard GALLOIS].

Qu'en dis-tu, citoyen? Paris, les marchands de nouveauté, 1822, in-8 de 24 pag., avec une lithogr. servant de couverture, 1 fr. [4076]

LÉONARD (Joseph). Voy. JOSEPH-LÉONARD.

LÉONARD, *pseudon.* commun à deux auteurs dramatiques qui ont cru devoir s'en servir pour cacher leur coopération à quelques pièces; MM. Fromage-Chapelle et Touzet. (Voy. la « France littéraire » à ces noms.)

LÉONCE, *pseudon.* [Charles-Henri-Ladislas LAURENÇOT], auteur dramatique.

I. Avec M. *Petit* : le nouvelle Clary, ou le Retour au village, vaudeville en deux actes. Paris, au Palais-Royal, 1829, in-8. [4077]

II. Avec MM. *Petit* et Lubize [*Pierre-Henri-Martin*] : les Boudeurs, ou un Bal au faubourg Saint-Germain, comédie mêlée de vaudevilles, en un acte. Paris, Barba, 1833, in-8, 1 fr. 50 c. [4078]

III. Avec MM. *de Rougemont* et *Petit* : l'Inévitable, ou le Secret, comédie-vaudeville en trois actes. Paris, Barba, 1833, in-8, 2 fr. [4079]

IV. Avec MM. *Paul Duport* et *Petit* : la Mère et la fiancée, comédie-vaudeville en un acte. Paris, de l'impr. de Dondey-Dupré, 1835, in-8. [4080]

V. Avec M. *Petit* : la Mémoire d'un père, comédie-vaudeville en un acte. Paris, de l'impr. du même, 1836, in-8. [4081]

VI. Avec M. Bernard [*Ch. de Bernard*] : Une position délicate, comédie-vaudeville en un acte. Paris, Barba, 1836, in-8, 2 fr. 50 c. [4081]

Réimprimé en 1839 et en 1846 pour la « France dramatique au dix-neuvième siècle ».

C'est une nouvelle de M. Ch. de Bernard, accommodée pour la scène, mais nous croyons bien que le nouvelliste est étranger à cet arrangement.

VII. Avec M. *Petit* : Un bonheur ignoré, comédie-vaudeville en un acte. Paris, Barba, 1836, in-8, 2 fr. 50 c. [4083]

VIII. Avec M. (*Ch.*) *de Bernard* : Madame de Valdaunaye, ou un

XXXI. Avec M. *Nus* : le Guérillas, drame en trois actes, en prose. Paris, Michel Lévy frères, 1849, in-18, 60 c. [4106]

LÉONCE L., *auteur déguisé.*

Fils naturel (le). Paris, rue de Chabrol-Poissonnière, n° 24, 1834, in-32, 20 c. [4107]

LÉONIE, *aut. dég.* [Pierrette-Françoise-Charlotte Léonie R....., née à Saint-Chamond, le 31 août 1801, morte le 6 septembre 1828].

Lettres de —. Lyon et Paris, Périsse frères, 1832, 2 vol. in-18. — 3ᵉ édit. Lyon et Paris, les mêmes, 1838, 2 vol. in-18. — 6ᵉ édit. Ibid., 1842, 2 vol. in-12. — 7ᵉ édit., 1843, 2 vol. in-18. [4108]

Lettres mystiques. La première est du 27 juillet 1810; la dernière du 28 août 1828.

Les libraires-éditeurs ont aussi publié dans le même format, pour être jointe aux Lettres de cette pieuse personne, une « Vie de Léonie », Lyon et Paris, Périsse frères, 1832, in-8, dont la 3ᵉ édit. a paru en 1838, et la 6ᵉ, in-12, en 1842.

LÉONIQUE (Nicolas), *apocryphe* [Nicolas-Léonique THOMŒUS].

Questions (les) problématiques du pourquoy d'amours. Nouvellement traduit d'italien en langue françoise par Nicolas-Léonique, poète françois (ou plutôt traduit du latin de *Nic.-Léonique Thomæus*, par *François de La Coudraye*). Paris, Alain Lotrian, 1543, in-8. [4109]

Voy. La Croix du Maine, in-4, tom. II, pag. 168, où il s'est glissé une faute sur la mort de Thomœus, arrivée dans sa soixante-quinzième année

A. A. B—R.

LÉONNAR (Achille), *anagrame* [Léon CHANLAIRE].

I. Essais sur les cynégétiques français, suivis de Poésies fugitives. Paris, Giguet et Michaud, 1807, in-12, 75 c. [4110]

II. Fanfan, ou la Découverte du Nouveau-Monde, poème héroï-comique. Paris, 1809, in-12. [4111]

LÉONTHIS, *pseudon.* sous lequel M. Goizet prétend qu'il y a une ou quelques pièces imprimées, et qui serait celui de M. Léon Laurier, l'un des auteurs du théâtre de M. Comte. La « Bibliographie de la France », notre autorité, à nous, ne cite aucune pièce sous le nom de Léonthis.

LÉOPOLD, *aut. dég.* [Léopold CHANDEZON], l'un de nos féconds mélodramaturges du premier quart de ce siècle.

I. Avec MM. *Charles-Victor* (*Armand*) (1) et *Darrodes*, de Lillebonne : le Dernier Bulletin, ou la Paix ! impromptu en un acte, mêlé de vaudevilles. Paris, Tiger, 1806, in-8. [4112]

II. Avec MM. [*Cantiran de*] *Boirie* et *** [*J.-B. Dubois*] : Baudouin de Jérusalem, mélodrame en trois actes. Paris, Barba, ..., in-8. [4113]

III. Avec *les mêmes* : Henri IV, ou la Prise de Paris, drame en trois actes. Paris, Barba, 1814, in-8. [4114]

IV. Avec *les mêmes* : la Sibylle, ou la Mort et le médecin, féerie en trois actes, mêlée de chants et de danses. Paris, Barba, 1815, in-8, [4115]

V. Avec M. *Boirie* : la Marquise de Gange, ou les Trois Frères, mélodrame historique en trois actes et en prose, tiré des causes célèbres. Paris, le même, 1815, in-8. [4116]

VI. Avec *le même* : Jean sans Peur, duc de Bourgogne, ou le Pont de Montereau, mélodrame héroïque en trois actes et en prose. Paris, Fages, 1815, in-8. [4117]

VII. Avec *le même* : le Connétable Duguesclin, ou le Château des Pyrénées, mélodrame en trois actes, en prose et à spectacle. Paris, Barba, 1816, in-8, 75 c. [4118]

VIII. Avec M. *Cuvelier* (*de Trie*) : le Sacrifice d'Abraham, pièce en quatre actes, à grand spectacle, mêlée de pantomime et de danses. Paris, Barba, 1816, in-8, 75 c. [4118*]

IX. Avec *le même* : la Gueule de lion, ou la Mère esclave, mélodrame en trois actes et en prose. Paris, Barba, 1817, in-8, 75 c. [4119]

X. Avec M. *Boirie* : la Fille maudite, mélodrame en trois actes et à grand spectacle. Paris, le même, 1817, in-8, 75 c. [4120]

XI. Avec M. *Cuvelier* : les Macchabées, ou la Prise de Jérusalem, drame sacré en quatre actes, à grand spectacle. Paris, Fages, 1817, in-8. [4121]

Réimpr. en 1840 dans la « France dramatique au dix-neuvième siècle », gr. in-8 à 2 colon.

---

(1) Connu aussi en littérature sous le pseudonyme de *Armand Séville*.

XII. Avec *le même* : Roland furieux, pantomime chevaleresque et féerie en quatre actes, avec des prologues. Paris, Fages, 1817, in-8. [4122]

XIII. Avec *le même* : le Coffre de fer, ou la Grotte des Apennins, pantomime en trois actes. Paris, Fages, 1818, in-8 de 28 pag. [4123]

XIV. Avec M. *Boirie* : la Forêt de Sénart, mélodrame en trois actes. Paris, Fages, 1818, in-8. [4124]

XV. Avec M. *Cuvelier* : Jean Sbogar, mélodrame en trois actes, à grand spectacle, tiré du roman (de Ch. Nodier). Paris, Fages, 1818, in-8. [4125]

XVI. Avec *** : la Grand' Maman, comédie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles. Paris, Barba, 1820, in-8, 75 c. [4126]

XVII. Avec M. *Cuvelier* : la Montre d'or, ou le Retour du fils, mimodrame en deux actes. Paris, Fages, 1820, in-8, 50 c. [4127]

XVIII. Avec M. *Boirie* : le Paysan grand seigneur, ou la pauvre Mère, mélodrame en trois actes. Paris, Quoy, 1820, in-8, 75 c. [4128]

XIX. Avec M. *Cuvelier* : la Prise de Milan, ou Dorothée et la Trémouille, pièce en trois actes, à grand spectacle. Paris, Fages, 1821, in-8, 75 c. [4129]

XX. Avec M. *Cuvelier* : Sydonie, ou la Famille de Meindorff, pièce en trois actes, à grand spectacle, imitée de l'allem. Paris, Pollet, 1821, in-8, 1 fr. [4130]

XXI. (Avec M. *Boirie*) : la Prise de corps, ou la Fortune inattendue, folie anecdotique en un acte et en prose. Paris, Pollet, 1821, in-8, 50 c. [4131]

XXII. Avec M. *Cuvelier* : le Temple de la mort, ou Ogier le Danois, pièce en trois actes, et à grand spectacle. Paris, Pollet, 1821, in-8, 75 c. [4132]

XXIII. Remords (le), mélodrame en trois actes, à grand spectacle. Paris, Pollet, 1823, in-8, 1 fr. [4133]

XXIV. (Avec M. *Boirie*) : la Chasse, ou le Jardinier de Müldorff, comédie-vaudeville en un acte. Paris, Bezou, 1823, in-8. [4134]

XXV. Avec M. *Antony* [*Béraud*] : les Aventuriers, ou le Naufrage, mélodrame en trois actes. Paris, Bezou, 1824, in-8, 1 fr. [4135]

XXVI. Avec *le même* : Cardillac, ou le Quartier de l'Arsenal,

mélodrame en trois actes. Paris, Bezou, 1824, in-8, 1 fr. 25 c. [4136]

Réimpr. dans la même année.

XXVII. Avec M. *Cuvelier* : Mazeppa, ou le Cheval tartare, mimodrame en trois actes, tiré de lord Byron. Paris, Bezou, 1825, in-8, 50 c. [4137]

XXVIII. Avec M. *Antony* [*Béraud*] : la Redingote et la perruque, mimodrame en trois actes, à grand spectacle, mise en scène par M. Franconi jeune. Paris, Bezou, 1825, in-8. [4138]

XXIX. Avec *le même* : Cagliostro, mélodrame en trois actes. Paris, Bezou, 1825, in-8, 1 fr. 50 c. [4139]

Réimpr. dans la même année.

XXX. Avec *le même* : les Prisonniers de guerre, mélodrame en trois actes. Paris, Bezou, 1825, in-8, 1 fr. 50 c. [4140]

XXXI. Avec *le même* : le Corrégidor, ou les Contrebandiers, mélodrame en trois actes. Paris, Bezou, 1826, in-8, 1 fr. 50 c. [4141]

XXXII. Avec *le même* : le Vétéran, pièce militaire en deux actes. Paris, Baudouin frères, 1827, in-8, 75 c. — (Second tirage). Paris, cour des Fontaines, n° 7, 1827, in-8, 60 c. — Sec. édit. Paris, Barba, 1827, in-8, 50 c. [4142]

XXXIII. Avec *le même* : le Rôdeur, ou les deux Apprentis, mélodrame en trois actes. Paris, cour des Fontaines, n° 7, 1827, in-8, 1 fr. 50 c. [4143]

Repris en 1844 et réimpr. sans que rien indique que ce soit une nouvelle édition. Paris, Marchant, in-8 de 24 pag., 60 c.

XXXIV. Avec MM. [*Villain de*] *Saint-Hilaire* et *Antony* [*Béraud*] : Irène, ou la Prise de Napoli, mélodrame en deux actes, à grand spectacle. Paris, Barba, 1827, in-8, 50 c. [4144]

Léop. Chandezon n'est point nommé sur le titre de cette pièce.

XXXV. Avec MM. *Jules Dulong* et Saint-Amand [*A. Lacoste*] : la Muse du boulevart. Songe en deux époques, avec prologue et épilogue, mêlé de chants, danses, pantomime, scènes foraines, de mélodrames, etc. Paris, Bezou, 1828, in-8. [4145]

XXXVI. Avec *les mêmes* : Desrues, mélodrame en trois actes, à spectacle. Paris, Bezou, 1829, in-8. [4146]

XXXVII. Avec M. *Jules Dulong* : le Voile bleu, folie-vaudeville en un acte. Paris, Bezou, 1829, in-8, 1 fr. 50 c. [4147]

XXXVIII. Latour d'Auvergne, premier grenadier de France, pièce militaire en deux époques et en huit parties. Paris, Barba, 1829, in-8, 75 c. [4148]

Réimpr. dans la même année.

XXXIX. (Avec M. *Ferd. Laloue*) : l'Éléphant du roi de Siam, pièce en trois actes et en neuf parties. Paris, Barba, 1829, in-8, 75 c. [4149]

XL. Avec M. *Thackeray :* le Nain de Sunderwald, pièce en deux actes et en huit parties. Paris, Barba, 1829, in-8, 75 c. [4150]

Léopold Chaudezon n'est pas nommé sur le titre de cette pièce.

LÉOPOLD, *auteur déguisé.*

Avec M. Belville [*Ét.-Emm. Barret*] : Ma rente avant tout, comédie-vaudeville en un acte; représentée sur le théâtre de la Porte S.-Antoine, le 29 juin 1837. Paris, Morain, 1837, in-8, 50 c. [4151]

LÉOPOLD DE P***, *auteur déguisé* [Léopold de PLANARD].

Avec M. *Eugène* [*de Planard*] : M. Bonhomme, ou la Léthargie, vaudeville en un acte. Paris, Barba, 1836, in-8, 2 fr. [4152]

LEOTARDUS (Honoratus), *pseudon.* [Théophile RAYNAUDUS, S. J.].

Hercules Commodianus, Joannes Launoius repulsus. Aquis Sextiis, 1646, in-8. [4153]

Voy. Raynaudi Apopompœum, pag. 67.

LE PIC (Germanus), *pseudon.* [A. SPECHT], auteur de nombreux articles dans la « Gazette musicale ».

LEPIDOR, *pseudonyme* [Michel-Julien MATHIEU].

Amélie, tragédie bourgeoise, en cinq actes et en prose. Londres (Paris, Lejay), 1774, in-8; 1777, in-8. [4154]

LEPRINCE, *pseudon.* [Alphonse ALKAN aîné], auteur de divers articles signés de ce nom, dans les « Annales de la Typographie », etc., dont il était le fondateur et le principal rédacteur.

LÉRAC (le sieur de), *anagramme* [Jacques CAREL].

Défense (la) des beaux esprits de ce temps contre un satyrique. Paris, 1675, in-12. [4155]

LE RAGOIS (feu), *pseudonyme* [madame Sophie PANNIER].

Écrivain (l') public, ou Observations sur les mœurs et les usages du

peuple au commencement du dix-neuvième siècle, recueillies par —, et publiées par madame Sophie P******, auteur du « Prêtre », etc., etc. Orné de gravures et de vignettes. Paris, Pillet aîné, 1825-26, 3 vol. in-12, 11 fr. 25 c. [4156]

LERAT DE MAGNITOT, *nom anobli* [Albin LERAT, de Magnitot, docteur en médecine]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. les « Corrections et Additions de la France littéraire » à *Lerat*.

LE REVAY (le sieur), *pseudon.* [LE VAYER DE BOUTIGNY, maître des requêtes].

Tarsis et Zélie. Paris, 1665, 5 vol. in-8 (1); — Paris, de Luyne, 1669, 8 vol. in-8, et 5 vol. in-12. — Nouv. édit., revue et corrigée (par l'abbé *Souchay*). La Haye (Paris), 1720, 6 vol. in-8. — Autre édition (revue par *Colson*). Paris, Musier fils, 1774, 6 vol. in-8. [4157]

Roman assez estimé.

LE RICHOULX DE NORLAS (dom P.), *pseudon.* [Michel-Gabriel PERDOULX DE LA PERRIÈRE].

Lettre de — à un de ses confrères, sur la « Bibliothèque historique et critique des auteurs de la congrégation de Saint-Maur », composée par dom Philippe Lecerf de la Viéville. Orléans, Fr. Rouzeau, 1727, in-12 de 19 pag. [4158]

Perdoulx fit paraître dans la même année, sous le même masque, une seconde Lettre de 15 pag.

LERIS (de), et DELÉRIS, *pseudon.* [Alfred DESROZIERS], auteur dramatique.

I. Avec M. *Henry* [*de Tully*] : Zizine, ou l'École de déclamation, vaudeville en un acte. Paris, Marchant, 1837, in-8. [4159]

II. Avec M. Saint-Yves [*E. Déaddé*] : les Oiseaux de Boccace, vaudeville en un acte. Paris, Tresse; Delloye; Barba, 1840, in-8. [4160]

Réimpr. en 1842 dans la « France dramatique au dix-neuvième siècle », gr. in-8 à 2 colon.

III. Avec *le même* : l'Autre, ou les deux Maris, vaudeville en un acte. Paris, Henriot; Mifliez; Tresse, 1840, in-8, 30 c. [4161]

---

(1) Édition citée par Lenglet-Dufresnoy.

IV. Avec M. *Henry* [*de Tully*] : Misère et génie, drame en un acte. Paris, Henriot; Mifliez ; Tresse, 1840, in-8, 30 c. [4162]

Faisant partie du « Répertoire dramatique ».

V. Avec M. *Dutertre* : un Mariage russe, comédie-vaudeville en deux actes. Paris, Gallet; Tresse; Vert, 1840, in-8, 30 c. [4163]

VI. Avec MM. *Dumanoir* et *Henry* [*de Tully*] : la Mère et l'enfant se portent bien, comédie-vaudeville en un acte. Paris, Henriot, 1841, in-8, 50 c. [4164]

VII. Avec M. *E. Brisson* : les Quatre quartiers de la Lune, drame-vaudeville en quatre actes. Paris, Beck ; Tresse, 1842, in-8, 50 c. [4165]

VIII. Avec M. *Ed. Brisebarre* : l'Amour à l'aveuglette, vaudeville en un acte. Paris, rue Feydeau, n° 13 ; Tresse, 1843, in-8, 40 c. [4166]

IX. Avec M. *Eug. Devaux* : un Miracle d'amour, comédie-vaudeville en un acte. Paris, Beck; Tresse, 1843, in-8, 50 c. [4167]

X. Avec M. Lantoine [*Tétot*] : Lady Henriette, ou le Marché aux servantes, drame-vaudeville en cinq actes (imité du ballet de l'Opéra). Paris, rue d'Enghien, n° 26 ; Tresse, 1844, in-8, 60 c. [4168]

XI. Avec M. Bellevue [*Thavenet*] : les Caravanes d'Ulysse, vaudeville en deux actes. Paris, mêmes adresses, 1844, in-8, 50 c. [4169]

XII. Avec MM. *Guenée* et *L. Couailhac* : les Jolies filles du Maroc, pièce en trois actes, mêlée de couplets. Paris, mêmes adresses, 1844, in-8, 50 c. [4170]

XIII. Avec M. *Dumanoir* et Saint-Yves [*E. Déaddé*] : la Tête de singe, vaudeville en deux actes. Paris, mêmes adresses, 1845, in-8, 50 c. [4171]

XIV. Avec M. Clairville [*Nicolaïe*] : les Viveurs, drame en six actes, mêlé de chants. Paris, Beck ; Tresse, 1845, in-8, 60 c. [4172]

XV. Avec M. *Ed. Brisebarre* : le Châle bleu, comédie en deux actes, mêlée de couplets. Paris, boulev. du Temple, n° 34; Tresse, 1846, in-8, 60 c. [4173]

Faisant partie du « Répertoire dramatique des auteurs contemporains ».

XVI. Avec MM. *L. Couailhac* et *Guenée :* l'Oiseau de Paradis, pièce féerie en trois actes et en quatorze tableaux. Paris, Marchant, 1846, in-8 de 44 pag. — Autre édition. 1846, in-8 de 28 pag., 50 c. [4174]

Faisant partie du « Magasin théâtral ».

XVII. Avec M. *Ed. Brisebarre :* le Gentilhomme campagnard, vaudeville en un acte. Paris, Beck; Tresse, 1848, in-8, 50 c. [4175]

XVIII. Avec *le même :* les Vingt sous de Périnette, vaudeville en un acte. Paris, Beck; Tresse, 1848, in-8, 50 c. [4176]

Toutes ces pièces ont été représentées sur trois des petits théâtres de Paris.

LERME (Gabriel de), ex-jésuite, *pseudonyme* [CHAMIER].

Introductio in artem, etc., poema. [4177]

Imprimé à la suite de l'ouvrag eintitulé : « Epistolae jesuiticae et ad eas responsiones ». Ambergae, 1604, in-12.

L'abbé Joly pense que le poème qu'on trouve à la suite de ces Épîtres est de Chamier, quoique imprimé sous le nom de Gabriel de Lerme.

LE ROI (L.), *plagiaire* [LAUGIER DE TASSY].

État général et particulier du royaume et de la ville d'Alger, de son gouvernement, etc. La Haye, 1750, in-12. [4178]

Cet ouvrage est pillé de « l'Histoire du royaume d'Alger », par LAUGIER DE TASSY, commissaire de la marine pour sa majesté très chrétienne en Hollande. Amsterdam, H. du Sauzet, 1725, in-12; Paris, 1727, in-12.

Le plagiaire s'est contenté de dire dans sa préface qu'il avait été fort aidé par quelques mémoires d'*un homme en place*, qui a résidé plusieurs années consécutives à Alger. Il ne nomme pas cet *homme en place;* on en voit la raison. A. A. B—R.

Voyez la dissertation de A.-A. Barbier sur l'ouvrage de Laugier de Tassy, dans le « Magasin encyclopédique (février 1805), tom. LV, pag. 344.

LEROSPHILE, *pseudonyme* sous lequel nous avons une dissertation *sur les combinaisons mathématiques*, impr. dans le « Bulletin polymatique de Bordeaux, année 1811, pag. 219.

LE ROUS (Jean-Henri), conseiller du roi de France, *pseudonyme* [OURSEL, procureur du roi à Dieppe, mort le 12 septembre 1814].

Réflexions sur l'Homme, ou Examen raisonné du Discours de M. Rousseau, de Genève, sur l'origine, etc. Genève (Rouen, Vire 1758, in-12. [4179]

LE ROUX (P.), ingénieur des grands chemins, *pseudon.* [Anne-Gédéon LA FITTE, marquis de PELLEPORE].

Diable (le) dans un bénitier, et la Métamorphose du Gazetier cuirassé (Morande) en mouche, ou Tentative du sieur Receveur, inspecteur de la police de Paris, chevalier de Saint-Louis, pour établir à Londres une police à l'instar de celle de Paris; dédié à Mgr le marquis de Castries, ministre et secrétaire d'État au département de la marine, etc., etc.; revu, corrigé et augmenté par M. l'abbé *Aubert*, censeur royal (composé) par —. Paris, de l'impr. royale, sans date (vers 1784), in-8. — Nouv. édit. Londres, 1784, in-12. [4180]

LEROUX (Pierre), *éditeur supposé.*

Commune (la) de Paris, par Barbès, Sobrier, George Sand, Cahaigne. Paris, de l'impr. de Frey (février 1849), in-fol. [4181]

« Durant ces derniers jours, on criait sur les places publiques un ignoble *canard* ayant pour titre : la « Commune de Paris », par Barbès, Sobrier, George Sand et Cahaigne. C'était tout simplement un tour de police et de filouterie exécuté publiquement. D'une part, on s'évertuait dans le factum à décrier des noms; de l'autre en proclamant ces noms, on attirait l'acheteur, qui, cherchant toute autre chose que ce qu'on lui vendait, se trouvait ainsi volé ».

« Au bas de cette sale rapsodie, on lisait le nom de LEROUX : c'était encore un mensonge. Nous avons entre nos mains une lettre de l'auteur; il n'a rien de semblable avec le nom signé. Celui qui prêtait ses presses à cette honnête spéculation est l'imprimeur Frey, rue Croix-des-Petits-Champs, 38, lequel, si nous sommes bien informés, ne serait lui-même qu'un prête-nom ».

« Quoi qu'il en soit, certains journaux de départements, soit qu'on les trompât, soit qu'ils eussent le secret de l'affaire, renvoient bientôt la marchandise à Paris, mais avec addition d'un prénom cette fois. Ainsi, l'écrit indigne portait le nom de LEROUX; en y ajoutant un nom de baptême, on désigne tout de suite un philosophe justement célèbre, un socialiste homme de bien, et l'on cherche à faire croire qu'il peut être l'auteur de l'une de ces ordures imprimées, qui, trop souvent, souillent la ville ».

« En face de cet immonde abus de la presse, nous ne comprenons pas l'inertie du parquet. Eh quoi! pour la publication d'articles pleins de vigueur et de logique, bravement signés de son nom, un représentant du peuple, le citoyen Proudhon, voit son journal saisi coup sur coup, tandis que les mêmes magistrats laissent vendre par les rues ces immondices au moyen desquelles on cherche à salir des noms respectés. Est-ce que la filouterie publique aurait acquis le privilége de la calomnie en plein soleil? »

« Nous voyons là un délit honteux, et nous demandons à Messieurs les officiers du parquet d'y mettre ordre. Il est temps de reléguer dans leur

antre ces proxénètes de la presse, qui livreraient leur mère pour le prix d'une orgie de mauvais lieu ».

« Que M. le procureur de la République ne cherche point Leroux ; c'est un être imaginaire. L'auteur demeure rue Chérubini, 2 ; voici le signalement : taille, 1 mèt. 50 cent. environ ; âge, 22 ans ; cheveux châtains ; l'œil droit borgne et d'autant plus hideux que la paupière reste mi-close ; l'œil gauche louche ; tout cela recouvert d'une paire de lunettes. Le portrait vaut son style, comme son style le portrait ».

« Si M. le procureur de la République était embarrassé pour ses recherches, le commissaire de police demeure en face, au n° 1er ».

Note de la « Commune de Paris », 2e année, n° 1er, 24 février 1849, journal, comme on le sait, l'un des plus démagogiques et des plus incendiaires qu'ait vu naître la République française de 1848. Cette note donne une idée de l'esprit et de l'aménité de ce journal.

LEROUX DE MONTGREFFIER, électeur du premier arrondissement, *pseudon.* [FALAISEAU DE BEAUPLAN].

Lettre au citoyen E. Delamothe, se disant Émile de Girardin, sur sa candidature à l'Assemblée nationale. Paris, de l'imp. de Frey (décembre (1848), in-fol. de 2 pag. [4182]

Le tribunal de police correctionnelle (8e chambre) était saisi aujourd'hui (9 décembre 1848) de deux plaintes en diffamation à lui déférées par M. Emile de Girardin.

Dans la première, il s'agissait d'un placard colporté et vendu dans les rues de Paris sous le titre de : « Lettre au citoyen E. Delamothe, se disant Émile de Girardin, sur sa candidature à l'Assemblée nationale ». Cette lettre contenait des énonciations que M. E. de Girardin a jugées de nature à devoir porter atteinte à son honneur et à sa considération ; elle avait pour auteur supposé le sieur Leroux de Montgreffier, pour imprimeur le sieur Frey, pour éditeur le sieur Parvère, pour dépositaire enfin le sieur Bouriot.

C'est donc pour la part de responsabilité qui pouvait incomber à chacun d'entre eux que M. Emile de Girardin a fait citer ces quatre personnes devant le tribunal de police correctionnelle.

Dans la seconde affaire, qui avait beaucoup de connexité avec la première ; il s'agissait d'une lettre *adressée au citoyen C. Delamothe, dit Emile de Girardin*, qui n'était qu'une reproduction de celle dont il a été question plus haut. Or, c'était pour répondre à la responsabilité de l'avoir imprimée, que les sieurs Ducessois et Bonaventure comparaissent devant le tribunal, sur la citation de M. Emile de Girardin.

A l'appel de ces deux affaires, les sieurs Ducessois et Bonaventure se présentent seuls à la barre, assistés de Me Faverie, leur défenseur, qui insiste pour obtenir jugement.

Mr Langlet, avocat de M. de Girardin. — Mais je ne vois pas à l'audience le prévenu principal, le sieur Leroux de Montgreffier.

M. le substitut Puget, à M. Langlet. — Mais vous n'ignorez pas que ce nom prétendu n'est qu'un pseudonyme.

Me Langlet. — On m'avait pourtant assuré que le sieur Leroux de Montgreffier avait assisté à une partie de l'audience.

Me Faverie. — Je puis dire au tribunal, s'il le désire, le véritable nom de l'auteur de la lettre incriminée.

M. Langlet. — Nommez-le; je désirerais beaucoup le savoir.

Me Faverie. — Il se nomme Falaiseau de Beauplan.

Me Langlet, consultant une note qu'il tient à la main. — Je dois faire connaître que j'ai là un relevé d'assez nombreuses condamnations prononcées contre lui. Cela étant, je me désiste, car je voulais avoir affaire à un adversaire sérieux.

M. le Président, à Me Langlet. —Vous désistez-vous également dans les deux affaires?

Me Langlet. — Oui, monsieur le président.

Dans ces circonstances, et conformément aux conclusions du ministère public, le tribunal renvoie les prévenus des fins de la plainte, et condamne la partie civile aux dépens.

Journaux judiciaires, du 10 décembre 1848.

LEROY (A.-J.), *nom abrév.* [Alexandre-Joseph LEROY DE BACRE, auteur dramatique, ancien officier]. Pour la liste de ses pièces, voy. la « France littéraire » à *Leroy de Bacre.*

LE SAGE (Alain-René). *Ouvrages qui lui sont contestés.*

Histoire de Guzman d'Alfarache, nouvellement traduite (de l'espagnol de *Mateo Aleman*) et purgée des moralités superflues. Paris, Ganeau, 1732, 2 vol. in-12. [4183]

Édition souvent réimprimée.

C'est la troisième transformation du roman d'Aleman. La première est de Jean CHAPELAIN, et elle parut sous ce titre : « les Gueux, ou la Vie de Guzman d'Alfarache, image de la vie humaine » (trad. de l'espagnol). Paris, Le Gras, 1632, 2 part. in-8. La seconde est celle qui a été publiée sous le titre de « la Vie de Guzman d'Alfarache, où l'on voit ce qui se passe sur le théâtre de la vie humaine » (trad. de l'espagnol par Gabr. BREMOND). Paris, Ferrand, 1696; Paris, Ribou, 1719, 3 vol. in-12, et autres éditions depuis. Bremond n'a fait que retoucher la traduction de Chapelain ; la troisième est celle de LE SAGE, 1732. C'est une imitation fort abrégée et très amusante du roman de Mateo Aleman, et supérieure à l'original espagnol, dont elle a fait oublier toutes les traductions antérieures. Dans cette édition, Le Sage avait purgé l'Histoire de Guzman d'Alfarache des moralités superflues qu'y avait laissées, en 1696, Gabriel Brémond, second traducteur de cet ouvrage. L'infatigable ALLETZ a encore abrégé, en 1777, le travail de Le Sage, et l'a publié sous le titre de: les « Aventures plaisantes de Guzman d'Alfarache, tirées de l'histoire de sa vie, et revues sur l'ancienne traduction de l'original espagnol, par Le Sage ». Paris, veuve Duchesne, 1777, 2 vol. in-12.

On a quelquefois contesté à Le Sage d'autres ouvrages que l'Histoire de Guzman d'Alfarache, et qui, comme ce dernier, ne seraient que tirés

et imités de l'espagnol ; ainsi, le *Diable boiteux*, 1707, ne serait qu'une imitation de l'ouvrage qui a pour titre : *el Diablo cojuelo, novella de la otra vida, traduzida a esta*, por Luis Velez de GUEVARA. En Madrid, 1641, in-8. Lenglet du Fresnoy affirmait que le premier volume, publié en 1707, par Le Sage, valait mieux que le second, qui est de 1726; et cela parce que le premier est traduit de l'espagnol, et que le second a été composé par Le Sage. L'*Histoire d'Estevanille Gonzalès*, 1734, 2 vol. in-12, est, de l'aveu de Le Sage, une imitation de l'espagnol, d'après la *Vie de l'écuyer Obrégon*, par Vinc. ESPINEL. Il n'est pas jusqu'à son célèbre roman de l'*Histoire de Gil Blas*, que Bruzen de la Martinière et Voltaire ont prétendu être tiré aussi de celui de Vinc. Espinel que nous venons de citer. Le P. Isla l'attribuait à un autre auteur espagnol. La fausseté de ces allégations a été démontrée péremptoirement pour le *Diable boiteux* et plus particulièrement pour *Gil Blas*, par François (de Neufchâteau) dans une dissertation qu'il a lue à l'Institut, en 1818, sur la question de savoir si Le Sage est l'auteur de Gil Blas, ou s'il l'a pris dans l'espagnol.

LE SAGE (A.). Voy. LAS CASES (de).

LE SAGE DE L'HYDROPHONIE, *pseudon.* [l'abbé DESTRÉS].

Contrôleur (le) du Parnasse, ou Nouveaux Mémoires de la littérature française et étrangère, etc. Berne, 1745, 3 vol. in-12. [4184]

LE SAGE DE SAMINE, *pseud.* [J.-L. BARON, secrétaire perpétuel de l'Académie d'Amiens].

Éloge de M. Du Cange, avec une Notice de ses ouvrages : discours couronné par l'Académie d'Amiens en 1764. Amiens, Godard, (1764), in-12. [4185]

On soupçonna dans le temps Baron, secrétaire perpétuel de l'Académie d'Amiens, de s'être caché sous les noms de LE SAGE DE SAMINE, ou de Le Sage d'Amiens, et avec d'autant plus de probabilité, que Baron avait proposé le sujet du prix. Louis-Antoine-Prosper Hérissant, mort en 1769 dans son cours de licence en médecine, avait envoyé à Amiens son hommage à la mémoire de Du Cange; il eut l'*accessit* : mais l'éloge qu'il avait fait, et qui était vraiment au dessus de son âge, n'a point été imprimé. (*Note communiquée à A.-A. Barbier par L.-T. Hérissant.*)

LESBROUSSART-DEWAELE, *aut. dég.* [J.-B.-Ph. LESBROUSSART, professeur].

Réponse à l'ouvrage de M. de Châteaubriand, intitulé « De Buonaparte, des Bourbons et des alliés ». Paris, les march. de nouv. (Genève, Paschoud), 1814, in-8 de 36 pag. [4186]

Dewaele est le nom de la femme du professeur. Depuis, cet écrivain aussi modeste, ainsi sensé que spirituel, a renoncé à cette désignation qui n'appartenait qu'au commerce ou à des prétentions nobiliaires.

L'ESCARBOTIER (le R. P.). Voy. ESCARBOTIER (L').

LE SÉNÉCHAL (Louis), prêtre, *pseudon.* [René BENOIST, curé de Saint-Eustache, à Paris].

I. Catholique et familière exposition des évangiles d'un chacun jour de carême, et des épîtres des dimanches, etc. Paris, Buon, 1559; et Paris, Nic. Chesneau, 1562, in-8. [4187]

II. Bref sommaire des évangiles pour tous les jours de carême. Paris, Gabr. Buon et Nic. Chesneau, 1562, in-8. [4188]

De Launoy, pag. 782 de son Histoire du collége de Navarre, nous apprend que *René Benoist* a pris ici le nom de *Louis le Sénéchal*. La Croix du Maine a donc eu tort de consacrer à cet auteur imaginaire un article, tom. II, pag. 63 de sa « Bibliothèque française ». Il pourrait s'être aussi trompé en indiquant une édition de ce livre en 1559.

(*Note de M. Boulliot.*)

LESIEUR, *pseudon.* sous lequel il existerait, d'après M. Goizet, rédacteur de la Table du Catalogue de la Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, une ou deux pièces de théâtre de M. P. TOURNEMINE.

LESOURD (Jérôme), *pseudon.* [J.-T.-B. CLAVEL, auteur d'articles dans des journaux].

LESPARAT (madame Adélaïde), *pseudon.* [Anne-Honoré-Joseph DUVEYRIER, connu en littérature sous le nom de *Mélesville*].

I. Oncle (l') rival, comédie en un acte et en prose. Paris, Pillet, 1811, in-8. [4189]

II. Avec MM. *de Rougemont* et *Gentil* : le Prêté rendu, comédie (en un acte et en prose), mêlée de couplets. Paris, Quoy, 1819, in-8. [4190]

Cette pièce ne porte aucun nom d'auteur, mais au moment de sa nouveauté, on les révéla tous trois.

On cite encore comme ayant été joué sous le nom de madame Lesparat, un *Édouard*, opéra qui ne paraît pas avoir été imprimé.

LESPIN (L. B. de), *nom abrév.* [L. BOUBÉE DE LESPIN]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. les « Corrections et Additions de la France littéraire » à *Boubée de Lespin*.

LESTAN (le sieur de), *pseudonyme* [Ant. TEISSIER].

Vie de Galeas de Caracciol (de *Balbano*), mise en français. Lyon, 1681, in-12 ; Amsterdam, 1682, in-16. [4191]

Cette traduction a été faite sur la version latine, Teissier n'ayant pu se procurer l'original italien de Balbano.

L'ESTANG (le sieur de). Voy. ESTANG (L').

L'ESTRANGE (Joseph), *pseudon.* [M. Prosper MÉRIMÉE]. Notice sur Clara Gazul. — Impr. à la tête du prétendu Théâtre de cette femme, 1826, in-8.

LE SUEUR (Jacques), espion honoraire de la police de Paris, et ci-devant employé du ministère de France, en qualité de clairvoyant, dans les Pays-Bas autrichiens, *pseudon.* [Alex.-Louis-Bertrand-ROBINEAU, connu aussi sous le nom de *Beaunoir*, anagramme du sien].

Masques (les) arrachés, ou Vies privées de L.-E. Vander-Noot et Van-Eupen, de S. E. le cardinal de Malines et de leurs adhérents. Londres (Bruxelles), 1790, 2 vol. in-12 de 215 et 219 pag. — Deuxième édition, sous ce titre : les « Masques arrachés, histoire secrète des révolutions et contre-révolutions du Brabant et de Liége ». Amsterdam, 1791, 2 vol. in-12 de 216 et 234 pag. [4192]

Libelle rempli de calomnies et d'obscénités d'un très méprisable auteur. M. l'abbé Janssens a pris les insipides mensonges qu'il renferme pour des relations authentiques.

Baron de REIFFENBERG, « Bull. du biblioph. belge », I, 365.

LESUEUR (l'abbé), chanoine honoraire de la cathédrale, et supérieur du petit séminaire de Soissons, *pseudon.* [l'abbé MERDAT]. Cet ecclésiastique fut autorisé par ordonnance royale à changer son véritable nom en celui de Lesueur ; mais sa famille, qui habite Soissons, a continué à le porter, attendu que l'ordonnance ne concernait que l'ecclésiastique. Pour la liste de ses ouvrages, voy. le tom. V de la « France littéraire » à *Lesueur*.

LÉTOILE (de), *pseudon.* [Philippe-Jacques de LAROCHE].

Saphira, ou l'Épouse d'un jour, mélodrame en trois actes, à spectacle. Paris, Fages, 1817, in-8. [4193]

LE TORT, maître de quartier au collége de la Marche, *pseudon.* [l'abbé de GOURNÉ].

Lettre de M. —, à M. l'abbé Guyot Desfontaines, au sujet de la nouvelle traduction des Œuvres de Virgile. Paris, 1743, in-4 de 14 pag. [4194]

LETUS (Calvidius), *pseudon.* [Claudius QUILLETUS].

Callipaedia, seù de pulchrae prolis habendae ratione, poema didacticon, ad humanam speciem conservandam utile. Lugduni-Batav., 1655, in-4; — Parisiis, 1656, in-8. — Cum autoris vero nomine. Londini, 1708, in-8. [4195]

LEURIE, *pseudon.* [BRAILLARD, avocat d'Angers], auteur d'articles dans le « Journal politique et littéraire de Maine-et-Loire ».

LEUVEN (Adolphe de), *pseudonyme* [le comte Adolphe de RIBBING], auteur dramatique. Pour la liste de ses ouvrages, voy. les « Corrections et Additions de la France littéraire » à *Ribbing*.

LE VAILLANT (François), ornithologiste et voyageur, *aut. supposé* [Casimir VARON].

I. Voyage dans l'intérieur de l'Afrique par le cap de Bonne-Espérance, pendant les années 1780-85 (composé en grande partie et rédigé par *Cas. Varon*). Paris, Leroy, 1790, in-4, ou 2 vol. in-8. — Sec. édit., revue, corr. et considérablement augm. par l'auteur; ornée de figures en taille-douce, dont huit n'avaient pas encore paru. Paris, Desray, an VI (1798), ou 1819, 2 vol. in-8, 15 fr. [4196]

II. Voyage (second) dans l'intérieur de l'Afrique, dans les années 1783-85 (rédigé par *Cas. Varon*, terminé et publié par *Le Grand d'Aussy*). Paris, Jansen, an III (1795), 2 vol. in-4, ou 3 vol. in-8, avec 22 planches. — Nouv. édit., augmentée de la carte d'Afrique, et d'une table générale des matières servant aux deux Voyages de cet auteur. Paris, Desray, an XI (1803), 3 vol. in-8, 21 fr. et avec la carte, 27 fr. [4197]

« Le Vaillant n'a point été le rédacteur de ses voyages; c'est un M. Perron (lisez Varon) qui les a rédigés sur les notes de Le Vaillant, qui était, du reste, un homme fort ignorant. Ce M. Perron (Varon), qui était un pauvre diable, avait fait le voyage d'Italie à pied, allant de ville en ville, conduit par la curiosité, et par l'espoir sans doute de faire sur son chemin rencontre de la fortune ».

Préface envoyée de Berlin, pag. XL.

LE VASSEUR (Toinette), chambrière de Jean-Jacques, *auteur supposé* [le P. MIRASSON, barnabite].

Toinette Le Vasseur....., à la femme philosophe, ou Réflexions sur « Tout le monde a tort » (du P. Abrassevin). 1762, in-12. [4198]

LEVASSEUR (René), de la Sarthe, ex-conventionnel, *apocr.* [Achille ROCHE].

Mémoires de —, ornés du portrait de l'auteur. Paris, Rapilly, 1829, 2 vol. in-8, 15 fr. [4199]

LEVAVASSEUR, *auteur inventé.*

La Bibliographie française est dans des mains trop inhabiles pour qu'on la puisse faire honorer. Le plus souvent ceux qui s'en occupent ne voient que ce qu'il n'y a point à voir : de l'argent pour résultat; d'autres y voient la postérité, et à moins que quelque belle dame, marchande de papier noirci, ne porte ce nom, nous ne savons à quelle autre postérité ils pourraient arriver. Bibliographes mal avisés, comme le disait feu l'abbé Rive, de terrible mémoire, pour tous ces barbouilleurs bibliographes, soyez plutôt maçons. Ce conseil est applicable à plusieurs faiseurs de bibliographies de nos jours.

Un de nos collègues, et qui, par parenthèse, s'est borné à abréger notre « France littéraire », M. Guyot de Fère, dans sa « Statistique des gens de lettres et des savants existant en France.... », 2e édit., *corrigée*, consacre pourtant un article, qui ne nous a pas été pris, à un M. Levavasseur, écrivain à nous fort inconnu, bien que nous en connaissions beaucoup. Cet article, en deux lignes et demie, contient des erreurs si ébouriffantes que nous voulons en faire part à nos lecteurs.

M. Levavasseur (pag. 469 du livre de M. Guyot de Fère) est auteur des « Lettres de Clément XIV et de Fragoletta », nous copions; or, les « Lettres de Clément XIV » et « Fragoletta » sont deux ouvrages bien distincts; le premier, est de M. Henri de LATOUCHE; le second, est de l'*humoriste* allemand HOFFMANN (voy. le n° 3835 de ce livre); 2° de la « Vallée aux loups », qui est encore de M. Henri de LATOUCHE; 3° de « Valida » et de la « Pierre de touche » deux ouvrages qui sont de la marquise d'ÉPINAY.

Mais quel est donc ce littérateur du nom de Levavasseur qui nous a donné de si charmants ouvrages.

Hélas! à la honte de nos bibliographes du jour, M. Guyot de Fère a pris le libraire-éditeur de ces cinq ouvrages pour leur auteur.

Pour Dieu, M. Guyot de Fère, soyez plutôt maçon, si c'est votre métier; mais tenez-vous à travailler pour dame postérité, épicière, alors continuez ainsi, et faites-vous l'un des rédacteurs de la « Littérature française contemporaine » (voy. l'art. *Locataire (un)*).

LEVASSOR, *pseudon.* [LATOUCHE DE FRÉVILLE, député à la première Assemblée nationale]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. les « Corrections et Additions de la France littéraire » à *Latouche de Fréville.*

LEVEN, *nom seign.* [Joseph de TEMPLERI, seigneur de LEVEN]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *Leven.*

LEVER (Charles), *ps.* [H. LORREQUER], nouvelliste anglais.

LEVIER (Charles). Voy. RASIEL DE SELVA.

LEVESQUE DE POUILLY (J.-Simon), membre de l'Académie royale des Inscriptions, *plagiaire* [l'abbé Jean LACOURT, historiographe, mort à Paris, en octobre 1730].

Le Supplément à la « Biographie universelle », tom. LXIX de l'ouvrage, pag. 308-11, article Lacourt, signé L. C. J. (LECATTE-JOLTROIS), nous apprend que Levesque de Pouilly a volé sa *Dissertation sur l'incertitude des quatre premiers siècles de Rome* à Lacourt, dont le manuscrit existe dans la bibliothèque de Reims.

LE VIRLOYS (Ch.-Fr. R.), *nom abrév.* [Ch.-Fr. ROLAND LE VIRLOYS, anc. architecte du roi de Prusse]. Voy. la « France littéraire » à *Roland Le Virloys.*

LEVIZAC (l'abbé de), *nom qualificatif* [Jean-Pont-Victor LECOUTZ, abbé de Levizac]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *Levizac.*

LEWIS, auteur du « Moine », etc., *apocr.* [M. le baron LAMOTHE-LANGON].

Mystères (les) de la tour de Saint-Jean, ou les Chevaliers du Temple, par Lewis, auteur du « Moine », etc.; trad. de l'angl. par le baron de L****. (Composé par le baron *Lamothe-Langon*). Paris, Corbet, 1818, 4 vol. in-12, 10 fr. [4200]

LEWIS, *pseudonyme* [Louis BATISSIER].

Physiologie du Bourbonnais. Moulins, Desrosiers, 1842, in-18, orné de 5 vign., 1 fr. 50 c. [4201]

L'EXCLUSSE (Alexandre de). Voy. EXCLUSSE (L').

L. F. B. le Scrupuleux, *pseudonyme* [BEUZELIN DU HAMEAU].

Observations religieuses sur plusieurs articles de l'Ancien et du Nouveau-Testament, etc. Paris. 1809, in-8 de 53 pag. [4202]

L. F. D. B., *pseudon.* [LE FÈVRE, anc. professeur au collége des Grassins].

Tables alphabétiques, ou Méthode pour faire apprendre aux enfants le sens de ce qu'on lit, tant en latin qu'en françois, en même temps qu'on leur apprend à lire. Paris, Boudot, 1704, in-8. [4203]

Le privilége est accordé au sieur L. F. D. B., c'est-à-dire au sieur LE FÈVRE, ancien professeur au collége des Grassins, qui avertit que cette méthode a paru d'abord dans une petite brochure qui a pour titre : « Ré-

flexions sur la manière d'instruire les petits enfants ». Il parle des « livres faits exprès pour les écoles du diocèse de Mirepoix », et de manière à laisser apercevoir qu'il y a eu part.

A. A. B—R.

L... F... P., *nom déguisé* [l'abbé FANGOUSSE, prêtre].

Réflexions importantes sur la Religion, suivies d'une Lettre à l'auteur du « Système de la Nature » (signée R...). Paris, Debure l'aîné, 1785, in-12. [4204]

Nouveau titre mis à la « Religion prouvée aux incrédules », par un homme du monde (l'abbé Fangousse).

L. G D. R. (madame), *pseud.* [MAUGIN DE RICHEBOURG].

Persile et Sigismonde, histoire septentrionale, tirée de l'espagnol de *Michel de Cervantes*. Paris, Gandouin, 1738, 4 vol. in-12. — Nouv. édit., augmentée de la Vie de l'auteur, par don *Gregorio Mayans y Siscar*, traduite de l'espagnol, avec quelques remarques du traducteur par le sieur D. L. S. (*Daudé*). Amsterdam, 1740, 6 vol. in-12. [4205]

L'abbé Lenglet, dans ses notes manuscrites sur sa « Bibliothèque des romans », soutient que cette traduction est de MAUGIN DE RICHEBOURG, dont on a, ajoute-t-il, d'autres ouvrages du même genre. Cela porte à croire que madame Le Givre de Richebourg à qui cette traduction est attribuée a été a idée par Maugin.

Les personnes qui ont connu cette femme, dit l'abbé de La Porte, doutent même qu'elle soit auteur des ouvrages qui ont paru sous son nom. « Hist. littér. des femmes françaises », tom. IV, pag. 49.

L. H., *pseudonyme* [PHILIPP].

Art (l') iatrique, poème en quatre chants. Paris, 1776, in-12. [4206]

L. H. R. D. (M.), *pseudon.* [l'abbé L.-H. ROUSSEAU, confesseur de madame Adélaïde de France].

Évangile (l'), code du bonheur, ou Recueil de préceptes propres à rendre l'homme heureux sur la terre en le conduisant au Ciel. Trieste, 1800, in-8. [4207]

L'HOPITAL (le chancelier), *apocryphe* [Louis-Pierre BÉRENGER].

Quatre (les) États de France, poème patriotique, traduit librement du chancelier de l'Hôpital. [4208]

Impr. à la fin des « Nouvelles Pièces intéressantes, servant de supplément à tout ce qu'on a publié sur les États Généraux et sur l'éducation

des princes destinés à régner ». (Publiées par L.-P. Bérenger). 1789, 2 vol. in-8.

Bérenger avait prié un ancien professeur de Bourges, nommé Mouzon, de mettre en vers latins l'ouvrage imprimé sous le nom de L'Hôpital. Le professeur en fit la promesse; mais il est mort vers l'année 1797, sans l'avoir remplie. On a de Mouzon quelques bons morceaux de poésie latine.

A. A. B—R.

LIANCOURT (le duc de), *nom nobiliaire* [de LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *La Rochefoucauld*.

LIBRAIRE (UN), *auteur déguisé* [P. CHAILLOT jeune, impr.-libraire, à Avignon].

Manuel du libraire, du bibliothécaire et de l'homme de lettres. Ouvrage très utile aux bibliophiles, et à tous ceux qui achètent des livres. Avec cette épigraphe : Il serait à désirer pour la république des lettres, que les libraires fussent savants ou que les savants fussent libraires. (De l'impr. de P. Chaillot jeune, à Avignon). Avignon, madame Bousquet-Offray, et Paris, Roret, 1828, in-18 de 216 pag. [4209]

Petit volume qui traite de toutes les connaissances nécessaires pour former un véritable libraire.

Une courte *préface* de l'auteur, et que nous reproduisons, prouve chez lui une bonne foi et une modestie peu communes parmi les compilateurs.

« Peu jaloux de la gloire de l'invention, j'ai puisé, je le déclare hautement, dans tous les ouvrages qui m'ont convenu pour faire ce petit Manuel. Je l'ai composé pour ainsi dire avec des ciseaux : c'est pourquoi, je prie tous ceux qui le liront de ne pas *crier au voleur*, parce que, peut-être, ils y trouveront des choses qu'ils auront lues dans d'autres livres ».

« De même que les libraires choisissent les meilleurs auteurs pour les imprimer ; les bouquinistes les plus rares Elzevirs, pour en faire des collections, et les bibliomanes les plus belles reliures pour en garnir les rayons de leur bibliothèque, de même, j'ai tâché de rassembler tout ce qui m'a paru propre à l'instruction des libraires, et à piquer la curiosité des gens de lettres et des amateurs ».

« Si toutefois cet ouvrage n'est pas du goût du public, il aura le sort de beaucoup d'autres ; on le portera à l'épicier, ou bien il servira de gardes à des volumes qui ne valent pas mieux que lui. »

LIBRAIRE CHAMPENOIS (UN), *auteur déguisé*.

Lettre d' — à son confrère de Paris. A.-s.-A., le 18 octobre

1848. Troyes, assoc. typogr. de Lépine, Laffrat et Cie, 1848, in-8 de 4 pag. [4210]

Contre un article de « l'Illustration » favorable à la loterie que les libraires de Paris ont essayé de faire en 1848.

Cet écrit est signé G....r, libraire à Arcis-sur-Aube, mais on l'attribue à M. Fouque, libraire, ou à M. Varin-Thierry.

LIBRAIRE-ÉDITEUR (UN), *auteur déguisé* [J.-R. TARDIEU, associé de la maison Jules Renouard].

Lettre (nouv.) aux éditeurs de Paris sur la création d'une institution du crédit pour la librairie. Paris, chez tous les libraires et au Cercle, novembre 1848, in-8 de 15 pag. [4211]

Réponse très judicieuse à une précédente « Lettre aux éditeurs de Paris sur la création d'une institution de crédit pour la librairie » par M. Ch. Laboulaye. Le libraire-éditeur établit que la librairie n'a jamais manqué de crédit ; mais qu'elle a souvent manqué de débouchés ; les crises politiques et la contrefaçon ont été et sont encore ses plus mortels ennemis.

Cette Réponse est terminée par un *post-scriptum*, renfermant une idée qui fait trop d'honneur à son auteur pour ne pas l'enregistrer ici.

« Il est trop vrai que l'industrie est une lutte ; l'activité, l'intelligence, la conduite, la fortune, le hasard quelquefois, nous en convenons, donnent l'avantage ; il en sera de même tant que le niveau de l'égalité absolue n'aura pas annulé toute liberté. Dans une lutte, il y a *malheureusement* des vaincus. Au lieu de pousser les imprudents à des entreprises aventureuses qui feraient de nouvelles victimes, que ne vous occupe-t-on de ces vaincus de votre industrie? N'est-ce pas là un but digne de votre cœur ? Vous avez vu quelquefois autour de vous des vieillards qui, après une longue carrière commerciale, sont restés sans ressources, ou isolés, ou avec une famille à élever. Souvent le *malheur* seul les a réduits à cette extrémité, leur probité est connue, leur réputation est restée intacte; quelques confrères auxquels ils s'adressent avec crainte leur donnent une assistance passagère. Ne vous appartient-il pas de prendre sous votre protection ces invalides de la librairie, en affectant à une *caisse de secours*, une partie de la cotisation du Cercle, grossie d'une première souscription volontaire, augmentée successivement du produit de quelques fêtes, de quelques *tombolas* particulières, et peut-être d'un léger impôt sur ces parties de whist ou de billard qui étaient, dites-vous, votre but primitif ? »

« C'est pour une telle entreprise que l'association est une grande force, que l'*unanimité* est assurée, que le sacrifice est faible pour chacun et le résultat bien grand et bien agréable pour tous. C'est ce qui peut donner à votre Cercle la consécration, l'animation et les conditions de durée qui lui manquent ; c'est ce qui appellera quelquefois vos familles, car le goût des réunions peut passer, le sentiment de la charité (1) est inaltérable ;

---

(1) *Charitas*, c'est l'amour qui soutient et relève, non la pitié qui humilie.

c'est un souvenir pour celui qui souffre, au milieu de vos réunions confortables. C'est pour la distribution de pareils secours qu'un *conseil* choisi par vous, et peut-être secondé par vos familles, aurait *plein pouvoir*; c'est enfin ce que vous pourrez appeler « l'assurance la plus parfaite de toutes », l'assurance mutuelle des producteurs au profit de ceux qui ne peuvent plus produire et qui ne peuvent plus vivre ».

Hommage soit rendu à celui qui a pris l'initiative d'une aussi généreuse idée!

LIBRE-MONT et LIBREMONT (Pierre), pamphlétaire socialiste.

I. Défense des insurgés de juin, adressée au citoyen Armand Marrast, président de l'Assemblée nationale. Paris, Lévy, place de la Bourse, n° 13, 1848, in-fol. de 2 pag. [4212]

II. Lettre à Ledru-Rollin, futur président de la République. Paris, le même, 1848, in-fol. de 2 pag. [4213]

III. Louis-Napoléon Bonaparte au théâtre de Guignolet. Grrrande parade impériale aux Champs Élysées. (En trois tableaux). Paris, le même, 1848, in-fol. de 2 pag. [4214]

LICENCIÉ DE LA MAISON ET SOCIÉTÉ DE SORBONNE (UN), *aut. dég.* [l'abbé LE PAPPE DE TREVERN, depuis évêque, d'abord d'Aire, ensuite de Strasbourg].

Discussion amicale sur l'établissement de la doctrine de l'Église anglicane, et en général sur la réformation, rédigée en forme de lettres écrites en 1812 et 1813. Londres, impr. de R. Juigné, 1817, 2 vol. in-8. [4215]

Réimprimé en 1824 et 1829, avec le véritable nom de l'auteur, et l'indication de sa qualité.

L'auteur a ajouté à la 3e édit. de son ouvrage, une « Défense de la Discussion amicale, en réponse aux difficultés du romanisme de M. Stanley Faber ». Par l'évêque de Strasbourg. Paris, Potey, 1829, 1 vol. in-8 que l'on peut se procurer séparément pour compléter les deux précédentes éditions.

LICENCIÉ EN SORBONNE (UN), *aut. dég.* [l'abbé LE CLERC, sulpicien].

Dissertation touchant l'auteur du symbole *Quicumque*, etc. Lyon, P. Bruyset, 1730, in-12 de 54 pag. [4216]

Ce titre a été pris sur un exemplaire portant le nom de l'auteur écrit par lui même, et enrichi de plusieurs notes de sa main, qui nous apprennent que cet écrit a été imprimé sans sa participation. Il prétend y prouver que le symbole *Quicumque* est de *S. Athanase*.

M. de Monmerqué, éditeur soigneux des « Lettres de madame de Sévigné » et des « Mémoires de Coulange », a bien voulu me faire cadeau de cet exemplaire. A. A B—R.

LICENCIÉ EN DROIT (UN), *pseudonyme* [l'abbé de LA PORTE].

Inscription en faux contre le texte cité sous le nom de M. Bossuet dans la « Réclamation » de l'assemblée du clergé. 1761, in-12. [4217]

LICENCIÉ EN DROIT (UN), *auteur déguisé* [LE TERTRE JULIEN].

Précis historique sur l'origine, les changements du droit romain, et sur son introduction en France. Caen, P.-G. Leroux, 1811, in-12. [4218]

LICHIARDUS (Joan.-Bapt.), *pseudonyme* [Stephanus TABOUROT].

Carcasanga Rey Strosuysso-lansquenetorum, per magistrum Joan. Baptistam Lichiardum recatholicatum, spaliporcinum poetam (Stephanum Tabourot). Cum responso, per Joannem Cransfeltum, Germanum (Steph. Tabourot). Parisiis, 1588, in-12. [4219]

Remarques de Joly sur Bayle, pag. 48.

LICINIUS (Marcus), *pseudon.* [Aegidius MENAGIUS].

Vita M. Gargilii Mamurræ, scriptore Marco Licinio (Ægidio Menagio). Lutetiæ, 1642. — Macrini parasito-grammatici ΗΜΕΡΑ in quatuor partes divisa (auctore Carolo Feramusio). In-4. [4220]

Réimprimées dans « l'Histoire de P. de Montmaur », par de Sallengre.

LIÉGEOIS (UN), *aut. dég.* [l'abbé RANSONNET, alors chanoine de Saint-Pierre de Liége].

Anecdote prophétique de Mathieu Laënsberg, traduite fidèlement du gaulois, par — : pour résister aux fureurs posthumes du « Journal encyclopédique » contre Liége. Liége, veuve Barnabé, 1759, in-12. [4221]

LIÉGEOIS (les), les Tournaisiens et les Montois, *pseudonyme* [René-Hub.-Ghisl. CHALON, de Mons].

Pétition des —. Mons, 1844, in-4. [4222]

Cette facétie a été non seulement annoncée mais encore reproduite par M. de Reiffenberg, dans le tom. Ier, pag. 137-38 de son excellent recueil de bibliophilie, le « Bulletin du Bibliophile belge ». Annonce et Pétition, le tout ensemble étant très court, nous en gratifierons nos lecteurs.

La Grammaire flamande par-devant la Chambre des représentants. — « Les débats singuliers dont la Chambre des représentants vient d'être le théâtre ont inspiré à un homme d'esprit l'idée de la facétie suivante, qui nous semble très propre à ouvrir les yeux sur le ridicule et même sur le danger de ces oiseuses discussions ».

Pétition... « Messieurs. Les limites naturelles des peuples, ce ne sont point les rivières et les montagnes, mais les langues. Entre les Flamands et les Hollandais, cette limite consiste, ou consistait, à mettre *de* au lieu de *den* et deux *i* au lieu d'un *y*; précieuse et formidable barrière que M. le ministre de la justice a eu l'imprudence de briser par un arrêté *inqualifiable* ! »

« Ce que l'honorable M. de Foere a fait pour le *brugeois*, en venant à votre barre dénoncer ce fatal arrêté, nous venons aujourd'hui, nous Liégeois et Wallons, le faire pour nos langues ; *ces langues que nous avons* aussi *sucées dès l'enfance*, et que *nous ne sommes nullement disposés à nous faire arracher* ».

« S'il importe, Messieurs, de nous prémunir contre toute envie qu'aurait la Hollande de *regober* les provinces flamandes, à plus forte raison avons-nous à craindre pour nous du côté de *notre mère-grand*, la France, qui a la mâchoire bien autrement forte, les dents bien autrement longues et l'appétit bien plus vorace que cette vieille Néerlande hydropique et cacochyme ».

« Aussi, tout bon patriote wallon ou liégeois doit rompre de ce jour avec la langue de Racine et de Voltaire, à peine d'être traité de *factieux* ou d'*intrigant* ».

« Revenons-en une bonne fois, et dans l'usage ordinaire de la vie, et dans les actes du gouvernement, à ce Liégeois si pur, dont M. de Chenedollé a, à jamais, fixé les règles dans son immortel *Théâte ligeois*, à ce montois classique dont la traduction des fables de La Fontaine de l'abbé Le Tellier (aussi un abbé) offre un modèle irréprochable ».

« Que le gouvernement donne l'exemple en publiant les lois dans quarante ou cinquante idiômes locaux qui tous ont des droits égaux à votre sollicitude : déjà vos discussions peuvent en cela servir de modèle ».

« Nous comptons, Messieurs, et sur l'appui de l'honorable M. de Foere et sur celui du vénérable M. Verhægen. Ils s'empresseront, sans doute, tous les deux, de saisir l'occasion précieuse (que nous leur offrons de bien bon cœur), celle de..... *faire aller leur langue* ».

Suivent les signatures.

LIEUTENANT-GÉNÉRAL (UN), *aut. dég.* [le comte Pierre Du Pont, connu aussi sous le nom de *Du Pont de l'Étang*, lieutenant-général].

Odes d'*Horace*, traduites en vers français (avec le texte latin en regard). Paris, Gosselin, au Palais-Royal, 1836, in-8, 6 fr. [4223]

LIGNAC (de), *nom patrimonial* [l'abbé Joseph-Adrien Lelarge

DE LIGNAC]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire », à *Lignac.*

LIGNAGE (l'abbé de), *pseudon.* [l'abbé de VILLARS].

Réflexions sur les constitutions de l'abbaye de la Trappe. Villefranche, 1678, jouxte la copie imprimée à Paris chez L. Billaine, en 1671, in-12. [4224]

Dans l'extrait du privilége de l'édition de Paris, on lit le nom de l'abbé de LIGNAGE. A en croire le Dictionnaire de Moreri, l'abbé de VILLARS se serait caché sous ce nom.

LIGNEVILLE (Eugène-François, marquis de), rhétoricien pensionnaire au collége de la compagnie de Jésus, *auteur supposé* [le P. LESLIE, jésuite].

Abrégé de l'histoire généalogique de la Maison de Lorraine. Commercy, H. Thomas, 1743, in-8 de 228 pag. [4225]

Note manuscrite de la main même du P. Leslie, communiquée par M. Le Rouge, amateur de livres. Voyez d'ailleurs « l'Abrégé chronologique de l'Histoire de Lorraine », par Henriquez, tom. Ier, pag. 442 et 475.

A. A. B—R.

LIGTDAL (Karel van), *pseudon.* [Honoré-Gabriel RIQUETTI, comte de MIRABEAU].

Despotisme (le) de la maison d'Orange prouvé par l'Histoire. En Hollande (1788), in-8. [4226]

L. I. L. B. G. N., *aut. dég.* [LES ISLES LE BAS, gentilhomme normand].

Travaux (les) de Jésus. Paris, Du Pont, 1677, in-12. [4227]

LILLOIS (UN), natif de Lille, *aut. dég.* [André-Joseph PANCKOUCKE.

Bataille (la) de Fontenoy, poème héroïque en vers burlesques. Lille, 1745, in-8 de 48 pag. [4228]

L'Avertissement est signé Platiau, Lillois.

LINGERVILLE (de), *nom abrév.* [L.-P.-N.-M. LEPAGE DE LINGERVILLE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *Lepage de L.*

LIMBURG, *pseudonyme* [Léonard LE MAIRE].

Il a publié contre le ministre Du Moulin un ouvrage, auquel il a été répondu par une Justification de M. Du Moulin contre les impostures de Léonard Le Maire, dit Limburg; par D. M. D. S. E. (Pierre Du Moulin, le père). Charenton, L. Vendôme, 1640, in-8; —Genève, P. Chouet, 1659, in-8. Nous n'avons pu retrouver le titre de l'ouvrage de Léonard Le Maire.

LIMERNO PITTOCO, di Mantova, *pseudon.* [le R. P. Théophile FOLENGO, moine bénédictin de Mantoue].

Orlandino (l'). Nuovamente stampato, diligentemente corretto ed arrichito di annotazioni. Londra (Parigi, Molini), 1773, in-12. [4229]

Ce poëme parut pour la première fois en 1526; il a été souvent réimprimé, mais l'édition de 1650 passe pour la meilleure. Seulement il faut savoir qu'il existe deux éditions de « l'Orlandino », toutes deux du même imprimeur et de la même année; la mauvaise avec le nom d'Agostino Bindoni, imprimeur, a encore pour marque ces trois initiales Z. A. V. qui ne sont pas à la bonne.

L'idée de ce poëme fut suggérée à Théophile Folengo par les critiques amères auxquelles furent en butte ses « Macaroniques », dont le style et la licence qui s'y faisaient remarquer, trouvèrent de nombreux adversaires. Le nouveau nom de LIMERNO qu'il prit dans cette occasion, n'est que l'anagramme de son premier pseudonyme MERLINO, et le mot de PITTOCO exprime fort bien l'état de dénuement où il était souvent réduit. Lorsque, plus tard, il se fut converti, il donna une nouvelle édition de « l'Orlandino », en sept chants, au lieu de huit qu'il avait dans le principe, et avec des corrections et des suppressions considérables, surtout dans le dernier chant.

LIMIERS (Henri-Philippe de), *plagiaire* [LE GALLOIS].

Idée générale des études, de leur choix, but et règles, avec un état des bibliothèques, et le plan pour en former une bien curieuse et bien ordonnée. Amsterdam, Châtelain, 1713, in-12. [4230]

Cet ouvrage est une copie presque entière du « Traité des plus belles bibliothèques de l'Europe », par LE GALLOIS. Paris, 1680, in-12, qui n'est lui-même qu'une traduction abrégée de l'ouvrage latin de *de Bibliothecis*, par LOMEJER.

Il a été réimprimé dans la « Science de l'homme de cour », édition de la même année, en 3 vol. in-12, ainsi que dans celle de 1716, en 4 vol.

LINIÈRE, *nom abrév.* [François PAYOT DE LINIÈRE, poëte satirique]. Voy. son article dans la « France littéraire » à *Linière*.

LINNY-BABAGOR, *anagr.* [le comte LIBRI-BAGNANO, conseiller intime du roi des Pays-Bas].

Réponse d'un Turc à la Note sur la Grèce de M. le vicomte de Châteaubriand, membre de la Société en faveur des Grecs. Avec cette épigraphe :

> Ta secte, en ses fureurs, fut-elle moins cruelle?
> Vit-on le calviniste, au pied de ses autels,
> Armer les Ravaillac, les Clément, les Châtels?
> A-t-il, pour engloutir un sénat et son maître,
> Sous les voûtes d'un cloître entassé le salpêtre?

Et pour perdre un César qu'un prêtre avait proscrit
Méla-t-il le poison au sang de Jésus-Christ ?

VIENNET, *Épître à l'abbé de La Mennais.*

Bruxelles, impr. de Hayez. — Au dépôt de la librairie de Baudouin, août 1825, in-8 de 76 pag. [4231]

Cette Réponse a été réimprimée sur la première édition faite à Paris. Le titre des éditions subséquentes a été changé en celui d'*Appel*; mais à cela près, l'ouvrage est le même mot pour mot.

Derrière le titre de l'édition que nous citons, on lit :

Cent exemplaires de cet écrit sont mis par son auteur, moitié à la disposition du comité en faveur des Grecs, l'autre moitié à celle de la commission pour les inondés du royaume.

Signé : GRIGON, éditeur.

LIONASTRE (de), *nom abrév.* [SCHER DE LIONASTRE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *Scher de L.*

LIPMANN (Moïse), *pseudon.* [BUSCHENTHAL, israélite], traducteur hébraïsant d'une Ode à Bonaparte, premier consul, conservé pour la troisième fois à la France. Composée en latin, et traduite en français et en allemand par *Geoffroy-Jacques Schaler.* Strasbourg, an IX. — Nouv. édit., enrichie d'une traduction en hébreu par —. Roedelheim, W. Heidenheim et B. Baschwitz (1802), in-8 de 32 pag.

LISIO, l'un des nombreux pseudonymes sous lequel a écrit Henri BEYLE. Voy. la Notice sur cet écrivain par M. Albert Aubert, dans le « Constitutionnel » du 23 février 1846.

LISSET-BENANCIO (maître), *pseudon.* [Sébastien COLIN, médecin].

Déclaration des abus et tromperies que font les apothicaires, fort utile et nécessaire à un chacun studieux et curieux de sa santé, composée par —. Tours (Poitiers), Mathieu Chercelé, in-16 ; — Lyon, Michel Jove, 1556, in-16. [4232]

Pierre PALISSY répondit à cet ouvrage sous le nom supposé de P. BRAILLIER, et sous ce titre :

Déclaration des abus et ignorances des médecins, qui est une réponse contre le livre de Lizet (Lisset) Benancio, médecin. Rouen, Th. Mallard, 1557; Lyon, Michel Jove, 1557, in-16.

LISTENER (Richard), *pseudonyme* [Charles MÉNÉTRIER].

I. Avec MM. Saint-Yves [*Déaddé*] et (*Xavier*) *Veyra* : le Maugrabin, drame mêlé de chants, imité d'une chronique du quinzième siècle. Paris, Marchant, 1836, in-32, 15 c. [4232*]

II. Avec M. *Xavier* [*Veyrat*] : le Cœur d'une mère, comédie-vaudeville en un acte. Paris, Pesron, 1836, in-18, 30 c. [4233]

III. Nabad (le), ou la Sœur des anges, comédie en un acte, mêlée de chants. Paris, Pesron, 1837, in-18, 50 c. [4234]

IV. Arthur de Bretagne, épisode de l'Histoire d'Angleterre (1202), en un acte, mêlé de chants. Paris, Pesron, 1841, in-18, 50 c. [4235]

V. Un bal d'enfants, comédie-vaudeville en un acte. Paris, J. Pesron, 1841, in-18, 50 c. [4236]

VI. Enfants (les) d'Armagnac, épisode de l'Histoire de Paris, 1418, en un acte, mêlé de chants. Paris, Pesron, 1842, in-18, 50 c. [4236*]

Les cinq dernières pièces ont été représentées au Gymnase des enfants, ouvert en 1832, dans le passage de l'Opéra, sous la direction de M. Aug. de Monval, dit Saint-Hilaire, lequel Gymnase a brûlé en 1845, et n'est pas sorti de ses cendres.

D'après la « Table générale du Catalogue de la Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne », rédigée par M. Goizet, il existerait une autre pièce imprimée de M. Ch. Ménétrier, sous le même pseudonyme, jouée sur le théâtre de la Porte Saint-Antoine ; mais nous n'avons pu en retrouver le titre dans la liste des pièces imprimées de ce théâtre, et en voilà la raison : c'est que cette pièce, « le Maugrabin », ne rappelle en rien le tiers de collaboration que M. Ch. Ménétrier a eu à cette pièce.

LISTONAY (de), *pseudon.* [de VILLENEUVE, ancien directeur des finances de la Toscane].

Voyageur (le) philosophe dans un pays inconnu aux habitants de la Terre. Amsterdam, 1761, 2 vol. in-12. [4237]

Les auteurs des « Annales typographiques » de l'année 1762, tom. II, pag. 165, soupçonnèrent le médecin Tiphaigne d'être l'auteur de cet ouvrage ; mais la « France littéraire » de 1769 l'attribue d'une manière positive à M. de Villeneuve. A. A. B—R.

LISY (de), *nom patrim.* [E. CHAILLOU DE LISY]. Voy. son article dans la « France littéraire » à *Chaillou de L.*

LITTÉRATEUR QUI N'EST D'AUCUNE ACADÉMIE (UN), *auteur déguisé.*

Pégase (le) de Voltaire, ou Correspondance ultramontaine, contenant des lettres de cet homme illustre et celle d'un Français libre ; ouvrage patriotique, périodique, véridique, critique, philosophique, politique, littéraire et moral. Paris, au bureau du « Pégase de Vol-

aire », madame Delaplanche, rue du Roule, n° 17, 1790, in-8. [4238]

Cet ouvrage périodique, qui n'a vraisemblablement eu qu'une existence éphémère, mais dont il existe au moins un premier numéro ainsi que nous le prouve le prospectus même que nous trouvons dans les « Annonces de bibliographie moderne », de Lavillette, 1790, tom. II, pag. 98-100, et que nous reproduisons ici, comme exemple de charlatanisme de toutes les époques, sous le prétexte de Voltaire !

« Cet ouvrage, écrit avec gaîté, liberté, vérité, contiendra des anecdotes qu'on ne trouve point ailleurs. L'auteur y joindra des traits de la vie privée du grand homme dont il emprunte le nom, et publiera des lettres originales qui ont trouvé, dans les entraves de la presse, un obstacle à leur publicité. Les correspondances les plus étendues mettent cet ouvrage dans le cas de publier des premiers les nouvelles politiques de la France et de l'Europe. Les décrets de l'Assemblée nationale s'y trouveront en entier, ainsi que tout ce qui concerne les municipalités des provinces; les nouvelles littéraires, l'annonce des livres nouveaux, dont on aura remis un exemplaire au bureau. Tout ce qui intéresse les progrès des sciences, des arts, des métiers, les découvertes nouvelles, le commerce, l'agriculture, l'histoire naturelle, y trouveront place tour à tour. Il sera indiqué, sous le titre de chaque vue patriotique, tout ce qui intéresse les citoyens. On donnera, sur l'éducation, une suite d'idées neuves et utiles, ouvrage en vers, en prose, énigmes, logogryphes, charades, spectacles de Paris et des provinces, pièces nouvelles, débuts, causes célèbres, gardes nationales de France, et tout ce qui se trouve dans les autres journaux, dont on donnera aussi un extrait général, par supplément, sous le titre de nouvelle encyclopédie, de tous les journaux, sera réuni dans le « Pégase de Voltaire ».

Quelle signification avait, nous le demandons, le nom de Voltaire dans cet énorme salmigondis.

Il devait paraître deux numéros par semaine de deux feuilles ou 32 pag. in-8.

Le prospectus que nous venons de transcrire términe ainsi : le premier numéro de ce journal sera distribué gratis à ceux qui voudront en prendre connaissance. On le trouve chez madame Delaplanche, où l'on peut l'envoyer chercher. Ce qui prouve qu'un premier numéro de ce recueil a paru.

LIVONIEN (UN), *auteur déguisé* [SCHULTZ].

Voyage en Pologne et en Allemagne fait en 1793; trad. de l'allem. (par *J.-B.-B. Eyriès*). Bruxelles et Paris, 1807, 2 vol. in-8. [4239]

Voyez un compte-rendu de ce « Voyage » dans le « Magasin encyclopédique », treizième année, 1808, tom. Ier, pag. 226.

LIVONIÈRE (de), *nom abrév.* [Claude POCQUET DE LIVONIÈRE].
Voy. son article dans la « France littéraire » à *Livonière*.

LIVOY (le P. de), *nom patrim.* [le P. Thimothée HUREAU DE LIVOY, barnabite]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *Livoy.*

L. L., *auteur déguisé* [Léonce GUILHAUD DE LAVERGNE], auteur d'articles de critique insérés dans la chronique de la « Revue du Midi », qui a commencé à paraître en 1833.

L. Le M., *plagiaire* [SPENCER].

Académie des grâces (traduction libre du dialogue anglais de *Spencer* sur la beauté, suivie d'une « Lettre sur la jalousie »). Paris, aux dépens de la Société (Hollande), 1755, in-12. [4240]

On trouve dans la « Lettre sur la jalousie », la romance de « Gabrielle de Vergy », 1752.

L. L. M. P. de P., *auteur déguisé* [l'abbé LE MARCHAND, prêtre de Paris].

Entretiens sur différentes questions de physique, au C. de R. Rennes, 1778, in-12. [4241]

L. M., *auteur déguisé* [A.-J. LE MIÈRE D'ARGIS].

Code (nouveau) criminel de l'Empereur, publié à Vienne, le 15 janvier 1787; traduit de l'allem. Paris, Hardouin et Gattey, 1787, in-8. [4242]

L. M. (M.). Voy. MAI.

L... M... A... B... DE C... (mademoiselle), *aut. dég.* [mademoiselle L.-M.-A. BARBEREUX, de Châteaudun].

Geneviève, ou la Grande chaumière. Paris Egron, 1816, 3 vol. in-12, 6 fr. [4243]

L... M... B..., armateur, *pseudon.* [Louis PRUDHOMME, libraire, à Paris].

Voyage à la Guiane et à Cayenne fait en 1789 et années suivantes, contenant la Description géographique de ces contrées, l'histoire de leur découverte, les possessions des Français, des Hollandais, des Espagnols et des Portugais dans cet immense pays; le climat, les productions de la terre, les animaux, les noms de rivières, celui des différentes nations sauvages, leurs coutumes et le commerce le plus avantageux qu'on peut faire; les particularités les plus remarquables de l'Orénoque et du fleuve des Amazones; des observations, 1° pour entrer dans le port de Cayenne, et y bien

mouiller ; 2° pour en sortir en évitant tous les dangers ; 3° les distances et les routes des principaux lieux de la Guiane, les vents qui règnent sur les côtes. Suivi d'un vocabulaire français et galibi des noms, verbes et adjectifs les plus usités dans notre langue, comparée à celle des Indiens de la Guiane, pour se faire entendre relativement aux objets les plus nécessaires aux besoins de la vie. Ouvrage orné de cartes et de gravures. Paris, L. Prudhomme, an VI (1798), in 8, 5 fr. [4244]

L. M. DE C... C. (M.), *aut. déguisé* [M. le marquis de CULANT-CIRÉ].

Recueil de fables, contes, épigrammes et pensées diverses de —. La Haye, 1767, in-12. [4245]

Réimpr. en 1786, in-8, avec le nom de l'auteur.

L. M. D. L***. Voy. LANGLE (le marquis de).

L. M. D. P. (M.), *pseudonyme* [de PRECHAC].

Relation d'un voyage fait en Provence, contenant les antiquités les plus curieuses de chaque ville, et plusieurs histoires galantes. Paris, Barbin, 1683, 2 part. in-12. [4246]

L. M. D. V., *pseudonyme* [l'abbé L.-Mayeul CHAUDON].

Bibliothèque d'un homme de goût, ou Avis sur le choix des meilleurs livres écrits en notre langue, sur tous les genres de sciences et de littérature. Avignon, Joseph Blery ; — Amsterdam, 1773, 2 vol. in-12. [4247]

L'abbé de LA PORTE s'est emparé de cet ouvrage, et l'a publié de nouveau en 1777, avec beaucoup d'augmentations, sous le titre de « Nouvelle Bibliothèque d'un homme de goût », 4 vol. in-12.

M. Chaudon, dans la correspondance que j'ai entretenue avec lui pendant les sept ou huit années qui ont précédé sa mort, a bien voulu me faire l'histoire de la première édition de cet ouvrage. Il s'en était occupé dès l'âge de vingt ans ; ce n'était alors qu'un abrégé de la « Bibliothèque française » de l'abbé Goujet. Il avait prié ce littérateur de permettre qu'il se livrât à ce travail ; le savant bibliographe exhorta M. Chaudon à le continuer, en lui disant qu'il ferait honneur à l'ouvrage et à l'auteur.

D'autres études, et surtout celle de l'Histoire et de la Chronologie, ayant détourné M. Chaudon de cet abrégé, l'un de ses frères, ex-oratorien, mort en 1800, se chargea de ce travail ; quand il l'eut fini, il pria son aîné de revoir et de compléter l'ouvrage. M. Chaudon composa donc plusieurs chapitres, qu'il est facile de reconnaître par un style plus serré et plus concis que celui des autres ; il fit plus, il fournit à la moitié des frais de l'impression

Dans le temps que l'abbé de La Porte s'appropria la « Bibliothèque d'un homme de goût », M. Chaudon en préparait une édition, dans laquelle les jugements étaient revus avec soin.

Ce fut M. Desessarts qui donna en 1798 cette nouvelle édition, mais sans améliorer l'ouvrage; cependant, le besoin des livres élémentaires, qui se faisait sentir à cette époque, procura un débit rapide à la « Nouvelle Bibliothèque d'un homme de goût ». Comme je m'étais occupé dès ma jeunesse d'augmenter l'édition de 1777, je proposai en 1808, à M. Desessarts, de me charger de la rédaction d'une édition entièrement refondue de ce même ouvrage; j'en ai publié successivement cinq volumes. Il me reste à traiter la partie des sciences naturelles, morales et politiques.

A. A. B—R.

L. M. D. L. V. R. D. S. T., *aut. dég.* [la mère de la Vierge, religieuse de Saint-Thomas].

Poème sur la grâce, selon les sentiments de S. Augustin, expliqués par M. Le Moine, composé par —. Paris, Martin, 1654, in-4. [4248]

L. M. D. M., *pseudonyme* [LA MOTHE, dit de LA HODE, ex-jésuite].

Vie (la) de Philippe d'Orléans, régent du royaume de France. Londres, 1737, 2 vol. in-12. [4249]

L. M. N., *pseudonyme.*

Voyage du tour du Monde, trad. de l'italien de *Gemelli Carreri.* Paris, Ganeau, 1719, 6 vol. in-12. [4250]

Le libraire Martin me paraît être le premier qui, dans le Catalogue des livres de Bellanger, publié en 1740, attribua à Le Noble cette traduction, imprimée huit ans après la mort de ce fécond écrivain; il a été suivi par de Bure dans sa « Bibliographie instructive », et par tous les rédacteurs de « Dictionnaires historiques ». Mais il est à remarquer que les écrivains du temps les plus exacts laissent cette traduction sous le voile de l'anonyme : je puis citer Le Clerc, dans sa « Bibliothèque ancienne et moderne »; le « Journal des savants »; l'abbé Lenglet, dans sa « Méthode pour étudier l'Histoire »; l'abbé Prévost, dans le tom. V de son « Histoire générale des Voyages », édition in-4. Il est aussi à observer que Grosley, dans ses « Illustres Troyens », n'attribue pas cette traduction au sieur Le Noble. Sur le frontispice de la seconde édition, publiée en 1727, on lit par *M. L. N.* Peut-être est-ce cet ordre de lettres initiales qui aura donné à Martin l'idée de présenter Le Noble comme traducteur de ce « Voyage ». Il est plus probable que Dubois de Saint-Gelais est ce traducteur. Voy. son article dans le « Moréri » de 1759.

A. A. B—R.

L. M. P. (le ministre prisonnier), *auteur déguisé* [de WICQUEFORT].

Mémoires touchant les ambassadeurs et les ministres publics. Rouen, 1677, in-12. [4251]

On y ajoute : « Réflexions sur les Mémoires pour les ambassadeurs, et réponse au ministre prisonnier (par GALARDI). Villefranche, P. Petit, 1677, in-12.

Ce dernier ouvrage a été inséré dans le « Traité de l'ambassadeur », par de Wicquefort, 2 et 3 vol. in-4.

L. N. D. C. (M.), prêtre, *pseudonyme* [Ant. LE MAISTRE].

Traduction de deux excellents traités de S. *Bernard*, l'Échelle du cloître, l'Apologie à Guillaume, abbé de Saint-Thierry. Paris, Ch. Savreux, 1650, in-12. [4252]

Voy. « Moréri ».

L. N. T. D. B., *auteur déguisé* [de BUSSY], ancien instituteur.

Fata Telemachi, Ulyssis filii, auctore *Fénelon* in latinum versa, curante —. Parisiis, Delalain, 1819, in-12. [4253]

Le texte français est en regard.

LOBON DE SALAZAR (don Francisco), *pseudon.* [le P. Juan ISLA, jésuite espagnol, célèbre prédicateur].

Historia del famoso predicador fray Gerundio de Campezas, alias Zotes, escrita por —, etc., quien la dedica al publico. (Nueva edicion). Leon y Paris, Cormon y Blanc, 1819, et 1824, 5 vol. in-18, 10 fr. [4254]

Cet ouvrage a été publié, pour la première fois à Madrid, en 1758, et réimprimé en 1770, 1804 et 1813.

— Histoire du fameux prédicateur frère Gérunde de Campazas, dit Zotes ; trad. de l'espagnol par *F. Cardini*. Paris, Aimé André, 1822, 2 vol. in-8, 13 fr.

Voy. sur ce livre l'article de la « Revue encyclopédique, tom. XV, pag. 369, à l'occasion de la traduction française.

LOCAR (H.), *pseudon.* [Hughes de CORTAL], auteur d'articles dans les journaux.

LOCATAIRE DE SAINTE-PÉLAGIE (UN), *aut. dég.* [Georges-Marie MATHIEU-DAIRNVAELL, de Marseille].

Histoire peu française de lord F. Guizot, organe des intérêts anglais dans le cabinet et le ministre des étrangers en France, suivi de la 3e édit. de la « Biographie de M. Thiers ». Paris, les march. de nouveautés, 1842, in-8 de 32 pag ; ou 3e édit. Paris, Paulier ; Pilout, 1842, in-8 de 32 pag., 30 c. [4255]

Nous devons la découverte de ce pseudonyme à un livre de l'un de nos

confrères en bibliographie, livre dans lequel nous n'avions jusqu'alors découvert..... que de nombreux emprunts, puisés à nos propres travaux, et qui ne sont jamais accompagnés de la citation des sources où ces emprunts ont été faits. Non seulement cette manière de procéder n'est point conforme à l'équité, même en histoire littéraire, quoique cela se permette quelquefois, mais encore cette manière de procéder est justiciable des tribunaux, car on peut la qualifier. Nous pourrons un jour user de cette voie pour mettre fin à ces emprunts forcés, trop souvent réitérés.

Mais, au moins, si nous, nous empruntons, nous ne le faisons pas aussi servilement que notre confrère, et nous allons le prouver, en complétant ce qui a été dit de l'opuscule que nous citons.

M. Daguin et ses collaborateurs se bornent à citer la deuxième édition de cet opuscule, mais ne disent pas un mot de la première. Dans ce qui suit, nous ne les copierons plus.

Ces deux notices sont des réimpressions de celles qui ont été insérées dans un recueil qui a commencé à paraître en 1841, sous le titre de « Je casse les vitres », par P. Bienvenu, de Séez; G.-M. Dairnvaell et Pelletier. La « Notice sur M. Guizot » a paru dans la deuxième livraison de ce recueil, et celle « sur M. Thiers », dans la cinquième : il a été fait de cette dernière un tirage à part, sous le titre « d'Histoire populaire de M. Thiers », 1842, gr. in-8 de 16 pag. Voilà pourquoi, dans la brochure que nous citons, la Biographie de M. Thiers est présentée comme la troisième édition.

Ce pamphlet a eu, dans la même année, une autre édition qui a paru sous ce titre : « Histoire de MM. Thiers et Guizot », deuxième édition. Paris, Paulier; Rozier, in-8 de 32 pag. Cette édition porte sur la couverture le nom de M. Georges Dairnvaell, mais sur le frontispice de l'écrit, on lit encore : « Par un locataire de Sainte-Pélagie ». C'est là l'édition citée par MM. Daguin et compagnie.

Ce n'est pas la seule chose à reprendre dans l'article insignifiant que notre collègue en bibliographie a consacré à M. G.-M. Mathieu-Dairnvaell dont il n'a même pas su comment s'écrivait le nom.

Dans la notule qui suit la mention de l'opuscule en question, on lit: « C'est là l'ouvrage capital de cet écrivain. Le reste de son bagage litté-« raire se compose de petites brochures moins volumineuses encore ».

Pardon, cher confrère, mais quand on ne sait rien de rien, on a mauvais ton à être aussi affirmatif. M. Mathieu-Dairnvaell écrit depuis 1838, et il a publié sous son nom et sous divers pseudonymes beaucoup d'ouvrages plus étendus que l'opuscule de 32 pag. que vous citez. Si pour votre « Littérature française contemporaine », vous vous étiez moins occupé d'écrivains grecs, latins, et de ceux du moyen âge appartenant à toutes les nations, ce qui n'était point dans le plan primitif de votre livre, vous eussiez pu apporter plus de soins à justifier l'étiquette du sac que vous avez conservée. Nous pourrions bien vous citer les ouvrages de M. Mathieu-Dairnvaell, plus volumineux que la brochure mentionnée par vous. Mais nous fournirions des verges pour nous fouetter. Notre article serait reproduit au nom MATHIEU-DAIRNVAELL, sans citation de notre collaboration forcée comme

vous l'avez fait dans votre vingt-sixième livraison pour les articles GRADIS (Benj.), GOUROFF (de) et quelques autres. Heureux encore, si cet article ne nous était pas pris, comme celui de GOUGY (nos 2857-59 de nos « Supercheries littéraires », etc.), pour faire une illoyale critique. Pourtant, dussiez-vous, comme quand nous avons signalé huit cents omissions et bévues de la dernière moitié du tom. II de votre livre, dire encore que *nous prétendons avoir découvert des erreurs et omissions*, nous vous dirons, et nous vous rendrons juge de ce que nous avançons : que M. MATHIEU-DAIRNVAELL (et non Dairnwaell), outre de nombreuses brochures piquantes, est auteur de plusieurs volumes parmi lesquels nous ne vous citerons que *Je casse les vitres*, dont il a été le principal auteur, et dont il a paru 160 pag. gr. in-8; d'une *Histoire des Jacobins*, qui devait former 5 vol. in-8, mais dont il n'a paru que le tom. Ier; d'un *Code des Jésuites*, qui a obtenu dix éditions in-12 et in-18 de 108 à 124 pag., et de tous les petits pamphlets populaires publiés sous le nom de SATAN. Est-il alors exact d'affirmer que le principal ouvrage de l'auteur est une brochure de 32 pag., que vous décrivez encore mal.

Si nous n'avions la *prétention* de ne vouloir pas élever boutique contre boutique, que d'omissions et bévues aurions-nous pu vous signaler depuis la livraison que nous avons publiée! Mais notre maison écraserait la vôtre, car vous êtes un mauvais architecte.

LOCKMAN, ou LOQMAN, surnommé le Sage, *aut. supp.* [ALI TCHELEBI-BEN-SALEH, auteur turc]. *Éditions et traductions françaises de ses Fables.*

Contes (les) et Fables indiennes de Bidpaï [le brahme *Vichnou-Sarma*] et de Lockman, traduites d'Ali Tchelebi-ben-Saleh, ouvrage posthume de *Galland* (revu et publié par *Gueullette*). Paris, Cavelier père, 1724, 2 vol. in-12. [4256]

L'ouvrage turc d'Ali Tchelebi porte le titre « d'Homayoun Nameh » (Livre royal); c'est une traduction de « l'Anvâri Soheili » (les Étoiles de Canope).

« L'Anvâri Soheili » est lui-même la version arabe de « Mokaffa », mise en persan par Nasr Allah, sous le règne du Gasnévide Biharam Chah, au commencement du sixième siècle de l'hégire. Cette traduction persane ayant vieilli, Hosein Vaez Kachefi la corrigea au quinzième siècle de l'ère chrétienne, et intitula son ouvrage « Anvâri Soheili », par allusion au surnom de l'émir Ahmed Soheili auquel il la dédia.

« L'Homayoun Nameh » est la traduction de « l'Anvaïri Soheili », faite dans la première moitié du dixième siècle de l'hégire.

Galland n'a donné la traduction que des quatre premiers chapitres.

« Bibl. de Silvestre de Sacy », nos 2041 et 2059.

— Le même ouvrage, continué et fini par M. *de Cardonne*. Paris, Simon, 1778, 3 vol. in-12.

— Fables d'*Ésope* et de *Locqman*, traduction nouvelle, augmentée. Paris, 1794, 2 vol. in-8.

— Fables de Loqman, surnommé le Sage, édition arabe, accompagnée d'une traduction française, et précédée d'une Notice sur ce célèbre fabuliste (par M. *J.-J. Marcel*). Au Caire, de l'impr. nationale (et se trouve à Paris, chez Levrault frères), an VII (1799), in-8 de 116 pag., 5 fr.

Après la Notice de M. J.-J. Marcel, alors directeur de l'imprimerie nationale au Caire, viennent les Fables de Loqman, au nombre de trente-sept, et qui remplissent, y compris la traduction, 77 pag. Le texte arabe est celui des éditions précédentes; la traduction, en général, est conforme à celle d'Erpenius. Les corrections et variantes, qui comprennent les quatorze dernières pages, sont tirées de divers manuscrits arabes et présentent souvent de nouveaux sens.

On a employé dans cette édition deux corps différents de caractères arabes. Celui dont on s'est servi dans la notice et dans les notes, provient de l'imprimerie du Gouvernement; l'autre, dont on a fait usage pour le texte des fables, est du nombre des caractères de la Congrégation de la propagande.

— Les mêmes, traduites en français et précédées d'une Notice sur ce célèbre fabuliste (par M. *J.-J. Marcel*). Paris, 1803, in-12.

Cette édition est augmentée de la traduction de quatre fables inédites, qui ne se trouvent pas dans la précédente.

— Les mêmes, en arabe, publiées par M. *Caussin*. (De l'impr. d'Eberhart, à Paris). Paris, M. Caussin, 1818, in-4, 3 fr.

Cette édition, à l'usage des élèves du collége royal de France, contient quarante-une fables.

Elle a été imprimée avec des caractères appartenant à l'éditeur, M. Caussin.

— Les mêmes, édition arabe, corrigée sur un manuscrit de la Bibliothèque royale de Paris, avec une traduction française, et accompagnée de remarques et d'un vocabulaire arabe-français, par *Ch. Schier*. Dresde et Leipzig, Arnold, 1831, in-4, 4 fr.

— Les mêmes, texte arabe, revu sur les meilleures éditions, collationné avec le manuscrit de la Bibliothèque du roi, et suivi d'un Dictionnaire, par ordre alphabétique, de tous les mots qui se trouvent dans ces fables; par M. *Cherbonneau*. (De l'impr. roy., à Paris). Paris, Hachette, 1846, in-12 de 96 pag. — Les mêmes, expliquées d'après une méthode nouvelle par deux traductions françaises, etc.; avec un Dictionnaire analytique des mots et des formes

difficiles; par M. *Cherbonneau*. (De l'impr. roy., à Paris). Paris, Hachette, 1846, in-12 de 108 pag.

— Les mêmes, en arabe et en français, avec la prononciation figurée, ainsi que la traduction en français, mot à mot et interlinéaire, le tout suivi d'une analyse grammaticale, de notes et d'une traduction française au net, par MM. *Léon* et *Henri Hélot*. (De l'impr. de F. Didot, à Paris). Paris, Th. Barrois, 1846, in-8, 4 fr.

Les Fables attribuées à Lockman ont encore été imprimées dans le recueil publié par Bellegarde, sous le titre de : « les Cinq Fabulistes ».

Les Fables que nous avons sous le nom de Lockman, et que les Arabes lui attribuent, ne paraissent être autre chose qu'une imitation de quelques uns des apologues dont Ésope passe pour être l'auteur; rien dans ses fables ne porte le caractère d'une invention arabe; c'est ce qu'a reconnu Erpenius lui-même, le premier éditeur de ces fables, dans la préface mise à la tête de l'édition de 1615. Si elles ont été mises sous le nom de Lockman, c'est uniquement parce que Lockman était très renommé par sa sagesse.

On ne sait trop pourquoi l'éditeur de la traduction faite par Galland du *Homayoun Nameh*, ou Fables de Bidpaï, a intitulé cet ouvrage « les Contes et Fables indiennes de Bidpaï et de Lockman ». Jamais aucune partie de ces apologues n'a été attribuée à ce dernier. « Biogr. univ. ».

LOCMARIA (le comte de), *nom seign.* [DU PARC, comte de LOCMARIA (en Bretagne), ancien capitaine-adjud. dans la garde royale].

I. Henri IV à Amiens. Paris, de l'impr. de Boucher, 1818, in-8 de 16 pag. [4257]

II. État (de l') militaire en France, avant et après la révolution de 1830. Paris, Dentu, 1831, in-8 de 40 pag., 1 fr. 50 c. [4258]

III. Devoirs (des) et des intérêts des légitimistes dans les circonstances présentes. Paris, Dentu, 1834, in-8 de 40 pag. [4259]

IV. Guerillas (les). Paris, Dupont, 1834, 2 vol. in-8, 15 fr. [4260]

V. Souvenirs des voyages de Mgr le duc de Bordeaux en Italie, en Allemagne et dans les États de l'Autriche. Paris, Delloye; Garnier frères, 1846, 2 vol. in-8, 15 fr. — Deuxième édition. Paris, Garnier, 1847, 2 vol. in-8, 15 fr. [4261]

LOCKROY, *pseudonyme* [Joseph-Philippe SIMON], fécond auteur dramatique. Pour la liste de ses ouvrages, voy. les « Corrections et Additions de la France littéraire » à *Simon*.

LODOIK, *pseudonyme*. Voy. LAW (W.).

LODOÏX ENDURAN, *pseudonyme* [Louis BATISSIER].

Vichy, ou Flaneries d'un buveur d'eau, suivies d'une Notice sur

Bourbon-l'Archambault et Néris. Moulins, 1845, in-12 avec vignettes sur bois, 1 fr. 50 c. [4262]

LOEVE-VEIMARS (A.). *Ouvrages qui lui sont faussement attribués :*

I. Manteaux (les). Paris, Ponthieu, 1822, 2 vol. in-12. [4263]

Quoique ce roman ait paru sous le voile de l'anonyme, on le sait publié par M. Loeve Veimars; mais il a été reconnu plus tard pour être un roman ancien et n'être pas du littérateur qui voulait le faire adopter comme sien.

II. Résumé de l'histoire de la littérature allemande. (Trad. de l'all. de *Bouterweck*, par M. *A. Loeve-Veimars*, avec une conclusion par le traducteur). Paris, L. Janet, 1826, in-18, 3 fr. [4264]

III. Résumé de l'histoire de la littérature française. (Trad. de l'all. de *Bouterweck*, par M. *A. Loeve-Veimars*, avec une conclusion par le traducteur). Paris, L. Janet, 1826, in-18, 3 fr. [4265]

LOGOPANOF et ALETHOWITZ, de l'Académie impériale de Constantinople, *pseudonymes*.

Dialogue entre le dix-huitième et le vingtième siècle. (Paris), 1780, in-8 de 22 pag. [4266]

Les auteurs disent avoir trouvé cette *importante collection* parmi les manuscrits du célèbre et mal célébré Voltaire.

« Journ. encycl. de Bouillon », 15 oct. 1780, pag. 353.

LOMANISE (Louis de), *pseudonyme* [le P. BILLUART, dominicain].

Apologie de Pierre Soto, et des anciennes censures de Louvain et de Douai, contre « l'Histoire du Baïanisme », composée par le P. Du Chesne, jésuite (Champenois), et condamnée à Rome, le 17 mars 1734. Avignon, Marc Chave, 1738, in-12 de 242 pag. [4267]

Cette Apologie a été faussement attribuée, par les auteurs de la « France littéraire » de 1769, au P. Vion, dominicain, connu sous le nom de Dumont depuis qu'il a été obligé d'être sous un habit laïc. A. A. B—R.

LOMBEZ (le P. Ambroise de). Voy. AMBROISE DE LOMBEZ.

LOMÉNIE DE BRIENNE (le ministre), *apocr.* [SOUFFLOT DE MEREY, premier secrétaire du principal ministre].

Compte-rendu au Roi, en mars 1788. Paris, de l'impr. royale, 1788, in-8. [4268]

LONDRES (de), *nom patrim.* [l'abbé Théophile-Ignace ANS-

QUER DE LONDRES, ex-jésuite, frère de l'abbé Ansquer de Ponçol]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *Ansquer de L.*

LONGCHAMP, *pseudon.* sous lequel RIVAROL s'est fait connaître pendant quelque temps. Voy. Correspondance de Grimm, troisième partie, tom. IV, pag. 440.

LONGCHAMPS (de), *nom patrim.* [MONTIER DE LONGCHAMPS]. Voy. son article dans la « France littéraire » à *Longchamps.*

LONGEPIERRE (de), *nom seign.* [Hilaire-Bernard REQUELEYNE, baron de LONGEPIERRE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *Longepierre.*

LONGEVILLE (de), *nom patrim.* [HARSCOUET DE LONGEVILLE]. Voy. son article dans la « France littéraire » à *Longeville.*

LONGPÉRIER, *nom patrim.* [Denis-Nicolas PREVOST DE LONGPÉRIER].

Rodolphe et Mathilde, nouvelle. [4269]

Voy. le « Magasin encyclopédique », 5e année, 1799, tom. IV, pag. 207. M. de Longpérier est l'un des douze auteurs de « M. de Bièvre, ou l'Abus de l'esprit », calembourg en vaudevilles, 1799, et de « M. Christophe Morin, ou Que je suis fâché d'être riche, folie-vaudeville, des mêmes auteurs, 1800. M. Goizet, dans sa Table générale du Catalogue de la Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, renvoie au no 3428 du Catalogue pour une pièce jouée sur le théâtre des Troubadours, à laquelle M. de Longpérier aurait eu part; mais hélas! comme dans bien des cas semblables, le renvoi est fautif.

LONGPÉRIER (Adrien de), fils du précédent [Adrien PRÉVOST DE LONGPÉRIER], aujourd'hui conservateur des antiques du Musée royal du Louvre (2e division), membre de la Société des antiquaires de France, etc.

I. Essai sur les médailles des rois perses de la dynastie Sassanide. Paris, Potelet, 1840, in-8 de 96 pag., avec 12 planches, 20 fr. [4270]

II. Monnaies françaises inédites du cabinet de M. Dassy, décrites par —. Paris, Techener, 1840, in-8 de 40 pag., 4 fr. [4271]

III. Essai d'appréciations générales en numismatique. — Impr. dans les Mémoires de la Société des antiquaires de France, nouv. série, tom. V, pag. 237 et suiv. [4272]

IV. Figurines de fer. Paris, de l'impr. de Duvergier, 1840, in-8 de 12 pag. [4273]

Extrait des Mémoires de la Société des antiquaires de France, nouvelle série, tom. V, pag. 388 et suiv.

V. Description des médailles du cabinet de M. de Magnoncour. Paris, de l'impr. de F. Didot, 1841, in-8 de 146 pag. avec 2 planch. [4274]

VI. Sur une inscription latine trouvée à Marclop (Loire). — Impr. dans les Mémoires de la Société des antiquaires de France, nouv. série, tom VIII, pag. 262 et suiv. [4275]

VII. Catalogue des médailles grecques et romaines, provenant de la collection de feu M. de Linck, conseiller aulique du roi de Wurtemberg. Paris, rue Montmartre, n° 178, 1843, in-8 de 28 pag. [4276]

VIII. Catalogue des monnaies françaises provenant de la collection de M. le colonel P.... Paris, même adresse, 1841, in-8 de 28 pag. [4277]

IX. Catalogue de médailles grecques, gauloises, romaines et françaises, de la collection de M. H..... d'Orléans. Paris, même adresse, 1841, in-8 de 60 pag. [4278]

Ces trois catalogues sont des catalogues de ventes, rédigés pour le compte de feue « l'Alliance des arts ».

M. de Longpérier a fait seul, ou en société, quelques rapports à la « Société des antiquaires de France », qui sont imprimés dans le recueil de Mémoires qu'elle publie.

LONGPRÉ (de), *nom patrim.* [HAYOT DE LONGPRÉ]. Voy. son article dans la « France littéraire » à *Hayot de L.*

LONGUERUE (de), *nom patrim.* [Louis DUFOUR DE LONGUERUE]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *Longuerue*.

LONGUÈVE (H. de), *nom patrim.* [HENRI DE LONGUÈVE, anc. député à la première Assemblée nationale et sous Louis XVIII]. Pour la liste de ses ouvrages, voy. la « France littéraire » à *Longuève*.

LONGUEVILLE, chemisier du roi, *aut. supp.* [GUÉNOT].

Mystères (les) de la chemise dévoilés. Paris, Aubert; l'Auteur (Longueville), rue Neuve-Vivienne, n°s 49-51, in-32 de 128 pag. [4279]

LONVAY DE LA SAUSSAYE, *pseudonyme*. Voy. DISCIPLE DE L'AMI DES HOMMES (UN).

LONZO (don Sébastien), *pseudon.* [le vicomte Claude-François de RIVAROL].

Isman, ou le Fatalisme, histoire persanne traduite (supposément) du portugais. Paris, veuve Ballard et fils, 1785, 2 vol. in-12. [4280]

LOQMAN. Voy. LOCKMAN.

L'OR (Louis de), ancien officier de cavalerie, *pseudon.* [Henri-Jules KLAPROTH].

Lettre adressée à la Société asiatique de Paris. Paris, impr. de Fain, 1823, in-8 de 16 pag. — Seconde Lettre. Paris, de l'impr. de Dondey-Dupré, 1823, in-8 de 45 pag. [4281]

La première lettre est une critique assez vive de l'ouvrage d'Adelung, intitulé : « Mithridates, oder allgemeine Sprachenkunde ». La seconde est relative à l'ouvrage de M. H.-L. Link, professeur à Berlin, intitulé : « Die Urwelt u. d. Alterth. erlauetert durch d. Naturkunde (le Monde primitif et l'Antiquité expliqués par les sciences naturelles) ». L'une et l'autre ont été insérées dans le « Journal asiatique ».

LORAUX, *nom littér.* [FILLETTE, dit LORAUX]. Pour la liste des ouvrages de trois membres de cette famille, voy. la « France littéraire » à *Loraux*.

LORD (UN), *pseudon.* [Olivier GOLDSMITH].

Précis philosophique et politique de l'histoire d'Angleterre, dans une suite de lettres écrites par un lord à son fils ; trad. de l'angl. (par *J.-B. Laboreau*). Londres et Paris, 1776, 2 vol. in-12. [4282]

— Le même ouvrage, sous ce titre : « Histoire d'Angleterre en forme de lettres d'un seigneur à son fils » ; traduite de l'angl. (par *Hérissant des Carrières*), à l'usage des écoles. Londres, 1777, 2 vol. in-12.

— Le même ouvrage, sous ce titre : « Lettres philosophiques et politiques sur l'histoire d'Angleterre, depuis son origine jusqu'à nos jours, traduites de l'angl. (par madame *Brissot*, avec des notes par *Brissot*). Paris, Regnault, 1786, 2 vol. in-8.

Cet ouvrage se réimprime souvent, surtout en anglais : les trois traductions françaises que nous en possédons prouvent qu'il n'est pas moins estimé en France ; il a été longtemps attribué au lord Lyttleton ; mais d'un autre côté on en regardait Olivier Goldsmith comme le véritable

auteur : cette dernière opinion me semble la plus vraisemblable ; elle est soutenue par Watkins dans son « Dictionnaire historique » et par Walter Scott dans sa « Biographie littéraire des Romanciers célèbres ».

A. A. B—R.

LORE, *pseudon.* [EVRA], auteur dramatique. Pour l'indication de deux pièces de lui, voy. la « France littéraire » à *Evra.*

LORIÈRE (de), *nom patrim.* [BILLARD DE LORIÈRE]. Voy. son article dans la « France littéraire » à *Billard de L.*

LORMAL (A. de), *pseudon.* [A. MADROLLE]. M. de Madrolle a signé de ce pseudonyme la Préface de la 8e édit. du « Dictionnaire historique » de Feller, continuée sous la direction de M. R.-A. Henrion (1832). Cette préface est intitulée : « Introduction à la huitième édition de Feller. Essai sur la nature d'un Dictionnaire historique », en 10 pag. (1).

LORME (madame de). Voy. DELORME.

LORME (Marion de), *pseudon.* [Marie-Anne GRAPPIN (2), née à Balheram, près de Giez, en Franche-Comté, morte à Paris, le 2 juin 1650 à l'âge de quarante-quatre ans], l'une des plus célèbres Laïs du siècle de Louis XIII, amie intime de Ninon de Lenclos, peut-être son précepteur et son modèle en légèreté, mais que Ninon a laissée bien loin derrière elle dans la perfection du vrai goût, de la bonne compagnie et de la saine philosophie. On ne connaît jusqu'à ce jour aucun écrit de Marion de Lorme, mais les journaux de Paris, des premiers jours du mois de juin 1849 nous ont annoncé une découverte précieuse. « Lors des dernières démolitions votées par « la ville de Paris pour l'alignement du Marais, on a trouvé, près « de l'ancien hôtel Carnavalet, au rez-de-chaussée d'une vieille « maison, sous les murs séparant la cuisine de l'office, une cassette « en bois vermoulu, contenant des manuscrits en assez mauvais état.

---

(1) Dans la note du bas de la dixième page de cette Introduction, M. A. de Lormal présente notre « France littéraire » comme la refonte des « Siècles littéraires de Desessarts », dont nous ne nous sommes pas servi. S'il eût dit refonte des ouvrages portant les titres de « France littéraire » de Hébrail, Laporte, etc., et de Ersch, c'eût été plus exact.

(2) « Ce fut Des Barreaux (le premier amant de Marion), qui, ne trouvant « pas le nom de Marie-Anne Grappin assez noble, me le fit quitter pour prendre celui de Marion de Lorme, que je portai le reste de ma vie ».

LA BORDE, Hist. de Marion de Lorme.

« Soumis à un examen minutieux, ces papiers semblèrent avoir de « l'importance par les grands noms historiques semés dans le texte; « en effet, un écrivain patient, parvenu à restituer la plupart des » pages altérées par l'humidité, a cru reconnaître, sous le titre de : « *Ma Confession*, la vie intime de Marion de Lorme, racontée par « elle-même. Ce qui donnerait du poids à cette version, c'est que « l'hôtel démoli avait été longtemps habité par Gui Patin, qui fut, « comme on sait, le dernier médecin et le dernier amant de Marion « de Lorme, d'autres disent son exécuteur testamentaire. Si le fait se « vérifiait, ce serait là une précieuse découverte, on aurait enfin des « documents précis sur la célèbre courtisane dont il n'a été publié « que des lettres apocryphes, et l'on pourrait espérer de curieuses « et piquantes révélations sur le siècle de Louis XIII ».

Mais si jusqu'à ce jour nous n'avons rien d'authentique de Marion de Lorme, au moins avons-nous plusieurs ouvrages et opuscules sur elle, et puisque nous avons dû comprendre cette célébrité parmi nos pseudonymes, nous en profiterons pour les rappeler ici.

1° *Adieux au Marais et à la Place Royale*; par Scarron.

Dans cette pièce, l'une des plus originales de Scarron, Marion de Lorme y est chantée comme une des divinités du Marais, où la belle demeurait.

On a recueilli dans le 3e vol. des Lettres de Ninon de Lenclos au marquis de Sévigné, édition de 1806, trois petites pièces de vers sur Marion et sur Cinq-Mars, l'un de ses premiers amants.

2° *Sur la mort de la belle Marion de Lorme.* (En vers); par Saint-Évremont.

Onze strophes de quatre vers de huit syllabes.

Dans sa « Lettre aux auteurs et rédacteurs du Journal de Paris », Marion de Lorme dit être morte à Paris, le 5 janvier 1741 à l'âge de cent trente-quatre ans, et effectivement La Borde donne un extrait mortuaire de la paroisse de Saint-Paul de Paris, délivré le 20 avril 1780 qui confirme ce fait. Marion de Lorme, à près de quarante-quatre ans, lorsqu'elle eut reconnu que ses charmes étaient passés et qu'elle ne pouvait plus compter sur de brillantes amours, se mêla aux intrigues politiques du temps, et se compromit : le cardinal de Richelieu, son ancien amant, sut la part que Marion avait prise dans ces intrigues : il voulut l'en punir, et il ne fut rien moins question que de l'envoyer à la Bastille. Marion eut peur, et de concert avec Guy-Patin, son médecin et son amant du moment, elle improvisa une grave maladie, suivie de décès.

« La nouvelle de ma mort fut regardée comme une chose à laquelle « on s'attendait depuis longtemps. Guy-Patin se chargea de ma pompe « funèbre qui se fit le 26 juin (1650). Presque tous mes amants se cru- « rent obligés de me rendre les derniers devoirs. Jugez du cortége ! j'eus

« la curiosité de me voir passer si bien accompagnée, et toute inconso-
« lable que j'étais de ma cruelle aventure, je ne pus m'empêcher de rire
« de bon cœur d'attraper une bonne fois, tous ensemble, ceux que j'avais
« si bien trompés en détail ».

« Le gazetier Loret ne manqua pas de célébrer mon trépas. Le bon
« Saint-Évremont se crut obligé de le consigner dans de petits vers qui
« ne firent pas fortune, et avec raison; car il faut avouer qu'ils sont dé-
« testables ».

« *Lettre de Marion de Lorme* aux auteurs et rédacteurs du
« Journal de Paris ».

Marion, après son enterrement simulé, se rendit à Ostende, et de là passa en Angleterre.

Saint-Évremont, jugé si sévèrement par Marion de Lorme, ou plutôt par La Borde, son truchement, à l'occasion de sa pièce sur la mort de Marion, parle encore avec admiration de cette Marion qu'il avait rencontrée aux eaux de Bourbon, dans une lettre, en vers, à la belle duchesse du Maine. On a aussi de lui des vers énergiques sur la mort de Cinq-Mars, et le deuil de Marion, sa maîtresse. Ces trois petites pièces se trouvent rassemblées à la fin du tom. III des « Lettres de Ninon de Lenclos au marquis de Sévigné », pag. 253-57.

3° *Muse historique*. Dédiée à mademoiselle de Longueville. Par Jean Loret. VII[e] Lettre (en vers).

Cette Lettre a pour sujet la mort de Marion alors âgée de quarante-quatre ans.

4° *Mémoires du comte Gaspard de Chavagnac*, maréchal-de camp des armées du roi, général d'artillerie, finissant au commencement de la guerre de 1689; par Gatien Courtilz de Sandras (1). Besançon, 1699, in-12. — Nouv. édit. Amsterdam, G. Malherbes, 1700, in-8; et 1722, 2 vol. in-8.

Il est beaucoup question de Marion de Lorme, et de Ninon de Lenclos, son amie, dans ces Mémoires apocryphes ou, plus exactement, ce roman historique.

Le beau Coligny et le marquis de Chavagnac étaient liés dès l'enfance. C'étaient deux seigneurs huguenots et libertins. Courtilz de Sandras nous

---

(1) Gatien Courtilz de Sandras, ou d'après quelques biographes, Sandras de Courtilz, écrivain infidèle, est l'auteur d'un grand nombre de romans historiques, dont quelques uns ne sont pas sans élégance. (M. Alex. Dumas l'a reconnu, puisqu'il s'est servi avantageusement, comme tête de pont d'une ligne interminable, des Mémoires de M. d'Artagnan, capitaine-lieutenant des mousquetaires, etc.) Cologne, P. Marteau (Rouen, 1701-02, 3 vol. in-12). On distingue particulièrement 1° les « Mémoires de M. le C. D. R., contenant ce qui s'est passé de plus particulier sous le ministère du cardinal de Richelieu et du cardinal Mazarin ». Cologne, 1687, in-12; La Haye, 1688, 1692, 1696, in-12. C'est, dit le C. Gordon de Percel [l'abbé Lenglet du Fresnoy], le livre le moins mauvais de Gatien de Courtilz. C'est un vrai roman, où il y a peu de vrai. On connaît ce livre sous le nom des « Mémoires de Rochefort »; 2° ceux du comte

apprend que tous deux devinrent amoureux de Marion de Lorme, laquelle consentit à les prendre pour amants, après Cinq-Mars et d'autres, tous deux à la fois, sous l'expresse condition qu'ils rentreraient dans le giron de l'Église catholique, de façon que le diable se trouva, cette fois, avoir fait pour lui-même une mauvaise affaire.

5° *Mémoires de la vie du comte de Grammont*, contenant particulièrement l'histoire de la cour d'Angleterre sous Charles II. (Par le comte Ant. HAMILTON). Cologne, P. Marteau, 1713, in-12.

Première édition d'un livre charmant dont il existe un grand nombre d'exemplaires. (Voy. la « France littéraire »).

On trouve dans ces Mémoires le récit d'une aventure galante de Marion avec le comte de Grammont qui la souffla, pour une nuit, au duc de Brissac.

6° *Pièces du procès de Henri de Tallerand*, comte de Chalais, décapité en 1626. Londres (Paris), Lamy, 1781.—*Lettre de Marion de Lorme* aux auteurs du « Journal de Paris » (le tout recueilli et publié par J.-Benj. de LA BORDE). Londres (Paris), 1780, in-12, avec les portraits de Chalais, Marie de Rohan, duchesse de Chevreuse, Marion de Lorme, Buckingham, Cinq-Mars, Marie de Gonzague, le comte de Grammont et Ninon de Lenclos.

La Lettre de Marion est supposée écrite des Champs-Élysées.

Cette Lettre a été réimprimée, sous le titre « d'Histoire de Marion de Lorme » à la suite de l'édition des « Lettres de Ninon de Lenclos au marquis de Sévigné » (par Damours). Paris, Capelle et Renand, 1800 et 1806, 3 vol. in-18 (voy. le n° 4027).

La Lettre de Marion de Lorme, composée par de La Borde, n'est pas la partie la moins intéressante des deux volumes que nous venons de citer. La Borde écrivait avec plus d'esprit que de pureté.

7° *Vie de Marion de Lorme*, précédée de sa Lettre aux auteurs du « Journal de Paris », et suivie de l'Histoire de Suzette. Nouv. édit. Paris, Renard, 1805, in-18, 1 fr. 25 c.

8° *Notes sur Marion de Lorme*; par de SÉGUR le jeune (le vic. Alex.-Jos.-Pierre). 1789.

Imprimées au bas des pages de la prétendue Correspondance secrète entre mademoiselle Ninon de Lenclos, le marq. de Villarceaux et madame

---

de Chavagnac, que nous venons de citer. L'écrivain recueillait, avec peu de choix, des faits particuliers, et les rédigeait de mémoire, ce qui n'admet aucun ordre chronologique. La hardiesse de sa plume lui valut douze années de Bastille, pour ses « Annales de Paris et de la Cour, pour les années 1697 et 1698 », (Cologne, 1701, 2 vol. in-12). C'était trop punir quelques imprudences; mais la mesure des peines et des récompenses n'était pas encore connue. Sandras est mort à Paris, en 1712, âgé de soixante-huit ans. Il a laissé trop de mauvais imitateurs d'un mauvais genre, et cette génération a pullulé d'une manière funeste depuis le commencement de ce siècle, et plus encore depuis 1830, où l'on s'est évertué à fabriquer des Mémoires soi-disant historiques de tous les personnages célèbres des règnes de Louis XIV jusqu'après celui de Napoléon.

de M*** (de Maintenon), et qui est de la composition du vicomte de Ségur. (Voy. le n° 4028).

Les événements de la vie de Marion de Lorme, rapportés par l'auteur de ces notes, sont si extraordinaires, qu'ils semblent romanesques : il ne dit pas qui en garantit l'authenticité.

9° *Vie et Aventures de Marion de Lorme*, contenant l'Histoire de ses liaisons avec les plus grands personnages de la Cour de Louis XIV, roman historique, écrit par elle-même, et publié par M. de Faverolles (masque de madame Guénard, baronne (Brossin) de Méré. Paris, Dalibon, 1822, 4 vol. in-12, 10 fr.

Ce roman a eu une troisième édition en 1828 (Paris, H. Feret, 4 vol. in-12).

10° *Cinq-Mars, ou une Conjuration sous Louis XIII ;* par M. le comte Alfred de Vigny (1). Paris, Urb. Canel, 1826, 2 vol. in-8.

Il est beaucoup question dans ce livre de Marion de Lorme, que Henri Coiffier-Ruzé, marquis d'Effiat et de Cinq-Mars aima beaucoup. Son amour pour elle alla jusqu'à l'ivresse, et il s'oublia jusqu'à l'épouser en secret quoiqu'elle fût déjà courtisane. Marion, à l'époque de son mariage avec Cinq-Mars, avait déjà eu nombre d'amants parmi lesquels Des Barreaux, conseiller au Parlement, et le duc de Buckingham, qui avaient vécu publiquement avec elle. La vanité détermina Marion à ce mariage, car bien que Cinq-Mars fût un fort beau jeune homme, elle ne l'aimait pas. Elle ne l'aima pas davantage après son abnégation. Son cœur ne lui disait rien pour lui, et dans ce cas là, l'hymen n'est pas le chemin le moins long pour arriver à l'amour. La maréchale d'Effiat, mère de Cinq-Mars, et dévouée au cardinal de Richelieu attaqua son fils et Marion pour contrat de mariage clandestin, et elle trouva le cardinal d'autant plus disposé à lui faire obtenir satisfaction que lui-même rêvait la possession de Marion depuis quelques années. Le mariage fut rompu, et Marion passa des bras de Cinq-Mars dans ceux de Richelieu. Le cardinal ne tarda pas à se venger des préférences amoureuses qu'avaient obtenues Des Barreaux et Cinq-Mars. Il persécuta le premier tant qu'il vécut, l'obligea de se défaire de sa charge et de sortir du royaume. Il tendit un piége au second, et le mêla à une conspiration. Arrêté à Narbonne, Cinq-Mars fut conduit à Lyon, devant une commission, et décapité avec le célèbre de Thou, le 12 septembre 1643. Il avait à peine vingt-un ans.

---

(1) La lecture de ce beau livre de M. Alfred de Vigny, a inspiré une dame russe, chez laquelle se trouvent réunis à la haute noblesse et l'excellence du cœur, l'esprit et les talents. Un passage de Cinq-Mars lui a fourni le sujet d'une grande et belle composition, Cinq-Mars présenté à Anne d'Autriche, aquarelle qui a été justement remarquée au salon de 1848, car ce grand dessin a été fait à Paris. Au bas, on lit cette modeste signature : *Marie Poltoratzky*, et encore c'est à peine si cette signature est visible, tant l'auteur du dessin tient peu à faire connaître son talent. La gravure en a été faite par l'un de nos plus habiles artistes de Paris, M. Himely.

11° *Marie Mignot*, comédie historique, mêlée de chants, en trois époques, de MM. BAYARD et Paul DUPORT. Représenté à Paris sur le théâtre du Vaudeville, le 17 octobre 1829. Paris, Bezou, 1829, in-8.

Marion de Lorme est un des personnages de cette pièce.

12° *Marion de Lorme* (drame en cinq actes et en vers); par Victor HUGO. Représenté sur le théâtre de la Porte Saint-Martin, le jeudi 11 août 1831. Paris, Renduel, 1831, in-8, 6 fr.

Nous comprenons cette pièce parmi les ouvrages relatifs à la femme célèbre qui nous occupe; mais en vérité, on ne sait pourquoi M. Vict. Hugo a intitulé son drame « Marion de Lorme », quand pas un seul fait de la vie connue de Marion de Lorme n'y est rappelé. Mieux eût valu le baptiser « Une Courtisane amoureuse »; ou s'il fallait absolument un nom propre au fronton de cette œuvre, pourquoi l'auteur n'a-t-il pas choisi celui de « Dona Ruffine », surnommé la Fouine de Séville, et l'Hameçon des bourses ou tout autre nom qui n'eût pas donné un démenti au caractère et à la vie d'une femme si connue parmi nous. Sauf le personnage que M. Victor Hugo a affublé du nom de Marion de Lorme, et deux scènes, la première du premier acte et la septième du troisième acte, dans lesquelles les noms de vingt-deux amants de la courtisane se trouvent rappelés, et dont, par parenthèse, les biographes sérieux de Marion ne nous en ont conservé qu'une très petite partie, nous n'avons rien trouvé qui rappelle la folle Marion du siècle de Louis XIII. La Marion de Lorme de M. Victor Hugo est une homonyme de cette dernière, et elle est sortie du cerveau romantique du poète.

Voilà la division de ce drame. Premier acte : le Rendez-vous. Blois. — Deuxième acte : la Rencontre. Blois. — Troisième acte : la Comédie. Le Château de Nangis. — Quatrième acte : le Roi. Le Château de Chambord. — Cinquième acte : le Cardinal. Beaugency.

13° *Louis XIII, ou la Conspiration de Cinq-Mars*. Drame historique en cinq actes. Par Merville [CAMUS, dit] et Pierre TOURNEMINE; représenté sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 12 octobre 1833. Paris, Marchand; Barba, 1833, in-8.

14° *Marquise (la) de Senneterre*, comédie en trois actes et en prose; par MM. Mélesville [A.-H.-J. DUVEYRIER] et Ch. DUVEYRIER. Représentée pour la première fois, à Paris, sur le Théâtre-Français, le 24 octobre 1837. Paris, Marchant, 1837, in-8.

Marion de Lorme et Cinq-Mars sont au nombre des personnages.

Le marquis de Senneterre, qui se fait passer pour peintre, s'est épris de Marion, et il est tout disposé à se séparer de sa femme, pour se donner tout entier à Marion, qui partage l'amour du marquis. La marquise vient à Paris, se présente incognito chez sa rivale pour y prendre des leçons de coquetterie et de séduction; et réussit assez bien pour reconquérir son volage époux. Marion, de dépit, consent à épouser secrètement Cinq-Mars.

Il y a dans cette pièce plus de Marion de Lorme que dans celle de M. Hugo.

L'ORMEGREGNY ou **ORMEGINY** (le sieur de), *pseudon.* [P. DU MOULIN, fils aîné].

Réflexions sur le second et le troisième chapitre de la « Politique de France » de M. P. H. (P. Hay du Chastelet), où il censure le clergé de Rome et les Huguenots. Cologne, Pierre de la Place (Holl., Elzevier), 1671, in-12. [4283]

Cet ouvrage a été réimprimé ou reproduit sous le titre de « Réflexions sur le 4e et le 5e chapitre de la Politique de France », de M. P. H., marq. de C., etc. Cologne, 1677, in-12. C'est le même ouvrage. La différence des titres vient de ce que l'auteur se servit d'abord d'une édition de l'ouvrage de Hay, où les chapitres réfutés étaient le second et le troisième.

Les « Réflexions » de Du Moulin ont été réimpr. à la suite de quelques éditions du « Traité de la politique de France », de Hay du Chatelet, notamment à la suite de 1677 et 1680, in-12. A. A. B—R.

LORRAIN (Claude le), *surnom* [Claude GELÉE, célèbre graveur lorrain].

Un Catalogue raisonné des estampes gravées à l'eau-forte, par Claude Gelée, dit le Lorrain, se trouve dans la dixième livraison pour 1843, du « Cabinet de l'Amateur », pag. 448-463. Ces estampes sont au nombre de quarante-trois. L'auteur a pris pour base la liste dressée, il y a dix ans, par M. Robert Dumesnil, bien, dit-il, que la négligence que cet amateur apporte dans la rédaction des catalogues qu'il publie, et son peu de connaissance des procédés de l'art, l'aient fait tomber parfois dans de graves erreurs. Il en a néanmoins considérablement modifié l'expression. Un grand nombre d'états nouveaux ont été constatés, d'autres tout-à-fait illusoires ont été retranchés, et une planche qui, retouchée par l'artiste, a servi à l'impression de deux estampes différentes, a été signalée pour la première fois.

« Bulletin du Bibliophile belge, tom. Ier, pag. 308.

LORRAINE (le duc de). Voy. CHARLES V, duc de Lorraine et de Bar.

LORRIS (Guillaume de), *nom anobli* [GUILLAUME, de Lorris, près de Montargis], poète français du douzième siècle. Voy. son article dans la « France littéraire » à *Lorris*.

LORRIS (Jean de), *pseudon.* [LE BIDOIS], auteur d'articles dans le journal intitulé : « l'Esprit public ».

LORRY (Alphonse), *pseudon.* [Pierre CLERJON, médecin].

Attaque (l') du pont, ou la Fille retrouvée. Paris, Boulland, 1830, 4 vol. in-12. [4284]

Les faux-titres portent : « Chroniques françaises ». MM. Breghot du Lut et Péricaud, dans leur « Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire »,

Lyon, 1839, gr. in-8, pag. 76, nous apprennent bien que Clerjon a publié, sous le pseudonyme d'Alphonse Lorry, deux romans satyriques, mais ils n'en donnent pas les titres. La « Bibliographie de la France » n'en a enregistré qu'un, au moins sous ce pseudonyme.

Les nouvelles Archives du Rhône, tom. II, pag. 42, imputent quelques plagiats à Clerjon.

LOSIER, *pseudonyme* [MM. ROSIER, CHAZET et Achille DARTOIS].

Jolie (la) voyageuse, ou les deux Giroux. Anecdote contemporaine, en un acte. Représentée sur le théâtre des Variétés, le 12 novembre 1834. Paris, Barba, 1835, in-8, 20 c. [4285]

LOSTEIN (Aimé), *pseudon.* [Auguste ROUVENAT], auteur d'articles signés de ce pseudonyme dans des petits journaux.

LOTTIN DE LAVAL, *superfétation nominale* [Victor LOTTIN, de Laval (Mayenne)].

Galanteries (les) du maréchal de Bassompierre. Paris, Hortet et Ozanne, 1839, 4 vol. in-8, 30 fr. [4286]

Ouvrage ancien de Claude MALLEVILLE, secrétaire du maréchal, rajeuni par M. Victor Lottin. Voy. ce que nous avons dit de ce livre, pag. cxxxjv de notre Introduction.

Pour les autres ouvrages du même écrivain, voy. la « France littéraire » et ses « Corrections et Additions » à *Lottin* (Victor).

FIN DU TOME DEUXIÈME.

CORRECTIONS DU TOME DEUXIEME.

E

ESTAGEL (d'), ou mieux **DESTAGEL**, *pseudon*. de M. Étienne ARAGO, d'Estaguel. Voici le titre de la pièce dont il est co-auteur sous le nom de sa ville natale.

Rabot (le) et le cor de chasse, ou le Cousin et le voisin, comédie en un acte; par MM. Anicet (Bourgeois) et Destagel. Représentée sur le théâtre de la Gaîté, le 17 juin 1828. Paris, cour des Fontaines, n° 7; Bezou, 1828, in-8 de 32 pag., 1 fr. 50 c.

EUSTACHE LE FRANC, *pseudon*. Il existe une facétie composée à l'occasion du n° 2300, et qui a été publiée sous ce titre :

Complainte à LL. GG. Messeigneurs les archevêques et évêques de la Belgique, au sujet de la Lettre d'Eustache le Franc adressée à Mgr van Bommel, évêque de Liége; par Xavier CAPPELLARY. Gand, 1832, broch. in-8.

M. L.-E. Renard-Collardin, qui n'a pris le pseudonyme d'Eustache le Franc que dans les deux seules publications opposées à M. van Bommel, n'est point auteur de l'écrit politique, intitulé le *Livre noir*, cité sous le n° 2302. Cet écrit a été attribué à M. l'abbé Berchmans.

G

GAETAN (Angélique-Rose), pag. 125.

Nous avons cru devoir rappeler à l'occasion d'une imitation du « Mérite des femmes », poème de Legouvé, publiée sous ce nom d'emprunt, les diverses critiques, suites, imitations et parodies qui existent du charmant poème de Legouvé; mais notre liste a besoin d'être complétée, et c'est ce que nous allons faire ici.

Mérite (le) des femmes; par Charles MALO. (En prose). Paris, Janet, 1816, in-18 avec gravures.

Voy. sur l'Introduction de ce petit ouvrage l'article des « Supercheries littéraires » ..... intitulé « l'Hermite de Russie à celui de la Guyanne ».

Démérite (le) des femmes; par Auguste IMBERT. Paris, Terry, 1838, in-18 de 216 pag. avec frontispice gravé, et une figure lithogr.

La gravure représente une infanticide près de monter les degrés de l'échafaud. Le frontispice porte une vignette représentant un carcan où trois femmes sont attachées; au dessus de leurs poteaux, on lit : *assassinat*, *infanticide*, *vol*.

Dès 1801, M. F.-L. Pelletier de Saint-Julien a fait imprimer un poème sous le même titre. (Voy. le nº 2836).

Mérite (le) des femmes; par APOLLON. 1849.

Imprimé à la fin d'un petit volume intitulé « Catéchisme des amants, ou l'Art de faire l'amour », etc.; par le même auteur. Paris, Lebailly, 1849, in-18.

GEOFFROY (Louis). Supprimez ce nom qui est bien le véritable nom de l'auteur du nº 2753. M. L. Geoffroy, connu aussi sous le nom de Geoffroy-Château, juge au tribunal de première instance de la Seine, est cousin de M. Geoffroy Saint-Hilaire.

H

HOMME-POTENCE (UN). Voici le titre exact de cet opuscule :

Lettre à M. de Lamennais (sic). (En vers). Paris, Schwartz et Gagnot, 1841, in-8 de 30 pag.

Cette pièce de vers est l'une de celles reproduites à la fin de l'article du fameux abbé de La Mennais.

I

INDIGÈNE DE L'AMÉRIQUE DU SUD (UN), *aut. dég.* Ajoutez [D. S. JONAMA, consul d'Espagne, à Amsterdam].

IRÉNÉE (François), *pseudon.* Au lieu de (le P. LÉON DE SAINT-JEAN, carme), lisez [Jean MACÉ, de Rennes, connu en religion sous le nom du P. Léon de Saint-Jean, carme].

J

JEAN BOUCHE D'OR. Il y a là deux homonymes confondus. L'auteur du nº 3265 ne l'est pas du nº 3266. La lettre suivante de l'honorable et érudit M. de Cayrol, ancien député, l'établit d'une manière irréfragable.

Compiègne, le 30 août 1848.

« Monsieur,

« M. Potier, libraire, quai Voltaire, nº 7, vient de me faire passer la dernière livraison de vos « Supercheries littéraires », dans laquelle j'ai vu pag. 288, nº 3265, que vous attribuez à M. *Simonot*, *officier d'administration des hôpitaux militaires*, le petit poème ayant pour titre : la « Démagogie en voyage ».

« Cette assertion ne me semble pas exacte, Monsieur, car si j'ai bonne mémoire, un exemplaire de cet opuscule m'a été donné quand il parut

par mon ancienne connaissance M. PERTICOTZ, qui s'en déclarait l'auteur ».

« Employé comme inspecteur dans l'administration des contributions directes, M. Perticotz, dont la famille habitait Compiègne, et qui était allié par sa mère à celle de mes neveux MM. Esmangart de Bournonville, M. Perticotz, dis-je, avait, outre mesure, la manie de la versification, et il ne vous faisait jamais grâce d'aucune des productions de sa muse, auxquelles je ne sais plus quel journal du temps donnait souvent asile.

« J'ai donc lieu de croire, Monsieur, que la « Démagogie en voyage » appartient bien légitimement à feu M. Perticotz.

« Je profite de cette occasion, Monsieur, pour vous remercier du plaisir que me procurent vos recherches critiques sur les Alexandre Dumas, les Jules Janin et autres brocanteurs d'ouvrages dont ils n'ont pas composé une seule ligne ; augmentez donc ce plaisir, Monsieur, en faisant paraître vos livraisons à des intervalles plus rapprochés, vous obligerez infiniment celui qui a l'honneur d'être avec une considération très distinguée,

« Monsieur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« DE CAYROL,

« *Sous-intendant militaire en retraite, rue de Cordeliers*, n° 9 ».

JEUNE BACHELIER ÈS-LETTRES (UN), *aut. dég.* Au lieu de [Joël CHERBULIEZ], lisez [CHOMPRÉ].

Genève, le 9 septembre 1848.

« Monsieur,

« Je vois dans la 14e livraison des « Supercheries littéraires » que vous m'attribuez : « Une Pichenette, ou les Fantômes », orientale de V. Hugo, avec commentaire, etc. C'est une erreur. Je ne suis point l'auteur de cet écrit, ni l'éditeur non plus. C'est un M. CHOMPRÉ qui l'ayant fait imprimer pour son compte en déposa quelques exemplaires à ma maison de Paris (alors sous le nom de M. Ballimore), qui venait de publier le « Lendemain du dernier jour d'un condamné ». Du reste, je ne connais point ce M. Chompré, seulement, autant que je me le rappelle, c'était un grand vieillard maigre et un peu voûté.

« Vous jugerez sans doute convenable de rectifier cette petite erreur dans votre prochaine livraison. J'ai fait une seule fois usage du pseudonyme en insérant un conte de ma composition dans un recueil traduit de divers auteurs allemands.

» Je saisis, Monsieur, cette occasion de me rappeler à votre souvenir et de vous témoigner le vif intérêt avec lequel je reçois vos diverses publications, intérêt dont vous avez du reste trouvé la preuve dans ma « Revue critique ».

« Agréez mes salutations empressées.

« Votre tout dévoué,

« Joël CHERBULIEZ ».

JOHNSON (Abraham). *Lucina sine Concubitu*... Est-il bien de John Hill; j'en doute. Lowndes (Bibliographer's Manual, pag. 595) signale comme auteur de cette facétie un peu leste, un ecclésiastique, le révérend COVENTRY.

Note de M. *Gustave Brunet*, de Bordeaux.

Les bibliographes français ont attribué jusqu'alors cette facétie à John Hill sous le pseudonyme d'Abraham Johnson.

JUVÉNAL (L.-C.), *pseudon.* Au lieu de [Léon de CHAUMONT, autre pseudonyme de cet écrivain], lisez [Léon GUILLEMIN].

L

LA MENNAIS (l'abbé F. de). I. SES OUVRAGES. — 3601. Quoique inséré dans les Œuvres du fameux abbé, édition Pagnerre, cet opuscule n'est pas de lui, mais de l'abbé GERBET.

3621. *Paroles d'un Croyant (les)*. Le chapitre mis en vers par M. Duchapt, conseiller à la Cour d'appel de Bourges, est le quarante-et-unième : *A un exilé*.

II. RÉFUTATIONS ET APOLOGIES. 6. *Qu'est-ce que l'abbé La Mennais?* Ajoutez (par M. FEUILLADE).

Au nombre des réfutations des *Paroles d'un Croyant*, n° 92 à 119, ajoutez celle intitulée :

Deux Mots d'un croyant aux « Paroles d'un Croyant », assisté d'un voyant, d'un méchant, d'une voyante et d'une mécréante. (Par M. Alphonse VIOLLET). Paris, rue des Saints-Pères, n° 65, et Duvernois, au Palais-Royal, 1834, broch. in-8.

123. Ajoutez en note : La « Revue du Dauphiné » a rendu compte de la « Première Lettre de M. J.-J.-L. Goudard » (tom. II, pag. 63-64), ainsi que la « Revue du Lyonnais » (27e livraison). Cette dernière analyse a été imprimée séparément sous le titre de : *M. de La Mennais, M. Combalot* et *M. Goudard*. Lyon, impr. de Boitel, 1837, broch. in-8.

On annonce sur la couverture de l'opuscule un « Petit Dialogue, extrait d'un plus grand sur la bonne foi des défenseurs de la vérité », par le même auteur.

Note du vic. *Paul Colomb de Batines*.

146* *De la réunion des différentes communions chrétiennes*, XLII n° des ouvrages de M. de La Mennais. Ajoutez en note :

Épître, en vers, a M. l'abbé de La Mennais sur sa louable intention de réunir à la communion romaine toutes les sectes chrétiennes; suivie de Notes et Observations. Juillet 1819. Paris, de l'impr. de madame Jeunehomme-Crémière, 1819, in-8 de 40 pag.

148. *Épître à M. l'abbé de La Mennais*; par J.-P.-G. Viennet. Ajoutez-y: *Ma première Épître en réponse à la trente-neuvième de M. Viennet*; par M. Prosper Andale (Prosper POITEVIN). Paris, Guillaumin; Perrotin, 1834, in-8 de 24 pag.

Dans cette Épître, l'auteur défendait M. de La Mennais contre M. Vien-

net; mais depuis, il a autrement apprécié le prêtre démagogue, et a publié une satire sanglante contre celui qu'il défendait alors. (Voy. le no 191 des critiques du fameux abbé).

212. A sa suite ajoutez :

Ange (l') déchu. Ode. Par J.-E. GAUTIER. — Impr. dans la « Gazette de France », 5 septembre 1841.

213. A sa suite ajoutez :

Au nombre des poètes qui ont chanté M. de La Mennais, il faut ajouter encore M. A. REBOUL, pour une pièce imprimée dans son volume de Poésies, et M. Accurse ALIX, pour une autre pièce imprimée dans ses Poésies, 1842, in-12.

LA MOTTE DE LA PÉNISSIÈRE (1), pag. 513 à 519.

Au moment où, à l'occasion de cette supposition d'auteur, nous imprimions la liste des pièces publiées dans la fameuse affaire du collier et pour et contre les personnages qui y ont figurés, nous pensions que le recueil que M. Xavier Marmier avait eu l'obligeance de nous communiquer, était unique. Il n'en est rien. L'affaire du collier à son époque a occupé tous les esprits, et l'on en recueillait au jour le jour tous les nouveaux factums, comme on a recueilli plus tard les nouveaux journaux depuis la révolution du 24 février 1848, mais on les conservait avec si peu de soin, que pas une des bibliothèques publiques de Paris n'en possède une réunion complète. Si celle que possède M. Xav. Marmier n'est pas unique, toutefois est-elle la plus complète qui existe à Paris, puisqu'elle renferme trente-quatre pièces, tandis que l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, le plus complet qui vienne ensuite n'en renferme que vingt-trois. Ce dernier est divisé en six parties, portant pour titre factice et collectif : « Collection complète de tous les Mémoires qui ont paru dans la fameuse affaire du collier, avec toutes les pièces secrètes qui y ont rapport, et qui n'ont pas paru ». Paris, 1786, 6 part. in-12. Un de nos amis, M. Achille BOBLET, qui s'est attaché à recueillir le plus de pièces possibles concernant l'histoire de France, a bien voulu, à notre intention, parcourir toutes les bibliothèques de Paris pour prendre note des différences qui existent entre leurs recueils sur l'affaire du collier, et c'est par suite de sa minutieuse vérification que nous pouvons donner ici une addition importante à notre premier article.

Il est donc bon d'ajouter à ce que nous avons cité précédemment :

37o. Extrait des lettres patentes du 5 septembre 1785 adressées au Parlement pour l'affaire du cardinal de Rohan, registrées en la Cour le 6 du même mois.

38o Mémoire remis à S. M. la reine, le 12 août 1785.

39o Mémoire instructif de la manière dont Bohmer et Bassange ont traité avec M. le cardinal de Rohan de la vente du grand collier de brillants dont il a fait l'acquisition pour S. M. la reine. 1785.

---

(1) Si nous désignons ainsi ce personnage plus connu sous le nom de *La Motte-Valois*, c'est que l'arrêt du 31 mai 1786 qui condamne le mari et la femme, leur reconnaît le nom que nous leur donnons.

40° Lettre de l'Assemblée du Parlement au roi (au sujet du Mémoire de l'Assemblée du clergé de France qui demandait de connaître l'affaire du cardinal de Rohan seul, avant que le jugement civil intervînt).

41° Lettre du cardinal, secrétaire d'État, écrite à tous les cardinaux étrangers, pour régler la conduite qu'ils ont à tenir avec M. le cardinal de Rohan, du 15 février 1786.

42° Plaintes et Réquisitoire de M. le procureur-général, sur les lettres-patentes. Du 8 septembre 1785.

43° Mandement du vicaire-général de la grande aumônerie de France, qui permet l'usage des œufs pendant le carême jusqu'au dimanche des Rameaux inclusivement. Donné à Paris, le 25 février 1786, par *Jean-François Georgel*, docteur en théologie, prieur de Ségur, gouverneur de l'hopital royal des Quinze-Vingts, vicaire-général de Strasbourg et de la grande aumônerie de France. (Paris), 1786, in-4 de 6 pag.

Réclamation du clergé pour la connaissance de l'affaire du cardinal de Rohan.

44° Requête au parlement, les chambres assemblées, par le cardinal de Rohan, signifiée à M. le procureur-général. Paris, et se trouve à Bruxelles, chez Emmanuel Flon, 1786, in-4 de 8 pag.

Signé : le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, etc.

Demande le concile de sa province ecclésiastique pour le juger préalablement au jugement séculier. — Cette pièce doit précéder notre n° 15.

45° Demande formée contre le grand-aumônier de France, par son instituteur de théologie, réclamant, à fin de payer ceux qui l'ont nourri alors, ce qu'il a dépensé pour vivre pendant la durée de son institution. La seconde page porte : Mémoire pour l'abbé *Houssart*, licencié en la faculté de théologie de Paris, appelant, contre le cardinal de Rohan-Guéméné, intimé, M° Chanlaire, avocat. (Paris), de l'impr. de L. Jorry, impr.-libraire de Mgr le Dauphin (1785 ou 1786), in-4.

Ces huit pièces doivent être considérées comme introductives pour l'affaire du collier.

46° Observations de P. Tranquille sur le premier *Mémoire de madame la comtesse de La Motte*. La Mecque (Paris), 1786, in-8 de 51 pag. — A la p. 49, on trouve les conclusions de M° Douillet, avocat-général. La Cour, ayant fait droit sur les conclusions de M° Douillet, etc., renvoie les parties comme il est dit. Était signé MODESTE, TRANQUILLE, MOTUS, PERSONNE.

A placer après notre n° 4.

47° Réflexions de *P.-J.-J.-N. Motus* sur le mémoire ou roman qui a paru en février 1786, pour le soi-disant comte de Cagliostro. Médine (Paris), 1786, in-8 de 48 pag.

A placer après notre n° 5.

48° Lettre d'un garde du roi pour servir de suite aux Mémoires sur Cagliostro (par le marquis de Luchet). Avec cette épigraphe : *Si quis impatientiâ doloris*, etc. Londres, 1786, petit in-8 de 64 pag. — Autre édition. Londres (Paris), 1786, in-12 de 38 pag , plus une non chiffrée.

49° Ma Correspondance avec M. le comte de Cagliostro. Sec. édition. Milan, aux dépens de la société des Cagliostriens, 1786, in-4 de 38 pag. — Suite de Ma Correspondance avec M. le comte de Cagliostro, contenant des anecdotes sur son voyage à Paris en 1772 et 1773, par lequel il est prouvé que M. le comte de Cagliostro et le sieur Balsamo, peintre, sont une seule et même personne. Milan, aux dépens de la société Cagliostrienne (1786), in-4 de 16 pag.

50° Confession du comte de C**** (Cagliostro), avec l'Histoire de ses voyages en Russie, Turquie, Italie, et dans les pyramides d'Égypte. Au Caire, et à Paris, chez Cailleau, imprimeur-libraire, 1787, in-4 de 57 pag. à 3 colonnes, et in-8.

Ces trois ouvrages doivent prendre place immédiatement après notre n° 13.

51° Plaidoyer de Me *Montigny* pour le sieur de Bette d'Étienville. Paris, de l'impr. d'André-Charles Cailleau, 1786, in-4 de 70 pag.

52° Réponse de M. le comte (*Duhamel*) *de Précourt*, colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, aux Mémoires des sieurs d'Étienville, Vaucher et Loque. Paris, L.-F. Prault, impr. du roi, 1776 (*sic*) (1786), in-4 de 42 pag.

Délibéré à Paris, le 27 mai 1786. Signé : Me Bitouzé-Deslignières.

53° Mémoire à consulter et consultation pour F. François-Valentin Mulot, docteur en théologie de la faculté de Paris, chanoine régulier de l'abbaye royale de Saint-Victor, accusé; contre le sieur Loque, bijoutier, et le sieur Vaucher, horloger, accusateurs; en présence du baron de Fages, du sieur Bette d'Étienville et autres; et encore en présence de M. le procureur-général. Paris, de l'impr. de Demonville, 1786, in-4 de 48 pag.

Délibéré à Paris, le 28 mai 1786, et signé : Me Andrieux, avocat.

Ces trois dernières pièces doivent prendre place immédiatement après notre n° 19.

54° Requête au roi, pour le comte de Cagliostro, contre le sieur Chesnon fils, commissaire au Châtelet, et le sieur de Launey, gouverneur du château de la Bastille. Paris, de l'impr. de Lottin l'aîné et de Lottin de Saint-Germain, 1786, in-4 de 72 pag.

Signé : Me de Joly, avocat.

55° Requête du sieur de Launey, du 7 septembre 1786.

56° Requêtes des sieurs de Launey et Chesnon, des 10 et 15 février 1787.

57° Au roi et à nosseigneurs de son conseil. Requête de production nouvelle contenant des conclusions subsidiaires. Alexandre comte de Cagliostro, contre le sieur de Launey, gouverneur de la Bastille et le sieur Chesnon, fils, commissaire au Châtelet. (Paris), de l'impr. de Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain, février 1787, in-4 de 8 pag.

Signé : Joly.

58° Pièce importante dans l'affaire du marquis de Launey, gouverneur

du château de là Bastille, contre le sieur Cagliostro. (Paris), de l'impr. de Grangé, rue de la Parcheminerie, 1787, in-4 de 8 pag.

Signée : Me Jolas, avocat.

Cette pièce est jointe à la seconde requête d'instruction du marquis de Launey, signifiée le 10 février 1787.

59° Réponse à la pièce importante du sieur de Launey, gouverneur de de la Bastille, pour le comte de Cagliostro, contre le sieur de Launey, gouverneur du château de la Bastille et le sieur Chesnon, fils, commissaire au Châtelet. Paris, de l'impr. de Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain, 1787, in-4 de 25 pag.

Signée : Me de Joly, avocat.

60° Arrêt du conseil d'État du roi qui déclare le sieur Cagliostro non recevable et mal fondé dans toutes ses demandes, tant contre le sieur de Launey, que contre le commissaire Chesnon, fils.

Et ordonne que le mémoire imprimé, commençant par ces mots : *Déclaré innocent*, finissant par ceux-ci : *de vos superbes cités*, et signé : *Thilorier* et *Gervais*, sera et demeurera *supprimé comme injurieux et calomnieux*. Du 14 juillet 1787. Paris, de l'impr. roy., 1787, in-4 de 11 pag.

Les sept pièces précédentes sont à placer immédiatement après notre no 32.

1o Pétition de *La Motte* à l'Assemblée constituante. 1789, in-8.

Le comte de La Motte-Valois, lors de son retour de Londres, au commencement de la Révolution, eut l'audace de demander sa réhabilitation ainsi que celle de sa femme, dans la pétition précitée. Quelque peu favorables pour la Cour que fussent alors les dispositions de la majorité de cette assemblée, la pétition fut rejetée avec une sorte d'indignation. Il ne se rebuta pas et il l'adressa de nouveau à l'Assemblée législative, mais il fut également repoussé.

Extrait de la « Gazette nationale, ou le Moniteur universel », du mardi 7 août 1792 ». Quatrième année de la liberté, no 220, page 1, 2e colonne. France. De Paris :

Le tribunal du premier arrondissement a rendu le 20 du mois dernier (juillet 1792) dans l'affaire du fameux collier, le jugement dont voici les principales dispositions :

« Le tribunal faisant droit sur l'appel interjeté par Marie-Nicolas La Motte, du jugement contre lui rendu le 5 avril dernier (1792) par le troisième tribunal établi au palais, attendu que la plainte rendue par le procureur-général au ci-devant parlement de Paris, le 7 septembre 1785, n'est signée qu'à la fin et non à chaque feuillet, ce qui est contraire à la loi, annule et met l'appellation au néant, ensemble l'arrêt rendu par le ci-devant parlement de Paris, du 3 décembre 1785 ; néanmoins, vu la gravité du délit, ordonne que ledit La Motte demeurera en état d'arrestation, et que les pièces de la procédure demeureront jointes, pour servir de mémoire seulement au procès, lequel sera envoyé par-devant le directeur du jury pour statuer ce qu'il appartiendra ».

A placer après notre no 35.

62° Vie de Joseph Balsamo, connu sous le nom de comte Cagliostro, extraite de la « Procédure instruite contre lui à Rome », en 1790; traduite d'après l'original italien, imprimé à la chambre apostolique; enrichie de notes curieuses, et ornée de son portrait. Sec. édit. Paris, Onfroy; Strasbourg, J.-G. Treuttel, 1791, 1 vol. in-8 de xxvi, plus un feuillet de faux-titre pour la Vie et 239 pag.

L'ouvrage est divisé en quatre chapitres : le premier contient la vie de Balsamo depuis sa naissance jusqu'au moment de sa détention à Rome; les trois autres sont consacrés à la Maçonnerie.

63° Fameux (du) procès du collier; par le R. P. *Georgel*, jésuite, ancien secrétaire d'ambassade, etc. 1820.

Imprimé dans les Mémoires de l'auteur, publiés par M. Georgel, anc. avocat au parlement de Nanci et neveu de l'auteur. Sec. édit. (Paris, A. Eymery, 1820, 6 vol. in-8).

L'ouvrage sur le procès du collier remplit les pag. 1 à 209 inclusivement du tom. II des Mémoires, et il est accompagné de la gravure du collier de la grandeur des pierres.

64° Cagliostro, mélodrame en trois actes; par MM. *Antony* [*Béraud*] et *Léopold* [*Chandezon*]. Représenté sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 9 mai 1826. Paris, Bezou, 1825, in-8.

Réimprimé dans la même année.

65° Mémoires inédits du comte Alexandre Cagliostro, traduits de l'italien sur les manuscrits originaux; par un gentilhomme (le comte Courchamps). 1841.

Voy. sur cette mystification et ce plagiat éhonté, reproduisant deux romans du comte J. Potocki, le n° 882.

Ces quatre derniers ouvrages sont à placer immédiatement après notre n° 36.

Aux noms de MM. S.-H. Berthoud et A. Dumas, qui ont écrit sur le collier de la reine, et sur les impliqués dans cette affaire, il faut ajouter ceux de M. le comte Beugnot, pour deux articles dans le « Journal des Débats », et de M. Paul Lacroix.

Ach. Boblet.

LENCLOS (mademoiselle Anne, dite Ninon de). Pag. 575 à 582.

Dans une note de la pag. 582 nous avons dit, en parlant de la liste que nous donnions des ouvrages relatifs à Ninon : « Nous sommes vraisemblablement loin d'avoir cité tout ce qui a été écrit sur la célèbre fille qui nous occupe ». Quel est, en effet, le bibliographe le plus passionné, le plus exact qui peut se flatter que rien ne lui échappera. Aussi cette liste n'est-elle pas complète. Mais quand par des recherches et des découvertes ultérieures, on parvient à se corriger soi-même et à faire sa propre censure, on enlève à la critique le droit qu'elle pourrait exercer contre un travail incomplet. Corrigeons et complétons vite, pour que la critique n'ait point à se mêler de notre article.

Nous avons, pag. 575 à 582, signalé divers opuscules relatifs à Ninon dont la réunion forme le troisième volume des prétendues « Lettres de

Ninon de Lenclos au marquis de Sévigné », éditions de 1800 et de 1806, 3 vol. in-18 avec 3 portr. Mais nous avons négligé de dire qu'à la fin du tom. II d'autres opuscules relatifs à cette célèbre fille s'y trouvent sous la forme et sous le titre d'*Introduction aux Lettres de Ninon de Lenclos et de Saint-Évremont* (qui se trouvent dans ce deuxième volume); *renfermant diverses pièces annoncées dans le titre de cet ouvrage.*

Or, ces *diverses pièces* renferment beaucoup de morceaux en vers et en prose, et l'on y trouve entre autres :

1° A un ami (relativement à Ninon). Stances de *Scudéry*; douze strophes de quatre vers.

2° Vers de *Voltaire* sur les femmes de quarante ans. — Dix-sept vers libres.

En l'honneur de Ninon, et en réponse à La Dixmerie.

3° Vers de *Saint-Évremont* sur la Régence, adressés à Ninon. Sept strophes.

4° Lettres de madame Scarron, depuis madame de MAINTENON, au nombre de quatre. En prose.

5° Quelques petits vers de SCARRON.

6° A mademoiselle de Lenclos; par *Saint-Évremont.* — Pièce de 152 vers de dix pieds.

7° A la moderne Leontium (mademoiselle de Lenclos), sur la morale d'Épicure; par *Saint-Évremont.* En prose.

8° Enfin, des petites pièces de vers en l'honneur de Ninon; par l'abbé *de Châteauneuf*, *Charleval*, *Chapelle*, etc.; des Lettres dans lesquelles il est question de Ninon : de Saint-Évremont à M. Hervart, intendant des finances, l'ami de Fouquet et de La Fontaine; du chevalier (Grossin) de Méré à M. d'Elbène. Le chevalier fut un amant délaissé de Ninon. On a imprimé deux de ses lettres à Ninon à la suite de celles de Saint-Évremont.

LOCKMAN. Par suite d'une transposition typographique, nous avons dû imprimer Lockman, mais c'est Loqman qu'il faut lire en tête comme dans tout l'article.

LORME (Marion de). Ajoutez à cet article comme n° 15 :

Confession de Marion Delorme (*sic*). Précédée d'un Coup-d'œil sur le siècle de Louis XIII, par MÉRY.

Paraissant par feuilletons dans le journal « l'Ordre », depuis le 26 juin 1849 : la publication était à sa troisième partie, au 15 septembre de la même année.

Les feuilletons sont signés MARION DELORME; il n'y a pas à douter un seul instant que ce ne soient là *les manuscrits en assez mauvais état, trouvés au Marais*, et dont nous ont parlé les journaux des premiers jours de juin 1849. Alors il y a eu *puff*, suivi de mystification et d'apocryphie, car la *Confession de Marion Delorme* est faite par M. MÉRY.

Impr. MAULDE et RENOU,
rue Bailleul, 9.

